

LE MAGASIN PITTORESQUE

CHARLES MAYET

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. EUGÈNE BEST

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

SOIXANTE ET UNIÈME ANNÉE

SÉRIE II — TOMI ONZIÈME



PARIS

LIBRAIRIE FURNE

JOUVET & C^{ie} ÉDITEURS

5, RUE PALATINE, 5

M DCCC XCIH



MAGASIN PITTORESQUE

ANNEE 1893

LA LECTURE



LA LECTURE, statue en marbre, par Chatrouse. — Gravé par Privat.

1^{er} JANVIER 1893

Est-ce une femme antique, est-ce une femme moderne que je vois, vêtue d'une tunique à longs plis, légèrement serrée à la taille, se plonger dans cette lecture absorbante ? Il semble bien que l'allure et le costume soient antiques ; mais le livre est un livre moderne ; il n'a rien de commun avec le *volumen* des latins ou le *biblion* des grecs, l'un et l'autre étant composés d'une longue bande de parchemin ou de vélin enroulée sur un bâtonnet de bois ou d'ivoire.

Quoi qu'il en soit de cette statue, l'artiste a fait une œuvre charmante. Cette jeune fille assise sur une pierre et dont le bras gauche s'appuie sur un fragment de rocher que les mousses ont paré de leur velours, est de l'exécution la plus souple et du sentiment le plus délicatement raffiné. Si l'inspiration est antique, l'exécution, toute savoureuse, est moderne.

C'est au musée du Luxembourg, où il est entré depuis 1880, qu'on voit ce joli morceau de la *Lecture*. M. Emile Chatrousse, au ciseau duquel on le doit, est un des représentants les plus distingués de notre école française de sculpture, de celle que les enseignements du vieux Rude ont fondée.

Né en 1829 à Paris, M. Chatrousse a exposé depuis 1848, à presque tous nos salons artistiques. Des œuvres nombreuses et solides qu'il y a présentées tour à tour, et qui toutes se recommandent par l'heureuse simplicité du concept, par la noblesse et le sérieux de l'attitude, par la libre franchise du travail, il faut mettre hors de pair la figure de femme accroupie au pied d'une croix qu'elle étreint, exécutée en 1858 pour Saint-Eustache, et qui symbolise la *Résignation* ; la *Renaissance faisant connaître l'antiquité* (1863) ; la *Madeleine au désert* (1864) ; *M^{me} Roland* (1882) ; *Jeanne d'Arc, libératrice*, (1887), érigée à Paris, sur le boulevard Saint-Marcel ; *l'Histoire inscrivant le centenaire de 1889* et, au dernier Salon, *La Nourricière*.

Le *Magasin pittoresque* a déjà donné de M. Chatrousse, J.-R. *Pereire*, faisant l'éducation d'un jeune sourd-muet (1865), *les Crimes de la guerre* (1874). YVES MASSON.

LA CONCEPTION DE L'UNIVERS

Nous avons peine à nous représenter l'état d'esprit d'un homme du quinzième siècle, qui croyait fermement que la terre était le centre du monde et que tous les astres tournaient autour d'elle. Il sentait sous ses pieds les damnés s'agiter dans les flammes et peut-être avait-il vu de ses yeux et senti par ses narines la fumée sulfureuse de l'enfer... En levant la tête, il contemplait les douze sphères, celle des éléments, qui renferme l'air et le feu, puis les sphères de la Lune, de Mercure, de Vénus, que visita Dante, le vendredi saint de l'an 1300, puis celles du Soleil, de Mars, de Jupiter et de Saturne, puis le firmament incorruptible auquel les étoiles étaient suspendues comme des lampes.

En ce temps-là, Dieu n'avait pas d'autres enfants que les hommes, et toute sa création était aménagée d'une manière à la fois naïve et ingénieuse comme une immense cathédrale.

Au dix-septième siècle encore, un honnête homme, s'il n'avait point de curiosité, se représentait le monde sous cette figure... Les idées de Copernic et de Galilée cheminaient dans les esprits avec une extrême lenteur. J'ai sous les yeux un petit livre, les *Principales merveilles de la nature*, publié à Rouen en 1723 et voici ce que j'y trouve, à la page 8 :

Quelques philosophes, entre autres Copernic, ont voulu soutenir que la terre n'étoit pas au milieu du monde. Mais cette opinion est contestée de plusieurs sçavans astronomes qui soutiennent que la Terre est justement au milieu du monde, et entourée des Cieux partout d'une égale distance, ce qui ne pourroit pas se faire, si la Terre n'étoit pas au milieu du monde. D'ailleurs, il n'y a qu'une moitié du Ciel visible, et l'autre moitié cachée ; et si la Terre n'étoit pas au milieu du Levant et du Couchant, jamais l'avant-midi, ni l'après-midi ne pourroient être égaux.

Faute de pouvoir concevoir la distance inconcevable où nous sommes des plus proches étoiles, les physiciens et les astrologues, attachés aux idées anciennes, que soutenait l'autorité d'Aristote, objectaient, avec quelque apparence de raison, que, si la terre tournait autour du soleil, le spectacle du ciel changerait dans le cours de son vaste circuit. Ils n'imaginaient pas que cette orbite immense n'était qu'un point dans l'infini des mondes et que d'un bout à l'autre des rayons de notre cercle, nous n'avions pas bougé, pour ainsi dire, aux regards de nos lointaines voisines...

Les mondes meurent puisqu'ils naissent. Il en naît, il en meurt sans cesse. Et la création, infinie et toujours imparfaite, se poursuit dans d'incessantes métamorphoses. Les étoiles s'éteignent sans que nous puissions dire si ces filles de lumière, en mourant ainsi, ne commencent point comme planètes une existence féconde, et si les planètes elles-mêmes ne se dissolvent pas pour devenir des étoiles.

Nous savons seulement qu'il n'est pas plus de repos dans les espaces célestes que sur la terre et que la loi du travail et de l'effort régit l'infini des mondes. Les cieux, qu'on croyait incorruptibles, ne connaissent d'éternel que l'éternel écoulement des choses...

L'unité de composition des étoiles est maintenant établie par l'analyse spectrale. C'est pourquoi il faut croire que les causes qui ont fait sortir la vie de notre nébuleuse, l'engendrent dans toutes les autres. Il est philosophiquement certain que la vie s'est produite ou se produira sur les planètes de notre système, sœurs de la terre et filles, comme elles, du soleil, et qu'elle s'y est manifestée, ou s'y doit manifester un jour dans des conditions assez analogues à celles dans lesquelles elle se manifeste ici, sous les formes animale et végétale.

ANATOLE FRANCE.

L'HOTEL DES TÉLÉPHONES

M. Boussard, architecte de l'administration des Postes et Télégraphes, vient de livrer à celle-ci, l'Hôtel des Téléphones, commencé en avril 1891. Mais l'aménagement du matériel

nécessité par l'installation des nouveaux services, matériel considérable et dont on peut estimer la valeur à un million de francs, ne permettra pas d'utiliser l'Hôtel avant sept à huit mois.

L'outillage primitif, devenu totalement insuffisant, répondait si peu au progrès de la science, et, d'autre part, les inconvénients résultant de l'encombrement des conduites de toute sorte qui fourmillent dans les égouts sont tels, que l'on s'est décidé à créer, de toutes pièces, un matériel complet, manié par un personnel sur lequel le directeur de l'Hôtel des Téléphones, responsable vis-à-vis de l'administration centrale, aura la haute main.

Situé en face de l'Hôtel des Postes, entre les rues du Louvre et Jean-Jacques-Rousseau, le nouveau bâtiment a sa façade principale sur la rue Gutenberg, dont elle occupe toute la longueur, soit un peu plus de 63 mètres. Cette façade, haute de 20 mètres, et soutenue par des colonnettes en fonte, est en pierres de taille sculptées, avec bandes bleues dans les joints en creux, en briques vernissées d'un blanc crème rehaussé de tons verts et marrons, en terre cuite et en fer. L'immeuble, composé de quatre étages, est le premier monument émaillé que l'on voit à Paris. Ce mode, renouvelé des Persans, est d'un très agréable effet. Il y avait quelque courage à rompre avec la routine et à tenter une innovation qui, tout en conservant à l'ensemble de la construction cet inévitable caractère de gravité qui convient à une propriété de l'État, lui donnât un cachet artistique, un air d'élégance et de gaieté inaccoutumés. La façade ressemble ainsi à une immense ruche vitrée, où l'air et la lumière sont abondamment distribués. Les verrières, en verre martelé, dit verre de cathédrale, interceptent la vue et n'enlèvent pas le jour. L'eau du ciel se chargera du nettoyage extérieur de la façade.

Les soubassements et les angles sont en pierre de taille; les briques vernissées décorent les pylônes. Au rez-de-chaussée, neufs arcades, qui seront fermées par des grilles d'un joli dessin, supportent l'édifice et livreront accès aux voitures des Postes, jusqu'ici remisées, faute de place, en plein air, dans la rue Gutenberg. A gauche de la porte d'entrée, est une pièce affectée aux cabines téléphoniques publiques. A chacun des trois premiers étages, dans une salle mesurant 60 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur et 5 mètres 50 centimètres de hauteur, et éclairée par neuf larges baies en plein cintre surbaissé, sera installé un poste téléphonique pouvant servir six mille abonnés. Le centre sera occupé par l'appareil récepteur, autour duquel circuleront les téléphonistes. Les murs sont décorés, jusqu'à la cimaise, de faïences de couleur, et les planchers tapissés de linoléum épais pour éviter le bruit et la poussière. Dans

les sous-sols arriveront, débouchant des égouts, les câbles téléphoniques qu'on épanouira en rosaces et qu'on répartira entre les salles de transmissions et de réceptions téléphoniques. Ces milliers de fils passeront par un vaste corps de cheminée suivant les deux rotondes qui sont situées aux extrémités du monument et l'encastrant avantageusement.

De chaque côté, des escaliers particuliers pour les hommes et pour les femmes desserviront les rotondes donnant accès aux halls, et aboutiront à divers services : vestiaires, lavabos, etc. Ces escaliers, d'un heureux effet, sont en béton et se développent à l'air libre, dans une cour intérieure de 200 mètres carrés, formant un trapèze irrégulier. Une salle de repos, contenant une petite pharmacie, sera spécialement aménagée pour les femmes, auxquelles, on le voit, a songé l'architecte en partageant les 1,100 mètres de terrain dont il disposait. C'est à leur intention qu'il a établi, dans des combles de 4 mètres 50 centimètres de hauteur, éclairés par un plafond vitré, un spacieux réfectoire dont les suggestives odeurs ne pourront les troubler, à aucun point de vue. Puisque nous parlons de ces dames, auxquelles le public, souvent plus pressé que galant, reproche quelques négligences, sans peut-être tenir suffisamment compte des conditions péniblement défectueuses dans lesquelles elles sont actuellement installées, disons encore qu'elles seront au nombre de quatre cents environ, à raison d'une centaine par salle, et qu'elles seront sous la direction d'un inspecteur et de surveillantes pour chaque étage. Si, malgré cela, elles causent parfois un peu, ce qui est improbable mais non impossible, ce ne sera toujours pas avec les employés; car, en dehors du chef de service, le sexe fort ne sera représenté que par deux commis par étage.

Les abonnés ne leur laisseront d'ailleurs guère de loisirs. Le poste principal de la rue Gutenberg prendra, en effet, la clientèle actuelle des cinq bureaux les plus chargés du centre de Paris. Si, comme il y a tout lieu de le croire, le fonctionnement des appareils ne laisse rien à désirer, on reliera, par la suite, l'Hôtel à quatre autres quartiers plus éloignés : Montmartre, les Champs-Élysées, Montparnasse et Bercy. Le service des usines situées dans les quartiers excentriques, et dont quelques-unes demandent jusqu'à deux cents communications dans une seule journée, sera dès lors assuré.

Le travail des femmes employées à l'Administration consiste exclusivement à introduire dans une série de trous, renfermant les tubes téléphoniques, les fils d'arrivée et de retour qui procurent la communication. Les deux fils de chaque ligne arrivent à des blocs métalliques disposés de telle sorte qu'on puisse y enfoncer des fiches convenables. Un cordon avec deux fils

conducteurs réunit deux fiches semblables; on | 5 réseaux



HOTEL DES TÉLÉPHONES. — Vue prise de la rue du Louvre. — Photographie communiquée par M. Boussard.

enfonce une des fiches dans le bloc terminal de | térieur du territoire: représentaient une lon-
la ligne du demandeur, et la seconde
fiche dans le bloc terminal de la
ligne du demandé.

Cette opération toute machinale
n'exige qu'un peu d'adresse et beau-
coup d'attention.

Ajoutons, pour être complet, que le
prix de l'Hôtel des Téléphones s'é-
lève, pour la construction du bâti-
ment, à près de 800,000 francs. Ce
n'est pas trop cher, si, comme il est
permis de le supposer, la nouvelle
installation répond aux espérances
de l'architecte et à l'attente du
public.

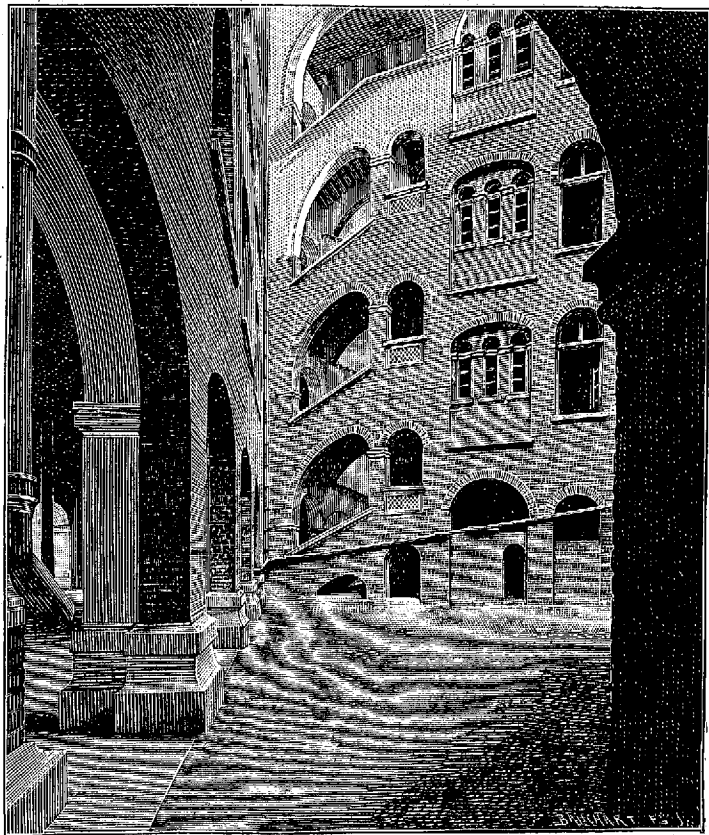
La correspondance par téléphone
prend, en effet, une extension consi-
dérable. Les chiffres suivants, puis-
sés à une source officielle, en don-
neront une idée exacte.

A la date du 1^{er} septembre 1889,
l'État exploitait 40 réseaux urbains
principaux ou annexes, dont 11 ra-
chetés à la Société générale des
Téléphones, qui était détentrice du
réseau de Paris. L'année suivante,
14 réseaux, dont 7 réseaux princi-
paux et 7 réseaux annexes, étaient
ajoutés aux précédents. En 1891,
58 réseaux ont été mis en service, dont 21 ré-
seaux principaux, 32 réseaux annexes et

spéciaux à conversations taxées.
Au 31 décembre 1891, le chiffre
de réseaux exploités par l'État
s'élevait à 158, dont 46 en cons-
truction.

Le nombre des abonnés a progressé
dans une proportion importante.
De 11,440 à la fin de l'année 1889,
il a passé à 18,191 au 31 décembre
1891. L'augmentation est de 6,751,
soit 59 pour cent en deux ans.
De 6,255, Paris avec ses annexes est
passé à 9,965. Les divers abonne-
ments produiraient pour une année
entière la somme de 5,574,891 fr. 82.
D'autre part, il a été délivré, à Paris
et dans les départements, 4,600 car-
tes pour conversations dans les ca-
bines téléphoniques, en 1890, et 4,665
en 1891. Le nombre des messages
téléphonés s'est rapidement accru
dans Paris et la banlieue. Il a été
de 43,412 pour la première année
(1891), dont 39 en janvier et 13,589
en décembre.

Au 1^{er} janvier 1890, il existait
11 lignes interurbaines reliant entre
eux les réseaux urbains. Les circuits
téléphoniques en service dans l'in-



HOTEL DES TÉLÉPHONES. — Cour intérieure. — Photographie communiquée par M. Boussard.

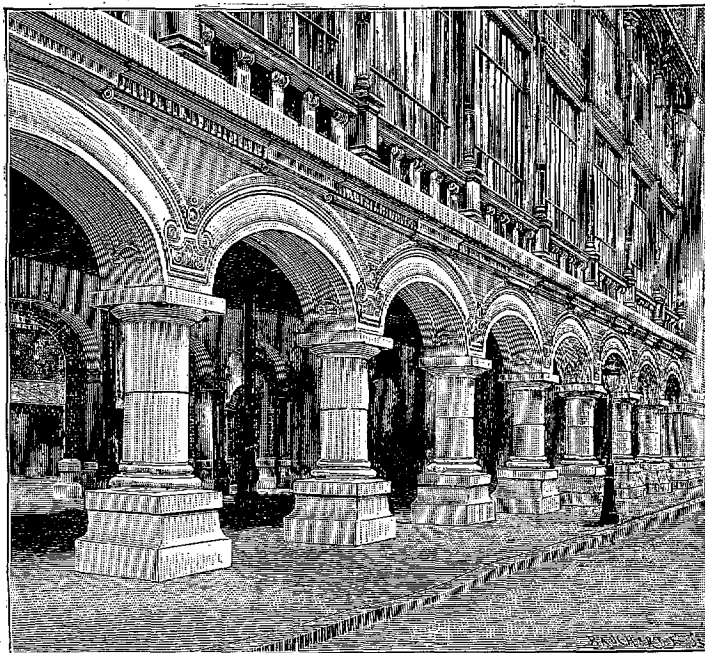
gueur kilométrique de 1,940 kilomètres et un
développement de 3,880 kilomètres de fil. Au

1^{er} janvier 1892, ils représentaient une longueur de 4,587 kilomètres et un développement de fil de 9,174 kilomètres.

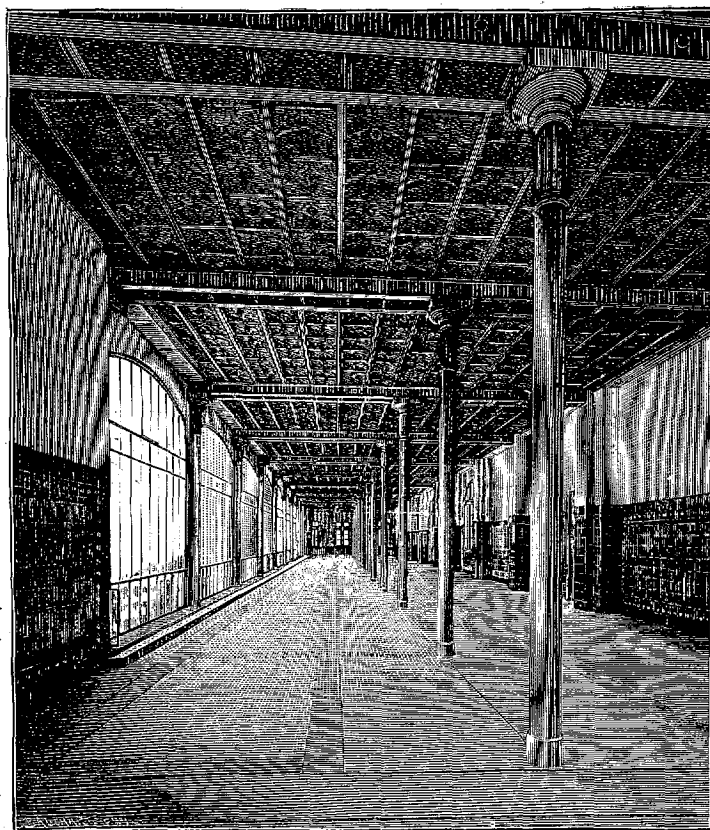
Depuis le 1^{er} janvier 1890, le réseau téléphonique interurbain a été constitué de manière à permettre aux réseaux d'une même région de communiquer entre eux. C'est ainsi que, par l'intermédiaire du poste central de Rouen, tous les réseaux de Normandie sont mis en relation les uns avec les autres et avec Paris. Lille est le centre des communications interurbaines du Nord. Les autres centres importants sont, au 31 décembre 1891, Reims, Nancy, Lyon, Marseille, Nice, Bordeaux. A la même époque, les bureaux téléphoniques municipaux établis dans les localités secondaires et reliés au réseau télégraphique général étaient au nombre de 80; 26 ont été créés au début de 1892. Le réseau des circuits interurbains a enregistré 2,633 conversations en 1885, 27,581 en 1887, 104,058 en 1889 et 224,706 en 1891.

La France et la Belgique sont les premiers pays qui, en Europe, aient songé à compléter

1891, pour la part revenant à la France), sont partagées dans la proportion de 3/5 pour la France et 2/5 pour la Belgique. L'an dernier, il



HOTEL DES TÉLÉPHONES. — Galerie extérieure. — Photographie communiquée par M. Boussard.



HOTEL DES TÉLÉPHONES. — Grand hall du 1^{er} étage. — Photographie communiquée par M. Boussard.

le système des communications électriques par de nouvelles lignes exclusivement affectées à l'échange des conversations téléphoniques. Les recettes (35,454 fr. 60 en 1887 et 79,584 francs en

1891, pour la part revenant à la France), ont été de 174,330 francs, contre 26,227 en 1887. En 1891 également, le circuit téléphonique Paris-Londres a produit 174,330 francs, se décomposant en 17,433 conversations. L'Administration a construit, pour le compte du gouvernement monégasque, qui l'exploite directement, le réseau téléphonique intérieur de la Principauté; elle a construit aussi, avec le concours financier de ce gouvernement, deux lignes internationales: Monaco-Nice et Monaco-Menton. La part de taxe revenant à la Principauté est de 10 centimes par conversation, quelle que soit la distance; le surplus revient à la France.

Le directeur des Postes, Télégraphes et Téléphones, M. de Selves, est secondé, dans le service de la téléphonie, par MM. Seeligmann-Lui, chef du bureau des Téléphones pour toute la France, et Berthot, ingénieur, chargé du service dans Paris.

De nos jours, l'électricité est une fée puissante dont le domaine s'accroît sans cesse; il était juste qu'elle eût son palais. Souhaitons qu'elle ne s'y montre pas trop capricieuse

à l'égard des simples mortels qui recourront à elle. Et maintenant, Mesdames du téléphone, Allo! Allo!

VICTORIEN MAUBRY.

M. ÉDOUARD CHARTON

M. Jules Simon, secrétaire perpétuel, a lu le 3 décembre dernier, à la séance publique annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques, une notice sur M. Édouard Charton, le regretté fondateur du *Magasin Pittoresque*. Nous choisissons cette occasion pour reproduire le portrait de l'homme éminent dont nous nous efforçons de suivre les nobles traditions et qui a eu le rare mérite de ne compter parmi les lecteurs du journal qu'il a dirigé pendant près de soixante années, que des admirateurs et des amis. Nous reproduisons aussi la partie de la notice de M. Jules Simon relative à l'histoire du *Magasin Pittoresque* et à la part prise par M. Édouard Charton à son développement et à son universel succès.

Après avoir rappelé la naissance de M. Édouard Charton à Sens, le 11 mai 1807, retracé les difficultés de sa jeunesse, dit combien il fut courageux et bon, attachant et simple jusqu'à sa mort, survenue en 1890, M. Jules Simon s'est exprimé ainsi :

— A l'époque où Charton prit sa grande et définitive résolution, l'historien Charles Knight venait de fonder le *Penny Magazine*, qui avait aussitôt prospéré, comme tout ce qui est attendu et nécessaire. Charton pensa que cette innovation pourrait être importée en France, que la lecture y deviendrait une sorte de besoin, comme en Angleterre, et qu'on pourrait faire du journal ainsi transformé une sorte d'instituteur public, chargé de répandre dans les foules des connaissances utiles, des idées justes et de grands sentiments. Il se dit qu'il était propre à entreprendre cette tâche et que, s'il la menait à bout, il se serait rendu grandement utile aux petits.

Le goût de l'art était inné chez lui comme la préoccupation des grands problèmes philosophiques. Tout enfant, M. Dubosq, son maître de dessin, l'avait compté parmi ses meilleurs élèves. Le fameux *Tableau de Cébès* les avait liés l'un à l'autre d'une amitié étroite, malgré la différence des âges. Charton était l'unique confident du peintre et son unique admirateur. Il pensait, comme tous ceux qui ont l'instinct pédagogique, qu'il y aurait une révolution à opérer dans la forme des ustensiles usuels, et surtout qu'on devrait remplacer les grossières images répandues parmi le peuple par des copies faites avec soin de quelques belles œuvres. Cette association des belles pensées et des belles œuvres était si conforme à toutes ses aspirations, qu'il se sentit le courage de surmonter tous les obstacles.

En France, on sait quelquefois oser : on ne sait pas persévérer, on voit trop clairement et trop rapidement les objections. Tous ses amis lui démontrèrent à l'envi qu'il allait échouer. Il finit par trouver un bailleur de fonds pour le *Magasin pittoresque*, mais avec quelle peine ! Ce fut pourtant un grand pas de pouvoir commencer.

Il y avait de l'argent, très peu d'argent. Il fallait des écrivains. Il suffit aujourd'hui d'afficher le nom d'un journal pour voir affluer une nuée de journalistes. Les gens de lettres étaient plus rares autrefois ; d'ailleurs Charton voulait choisir : il voulait avant tout, puisqu'il s'agissait de moralistes, des caractères ; il voulait aussi une

science solide, car tromper l'ignorant c'est empoisonner le pain du pauvre. Il mit ses amitiés à profit. Il eut des conseils et la protection de Geoffroy Saint-Hilaire, de Biot, de Delessert, et le concours de Jean Reynaud, de Sainte-Beuve, de Carnot, de Legouvé, de Souvestre. Il résolut d'être lui-même le plus actif, le plus assidu de ses collaborateurs ; et il se tint parole jusqu'à la fin. Il ne signait pas, ou il ne signait presque jamais. On peut dire seulement qu'on ferait un nombre important de volumes rien qu'avec ses articles du *Magasin*.

Il n'avait pas d'autre programme que celui que j'ai énoncé tout à l'heure : des connaissances utiles, des idées justes, des sentiments élevés. Il n'eut garde de s'enfermer dans un cadre rigoureux. Il savait le prix et l'attrait de la variété. C'est une encyclopédie qu'il faisait, mais une encyclopédie dispersée, disloquée, qui faisait passer sous les yeux du lecteur des articles n'ayant entre eux d'autres liens que d'être sensés, instructifs, honnêtes. Il serait peut-être plus juste de dire qu'il avait un plan, car on en voit fréquemment la trace dans sa correspondance avec Jean Reynaud, mais c'était un plan très large dans lequel on pouvait se mouvoir à l'aise au lieu d'y être emprisonné, et dont le lecteur profitait sans l'apercevoir. Il faut croire que la méthode était bonne, puisqu'elle lui réussit au delà de ses espérances. Non seulement il fonda un journal qui a aujourd'hui, par le succès et la durée, la force d'une institution, mais il fonda les deux choses qu'il avait le plus à cœur ; l'éducation par le journal, et le complément du journalisme par l'image. Nous sommes tellement accoutumés aux illustrations que nous ne songeons pas à leur origine. Il nous semble qu'elles remontent à la nuit des temps, tandis qu'elles sont d'hier. Nous avons des livres illustrés, qui étaient d'un prix très élevé, et qui n'étaient connus que des seuls bibliophiles. Aujourd'hui, les périodiques illustrés équivalent presque à des œuvres d'art et sont d'un bon marché fabuleux.

Je conseille à ceux qui voudront bien connaître Édouard Charton, le Charton intérieur, de lire le *Tableau de Cébès*. C'est court et plein de charme. Tout a subi, depuis 1842, de telles transformations, que le *Guide pour le choix d'un état* n'a plus qu'un intérêt historique. Cet intérêt n'est pas médiocre. On apprend, dans ce livre, beaucoup de détails sur l'administration française pendant le règne de Louis-Philippe, et même sous l'Empire, qu'on chercherait vainement ailleurs. Le côté moral reste entier ; c'est du Charton et du meilleur. On en jugera par ce passage de la préface de l'édition de 1851 : « Les professions qui conduisent à la richesse sont aussi celles qui exposent le plus à la pauvreté et, ce qui est pire, à l'improbité. Les professions où l'on se propose pour prix de ses efforts les hautes dignités, l'admiration, la gloire, expo-

sent, si on n'y réussit point, au ridicule, à la honte et à toutes les souffrances qu'infligent les défaites et l'amour-propre. Souvent aussi elles tendent à l'excès les ressorts de l'esprit et les usent rapidement. En résumé, au premier rang des professions il faut placer celles qui conduisent à l'aisance plus qu'à la richesse, à l'estime plus qu'à l'admiration, à un développement normal des facultés, à l'accroissement de l'intelligence et de la moralité plus qu'à la satisfaction des passions. Le secret, pour rendre notre vie aussi heureuse qu'il peut dépendre de nous, est de la faire utile, modeste, simple. » J'ai cité tout ce passage; il m'a semblé, il vous semblera sans doute qu'il devait faire nécessairement partie d'une biographie d'Edouard Charton.

Je m'aperçois que je n'ai pas cité parmi ses amis, à côté de Jean Reynaud, de Carnot, de Vivien, de Legouvé, d'Emile Souvestre, des hommes tels que Henri Martin, Béranger, le poète Regnier du Théâtre-Français. Tous ceux qui l'ont connu, l'ont aimé. Ceux-là l'ont connu et aimé de plus près. Il n'est que juste de lui faire comme une auréole de ces noms illustres.

Mais au milieu de ces chaudes amitiés, et malgré ses devoirs publics qu'il remplissait avec dignité et scrupule, il avait une fonction propre qu'il s'était donnée lui-même, et à laquelle il appartenait tout entier. Il avait sa classe à tenir. Sa classe, c'étaient les cent mille abonnés et le million de lecteurs du *Magasin Pittoresque* et du *Tour du Monde*.

Ni la Chambre, ni le Conseil d'État, ni le Sénat, ni les nombreuses sociétés de bienfaisance dont il faisait partie, et parmi lesquelles il faut citer, comme une de celles à qui il a donné le plus de temps et de soins, la *Bibliothèque Franklin*, ni la bibliothèque populaire qu'il avait fondée à Versailles et qui était un modèle, ni les conférences qu'il y faisait avec un zèle et un talent incomparables, ne pouvaient le détourner du soin constant de son *Encyclopédie*, qu'il ne cessait de surveiller, de perfectionner. On m'a communiqué une partie de sa correspondance inédite; j'y retrouve partout le *Magasin Pittoresque*. M. de Rémusat vous l'a dit: on ne le voyait jamais sans une épreuve à la main. Je le voyais au Sénat et à l'Académie avec cette épreuve; il l'avait sous les yeux en chemin de fer, en allant tous les jours de Paris à Versailles. Elle était à côté de lui sur sa table pendant ses repas. Il lisait d'abord tous les articles en manuscrit, et il les relisait en épreuves. On a oublié de lui mettre des épreuves à la main dans le portrait dont je vous parlais en commençant; mais je jurerais bien que le fauteuil sur lequel il est assis, est son fauteuil de rédacteur en chef.

Je n'ai pas connu d'homme aussi constamment occupé de son œuvre. Parlait-on devant lui d'une belle action? Vite, il tirait son carnet pour la faire entrer dans le *Magasin pittoresque*.

Entendait-il un mot heureux à la tribune, ou dans la conversation? Il tenait à en faire profiter ses lecteurs. Il avait quelques idées auxquelles il tenait par-dessus tout, parce qu'elles sont éminemment moralisatrices, comme le spiritualisme, l'immortalité de l'âme, la bonté et la justice de Dieu; il y pensait sans cesse, et on y pensait sans cesse dans ce cénacle d'âmes d'élite composé de Jean Reynaud, Carnot, Henri Martin, Emile Souvestre, Legouvé; Charton surtout y pensait, il y poussait, il y ramenait, et toujours avec beaucoup de bon sens, de bonne humeur et de simplicité. Il faisait des lectures pour découvrir des arguments. Tombait-il sur une forte pensée? C'est l'affaire de Jean Reynaud. Sur un beau récit? Il courait chez Henri Martin. Il ne trouvait personne de trop grand pour les petits. Il n'y avait jamais rien de trop profond pour eux. Il était d'avis qu'il ne faut jamais se baisser pour parler au peuple; qu'au contraire il faut toujours viser en haut; car si on s'abaisse, il vous retient, et si on s'élève, il vous suit. L'œuvre de Charton est essentiellement française, parce qu'elle est claire; elle est virile, parce qu'elle exclut la vaine sentimentalité. Je voudrais qu'on s'accoutumât à mettre son nom parmi ceux des plus grands pédagogues. Il n'y en a pas de nos jours qui aient répandu plus d'idées justes et plus de grands sentiments. J'en parlerai à M. Gréard.

Ne croyez pas cependant qu'il fût à ce point absorbé dans ce travail continu qu'il ne lui restât plus d'attention pour la discussion à laquelle il assistait, et pour l'ami auquel il parlait. C'était un homme en deux parties: toujours malade, et vivant jusqu'à quatre-vingt-deux ans; toujours découragé, et toujours actif; toujours effrayé de ce qu'il allait faire, et prenant les résolutions les plus graves; député, préfet, conseiller d'État, conseiller municipal, académicien chaque fois qu'il le fallait, et toujours malgré cela, par-dessus cela, professeur de morale. Il avait acquis comme seconde nature le pouvoir de vaquer aux opérations courantes, sans perdre de vue un seul instant son opération constante, qui était son enseignement. Personne ne l'a jamais vu ni affairé, ni désœuvré. Il était prêt à tout et à toute heure; affable, bienveillant, souriant; connaissant la question quelle qu'elle fût, en homme qui avait passé sa vie à réfléchir, ne faisant jamais aucun étalage de ses connaissances, bon citoyen et bon compagnon, d'un jugement solide et sûr, d'un bon conseil pour les autres et pour lui. Je sais, sans vous le demander, qu'en le qualifiant d'homme excellent, je répondrai ici à la pensée de tout le monde, et il en serait de même partout ailleurs. Il occupa, comme nous venons de le voir, les plus grands emplois en tout genre, mais il fut surtout journaliste et directeur de journaux, ce qui est devenu, grâce en partie à son action per-

sonnelle, une des grandes fonctions sociales.

Et comme journaliste, après cinquante ans d'exercice ininterrompu de la profession, il avait le droit de dire : « Je n'ai jamais commis une



ÉDOUARD CHARTON.

injustice envers personne. Je n'ai jamais laissé échapper une occasion de montrer la sainteté du devoir et la douceur du sacrifice ».

JULES SIMON.

M. JEAN BEST

Après avoir reproduit le magnifique éloge de M. Édouard Charton par M. Jules Simon, il serait injuste de ne pas y associer le nom de l'éminent artiste qui a, lui aussi, pour une si large part, contribué au succès du *Magasin Pittoresque*. Nous voulons parler de M. J. Best, qui, pendant que M. E. Charton s'occupait du choix des sujets et de la rédaction des articles, dirigeait, avec une supériorité à laquelle tous les lecteurs du journal rendront certainement hommage, la partie purement artistique de la publication. La signature de M. J. Best figure en marge d'une grande partie des gravures de la collection. Si l'on veut se rendre compte de la somme d'efforts, de talent, d'intelligence dépensée par ce grand et fécond artiste, qu'on suive, pas à pas, les progrès de la gravure sur bois depuis la naissance du journal jusqu'au moment où, en pleine possession d'un art qu'il avait contribué à introduire dans notre pays, il donna au *Magasin Pittoresque* une série d'œuvres qui n'ont point été égalées. Il faut se reporter jusque vers 1825 pour assister à l'introduc-

tion de la gravure sur bois en France. C'est vers cette époque que M. Firmin Didot encouragea un graveur anglais, M. Thompson, à venir s'établir à Paris. M. Thompson suivit les conseils de M. Didot et forma une école d'habiles graveurs sur bois parmi lesquels, il convient de citer au premier rang, M. J. Best et ses collaborateurs pendant de longues années MM. Andrew et Leloir.

M. Firmin Didot, dans une notice qu'il a publiée sur l'histoire de la gravure sur bois, parle dans les termes suivants du *Magasin Pittoresque* et de M. J. Best :

« De tous les ouvrages de ce genre, le *Magasin Pittoresque* est celui qui approche le plus de la perfection, grâce aux soins et au talent de l'habile artiste, M. Best, auquel est conféré exclusivement la partie de l'art : dessin, gravure et impression. Ce journal offre une encyclopédie iconographique et populaire qui a rendu les plus grands services en initiant les artisans studieux et même les gens du monde à des connaissances et des notions artistiques qui semblaient inaccessibles à l'immense majorité des lecteurs. Il est curieux, en outre, de pouvoir suivre dans ce vaste répertoire, les progrès de la gravure, depuis les images grossières du début jusqu'aux reproductions les plus délicates, des peintures des maîtres dont les volumes de la collection donnent d'excellents spécimens ».

M. J. Best, en effet, méritait cet hommage et



JEAN BEST.

c'est pourquoi nous ne pouvions séparer sa mémoire de celle de M. Édouard Charton.

M. J. Best, né à Toul en 1808, est mort à Paris en 1879. Il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1867.

N. D. L. R.

LA COMÉDIE FRANÇAISE, TENTURE DES Gobelins DESTINÉE AU THÉÂTRE FRANÇAIS

Les cercueils sont difficiles à détacher; sans en donner la peine de demander des renseignements, sans aller visiter les ateliers, on continue à dire et à écrire que les Gobelins



Le cercueil. — Eugène Delacroix. — Zéno, par M. Claude.

persistent dans le déplorable usage de représenter des tableaux: cette coutume repoussante est abandonnée, et depuis plusieurs années il

n'y a plus sur les nations que des représentations d'œuvres de modèles spéciaux: la tenture la Comédie Française en est une preuve nouvelle.

En 1889, l'administrateur, M. Gerspach, prit l'initiative d'un projet comprenant dix *Portières* destinées au Théâtre-Français. Il ne faut pas attacher une défaveur à ce mot de *Portières*; aux Gobelins on a toujours désigné ainsi les tapisseries de moyenne dimension pouvant se déplacer facilement. Sous Louis XIV la manufacture a produit dans ce genre les *Portières du char de Triomphe*, les *Portières de Mars*, les *Portières des Renommées*, d'après Le Brun et les célèbres *Portières des Dieux* de Claude Audran, qui sont incontestablement parmi les plus remarquables tentures de la maison.

Les dimensions moyennes permettront au Théâtre-Français d'employer ses tapisseries à divers usages; il pourra en décorer la loge du Président de la République et les utiliser dans la mise en scène à la place des imitations de tapisseries assez fréquemment employées.

Les sujets des tapisseries ont été pris dans le répertoire de la Comédie et en ceci pas plus que dans la détermination de la forme des tapisseries, l'administrateur des Gobelins n'a entendu faire du nouveau. Les tendances actuelles de la peinture ne sont pas dans le sens de l'art décoratif; c'est regrettable mais non désespérant; il n'est pas possible que cet art de la décoration, si brillant encore au dix-huitième siècle, ne reprenne pas bientôt le rang qui lui est dû; en attendant cependant il faut bien puiser dans le passé; nous avons donc pris les dimensions des *Portières* de Louis XIV, la disposition en médaillon de la tenture de *Don Quichotte* de Charles Coppel et emprunté à ce maître le thème général de notre programme. La manufacture doit en effet à Coppel deux tentures se rapportant au théâtre; la première, les *Fragments d'opéras* commencée en 1733 et comprenant: *Roland ou la noce d'Angélique*, *Armide évanouie*, *La destruction du palais d'Armide*, *Renaud endormi*.

La seconde, les *Scènes d'opéras de Tragédie et de Comédie*, entreprise en 1761 et composée de: *Roxane*, *Rodogune*, *Alceste*, *Psyché*, *Athalie*.

Le principe de la tenture la *Comédie Française* une fois admis, il fallut dénommer les auteurs au nombre de dix seulement, pour le moment du moins, et les ouvrages ainsi que les scènes à représenter.

M. Claretie, administrateur général du Théâtre-Français voulut bien se charger de ce soin; il eut toute liberté à la condition cependant de ne prendre que des scènes avec quatre personnages au plus, les dimensions des médaillons ne permettant pas un plus grand nombre de figures.

M. Claretie fit les choix en lettré, en homme de théâtre et en artiste.

Voici le programme des tapisseries et les noms des peintres auxquels la direction des Beaux-Arts a confié l'exécution des modèles:

ZAÏRE

DE VOLTAIRE

ACTE III, SCÈNE VI

ZAÏRE

... Souffrez que l'on diffère.

Permettez que ces nœuds par vos mains assemblés!

OROSMANE

Que dites-vous? O ciel! est-ce vous qui parlez Zaïre?

ZAÏRE

... Je ne puis soutenir sa colère

OROSMANE

Zaïre!

ZAÏRE

Il m'est affreux, Seigneur, de vous déplaire...

Excusez ma douleur... Non, j'oublie à la fois

Et tout ce que je suis et tout ce que je dois...

Je ne puis soutenir cet aspect qui me tue,

Je ne puis... Ah! souffrez que loin de votre vue

Seigneur, j'aie caché mes larmes, mes ennuis,

Mes vœux, mon désespoir et l'horreur où je suis.

Peintre, M. E. CLAUDE.

(A suivre.)

GERSPACH.



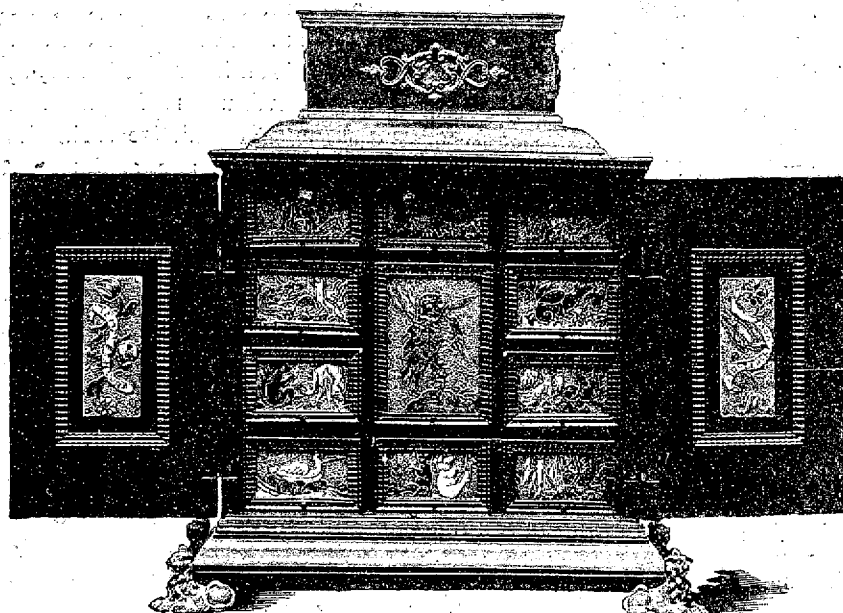
LES TRAVAUX ARTISTIQUES DE LA FEMME

Nous avons publié précédemment une série d'études destinées à fournir à nos lectrices quelques indications sur la manière dont elles peuvent exercer leurs goûts artistiques. Par la peinture, par la sculpture, par les travaux à l'aiguille, elles ont d'innombrables moyens de décorer les objets qui sont, dans un intérieur, d'un usage constant. Tout ce qui, à un titre quelconque, fait partie de l'aménagement d'une maison, constitue le domaine que leur imagination doit se plaire à décorer et à enrichir. Elles n'ont, d'ailleurs, pour cela, pas grands frais à faire et l'instinct qui les guide est parfois si ingénieux et si charmant qu'avec rien elles savent donner une impression merveilleuse de luxe et de confort.

Il me souvient, à ce propos, de l'aventure d'une dame très honorablement connue dans la haute société artistique et littéraire de Paris, dont le salon était et est encore aujourd'hui l'habituel rendez-vous. A la suite d'un incident, dans le détail duquel il n'est pas nécessaire d'entrer, cette dame dut déménager en hâte et s'installer provisoirement dans un appartement qui, pour tout mobilier, ne renfermait que les murs. Elle recevait le jour même; ses amis étaient prévenus, mais le salon était absolument dépourvu de sièges, de rideaux et de tableaux.

Vite elle prend le sommier de son lit; elle y dispose un magnifique châle-tapis: voici pour le divan; elle n'a plus qu'à y ajouter quelques oreillers qu'elle enveloppe dans de riches lés de soie qu'elle avait heureusement emportés. Pour les sièges, ce sont d'humbles caisses de bois. Ils ne sont pas très moelleux, mais enveloppés eux aussi avec de beaux chiffons, ils forment des meubles d'un véritable luxe.

Quelques clous plantés ici ou là retiennent, | deux ou trois tableaux. Il n'y a pas de tables, plus ou moins rigides, de longues draperies et | mais il y a une grande caisse, également recou-



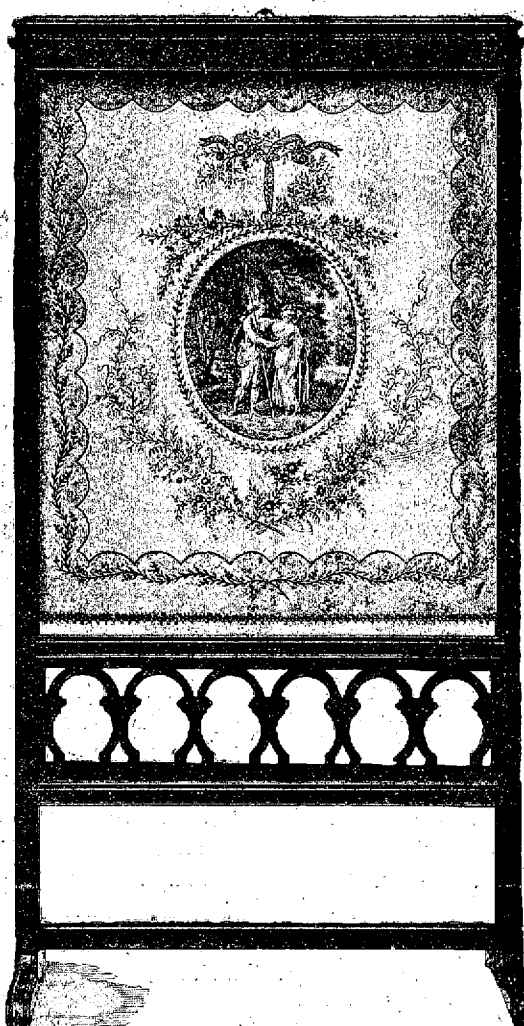
LES TRAVAUX ARTISTIQUES DE LA FEMME. — Bureau gravé au feu et décoré par M^{me} Charcot.

verte, et non sans coquetterie, d'étoffes. C'est, | leur prouvant qu'elles s'intéressent à tout ce qu'il en-
en quelques minutes, une | toure.
transformation extraor-
dinaire.

— Jamais, disait cette dame, en disposant des fleurs dans des cache-pots improvisés, jamais mon salon n'a été si gracieux, ni si intime.

Elle avait raison. Et le soir, tous ses invités lui firent de chaleureux compliments.

Je ne prétends pas, naturellement, que chacune de nos lectrices soit appelée à réaliser un semblable tour de force. Mais dans des proportions moindres, combien il est souhaitable de voir nos ménagères s'occuper de donner un accent personnel à leur intérieur. Je ne sais rien, en effet, de plus vide et de plus désolé que ces chambres et ces salons dont le tapisserieur seul a inspiré l'organisation. Une véritable maîtresse de maison, qui a mille façons de mettre avec toute la discrétion qu'elle voudra, sa signature dans la maison qu'elle occupe, ne saurait mieux souhaiter la bienvenue à ses hôtes qu'en | aux mains industrieuses d'une des grandes da-



LES TRAVAUX ARTISTIQUES DE LA FEMME. — Ecran brodé par M^{me} la Comtesse de Greffulhe.

Ce sont là des questions d'ordre purement domestique. Voyons maintenant ce que les femmes, et surtout les femmes du monde, font pour décorer leur intérieur. Car il ne faut pas croire que celles-là seulement qui ont une fortune moyenne s'occupent de travaux artistiques. Bien au contraire, l'exemple est donné, à notre époque, par quelques-unes des personnalités qui tiennent une haute situation dans la société parisienne.

Nous en avons eu, l'an dernier, à l'Exposition des Arts de la Femme, organisée au Palais de l'Industrie par l'Union des Arts décoratifs, un exemple éloquent. Un comité de dames, présidé par M^{me} Paul-Christoffe, la femme du grand industriel, avait imaginé d'installer dans l'une des salles du Palais de l'Industrie, un salon dont chaque détail d'aménagement était dû

mes qui faisaient partie de ce comité. Sans doute le gros œuvre n'avait pu être consacré par elles. On s'habituerait malaisément à voir une dame du monde manier la soie et le velouté et construire des meubles importants, un piano, par exemple, ou même un simple guéridon. Mais ces piano et ce guéridon sont des meubles tout naturellement conçus pour d'ingénieux arrangements et d'artistiques combinaisons. Ainsi, dans le salon des dames du monde, l'énorme piano à queue était recouvert d'un superbe tapis brodé par l'une d'elles. Des guéridons et des petites tables avaient été déposés au feu rouge de dessins d'un style tout à fait personnel. Un écran, celui qui reproduit notre gravure, avait été broché par M^{lle} la comtesse de Greffulhe. Encadré par d'élégantes guirlandes de fleurs, le motif principal, conçu dans le goût du siècle dernier, représentait un berger et une bergère en aimable conversation, à l'entrée d'un bois. Les statuettes dont s'était servi M^{lle} la comtesse de Greffulhe étaient délicates et tendres. Aucune note disparate ni criarde dans cette œuvre charmante ! On voyait qu'elle avait

été conduite avec le scrupuleux souci de ne donner aux yeux qu'une impression de grâce, de légèreté et de finesse.

Autre, sur un socle, était déposé le petit bureau qui représentait notre première gravure. On connaît ces meubles, de dimensions généralement très modestes, et dont le goût semble nous avoir été inspiré par les Japonais. Deux volets, se relevant contre le bureau et se fermant au moyen d'une chaînette, encadrent les nombreuses tiroirs et pochettes dont se compose l'intérieur.

Comme on voit par notre gravure, les compartiments et les volets de ce petit bureau ont inspiré à M^{lle} Charcot, la femme de l'illustre mé-

decin aliéniste, une décoration d'un goût très personnel et très particulier. On sait que la gravure à l'aide d'une palette de fer rouge à blanc par un courant électrique est un art tout récemment remis en honneur. Beaucoup de dames s'y adonnent avec une réelle passion et M^{lle} Charcot y a acquis une maîtrise véritable. On reste, ce petit meuble est non seulement décoré au fer rouge, mais les reliefs en sont relevés au moyen de sculptures d'un bon généralement fort qui en augmentent fort l'intérêt artistique.

Notre troisième gravure est la reproduction d'une délicieuse et spirituelle esquisse qui ornait les murs du Salon des dames du monde à l'Exposition des Arts de la Femme. Signée du nom de M^{lle} la duchesse de Chartres,

lancée de M. le comte de Paris, elle représentait la physionomie de M. le duc de Chartres « au temps de sa belle jeunesse », ainsi que l'attestait une mention écrite au bas du portrait. Cette jolie œuvre, il est vrai, ne saurait être proposée comme exemple à tout le monde. Il faut, pour peindre avec tant d'adresse un portrait aussi harmonieusement et pimpant, un véritable talent et beau-

coup d'esprit. Mais, du moins, il pourra embellir l'aspect d'un salon de chaque.

Une femme de goût a incontestablement le droit de ne pas savoir peindre. En ce cas, qu'elle se contente de faire le cadre à l'aide de broderies ou de peintures par exemple. Et si elle ne se croit pas capable de faire le cadre, qu'elle le drapage simplement avec une étoffe. Je le répète : elle a mille moyens de montrer qu'elle aime son intérieur.

Et, en donnant cette preuve qu'elle aime son intérieur, ses hôtes lui rendent de la gratitude, la gratitude de ceux qui savent apprécier la véritable hospitalité.

Théodore Gautier.



LES TRAVAUX ARTISTIQUES DE LA FEMME. — Le portrait du duc de Chartres, par M^{lle} la duchesse de Chartres.

UN HÉROS INCONNU

— Voyons, pilote, est-ce qu'il ne vous en reste pas encore une dans votre sac, et me laisserez-vous regagner la capitale sans m'avoir raconté quelque'un de ces exploits que vous comptez par douzaines ? Vous ne voudrez pas me faire cet affront-là ?

Et, posant ma main sur son épaule, je me mis à fredonner, en la parodiant, une strophe de Victor Hugo :

Si vous n'avez rien à me dire,
Vous ne me verrez plus ici.

Nous étions, en ce moment, tout au bout de la jetée de Saint-Vaast, assis côte à côte sur le parapet et, sous nos yeux, la mer étalait aux rayons d'un soleil d'août qui commençait à descendre vers les coteaux.

Je ne sais pas d'heure plus poétique, par belle saison, dans ces parages de la Manche. Sous nos regards, à cinq cents mètres, la petite ville maritime s'étalait, avec ses toits d'ardoise, comme courbée au pied des collines riveraines dont la ligne, très longue, s'étendait depuis la Pernelle jusqu'à Quinéville, leurs pentes couvertes de bois épais, mais défrichées çà et là, et où se tenaient encore debout, en demoiselles, des blés depuis quelque temps coupés et conservés ainsi à cause des jours humides.

De place en place, les routes et les chemins s'allongeaient, semblables à de longues lignes blanches et grimpantes, montant droit à travers les futaies épaisses jusqu'à l'horizon et si visibles, dans cette atmosphère limpide, qu'on distinguait de si loin les taches noires et mobiles des voitures et des chariots.

Là, au bord de la mer, on entend toutes sortes de bruits, surtout quand vient le crépuscule, et qui s'accroissent d'une façon étrange, soit qu'ils viennent du large, soit qu'ils viennent de la terre. Ce sont, avec une netteté extraordinaire, les clapotis de la marée montante sur le granit de la jetée ou dans les crevasses et les interstices des rochers, même contre l'étrave et le long des flancs des bateaux de pêche qui naviguent très loin ; de même que les beuglements du bétail dans les herbages éloignés et les cahots des voitures de ferme accompagnés par le chant vespéral des moissonneurs ! De temps en temps des vols de mauves, de goélands, et de courlis passent sur la mer, les ailes dorées par les chauds rayons du couchant, tandis que des bandes de corbeaux, venant de partout même des bords de l'eau, gagnent, sans un croassement, les



bois voisins où ils ont élu leur domicile nocturne.

Ajoutez à cela le son des cloches qui tintent un peu de tous les côtés, quand vient l'heure de l'Angelus, et qui engagent, entre elles, un des plus charmants dialogues qu'il soit possible d'entendre. Et puis, que de souvenirs historiques, rien que dans les limites de cet étroit horizon ! Là haut, sur les collines, le roi Jacques II, soutenu par la flotte de Louis XIV, commandée par Hilarion de Cotentin, comte de Tourville, contemplait la terrible et décisive bataille de la Hougue où l'amiral français luttait contre des forces doubles des siennes, et si convaincu d'avance du sort qui l'attendait, qu'il avait fait passer à terre toutes les richesses de ses magnifiques vaisseaux. Il y a des défaites glorieuses, celle-ci est du nombre, et le rude et grand normand qui combattit par ordre, put croire un instant à la victoire.

Jadis, il y a une quarantaine d'années, lorsque les eaux se retiraient au loin, dans les grandes marées d'équinoxe, les coques des vaisseaux échoués sous Tatikou se montraient, avec des sables amoncelés tout autour. Aujourd'hui, elles ont complètement disparu, et il n'y a plus de trace matérielle de la défaite, sinon à l'ouvert de la baie de Morsalines, entre le fort de la Hougue — construit par l'illustre Vauban, trop tard, hélas ! — et la plage d'Aumeville-Lestre, une longue masse noire qui émerge et reste parfois à sec, débris informes d'un des vaisseaux échoués, et dont on ignore même le nom. Les riverains disent tout simplement : la frégate, et quand ils peuvent l'atteindre à pied

sec, ils en emportent des morceaux mangés par toutes les bêtes rongeantes de la mer, et qui, dans la nuit, brillent avec des lueurs phosphorescentes étonnantes.

Ce que l'on a recueilli là de vieux canons enveloppés d'une énorme épaisseur de scories, de boulets même, est incalculable. Quant aux objets précieux, la prévoyance de l'amiral, je viens de le dire, les avait mis à l'abri. En marin consommé, ou plutôt en tacticien impeccable, Tourville se savait battu d'avance, et il avait pris ses précautions.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en présence de ces paysages pleins de charme, où la mer complète si bien les sites terrestres, la mélancolie patriotique s'impose, et que deux siècles, ou quasiment, s'effacent pour nous montrer, comme d'hier, le désastre irréparable et si glorieux.

Je ne pus m'empêcher d'en faire la réflexion, à haute voix, et même d'une façon quelque peu ampoulée. Mais ceux-là m'excuseront, qui comprennent la poésie des choses et l'implacable obsession des tristes et lugubres souvenirs nationaux.

— Ah! pilote, m'écriai-je, nous avons été bien malheureux! Mais jamais plus nous ne reverrons rien de pareil, la complicité implacable des hommes et des éléments, l'horrible connivence du ciel et de la terre, la défaite sans merci et la France mutilée, pressurée, comme après Poitiers, mise en coupe réglée, et démembrée surtout, par la loi du plus fort. Non, pilote, nous ne reverrons pas cela, ou bien c'est qu'il n'y aurait plus de justice au monde.

— Je vous comprends, dit-il, ou à peu près. Poitiers, je ne sais pas trop ce que ça veut dire, nos maîtres d'école d'autrefois ne nous enseignaient guère l'histoire. Mais on n'a pas besoin d'être ferré là-dessus pour être bon français, et pour savoir ce que les anciens de par ici ont souffert autrefois. Pour nous, voyez-vous, Monsieur, nous ne voyons pas beaucoup plus loin que les pontons, mais ça nous suffit. Il n'y a pas encore bien des années que des grands-pères racontaient, en fumant leur pipe, au couchant du soleil, toutes leurs misères de Chatham et de Sherness, lorsque, claquemurés dans les entreponts d'un vieux navire humide, ils crevaient comme des mouches et, au risque d'une balle dans la tête, tentaient des évasions prodigieuses. Mais ça, c'est à peu près oublié; tant de choses, et cent fois pires, sont survenues depuis, et si foudroyantes!

Le pilote fit une pose de quelques instants et poursuivit :

— Savez-vous une chose, Monsieur, une chose extraordinaire? Eh bien, la haine ici, s'est déplacée, et il n'est presque plus question de vengeance séculaire. Ce n'est plus par là que l'on regarde, maintenant, c'est par ici, du côté de

l'Est, par où est venue la trömbe de toutes les lâchetés humaines. Dix contre un, cinq si vous voulez, ça ne se verra plus; et quand on sera face à face, à nombre égal, il y aura du changement, je pense, et de la déception pour des gens qui n'y sont pas habitués. Tenez, vous me demandez une histoire, eh bien je vais vous en conter une où je ne suis pour rien, et que savent tous ceux de la région. Seulement, si vous le permettez, je vous la dirai en marchant, car l'heure est venue de la soupe, ou à peu près, et je commence à avoir l'estomac dans les talons.

— Pilote, lui dis-je, il y a une chose bien plus simple à faire, dinons ensemble à l'hôtel de Normandie, chez l'ami Bisson; un fin cuisinier, comme vous savez, et dont la cave est justement renommée dans toute la contrée. Aussitôt la serviette pliée et le café pris, je vous accompagne sur la route de Réville, et, tout en fumant une pipe, vous me direz l'histoire. Ça vous va-t-il?

— Tout de même, fit-il; Suzon grognera bien un peu; mais j'y suis fait, et puis, ça me paraîtrait drôle si je n'essuyais pas, de temps en temps, quelques bordées.

Et, avec son rire muet, il ajouta :

— Mais je crois bien que ça lui paraîtrait encore plus drôle de ne pas me les envoyer. Suzon, a le caractère belliqueux, voyez-vous, Monsieur, et c'est pour cela, m'est avis, que tous nos garçons servent dans la marine militaire. En route donc, et tant pis pour Bisson, car je me sens de taille à faire une fameuse brèche à sa cuisine!

Comme nous débouchions dans la grande rue de Saint-Vaast, le premier coup du diner sonnait à l'hôtel et, sur le seuil, en pantalon blanc et en veste blanche, Bisson se tenait, les bras croisés, droit comme un peuplier, en homme satisfait de sa besogne, et ayant conscience d'avoir confectionné un diner de choix. Du plus loin qu'il nous aperçut, il s'avança jusque dans le milieu de la rue, les bras toujours croisés sur sa belle veste blanche, et les jambes écartées, en homme qui ne paraissait point satisfait du retard de ses pensionnaires. Mais, avant de subir son avalanche accoutumée de protestation :

— Allons, lui dis-je, je suppose qu'il y a de la place pour deux, à la table d'hôte!

— Pour deux et pour dix aussi, Monsieur; mais il est temps de s'y mettre, et vous n'aurez pas à vous plaindre s'il y a quelque chose de brûlé.

— Pas de bêtises, mon camarade, repris-je, et servez chaud; si chaud que ça soit, nous nous rafraichirons avec un ou deux verres de ce que vous savez. Il n'y a rien de tel qu'un cataplasme de Bordeaux pour cautériser les brûlures de la langue et du palais. Entrons!

Nous nous y mimes, et ça ne fut pas long. Le diner expédié nous primes le café dehors, très vite, Basbris étant pressé, à cause de l'appréhension

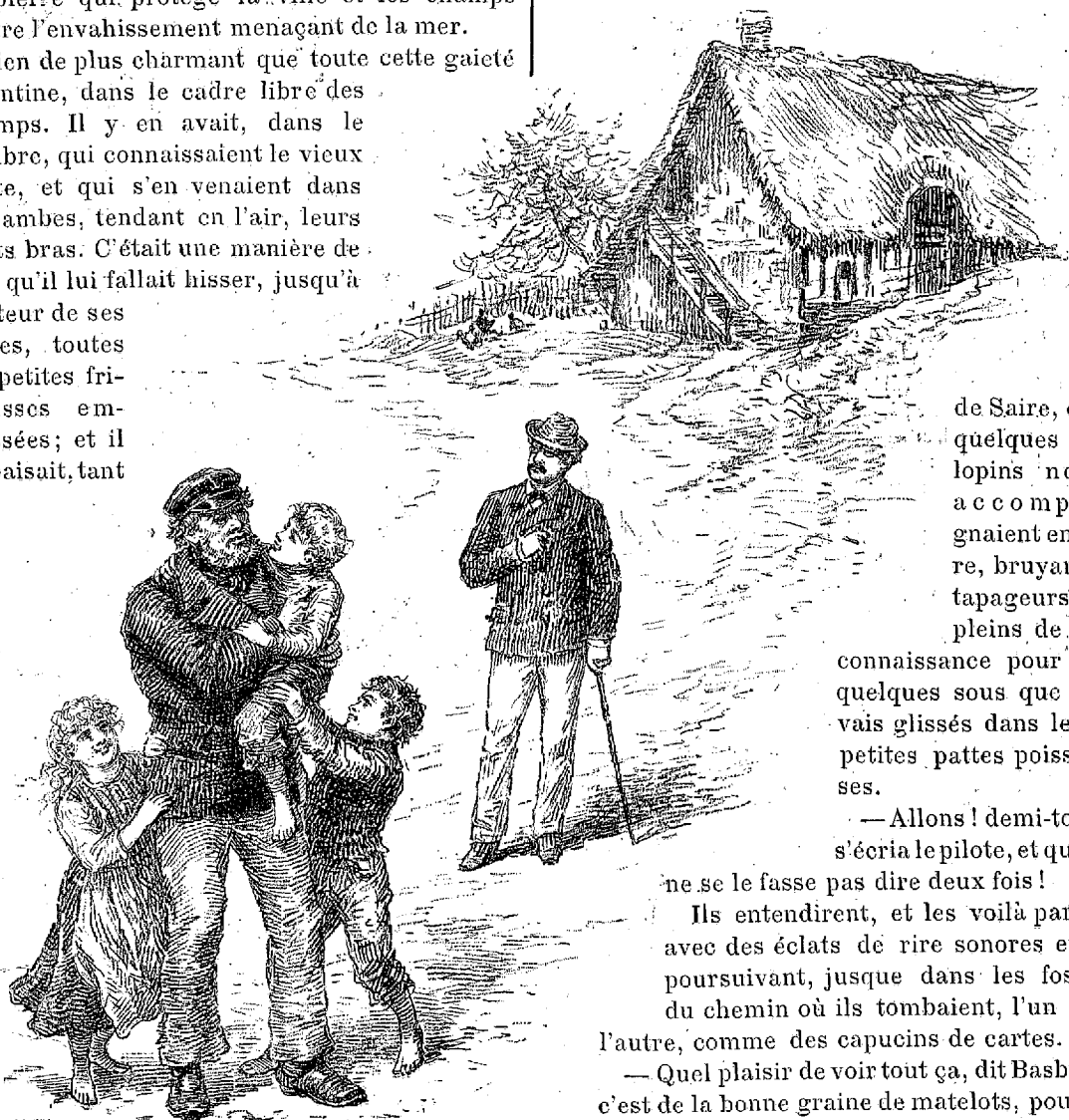
sion qu'il avait des reproches de Suzon. J'allumai un cigare, lui une pipe, et nous voilà partis, sur le chemin de Réville, aux douces lueurs du crépuscule. Sur le seuil des dernières maisons, des bandes d'enfants, garçons et filles, aux cheveux embroussaillés, mangeaient la soupe, dans des écuelles de terre, et d'autres galopèrent, pieds nus, sur le chemin même, ou sur le travail de pierre qui protège la ville et les champs contre l'envahissement menaçant de la mer.

Rien de plus charmant que toute cette gaieté enfantine, dans le cadre libre des champs. Il y en avait, dans le nombre, qui connaissaient le vieux pilote, et qui s'en venaient dans ses jambes, tendant en l'air, leurs petits bras. C'était une manière de dire qu'il lui fallait hisser, jusqu'à hauteur de ses lèvres, toutes ces petites frimousses empressées; et il les baisait, tant

toire de se donner de l'importance, et très digne, il disait :

— Est-ce que toute cette marmaille connaît le chemin de l'école? Vous savez qu'au jour d'aujourd'hui, sans lecture et sans écriture, bernique! pas de galons sur les manches, quand les mômes serviront dans la marine!

Nous arrivions presque à la hauteur du pont



Il lui fallut hisser, jusqu'à hauteur de ses lèvres, toutes ces petites frimousses...

qu'il pouvait, tandis que les parents, debout, sur le chemin, lui disaient, à l'envi :

— Eh bien! pilote Basbris, ça va-t-il comme vous voulez? Et M^{me} Basbris est-elle toujours alerte et vive? On ne vous voit plus souvent par ici, vous nous délaissez.

Tout en tirant, de sa pipe, d'énormes bouffées, il s'en délectait. De se savoir si avant dans l'estime de ces riverains, ça lui faisait un plaisir indicible et, intérieurement, il en jubilait, heureux de toutes ces démonstrations qui le charmaient. Mais il ne détestait point faire le savant, his-

de Saire, que quelques galopins nous accompagnaient encore, bruyants, tapageurs, et pleins de re-

connaissance pour les quelques sous que j'avais glissés dans leurs petites pattes poissonnes.

— Allons! demi-tour, s'écria le pilote, et qu'on ne se le fasse pas dire deux fois!

Ils entendirent, et les voilà partis, avec des éclats de rire sonores et se poursuivant, jusque dans les fossés du chemin où ils tombaient, l'un sur l'autre, comme des capucins de cartes.

— Quel plaisir de voir tout ça, dit Basbris; c'est de la bonne graine de matelots, pour la France, et, dans cinquante ans d'ici, c'est eux qui raconteront des histoires.

— Et puisque vous en voulez une, Monsieur, dit-il aussitôt, regardez-moi cette mesure au toit défoncé, à la porte disparue, et qui ne peut plus servir qu'à quelque vagabond, s'il en est dans nos contrées. Eh bien! elle est légendaire dans le pays. Demandez à n'importe qui, depuis Réville jusqu'à La Hougue, et même jusqu'à Quettehou, et chacun vous dira : Ça c'est la mesure du vieux Jorre, un ancien des grandes guerres de la Révolution, et dont la mémoire est vénérée, à l'égal d'un amiral ou d'un maréchal de France. Il est mort quasi centenaire, il y a déjà nombre d'années, et tout ce que je puis vous dire, c'est que c'était un brave. Quand j'épousai Suzon, il était encore de ce monde, et

ma foi ! je crois que sa présence à la noce nous a porté bonheur.

(A suivre.)

CHARLES CANIVET.

LA PRESTIDIGITATION DÉVOILÉE

LE CITRON OBÉISSANT

Vous présentez un citron, que vous traversez de part en part par un ruban. Appuyez le pied sur une des extrémités de ce ruban et tenez l'autre extrémité avec la main gauche.

De la main droite, vous maintenez le citron à la partie supérieure du ruban. Vous annoncez alors que, par suite du pouvoir que vous possédez, vous êtes arrivé à faire obéir le citron à votre commandement et que vous allez le démontrer.

Vous commencez par poser au citron cette question :

— Comment ferez-vous pour dire oui ?

Le citron descend et s'arrête au milieu du ruban.

Vous reprenez le citron et le maintenez de nouveau à l'extrémité supérieure ; vous l'abandonnez de la main droite ; le citron reste suspendu en haut.

Nouvelle question :

— Comment ferez-vous pour dire non ?

Le citron glisse vivement sur le ruban et tombe à votre pied.

Vous adressant aux personnes qui vous entourent, vous demandez à l'une d'elles un chiffre peu élevé, par exemple inférieur à cinq ; vous demandez à une autre personne un second chiffre.

Supposons que l'on réponde 2 d'un côté et 5 de l'autre :

— C'est bien, dites-vous, je vais ordonner au citron de faire l'addition de ces deux chiffres.

Vous reprenez le citron et le remenez à l'extrémité supérieure. Puis vous dites :

— 2 d'une part et 5 de l'autre, donnez-moi le total ?

Le citron descend en sept fois, c'est-à-dire qu'il s'arrête 6 fois dans sa course.

Vous posez alors le citron et le ruban sur une table ou une chaise. Ceci fait, vous prenez un jeu de cartes et priez une personne d'en choisir une.

Supposons qu'on ait tiré le huit de carreau. Reprenant le citron, vous lui posez ces questions :

— Est-ce un pique ?

Le citron tombe.

Vous remontez le citron.

— Est-ce un carreau ?

Le citron descend et s'arrête à moitié chemin. (Il est convenu en effet, comme je l'ai dit plus haut, que ceci signifie oui).

— Ah ! c'est un carreau ?

Vous remontez le citron :

— Dans les carreaux, nous avons des figures et des basses cartes... Est-ce une figure ?

Nouvelle chute du citron. Vous le remontez de nouveau

— Alors c'est une basse carte ?

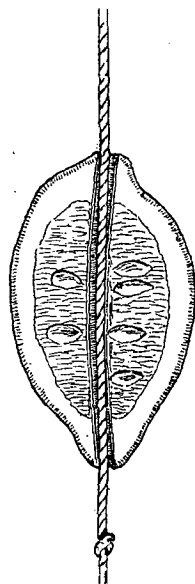


FIG. 1. — LE CITRON OBÉISSANT — FIG. 2.

Le citron descend et s'arrête au milieu du ruban. Remontez-le encore.

— Indiquez-moi le nombre de points portés sur cette carte ?

Le citron descend 8 fois, c'est-à-dire s'arrête 7 fois en route.

Demandez si c'est juste ?

— C'est bien, c'est tout ce que je voulais savoir.

Vous prenez le citron de la main gauche, le ruban de la main droite par le côté sur lequel le pied était appuyé, et enroulant vivement ce ruban autour de la main, vous l'arrachez du citron et le posez, le moins en vue possible, des personnes qui assistent à l'expérience.

Vous prenez enfin un couteau, coupez le citron en deux et le montrez pour prouver qu'il n'est pas préparé.

EXPLICATION ET PRÉPARATION DU TOUR

Vous vous procurez un petit tube cintré de cuivre léger ou de fer blanc, ayant une ouverture juste assez large pour laisser passer le ruban (ou le cordon, si on le préfère). En préparant l'expérience, vous introduisez secrètement ce tube dans le citron, de façon que ni l'une ni l'autre des extrémités du tube ne dépasse le citron (fig. 1) Vous avez soin, en outre, de peindre ce tube d'une couleur pareille au ruban que vous employez.

Quant au ruban, il aura 1^m 20 de longueur ; il sera terminé d'un côté par un nœud assez fort que l'on tiendra en haut ; l'autre partie du ruban sera attachée à un fil de fer, de deux fois la longueur du citron et assez souple pour qu'il puisse jouer le rôle d'une longue aiguille qui, elle, n'aurait pas la souplesse nécessaire.

Ceci fait, vous présentez aux spectateurs le citron, sans toutefois le laisser visiter. Vous saisissez ensuite l'extrémité inférieure du ruban et l'introduisez, à l'aide du fil de fer, dans l'intérieur du tube qui est au milieu du citron. Vous avez ainsi traversé le citron de part en part.

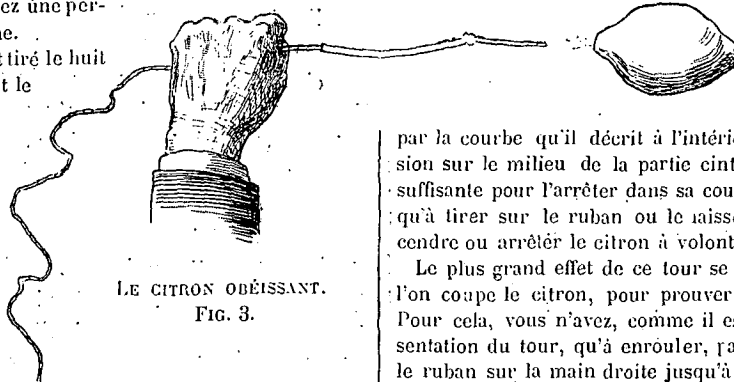
Détachant alors le fil de fer, vous appuyez le pied sur l'extrémité du ruban où ce fer était attaché et de la main gauche, vous saisissez le nœud qui est à la partie du ruban. Il va

de soi que, dans ces conditions, chaque fois que le citron se trouvera en haut, le ruban étant tendu, exercera

par la courbe qu'il décrit à l'intérieur du citron, une pression sur le milieu de la partie cintrée. Cette pression sera suffisante pour l'arrêter dans sa course. Vous n'aurez donc qu'à tirer sur le ruban ou le laisser lâche pour faire descendre ou arrêter le citron à volonté.

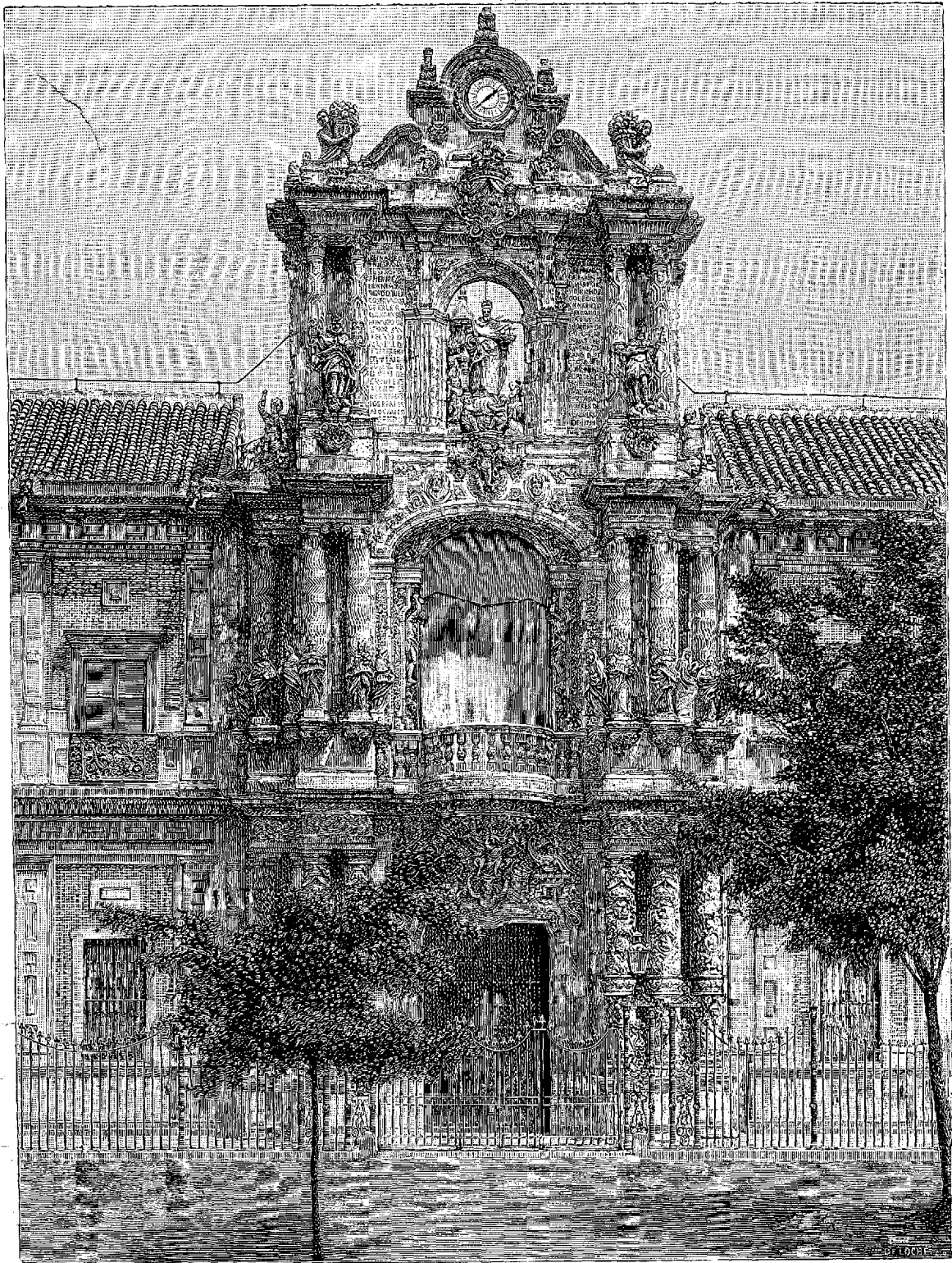
Le plus grand effet de ce tour se produit au moment où l'on coupe le citron, pour prouver qu'il n'est pas préparé. Pour cela, vous n'avez, comme il est expliqué dans la présentation du tour, qu'à enrouler, par l'extrémité inférieure, le ruban sur la main droite jusqu'à ce que celle-ci arrive à toucher le citron. Tirez brusquement (fig. 3). Le nœud qui se trouve à la pointe supérieure, étant plus gros que le tube, entraînera celui-ci. Le citron se trouvant libre de tout appareil, pourra être coupé par le milieu et sans crainte que l'on voie le trou, puisque la coupure suit une ligne droite, tandis que le tube suivait une ligne courbe.

DICKSONN.



LE CITRON OBÉISSANT.
FIG. 3.

LE PALAIS DE SAN-TELMO A SÉVILLE



LE PALAIS DE SAN-TELMO A SÉVILLE. — Gravure de Deloche.

Le Palais de San-Telmo, dont notre gravure représente la porte d'entrée principale, et qui est l'une des merveilles architecturales de Séville, est, depuis de longues années, la résidence ordinaire de la famille de Montpensier. C'est en 1848 que le duc de Montpensier, fils de Louis-

Philippe, s'y installa, après avoir épousé la princesse qui fut plus tard la reine Isabelle. Leur fils don Antoine de Montpensier y habite encore à l'heure actuelle. On sait que le petit-fils de Louis-Philippe, le comte de Paris, a épousé sa cousine germaine, la sœur de don Antoine.

15 JANVIER 1893.

2

La fondation du Palais de San-Telmo remonte à la fin du 17^e siècle. C'est en 1681, en effet, que Charles II décida de faire construire ce bel édifice qui fut destiné d'abord à devenir une école publique où tous les orphelins et les vagabonds recevraient l'instruction nécessaire pour entrer au service de la marine espagnole, du pilotage ou de l'artillerie de la flotte.

Le Palais de San-Telmo est un vaste édifice rectangulaire, flanqué aux quatre angles de tourelles surmontées de paratonnerres. La porte que reproduit notre gravure est tout entière construite en marbre blanc. Elle a, comme on voit, deux étages, en y comprenant le portique supérieur qui encouronne si heureusement la riche et noble architecture. Mais le reste de l'édifice n'a qu'un seul étage. Au rez-de-chaussée court une grille en fer forgé, dont les lames sont terminées en fleur de lys. La porte est encadrée par un double système de colonnes surchargées de décorations. Deux de ces colonnes se présentent de chaque côté au premier plan. Les autres sont en retrait. Au-dessus de la porte d'entrée un gracieux motif décoratif soutient un balcon demi-circulaire. Une superbe balustrade de marbre entoure ce balcon. La fenêtre du premier étage est flanquée de deux cariatides qui soutiennent la voûte. De chaque côté de cette même fenêtre, sur le socle d'autant de colonnes, se trouvent douze statues qui symbolisent les arts et les sciences. Elles dépliant toutes de longs rouleaux sur lesquels leurs attributions sont gravées.

Le portique supérieur se termine par une horloge centrale, entourée de deux motifs qui représentent chacun une corne d'abondance soutenue par un ange. Au-dessous de l'horloge se trouvent les armes d'Espagne. Au-dessous encore se trouve la statue d'un saint qui porte une petite frégate dans la main gauche et qui se tient debout sur le sphère terrestre.

Il convient d'ajouter que derrière le Palais de San-Telmo s'étendent de magnifiques jardins plantés en grande partie d'orangers.

A. P.

L'AÉROSTATION MILITAIRE AUX ARMÉES

Ce fut en 1793, dix ans après la belle invention des frères Montgolfier, qu'un décret du Comité de Salut public organisa l'aérostation militaire.

Le premier matériel fut modeste.

Il se composait, en tout, d'un vieux ballon, trouvé dans le jardin d'un émigré, et de quelques tonneaux en mauvais état destinés à la production de l'hydrogène. Heureusement, l'organisateur placé par le Gouvernement à la tête du nouveau service, était, non seulement un homme de science, mais surtout un homme d'action. Grâce à l'énergie de Coutelle, le vieil aérostat

réactionnaire fut remis rapidement en état; une compagnie d'aérostiers fut créée; une école fut organisée à Meudon, où le gonflement, la manœuvre et la direction du ballon, au point de vue militaire, furent étudiés pratiquement et scientifiquement.

Coutelle, qui s'était adjoint un autre savant, Conté, octroya bientôt à son vieil aérostat une retraite qu'il avait bien gagnée, puis il en construisit plusieurs autres qui étaient supérieurs à leur aîné au point de vue de la forme, de la solidité et de la facilité de manœuvre. Dès le commencement de 1794, Coutelle était en état d'envoyer un de ses ballons à l'armée, et en mai de cette même année, il parvint à entrer dans Maubeuge, assiégée par les Austro-Hollandais, avec l'aérostat l'*Entreprenant*, le premier engin de ce genre qui ait été employé à la guerre.

L'*Entreprenant*, qui avait neuf mètres de diamètre, fit sa première ascension le 2 juin; il avait emporté dans sa nacelle deux officiers chargés de relever les diverses positions des assiégeants, et le rapport que ces officiers fournirent au général Beaulieu qui commandait la place, et au représentant du peuple Guyton de Morveau « fut tellement clair et circonstancié, qu'il paraissait impossible désormais à l'ennemi de faire un mouvement qui ne fut pas aussitôt connu de la place ».

Coutelle demeura quelque temps dans Maubeuge, puis, sur les instances du général Jourdan, transporta son aérostat devant Charleroi, qu'assiégeait alors l'armée de Sambre-et-Meuse. Les difficultés qu'eut à vaincre la compagnie d'aérostiers pour sortir d'une place assiégée et étroitement bloquée par l'ennemi, les fatigues qu'elle eut à supporter pour franchir à travers champs les quinze lieues qui la séparaient du corps de Jourdan, remorquant à bras l'énorme machine aérienne, nous ont été transmises par un témoin oculaire, le baron Selle de Beauchamp, qui servait en qualité de volontaire dans la troupe de Coutelle. Ces hommes énergiques surent venir quand même à bout de leur entreprise. Le jour même de son arrivée devant Maubeuge, l'*Entreprenant* portant dans sa nacelle Jourdan et son chef d'état-major, le général Morlot, faisait sa première ascension, et l'ennemi capitulait le lendemain « désespérant, dit-il, de cacher sa mauvaise situation à un assiégeant qui possédait un pareil moyen d'observation ».

L'aérostat de Coutelle rendit de nouveaux services à la bataille de Fleurus, et il en eût rendu d'autres, sans doute, si l'ouragan qu'il eut à subir le 6 juillet à Corroy-le-Château, ne l'avait mis en pièces. Forcé fut donc au commandant de la compagnie des aérostiers de quitter l'armée et de se rendre à Paris pour y faire construire un nouvel appareil.

Pendant ce temps la compagnie d'aérostiers

s'établissait à Borcette, petit village voisin d'Aix-la-Chapelle, et c'est là que vint la rejoindre son chef, après avoir obtenu cependant la création d'une deuxième compagnie d'aéroliers et l'établissement à Meudon d'une *école nationale d'aérostation* où les élèves reçoivent des notions non seulement de discipline militaire, de construction et d'aérostation en ballon, mais aussi des leçons de physique générale, de chimie, de géographie et des différents arts mécaniques nécessaires à l'aérostation.

En mars 1795, la deuxième compagnie fut mobilisée et envoyée au siège de Mayence que le général Lefebvre assiégeait depuis onze mois ; elle se rendit de là à l'armée de Pichegru puis à celle de Moreau. A Donavent, Selle de Beauchamp, raconte que, logé avec son aérostat dans un couvent de Bernardins, il dut céder aux instances du prieur qui désirait voir à l'œuvre cette machine diabolique. Beauchamp pensa qu'en vidant le ballon de tout son lest ordinaire, on pourrait déférer au désir du bon père qui pesait plus de deux cents livres et qui devait suffire amplement à établir la stabilité de la nacelle. Mais Beauchamp avait mal fait son calcul : l'aérostat fut impuissant à lutter contre le ventre du brave religieux : il ne put dépasser soixante toises et l'on dut immédiatement regagner la terre.

(A suivre).

COMMANDANT D'EQUILLY.

UN HÉROS INCONNU

(NOUVELLE)

Suite. — Voyez page 13.

A ce moment, nous avions franchi le pont de Saire où jadis le moine s'en donnait, avec les riverains attardés, et nous nous engageons sur le chemin sablonneux tracé le long de la baie. Même, la maison du pilote apparaissait dans la clarté d'un beau soir estival où les moindres accidents de la côte faisaient, sur le ciel clair, des festons noirs au milieu desquels les feux brillaient. Mais il avait le temps de dire bien des choses, avant d'y arriver, et il commença.

« Figurez-vous, Monsieur, que ce vieux Jorre fut jeune, comme nous l'avons été, vous et moi, et qu'il avait servi, en qualité de matelot gabier jusque dans les mers de l'Inde, sous les ordres du bailli de Suffren, encore un qui s'y connaissait, et qui donnait de la tablature aux Anglais. C'est vous dire qu'à la Révolution il n'était pas tout à fait novice, toujours est-il qu'à la bataille du Prairial, il était à bord du *Vengeur*. Je n'ai pas besoin de vous parler de cela, c'est connu, n'est-ce pas ? Nombre des hommes de l'équipage coulèrent, d'autres furent recueillis par les Anglais. Jorre en était, et c'est comme cela qu'il connut les pontons. Des anciens que j'ai fréquentés dans ma jeunesse m'ont raconté son évasion.

C'est une chose extraordinaire, mais comme on en accomplit dans les heures de désespoir. Mourir ne valait-il pas mieux que de vivre dans ces prisons flottantes où la barbarie anglaise accumulait tous les martyres ? Elle se vengeait sur les marins réguliers, des humiliations et des pertes que leur infligeaient nos corsaires. Il est toujours fâcheux pour un peuple, d'avoir ça dans son histoire : ça ne s'efface jamais !

« Alors, Jorre était revenu, et, dans la mesure que je viens de vous montrer, vivait du produit de sa pêche, quoique perclus de douleurs à la saison mauvaise. Mais les hommes de sa trempe ne se plaignent jamais ! Je ne vous dirai pas, Monsieur, que ce fût un homme d'intelligence, comme vous l'entendez, mais il avait souffert pour la France, et durement, et rien que cela en avait fait un excellent Français. Il s'était dit, dans son bon sens, que l'Anglais ne lui en voulait pas personnellement, et que s'il l'avait encaqué avec tant d'autres, comme autant de harengs, dans l'intérieur d'un ponton où les plus robustes avaient peine à attraper assez d'air pour faire manœuvrer leurs poumons, c'était pour les envoyer tous *ad patres*, de façon à priver la France d'un tas de bons serviteurs, solides, aptes au métier, et de la mettre dans l'impossibilité de recruter ses équipages.

« Vous le savez, Monsieur, c'est ce qui arriva ; et quand, plus tard, à Aboukir comme à Trafalgar, Nelson détruisit nos flottes, la besogne n'était pas très difficile, car à bord de nos vaisseaux, les trois quarts des équipages, recrutés à la hâte, avaient le mal de mer. Il y a des victoires décisives, et celles-ci furent du nombre, mais relativement faciles. Pas de chefs, pas de matelots, c'était trop peu, vous en conviendrez ! Mais restons-en à notre récit, c'est-à-dire au moment où Jorre, évadé des pontons anglais, après avoir traversé la Manche on ne sait comme, rentra dans sa mesure du pont de Saire.

« C'était, au dire de ceux qui l'ont connu, un homme taciturne, mais laborieux et qui, dans une barque à demi-pontée qu'il possédait, faisait la pêche, très au large, en compagnie de quelques anciens, malgré la croisière anglaise qui, depuis Barfleur jusqu'au Havre, canonait toute la contrée riveraine et bloquait les navires de commerce dans les ports.

« Il arrivait même que, par les temps durs d'hiver, il s'en allait tout seul, restant dehors des nuits entières et rentrant avec la marée de jour, dans l'estuaire de la Saire, sous Réville, où il laissait sa barque au sec, pour regagner sa mesure.

« Or, un jour, ou plutôt une nuit, voici ce qui se passa. Tous les feux de la côte étant éteints, par ordre, Jorre naviguait à une vingtaine de milles au large de Saint-Vaast-la-Hougue, par un temps de chien, un vent de nord-ouest fait pour jeter tous les navires à la côte. Ça le connaissait ;

mais les voisins n'y entendaient rien, et ils se demandaient ce qu'il pouvait bien faire au large, par ces nuits terribles qu'il choisissait de préférence.

« Or, voilà qu'une nuit, noire comme on n'imaginerait pas, pleine des tumultes combinés du vent et de la mer désestée, Jorre aperçut, courant sur lui, un gros navire avec ses feux. Qu'est-ce que cela pouvait bien être ! Autant que possible

il se gara et quand le vaisseau passa tout près de lui, dans un tourbillon d'écume :

— Ohé ! s'écria-t-il, ohé ! Si vous marchez de ce train-là, avant dix minutes il ne restera plus deux planches de votre navire.

« Je ne sais pas si l'on distingua nettement ses paroles ; mais on l'avait entendu et le navire, après un certain parcours, stoppa. On poussait même, du bord, des clameurs puissantes et gut-



Et deux pistolets furent braqués sur ses tempes...

turales, histoire de se faire entendre, et bientôt Jorre se trouva à portée. Le navire ayant allumé des torches, il reconnut une corvette, dont les sabords étaient fermés, à cause de la grosse mer, et, d'une voix lamentable, il cria :

— Mais vous ne savez donc pas que vous courez tout droit sur le ras de Galteville et que c'en est fait de vous, le temps de compter jusqu'à cent.

« Alors il entendit un ordre brusque donné en langue anglaise, et bientôt vit les torches rassemblées à l'arrière sur le couronnement, en même temps qu'une voix lui criait :

— A bord, à bord, tout de suite ! avec un fort accent britannique.

— Ma foi, dit-il, je ne demande pas mieux,

car je suis moi-même très embarrassé pour le quart d'heure ; mais au moins, jetez-moi une corde !

« On la lui jeta et, en un clin d'œil, il fut hissé sur la dunette, pendant que sa barque se perdait dans la nuit opaque. Et tout aussitôt des hommes l'entourèrent, menaçants, des officiers en capuchonnés qui l'injuriaient dans leur charabia qu'il comprenait. Mais ça lui était bien égal ; et lorsque l'un d'eux, lui mettant brusquement la main sur l'épaule, l'interrogea à brûle-pourpoint :

— Où sommes-nous ?

« Il répondit, avec un grand flegme :

— Vous êtes entre Le Havre et Cherbourg, mais il y a bien des chances pour que vous ne

voyiez ni l'un ni l'autre. Pour le moment; vous êtes à deux doigts de la mort.

— Est-ce que tu peux nous en tirer?

— Ça dépend du prix que vous y mettez; mais faites vite vos conditions, car chaque minute vous rapproche de votre perte.

« Alors l'officier répéta plus durement :

— Où sommes-nous?

« Jorre le Taciturne répondit :

— Vous êtes où vous resterez et moi aussi, c'est du moins bien probable.

— Et que faisais-tu là, en pleine nuit, réponds, par un pareil temps?

— Je faisais comme vous, j'étais en train de me perdre, et ma foi! j'aime mieux mourir en compagnie.

« Ils parlaient ainsi, à deux ou trois, l'un après l'autre, ou tous ensemble, dans un mauvais français, durement haché, avec leur accent guttural qu'ils semblaient tirer de la profondeur de leurs estomacs. Et, tout à coup, sur un signe du chef, Jorre fut saisi et maintenu dans l'impossibilité de faire un mouvement.

— Tu connais la côte?

— Comme vous connaissez nos poches.

— Elle est voisine?

— J'en ai peur.

— Peux-tu nous en tirer?

— Si ça me plaît.

— Eh bien, ça te plaira, Français maudit, ou sinon, ta cervelle de chien va sauter à l'instant.

« Et deux pistolets furent braqués sur ses tempes, la bouche des canons touchant presque le front. Alors, devant le menace, il se mit à trembler de tous ses membres, ou à faire semblant, et, d'une voix dolente, murmura :

— C'est bon, laissez-moi, je ferai ce que je pourrai.

« De force, ils lui mirent la barre en mains, et à travers la lueur fumeuse des torches, allumées à cause de l'obscurité impénétrable, Jorre, apercevait vaguement les silhouettes des matelots qui se rapprochaient pour savoir de quoi il retournait. Mais les deux pistolets restaient toujours braqués sur ses tempes, et l'officier qui commandait, lui dit :

— Au moindre soupçon, tu es un homme mort!

« Il y avait bien là deux cent cinquante hommes, à en juger par le tonnage du navire, et, en lui-même, Jorre pensait :

— Tout de même, si ça se pouvait, ça serait autant de moins!

« Au même moment survint un véritable tourbillon de neige, tout exprès pour rendre la situation plus critique, et le vent qui ronflait dans les haubans et les cordages, faisait, en passant à travers les trous et dans les gorges des poulies, une musique des plus sinistres :

— Pouvons-nous mouiller ici? demanda le commandant à Jorre. Le fond est-il bon et sommes-nous assez loin de la côte?

« Ce n'est pas en aussi bon français qu'il s'exprimait, mais il faisait tout son possible pour être clair; de même que Jorre se plaisait à singer l'innocent, lui qui, par habitude, avait appris l'anglais sur les pontons, assez pour entendre ce qu'on lui voulait dire. Ça lui faisait plaisir de les voir ainsi peiner, pour se faire comprendre, et ce fut avec une bonhomie des mieux jouées qu'il répondit :

— Mouillez si vous voulez, et vous verrez bien si l'ancre mordra. Mais si elle ne mord pas, je ne donnerais pas cher de votre peau ni de la mienne, car ce Nord-Ouest va nous jeter en un rien de temps sur les brisants.

— Oui ou non, veux-tu nous tirer de ce mauvais pas?

« Avec une placidité merveilleuse, Jorre interrogea à son tour :

— Et ma barque, l'avez-vous à la remorque?

— Assurément!

— Et quand je vous aurai tirés de peine, me laisserez-vous tranquillement regagner la terre?

— C'est entendu.

— Eh bien, si vous m'en croyez, c'est de faire un peu de toile, et de gagner, au plus vite, la rade de Saint-Vaast, où vous serez à l'abri jusqu'à la fin du coup de vent.

— Mais, s'il se trouve des corsaires au mouillage?

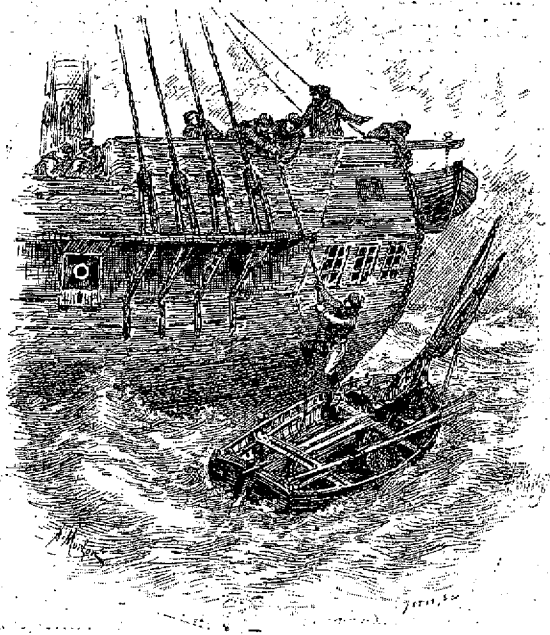
— Je puis vous affirmer qu'il n'y en a pas un seul, pour le moment.

— Alors, commande; mais tu sais, au moindre soupçon, deux balles dans la tête.

« Jorre fit larguer les trois huniers, et grâce à cette voilure, la *Licorne*, c'était le nom de la corvette, se mit à bondir, d'une façon désordonnée, tantôt soulevée à des hauteurs prodigieuses, tantôt précipitée dans l'abîme, avec des craquements sinistres de toute sa membrure.

(A suivre).

CHARLES CANIVET.



LES AMPUTATIONS SPONTANÉES

DANS LE RÈGNE ANIMAL

Par les belles journées d'été, lorsque sur les murs ou sur les rochers ensoleillés, les lézards étalent leurs chatoyantes couleurs, il n'est personne de nous qui, au moins dans son enfance, à cet âge où l'on est sans pitié, n'ait cédé à la tentation de faire la capture d'une de ces charmantes bêtes. Chacun alors a pu remarquer avec quelle facilité se brise l'extrémité postérieure de leur corps; c'est bien souvent grâce à cette particularité que l'animal a pu échapper à notre poursuite, en ne nous laissant dans la main qu'un tronçon plus ou moins infime de lui-même. Il y a là un fait d'observation si fréquent que la comparaison entre la fragilité de la queue des lézards et celle du verre est devenue banale. C'est, à vrai dire, la comparaison qui, au premier abord, s'offre tout naturellement à l'esprit; en réalité pourtant, il n'en est pas de plus inexacte. La queue du lézard qu'on saisit ne se casse pas comme se brise un morceau de verre qu'on tient entre les mains; les choses sont, ainsi qu'on va le voir, bien plus compliquées.

Une première expérience qui peut déjà en donner une idée est celle qui a été réalisée, il y a quelque temps, par un savant physiologiste de Liège, M. Frédéricq. Elle a été faite, non sur le lézard même, mais sur un de ses proches parents, l'orvet, qui, comme le lézard, est d'une fragilité que son nom latin, *Unguis fragilis*, indique suffisamment. Un de ces animaux, mort depuis peu, fut suspendu par la tête, et à sa queue fut attaché un plateau sur lequel pouvaient être mis un certain nombre de poids. Dans ces conditions, on était en droit de s'attendre à ce qu'il suffît d'une faible charge pour qu'on vit la queue se détacher et tomber, entraînée par le plateau; cela était d'autant plus probable que chez l'animal vivant le membre se rompt déjà, aussitôt qu'on le froisse un peu vivement avec la main. Pourtant il n'en fut rien: la rupture ne se produisit que lorsqu'on eut mis un poids correspondant à vingt-cinq fois celui du corps de l'orvet; d'autre part tous les froissements étaient restés sans effet.

Il semble évidemment qu'on doive conclure de cette expérience que c'est l'animal vivant seul qui est fragile, et que sa fragilité disparaît avec la vie; telle est, en effet, la conclusion à laquelle ont amené toutes les autres recherches qui ont été faites à ce sujet.

Mais comment expliquer cette particularité? La pensée qui, ici, vient forcément à l'esprit, c'est que, puisque chez l'animal mort le corps ne se brise plus, pendant la vie, le système nerveux joue un rôle. Quand il s'agit de s'assurer de la valeur de leurs suppositions, les savants n'hésitent jamais, même devant les

opérations les plus barbares. Dans le cas présent, ils enlevèrent à un lézard vivant, toute la masse nerveuse comprise dans la tête, c'est-à-dire le cerveau, le cervelet et la moelle allongée. Pendant quelque temps, la malheureuse bête continua à vivre, mais au point de vue qui nous occupe, elle se comporta désormais comme un lézard mort; ni les froissements répétés, ni les pincements ne produisirent plus la mutilation de l'appendice caudal.

Il faut reconnaître qu'en la circonstance la barbarie de l'expérience fut compensée par le résultat obtenu: il était bien démontré que la supposition était juste et que ces ruptures d'une partie du corps dépendent du système nerveux. Ce qui, si l'on veut, revient à dire qu'il n'y a pas brisure, au sens vrai du mot; c'est l'animal lui-même qui sacrifie et sectionne son membre par une mutilation spontanée.

La question ainsi résolue n'était toutefois pas encore épuisée. Un autre point, tout aussi intéressant à établir: l'animal peut-il, à volonté, produire cette amputation de lui-même? Pour bien comprendre ce nouveau point d'interrogation, quelques explications préliminaires sont nécessaires.

Les mouvements que nous accomplissons et qu'accomplissent tous les animaux sont de deux sortes. Les uns, tels que la marche, le mouvement des bras, etc., sont sous la dépendance de notre volonté; nous les produisons ou les suspendons à notre gré. Les autres, au contraire, ont lieu inconsciemment, et même malgré nous; c'est ainsi, par exemple, que se font en notre corps tous les mouvements des organes nécessaires à la digestion; c'est ainsi encore qu'une lumière trop vive, en frappant soudain nos yeux, nous contraint à baisser les paupières. Le baillement, le rire bien souvent sont des phénomènes de même ordre, comme aussi les contractions qu'on remarque et qu'on peut parfois produire, quelques minutes après la mort, sur le corps des animaux tués brusquement, par décapitation par exemple.

Dans tous ces cas, l'acte est amené par une sensation venue de l'extérieur; c'est une réaction inconsciente, inévitable contre cette sensation. Et à ces sortes de mouvements, où la volonté n'a aucune part, on a donné le nom de mouvements réflexes.

C'est précisément dans cette catégorie qu'il convient de ranger les mutilations spontanées du lézard. On le prouve par l'expérience suivante: à la queue de quelques-uns de ces animaux on colle des bandelettes, et, les maintenant au moyen de ces liens, on les place sur une surface rugueuse, sur les aspérités de laquelle ils puissent prendre appui. On les voit alors faire les plus grands efforts pour rompre leur queue afin de s'enfuir; ils n'y parviennent que si on les froisse ou on les pince vivement.

Une sensation extérieure a donc été nécessaire pour produire une rupture; la volonté seule n'a pas suffi. Il en est de même si on suspend un orvet par la queue sans le froisser; il ne peut s'échapper.

Nous n'avons jusqu'alors cité que les lézards ou les orvets, mais si ce sont les plus connus, ce ne sont pas les seuls animaux qui présentent ces curieux phénomènes d'amputation.

Parmi les insectes, les sauterelles peuvent également sectionner leur dernière paire de pattes, qui leur sert à effectuer les bonds que l'on connaît. Il y a toutefois cette différence, que la patte de la sauterelle, une fois cassée, ne repousse plus, tandis que le lézard, plus privilégié, refait peu à peu la queue qu'il a perdue.

Chez les crustacés, les crabes rompent leurs pattes avec la plus grande facilité; les homards et les écrevisses ne possèdent cette propriété que pour les deux premières pattes, qui portent les grosses pinces.

Mais, chez les uns comme chez les autres, il faut toujours une excitation externe pour que la rupture ait lieu. M. Frédéricq enfonçait, dans un tiroir maintenu humide, des clous auxquels il attachait des crabes; parmi ces animaux, les uns avaient la patte fixée contre le clou, les autres étaient en quelque sorte tenus en laisse au bout de ficelles qui les empêchaient de s'éloigner. Malgré des efforts violents, qu'on provoquait en les excitant à fuir, aucun n'est arrivé à casser sa patte pour s'échapper; pourtant, si on pinçait le membre, il se brisait aussitôt.

Quant à démontrer que non seulement la volonté ne suffit pas, mais même n'intervient nullement dans tous ces faits, c'est encore un procédé barbare qui permet de le faire. Il consiste à sectionner et enlever sur l'animal vivant le point d'où part la volonté, c'est-à-dire le cerveau ou la partie nerveuse qui y correspond; la rupture des pattes ou de la queue continue à se produire normalement. Qu'on enlève au contraire les centres d'où partent les actes réflexes, c'est-à-dire la moelle allongée ou les ganglions sous-œsophagiens, et il n'y a plus d'amputation. C'est ce que nous avons observé tout à l'heure chez le lézard, où avaient été enlevés, non seulement le cerveau, mais encore la moelle allongée.

Après les lézards, les crabes, les écrevisses et les sauterelles, nous pourrions encore citer un certain nombre d'autres représentants du règne animal, chez lesquels se produisent des phénomènes analogues. Telles, par exemple, l'étoile de mer, qui peut sectionner ses rayons, l'holoturie qui rejette dehors son tube digestif, etc. Mais les quelques exemples que nous venons de donner suffisent pour bien montrer — ce qui était notre but — qu'il ne peut être, à proprement parler, question de fragilité dans les cassures en question. Ce n'est pas la rupture brutale du

verre ou du fragment de bois qu'on brise entre les doigts; on se trouve ici en présence d'un phénomène physiologique. La queue du lézard n'est pas plus fragile que le membre malade que, dans l'espèce humaine, le chirurgien sectionne; dans un cas comme dans l'autre c'est une amputation. Lézards, sauterelles, crabes, etc., présentent seulement cette particularité qu'ils opèrent sur eux-mêmes et sont leurs propres chirurgiens, sans le savoir et malgré eux.

HENRY DAUNAY.

Pensée

Il est des jeunes gens que je connais intimement et qui, je crois bien, comptent parmi les meilleurs de leur génération. J'admire une sorte d'incapacité où ils se trouvent de comprendre les formules d'autrefois. Des discours, qui eussent été jadis éloquents et qui même le sont encore pour les contemporains des orateurs, ne leur disent rien. Ils ne croient sur parole aucune parole et sur les grandes questions, ils se réservent : ce sont des individualités, et je les en félicite pour ma part. Dans les périodes de reconstruction morale, l'accord ne se fait que par des adhésions d'intelligences et de volontés individuelles et personnelles qui, à la fin, se sont rencontrées. ERNEST LAVISSE.

LE CARDINAL LAVIGERIE ET LA CATHÉDRALE DE CARTHAGE

Le 25 novembre de l'an passé est mort à Alger le cardinal Lavigerie, Primat d'Afrique, à l'âge de 67 ans. De celui-là on peut dire que la simple mention de son nom et d'une date sur la pierre de son tombeau suffirait pour donner aux générations futures l'exacte mesure de sa grandeur disparue, n'était l'œuvre immense dont il a laissé les témoignages derrière lui.

C'est en 1867 que le cardinal Lavigerie, dès ce moment évêque d'Alger, conçut le projet de prendre corps à corps la question algérienne dans sa complexité sociale, politique et religieuse, ce qui était à la fois faire preuve d'une grande hardiesse et d'une grande intelligence des individus et des choses. Tout ce qu'a fait le cardinal en cette période de vingt-cinq ans peut se résumer fort simplement : il a opposé l'idée religieuse du vainqueur à l'idée religieuse du vaincu; mais avec assez d'habileté pour que celui-ci, dont toute la synthèse sociale et politique est contenue dans l'idée religieuse, ne se froissât pas d'une rivalité aussi redoutable que celle qui peut résulter de deux principes identiques. Le cardinal Lavigerie a donc résolu un problème assez généralement considéré comme insoluble en édifiant à côté de l'esprit musulman, regardé comme intraitable, un élément religieux qui, non seulement n'est plus contradictoire, mais marche parallèlement avec l'élément rival. Ses moyens de rapprochement ont été les suivants. Des écoles ont été ouvertes par ses soins en Kabylie. Les unes, pour les garçons, sont dirigées par des Pères Blancs; les autres, pour

les filles, le sont par des Sœurs Blanches. A chaque école est joint un dispensaire où les malades reçoivent des consultations et des remèdes gratuits. Chaque école donne aussi asile à un certain nombre d'orphelins. De ces derniers on pousse l'instruction jusqu'à en faire des agriculteurs plus avancés que leurs congénères ou des instituteurs qui, à leur

tour, apprennent le français aux Arabes. Des hôpitaux, même des villages formés par des groupements d'orphelins que les Pères Blancs établissent et marient, complètent le programme de propagande nationale qu'a entrepris le Cardinal Lavigerie et que vont continuer ses successeurs. Ce programme avait été amorcé en Tunisie dès avant notre occupation ; de sorte qu'au lendemain du traité du Bardo il était déjà permis d'apprécier combien des sympathies nous avaient été ménagées, combien le nom français était déjà synonyme de conciliation. Autant, sinon plus qu'en Algérie, il y avait là des foyers de fanatisme qu'on fut surpris de voir s'incliner docilement devant notre domination. Le mérite de cette attitude revenait au Cardinal ; ce qui faisait dire à Gambetta qu'il avait

plus fait pour les intérêts de la France avec ses procédés qu'une armée de cent mille hommes. Le patriotisme du Cardinal Lavigerie alla plus loin encore, en concevant la pensée d'amener le monde noir sous l'influence française, après l'avoir affranchi de ses servitudes au profit du monde entier.

Personne n'ignore ses tentatives en faveur d'une croisade antiesclavagiste. Ce qu'il ne put réaliser avec le concours de tous il essaya de le résoudre avec ses seules forces. C'est là l'origine de ses *Frères armés du Sahara*, audacieuse reconstitution des âges chevaleresques, avec cette différence qu'ici l'épée n'est ex-

clusivement tirée que pour la défense du noir.

En Ouganda, enfin, où dès l'année 1877 il envoyait des Pères Blancs, la valeur de sa conquête morale fut d'autant plus appréciable qu'il avait eu à lutter contre des rivalités étrangères dont la farouche ténacité a fini par l'emporter, en présence de l'abandon inexplicable dans lequel la France eut le tort de laisser cette

œuvre lointaine, édiflée à son profit. On sait qu'en 1886, M^{re} Livinhac vint offrir à notre gouvernement, de la part du cardinal Lavigerie, d'exercer son protectorat sur le royaume d'Ouganda.

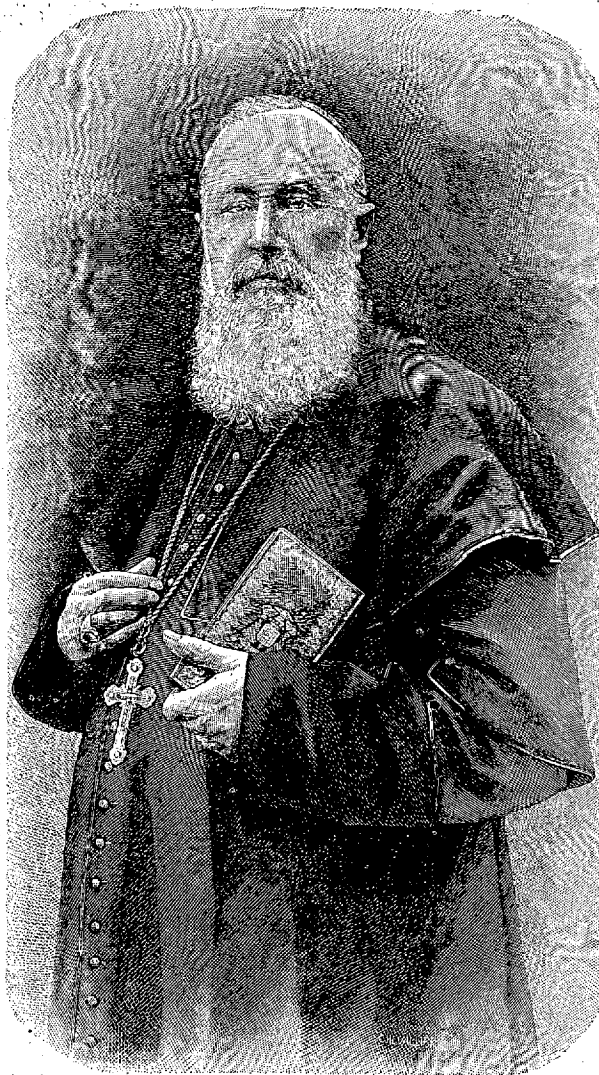
Pourquoi un refus fut-il opposé à cette proposition ? C'est ce qu'il ne nous appartient pas d'expliquer ici. Toujours est-il que, grâce au cardinal Lavigerie et à ses Pères Blancs, un groupe considérable de la population Vaganda saluait encore de ses sympathies et de ses espérances le nom de la France lorsque l'Angleterre est venue interrompre ces dispositions avec des moyens que nous ne voulons pas rappeler, mais que personne n'oubliera.

Nous avons dit que le cardinal Lavigerie avait déjà commencé son œuvre en Tunisie lorsqu'en nous adjoignant

à notre Algérie ce complément géographique. Ce fut peu après la conclusion de notre traité de protectorat qu'il entreprit l'édification de la Cathédrale dont nous parlerons dans un prochain article.

(A suivre).

X. THIÈS.



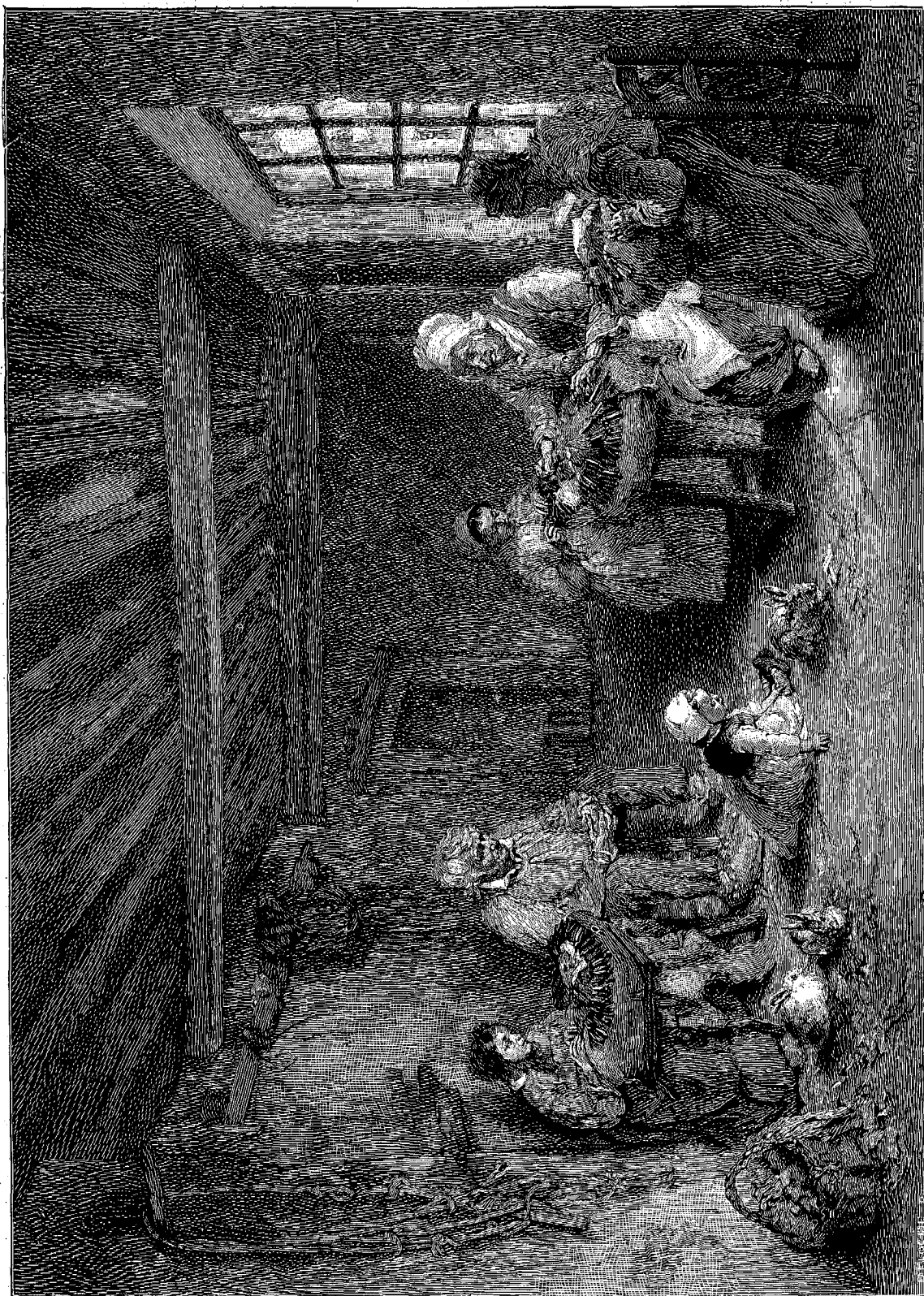
Le Cardinal Lavigerie

LES DENTELLIÈRES

Il est bien peu de nos lecteurs qui n'aient vu fabriquer de la dentelle. Quoiqu'il y ait bon nombre de manufactures en France, dans les anciens états vénitiens, en Belgique, où des ouvrières travaillent en commun, l'industrie de

la dentelle est de préférence exercée en famille. Dans le Velay, dans les Vosges, dans certains coins de la Normandie et de l'île-de-France, à

Bruges, à Malines, à Venise, dans la Saxe, des milliers et des milliers de femmes, sans sortir de chez elles, exécutent avec une dextérité sans



LES DENTELLIÈRES. — Peinture de Soyer. — Gravure de Deloche

pareille ce travail délicat pour les fabricants en gros du pays.

Du matin au soir, sauf aux heures où la famille prend ses repas en commun, vous voyez groupées, sous la lampe en hiver, sur le pas de

leur porte en été, les modernes dentellières. Elles ont installé sur leurs genoux le petit coussin rectangulaire ou ovale qui leur sert de métier, tendu sur ce coussin la bande de papier vert ou bleu sur laquelle est tracé le dessin à

reproduire, piqué sur ce papier des multitudes d'épingles à grosse tête, d'où pendent des centaines de fuseaux. Et il faut voir avec quelle adresse elles manient, sans jamais se tromper, ces fuseaux, avec quelle vivacité elles les croisent, n'interrompant jamais leur travail et ne levant les yeux que pour donner de loin en loin un coup d'œil aux marmots qui s'ébattent tout près d'elles.

Ces scènes pittoresques ont inspiré de tout temps les artistes. On compterait par centaines, en Hollande, au cours du dix-septième siècle, les tableaux dont les dentellières taciturnes font le sujet. De Metsu, qui dans la peinture des intérieurs est un maître, un des plus grands parmi les petits maîtres hollandais, j'en connais au moins deux, celui du Belvédère de Vienne, et celui de Dresde, peint sur bois. Dans une de ces pièces un peu froides qui constituent le décor monotone habituel à l'artiste, une de ces pièces aux murs nus, généralement vert d'eau ou gris clair, et décorés tantôt d'un paysage, tantôt d'un miroir au cadre sculpté, une agréable jeune femme est assise et regarde en souriant le spectateur. Coiffée d'un bonnet de nuit, vêtue d'une jupe de satin lilas et d'un caraco bleu bordé d'une bande d'hermine, elle tient à la main les bobines dont elle travaille à un entre-deux de fine dentelle.

Gérard Dou a célébré, lui aussi, les dentellières de son temps. Nous avons vu au musée de Rotterdam, un des plus pauvres de Hollande, mais qui renferme quelques beaux Rembrandt et quelques jolis tableaux des petits maîtres hollandais et flamands, une jeune femme assise sur une chaise et son métier à dentelle sur ses genoux, qui peut passer pour un des chefs-d'œuvre du peintre. Le visage et les mains du modèle sont d'un fini qui n'a rien de déplaisant, tant l'artiste y a mis de conscience et de franchise. Quant à la couleur, elle est, comme dans tous les tableaux de Gérard Dou, un peu lourde, mais harmonieuse au possible.

A noter encore dans le même genre, les dentellières de Peter Slingelandt et de Van Tol, élèves tous deux de Gérard Dou. Slingelandt, à notre connaissance, a traité au moins trois fois ce même sujet. La plus populaire des trois toiles est à Dresde. Quand à Van Tol, il s'est distingué de ses prédécesseurs en montrant une dentellière qui travaille, non plus dans un modeste intérieur, mais dans un décor architectural qui est plutôt celui d'un palais que d'une maison d'artisan ou de bourgeois cossus. La jeune femme est elle-même vêtue d'ajustements magnifiques : une robe de satin à broderies d'argent, un justaucorps rayé, etc. Auprès d'elle un petit gargonnet, coiffé d'un chapeau à plumes et battant du tambour. Dans le fond une servante fait un lit, et par une porte ouverte, sur la droite, on voit deux hommes en riche costume s'entretenir.

Passons aux modernes, maintenant.

Le peintre flamand Henri Leys, dont les précieux tableaux firent fureur il y a une quarantaine d'années, non seulement en Belgique, mais en France, et qui traita, comme notre Meissonier, quantité de sujets à costumes d'autrefois, n'a pas manqué de peindre une dentellière à son tour. Mais pour ne pas refaire une fois de plus le tableau tant de fois fait jadis, il a pris pour modèle, au lieu d'une jeune femme, une vieille. Dans le vestibule d'une antique maison flamande, pavé de marbre, décoré de statues, de meubles et de colonnes, la grand-mère travaille au métier, tandis qu'à ses côtés une fillette agace un chien monté sur une chaise.

Dans l'art tout à fait contemporain, la dentellière n'a pas perdu pied. Un artiste fort distingué, M. Soyer, qui débuta vers 1850, par la peinture d'histoire, et qui versa quelques années après dans le genre, exposait en 1865 au Salon ses *Dentellières à Asnières-sur-Oise*. Cette toile, dont nous donnons la gravure, obtint un succès mérité ; achetée la même année par l'Etat, elle prit place au Luxembourg, d'où elle est naguère sortie pour prendre place dans un musée de province.

Après M. Soyer, M. Lhermitte a fait revivre, dans ses énergiques fusains, le type des dentellières rustiques. Enfin à l'Exposition de 1889, deux ou trois tableaux de peintres belges reproduisaient, avec un véritable bonheur, des scènes analogues.

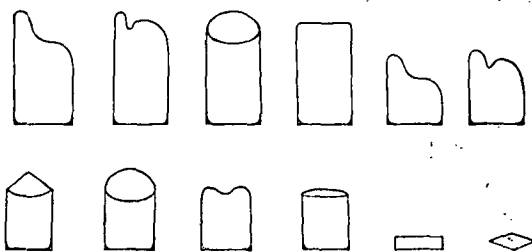
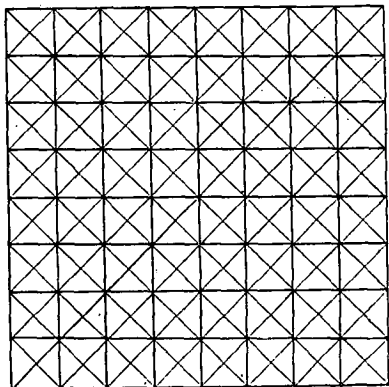
JORDANT.

LE JEU D'ÉCHECS CHEZ LES BATAKS-KAROS INDÉPENDANTS DE SUMATRA

Lors de ma visite chez les Bataks-Karos indépendants qui habitent un plateau élevé au centre et vers le nord-ouest de l'île de Sumatra, je fus souvent surpris des connaissances de ce peuple soi-disant sauvage, mot qui est bien relatif hélas ! On en jugera quand j'aurai dit qu'ils possèdent une littérature et des annales qui leur sont propres, ainsi qu'une organisation politique qui ne serait peut-être pas du goût de tout le monde, mais qui a au moins l'avantage de ne condamner personne à mourir de faim, comme cela ne se voit que trop souvent chez les peuples dits civilisés ! J'en aurais trop à écrire sur ce sujet qui m'entraîne déjà loin des joueurs d'échecs Bataks qui font l'objet de cet article.

Rencontrer des joueurs habiles dans ce pays presque inconnu m'étonna beaucoup, aussi chercherais-je immédiatement par quel canal ils avaient pu apprendre ce jeu si compliqué, qu'ils connaissent depuis un temps immémorial. Qui le leur a apporté ? il est assez difficile de répondre ; néanmoins il y a toute probabilité qu'à une époque déjà ancienne, les Hindous ou leurs

cousins germains qui ont fondé ces monuments qu'on admire à Ankor, ont dû occuper cette île de Sumatra où je ne serais pas étonné qu'un jour des voyageurs heureux ne découvrirent, enfoncées au fond de quelques forêts vierges, des ruines qui nous révéleraient ces lacunes de l'histoire des peuples indigènes. Mais quelle que soit l'origine de ceux qui ont importé le jeu d'échecs dans cette île, il y a un fait patent, c'est que ce jeu y est connu depuis assez longtemps pour y être à tel point répandu que tous les Bataks le connaissent et le jouent souvent avec une habileté consommée.



Un jeu d'échecs chez les Bataks.

Ce peuple ne s'embarrasse pas comme nous de pièces coûteuses qu'il faudrait transporter avec soi à chaque déplacement, car il n'est pas rare de voir deux Bataks se rencontrant sur un sentier se proposer une partie d'échecs : la partie étant acceptée, chacun coupe une petite branche d'un arbrisseau voisin et en taille les pièces de son jeu en quelques minutes, fabriquant ainsi des pièces suffisamment dissemblables et de formes conventionnelles qui permettent d'éviter toute erreur, ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte par la gravure ci-jointe qui reproduit exactement les pièces d'un jeu d'échecs que j'ai rapporté et qui figure aujourd'hui au musée du Trocadéro, dans la collection que je lui ai offerte.

Le grand avantage de ce système consiste dans la rapidité avec laquelle le jeu peut s'improviser partout ; le peu de valeur des pièces permettant de les jeter après la partie, l'on en est jamais embarrassé.

Quant à la table de jeu, elle se trace sur le sol avec un couteau, ou bien elle est entaillée

dans le plancher de la maison commune de chaque village, où chacun peut venir y passer le temps qu'il lui plaît. Une remarque assez curieuse à ce sujet, c'est que les Bataks n'ont pas comme partout ailleurs deux couleurs pour distinguer les carrés de la table de jeu, ils ne se servent que d'une seule couleur, sans que cela ne paraisse en rien les gêner, tant ils sont accoutumés à reconnaître leurs cases respectives : de plus ils tracent des lignes diagonales passant par tous les angles des carrés de la table.

Cet usage, dont je n'ai pu découvrir la raison, ne semble justifié par aucune règle spéciale, car ils jouent les échecs absolument comme leurs confrères d'Europe, qui n'emploient cependant pas ces lignes.

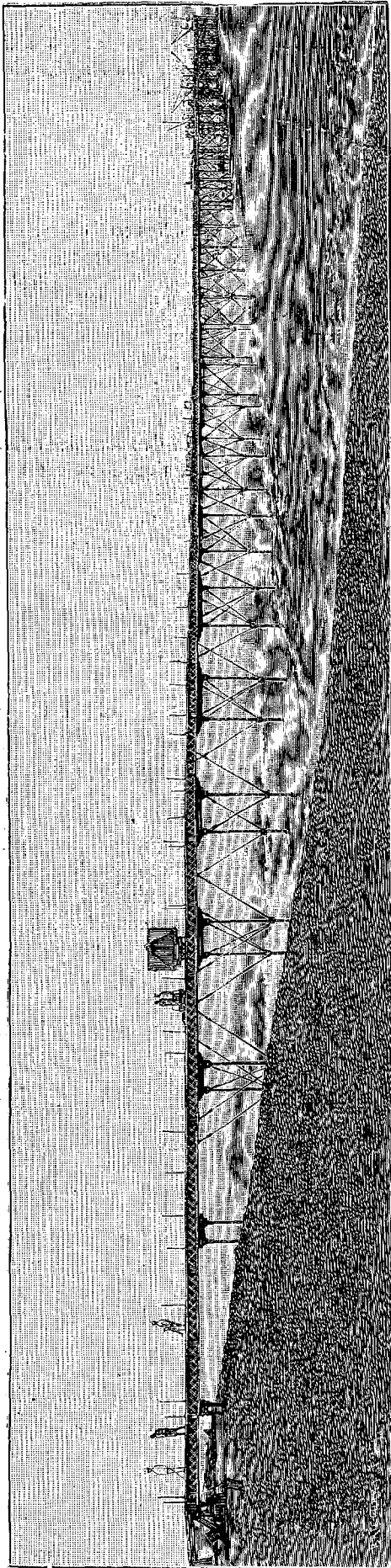
Je sais, par des officiers et des fonctionnaires hollandais, qui ont eu l'occasion de se mesurer avec des chefs Bataks, que ceux-ci les gagnent presque toujours et que leur jeu est souvent le fait de tactiques très raisonnées, qui indiquent une grande sûreté de jugement dans leurs calculs.

Cette découverte prouve une fois de plus combien mystérieuse encore est l'histoire de la civilisation de ces peuples.

J. CLAINE.

A KOTONOU — LE WHARF

Le général Dodds et sa petite armée ont remporté le triomphe que méritait leur courageux mépris du climat dahoméen et des vingt mille soldats de Behanzin. Sur Abomey flotte le drapeau tricolore ; Behanzin est en fuite et son royaume va être organisé sous notre protectorat. La campagne qu'a si brillamment conduite le général Dodds était, il faut le proclamer, des plus difficiles. Les soldats dahoméens étaient armés et disciplinés à l'européenne, par nos ennemis héréditaires ; pour les poursuivre, il fallait se frayer une route à travers la brousse ; bien plus, la côte du Dahomey est le plus souvent inaccessible en raison de la barre qui se forme à une distance d'environ cent mètres du rivage. Cette barre, due au choc de la marée sur un fond dont la ligne offre un relèvement brusque, se présente d'ordinaire sous la forme d'une onde triple s'élevant au-dessus de la hauteur moyenne des eaux à plus de 4 mètres. Le choc des lames se brisant sur la côte est d'une telle violence que seuls les nègres Minas, qui déploient dans la manœuvre de leurs embarcations spéciales une audace et une habileté prodigieuses, parviennent à franchir, dans les temps calmes, cette barre redoutable ; et trop souvent même ces embarcations sont renversées par la lame et une partie de l'équipage devient la proie des requins qui pullulent dans ces parages.



LE WHARF DE KOTONOU. — Débarquement de chevaux de l'expédition à l'aide de box au moyen du wharf.

On comprend quel intérêt présentait l'installation d'un débarcadère s'avancant dans la mer au delà de la barre. Cette entreprise qui, *à priori*, pouvait paraître presque chimérique, est aujourd'hui accomplie, et le wharf de Kotonou s'étend au-dessus des flots démontés, au delà des parages dangereux, offrant aux navires un accostage facile, assurant le débarquement des voyageurs et des marchandises à destination du Dahomey. Ce sont MM. Daydé et Pillé, ingénieurs-constructeurs à Creil, qui ont entrepris la construction de l'ouvrage à forfait, et l'ont exécuté avec une rapidité et une précision égalant au moins celles qu'on pouvait à peine espérer réaliser en Europe.

La longueur totale du wharf dont une de nos gravures représente l'ensemble est de 280 mètres ; il est constitué par une passerelle de 236 mètres reliée à la côte d'une part et prolongée à l'autre extrémité par un débarcadère de 44 mètres de longueur. Le tablier de couronnement du wharf repose sur une ossature métallique composée de pieux à vis en acier ayant, suivant leur éloignement de la côte, de 7 à 20 mètres de hauteur. La passerelle a une largeur de 5 mètres 30 et donne passage à deux voies ferrées de 0^m 80 de largeur qui se prolongent jusqu'à l'extrémité du débarcadère. Celui-ci a 10 mètres de large avec deux élargissements dans lesquels sont installées 4 grues pivotantes destinées aux manœuvres de chargement et de débarquement.

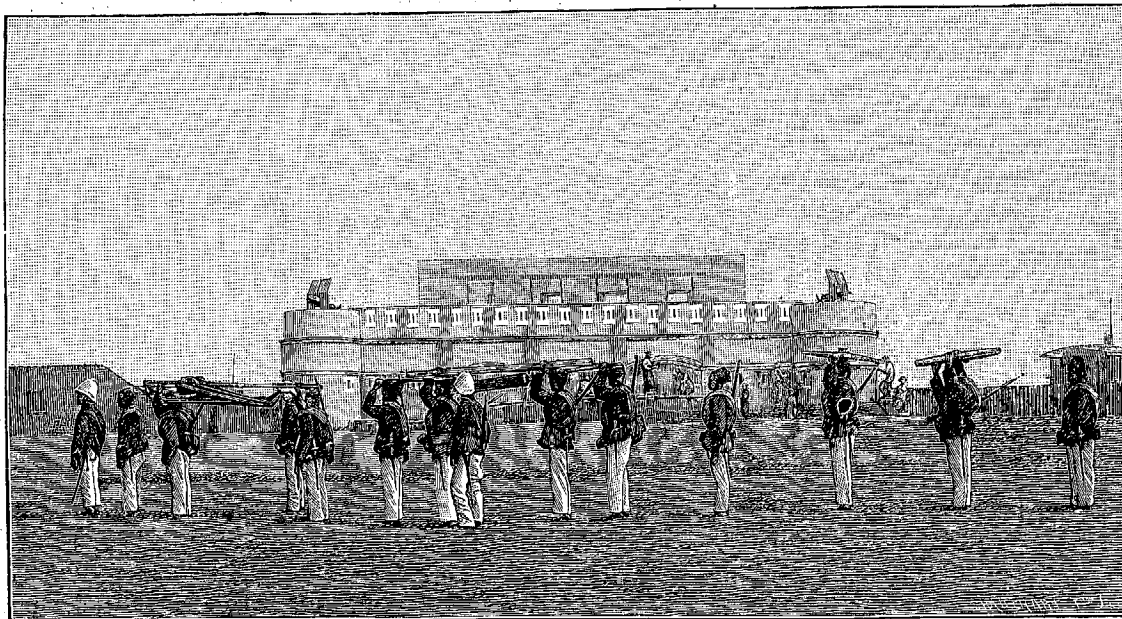
Un des traits les plus curieux de cette entreprise est la rapidité de l'exécution qui a été terminée huit mois après la signature du contrat. Et cette exécution présentait de nombreuses difficultés.

Tout d'abord il fallait installer dans ce pays marécageux le personnel français chargé du montage, en réalisant les meilleures conditions de confort et d'hygiène. A cet effet, cinq semaines seulement après la signature du contrat, un steamer partait du Havre emportant trois maisons en bois. Le débarquement de ces baraquements fut heureusement opéré par barre belle, d'une façon aussi simple qu'ingénieuse : on jeta à la mer, du pont des navires où elles étaient chargées, toutes les pièces en bois de ces baraquements qui, par l'effet même de la barre, furent portées à la côte et là, recueillies et rassemblées.

Pendant que ces baraquements étaient élevés, on construisait en France les premières travées de l'appontement.

Pour le transport de ces pièces, dont un grand nombre atteignaient plus de 8 mètres de longueur et pesaient plus de 1.200 kilogrammes, il était impossible de recourir aux lignes postales régulières qui ne font devant Kotonou qu'une escale trop courte. Un navire spécial fut affrété et six mois après la signature du contrat toutes les pièces constitutives du wharf étaient débar-

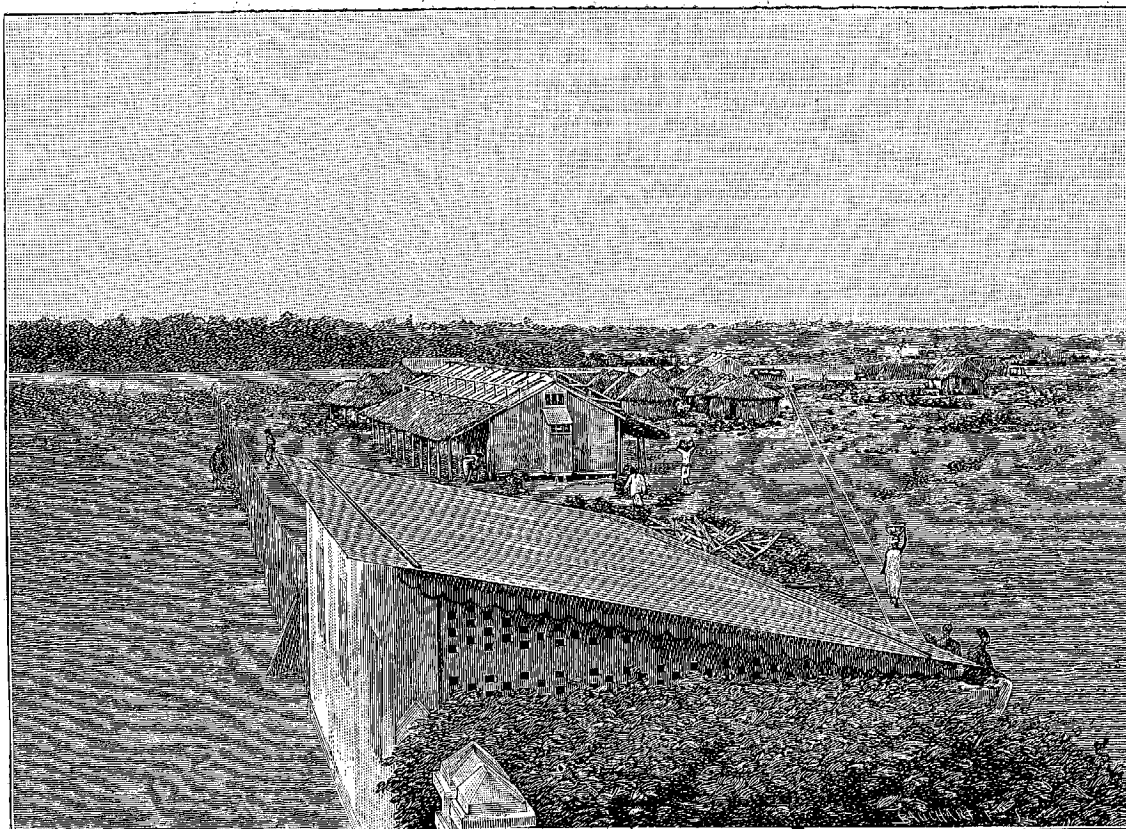
quées à Kotonou. Ce débarquement fut opéré au moyen de flotteurs métalliques reliés sur le pont du navire aux pièces du wharf et disposés en nombre suffisant pour assurer la flottaison;



A KOTONOU. — Artilleurs Haoussas en ordre de route transportant eux-mêmes leurs pièces démontées.

l'ensemble ainsi formé était jeté à la mer et amené à terre à l'aide d'un câble de va-et-vient installé entre le navire et la côte.

Quant à l'appareil employé pour la mise en place des pieux qui soutiennent le wharf, il se composait d'une plate-forme roulant sur la partie



A KOTONOU. — Village sénégalais établi sur le bord de la lagune pour les troupes sénégalaises en garnison à Kotonou.

déjà montée de l'appontement et munie à l'arrière d'un lest suffisant pour permettre de placer l'avant en porte-à-faux sur une longueur de

16 mètres; ce lest étant composé des barres d'acier devant ultérieurement servir de pieux. Cette plate-forme était moins large que l'écar-

tement des files intérieures de pieux, ce qui permettait d'exécuter facilement en dehors de la plate-forme les manœuvres de mise en place des pieux. Ceux-ci portent à leur pied une vis en fonte; leur partie supérieure est munie d'un tambour de vissage actionné par un treuil sous l'effort duquel le pieux tourne et se visse dans le sol.

Cet ouvrage remarquable était encore inachevé qu'il permettait le débarquement des troupes expéditionnaires au Dahomey. Il est terminé aujourd'hui et, en facilitant les relations commerciales, il permettra le développement rapide de notre nouvelle colonie.

Nous joignons à notre dessin du wharf deux vues pittoresques, un village sénégalais et le blockaus, construit à Kotonou pour protéger cette partie de la côte dahoméenne et la lagune qui s'étend de Kotonou à Porto-Novo. Le village sénégalais, sur notre gravure, se trouve au bord de la lagune figurée par une ligne blanchâtre. Ce sont des cases circulaires dont les parois sont faites de nervures de palmiers, de huit à dix centimètres de diamètre. Le toit est en chaume. Là vit le Sénégalais, avec sa famille. Il se construit lui-même son habitation sur le lieu où il doit séjourner un certain temps. Et quand il part en campagne, il emmène sa famille mais abandonne sa case.

Au premier plan est une construction en briques avec une toiture en zinc. C'est la cuisine du blockaus. Derrière on voit un baraquement installé pour nos troupes. Ces baraquements sont en bois et carton. La toiture est en chaume. Elles sont démontables et peuvent par conséquent suivre une colonne d'expédition. Mais, nous a dit l'ingénieur qui revient de là-bas et de qui nous tenons ces renseignements, on ne peut les démonter plus de trois fois. Les travées se brisent, les bois jouent, et le baraquement est délabré. Chacun de ces baraquements abrite une trentaine de soldats.

Enfin la ligne de l'horizon est formée par la brousse, très épaisse, au delà de la lagune, où vivent des biches, de nombreux singes et des serpents. Il n'y a pas de fauves au Dahomey. Seuls les serpents et les caïmans sont dangereux. Les serpents les plus communs sont le trigonocéphale, qui atteint parfois un mètre de long, dont la blessure est mortelle, et le serpent-minute, qui se tient sous terre et qui ressemble à un ver. Le serpent-minute est de la longueur et de l'épaisseur du petit doigt. Sa bouche est en dessous et le venin qu'elle distille est extrêmement dangereux.

La seconde gravure figure le blockaus. Ce fortin a été construit pendant la dernière campagne. Il a dix mètres sur quinze de côté. Construit en briques, apportées de France par nos bâtiments, il a coûté environ 300.000 francs. Chaque brique revient à Kotonou à 30 centimes. Le blockaus est à deux étages. Le premier est

percé de meurtrières et flanqué de deux tourelles, armées l'une et l'autre d'un canon-revolver. Il fait face à la lagune qu'il commande. La toiture formant véranda, n'est pas portée sur notre dessin. Le blockaus se continue en palissades, qu'on appelle des palanques, faites de bois très dur, résistant aux balles. Ces palanques et le blockaus forment ainsi un des côtés de Kotonou, reliant la lagune à la plage. Les deux autres côtés du triangle au milieu duquel est la ville, qui n'est d'ailleurs qu'un campement, sont la mer et la lagune.

Notre dessin représente des tirailleurs haoussas en marche, transportant le matériel d'artillerie. Le détachement est commandé par des sous-officiers blancs. Les tirailleurs portent sur leur tête une batterie démontée, deux ayant le canon, deux autres les roues, un autre l'essieu. Ils font la manœuvre sur le glacis du blockaus. Le second étage du fortin est réservé aux officiers. Au maximum le blockaus peut abriter 150 hommes. Il sert ainsi de caserne, de magasin à vivres et à munitions et enfin de forteresse.

PERRON.



LES APPLICATIONS INDUSTRIELLES DU PAPIER

Depuis 1869, époque à laquelle M. Richard Norton Allen, de Brandon (États-Unis), eut l'ingénieuse idée de substituer le papier au fer et à la fonte pour la construction des roues de wagons, les applications industrielles du papier ont pris un développement considérable.

Les roues fabriquées par M. R. Norton Allen, et dont l'usage s'est surtout répandu en Amérique, ont été mises pour la première fois en service sur les Pullman et les Sleeping cars en 1871. Ces roues sont formées de disques circulaires de carton-paille, coupés mécaniquement et au centre desquels est réservé un trou pour le moyeu. On colle un certain nombre de ces feuilles à la colle de pâte, de manière à obtenir, par leur superposition, une épaisseur de 0^m 90 à 1^m 20. La masse est ensuite soumise pendant plusieurs heures à une pression d'au moins 600 tonnes, obtenue à l'aide de presses hydrauliques, puis séchée à l'étuve. Après cette double opération, que l'on réitère deux ou trois fois, le disque a généralement acquis l'épaisseur voulue, qui est de 8 à 13 centimètres. Il ne reste plus qu'à y fixer le bandage d'acier. Pour cela on place la roue sur un tour et on lui donne un diamètre extérieur un peu plus grand que le diamètre intérieur du bandage dans lequel on l'introduit au moyen de la presse hydraulique. On dispose enfin le moyeu au centre de la roue, puis on la fixe à l'aide de méplats appliqués et boulonnés sur chacune des faces du disque.

Une roue de wagon en papier mesurant 1 mètre 10 de diamètre pèse environ 453 kilos, et malgré que son prix de revient soit de beaucoup

supérieur à celui d'une roue en fer de même diamètre, elle constitue encore une économie en égard à sa longue durée. En effet, alors qu'une roue en fer ne peut fournir qu'un parcours maximum de 160,000 kilomètres, une roue en papier, au dire des Américains, en fait 600,000. Malheureusement, leur solidité n'est pas à toute épreuve. En 1886, la Direction impériale des chemins de fer allemands qui avait engagé les diverses administrations à faire usage des roues en papier, constata, lors d'un déraillement, que les quatre roues d'une voiture à voyageurs avaient subi de nombreuses altérations, notamment des ruptures à la circonférence des disques, aux endroits exposés à l'action du frein. Aussi l'emploi de ces roues, qui, du reste, n'ont pas été adoptées par les compagnies françaises, a-t-il été abandonné de l'autre côté du Rhin.

En 1889, M. Espitallier a exposé à l'Esplanade des Invalides des constructions dont tous les matériaux étaient en cellulose. Ces habitations, à la fois élégantes, légères et très logeables, étaient formées de vastes panneaux creux d'environ 3 mètres de longueur sur 0^m80 et 0^m60 de largeur. Leurs deux parois étaient constituées par deux lames de carton de 0^m004 d'épaisseur, séparées par un vide de 0^m10 que l'on pouvait au besoin remplir d'étoupe. Le châssis qui maintenait cet écartement, et sur lequel étaient fixés les panneaux, était formé de longerons en U ou en V, disposés de façon à pouvoir emboîter deux parois voisines qu'un simple crochet maintenait solidement l'une contre l'autre. L'étanchéité des panneaux de toiture était assurée au moyen de couvre-joints et de tuiles faîtières également en carton. Le plancher, fait de même matière, était soutenu par des solives en V. Ce genre de construction ne pèse guère plus de 30 kilogrammes par mètre carré couvert; il peut s'adapter à beaucoup d'usages et permet d'élever à peu de frais de charmantes habitations de campagne. Un petit chalet, composé d'une salle à manger, de trois chambres et d'une cuisine, reviendrait à peine à 2,500 francs et aurait de plus l'avantage d'être très facilement transportable.

M. Espitallier a proposé un modèle d'ambulance comportant une salle de 5 mètres de large et une hauteur de muraille de 2^m50 à 3 mètres. Quant à la longueur, elle varierait évidemment suivant le nombre de lits qu'on y voudrait mettre. Chaque élément comprendrait une petite fenêtre et un trumeau plein; les lits pourraient être adossés aux trumeaux, ce qui donnerait deux lits par travée de 1^m60. Le cube d'air serait alors de 18 mètres par lit et le poids maximum rapporté à la même unité, de 150 kilogrammes. Enfin, les murailles, fabriquées avec des liquides antiseptiques, pourraient être lavées à grande eau et s'opposer à la propagation des germes infectieux.

Une très intéressante application du papier est

celle qu'en a fait M. Burot à la construction des poulies de transmission. Celles-ci se composent d'un moyeu en fonte et de bras en fer portant une armature sur laquelle est fixée la jante du papier. Ces poulies ont pour avantage d'être très légères et d'un prix peu élevé. On peut les utiliser à la transmission de puissances de un à quatre chevaux, et comme elles chargent peu les arbres, on peut donner à ceux-ci un diamètre relativement faible.

Les Américains, toujours à la recherche d'inventions pratiques, ont imaginé de remplacer les vitres de verre par des vitres de papier dont on pourrait tirer grand parti pour garnir les châssis des serres. Ces vitres, d'apparence laiteuse, ont la faculté d'arrêter en partie les rayons lumineux, tout en se laissant traverser par les rayons calorifiques.

M. Maurice Pommarède a fabriqué des pots-à-fleurs en papier. Non seulement ils sont incassables, mais ils ont encore l'avantage d'être hydrofuges, imperméables et imputrescibles.

Enfin, M. A. Petit a indiqué le moyen suivant d'obtenir des ustensiles de laboratoire en papier durci. On prend de la pâte à papier composée de 85 parties de pâte de bois et 15 parties de pâte de chiffons; on confectionne avec elle tous les objets dont on peut avoir besoin et par les mêmes procédés que s'il s'agissait de la porcelaine. Les ustensiles une fois séchés à l'air libre puis à l'étuve, on les introduit dans un cylindre en fer hermétiquement fermé et dans lequel on maintient le vide pendant quatre heures au moins. On introduit ensuite dans l'appareil, après l'avoir chauffé à 75 degrés, un mélange formé de 100 parties d'essence de pétrole, 25 parties de colophane, 36 parties d'huile de lin et 2,5 parties de paraffine. Après un quart d'heure d'immersion, les objets sont retirés de ce premier cylindre, puis placés dans un second que l'on chauffe à 100 degrés pour chasser l'essence de pétrole. Quant ils sont tous bien secs, on les met dans une étuve bien chauffée à 75 degrés où on les soumet à l'action d'un courant d'air électrique qui oxyde l'huile dont sont remplis les pores de la pâte. Enfin, on les plonge pendant une heure dans un bain formé de 100 parties d'huile de lin, 5 d'huile de ricin et 15 de colophane, puis on les sèche de nouveau dans un air ozoné. Au sortir de l'étuve, ces objets sont devenus imperméables, flexibles et absolument inattaquables par les acides même les plus énergiques.

ALFRED DE VAULABELLE.

FEYEN-PERRIN

Vous me demandez ce qui a fait de moi un artiste? disait un jour Feyen-Perrin à Édouard Krug: c'est le *Magasin pittoresque*.

Il aimait à se rappeler les premières années de sa vie, le temps où les révélations de l'art lui parvenaient par les

reproductions du *Magasin*, jusque dans sa petite ville de Bey-sur-Seille. Tous les loisirs de son enfance, et souvent aussi des heures dérobées aux travaux classiques appartenaient aux belles images où sa soif de voir et de comprendre trouvait à se satisfaire. Et sa vie se passait à copier les dessins des premiers volumes de notre Revue. Feyen-Perrin naquit en 1826. Son père était percepteur à Bey-sur-Seille. Après des études dont le seul résultat fut d'affirmer de plus en plus la vocation artistique du jeune élève, son père le rappela près de lui et l'employa comme secrétaire, mais sans lui interdire de poursuivre ses travaux favoris. Un jour, un inspecteur des finances, passant à Bey-sur-Seille, vit ses dessins et persuada à son père d'envoyer le jeune homme à Nancy. Au musée de cette ville d'abord, et ensuite dans l'atelier de son frère, élève de Paul Delaroche, il se livra entièrement au dessin, jusqu'à l'époque de sa vingtième année. Paris l'avait attiré et l'école des Beaux-Arts s'ouvrait toute grande devant lui. Il fut détourné d'y entrer par une importante commande qui lui fut faite au lendemain de son arrivée. On lui offrit de peindre un rideau pour le Théâtre des Italiens. Ce fut là sa première œuvre et le succès qu'obtint cette toile de douze mètres carrés permettait de bien augurer de l'avenir. Il eut cependant beaucoup à lutter. Ce n'est qu'en 1855 que nous le trouvons au salon avec le *Retour à la Chaumière*. Il inaugura ensuite une série de tableaux d'histoire, parmi lesquels on remarqua la *Barque de Caron*

et *Charles le Téméraire*, qui appartiennent au Musée de Nancy; la *Muse de Béranger* aujourd'hui au Musée de Toulon; l'*Épisode des premières guerres*, devenu la propriété du Musée d'Annecy, la *Leçon d'anatomie de Velpeau*, qui fut acquise pour l'Académie de Médecine, et l'*Élégie*, que l'on voit au Musée d'Épinal.

Série de travaux où son pinceau utilisait les leçons de Drölling, son maître, et le maître de Jules Breton, de Paul Baudry et de tant d'artistes dont les noms nous sont moins familiers. Ces œuvres constituaient de remarquables essais, de puissantes études où la personnalité de l'artiste cherchait sa formule sans la trouver. Un voyage en Bretagne lui fit découvrir sa voie. C'est de la merveilleuse rade de Roscoff, de l'île de Batz, que fut datée la première toile où il affirma sa maîtrise.

Dès lors il marcha à grands pas vers la célébrité. Ses

Cancales, prises dans le cadre de la baie de Cancale, lui inspirèrent une série de tableaux dont l'exécution brillante et l'intense poésie firent bientôt des œuvres populaires. La plus célèbre de ses toiles, le *Retour de la Pêche aux huîtres*, représentant une théorie de femmes d'une superbe allure, est une des plus aimées du Musée du Luxembourg. Elle marque, dans l'œuvre

de Feyen-Perrin, le moment où les grandes qualités du peintre d'histoire s'appliquent, avec la noblesse des hautes aspirations, à l'étude sincère de la nature. Une foule de tableaux et d'études, parmi lesquelles on distingua le *Printemps de 1872*, la *Parisienne à Cancale*, *Armorica*, les *Tricoteuses*, la *Vanneuse*, les *Glaneuses*, la *Rentrée des Pêcheurs à marée basse*, affirmèrent les mêmes tendances, et répandirent chez les amateurs de nombreux exemplaires de la formule acclamée. Mais Feyen-Perrin ne crut pas devoir se vouer exclusivement à la culture du succès. De temps à autre, ses salons furent consacrés à des tableaux d'histoire où le nu prédomine. En 1878, il donna la *Mort d'Orphée*; en 1881, *Astarté*; en 1884, des *Baigneuses*; en 1887, la *Couleuvre*; et presque périodiquement des portraits dont le plus remarquable fut celui du général Billot. Des fusains, des pastels, des eaux-fortes, sortis de la main du maître, complètent,

en le variant, un ensemble d'œuvres d'un haut intérêt. Après sa mort, survenue en octobre 1888, un Comité se forma pour organiser une exposition de ses œuvres qui

eut lieu à l'École des Beaux-Arts et fut inaugurée par M. le Président de la République et Mme Carnot. Tout récemment, ce comité vient d'atteindre le but qu'il se proposait en élevant un monument funéraire à la mémoire de Feyen-Perrin. Ce monument, dont nous donnons une reproduction d'après un dessin de M. Morlon, a été inauguré le 13 novembre dernier au cimetière Montmartre; et il ressort des discours prononcés à cette occasion par MM. Français, Armand Silvestre, Tony Robert-Fleury et J. Le Fustec, que la vie de Feyen-Perrin fut aussi celle d'un homme de bien dans la meilleure acception du mot.

Feyen-Perrin était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1878.

MAB YANN.



Monument élevé au cimetière Montmartre à la mémoire de FEYEN-PERRIN.

LOUIS IX ET VINCENT DE BEAUVAIS



LES PEINTURES DE LA NOUVELLE SORBONNE. — Louis IX et Vincent de Beauvais, par Chartran. — Gravure de Piat.

Parmi les peintures qui décorent, dans la nouvelle Sorbonne, l'escalier monumental qui aboutit au grand amphithéâtre, celles de M. Chartran se recommandent par leur belle tenue et la délicate harmonie de leurs couleurs.

On est redevable à cet artiste distingué des deux morceaux suivants : *Louis IX*, à l'abbaye de Royaumont, étudie les mathématiques sous la direction de Vincent de Beauvais (1225), et *Ambroise Paré* pratiquant la ligature des ar-

tères sur un amputé, au siège de Metz (1553).

C'est la première de ces compositions que nous reproduisons.

Dans une tourelle gothique, éclairée de droite et de gauche par des fenêtres triforées, Vincent de Beauvais, debout devant un grand pupitre de bois, promène sur un parchemin son compas ; il explique en même temps au jeune roi le théorème dont il vient de lui exposer l'énoncé. Louis IX, assis dans un fauteuil en forme d'X, écoute attentivement les paroles du religieux. La main droite étendue sur un rouleau de parchemin où des figures géométriques apparaissent, la main gauche appuyée sur un des bras du fauteuil, l'enfant blond suit des yeux, en soutenant de sa main gauche son menton, les démonstrations et les gestes de son maître.

Il est vêtu d'une longue robe, serrée par une ceinture à la taille, et dont le bas est orné d'une large bande de broderie à fond rouge. Le religieux porte le costume sévère des fils de Saint-Dominique, la robe de laine blanche, le capuce et le manteau de serge noire. Dans la pièce où le maître et l'élève se tiennent, aucun ornement ; sur les murs nus, rien qu'une vaste portière cachant l'ouverture d'une porte ; au plafond, rien qu'un lustre.

En dépit de sa simplicité, à cause de sa simplicité même, et grâce à l'attrait de sa couleur, où les gris et les blancs dominent, l'œuvre est d'un charme très grand et tient dans ce grand ensemble décoratif sa belle place. Elle peut compter parmi les meilleures que M. Théobald Chartran ait signées.

Quelques mots sur l'artiste compléteront cette courte notice.

M. Chartran est né en 1849 à Besançon. Élève, à l'École des Beaux-Arts, de Cabanel, il obtint en 1877 le grand prix de Rome. Il était depuis longtemps connu du public par une toile exposée en 1872 au Salon, et qui représente *le corps de Monseigneur Darboy exposé en chapelle ardente au Palais de l'archevêché, en juin 1871*.

Parmi ses autres œuvres, on peut citer le *Martyre de saint Saturnin*, qui lui valut, en 1877, une troisième médaille, le *Cierge*, qui lui en fit obtenir une seconde, en 1881, la *Vision de saint François d'Assises* (1883), et bon nombre de petits portraits de personnages connus ou d'artistes, en particulier de M^{lle} Reichemberg et de M. Mounet-Sully, de la Comédie-Française.

Au Salon de 1892, le *Portrait du pape Léon XIII* a fait également sensation, plutôt à cause du modèle que de l'exécution, où la critique n'a point retrouvé les qualités de finesse et de coloration harmonieuse qui caractérisent, dans ses petits portraits, M. Chartran.

Y. M.

LOCOMOTIVES ÉLECTRIQUES

C'est rarement en vain que la science et l'industrie font appel à l'électricité, lorsqu'elles lui demandent de transformer les anciennes méthodes ou de substituer à des appareils qui semblaient vraiment merveilleux lors de leur apparition — parfois toute récente — d'autres appareils plus commodes et surtout plus expéditifs. C'est ainsi qu'une des questions qui, depuis quelques années, préoccupe au plus haut degré savants et industriels, est celle de la traction électrique : suppression des chevaux pour les voitures, les omnibus ou les tramways ; suppression de la vapeur et de la fumée pour les locomotives ; augmentation possible de vitesse pour tous ces véhicules ; voilà, en effet, de quoi séduire les chercheurs. Aussi, des essais sont-ils effectués dans tous les pays, et s'il faut avouer que, jusqu'ici, la France est un peu en retard, nous verrons tout à l'heure qu'elle sait regagner le temps perdu, que si les tramways électriques s'acclimatent difficilement chez nous, c'est sur une ligne française que va prochainement être étudié et résolu, nous l'espérons, le problème de la traction des trains par des locomotives électriques.

Déjà à Londres, MM. Siemens ont construit deux locomotives électriques qui circulent actuellement sur le chemin de fer souterrain de London Bridge à Stockwell ; la vitesse de ces machines, dans la traversée du souterrain, oscille entre 20 et 50 kilomètres à l'heure, avec des puissances variables de 40 à 60 chevaux ; la vitesse réalisée n'est pas, on le voit, considérable, et, comme je le démontrerai plus loin, dans l'état actuel, le problème se limite lui-même ; mais ce double avantage considérable est obtenu : l'emploi de la vapeur est supprimé, et la production de fumée, évitée.

À Paris, on termine en ce moment la locomotive électrique Heilmann qui circulera sur les chemins de fer de l'État. M. Heilmann, après avoir patiemment et longuement étudié la question de la traction électrique des trains, a repoussé tout d'abord les systèmes employés pour les petites distances, pour les tramways, par exemple, l'établissement, l'entretien, l'isolement des câbles de distribution exigeant des sommes énormes ; il a cherché à créer un train électrique pouvant circuler sur les voies actuelles, sans aucune modification : chaque véhicule serait actionné dans ce système d'une façon indépendante par des dynamos recevant le courant d'une génératrice montée sur un véhicule faisant partie du train. Ce véhicule générateur porte la chaudière et une machine à vapeur actionnant directement la génératrice.

La locomotive de M. Heilmann ne ressemblerait en rien aux locomotives ordinaires ; le véhicule générateur serait une longue caisse fermée montée à ses extrémités sur deux bogies ; la chau-

dière pèse 12,700 kilogs; la machine est à triple expansion et pèse 8,100 kilogs; elle donne le courant à des moteurs électriques à courant continu montés sur les essieux par l'intermédiaire d'une suspension électrique.

Mais la locomotive dont je veux surtout parler aujourd'hui et sur la description de laquelle je reviendrai d'ailleurs en détail après les essais qui auront lieu très prochainement, est celle que fait construire la Compagnie du Nord. C'est le projet de Métropolitain qui a provoqué les premières recherches de la Compagnie dans cette direction; elle avait accepté de faire, à ses frais, le prolongement de ses lignes jusqu'à l'Opéra et jusqu'aux Halles Centrales; ce prolongement souterrain il fallait le ventiler. La Compagnie estima que le meilleur moyen de ventiler était de supprimer la nécessité de la ventilation en évitant l'introduction de la vapeur ou de la fumée dans les galeries souterraines. Une machine à eau chaude fut réalisée, qui donne des résultats satisfaisants. En même temps une locomotive électrique était mise à l'étude.

Le programme était celui-ci : construire une machine, dont la vitesse fût constante, sur les paliers et aux montées comme aux descentes; on ne se proposait pas d'augmenter la vitesse. Et en effet les vitesses obtenues sur les lignes de chemins de fer ne dépendent pas seulement de la puissance de la machine conductrice du train; elles dépendent aussi de la voie, et les voies actuelles se prêteraient mal à des vitesses excessives.

Les plus grandes vitesses que puissent atteindre les express, aujourd'hui, ne dépassent pas 120 kilomètres à l'heure. Avec les locomotives ordinaires, sur les voies françaises, avec le matériel français, ces vitesses ne peuvent être réalisées que par l'accouplement de deux locomotives, et cet accouplement entraîne de graves perturbations. La traction électrique donne aux voitures une grande douceur de roulement; elle supprime notamment le mouvement alternatif des locomotives actuelles, mouvement qui produit les lacets, les roulis etc.; mais la vitesse ne pourrait croître dans des proportions bien considérables, au moins, je le répète, dans les conditions actuelles d'établissement des lignes ferrées.

Pour réaliser le programme que s'était tracé la Compagnie du Nord : constance de la vitesse, il fallait munir la machine d'un organe qui permit d'emmagasiner une partie de la puissance produite lorsque la traction du train n'exige pas la puissance moyenne, et de restituer cette puissance économisée lorsque les besoins de la traction excèdent la puissance moyenne : en un mot, il fallait emmagasiner des rampes. Dans ce but, les ingénieurs de la Compagnie du Nord ont adopté, à côté du moteur électrique, les accumulateurs électriques. Le long des paliers, le

moteur fonctionne avec sa puissance normale; aux descentes, l'excès de courant charge les accumulateurs; aux montées, les accumulateurs restituent cet excès de courant qui s'ajoute à celui produit par le générateur.

Le système moteur est constitué par quatre machines dynamos montées sur le prolongement des essieux extrêmes de la machine. Les inducteurs des dynamos sont portés par des ressorts fixés au châssis de la locomotive; ils sont alimentés chacun par quatre accumulateurs spéciaux qui, accouplés de différentes façons, permettent d'exciter plus ou moins les inducteurs; cette excitation variable donne des vitesses qui croissent de 1 à 4 et dont on réserve naturellement la plus grande pour gravir les rampes. Les dynamos développent normalement 30 chevaux, mais elles sont capables de fournir 100 chevaux pendant la période du démarrage. Les accumulateurs qui engendrent le courant destiné aux dynamos sont au nombre de 80; leur poids total est de 14 tonnes; et la capacité totale de la batterie est telle que, à une vitesse de 40 kilomètres à l'heure, la batterie est déchargée en cinq heures. Toutefois cette durée peut être dépassée, les accumulateurs étant, le long des pentes, partiellement rechargés par les dynamos. En résumé, les accumulateurs engendrent le courant qui anime les dynamos; celles-ci, dans leur mouvement de rotation, entraînent les essieux extrêmes de la locomotive qui se met en route jusqu'à ce que la source d'électricité soit épuisée. Si, au lieu d'une locomotive de luxe il s'agissait d'une machine destinée à un service courant, les accumulateurs seraient réduits au rôle de régulateurs de la vitesse et le courant serait engendré par les dynamos actionnées par un moteur à vapeur.

Cette nouvelle locomotive est terminée. Les expériences vont commencer. Tout fait espérer qu'elles seront satisfaisantes; quand les essais seront achevés, nous en ferons connaître les résultats en même temps que nous reviendrons avec des détails complets, sur la description de cette locomotive électrique.

PERRON.



Pensée

Jeunes gens, jeunes gens, quelle que soit votre carrière, ne vous laissez pas atteindre par le scepticisme dénigrant et stérile, ne vous laissez pas décourager par les tristesses de certaines heures qui passent sur une nation. Vivez dans la paix sereine des laboratoires et des bibliothèques. Dites-vous d'abord : qu'ai-je fait pour moi, instruction? Puis, à mesure que vous avancerez, qu'ai-je fait pour mon pays? Jusqu'au moment où vous aurez peut-être cet immense bonheur de penser que vous avez contribué en quelque chose au progrès et au bien de l'humanité. Mais que les efforts soient plus ou moins favorisés par la vie, il faut, quand on approche du grand but, être en droit de se dire : j'ai fait ce que j'ai pu.

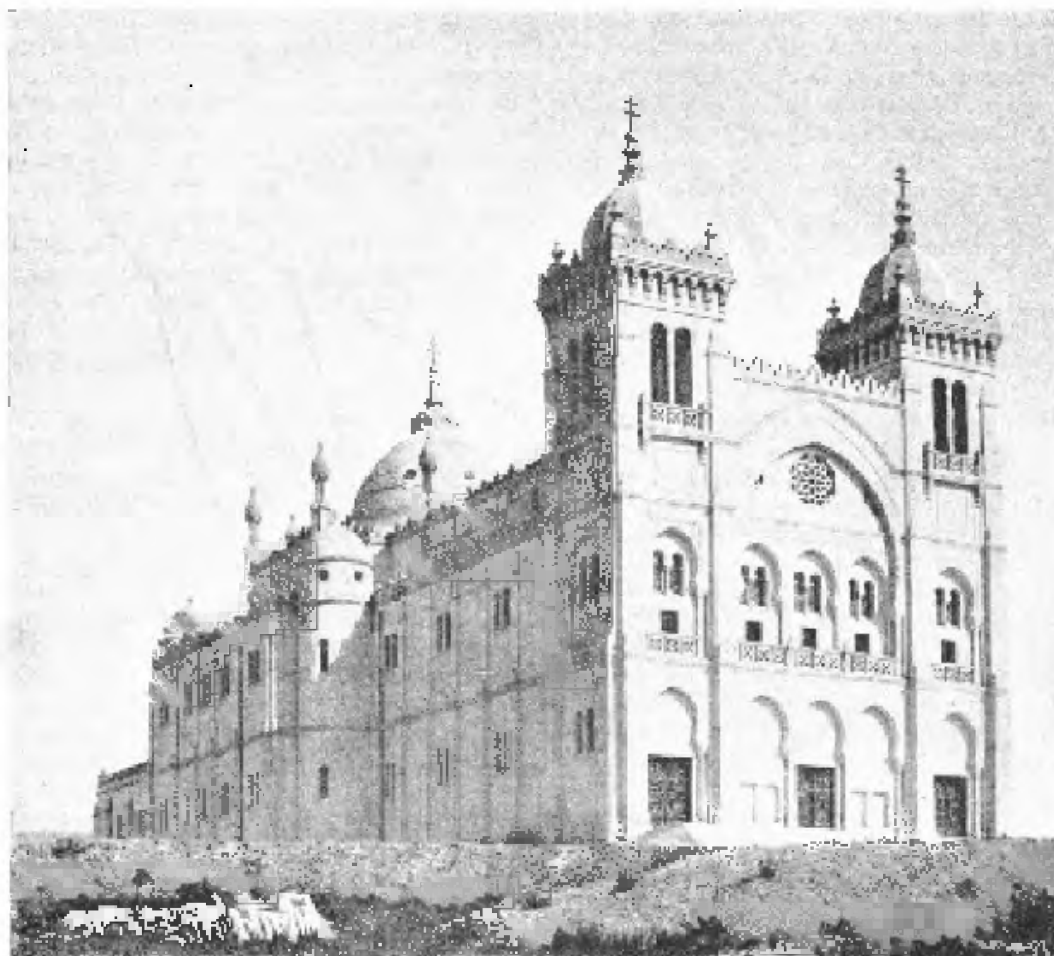
PASTEUR.

LE CARDINAL LAVIGERIE ET LA CATHÉDRALE DE CARTHAGE

Suite et fin. — Voyez page 33.

Nous avons dit que le cardinal Lavigerie avait déjà commencé son œuvre en Tunisie lorsque nous arrivâmes à notre Algérie et spécialement géographique. Il fit plus que nous ne faisons les

sympathies de la population. Il rêva, dès le début de notre occupation, de relever Carthage et d'en faire la capitale de la Tunisie. L'idée d'asseoir une grande ville française sur les ruines de tout de survivants était digne de son caractère puissant et original. Pourtant, elle ne prévalut pas. Tunis eût pu souffrir dans ses intérêts de cette reconstruction voisine. Le cardinal Lavigerie n'en pour-



Vue extérieure de la cathédrale de Carthage.

sut pas moins son rêve. Ce fut peu après la conclusion de notre traité de protectorat qu'il entreprit l'édification de la Cathédrale dont nos gravures reproduisent le dessin extérieur et intérieur. A environ quinze kilomètres de Tunis, sur une colline appelée le plateau de Pyramus, de ses 1.400 mètres de pourtour et de ses 60 mètres d'altitude, domine l'emplacement de l'ancienne Carthage et la Méditerranée, s'élève la chapelle dédiée en 1842 à la mémoire de Louis IX. C'est à côté de cette chapelle que le cardinal Lavigerie a fait bâtir un séminaire, puis la Cathédrale dont nous parlons.

Le plan de l'édifice fut tracé par l'abbé Faugnet, qui, déjà, avait construit la très belle église de Saint-Vincent-de-Paul, à Marseille. La première

pièce en fut posée le 11 mai 1884 par monseigneur Robert, évêque de cette dernière ville et archevêque de Carthage de Constantin et d'Hippone. L'édifice, y compris la coupole, est en pierre et marbre blanc. Cent quarante colonnes de Carrare ceint l'intérieur. Deux chapelles le surmontent, en l'honneur de Raphaël. L'aspect général offre un heureux mélange de styles byzantin et romanesque, et l'imagination des Arabes n'a pas été sans en être frappée, car ils ne désignent le monument que sous le nom de grande mosquée du prophète Jésus. Il est placé sous le vocable de saint Louis de Carthage.

De qui surprendra beaucoup de nos lecteurs c'est que sa construction proprement dite n'a guère coûté plus de huit cent mille francs, re-

recueillis à cet effet par le Cardinal, parmi les familles catholiques de France. La décoration intérieure, fort belle, n'a été entreprise et complétée que progressivement. Elle est aujourd'hui terminée.

— Et maintenant, s'écrit le grand Prélat dans la lettre pastorale qu'il écrivait à l'occasion de la consécration de la Cathédrale, annoncez une Évangélisation nouvelle ! Ne songez désormais que la résurrection et la vie ! Assez de morts, assez de



Intérieur de la cathédrale de Carthage.

catastrophes, assez de crimes, assez de divisions, assez de familles ! N'annoncez plus que l'espérance, les consolations de la foi : ne parlez plus à ces populations qui nous environent que de concorde, d'oubli du passé, d'affection fraternelle, de prospérité et de paix.

Qu'il ait voulu ou non prophétiser, c'est près de sa Cathédrale et en quelque sorte pré-

tégu par sa grande ombre que se trouve le tombeau du Cardinal, préparé par ses soins.

De là, ensuite, les regards, passant par-dessus la maison du grand prisonnier, vont se perdre jusqu'au village arabe de Sidi-Bou-Saïd, où se dresse la blanche Kasbah du moment tout de même non antithèse, mais d'ailleurs, de l'humble monument dans lequel dort

son dernier sommeil celui que les musulmans du nord de l'Afrique n'appelaient que le grand marabout de France.

X. THIÈS.

LA LITTÉRATURE POPULAIRE

Aujourd'hui la curiosité malsaine du peuple se nourrit des poisons littéraires les plus funestes. C'est la peinture du mal pour le mal même qu'on substitue tant qu'on peut à celle du bien, sous prétexte que le mal a plus d'action, plus de réalité, produit plus d'émotion et aussi parce que le bien passe, hélas ! pour plus ennuyeux.

Toutes les critiques sont intéressantes quand elles sont bien faites et l'histoire d'une conscience en action intéresse toujours ceux qui la lisent ; mais n'est-ce pas abuser de l'analyse des sentiments que de faire ressortir avec complaisance ce qu'il peut y avoir d'inconsistance dans tout caractère et de faiblesse dans toute grandeur ? On prétend obéir à la vérité et rendre hommage à la nature elle-même quand on découvre dans le coin d'une conscience une obscurité quelconque sur laquelle on est fier de projeter une vive lumière. Avec cette lumière, on éclaire la partie malade et l'on efface dans une ombre volontairement épaissie les parties les plus saines de l'âme analysée. Cette méthode littéraire que je déplore peut avoir les conséquences les plus tristes ; elle fait naître, dans la génération nouvelle, la curiosité du mal et l'insouciance du bien.

Aussi m'apparaît-il que c'est un devoir très étroit pour tous les gens de bien de réagir de toute leur force contre la tendance de certains écrivains modernes à imaginer des romans de crimes et à se complaire dans la description des mauvais penchants qui ont pu et peuvent germer dans les cœurs faibles et porter les fruits les plus odieux dans certaines circonstances imaginées et imaginaires.

LEON SAY.

SIMÉON LUCE

La science française et l'Institut viennent de faire une perte irréparable ; le 14 décembre dernier, M. Siméon Luce, membre et vice-président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et chef de section aux Archives nationales, a été emporté par une mort aussi soudaine que tragique. A six heures, il quittait les Archives, plein de santé et de vie ; une demi-heure plus tard, il était frappé pour ne plus se relever. Il n'avait pas encore 59 ans.

Né le 29 décembre 1833 à Bretteville-sur-Ay (Manche), Siméon Luce appartenait à cette forte race normande qui s'est rendue illustre au moyen âge par son esprit chevaleresque et son amour des aventures, et qui, de nos jours, a su se faire une place si grande dans les sciences et dans les lettres. Dès le collège se révéla cette puissance de travail qui devait si vite attirer sur lui l'attention et le faire connaître du monde savant à un âge où l'on n'a pas encore d'ordinaire achevé ses études.

Entré le premier à l'école des Chartes, en 1856, il en sortit deux ans plus tard, après un examen brillant. Il avait en même temps fait ses études de droit et préparé la licence ès-lettres ; en 1859, il conquist le grade de docteur. Sa thèse française : *Histoire de la Jacquerie d'après des documents inédits*, honorée d'une mention au concours des Antiquités nationales et qui témoignait des aptitudes historiques les plus hautes, fut comme la prise de possession du domaine où il allait bientôt s'établir en maître. L'examen du poème de Gaidon (*De Gaidone poemate gallico vetustiore*), objet de sa thèse latine, ne témoignait pas d'aptitudes critiques moins remarquables, et l'édition qu'il donna plus tard, avec M. Guessard, de ce monument vénérable de notre ancienne littérature, montra à quel point il était initié à la connaissance intime de notre vieille langue.

Nommé, l'année même de sa réception au doctorat, auxiliaire de l'Académie des inscriptions et archiviste du département des Deux-Sèvres, Siméon Luce resta à Niort jusqu'en 1862, qu'il fut appelé à Paris et entra aux Archives nationales.

A la même époque il fut chargé de diverses missions scientifiques et, en 1864, attaché, en qualité de secrétaire, au cabinet de M. de Maupas, administrateur du département des Bouches-du-Rhône. Deux ans après, il revint à Paris et entra aux Archives qu'il ne devait plus quitter. Il s'y livra sans repos aux recherches savantes qui ont fondé sa réputation et lui ont fait prendre une si grande place parmi les érudits les plus distingués de notre temps. Un mémoire, publié en 1863 dans la bibliothèque de l'école des Chartes, sur *L'Utilité et l'importance des travaux d'archives*, montre quelle haute et juste idée Siméon Luce se faisait des fonctions qu'il remplissait ; les travaux considérables qu'il entreprit à cette époque de sa vie et qui devaient l'occuper pendant de longues années, donnèrent bientôt la preuve éclatante de l'usage utile qu'il savait faire des documents confiés à ses soins.

En 1861, la Société de l'Histoire de France l'avait chargé de publier une *Chronique inédite des quatre premiers Valois*, qu'une heureuse trouvaille lui avait fait découvrir ; c'était comme le prélude d'une autre publication bien autrement importante, celle des *Chroniques de Froissart*, commencée en 1866 pour la même Société, poursuivie longtemps avec ardeur, mais qu'il ne lui a pas néanmoins été donné d'achever. Séduits par les côtés émouvants de ce quatorzième siècle, « époque, suivant sa propre expression, de transition et de crise, de décomposition et d'enfantement, où finit le moyen âge, où commencent véritablement les temps modernes », Siméon Luce se donna tout entier, dès le premier jour, à l'étude de cette période si dramatique de notre histoire ; il y resta fidèle toute sa vie. C'est

la connaissance intime et approfondie qu'il en avait acquise qui, seule, lui a permis de donner cette édition magistrale du grand chroniqueur de la Guerre de Cent ans, édition si riche en commentaires, d'une érudition si sûre, véritable monument auquel on ne peut trop regretter qu'il n'ait pas mis la dernière main. Les deux premiers volumes, publiés en 1870, lui valurent le premier prix Gobert; cinq autres parurent pendant les sept années suivantes; le huitième ne devait voir le jour qu'en 1888, et le neuvième, sous presse depuis un an, reste inachevé. C'est que d'autres travaux étaient venus dans l'intervalle solliciter l'activité infatigable de Siméon Luce.

Il avait été un collaborateur assidu de l'ancienne *Revue de l'Instruction publique*; il a donné depuis 1859 des articles remarquables à la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, dont il devint un des directeurs; plus tard, il en publia d'autres encore plus importants dans la *Revue des Deux-Mondes* et, en ces dernières années, dans le *Correspondant*. Mais ce n'étaient là que des distractions à des travaux bien autrement considérables. Dans les temps troublés de la guerre de Cent Ans, à l'étude desquels il s'était attaché avec tant d'ardeur, deux figures surtout avaient séduit son âme patriotique, celle de Du Guesclin, le héros des premières années de cette grande époque, et celle de Jeanne d'Arc, l'héroïne qui, à la fin, ramena sous nos étendards la victoire qui les avait abandonnés.

La grande figure de Du Guesclin l'attira d'abord, et l'histoire qu'il donna, en 1876, du vaillant guerrier — elle lui fit obtenir pour la seconde fois le prix Gobert — acheva de montrer, son livre sur la Jacquerie en avait été une première preuve, qu'à côté de l'éditeur savant et consciencieux de nos vieilles chroniques, il y avait un historien capable d'en tirer le tableau dramatique du passé. La biographie de Du Guesclin est plus qu'une histoire du connétable et de ses guerres : c'est, comme on l'a dit avec tant de justesse, le « tableau le plus complet du règne de Charles V, envisagé au triple point de vue militaire, politique et artistique ou littéraire ».

La publication de la *Chronique du Mont-saint-Michel* (1879-1883), entreprise pour la Société des anciens Textes, et enrichie de documents si curieux, tout sèchement qu'elle raconte les événements, avait appelé l'attention de Siméon Luce sur Jeanne d'Arc; c'est l'histoire de la célèbre héroïne surtout qui l'a occupé pendant ses dernières années. Dès 1881-82 il lui avait consacré divers articles : *Jeanne d'Arc et les ordres mendiants*; *Jeanne d'Arc et le culte de Saint-Michel*; *Jeanne d'Arc et les Rouennais*, destinés à éclaircir quelques points obscurs de sa vie; en 1886, dans un livre bien vite épuisé, il retraça, à l'aide des documents, les années

passées par la future libératrice de la France dans sa solitude de Domrémy, à la veille de sa mission surnaturelle.

Tant de travaux appelaient leur récompense; en 1882, Siméon Luce fut nommé membre de l'Académie des Inscriptions; la même année, il était, à l'École des Chartes, chargé d'un cours sur les sources de l'Histoire de France; il rentrait ainsi comme professeur à l'École dont il avait été, vingt-cinq ans auparavant, l'un des élèves les plus distingués. Ces fonctions nouvelles permirent à Siméon Luce de se révéler sous un jour nouveau. A l'âge où il était arrivé, c'était pour lui, qui n'avait jamais travaillé que dans le silence du cabinet, une tâche redoutable que d'aborder l'enseignement public et de faire, devant un auditoire d'élite, un cours difficile entre tous; grâce à cette puissance de travail et d'application qui lui était propre, comme l'a dit avec tant d'autorité M. Paul Meyer, il s'en tira à son honneur. Il apprit l'allemand pour se mettre en état de consulter tout ce que l'érudition germanique a accumulé de recherches sur le sujet qu'il traitait; il classa, contrôla tous les documents qui devaient en éclaircir les diverses faces; enfin, trop accoutumé à la précision pour ne rien laisser aux hasards de l'improvisation, il rédigea son cours en entier.

On comprend ce qu'une tâche pareille lui demanda de temps et d'efforts; mais si elle le força d'interrompre pendant plusieurs années la publication de Froissart, elle ne l'empêcha pas de poursuivre l'étude assidue de la période de notre histoire qu'il avait faite sienne et dont, avec une curiosité infatigable, il explorait le vaste champ depuis tant d'années.

Sans cesse il en faisait connaître quelque épisode obscur ou ignoré. Un jour il raconte *Un complot contre les Anglais à Cherbourg*, dirigé par le patriote Philippe le Cat; une autre fois il nous fait assister aux derniers instants de Charles V, et nous montre toutes les ambitions naissantes qui allaient précipiter le royaume dans la guerre civile et l'anarchie; ou bien encore il refait, à l'aide des documents, l'histoire des *Jeux populaires* au moyen âge ou conduit *Du Guesclin au siège de Rouen*.

Ce n'étaient là que de courtes études. En 1890, parut une œuvre plus importante : *La France pendant la guerre de Cent ans. Episodes historiques et vie privée aux quatorzième et quinzième siècles*, recueil d'articles qui mettaient à la portée de tous l'histoire d'une époque dont bien des traits lui rappelaient les plus douloureux événements de notre temps, œuvre de vulgarisation que sa longue intimité avec les hommes et les choses de ces deux siècles troublés pouvait seule lui permettre d'entreprendre et de mener à bien.

Siméon Luce suffisait à toutes ces tâches si différentes et dont une seule aurait rempli une

existence moins laborieuse. Il avait repris la publication, longtemps interrompue, de Froissart; il avait en préparation ou sous presse des articles destinés au *Correspondant*. Chaque jour son activité semblait croître et avec elle grandissait son talent. L'avenir le plus long et le plus brillant lui paraissait réservé. Chef de section aux Archives depuis 1887, tour à tour président de la Société des anciens Textes et de la Société de l'École des Chartes, il était désigné pour le devenir aussi de l'Académie des Inscriptions. Une mort cruelle est venue briser cette belle existence et rendre vaine toutes ces espérances. Siméon Luce a disparu dans la plénitude de son talent et de sa force; mais son souvenir ne périra



SIMÉON LUCE.

pas : protégée par les grands noms de Du Guesclin et de Jeanne d'Arc, sa réputation vivra aussi longtemps que l'amour de la patrie et le respect de ceux qui ont travaillé à sa gloire ne seront pas un vain mot dans notre cher pays.

CHARLES JORET.

LA COMÉDIE FRANÇAISE

TENTURES DESTINÉES AU THÉÂTRE-FRANÇAIS

Suite et fin. — Voyez page 9.

Nous poursuivons la citation des motifs choisis par M. Claretie.

LE CID

DE CORNEILLE

ACTE III, SCÈNE V

RODRIGUE

... Quatre mots seulement

Après ne me réponds qu'avecque cette épée.

CHIMÈNE

Quoi du sang de mon père encore toute trempée.

RODRIGUE

Ma Chimène.

CHIMÈNE

..... Ote-moi cet objet odieux
Qui reproche ton crime et ta vie à mes yeux.

RODRIGUE

Regarde-le plutôt pour exciter ta haine,
Pour cracher ta colère et exciter ma peine.

Peintre, M. GALLAND.

LE MARIAGE DE FIGARO

DE BEAUMARCHAIS

ACTE III, SCÈNE VI

SUZANNE

Là! Mais voyez donc ce morveux comme il est joli en fille;
J'en suis jalouse moi! Voulez-vous bien n'être pas joli comme ça.

LA COMTESSE

Qu'elle est folle; il faut relever la manche afin que l'amadou prenne mieux (Elle retrousse la manche de Chérubin.). Qu'est-ce qu'il a donc au bras? Un ruban.

SUZANNE

Et un ruban à vous!...

Peintre, M. Raphaël COLLIN.

LE MISANTHROPE

DE MOLIÈRE

ACTE IV, SCÈNE III

ALCESTE

Jetez ici les yeux et connaissez vos traits.
Ce billet découvert suffit pour vous confondre
Et contre ce témoin, on n'a rien à répondre.

CELIÈNE

Voilà donc le sujet qui vous trouble l'esprit?

ALCESTE

Vous ne rougissez pas en voyant cet écrit!

Peintre, M. COURTOIS.

LES FOLIES AMOUREUSES

DE REGNARD

ACTE II, SCÈNE VII

AGATHE

J'aime les jeux de l'art.

(Elle présente une main à Albert qu'elle secoue rudement
et laisse baiser l'autre à Eraste.)

Touchez-là, touchez-là!

L'air que vous entendez est fait en la mi la,

Peintre, M. PELEZ.

LES JEUX DE L'AMOUR ET DU HASARD

DE MARIVAUX

DORANTE

Hé bien, chère Lisette, dis-le moi cent fois, que tu ne
m'aimeras point.

SYLVIA

Oh! je te l'ai assez dit, tâche de me croire.

DORANTE

... Donne-moi du secours contre moi-même, il m'est né-
cessaire, je te le demande à genoux.

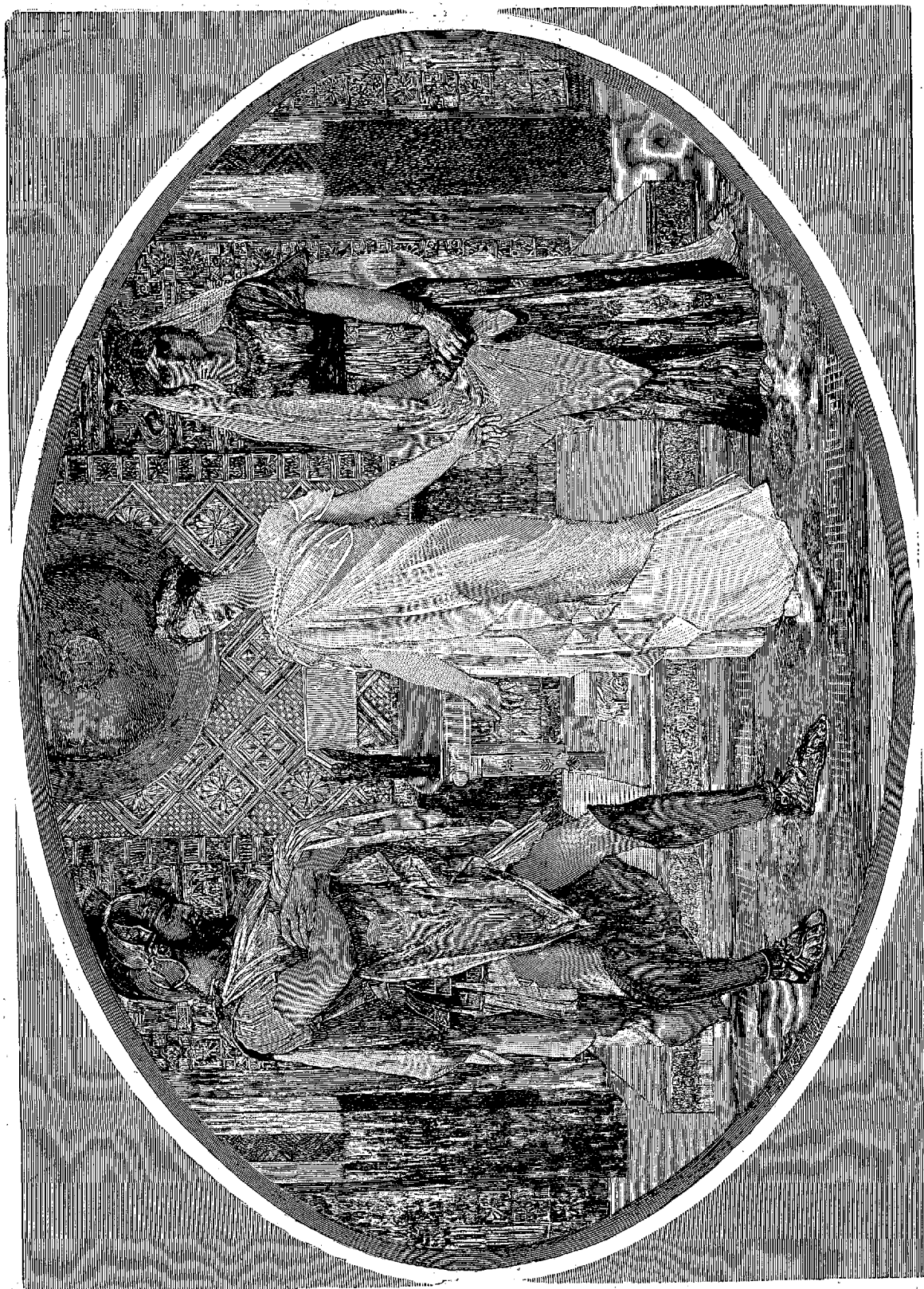
Peintre, M. CLAIRIN.

IPHIGÉNIE, DE RACINE.

ACTE IV, SCÈNE IV

IPHIGÉNIE

..... Mon père,

Cessez de vous troubler, vous n'êtes point trahi,
Quand vous commanderez vous serez obéi.

LA COMÉDIE FRANÇAISE. — Tenture des Gobelins destinée au Théâtre-Français. — Peinture de Doucet. — Gravure de Jarraud.

Ma vie est votre bien, vous voulez le reprendre ;
 Vos ordres sans détour pouvaient se faire entendre
 D'un œil aussi content, d'un cœur aussi soumis,
 Que j'acceptais l'époux que vous m'aviez promis

Je saurai s'il le faut, victime obéissante
 Tendre au fer de Chalcas, une tête innocente.

Peintre, M. DOUCET.

HERNANI

DE VICTOR HUGO

ACTE III, SCÈNE IV

HERNANI, *laissant tomber sa tête sur l'épaule de Dona Sol.*
Oh ! qu'un coup de poignard de toi me serait doux.

DONA SOL, *suppliante.*

Ah ! ne craignez-vous pas que Dieu ne vous punisse
De parler de la sorte.

HERNANI, *toujours appuyé sur son sein.*

Tu le veux. Qu'il en soit ainsi. J'ai résisté.

(Tous deux dans les bras l'un de l'autre se regardent avec extase sans voir, sans entendre et comme absorbés dans leur regard. Entre Don Ruy Gomez, par la porte du fond ; il regarde et s'arrête, comme pétrifié, sur le seuil et dit en se croisant les bras.)

GOMEZ

Voilà donc le paiement de l'hospitalité ?

Peintre, M. Ferdinand HUMBERT.

ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR

D'ALFRED DE MUSSET

ACTE III, SCÈNE III

ROSETTE

Vous me donnez votre anneau d'or ?

PERDICAN

Regarde à présent cette bague. Lève-toi et approchons-nous de cette fontaine ; nous vois-tu tous les deux dans la source appuyés l'un sur l'autre ? Vois-tu tes beaux yeux près des miens, ta main dans la mienne. Regarde, tout cela s'efface (Il jette la bague dans l'eau.). Regarde comme notre image a disparu ; la voilà qui revient peu à peu.

Peintre, M. BERNARD.

L'AVENTURIÈRE

D'ÉMILE AUGIER

ACTE IV, SCÈNE VII

CLORINDE, à Fabrice.

Tirez-vous bien l'épée ?

FABRICE

Oui, c'est mon seul talent.

CLORINDE

Vous avez le bon droit et vous êtes vaillant.
A la grâce de Dieu.

(Elle arrache la traite des mains de Fabrice et la déchire.)

FABRICE

Que faites-vous, Madame ?

CLORINDE

Je déchire ma honte et rachète mon âme.

Peintre, M. LE BLANT.

M. Galland a peint les alentours pour le *Cid*
et pour *Iphigénie*.

Il fut bien recommandé aux peintres d'éviter certaines couleurs trop fugaces, le violet dit évêque, par exemple, d'employer le moins de tons possibles dans la même couleur, d'étendre les lumières, de mettre la richesse dans les ombres et surtout de venir au musée des Gobelins étudier les meilleurs ouvrages du dix-septième siècle et du dix-huitième qui sont

précieusement conçus dans l'esprit indiqué, et notamment les *Triumphes des Dieux* de Noël Coypel, les *Portières des Dieux* d'Audran et *l'Histoire de Don Quichotte* de Charles Coypel.

Présentement les médaillons de MM. Doucet, Clairin et Humbert sont terminés ; celui de M. Claude et les deux alentours de M. Galland sont sur métier.

Toutes les précautions possibles ont donc été prises ; les médaillons achevés sont fort bien venus, la technique simple et à couleurs franches ayant été rigoureusement suivie ; il suffira donc de continuer comme on a commencé pour obtenir enfin des tapisseries véritables, exemptes des minuties et du trompe-l'œil que l'imitation des tableaux a trop longtemps exigés, à la grande satisfaction de ceux qui, dans les arts, admirent par-dessus tout la virtuosité.

GERSPACH.

ERRATUM

Une erreur typographique nous a fait dire, dans notre article sur le palais de San-Telmo, paru dans notre précédent numéro, que le duc de Montpensier s'y installa après avoir épousé la princesse qui fut plus tard la reine Isabelle.

Il faut lire : s'y installa après avoir épousé la sœur de la princesse qui fut plus tard la reine Isabelle.

Il convient aussi d'ajouter à l'article consacré à Feyen-Perrin, les noms des deux auteurs du monument reproduit dans notre dernier numéro : MM. Guilbert, statuaire et Farge, architecte.

UN OBSERVATOIRE AU SOMMET DU MONT-BLANC

Dans l'article que nous avons déjà consacré aux observatoires du Mont-Blanc (1), nous avons dit que M. J. Janssen se propose de substituer à l'édicule actuellement édifié au sommet, à 4.810 mètres d'altitude, un véritable observatoire en partie enfoui dans la neige durcie. L'inauguration de cet observatoire, qu'on avait, à tort, annoncée pour le mois d'octobre dernier, est subordonnée à diverses circonstances qui ne permettent pas de fixer une date précise. Les travaux suivent d'ailleurs un cours régulier.

La nouvelle construction a été montée à Meudon, sur les plans de M. Janssen, par M. Vaudremer, architecte, membre de l'Académie des Beaux-Arts, qui a donné son concours à titre gracieux. Commencée au mois de mai 1891 ; elle a été achevée en trois semaines, puis démontée et transportée à Chamounix, par les soins de la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée. Quant aux travaux exécutés au Mont-Blanc même, au cours de l'année, ils sont les suivants : 1° Edification, aux Grands-Mulets, d'un chalet destiné à abriter les travailleurs et les matériaux du

(1) Voir année 1892, page 283.

futur observatoire ; 2° construction et mise en place d'un chalet au grand Rocher-Rouge, en un point qui est à 300 mètres seulement du sommet et très bien situé pour servir d'observatoire, au besoin, et d'habitation aux travailleurs qui doivent, cette année, entreprendre les travaux du sommet ; 3° transport des trois quarts environ des matériaux de l'observatoire aux Grands-Mulets (3.000 mètres) et du quart au Rocher-Rouge (4.500 mètres). Pendant le court espace de temps qui peut être utilisé pour des travaux de cette nature, on achèvera ces transports et l'on commencera l'érection du monument au sommet. On devra également s'occuper de la coupole astronomique destinée à compléter l'observatoire, et qui sera placée à côté de la construction ou, à défaut, au Rocher-Rouge.

Le sommet du Mont-Blanc est formé par une arête de rochers très étroite et de plus de 100 mètres de longueur, orientée de l'Ouest à l'Est. Cette arête, terminée en aiguilles, a été empâtée par la neige qui s'est accumulée autour d'elle, et il en est résulté une calotte étroite, mais très longue, qui doit être bien plus épaisse de côté nord, c'est-à-dire vers Chamounix, que du côté sud, versant italien d'où viennent les vents moins froids ; en sorte que le sommet du Mont-Blanc est très probablement rejeté d'une manière notable vers la France. M. Janssen, de qui nous tenons tous ces détails, va nous relater lui-même une des expériences auxquelles il a procédé, dans le but de s'assurer du degré de résistance offert par la neige du sommet.

« Pendant l'hiver, dit-il, j'avais fait élever, dans une des cours de l'observatoire de Meudon, un monticule de neige de la hauteur d'un premier étage. La neige de ce monticule avait été tassée à la pelle, au fur et à mesure de la mise en place, de manière à lui donner la même densité que celle qui couvre le sommet du Mont-Blanc à 1 ou 2 mètres de profondeur, laquelle densité est égale à la moitié environ de celle de l'eau liquide. Le sommet de ce monticule ayant été bien nivelé, on commença à y placer, les uns sur les autres, des disques de plomb de 35 centimètres de diamètre, pesant chacun 30 kilog. environ. Les premiers disques firent à peine leur empreinte sur la neige foulée. On continua à élever la colonne et, quand elle comprit douze disques formant un poids d'environ 360 kilog., on enleva les disques et l'on mesura l'empreinte. Celle-ci fut trouvée de 7 à 8 millimètres. La base de la colonne de plomb mesurait 962 centimètres carrés. Le poids de 360 kilog. donne donc 374 grammes par centimètre carré ou 3.740 kilog. par mètre carré. Ainsi, une construction de 10 mètres sur 5 mètres à la base, qui représente la surface inférieure de celle que nous voulons placer au sommet du Mont-Blanc, pourrait peser $3.740 \times 50 = 187.000$ kilog., et y

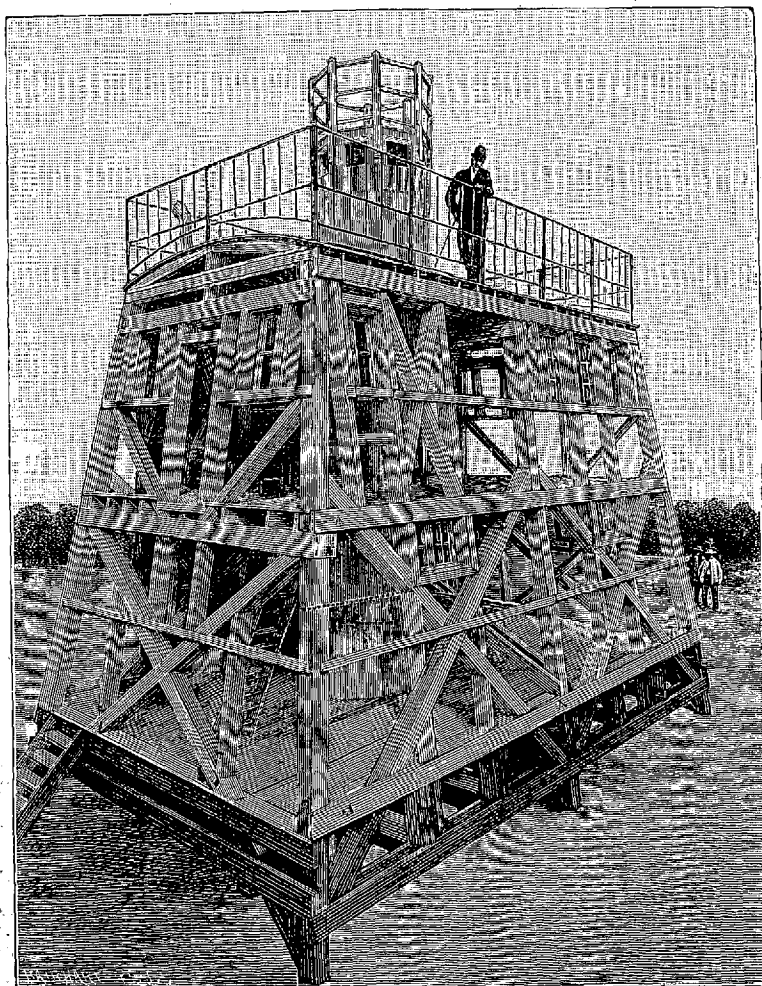
trouver un appui suffisant, en ne s'enfonçant pas même de quelques centimètres. Ce résultat montrait que, non seulement la résistance de la neige durcie du sommet permettrait d'y placer notre construction, mais, même, qu'il suffirait de plan d'appui réalisant la surface de quelques mètres carrés pour permettre le fonctionnement des vérins destinés à relever l'édifice en cas d'abaissement. »

L'observatoire construit d'après ces indications, et dont l'ossature laisse voir les détails intérieurs, est une maison en bois, en forme de pyramide tronquée, pour favoriser le glissement du vent et diminuer ses efforts. Ayant 10 mètres de longueur sur 5 mètres de largeur, à la base, et 7 à 8 mètres de hauteur, elle aura tout son étage inférieur enfoui dans la neige, de manière à donner plus de résistance à l'arrachement intéressant toute la masse de neige environnante. Le pointillé qui continue, sur la gravure, le niveau inférieur des fenêtres du premier étage, sépare la partie qui sera enfouie de celle qui restera à l'air. Le bâtiment est divisé en deux compartiments intérieurs, surmontés d'une plate-forme carrée, laquelle est garnie d'un balcon en tiges de fer et porte elle-même un échafaudage en bois, en forme de tourelle, pour recevoir divers instruments de météorologie. M. Janssen a le désir d'y placer une lunette gigantesque, qui n'est encore qu'à l'état de projet. L'observatoire est desservi, de la base au sommet, par un escalier en spirale dont la cage occupe le centre de notre gravure ; il s'élève même de plusieurs mètres au-dessus de la terrasse, pour supporter la petite plate-forme réservée aux observations météorologiques.

Les pièces du sous-sol sont éclairées par des baies larges et basses, situées en dehors de la neige ; l'étage supérieur servira aux observations. Chaque compartiment ou étage est divisé en plusieurs chambres affectées, d'un côté, au logis et à l'installation des travailleurs, de l'autre, à ceux des voyageurs et des guides. (Les chambres des guides communiquent par une trappe à escalier droit). Les différentes pièces seront munies des objets de campement nécessaires, y compris de petits poêles pour le chauffage et la cuisson des aliments. Ces poêles seront chauffés provisoirement à l'anthracite, dont le pouvoir calorigène est relativement élevé par rapport au volume et au poids du combustible, et les tuyaux d'échappement de la fumée, en cuivre rouge, traverseront la maison dans toute sa hauteur, pour déboucher, par un capuchon à girouette, sur la plate-forme supérieure. Afin de diminuer les chances d'accidents par foudroiement, ces tuyaux en cuivre sont interrompus, à une certaine hauteur, par un manchon de faïence. La ventilation, surtout de l'étage inférieur, est assurée par un tuyau spé-

cial venant s'avancer jusqu'à l'intérieur de la chambre. Aux deux tiers supérieurs de la hauteur s'ouvre la porte d'entrée. Deux fenestrelles à double cadre et à doublés carreaux de verre donnent dans diverses directions, notamment sur Chamounix. Tout l'observatoire a des parois doubles, pour protéger les observateurs contre le froid; les fenêtres et ouvertures sont dans le même cas et sont, en outre, munies extérieurement

de volets fermant hermétiquement. Ces parois sont constituées par des planchettes larges de 10 centimètres, portant un numéro d'ordre qui permettra de dresser l'édifice pièce par pièce et dans un ordre systématique au sommet du Mont-Blanc. La construction est maintenue par de fortes poutres en croix de saint-André, solidement boulonnées; ces poutres sont creuses, ce qui leur assure une légèreté



Observatoire construit à Meudon, d'après les plans de M. Janssen, et destiné à être édifié au sommet du Mont-Blanc.

rendue indispensable par les difficultés de transport à une telle altitude. La totalité de la boiserie est recouverte d'une couche de peinture ignifuge, afin de conjurer les chances d'incendie.

La partie inférieure du bâtiment est également à double plancher, et possède un système de trappes permettant d'accéder à la neige qui le supportera, et d'exécuter les manœuvres des vérins. On sait, par ce que nous en avons déjà dit, que, à la base des quatre arêtes formant l'ossature principale, des tréuils à vis, semblables à ceux dont on se sert pour relever les locomotives, auront pour objet de redresser l'observatoire lorsque, par un tassement des neiges, l'horizontalité primitive aura été modi-

fiée. Les vides qui se produiront seront, de la sorte, très facilement comblés avec de la neige durcie.

L'observatoire dirigé par M. Janssen aura un caractère international et sera ouvert à tous les observateurs désireux d'y travailler. Les généreux coopérateurs de cette entreprise toute scientifique se sont constitués en une Société dont M. le Président de la République a bien voulu être membre d'honneur, et dont le bureau est formé ainsi: MM. Léon Say, président d'honneur; J. Janssen, président; Bischoffsheim, secrétaire; Ed. Delessert, trésorier; Prince Roland Bonaparte, baron Alphonse de Rothschild, comte Greffulhe, membres.

VICTORIEN MAUBRY.

UN HÉROS INCONNU

(NOUVELLE)

Suite et fin. — Voyez pages 13 et 19.

« Jorre demeurait impassible, donnant des ordres pour ainsi dire monosyllabiques, aussitôt

traduits par le commandant et presque instantanément exécutés.

« Mais les officiers ne s'éloignaient pas d'une semelle, et les pistolets le menaçaient toujours.

« Il ne semblait pas y prendre garde et, debout sur la dunette, droit comme un mât, il se tenait maintenant, sans qu'un muscle de son visage tressaillit, tandis que les autres, sûrs d'avoir sa vie à leur disposition, roulaient, sans appréhension, dans le chaos de cette nuit terrible.

« Et, de fait, la tempête augmentait de violence; ce n'était plus qu'un tonnerre continu qui bruissait dans le sépulcre; et tout à coup, un fracas retentit, comme un coup de canon tiré de très près.

« C'était le hunier d'artimon qui venait d'éclater et dont les lambeaux de toile s'en allaient, à travers la neige, passant au-dessus de la lumière rougeâtre des torches, comme un vol d'oiseaux fantastiques. Puis plus rien, rien que les détonations ininterrompues du cyclone et les plaintes de la corvette mêlées au bruit des caronnades qui grinçaient, avec des menaces lugubres, aux soubresauts des vergues, aux palpitations assourdissantes de la toile gonflée qui, à tout instant, semblait vouloir sortir de ses ralingues.

« Jamais, le vieux l'a raconté bien des fois

depuis, jamais il n'avait roulé sur la Manche par nuit plus uniformément terrible; mais, intérieurement, il en jubilait, et de se savoir le maître de ce navire de guerre de Sa Majesté britannique, pendant qu'à quelques lieues de là, tant de camarades râlaient sur les pontons, injuriés, torturés, privés de bonne nourriture et surtout privés de l'air si nécessaire à des poumons de marins, il s'en rehaussait, pour ainsi dire; demandant mentalement encore plus de vent pour en finir plus vite.

« Et vous savez, Monsieur, quand il nous raconta tout cela, plus tard, à nous, les plus jeunes, qui n'avions rien connu de ces jours de misère, il nous semblait, tout vieux et cassé qu'il était, d'une stature démesurée.

« Alors, au milieu de tout ce fracas des éléments, la *Licorne*, poussée avec violence par ce qui lui restait de toile, soulevée par une lame monstrueuse, tout à coup retomba, mais pas dans le vide et s'effondra sur le Dranguet où Jorre l'avait conduite à coup sûr, disjointe, émiettée, le temps de le dire, et même moins,



Et l'on se mit en route en peloton serré à travers la dune.

car les deux officiers n'eurent même pas le loisir de presser la détente de leurs pistolets.

« Vous connaissez le Dranguet, n'est-ce pas? Une table énorme de rochers où le génie maritime a, depuis quelques années, établi un signal préservateur. Dans ce temps-là, rien pour prévenir les marins! Et, dans une nuit pareille, je vous demande un peu à quoi cela aurait servi?

Nombre de bateaux s'y sont démembrés depuis, mais le souvenir n'en est pas resté comme de l'effondrement de la *Licorne*.

« Et c'est grâce à Jorre que les riverains concurent l'affaire. Dans l'écrabouillement instantané de la corvette et au milieu de l'écume bouillonnante, il se retrouva, nagea vers la pointe de Réville; ou plutôt s'y fit porter par les lames, et quand il y arriva, ruisselant, à demi gelé et contusionné par tout le corps, les premières lueurs blafardes d'une aube hivernale commençaient à se montrer du côté de l'est. Alors, Jorre se mit à courir, de toutes ses forces, à travers la dune, jusqu'au village de Jonville, d'abord pour se réchauffer, aussi pour prévenir les habitants valides de ce qu'il venait de faire. Il s'était sauvé, n'est-ce pas? et d'autres avaient bien pu faire comme lui!

« Avant tout, il fallait des vêtements secs et chauds pour le camarade, et, histoire de lui remettre quelque chaleur au corps, on fit chauffer aussitôt un mélange de cidre, de sucre et d'eau-de-vie qu'il avala presque brûlant. Pensez donc, après une nuit pareille, il avait froid jusqu'au cœur.

« Après cela les fusils furent chargés, car tous les gens étaient armés, dans ces temps de constante appréhension, où chacun devait pourvoir à la défense collective, et l'on se mit en route, à pas précipités et en peloton serré, à travers la dune, pendant que le jour se levait, si l'on peut appeler jour une espèce de clarté très pâle, qui n'illuminait presque rien, tant l'horizon était étroit, à cause de la brume qui avait subitement remplacé la neige.

« La mer faisait toujours un tapage de tous les diables et les Jonvillais, qui marchaient sous la conduite du vieux Jorre — prenez cela pour une manière de dire, car il n'était point vieux dans ce temps-là — entendaient son fracas assourdissant et se demandaient l'un à l'autre, ce qu'ils allaient apercevoir une fois à la pointe, et ce qu'il pouvait bien rester de la corvette jetée sur le Dranguet par ce démon de Jorre, mais si peu loin de la grève, que quelques-uns, dans la débâcle, avaient bien pu faire comme lui et gagner la plage sablonneuse, ou bien y être roulés par le flot.

« La vérité est que quelques cadavres allongés à la lisière des roches se montraient, ici et là. Le jusant les avait abandonnés, comme autant d'épaves, avec des planches disjointes et les quelques barriques qui se trouvaient sur le pont au moment du choc, et même les mâts de la *Licorne*, avec des enchevêtrements de cordages et des lambeaux de toile déchirée, lacérée et flottante, se redressaient de temps en temps au caprice du flot, et donnaient l'illusion d'un navire invisible, coulé et qui faisait pour se redresser des efforts désespérés.

« D'être vivants pas un! Et l'on pouvait dire

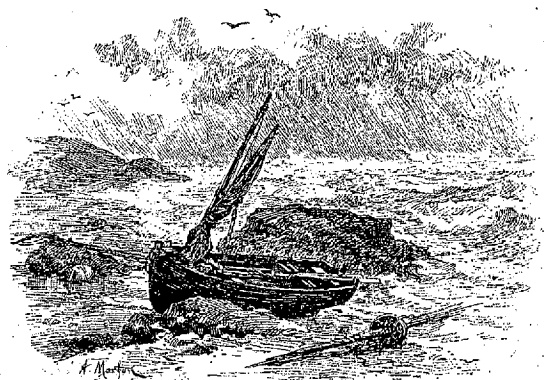
que Jorre n'avait pas manqué son coup. La *Licorne* n'existait plus; elle était anéantie, brésillée, réduite en morceaux, et les cadavres que la mer rejeta les jours suivants, furent enterrés dans un coin du cimetière de Réville, réservé aux suicidés et aux protestants.

« Mais par un vrai miracle, et qui montrait bien que Jorre avait eu la protection du ciel dans l'affaire, sa barque, intacte, sans un trou, même sans une avarie, s'était couchée, tout doucement, entre deux rochers maintenant presque abandonnés par la mer et par-dessus lesquels passait de temps en temps encore quelque poussière d'écume.

« Où s'en allèrent le reste des Anglais et les épaves flottantes de la corvette? C'est ce que je ne saurais vous dire. Probablement le long des côtes du Calvados et de la Seine-Inférieure, sous le Havre ou sous Fécamp, entraînés et roulés par les courants fixes qui portent vers ces parages. Ce qu'on retrouva plus tard de la *Licorne*, aux grandes basses mers, ce furent quelques canons, bientôt transportés, non sans peine, jusque dans le fort de la Hougue, et puis rien de rien! Pendant quelques jours, on vit bien des navires de guerre, croiser au large, comme en quête de quelque chose, tirant des bordées successives, et sans doute furieux de ne pouvoir approcher assez près pour envoyer quelques boulets sur la côte. Dans ce temps-là, les canons n'avaient pas la portée d'aujourd'hui, sans quoi, tout y eût passé, depuis Cherbourg jusqu'à Dieppe. Mais voyez-vous, Monsieur, ces anciens-là c'étaient des hommes, et j'en souhaite de pareils au pays quand viendra l'heure. Vous me comprenez? suffit, c'est clair! Chacun son tour, et m'est avis que nous n'aurons pas volé le nôtre! Ah! si je pouvais voir ça avant de mourir!»

Là-dessus, nous nous séparâmes, presque au seuil de sa demeure, et je repris la route de Saint-Vaast, en compagnie d'une foule d'idées souriantes où revenait souvent l'assurance intime de jours meilleurs, tandis que la mer semblait bercer toute la côte endormie, avec son rouflement monotone, musique toujours incomparable du nocturne silence.

CHARLES CANIVET.



L'AÉROSTATION MILITAIRE AUX ARMÉES

Suite. — Voyez page 18.

La deuxième compagnie d'aérostiers rendit plus d'un service dans la grande retraite de Moreau pendant que la première, englobée dans la chute de Wurzburg, tombait aux mains de l'ennemi. Ce fut cette dernière seule, reconstituée, qui prit part à l'expédition d'Egypte avec Conté et Coutelle; mais, soit qu'elle ne rendit pas, là, les services qu'on attendait d'elle; soit que l'aérostation militaire eût au sein du Directoire des envieux cachés, les aérostiers furent licenciés et rentrèrent à Toulon; quelque temps après, le 28 janvier 1799, un décret officiel supprimait définitivement le corps et l'école de Meudon.

Ce premier essai d'aérostation militaire avait duré six années, 1793-1799. Soixante-et-onze ans devaient s'écouler avant que l'on ne songeât à tenter un second.

II

Tout le monde sait que vers la fin du second empire le goût des excursions aérostatiques était redevenu à la mode; aussi quand, en septembre 1870, les armées allemandes eurent englobé Paris en un cercle de fer, il vint tout naturellement à l'idée de bien des gens qu'on avait dans les aérostats un moyen, sinon commode, du moins utilisable, de communiquer avec la Province. M. Rampont, directeur des postes, acheta immédiatement tous les ballons qu'il put trouver et installa dans les gares du Nord et d'Orléans deux ateliers de fabrication qui furent placés, le premier sous la direction de M. Yon et Camille Dartois, le second sous celle d'Eugène Godard. De plus, comme les trois ou quatre aéronautes, qui, à cette époque, étaient seuls en état de diriger un ballon, eurent été insuffisants pour le fonctionnement du service, on créa une école de pilotage aérien dans laquelle on forma à la hâte des élèves qu'on recruta parmi les matelots appelés à Paris au commencement de septembre.

Le siège de Paris est encore trop près de nous pour que nous ayons à rappeler quels services les aérostats rendirent à la capitale pendant les six mois qu'elle demeura séparée du reste du pays. A l'armée de la Loire un essai d'organisation, tenté par M. Tissandier, n'eut pas le temps d'être mené à bonne fin; mais l'exemple de ce qui avait été fait au siège de Paris était assez instructif pour qu'après la guerre des hommes d'énergie et d'initiative reprissent à leur compte les projets de Conté, et dès 1874 le ministre de la guerre instituait, sous la présidence du colonel Laussedat, une commission de communication par voies aériennes chargée d'organiser les trois services, nouveaux dans notre armée, des pigeons-messagers, de la télégraphie optique et des ballons.

C'est alors qu'entre en scène un homme dont le nom inconnu hier devait obtenir bientôt une popularité méritée, associée désormais à l'histoire du ballon: nous avons nommé le commandant Renard.

Charles Renard, qui est né à Damblain, dans les Vosges, le 23 novembre 1847, était entré à l'Ecole polytechnique en 1866 et venait de quitter l'école d'application de Metz quand éclata la guerre de 1870. Il servit d'abord à l'armée de la Loire, puis à celle de Bourbaki et s'en vint, après la guerre, à Arras où, pour la première fois, ses recherches se portèrent vers l'aérostation. L'invention d'un *aéroplane* ou machine à planer, l'avait assez mis en vue dès 1874 pour que le colonel Laussedat lui offrit le secrétariat de la commission dont nous avons parlé tout à l'heure. Dès lors, le jeune officier s'adonna tout entier à la réalisation d'un rêve de plus en plus caressé: la direction des ballons, et malgré plus d'un déboire et des difficultés sérieuses, que nous n'avons point à raconter ici, il parvint à installer à Chalais, près Meudon, un établissement où les études de Conté sur les ballons purent être reprises, et vigoureusement poussées.

La nomination du capitaine Renard au poste de directeur de la nouvelle école de Chalais marquera une date dans l'histoire de l'aérostation militaire. Grâce à la bienveillance de la plupart des Ministres de la guerre qui, depuis sa création, se succédèrent rue Saint-Dominique, spécialement du général Billot, le successeur de Conté put pousser activement ses études, et quand commença l'expédition du Tonkin il était prêt à envoyer sur les bords du fleuve rouge une section d'aérostiers composée de 5 sous-officiers, 8 caporaux, 23 hommes commandés par le lieutenant Jullien et le capitaine Aron. Les services rendus par cette petite troupe à Bac-Ninh, à Hong-Hoa, à Lang-Son furent assez considérables, malgré le défaut de mobilité, pour qu'on puisse attribuer à l'emploi des ballons une part signalée dans nos succès dans cette pénible campagne; les aérostats avaient décidément reconquis leur place aux armées, dans une petite armée, avant qu'ils fussent appelés au poste qui leur revient dans une guerre européenne.

III

En France, les aérostiers du commandant Renard furent employés pour la première fois aux grandes manœuvres de 1888, surtout à la bataille de Castelnaudary où le général de Semailons, monté dans la nacelle, put s'entretenir directement avec le quartier général mis en communication avec l'aérostat par la section de télégraphie.

Au combat de Lagardiolle, le 9 septembre, à celui de Saix, le ballon captif put pratiquer

encore deux ascensions et, tout en se tenant entre 4 et 5 kilomètres des batteries ennemies, signala au quartier général, de la façon la plus exacte, tous les mouvements de l'armée adverse.

Des expériences du même genre mais exécutées plus en grand ont été pratiquées en 1891 aux grandes manœuvres effectuées sous la haute direction du général Saussier par les 5^e, 6^e, 7^e et 8^e corps et cette application de l'aérostation avec des masses armées, qui, pour la première fois se rapprochaient sensiblement de celle dont on disposera désormais à la guerre, a donné la preuve définitive du rôle que pourront remplir les ballons dans une campagne réelle sur le continent.

Le parc aérostatique employé à cette occasion comprenait deux échelons, l'un chargé du gon-

flement et de la manœuvre du ballon, l'autre de la fabrication du gaz.

Après avoir franchi par étapes les 200 kilomètres qui séparent Versailles, son point de départ, de son lieu de halte définitive, Brienne-le-Château, il arriva dans cette dernière ville le 2 septembre et s'occupa immédiatement de l'installation de l'échelon chargé de la fabrication du gaz : le deuxième.

Ce deuxième échelon comprenait seulement, en hommes : un sergent mécanicien et dix aérostiers sous la direction d'un lieutenant ; son matériel était constitué par la voiture à hydrogène, la voiture portant la pompe à vapeur destinée à comprimer le gaz et trois autres voitures destinées à recevoir les tubes d'hydrogène comprimé.

(A suivre).

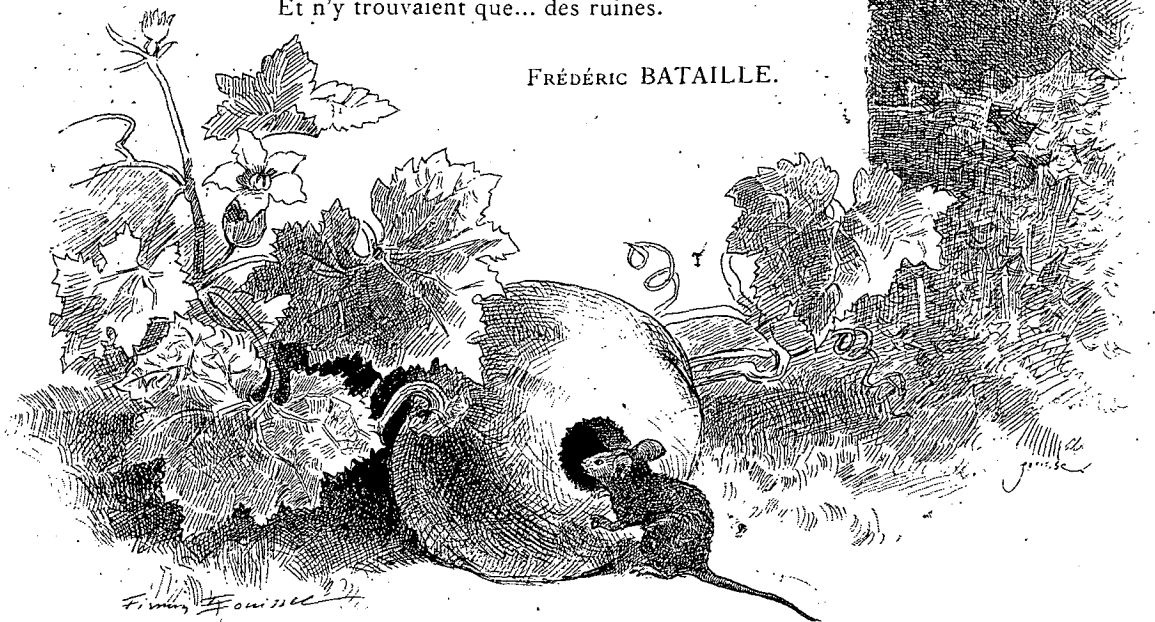
COMMANDANT D'EQUILLY.

Le Rat et la Citrouille

FABLE

Un rat, voyant une énorme citrouille
Couleur de rouille
Étalée au bord du sentier,
S'écria : « Quelle aubaine ! Un superbe hollande
Que les bergers ont laissé dans la lande.
J'ai là de quoi vivre en rentier ».
Et voilà notre rat qui ronge, lime, taille,
Se démène et travaille,
Tant et si bien qu'il creuse un trou
Par où
Sa tête enfonce jusqu'au cou.
Il s'apprête au festin ; mais sous sa dent avide,
Hélas ! rien que du noir : la citrouille était vide !
J'ai vu des héritiers recevoir en cadeau
Les quatre murs d'un vieux château :
Pour y vivre en seigneurs ils entraient aux cuisines
Et n'y trouvaient que... des ruines.

FRÉDÉRIC BATAILLE.



LE BATON DE VIEILLESSE



LE BATON DE VIEILLESSE. — Groupe en marbre, par Jean Escoüla. — Gravé par Privat.

Les promeneurs du parc de Montsouris connaissent bien le *Bâton de Vieillesse*, que nous reproduisons aujourd'hui. De fait, ce groupe populaire, traité avec une émotion bien visible,

est de nature à se faire comprendre de tous. Une mère chancelante, appuyée sur un bâton, ses pieds endoloris emmaillotés de laine, marche péniblement. Sa figure raconte toute une

15 FÉVRIER 1893.

4

existence laborieuse et pénible. Courbée sous le fardeau de la vie, elle a besoin d'une aide, et la trouve dans le bras d'une enfant gracieusement attentive. Les yeux levés vers sa grand-mère, la jeune fille mesure son pas à celui de la femme qu'elle soutient.

En composant ce groupe, M. Escoula s'est pieusement inspiré du souvenir de sa mère dont il conserve, dans son atelier, un buste en plâtre, qu'il considère comme le meilleur de son œuvre, et qui est un morceau d'une vérité d'expression remarquable. M. Escoula est originaire de Bagnères-de-Bigorre. Il y a vécu jusqu'à l'âge de vingt ans, soit jusqu'en 1871. A cette époque, il vint à Paris. Entré à l'atelier de Carpeaux, il apprit, sous la direction de l'auteur du groupe de la *Danse*, à fouiller le marbre, à y chercher la vie et à la faire surgir en traits caractéristiques. Plus tard il passa dans l'atelier de Gautherin, où il resta cinq ans.

Ses travaux attirèrent bientôt l'attention de ses pairs et celle du public. En 1881, il obtenait au Salon une troisième médaille avec le *Sommeil*, une figure d'enfant endormi, qui fut acquise par l'Etat et que possède le Musée de Poitiers. L'année suivante il remporta sa deuxième médaille avec le *Bâton de Vieillesse*, que la Ville de Paris lui acheta. Le premier de ces morceaux est un marbre; le second a été coulé en bronze. Plus tard, en 1888, un autre groupe de marbre, les *Jeunes Baigneuses*, fut l'objet d'une nouvelle acquisition de l'Etat, qui le plaça au Musée de Châlons-sur-Marne. En 1889, il exposa sa *Jeune fille au lierre*, et remporta une médaille d'or à l'Exposition Universelle.

Précédemment il avait obtenu, en 1886, le prix Desprez décerné par l'Institut. Puis nous le voyons s'exercer à des œuvres d'une portée plus haute. En même temps que le *Bûcheron des Pyrénées*, qui procède de la même inspiration que le *Bâton de Vieillesse*, son Salon de 1890 comprenait la *Mort de Procris*. En 1892, il envoya le *Printemps*, statue en plâtre. Des bustes de Lazare Carnot, de Victor Hugo, de Navarrot, le poète d'Oloron à qui cette ville a décerné les honneurs de la statuaire, viennent entre temps faire une diversion aux œuvres d'étude. Puis le mysticisme des primitifs le sollicite à son tour, et voici que dans le marbre il taille en lignes simples une figure de jeune fille qui vient donner un pieux pendant au buste de sa mère. Cette figure traitée en bas-relief sous le titre de *Les Rameaux*, est le portrait de Mlle Escoula; et c'est entre ces deux chères œuvres qu'il taille le marbre dans son atelier de Vaugirard.

La ville de Tarbes, appelée à bénéficier d'un legs de Mme Duvignau, consistant dans le don d'une fontaine monumentale, a fait appel au talent de M. Escoula et de ses deux compa-

triot, MM. Descat et Mathé. Leur collaboration a produit un projet où la pierre et le bronze se marieront en personnifiant la nature du pays. Quatre figures allégoriques, représentant les vallées de Tarbes, de Bagnères, d'Argelès et d'Aure, entourent la grande vasque. Plus haut, abrités sous la petite vasque, des loups, des ours, des aigles rappelleront la montagne; et le couronnement comprendra les allégories des rivières et des gaves, de l'Adour, de l'Echez, du Gave, du Bastan, de l'Arros et de la Neste. Au sommet se dressera une Aurore jetant des fleurs, aux pieds de laquelle gambade un izard; et M. Escoula aura, pour sa part de collaboration, trouvé une occasion de donner libre cours à l'affection émue qu'il porte à son pays natal.

LE FUSTEC.

UN MOT SUR CHASLES

Dans une étude sur Michel Chasles, qu'il lisait il y a quelques jours à l'Académie des sciences, M. Joseph Bertrand, secrétaire perpétuel, racontait l'anecdote suivante :

Je questionnais récemment, dit M. Bertrand, sur le détail de ses études, un des meilleurs élèves d'une classe préparatoire à nos grandes écoles scientifiques. Très souvent, je dois l'avouer, il me fallait, pour comprendre ses réponses, demander des explications. La coutume s'est introduite chez nos écoliers, comme aussi chez leurs maîtres, de mêler l'érudition à l'enseignement. La leur consiste à associer à chaque énoncé, si insignifiant qu'il soit, le nom d'un inventeur présumé. C'est par centaines que, pour abrégé, dit-on, on rend aujourd'hui classiques des noms obscurs destinés, quoi qu'on fasse, à un complet oubli. Je demandai au jeune érudit : « A quel théorème associez-vous le nom de Chasles ? — A aucun, me répondit-il, il y en aurait de trop !

A ce mot très caractéristique d'un écolier j'ajouterai le jugement d'un maître. En admirant le nombre et l'éclat de ses découvertes, un illustre géomètre anglais a pu s'écrier, longtemps avant la mort de notre confrère : « M. Chasles est l'empereur de la géométrie ».

LA NOIX DE KOLA

On s'est beaucoup entretenu, depuis quelque temps, des propriétés extraordinaires du fruit d'un arbre, dont la culture, essentiellement africaine, a réveillé l'attention sur les derniers grands voyages accomplis entre le cours du Niger et l'Océan atlantique. Le précieux produit, dont nous allons parler, a nom *Kola* (*acuminata*) à feuille pointue; sa graine est de la grosseur d'une châtaigne et appartient à la famille des *sterculiacées*.

Dans sa flore d'Afrique occidentale et équatoriale, Palisot de Beauvois, en explorant dès 1804, les environs du golfe Bénin, dont il analysa et dessina les végétaux avec tant de soins, mentionne le récit de voyageurs vantant les qualités, touchant au surnaturel, et présentant comme une panacée la graine merveilleuse, avant même que cette *sterculée acuminée* soit

connue des botanistes. Pendant un grand laps de temps, on en parla peu en Europe. Les esclaves nègres en semèrent en Amérique et ce furent les Anglais qui en propagèrent l'emploi dans l'Afrique orientale et aux Indes. On retrouve la même plante sous les différents noms de Kola, Gourou, Ombéné, Nangoué, Kokkorokou.

En 1885, M. le lieutenant de vaisseau Coffinières de Nordeck, en mission dans le Rio-Nunez, nous intéresse fréquemment en parlant des fruits de ce qu'on appelle au pays des noirs « l'arbre d'or » parce que, dit-on, il porte bonheur partout où il pousse. Plus récemment, dans le voyage mouvementé du Niger au golfe de Guinée, de M. le capitaine Binger, il est de nouveau longuement question du Kola, lequel vient d'entrer définitivement en scène, avec toute sa valeur, en raison des récentes analyses chimiques sérieusement conduites en Allemagne, appelant l'attention des savants, et les discussions de l'Académie de médecine, à propos d'un végétal, en faveur duquel militent déjà de nombreuses expériences, prouvant l'action bienfaisante et régénératrice qu'il exerce sur l'organisme général comme tonique de premier ordre. Le professeur Heckel qui, depuis 1883, ne cessa de s'occuper activement de cette question, vient, dans sa communication, toute récente, d'octobre 1892, en comparant l'action physiologique du rouge de Kola avec les résultats de la caféine, de conclure à la supériorité dûment justifiée du Kola sur le café. On peut donc affirmer sa propriété antidépéritive et reconstituante par excellence.

Nous savons que la noix de Kola, est, avec le sel, une des branches les plus importantes du commerce de l'Afrique équatoriale; on indiquera sa plus grande production comme comprise sur la côte occidentale, du nord de Sierra-Leone, jusqu'au sud du Congo; il paraît que dans ces dernières contrées il en existe, sous la ligne, des forêts entières; il est certains pays dans lesquels c'est au moyen de cette graine, et de cotonnades, que se font les échanges d'esclaves et que les indigènes se procurent de la poudre et des fusils.

Sans tomber dans l'exagération, on dira que les nègres sont très friands de ce fruit, surtout quand il est frais, non pas en raison de son goût, puisqu'il est d'une âpreté acide, mais parce qu'à la suite d'une mastication longuement prolongée, sa moindre qualité est de tenir lieu d'apéritif, faisant paraître tous les aliments agréables et doux : la plus mauvaise eau se clarifie et devient potable sous son action et, même à l'état saumâtre, elle conserve une excellente saveur, tant que dure l'influence produite par le Kola mâché.

L'arbre qui porte ce fruit est de hauteur moyenne et même grand, ayant fréquemment plus de dix mètres; sa tige ronde est droite et

rugueuse; ses branches cylindriques ont l'écorce unie et épaisse; on peut comparer l'arbre du Kola au châtaignier pour le branchage, la graine, et même pour la longueur de la feuille adulte, qui cependant en diffère, dans ses détails; en ce sens qu'elle est d'un vert brillant, et non dentelée alentour; en outre, elle attirera l'attention des botanistes sur son contournement ovalaire, comme bordé à partir du pétiole; les fibres du limbe viennent presque à angle droit renforcer cette marge qui, au sommet, se termine par la pointe aiguë et droite, spécialisant le nom (*acuminata*) du végétal.

Les fleurs, nombreuses et alternées, sont toutes fixées à de petits pédoncules sur un axe commun. Les plus belles récoltes du Kola se font lorsque l'arbre a dix ans, et il y en a deux par an. Dans les gousses, les graines sont aussi juxtaposées à la façon des châtaignes; on apporte les plus grands soins à la recueillir, et à l'entretenir fraîche, emballée dans de volumineux paniers, au milieu de feuilles toujours maintenues humides, car c'est ainsi qu'elle est préférée par le consommateur; et, naturellement les négociants, qui en font un grand trafic, savent tirer les meilleurs profits, en conservant toute sa force, à un produit dont la composition offre, successivement, à celui qui le mâche comme du tabac, la perception des trois saveurs : sucrée, astringente et amère, puisque l'analyse y constate la glycose, le tannin et la caféine. C'est au moyen d'un fréquent arrosage qu'on arrive à préserver, pendant plus d'un mois, la précieuse graine de l'air brûlant des contrées qui la produisent, jusqu'à pouvoir en envoyer en Angleterre des ballots pesant plus de cent kilogrammes.

Il est rare, en temps ordinaire, que le Kola puisse arriver à l'état frais jusqu'à Timbouctou et, à plus forte raison, dans l'intérieur du Soudan, autrement que desséché ou en poudre finement moulue, afin de servir à l'alimentation; par son mélange avec le lait, le miel et la farine; une fois à l'état friable, cette poussière noirâtre transportée, soit au Maroc, soit dans la Tripolitaine, trouvera toujours acquéreur.

Il y a une dizaine d'années, les comptoirs de la vente du Kola faisaient, sur la côte de Sierra-Leone, pour près de trois cent mille kilos d'importation de graines.

En Afrique, vers le commencement du siècle, les rois, les chefs et les prêtres se réservaient son emploi; ensuite le Kola servit aux grandes transactions et fut, pour les riches, une attraction de tous les instants qui éleva sa valeur, même pulvérisé, à l'égale de son poids en poudre d'or. Maintenant que l'usage en est très répandu, c'est le sujet d'un grand commerce; aucune manifestation de joie, de réjouissance, ni conclusion de marché, aucun présent de noce ne peut s'en passer. Pour les cas particu-

lièrement recherchés et délicats de bienvenue ou de pacte amical, c'est la graine blanche qui sera choisie de préférence, c'est elle qu'on offrira aux funérailles et aussi pour convaincre de la véracité d'un serment.

On ne sera pas étonné que, dans le continent noir, il ait été facile d'amener l'indigène fétichiste de ces contrées, accaparé par l'islamisme, à croire que le Kola est un don de Mahomet, puisque le musulman fait revenir au Prophète l'honneur du bienfait si universel que lui procure ce végétal. Nous n'avons pas à relater, ici, les prodiges d'endurance qu'on doit à l'emploi de la poudre de Kola, associée à de la farine, sous forme de petites tablettes ou massepains, ainsi qu'on peut sagement en faire usage dans les différents sports. Les preuves à l'appui sont fréquentes comme services rendus aux piétons, à la vélocipédie et aux longues courses à cheval. Les adeptes affirmeront que c'est le *sine qua non* de la durée du surmenage musculaire de tous les actes énergiques, s'appuyant sur les faits isolés, déjà très probants par leur nombre.

Nous voulons croire qu'une pratique, raisonnée, amènera à réglementer l'emploi de la noix de Kola, en rations accélératrices graduées, comme extrême ressource, devant parer à l'essoufflement des grandes courses, dans les passes difficiles réservées aux hasards des expéditions militaires, ainsi qu'aux rudes épreuves des alpinistes, des missionnaires et des voyageurs.

Disons pour terminer que, d'après l'évidence des faits, inscrits par les graphiques et le dynamomètre, la poudre de Kola exerce, sur la fatigue musculaire, une action modératrice évidente portant, à la fois, sur le nombre et la force des contractions; elle fournit, dans le cas de marches forcées et de pénibles exercices, un travail long et facilement soutenu, se trouvant ainsi supérieure à la caféine pure qui, agissant seulement sur les contractions, en les activant tout d'abord, s'épuise et ne soutient pas la durée de l'effet produit; malgré l'incontestable secours que donne le café, comme tonique régularisateur de l'action du cœur et des poumons.

Le rouge de Kola, dont le docteur Heckel avait fait prévoir dès 1883 les propriétés, chimiquement constatées aujourd'hui sous le nom de Kolanine, produit les mêmes résultats, quoiqu'à dose minime, que la noix de Kola pulvérisée, dont il est le principal agent, cette Kolanine augmentant d'une façon très notable, je le répète, l'intensité et la durée de la contraction musculaire, sur laquelle elle exerce une action spéciale, expérimentalement reconnue, provenant de ce que sa caféine, fournie à l'état naissant, est bien plus active.

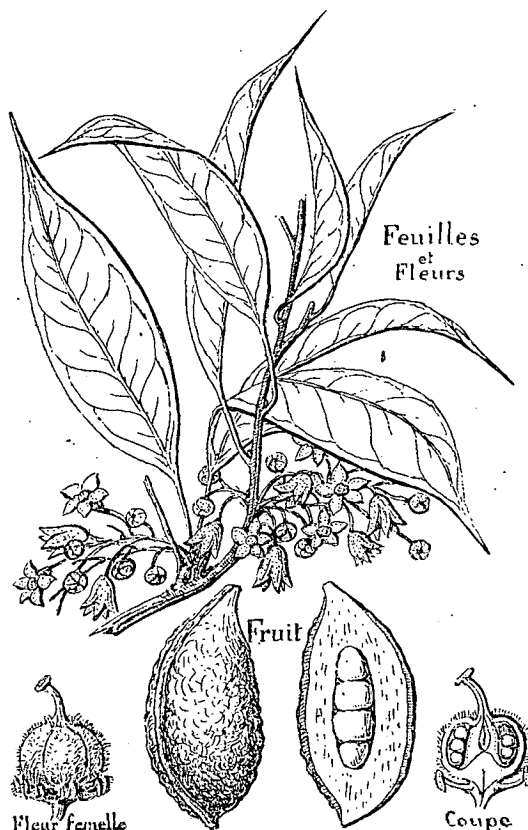
En concluant ainsi, nous nous appuyons sur les derniers documents scientifiques d'un haut intérêt (1892) des recherches physiologiques du docteur Marie, du Val-de-Grâce.

Nous pensons que l'emploi du spécifique Kola eût fait merveille dans la dernière performance entre Berlin et Vienne et réciproquement. Cavaliers énergiques et montures entraînées des deux nations, étaient, au dire des feuilles allemandes, rudement éprouvées à l'arrivée au but. Une expérience de résistance à l'extrême fatigue, si utile pour les hommes et même pour les chevaux, des raids futurs, eût été bien intéressante à tenter comme constatation scientifique à en déduire.

Quel succès, légitimement acquis, pour le savant professeur Knebel de l'université d'Erlingen si, dès le début, sa reconfortante Kolanine

fût sortie triomphante d'une telle épreuve enrayant ainsi les effets d'un surmenage, facile à concevoir, sous la rigueur expérimentale d'une découverte utile à l'humanité.

E. DUHOUSSET.



Feuilles, fleurs et fruits de l'arbre Kola.

LE NOUVEAU FUSIL A MAGASIN DE L'ARMÉE AMÉRICAINE

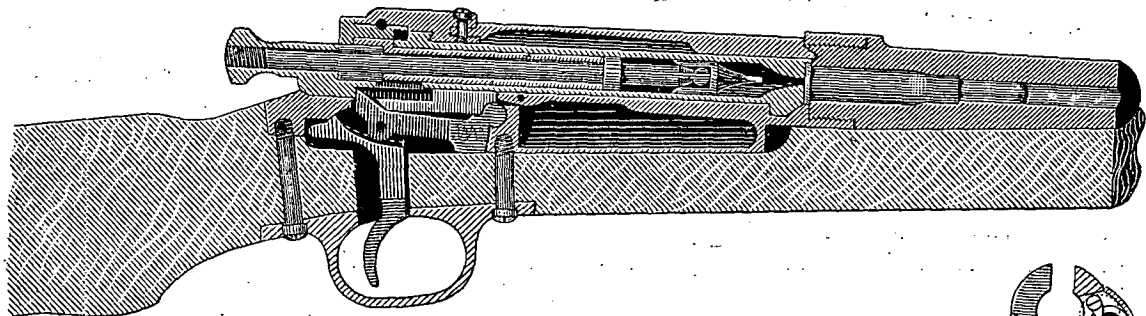
Quand Gribeauval, le grand maître de l'artillerie, fit adopter en France; en 1777, le fusil d'infanterie au calibre de 18 millimètres, il eut à subir, de la part de plusieurs militaires, une vive opposition. Le marquis de Lessac, en particulier, qui s'était créé, dans les questions d'armement, une notoriété généralement acceptée,

écrivait à ce sujet : « M. de Gribeauval veut diminuer encore le calibre de notre fusil. A-t-il songé qu'en voulant alléger le poids de l'arme actuellement aux mains de notre infanterie, il court le risque de diminuer sa portée et surtout son effet dangereux ? J'ai vu dans ma jeunesse, les soldats porter, sans se plaindre, un mousquet qui pesoit dix-huit livres, ils ne s'en portaient pas plus mal pour cela. Qu'on prenne garde que les fusils du roi de Prusse pèsent vingt livres ; ceux de l'électeur de Bade vont jusqu'à vingt-cinq : je n'ai point entendu dire que les soldats s'en plaignissent. »

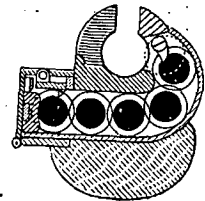
Nous ne savons pas trop ce qu'aurait écrit Lessac s'il avait vu, en 1866, adopter le calibre de 11 millimètres, celui de 8 millimètres en 1886, et si on lui avait prédit qu'il est question, aujourd'hui, de réduire encore la dimension de la balle à 6, même à 5 millimètres. Il est vrai qu'il eût pu se consoler en remarquant que le fusil modèle

1777 portait à 400 toises, quand le modèle 1886 porte à plus de 4,000 mètres, que l'ancien flingot de nos arrière-grands-pères traversait péniblement, à 100 pas, une planche de sapin de 3 centimètres, quand notre balle actuelle perce, sans se déformer, une épaisseur de 80 centimètres de chêne, qu'aucune cuirasse, même d'acier, ne peut lui résister, et que les os humains les plus durs sont réduits, par elle en poussière, avec une désespérante facilité. Le fusil est de moins en moins lourd, mais il devient chaque jour plus puissant, plus terrible dans ses effets : c'est une compensation dont notre soldat n'a pas tout à gagner, sans doute, mais qu'il apprécie quand même en songeant que si, forcément, il doit porter un fusil, il n'a pas nécessairement à recevoir une balle.

Nos lecteurs savent que toutes les armées européennes sont aujourd'hui pourvues d'un fusil à petit calibre, tirant un projectile dont le



Coupe longitudinale du nouveau fusil à magasin de l'armée américaine.
(Système Krag-Jorgensen modifié)



Le magasin vu de l'avant.

diamètre varie de 7 à 8 millimètres. Jusqu'ici les États-Unis avaient hésité à transformer leur armement, non point que les Yankees ne fussent persuadés que le vieux Springfield, avec lequel ils avaient fait la guerre de Sécession, n'était plus à hauteur des nécessités de la guerre moderne, mais pour ce motif, qu'avant de se décider, ils tenaient à profiter des expériences faites en Europe et à ne faire leur choix qu'en parfaite connaissance de cause.

Cependant, il fallait se décider et, le 24 décembre 1890, un *Board on Magazine-Arms* (Commission des armes à magasin) était constitué pour commencer les expériences tendant à choisir un type définitif.

Cette Commission, composée du lieutenant-colonel Robert H. Hall, du 6^e d'infanterie, du lieutenant-colonel J.-P. Farley, du ministère de la guerre (Ordnance department of the army), du major H.-B. Freeman, du 16^e d'infanterie, du capitaine S.-E. Blunt, du ministère, et du capitaine Georges S. Anderson, du 6^e de cavalerie, entra immédiatement en fonctions.

Personne n'ignore que les Américains, plus que qui que ce soit au monde, tiennent à faire leurs affaires eux-mêmes, entre eux, et qu'ils se targuent notamment de savoir se passer,

eux, peuple jeune, de cette vieille Europe édentée où dominant encore les préjugés d'antan, où les chemins de fer ne sont encore que quatre-vingts kilomètres à l'heure, une vitesse ridicule de train-omnibus.

Le *Board on Magazine-Arms* fit donc un pressant appel aux inventeurs américains, à l'imagination yankee, avec l'espoir qu'il ne manquerait point de trouver dans l'industrie nationale le merle blanc qu'il désirait rencontrer.

Cependant, comme en Amérique le chauvinisme sait s'allier à l'esprit pratique, la Commission décida d'examiner conjointement avec les fusils américains, toutes les armes en usage en Europe, notamment en Allemagne, en Angleterre, en Autriche, en Belgique, en Danemark, en France, au Japon, au Portugal, en Roumanie, en Russie et en Suisse.

Cinquante-trois armes furent soumises aux épreuves et tout d'abord deux fusils américains parurent tenir la corde, ceux présentés par M. L.-F. Bruce, de Springfield, dans le Massachusetts, et par M. Thomas B. Wilson, également de Springfield. Le fusil Bruce était une arme du genre Mannlicher (1), avec magasin à

(1) Voir la fig. publiée année 1891, page 331.

cinq cartouches, s'adaptant au-dessous de la boîte de culasse, permettant une grande rapidité de tir et donnant à la fois une justesse et une pénétration à peu près égale à l'arme allemande. Comme rapidité, on obtint 20 coups en 70 secondes, dont 15 tirés coup par coup et les 5 autres avec l'adjonction du magasin. Dans une autre épreuve, on arriva à tirer jusqu'à *trente-huit balles* en deux minutes.

Quant au Wilson, appelé par son inventeur fusil Hampden, du nom de la province de Hampden, dans le Massachussets, c'était une arme différente de la première en ce que le magasin, placé sur la partie gauche du fusil, était constitué par le paquet de cartouches lui-même. A la première épreuve, on put tirer 20 balles en 69 secondes (15 coup par coup, 5 avec le magasin), dans une autre, on tira *quarante-quatre coups* en deux minutes. Les autres armes présentées par des inventeurs américains étaient dues à MM. John H. Blake, de New-York, dont le magasin contenait 7 cartouches, à la Chaffee Reece Arms Co, de Washington, avec un magasin tubulaire de 5 cartouches, à M. Durst, de Wheatlands (Californie), avec un magasin à 10 cartouches, à Ivert Larsen, de Chicago, à J.-W. Mullins, de Fariston, au major W.-R. Livermore et au capitaine A.-H. Russel, de l'armée nationale. Ces deux derniers inventeurs avaient présenté une arme très ressemblante au Lee-Speed anglais.

Tous ces fusils offraient de grands avantages et portaient la trace de cette ingénieuse faculté d'invention qui caractérise à un point si élevé la race anglo-saxonne. Toutefois la commission d'examen fut forcée de s'avouer que la plupart de ces armes péchaient par un point ou par un autre, notamment par la difficulté du chargement et le manque de solidité dans l'assemblage. Dans ces conditions force lui fut d'examiner les armes européennes, et après de longues expériences, de nombreuses études, elle finit par porter son choix sur le fusil danois Krag-Jørgensens auquel elle fit subir d'ailleurs d'importantes modifications.

Le fusil Krag-Jørgensens modifié, dont nous donnons ici la figure, est une arme à verrou qui peut être tirée coup par coup, ou à répétition, au moyen d'un magasin introduit dans la culasse par une ouverture pratiquée sur le côté droit dans le fusil danois, en dessous de la boîte de culasse dans le nouveau fusil américain. Ce qui distingue cette arme des fusils similaires, c'est qu'on peut remplir le magasin en y introduisant les cartouches une à une, ou en y plaçant un chargeur, *sans être obligé d'ouvrir la culasse*. Il y a donc là un élément considérable à la fois de sécurité, de rapidité et de puissance balistique.

Le mécanisme de répétition consiste dans le magasin, dont nous avons parlé, logé dans l'é-

paisseur du bois, et disposé de telle sorte que les cartouches posées à plat, comme le montre la figure ci-dessus, sont amenées par un transporteur jusque dans la boîte de culasse. Il est en tôle mince et fixé contre le fond de la boîte de culasse au moyen de deux vis. Sa forme intérieure est celle d'un prisme, prolongé à gauche d'abord par un cylindre, puis par un tronc de cône.

Le chargeur à introduire dans le magasin contient 5 cartouches couchées les unes à côté des autres. Un fil d'acier, terminé par deux bras inclinés en sens inverse et muni d'une poignée, sert à maintenir les cartouches dans le chargeur.

Pour charger le magasin, on ouvre la porte, on présente le chargeur à l'entrée du magasin et on l'y introduit par une légère pression de bas en haut (dans le fusil américain).

Le nouveau fusil américain est du calibre de 8 millimètres ou 3 dixièmes de pouces, au lieu de 4 dixièmes 5 qu'avait l'ancien Springfield. Sa balle, en plomb durci, enveloppée d'une chemise de laiton, de 9 millièmes plus large que le canon, pèse 230 grains (15 grammes 5). Avec une charge de 36 grains (6 grammes) de poudre sans fumée, la portée obtenue a été de 4.000 yards; mais jusqu'à 1.500 yards la trajectoire est presque entièrement rasante. Quant à la poudre, celle dont on s'est servi pour les expériences provenait de la manufacture de Wetteren, en Belgique; mais s'il en faut croire les journaux de New-York, le ministère américain aurait à sa disposition une poudre sans fumée très supérieure à l'explosif belge.

Le rapport du *Board on Magazine-Arms*, adressé au département de la guerre en septembre dernier, a reçu l'approbation du ministre, du chef d'état-major général et du président de la République. En conséquence, les travaux ont commencé en novembre aux ateliers de Springfield.

Comme personne ne l'ignore, la construction des fusils à petit calibre exige un matériel spécial, extrêmement délicat et compliqué: c'est donc par là qu'il a fallu commencer et la mise en main des nouveaux fusils eux-mêmes n'est point en train encore; mais, en Amérique, les choses vont vite et il faut s'attendre, sous ce rapport, à des prodiges.

Le capitaine S. E. Blunt, qui est chargé de la préparation et de la surveillance de la construction, est un officier connu dans son pays aussi bien pour sa compétence que pour son activité. Il a promis au ministre que la première distribution du nouveau fusil aurait lieu en juillet 1893.

On peut être certain qu'il ne manquera pas à sa parole.

Commandant d'EQUILLY.



LA PRODUCTION ARTIFICIELLE DU DIAMANT

Sommes-nous enfin en présence d'un procédé de fabrication de diamant? Si on en croit les applaudissements qui ont salué, à la dernière séance de l'Académie des sciences, la communication de M. Moissan, l'Institut considère le problème comme résolu; et l'éminent chimiste, qui a su isoler le fluor, est parvenu à produire des cristaux, sans doute microscopiques, mais présentant tous les caractères du diamant, c'est-à-dire du carbone pur cristallisé en octaèdres et dont la densité varie entre 3 et 3,5.

Voici près d'un siècle que les savants cherchent à « fabriquer » des diamants. Mais jusqu'ici les résultats obtenus étaient sujets à caution. Les premières expériences sont celles de Cagniard-Latour. Après lui, en 1828, Gannal tenta de reproduire le diamant en décomposant du sulfure de carbone. Il obtint, par la digestion du phosphore dans du sulfure de carbone, une pellicule blanche contenant des points cristallins qui, isolés, rayaient l'acier sans être rayés par aucun métal, et ne donnaient aucun résidu de combustion.

Plus tard, Despretz soumit un cylindre de charbon pur à l'action de l'étincelle d'induction dans un appareil vide d'air; l'étincelle jaillit pendant un mois et, sur les fils de platine qui constituaient un des rhéophores, on recueillit un dépôt qui, examiné au microscope, montra de petits octaèdres brillants qui rayaient le rubis. Despretz estima qu'il avait obtenu des diamants.

Lionnet crut être arrivé au même résultat en décomposant du sulfure de carbone au moyen d'un couple formé d'une feuille d'or et de platine enveloppé d'une spirale d'étain. Le soufre se combinait avec l'étain et on obtenait un précipité de carbone cristallisé.

Puis, Marsden, en chauffant pendant dix heures à une température élevée de l'argent et du charbon de sucre et en dissolvant, après refroidissement, l'argent dans l'acide azotique, obtint du carbone sous une triple forme: amorphe, graphite, cristallisé. Les cristaux microscopiques étaient les uns transparents, les autres colorés en brun; ces cristaux, octaédriques comme le diamant, possédaient des arêtes courtes, rayaient le saphir et brûlaient dans l'oxygène sans laisser de résidu. Marsden estima lui, aussi, qu'il avait reproduit artificiellement du diamant.

Enfin, Hannaz décomposa, en tube scellé, par le sodium, un carbure combustible, l'esprit de paraffine. Après refroidissement lent, il obtint de petites écailles de carbone cristallin. Hannaz eut également recours à un autre procédé: il fit dissoudre à haute pression du charbon de bois dans de l'huile de baleine rectifiée; dans les vingt expériences auxquelles il

procéda il parvint à recueillir, au total, 14 milligrammes de carbone cristallisé qui brûlait dans l'oxygène sans laisser de résidu appréciable.

M. Moissan a employé une méthode analogue. Mais ici le dissolvant est un métal en fusion. Il est parti de cette idée que le diamant n'est autre chose que du carbone amorphe qui, dans les roches où il s'est trouvé emprisonné, a été soumis à une énorme pression. Cette pression a modifié la structure du charbon, l'a rendu cristallin, a augmenté sa densité et lui a donné toutes les propriétés optiques qui en font une gemme si précieuse. Pour reproduire sensiblement les conditions dans lesquelles il estime que le diamant a pris naissance, M. Moissan a dissous du carbone pur amorphe dans du fer ou de l'argent; il a utilisé ensuite la pression produite par l'augmentation de volume que subit une masse de fonte en se solidifiant, et il a recueilli dans le culot ainsi formé du carbone cristallisé noir, présentant toutes les qualités caractéristiques du diamant noir ou carbonado, c'est-à-dire ayant une densité d'environ 3,5, rayant le rubis et brûlant dans l'oxygène en produisant de l'acide carbonique pur et sans laisser de résidu appréciable.

M. Moissan observa d'abord que si on sature de charbon du fer, à une température variant entre 1100° et 3000°, on obtient, par refroidissement des résidus différents suivant la température: à 1100° on obtient un mélange de carbone amorphe et de graphite; à 3000° du graphite seulement, en beaux cristaux; entre ces deux températures, la fonte liquide se comporte comme une solution, c'est-à-dire dissout une quantité d'autant plus grande de charbon, que la température est plus élevée. Enfin, si on fait intervenir une forte pression, les conditions de cristallisation changent, et on obtient des cristaux de diamant.

Pour mieux réussir, M. Moissan entoura le culot de fonte dans lequel vont apparaître les diamants, d'un cylindre de fer doux. Il comprime fortement, dans un cylindre de fer doux, fermé par un bouchon à vis de même métal, du charbon de sucre purifié au rouge dans un courant de chlore, puis refroidi dans un courant d'azote, de façon à éviter toute impureté. Puis il fond dans un creuset au four électrique qui permet d'atteindre une température d'environ 3000°, 150 à 200 grammes de fer doux.

Quand cette masse est en fusion, il y introduit rapidement le cylindre qui contient le charbon. Le creuset, sorti aussitôt du four, est plongé dans un seau d'eau; il se refroidit brusquement et une croûte solide se produit. Dès qu'elle a pris une couleur rouge sombre, on la retire de l'eau et on laisse le refroidissement continuer à l'air. Or, le cylindre de fer contenant le charbon, qui est entré en fusion, se refroidit à son tour et se solidifie. En se solidifiant, cette fonte devrait

augmenter de volume, mais elle est maintenue dans la masse de fer qui l'entoure et qui s'est solidifiée tout d'abord; il en résulte une augmentation énorme de pression grâce à laquelle le diamant va se produire. Après refroidissement, M. Moissan attaque le culot métallique par de l'acide chlorhydrique bouillant jusqu'à ce qu'il cesse de donner la réaction des sels de fer. A ce moment, le fer a complètement disparu, et on se trouve en présence de trois sortes de charbon : du graphite, du carbone de couleur marron en lamelles minces, et enfin une petite quantité de carbone plus dense qu'il faut isoler. Dans ce but, on traite à plusieurs reprises le mélange de ces charbons par de l'eau régale, puis par de l'acide sulfurique bouillant et de l'acide fluorhydrique; on attaque ensuite le mélange par du chlorate de potasse et de l'acide azotique fumant, opération qui a pour but d'alimenter le graphite sous forme d'acide graphitique, et enfin on sépare quelques cristaux très petits, les uns noirs, les autres transparents, qui rayent le rubis et qui, brûlés dans l'oxygène à 1000° disparaissent sans laisser de cendres.

Les cristaux noirs sont analogues aux carbonados ou diamants noirs; leur densité est de 3 à 3,5 : certains présentent des arêtes courtes. Les cristaux transparents ont un aspect gras; ils possèdent, comme le diamant, des stries parallèles.

M. Moissan obtient le même résultat en faisant refroidir assez rapidement dans un courant de gaz d'éclairage un culot de fonte saturé de charbon de sucre et chauffé au préalable à 2,000°. Les petits cristaux obtenus sont, comme dans l'expérience précédente, très peu nombreux, mais ils ressemblent aux fragments microscopiques de diamant transparent trouvés dans les mines diamantifères du Cap.

Enfin, M. Moissan s'est livré à une troisième série d'expériences. A sa température de fusion, l'argent dissout des traces seulement de charbon; mais si on chauffe ce métal dans un four électrique de façon à l'amener en pleine ébullition en contact avec du charbon de sucre, il en dissout une certaine quantité; par un refroidissement brusque on obtient un culot qui emprisonne une partie d'argent liquide. Ce noyau liquide, en se refroidissant progressivement, tend à augmenter de volume, l'argent jouissant de la même propriété que l'eau, d'augmenter de volume en se solidifiant. Il s'exerce donc à l'intérieur de la croûte métallique primitivement formée une énorme pression. En attaquant le culot par l'acide azotique bouillant et en faisant subir au résidu le même traitement que dans l'expérience première, on obtient un meilleur rendement de carbonados qui se présentent sous un aspect grenat ou sous formes de plaques pointillées. Leur densité est de 3 à 3,5 et ils brûlent dans l'oxygène à 1000°. La quantité de

cristaux obtenus continue d'ailleurs à être très faible, quelques milligrammes à peine. « En résumé, a dit en terminant sa communication M. Moissan, nous avons tenté beaucoup d'expériences sur le fer; quelques-unes en ont fourni de très petits, transparents, qui présentent tous les caractères du diamant. Nous rappellerons que les difficultés d'expérience ont empêché d'obtenir plus de quelques milligrammes, tandis que nous avons toujours reproduit, soit au moyen du fer ou de l'argent, la variété de carbonado, de densité voisine de 3, rayant le rubis, et entrant en combustion dans l'oxygène. Les propriétés de cette dernière variété de carbone l'identifient avec le carbonado ou diamant noir. »

Ainsi donc, voici le résultat obtenu par M. Moissan : quelques milligrammes de diamant noir et des parcelles de diamant blanc, dont la production a coûté 4,000 francs. Si le problème paraît résolu scientifiquement, on voit que les bijoutiers peuvent se rassurer et que nous sommes encore loin du jour où la recherche dans les mines de la précieuse pierre devra être abandonnée.

Nous devons, pour compléter cette étude, signaler les observations que MM. Friedel et Berthelot ont faites à l'Académie, à la suite de la communication de leur collègue. M. Friedel, à qui la science est déjà redevable de la production artificielle du rubis, a fait connaître que, depuis plusieurs mois, il a entrepris des recherches dans le même but que M. Moissan; mais il a, lui, opéré au contraire à basse température, en dissolvant du carbone dans l'iodure de méthyle; il est ainsi parvenu à obtenir quelques parcelles très petites qui avaient quelques-unes des propriétés du diamant. De son côté, M. Berthelot cherchait à produire le diamant en dissolvant du carbone dans le phosphore de fer. Il a déclaré, en présence des résultats remarquables auxquels est arrivé M. Moissan, renoncer à ses recherches.

PERRON.

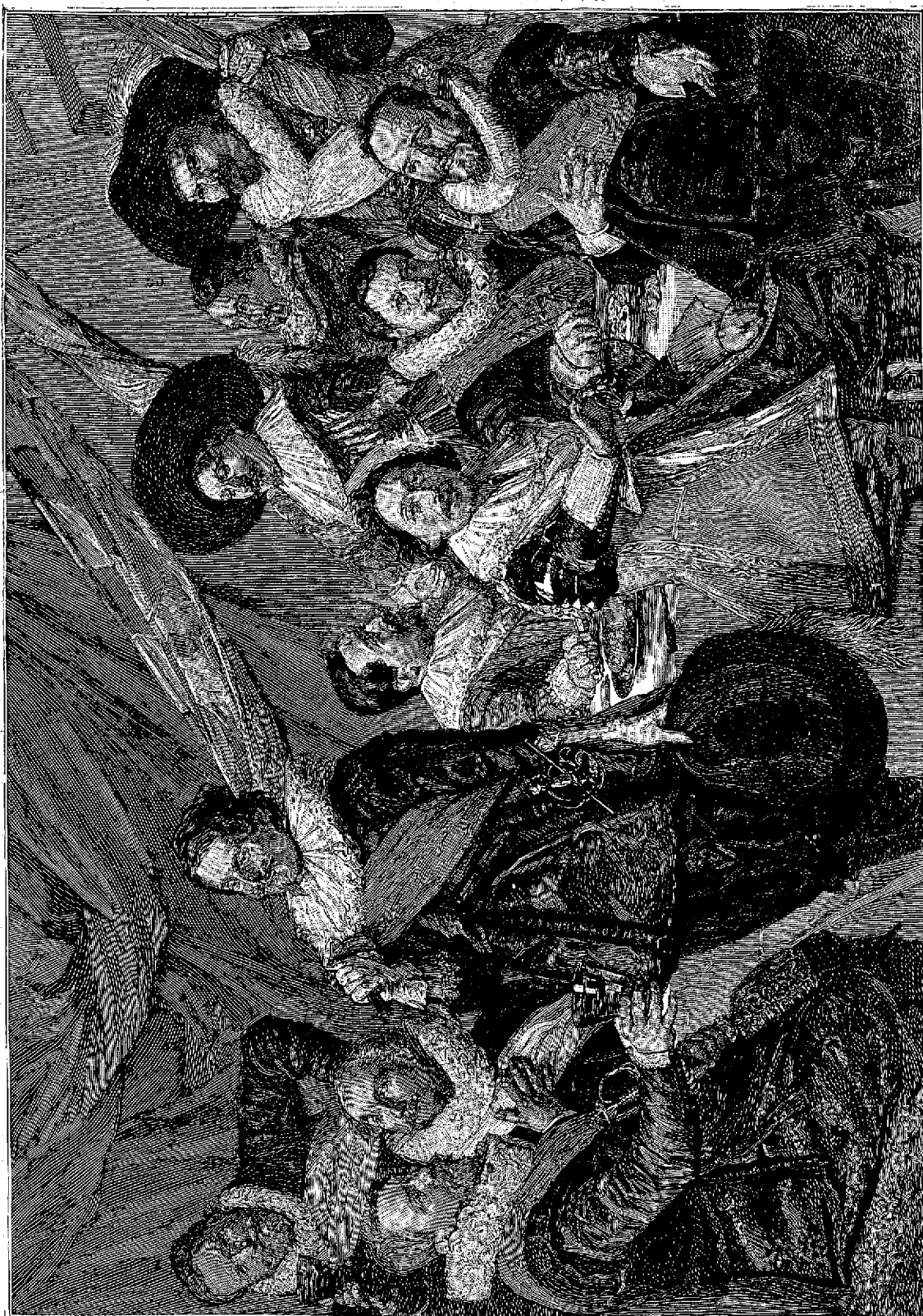
LES ARCHERS DE SAINT-GEORGES

TABLEAU DE FRANS HALS AU MUSÉE DE HARLEM

Le petit musée de Harlem, qui tient si peu de place dans la ville, renferme un certain nombre de ces peintures qu'on appelle en Hollande des « tableaux de corporations », et qui groupent dans une action commune les officiers d'une compagnie militaire, les syndics d'une gilde de marchands, les régents d'un hôpital ou d'un établissement de bienfaisance. Ce genre, qui mêle le portrait à l'histoire, a été très aimé dans les Pays-Bas et a produit des chefs-d'œuvre, où s'illustrèrent Van der Helst et Rembrandt : les tableaux de cette famille que possède le musée municipal de Harlem sont d'autant plus précieux que plusieurs — et les plus beaux — sont

de Frans Hals. Tous les amateurs de peinture savent que c'est là qu'il faut aller pour étudier le génie de l'éminent portraitiste, depuis les victoires de son âge mûr jusqu'aux mélancolies de

la fin. Le plus beau de ces tableaux est celui où Frans Hals a groupé autour d'une table, chargée des reliefs d'un repas copieux, les officiers du corps des Archers de Saint-Georges à Harlem.



LES ARCHERS DE SAINT-GEORGES. — Tableau de Frans Hals. — Musée de Harlem. — Gravure de Clément Dellenger.

C'étaient des bourgeois de la ville qui n'étaient soldats que dans les grandes occasions, mais qui s'exerçaient constamment aux fatigues de la vie militaire et qui faisaient noblement leur devoir quand la patrie était menacée. La tradi-

tion a conservé les noms, d'ailleurs obscurs, des officiers que la célébration d'un anniversaire réunit sous la présidence de leur colonel Druyvesteyn. Ces braves gens ont amené avec eux leurs porte-drapeaux, élément dont le

peintre a tiré parti, car ces étendards, même ceux qui sont pacifiquement enroulés autour de la hampe, sont de couleurs éclatantes et mêlent leur note joyeuse aux visages lumineux des convives, aux blancheurs de leurs collerettes de grand format, aux scintillements des épées. La réunion est sérieuse, mais elle est pleine d'entrain; on a porté des toasts nombreux qui ont allumé les prunelles; les gestes sont francs et décidés: les attitudes sont dignes; elles ont pourtant cette liberté d'allures qu'autorise un banquet fraternel; enfin, et c'est ici que se révèle le véritable portraitiste, chacun des officiers de cette milice bourgeoise a un frappant caractère d'individualité: tous, on les devine ressemblants.

On sait, par une tradition certaine, que ce tableau fut peint en 1627. Frans Hals, né en 1581, avait alors quarante-six ans et était dans toute la force de son incomparable maîtrise.

L'autorité de la certitude éclate dans le parti pris de la composition qui pouvait être monotone et qui présente une belle variété de lignes, une pittoresque découpe; elle est visible aussi dans l'exécution à la fois attentive et résolue.

Les têtes des personnages sont du dessin le plus vigoureux et dénotent, dans la fierté de leur accent, ce sentiment de la vie qui fut toujours la religion de Frans Hals. Au point de vue de la technique, la liberté savante du travail apparaît dans les costumes et jusque dans les objets de nature morte épars sur la table du festin.

On voit ici que, pour réussir, un peintre, même un portraitiste, ne doit pas s'enfermer dans une spécialité et qu'ayant étudié toutes choses, il doit savoir tout faire.

On regrette d'avoir à ajouter que le vaillant artiste, qui connaissait si bien son noble métier et qui, avant les triomphes de Rembrandt, fut certainement le plus fameux virtuose de la Hollande, a fini assez tristement. Il ne sut pas gérer ses affaires: en outre, le goût changea: vers 1660, les amateurs du pays commencèrent à préférer à la vaillance et aux emportements du pinceau les méticuleuses caresses d'un faire détaillé et ultra-prudent: Frans Hals vit pâlir son étoile.

Il fallut que ses concitoyens vinsent en aide à sa détresse. Dès 1662, il reçoit de la ville de Harlem, qu'il avait illustrée, un secours de 150 florins payable par trimestre; mais cette aumône ne suffit pas: le pauvre homme en vint au point de ne pouvoir alimenter son foyer: le 16 janvier 1664, le conseil des échevins lui envoya « trois chariots de tourbe ». Le grand peintre, arrivé au dernier degré de la misère, mourut le 29 août 1666.

PAUL MANTZ.

LES STEAMERS BRISE-GLACE

L'encombrement des glaces pendant l'hiver cause aux pays septentrionaux des dommages considérables: les ports sont bloqués, les rades inaccessibles et les navires bloqués pendant des semaines, des mois. C'est pour obvier à ce grave inconvénient que l'on a eu l'idée, en Suède, en Norvège et en Danemark, de construire des steamers qui frayent à la navigation des routes temporaires au travers de la masse que constituent les banquises et les glaçons soudés entre eux.

C'est en 1881 que fut établi à Gottenbourg le premier de ces navires, qui, en 1885, fit ses preuves et creusa un large chenal entre Gottenbourg et Vinga où se trouvait la mer libre, au travers d'un banc de glace épais de 32 centimètres qu'il fendit à la vitesse de 14 kilomètres à l'heure.

Nous allons faire une rapide description d'un de ces steamers construit l'an dernier à Stockholm, le brise-glace *Murtaja*. Ce steamer mesure 47 mètres 50 de longueur et 11 mètres de large; il déplace 1,000 tonneaux et, en charge complète, a un tirant d'eau de 5 mètres 80.

Le *Murtaja* opère le brisement des glaces tant par la force vive due à son poids et à son élan que par l'écrasement résultant du fait que le navire, en raison de sa forme, monte sur le banc de glace et le fait éclater. L'avant du bâtiment est, dans ce but, taillé en forme d'une énorme cuiller, alors que l'arrière a la forme ordinaire; de plus, un jet de pompes puissantes permet de faire passer rapidement de l'arrière à l'avant une forte masse d'eau lorsque le steamer est engagé sur la banquise. Le navire procède ainsi à la façon d'une énorme cisaille, d'une puissance telle que la marche est à peine ralentie pendant l'opération de brisement.

On conçoit que les matériaux employés à la construction d'un tel steamer doivent être d'une exceptionnelle résistance: ce sont le fer Scrap suédois et l'acier Martin suédois.

Toutes les membrures sont renforcées et autour de la carène est établi un véritable cuirassement en fer épais de 58 millimètres au-dessus de la flottaison, de 254 millimètres à la flottaison et de 190 millimètres dans les parties basses. La carène est divisée en plusieurs compartiments étanches dont les extrêmes, à l'avant et à l'arrière, servent de réservoirs pour l'eau destinée à la manœuvre de basculement que nous avons indiquée plus haut.

La machine de la *Murtaja* a une puissance de 300 chevaux. Lorsque le réservoir d'arrière est rempli d'eau, et avec une charge de 25 tonnes à bord, le tirant d'eau est de 4 mètres à l'avant et de 5 mètres 50 à l'arrière; la vitesse est alors de 20 kilomètres à l'heure. Pendant le travail de brisement des glaces, cette vitesse se réduit à 12, à 15 kilomètres.

En janvier et février 1892, époque à laquelle la *Murtaja* effectua ses essais définitifs, ce steamer a pu se frayer un chemin, en marche continue, au travers d'un banc de glace épais de 76 centimètres, et cela en passant sur des fonds où la profondeur d'eau était à peine supérieure à son tirant d'eau à l'arrière.

Il nous a paru intéressant de décrire ce navire: cette

description nous initie à une manifestation industrielle et scientifique des plus remarquables accomplie par un pays trop ignoré. Et puis, il n'est pas inadmissible, en présence des hivers extrêmement rigoureux que nous subissons depuis quelques années, de penser que des navires de ce genre seraient susceptibles de rendre dans nos ports et dans nos rivières d'incontestables services.

P.

LE VAINQUEUR DE LA MORT

CHRONIQUE DES SIÈCLES À VENIR

(NOUVELLE)

I.

Dans les premiers jours de janvier 1999, la *Tribuna*, de Chicago, proposa de célébrer solennellement le centenaire d'une découverte qui avait bouleversé le monde et produit d'ineffables bienfaits après avoir failli amener les plus épouvantables malheurs. L'article du journal américain rappelait succinctement les faits. Bornons-nous à le traduire dans ses parties essentielles.

On verra par les événements qui y sont rappelés et surtout par la surprise de la fin que la chose en valait la peine.

« L'univers tout entier, disait la *Tribuna*, se doit d'honorer magnifiquement l'homme qui, ayant rêvé de se substituer à Dieu pour gouverner à son gré la pluie, les orages et le beau temps, eut la gloire de trouver la formule de son rêve et de la mettre en pratique. Si on élève des statues aux héros des massacres officiels, que fera-t-on pour celui qui dota l'humanité d'un si fécond prodige.

« C'est le 24 juin 1999, à quatre heures du soir, que, dans une plaine de la frontière mexicaine où il n'était jamais tombé une goutte de pluie, W. Benjamin Smithson créa dans un ciel serein de véritables cataractes et devint par ce fait le dispensateur de l'abondance des récoltes et le régularisateur des biens de la terre.

« L'enceinte où devait opérer le génial inventeur était située au milieu d'une plaine, à l'endroit même où s'élève aujourd'hui une ville considérable, Smithsontown, ainsi nommée pour la gloire de sir Benjamin. En ce temps-là, ce pays était d'une aridité désolée. L'immense concours de peuple venu pour assister au phénomène météorologique se composait surtout des habitants de la contrée pour lesquels c'était la fortune brusquement apportée et qui n'avaient jamais subi le moindre grain.

« Un coup de canon annonça le commencement de l'expérience. Il y avait autant et plus de railleurs que de crédules. Deux ballons d'environ six mille mètres cubes de capacité et remplis l'un d'oxygène, l'autre d'hydrogène, s'élevèrent lentement dans les airs retenus par

des câbles puissants qui devaient les laisser monter seulement à une hauteur de huit cents mètres. Au-dessous de chaque aérostat on voyait une très grande nacelle aussi volumineuse que le ballon lui-même, oblongue et contenant, entassées, des outres gonflées à crever et pleines, elles aussi, de gaz oxygène et hydrogène, pris dans les nuages mêmes de l'Illinois.

« Les deux globes de taffetas étaient reliés entre eux par un lien métallique faisant lui-même partie de l'appareil dont le fil principal se déroulait à mesure que les ballons s'éloignaient du sol et les tenait en communication avec une formidable pile installée dans un vaste caveau, construit pour la circonstance.

« Planant avec une sereine majesté dans cette atmosphère paisible — le ciel était d'un bleu implacable — les deux monstres aériens montaient lentement. Un embryonnaire sentiment d'inquiétude serrait légèrement les poitrines. Cinq minutes auparavant les quolibets pleuvaient.

— Il ne pleuvra même que ça, disait un féroce farceur.

« Maintenant ce scepticisme s'était volatilisé. Les allures imposantes de l'appareil intimidaient le plus grand nombre des spectateurs.

« Tout à coup les ballons cessèrent de monter. La quadruple masse noire se détachait, bizarre, sur l'azur intense du ciel. Les chronomètres marquaient quatre heures onze minutes quarante-trois secondes — ce détail historique est indiscutable. W. Benjamin Smithson disparut dans le caveau d'où devait partir le dénouement. Là, il prit une petite roue à laquelle il fit subir une douzaine de tours rapides, puis il courut pour regarder les aérostats. Deux secondes s'écoulèrent, une étincelle énorme brilla, zig-zaguant entre les ballons déchirés et l'on entendit un véritable coup de tonnerre. Smithson manœuvra un petit levier, les nacelles éclatèrent à leur tour.

« Des vapeurs d'un noir cruel se formèrent, au milieu desquelles l'électricité faisait rage. La foudre tomba sur un groupe de voitures et tua trois personnes. Go ahead!! Le nuage qui venait de se former par la condensation du gaz s'épaissit alors si furieusement et s'étendit si rapidement vers tous les points de l'horizon, qu'une frayeur panique s'empara de la foule. On se mit à fuir de tous côtés en poussant des cris d'épouvante et des clameurs désespérées.

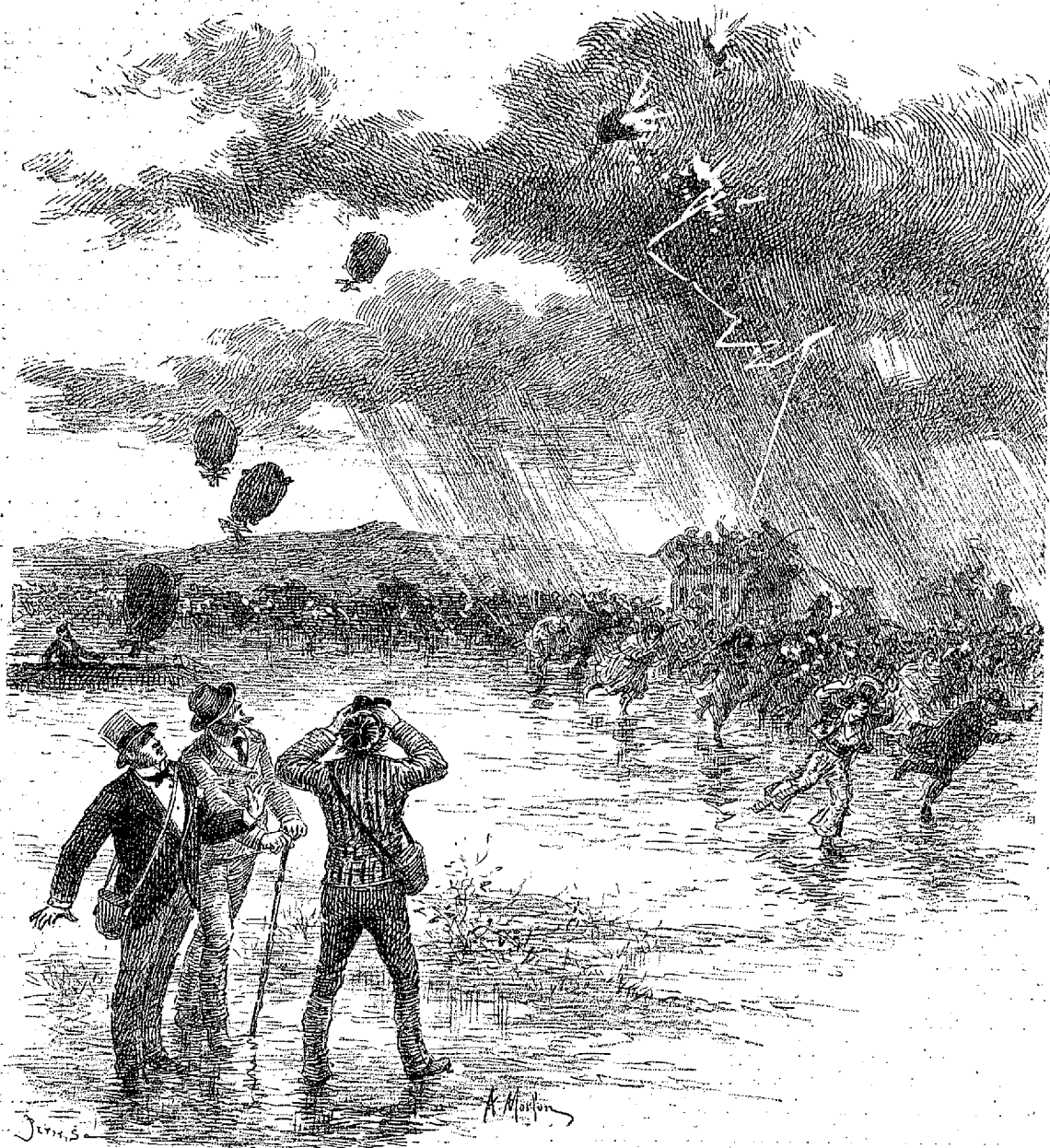
— Cet homme est le diable lui-même, hurlaient les plus terrorisés.

« Bientôt de grosses gouttes commencèrent à mouiller la terre. Les habitants du pays ignorant l'usage du parapluie se sauvèrent plus vite que jamais. Seuls, quelques Yankees sans peur restèrent la bouche ouverte, le nez en l'air, émerveillés du miracle auquel ils assistaient. Et il fut complet le miracle, car en quelques minutes

l'abat d'eau prit les proportions d'une averse tropicale.

« Et pendant que la plaine buvait ces bienfaites nappes d'eau, Benjamin Smithson, ouvrant une trappe pratiquée dans la voûte de son caveau, envoyait en l'air, à des hauteurs verti-

gineuses, une série d'outres semblables aux outres des nacelles, propulsées par des hélices d'une grande puissance qui les portaient jusqu'aux nuages où elles éclataient à leur tour. On entendait un grondement de tonnerre et la pluie redoublait d'intensité.



Une étincelle énorme brilla, zigzaguant entre les ballons déchirés et l'on entendit un véritable coup de tonnerre.

« On juge du retentissement qu'obtint le succès de sir Benjamin. En quelques heures tout l'univers connut l'éclatante nouvelle. La vieille Europe crut d'abord à un gigantesque *humbug*, mais les détails explicatifs et les extraits de journaux arrivant de minute en minute, il fallut se rendre.

« Au reste, toutes ces choses nous sont aujourd'hui si familières et paraissent si simples, qu'elles nous font l'effet d'avoir toujours existé. Nous réglons le temps selon l'intérêt général. Le ciel n'a plus de caprices. La terre non plus,

par conséquent sa fécondité est réglée. Quoi qu'il en soit, l'Amérique devint folle pendant huit jours. Ce qu'on imagina de New-York à San-Francisco et du Saint-Laurent au Mississipi pour faire honneur à Smithson, est invraisemblable, tout en restant au-dessous de ce que méritait ce sublime génie. Les gouvernements européens le comblèrent d'honneurs. On célébra l'inventeur en musique, en peinture, en sculpture, en vers et en prose.

« Et puis il y eut tout à coup une alarme assez chaude. Dans tous ces pays où l'on employa le

procédé Smithson, des conflits d'intérêt et même de fantaisie se produisirent. Les uns voulaient la pluie, les autres le beau temps pour le même jour, ceux-ci ayant besoin d'eau, et ceux-là de soleil. Des guerres civiles éclatèrent dans les pays mollement gouvernés. Mais ce ne sont plus que des souvenirs. Depuis longtemps les pouvoirs exécutifs se sont emparés de la direction du temps et il est bien peu de pays où cela ne fonctionne pas à la satisfaction générale.

« Sir Benjamin Smithson est donc, pour l'humanité, sans distinction de races, un bienfaiteur unique, incomparable, continuait la *Tribuna* de Chicago. Nous voudrions que les États-Unis célèbrent le centième anniversaire de sa découverte, de façon à éblouir le monde, et nous formons le vœu que les fêtes, dont nous apportons le projet, soient l'occasion du bienfait nouveau et cent fois plus extraordinaire que W. Benjamin Smithson nous réserve sans doute après cent ans...

« Car W. Benjamin Smithson — ceci stupéfiera peut-être les siècles à venir ou leur paraîtra la chose la plus naturelle du monde, selon l'événement — W. Benjamin Smithson a aujourd'hui cent trente-et-un ans. Tout l'univers le sait, mais ce que savent seuls ceux de ses compatriotes qui ont l'honneur de le connaître, c'est qu'il n'a pas l'apparence d'un vieillard, et que mistress Smithson, que le grand savant a épousé voici trente-neuf ans, paraît aujourd'hui aussi jeune, aussi fraîche, aussi candide et jeune femme que le jour de ses noces...

« Nous nous hasarderons donc à dire tout haut ce qui se répète depuis quarante ans dans les salons américains. M. W. Benjamin Smithson, après avoir découvert cinquante secrets dont il a fait profiter les hommes, ses frères, aurait trouvé depuis longtemps le moyen de vaincre la mort et de se maintenir dans un état de jeunesse et de virilité sans fin. Il n'est plus permis d'en douter. Sa digne compagne a, grâce à lui, conservé la vigueur d'esprit et la figure délicieuse de ses vingt ans. Evidemment, il sait le grand secret. Nous l'affirmons avec une conviction profonde, avec une émotion qui fait tressaillir nos muscles et planer nos âmes dans les régions sereines d'une espérance énorme. Il sait le grand secret!

« Mais comme il n'a pas le droit de le garder pour lui seul, nous sommes persuadés que le prodigieux savant a voulu attendre l'heure du centenaire auquel nous convions tous les peuples pour faire frissonner de vie les hommes qu'il va doter à jamais du plus précieux des biens.

« C'est donc le 24 juin de cette année 1999 que l'Amérique aura l'immense orgueil d'inaugurer par le génie de son fils illustre, l'ère nouvelle où l'homme pourra dire : Je ne mourrai plus.

II

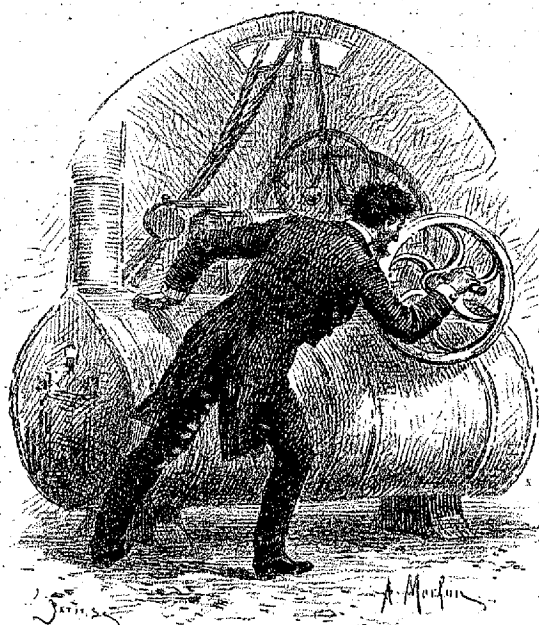
Est-il besoin d'affirmer que cet article fut traduit dans toutes les langues et commenté dans tous les pays. Comme pour le pouvoir de faire la pluie ou le beau temps à volonté, cent ans auparavant, les uns restèrent sceptiques; les autres, secrètement animés du regrettable désir de ne point restituer leur âme au créateur, n'hésitèrent pas à croire aux promesses du journaliste américain.

On attendit donc le centenaire avec une furieuse impatience. A mesure que l'époque psychologique approchait, la terre, d'un pôle à l'autre, fut prise d'un frémissement divin. Car personne à présent n'était plus incrédule. Mais la veille du grand jour, à l'heure où l'humanité n'avait plus qu'à tendre la main pour y voir tomber la conquête suprême, la joie, au lieu de se changer en délire, devint de l'anxiété, de l'angoisse, de la fièvre. Si pourtant, à la dernière minute, on acquerrait la certitude que les journaux américains s'étaient moqués des deux mondes! Mais non. W. Benjamin Smithson avait bien réellement cent trente-et-un ans. On l'avait vu en personne à Paris et à Londres, en 1992. Il paraissait 45 ans. Sa femme était sexagénaire, rien de plus certain. Des dames, ses compagnes d'enfance, et déjà ridées et caduques, affirmaient que mistress Smithson n'avait pas changé depuis la troisième année de son mariage. Donc le grand secret était trouvé... ho-sannah! chantaient les plus convaincus. Nous sommes immortels!

Mais les fêtes du centenaire, dignes d'ailleurs du peuple américain et de celui qu'on voulait honorer, les fêtes s'écoulèrent sans que sir Benjamin eût parlé. Ce fut sur toute la surface du globe une déception qui prit en quelques endroits les caractères du désespoir.

(A suivre.)

CAMILLE DEBANS.



L'EXPLORATION DU COMMANDANT MONTEIL

L'explorateur célèbre dont nous publions le portrait a reçu à Paris et en province l'accueil qu'il méritait. Après les honneurs prodigués à Mizon, au capitaine Binger, ses émules et ses amis, revenus avant lui du centre de l'Afrique, il était difficile d'inventer pour Monteil quelque chose de mieux. On s'est contenté de lui rendre les mêmes hommages, de lui faire présider les mêmes cérémonies officielles, auxquelles le grand public s'est spontanément associé, et cela suffit bien pour récompenser les services rendus, et pour encourager les vocations futures.

Au banquet qui lui a été offert à l'Hôtel Continental, aux félicitations dont il était l'objet à propos de l'admirable voyage qu'il a mis deux années à accomplir, Monteil a répondu que le souci de sa gloire personnelle aurait été impuissant à le soutenir, si la pensée des services rendus à la patrie, n'avait stimulé son courage et décuplé ses forces. Il a évoqué en outre le souvenir de ses compagnons qui ont trouvé la mort au Soudan et au Congo. « Toute idée de progrès a son martyrologue, a-t-il dit. Plus de Français succomberont, plus il s'en trouvera pour recevoir de leurs mains défaillantes le drapeau prêt à s'échapper. Honneur à nos morts ! »

Monteil est de moyenne taille, plutôt maigre, nerveux. L'œil est si vif qu'il illumine un visage bruni par le soleil africain. On le croirait de sang mêlé, venu au monde dans une île des Antilles françaises. Son nez relevé, aux narines frémissantes, complète l'illusion. Il ressemble de loin, par le teint et par la taille, par les qualités d'énergie et de décision aussi, au général Dodds, le conquérant du Dahomey. Ce Parisien a la voix grave, nuancée d'un léger accent qui rappelle un peu celui du Midi. Quand un homme a fait avec une poignée d'hommes, sans ressources d'aucune sorte, ce que Stanley n'aurait entrepris qu'accompagné de milliers de soldats armés et de porteurs, il ne s'impose pas seulement à l'admiration, il commande l'affection. Il faut voir aussi combien ses frères d'armes, et tous ceux qui l'ont approché une fois, aiment ce noble et brave soldat qui a promené l'uniforme là-bas, à travers les régions inviolées jusqu'à lui, et a fait refléter par les eaux du lac Tchad, les couleurs de la France.

Cédons-lui maintenant la parole et écoutons le récit de son prestigieux voyage.

« Je m'embarquai à Bordeaux le 20 septembre 1890. Au Sénégal je formai mon escorte et compléai mes approvisionnements. Je me rendis ensuite à Kayes, qui devait être le véritable point de départ de l'expédition. Mon escorte, peu nombreuse (vingt hommes en tout) était fortement constituée avec un personnel déjà mis à l'épreuve. Les bagages étaient chargés sur douze ânes et onze bœufs porteurs.

« La mission a quitté Kayes le 28 octobre, se dirigeant successivement sur Bafoulabé, Bamako et Ségou-Sikoro, qu'elle quittait définitivement le 23 décembre 1890. Au départ de Ségou, alors que de longs mois peut-être allaient s'écouler sans que je pusse faire parvenir en France de mes nouvelles, j'écrivais à mes amis et aux miens : « J'ai confiance dans le succès. Ne désespérez jamais de moi, alors même que les bruits les plus alarmants circuleraient ou que le silence se prolongerait sur nos actes. » J'avais foi en mon étoile, et mon étoile ne m'a point trahi.

« Ségou, c'était encore la France pour moi. Mais, dès que je quittai les rives du Niger, c'était l'inconnu. Jusqu'à San, aucune difficulté : les misères inhérentes à toutes les explorations africaines. Privations de nourriture, fatigues de la route, fièvres, notre gaité triomphait de tout. Mais à partir de San, cela devint plus dur. Il me fut impossible de trouver des interprètes parlant le miniankho et le bobo, langues qui diffèrent absolument du bambara. Je dus donc faire un crochet vers l'ouest, poussant jusqu'à Kinian où se trouvait encore le capitaine Quiquandon, en mission auprès de Tiéba, roi du KénéDougou.

« Ce souverain indigène est un chef dans l'acception vraie du mot, tenant admirablement son armée, qui lui est très dévouée. C'est aussi un prévoyant qui ne ruine pas son pays, comme le fait Samory. Ce dernier, dans les villages dont il s'empare, tue les adultes, vend les femmes et les enfants. Tiéba, au contraire, après s'être défait des ennemis, transplante les populations d'abord à Sikaso, sa capitale, immense village de 2000 mètres de tour avec tata (fortifications) de 6 mètres de haut, puis il les disperse dans des villages de culture. Enfin, lorsqu'au bout de quelques années il est satisfait de leur conduite, il les envoie fonder de nouveaux villages hors de leur territoire primitif. Les nombreux villages de culture qui entourent Sikasso sont donc tenus par des captifs de Tiéba auquel appartiennent toutes les récoltes. C'est ainsi que, lorsque Samory est venu camper devant Sikaso, qui renfermait, avec la colonne de Tiéba et la population ordinaire, environ dix mille hommes, la ville se trouvait approvisionnée pour trois ans.

« Mon convoi m'avait devancé à Sikaso. J'étais resté à Kinian pour me remettre de mes fatigues et ne repris ma route que le 13 février. Guidée par un cavalier de Tiéba, la mission arrivait le 3 mars à Samoraghan. De là, elle continuait sa route par Bama, Bassoura, se dirigeait vers le nord du Dafina, campant au bord du Baoulé (Volta noire), poussait ensuite jusqu'à Lanfiéra où nous arrivâmes le 2 avril. L'almamy nous fit un bon accueil.

« Cet almamy s'appelle Alpha Ahmadou Karamokho. Il est âgé de quarante-cinq ans environ.

D'une stature d'athlète, il a la physionomie intelligente. Il est très instruit et son esprit est curieux de toutes choses, surtout en ce qui touche à l'histoire, l'astronomie et la géographie. Par sa seule influence intellectuelle, il s'est à peu près créé dans le pays une situation d'oracle sans cesse consulté et écouté.

« En quittant Lanfiéra, nous nous dirigeons vers Ouaguadougou. Ici commencent les véritables et dures épreuves. Un de nos hommes attrape la variole. On nous refuse l'entrée de la ville et ordre nous est donné de déguerpir au plus vite. Sur notre passage les indigènes fuient comme une nuée de moineaux. Les chefs ne veulent pas entrer en relations avec nous. Autre malheur. La peste bovine décime la région et atteint notre bétail. Nous arrivons vaille que vaille à Say. Arrêtons-nous un instant ici pour vérifier nos bagages. Ils ont été terriblement allégés par les pillards. Le vol est l'un des nombreux défauts des habitants de ces régions, mais non le moindre. Il est une sorte d'institution nationale. On vole sans scrupule du haut en bas de l'échelle, non pour garder les objets mais pour vous les revendre. L'escroquerie se double de chantage, et l'on se montre fier d'un joli coup de tiretaine. L'habileté des voleurs est telle, qu'une nuit ils ont dévalisé une tente où je dormais, avec Badaire et mon domestique. Une autre fois un indigène me demande : — Où est ta canne ? — Tiens, elle a disparu. — C'est moi qui l'ai volée, me répondit-il. Veux-tu que je te la revende ? — Un marché est engagé. Mon voleur exigeait vingt sous, et moi je lui en offrais dix. J'aurais préféré lui donner dix coups de bâton, mais la prudence me commandait d'éloigner cette idée. Mon voleur me rendit ma canne contre dix sous.

« Say me procura la douce émotion de revoir le Niger, que nous avons traversé dix mois auparavant. Say, couchée au milieu de champs de mil, est une ville assez grande. Il y existe un marché où l'on trouve quelques marchandises d'Europe. A Say, le Niger a 400 mètres de large et 5 à 6 mètres de profondeur. Je reçus du roi le meilleur accueil, il voulait nous retenir longtemps et nous vit partir avec regret. A la fin d'août, la mission traversa le Niger et entra bravement dans ces terribles pays, qui s'appellent le Guerma, le Maourier, le Kabbi. Le pays est infesté de coupeurs de bourses et de jarrets. La Calabre légendaire n'est qu'un Eldorado à côté de ces contrées. Les noirs venaient littéralement nous arracher les objets de nos mains. La mission, dévalisée comme une diligence assaillie sur une grande route, fit son entrée à Sokoto, vers le milieu d'octobre. Je pus rendre un grand service au sultan, qui le reconnut en me faisant escorter jusqu'au premier poste du Bornou.

« Nous voilà éloignés à peine de vingt à trente jours de marche du lac Tchad. Mais le sultan du Bornou et ses sujets sont des gens soup-

onneux. La mission anglaise de Mac-Intosh a éprouvé les effets de cette défiance.

« Les Anglais ont dû quitter le pays plus vite qu'ils n'y étaient entrés. Il me fallut me transformer en diplomate retors et ne parler ni du Tchad, ni du commerce sur le lac. Mon silence fut d'or, c'est le cas de citer le proverbe. Je pus ainsi pénétrer dans le Bornou et y regus l'accueil le plus empressé de la part du sultan. Avant d'entrer à Kouka, la capitale du royaume, je fus condamné à assister à une cérémonie qui, pour être donnée en mon honneur, ne me mit pas moins assez mal à l'aise. Le sultan avait envoyé au-devant de moi une nombreuse escorte. Tout d'un coup, je vois sortir à l'horizon, d'un gros nuage de poussière une troupe de deux cents cavaliers, couverts d'armures étincelantes, qui chargent sur moi de toute la vitesse de leurs chevaux. Ils poussaient des cris de guerre et avaient la lance en arrêt. C'est à quelques pas de moi seulement qu'ils s'arrêtèrent net. Cette fantasia militaire s'appelle dans le pays le salut des lances et on ne la réserve qu'aux hôtes de marque.

« On avait négligé de m'informer de ces détails. Le protocole dans ce pays est une institution rudimentaire. Mon étonnement, je l'avoue en toute humilité, fut voisin de la crainte.

« C'est en grande pompe, au son du canon, que je franchis les portes de Kouka, au milieu d'une foule immense de plus de quarante mille personnes. Je restai quatre mois dans le Bornou et pendant toute la durée de mon séjour, les dispositions amicales du sultan ne se démentirent jamais. Le 12 avril, le cheik m'avait reçu en audience solennelle. Il me l'avait promis, dès le jour de mon arrivée, devant ses sujets assemblés. Je vis auprès du maître, l'ancien domestique de Nachtigall, Mohammed el Mouselmani, sujet italien, à peine capable de comprendre encore quelques mots de cette langue. Le cheik me pria de me considérer au Bornou comme chez moi. Cette parole me donnait mes droits de grande naturalisation. Je lui remis une lettre qui m'accréditait auprès de lui de la part du roi Carnot et de son grand vizir Etienne, avec un exemplaire des *Mille et une Nuits* en arabe, livre ardemment désiré par le sultan. On me pardonnera d'avoir violé la Constitution en donnant au président de la République et au sous-secrétaire d'Etat, des titres monarchiques. J'ai dû les employer pour me faire comprendre.

« J'attendais toujours à Kouka une occasion favorable pour prendre la route de Tripoli. L'occasion se refusait sans cesse. Pourquoi choisir cette voie difficile, presque impossible ? Pourquoi ne pas revenir par le sud au lieu d'aller me brûler les pieds et la tête dans une traversée du désert ? Je ne voulais pas que mon voyage fit double emploi avec les explorations françaises, qui provenaient de l'Oubangui. La

résolution de revenir par le Sahara a été arrêtée dès mon entrée en campagne, et j'ai poursuivi



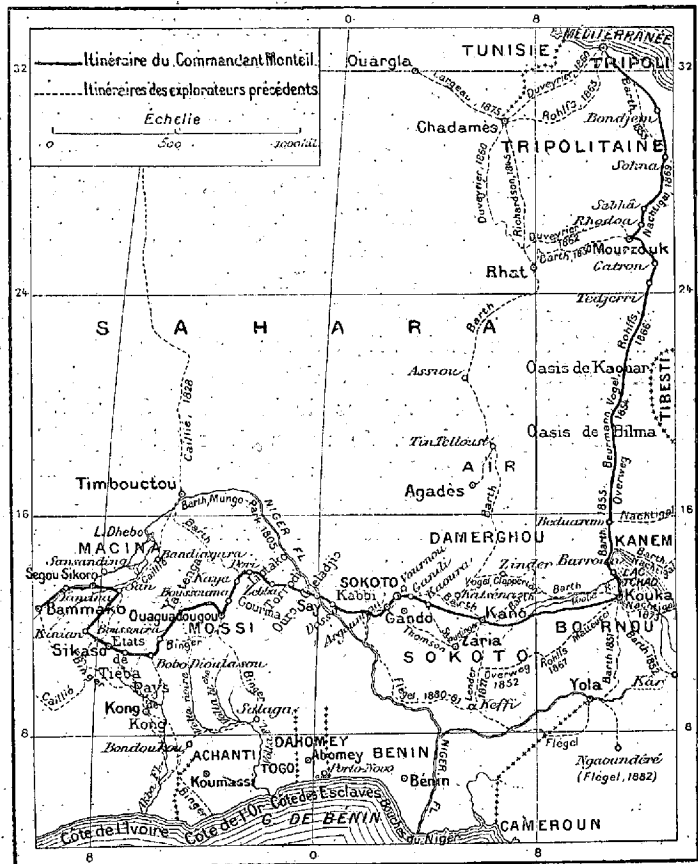
Le Commandant Monteil.

ce projet avec l'ardeur que j'apporte dans tout ce que je crois faire d'utile.

« Mais j'ai tenu secrète cette résolution, de peur que, le bruit s'en répandant aux pays que j'avais à traverser, on ne mit obstacle à mon passage. Si le Bornou m'eût été interdit, et mes craintes étaient fondées, je faisais route par Ghat. Le 15 août 1892, j'ai pu quitter Kouka, profitant d'une maigre caravane. Le 22, nous parvenions à Barroua, point qui sert de limite à la zone d'influence française. A partir de ce moment, la route devint épouvantable. Nous devions faire des marches forcées pour atteindre les oasis séparées les unes des autres par de grandes distances. Nous marchions dans des tourbillons de poussière, qui ondulaient comme des vagues, qui nous enveloppaient, pénétrant dans nos vêtements, nous cinglant le visage, menaçaient de nous ensevelir. Et quand le palmier de l'oasis tant désirée nous apparaissait dessinant sa maigre silhouette sur le fond gris de l'horizon, nous ressentions la béatitude du naufragé qui aperçoit la terre. Nous avons souffert toutes les tortures, celle de la soif surtout, la plus cuisante, la plus douloureuse. Quand nous parvinmes à l'oasis de Kaouar, notre état était si lamentable que nous dûmes rester quinze jours sur place

pour reprendre quelques forces. Au delà de ce point, voici l'itinéraire parcouru au milieu des mêmes difficultés, en proie aux mêmes souffrances : Anay, Sigguedin, Mafaras, Bir-Lahamon, Ell-War, Bir-Meschrou, enfin Tedjerri, premier village du Fezzan. Le 19 octobre, nous étions à Gatron, ayant fait 350 kilomètres en huit jours. Le 25 du même mois, après de nouvelles marches forcées, nous arrivions enfin à Mourzouk. Désormais à l'abri de tout danger, nos poitrines se dilatèrent, mais dans quel état de santé et de pauvreté, mon Dieu ! nous nous trouvions ! Nos vêtements étaient en lambeaux. Badaire, secoué par la fièvre, ne se tenait debout qu'à force de volonté et de courage.

« Les autorités turques nous soignèrent de leur mieux. Elles nous offrirent toutes les facilités pour continuer notre route. Je leur dois et je leur donne ma plus vive reconnaissance. Je suis arrivé à Tripoli, le terme du voyage, deux ans et trois mois après mon départ de Paris, deux ans exactement, jour pour jour, après avoir quitté Ségou, le dernier poste français établi sur mon parcours, ayant franchi depuis Saint-Louis-du-Sénégal, une distance de sept mille kilomètres environ. Et me voilà retapé, regailardi, heureux, ayant oublié fatigues, ennuis, périls, ne voulant y songer parfois que pour mieux savourer les joies de mon retour. » F.



Carte de l'itinéraire parcouru par le Commandant Monteil.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

LA VANNEUSE



LA VANNEUSE. — Peinture de Feyen-Perrin. — Dessin de Morlon.

Comme suite à l'article que nous avons publié le 15 janvier sur Feyen-Perrin, nous reproduisons aujourd'hui une des œuvres les plus populaires de ce maître regretté. Le dessin en a été fait par M. Morlon, d'après le grand panneau décoratif peint à la colle qui se trouvait dans l'atelier de Feyen-Perrin.

La *Vanneuse* est une des Cancalaises qui

ont inspiré à Feyen-Perrin ses œuvres les plus célèbres. Tout, dans ce tableau, évoque le milieu où il a été conçu. Un horizon de mer rappelle le fond de tous les paysages cancalais. Du bonnet aux brides relevées, jusqu'au petit châle et aux manches de laine, et, plus que tout, le type de la femme nous reporte aux sveltes et vigoureuses créatures poétisées par Feyen-Perrin.

1^{er} MARS 1893

5

Enfin, cette page synthétise la vie des champs au bord de la mer et met en contact les deux éléments qui se partagent l'existence des populations maritimes de cette partie de la Bretagne.

MAB-YANN.

L'ALCOOLISME

Depuis longtemps déjà, tous ceux que la santé physique et morale de notre société préoccupe, ont dénoncé l'alcoolisme comme un mal des plus dangereux. Comment y porter remède? C'est ce dont s'est préoccupé M. Héret, docteur en médecine, pharmacien en chef de l'hôpital Trousseau. Il s'est livré à une série d'analyses qui lui ont permis d'établir que la mauvaise qualité de l'alcool consommé est la cause principale de l'alcoolisme.

Des alcools ont été prélevés dans les établissements les plus dissimulés. La différence du milieu ne s'est pas fait sentir sur la qualité de la marchandise. Tous les échantillons soumis à l'analyse sont revenus avec cette mention, qui donne à réfléchir : « Dangereux ou mauvais ».

Tous sont imparfaitement rectifiés. Et le bas prix n'excuse pas la falsification, car l'alcool le plus mauvais n'est pas celui qui se vend le meilleur marché.

Les expériences de M. Héret ont porté sur cinq échantillons d'eau-de-vie. De l'analyse du premier alcool, pris dans un café des mieux réputés et vendu à raison de 1 franc le petit verre, il résulte qu'il est à la limite de ceux impropres à la consommation et que sa coloration est due au caramel.

Le cognac pris dans un restaurant genre bouillon est préparé par le coupage d'un trois-six avec de l'eau de rivière, coloré avec du caramel et additionné d'une sauce contenant des éthers et des substances végétales. Ce cognac est le moins mauvais de tous ceux qui ont été examinés.

L'alcool servi aux ouvriers, aux cochers dans les débits qu'ils fréquentent est noté « dangereux » ; il provient d'un trois-six impur contenant de l'acide amylique.

Enfin, dans les bouges parisiens, on trouve des breuvages à saveur âcre et caustique, provenant d'un mélange d'alcool dénaturé, de caramel, de matières végétales et de méthylène. Il est extrêmement nuisible, mais, chimiquement parlant, il ne l'est pas plus que certains cognacs vendus à 75 centimes et à 1 franc le verre dans de grands établissements, où l'on a soin, avant de le servir, de le mettre dans des bouteilles portant l'étiquette et le bouchon d'une marque connue.

En résumé, toutes ces eaux-de-vie sont des produits fabriqués. Elles n'ont pas la saveur agréable et fine des eaux-de-vie naturelles. L'analyse établit qu'elles proviennent toutes du coupage d'un alcool avec une infusion faite avec de l'eau.

LE COMMERCE DES ANIMAUX SAUVAGES

Les épidémies ont parfois des conséquences imprévues. Le marché des animaux sauvages qui se tenait autrefois à Hambourg se trouve transporté maintenant à Liverpool. Les Anglais ont profité du choléra qui avait suspendu toute activité commerciale sur les bords de l'Elbe pour s'emparer d'un monopole de fait dont ils ne se dessaisiront plus.

Au premier abord, le trafic des bêtes féroces paraît dangereux de toutes les façons. Ce sont des pensionnaires difficiles à garder, coûteux à

nourrir et on est tenté de se demander comment une pareille marchandise peut trouver des acheteurs. Il faut pourtant se rendre à l'évidence : on ne joue pas encore à la hausse ou à la baisse sur les lions et les tigres comme sur les rentes, les cotons ou les cafés, mais c'est une question de temps. En attendant que cette spéculation d'un nouveau genre s'organise, les animaux les plus invraisemblables ont des mercuriales en règle et des cours strictement classés.

Le prix d'un lion varie de deux à cinq mille francs suivant la provenance et le degré de férocité. Il va de soi que les animaux élevés en cage subissent une forte dépréciation. Les vingt-six petits que la lionne Queen, dont la fécondité n'a été égalée dans aucune ménagerie d'Europe, a mis au monde depuis 1883, au jardin zoologique de Dublin, n'ont pas en général dépassé mille francs. Au moment où ils étaient mis en vente ils avaient pourtant résisté avec succès aux épreuves souvent mortelles de la dentition et aujourd'hui encore ils se distinguent par la vigueur de l'appétit et du tempérament qu'ils tiennent de leur mère ; mais on leur reproche d'être nés en captivité et par conséquent d'avoir un caractère trop doux. Ils sont loin de rapporter autant de gloire et de profit à un dompteur que les grands lions du nord de l'Afrique, arrivés en droite ligne de l'Atlas ou les superbes lions noirs du Cap, dont le nombre diminue chaque jour.

Sur le marché des tigres, nous ne trouvons pas des différences de prix aussi sensibles. Tous ces animaux se ressemblent ; qu'ils soient venus de l'Inde, de l'Annam ou de la Chine, ils ont à peu de chose près la même robe et la même taille. Ils augmentent chaque jour en nombre tandis que les lions deviennent de plus en plus rares, et il n'est pas nécessaire de les faire naître en cage pour que l'offre puisse répondre aux exigences de l'importation européenne. Aussi leur valeur oscille-t-elle sans variations bien accentuées entre deux mille cinq cents et trois mille francs.

Les léopards sont si faciles à prendre au piège et à apprivoiser qu'ils se vendent à la paire. Moyennant une somme de douze cent cinquante francs on peut se procurer un mâle et une femelle de ces animaux, qui sont tout disposés à renoncer à leurs instincts féroces pour vivre dans la société de l'homme et devenir au bout de six mois plus familiers que des chats, surtout envers les personnes étrangères à la maison.

Un ours vulgaire des Alpes ou des Pyrénées ne vaut pas plus de deux cent cinquante francs ; mais les ours noirs de Russie, dont la fourrure est précieuse, et ceux qui appartiennent à certaines espèces rares de l'Amérique du Nord ou du centre de l'Asie peuvent atteindre douze cents francs.

Le marché des singes est très animé. Les prix varient de douze francs à douze mille francs suivant qu'il s'agit d'un de ces petits animaux nuisibles et malfaisants qui sont un fléau pour une maison, ou d'un de ces chimpanzés qui excitent la curiosité du monde savant et font l'orgueil d'une collection de zoologie. Le dernier gorille acheté par l'administration du Jardin de Cristal a été payé onze mille cent vingt-cinq francs. Une girafe ou une belle paire de zèbres n'auraient pas coûté beaucoup plus cher, et un éléphant serait, sauf de très rares exceptions, resté au-dessous de ce prix. La valeur de ces pachydermes ne dépasse en effet presque jamais dix mille francs et, en revanche, ne descend guère au-dessous de six mille.

La section des reptiles offre peu d'intérêt; le prix des serpents varie de vingt francs à mille francs suivant leur taille et l'intensité du poison qu'ils distillent. Les vipères et les boas constrictors sont peu recherchés et ne rapportent aux marchands que de médiocres bénéfices.

Le commerce des oiseaux est infiniment plus lucratif; un ornithologue convaincu ne recule pas devant un gros sacrifice pour se procurer un spécimen vivant d'une espèce très rare.

Il paraît étrange, au premier abord, qu'un oiseau gros comme une mésange ou un charbonnet se vende plus de douze cents francs. A ce prix on pourrait avoir une autruche.

Il est à remarquer, en effet, que ces oiseaux, autrefois si recherchés, ont subi une très sensible dépréciation depuis un certain nombre d'années. A l'époque où les colons du Cap tiraient d'énormes profits de la vente des plumes destinées à orner les vitrines des modistes de tous les peuples civilisés, une paire d'autruches valait dix mille francs. Plus tard, la période des déceptions est venue; l'Algérie, l'Égypte, l'Australie, la Californie ont essayé, à leur tour, avec des fortunes diverses, une spéculation qui avait donné de si brillants résultats dans le sud de l'Afrique; les animaux reproducteurs se sont multipliés avec rapidité et les cours ont subi un véritable effondrement. Depuis quelques mois, un mouvement de reprise s'accroît et une paire d'autruches du Cap se vend aujourd'hui deux mille cinq cents francs.

Il est de toutes façons plus avantageux, pour les grandes maisons de Liverpool qui se livrent à ce genre de commerce, de faire venir des oiseaux rares de la Nouvelle-Guinée, de l'Amérique du sud ou de l'Hindoustan. A la vérité, environ les trois quarts des spécimens des espèces habituées à vivre sous le soleil des tropiques succombent pendant la traversée, mais les prix d'achat sont assez modiques et les prix de vente très élevés. Un ornithologue digne de ce nom ne se laisserait pas effrayer par les prix les plus fantastiques si on lui offrait

un mâle et une femelle de cette espèce de chanteurs, sans rivaux dans l'Inde, qui s'appellent les *dayuls*.

En général, les matelots qui viennent offrir aux grandes maisons de Liverpool des oiseaux ou des singes, ont des prétentions assez modestes. Ils considèrent à bon droit la vente d'un animal acheté à vil prix dans un pays lointain, et dont la nourriture et le transport ne leur ont rien coûté, comme un profit accessoire à peu près net qui vient s'ajouter à leur salaire.

L'importation des éléphants, des lions, des tigres et des girafes, exige une mise de fonds beaucoup plus élevée et entraîne des risques infiniment plus graves. M. William Cross qui, depuis de longues années, se livre avec succès à ce genre de commerce, déclarait naguère à un reporter du *Cassell's Saturday Journal* que, pour se maintenir en possession du monopole de fait dont il s'était emparé, il avait été obligé de disséminer sur tous les points du globe une armée d'agents et de correspondants. Dès que la capture d'un animal sauvage de quelque valeur a été opérée, il reçoit une dépêche et donne à son représentant l'ordre d'entrer en négociations. C'est ainsi que, peu de semaines après avoir été pris au piège, les lions noirs du sud de l'Afrique et les éléphants de l'Inde entrent dans l'arche de Noë colossale qui s'élève à Liverpool, Earle Street.

Les acheteurs ne font pas défaut. Le sultan Abdul-Aziz a été pendant de longues années la Providence des marchands d'animaux sauvages. Il a successivement encombré ses jardins de cages remplies de tigres, et ses appartements particuliers, de légions de perroquets. Ensuite est venu le tour des herbivores. Pendant plusieurs mois, les hauts dignitaires de l'empire ottoman ont rencontré de malheureuses girafes, condamnées à errer sans cesse en baissant la tête dans les couloirs du palais, dont les plafonds n'étaient pas assez élevés pour leur taille.

A défaut des potentats musulmans, réduits désormais à faire des économies, il reste aux importateurs de bêtes féroces la clientèle des ménageries, des cirques et des jardins zoologiques. Il convient d'ajouter que, pour ce genre de commerce, les Etats-Unis sont restés tributaires du marché anglais. L'année dernière, un américain est allé acheter dix-sept éléphants à Liverpool.

Il est enfin une industrie accessoire qui contribue à augmenter sensiblement les bénéfices des importateurs d'animaux sauvages. Ils se sont mis depuis quelque temps à louer leurs pensionnaires. Un peintre de Londres, qui voulait représenter une femme enlacée par un serpent, a pris en location un boa constrictor, et il y a peu de jours, le comte de Shrewsbury, descen-

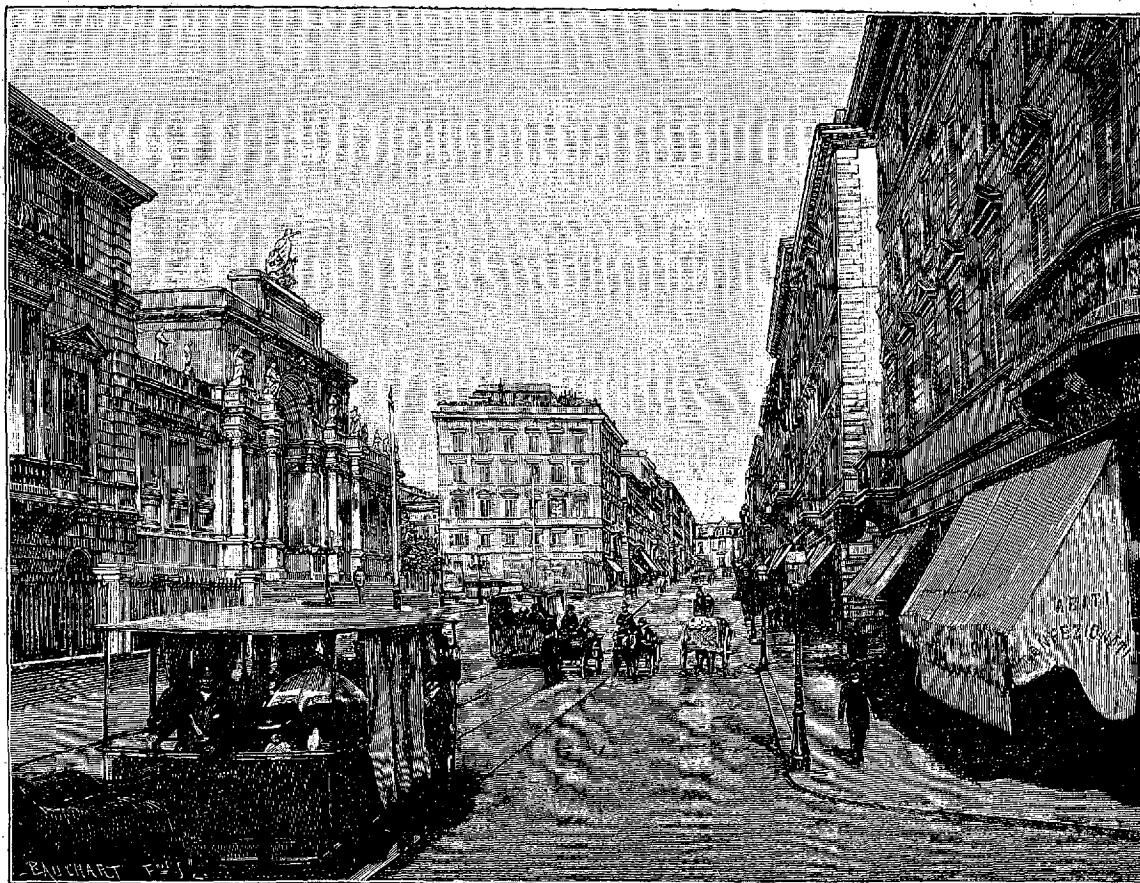
dant du grand Talbot, ayant jugé à propos de faire rugir l'emblème héraldique de son glorieux ancêtre dans une fête donnée au château d'Alton Towers, a fait venir de Liverpool six lions de chair et d'os qu'il avait loués pour une soirée.

H. SAIN.

ROME NOUVELLE

Depuis le 21 septembre 1870, date de l'entrée des troupes italiennes dans Rome, par la brèche de la Porta Pia, la consigne tacite de tous les

ministres qui se sont succédé au pouvoir, a été de manifester, par de grands bouleversements édilitaires, que Rome avait cessé d'être la ville des papes et la capitale des souvenirs, pour devenir la capitale du royaume d'Italie et de la dynastie de Savoie. Au mot célèbre, adopté par le consentement universel, qui disait que Rome est la patrie de ceux qui n'en ont plus, exilés politiques, âmes religieuses ou poétiques, on a opposé en doctrine et en fait la théorie de la troisième Rome : après la Rome païenne des Césars et des Antonins, après la Rome des papes, doit s'affirmer la Rome des Garibaldi et des



ROME NOUVELLE. — Le Palais des Beaux-Arts, Via Nazionale.

Victor Emmanuel. C'est celle que les Piémontais, grands bâtisseurs, infatigables maçons, s'évertuent, depuis vingt-deux ans, à dresser sur les ruines des anciens quartiers de la ville, et sur l'emplacement des villas historiques et des jardins dévastés, qui interposaient autrefois un rempart d'admirable et bienfaisante verdure entre Rome et le désert de la campagne qui l'entoure.

L'invasion d'un parlement, de ministères, d'organes administratifs, l'immigration d'une population ouvrière que l'installation d'une capitale politique attire, ont peu à peu encombré de maisons de rapport, de grandes casernes populaires, de bâtiments officiels, ce paradis de vieilles pierres et de nobles monuments

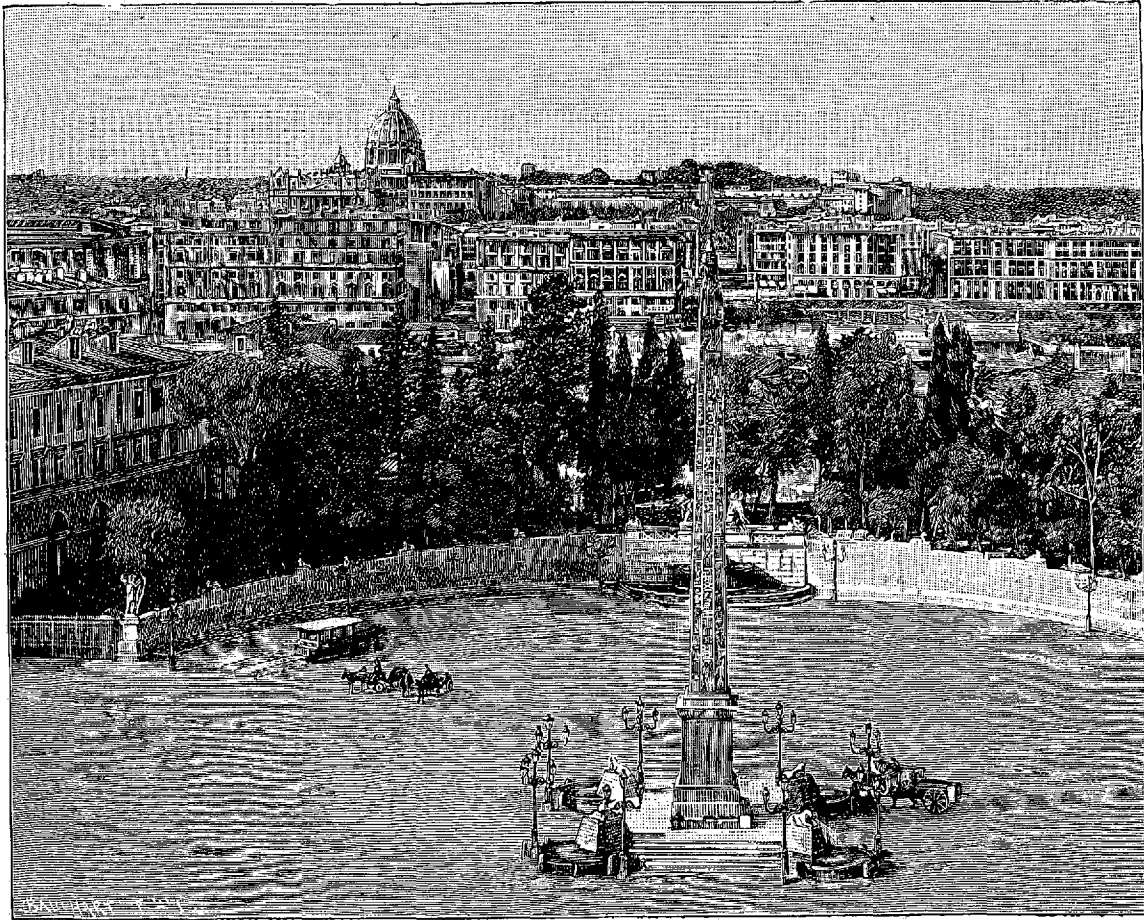
autour duquel on rêverait des bocages de pins, de cyprès, de lauriers roses, comme ceux qui abritaient les historiques et poétiques villas qui ne sont plus aujourd'hui qu'un souvenir — telle la villa Ludovisi.

De ces édifices nouveaux, il en est qui ont une prétention architecturale, par exemple l'immense palais élevé dans la Via Quirinale pour donner asile aux bureaux, aux statistiques et aux dossiers des ministères des finances et du trésor, et qui est, paraît-il, déjà trop petit. De même le palais des Beaux-Arts, de dimensions beaucoup plus modestes et de goût beaucoup moins massif, qui fait l'ornement de la grande, droite, moderne et froide Via Nazionale. Ces monuments n'ont d'autre défaut que leur modernité

et surtout leur style impersonnel, qui rappelle bien plus les improvisations architecturales de Berlin ou de Chicago que le caractère des constructions romaines. Mais que dire de ces deux longues rangées de maisons à six étages, grands cubes de maçonnerie badigeonnés de couleurs tristes, gris, bistre ou ocre jaune, qui ont remplacé la belle allée d'arbres centenaires, allant de Saint-Jean-de-Latran à Sainte-Marie-Majeure? Que souhaiter à la vue de ces pâtés de maisons du même informe modèle, qui encomrent les Prati di Castello, au bout desquels se détachait autrefois en imposante

perspective, l'architecture entière de la basilique de Saint-Pierre? Ce merveilleux point de vue est aujourd'hui à demi obstrué par ce barbare entassement de moellons, et il faudra trois ou quatre siècles de soleil, de sirocco, de vétusté et de mauvais entretien pour leur donner cette patine et ce délabrement qui rendent enfin acceptables les plus laides choses.

Il se pourrait que, dans certains quartiers, cette œuvre du temps soit hâtée par la crise économique qui a brusquement arrêté un grand nombre de ces constructions. Plusieurs entreprises et sociétés qui s'étaient formées pour la



ROME NOUVELLE. — Le quartier neuf des Prati di Castello.

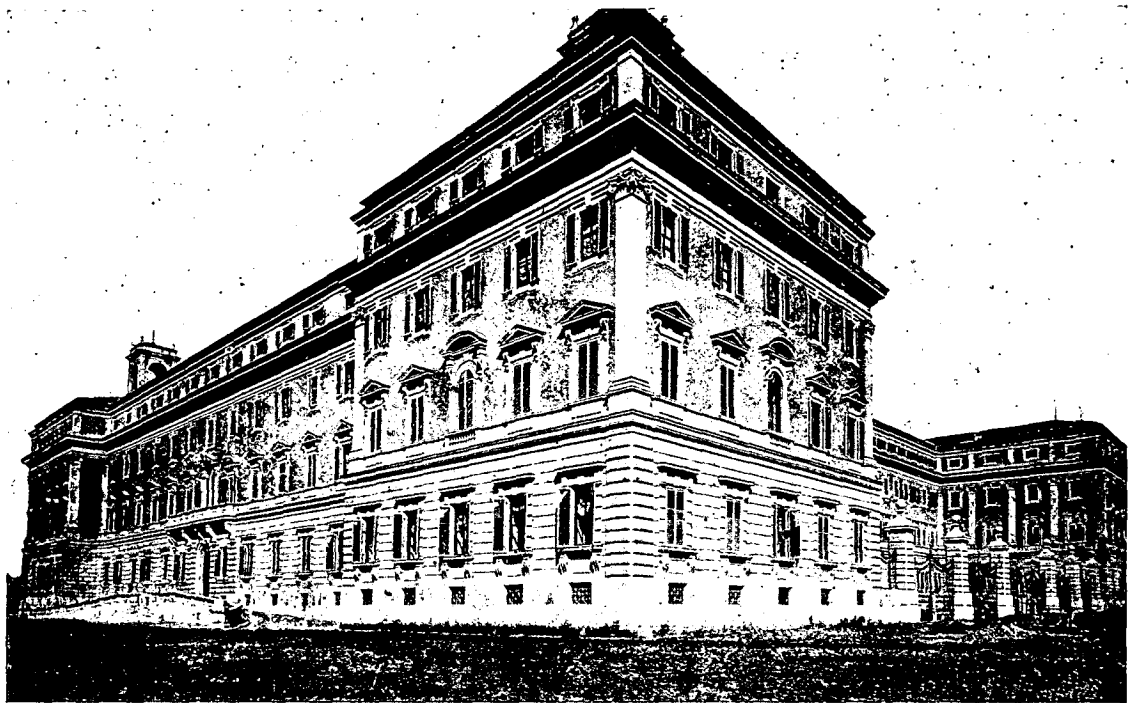
« rénovation » de Rome ont été au bout de leur crédit avant d'être à moitié de leur « plan régulateur ». Et, comme disait Virgile, « pendent opera interrupta ». Telle maison est en l'air, ou plutôt à l'air, aux quatre vents, à demi construite, sans un toit pour l'abriter. On a bouché tant bien que mal les baies des fenêtres et les ouvertures des portes pour n'avoir pas à payer d'impôt, mais les pluies pénètrent sans défense le gros œuvre, provoquant peu à peu des infiltrations, des plaques d'humidité qui se perpétuent en moisissure. Cela vous frappe les yeux dix fois, vingt fois au cours d'une promenade dans les quartiers neufs. Il y a pis. Pour bâtir beaucoup, on a bâti vite, et souvent on a

bâti mal. Il n'était pas rare, pendant ces années de spéculation et de fièvre édiltaire, d'entendre parler de maisons qui s'écroulaient comme de simples châteaux de cartes. Les journaux en avaient fait une rubrique spéciale. Depuis la faillite des sociétés de construction dont nous parlons, les faits divers enregistrent de temps à autre le même accident. L'eau et les intempéries détrempent peu à peu le mortier et le ciment qui n'a de romain que le nom; la maison interrompue se décolle et fait une ruine avant d'être achevée.

Un jour, en visitant les thermes de Titus, nous découvrîmes dans un coin une inscription au crayon, dans laquelle un anonyme souhaitait

énergiquement « la mort aux destructeurs barbares des monuments de Rome, mère de la civilisation ». Ce qui a soulevé plus de ressentiments encore, non seulement parmi les étrangers amoureux de Rome, mais parmi les Romains eux-mêmes, pourtant assez indifférents, c'est la coupe réglée de la nature, l'expropriation des ombrages, le sciage des arbres. Le contraste entre le présent et le passé est plus criant encore aux portes de Rome que dans l'intérieur de la ville. Ces majestueuses et tranquilles voies, la Via Appia, la Via Nomentana, au seuil desquelles, naguère encore, le regard se perdait vers l'horizon grandiose et captivant de la Campagne, ces voies sont défoncées par les roues de

lourds chariots de pierres, de briques et de ciment, pleines de cris de charretiers et de grincements d'outils et de nuages de plâtre. D'un côté, s'étend un alignement de ces cubes de maçonnerie, dont le modèle invariable et la façade monotone vous poursuivent comme une obsession, de ces maisons de haut bord, qu'on dit de style turinois, mais qu'on rencontre par toute l'Europe, dans les quartiers populeux, et à Paris même, aux abords de la banlieue, à Vaugirard ou à Grenelle. Le soleil éclaire à cru le blanc de chaux ou le badigeon de leurs six étages, en face des dernières verdure séculaires que protègent encore — pour combien de temps? — de vieux murs inégaux, crevassés, délicieusement



ROME NOUVELLE. — Ministère des Finances et du Trésor, Via Quirinale.

fleuris de mousses vert sombre, de délicates graminées ou de lichens dorés.

Le mot le plus frappant sur cette rage de démolitions et de bâtisses, ce n'est pas un archéologue, ce n'est pas un poète, ce n'est pas un religieux qui l'a dit : c'est la reine Marguerite elle-même. Un jour qu'on lui présentait et qu'on lui expliquait le « plan régulateur » de la nouvelle Rome, elle dit avec un sourire un peu mélancolique : « Aujourd'hui on abat des jardins pour faire des maisons. Un jour viendra où on abattra ces maisons pour avoir des jardins. »

MORAND.

LES NOUVELLES MONNAIES ANGLAISES

Les Anglais paraissent très fiers des nouvelles monnaies qui viennent d'être frappées à Londres. Bien que depuis 1860 le pouvoir exécutif n'ait plus besoin de demander aux Cham-

bres l'autorisation de changer les coins officiels, les ministres de la reine Victoria n'ont profité de cette prérogative qu'avec une extrême réserve. Cependant, les années faisaient sentir leurs impitoyables effets sur les pièces d'or et d'argent qui commençaient à s'user et sur l'effigie de la souveraine qui avait cessé d'être un portrait pour n'être plus qu'une fiction et un souvenir.

Depuis longtemps les économistes réclamaient une refonte devenue nécessaire pour rendre aux espèces métalliques leur poids légal amoindri par un frottement continu. Au lieu de se servir des anciens coins pour procéder à cette opération, le cabinet Gladstone n'a pas reculé devant un léger surcroît de dépense et s'est adressé à deux artistes en renom qui ont gravé les modèles destinés à renouveler de fond en comble l'outillage monétaire du Royaume-Uni.

La reine Victoria, telle qu'elle est représentée

par M. T. Brock, fait assez bonne figure sur toutes les monnaies d'or et d'argent et en particulier sur les grandes pièces de cinq livres sterling, c'est-à-dire de cent vingt-cinq francs. Le graveur a fait œuvre d'artiste plutôt que de courtisan et il n'a pas flatté son modèle outre mesure. En revanche, l'effigie de la souveraine ne manque pas d'expression ni de vie. La seule critique que l'on pourrait adresser au graveur, c'est de n'avoir pas donné suffisamment de relief à la tête de Sa Majesté. M. Brock n'a pas osé déroger aux usages en ce moment adoptés dans tous les hôtels des monnaies d'Europe et s'est résigné à aplatir de son mieux un profil qui, trop vigoureusement détaché du fond, aurait rendu plus difficile le tassement des espèces réunies en rouleaux.

Sur le revers de ces pièces ou plutôt de ces médailles de cent vingt-cinq francs, qui ne sont pas destinées à circuler de main en main mais à être conservées dans des collections de numismatique, M. Poynter a représenté un Saint-Georges terrassant le Dragon. Le chevalier armé de toutes pièces a brisé contre les écailles du monstre une lance dont les débris jonchent le sol et c'est à coups d'épée qu'il continue le combat.

Cette composition qui ne manque pas de vigueur, mais qui est un peu déclamatoire, a excité un vif enthousiasme dans les régions officielles du Royaume-Uni. La presse officieuse est unanime à déclarer que Simon lui-même, qui fut chargé de graver les coins des monnaies de Charles II, se trouve enfin dépassé.

Le Saint-Georges de M. Poynter ne figurera pas seulement sur les revers des grandes pièces de cinq et de deux livres sterling qui ne circulent guère ; il terrassera également le dragon sur le revers des souverains de vingt-cinq francs et des demi-souverains de douze francs cinquante ; bref, on le verra sur toutes les pièces d'or qui seront frappées aux mêmes empreintes et différeront seulement par le poids et le module.

Le patron de l'Angleterre se retrouve encore sur les pièces d'argent de cinq shillings, c'est-à-dire de six francs, appelées *couronnes* ; mais sur les *demi-couronnes* de trois francs il est remplacé par les armes officielles du Royaume-Uni surmontées de la couronne royale et entourées du collier de l'ordre de la Jarretière.

Le revers des *florins* de deux shillings ou de deux francs quarante est chargé de deux sceptres posés en sautoir et de trois écussons. Les deux premiers sont légèrement inclinés l'un vers l'autre : celui de droite porte les léopards de l'Angleterre ; celui de gauche le lion de l'Ecosse entouré d'un trécheur fleurdelisé ; le troisième, relégué à la partie inférieure, porte la harpe de l'Irlande. Les roses, les chardons et les trèfles, qui sont les emblèmes nationaux de

chacun des trois royaumes, sont répandus à profusion autour des trois blasons, et sur les insignes de la Jarretière est inscrite la devise : « *Honi soit qui mal y pense* » où le verbe de honnir a conservé sa vieille orthographe française.

Les shillings de un franc vingt portent aussi les trois écussons, mais pas de sceptres croisés en sautoir ; enfin les pièces divisionnaires de six, de quatre et de trois pence n'ont d'autres ornements que la couronne royale entourée de branches de chêne et de laurier.

On peut reprocher aux monnaies anglaises de manquer de variété. Le Saint-Georges terrassant le dragon, qui produit un effet assez imposant sur les pièces d'or de cinq livres sterling et sur les pièces d'argent de cinq shillings, est réduit à des proportions microscopiques sur les souverains de vingt-cinq francs et les demi-souverains de douze francs cinquante.

Nos voisins ont oublié qu'il doit toujours exister une parfaite harmonie entre la nature du sujet et les dimensions du cadre. Les monnaies ne sont pas faites pour être regardées à la loupe.

L'expérience qui vient d'être tentée de l'autre côté du détroit n'en mérite pas moins d'être remarquée. Par une heureuse contradiction, le peuple le plus positif, le plus pratique de l'Europe a été le premier à réagir contre les tendances utilitaires du dix-neuvième siècle. En même temps que les monnaies sont d'indispensables instruments d'échange, elles peuvent aussi devenir des instruments d'éducation artistique à l'usage de tous les citoyens. Les anciens Grecs, qui étaient artistes jusqu'à la moelle des os, n'auraient pu souffrir les disques de métal chargés d'effigies disgracieuses et de blasons sans relief dont se contentent la plupart des peuples modernes.

Les nouvelles monnaies anglaises sont loin d'être comparables aux chefs-d'œuvre que l'on fabriquait autrefois à Syracuse et dans les villes de l'Asie mineure, mais elles ont tout au moins l'avantage de n'être pas banales. Comme nous l'avons dit plus haut, elles portent la trace de préoccupations artistiques. M. Poynter serait probablement le premier à protester si on saluait en lui un rival des Vittore Pisano, des Sperandio, des Spinelli, mais il n'en aura pas moins l'honneur d'avoir mis constamment sous les yeux de ses compatriotes un dessin correct où le souffle ne fait pas défaut.

En second lieu, les pièces qui vont être mises en circulation de l'autre côté de la Manche ont le très grand mérite de porter un cachet national. Saint-Georges est un saint anglais ; les roses, les chardons, les trèfles, les insignes de la Jarretière représentés sur le revers des pièces ont un caractère essentiellement britannique. Pour savoir dans quel pays ont été fabriquées ces monnaies il n'est pas nécessaire de les retourner

et de lire autour de l'effigie de la souveraine la légende : *Victoria Dei Gratiâ, Britanniae Regina, Fidei Defensor, Indis Imperatrix.*

Peut-être serait-il à désirer que l'exemple donné par les Anglais ne fût pas perdu pour la France. Nous n'avons rien changé aux coins de la première Révolution et de la République de 1848 ; nos pièces d'or et d'argent portent encore les allégories élégantes mais un peu démodées de Dupré et les profils néo-grecs d'Oudiné.

G. LABADIE-LAGRAVE.

LUC-OLIVIER MERSON.

L'Institut vient d'ouvrir ses portes à deux jeunes artistes : MM. Detaille et Luc-Olivier Merson. Nous avons eu récemment l'occasion de



Luc-Olivier Merson.

nous occuper du premier, à propos de son tableau : la *Reddition d'Huningue*, et de son prédécesseur, Charles Louis Müller. Le second occupe à l'Académie des Beaux-Arts le siège de M. Signol. Il arrive à l'Institut, à l'âge de quarante-six ans, porté par une série d'œuvres qui date du salon de 1867, le premier où il ait exposé. Comme il convenait, l'antique avait fourni le fonds de ses études, et c'est sous son inspiration qu'il produisit consécutivement *Leucothoe* et *Anaxandre*, puis *Pénélope* en 1868 et *Apollon exterminateur* au Salon de 1869.

Élève de Pils et de Chassevent, il ne devait pas rester longtemps sous l'influence classique à laquelle il soumit ses premiers travaux. En 1869 il remportait le prix de Rome et partait pour la villa Médicis. Il est curieux de remarquer que c'est au moment où il se trouve au milieu du plus grand musée académique du

monde que sa personnalité se dégage nettement et découvre une formule inattendue.

Son premier envoi de Rome, d'abord exposé à l'École des Beaux-Arts, puis au Salon de 1872, était intitulé *Saint Edmond, roi d'Angleterre, martyr*. De plain-pied, M. Merson entra dans la voie d'où il n'est pas sorti depuis, émettant au grand jour la pensée artistique dont la gestation s'était faite en lui parallèlement à ses études classiques. Dès l'apparition de ce tableau, le peintre mystique, à la vision nette, au pinceau précis, délimitait la sphère où son œuvre allait s'épanouir. Préoccupé d'idéal religieux, il se refuse à suivre les mystiques florentins. Au lieu de formuler sa pensée comme fra Angelico en transportant le monde au milieu des béatitudes célestes, il reste sur la terre, avec Albert Dürer, Memling, Van Eyk, Rembrandt. Dans la réalité du monde qui l'environne, paysage ou cadre urbain, dans les merveilleux décors que lui fournissent ses études archaïques il fait descendre les saints personnages qu'il veut mettre en scène, les mêle à notre vie et à la vie du passé.

Ceci est vrai de *Vision*, légende du XIV^e siècle, œuvre pensée, moins l'extrême naïveté, comme l'eût conçue un artiste du temps ; du *Loup d'Agubbio*, inspiré des Fioretti de Saint-François ; du *Repos en Egypte*, la plus populaire et peut-être la plus exquise de ses œuvres ; de *saint Isidore, laboureur*, de *saint François d'Assise prêchant aux poissons*, d'Angelo Pittore, de *l'Arrivée à Bethléem*, de *l'Annonciation*, tableaux exposés respectivement aux Salons de 1873, 1878, 1879, 1881, 1884, 1885, 1892. La première de ces toiles lui fit décerner la médaille de première classe ; et, en 1881, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, l'année même où il exposa son *saint François d'Assise*.

De loin en loin il se reprend aux compositions d'ordre académique. En 1875 il donna le *Sacrifice à la Patrie* ; en 1892, *l'Homme et la Fortune* ; et ce ne sont pas les seules. Entre temps il a illustré *Notre-Dame-de-Paris*, de Victor Hugo, *l'Imagier*, de Jules Lemaitre ; la *Chevalerie*, de Léon Gautier ; le *Lutrin*, de Boileau, et un *Paroissien*, et déployé dans ces œuvres d'art les ressources variées d'une intelligence pénétrante et d'un vif sentiment poétique.

Mais la personnalité de M. Merson offre un autre aspect non moins intéressant, et contrastant singulièrement avec celui que nous venons d'exposer. En regard de l'œuvre si pleine de charme intime et profond, il en a développé une autre dont le caractère est tout différent. Quant à l'aspect extérieur, nous voulons parler de ses compositions décoratives où il a dépensé les ressources de son imagination en conceptions fastueuses. Cartons de vitraux et cartons de tapisserie, il a abordé les deux genres en y déployant une richesse, une hardiesse et une liberté de composition qui prouvent que son

séjour à Rome, que la vue des chefs-d'œuvre des Michel-Ange et des Raphaël firent sur lui une sérieuse impression.

Dans le premier genre il a produit six cartons sur l'*Éducation de Gargantua*, un *saint Georges*, une *sainte Marie Alacoque*; dix vitraux de la *Vie de sainte Cécile* pour l'église de Sainte-Adresse,

les *Pélerins d'Emmaüs*, le *Pont d'Avignon*, la *Danse des Fiançailles*, le *Triomphe du Christ*, Michel-Ange, Léonard de Vinci, *La Tour prends garde*, *Jeanne d'Arc à Compiègne*, le vitrail commémoratif du président Garfield, nombre de vitraux religieux et de figures décoratives. Toutes ces œuvres ont été exécutées par



LA DANSE DES FIANÇAILLES. — Vitrail exécuté d'après une peinture de Luc-Olivier Merson. — Gravure de Privat.

M. Oudinot, le peintre verrier. La *Danse des Fiançailles*, dont nous donnons une reproduction est un vitrail de grandes dimensions, exécuté pour Mme Isaac Bell, de New-York. Le motif central représente des fiancés dansant devant des invités; les deux autres sont composés de groupes de musiciens. Le fond est occupé par un paysage aux plantations rares, dont les branches sont utilisées par l'artiste avec un sen-

timent décoratif tout personnel. Sous les pieds des personnages s'étalent les marches de marbre d'une terrasse; et au-dessus de leur tête s'élancent hardiment des cintres ornés dans le plus pur goût renaissance. Le carton de la *Danse des Fiançailles* appartient au musée du Luxembourg.

Pour M. Gaudin, successeur de M. Oudinot, il a exécuté les cartons de trois travées représentant encore les *Disciples d'Emmaüs*, œuvre

commandée par M. Percy Pyne; six cartons destinés à l'église du Messie, à Providence (Etats-Unis) et représentant un *Crucifiement*, un *Christ aux Enfants*, *Jésus parmi les Docteurs*, un *Ange de l'Espérance*, un *Ange de la Foi*, etc., deux cartons, un *Bon Pasteur*, et un *Christ aux Affligés*, qui ornent la chapelle funéraire de la famille Belmont, à New-Port, (Etats-Unis); et enfin un autre carton, *la Foi triomphe de la Douleur*, dont le vitrail appartient à la chapelle funéraire de Mme la comtesse Tyskiewicz, au château de Czerwonydwor, près Kowno. Dans le second genre il a composé cinq cartons exécutés en savonnerie pour la Bibliothèque Nationale et deux cartons avec bordures exécutés en haute lisse : *saint Michel* et *La Céramique et la Tapisserie*. Nous n'énumérerons pas les nombreux modèles qu'il a composés pour la Mosaïque, la Faïence, l'Email et le Bronze.

Nous les rappellerons seulement pour compléter l'ensemble de cette physionomie artistique si originale et si variée.

J. LE FUSTEC.

TRAMWAYS ÉLECTRIQUES

En attendant le jour — prochain nous l'espérons — où la traction électrique sera substituée sur les voies ferrées à la traction à vapeur, nous assistons à une multiplication rapide des tramways électriques, que justifie amplement les avantages de ce mode de locomotion : la facilité d'arrêt et de renversement de marche des électro-moteurs en font un instrument éminemment docile qu'on peut sans danger faire marcher à une vitesse moyenne de 15 kilomètres à l'heure — le double de celle des tramways à chevaux — et qui peut atteindre aisément 40 kilomètres ; des rampes inabordables pour les chevaux peuvent être facilement franchies ; les moteurs électriques, étant rotatifs, ne donnent pas lieu aux mouvements de lacet et de galop ; le roulement est plus doux et moins fatigant pour les voyageurs et pour les voies ; ils ne produisent pas, comme les locomotives à foyer, des escarbilles et des fumées ; enfin, ce système est plus économique. M. Badger, qui a relevé la moyenne des prix de premier établissement complet (terrains, voie, équipement) de 22 tramways électriques à conducteur aérien, de 45 tramways à chevaux et de vingt tramways à câbles, a calculé que l'établissement d'un tramway électrique n'est guère supérieur que de dix pour cent à celui d'un tramway à chevaux et est six fois moindre que celui d'un tramway à câble ; quant aux dépenses d'exploitation et d'amortissement, elles sont, par voiture et par kilomètre : 42 centimes pour les tramways électriques, 89 pour les tramways à chevaux et 66 pour les tramways à câbles, chiffres qui sont tout à l'avantage du nouveau mode de locomotion.

Les véhicules électriques, qui circulent en très grand nombre en Amérique, ont été plus lentement adoptés par l'Europe ; mais, depuis un an, leur supériorité sur les tramways mus par la vapeur ou trainés par les chevaux a été reconnue. En Belgique, en Angleterre, en France, leur nombre croît chaque jour.

Le tableau suivant donne une idée de ce développement :

Années	1887	1888	1889	1890	1891	1892
						(1 ^{er} avril)
Nombre de lignes.....	7	32	104	126	405	433
Nombre de locomoteurs	81	263	963	2000	5089	5851

Les 436 lignes existant à la date du 1^{er} avril 1892 avaient une longueur totale de 5,685 kilomètres. Depuis cette époque, l'augmentation s'est encore accentuée. Et, dans les derniers jours de l'année dernière, on a installé à Paris et à Marseille des services de tramways électriques, que nous allons brièvement décrire.

Les deux nouveaux « cars électriques » de Paris sont mus par des accumulateurs. Ils relient, l'un la place de la Madeleine à Saint-Ouen, l'autre la rue Taitbout à un autre point du territoire de Saint-Ouen. La première voie mesure 8 kilomètres de longueur ; la seconde, 9 kilomètres. Les deux lignes sont fort accidentées puisqu'on y rencontre des rampes de 36 millimètres par mètre. Les seize voitures mises en service sur ces deux lignes sont du type des grands tramways, sur lesquels ils présentent en outre des avantages que nous avons énumérés plus haut, celui, peu dédaignable, que les voyageurs assis sur l'impériale, sont protégés contre la pluie par une solide toiture. La caisse de chaque voiture est montée sur deux essieux indépendants et mobiles actionnés chacun par un moteur, qui est une dynamo d'une puissance de 10,000 watts tournant à 1,200 tours. Cette dynamo marche sous une tension variable avec la vitesse et susceptible d'atteindre 200 volts. Le rendement entre l'essieu et la dynamo qui l'actionne est de 70 pour cent. Les deux moteurs sont commandés par un commutateur à trois manivelles : l'une de ces manivelles sert au passage de la grande à la petite vitesse ; la deuxième permet de mettre à petite vitesse un moteur en court circuit lorsque, par suite d'un accident, un moteur est mis hors d'usage ; la troisième commande le changement de sens de la marche par le renversement du courant. Les accumulateurs qui fournissent le courant aux dynamos-motrices sont logés sous les banquettes de l'intérieur de la voiture. Ils comprennent 108 éléments formés chacun de 17 kilogrammes de matière active ; les six caisses qui renferment les accumulateurs sont fermées par des lames de caoutchouc qui évitent la projection du liquide lorsque se produisent des cahots. Les accumulateurs sont chargés à Saint-Denis, dans une usine où sont installées quatre machines à vapeur de la force de 125 chevaux, actionnant des machines Desrozières de la force de 60 kilowatts. Le transbordement des accumulateurs, de l'usine au tramway et inversement, se fait au moyen de wagonnets à plateforme mobile.

Le tramway électrique de Marseille est à conducteur aérien. La ligne part de la Cannebière et suit la route d'Aix jusqu'à Saint-Louis sur un parcours de 6 kilomètres. La pente moyenne est de 1 centimètre par mètre ; en certains endroits elle s'élève jusqu'à 7 centimètres. L'usine qui produit le courant contient trois dynamos de 100 chevaux fournissant un courant de 100 volts au tiers du parcours. Ce courant suit un câble aérien en fer zingué et deux fils en cuivre, suspendus au-dessus des voies. Les voitures prennent le courant à ces conducteurs aériens au moyen d'une roulette attachée à une perche presque verticale ; le courant suit cette perche, pénètre dans les dyna-

mos qui actionnent chaque essieu ; et, de là, est renvoyé à la station par les rails mêmes dont la conductibilité est assurée par une plaque de fer galvanisé soudée à chaque tronçon du rail. La vitesse, réglée par un rhéostat, varie aisément, entre 0 et 15 kilomètres à l'heure. La voiture à vide pèse 10 tonnes et, chargée, environ 43 tonnes.

Le système des conducteurs aériens, employé à Marseille, est le plus répandu ; aux États-Unis, c'est même à peu près le seul utilisé.

En Amérique, les conducteurs d'aller qui amènent les courants de l'usine aux électro-moteurs sont soutenus par des poteaux en bois ou en métal dressés le long de la voie, et parfois par des supports fixés aux maisons. Le long de ces conducteurs court une tige flexible reliée au tramway, qui conduit aux dynamos le courant, renvoyé ensuite à l'usine par les rails. Ce système, dit à « trolley aérien », est notablement le moins dispendieux ; mais il faut reconnaître qu'il gâte la perspective des rues et il sera, pour ce motif, difficilement autorisé dans les beaux quartiers de nos grandes villes. En tout cas, on pourrait l'appliquer dans les quartiers excentriques en réservant pour le reste du parcours le système des accumulateurs qui présente ce double désavantage d'augmenter le poids mort et d'exiger le débordement des batteries. Enfin, à Paris notamment dont le réseau d'égouts permet d'installer des caniveaux très secs, rien ne s'oppose à l'emploi de conducteurs souterrains.

Nous espérons que la traction électrique se généralisera rapidement, aujourd'hui que l'expérience a démontré la supériorité de ce mode de locomotion ; car on ne saurait nous condamner à des systèmes surannés sous l'unique et inacceptable prétexte que les Compagnies qui ont actuellement le monopole des transports ne paraissent pas disposées à transformer leur matériel.

PERRON.

LE VAINQUEUR DE LA MORT

CHRONIQUE DES SIÈCLES À VENIR

(NOUVELLE)

Suite. — Voir page 59

III

En Europe, la désillusion fut si rude que l'on en rendit responsables les journalistes américains. On parla de leur faire expier, par des moyens révolutionnaires, la mystification dont ils paraissaient être les impudents inventeurs. Mais ils se défendirent avec énergie. La *Tribuna* de Chicago prit même le meilleur — comme on dit aux courses de chevaux — en criant plus fort que les autres et en rejetant tout l'odieux de ce qui se passait sur W. Benjamin Smithson lui-même. Aussi, lorsque à travers le globe, on sut que l'Américain refusait de prolonger la vie de ses semblables, en abritant sa conduite sous le prétexte de scrupules philosophiques, une clameur immense de protestation partit des sommets et des abîmes.

— Quel scandale ! Quelle infamie écrivait-on, criait-on de toute part. Quoi ! Voilà un homme qui tient en ses mains notre immortalité et il aurait le droit d'en disposer à son gré, de nous en priver même si tel est son bon plaisir. Que-

non pas ! Il faut le forcer, s'il vous plaît. Qu'on s'empare de lui. Un bon cachot et au besoin on ressuscitera la torture en son honneur jusqu'à ce qu'il parle. Les savants les plus illustres écriront à Benjamin Smithson pour lui démontrer l'étroitesse de sa conduite. L'un lui parlait de son devoir, l'autre de sa gloire, celui-ci des droits de l'humanité, celui-là de la volonté de Dieu qui l'avait choisi, lui, Smithson, pour apporter à ses frères la suprême nouvelle...

Quelques-uns voyant que les objurgations n'y faisaient rien allaient jusqu'à l'injure et enfin, entre les deux, se trouvaient les raisonneurs vulgaires prétendant que Smithson, poussé par une ambition extravagante voulait être le seul avec sa femme à posséder l'éternelle jeunesse pour tenir les nations sous une domination morale cent fois pire que le despotisme le plus féroce.

Bref, on déraisonnait à qui mieux mieux. Tout le monde avait perdu la tête et en somme nul ne savait si le savant américain possédait vraiment le talisman de longue vie. Le plus grand nombre de journaux européens organisa un congrès pour tirer au clair cette question sans seconde. Dès la première séance, il se trouva quelqu'un pour faire observer qu'un article de journal n'était pas un article de foi — ce journal fût-il de Chicago. Aucun fait particulier ne prouvait que Smithson fût en possession du secret qu'on lui attribuait. En conséquence de quoi le premier acte du congrès devait être de s'adresser à Smithson lui-même pour lui demander ce qu'il y avait de sérieux dans le bruit public. La lettre fut rédigée séance tenante et l'on délégua trois membres du congrès qui partirent pour l'Amérique. Smithson les reçut dans le palais dont les agriculteurs reconnaissants lui avaient fait hommage, cent ans auparavant, et qui se nommait *Red Palace*.

— Messieurs, leur dit-il, sans la moindre tergiversation, cela est vrai. Aussi bien l'heure est sonnée où il faut que je m'explique. Oui, j'ai découvert l'art de conserver la jeunesse ou, pour mieux dire, le moyen d'arrêter les désordres physiques produits par le temps sur l'organisation humaine et, jusqu'à un certain point, de donner, à ceux qui emploieraient mon procédé, une santé inaltérable. J'avais quarante-huit ans lorsque j'ai fait cette découverte et vous voyez que je n'ai plus vieilli. M^{me} Smithson a dépassé la soixantaine, je vais avoir l'honneur de vous la présenter et vous la prendrez pour une jeune fille. Mais ne vous illusionnez pas plus que de raison. Je ne me vante point d'avoir vaincu la mort. Dans une rixe, dans une bataille, à la suite d'une chute, les hommes peuvent mourir comme autrefois s'ils se cassent la tête, s'ils reçoivent un coup de fusil ou un poignard dans le cœur....

Smithson fut interrompu par l'un des trois délégués...

— Nous n'avons pas l'indiscrétion d'en deman-

der davantage, dit-il. Sans juger *à priori* votre découverte, nous pensions bien qu'elle n'avait pas modifié l'économie de l'organisme humain.

— En effet, elle ne fait que le consolider.

— Combien de temps pensez-vous qu'un individu pourrait vivre en suivant fidèlement votre méthode et vos ordonnances?

— Je l'ignore. Mais je ne serais point surpris

qu'il vécût plus de dix siècles s'il ne vivait pas perpétuellement.

Un sourire glissa sur les lèvres des trois délégués reflétant leur joie intérieure. Ils ne doutaient pas qu'après la première déclaration du prodigieux Yankee, ils ne dussent retourner en Europe avec le secret de la vie éternelle.

— Eh ! bien, monsieur, reprit le plus élo-



quent des trois, nous venons respectueusement, au nom du Congrès réuni à Paris, au nom par conséquent de la ville lumière tout entière, en un mot, au nom de l'univers, vous prier de mettre le sceau à votre immense gloire en dévoilant enfin le merveilleux secret qui nous rendra le Paradis terrestre...

M. Benjamin Smithson répondit très gravement :

— Messieurs, je suis flatté que vous ayez traversé les mers pour accomplir cette démarche et j'ai déjà donné des ordres pour qu'on vous fasse ici un séjour aussi agréable que le peuvent de pauvres Américains. Mais, en ce qui concerne mon secret, je profiterai de votre ambassade pour apprendre au monde que je suis décidé à ne le dévoiler jamais.

Et comme les trois Français restaient muets de stupéfaction, Smithson reprit :

— Après des méditations profondes, j'ai acquis la conviction que la prolongation indéfinie de l'existence humaine deviendrait en peu de temps un mal incomparablement plus funeste que le bienfait ne serait profitable. Je ne dirai donc rien. Non point que je veuille garder pour moi seul la joie de vivre, car au contraire, je suis décidé à suspendre, dans un temps donné, les mesures auxquelles je dois mon invraisemblable vieillesse. Quel que soit son génie, l'homme ne saurait empiéter sans folie, sur les attributions de Dieu.

— Quoi ! s'écria Pierre Seigreval, le plus éminent des trois délégués, vous refusez... !!

— Croyez bien que j'en suis désespéré. Mais

Ce fut au moment de se mettre à table qu'il présenta sa femme aux délégués.

vous admettez que, pendant cette longue vie, quand je n'ai pas perdu la moindre part de mes facultés intellectuelles, j'ai acquis une expérience double, au moins, de celles que peuvent posséder les autres hommes.

— Eh bien ?

— Par ce qui se dégage le plus clairement de ce que j'ai appris, continua Smithson, c'est que le progrès, quel qu'il soit, n'apporte en se développant aucun élément de vrai bonheur pour l'humanité. Ce qui fait le malheur de l'homme, ses passions, son égoïsme, ses vices, en un mot ses maladies morales, n'a point changé.

— Oh ! fit Seigreval scandalisé, mais c'est un blasphème, ce que vous dites là.

— Non ! répondit en souriant le vieillard. Comment ne voyez-vous pas cette vérité ? Les mauvaises gens auraient des centaines d'années pour faire le mal avec la même rage. Les bons devraient subir leurs forfaits indéfiniment. Je vous le dis, ce serait le triomphe des malfaiteurs et des ingrats. Cela dit, Smithson fit le geste de quelqu'un qui ne consentira plus à discuter. Il s'inclina doucement en ouvrant les bras à la façon des pasteurs anglicans.

Et les trois journalistes eurent beau insister, il se cantonna dans l'inébranlabilité de sa résolution. Aucun argument ne parvint à le toucher, à lui faire adoucir la rigueur de son arrêt. Bientôt même il affecta de parler d'autre chose et invita ses visiteurs à dîner.

Ce fut au moment de se mettre à table qu'il présenta sa femme aux délégués. M^{me} Smithson était une petite femme blonde avec une aimable figure. Ses lèvres étaient d'une fraîcheur incroyable, ses yeux d'une limpidité extraordinaire, on lui aurait donné dix-huit ans.

Pierre Seigleval se demandait si on ne se moquait pas de lui et de ses compagnons. Tout le monde aurait pu croire, comme eux, qu'on leur jouait quelque comédie dans un simple but de mystification. Mais pendant le repas, M. et M^{me} Smithson racontèrent des faits dont ils avaient été les témoins oculaires cinquante ans auparavant et cela sur un ton si sincère qu'on ne pouvait douter de leur bonne foi.

Avant de repartir pour la France, les délégués firent une suprême tentative.

— Mais donnez-nous, dirent-ils, donnez-nous au moins une autre raison, une seule.

— Volontiers, répondit Smithson. Supposez donc que je livre mon secret à l'humanité. Dès ce moment, on ne meurt plus, n'est-ce pas ? Or, on sait combien il naît de millions d'hommes par an. Il suffit donc d'une simple règle d'arithmétique pour fixer la minute précise où le globe terrestre sera trop petit pour contenir les hommes immortels.

Alors qu'adviendra-t-il ? Les plus forts se feront faire de la place. Les plus faibles s'associeront pour se défendre. Ce sera la guerre, une guerre universelle, intestine. On se tuera les uns les autres et mon secret n'aura plus aucune valeur. Autant y renoncer de suite.

Ce que disait Smithson était la sagesse même. Mais il ne parvint pas à convaincre les délégués. Ceux-ci appartenaient à ces espèces de sourds qui ne veulent pas entendre. D'ailleurs, toutes leurs facultés étaient concentrées sur ce point unique : arracher au savant américain le secret divin. On verrait bien après. Aussi quand ils quittèrent Red-Palace pour rentrer à New-York, les journalistes français étaient-ils plus décidés que jamais à ne point abandonner la partie. A la gare une foule les attendait, avide de connaître les résultats de leur démarche. Est-il besoin d'ajouter qu'on déplora d'un commun accord le coupable entêtement de sir Benjamin.

— Il cédera pourtant, disait le directeur de l'*American Times*.

— Il ne cédera pas, répliqua Seigleval.

— Enfin, il faut qu'il cède, reprit avec une singulière conviction un troisième personnage.

IV

Et c'est que vraiment c'était pour tout le monde une question si brûlante ! Depuis qu'on espérait cette atténuation presque complète de la mort, on ne parlait pas d'autre chose d'un bout de la terre à l'autre. Les vieillards, les hommes mûrs même et les malades ne se tenaient pas d'impatience. Ils attendaient d'heure en heure que la bonne nouvelle leur arrivât. Ceux qui se sentaient près de tomber pour toujours dans le grand noir du tombeau, ceux dont on dit : il n'en a pas pour huit jours, s'informaient sans cesse, étreints par l'angoisse, de l'état des négociations. Plus d'une mère, penchée sur le berceau de son enfant condamné, réclamait le miracle dont Smithson était capable, et qui sait si l'on n'aurait pas plus obtenu en déléguant auprès de lui cinq ou six mamans désespérées.

Quand on apprit que Smithson refusait décidément de révéler son secret, il y eut une explosion de colère bien compréhensible. Des meetings furent organisés de toute part ; des millions de protestataires indignés flétrirent, sans ménagement, la conduite du célèbre inventeur.

On en vint en peu de temps aux extrémités. Quoi ! voilà un homme qui peut nous empêcher de mourir et qui refuse de nous donner ce suprême bien : la vie indéfinie. Mais il n'a pas le droit de nous dérober cette part de notre héritage. Il faut le forcer, dussions-nous lui infliger un supplice pour la circonstance. Les plus enragés proposèrent d'enfermer Smithson jusqu'à ce qu'il eût répondu à l'attente du monde.

(A suivre).

CAMILLE DEBANS.



L'AÉROSTATION MILITAIRE AUX ARMÉES

Suite et fin. — Voyez pages 18 et 47.

Le premier échelon qui comprenait 5 sous-officiers, 60 caporaux ou sapeurs aérostiers, 1 maréchal-des-logis et 18 sapeurs-conducteurs avec les trois autres officiers du parc, disposait de la voiture-treuil servant à la manœuvre de l'aérostat, de la voiture-fourgon portant l'eau nécessaire à l'alimentation de la chaudière du treuil, de la voiture à agrès, de trois voitures à tubes chargés, d'une prolonge et d'un fourgon à vivres.

Le 4 septembre au matin, la section d'aéroliers, attachée au quartier général de l'armée de l'Ouest, recevait l'ordre de se porter à la ferme de la Garenne où le général de Gallifet avait résolu de s'établir pendant l'engagement qu'on pressentait à voir livrer à Voire ; elle s'y rendit aussitôt et commença l'opération du gonflement sous une pluie battante dans un champ contigu à la route de Vitry-le-François à Brienne. Amené à la ferme, l'aérostat la *Meuse* s'élève aussitôt dans les airs, ayant à bord un officier d'état-major qui relève immédiatement la position de l'armée ennemie, note ses mouvements de déploiement et rend compte aussitôt de ce qu'il voit au général en chef. Celui-ci, qui suit, les yeux sur la carte, les renseignements qui lui sont transmis, demande quelques éclaircissements, puis, complètement renseigné sur ce qu'il désire savoir, monte à cheval avec son état-major et se rapproche de la ligne du feu.

La *Meuse* continua pendant toute la durée de l'opération à renseigner le général de Gallifet sur les allées et venues de l'armée ennemie, le tenant ainsi au courant, instantanément, grâce au téléphone et au télégraphe de campagne, de mouvements que la cavalerie n'eût peut-être pas aperçus, ou dont, en tous cas, elle n'aurait donné connaissance à l'état-major général que beaucoup plus tard.

Le 7 septembre, pour la bataille de Colombey, la *Meuse* fut gonflée en une demi-heure, loin des vues de l'ennemi, à 1.500 mètres environ en arrière des crêtes sur lesquelles s'était arrêté le général Gallifet ; puis, ayant été amenée au point où se trouvait l'état-major général, enleva le général en chef et le commandant Renard qui était arrivé la veille de Chalais. Les aéronautes demeurèrent près de trois heures entre 350 et 400 mètres, le général de Gallifet transmettant de moment en moment ses ordres à ses officiers d'état-major et dirigeant l'action avec la netteté de vue que lui fournissait l'ensemble d'un panorama fouillé dans ses moindres détails. Comme l'écrivait le lieutenant Deburaux dans la *Revue du Génie*, le champ de bataille sur lequel les mouvements importants étaient perceptibles jusqu'à 15 kilomètres se développait au dessous de lui comme une carte gigan-

tesque, sur laquelle les troupes évoluaient sous ses yeux, sans qu'aucun détail de leurs manœuvres pût lui échapper ; celles qui suivaient des routes sous bois décelaient leur présence et même leur force par l'intensité de la poussière qu'elles soulevaient, phénomène parfaitement perceptible de la nacelle.

Pour la bataille de Vendevre, la section d'aéroliers fut placée à la disposition de l'armée de l'Est et put signaler *instantanément* au général Davoust qui la commandait un engagement de cavalerie livré à *neuf kilomètres* ; à l'engagement de Margène, le 14 septembre, il n'y eut pas d'ascension à cause du vent violent qui souffla toute la journée et par la crainte d'accidents dont on n'eût pas tenu compte dans une guerre réelle ; enfin, le jour de la grande revue, l'aérostat le *Tourbillon* plana un moment au-dessus de la plaine de Vitry-le-François, embrassant d'un coup d'œil, à une altitude de 600 mètres, cette masse de plus de 100,000 hommes qui prenait ses positions pour la manœuvre et le défilé.

Une question que le lecteur se sera sans doute posée en voyant le général de Gallifet donner ses ordres du haut de sa nacelle avec une tranquillité parfaite, sera sans doute celle-ci : Si l'artillerie ennemie avait eu des obus dans ses canons, au lieu de simples gargousses, la quiétude du commandant en chef aurait-elle été, sinon aussi grande, tout au moins aussi raisonnable.

La vulnérabilité du ballon par l'artillerie n'est pas aussi grande qu'on pourrait le croire.

De nombreux exemples tirés de la guerre de 1870 ont démontré qu'un ballon peut recevoir un nombre relativement considérable de balles sans s'abattre, et l'on sait qu'à Fleurus en 1794, l'*Entreprenant*, l'aérostat monté par Coutelle, reçut sept projectiles sans s'en apercevoir ; or, il sera facile de se soustraire à l'atteinte des balles en se tenant hors de la portée maxima du Mannlicher, soit 3.000 mètres. Effectivement, les expériences de visibilité faites en 1891 ont démontré que des troupes pouvaient être vues à neuf kilomètres par un temps brumeux et à quinze kilomètres par une atmosphère limpide. En ne s'approchant pas à plus de trois à quatre kilomètres de la ligne de combat, l'aérostat demeurera donc hors de l'atteinte du fusil et même du canon, placé toujours à trois ou quatre kilomètres de la ligne de combat, et il gardera encore toute sa puissance de découverte.

Quand il sera nécessaire de s'approcher à une distance où le tir de l'artillerie pourra devenir dangereux, il sera facile de se soustraire à ses atteintes en laissant l'aérostat fixé à la voiture-treuil, qui, allant simplement au pas, le déplacera constamment dans le sens de l'horizontale de manière à rendre tout pointage impossible : quand on voudra arrêter la voiture pour laisser

souffler les chevaux, on déplacera le ballon dans le sens de la verticale.

Au point de vue de la visibilité, l'aérostat aura toujours avantage à s'élever au-dessus de la cape de brume qui recouvre le sol à une hauteur généralement assez faible ; effectivement, plus l'aérostat s'élève, moins l'épaisseur de brume à traverser par le rayon visuel sera considérable.

Les grandes manœuvres de 1891 ont donc apporté un argument décisif en faveur de l'emploi des ballons captifs à la guerre : avec les pigeons-voyageurs, dont nous parlions naguère ici même, ils sont appelés à rendre aux armées des services signalés et compenseront, en partie la difficulté de direction que crée désormais au commandement l'adoption de la poudre sans fumée.

Commandant d'EQUILLY.

LES MAISONS EN VERRE

On construit à Chicago un groupe de dix-sept maisons en verre. Il s'agit non pas de maisons construites avec des glaces, mais avec des briques de verre remplaçant les briques vitrifiées et émaillées, qui résistent imparfaitement aux influences atmosphériques, à l'humidité et à la gelée, en raison de leur porosité partielle.

Avec les briques homogènes, tout en verre, cet inconvénient disparaît ; on les fait creuses, afin d'éviter un poids excessif, tout en laissant aux parois une épaisseur suffisante pour assurer la solidité. Ces briques de verre peuvent être colorées.

Dans ce cas on les fait en deux pièces soudées ? la face décorée est moulée à part et reçoit, à chaud, la partie incolore qu'on colle contre elle.

La difficulté pour ces briques ou tuiles de laitiers de forge qui ont donné lieu à de nombreuses recherches, est de bien pratiquer le recuit, afin de ne pas avoir trop de déchet : c'est surtout une affaire de soins et de tour de main. M. H.-D. Fitz Patrick, à Glasgow, prétend avoir résolu d'une façon complète cette difficulté.

LE JOURNALISME EN CHINE

M. Imbault-Huard, consul de France à Canton, a fait récemment, à la Société d'économie sociale, une conférence sur le « Journal et le journalisme en Chine ». Il a fourni à son nombreux auditoire les intéressants renseignements qui suivent :

Le plus ancien et le plus important des journaux chinois, la *Gazette de Pékin*, remonte au huitième siècle de notre ère ; c'est une sorte de

bulletin des lois et de journal officiel ; on y lit le récit des audiences, des déplacements et des moindres événements impériaux ; les décrets de l'empire et les rapports des autorités et des conseils impériaux. Ces renseignements officiels sont communiqués à l'éditeur de la *Gazette de Pékin* par les fonctionnaires du palais impérial ; les documents officiels communiqués par le palais sont composés avec infiniment de soin et ne sont publiés qu'après avoir été revus et soigneusement corrigés, en sorte qu'ils ne paraissent que deux ou trois jours après avoir été communiqués ; cependant l'éditeur a le temps d'imprimer une édition non officielle de la *Gazette de Pékin*, et de lancer dans le public une édition manuscrite qui est la première édition de la *Gazette de Pékin* et qui paraît deux ou trois jours avant l'édition officielle. La *Gazette* est vendue par des « camelots » dans les rues de Pékin.

La *Gazette de Pékin* paraît tous les jours ; l'abonnement à l'édition officielle est de 16 fr. 25 par mois ; l'abonnement à la seconde édition est de 16 francs par mois ; quant à l'édition manuscrite, elle se vend moyennant 30 francs par mois.

Le premier journal chinois non officiel parut, il y a une trentaine d'années, à Shanghai. Puis vinrent le journal de Tien-Tsin et le journal de Canton. Ces journaux étaient fondés par des Européens, mais, en réalité, ceux-ci n'étaient que des prête-noms, et les véritables inspirateurs et rédacteurs de ces feuilles indépendantes étaient des mandarins lettrés désireux de se mettre à l'abri des poursuites du gouvernement impérial.

Car, en Chine, s'il n'y a pas de lois restrictives de la liberté de parler et d'écrire, il n'y a pas non plus de lois garantissant le droit de parler et d'écrire. En sorte que les journalistes chinois sont à la merci d'une mesure de police.

Les *Nouvelles de Shanghai*, qui sont le type des journaux indépendants chinois, ne coûtent qu'un sou le numéro. Elles renferment un article de fond, presque un article de revue très étudié et très bien écrit, ayant trait à des questions politiques et sociales ; on y reproduit les décrets et les rapports officiels, on y lit des faits divers, des crimes, des accidents, les télégrammes des agences télégraphiques européennes, les résultats des courses (car il y a des courses de chevaux à Shanghai), le programme des spectacles et des annonces commerciales qui occupent près de la moitié du journal. Les *Nouvelles de Shanghai* ont leurs reporters attirés, très adroits et fort intelligents. Ils se déguisent et se griment pour ne pas être reconnus ou pour donner le change sur leur personnalité.

Cependant ils ne pratiquent pas encore l'interview.

Les missionnaires français jésuites ont fondé un journal à un sou, autrefois mensuel, aujourd'hui bi-hebdomadaire; ce journal est lu par les Chinois catholiques de l'Empire. Il existe aussi des feuilles scientifiques et littéraires; mais comme la plupart de celles publiées en Europe, elles ne sont pas quotidiennes.

La presse chinoise, n'étant pas l'organe d'un parti politique, mais bien plutôt une revue très éclectique des actualités et un instrument de vulgarisation politique et sociale, ne constitue ni une force ni un danger pour le gouvernement. Aussi n'y a-t-il en Chine ni presse officieuse ni presse d'opposition. Seul Li-Hung-Chang, le vice-roi du Petchili, celui que l'on appelle le Bismarck chinois, a eu quelquefois l'idée, notamment au courant de la guerre franco-chinoise, de se servir de la presse pour combattre les prétentions de la France; toutefois la presse chinoise n'est pas demeurée hostile à la France et notre occupation du Tonkin ne donne lieu à aucune attaque malveillante de sa part.

Les journaux chinois commencent à entrer dans les habitudes indigènes; on les lit jusque dans les provinces les plus reculées de l'empire.

Les *Nouvelles de Shanghai* ont un tirage quotidien de douze mille numéros; la *Gazette de Canton* tire à deux mille.

Depuis 1885, les *Nouvelles de Shanghai* publient un supplément hebdomadaire illustré, qui constitue un très curieux spécimen de l'art chinois.

Indépendamment des journaux rédigés en chinois; il y a, à Hong-Kong, plusieurs journaux anglais; à Macao, des journaux portugais et, à Shanghai, un journal allemand; aucun journal ne s'imprime en français; il est vrai qu'il n'y a pas plus de trois cents Français résidant dans l'Empire du Milieu.

M.

LA PRESTIDIGITATION DÉVOILÉE

L'ARMOIRE AUX MÉTAMORPHOSES

Vous enfermez une dame dans une armoire isolée de tous côtés. Vous fermez les portes de l'armoire. Quand vous les rouvrez, la dame est disparue. A sa place, se trouve un homme (fig. 1).

Vous pouvez recommencer la substitution indéfiniment.

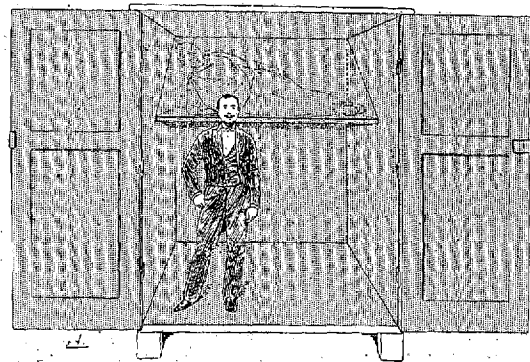
A la fin, vous ferez apparaître en même temps dans l'armoire la femme et l'homme.

EXPLICATION DU TOUR

Le dessin ci-contre (fig. 2) fera comprendre la construction de l'armoire.

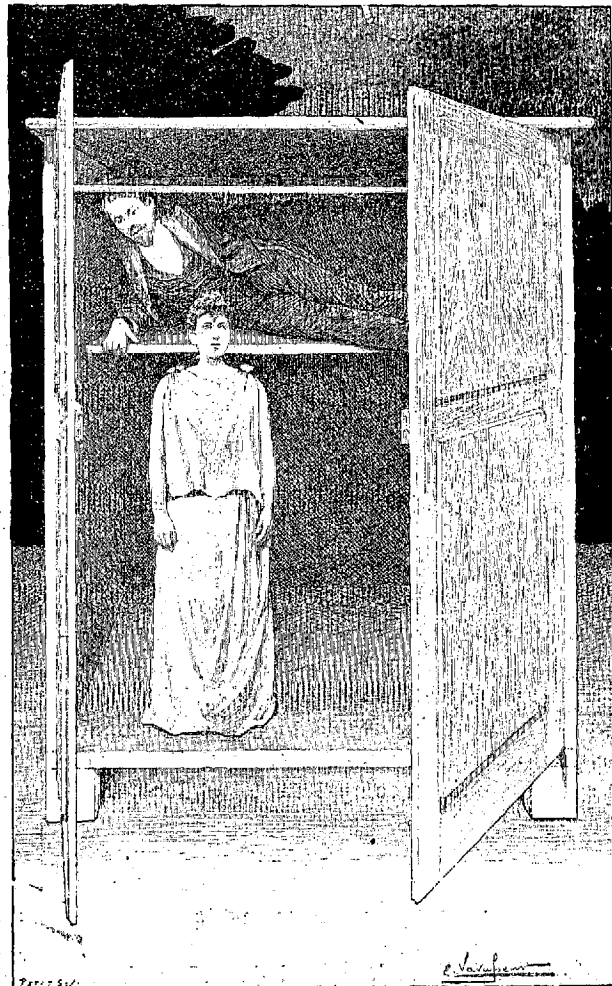
Ainsi qu'on peut le voir, une planche est placée à l'intérieur de l'armoire, comme si elle était destinée à recevoir des vêtements ou d'autres objets.

C'est sur cette planche que l'une des deux personnes sera couchée. Une glace montée à charnière sur le plafond, ainsi que l'indique le dessin, dissimulera cette personne aux yeux des spectateurs.



L'armoire aux métamorphoses. — FIG. 1.

Pour opérer la substitution, la personne qui était invisible, n'aura qu'à appliquer la glace contre le plafond; elle descendra et fera remonter l'autre personne qui fera retomber la glace.



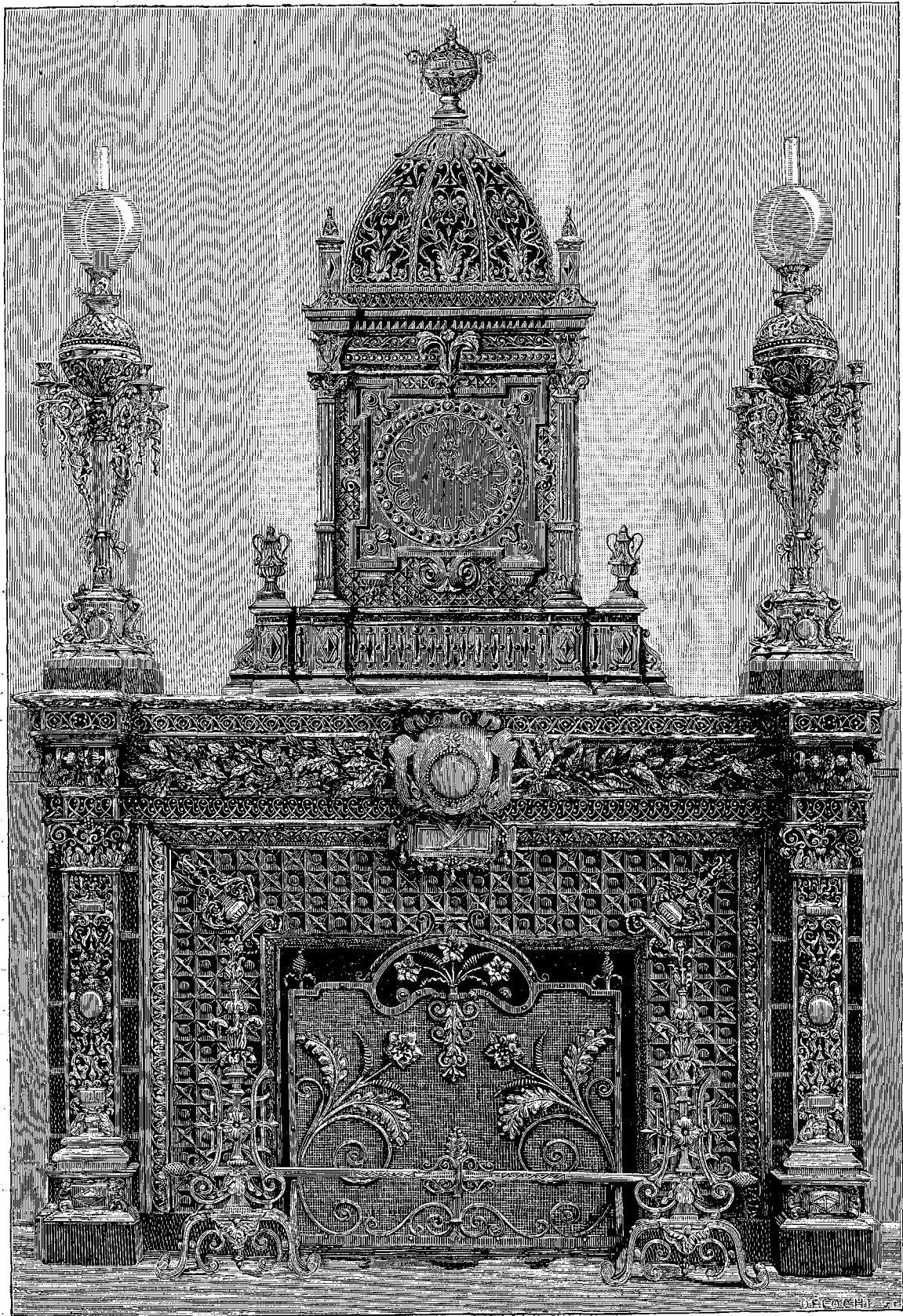
L'armoire aux métamorphoses. — FIG. 2.

Il est indispensable, pour que l'illusion soit complète, que le plafond et les côtés de l'armoire soient d'une tenture ou d'une couleur d'un dessin uniforme. Car c'est le plafond qui en se reflétant sur la glace, donne l'illusion du fond.

Professeur DICKSONN.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 13.
Administrateur délégué et GÉRANT : H. BEET.

CHEMINÉE, PENDULE ET CANDÉLABRES EN FER FORGÉ



CHEMINÉE, PENDULE ET CANDÉLABRES EN FER FORGÉ, EXÉCUTÉS PAR M. AUGOYAT. — Gravure de Deloche.

La reconstitution archaïque à laquelle se sont livrées toutes les industries du meuble et du bâtiment n'a pas seulement intéressé les divers styles qui nous ont été légués par l'histoire de

15 MARS 1893.

6

l'art. Le mouvement qui est actuellement en pleine vigueur a pénétré plus avant dans ces recherches, et il s'est attaché à s'exercer sur des matériaux dont l'emploi avait été abandonné.

C'est ainsi que les décorations en fer forgé ont pu retrouver un regain de vogue, et qu'il s'est formé depuis un certain nombre d'années des artistes avides de reprendre pour leur compte les travaux dans lesquels s'étaient illustrés Tisagoras, dans l'antiquité; Quentin Matsys, Pierre Le Bordier, Biscornet, Gert Bulsinck, Jean de Senlis, Hans Heus, Krug, Ballmann, Van Dülcken, Jean Butéa, Thomas Rückers, Mathurin Jousse, Gottfried Leygebe, Jean Berain, Nicolas de Lobel, Louis Fordrin, Lamour, les Schophoven, dans les temps modernes; et parmi nos contemporains, la dynastie des Baudrit, Bouché, Huguet, J. Roy, Ferdinand Marrou, et tant d'autres dont la nomenclature serait trop longue à établir.

Depuis Tubalcaïn, fils de Lamech, cité par la Genèse, et pratiquant sept cents ans avant le Déluge l'art du fer forgé, en passant par Djemschid, fondateur de Persépolis, par les forgerons de l'Iliade, nous retrouvons des traces de cet art en Grèce, dans l'Empire romain, en Orient, à Byzance. Les Chinois, les anciens Américains, les Égyptiens et les Assyriens n'en ont guère laissé. Ce sont les Germains et les Burgondes qui, les premiers, le cultivèrent comme un art national; et cette culture s'est depuis lors maintenue en honneur en Allemagne, comme l'attestent nombre d'œuvres religieusement conservées.

En France, depuis Biscornet, qui exécuta les ferrures de Notre-Dame, un grand nombre de pièces d'un art remarquable se sont accumulées. Le musée de Cluny possède une collection des plus intéressantes, dans laquelle on remarque un puits avec armature en fer forgé du seizième siècle, un poêle, des plaques de cheminée, une croix sépulcrale du dix-septième siècle, des trépiéds, des chandeliers d'église, des serrures, etc. Nancy possède une des merveilles du genre avec ses grilles de la Place-Royale, qui sont l'œuvre de Jean Lamour, serrurier du roi Louis XV (1).

Les ferronniers de notre temps ont été singulièrement aidés dans leur tâche par M. J.-L. Perrin. Après les essais plus ou moins heureux de Thouroude, Thuard et Pauwels, il parvint à établir sa machine à scie à lame sans fin, qui constitue un puissant adjuvant dans le découpage du fer. Grâce à cette machine, l'œuvre de l'artiste se trouve débarrassée des préoccupations mécaniques. La cheminée que nous reproduisons ci-dessus, et qui a été exécutée par M. Augoyat, montre que l'artiste, livré à sa seule inspiration, peut désormais

(1) Voir le dessin de cette grille, année 1890, page 41.

enrichir à loisir son motif de décoration. Le chambranle, sur ses supports en style Renaissance, appuie les deux extrémités d'une guirlande de feuillage. L'entablement supporte une pendule à quatre cadrans, et deux candélabres qui font corps avec la cheminée. Devant le foyer, un garde-feu, également en fer découpé et forgé, complète un ensemble archaïque qui, malgré certains détails d'un style différent, donne l'idée d'une décoration Renaissance.

Cette cheminée a figuré à l'Exposition universelle de 1889, sans la pendule et les candélabres.

J. LE FUSTEC.



LE CHERCHE-MIDI.

Un bas-relief dans le goût du siècle dernier orne la maison n° 19, rue du Cherche-Midi, à Paris.

Cette œuvre a probablement servi d'enseigne; elle n'est pas dépourvue d'un certain mérite artistique.

Un vieux savant paraît fort occupé à tracer les figures d'un *gnomon* ou *cadran solaire*. Il est aidé dans son travail par un enfant (amour ou génie). Dans la plupart des allégories de cette époque, l'enfant joue un rôle de premier ordre: ainsi, pour loger le cadran d'une pendule, un artiste du XVIII^e siècle prend une sphère étoilée surmontée d'un enfant, le *génie* du jour, qui éclaire le globe avec un flambeau.

Le vieil astronome devait donc s'aider d'un enfant pour *chercher le midi*.

La population parisienne en général (et même quelques érudits), attribuent le nom de la rue du Cherche-Midi à l'enseigne que nous avons représentée plus haut, ou bien à d'autres enseignes analogues.

Le *Dictionnaire administratif et historique des rues de Paris*, de F. et L. Lazare (1844), nous apprend, « que la rue doit son nom à un cadran près duquel on avait peint des gens qui cherchaient midi à quatorze heures. »

Ce cadran a sans doute existé: qu'il ait donné son nom à la rue, rien de plus vraisemblable, mais rien de moins vrai.

Cette enseigne (et plusieurs autres) ont été faites d'après le nom de la rue, qui n'a été adopté qu'en 1725, au plus tôt.

En effet, le plan Turgot, magnifique ouvrage en vingt feuilles représentant les rues et monuments de Paris *en perspective cavalière*, donne bien le nom de rue du Cherche-Midi, qui était d'usage courant à cette époque (1734-1739).

Mais le plan de Jacques Gomboust (1649-1652), désigne la même rue sous le nom de rue de Chasse-Midy.

On avait supposé, d'après cela, qu'une *chasse* (enclos réservé), avait donné son nom à la rue, comme il est arrivé pour la rue de Belle-Chasse.

Mais un autre plan va nous permettre de décider la question.

C'est le plan contenu dans l'*Atlas de Guillaume Delisle*; ce plan porte la date de 1716.

La rue du Chasse-Midy va seulement de la Croix-Rouge à la rue du Regard. Au-delà, notre rue porte le nom de rue des Vieilles-Tuileries.

Au coin de la rue du Regard est indiqué le *Midy, prieuré*; derrière les bâtiments faisant façade sur la rue se trouve un espace désigné sous le nom de *chasse*.

Tout le quartier compris entre les rues de Sèvres, du Cherche-Midi et le boulevard actuel porte, en grosses lettres, le nom suivant :

Le chasse Midy, abréviation conforme aux usages populaires pour *le quartier de la chasse Midy*.

On trouve d'ailleurs de bien curieuses indications sur ces anciens plans.

Quand on a construit la dernière partie des grands magasins du Bon Marché, on a démoli plusieurs maisons au coin de la rue du Bac et de la rue de Sèvres.

En creusant les fondations pour les caves et sous-sols, on a trouvé des ossements humains, ce qui s'explique aisément, car en 1716, le cimetière Saint-Sulpice occupait précisément la place des maisons détruites.

Rien de plus curieux d'ailleurs que l'histoire des rues de Paris quand elle s'appuie sur des documents positifs. Nous en citerons seulement deux exemples.

La rue d'Enfer (actuellement rue Denfert-Rochereau, du nom de l'héroïque défenseur de Belfort), s'appelait tout d'abord *rue infère* (en latin *via inferior*, rue basse), par rapport à la rue Saint-Jacques (*via superior*, rue haute). Rue infère s'est bien vite changé en rue d'Enfer.

Si on ne connaissait pas les transformations successives qu'il a subies, qui pourrait trouver l'origine du nom de la rue de la Jussienne?

C'était d'abord rue Sainte-Marie-Égyptienne; puis rue de l'Égyptienne (pour abrégé); puis rue de l'Égicienne (pour simplifier); enfin rue de la Jussienne.

Ces transformations sont toutes naturelles chez le peuple ingénieux, qui d'*episcopus* a fait *évêque*; de *Timour Leng*, *Tamerlan*; de *Salah Eddyn*, *Saladin*, etc. Et la plupart de ces mots, bizarrement estropiés, ont pris droit de cité dans la langue littéraire.

CH.-ER. GUIGNET.

UN NOUVEAU PARAGELÉE

Des nombreux ennemis que l'agriculture a journellement à combattre, il n'en est pas de plus redoutable que la gelée, qui, en une nuit, peut anéantir une récolte sur laquelle on fondait de grandes espérances. Dans cette lutte sans trêve,

les viticulteurs sont particulièrement éprouvés, et, si la science leur a fourni les moyens de vaincre l'oidium, le mildew, etc., ils sont à peu près désarmés contre la gelée printanière, tout aussi menaçante qu'au premier jour. En frappant sur des bourgeons atteints par la gelée nocturne, les rayons solaires dissolvent la glace par une brusque liquéfaction qui achève de désorganiser les parties tendres des feuilles, les brûle et les noircit. Il y a donc intérêt à combattre la gelée au moment même où elle se manifeste, et ce résultat, pour être efficace, doit être obtenu instantanément, sur les plus vastes surfaces.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se préoccupe d'un tel état de choses. Un intelligent vigneron de l'ancienne Rome, Columelle, avait remarqué que lorsque le ciel est couvert de nuages, la gelée n'est pas à craindre. Guidé par cette indication de la nature, il imagina de produire des nuages artificiels, en couvrant sa vigne de fumée. Il y parvint, mais au prix de quels efforts! Il faut arriver au seizième siècle pour trouver une nouvelle application de ce procédé, qui exige un personnel nombreux et vigilant. En 1793, un nommé Jumilhac le reprit pour son compte; mais, certain jour, le veilleur préposé s'endormit; il alluma trop tard, et le soleil, en se levant, acheva l'œuvre néfaste de la gelée. Certaines contrées de l'Europe ont adopté le système des nuages artificiels, qui, en Allemagne, fait l'objet d'une réglementation officielle. En France, dans plusieurs régions du Nord et du Centre, les veilleurs sont payés dix francs par nuit, pendant la durée de la lune rousse. Cependant, il en est qui, se trompant sur les signes de la gelée, mettent trop tôt ou trop tard le feu aux amas de matières combustibles, provoquant, de toute façon, une dépense inutile, surtout quand la récolte est perdue. En somme, le remède est excellent mais, dans ces conditions, d'une application difficile.

Un viticulteur, M. Boucau, qui fut député des Landes, étudia la question et lui fit faire un grand pas, par la conception qu'il eut d'un allumeur automatique. Ayant fait part de son idée à M. Lestelle, sous-inspecteur des télégraphes à Mont-de-Marsan, celui-ci construisit un appareil électrique qui, au moment précis de la gelée, lançait une étincelle destinée à mettre le feu aux foyers disséminés dans la vigne.

Malheureusement, l'agent électrique, obéissant aux variations de l'atmosphère, causa des déceptions.

Ce paragelée a été remplacé par un ingénieux appareil dû à un électricien d'Aniane (Hérault), M. Héguilus, et expérimenté avec succès dans plusieurs localités, notamment à l'école d'agriculture de Montpellier et, tout récemment, ainsi que nous l'indiquions dans notre dernier supplément, à la station agronomique du Bois de Bou-

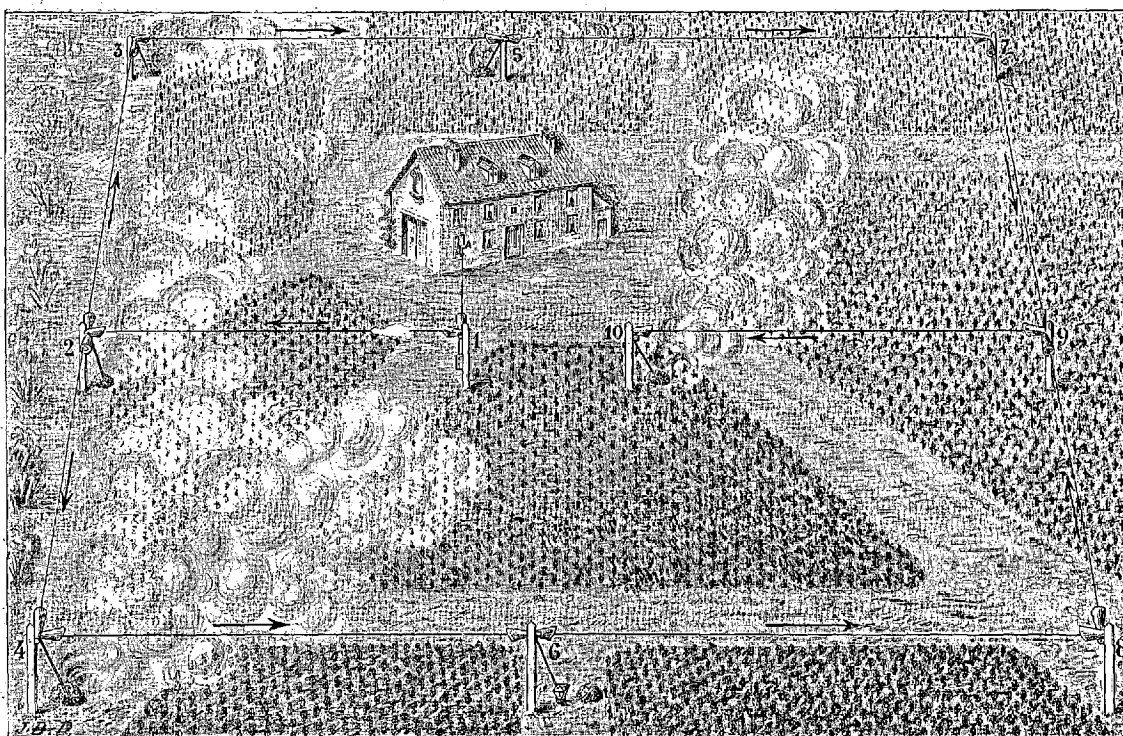
logne dirigée par M. Grandcau. Voici, sur ce nouveau paragelée, des détails que nous tenons de l'inventeur même et de MM. Matray frères, ingénieurs à Paris, qui nous ont communiqué le dessin reproduit par notre gravure et représentant une plantation de vignes munie de l'appareil dont le lecteur peut suivre le fonctionnement.

Réduit à ses organes essentiels, le système se compose d'un thermomètre à mercure qui, par un déclenchement électrique, provoque l'inflammation d'une amorce et d'un dispositif de pyrotechnie transmettant l'inflammation aux divers foyers répartis dans le vignoble.

On plante dans la vigne, à distance de 25

ou 30 mètres, autant de poteaux qu'on désire de foyers, en ayant soin d'établir ces poteaux à une hauteur convenable, pour les mettre à l'abri des maraudeurs et pour laisser passer les attelages. Au pied de chaque poteau est placé le foyer destiné à l'allumage et qu'on met, par un tube-pipe contenant une fusée, en rapport avec la tête du poteau, sur laquelle est fixé un cône en zinc renfermant une seconde fusée. Un fil de fer galvanisé relie tous les cônes des poteaux à la boîte où se trouve l'appareil (Poteau n° 1).

Cette boîte, de 40 centimètres de haut sur 25 de large, est appliquée à un pieu central et porte, à l'extérieur, un thermomètre électrique



NOUVEAU PARAGELÉE, inventé par M. Hégulus.

qui communique avec le mécanisme contenu dans la boîte. On peut la placer ailleurs et l'abriter, en lui conservant sa communication avec les fils de fer et le thermomètre. Quant à ce dernier, il doit toujours être au niveau des souches, pour recevoir l'impression de l'état atmosphérique ambiant. La boîte renferme une pile de deux éléments Leclanché avec double détente intérieure, allumant deux mèches de fulmicoton abritées dans un tube aboutissant à deux cornets perpendiculaires, et dont le courant traverse les bobines d'un électro-aimant et correspond avec le fil de platine du thermomètre, plus deux ressorts en acier tenant en arrêt un marteau suspendu sur une capsule de fulminate. — On peut mettre également plusieurs capsules.

Dès que le mercure du thermomètre arrive à zéro degré, il rencontre un fil de platine; un courant électrique se forme et retourne à la

pile en traversant un circuit qui met en jeu les ressorts: le marteau frappe la capsule, allumant ainsi les mèches de fulmicoton en rapport avec la fusée accrochée dans les deux cornets, laquelle part comme la foudre et, suivant le fil de fer sur lequel elle glisse, maintenue par un anneau fixé à sa partie supérieure, va porter ses étincelles à la fusée du premier poteau; celle-ci court sur la fusée du second et ainsi de suite, y aurait-il mille poteaux et mille fusées. Le feu se communique, en outre, par les fusées des tubes-pipes obliques, aux matières résineuses — goudron ou coaltar — contenues dans les récipients reposant à terre, et à proximité desquels on peut, pour augmenter la lourde fumée, disposer des paquets d'herbes qui s'enflamment aisément. Sous le couvercle du foyer est attachée de la mèche de fulmicoton secondant l'action des étincelles de la fusée. Il convient d'ajouter que la fusée accrochée dans le second cornet du

poste central (n° 1), en s'allumant, va buter et déclancher une sonnerie d'avertissement A disposée contre la maison.

Pour compléter son appareil, M. Héguilus a cru devoir y adapter des foyers spéciaux. Ce sont des cônes portatifs, très légers, composés de matières résineuses, reposant sur un trépied qui active la combustion, portant au sommet une dépression remplie d'eau, et, enfin, ne comprenant que la matière utile donnant, pendant environ quatre heures, une fumée aussi abondante qu'épaisse, ce qui est plus que suffisant pour écarter tout danger de gelée durant les nuits de printemps, alors que la nature est déjà en travail et que la vigne bourgeonne. Le viticulteur peut dormir tranquille : la science veille, pour lui, sur son bien (Le foyer du

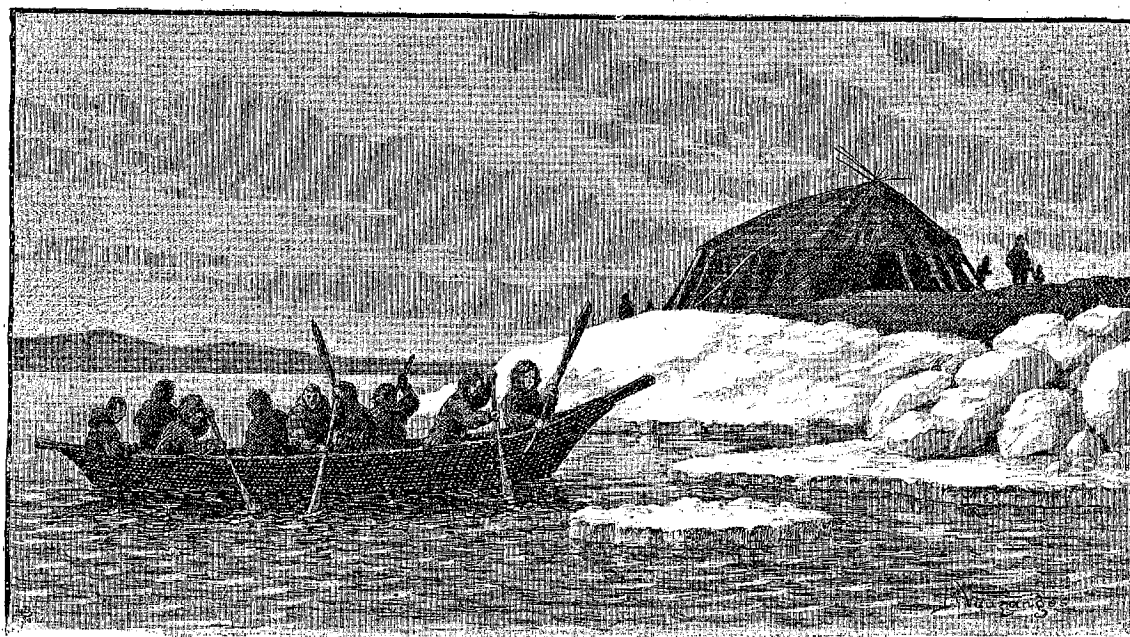
groupe 6 a été laissé à découvert pour en montrer la disposition).

Ce feu d'artifice mystérieux et instantané, allumé par une main invisible, a quelque chose de féérique... Il est bien fait pour surprendre le promeneur matinal et non prévenu.

VICTORIEN MAUBRY.

LES TCHOUKTCHIS

Parmi les peuples des régions boréales, l'un des plus intéressants, assurément, est le peuple tchouktchi qui habite, dans le nord-est de l'Asie, la contrée baignée par l'Océan glacial arctique, entre le détroit de Long et le détroit de Behring et dont quelques tribus se sont même établies sur



Embarcation et campement de Tchouktchis.

la côte opposée, dans l'Amérique du Nord. Ces Tchouktchis ou Tschuktschis nous donnent, en effet, une idée assez exacte de ce qu'étaient certaines peuplades qui habitaient notre sol dans les temps préhistoriques. Ils offrent notamment avec la race dite de Cro-Magnon des analogies que notre ami L. Lartet et M. Chaplain-Duparc ont les premiers mises en lumière dans leur notice intitulée *Une sépulture des anciens Troglodytes des Pyrénées*. Ces analogies étaient plus frappantes encore au siècle dernier. Alors, comme nous l'apprend l'auteur de la *Description de toutes les nations de l'empire de Russie*, les Tchouktchis habitaient, de même que nos ancêtres de l'âge de la pierre taillée, des cavernes à l'ouverture desquelles ils suspendaient des peaux de Renne pour se garantir contre les intempéries. Ils n'avaient d'autres armes que l'arc et les flèches, la pique et la fronde; mais les pointes de leurs lances et de leurs flèches, ainsi que leurs poinçons, étaient faits d'os pointus et leurs

couteaux étaient fabriqués avec des pierres tranchantes, car ils ne possédaient aucun instrument de métal.

On conçoit qu'avec des armes aussi rudimentaires, ils n'ont pu soutenir la lutte contre les Cosaques de la Lénâ, qui les ont dépossédés des vastes territoires qu'ils occupaient précédemment en Asie et les ont refoulés dans l'extrémité orientale de ce continent. A leur tour les Tchouktchis ont envahi les domaines des Youkagires avec lesquels ils se sont mêlés, de même qu'ils se sont alliés avec les Koriakes du Kamtschatka. Il n'est donc pas étonnant qu'à l'heure actuelle les Tchouktchis constituent une population assez mêlée.

Le célèbre voyageur Nordenskiöld dit, en effet, avoir rencontré parmi eux des individus rappelant fortement le type mongol par leur chevelure fourrée, leur barbe rare, leur nez camard, leurs pommettes saillantes et leurs yeux bridés, des individus à peau blanche descendant évidem-

ment de soldats russes déserteurs ou de déportés en Sibérie et d'autres individus de taille élancée aux cheveux noirs comme du jais et durs comme des crins, au teint brun et au nez aquilin. Ces derniers ressemblent singulièrement à certains Indiens Peaux-Rouges qui, suivant M. de Quatrefages tireraient d'ailleurs en partie leur origine d'envahisseurs tchouktchis qui se seraient avancés assez loin dans le nord de l'Amérique. En laissant de côté les types plus ou moins aberrants, on peut dire que les Tchouktchis ont, en général, les cheveux rudes, hirsutes et de couleur noire, les sourcils très marqués, le front un peu fuyant, le nez fin, avec l'arête supérieure souvent aplatie, les pommettes saillantes, les yeux plutôt horizontaux qu'obliques, les paupières garnies de longs cils noirs, mais fréquemment tuméfiées par des ophthalmies causées par l'éblouissante réverbération des neiges; ces affections, avec des engelures et des ulcérations produites par la gelée et quelques éruptions cutanées, constituent à peu près les seules maladies que l'on constate chez les Tchouktchis dont l'hygiène laisse cependant beaucoup à désirer et dont la propreté est loin d'être la qualité dominante. Les enfants sont forts et bien portants, les hommes robustes et de belle corpulence, et quelques jeunes filles paraîtraient même assez jolies, si une couche épaisse de crasse ne recouvrait leur visage.

Dans le cours de son expédition aventureuse autour de l'Europe et de l'Asie, le savant illustre dont j'ai déjà cité le nom, le professeur Nordenskiöld, a pu faire une étude complète de cette population primitive, jusqu'alors à peine connue; aussi nous ne croyons pouvoir mieux faire que d'emprunter quelques détails sur les mœurs et les costumes des Tchouktchis à la *Relation du Voyage de la Vêga*, dont MM. Rabot et Lallemand ont donné, il y a quelques années, une excellente traduction.

Les vêtements des Tchouktchis sont faits, suivant la saison, de peaux de Renne ou de Phoque. En hiver, les hommes et les femmes mettent, l'une par-dessus l'autre, deux robes courtes appelées *pæs*, serrées à la taille par une ceinture et dont l'une, celle de dessus, a le poil tourné contre la peau, tandis que l'autre a la fourrure tournée en dehors. Ces vêtements retombent sur un double pantalon dont le poil est disposé comme celui des deux robes et qui se rattachent sous la cheville à des mocassins en peau de Renne ou de Phoque, fourrés en dehors et munis de semelles en peau d'ours ou de morse. La poitrine est garantie par un plastron fait de lambeaux de fourrures, le cou souvent entouré d'une sorte de boa et la tête coiffée d'un bonnet brodé de perles, que recouvre un bonnet en peau de chien fermant quelquefois sous le menton et formant palatine sur les épaules. En outre, par les temps de pluie, les

Tchouktchis s'enveloppent d'un manteau de fourrure, d'un surtout en cotonnade ou d'un *imperméable* fabriqué avec des intestins d'animaux.

En été, quand le thermomètre monte à 8 ou 11 degrés, le costume des indigènes se simplifie et se compose seulement d'un imperméable, d'un pœsk, d'un pantalon et de bottes à longues tiges. Dans leurs tentes même, les hommes ne gardent que le pantalon et les femmes sont à demi nues. Les uns et les autres ont l'habitude de se serrer les bras et la taille avec des courroies, et de suspendre à leurs oreilles des colliers de verroteries et, à leur cou, en guise d'amulettes, de figurines en os, des pièces de monnaie percées, etc. Les femmes se parent, en outre, de bracelets de fer ou de cuivre; elles ont les cheveux nattés et entremêlés de verroteries et le visage généralement tatoué, tandis que les hommes ont la face dépourvue d'ornements ou marquée simplement d'une croix sur chaque joue et la tête en partie rasée.

Menant, pour la plupart, une existence nomade et ne trouvant pas d'ailleurs autour d'eux les matériaux nécessaires à la construction d'habitations durables, les Tchouktchis vivent dans des tentes facilement démontables et faites de peaux de Phoques et de Morses cousues ensemble et assujetties sur des pieux. Ces tentes, toujours plantées sur le rivage, offrent deux compartiments concentriques, séparés l'un de l'autre par une épaisse cloison. Celui du dehors sert pendant l'été de cuisine et de lieu de réception, tandis que la chambre centrale, dont le sol est jonché d'un lit de broussailles et de foin recouvert d'une peau de Morse, loge toute la famille pendant la nuit et lui offre son abri contre les rigueurs de l'hiver. Trois lampes constamment allumées maintiennent une température élevée dans cette pièce dont l'air est chargé d'odeurs nauséabondes.

Les canots des Tchouktchis sont faits de peaux de Morses, tendues sur une carcasse de fanons de Cétacés, d'os ou de morceaux de bois maintenus par des courroies. Il y en a de petits qui ne peuvent être montés que par une seule personne et d'autres assez grands pour contenir une trentaine de rameurs, et cependant assez légers pour filer avec une vitesse de 10 kilomètres à l'heure.

En hiver, les canots sont remplacés par des traîneaux légers et étroits, fabriqués sur des morceaux de bois flexible, des côtes, des fragments de mâchoires ou des os de Cétacés. Ces traîneaux, munis d'un siège placé très bas et généralement recouvert d'une peau d'Ours, sont tirés par des Chiens, dont le nombre peut varier depuis deux jusqu'à vingt-huit. Ces Chiens, qui appartiennent à la même race que ceux des Esquimaux, portent un harnachement très simple, consistant en une bricole qui se relie de

chaque côté à une croupière, rattachée elle-même au trait principal.

Il n'y a que quelques Tchouktchis à peu près sédentaires, qui élèvent des troupeaux de Rennes et la grande majorité de ce peuple vit presque exclusivement du produit de la pêche et de la chasse. Le poisson abonde d'ailleurs dans ces parages que fréquentent aussi les Phoques stellés et de grands Cétacés. Pour chasser les Baleines, les Tchouktchis se servent de harpons très solides, auxquels sont attachées des outres faites en peaux de Phoques. Les Carnassiers marins sont capturés dans des filets, tendus en été sur le rivage, en hiver, dans les ouvertures des champs de glace, ou bien encore sont assommés à coups de bâton, quand ils sortent de leurs trous pour respirer; car, à ce que nous apprend M. Nordenskiöld, les indigènes considèrent le sang de Phoque, comme un liquide tellement précieux, qu'ils hésitent à le répandre en frappant l'animal avec une arme tranchante. Au contraire, c'est avec la lance ou le couteau qu'ils attaquent les Ours blancs, encore très communs sous ces latitudes boréales. Quant aux Lagopèdes ou Perdrix de neige, aux canards et aux oiseaux de mer qui viennent nicher par millions sur les côtes de l'Océan glacial, ils les prennent dans des pièges ou les abattent avec des frondes ordinaires, ou avec des sortes de bolas plus compliquées que celles des Gauchos de l'Amérique du sud. Ces bolas sont faites de plusieurs lanières pourvues chacune d'une petite boule en os à une extrémité et réunies à l'autre bout par un nœud, garni de quelques plumes. Lancées d'une main sûre elles volent, pour ainsi dire, en s'écartant et viennent s'abattre sur une troupe d'oiseaux où elles font souvent plusieurs victimes.

Le poisson, le gibier et les quartiers de Rennes obtenus, par voie d'échange, des tribus sédentaires, sont le plus souvent mangés crus ou même gelés. Cependant, toutes les fois qu'ils le peuvent, les Tchouktchis font rôtir quelques morceaux de viande à la flamme de leurs lampes, on confectionnent une sorte de soupe avec du sang de Renne, de l'eau et des fragments d'os qui ont été concassés avec un marteau de pierre, rappelant tout à fait ceux dont faisaient usage les hommes des temps préhistoriques.

Ils aiment aussi beaucoup la moelle, le lard et le bouillon de Phoque et font une énorme consommation de substances végétales, de jeunes pousses et de fruits de ronces, d'airelles, de bourgeons de saule, qu'ils mangent frais ou conservés et même de débris de plantes qu'ils recueillent en raclant l'intérieur de l'estomac des Rennes sacrifiés pour leur consommation. Comme beaucoup de peuplades du nord, ils se montrent avides de liqueurs fortes et particulièrement d'eau-de-vie, qu'ils viennent mendier à bord des navires ou qu'ils se procurent par

voie d'échange. C'est de la même façon qu'ils obtiennent le tabac, dont ils font une grande consommation, car les femmes fument et chiquent aussi bien que les hommes, les jeunes enfants aussi bien que les adultes.

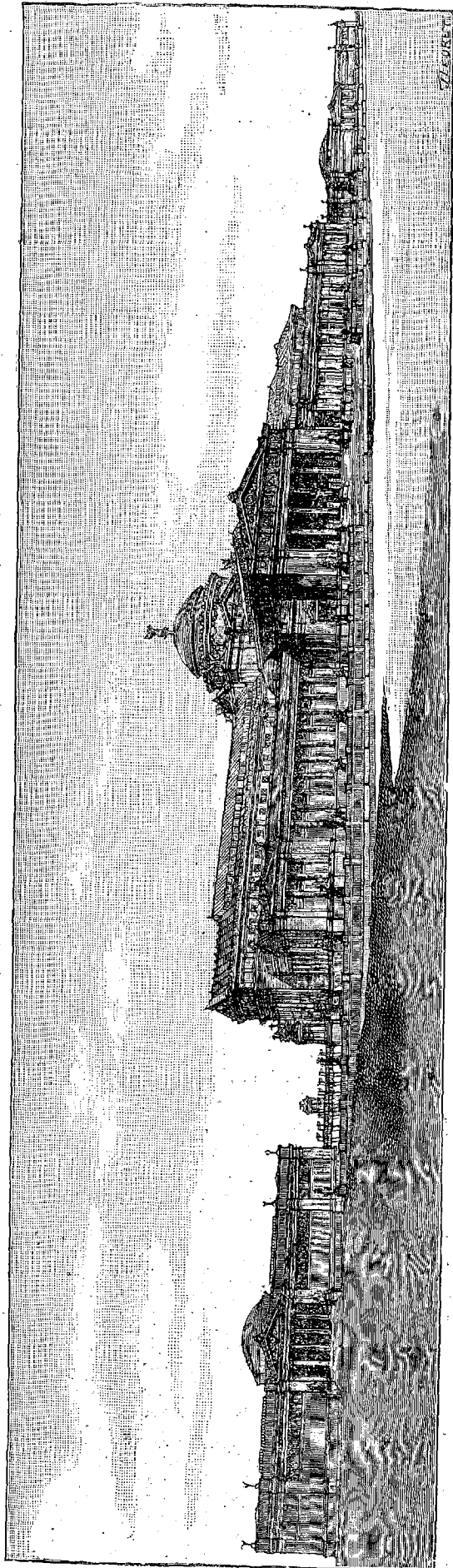
Chez la plupart des Tchouktchis, le professeur Nordenskiöld n'a pu découvrir aucune idée de l'existence d'un être suprême, aucune notion de pratique religieuse, mais seulement de vagues superstitions. Les parents suspendent au cou de leurs enfants ou portent eux-mêmes des petites figurines d'ivoire dont ils n'aiment pas à se défaire, et dans la plupart des tentes on trouve un tambour magique. Cet instrument qui existe également chez les Lapons et que les *chamans* ou sorciers employaient pour prédire l'avenir, sert plutôt aujourd'hui, avec une flûte et un sifflet en os, à rythmer les danses et à accompagner les chants mélancoliques des Tchouktchis. Ces chants et ces danses dénotent des instincts artistiques que révèlent mieux encore des dessins et des sculptures représentant des scènes de chasse ou des animaux isolés, Rennes, Phoques, Lièvres, Baleines, Oies, Poissons, etc. En jetant les yeux sur ces sculptures et ces dessins grossiers dont M. Nordenskiöld a donné des fac-similés, il est impossible de ne pas songer aux gravures sur bois de Renne ou sur os que MM. Lartet, Chaplain-Duparc, Piette, Cartailhac et d'autres, ont trouvés dans les grottes et les stations néolithiques du midi de la France.

En dépit de l'état rudimentaire de leur civilisation les Tchouktchis sont, sous le rapport de la moralité, supérieurs à d'autres peuples compris dans la catégorie des nations policées. Ils sont doux, honnêtes et bienveillants envers les étrangers. Chez eux, l'union la plus parfaite règne entre les membres d'une même famille et la femme jouit d'une grande autorité. Elle conserve ou aliène, selon son bon plaisir, les objets qui lui appartiennent, tandis que le mari n'effectue aucun échange sans prendre l'avis de sa compagne. Très laborieuses, les femmes tchouktchis ne se contentent pas de soigner les enfants, de préparer les aliments, de réparer les vêtements et de ranger le ménage, elles aident encore à la pêche, tannent les peaux et, pendant l'été, récoltent le foin sur les pentes gazonnées des montagnes, tandis que les hommes se chargent d'approvisionner la famille de poisson et de gibier. Les enfants sont traités par les parents avec la plus grande douceur et ont paru à M. Nordenskiöld mieux élevés que beaucoup d'enfants européens.

E. OUSTALET.

UNE MISSION ARTISTIQUE AUX ÉTATS-UNIS

Je voudrais, au retour d'un voyage aux États-Unis, parler des progrès réalisés par les Américains dans le domaine des arts. Mais peut-



UNE MISSION ARTISTIQUE AUX ÉTATS-UNIS. — Le Palais des Beaux-Arts à l'Exposition de Chicago.

être n'est-il pas sans intérêt de dire d'abord ce que sera la section française des Beaux-Arts à l'Exposition de Chicago.

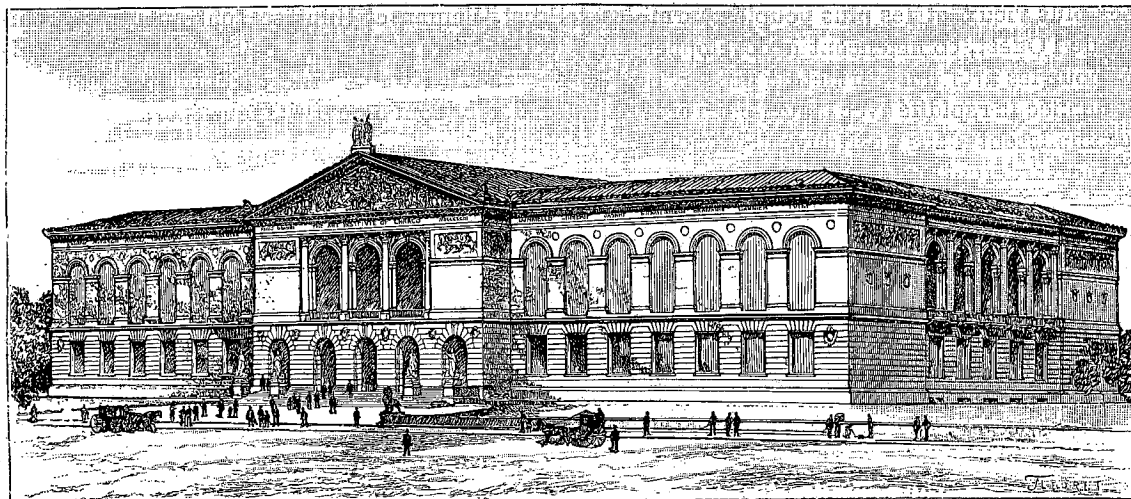
Le palais des Beaux-Arts a deux annexes reliées au bâtiment central par des galeries. Nous disposons de la presque totalité de l'annexe du côté Est et, comme la grande salle la plus rapprochée du palais est réservée par les Américains à une exposition des œuvres de maîtres français qui se trouvent en Amérique dans des collections publiques ou privées, on voit que nous disposons de l'annexe dans sa totalité, ce qui nous donne plus d'emplacement qu'à aucune autre nation et qu'aux États-Unis eux-mêmes.

Nous envoyons à Chicago des moulages, empruntés au musée du Trocadéro, pour une somme de cinquante mille francs. Ces moulages resteront, à l'issue de l'Exposition, la propriété de l'*Art Institute* de Chicago. En faisant ce don, nous témoignons une fois de plus de la sympathie qui nous unit à la grande république américaine. De leur côté, les directeurs de l'Exposition, d'accord avec l'*Art Institute*, ont fait directement, au musée du Trocadéro, une commande d'une valeur égale à celle de notre don. Les moulages prendront également place dans la section française et, pour les uns et les autres, les Américains se chargent de tous les frais d'emballage et de transport. Je dois ajouter que le *Metropolitan Museum* de New-York a fait aussi au Trocadéro une importante commande de moulages et que l'*Art Institute* a l'intention de demander, à l'atelier de moulages du Louvre, de lui fournir des reproductions des principales pièces de sculptures que notre musée possède. Enfin des commandes ont été ou vont être faites par le même musée à l'École des Beaux-Arts et au musée des Arts décoratifs. On voit combien l'art français est en honneur de l'autre côté de l'Atlantique.

Il est incontestable que les États-Unis d'Amérique entrent dans une des phases les plus intéressantes de leur évolution. Au point de vue politique, ils commencent à s'apercevoir que leur constitution est défectueuse et ils ne tarderont pas, avec la décision qu'ils apportent en toutes choses, à l'améliorer en étendant par exemple à sept ans la durée des pouvoirs du président qui ne pourra plus être réélu et en modifiant leur service civil qui, maintenant, satisfait les appétits sans tenir compte des droits. Au point de vue social, on peut dire que la lutte ardente, non pas seulement pour la vie, mais pour la fortune, s'est apaisée. S'il m'était permis d'employer une expression triviale, mais qui rendrait bien ma pensée, je dirais que les Américains commencent à s'asseoir, à regarder autour d'eux, à comprendre qu'ils ont le devoir d'organiser leur vie d'une façon plus en rapport

avec leur richesse et leur degré de culture et de faire à l'art, dans leur existence individuelle et so-

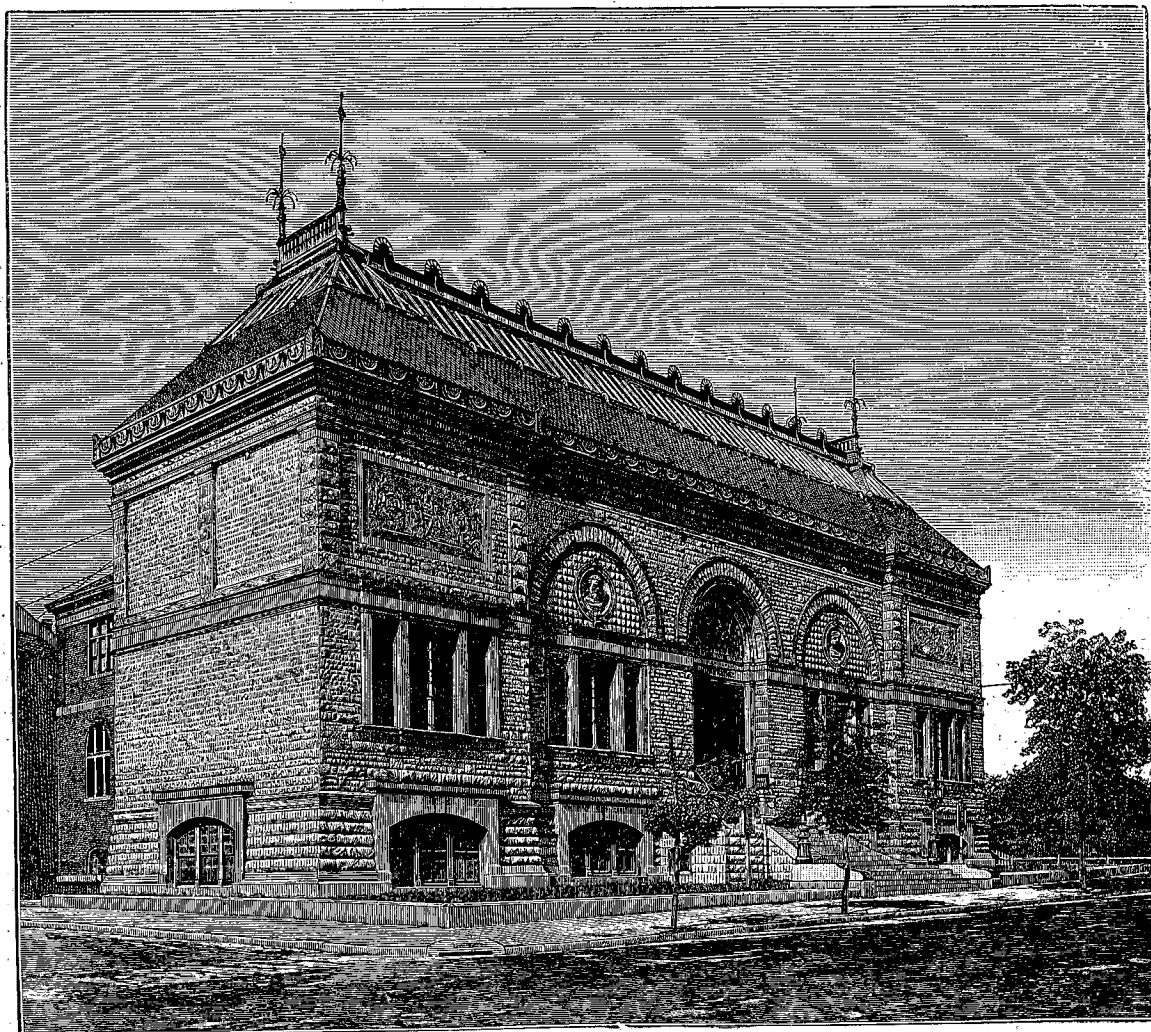
ciala, la place prépondérante qui doit lui revenir. L'avenir, en Amérique, appartient aux États



UNE MISSION ARTISTIQUE AUX ÉTATS-UNIS. — LE nouvel Institut des Arts à Chicagó, élevé sur les bords du lac Michigan.

de l'Ouest. La vie quitte les pays de l'Est, cette Nouvelle Angleterre où l'histoire des États-Unis

a commencé de s'écrire, pour se porter vers les États encore peu peuplés, comme le Dakota, le



UNE MISSION ARTISTIQUE AUX ÉTATS-UNIS. — Le Musée des Beaux-Arts à Saint-Louis.

Texas ou le Nouveau-Mexique. Dans le Massachussetts on ne trouve plus guère personne

pour exploiter les fermes et beaucoup d'anciennes exploitations se vendent pour une bouchée

de pain à des millionnaires qui préfèrent, pour l'été, le calme de la vie des champs aux gaités de Newport et de Saratoga.

Les plus vieux et les plus peuplés parmi les pays de l'Ouest, commencent à développer un goût pour les arts qui permet de penser, qu'étant donnée la rapidité avec laquelle les progrès s'accomplissent dans le Nouveau-Monde, ces pays ne tarderont pas à devenir des centres artistiques d'une véritable importance. Le musée de Chicago sera peut-être un jour le premier musée des États-Unis. A Chicago même et dans d'autres villes de l'Ouest, il y a des collections privées qui dénotent un goût très sûr et des intérieurs un peu criards encore parfois, moins cependant qu'on ne pourrait le supposer, et qui tous les jours se raffinent.

Mais l'Est est encore le grand centre des arts. Boston n'a pas perdu son titre d'Athènes du Nouveau-Monde et New-York réunit encore le plus grand nombre d'artistes américains. Et ceci m'amène à dire un mot d'un danger dont se préoccupent beaucoup les Américains qui, avec le zèle qu'ils apportent dans toutes leurs entreprises, s'efforcent aujourd'hui d'assurer le progrès artistique de leur pays. Ils s'effrayent de ce mouvement qui entraîne leurs artistes vers les pays du Vieux-Monde, et il est incontestable qu'il y a là pour l'art américain un véritable danger. Ces jeunes gens qui s'en vont à Londres, à Paris, à Munich ou à Rome perdent plus facilement que leurs confrères d'autres pays leur individualité. Ils deviennent trop souvent les reflets des maîtres qu'ils se sont donnés. Ils s'identifient à ce point avec leurs pays d'adoption qu'ils n'hésitent pas, comme cela s'est produit en 1889, à exposer dans d'autres sections que la section américaine, tout en gardant d'ailleurs un pied dans leur pays d'origine.

Les Américains voient le danger, mais ils espèrent que cet exode prendra fin le jour où leurs artistes, trouvant partout en Amérique de bons musées et de bonnes écoles et un public au goût plus pur, s'attacheront davantage à leur pays et travailleront à cette éclosion de l'art franchement américain qui, à mon sens, ne tardera plus beaucoup à se produire. Et il est certain que l'Amérique offre aux artistes des sujets d'étude aussi remarquables que variés. Pour ma part je ne connais rien de plus attachant que ces paysages qu'on rencontre à chaque pas dans la Nouvelle-Angleterre, rien de plus grandiose que la nature dans les Montagnes-Rocheuses.

D'autre part on ne saurait exagérer l'influence qu'aura l'Exposition de Chicago sur le mouvement artistique aux États-Unis. J'ai été très frappé de ce fait que les Américains, qui ont su réunir à Chicago pour organiser l'Exposition colombienne un noyau d'hommes très compétents, ont aussi groupé des artistes d'une réelle

valeur pour édifier les bâtiments de l'Exposition et les décorer. Il est incontestable que MM. Henry Ives Cobb, Sullivan, Atwood, M^e Kim, Jenney, Prost, Beman et Hunt se sont montrés architectes très experts. Les peintures de MM. Melchers, M^e Ewen, Weer, Simmons, Shirlaw, Reid, etc, sont d'un bel effet décoratif. M. Martini a fait œuvre de bon sculpteur. La fontaine monumentale fait le plus grand honneur à M. Mac-Monnies (1) et M. French mérite tous les éloges pour avoir édifié dans un aussi court espace de temps la grande statue de la République qui se dresse au bout de la lagune.

La plupart de ces artistes sont élèves de nos écoles d'art. D'ailleurs l'art français jouit en Amérique d'une influence qui n'est pas encore menacée. Les Américains aiment notre art et nos artistes. Ils se presseront en foule dans nos galeries des Beaux-Arts et ils réservent aux représentants de l'art français qui iront cette année à Chicago, un accueil enthousiaste.

Il n'y a pas en Amérique une organisation centrale des arts. Tout dans ce département provient de l'initiative privée. Quand on étudie les musées américains, on s'aperçoit de suite qu'ils souffrent d'une cause de faiblesse, mais qu'en même temps ils ont su prendre une initiative qui constitue pour eux une force.

La cause de faiblesse, c'est l'intérêt même que les particuliers prennent aux musées qu'ils ont fondés et qu'ils s'efforcent d'enrichir. Les dons sont nombreux et les œuvres données sont trop souvent d'une qualité inférieure. Cependant les conservateurs sont forcés de les exhiber, s'ils ne veulent pas perdre l'appui de millionnaires bien intentionnés, mais dont le goût n'est pas encore formé. Il y a là pour les musées américains un danger réel contre lequel il ne leur est pas facile de réagir.

La force des musées américains, c'est qu'ils ne distinguent pas entre les diverses manifestations artistiques. Ils admettent l'art décoratif au même titre que l'art proprement dit, et les effets d'une pareille méthode se sont déjà sentir sur la tenue des industries d'art dans les grands centres. Ainsi le musée de Saint-Louis, qui a pour directeur M. Halsey C. Ives, dont les organisateurs de l'Exposition colombienne ont eu la bonne fortune de pouvoirs'assurer les services comme chef du département des Beaux-Arts, a largement ouvert ses portes aux produits de l'art industriel. Le musée de South-Kensington lui a fourni des reproductions d'objets propres à exercer une influence sur le progrès des industries d'art. Quelques grands industriels, tels que Dalton, ont envoyé la série de leurs produits. Et nulle part, mieux qu'à Saint-Louis, on ne peut voir ce que les industries d'art peuvent tirer d'un musée bien organisé. C'est ainsi que l'art du ferronnier est arrivé dans la capitale du

(1) Voir le dessin de cette fontaine, année 1892, p. 325.

Missouri à des résultats surprenants. L'art japonais, qui est essentiellement décoratif, a sa large place dans la plupart des grands musées. Pour la première fois dans l'histoire des expositions, un emplacement lui a été réservé dans le Palais des Beaux-Arts à l'Exposition colombienne.

Après avoir visité les musées et les écoles d'art des États-Unis, je suis revenu très persuadé que ce pays a devant lui un brillant avenir artistique. Si l'on peut dire que les nations, où les lettres et les arts ont été de tout temps en honneur, jouissent d'une incontestable supériorité, il est permis de prétendre qu'au point de vue spécial de l'organisation des arts, c'est un avantage pour d'autres de n'avoir pas un bagage de traditions et de préjugés qui souvent entravent la marche du progrès. Les États-Unis ont cette bonne fortune d'être riches, de désirer employer une partie de leurs richesses au développement des arts, et de pouvoir se servir de l'expérience des pays du Vieux-Monde qui leur permettra de ne pas tomber dans les erreurs, parfois presque irréparables, que nous avons commises de ce côté de l'Atlantique. Il leur est facile de bien organiser leurs écoles. Il leur est facile d'avoir des musées intéressants. Certes il ne peuvent prétendre à posséder les admirables chefs-d'œuvre qui enrichissent le Louvre, l'Ermitage, les grands musées de Londres, de Vienne ou de Madrid et les innombrables galeries italiennes. Mais ils sont assez riches pour acheter des œuvres qui feront honneur à leur bon goût. Les vieux maîtres sont très convenablement représentés dans les musées américains, et en particulier dans le musée de Chicago, et les toiles par des artistes contemporains que l'Amérique achète chaque année en si grand nombre sont souvent parmi les meilleures que ce siècle a produites.

Les Américains, d'ailleurs, semblent avoir cette conviction qu'un musée n'a de valeur qu'autant qu'il est organisé et classifié dans un but d'enseignement. Et quand on a cette conviction, on ne tarde pas à constituer des musées de premier ordre.

A. BARTHELEMY.

LA CARTE DES FUMÉES DE PARIS

La tour Saint-Jacques aura eu de singulières destinées. Elle est maintenant occupée par un observatoire où sont accomplis des travaux visant spécialement l'hygiène de la population parisienne. Actuellement les savants qui y ont élu domicile s'occupent de dresser la carte des fumées de Paris. Ce travail, commencé depuis près d'un an, et dont l'achèvement nécessitera de longs mois encore, a pour objet de déterminer les conséquences exactes que peuvent avoir sur les poumons et la respiration des parisiens les fumées des grandes cheminées indus-

trielles. Avant d'examiner la question au point de vue physiologique, il fallait la poser au point de vue aérographique. De là l'idée d'établir aussi rigoureusement que possible, sur un plan détaillé de Paris, la fonction des cheminées desservant les grandes industries et la zone occupée par les fumées qu'elles projettent.

Voici comment procèdent les cartographes de la tour Saint-Jacques.

Du haut de la tour ils braquent une lunette astronomique sur une cheminée qui émerge des toits environnants. Ils en déterminent la distance à vol d'oiseau, et, à l'aide d'un calcul mathématique familier aux astronomes, ils pointent ensuite sur la carte la place exacte que doit occuper cette cheminée.

Cela fait, ils étudient la fumée sous tous les vents, marquent la limite de son extension, le degré de son opacité et la durée de sa projection. La cheminée fume tous les quarts d'heure, dure cinq ou six minutes, s'élève perpendiculairement à une certaine hauteur ou balaye les toits, selon l'état de la température, le vent qui souffle. Ils consignent ces diverses observations sur un bulletin et recommencent le même travail dix et douze fois pour chaque cheminée.

Voici d'ailleurs un spécimen de ce genre d'observations :

Distance de la cheminée à la Tour-Saint-Jacques : 1.800 mètres.

Sa hauteur : 18 mètres.

Sa section : 0 m. 45.

Combustible employé : on ne peut le connaître que par une enquête à domicile, la couleur de la fumée ne révélant pas la nature du combustible qui la produit.

Nature de la fumée : noire ou grise. Son intensité : intense ou faible.

Sa durée : phase intense, deux minutes ; durée totale, six minutes.

Hauteur atteinte par la fumée : 50 mètres.

Surface couverte : 150 mètres.

État météorologique : baromètre, température, hygromètre, vent, ciel.

Une dernière case est réservée aux remarques : on y relève celle-ci : « Cette cheminée est beaucoup trop basse. Sa fumée bat constamment les immeubles voisins et enfume régulièrement la rue du faubourg Saint-Martin ».

Ces notes, prises du sommet de la tour, sont contrôlées par un employé qui se rend dans le voisinage de la cheminée étudiée, se plante, un chronomètre d'une main, un crayon de l'autre, sur le bord du trottoir et attend l'apparition de la fumée ennemie. Puis quand tous les éléments d'information sont réunis, que la moindre erreur est rectifiée, on trace sur le plan de Paris un cercle dont le centre est la cheminée en question, et dont la superficie correspond à l'espace envahi par la cheminée.

On a pu déterminer ainsi un certain nombre

dé faits qu'on connaissait bien un peu, à savoir par exemple, que les vents du nord-est rabattent sur Paris toutes les fumées emportées de Pantin, d'Aubervilliers et de la région. Quant à connaître leur degré de nocuité, ce sera l'affaire de M. Miquel, directeur du service bactériologique de Montsouris, qui nous dira dans quelle mesure la capitale doit s'armer pour combattre les légions de microbes entrevues déjà par les astronomes de la tour Saint-Jacques et qu'il aura eu la mission de dénombrer exactement. On sait que M. Miquel est expert en ces sortes de travaux. Ceux auxquels il s'est livré au sujet de l'eau de Seine font autorité dans le monde savant. M.

— 330 —

LA VISITE

L'époque du Directoire a inspiré nombre d'artistes. L'explosion de plaisir par laquelle se manifesta la joie de vivre, de retrouver la sécurité du lendemain, leur offre en effet des tableaux d'un pittoresque achevé. Les lieux de plaisir s'étaient multipliés ; les fêtes se succédaient sans interruption ; les modes osaient des excentricités poussées jusqu'aux dernières limites du caprice. C'était un débordement de fantaisie ; et l'âme de Paris s'abandonnait tout entière à un mouvement d'autant plus exagéré qu'il avait été plus violemment comprimé par le régime de la Terreur.

Il en est résulté, pour la vie de cette époque, un aspect des plus curieux, bien fait pour séduire les artistes. Le carnaval des Incroyables, avec son esprit, ses ridicules, son charme de renaissance, offre de la joie aux pinceaux. C'est un kaleïdoscope où les couleurs et les formes sont étrangement variées. Les mœurs prennent un piquant auquel volontiers on se laisse prendre. Si bien qu'aujourd'hui encore, les images évoquées par ce seul mot Directoire se résument toutes dans une idée de fêtes et d'excentricités, si brillante qu'elle éclipse tout ce qui constitue la vie du temps.

Il faut faire exception toutefois pour la légende héroïque qui se poursuivait, et où les peintres de batailles ont trouvé une ample et glorieuse moisson. La vie militaire du temps ne pouvait rester dans l'obscurité. Mais à côté de celle-ci il en est une autre, encore obscure, où les peintres de genre, qui ont la faculté d'être des moralistes, eussent pu plonger des regards curieux. Sur les ruines amassées, il serait bien intéressant de rechercher comment se reprenait la vie de famille, l'existence du château. Que de drames, et aussi combien de comédies ont dû se jouer en ce moment chez ceux dont le premier devoir était de jeter un regard en arrière, et de reconstituer tout ce que les temps avaient pu briser. Le grand mérite de la *Visite*, que nous reproduisons, est d'évoquer le regret que nous expri-

mons. S'il ne soulève pas un coin du voile si obstinément baissé, il fait du moins entrevoir la réalisation de ce rêve. Dans ce tableau tout parle du passé récent. La tête du jeune homme, qui semble jouer le rôle de Paris, est coiffée à la victime. Les interlocutrices du visiteur ignorent, du moins leur tenue le donne à penser, les fêtes auxquelles se livrent les Incroyables. Il y a un reste d'ancien régime dans leurs costumes. Ce parc même, dont le groupement des personnages fait, d'une façon si suggestive, sentir la solitude, a été, à n'en pas douter, le théâtre de fêtes brillantes dont il ne reste pas le plus faible écho. M. Van den Bos, l'auteur de ce tableau, a indiqué là un moment très intéressant de l'histoire de la Révolution. Il est d'ailleurs coutumier du fait. Très attiré par cette époque, il y a trouvé matière à une recherche d'élégances qu'il s'efforce de formuler en de nombreux tableaux. Il possède un bagage important, dans lequel nous distinguons les *Pivoines*, qu'il exposait au Salon de 1877 ; l'*Exilée*, du Salon de 1881 ; une *Étude*, envoyée au Salon de 1883. En 1885, son envoi se composait de deux toiles : *Bonheur maternel* et le *Matin*. En 1889, il s'inspirait de l'actualité et nous présentait un tableau intitulé *En 1889*. Deux œuvres de genre : *Fleur de soleil* et *Exilée* le représentaient au Salon de 1891 ; et au Salon de l'an dernier, son envoi consistait dans un tableau intitulé *Émigrées*. Entre temps il a exécuté beaucoup de portraits dont le plus important, un portrait de S. M. la Reine d'Espagne, se trouve encore dans son atelier.

M. Van den Bos appartient à la colonie étrangère. Il est né à Gand. Il a étudié la peinture chez nous dans l'atelier de M. Jules Lefebvre ; et l'Exposition de 1889 lui a apporté son premier galon sous la forme d'une mention honorable.

MAB-YANN.

— 330 —

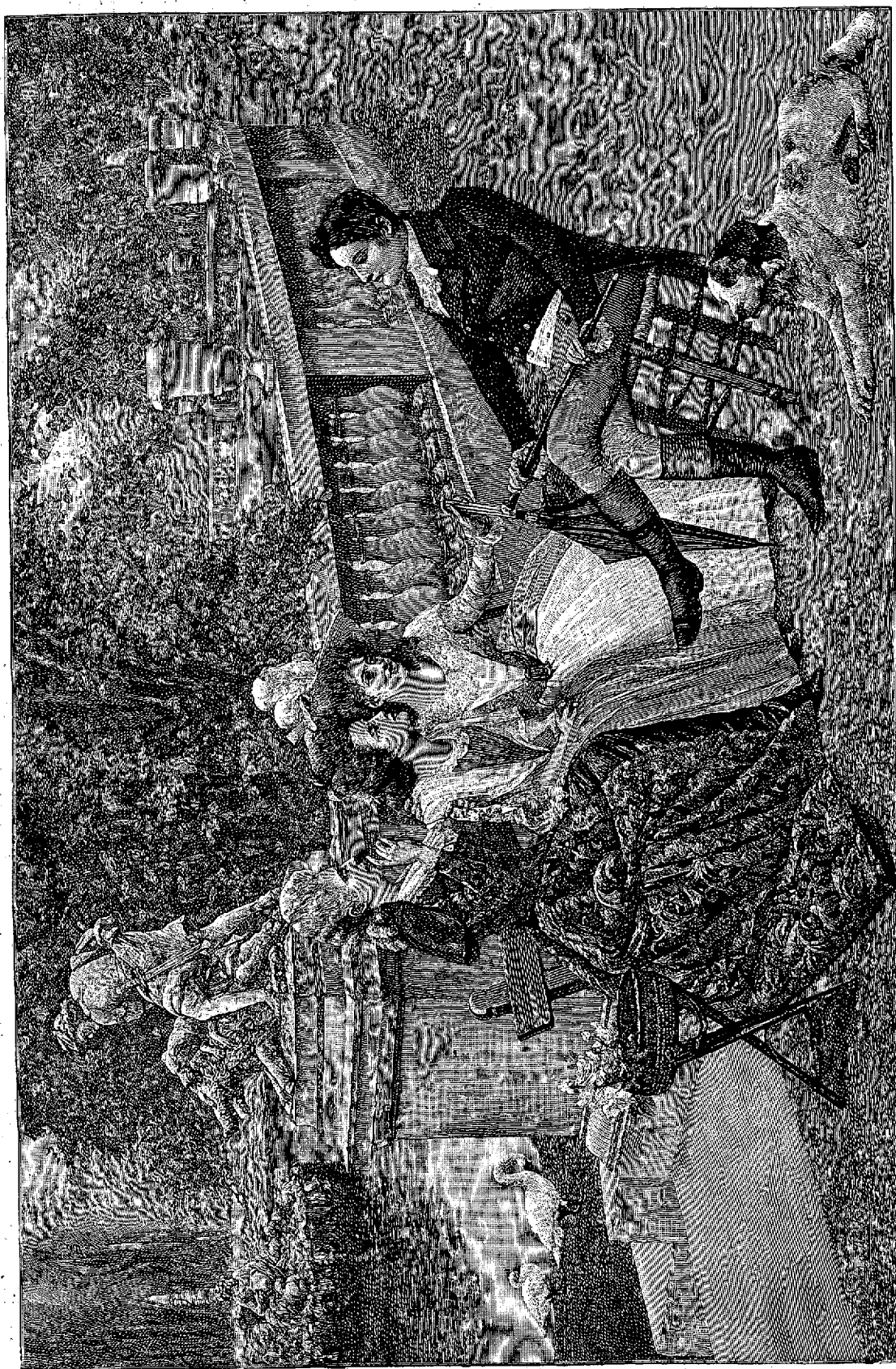
LES MOUVEMENTS DES PLANTES.

Les plantes, on le sait, ne se déplacent pas. Elles sont fixées au sol par leurs racines, au moins en est-il ainsi du plus grand nombre, presque de la totalité. C'est un des caractères par lesquels on les distingue des animaux. Si certains animaux sont incapables de se mouvoir et par là, se rapprochent des plantes, il faut convenir qu'ils sont peu nombreux. Ces ressemblances et ces analogies montrent qu'entre le règne végétal et le règne animal, la séparation n'est pas nettement tranchée et qu'il est des êtres qui forment la transition et semblent n'appartenir à aucun des deux règnes d'une manière absolue.

Mais si la plante ne se déplace pas, ses diverses parties, racines, tiges, feuilles et fleurs sont cependant animées de certains mouvements, d'une faible aptitude sans doute, mais remarquables par leur régularité, leur constance et leur précision. Darwin a constaté le premier, croyons-nous,

que les extrémités des racines se portent successivement vers les divers points de l'horizon dans une même journée et décrivent ainsi, dans l'in-

térieur de la terre, de toutes petites courbes elliptiques. La terre n'est pas absolument nécessaire; il suffit que les racines soient plongées



LA VISITE. — Peinture de Van den Bos. — Gravé par Fleuret.

dans une atmosphère humide pour qu'on puisse en observer les déplacements.

Ces mouvements seraient, paraît-il, la consé-

quence du mode d'accroissement de la racine : celle-ci, en effet, ne grossit pas simultanément sur tous les points de son pourtour, mais succes-

sivement; la symétrie est constamment troublée, et ce défaut de symétrie détermine le mouvement. On peut croire que l'action du soleil n'est pas étrangère au mode d'accroissement, et par suite au mouvement.

Avec une sorte d'instinct, comme pourrait le faire un animal aveugle qui se sert de son toucher pour se conduire, les racines tiennent les parties perméables du sol, s'insinuent dans les fentes des rochers, y produisent des pressions dont la continuité supplée à la faiblesse et qui finissent par triompher des obstacles. Elles agissent comme les coins dont on se sert pour fendre le bois à brûler. Elles parviennent ainsi à gagner les parties humides du sol, le voisinage d'une source, les points où la nourriture est plus abondante, en un mot, elles vont à la recherche de tout ce qui leur est utile et fuient ce qui leur est nuisible. Il y a là quelque chose d'analogue aux attractions et aux répulsions électriques.

Il n'est certes pas moins curieux de voir le fruit de la *Loranthé*, plante parasite analogue au guy par la radicule lorsque la graine vient à germer. Une mince partie charnue et visqueuse entoure la graine et constitue avec cette dernière le fruit. C'est par cette enveloppe qu'il adhère à l'écorce des arbres. Une fois fixé, la racine naissante apparaît, portant non loin de son extrémité une petite masse visqueuse par laquelle elle se fixe elle-même. En s'allongeant, elle déplace la petite masse, se fixe de nouveau, entraînant le fruit avec elle. Elle chemine ainsi avec son fardeau à la manière de l'escargot chargé de sa maison, jusqu'à ce qu'elle ait trouvé un lieu propice à son développement. Alors seulement la racine s'implante dans l'arbre aux dépens duquel elle va se nourrir.

La tige et les rameaux sont également animés de mouvements analogues à ceux des racines. Il n'y a pas lieu d'en être surpris, car ces diverses parties de la plante ne diffèrent guère que par les modifications qu'entraîne nécessairement leur séjour dans des milieux différents comme l'air et la terre. Les déplacements sont ici plus faciles à observer; on remarque qu'ils s'opèrent en sens inverse de ceux des racines et peuvent être aussi attribués au mode d'accroissement, conséquence à son tour de l'action du soleil.

C'est aussi une sorte d'instinct qui porte les tiges volubiles vers les supports, que les premières entourent de leurs spires, et les tiges grimpantes vers les aspérités des vieux murs ou les rugosités des troncs auxquelles elles s'accrochent, à l'aide de leurs vrilles, comme avec des mains multiples. On les voit lancer leurs rameaux, enlacer et nouer leurs vrilles comme des bras suppliants et crispés par la douleur.

A leur tour, les extrémités supérieures des feuilles décrivent des ellipses dans l'espace; en même temps les feuilles s'élèvent et s'abaissent alternativement ainsi qu'on le voit en observant

celles des haricots, qui, complètement relevées au milieu du jour, se rabattent le soir en sens inverse. Nous savons déjà que les feuilles sont disposées de telle sorte qu'elles ne se portent point ombrage et que chacune a sa place au soleil, il est dès lors permis de penser que leurs mouvements sont accomplis en vue de quelque utilité, tantôt pour une répartition équitable de ce qui leur est nécessaire, comme la chaleur solaire, tantôt pour s'abriter le mieux possible contre ce qui leur est nuisible, comme les intempéries. En un mot, les mouvements ont toute l'apparence des mouvements instinctifs.

Enfin, les rameaux florifères se conduisent comme les autres et ne sont pas moins complexes; la courbe décrite est toujours une résultante des mouvements de révolution, d'élévation et d'abaissement, dus sans doute chacun à une cause différente, dont il faut chercher l'origine dans le soleil. Non seulement l'ensemble des fleurs se meut, mais les diverses parties de la fleur : corolle, étamines, etc., la belle-de-nuit ouvre sa corolle vers le soir, la maintient ouverte pendant la nuit et la ferme dans la matinée pour la journée.

H.



L'ÉCLIPSE DE SOLEIL DU 16 AVRIL PROCHAIN

L'éclipse totale de soleil qui aura lieu le 16 avril prochain, sera une des plus belles du siècle. Le diamètre du soleil sera ce jour-là de 31' 55"; celui de la lune, qui sera de 33' 7", le surpasse de 1' 12" et, dans les régions où le phénomène se produira le plus favorable, le soleil sera entièrement caché pendant près de cinq minutes — exactement 4 minutes, 46 secondes. La zone de totalité, c'est-à-dire la bande terrestre sur lesquelles s'étendra l'ombre de la terre étant considérable, de nombreuses stations d'observations s'offrent aux astronomes. La zone de totalité en effet commence dans la partie méridionale du Pacifique, pénètre en suivant une direction nord-est dans le Chili, à Charanah, traverse l'Amérique du Sud, en sort à Para-Cura à l'angle Nord-Est du Brésil, franchit l'Atlantique dans sa partie la plus étroite et entre en Afrique à Point-Palmerin, près de Pol, à mi-chemin entre Bathurst et Dakar, et prend fin à l'intérieur de l'Afrique septentrionale.

Cette éclipse totale de soleil sera la dernière du siècle. Aussi les missions chargées de l'observer sont-elles nombreuses.

C'est à Joal, sur le bord de l'Atlantique, à cent kilomètres environ de Dakar, que s'installeront les astronomes français. En ce point, la durée de la totalité de l'éclipse sera de 4 minutes 13 secondes. Cette mission, du Bureau des Longitudes, a quitté la France le 6 mars; elle se compose : de M. Bigourdan de l'Observatoire de Paris, qui est depuis plusieurs semaines

déjà installé à Joal, et qui s'occupera surtout de l'observation mathématique de l'instant précis des contacts de la lune et du soleil, et de la durée de l'éclipse; de M. Deslandres, aidé de MM. Millochau et Mitteau, qui s'occupera de l'observation spectroscopique; de M. le comte de la Baune Pluvinel qui, aidé de M. Quénisset, photographiera le spectre de la couronne.

L'Angleterre envoie deux expéditions: l'une en Afrique; l'autre au Brésil. La mission d'Afrique, composée de MM. Thorpe, Fowler, Gray et Sergeant J. Kearney quittera Liverpool le 18-mars. Elle arrivera le 2 avril à Bathurst d'où elle partira de suite pour Fundium, station de la rivière Saloum, distante d'environ 100 kilomètres de Bathurst et choisie parmi les trois stations offertes par le gouvernement français. L'éclipse totale y dure 4 minutes 8 secondes. La mission du Brésil qui se compose de MM. Tayloo et Phackleton a quitté Southampton le 23 février pour arriver le 12 mars à Pernambouc, se rendra ensuite à Ceara où elle arrivera le 20 mars et de là à Para-Cura, sur la côte où auront lieu les observations. La durée de l'éclipse totale sera, en ce point, de 4 minutes 44 secondes. À Para-Cura, il y aura aussi deux missions américaines et une mission brésilienne. Enfin, au Chili, une mission chilienne observera l'éclipse. A Paris, l'éclipse sera partielle: les 3/100 seulement du soleil seront cachés au moment de la plus grande phase qui se produira à 4 heures 13 de l'après-midi. A Bordeaux, les 15/100 de l'astre seront éclipsés; à Marseille, à Nice et à Toulouse, les 20/100; à Alger, les 40/100.

PERRON.

MENUS PROPOS

SUR NINIVE ET CERTAINS JEUX ASSYRIENS

Tout dernièrement, à la séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts, M. le secrétaire perpétuel de cette académie, dans une très intéressante notice sur Meissonier, citait le passage suivant d'une conversation de l'illustre peintre: « Chose curieuse! disait l'éminent artiste, les anciens seuls et particulièrement les Assyriens, avaient trouvé les mouvements justes du cheval. *Je crois les avoir retrouvés pour la première fois depuis eux*; tous les modernes, même les plus habiles, n'ont fait que des chevaux de convention et ces types arbitraires avaient si bien passé dans les mœurs de la peinture, le public y croyait de si bon cœur sur la foi des tableaux, qu'il m'a fallu beaucoup de temps et de persévérance pour déraciner l'erreur. »

L'auteur de cette notice ajoute: C'était en effet avec une singulière constance que Meissonier avait poursuivi la solution de ce problème: décomposer et analyser les allures du

cheval de telle sorte qu'on puisse en venir à reconstituer en toute certitude *le mouvement le plus rapide, l'apparence la plus fugitive...* N'est-ce pas Meissonier qui, le premier, a réussi à concilier sur ce point l'intelligence scientifique et le sentiment pittoresque?

L'académicien paraît confirmer ainsi, par la phrase précédente, la citation de Meissonier tout en gardant la forme interrogative; c'est à cette dernière que je crois devoir répondre: oui, le célèbre artiste a bien effectivement donné l'affirmation la plus éclatante à la représentation réaliste de l'allure calme du pas, dans sa foïle magistrale du « 1814 ». Cette innovation, à laquelle son honnêteté scrupuleuse de peintre sacrifiait, parut osée, en 1864, lorsque le tableau figura au Salon et lui attira, sinon un tolle général, du moins un concert d'observations décevantes, dont il gardait rancune à la presse. Peu à peu la lumière se fit, Meissonier eut pleine satisfaction en voyant, chaque année, grossir le nombre de ses imitateurs et, depuis près de vingt ans, la généralité des exposants se garde de donner les attitudes du petit trot aux animaux appelés aux travaux des champs, à traîner un lourd fardier ou à marcher sur les berges d'un chemin de halage.

C'est donc un véritable progrès dont on peut franchement accorder la grande initiative artistique à Meissonier; mais, au nom de la vérité, à laquelle il sacrifia d'une façon si courageuse pendant plus d'un demi-siècle, et, afin d'éviter une erreur dans l'histoire de l'interprétation des formes du cheval et de ses allures, comme art, nous sommes obligés d'avouer que, pour la représentation vive du galop, notre grand observateur a manqué de décision à ce sujet, quoi qu'il le voulut avec toute l'ardeur du désir de réussir, et la tenacité de bien faire.

Pour le galop, dis-je, Meissonier n'a rendu aucun service à la génération actuelle, quoi qu'il en cherchât, sur les photographies instantanées, la difficile formule scientifico-pittoresque, avec une persistance et une conscience péniblement soutenues dont les résultats furent stériles. Il n'a, heureusement, jamais voulu imiter les sculptures de Ninive.

Quant aux Assyriens qui, selon la préférence du peintre, avaient le mérite de représenter les mouvements justes, les bas-reliefs de ces antiques productions qu'on peut examiner au Louvre, prouvent que les animaux de la race bovine, trainant des chars, sont franchement à l'amble (fig. 1); c'est l'amble aussi, que marchent les chevaux, à grandes enjambées latérales (fig. 2), lorsqu'ils n'ont pas, pour figurer une allure rapide, les deux pieds fortement fixés à terre par toute leur empreinte, tandis que leurs membres antérieurs sont tendus, parallèlement entre eux, et à égale distance du sol (fig. 3); forme consacrée pour le galop, pendant des siècles,

aussi bien en peinture qu'en sculpture et n'ayant rien de la vérité qu'on croit lui faire représenter.

Il est à regretter que Meissonier, voulant conclure en sa faveur, en passant par un enseignement de haute antiquité, ne se soit pas arrêté sur le nom de Phidias, dans son éloge du réalisme des anciens, car c'est bien à ce gigantesque statuaire que devait s'adresser l'apologue citation : Notre éminent artiste s'est trompé sur un point, la vérification en est facile, ce qui, du reste, atténue bien peu sa grande autorité acquise, et si dûment justifiée, par une noble et constante préoccupation, celle de perfectionner chaque œuvre, méticuleusement fouillée, de sa longue carrière de peintre, sous l'égide des devoirs consciencieux qu'impose le respect passionné de l'art.

Si je me suis permis la digression justificative qu'on vient de lire c'est parce que, ayant habité la Perse pendant plusieurs années, et fait quelques recherches ethnographiques, dans ce pays, tout naturellement, les travaux des Assyriens durent m'intéresser ; non seulement, parce qu'on peut les regarder comme les inventeurs des merveilleuses coupes émaillées, mais à cause du cachet sculptural de quelques coutumes datant de bien des siècles avant Jésus-Christ et paraissant encore en usage, à notre époque, dans l'empire du Schah.

Sans doute, la raideur domine comme aspect général de la figure humaine, ainsi mise en relief, quoique la recherche des muscles, les poils de la barbe, les boucles des cheveux et les broderies des vêtements y soient fouillés avec un soin inutile, si ce n'est nuisible, à la dignité des grands sujets, comme tranquillité d'aspect.

On peut dire, à ce propos, que cette minu-

cie ; mais il sera facile de se rendre compte, qu'en dehors du manque de vérité de l'allure des chevaux, aujourd'hui démontrée, les Assyriens s'étudièrent, pour les animaux, à caractériser la forme devant donner l'impression, ainsi que

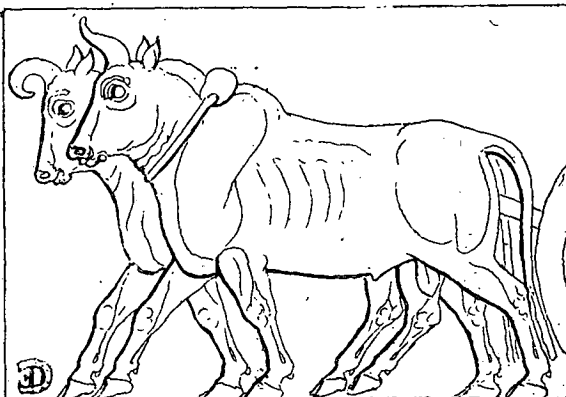


FIG. 1. — Taureaux à l'amble. — Ninive. — Louvre.

nous le voyons, dans les vigoureuses attaques des lions blessés, la molle détente de ceux qui sont tués, et le soin apporté à traduire les bêtes de vénerie des grandes chasses, l'antique sculpteur cherchant à détacher la représentation individuelle des types consacrés de l'espèce ; le musée de Londres contient de curieux spécimens qui en témoignent.

Mon intention n'est pas de parler de l'art des anciens assyriens ; je rappellerai cependant, afin de fixer une date (en me couvrant toutefois par la réserve que commande cette haute antiquité), que Assur, dont on place le règne vers 2640 avant J.-C., bâtissait Ninive pendant que son contemporain Nemrod (ce fort chasseur devant le Seigneur), jetait les fondements de Babylone et j'arriverai, tout de suite, à m'occuper

des sculptures de peu de relief et moins sérieuses, décorant les murs, pour y faire remarquer certains détails de la vie ordinaire, dénotant une fine observation ; ainsi, l'on voit une famille prenant son repas ; chacun puise, avec la main, dans une seule gamelle, comme cela se pratique en Perse de nos jours. On y constate aussi la façon d'offrir un présent, ou un fruit, du bout des doigts. Le cama, ancienne arme à lame droite, large et coupant des deux côtés, a encore la même forme en Géorgie. Le kanjiar, à la pointe recourbée, était, à Ninive, porté à la ceinture, comme

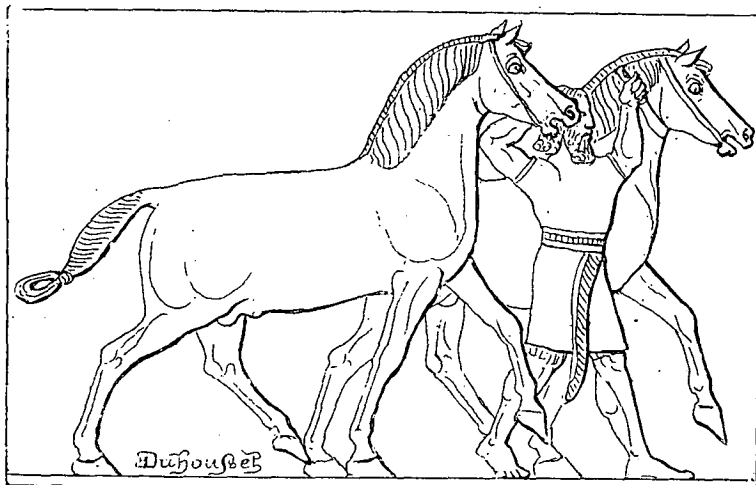


FIG. 2. — Chevaux à l'amble. — Ninive. — Louvre.

tieuse recherche différencie les sculptures nini-vites, dont on ne peut nier le grand sentiment décoratif, de l'imposant calme des productions monumentales égyptiennes, chez lesquelles l'importance de la ligne est d'une grave simpli-

le font encore les Kurdes.

Dans cet ordre d'idées, il me serait facile de continuer à trouver des rapprochements, dont probablement le côté anecdotique ne manquerait pas de faire son profit.

Enfin, sur ces plaques figurent des combattants : cavaliers arrêtés ou au galop sont sur le point de lancer des flèches et des javelots (fig. 3). A ce sujet, je terminerai en citant une particularité que je crois intéressante à signaler, elle a rapport au jeu du Djerid : on désigne ainsi, une petite lance ou un bâton : c'est un plaisir guerrier, très pratiqué par les Orientaux, et j'ai vu les Persans s'y livrer, bien souvent, pendant les loisirs d'une longue chevauchée ; voici en quoi consiste cet exercice : deux cavaliers se poursuivent pour se lancer la javeline ou le bâton long qui en tient lieu ; celui qui fuit use d'adresse en maniant son cheval avec dextérité et, si le Djerid ne l'atteint pas, se retournant par une brusque volte-face, opérée en pleine allure rapide, il revient aussitôt en bran-

sa javeline en l'agitant vivement entre ses doigts, pendant quelques instants, puis le trait part



FIG. 5. — Assyrien humectant sa main.

dissant la lance sur l'assaillant, momentanément désarmé, pour l'obliger à battre en retraite à son tour :

Ces jeux, dans lesquels brille la souplesse du plus agile, réalisent un sport attirant l'attention du voyageur ; et je ne tardai pas à remarquer, dans l'acte précédant l'envoi du javelot, la petite manœuvre préparatoire suivante : lorsque l'agresseur croyait le moment d'attaquer favorable, il portait prestement la main droite à sa figure avant de saisir son arme. Le même mouvement se trouve répété plusieurs fois sur des bas-reliefs ninivites (fig. 4) par un cavalier à proximité de l'homme qui, la main haute, va lancer son javelot (fig. 3) et il semble associer ces deux actes comme concourant à un même but. Le Persan, par un geste constaté par moi, de visu, identique à celui de l'Assyrien, humecte sa main avec de la salive, il fait ensuite tourner

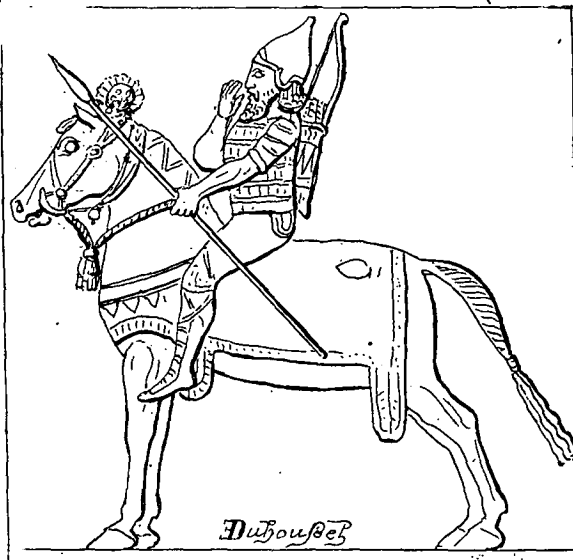


FIG. 4. — Préparation à lancer le javelot. — Ninive.

sous la double impulsion de la force propulsive et du léger mouvement de rotation acquis.

Serait-ce trop présumer que d'y trouver un rapprochement ; traduction très grossière, sans doute, de l'effet qu'au dix-neuvième siècle nous demandons aux hélices du canon rayé, pour assurer la bonne direction du projectile ; mais que pratiquaient peut-être déjà les Assyriens, au dix-neuvième siècle avant Jésus-Christ, puisque Ninus était tout puissant, alors, dans ces lointaines régions, d'après la chronologie d'Hérodote, de Larcher, s'appuyant sur l'autorité de Villéius.

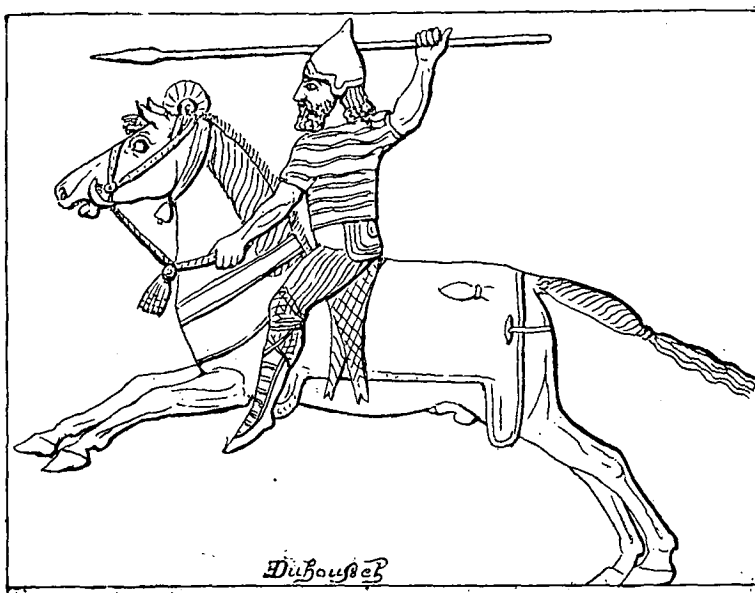


FIG. 3. — Cheval au galop. — Ninive. — Louvre.

Sans remonter à des dates hypothétiques, qu'on n'admettra que sous toute réserve, nous sommes, ici, devant une sculpture simulant un

acte paraissant bien défini ; le guerrier de Ninive (fig. 5) crache dans l'intérieur de sa main, ainsi que semble l'indiquer sa bouche qui en est très rapprochée, et encore entr'ouverte, ce dont on se convaincra, dans les galeries assyriennes du Louvre, en examinant deux revêtements de Ninive, provenant du palais d'Assour-Bani-Habal ; et, ce n'est pas sans intérêt que l'observateur vérifiera le fait (dont nous venons d'entretenir le lecteur), naïvement mimé par les antiques précurseurs des améliorations du tir, appliquées aux armes de jet, en usage, il y a près de quatre mille ans, c'est-à-dire plusieurs siècles avant Cyrus, ainsi que j'ai vu les descendants de ce dernier, les Persans modernes, le pratiquer encore il y a quelques années, dans les environs d'Ispahan, aussi bien que dans les plaines de Véramine, non loin des piles Caspiennes.

E. DUHOUSSET.

LA PLUS ANCIENNE UNIVERSITÉ

C'est celle de Fez, au Maroc, l'Université kérouïne, comme elle s'appelle, fondée au neuvième siècle par une dame de Kairouan en Tunisie, Fatma la Sainte.

M. Stephen Bonsal, qui vient de faire un séjour prolongé sous les murs de cette *alma mater* mahométane, donne à la *Fortnightly review* des détails très curieux et très nouveaux sur la vie universitaire à Fez. La Kérouïne occupe au centre de la ville, nous dit-il, une superficie de trois ou quatre hectares ; c'est une agglomération de mosquées plutôt qu'un édifice unique, avec des minarets aux briques vernies, des cours paisibles où coulent de belles fontaines, des murs recouverts de nattes de Salé. On y accède par de vieilles portes de cuivre d'un travail antique et précieux, surmontées de merveilleux panneaux sculptés dans le cèdre et que la tradition attribue à Geber, l'architecte de la Giralda de Séville et de la tour des Ben-Beni-Hassan à Rabatt. Partout le pavé est fait de briques, que les fidèles couvrent d'un tapis de prière pour s'y agenouiller, et souvent aussi, comme en d'autres temples, pour y dormir. L'ensemble des constructions est, tout à la fois, un caravansérail, une bibliothèque, une mosquée et une université. La foule y est toujours nombreuse, et les portes n'en sont fermées ni nuit ni jour.

La plupart des étudiants qui y arrivent savent à peine lire et écrire ; ils ont reçu à l'école primaire les enseignements et les corrections du *jama* ; plus tard, ils ont pu apprendre par cœur un certain nombre de versets du Koran, sous la direction d'un *taleb* ou savant ; et c'est habituellement tout. A l'Université, ils continueront pendant quatre ou cinq ans, à s'adonner à l'étude des livres sacrés — spécialement des *bokhari*, qui

sont le Talmud des musulmans — de l'astrologie et de la divination. Quelques élèves particulièrement bien doués poussent assez avant dans les mathématiques, restées une des traditions de la science arabe. D'autres deviennent des juriconsults érudits.

Leur nombre est d'environ un millier, sur lesquels quatre cents sont des boursiers, envoyés de toutes les parties du monde musulman pour devenir les professeurs, les prêtres et les juges de leurs concitoyens. Ces boursiers reçoivent chaque jour une pitance assez maigre, sur les fonds laissés par Fatma, et une robe de cotonnade, ou *jellab*.

Il est presque impossible à un étranger d'obtenir aucun détail précis sur les matières de l'enseignement kérouïn. M. Bonsal a pu s'assurer que la bibliothèque contient un grand nombre de volumes d'origine européenne, mais personne ne les lit, naturellement faute de connaître les langues étrangères. Quelques élèves semblent assez forts en calcul. En géographie, ils possèdent des cartes où le Maroc figure à la place d'honneur, avec la mer Blanche ou Méditerranée, l'Égypte, la Syrie, l'Arabie et Constantinople. La Perse et la Russie y sont mentionnées. Ni l'Angleterre ni la France n'y ont aucune place.

P.

LE VAINQUEUR DE LA MORT

CHRONIQUE DES SIÈCLES A VENIR

(NOUVELLE)

Suite et fin. — Voyez page 75.

V

Mais rien ne prévalut contre l'entêtement du Yankee. Tant et si bien que les nations, selon la marche accoutumée des choses, se familiarisèrent avec cette déception qui se transforma doucement en une vague espérance. On continua de mourir. Des événements, des guerres se produisirent. On fut occupé ailleurs et les années s'écoulèrent lentes et exquises pour la jeunesse, ingrates et rapides pour l'âge mur et la vieillesse.

Smithson vivait toujours ; sa femme aussi. Ni l'un ni l'autre ne tombaient dans la décrépitude. Bien mieux, le savant perpétuel, comme on l'appelait maintenant, employait son génie, le plus grand qui ait honoré la race humaine, à faire de nouveaux miracles à inventer des machines ou des procédés invraisemblables.

Grâce à lui, les voyages aériens étaient devenus d'un usage courant. Aux anciens ballons, que jamais on n'avait réussi à diriger, il avait substitué un aéroplane gigantesque ayant la forme d'un oiseau auquel des piles électriques d'une puissance énorme sous un petit volume, donnaient le mouvement et la vie. A ceux qui préféraient à ce moyen de locomotion encore un peu lent — on allait de Paris à New-York

en huit heures — une voie plus rapide, il offrait un tunnel sous-marin, où les trains marchaient à l'allure vertigineuse des correspondances postales dans les tubes pneumatiques.

En quinze minutes, les voyageurs embarqués dans une gare de New-York débarquaient dans la capitale de la France sur l'emplacement réservé jadis aux Halles centrales. L'humanité lassée de tant de merveilles n'admirait plus. Les moyens de production étaient si puissants que les ouvriers eux-mêmes, si empressés à se plaindre jadis par la bouche d'orateurs de réunions publiques, ne travaillaient plus que deux heures par jour. Le travail était devenu une distraction, un besoin, ce qui faisait réfléchir Smithson qui se souvenait des réclamations bruyantes de jadis, des programmes excessifs, tombés maintenant dans le plus profond oubli.

Vers l'an 2073, il était parti dans un bateau sous-marin, en philosophe désireux de s'éclaircir encore sur le mystère des océans, celui de la terre lui étant à peu près entièrement connu. Il avait admiré les végétations et la faune des profondeurs sous-marines et après quelques escales aux endroits les plus intéressants, il avait atterri aux environs de Bordeaux où on l'accueillit avec toutes les démonstrations d'un enthousiasme fou.

Mais le bonhomme était blasé sur les honneurs. D'autre part, il y avait dans ce triomphe ménagé par une foule un peu ivre, autre chose que de la reconnaissance. Les malins se flattaient d'étourdir Smithson, de l'enguirlander, de le conquérir si complètement, pour tout dire, que cette fois il consentirait à lâcher son secret de longue vie.

Jamais homme ne fut soumis à pareil régime de flatterie et de courtoise tentation. Pendant plus de trois mois on ne lui laissa aucun repos. Le chef de l'État lui rendit visite en grand appareil, comme au plus puissant souverain du monde. L'Académie des sciences lui offrit son hommage dans une séance hors-Institut, c'est-à-dire en l'antique galerie des machines au Champs-de-Mars, qui se trouva trop étroite pour contenir un peuple avide d'apprendre enfin comment on réduisait la mort. Par acclamation Smithson fut proclamé président d'honneur de toutes les sociétés savantes de l'univers. On le porta en triomphe à son fauteuil. Puis la voix la plus éloquente de Paris lui fit un discours dans lequel, après s'être entendu comparer à un dieu, il fut invité à mettre fin aux angoisses des mortels en révélant le mystère de sa vie.

Lui souriait, impénétrable.

L'orateur, ignorant sans doute que ce sourire, les délégués du Congrès de 1999 l'avaient vu fleurir sur les lèvres du Yankee, s'imagina qu'il venait de faire entrer la conviction dans l'esprit amolli du vieillard. Il crut qu'en accumulant des arguments victorieux, il frapperait

le coup décisif et se lança dans une péroraison admirable. On n'entendit, nulle part, ni en aucun temps, rien de plus splendidement persuasif. Personne dans l'assemblée ne doutait que l'avocat eût gagné la cause de l'humanité.

Smithson se leva. Un frémissement traversa l'immense salle comme une brise étrange. C'était de la fièvre et de la joie. On haletait. Le savant ouvrit la bouche. Il se fit un silence invraisemblable comme s'il n'y eût eu là pas une seule des quarante mille personnes qui escomptaient déjà leur éternité relative.

« Messieurs, mesdames, dit-il en excellent français, je vous remercie de l'accueil que vous m'avez réservé et qui dépasse de beaucoup mon humble mérite....

Et continuant de la sorte il répondit aux compliments, aux flatteries dont on l'avait abreuvé. A son tour il fut éloquent, gracieux, exquis. Mais de son secret, pas un mot. On leva la séance sans qu'il eût fait une promesse. La colère et le désappointement, allaient provoquer peut-être quelque regrettable manifestation et déjà des rumeurs inquiétantes grondaient parmi certains groupes.

Heureusement d'habiles calmeurs de plèbe firent circuler le bruit que Smithson ne pouvait décemment expliquer son affaire devant un tel auditoire. Qui sait combien de temps il lui faudrait, disait-on. D'ailleurs, c'est probablement un des plus ardues problèmes de la haute science et personne n'y comprendrait rien. Il faut attendre.

VI

Cependant on ne renonçait pas à le confesser. Et comme toutes les manœuvres avaient été vaines, on profita d'une nouvelle fête dont il était le héros pour le mettre brutalement en demeure de répondre. Cette fois il y consentit.

« Ce que vous demandez, dit-il, serait pire cent fois que la mort dont vous voulez vous affranchir. Prenez la peine de regarder autour de vous. En prolongeant votre vie, vous perpétueriez des vices, des souffrances morales, des malheurs sans nom. Croyez-moi, puisqu'aussi bien je suis le seul homme en état de vous éclairer sur ce point, la vie indéfinie — qui est presque bonne telle qu'elle est — serait un cruel supplice. Je ne vous dirai pas que l'homme se blaserait sur tout et deviendrait, après deux ou trois cents années, un étranger au milieu des jeunes générations, comme le sont déjà dans bien des cas les vieillards de quatre-vingt-dix à cent ans. Cela saute aux yeux.

« Mais songez à ce qu'on deviendrait au milieu de haines qui ne pardonnent pas. Imaginez ce que la seule ingratitude ferait de malheureux. Si je pouvais parler, vous sauriez que j'en suis un exemple effrayant. Mais passons!

« Voyez-vous un ivrogne, un joueur, un paresseux, les malfaiteurs renouvelant sans

cesse leurs crimes, leurs infamies et semant la douleur ou le désespoir autour d'eux pendant des siècles. Supposez certains époux liés à jamais... que dis-je à jamais? Où sont ceux qui s'entendraient cent cinquante ans? Encore une fois, Dieu a bien fait les choses. Si je n'avais pas été effrayé de ce que je prévois, croyez-vous que

j'eusse hésité un moment à faire le bonheur de mes semblables pour qui j'ai travaillé avec tant de courage et d'obstination. Interrogez tous ceux qui m'écoutent et demandez-leur s'ils seraient ravis que les trois quarts de leurs amis fussent immortels : vous entendrez ce qu'ils répondront. Et leurs parents, ce serait bien autre chose.

Ah ! vous pouvez être persuadés que plus de cent fois, j'ai été sur le point de tout dire au petit bonheur. Mais cent fois aussi, une voix secrète m'a encouragé au silence, et j'y persiste. La guerre, le vol, le pillage, les massacres intestins sont des maux formidables. Il ne faudrait pas plus de deux siècles, je le répète, et c'est la centième fois, peut-être, pour que l'humanité, trop dense, en arrivât à ces extrémités, la place lui manquant sur cette boule ronde qui est beaucoup plus exiguë que vous ne le croyez peut-être. »

Il parla ainsi pendant une heure encore et termina par ces mots : « Si je cédaï, messieurs, il n'y aurait pas, avant peu de temps, de malédictions dont mon nom et ma personne ne fussent poursuivis, accablés. »



VII

Cette fois, ce fut une explosion de fureur. On insulta publiquement le sage Yankee. Des journaux publièrent contre lui d'abominables diatribes. A tous les coins de rue on voyait sa caricature accompagnée de légendes blessantes.

— C'est un mauvais plaisant ! disaient les gens les plus sérieux, et il n'a jamais vécu tout le temps qu'on dit. Les Américains nous ont trompés pour se gausser de l'Europe. S'il avait le pouvoir dont il se vante, est-ce qu'il hésiterait ? Nous devrions le chasser honteusement.

Et l'on se montait la tête les uns aux autres. Pen s'en fallut qu'on ne passât des injures aux voies de fait. Ah ! si l'on avait su qu'un moment le brave homme, ébranlé dans sa résistance, avait failli tout dire ! Mais quand il vit ce débordement de rage, il se contenta de hausser les épaules en murmurant :

A tous les coins de rue on voyait sa caricature accompagnée de légendes blessantes.

— On ne peut mieux justifier ma résistance.

Avant de quitter Paris il eut la grandeur d'âme de faire un nouveau cadeau à l'humanité en lui donnant une substance inoffensive qui supprimait presque la douleur dans tous les cas de souffrance physique. Après quoi il reprit le chemin de l'Amérique et regagna sa patrie où on le reçut presque en ennemi. Là-bas les objurgations dégénérèrent en insultes. Sa femme et lui furent obligés de vivre cachés pour ainsi dire. Leurs

enfants les plus chers, leurs petits-enfants les plus adorés les abreuvèrent de basses persécutions. Smithson, désolé, disait parfois à sa femme :

— Qui sait si je n'ai pas tort ? J'ai bien envie de leur accorder ce qu'ils demandent et ce sera tant pis pour eux.

Un jour il vit entrer à Red-House une de ses arrière-petites-filles qui portait dans ses bras son fils unique dévoré par la fièvre. Elle se jeta tout en larmes à ses genoux, le pria, le supplia de sauver cet enfant. Tout du long elle se coucha par terre à ses pieds, affirmant qu'elle ne se relèverait pas tant qu'il n'aurait pas rendu la vie au petit être qui souffrait.

Comment résister à pareille prière. Il se rendit. Smithson fit boire au petit garçon quelques gouttes d'un liquide doré. Et la mère, folle de joie, vit le fruit de ses entrailles renaître à la vie....

Dès ce moment, le savant perpétuel devint moins obstiné dans ses intransigeances. Le deuxième centenaire de sa découverte du temps à volonté, approchait. Il se proposa de délibérer avec lui-même si à cette occasion il ne céderait pas.

Ce qui ne l'empêchait pas de travailler à de nouvelles merveilles.

Grâce aux progrès qu'il fit faire à la téléscopie, le grand Américain rapprocha les planètes les unes des autres à ce point qu'on put affirmer la pluralité des mondes habités. Il poussa ses démonstrations irréfutables jusqu'à établir que les sphères les plus voisines du soleil abritaient des êtres plus intelligents et plus civilisés que ceux des mondes éloignés. Il se vantait même de parvenir à nouer des relations avec Mars, Mercure et la Terre.

Mais tout cela laissait froid les hommes qui voulaient toujours connaître le grand secret.

— Ce n'est pas cela que nous vous demandons.

Entre temps il imagina mille perfectionnements. De la terre tout entière il avait fait un jardin. Malheureusement l'humanité n'était pas meilleure. C'étaient de la part du genre humain des exigences toujours nouvelles. En maint endroit, maintenant éclataient de nouveau des discordes civiles au sujet du temps. Les uns voulaient la pluie, les autres un ciel serein. On s'écharpait pour cela. D'autre part les nations eurent vite transformé l'aéroplane en machine de guerre. On se livrait d'effroyables batailles aériennes où vainqueurs et vaincus étaient presque sûrs de périr. Ces événements le désespéraient. L'ex-

trême civilisation semblait de plus en plus rapprocher les hommes de la barbarie noire.

C'était à peine si les humains étaient forcés de travailler quelque peu, tant la mécanique suppléait partout aux bras et l'on ne goûtait pas plus de bonheur. Chacun avait trop de temps pour penser, pour critiquer, pour envier. Les pauvres d'esprit voulaient s'élever au premier rang. Les vicieux demandaient à se partager la Terre au détriment des humbles et des pacifiques.

Et cependant Smithson attendait toujours la grande fête qu'il supposait devoir lui être offerte pour donner à ses semblables le suprême bienfait...

Mais voilà que cette fois, il ne fut question de rien. Au contraire. Les Américains, comme les autres peuples redoublèrent d'acrimonie contre le savant. A l'heure même où il comptait sur une triomphale ovation, ce fut contre lui un redoublement d'injures et de sarcasmes. Avec une unanimité sanglante, et comme s'ils eussent été poussés par un destin aveugle, les uns les autres le traînèrent dans l'ignominie. On alla jusqu'aux menaces. Sa maison fut assiégée. On exigeait de lui des inventions pour tous les besoins, pour la satisfaction de toutes les fantaisies.

— Comme j'avais raison ! dit-il épouvanté.

Et le 24 juin 2099, comme il n'était pas venu trois personnes pour le complimenter sur son anniversaire, Smithson et sa femme décidèrent qu'ils cesseraient de boire la liqueur de vie. En deux jours ils vieillirent de tout le temps qu'ils avaient volé à la nature, et ils moururent désabusés, sans un regret.

CAMILLE DEBANS.



UNE CITÉ PRÉHISTORIQUE

On a découvert récemment, à trois kilomètres à l'est de Santiago de los Caballeros, une des villes les plus importantes du Guatemala, une cité entière ensevelie au pied du volcan de Agua, sur une des propriétés appartenant à don Manuel J. Alvarado, et connue sous le nom de Pompeya — singulière coïncidence ! On a trouvé, après de légères excavations, les ruines d'une ville très ancienne, dont la tradition avait perdu le souvenir, et qui, dans ses monuments, ne renferme rien qui la puisse rattacher à l'époque présente.

Il y a quelques mois, le maître de ces terrains ayant trouvé par hasard quelques objets, à peu près semblables à ceux dont se servait la race autochtone au moment de la découverte de l'Amérique, se décida à pratiquer des fouilles en différents endroits et, à une profondeur variant entre sept et quinze pieds, il rencontra un certain nombre de débris très rares et très intéressants, tels que des ustensiles domestiques, des quantités de faïence antique, des verres d'un travail achevé, gravés et peints en couleurs très vives, des vases et des pots de cuisine, le tout admirablement conservé. Il y avait aussi des haches, des marteaux, des sabres, des massues de guerre en pierre taillée, des coutelas et des dagues en onyx bien effilés, des lances et des piques de la même matière, en un mot toute la série des armes en usage chez les Indiens. Il s'y trouvait encore quantité d'idoles de pierre et de terre cuite, des perles fines en turquoise et autres matières précieuses, de grosseur et de forme différentes.

Parmi ces pierres, il en est une d'une espèce très rare, de couleur verte, et désignée par les naturels sous le nom de *chal-chi-vill* : elle est susceptible de prendre un beau poli ; les princes indigènes avaient coutume d'en orner les boucles de leur ceinturon ou de s'en faire des colliers pour les jours de grande solennité. Il en est d'autres, pareilles à des amulettes, blanches comme le lait, piquées de taches vertes et gravées de figures étranges.

Sur quelques-uns des verres les plus fins on voit des caractères symboliques et des inscriptions hiéroglyphiques, tracés avec des couleurs très brillantes et qui semblent sortir du pinceau de l'artiste.

Les idoles d'argile sont bien travaillées : les unes ont l'air grave et sévère, les autres souriant. Il y en a une en particulier qui est typique : grasse, ventrue, la face large et potelée, la figure épanouie dans un éclat de rire : c'est probablement une divinité inspiratrice de la folle gaieté, ce qui prouve que les peuplades de cette époque reculée ne dédaignaient pas de s'esbaudir à l'occasion.

Parmi les statues de pierre, on en remarque

une de grandes proportions, ciselée, en pierre très dense, dure et noire, probablement du basalte. Elle représente un personnage couché, la tête relevée et la barbe confondue avec le buste. La tête, le profil et le cou sont parfaitement sculptés. Le reste de la statue est demeuré à l'état brut. Les traits de la figure rappellent le type de l'Indien. La tête est couronnée du casque guerrier, pareil à celui que portaient à Rome les gardes prétoriennes, avec un panache ou aigrette, dont quelques plumes sont relevées, et les autres retombent sur le front, ce qui donne à la statue un air martial. Les sculptures dénotent une rare habileté artistique : c'est un chef-d'œuvre en son genre, qui dut faire l'orgueil de son auteur. Et, ce qui excite d'avantage l'admiration, c'est que ce travail a été exécuté sans autre instrument que la pierre, puisque dans toutes les fouilles on n'a pas trouvé trace de métal. Evidemment ces ruines remontent à l'âge de la pierre, qui, sur le sol américain, semble avoir duré plus longtemps que sur le vieux continent.

À la profondeur des fondements des maisons, on trouve beaucoup de squelettes, étendus pêle-mêle, comme s'ils étaient tombés là, foudroyés par quelque cataclysme soudain. Leur attitude prouve que cette cité puissante et peuplée fut ensevelie dans un soulèvement plutonien, pareil à celui qui détruisit, il y a plus de trois siècles, la première capitale de la colonie espagnole.

—♦—

TAINÉ

Une des plus rares intelligences de ce temps vient de s'éteindre. Taine est mort, dans sa soixante-cinquième année, après un demi-siècle du labeur le plus désintéressé et le plus constant. Ce qui restera de lui, en effet, au-dessus de ses théories de philosophie, de science ou d'histoire, au-dessus de ses chefs-d'œuvres, c'est un exemple de haute dignité morale et de travail. Suivez-le à partir du jour où il entre à l'école normale supérieure, dans une promotion qui comptait une élite nombreuse d'esprits distingués. Il est, déjà, le premier par le savoir acquis, et par l'application qui est le désir de savoir encore et d'apprendre toujours. Il est, comme dit Edmond About, son spirituel émule, il est « le grand bûcheron ». Jamais, en effet, il n'abandonne la cognée. Sans cesse il lit, il interroge les documents, il amasse les idées et les notes. Ce sont autant de matériaux pour les œuvres prochaines, dont il a déjà la conception et le plan tout établis. Son cadre est prêt, son siège est fait. Il demandera la solution de tous les problèmes de la philosophie et de l'histoire à l'observation, au fait, au document. Sa méthode sera positive ; il veut ne rien devoir aux systèmes préconçus que la tradition ou la

croissance commune imposent à la raison humaine.

C'est armé de cette façon qu'il se présente à l'agrégation de philosophie. Il fut refusé, à la stupeur profonde de tous ses camarades. On ne pouvait guère l'avoir trouvé insuffisamment instruit; mais il dut paraître à ses juges légèrement hardi et provoquant dans sa manière de penser. Son indépendance de philosophe dut sembler indiscipline d'écuyer mal assoupli à tous ses anciens professeurs. Donc, ils refusèrent Taine; et l'Université punit ce rejeton, considéré comme indigne, en l'envoyant enseigner les éléments du latin et du grec dans d'infimes lycées de province.

Mais cet homme doux, patient et obstiné dans sa tâche, qui avait secoué la lourde chape des idées toutes faites, ne devait pas longtemps contenir l'énergie débordante qu'il avait en lui.

Il donna sa démission et vint à Paris. Là, il voulut tout d'abord compléter sa préparation scientifique en suivant pendant plusieurs années les cours de la Faculté de médecine et du Muséum. L'un de ses principes les plus fermes était que les phénomènes de l'ordre intellectuel et moral naissent et s'enchaînent en nous comme les phénomènes de l'ordre physique; c'est-à-dire qu'il ne peut y avoir de psychologie sérieuse qui ne tiendrait pas compte des découvertes et des lois de la physiologie.

Et, dans sa probité de chercheur, il voulait éprouver les déductions de son raisonnement à la lumière de l'observation et de l'expérimentation des laboratoires.

Bientôt, Taine ayant achevé enfin sa préparation aux grandes luttes de l'esprit, paraît dans la lice et, aussitôt, attire tous les regards. Il prend le titre de docteur ès-lettres avec une thèse imaginaire et charmante sur La Fontaine.

Il écrit à la *Revue des Deux-Mondes*. Il publie des études sur les grands écrivains classiques de France et d'Angleterre. Il prépare son grand ouvrage sur l'*Histoire de la littérature anglaise*, qui est demeuré un de ses chefs-d'œuvre, sinon son chef-d'œuvre. Sa théorie fameuse sur les « milieux », constitue l'idée maîtresse de sa critique.

Elle établit que l'écrivain est une résultante, plus encore qu'une personnalité; et que l'homme de génie procède des influences multiples et combinées de son siècle, de sa race, du climat même.

Vers la même époque, il s'attaquait à la philosophie régnante dans son livre sur les *Philosophes au XIX^e siècle*; il se délassait de tous ces travaux ardu dans des voyages en Italie, en Hollande, en Espagne, d'où il rapportait des notes précieuses sur l'art; il se distraitait même à composer, pour un journal parisien, une sé-

rie d'études humoristiques qui parurent sous ce titre : *Vie et opinions de Thomas Graindorge*.

Nous arrivons à 1870. Après les spectacles émouvants et tragiques de la guerre et de la Commune, Taine décide d'étudier, dans ses origines, la formation de la société contemporaine, et il se met à l'ouvrage sous l'impression du drame humain auquel il vient d'assister. Son premier volume est consacré à l'*Ancien régime*; les autres, sur la *Conquête jacobine*, l'*Anarchie spontanée*, etc..., déroulent le tableau des grandes journées révolutionnaires et des luttes sanglantes d'il y a cent ans. Dans l'état d'esprit où Taine avait entrepris ses recherches, il était tout disposé à accueillir comme décisifs et probants les documents les plus hostiles à la Révolution. En fait, son ouvrage laisse l'impression d'un pamphlet contre-révolutionnaire. Et pourtant il est impossible de révoquer en doute la profonde probité d'esprit, la sincérité à toute épreuve de Taine.

Mais les documents n'emprisonnent jamais qu'une part restreinte et bien sèche de la vie. La réponse qu'ils font dépend souvent plus qu'on ne croit des dispositions de celui qui les interroge.

Quoi qu'il en soit, malgré les défaillances du système et l'insuffisance de la méthode, Taine demeure un des éducateurs les plus écoutés de notre temps. La moelle intellectuelle des générations qui sont maintenant en plein épanouissement philosophique — « la substantifique moelle », comme disait le grand rieur — elle nous fut infusée par ce penseur à l'âme bonne et à la vie austère qui n'eut qu'une règle d'existence : « travailler sans cesse, et rechercher la vérité, toujours ».

L.

—•••—

SUPERSTITIONS MÉDICO-RELIGIEUSES

DU PEUPLE BORIQUEN, DE L'ILE DE PORTO-RICO
(ANTILLES ESPAGNOLES)

Dans cette belle île que je viens de visiter, une des plus pittoresques qu'on puisse imaginer, les cannes à sucre verdissant les plaines, pendant que les cafés couvrent ses montagnes qu'éclaire son soleil tropical. La chaleur fait sortir de ce laboratoire embaumé, des effluves enivrantes qui invitent au doux farniente sous l'ombrage majestueux des cocotiers dont le panache superbe semble défier le ciel. On chercherait probablement en vain des traces vivantes du peuple autochtone qui occupait ce pays avant l'arrivée des Européens, ces étranges civilisateurs qui font le vide autour d'eux, partout où existait un peuple indigène.

Néanmoins ceux qui lui ont succédé, la plupart

nègres d'Afrique, captivés ainsi que des bêtes sauvages et importés autrefois comme esclaves, à la honte de l'humanité qui tolérait une aussi abominable pratique, ont, quoique chrétiens depuis plusieurs générations et souvent mélangés de sang blanc, conservé des coutumes et des superstitions bizarres. Je veux parler de la façon dont le peuple traite le plus grand nombre des maladies. Quand un malheureux souffre d'une affection à la tête ou de migraines épouvantables, ce n'est pas à l'aide de l'assistance d'un médecin et de drogues plus ou moins connues qu'il cherchera à se soulager. Plutôt que d'aller chez le pharmacien, qui est cependant le favori des créoles et des mulâtres, ainsi que le luxe de son officine le prouve, le pauvre noir va à la boutique du « plate-ria » l'orfèvre le plus proche de chez lui où il achète contre beaux deniers comptants, l'estampage d'une petite tête en argent (fig. 3) qui lui est vendue trois ou quatre fois sa valeur. En possession de son amulette, car il s'agit bien d'une amulette, il se dirige tout droit vers l'église pour y entendre la messe, si c'est le matin; ou bien dans l'après-midi, se contente de dire de nombreuses prières accompagnées de gestes multipliés; ensuite il fait bénir sa petite tête d'argent par le prêtre présent auquel il la confie pour que celui-ci la place dans l'endroit du mur qui est réservé autour du saint qu'il invoque pour sa guérison.

Cette médication s'applique à toutes les maladies; aussi trouve-t-on chez les orfèvres du pays, un assortiment complet d'estampages des plus curieux répondant à tous les maux qui peuvent affliger notre espèce humaine.

Parmi ces objets, l'on voit des modèles d'oreilles (fig. 6), des yeux généralement reliés ensemble par paires (fig. 7); une mâchoire (fig. 10) est destinée à procurer la guérison des maladies

de la bouche en général, pendant que, pour une dent grincheuse ou gâtée, l'on se contente de sa représentation en argent massif, à laquelle est fixé un anneau pour l'accrocher dans l'église (fig. 8).

Si après la tête nous passons au reste du corps dont les affections sont si nombreuses, hélas! nous trouvons pour guérir les maladies de poitrine caractérisées par la maigreur excessive du torse qui laisse percer les côtes, une figure représentant ses effets (fig. 1). Quant aux maladies des reins et du foie, un dos en

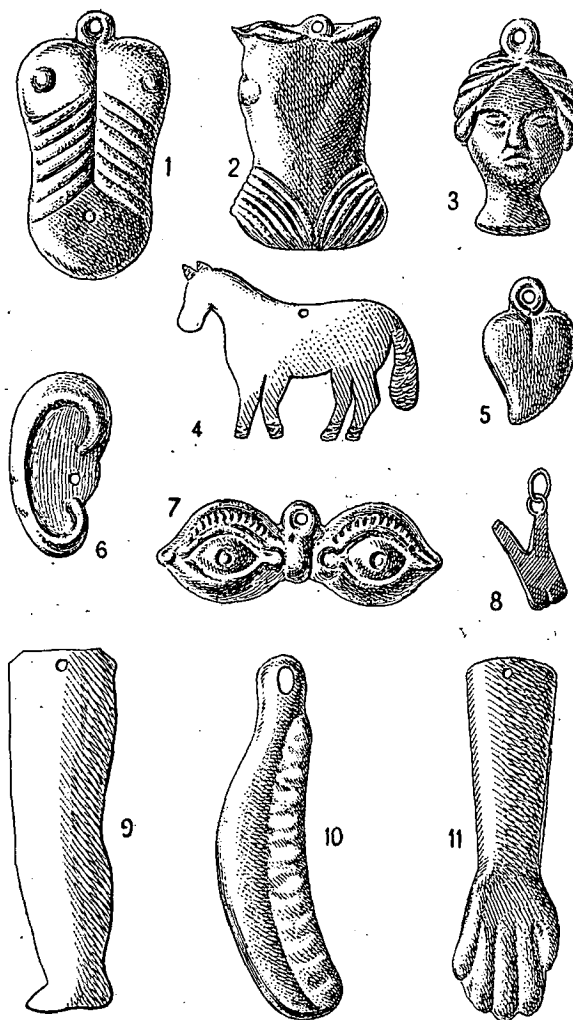
argent (fig. 2) doit avec les bénédictions usitées suffire à la guérison, le Docteur ne comptant en ces matières que comme accessoire.

Les maladies de cœur représentées par sa forme consacrée (fig. 5) sont combattues de la même manière.

Tous les membres malades ou blessés possèdent leur estampage particulier; ainsi, pour un bras cassé, le patient ou sa famille se procurent à bon compte celui figuré dans la gravure (fig. 11). Il en est de même pour les jambes; quant à l'éléphantiasis très fréquente aux Antilles, où elle a dû être importée de l'Afrique ou de l'Asie, ce membre en argent, affectant la déformation que cause cette maladie (fig. 9) sert à en procurer la guérison!

Ces quelques exemples sont suffisants pour faire connaître ces superstitions qui s'appliquent dans la pratique à toutes les maladies; nous devons cependant ajouter pour être complet, que ces usages ne se bornent pas seulement aux humains, mais sont également employés pour les animaux domestiques, particulièrement les chevaux (fig. 4) pour lesquels les *Borriquenos* ont beaucoup de sollicitudes.

J. CLAINE.



SUPERSTITIONS MÉDICO-RELIGIEUSES. — Objets employés au traitement des maladies chez le peuple Boriquen.

BEATRIX CENCI

PAR GUIDO RENI



BEATRIX CENCI. — Peinture de la Galerie Barberini, à Rome, par Guido Reni. — Gravé par Fleuret.
1^{er} AVRIL 1893

Tous ceux qui ont visité, à Rome, la galerie Barberini, ont conservé le souvenir de la touchante héroïne dont notre gravure reproduit la physionomie d'après le célèbre tableau du peintre italien de la Renaissance, Guido Reni, autrement dit le Guide. On sait la douloureuse histoire de cette frêle créature, que le grand poète anglais Shelley a immortalisée dans son dramatique chef-d'œuvre *les Cenci*. Du reste, il n'est pas possible de rappeler ici la courte et triste existence de cette malheureuse enfant, qui fut, à l'âge de 16 ans, condamnée à mort et exécutée vers 1598 à Rome, comme complice de l'assassinat de son abominable père, François Cenci.

Béatrice Cenci est demeurée l'une des plus exquises et l'une des plus pures figures de l'histoire romaine pendant la Renaissance. Le portrait qu'en a laissé Guido Reni, son contemporain, respire un charme ineffable. Admirablement belle, poétique et touchante, elle est d'une pâleur mortelle, avec des yeux que semblent avoir rougi des larmes abondantes. Ses cheveux, qu'elle avait, paraît-il, superbes, sont dissimulés sous la sorte de turban dont elle est coiffée. Une légende raconte que ce dont elle souffrit surtout, parmi tant de tortures qui lui ont été infligées, ce fut de voir sa magnifique chevelure tomber sous les ciseaux de ses bourreaux.

Guido Reni, le peintre de ce délicieux portrait, est assez connu pour que nous puissions ne rappeler que sommairement son étrange existence. On sait que né à Bologne en 1575, il étudia son art d'abord avec le peintre flamand Denis Calvaert, puis avec les Carrache. Très beau, très aristocratique, de physionomie ouverte et intelligente, il plut tout de suite à ses maîtres. Mais bientôt ceux-ci, jaloux de sa rapide fortune, l'expulsèrent de leur atelier et ce fut le commencement d'une hostilité fameuse.

À Rome, où il s'était rendu, Guido Reni fut favorablement accueilli par le pape Paul V et par le cardinal Borghèse. Là encore pourtant, il excita de violentes animosités et son glorieux rival, le Caravage, lui balafra même le visage.

Le jeune artiste s'enfuit. Il revint à Bologne, sa ville natale, où, grâce à la protection de Paul V, il obtint bientôt une grande réputation artistique. Puis, arrivé à l'apogée de sa fortune, il retourna à Rome où il entra comme un triomphateur. Paul V lui confia le soin de décorer la chapelle de Monte-Cavallo.

Malheureusement, une terrible passion ne tarda pas à s'emparer de Guido Reni : le jeu ! Il dissipa peu à peu dans de folles prodigalités les sommes énormes que lui rapportait son merveilleux talent. Partout célèbre, partout fêté, il fit à travers les villes italiennes un voyage triomphal. Ce fut le début d'une lamentable déchéance. Menacé par ses rivaux, ruiné par sa funeste passion, il dut se réfugier à Bologne, puis à Naples, puis à Rome où il mourut misé-

ramblement, en 1642, après avoir laissé pourtant, en témoignage de son admirable talent, un grand nombre de chefs-d'œuvre qui ont, jusqu'à notre époque, perpétué sa gloire.

A. P.

UNE COLONIE DE CASTORS EN ÉCOSSE

Les castors s'en vont ; encore quelques années et on ne les rencontrera plus que dans les jardins zoologiques. Avant que l'œuvre de destruction poursuivie au Canada depuis l'arrivée des Européens soit définitivement consommée, un grand seigneur écossais a voulu offrir l'hospitalité à des proscrits dont la race est condamnée à périr.

En installant une colonie de castors dans son domaine de Rothesay, le marquis de Bute a rendu un service à la science, car il a permis aux naturalistes d'étudier de plus près un animal curieux entre tous dont les mœurs sont en somme assez peu connues. Nous ajouterons que cette coûteuse fantaisie n'a pas été dénuée de de tout intérêt pratique ; elle a fourni des données assez précises sur une spéculation qui aurait pu tenter un certain nombre de propriétaires anglais réduits aux abois par la crise agricole.

Au douzième siècle, les castors pullulaient à tel point en Écosse et en Angleterre que l'exportation des fourrures de ces animaux était une des principales sources de la richesse de ces deux royaumes alors ennemis.

Séduits par ces antécédents historiques, quelques publicistes d'imagination ont sérieusement proposé il y a une vingtaine d'années de reconstituer cet ancien élément de prospérité nationale qui avait disparu depuis le temps de Henri VIII et ce projet bizarre n'a pas été repoussé d'une façon aussi péremptoire que nous serions tentés de le croire. Même à une date assez récente nous retrouvons encore dans les journaux de Londres un écho des controverses engagées au sujet des portions du territoire britannique qui conviendraient le mieux à l'élevage du castor.

* *

En 1874, le marquis de Bute a fait venir du Canada deux mâles et deux femelles de ces animaux et les a installés dans un bois d'un hectare et demi de superficie entouré de murs et de grilles. Au bout d'un an, les deux couples mouraient sans laisser de postérité et étaient remplacés par sept autres castors envoyés à grands frais d'Amérique. Trois des nouveaux venus succombaient à leur tour en peu de mois, mais les survivants résistaient au changement de climat et ne tardaient pas à croître et à multiplier si bien qu'en 1878 la colonie ne comptait pas moins de seize têtes.

Au premier abord, les pensionnaires de

lord Bute paraissaient être dans les conditions les plus favorables pour s'habituer à leur nouvelle patrie. Non seulement ils trouvaient en Écosse une température un peu moins rude que celle du Canada mais encore ils avaient des vivres en abondance, et un petit ruisseau qui traversait le parc où ils étaient enfermés leur permettait de donner carrière à leur goût pour la construction des digues.

Il est deux choses dont un castor ne peut se passer à l'état de nature. Il lui faut des arbres à abattre et un cours d'eau à obstruer.

* *

A peine installés dans le domaine qui leur était offert par la munificence du grand seigneur écossais les rongeurs arrivés d'Amérique se mirent à travailler à belles dents. Ils abattirent des arbres d'un mètre et demi de circonférence afin de se procurer en même temps des provisions de vivres et des matériaux de construction. Pendant l'hiver, en effet, les castors se nourrissent d'écorces de saule, de peuplier, de platane, d'ormeau et parfois même de chêne, mais ils n'aiment pas la saveur résineuse du sapin.

Après avoir assuré de la sorte leurs subsistances pour la mauvaise saison, les rongeurs coupèrent les grosses branches des arbres abattus, partagèrent les troncs en billots faciles à transporter et commencèrent à construire une digue. En Amérique, l'expression de « travailler comme un castor » est synonyme de se livrer à un labeur qui dépasse les forces humaines. Les gardes-chasse du marquis de Bute ont pu constater combien ce proverbe était justifié. En peu de mois, la colonie de castors placée sous leur surveillance avait construit une digue de vingt mètres de long et deux mètres et demi de haut. Le niveau du petit ruisseau s'était sensiblement élevé, et pas un filet d'eau ne coulait à travers cette imperméable barrière faite de terre, de bois, de pierre et de gazon. Ce premier travail une fois achevé, les infatigables architectes se mirent à bâtir les huttes où ils avaient l'intention de passer l'hiver. Ces huttes ont la forme d'une tente circulaire d'environ deux mètres et demi de hauteur et un mètre et demi de rayon.

* *

Malgré toutes ces garanties apparentes de prospérité la colonie ne s'est pas développée. En 1883, lord Bute voulut envoyer à une exposition de pêcheries quelques-uns de ces animaux, nés dans ses domaines ; ce ne fut qu'au prix des plus grosses difficultés que ses gardes-chasse réussirent à s'emparer d'un mâle et d'une femelle.

Un naturaliste canadien, M. Horace Martin, qui, dans un ouvrage intitulé la *Castorologia*, a réuni de précieux renseignements sur un animal menacé à bref délai de disparaître de la

surface du globe, a visité en 1889 le parc où étaient enfermés les castors écossais et a été frappé des ravages qu'ils avaient exercés autour d'eux. Ils n'avaient pas abattu moins de cent quatre-vingt-dix-neuf arbres et le parc où ils étaient installés présentait un aspect de désolation. Pendant la période comprise entre 1878 et 1883 leur nombre avait sensiblement décliné et six ans plus tard, à l'époque où le naturaliste canadien s'est rendu en Écosse, les gardes-chasse de lord Bute n'ont pu lui fournir aucune statistique précise. Ils paraissaient pourtant convaincus que la colonie, loin de se développer était en décadence.

* *

Si une ou deux familles de ces rongeurs pour l'amour de l'art, ont suffi pour saccager de fond en comble un parc d'un hectare et demi planté d'arbres magnifiques, on se demande avec effroi quel eût été le sort réservé aux forêts d'Écosse si les castors s'étaient multipliés comme les lapins ou les kangourous de l'Australie.

Les débris des anciennes richesses forestières de la vieille Europe sont trop difficiles à conserver pour qu'il soit permis de les exposer à un fléau de plus.

G. LABADIE-LAGRAVE.

—*—

LE LIEU FORT DE LONGUEIL ⁽¹⁾

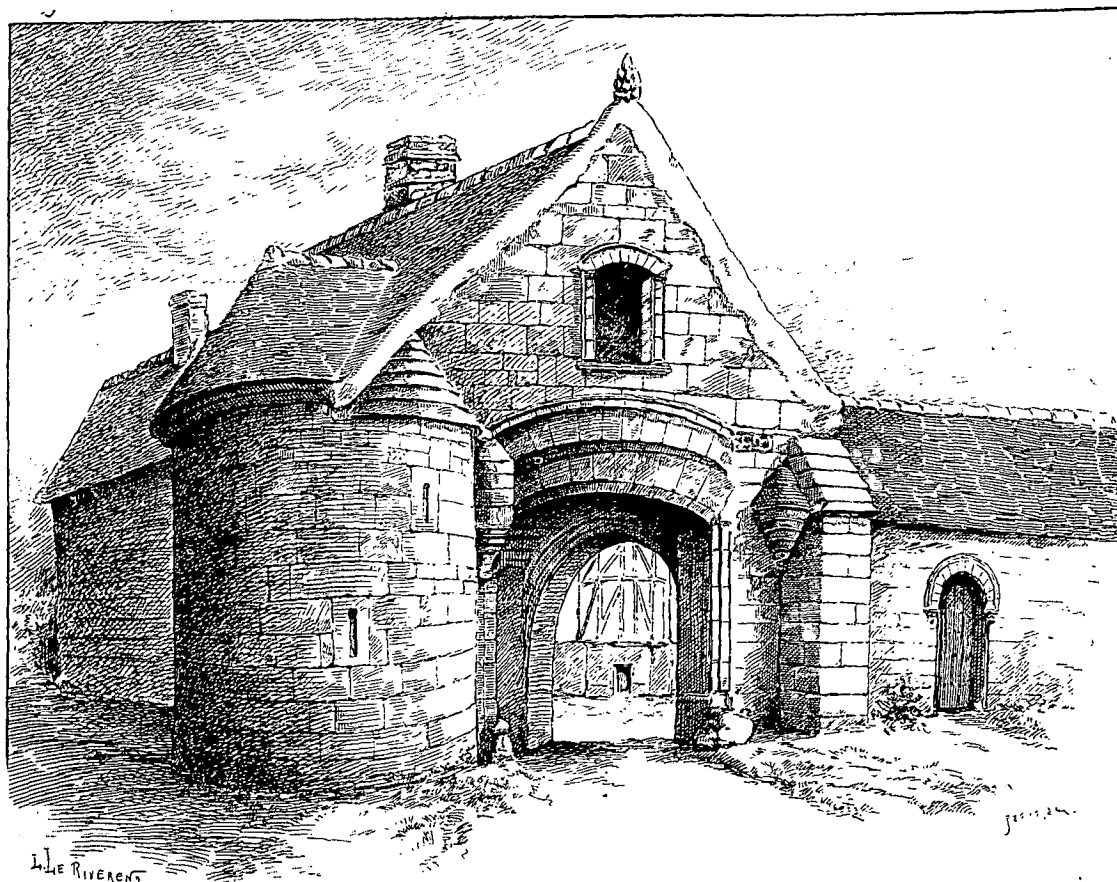
Longueil-Sainte-Marie, village du département de l'Oise (c'est l'avant-dernière station de la voie ferrée de Paris à Compiègne, par Creil), possède un monument des plus rares au point de vue archéologique et vraiment sacré au point de vue patriotique. Ce monument, attenant à l'église paroissiale, dont il n'est séparé que par un mur, n'est point à proprement parler un ancien château, une vieille forteresse féodale. C'est ce que l'on appelait aux XIV^e et XV^e siècles un lieu fort, c'est-à-dire un manoir pourvu d'une cour spacieuse entourée d'une enceinte de murs en pierre avec une porte fortifiée, munie d'une herse ou même précédée d'un pont-levis le tout entouré de fossés larges et profonds. C'est sous cet aspect que Jean de Venette et Jean de Noyal, qui écrivaient pendant la seconde moitié du XIV^e siècle, nous ont représenté le lieu fort de Longueil, dont la célébrité date de 1837, année où Michelet publia le troisième volume de son *Histoire de France*. Cet historien de génie, d'un génie dont l'inspiration était toute populaire, a su le premier mettre en lumière les pages vraiment épiques où Jean de Venette a raconté l'entreprise, alors si originale, de cette poignée de paysans qui, abandonnés par

(1) Ce travail nous avait été remis quelques jours avant sa mort par M. Siméon Luce, le regretté membre de l'Institut dont nous avons publié la biographie l'an dernier.

la royauté, se défilant de la noblesse (on était au lendemain de la Jacquerie et au cœur même du pays où elle avait sévi), se firent un point d'honneur de se défendre par eux-mêmes. Cette entreprise eut lieu en 1359, trois ans après le désastre de Poitiers, un an avant la conclusion du traité de Brétigny, alors que le roi Jean était encore prisonnier en Angleterre. Elle fut illustrée par la mort héroïque de Guillaume l'Aloue, capitaine de ces paysans, et surtout par les exploits presque fabuleux du valet de ce capi-

markera l'archère pratiquée dans le mur près de l'entrée de la porte principale; ce mur est en outre, d'une épaisseur insolite dans une construction d'un caractère purement rural. Le bel appareil de la maçonnerie mérite aussi d'attirer l'attention. Comme le lieu fort de Longueil représente ce que l'on pourrait appeler les origines militaires de Jacques Bonhomme, je le crois digne d'être classé parmi les monuments historiques.

SIMÉON LUCE.



Lieu fort de Longueil.

taine, l'immortel Grand-Ferré, un bon géant d'une force irrésistible qui battit les brigands anglo-navarrais comme blé en grange. Comme dit Jean de Venette, « l'affaire fut bravement enlevée par des paysans, par Jacques Bonhomme ».

Le mot même de Jacques Bonhomme est de Jean de Venette qui, le premier, s'en est servi dans un récit historique.

Le lieu fort de Longueil est aujourd'hui une simple ferme appartenant à M. Hongre, maire de cette commune; mais, dans une visite récente, nous y avons trouvé des vestiges importants et significatifs, très apparents dans le dessin reproduit ci-contre, du manoir de refuge dont il est fait mention dans les chroniques du moyen âge. Louis Graves, en 1839, et Emmanuel Woillez, en 1862, ont constaté l'existence de fossés qui ont été comblés depuis lors. On re-

LES IDÉES DE MADELEINE

(NOUVELLE)

I

Janvier accable Paris de ses rigueurs extraordinaires. Il gèle à pierre fendre, le ciel est sombre; la nuit, qui tombe, ajoute une tristesse de plus à ce tableau désolé que présente la rue Saint-Maur, à peu de distance de celle de la Roquette, menant chaque jour de nombreux groupes au cimetière du Père-Lachaise, et parfois, trop souvent, au sinistre carré des exécutions capitales. Là, dans une vaste maison de chétive apparence, vit, au cinquième étage, la famille de Nicolas Badouraud, ouvrier occupé toute l'année dans une serrurerie d'art riche en clientèle, très appréciée parmi les industriels, et située à l'extrémité du faubourg du Temple.

Cette famille se compose de cinq personnes :

Nicolas Badouraud; sa femme, Madeleine; Pierre, son fils aîné; Alphonsine, sa fille, ayant quatorze ans à peine; un tout petit enfant, un garçon encore, du premier âge, Gustave, le Benjamin du lieu, et dont le lit est un berceau propre, sans plume ni dentelle.

Toutes ces personnes sont parisiennes, nées dans le faubourg du Temple. Il n'y a pas à s'y tromper. Madeleine, jolie, vive, alerte, au gai et doux sourire, porte beaucoup moins que ses trente-six ans; ses cheveux châains sont abondants et lustrés; ses yeux noirs ont une finesse toute particulière dans leur regard. Son costume, de laine foncée, très simple, laisse deviner une taille bien faite, des membres délicats que n'a pas déformés le travail manuel.

Alphonsine ressemble à sa mère, au temps de la jeunesse. Seulement, elle est brune; sa physionomie indique une ferme volonté, surtout par la contraction nerveuse des lèvres. On peut prévoir qu'elle sera belle dans quelques années, belle et courageuse.

Quant à Pierre, plus âgé que sa sœur, il a prématurément la mise d'un ouvrier robuste, et, dans l'atelier d'ébénisterie où il travaille comme apprenti déjà rémunéré, chacun, patrons ou compagnons, le regarde avec une sorte d'admiration, tant il manifeste le désir de devenir habile, à l'imitation de son père Nicolas Badouraud. Sa figure est sympathique, sa parole franche, sa tenue correcte. Assurément, si Madeleine avait besoin de s'appuyer sur lui, plus tard, dans certains cas graves, il se montrerait digne de suppléer Nicolas pour protéger, ou plutôt pour défendre la famille. Avec le temps, il serait à la fois dévoué, laborieux et intelligent.

Somme toute, jusqu'à l'heure où commence cette histoire, les Badouraud avaient vécu honorablement, et ils pouvaient compter sur l'avenir, mais à la condition que le chef de famille aurait une conduite en rapport avec ses capacités d'ouvrier. Celui-ci, nous allons le voir à l'œuvre.

Il était doué d'une force herculéenne : épaules larges, bras nerveux, grande stature, tête à cheveux noirs crépus, face un peu rougeâtre, tempérament sanguin : le type de l'ouvrier habitué aux lourds marteaux, aux travaux du fer. L'usine Pabral et C^{ie} ne possédait aucun forgeron aussi remarquable que Nicolas pour parfaire ces gracieux ouvrages d'aujourd'hui, rappelant ceux du moyen âge, et payés fort cher par les amateurs. Il gagnait dix francs par jour, et quelquefois plus, quand survenait un travail hors ligne.

Nicolas Badouraud portait quotidiennement un complet de velours de coton grisâtre, une casquette de même couleur. Il ne faisait pas d'autre toilette le dimanche, lorsqu'il se promenait, tantôt sur les boulevards extérieurs, avec sa femme et ses enfants, tantôt du côté de Pantin, des Prés-Saint-Gervais ou de Charonne,

avec des camarades, avec Mistrat, presque aussi habile que lui.

Madeleine, Pierre, et Alphonsine ayant sur ses genoux le bébé Gustave tout endormi, étaient rangés autour du poêle de fonte, à moitié rouge, qui chauffait une des trois pièces dont se composait le logement de cette famille, logement tenu avec une propreté irréprochable, sans le moindre luxe, mais muni des meubles nécessaires, d'un confortable relatif, si on le comparait à nombre d'habitations ouvrières du quartier.

Ils attendaient Badouraud, qui tardait à rentrer. Huit heures venaient de sonner. Habituellement, le serrurier arrivait plus tôt; mais c'était jour de paye; peut-être avait-il offert quelques tournées à des amis et fait la partie de billard. Depuis près d'un mois, Badouraud se mettait en retard. Aujourd'hui, il dépassait de beaucoup l'heure accoutumée. Cela contraria vivement Madeleine. Est-ce que son mari se dérangeait? Est-ce qu'il cessait de penser à son intérieur, avec autant de zèle qu'auparavant? Est-ce qu'il allait maintenant ressembler aux ouvriers de mauvaise conduite.

Toutes sortes de craintes se croisaient dans la cervelle de Madeleine, dont la mauvaise humeur éclatait déjà quand on tourna la clé dans la serrure de la porte d'entrée.

C'était Nicolas, qui parut aussitôt. Il avait grand froid, embrassa sa femme, ses enfants, et se dirigea vers le poêle.

— Allons, ôtez-vous de là, dit brusquement Madeleine à Pierre et Alphonsine. Ôtez-vous de là, que votre père se chauffe... Allons, vite! Votre père a grand froid...

Ils obéirent. Badouraud, transi, se plaça devant le poêle en étendant les jambes, en posant ses mains sur le tuyau de tôle durant quelques minutes. Ses enfants s'étaient reculés dans le fond de la pièce.

— Eh bien? demanda Madeleine, ta paye a dû être copieuse? C'est un mois exceptionnel, un mois rare?

— Assez!... Deux cents francs... au plus.

— Comment! Deux cents francs! Ce n'est pas tout. Outre les journées, il y a les extra. J'ai compté. Il manque cinquante francs.

— Je n'ai que ça, dit Nicolas, tirant de sa poche deux billets de cent francs, qu'il donna à sa femme.

Celle-ci grommela, le regarda d'un air d'incrédulité, sans toutefois ajouter un seul mot de reproche devant Pierre et Alphonsine. Mais elle dit à son mari :

— Te voilà réchauffé. Cède ta place à tes enfants, qui vont aller se coucher. Ne vois-tu pas qu'ils ont froid?

Ainsi se manifesta la mauvaise humeur de Madeleine. Elle annonça à Nicolas que la soupe du soir était prête, et qu'elle courait afin de la lui apporter.

Elle sortit, en prenant Gustave des mains d'Alphonsine.

Nicolas resta un moment seul, après avoir déclaré :

— Je n'ai pas faim, ma femme; j'ai plutôt envie de dormir. Je suis fatigué, oh ! mais là, fatigué, exténué.

Pendant la courte absence de Madeleine, le serrurier réfléchit et conclut tout haut :

— Gare au sermon... Elle va revenir, sans doute. Oh ! les ménagères ! Elles sont tannantes, comme dit avec raison le compagnon Mistrat... Faut tout rapporter à la maison, pour nourrir et vêtir la chambrée... Ça ne me va plus... Non, j'en ai assez du devoir paternel. Je veux, moi aussi, m'amuser à l'occasion.

Voilà ce que de mauvais conseils et de pernicieux exemples inspiraient à un homme jusqu'alors sobre, aimant sa femme et ses enfants ; à un ouvrier dont le seul défaut consistait à ne pas compter pour équilibrer les recettes et les dépenses. Douleuruse perspective : l'ivrognerie, se mêlant au désordre, englutirait tout l'argent du ménage.

II

En reparaissant, Madeleine étonna beaucoup Nicolas. Elle aussi avait réfléchi pendant qu'elle couchait le petit Gustave. Elle se repentait d'avoir reçu son mari d'une manière brusque, inusitée ; de l'avoir presque malmené, lui dont elle n'avait jamais dû se plaindre sérieusement durant vingt années de vie commune.

Pas le moindre mot de réprimande. Elle se montra affectueuse, parla de choses et d'autres, remettant au lendemain toute explication. Badouraud, constatons-le à son honneur, n'était pas en état d'ébriété, mais simplement *émêché*, ce qui ne l'empêchait pas d'entendre raison, ou du moins de rester relativement calme.

La nuit fut bonne pour le mari et la femme. Un sommeil bienfaisant rendit à Nicolas son entière lucidité d'esprit. Au réveil, toute la famille se retrouva en belles dispositions ; Madeleine et sa fille vaquèrent aux soins du ménage ; Nicolas et Pierre allèrent chercher une provision de bois. Toute la journée du dimanche se passa sans encombres : on déjeûna, on dina en famille, et ce fut le soir seulement, dans la chambre à coucher, que le couple Badouraud eut une explication sérieuse, qui devait influencer sur leur future manière de vivre.

Madeleine commença, avec une douceur marquée :

— Tu sais, mon cher Nicolas, que les temps sont durs, et que les bons produits de ton travail nous ont jusqu'à ce jour soutenus de façon à éviter la grande gêne. Je t'en remercie, comme épouse et comme mère ; je reconnais l'excellence de ton cœur.

Cela dit, elle serra tendrement la main du serrurier, qui, à son tour, embrassa Madeleine,

non sans une certaine émotion, en cherchant néanmoins à s'expliquer la cause de cet entretien quasi solennel.

— Tu sais que nous avons déjà trois enfants, dont un seul, en apprentissage, gagne une très faible somme. Grâce à sa bonne conduite et à son travail, digne il est d'être encouragé par son patron, auquel nous rendons justice, n'est-ce pas ? Pierre fait notre joie, notre orgueil.

— Oui... Mais où veux-tu en venir ?

— A ceci. Mon ami, nous dépensons trop ; il faut penser à l'avenir, qui peut ne pas ressembler au présent.

Nicolas fit la moue. Madeleine s'en aperçut ; elle continua :

— Nous ne serons pas toujours jeunes, bien portants, capables de travailler comme nous le faisons aujourd'hui. Nos enfants grandiront, ce qui exigera des frais nouveaux.

— Ils imiteront leur père et leur mère. Ils gagneront leur vie ; ils auront de l'instruction plus que nous.

— Mais, jusque-là, il faudra s'occuper d'eux, et les soins dont nous les entourerons seront plus coûteux d'année en année... Leur entretien exigera quelques sacrifices.

— Veux-tu élever Alphonsine en coquette ?

— Oh ! non, bien certainement...

— Alors ?

— Alors — laisse-moi achever — si l'un de nous tombait malade, alité, pendant un long temps...

— Madeleine, interrompit vivement Nicolas, il y a un proverbe qui me rassure : l'hôpital n'est pas fait pour les chiens ! Je ne crains pas l'hôpital. Est-ce que tu le crains, toi ? On y est soigné par les premiers médecins de Paris, gratuitement... Va, Madeleine, ne nous inquiétons pas de l'avenir ; dans le présent, ayons de la peine, mais du plaisir aussi. Je ne vois pas pourquoi les ouvriers ne se procureraient pas des jouissances à l'égal des bourgeois. C'est l'opinion de Mistrat, et je la trouve bonne. Je ne veux pas que ma famille s'abrutisse...

— Ton compagnon Mistrat est célibataire, hasarda Madeleine. Il n'a pas de charges ; il peut ne penser qu'à sa seule personne. Après lui, la fin du monde. Mais nous, mon ami, nous avons des enfants, ce qui nous ôte le droit d'être égoïstes.

— Egoïstes ! Le gros mot est lâché, répondit Nicolas, qui s'empressa de changer la conversation, en déposant un baiser sur le cou de sa femme. Allons, ajouta-t-il, je te sais gré de ta prévoyance... Je ne suis pas un mauvais mari, d'ailleurs ; je ne te laisse jamais sans argent, et si ma paye est quelquefois écornée, je te rapporte toujours de quoi faire bouillir la marmite... N'en demande pas trop à la bonne pâte de Nicolas... Nous verrons à cela ; je te le promets ; je te le jure :

Le serrurier prodigua les promesses. Au fond, il avait les meilleures intentions du monde. Malheureusement, sa nature et les occasions les pouvaient détruire.

Sa femme comprit qu'il ne fallait pas insister, sous peine de le contrarier, de le fâcher peut-être. Elle ne voulait pas rompre l'harmonie du ménage; elle se résigna à attendre tout du temps et des circonstances. Elle se repentait même, de plus en plus, d'avoir été irritante, la veille, au reçu des deux cents francs que Nicolas avait versés dans la caisse conjugale. Que n'obtient-on pas par la douceur? pensait-elle.

Avril arriva, le printemps permit les promenades hors Paris, chaque dimanche, et Nicolas y participa quelquefois.

A la fin de juillet, Alphonsine reçut les prix qu'elle avait mérités dans l'école primaire où elle suivait assidûment les leçons de ses professeurs.

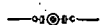
Toute la famille assista à la distribution. Outre les volumes qui furent donnés à la jeune fille, le président de cette solennité se leva et annonça.

— La municipalité accorde à mademoiselle Alphonsine Badouraud un livret de caisse d'épargne de cinquante francs, comme récompense de son travail pendant les années qu'elle a passées à l'école. Récompense exceptionnelle, très rarement accordée.

Des applaudissements éclatèrent sur tous les bancs. Alphonsine alla prendre le livret avec un tressaillement de joie. Elle quittait l'école dans les meilleures conditions.

(A suivre).

AUG. CHALLAMEL.



LA RÉCEPTION DE M. ERNEST LAVISSE

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Les héros de la dernière solennité académique sont des héros austères. Dans cette réception de M. Ernest Lavis (universitaire!), par M. Gaston Boissier (un autre universitaire!), et dans l'éloge qu'ils ont fait, tous deux, du regretté vice-amiral Jurien de la Gravière, on chercherait inutilement le mot pour rire. La séance et les discours sont restés dans le mode sévère. Pourtant, on a beaucoup parlé de la jeunesse, qui doit être, semble-t-il, un « sujet » prêtant aux développements gais et alertes; mais on en a parlé en professeurs, sérieusement.

M. Ernest Lavis est, de tous les professeurs de la Sorbonne — sans même en excepter M. Larroumet — celui dont le nom est le plus souvent parvenu au grand public, à la faveur d'incidents ou d'événements qui devaient nécessairement avoir leur écho hors des murs de la Faculté. C'est que M. Ernest Lavis ne s'est pas contenté d'être un professeur de premier ordre et un historien de rare mérite; il a voulu être un éducateur, presque un apôtre. On ne peut dire encore, car il faut attendre

les fruits pour juger l'arbre, quelle est la valeur absolue de l'œuvre que M. Ernest Lavis a tentée; mais que cette œuvre soit ou non féconde, il faut proclamer déjà que la semence fut pure et généreuse, et que le labeur de l'ouvrier fut probe, énergique et sincère. L'avenir complètera ce jugement.

Ceux qui furent les camarades de M. Ernest Lavis à l'Ecole normale supérieure, il y aura bientôt trente ans, s'émerveillent encore de la puissance de travail que déployait, dès lors, cet écolier d'élite. Il avait choisi l'histoire; et c'est comme professeur d'histoire qu'il a débuté dans l'enseignement, au lycée Henri IV. Docteur ès-lettres en 1875, il entra à l'Ecole normale comme maître de conférences. Auparavant — je veux dire quelque temps avant la guerre — on l'avait désigné pour être l'un des précepteurs du prince impérial, fils de Napoléon III; et c'est sans doute dans ce rôle éphémère d'éducateur d'un prince promis au trône que M. Ernest Lavis, hanté par les souvenirs classiques d'un Bossuet ou d'un Fénelon, a mûri quelques-uns des principes dont il nourrit maintenant la jeunesse des Ecoles, — elle aussi future souveraine, en somme, dans un pays de gouvernement par l'opinion et le suffrage universel.

Dans son enseignement historique à la Faculté des lettres, et dans ses travaux publiés en volumes, M. Ernest Lavis s'est attaché particulièrement à nous faire connaître les origines de l'Allemagne contemporaine. Il a montré, par là un rare esprit d'à-propos. En effet, au lendemain de nos désastres, aucune nourriture intellectuelle ne pouvait être plus saine aux générations grandissantes qu'une analyse intelligemment faite des conditions dans lesquelles s'est développé, en un siècle environ, ce petit état prussien qui a absorbé l'Allemagne et a cimenté son hégémonie germanique avec le sang de nos soldats. De cette étude, à la condition qu'elle fût impartiale et profonde, il ne pouvait rien résulter que d'excellent pour la science et pour notre pays. Telle est la tâche que M. Ernest Lavis a voulu remplir, et qu'il remplit avec éclat. Il a, pour ainsi dire, « démonté » la Prusse devant nos yeux. Il a établi authentiquement l'acte de naissance de cette nation militaire qui s'est précipitée sur nous, il y a plus de vingt ans, et qui fait l'effet, aux observateurs superficiels, d'être sortie, armée de pied en cap, du cerveau de Jupiter. M. Ernest Lavis nous a fait parcourir, dans ses *Etudes sur l'une des origines de la monarchie prussienne*, dans la *Jeunesse de Frédéric II*, dans l'*Essai sur l'Allemagne impériale*, les diverses étapes de la formation prussienne. De beaux livres viendront encore après les beaux livres que je viens de citer.

A méditer les causes de la puissance de nos ennemis, M. Ernest Lavis concevait le noble désir d'apporter sa contribution à notre relèvement national. Il a vu que la Prusse avait dû sa grandeur à ceci que les Hohenzollern ont su dégager et façonner une âme prussienne. Dans la débâcle de l'année terrible, le désastre le moins réparable eût été l'affaiblissement moral de la France. On refait des armées, on refait des trésors de guerre, on ne refait pas une conscience nationale, si on a le malheur de laisser s'éteindre le poétique flambeau qui passe de générations à générations, perpétuant le feu sacré du vrai patriotisme. Après Sedan, la France n'était pas plus bas que ne l'était

la Prusse après Iéna. Or, au lendemain d'Iéna, des voix se sont élevées en Prusse pour prédire et affirmer le relèvement. De même, après Sedan, ces voix devaient s'élever en France. C'est l'honneur de M. Ernest Lavisse d'avoir



M. Gaston Boissier.

été le bon prophète. Quand l'Association générale des Étudiants de Paris s'est fondée, il trouva là son premier cercle de disciples. Il vint se mêler aux réunions des Étudiants, et leur donna ses encouragements et ses conseils sous une forme toujours amicale et familière, qui faisait accepter à la jeunesse ce qu'une expérience étrangère a toujours d'un peu rébarbatif et d'un peu amer.

Les étudiants s'habituèrent à considérer M. Ernest Lavisse, avec le plus cordial respect, comme une sorte d'ainé qu'il convenait d'écouter, parce qu'il ne s'imposait pas et parce qu'il était intéressant et convaincu toujours, ému quelquefois et émouvant par là même. Il enseignait que les grandes réparations de l'histoire sont réservées sûrement aux peuples qui se montrent les plus dignes ; et il enseignait comment on acquiert ce droit à la « justice immanente » dont un grand patriote a parlé.

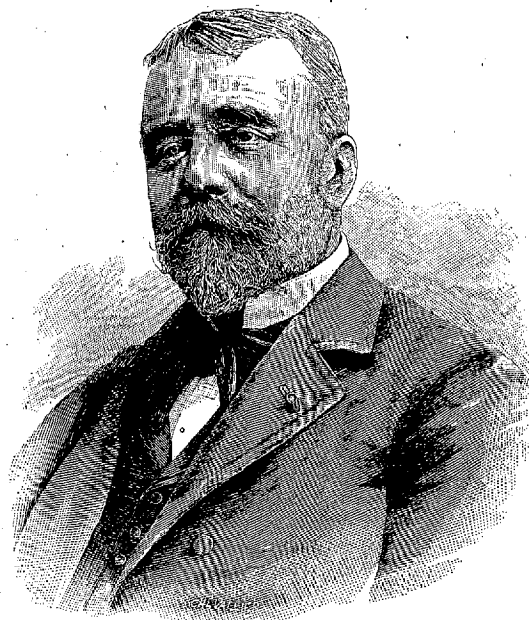
M. Ernest Lavisse a trouvé de justes accents et des formules heureuses pour faire revivre l'image de son prédécesseur, l'amiral Jurien de la Gravière. Il a retracé la double carrière de cet homme de mer, devenu écrivain sur ses vieux jours (1). Il a rappelé les campagnes de Jurien de la Gravière, qui, né en 1812, et fils de marin, avait embrassé avec ardeur une carrière de famille. Il a parlé de sa belle conduite pendant la campagne de Crimée et de sa prévoyance — si mal récompensée — aux débuts de l'expédition du Mexique ; il l'a ingénieusement défendu contre l'accusation de routine et l'a excusé de sa tendresse pour la marine à voiles ; et il a loué, comme il convenait, les *Souvenirs d'un contre-amiral*, les *Guerres maritimes sous la République et l'Empire*, la *Marine d'autrefois*, la *Marine d'aujourd'hui*, autant d'ouvrages où se

(1) Voir la biog. et le portrait de l'amiral, année 1892, p. 88.

révèle, exempte de raffinements et d'inquiétudes malades, la belle âme sereine d'un soldat comme il nous en faut beaucoup.

C'est M. Gaston Boissier qui a reçu M. Ernest Lavisse. Le piquant de cette rencontre est que M. Gaston Boissier fut, trente ans en ça, le professeur de M. Ernest Lavisse au Lycée Charlemagne. M. Gaston Boissier, né à Nîmes en 1823, après avoir passé par l'École normale, fut reçu agrégé en 1846 et professa la rhétorique en province. Il est docteur ès-lettres en 1856 ; il est nommé en 1865 maître de conférences à l'École normale, il supplée Sainte-Beuve dans la chaire de poésie latine ; il épouse la fille d'Eugène Burnouf ; il remplace Patin à l'Académie française et il succède à Ernest Havet au Collège de France. On le voit, la carrière, heureuse et si bien remplie de M. Gaston Boissier, à chacune de ses étapes, publiques et privées, l'exposait à des comparaisons périlleuses. Son bonheur constant l'a néanmoins préservé de tout mauvais accroc, et aussi son incontestable mérite — hâtons-nous bien de l'ajouter.

Il n'est, en ce moment, plus de latinistes qui puissent disputer la palme à M. Gaston Boissier. On cite comme des ouvrages classiques son *Etude sur Terentius Varron*, la *Religion romaine d'Auguste aux Antonins*, l'*Opposition sous les Césars*. Avant de l'admettre en son sein, l'Académie française avait couronné son grand ouvrage sur *Cicéron et ses amis*. Des amis de Cicéron, M. Gaston Boissier en est, plus que quiconque ; et de sa longue fréquentation intellectuelle avec l'auteur des *Catilinaires* il a gardé un souci de la forme, un art d'agencer les périodes qui drape sa science et rehausse son abondance et sa verve méridionales. Avec M. Gaston Boissier, les

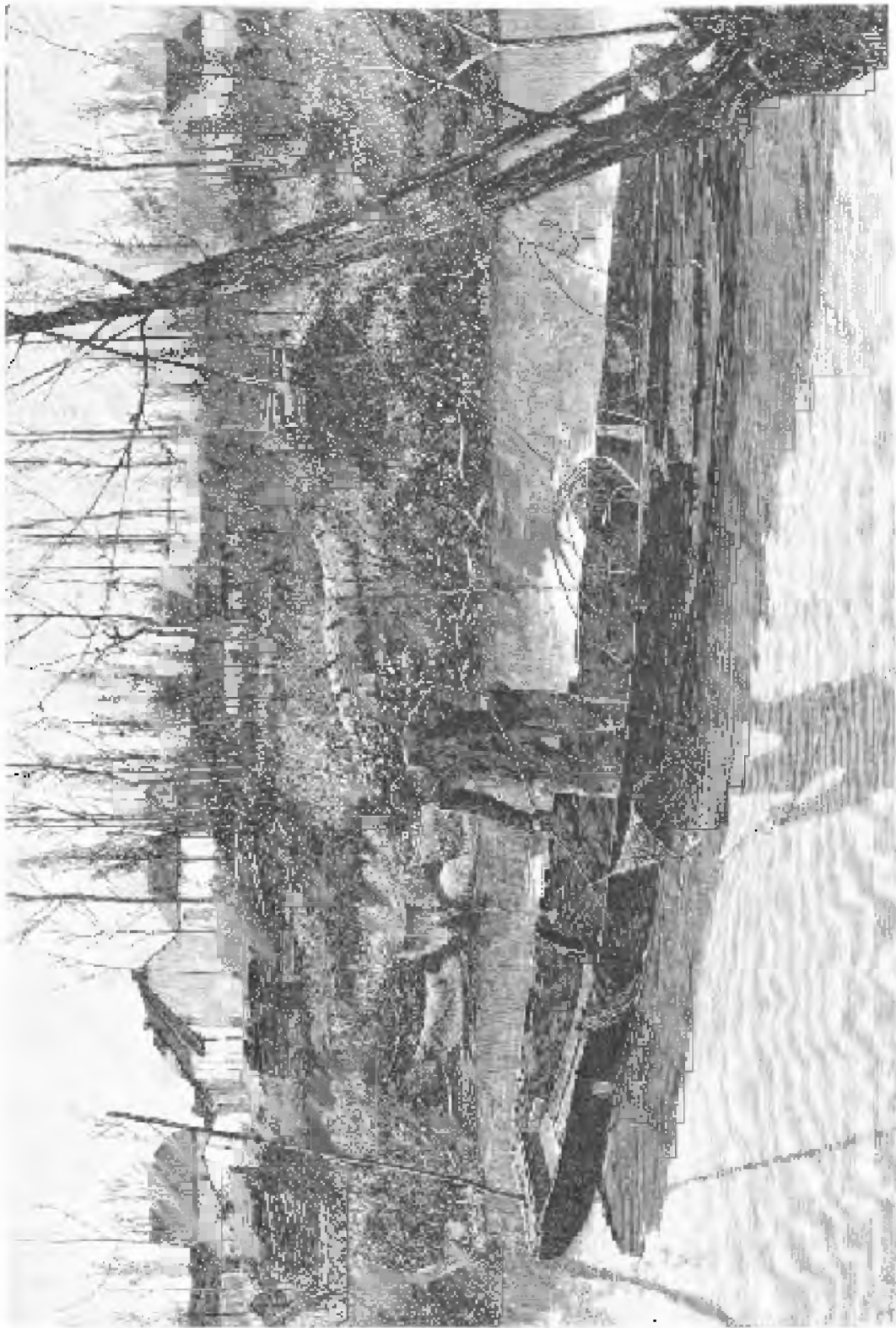


M. E. Lavisse.

humanités, plus particulièrement les lettres latines, vont dans le monde, et se présentent, sans affectation ni emprunt, avec élégance et finesse, les rides de l'érudition dissimulées dans le pli du sourire.

E. L.

Sous la sappe



Sous la sappe. — Le sauto de Egan, — Musée du Luxembourg. — Gravé par T. M.

Le paysage de M. Emile Egan appartient au genre du Luxembourg, où il recrée une place

très honorable. C'est une impression d'automne rendue avec un grand sens de la réalité. Le

vieux pêcheur du premier plan relevant son filet dans la rivière, le paysage de fond avec ses maigres plantations et ses coupes de bois, les maisonnettes blanches sous leurs toits de couleur sombre, se concertent avec le ciel gris pour nous dire la mélancolie de la saison qui a inspiré le peintre. Exact comme un document, ce paysage nous renseigne sur l'aspect d'un coin de la Champagne, de cette vallée de la Suippe qui s'étend, dans une largeur restreinte, de Somme-Suippe à Condé.

M. Emile Barau, né à Reims, était naturellement attiré par la campagne champenoise. Il lui a consacré la plus grande part de son œuvre. Après s'être exercé sur des paysages bretons ou normands, ou parisiens, et avoir remporté au Salon de 1883 une mention honorable avec une vue du Bas-Meudon, il semble complètement voué à la peinture de son pays natal. Au Salon de 1884, il présenta *Sur la Suippe*; en 1885, il exposait *Jardinage d'automne*, et *l'Été en Champagne*; en 1886, les *Rouazes*, et *Midi près Saint-Masmes*; en 1887, il revenait au *Ruisseau des Rouazes*, et l'accompagnait d'une toile intitulée *Au Soleil*; son envoi de 1888 se composait d'un *Braconnier furetant*, et de *Novembre à Sept-Saulx*. Il est représenté en 1889 par deux vues de Villers-Franqueux : le lieu dit *les Quartiers* et *Vendanges*. A l'Exposition universelle, où il remporta une médaille d'or, il figurait avec quatre toiles dont une seule, *l'Étang de Sémide*, ne provenait pas des Salons précédents.

A partir de cette époque il quitte le Salon du Palais de l'Industrie pour l'exposition du Champ-de-Mars; et il s'y montre avec une nombreuse série d'œuvres, parmi lesquelles *Harmonie du soir*, *Après le coucher du soleil*, *Tisserand en Champagne*, *Coucher du soleil*, *Jardin de campagne*, de l'Exposition de 1892, confirmèrent le grand succès remporté en 1889 par M. Barau, et la valeur d'un art serrant toujours de très près la nature et sacrifiant à la vérité toute recherche susceptible de l'atténuer.

J. LE FUSTEC.

Pensée

Pour moi je sais bien que, si je retirais de moi-même certains sentiments et certaines idées, l'amour du sol natal, le long souvenir des ancêtres, la joie de retrouver mon âme dans leurs pensées et dans leurs actions, dans leur histoire et dans leur légende; si je ne me sentais pas partie d'un tout dont l'origine est perdue dans la brume et dont l'avenir est indéfini; si je ne tressaillais pas au chant d'un hymne national; si je n'avais pas pour le drapeau le culte d'un païen pour une idole, qui veut de l'encens et, à de certains jours, des hécatombes; si l'oubli se faisait en moi de nos douleurs nationales, vraiment je ne saurais ce que je suis ni ce que je fais en ce monde. Je perdrais la principale raison de vivre.

E. LAVISSE.

LE PILORI ET LE FOUET AUX ÉTATS-UNIS

Dans la grande République américaine, chaque État possédant une autonomie presque absolue en tout ce qui ne touche pas aux principes constitutionnels de l'Union, l'étranger est parfois surpris d'y découvrir des usages et des coutumes d'autres temps qui ont survécu à tous les progrès étonnants dont ce pays donne des exemples journaliers.

Par exemple, n'est-ce pas incroyable de rencontrer encore le pilori et le supplice du fouet, en usage dans l'un des plus anciens États de l'Union, mais aussi le plus petit.

Le Delaware, « l'État diamant » comme l'ont surnommé les Yankees, tant à cause de son peu d'étendue le long de la rivière Delaware, que de sa richesse, est celui dont je veux parler. La métropole, appelée Wilmington, d'après le lord anglais qui la fonda, a environ 42,500 habitants; c'est dans cette ville que je fus témoin des faits suivants pendant une excursion en bateau que je fis de Philadelphie, où je résidais alors.

A peine débarqué, mon premier soin fut de m'informer sur tout ce qui pouvait y avoir de curiosités locales à visiter : Dès les premiers mots, la personne à qui je m'adressai me conseilla d'aller voir le pilori où justement il devait y avoir, le matin même, une exposition de malfaiteurs ! La chose étant tentante par sa nouveauté, je m'en fis indiquer le chemin le plus court et me dirigeai aussitôt vers la prison afin d'y arriver avant dix heures pour assister à toutes les phases de cette scène renouvelée du moyen âge, et que je ne m'attendais certes pas à rencontrer dans ce pays.

La matinée était glaciale; quelques flocons de neige tombaient en tournoyant, lorsque j'approchai de la vieille prison, bâtie dans le style d'une forteresse ancienne. Ayant obtenu de pénétrer immédiatement dans l'intérieur de la cour, je vis à une dizaine de pas de la porte d'entrée, entre la prison proprement dite et le mur de ronde qui l'entoure, le pilori formé d'une poutre massive d'environ 5 mètres de hauteur, enfoncée dans le sol, séparée à mi-hauteur par une plateforme au-dessus de laquelle sont deux carcans en bois durs terminant en forme de croix cet instrument de torture.

A peine le dernier coup de dix heures venait-il de sonner, que le shériff, sortant de son salon, montra sa haute taille osseuse, sa physionomie énergique éclairée par deux yeux noirs perçants et inquisiteurs. S'adressant au gardien de la prison, un solide gaillard trapu et barbu comme un ours, il lui dit : « Je crois qu'il est temps de mettre nos deux hommes au pilori ! » Le gardien jeta son cigare en signe d'acquiescement et s'éloigna. A peine deux minutes s'étaient-elles écoulées, qu'il revenait, poussant devant lui deux condamnés. Le premier qui monta l'é-

chelle conduisant à la plateforme, un nommé John B., était un grand et solide gaillard de dix-neuf ans, qui commença par mettre un peu d'ordre aux misérables loques qui le couvraient, puis, souriant, attendit les ordres du gardien. Charpenté comme un hercule, son cou de taureau et ses bras d'athlètes montraient des faisceaux de muscles indiquant une force peu commune.

L'autre prisonnier était petit et délicat, n'étant âgé que de seize ans ; son nom était Fréd's : il paraissait très impressionné de la punition qui l'attendait.

Ces deux jeunes gens avaient été condamnés pour vol, à une heure d'exposition au pilori, à vingt coups de fouet et trois mois d'emprisonnement.

Quand les deux prisonniers furent sur la plateforme, le gardien leva la pièce de bois fermant l'un des côtés du pilori, invitant B... à mettre son cou et ses poignets dans les entailles faites à cet effet dans l'autre pièce de bois. Après un instant d'hésitation le prisonnier obéit, et le gardien referma de suite la pièce de bois qui, serrant trop fortement le cou puissant et les poignets du malheureux, lui fit dresser sur la tête ses cheveux laineux, pendant que ses yeux prenaient une expression effarée.

Le shériff, pris de compassion, recommanda au gardien de ne pas tant serrer, ce dont le pauvre diable le remercia avec gratitude, puis il chercha une attitude aussi aisée que possible, ce qui lui fut d'autant plus difficile que sa taille trop haute l'obligeait à courber le dos. Quand le plus petit fut fixé de l'autre côté du pilori, ne ressentant pas la même gêne que son camarade, il parut se trouver tout à fait à l'aise, sa taille correspondant à la hauteur de l'appareil, et les ouvertures pour le cou et les poignets étant larges pour lui le laissaient relativement libre de ses mouvements et lui permettaient de croiser les jambes et de tourner la tête du côté de son voisin dont la triste figure le faisait éclater de rire.

Tout étant prêt, les grincements des ferrures de la porte massive de la prison se firent entendre et la foule, qui attendait dans la rue l'ouverture de la porte, s'y rua aussitôt paraissant assoiffée de pareils spectacles provoquant chez beaucoup d'individus, des lazzis et des plaisanteries plus que vulgaires. Une fois entrés, ces gens se rangèrent d'eux-mêmes contre le mur, jetant de temps à autre des jets de jus de chique avec lesquels ils s'exerçaient à produire sur le sol des figures plus ou moins fantaisistes.

Parmi eux s'en trouvait un vieux, de très petite taille, dont la barbe et les cheveux, jadis blancs, n'avaient plus de couleur ; des yeux vitreux de chaque côté d'un énorme nez rouge étaient seuls animés par un rire silencieux et bestial, trahissant le plaisir qu'il éprouvait d'être

là en liberté ; car je gagerais bien que cette scène lui rappelait quelques souvenirs où il ne jouait pas précisément le beau rôle. Quelques ouvriers en tenue de travail, des écoliers, quelques nègres, une douzaine de piliers de cabaret sentant l'orgie à plein nez, une trentaine de vagabonds et de flâneurs de profession (loafers), complétaient l'assistance à peu de chose près.

A leur vue, les deux prisonniers hochèrent la tête d'une façon humoristique qui fit bien rire les nègres, laissant les blancs indifférents.

Soudainement, d'une des fenêtres des cellules en face du public, un bras sortit tenant en main un morceau de miroir qui permit au prisonnier d'apercevoir par réflexion la scène du pilori. Ne voulant pas garder pour lui seul cette distraction à son existence monotone, il en fit part à ses co-détenus dont les cris de joie s'entendaient du dehors, les deux hommes du pilori faisant chorus avec eux.

Finalement le froid commença à s'emparer d'eux, les faisant trembler de la tête aux pieds, rendant la position des deux pauvres hères si pénible que le plus jeune ne put s'empêcher de s'écrier tristement en regardant son ami : « John ! il fait joliment froid là-haut ». Celui-ci, littéralement démoralisé par le froid et la compression de son cou et de ses poignets, se contenta de rouler ses yeux en tous sens, ce qui fit dire encore à son voisin : « Ne parles-tu plus ? » Auquel il fut répondu : « C'est-il l'enfer ou une mauvaise plaisanterie que de vous faire mal au cou ainsi ! » Puis ses yeux continuèrent à rouler, montrant de toute évidence que même en laissant de côté le déshonneur qui découle de cette exhibition infamante, une heure de pilori par un temps d'hiver est une punition bien sévère.

Bientôt le bruit d'une porte s'ouvrant amena une diversion ; le shériff et le gardien escortaient un jeune mulâtre d'une vingtaine d'années ; le corps élancé et la peau fine frissonnaient sous les morsures de la neige tombant sur son torse nu jusqu'à la ceinture. Ses yeux clairs semblaient implorer le shériff qui tenait en main une sorte de martinet à manche jaune garni de neuf lanières de cuir dur d'environ 60 centimètres de longueur, qu'on nomme, dans la marine anglaise où il est encore en usage, *le chat à neuf queues*.

Le nom du prisonnier était William T... ; il était condamné pour escroquerie à recevoir cinq coups de fouet. A peine est-il arrivé devant le poteau carré qui supporte la plateforme du pilori, que le gardien lui saisissant les poignets, les renferme dans de solides cercles de fer de chaque côté du poteau, les jambes restant libres. A droite se tient le shériff armé de son terrible fouet ; sur la gauche se place le gardien tenant dans ses mains le jugement et attendant l'exécution dont il doit compter les coups. Lorsqu'il prononce le mot *un*, la foule paraît impres-

sionnée; les lanières sifflent comme autant de serpents pour aussitôt s'abattre sur les épaules du malheureux. Tout d'abord les neuf lanières tombèrent mollement, le second coup fut plus fort, le troisième plus encore, augmentant progressivement, le dernier était si violent que les neuf lanières tracèrent autant de sillons sanglants en travers du dos du prisonnier.

Lorsque le fouetté fut ramené dans sa cellule, le public continua à s'amuser du spectacle du pilori jusqu'au retour du shériff et du gardien amenant cette fois un prisonnier blanc qui fut soumis aussi au supplice du fouet.

L'heure d'exposition étant écoulée pour les deux prisonniers du pilori, ils furent détachés et amenés près d'un bon poêle brûlant dans le corridor, ils étirèrent leurs membres raidis par le froid, en attendant que leurs dos soient réchauffés par le fouet qui les attendait. Le shériff leur assura paternellement que cette opération était de peu d'importance, ce qui ne les empêchait pas de jeter à la dérobée, des regards de défiance vers le chat à neuf queues qui pendait à un clou sur la muraille.

Dix minutes après, ils furent amenés de nouveau près du pilori et furent fouettés tour à tour.

Après l'exécution, j'interrogeai les deux prisonniers afin de connaître leurs impressions personnelles sur leur châtiment.

L'avis de l'ainé était que le pilori semblait lui brûler le dos et qu'il valait mieux recevoir trente coups de fouet, qu'une heure de pilori.

Tout au contraire, son jeune complice jura que le pilori lui était absolument égal et que, plutôt que de recevoir encore vingt autres coups de fouet, il préférerait passer toute la journée au pilori.

Cette contradiction montrant combien il était difficile de se former une opinion à ce sujet, je demandai au shériff son opinion personnelle au sujet de ces peines d'une autre époque. La réponse fut : « Je ne crois en rien en l'efficacité du

fouet et du pilori; nous avons davantage dans ce conty de ces condamnations que dans tout le reste de l'État de Delaware, et, par ma propre expérience, j'en conclus que l'effet est plutôt mauvais que salutaire : ceux qui ont été fouettés sont ceux qui reviennent en prison le plus souvent, et je suis persuadé que le fouet dégrade tout autant le moral des spectateurs que ceux qui le reçoivent. C'est une mauvaise chose que de rendre les jeunes gens familiers avec de pareils spectacles; ils viennent voir et en

rient. Maintenant il est aisé de voir l'effet produit chez les criminels.

« Nous punissons tous les vols par le fouet et la prison, aussi je puis vous affirmer que, quand un homme a été une fois fouetté en public, jamais il ne se relève de cette dégradation, la conséquence étant qu'il devient un malfaiteur de profession.

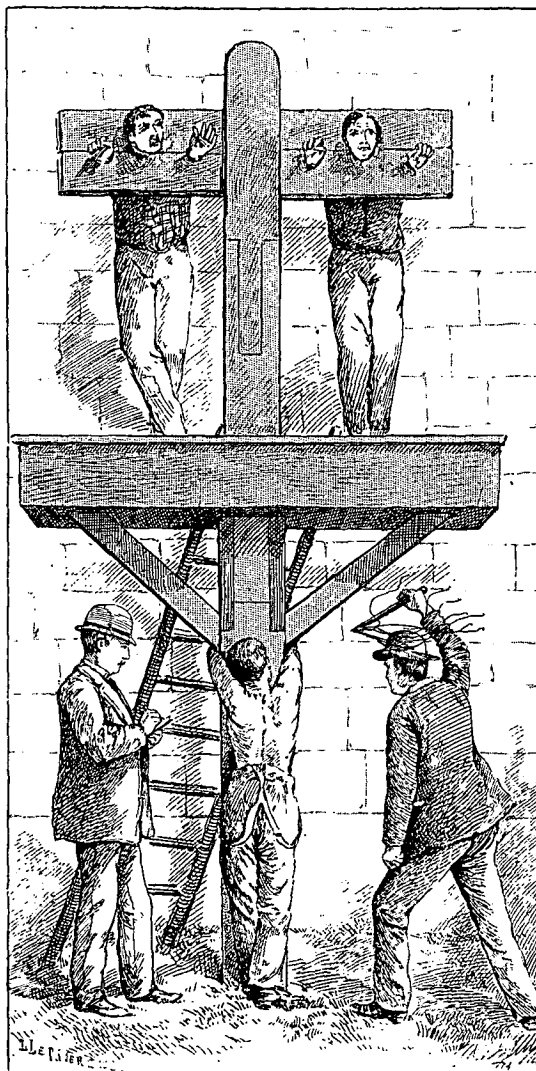
« Nous fouettons en moyenne une vingtaine d'hommes par an; je n'en connais pas un qui se soit amendé. »

Quel est le maximum de coups qui aient été administrés de votre temps? lui demandai-je encore : « Oh ! j'en ai donné quarante coups au nommé Big. F..., qui n'a jamais changé pour cela. Mais le nombre est une question secondaire, qui dépend surtout de celui qui applique la peine; ainsi il y a deux ans, un shériff donna à un voleur vingt coups de fouet qui empêchèrent le malheu-

reux de se coucher sur le dos pendant plus de dix jours. »

Voulant connaître également des opinions diverses, je m'adressai à une vingtaine de personnes, leur demandant leurs impressions sur ce sujet; parmi ces gens, il y avait des boutiquiers, des employés et des ouvriers; tous sans exception considéraient cette coutume comme un antique usage plus nuisible qu'utile. Ce qui prouve qu'en tous pays la routine, même condamnée, est encore bien longtemps avant de disparaître.

J. CLAINE.



Le pilori et le fouet aux États-Unis.

UN NOUVEAU MODE D'ÉCLAIRAGE

La concurrence rend ingénieux. L'éclairage par le gaz était menacé d'un prochain et complet abandon ; rapidement la lumière électrique se substitue partout à la lumière produite par la combustion du gaz. Il était temps pour les partisans de l'éclairage par le gaz d'aviser. Les inconvénients du système qu'ils défendent sont nombreux :

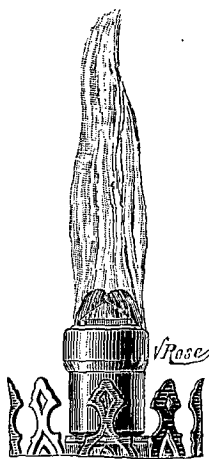


FIG. 1.

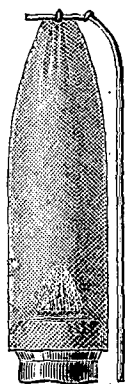


FIG. 2.

le gaz d'éclairage est, on le sait, constitué par les produits gazeux résultant de la décomposition de la houille ; dans les becs ordinaires, ces produits brûlent incomplètement, et il échappe à la combustion des corps dangereux, qui vicient l'atmosphère, noircissent les boiseries et les peintures ; en outre la lumière produite est fuligineuse, et altère les couleurs ; enfin, elle manque de fixité. La lumière électrique ne possède aucun de ces inconvénients et c'est pour cette raison que, malgré sa plus grande cherté actuelle, ce mode d'éclairage tend à se généraliser très rapidement. Les inconvénients de l'éclairage par le gaz, tel qu'il est actuellement pratiqué, étant connus, les adversaires de la lumière électrique se sont proposés de les supprimer tout en continuant à utiliser les produits de la décomposition de la houille. Ce résultat paraît obtenu — au moins partiellement — dans le nouveau bec Auer. Le principe sur lequel repose le nouveau système est le suivant : produire la lumière, non plus par la flamme du gaz, mais par l'incandescence d'un corps solide chauffé dans cette flamme. Un premier progrès est immédiatement acquis : la source lumineuse étant constituée par un corps solide porté à l'incandescence, le foyer est d'une fixité absolue. Quant au danger que présentait la combustion incomplète du gaz d'éclairage, il disparaît dans le nouveau bec, la combustion s'y faisant complètement. Le brûleur n'est, en effet, autre qu'un bec Bunsen ; et on sait que dans les brûleurs de ce type, le gaz d'éclairage est en totalité brûlé : le gaz pénètre par une pièce conique, percée de trous à sa partie supérieure, dans un cylindre portant, à sa partie inférieure, des trous servant à l'admission de l'air ; l'air et le gaz se mélangent, et à la sortie du chalumeau, on obtient, en réglant convenablement l'appareil, non plus cette flamme rougeâtre et éclairante produite dans les becs ordinaires et dont l'éclat lumineux est dû à des parcelles solides incomplètement brûlées, mais une flamme bleue, à peine visible, figurée dans notre dessin n° 1 et formée, à la base, d'un petit cône bleu sombre, haut d'un centimètre environ, surmonté d'une flamme d'air d'environ 10 centimètres, claire et impétueuse.

Cette flamme est à une température beaucoup plus élevée que celle du gaz ordinaire — environ 1,000 degrés.

Le corps qu'il s'agit d'amener à l'incandescence est un manchon solide, ayant à peu près la forme d'un bonnet de coton et qu'on prépare de la façon suivante : une mèche de coton est plongée dans une solution des oxydes des métaux connus, dans les classifications, sous le nom de « métaux terreux » ou « métaux rares » : lanthane, erbium, glucinium, terbium, zirconium, didyme, etc., puis pressée entre deux rouleaux, pression qui extrait l'excès de liquide et laisse dans les fibres de coton une certaine quantité de la solution. Après séchage, on brûle cette mèche de coton ainsi imprégnée : le coton disparaît et il reste, comme le montre notre dessin n° 2, un manchon racorni, dont les mailles rappellent celles de la mèche de coton, mais qui sont constituées par les oxydes des métaux terreux contenus dans la dissolution ; autrement dit, la forme originelle de la mèche a été conservée ; mais le coton ayant été éliminé par la combustion, le nouveau tissu est composé uniquement des corps solides, incombustibles, dont la mèche avait été imprégnée. Si on place ce manchon dans la flamme du bec Bunsen, les matières solides qui le composent sont portées à l'incandescence et on obtient une lumière fixe, extrêmement puissante.

Le nouveau système présente un autre avantage : il permet de réaliser une notable économie. Si les chiffres qui nous sont communiqués sont exacts — et ils le paraissent — il suffit, dans le bec Auer, d'un débit de 80 litres de gaz par heure pour obtenir une intensité de quatre

carrels, alors que, dans les becs ordinaires, cette même intensité exige la combustion de 170 litres. L'économie serait donc supérieure à 50 pour 100 et les frais d'installation du nouveau bec, ainsi que le prix d'achat du manchon (dont la durée est d'environ 600 heures) seraient rapidement compensés. Le manchon du bec Auer étant constitué par des parcelles solides en équilibre peu stable, il faut éviter de le manier brusquement et, autant que possible, le laisser à poste fixe au-dessus du bec, et près de l'ouverture, de façon qu'il soit entiè-

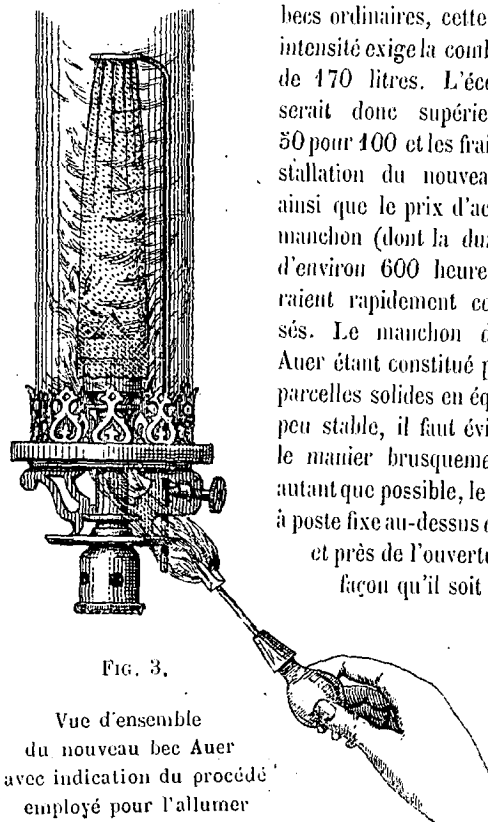


FIG. 3.

Vue d'ensemble
du nouveau bec Auer
avec indication du procédé
employé pour l'allumer

rement plongé dans la flamme. Pour allumer le bec, il suffit, comme le montre la figure 3, d'approcher d'une des ouvertures que présente la partie inférieure du bec, une lampe à alcool, dont la flamme allume le mélange d'air

et de gaz d'éclairage. De cette façon, on évite de toucher au manchon, pendant l'allumage.

Ainsi, nous avons mis en évidence les avantages suivants du nouveau bec : fixité de la lumière ; combustion complète du gaz d'éclairage et, par suite, absence d'odeur, de fumée, suppression des produits qui vicient l'air, altèrent les couleurs des tissus et détériorent les plafonds ; enfin économie. Il faut ajouter que le bec Auer, brûlant beaucoup moins de gaz que les becs ordinaires, donne lieu à un dégagement de chaleur moindre ; et cet avantage est des plus importants pour tous ceux que leurs occupations obligent à travailler la tête près de la source de lumière.

Par contre, le nouveau système nous paraît présenter un double inconvénient. Sans doute la lumière obtenue est très belle, très fixe, très puissante ; mais elle donne aux objets et aux visages surtout une teinte un peu cadavérique, qu'on corrige insuffisamment en entourant le bec d'un verre de couleur rose. En outre, l'appel d'air qui se fait à la base du bec est considérable ; la combustion des produits qui composent le gaz d'éclairage étant complète, exige un volume d'air beaucoup plus élevé que la combustion incomplète réalisée dans les becs ordinaires. Il s'ensuit que, dans un endroit clos, l'air respirable étant de cette façon en grande partie absorbé, l'emploi du nouveau bec peut avoir des conséquences fâcheuses pour la santé des personnes qui s'en servent.

Il nous semble néanmoins que les avantages l'emportent sur les inconvénients et que le nouveau bec, réalisant un réel progrès, pourra peut-être retarder l'apparition du jour — pourtant prochain — où l'éclairage par le gaz devra céder définitivement la place à l'éclairage électrique.

PERRON.

LA MORALE DE LA FONTAINE

D'APRÈS TAINE

Hippolyte Taine, le grand écrivain dont la mort met en deuil la pensée et les lettres françaises, avait prélué à ses magistrales œuvres de longue haleine : *L'Intelligence*, *La Philosophie de l'Art*, *l'Histoire de la Littérature Anglaise*, les *Origines de la France Contemporaine*, par quelques volumes plus courts, d'un dessein moins vaste, où éclatent déjà son génie et son système. Ce n'est pas ici le lieu de louer l'un ni de discuter l'autre ; mais, parmi ces premiers essais, il en est un dont le sujet est si populaire et d'un intérêt si général, que peut-être on en relira volontiers avec nous quelques passages. La véritable façon d'honorer nos morts illustres est d'enrichir nos esprits et de fortifier nos âmes par la contemplation des nobles exemples, des œuvres sublimes et des hautes idées qu'ils nous ont légués. Tandis que les amis de Taine se rappellent en pleurant ses vertus privées, tandis que les lettrés professionnels méditent son admirable probité de savant et d'écrivain, voué, sans souci de sa santé ni du succès, à la recherche de la vérité, le grand public ravivera son admiration pour ce métaphysicien

qui a su quitter les nuages de la raison pure et les arides sommets de la logique transcendante pour causer familièrement du plus aimable des poètes.

Nisard a dit que tout Français possédant deux livres avait un La Fontaine. Je crois que tout Français qui ne possède qu'un seul volume de Taine a son étude sur *La Fontaine et ses fables*. Ce fut sa thèse de doctorat ès-lettres, bien différente de la plupart des thèses, lesquelles sont bourrées de documents plus ou moins inédits, mais pauvres de style et vides d'idées. Comme l'inimitable modèle dont il traçait le portrait, Taine a su, sans grandes phrases et sans étalage d'érudition, par la seule originalité de la pensée et de la forme, emporter le suffrage des critiques sévères et rester accessible à tous. Ce livre, d'une lecture amusante et facile, sur un poète que chacun sait par cœur, est plus instructif que bien des indigestes compilations qui prétendent découvrir un auteur inconnu et ne découvrent que la justice de cet oubli.

Sur le mérite proprement poétique de La Fontaine, Taine abonde en observations ingénieuses et neuves, mais tout le monde, sauf peut-être Lamartine, est d'accord ; je ne pourrais insister sur cette partie de l'ouvrage qu'à la condition d'entrer dans un examen de l'esthétique de Taine, qui y est contenue en germe tout entière. Ce serait rentrer dans un de ses sujets spéciaux et un peu abstraits que je dois éviter ici.

Mais notre fabuliste n'est pas seulement poète : il est moraliste et même il le devrait être avant tout, s'il n'était, comme Esope, qu'un brave et honnête faiseur d'apologues dépourvu d'imagination. Il ne tient guère à nous sermonner :

Une morale nue apporte de l'ennui :

Le conte fait passer le précepte avec lui.

Mais il respecte les traditions du genre, et bien vite il ajoute :

En ces sortes de feinte il faut instruire et plaire,
Et conter pour conter me semble peu d'affaire.

(A suivre)

PAUL SOUDAY.

LES PLANTES D'APPARTEMENT

L'ARAUCHARIA

Quand l'illustre navigateur Cook découvrit l'île Norfolk, au cours de son second voyage autour du monde, il fut saisi d'étonnement à la vue d'arbres inconnus qui étaient nouveaux pour lui et pour son équipage. C'était en septembre 1774. Voici ce qu'en dit la narration du voyage : « Ces arbres développent leurs branches comme les pins d'Europe, avec cette différence que ceux-ci ont des branches plus courtes et plus petites : de sorte que les nœuds deviennent à rien quand on travaille la tige. J'observais que les plus grands de ces arbres avaient les branches plus petites et plus courtes, et qu'ils étaient couron-

nés comme s'il y eût à leur sommet un rameau qui eût formé un buisson. C'était là ce qui les avait fait prendre d'abord, avec si peu de fondement, pour des colonnes de basalte; et il est vrai qu'on ne pouvait guère s'attendre à trouver de pareils arbres sur cette terre. » Le but de Cook en allant à leur recherche, n'était certes pas d'introduire en Europe cet arbre colossal, mais de se procurer des mats et des vergues, aussi insiste-t-il sur l'excellente qualité du bois qu'il fournit. Certains *Araucaria* ne mesuraient pas moins de 180 pieds de hauteur sur 20 pieds de circonférence. Leur aspect en colonne, qui avait si vivement frappé l'équipage de Cook, fut cause que le botaniste de l'expédition, Forster donna à ce nouvel arbre vert le nom de Cyprès en forme de colonne (*Cupressus columnaris*) nom qui a été changé plus tard pour devenir *Araucaria excelsa*. Introduit en 1793, le *Pin de l'île Norfolk*, dénomination sous laquelle cet arbre fut d'abord connu, était cultivé en Angleterre dès le commencement du siècle, et à cette époque on le trouvait dans les jardins des amateurs de Londres ou plutôt dans leurs orangeries. En 1833, il en existait au jardin royal de Kew un très bel exemplaire qui avait été introduit par le gouverneur de la Nouvelle Zélande, sir Philip.

Mais qu'il y a loin des arbres gigantesques qui avaient provoqué l'admiration du grand navigateur, aux frêles et délicats arbustes qui font depuis quelques années l'ornement de nos demeures! Cependant ils offrent une croissance tellement rapide que cette croissance même est un inconvénient pour les pays du nord où l'on est obligé de les cultiver en serre dont ils atteignent rapidement le sommet. Les plus gros individus existant en Europe sont probablement ceux que M. Carrière a signalés à Hyères, qui mesuraient 20 mètres de haut sur 2 mètres de circonférence et fructifiaient chaque année.

Quel est le signalement botanique de l'*Araucaria excelsa*? A quels caractères peut-on le reconnaître? C'est un arbuste (dans nos salons) disposé en pyramide conique et étroite, à branches verticillées (plusieurs partant du même point et formant un cercle), horizontales; les inférieures souvent retombantes, les autres ayant fréquemment une tendance à s'incurver légèrement dans une partie de leur longueur et à redevenir étalées à leur sommet. Les rameaux sont opposés, quelquefois alternes et gardent leur feuillage pendant longtemps. Les feuilles alternes sont placées sur deux rangs, très rapprochées, d'un vert gai, épaisses, pointues,

plus ou moins triangulaires, arquées légèrement vers le rameau et marquées de deux lignes, d'une teinte vert bleuâtre particulière (teinte glauque). Elles sont portées sur de petits rameaux très rapprochés. On rencontre, outre le type à feuilles d'un vert clair, d'autres variétés encore plus ornementales de cet élégant végétal; ce sont: l'*Araucaria* à feuilles glauques; l'*Araucaria* panaché de blanc dans lequel les jeunes pousses, effilées et grêles, sont blanches quand elles se développent; l'*Araucaria* à feuillage doré, simple formé du précé-



Les Araucarias de l'île Norfolk, d'après une planche de la Bibliothèque du Muséum.

dent, dont les ramilles et les feuilles sont nettement et abondamment striées de jaune bleuâtre.

Qu'on ait affaire à l'une ou à l'autre de ces formes, leur mérite n'en est pas moins grand et leur vogue méritée, en raison de l'élégance de leur port, de la légèreté et de la grâce de leur frondaison, de la parfaite régularité de leurs formes. Aussi recherchera-t-on de préférence des spécimens à tronc bien droit, à étages de rameaux aussi peu espacés que possible. Au point de vue commercial il y a un véritable abîme entre un sujet constitué comme nous venons de le dire et un autre qui, quoique bien conformé, aurait le tronc un peu grêle et les verticilles éloignés les uns des autres dans de fortes proportions. Il est

vrai cependant, qu'on ne peut discuter des goûts et que cet arbuste, ornemental pour un amateur, ne le sera pas au même degré pour un autre.

Quelles sont les conditions indispensables à la bonne vitalité des *Araucaria* dans l'appartement? Nous allons les résumer en quelques lignes. Il faut leur donner beaucoup de lumière en tout temps, en hiver particulièrement, si on ne veut pas les voir s'étioler. Pendant l'été on fera bien de les sortir et de les mettre en plein air, mais à l'ombre : dans le courant de l'hiver on aura soin que l'appartement ne soit pas surchauffé ; une température de 15° est très suffisante.

D'ailleurs l'*Araucaria* n'est pas très sensible aux variations de température qui se font forcément sentir dans l'intérieur des habitations : à ce point de vue il présente une vigueur et une rusticité qui le rendent éminemment précieux.

Ne redoutant pas l'aridité, il se prête bien aux longues alternatives de sécheresse et d'humidité. Il ne faudra donc pas l'arroser trop fréquemment et ne lui donner de l'eau que quand la terre est complètement sèche — ce que l'on constate à la main — mais alors en abondance.

Le grand ennemi de l'*Araucaria* c'est la poussière, comme d'ailleurs c'est également celui de toutes

les plantes à feuillage. Aussi fera-t-on bien de secouer délicatement le feuillage, de l'essuyer doucement avec une éponge fine humectée d'eau et mieux encore, de le traiter au pulvérisateur. Si on peut le faire, on se trouvera très bien de l'exposer de temps à autre à une petite pluie fine. Cette douche naturelle agira avec plus d'efficacité que les seringages les mieux faits.

L'action de la lumière doit être ménagée également à toutes les parties des *Araucaria*. C'est là une condition indispensable pour qu'ils puissent conserver la régularité de leurs formes et la belle nuance de leur feuillage. Le moyen le plus facile et le plus simple en même temps

d'arriver à ces fins, est de retourner de temps à autre les pots et les caisses dans lesquels ils sont plantés. Il ne faut les déplacer, n'y toucher qu'avec de grandes précautions, car les rameaux sont très fragiles, et un *Araucaria* qui n'est pas absolument entier a beaucoup perdu de sa valeur ornementale. Si par malheur on brisait la flèche, il n'y aurait d'autre ressource que de se débarrasser d'un arbuste mutilé à tout jamais et le remplacer par un autre — ce qui comblerait d'ailleurs les vœux des fleuristes et des horticulteurs. Tout le monde sait que, dans l'*Araucaria* comme dans les

sapins et dans les pins, plantes de la même famille, celle des conifères, l'élongation de la tige ne se fait plus quand le bourgeon terminal vient à manquer.

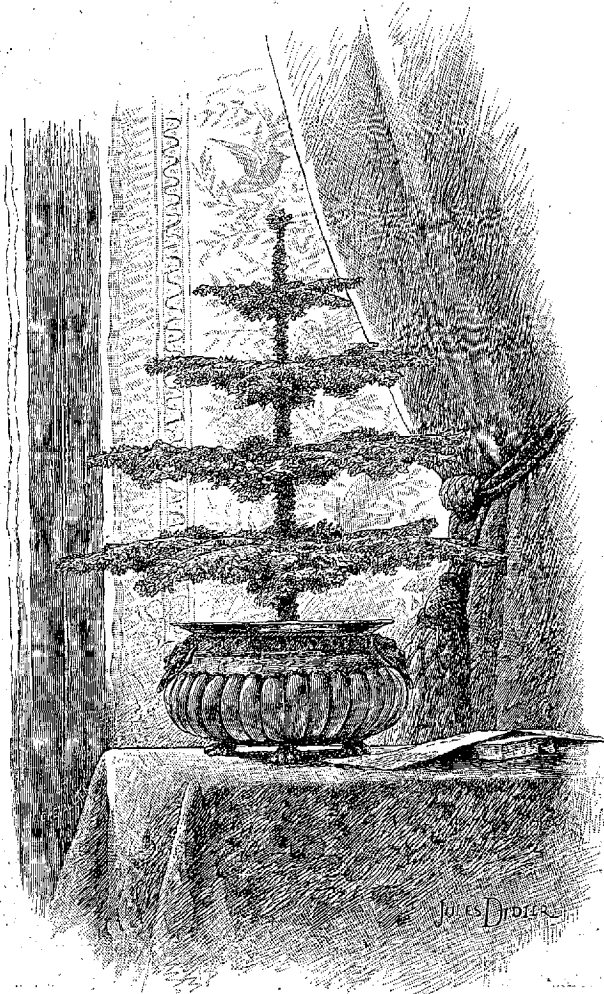
Quant au dépotage, on devra le faire lorsqu'on jugera que l'accroissement a été assez fort pour que les racines se trouvent à l'étroit dans le vase où elles se sont développées. Il n'y a pas à ce sujet de règle fixe ; c'est une question d'œil et de jugement. Nous nous sommes trouvés très bien du rempotage au mois de mars avant que la végétation endormie ne fût encore revenue de son sommeil hivernal.

On cultive dans les serres d'autres espèces d'*Araucaria*, telles que les *Araucaria brasiliensis*,

imbricata, *Cookii*, *Cunninghamii*, etc., toutes susceptibles de geler sous le climat de Paris. Dans l'ouest de la France, l'*Araucaria imbricata* pousse vigoureusement en pleine terre où il constitue un arbre véritable.

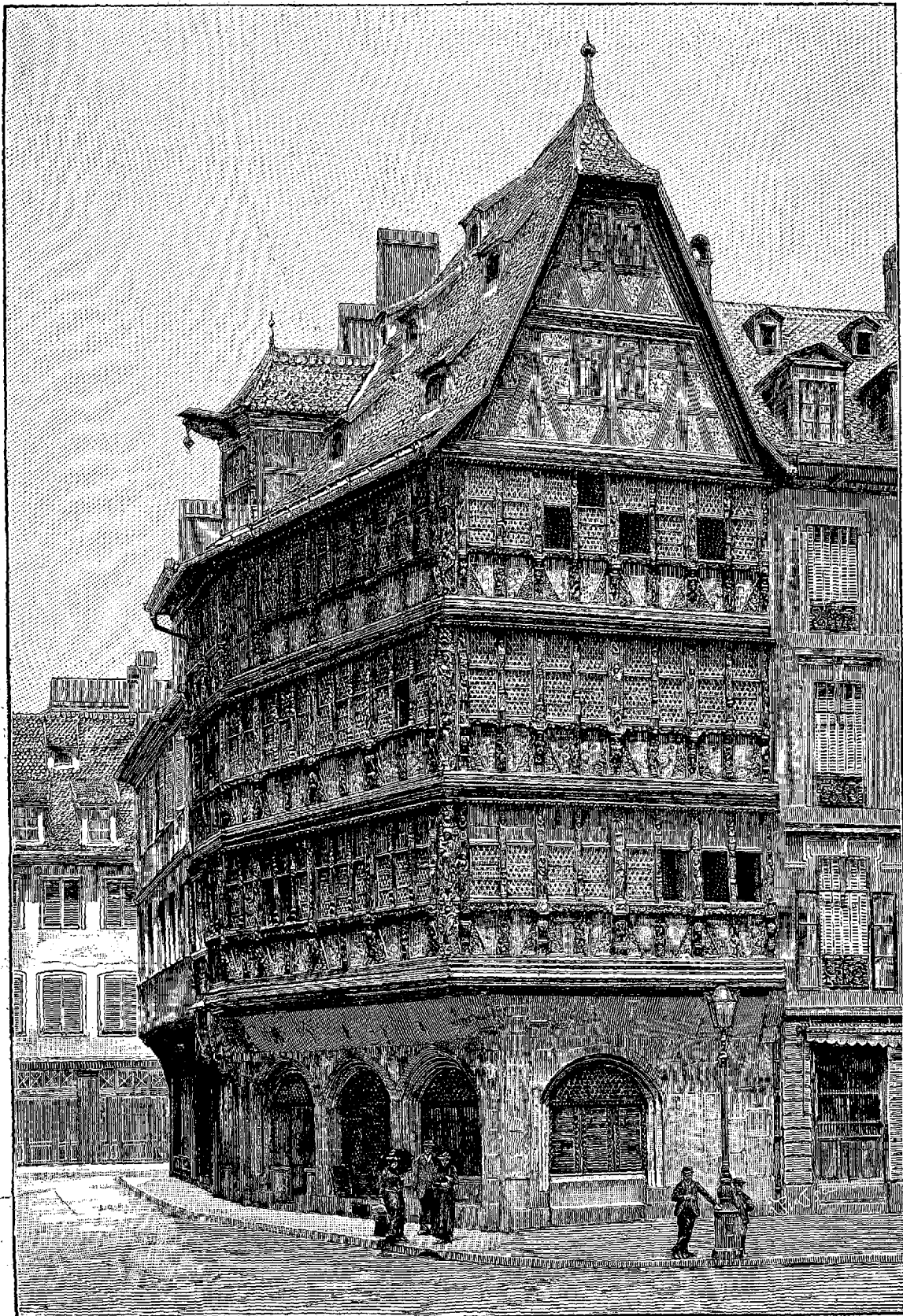
Le nom d'*Araucaria* — qui pourrait paraître étrange — vient de ce que l'*Araucaria imbricata*, qui constitue de vastes forêts dans les montagnes du Chili austral, fournit par ses graines une bonne partie de la nourriture aux indigènes Araucaniens.

P. HARIOT.



L'*Araucaria* d'appartement.

UNE VIEILLE MAISON DE STRASBOURG



Maison Kammerzell, à Strasbourg. — Gravure de Piat.

A l'un des angles de la place de la cathédrale, | lève une des maisons les plus anciennes du vieux
sur la gauche, vers la rue des Hallebardes, s'é- | Strasbourg.

15 AVRIL 1893

8

Cet immeuble, que représente notre gravure, date de la fin du quinzième siècle, comme le prouve le millésime de 1467 gravé sur le linteau de l'étroite porte d'entrée. Cette date ne se rapporte d'ailleurs, qu'au rez-de-chaussée actuel qui formait primitivement trois grandes arcades ouvertes, closes plus tard, et sur lesquelles reposaient les étages supérieurs. Tout au plus l'escalier tournant qui y conduit peut appartenir encore à la construction primitive. Le reste n'est guère antérieur à la fin du seizième siècle, et nous pouvons même fixer la rénovation de l'édifice d'une façon plus exacte, grâce à la date de 1589 que nous lisons encore sur l'encadrement d'une des fenêtres du premier étage.

L'immeuble appartenait alors à un marchand de fromages, nommé Martin Braun, et vu le luxe décoratif qu'il déploya dans la refonte de sa demeure, nous devons admettre qu'il était un des commerçants les plus riches de la cité. Après avoir maintes fois changé de propriétaire, dans le cours des siècles, la maison a fini par garder le nom de M. Philippe Kammerzell, qui la possédait vers 1840, bien qu'elle appartienne, depuis bien des années, à l'Œuvre-Notre-Dame, et c'est sous le nom de *Maison Kammerzell* qu'elle est connue à Strasbourg. Il n'y a pas si longtemps d'ailleurs qu'elle a plus particulièrement attiré l'attention des archéologues et surtout du grand public. Aucun des nombreux guides de l'étranger à Strasbourg, publiés jusqu'au milieu de ce siècle, ne faisait mention de ce numéro 2 de la place de la Cathédrale, aux maçonneries dégradées, aux boiseries tordues par le soleil et la pluie, où quelques vagues taches roussâtres indiquaient à peine l'existence d'un coloris antique, et dont les ouvertures primitives étaient en partie masquées par des planches mal jointes, afin d'échapper à l'impôt des portes et fenêtres.

En 1854, un article de M. Chardin, publié dans la *Revue d'Archéologie*, et reproduit en tirage à part par la presse locale (1), décrivait pour la première fois ces nombreuses sculptures, trop détériorées et trop élevées pour être étudiées avec fruit, ou même simplement aperçues au niveau du sol. Ce travail consciencieux, d'autant plus méritoire qu'il était difficile, attira l'attention des érudits et des amateurs d'archéologie locale sur le vieil édifice, surtout quand, dès l'année suivante, M. Frédéric Piton lui eût consacré, à son tour, quelques pages élogieuses dans son grand ouvrage *Strasbourg illustré*. La photographie aidant, la maison Kammerzell, vers laquelle les *ciceroni* officiels entraînaient dorénavant tout le troupeau des touristes, devint bientôt l'une des constructions particulières les

plus connues de la ville. Elle faillit périr pendant le bombardement. L'un des projectiles incendiaires qui allumèrent la toiture de la cathédrale tomba sur une maison voisine et y mit le feu.

Tout le monde s'attendait à voir notre immeuble s'embraser comme une allumette, mais la fragile construction en bois subsista, tandis que l'autre, quoique bâtie en pierres, s'abîmait tout entière dans les flammes.

Sauvée, alors que tant d'autres souvenirs du passé disparaissaient sans retour dans ces jours néfastes, la maison Kammerzell n'en devint que plus populaire à Strasbourg. Achetée par l'Œuvre-Notre-Dame, dont les biens sont gérés par l'administration municipale, elle garda d'abord ses anciens locataires et son aspect de vétusté lamentable.

Mais en avril 1887 le Conseil municipal décida de résilier tous les baux des locataires et de faire entreprendre une restauration complète et détaillée aux frais de l'Œuvre, sous la direction de son architecte et avec le concours d'un artiste habile, M. Dock, qui fut chargé de refaire ou de restaurer les sculptures fortement endommagées de l'immeuble.

L'artiste strasbourgeois est mort avant que cette entreprise délicate eût été entièrement achevée, mais elle a été menée depuis à terme, et les touristes qui traversent la place de la cathédrale, du printemps à l'automne, peuvent maintenant étudier tout à leur aise l'ornementation du seizième siècle, remise à neuf dans ses moindres détails. Les échafaudages encombrants ont disparu, les boiseries ont repris leur teinte naturelle, et l'on peut regretter seulement que les couleurs crûment appliquées sur la pierre et le bois, tirent l'œil avec une telle violence; un bariolage, qu'on supporterait sous le ciel de l'Italie, détonne par trop sous le ciel gris de la plaine rhénane. On peut être sûr, néanmoins, que le sieur Martin Braun, s'il revenait en ce monde, admirerait son ancienne demeure restaurée. Les trois étages surplombent, comme nous l'avons dit, le rez-de-chaussée qui forme plusieurs pièces à voûtes d'arête surbaissées.

Ils sont séparés entre eux par des espèces d'auvents, et les fenêtres de chaque étage n'ont entre elles qu'un étroit trumeau, de façon à ce qu'elles ressemblent plutôt à de longues galeries vitrées qu'à nos appartements modernes.

Ces fenêtres, à petits vitraux arrondis, sont divisées en compartiments par des meneaux verticaux, et chaque pièce de bois est recouverte d'un fouillis de sculptures, simples motifs décoratifs, feuillages, attributs divers, ou de compositions plus importantes, de figures historiques ou légendaires.

C'est ainsi que, sur la façade occidentale, on

(1) XI^e année, p. 277. — Ornementation d'une maison de Strasbourg du quinzième siècle. Strasb., Typ: Silbermann, 1854, 8 p. in-8^o.

voit sur les trumeaux, entre les fenêtres du premier étage, Charlemagne, le roi Artus, Godefroi de Bouillon avec Sainte-Hélène, Sainte-Brigitte et Sainte-Elisabeth. Au second étage, nous rencontrons Hector, Alexandre-le-Grand, Jules César, en compagnie de Lucrèce, de Virginie et de Véturie, la mère de Coriolan. Les six figures principales, au troisième étage, représentent Josué, David et Judas Macchabée, avec Judith, Esther et Jaël. Au milieu de chaque fenêtre, entre l'appui et l'auvent inférieur, se trouve une figure de musicien, vêtue soit à l'antique, soit à la moderne, avec un instrument différant de celui de ses confrères, trompette, flûte, hautbois, vielle, mandoline, etc.

L'angle des deux façades est occupé par un poteau cornier qui porte les trois vertus théologiques, tout en haut la Foi, puis l'Espérance, au premier étage, la Charité, tenant un enfant par la main, en portant un autre et accompagnée d'un pélican.

Sur la façade méridionale, les deux étages supérieurs présentent, à leurs trumeaux, les dix âges de la vie humaine, avec les dictons allemands populaires bien connus : *Xior ein kind* (à dix ans, un enfant), jusqu'à : *Cior, gnod dir gott* (à cent ans, que Dieu te fasse la grâce de te laisser mourir).

Au premier étage l'on voit les cinq sens représentés par des femmes, avec des attributs divers assez bizarrement choisis. Sous chaque fenêtre de cette façade est sculpté l'un des douze signes du Zodiaque.

De cette vieille demeure, restaurée à grands frais (la maison Kammerzell coûte à l'heure qu'il est 125,000 marcs ou 156,000 francs à l'Œuvre-Notre-Dame) que veut-on faire ? Il avait été question d'abord d'y loger la *Société des monuments historiques d'Alsace* avec ses collections, mais ce projet n'a pu se réaliser. D'autres ont proposé d'y établir une buvette où les vins fins du pays seraient débités aux nobles étrangers visitant Strasbourg, installation qui créerait bien des risques nouveaux pour cette épave à peine arrachée au danger. D'autres enfin — et nous serions volontiers de leur avis — ont émis le vœu qu'il y fût créé comme un musée de Cluny strasbourgeois en miniature, où les souvenirs matériels des mœurs et coutumes du temps passé viendraient s'abriter sous un toit antique comme eux.

Le conseil municipal, dans sa séance du 1^{er} février 1893, vient de décider, en attendant, qu'il prendrait à bail l'immeuble de l'Œuvre-Notre-Dame, contre un versement annuel d'environ 4,600 francs, « en se réservant une décision ultérieure au sujet de l'utilisation du bâtiment ».

R.

LA FABRICATION DES POUPÉES JAPONAISES EN TERRE

Le musée Guimet, le musée de Sèvres, le South Kensington à Londres et quelques collections particulières possèdent un certain nombre de statuette signées, les unes :

Ninguiyo ya Koëmon,

les autres :

Fabriqué par Koëmon devant le temple de Tofoukoudji,

ou encore :

Fabriqué par Koëmon la 3^e année de l'ère Bounrokou (1594)
l'année du Cheval, le 2^e mois.

Ces statuette sont creuses, faites d'une terre très tendre, moulées soit en deux parties, l'une formant tout le devant du corps, l'autre toute la partie postérieure, soit en plusieurs, la tête, le corps, les accessoires ayant été façonnés séparément. Les lignes de jonction sont d'ailleurs aisément visibles.

Elles sont généralement peintes en couleurs sombres, brunes, rouges ou vertes, et, en quelques endroits, saupoudrées d'or ou d'argent, colorations d'ailleurs en partie cachées, soit par la patine du temps, soit par un maquillage habile.

Sauf pour une statuette, au musée de Sèvres, et deux petites « Okamé (1) » qui sont la répétition l'une de l'autre, et appartiennent aux collections C** et Taigny, le mérite artistique de ces statuette est très mince. Elles sont d'une fabrication rudimentaire.

Ce sont :

1^o au musée Guimet :

Un personnage couché sur le ventre, la tête relevée et maintenue dans ses deux mains, les jambes repliées en l'air et coiffé d'un yeboshi, sorte de chapeau dont la forme, ici, ressemble assez à un bonnet de police.

Un autre, coiffé de même, assis et accoudé sur un coffre cylindrique treillissé à l'extérieur.

Ces deux statuette sont celles datées de 1594.

2^o Au Kensington, portant cette même date, un Foukou-rokou-djou, le personnage au long crâne, dieu de la longévité, un des sept dieux du bonheur, et dont le nom signifie richesse, prospérité, longévité.

3^o Dans la collection Taigny :

Un Foukouké, sorte de nain à très grosse tête que l'on voit très souvent représenté au Japon et qui est aussi un emblème de bonheur.

Celui-ci a la signature Ninguiyo ya Koëmon.

4^o Dans la collection C** :

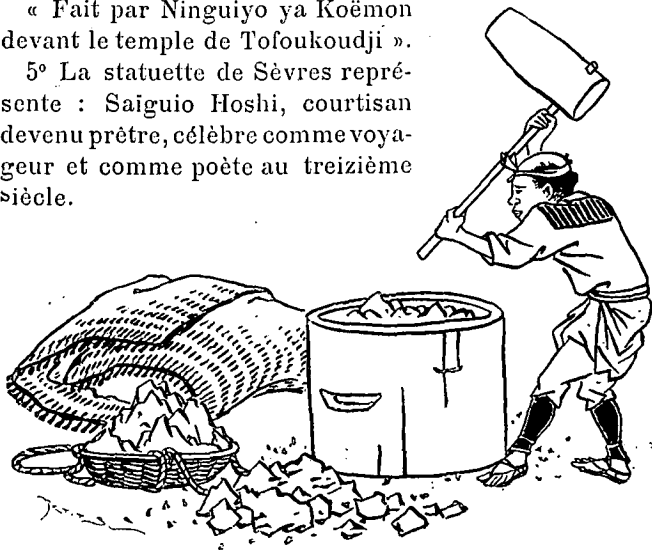
Une Benten, la déesse des Arts, debout, les cheveux relevés en deux coques sur le sommet

(1) Okamé est un personnage légendaire appartenant au Shintoïsme (la religion primitive des japonais) qui est devenu la personnification de la bonne et aimable fille.

de la tête, puis tombant librement sur le dos. Elle tient de la main droite une Biwa, instrument de musique rappelant nos guitares et est signée :

« Fait par Ninguiyo ya Koëmon devant le temple de Tofoukoudji ».

5° La statuette de Sèvres représente : Saiguio Hoshi, courtisan devenu prêtre, célèbre comme voyageur et comme poète au treizième siècle.



LA FABRICATION DES POUPÉES JAPONAISES — Fig. 1.
La Préparation de la terre (fac-similé d'un dessin publié dans un ouvrage japonais, appartenant au musée Guimet).

Il est debout tenant à deux mains son large chapeau sur sa poitrine et regarde en l'air. C'est ainsi qu'on le voit le plus souvent figuré sur les kakémonos et les statuette, souriant et en extase devant la montagne sacrée, le Fouzi-yama. Ici, la tête, le corps, le chapeau ont été nommés à part.

Les deux « Okamé » bien que d'une exécution plus simple, sont néanmoins dans l'expression vivante et spirituelle de leur type.

« Okamé » et Saiguio Hoshi portent l'inscription datée 1594.

Voici ce que nous savons du potier Koëmon d'après le *Kogeï Shirio*, sorte de Revue historique des industries et des arts japonais publiée en 1878 par le Musée national de Tokio :

« Irareka Koëmon, habitant de « Foushmi, et surnommé Ninguiyo ya « (« ninguiyo » veut dire « la poupée », « ya » « la maison »), fabrique « quait des poupées en terre pour « les jeux d'enfants, vers 1615-1623. « Les habitants de cette localité imitent « tèrent cette fabrication qui s'est « continuée jusqu'à nos jours. Les « objets fabriqués aujourd'hui sont « des animaux, des oiseaux et différents objets « destinés aux usages religieux. On les fabrique « également au village voisin, Foukakoussa. « Les poupées de Koëmon sont fort rares (1) ».

L'auteur donne ensuite le procédé de fabrication ; nous y reviendrons plus loin.

Koëmon est le premier fabricant de statuette

1. Traduction de M. Kawamura.

en terre cuite qui apparaisse, dans l'histoire actuellement connue de la céramique japonaise, après les auteurs anonymes des statuette de Nara, attribuées au sixième siècle (1), et dont le musée Guimet est seul à en montrer un spécimen, et celles, datant du douzième siècle, citées dans la *Kokka* (2) comme appartenant au temple de Kofoukoudji et qui sont des portraits de prêtre.

Les statuette que nous avons énumérées sont-elles réellement de ce potier ? Il est bien difficile de l'affirmer.

Nos renseignements sont très incertains à ce sujet, ou plutôt ne disent rien.

Le *Kogeï Shirio*, le livre déjà cité, publié par le musée de Tokio, nous renseigne sur la manière dont ces poupées ont été moulées, sans nous dire si le procédé était celui-là même de Koëmon.

La fabrication de poupées avait son importance au Japon, où, depuis des siècles, ces jouets tenaient une grande place dans les distractions des enfants

et étaient l'objet de fêtes spéciales. Peut-être même la date annuelle, le 3 mars, à laquelle maintenant se donne la fête des filles, une des cinq grandes fêtes nationales, venait-elle d'être fixée(3).

La popularité de Koëmon peut venir, non d'une fabrication purement artistique, mais au contraire, d'une fabrication sommaire et rapide, qui permit au plus grand nombre de s'offrir à bon compte des poupées quelque peu présentables. Jusque là, c'était un privilège réservé aux riches. Les poupées habillées de Kioto étaient, paraît-il, fort chères, et l'on ne cite guère à l'usage du peuple que des poupées faites de



LA FABRICATION DES POUPÉES JAPONAISES. — Fig. 2.
La préparation des moules (fac-similé d'un dessin publié dans un ouvrage japonais, appartenant au musée Guimet).

papier plié ne rappelant que de loin la forme humaine.

1. Voir *Bulletin des Musées*, 15 février 1890, n° 1.

2. La *Kokka*, revue publiée au Japon et en japonais 4^e fascicule.

3. Un chapitre du *Kotto Shion* (livre publié d'ailleurs en 1813), spécialement consacré aux poupées, nous apprend que cette fête ne paraît avoir été fixée au 3 mars que postérieurement à la période Tensho, 1573-1591.

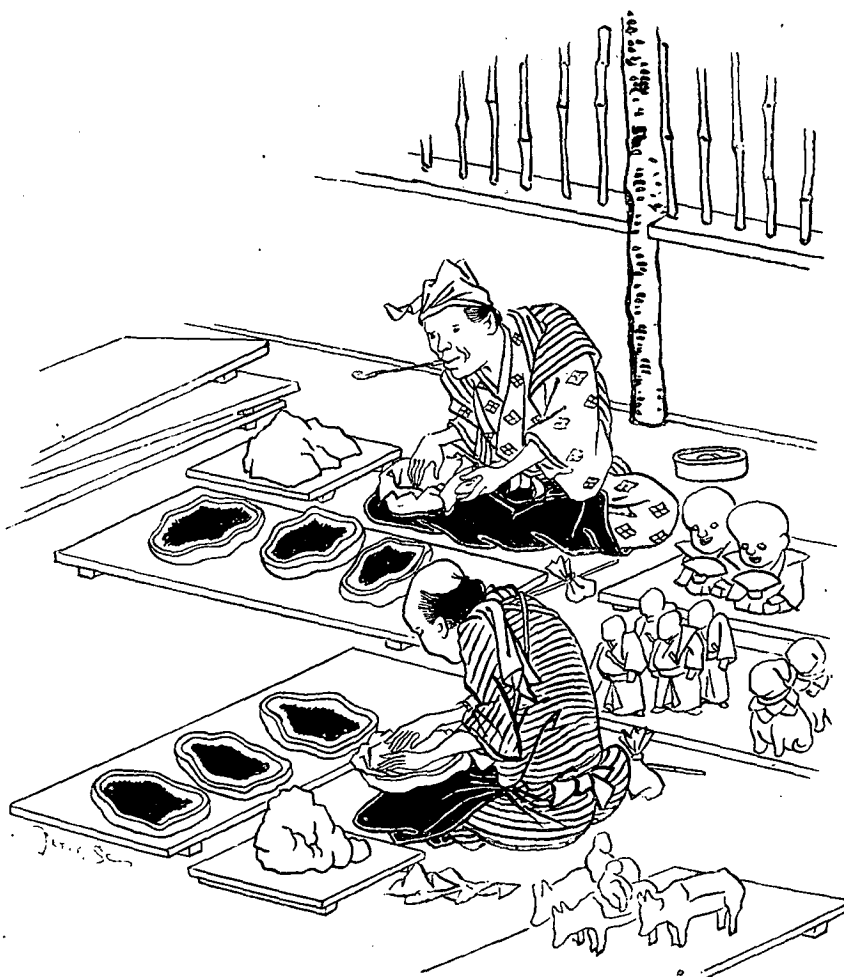
On pourrait donc admettre que nos statuettes sont réellement de Koëmon, mais ce n'est guère qu'une hypothèse et M. A. Franks, l'auteur du catalogue du South Kensington, a en tout cas, jugé plus sage de faire suivre la description de la sienne, cependant datée de 1594, de la mention « Faite à Foushmi en 1840 en imitation de Koëmon ».

Dans un ouvrage japonais publié à Osaka en 1844 et illustré de charmants dessins, nous avons trouvé tout au long la description

de procédés de fabrication de ces statuettes.

L'auteur du *Koyeki Kokou Sanko* (c'est le nom du livre) est surtout préoccupé de répandre la richesse dans chaque province et, pour cela, de leur donner les moyens de se suffire à elles-mêmes en fabriquant chez elles ce qui leur est nécessaire.

C'est dans cet esprit que, remarquant combien est grande la consommation de poupées, surtout à l'époque de la grande fête du 3 mars, il conseille aux gouverneurs de faire venir à leurs frais de Kioto quelques ouvriers habiles que l'on



LA FABRICATION DES POUPÉES JAPONAISES. — Fig. 3. — La Préparation des Poupées.
(Fac-similé d'un dessin publié dans un ouvrage japonais appartenant au musée Guimet)

chargera d'enseigner leur métier, en mettant à leur disposition tout le matériel nécessaire.

Notre économiste recommande même, *chacun ayant sa spécialité* dans la fabrication des poupées, les uns passant la tête, les autres le corps, les autres les accessoires, de distribuer le travail suivant les aptitudes qu'on aura reconnues chez les ouvriers.

Il s'applaudit des résultats ainsi obtenus dans les provinces de Mikawa et Totomi, où la fabrication faite sur des modèles empruntés au village de Foushmi (1), à la ville de Nagoya, a donné des produits nullement inférieurs aux originaux.

(1) Le village où travaillait Koëmon, et qui est dans le voisinage de Kioto (province de Yamato).

Disons de suite que nous tirons ces derniers renseignements d'une traduction faite exprès pour nous par M. Ossada, traduction que nous allons donner maintenant presque intégralement.

DE LA TERRE

L'argile la meilleure à employer est celle que l'on trouve à un mètre ou deux au-dessous du fond des rizières. On broie cette terre dans des mortiers à décortiquer le riz (fig. 1).

FABRICATION DES MOULES (fig. 2).

Pour fabriquer les moules, on commence à tracer à l'encre noire sur une poupée de Foushmi, les lignes de jonction de ses différentes parties.

Puis, à l'aide d'un tampon de coton contenant de la poudre de mica (du kirara), on couvre la poupée d'une légère couche de cette poudre ; on prend ensuite la quantité de terre jugée nécessaire pour faire le moule en vue et après l'avoir pétrie et lancée plusieurs fois d'une main à l'autre, on en forme une galette que l'on applique sur le devant de la poupée en ayant soin de presser la pâte avec les pouces sur les parties saillantes et dans les creux. Puis, à l'aide d'une spatule en bambou, on enlève la pâte qui dépasse de la ligne tracée primitivement. La forme ainsi obtenue est mise à sécher ; mais pour éviter les déformations, on la fait reposer sur des rondins de même terre. On procède de la même manière pour la seconde partie de la poupée.

On laisse les rondins pendant une demi-journée ou la journée entière ; puis, lorsque la terre commence à sécher, on ôte les appuis et on expose les moulages au soleil chaque côté successivement. Lorsqu'ils sont bien secs, on les porte au four.

FABRICATION DES POUPÉES

Pour fabriquer les poupées elles-mêmes (*fig. 3*) ⁽¹⁾, on prend une certaine quantité de terre que l'on met en boule, que l'on pétrit et lance d'une main à l'autre et que l'on introduit dans le moule après avoir garni celui-ci de poudre de mica. On presse la terre avec la main contre ses parois en ayant soin d'enlever tout ce qui dépasse les bords ; on applique ensuite un morceau de coton, presse de nouveau et enlève encore la pâte qui déborde. On procède de même manière pour la seconde moitié du modèle.

On devra confectionner ainsi quatre moulages entiers, c'est-à-dire de huit pièces ; puis, revenant au premier, on remarquera que les bords commencent à se sécher. Ce sera le moment de démouler. Après avoir également démoulé la moitié opposée de la statuette, on arrose les bords des deux empreintes avec une petite plume, et les unit l'une à l'autre. On passe ensuite un doigt trempé dans l'eau sur les lignes de jonction.

Toutes les poupées ainsi faites sont ensuite posées sur des planches et séchées à l'ombre pendant un jour, puis exposées en plein soleil. On peut mettre dans la poupée, avant de joindre ses deux parties, un petit morceau de terre qui, après la cuisson, produira un son de grelot lorsqu'on l'agitiera.

E. DESHAYES,

Conservateur adjoint au musée Guimet.

(A suivre).

(1) A la gauche d'un des ouvriers, celui qui fume, est précisément représenté le Foukuké, ce nain à grosse tête, que nous avons décrit comme appartenant à la collection Taigny.

LES IDÉES DE MADELEINE

(NOUVELLE)

Suite. — Voyez page 108.

Et Madeleine ! Et Pierre ! Et Nicolas, lui-même ! Autour d'eux, les assistants ne discontinuaient pas de crier bravo. Quand Alphonsine reçut les embrassements de ses parents, une voisine de Madeleine fit entendre ces paroles :

— A la bonne heure ! Voilà de l'argent légitimement gagné par votre demoiselle. Le petit magot grossira, et ça lui constituera une dot... Ce n'est pas le lieu de comparer la chose à ce qu'imaginent certaines cuisinières, lesquelles mettent à la caisse d'épargne, avec la plus grande exactitude, l'argent qu'elles ont volé à leurs maîtresses, en faisant danser l'anse du panier !

— C'est à ça surtout que sert la caisse d'épargne, remarqua aussitôt Nicolas, après avoir entendu cette femme, qui riposta :

— Possible, monsieur ; mais elle est pour beaucoup de gens une véritable providence, un acheminement à la petite aisance, sinon à la fortune. Elle habitue à l'ordre et à l'économie ; elle empêche de trop sacrifier aux fantaisies.

— Vous avez raison, madame, opina Madeleine, chagrinée de voir que son mari ne démordait pas de son système de vie au jour le jour, sans aucun souci du lendemain.

Cependant, la distribution des prix étant terminée, et le président ayant débité l'allocation finale d'usage, les assistants se levèrent bruyamment. Chacun se retira de son côté ; la famille Badouraud se trouva séparée de l'interlocutrice inconnue, dont les remarques excitèrent la risée du forgeron.

A la sortie de la salle des séances, Nicolas rencontra un compagnon de son atelier, Mistrat, dont nous avons déjà parlé, frisant la cinquantaine, gros, court et trapu, l'œil émerilloné, vêtu comme lui d'un costume de velours ; — puis un jeune homme, Lousteau, dit Pamphyle, n'ayant guère plus de vingt ans, ami de Pierre Badouraud, et travaillant dans l'ébénisterie ; gentil garçon blond, à douce figure, très frais de teint, ayant l'air dégagé, et que ses camarades avaient surnommé Pamphyle sans que personne sût pourquoi, comme cela arrive si souvent dans les ateliers. De son vrai nom, il s'appelait Alexandre.

Pour aller avec Mistrat et Pamphyle, le serurier quitta Madeleine, Alphonsine et Pierre.

Mais, de son côté, Lousteau, dit Pamphyle, lui faussa compagnie, le laissa avec Mistrat, accourut vers Madeleine, Alphonsine et Pierre. En vain Nicolas lui proposa d'entrer dans un débit pour s'y rafraîchir ; le jeune ouvrier préféra venir complimenter Alphonsine, examiner un moment ses livres, et reconduire la mère et la fille jusqu'en leur logis de la rue Saint-Maur, en marchant bras dessus bras dessous avec Pierre.

— Va-t-en, mon bonhomme, fit Badouraud. Chacun a son goût. Rejoins Pierre; laisse-nous. Nous avons soif, Mistrat et moi... N'est-ce pas, Mistrat? Avoir soif, c'est plus terrible que d'avoir faim.

D'un signe, celui-ci acquiesça. Dédaigner un bock ! Jamais. Plutôt trois qu'un. Mistrat appartenait à la gent des gosiers secs qui ne refusent point une *politesse*, boivent pour s'ouvrir l'appétit, et boivent pour digérer. Pure affaire d'habitude, ou bien de tempérament.

Ils entrèrent dans un débit. Nicolas offrit l'apéritif après un certain nombre de bocks absorbés. Leur station fut longue : Badouraud ne reparut chez lui que quand le couvert était depuis longtemps sur la table, et il ne fêta que médiocrement les succès de sa fille, tandis que Pamphyle, invité par Madeleine, partagea, avec une expansion de gaieté très communicative, la joie de Madeleine, de Pierre et d'Alphonsine.

Tous quatre trinquèrent de bonne amitié. Alphonsine était si charmante !

III

Cependant, plusieurs mois s'écoulèrent. Rien ne changeait dans les allures de Nicolas qui, parfois, manquait aux repas, aux réunions de famille, en négligeant les plaisirs du modeste foyer. Cette façon d'agir menaçait de passer en principe, en parti pris. Madeleine s'en inquiétait de plus en plus : elle se demandait par quel moyen elle pourrait conjurer les tristesses futures, triompher d'une pareille situation.

Ce moyen, elle pensa l'avoir trouvé, après y avoir bien réfléchi, pesé le pour et le contre de l'expédient à employer.

Tout à coup, saisissant l'occasion qui s'offrait à elle, et un jour que, par extraordinaire, Badouraud lui proposait d'aller, le dimanche suivant, en promenade aux environs de Paris, à Bougival, Madeleine accueillit la proposition avec un véritable empressement, qui ne laissa pas d'étonner un peu son mari.

Cette fois, Nicolas sembla prendre le même plaisir que quelques années auparavant, au milieu de sa famille. Comme Lousteau, dit Pamphyle, était venu à la maison du forgeron, celui-ci l'avait invité à être de la promenade, et Lousteau avait su payer gentiment l'hospitalité des parents de son ami par les mille ressources de sa gaieté native.

On fit bonne et longue marche à travers les bois ; on chanta de petits refrains, on cueillit de jolies fleurettes des champs, et Pamphyle-Lousteau forma, à l'intention d'Alphonsine, un gros bouquet qu'il présenta à la jeune fille, sensible à cette galanterie charmante, à cette gracieuse marque de sympathie.

La journée se termina par un assez copieux diner chez le meilleur traiteur de Bougival. Le retour à Paris s'effectua sans encombre, tou-

jours gaiement, jusqu'à ce que Lousteau, quittant la compagnie, remercia en ces termes :

— Monsieur Badouraud, vous m'avez fait passer la plus belle journée... Je vous en suis bien reconnaissant.

— Nous recommencerons, fit Nicolas. Quand tu voudras.

— Le plus souvent possible, n'est-ce pas, père ? ajouta Alphonsine, rougissante et toute heureuse.

Sa mère put remarquer l'état de son esprit, si Badouraud ne s'en aperçut pas ; et Pierre regarda comme des mots d'amitié ceux qui accusaient sans doute un sentiment plus vif, encore indéfini.

Ne croyez pas que Madeleine cherchât à vaincre dans Nicolas les goûts de dépense, de prodigalité même, dont nous le savons imbu.

C'étaient des goûts déjà invétérés, presque impossibles à détruire. Il fallait agir avec adresse pour en changer le cours, et elle eut besoin de toute son intelligence, de toute l'affection qu'elle portait à son mari pour parvenir à lui faire comprendre qu'il aurait bonne vie et bonne chère à sa propre table, meilleure que dans les cabarets au dehors, sans règle, sans discernement ni modération.

Heureusement, elle pouvait trouver des appuis. Alphonsine et Pierre ne tardèrent pas à deviner le plan secret de Madeleine, du moins une partie du but qu'elle se proposait. De plus Badouraud aimait sa femme, en réalité. Pourvu qu'on lui amenât quelques compagnons, régalez au foyer, il ne se refusait pas complètement à la vie d'intérieur, agrémentée de visites réjouissantes.

Lousteau, dit Pamphyle, amusait beaucoup le forgeron par ses saillies faubouriennes, mais non grossières, car ce garçon n'était pas dépourvu de cette instruction élémentaire et professionnelle qui perfectionne les bonnes natures, les relève, les sort du commun.

Lousteau fut invité fréquemment. Peu de jours se passaient sans qu'il parût au repas du soir, sans qu'il égayât, de concert avec Pierre, les convives plus ou moins nombreux de Madeleine, faisant très convenablement les honneurs de son hospitalité.

Il y avait métamorphose au logis de Badouraud. Le mari et la femme ne se querellaient plus ; les enfants travaillaient avec courage, Alphonsine chez une couturière dont l'atelier était sur le même palier de l'escalier, Pierre chez son patron, où il se distinguait, non plus seulement comme apprenti, mais comme ouvrier ébéniste.

D'où ce miracle ! C'est que maintenant Nicolas Badouraud apporte régulièrement sa paye, — sa paye entière — à Madeleine, en en distillant quelque argent de poche, d'après l'avis de sa femme ; c'est que nul chômage, nulle

l'interruption de journées, ne diminuent le total des sommes que chacun gagne ; c'est que la maîtresse de maison, toujours alerte, toujours vigilante, met un ordre parfait dans les choses du ménage et que le père de famille a repris son véritable rôle, est rentré dans le paradis perdu, en arrive à se modérer dans ses goûts de Lucullus ouvrier, qu'il satisfait chez lui.

Ainsi, la mère et les enfants profitaient de la quasi aisance qui régnait au logement de la rue Saint-Maur. Quand Nicolas et Madeleine se permettaient des extra, rarement le premier allait jusqu'à perdre sa raison, et la seconde retenait habilement tel ou tel compagnon attablé, penché sur le bord de l'abîme, c'est-à-dire prêt à s'enivrer.

— Avoue, dit un matin Pierre à Alphonsine, que notre mère exerce une fameuse influence sur son entourage. Quel tact ! quelle bonté ! quelle force !

— Oui, et maman est si raisonnable que papa l'écoute, répondait la jeune fille, dont le discernement était fort avancé, supérieur à son âge, développé par son instruction.

— Comme il est changé ! Il ne nous rudoie jamais.

— Il a un franc entrain, qui lui manquait autrefois. Il se plaît en notre société.

— Son amabilité pour Pamphyle est extraordinaire, remarqua Pierre. Cela ne te fait-il pas plaisir ?

— Oh ! certainement, parce que Pamphyle Lousteau est bien convenable, dit Alphonsine, et...

— Qu'il te plaît, interrompit vivement Pierre. Sais-tu, chère sœur ?... sais-tu ?..

— Quoi donc ? reprit ingénument la jeune fille.

— Dans quelques années, si Lousteau, dit Pamphyle, reste le même, il me semble qu'il fera un excellent mari pour toi... J'ai mon opinion là-dessus... Je suis persuadé qu'il a la sienne... Nous ne nous quittons pas... On le croirait de la famille.

— Va, Pierre, il passera bien de l'eau sous les ponts avant que je pense seulement au mariage.

— Assurément. Pourtant, Alphonsine, tu as plus de quinze ans. Il est possible de faire des projets...

Ils allaient continuer, quand le petit Gustave, s'éveillant, appela sa sœur, qui courut le lever, l'habilla tout maternellement, et l'embrassa avec des élans d'affection qui témoignaient de sa sollicitude... Gustave lui rendait caresse pour caresse.

Donc, l'entretien cessa. Mais, dès son jeune âge, Pierre s'était plu, comme beaucoup d'enfants, à jouer au mari et à la femme. Il ne s'agissait pas du même jeu, et pourtant il gardait cette habitude du jeune âge, en unissant Alphonsine et Pamphyle. Cela lui paraissait naturel.

Son espoir grandit de jour en jour, à ce point qu'il ne se gêna pas pour l'émettre devant les parents de son ami, qui en riaient, qui en plaisantèrent pendant plusieurs années, sans y ajouter la moindre importance.

IV

M. et M^{me} Lousteau tenaient un petit commerce dans la rue Saint-Maur, un petit commerce d'épicerie où ils végétaient, ne pouvant faire fortune en ce quartier dont les trois quarts des habitants sont pauvres.

Mais l'un et l'autre, M^{me} Lousteau principalement, rêvaient une position au-dessus de la leur pour Pamphyle. Ils le voyaient, dans l'avenir, établi ébéniste, déployant une habileté qui lui attirait une réputation méritée, et gagnant beaucoup d'argent, grâce à son travail.

Les Lousteau et les Badouraud étaient depuis longtemps amis. Leurs fils avaient été ensemble à l'école primaire et, comme on l'a vu, ne se quittaient guère, même après les années d'études. A mesure qu'ils avaient grandi, leur affection mutuelle s'était accrue.

Les épiciers, au contraire, fréquentaient moins Nicolas et Madeleine, à cause de la conduite du serrurier, qui pouvait se constituer facilement de l'épargne et qui ne mettait pas un sou de côté, ce qui scandalisait la mère de Pamphyle.

Tout d'abord, M^{me} Lousteau, plaignant fort Madeleine, victime des écarts de Nicolas, lui avait manifesté de profondes sympathies. Mais, à dater du jour où son amie avait, elle aussi, « donné dans le travers et fait vie qui dure », ses sympathies avaient diminué très sensiblement, et parfois l'épicière avait adressé des paroles de blâme indirect à la mère d'Alphonsine, en lui demandant, par exemple, comment elle donnerait à celle-ci la plus modeste dot.

Quoi qu'il en soit, pendant trois années, le jeune Pamphyle, loin de se refroidir à l'endroit de la famille Badouraud, et malgré certaines observations maternelles, passa ses jours de loisir en compagnie de Pierre. Ils étaient devenus inséparables, et Pierre caressait toujours son espoir de voir marier Alphonsine avec son compagnon de jeunesse.

On fêta joyeusement l'anniversaire de la naissance de mademoiselle Badouraud, parvenue à l'âge de dix-sept ans, accomplie en grâce et en beauté, possédant toutes les qualités qui rehaussent une jeune fille aux yeux des personnes sérieuses. Occasion de gala pour Badouraud père. Les époux Lousteau déclinèrent l'invitation qu'ils reçurent d'assister à cette fête. Mais Pamphyle, vous le pensez bien, n'y manqua pas. La détermination de ses parents l'avait contrarié à un haut degré, car il en comprenait le motif, et il en souffrait cruellement, le pauvre garçon. C'était sa première peine de cœur.

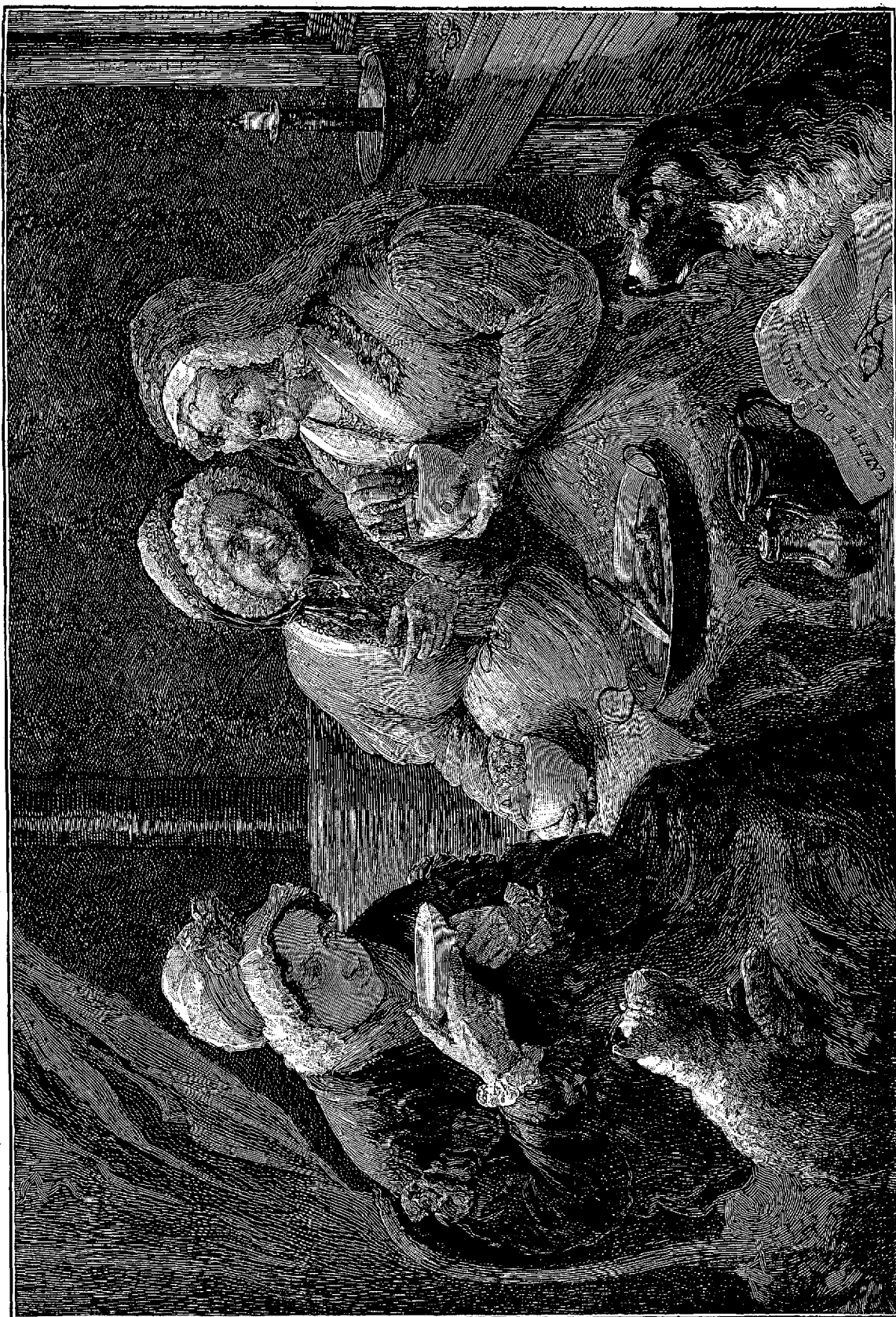
(A suivre)

AUG. CHALLAMEL.

LES TROIS COMMÈRES

Enfant gâté d'une génération disparue, Louis

Grosclaude n'est plus aujourd'hui connu et apprécié à son réel mérite que d'une élite de connaisseurs et d'érudits. Il était né en Suisse,



LES TROIS COMMÈRES. — Peinture de Grosclaude. — Gravé par Clément Bellenger.

au Locle, en 1786. Ses compatriotes, presque ses condisciples, furent Gleyre, Léopold Robert, Karl Girardet et le sculpteur Pradier. Louis

Grosclaude vint très jeune s'établir à Paris. Il avait une certaine fortune. Elle lui permit de s'adonner en toute liberté d'esprit à son art de

prédilection. Toutefois, il débuta assez tard. On ne connaît guère de lui de tableau important qui soit antérieur à 1827. Dès avant cette époque, pourtant, il s'était fait connaître par des croquis qui dénotaient autant d'adresse que d'esprit et que de vivacité d'imagination. Ses tableaux surtout eurent un succès prodigieux. C'est par la peinture de genre qu'il commença. Il exposa successivement de 1827 à 1838 un grand nombre de toiles dont les titres sont restés légendaires. Il suffit de citer les *Bulles de savon*, les *Buveurs*, le *Toast à la vendange*, le *Salut militaire*, la *Prise de tabac*, et tout particulièrement les *Trois commères*, la spirituelle et délicieuse scène que reproduit notre gravure.

Coiffées de leur bonnet à la mode de nos grand'mères, les trois excellentes femmes se sont réunies pour le repas de quatre heures, le *goûter*, comme on dit en Suisse romande. Elles prennent, dans de larges bols, le traditionnel café au lait. Devant elles, dans un plat de fer battu, reste un unique petit morceau de *figasse* (tarte aux fruits). Soyez sûrs qu'elles ont mangé tout ce qu'il y manque, car de l'autre côté du Jura, le goûter est sinon un repas très sérieux, du moins une collation où les convives ne se font jamais faute d'absorber de copieuses *figasses* et d'amples bols de café au lait.

Il va sans dire que chez ces bonnes femmes, on songe presque maternellement à tous les hôtes de la maison. Ni le chien, ni le chat ne seront oubliés. Pour le moment, c'est le festin de ce dernier qu'on prépare. Il le sait bien d'ailleurs, et il se dresse sur ses pattes, dans l'attitude de quelqu'un qui observe avec la plus extrême attention. Mais le pauvre chat est plein d'angoisse en constatant que son excellente maîtresse porte à ses propres lèvres la soucoupe de lait. Va-t-on le priver du *goûter* qu'il attend? Non, sans doute! Le lait est encore trop chaud et la vieille dame souffle dans le liquide afin de le refroidir un peu. La mine déconfite du chat, lequel, naturellement, ne se rend nul compte de la nécessité de cette opération, est si expressive que les deux bonnes femmes qui sont les témoins de cette mimique éloquente, rient doucement, tout en échangeant, probablement, des considérations philosophiques sur l'identité de la nature humaine et de la nature animale.

Quant au fidèle chien qui est là, assis dans son coin, il se borne à regarder la soucoupe de lait avec des yeux ronds de convoitise. Qu'il patiente un peu! On ne l'oubliera certainement pas.

Les *Trois Commères* donnent une idée très complète et très intéressante du talent fin et malicieux de Grosclaude. Ses bonnes femmes sont décrites à merveille. Il n'y a de complication, ni sur leur visage, ni dans leurs préoccupations. Elles sont même d'une simplicité un peu puérile, mais charmante. Et ce tableau fait, en

somme, le plus grand honneur à l'artiste qui l'a conçu et qui l'a exécuté.

Chose curieuse! Louis Grosclaude qui avait atteint, on peut le dire, la perfection dans ce genre, et qui s'était acquis une notoriété universelle, a pensé qu'il devait ensuite donner des preuves d'un talent plus transcendant. Ses délicieux petits poèmes de la vie intime semblèrent ne pas satisfaire son rêve de gloire. Il aborda donc la peinture d'histoire et la peinture religieuse. Mais il sut n'y point persévérer. Et après quelques tentatives, honorables d'ailleurs, qu'il exposa, notamment en 1842, 1845 et 1846, il revint à ses chères études habituelles. On peut citer de lui, parmi les œuvres de la fin de sa longue et laborieuse existence, la *Lecture d'un bulletin de l'armée française annonçant la prise de Malakoff* (1856), *Les deux petits amis*, *Madame Pipelet*, *Intérieur d'une étable*, etc.

Les honneurs n'ont point manqué à la glorieuse carrière artistique du peintre des *Trois Commères*. Il obtint en effet plusieurs médailles dont une de première classe en 1845. Une grande partie des tableaux de Grosclaude ont été acquis par le baron de Rothschild. Ses *Trois commères* figurent au Musée Pescatore, à Luxembourg. On sait que ce musée tient son nom de la richissime famille Pescatore, originaire du grand-duché de Luxembourg. Cette famille s'est plus tard établie en France; elle possède, à La Celle-Saint-Cloud, près de Paris, une superbe résidence.

A. P.

LE FOOT-BALL

Les exercices physiques prennent, en France, une extension dont la rapidité et dont l'intérêt ne sauraient échapper à l'attention de personne. Déjà, l'an dernier, à propos de la victoire des rameurs français sur les rameurs anglais, nous avons dit que des progrès considérables avaient été réalisés dans tous les exercices physiques par nos jeunes sociétés sportives. Il nous semble qu'il convient de signaler aujourd'hui les nouveaux efforts accomplis à propos du match de foot-ball qui a été joué à Paris, il y a quelques jours, sur la pelouse du Champ-de-Mars, entre la première société anglaise, le Rosslyn Park foot-ball Club et l'une de nos meilleures équipes, celle du Stade français.

Tout de suite, il faut avouer que le Stade français a été battu et qu'il a été battu à un nombre formidable de points (18 contre 1). Mais on peut ajouter que le Stade français ne comptait nullement sur la victoire. Il voulait, afin d'en pouvoir profiter ultérieurement, recevoir une bonne et salubre leçon, par des joueurs de premier ordre; il l'a reçue dans les conditions les plus

honorables. Dans quatre ou cinq ans d'ici il se mesurera, à chances égales, avec n'importe quelle équipe de foot-ball, fût-elle pareille ou supérieure à celle du Rosslyn Park. Ce sont là les pronostics de ses adversaires eux-mêmes, et notamment de M. Figgis, le capitaine de l'équipe victorieuse.

Le foot-ball, qu'on pardonne à un néophyte cette preuve d'enthousiasme sincère, est un admirable jeu qui ne demande pas seulement de l'adresse, de la vigueur et de la rapidité, mais aussi ces vertus plus rares, du dévouement et du courage. Il se joue entre deux équipes composées de 15 joueurs, sur un terrain, large de 70 mètres et long de 100 mètres. Chacune des deux équipes occupe la moitié du camp aux extrémités duquel s'élève ce qu'on nomme le but. Le but est formé de deux montants de bois plantés à 3 ou 4 mètres de distance l'un de l'autre et réunis à leurs sommets par une corde. Il s'agit, pour chaque équipe, de défendre son but avec le plus d'énergie possible, tout en attaquant le but de son adversaire, avec non moins d'énergie. L'attaque et la défense sont fixées par un certain nombre de règles dans lesquelles il est inutile d'entrer.

Il suffit qu'on sache que le foot-ball se joue au moyen d'un ballon de cuir ovale, fortement gonflé, et d'une dimension un peu supérieure à celle d'un gros œuf d'autruche. C'est ce ballon qu'il s'agit de transporter dans le camp adverse, et pour cela il y a deux moyens. Le premier consiste à le porter derrière la ligne de but de l'adversaire et de l'y faire toucher à terre; le joueur qui, traversant toutes les lignes du camp ennemi, exécute cette difficile opération, gagne un *essai*, c'est-à-dire un point pour le compte de son équipe; le second moyen consiste à faire passer par un coup de pied le ballon très exactement entre les deux poteaux du but de l'adversaire, au-dessous de la corde qui les réunit. Ce coup, fort rare d'ailleurs, se nomme un *but* et vaut deux points.

Les équipes sont disposées suivant les lois d'une stratégie consommée. Tout d'abord, sur le front du camp, c'est-à-dire au milieu même du jeu, sont placés les *avants*. Ce sont, en général, les neuf joueurs les plus alertes. Ils sont chargés surtout de l'attaque. Derrière eux se trouvent les *demis*, qui sont au nombre de deux seulement, et qui sont placés derrière la ligne des *avants* dont ils soutiennent, l'un l'aile gauche, l'autre l'aile droite. Plus près du but se trouvent trois autres joueurs, placés de front, qui sont chargés d'empêcher surtout le passage des adversaires et de renvoyer le ballon dans le cas où celui-ci tomberait à proximité d'eux. Toute cette armée se meut avec la plus grande discipline possible; elle peut même se transporter tout entière dans le camp ennemi lorsque le ballon s'y trouve. Seul, le

quinzième joueur, l'*arrière*, doit rester à son poste près du poteau. Il est la ressource suprême du camp en cas de danger. Ce poste d'honneur est naturellement confié à l'un des meilleurs joueurs de l'équipe. On lui demande de savoir donner de bons coups de pied au ballon, ce qui est plus compliqué qu'on ne pense, et de savoir arrêter courageusement les coureurs, lorsque ceux-ci tentent de faire un essai.

Les équipes ont à leur tête un capitaine qui prend place parmi les *avants* ou parmi les *demis*. Tous les équipiers lui doivent une obéissance presque absolue. Cette discipline est surtout merveilleusement observée par les Anglais.

Les deux camps étant ainsi disposés l'un en face de l'autre, l'un des joueurs de l'équipe, que le sort a désigné, prend le ballon, et, d'un coup de pied, l'envoie chez les adversaires. La partie est engagée. Elle doit durer exactement une heure vingt minutes, et elle est divisée en deux moitiés de quarante minutes chacune. A la mi-temps, le juge-arbitre — il y a un juge-arbitre qui est chargé de suivre toutes les opérations et de faire respecter les règlements d'ailleurs assez complexes du foot-ball — fait entendre un coup de sifflet. Un repos de quelques minutes est accordé aux joueurs. Puis la partie reprend. L'équipe victorieuse est celle qui a fait le plus grand nombre de points, *essais* ou *buts*.

La haute valeur physique et morale de ce jeu est incontestable. D'abord il y faut déployer, comme nous le disions au début les plus brillantes qualités d'adresse, de rapidité et de résistance. Mais il y faut, et c'est là l'important, faire complètement abstraction de sa propre personnalité pour ne concourir qu'au triomphe de l'équipe. En effet, le défaut dans lequel tombent infailliblement les débutants, c'est qu'ils veulent toujours briller par eux-mêmes, se faire valoir, montrer leur adresse ou leur rapidité. Les Anglais, qui sont à ce jeu nos maîtres, ont prouvé aux jeunes stadistes français que le meilleur moyen de gagner est de faire toujours le sacrifice de cette petite gloire. Ils déploient à ce jeu une qualité de discipline extraordinaire. S'ils ont triomphé au match du Champ-de-Mars c'est à cette admirable discipline qu'ils le doivent surtout, car leurs équipiers ne sont ni plus courageux ni plus rapides que les nôtres — bien au contraire.

Il faut espérer que, suivant la prophétie de M. Figgis, le capitaine du Rosslyn Park, le Stade français prendra prochainement une forte revanche de sa défaite.

ED. ROLLET.

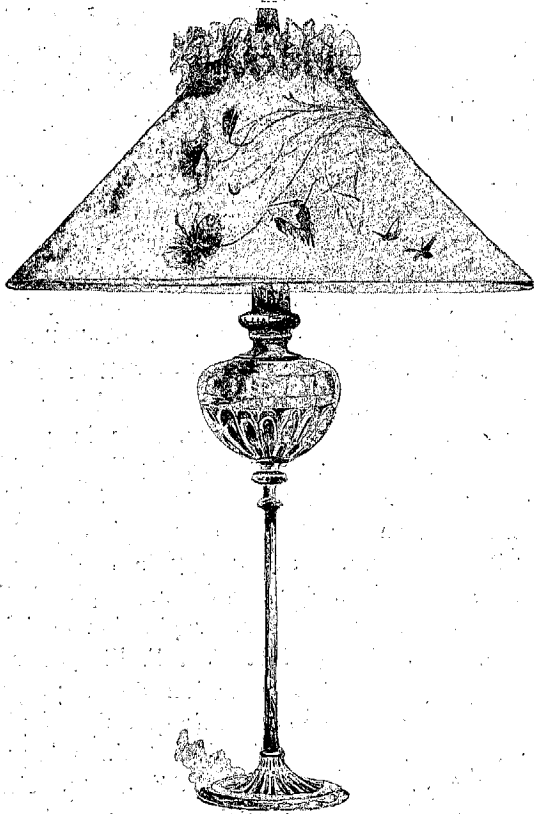
LES TRAVAUX ARTISTIQUES DE LA FEMME

De tous les menus bibelots dont l'exécution est un des triomphes de la femme, j'en sais peu qu'elle puisse aussi aisément réussir et qui

soient aussi utiles, d'un usage aussi constant que l'abat-jour.

Certes, l'abat-jour de dentelle est gracieux ; pour meubler richement un salon, il sera nécessairement préféré ; mais pour le petit salon, tout intime, pour la table de famille, dans les longues veillées que fait l'hiver, on ne peut trouver mieux que l'abat-jour en papier. Des mains aristocratiques, d'ailleurs, l'ont introduit dans le grand monde ; il n'est pas déplacé dans les milieux les plus humbles.

Pour en faire de jolis, que faut-il ? Une



LES TRAVAUX ARTISTIQUES DE LA FEMME. — L'abat-jour.

grande feuille de ces papiers granulés dont les aquarellistes font usage, un travail de quelques heures, et c'est tout.

Le plus difficile est le découpage du papier ; non qu'il y ait doute sur la forme, car il n'en convient qu'une pour l'abat-jour en papier, une seule, la forme Empire. Vous la connaissez : un tronc de cône dont le diamètre inférieur est infiniment moins évasé que celui de l'abat-jour ordinaire, dont le diamètre supérieur l'est au contraire davantage. Faites-en d'avance un modèle dont vous essaieriez l'effet sur la lampe ; appliquez ensuite ce modèle sur la feuille de papier grenat et tracez-en le contour au crayon. Ces préliminaires terminés, vous collerez le papier sur une planche ; vous mouillerez la feuille une fois collée, pour la tendre, et vous commencerez l'aquarelle.

Pas plus d'hésitation pour le motif à traiter que pour la forme de votre abat-jour. Vous ne peindrez que des fleurs, de grandes fleurs déco-

ratives aux tons vifs : des iris, dont le violet, à la lumière, fait merveilles ; des pavots rouges ou diaprés, des tulipes, des chrysanthèmes, aussi des pivoinés ; le myosotis, le lilas, toutes les petites fleurs seront écartées, car elles comportent trop de nuances ; il faut des motifs qui se silhouettent en vigueur, qui se traitent largement, et où la couleur s'étale en belles taches. Sous les fonds, vous proscrirez le jaune, que la lumière artificielle atténue, qu'elle fait même entièrement disparaître. Les notes roses, rougeâtres, seront préférées.

Pour vous rendre compte de ces différences d'effet à la lumière ou au jour, vous ferez bien, sur une feuille analogue, d'étaler toute une palette de couleurs. Le soir venu, vous présenterez la feuille d'essai à la lumière de la lampe, et vous jugerez par vous-même des tons qu'il serait utile ou nuisible d'employer.

L'aquarelle terminée, l'abat-jour découpé, vous le montez en attachant les deux extrémités l'une à l'autre, au moyen d'agrafes américaines dorées. Ces agrafes sont pareilles à celles dont on se sert pour attacher les échantillons d'étoffes ou de drap sur une carte.

Il s'agit maintenant de parer votre ouvrage. Vous le garnirez, soit d'une ruche de ruban assortie à la couleur de vos fonds et large de trois à cinq centimètres, soit encore d'un filet d'or de la largeur du doigt. On fait même des ruches de tulle, vaporeuses au possible, mais qui, naturellement, durent très peu.

Et c'est tout, mais ce tout est charmant.

JORDANT.

— 116 —

LA MAISON DE RABELAIS (CHINON)

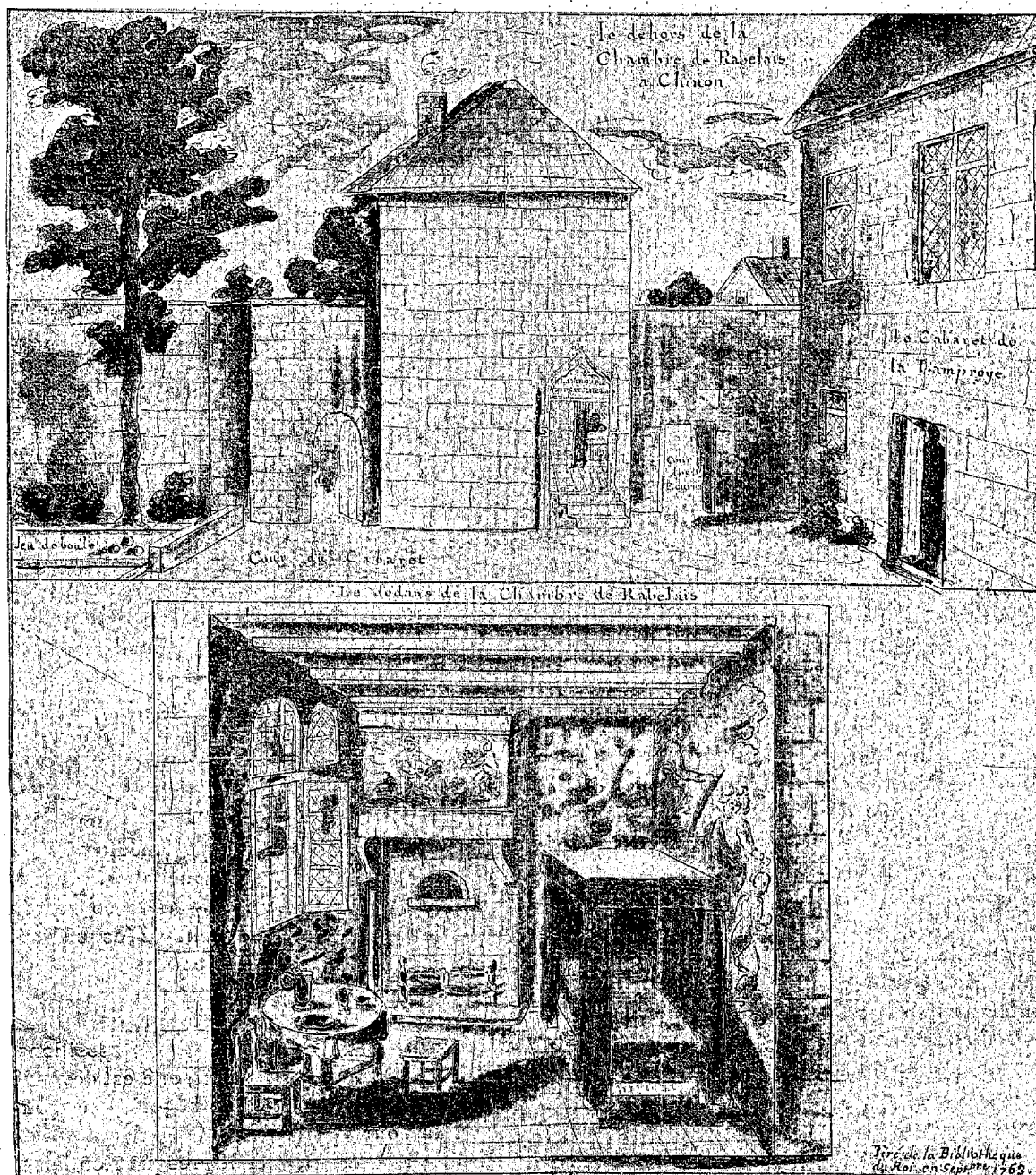
Le huitième volume du *Magasin Pittoresque* (1840, page 137) contient une analyse du système d'éducation adopté pour Gargantua, et qui n'est, en somme, qu'une critique ingénieuse du mode en vigueur au seizième siècle, et un exposé des principes que Rabelais eût voulu y voir substituer. Dans le même volume (page 190) d'autres extraits font connaître les idées généreuses de l'auteur sur la guerre.

Ces deux articles ont donné au lecteur quelques notions, succinctes sans doute, mais claires sur deux des points traités dans l'œuvre touffue de l'audacieux et trop souvent cynique écrivain si savant, si spirituel. Rabelais a su faire accepter sous le voile de grossières bouffonneries tant de vérités ingénieuses et d'idées nouvelles, que nul plus que lui ne nous paraît personnifier le génie de ce siècle singulier de la Réforme et de la Renaissance.

La biographie de Rabelais est assez malaisée à établir avec certitude. Les détails positifs et authentiques sont enveloppés d'une foule d'a-

needotes qui compliquent la physionomie de ce Tourangeau, moine, médecin, philosophe et savant, et, sans nul doute, la défigurent. Mais s'il est impossible d'accueillir sans réserve tous les récits mis en circulation, il l'est tout autant de les rejeter absolument. Selon toute probabilité, il en est de la vie de l'auteur de *Gargantua*

et de *Pantagruel* comme de son œuvre : la vérité vraie et saine y est enfouie sous un amas informe et incohérent de légendes, de digressions et d'extravagances. On a pu cependant recueillir un assez grand nombre de détails bien constatés qui permettent de conclure que Rabelais avait, en réalité, l'humeur bouffonne, la verve capi-



LA MAISON DE RABELAIS. — Fac-similé d'un dessin original de Gaignières, exécuté en 1683 à Chinon, et tiré de la Bibliothèque du Roi en septembre 1763. — L'original du dessin est conservé à la Bibliothèque nationale, département des Estampes.

teuse et débridée, et que ses gauloiseries ne ne furent pas toujours calculées pour faire passer impunément ses hardiesses politiques, philosophiques et religieuses.

Nous n'essaierons pas d'écrire cette biographie ; nous nous bornerons aujourd'hui à quelques notes sur le lieu de naissance, la première

éducation, et sur ce qui peut survivre des locaux habités par notre auteur.

Où est né Rabelais ? « A Chinon », disent les uns, « à Seuilly, répliquent les autres, à 6 kilomètres de Chinon ». Plus circonspect, maint Chinonais répond sobrement : « Il était Tourangeau », ce qui est assez vague. Rabelais

lui-même a-t-il tranché la question quand il s'est inscrit sur les registres matricules de la Faculté de médecine de Montpellier : « Moi, François Rabelais, *chinonais*, du diocèse de Tours.... ? » Il devait être bien renseigné, semble-t-il ; et sur sa robe de bachelier, longtemps conservée à Montpellier, se lisaient brodées en or les initiales : *F*(ranciscus) *R*(abelæsus) *C*(hinonensis).

L'argument n'a pas convaincu tout le monde ; par « Chinonais » il faudrait entendre : du pays de Chinon ou du Chinonais qui comprenait, outre la ville, plusieurs villages des alentours, Seully ou Seullé, La Roche-Clermont, Lernay, et aussi le clos de la Devinière où sa famille récoltait de si bon vin pineau.

Soit ; cette explication est de nature à tout concilier. Si Rabelais n'est pas né dans une rue de la ville, sa maison natale était du moins comprise dans la circonscription municipale, urbaine et rurale dont Chinon était le noyau, et qui valait à ses habitants le titre et les privilèges de bourgeois chinonais comme à ceux du centre.

Même incertitude sur la situation sociale du père de Rabelais, cabaretier à l'enseigne de la *Lamproie* ou apothicaire ; le goût de maître François pour la médecine a sans doute donné naissance à la seconde opinion ; on parle aussi d'un neveu du même nom qui tint boutique de drogues ; le père de ce neveu, oncle de Rabelais, fut probablement apothicaire aussi ; officine avunculaire et cabaret paternel auraient donc pu avoir influence sur les goûts de l'enfant. Un frère de François, nommé Thomas, aurait, lui aussi, exercé la profession de marchand de remèdes. La première opinion est étayée sur ce fait que l'Hôtellerie de la *Lamproie* a certainement appartenu à la famille de Rabelais pendant le seizième siècle. Son père exploitait-il le cabaret ? on le suppose, on le conteste aussi. Il est de tradition que Rabelais a fréquenté l'Hôtellerie s'il ne l'a pas habitée comme maison natale, et toute vraisemblance est qu'il y a vécu pendant plus d'un des séjours qu'il a faits à Chinon ; des contemporains affirment que la maison lui a appartenu avant de passer, par vente sans doute, aux mains d'un autre propriétaire. Le Président de Thou, dont l'enfance est si rapprochée de la vieillesse de Rabelais, raconte dans ses « Mémoires », livre VI, que :

« Avant que le Roi vint dans l'Anjou (1598) » Calignon et de Thou, qui s'étaient rendus à » Saumur et à Chinon, eurent quelques petites » aventures....

» Ils étaient logés à Chinon dans une grande » maison qui, autrefois, avait appartenu à » François Rabelais, médecin célèbre, savant » dans les langues grecque et latine et fort » habile dans sa profession. La mémoire d'un » homme si agréable, qui avait employé toute » sa vie et toutes ses études à inspirer la joie, » donna lieu au Président de Thou et à Calignon

» de plaisanter avec ses mânes, sur ce que sa » maison était devenue une hôtellerie où l'on fai- » sait une débauche continuelle, son jardin, le » rendez-vous des habitants les jours de fête, et » le cabinet de ses livres, qui donne dessus, un » cellier pour mettre le vin. A la prière de Cali- » gnon, de Thou fit à ce sujet les vers suivants :

» J'ai passé tout mon temps à rire,
» Mes écrits libres en font foi ;
» Ils sont si plaisants qu'à les lire
» On rira presque malgré soi.

» Aussi Bacchus, dieu de la joie,
» Qui règle toujours mon destin,
» Jusqu'en l'autre monde m'envoie
» De quoi dissiper mon chagrin.

» Car de ma maison paternelle
» Il vient de faire un cabaret.
» Où le plaisir se renouvelle
» Entre le blanc et le claret.
» Les jours de fête on s'y régale,
» On y rit du soir au matin.
» Dans le jardin et dans la salle,
» Tout Chinon se trouve en festin.

» La cave s'y trouve placée
» Où fut jadis mon cabinet ;
» On n'y porte plus sa pensée
» Qu'aux douceurs d'un vin frais et net (1).

C'est cette maison, avec la cour, le jeu de boules et la chambre dite de Rabelais, que représente le dessin que nous reproduisons d'après le fac-similé, minutieusement exact, tiré en 1763, représentant un dessin au trait rehaussé d'aquarelle, exécuté en 1683, sur les lieux mêmes, à Chinon, par Gaignières.

Ce dessin original est conservé à la Bibliothèque Nationale, département des estampes ; il a servi de modèle aux gravures médiocres qui figurent dans l'édition de Le Duchat (1741).

L'Hôtellerie de la *Lamproie* a été conservée avec peu de changements essentiels jusque vers le milieu du dix-huitième siècle ; plus d'un témoignage le constate. L'un des propriétaires successifs renonça à l'industrie d'hôtelier, et de main en main, toujours remaniée dans ses dispositions, selon les besoins du moment, elle est devenue aujourd'hui la propriété d'un négociant en pruneaux de Tours.

Les transformations n'ont presque rien laissé de l'ancien état de choses ; bien que toujours dénommée « Auberge de la *Lamproie* », la maison ne ressemble plus en rien aux dessins qui en avaient été tracés et aux descriptions qui en ont

(1) On sait que les « Mémoires » de Thou ont été rédigés en latin ; la traduction dont nous extrayons ce passage est tirée de l'édition française de 1734. Les vers latins du Président valent mieux que les vers français du traducteur qui a été aussi fidèle que possible, cependant. Il convient de relever un détail intéressant dans ces vers : d'après le troisième couplet de notre citation, il paraîtrait que du vivant de Rabelais, la maison n'était pas encore un cabaret. Qu'était-ce donc ? l'apothicairerie, sans doute ?...

été laissées; la cour n'est plus de dimensions suffisantes pour un jeu de boules; l'architecture est toute moderne. On pourrait presque dire : *Stat magni nominis umbra*, et c'est tout.

Placera-t-on sur la façade une plaque quelconque rappelant que, d'après la tradition et la vraisemblance, ici fut la maison de Rabelais? Dans plus d'une ville, à Rouen, pour la maison du grand Corneille (rue Pierre Corneille), à Paris, pour celle de Molière (rue Richelieu), etc., à défaut de documents authentiques, la tradition de l'emplacement exact où vécurent de grands esprits a été conservée de la sorte.

HENRI MÉTIVIER

LA MORALE DE LA FONTAINE

D'APRÈS TAINÉ

Suite et fin. — Voyez page 118.

Qu'il conte admirablement et qu'il sache plaire, c'est ce qui est unanimement admis, pour des raisons qu'ont expliquées beaucoup de critiques et Taine mieux qu'aucun autre; mais quelques autres, Jean-Jacques Rousseau notamment, ont prétendu qu'il réussissait moins bien à nous instruire.

Certaines gens ont accusé le bon fabuliste de manquer d'austérité; que dis-je! ils ont exprimé avec indignation la crainte redoutable qu'il ne pervertit la jeunesse, et volontiers ils l'eussent proscrit des bibliothèques de pères de famille. Pouvons-nous, sans nous perdre de réputation, laisser trainer sur notre table les Fables de La Fontaine?

Taine ne paraît pas en douter.

La morale du célèbre fabuliste a ceci d'antipathique à ces sévères écrivains qu'elle est familière et pratique, et ressemble plus au conseil avisé d'un ami un peu sceptique qu'à la foudroyante éloquence d'un orateur en mal de propopée. Elle manque tout à fait de périodes ronflantes et de figures de rhétorique.

Il est évident que le bonhomme ne nous presse pas très fort d'être des héros; mais il suffirait peut-être que nous fussions des hommes.

Rêver à l'idéal est fort bien, mais savoir la vie est d'un usage plus courant, et le fabuliste a pensé avec raison nous servir en nous donnant une peinture exacte dans son « ample comédie aux cent actes divers ». En ce monde « la raison du plus fort est toujours la meilleure », les puissants grugent les faibles, et les malins dupent les niais; tâchez donc, si vous êtes un humble, de n'être pas un sot. Vivez dans votre coin, n'allez pas vous briser contre le pot de fer; travaillez, prenez de la peine, au lieu de pester contre le ciel; soyez contents de votre sort, sans vouloir vous enfler comme la grenouille jalouse de la grosseur du bœuf, et sans se soucier du qu'en dira-t-on, comme le meunier sur son âne; soyez bons,

Il se faut entr'aider, c'est la loi de nature,

et c'est aussi le moyen de s'assurer des sympathies pour les mauvais jours,

Car qui peut s'assurer d'être toujours heureux?

vivez dans la retraite et dans la médiocrité avec vos amis,

Qu'un ami véritable est une douce chose!

Résignons-nous doucement aux maux de la vie, moquez-vous des méchants, et lorsque viendra le moment de faire place à vos héritiers, sortez « de la vie, ainsi que d'un banquet, en remerciant votre hôte... »

Que cette morale ne soit point héroïque, je le veux bien; mais qui la suivra fidèlement ne sera ni malheureux ni malhonnête.

PAUL SOUDAY.

LA PRESTIDIGITATION DÉVOILÉE

LA CASE ORIENTALE

Vous faites examiner par les spectateurs une plateforme hexagonale montée sur quatre petites roues. Cette plateforme a un pivot central qui s'emboîte dans un trou pratiqué dans le plancher de façon à ce qu'elle puisse tourner sans se déplacer. Vous montez sur cette plateforme une série de paravents destinés à former une sorte de case. Vous plantez au milieu de cette case une grande planche

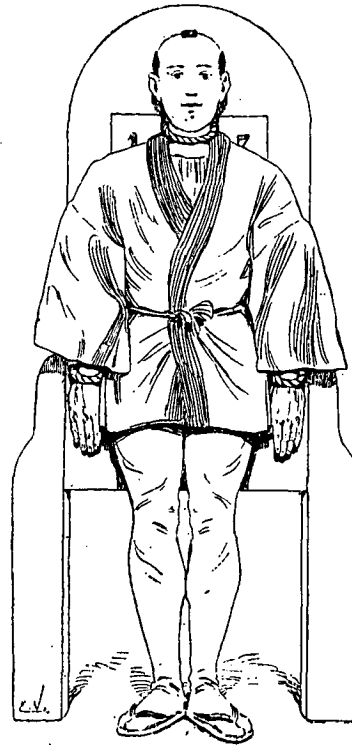


Fig. 1.

sur laquelle se trouvent dessinés, en carré, neuf numéros et présentez alors votre sujet :

— Il est très habile, dites-vous, à manier les couteaux. Je vais lui en donner deux et il les fixera sur la planche quand je le lui ordonnerai.

Ceci fait, vous ligotez le sujet sur la planche (fig. 1), vous disposez à ses pieds deux couteaux et vous fermez la case que deux spectateurs, montés sur scène, surveillent

attentivement. Vous demandez aux spectateurs de vous désigner à haute voix deux chiffres. Dès que ceux-ci vous ont donné la réponse, vous entendez deux coups secs. Ce sont les couteaux que le sujet vient de fixer dans le bois. Aussitôt, vous ouvrez la case : le patient a disparu. Il ne reste que les deux couteaux fixés par le sujet dans les chiffres indiqués.

— Où est le patient ? faites-vous.

— Ici, répond une voix. Vous vous retournez, et le public, en même temps que vous, aperçoit le sujet qui est maintenant au fond de la salle.

EXPLICATION ET PRÉPARATION DU TOUR

Ce truc à grand effet et qui obtint un succès considérable lorsque je l'ai imaginé, a servi depuis pour créer une pièce burlesque d'un intérêt relatif.

La plateforme ne possède aucune préparation, mais le paravent du fond contient une trappe automatique habilement dissimulée et assez grande pour qu'un homme puisse se jeter et passer au travers (fig. 2 et 3).

Le fond du théâtre, qui n'est qu'à une faible distance du truc (l'éloignement est calculé pour que les spectateurs de droite ou de gauche ne puissent le voir de la salle),

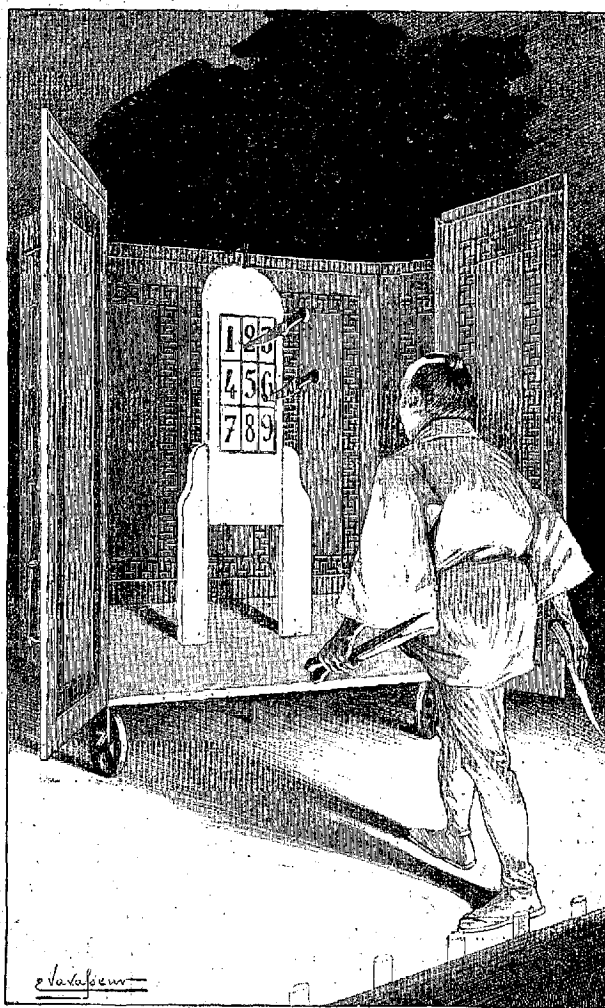
contient un panneau sur lequel est peint par exemple un Méphisto. La présence de ce Méphisto n'est nécessaire que

pour dissimuler la trappe correspondante à celle qui se trouve dans le fond du paravent. C'est au travers de ces deux trappes que le sujet passera pour aller tomber sur un matelas placé à cet effet derrière la toile et, après s'être vivement relevé, courir par les couloirs jusqu'au fond de la salle où a lieu la réapparition. Deux personnes seulement peuvent voir le sujet pendant son passage à travers les trappes. Ce sont celles qui se trouvent sur la scène.

Mais la présentation du tour est réglée et la disparition du sujet qui dure à peine une seconde a lieu pendant qu'après avoir fait faire le tour de la case à ces deux spectateurs, vous les priez de placer les mains sur les portes de devant, en leur disant ensuite de faire tourner rapidement la case afin de la présenter sur toutes ses faces au public, avant de l'ouvrir. Pendant ce temps, le sujet se rend rapidement dans la salle. Quant à la planche sur laquelle on attache le

sujet, elle est munie d'une guillotine intérieure qui coupe les cordes en appuyant sur une pression placée à portée de la main.

Professeur DICKSONN.



La Case orientale.

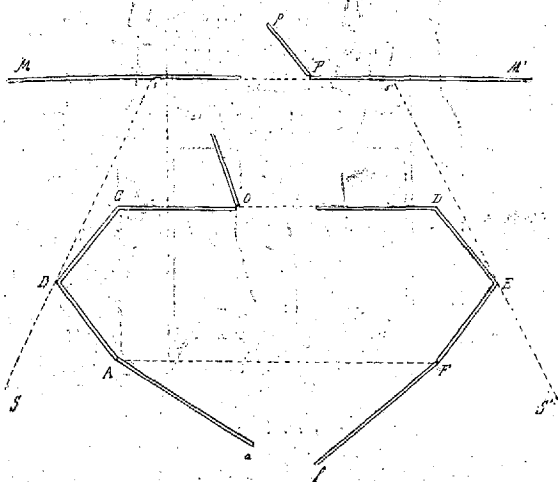


Fig. 2.

$A B C D E F$, case fermée. — A, a, E, e , battant de la porte qui fait face au public. — O, o , panneau mobile dans la paroi du fond. — M, M' , fond de la scène. — P, p , figure décorative peinte sur le fond de la scène et qui, pivotant comme une porte ordinaire, permet au sujet de disparaître dans les coulisses. — S, S' , spectateurs que l'on a fait monter sur la scène.

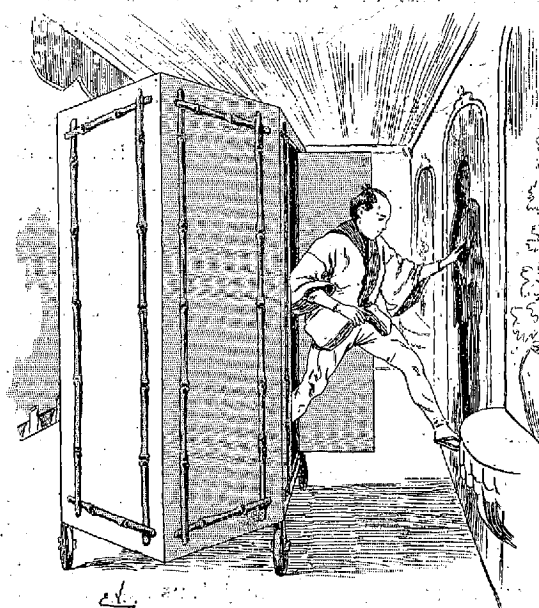


Fig. 3.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

RETOUR DES CHAMPS



RETOUR DES CHAMPS. — Peinture de Krug. — Salon des Champs-Élysées de 1893. — Gravure de Deloche.

De Pont-l'Évêque à Villers-sur-Mer, le versant de la vallée d'Auge est marqué par une suite de collines tantôt boisées, tantôt couvertes de la grasse végétation des prés. Arrondies en dômes, elles se détachent sur un horizon de mer, et façonnent pour l'artiste des paysages d'une grande simplicité. Sur la pente

1^{er} MAI 1893.

d'une de ces collines, le groupe que M. Krug expose au Salon des Champs-Élysées descend lentement, l'enfant chevauchant la vache et s'appuyant à gauche sur la tête de sa mère souriante et pleine d'admiration pour la hardiesse du jeune cavalier. Le gamin brandit une branche dont il frappe sans grand succès les

9

flancs de sa monture; et sa joie éclate en un rire auquel aboutissent toutes les lignes de la composition, rire triomphant qui anime joyeusement la placidité du tableau.

Cette toile continue la série d'œuvres consacrée par l'artiste au coin de terre natal, et commencée il y a quelques années. Avant d'aborder les motifs de pure nature, M. Krug était surtout connu comme peintre d'histoire et de portraits. Parti de ce coin de Normandie pour aller étudier le commerce à Rouen, il n'y étudia que le dessin. Mais ces essais parurent assez intéressants pour justifier ses préférences artistiques; et il vint à Paris se présenter à l'atelier de Léon Cogniet. Sous la direction de ce maître, il continua ses études; et bientôt le Salon s'ouvrait devant lui.

Il y fit ses débuts avec des portraits et quelques tableaux parmi lesquels on remarqua particulièrement deux œuvres d'allure magistrale: le *Bon Samaritain*, qui appartient à l'hôtel de la Préfecture de Caen, et une *Jeanne d'Arc* dans sa prison. Nous le trouvons ensuite en Bourgogne, travaillant sans relâche à une série de tableaux qui constituent la grosse partie de son bagage artistique. L'Eglise Saint-Pierre, de Mâcon, possède de lui seize grandes compositions réparties dans six chapelles, et représentant des épisodes de la *Fuite en Égypte*, de la *Vie de Saint-Nicolas*, les phases du *Martyre de Saint-Georges*, les *Œuvres de Saint-Vincent-de-Paul*, et divers sujets de sainteté. Dans la cathédrale d'Autun, il décora la chapelle de Saint-Symphorien d'une composition intitulée *Saint-Symphorien bénissant les enfants*, œuvre qui attira l'attention de Mgr Dupanloup et valut à l'artiste la décoration de Saint-Grégoire-le-Grand.

Dès lors les églises voisines l'appellent. A Charette, à Saint-Jean-des-Vignes, à Chânes, à Semur, à Saint-Yan, à Jullié, etc., etc., il compose douze nouvelles œuvres d'égale importance. Puis la Normandie le réclame. A Pont-l'Évêque, la chapelle de l'Hôpital lui prend trois grandes toiles: l'*Adoration des Mages*, le *Miracle de la Salette* et des *Anges en prière*. A Marmeville, il peint un *Christ en Croix*; à Honfleur une *Translation des reliques de Saint-Léonard*; à Valsemey un *Crucifiement*.

Rentré à Paris en 1874, il se représenta de nouveau au Salon. En 1876, il exposait un *Portrait du colonel Langlois*, le créateur des panoramas, portrait acquis par le musée de Caen; en 1877, un *Moine*; en 1879, le *Génie du Christianisme*, acquis pour le musée de Libourne; en 1880, la *Mort de Saint-Clair*; en 1882, *Symphorose devant l'empereur Adrien*, grande composition d'une étude sévère et d'un beau coloris, appartenant au musée de Caen; en 1883, *Après la Tempête*, un cadavre jeté sur la côte par les vagues. Il se reprend aux tableaux reli-

gieux avec son *Vénérable de la Salle instruisant les enfants*, paru au Salon de 1884. Après une année d'intervalle où il expose une page d'histoire ancienne, *Œdipe et Antigone*, il présente au Salon de 1886 un *Saint-Denis* et une *Tête de Moine*. Puis les études de nature s'emparent de ses préoccupations. En 1887, une *Victime de la Mer* marquait une tentative nouvelle dans la voie où nous le retrouverons bientôt. Ce tableau appartient au musée d'Angers.

Le musée de Chalon a acquis la *Vague du Matin*, présentée au Salon de 1888. En 1889, M. Krug peignait pour la maison des Frères de Clamart une *Apothéose du Bienheureux J.-B. de la Salle*; puis en 1890, et en 1891, ses envois sont des études prises en pleine nature normande: *Maternité* et *Au Travail*. Dans cette série d'œuvres, il convient de faire une place à quelques portraits. Les plus remarquables furent ceux de M^{me} Victor Massé, de M^{lle} Alix Victor Massé, de M. Louis Galichon et ceux de la famille J..., composée de seize personnages. Ces derniers surtout mirent à contribution la science consommée de la composition et du modelé qui constitue la qualité essentielle des œuvres de ce maître, et qui fit rechercher son enseignement. Depuis 1874, il dirige une Académie de dames, sans préjudice, comme on a pu le voir, pour son œuvre personnelle.

M. Krug est hors concours. Son envoi au Salon de 1893 se complète par un *Saint-Jérôme* en prière qui forme contraste, par sa tonalité et son esprit, avec le moderne *Retour des Champs*.

MAB-YANN.

—•••—

LA TACTIQUE DE DEMAIN

PAPE-BALLES ET BOUCLERS

I

Est-ce que le progrès serait un vain mot? Est-ce que l'homme, croyant marcher en avant, en serait réduit, en réalité, à tourner constamment dans le même cercle? En vérité, on serait tenté de le croire, en voyant combien certains procédés vieux jeu reviennent, de nos jours, à la mode, en constatant que certaines méthodes, abandonnées depuis un nombre respectable de siècles, tendent à revenir sur l'eau, dissimulant à peine sous un léger maquillage les rides profondes qui creusent leur front.

Il semble surtout que la science militaire ait la spécialité de ces restitutions antédiluviennes. On revient aux chiens de guerre dont Artaxercès s'était servi utilement dans sa guerre contre les Bactriens, je ne me rappelle plus exactement combien d'années avant Jésus-Christ. On est revenu aux pigeons-messagers, une espèce de courriers militaires auxquels on avait eu recours pour la dernière fois au siège de Leyde en

1574, mais que Brutus employait déjà au siège de Modène et que les Phéniciens utilisaient avec avantage sous la troisième dynastie des Pharaons.

Tout récemment, la lance, qu'on avait un moment classée au musée des Antiquités, a été retirée des vieilles panoplies, essuyée avec soin, refourbie et rendue à une partie de nos dragons, dont je ne pousserai pas l'euphémisme jusqu'à dire qu'elle fait la joie. Voilà qu'aujourd'hui on parle de nous rendre le casque et le bouclier : à quand la cotte de maille, l'arbalète et la fronde ?

Il est certain qu'un régiment d'infanterie défilant à Longchamps le pot en tête, le fusil Lebel sur l'épaule droite et le bras gauche armé d'un bouclier, aurait un immense succès à une revue du 14-Juillet. Mais qui nous dit qu'une idée en apparence si baroque n'aura pas demain sa réalisation. Les paradoxes, a dit un philosophe qui s'y connaissait, sont des vérités de la veille. Est-ce qu'en 1842, M. Thiers ne proclamait pas, à la tribune, la vapeur un agent de locomotion dangereux et les chemins de fer un moyen de transport qui n'obtiendrait jamais aucune faveur dans notre pays ?

En un siècle comme le nôtre, où nous avons vu des choses bien plus surprenantes que celle-là, il faut s'attendre à tout. Et nous sommes plus près peut-être que beaucoup d'entre nous ne le pensent, de voir, en plein dix-neuvième siècle, la résurrection du bouclier.

Un fait certain c'est que, devant les récents progrès des armes à feu, on peut se demander si dans les conditions actuelles du combat moderne il sera permis à une troupe, si brave qu'elle soit, d'aborder une position solidement défendue.

Au prix de quelles pertes une telle opération pourra-t-elle s'effectuer ?

On demeure effrayé devant la réponse à une telle question. A ne prendre que les données fournies par la dernière guerre de 1870 et celles de 1877 où les armées belligérantes avaient en main un fusil d'une valeur balistique très inférieure à celle de nos armes d'aujourd'hui, on arrive déjà à des conclusions effrayantes.

A Saint-Privat, le 18 août 1870, les pertes subies par la garde prussienne dans son attaque contre Saint-Privat constituent un exemple souvent cité, mais qu'il est bon de ne pas oublier.

Après avoir fait canonner violemment pendant quatre heures la position française, le commandant de la garde prussienne lança ses colonnes à l'attaque du village de Saint-Privat, défendu par une brigade du corps Canrobert.

Le front d'attaque était d'environ deux mille pas, de sorte que, pour se déployer sur cet étroit espace, le général Kessel, commandant la 4^e brigade et le général von Pape, chef de la 1^{re} division, avaient dû masser leurs hommes

sur dix rangs. Les Allemands s'élançant dans cette formation, sous un feu violent qui part à 1,200 mètres de la lisière du village occupé par nos troupes ; mais ils n'ont pas fait trois cents mètres que les débris des assaillants sont arrêtés, cloués au sol par nos feux rapides. En dix minutes, ils avaient perdu 6,000 hommes.

Et les armes aux mains des Français d'alors étaient des chassepots, c'est-à-dire un fusil infiniment inférieur au Lebel actuel ; et nos troupes n'étaient point exercées aux feux de salve qui s'exécutent aujourd'hui avec une précision tout à fait minutieuse ; enfin, on ne commençait alors le tir qu'à des distances relativement courtes, quand on l'ouvrira aujourd'hui à 2,000 mètres !

Il est donc naturel qu'avertis par des exemples de ce genre et déduisant du passé ce qui arrivera dans l'avenir, les militaires se soient préoccupés de trouver un moyen nouveau d'éviter les pertes énormes auxquelles il faut s'attendre avec les fusils à petit calibre et à trajectoire très tendue. Dans cet ordre d'idées, la pensée de cuirasser les combattants comme on blinde un fort ou un navire devait se présenter tout naturellement à l'esprit : c'est ainsi qu'un nouveau pas en avant dans la voie du progrès en fait de destruction semble nous ramener en arrière vers un moyen de protection qui paraissait incompatible avec la tactique moderne.

Nous n'avons la prétention de rien apprendre à personne en disant que la cuirasse et le bouclier sont vieux comme le monde.

Du jour où l'homme façonna, pour la première fois, une arme destinée à venir au secours de sa faiblesse, son adversaire inventa une défense qui le mit à l'abri du nouvel élément offensif de son ennemi : la lutte entre le canon et la cuirasse, si acharnée poursuivie aujourd'hui, a donc commencé il y a des milliers d'années ; elle ne finira vraisemblablement qu'avec le monde.

Chez les anciens, le blindage protecteur que les hommes fixaient devant leur poitrine (cuirasse) ou plaçaient à volonté devant la poitrine, en le maintenant fixé à leur bras (bouclier), fut formé des matières les plus diverses.

Avant qu'on eût imaginé de tondre les moutons, les peuples pasteurs arrachaient la laine de leurs troupeaux et en tiraient un feutre grossier qui les protégeait convenablement contre le choc des pierres lancées par la fronde ou d'une hache et d'une lance de pierre. Plus tard, on employa le cuir, cuir cru, cuir séché, cuir tanné, cuir bouilli ; enfin, on en vint aux armures de métal dont le succès fut dû autant peut-être à la protection plus efficace qu'elles fournissaient qu'à la plus grande facilité d'ornementation et de luxe auxquelles elles se prêtèrent.

COMMANDANT D'EQUILLY.

(A suivre).

UNE NOUVELLE RESTAURATION DE LA VÉNUS DE MILO

M. Miranoff, professeur à l'Université de Moscou, nous fait part d'une intéressante communication que nous nous empressons de soumettre à nos lecteurs. Elle se rapporte à un des chefs-d'œuvre de l'art grec et à une des richesses de notre musée national, titres qui justifient l'intérêt du débat qu'elle soulève.



Fig. 1. — Victoire de bronze (Romanum Museum, chez M. Aug. Cansei, T. I. tab. 36).

La polémique soulevée dans la presse française par notre proposition d'une nouvelle restauration de la Vénus de Milo en une Victoire ailée écrivant sur un bouclier, nous décide à publier le dessin de cette restauration. Comme on peut le voir par la composition de ce dessin, la figure pose librement sur le bouclier sa main gauche tenant une grenade. Le bouclier s'appuie sur l'hermès de Dionys Oriental (n° 209 du musée du Louvre) lequel, avec l'hermès inscrit au même musée sous le n° 194, fut découvert dans la même niche que la prétendue Vénus. Le pied gauche de la figure repose sur un casque de petite dimension. Quant à la main droite, elle est armée d'un style; et la direction du geste indique qu'elle vient d'inscrire sur le bronze du bouclier le nom d'un vainqueur ou celui d'une victoire.

Telle est la composition claire et simple de cette œuvre. Il n'est nullement nécessaire de supposer que la statue fût accompagnée d'une autre figure. La critique a d'ailleurs repoussé toutes les hypothèses la représentant comme une Vénus isolée, une Vénus appartenant à un groupe, une Nympe, une Hétaïre, une Phryné, une Muse, etc., etc., et laissé la question entière.

Dans la recherche de la solution, il nous a paru logique d'utiliser les parties trouvées avec

la statue et d'y ajouter les objets métalliques, ailes, bouclier, casque, etc., qui sont devenus, dès l'antiquité, la proie de voleurs inconnus, si toutefois ils n'ont pas disparu pour des causes que nous ignorons. Il nous a semblé non moins indispensable d'interroger le marbre lui-même, et d'y chercher quelques signes qui fussent une indication nette de la reconstitution désirée.

Notre attention fut attirée d'abord par deux cavités situées au dos de la statue, à la hauteur des épaules. Un examen attentif nous a démontré d'une façon absolument certaine qu'elles sont l'œuvre de l'artiste lui-même, qu'elles ont été creusées dans un but déterminé, et qu'elles ne sont certainement pas le résultat d'une dégradation accidentelle.

Elles affectent, en effet, une forme strictement régulière; leurs bords sont des arêtes fort nettes et sans cassure, et leur position leur assure la protection de la saillie du dos, de la tête et d'autres parties de la statue. La formation accidentelle de ces cavités n'est donc pas admissible. Reste l'allégation d'après laquelle elles se seraient produites lors de la découverte. Or, le récent travail de M. F. Ravaisson : *La Vénus de Milo* (1), paru un mois après la première publication de notre note, confirme pleinement notre hypothèse et montre, en s'appuyant sur une série de documents des plus précis, que tous les *racontars relatifs à la bataille livrée entre les Français et les Grecs pour la possession de la statue, et aux diverses dégradations qu'aurait*



Fig. 2. — Ara Julii Secundi et Julii Januarii (Boger : Thesaurus Palatinus, p. 52. Relief ; marbre)

subies la statue pendant cette prétendue bataille sont absolument fausses et purement

1. Mémoires de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, 1892.

imaginaires. Le même fait est confirmé par un nouveau document très précieux à savoir la lettre

à l'exclusion de l'autre, plus grossier, qui consiste à enfoncer des tenons métalliques



Fig. 3. — Num. Galbae (chez Beger; Thes. Brand. II, p. 626, et Morellio, t. III, tab. IV et 40.)



Fig. 5. — Num. Imp. Vitelli (Musée royal de Berlin, n° 997c).

de M. B. Balixte, capitaine de frégate, à M. Senès, agent administratif principal de la marine. Quant à la destination de ces cavités, elle était d'emboîter la base des ailes métalliques de la Victoire ailée. Les ailes elles-mêmes étaient retenues à cet endroit par deux bandes qui s'entrecroisaient sur la poitrine de la déesse, disposition commune à de nombreuses images de la Victoire ailée de l'art antique (1).

En outre, l'aile gauche de cette Victoire était solidement fixée sur l'épaule gauche à l'aide d'un tenon de fer joint à celui qui fixait au tronc le bras gauche taillé dans un bloc de marbre séparé. Enfin, les deux ailes devaient être relevées entre elles par le procédé ordinaire, encore employé aujourd'hui, c'est-à-dire à l'aide d'une barre métallique qui maintient les ailes à une certaine distance l'une de l'autre. Du reste, l'artiste a été pour ainsi dire obligé d'avoir recours à ce mode de fixation, | comme Victoire ailée, j'indiquerai brièvement



Projet de restauration de la Vénus de Milo, par M. Miranoff.

directement dans le dos de la statue. En effet, si l'on avait enfoncé à quelques centimètres de profondeur des tenons métalliques dans le dos de la statue, au voisinage de l'épaule gauche, le dos et l'épaule gauche auraient infailliblement cassé, le centre de l'épaule gauche (dont le diamètre au niveau de jonction avec le bras ne mesure que 15 centimètres) étant déjà creusé d'un trou profond pour le tenon de fer qui fixait le bras gauche de la déesse. Ce trou, qui mesurait 4 centimètres de profondeur sur 2,5 de largeur et 6,5 de hauteur, s'opposait donc à ce qu'on enfonçât dans le dos, du côté de la même épaule un autre tenon de fer. Aussi l'artiste a-t-il été obligé d'utiliser les bandes en question qui seules, sans aides de tenons, suffisaient pour maintenir les ailes de la statue.

Parmi les autres faits venant à l'appui de la restauration de cette statue



Fig. 4. — Num. Galbae (ch. Beger; Thes. Brand. II, p. 626, et Morellio, t. III, tab. IV, n° 40.)



Fig. 6. — Num. Imp. Trajani (Beger Thes. Brand. II, p. 647.)



Fig. 7. — Gemm. de Mus. Brit. n° 1162.

1. V. par exemple le dessin n° 1; pour l'usage de ces bandes servant à fixer les ailes de la Victoire, v. *Encyclopédie métho-*

dique, Paris 1790, t. v. p. 825; Böttiger, *Kleine Schriften*, I 240 et II 174-176; Voss, *Mytholog. Br.*, I, s. 22, II, 32, etc.

les suivants. L'endroit où le bouclier, sur lequel écrivait la déesse, touchait le corps, est marqué sur la statue par une ligne nettement appréciable même sur la photographie. L'hermès de Dionys est du même marbre et ressemble à la statue par son style et sa technique. Les traces de couleur sont également les mêmes sur ces deux morceaux et elles sont particulièrement bien conservées sur la tête et la robe de la Victoire, et sur la tête et cette partie latérale de la gaine de l'hermès qui était garantie contre l'action du rayon de soleil par les plis de la robe de la déesse. De plus, la chevelure au sommet de la tête de cet hermès est effacée, et à gauche, un peu au-dessous de ce point, se trouvent deux trous antiques dans lesquels devaient être enchâssés deux clous métalliques destinés à fixer plus solidement le bouclier.

L'endroit où se trouvait le casque sur lequel était posé le pied gauche de la déesse (la hauteur de cette place destinée au pied et au casque est de 19 centimètres, c'est-à-dire à peu près la même que sur les autres statues de la Victoire, sur la Victoire Brescia par exemple) est indiqué non seulement par la disposition des plis de la robe, mais encore par la ligne d'enfoncement de la base, ligne le long de laquelle se trouvaient les bords du casque, et qui se voit très nettement, même sur les photographies.

Quant aux arguments fournis en faveur de notre hypothèse par d'autres monuments, principalement par des monnaies, nous ne citerons, parmi le grand nombre que nous possédons, que celles dont la composition et le type ressemblent tellement à ceux de la statue de Milo, que toute explication devient superflue. Telle, en premier lieu l'image de la Victoire sur l'autel en marbre, de Julius Secundus et Julius Januarius, qu'on trouve chez Beger, *Thesaurus, Palatinus*, p. 52. Là, la déesse écrit sur un bouclier posé sur une rame pour indiquer une victoire navale. Telles encore les images de la Victoire sur les monnaies des empereurs Galba (fig. 3 et 4), Vitellius (fig. 5), Trajan (fig. 6) et sur la gemme du British Museum, n° 1162 (fig. 7), etc., etc.

Dans toutes ces compositions, le bouclier sur lequel écrivait la déesse s'appuie tantôt sur une colonne, tantôt sur un tronc d'arbre, tantôt sur le genou de la déesse, et porte des inscriptions diverses. Toutes ces inscriptions de la Victoire sur la monnaie reproduisent certainement les statues de la Victoire qui furent élevées à diverses époques par des empereurs romains ou d'autres personnes, en souvenir de telle ou telle victoire sur lesquelles les anciens nous ont gardé tant de renseignements précieux. Le nombre considérable de ces images de la Victoire sur les pièces de monnaie, les gemmes, etc., permet de penser que dans les musées, parmi les statues portant des noms différents, on en trou-

verait un certain nombre qui ne sont en réalité que des statues de la Victoire de telle ou telle composition. (Telles, par exemple, deux statues du musée du Louvre : l'une, connue sous le nom de Vénus Fallerone, ne présente en réalité qu'une Victoire de la composition de Milo, comme nous croyons pouvoir le démontrer dans nos recherches spéciales sur les Victoires ; l'autre, connue sous le nom de Vénus d'Arles, est d'une autre composition, avec couronne et branche de palmier à la main, tout comme la Victoire, par exemple, des monnaies d'Alexandre Sever et d'autres monuments).

En ce qui concerne l'exécution pratique de la reconstitution que nous proposons, nous avons voulu connaître l'opinion de M. Antokolsky, le célèbre sculpteur russe bien connu en France. Il nous a affirmé, non seulement qu'il n'existe aucun obstacle technique à cette restauration, mais que l'état actuel de la statue offre toute facilité pour la réaliser.

A. MIRANOFF.

LE PALAIS D'HIVER DU JARDIN D'ACCLIMATATION

Le 4 mars a eu lieu, au Jardin d'Acclimatation, l'inauguration du Palais d'hiver qui était depuis longtemps à l'étude et qui vient très heureusement compléter les diverses installations d'un établissement fréquenté par un nombreux public, auquel il offrira, pendant les tristes journées d'hiver, des attractions qui, jusqu'alors, faisaient défaut à cet endroit privilégié.

Le nouveau Palais, en dehors des éléments de distraction qu'il procurera, est d'ailleurs destiné à des conférences-promenades avec projections lumineuses, à des expositions de toute nature, à des cours particuliers ; et les collections pratiques d'histoire naturelle, l'aquarium, la galerie d'oiseaux, les serres qu'il renferme, contribueront, avec l'école de dessin d'après nature qui y est comprise, à en faire un centre d'instruction. Le monument, construit en pierre et en fer, est l'œuvre de l'architecte Emile Bertrand ; commencé au mois de mars 1891, il sera entièrement terminé cet été, et reviendra à environ 1.800,000 francs. Douze mille personnes y pourront trouver asile. La surface totale occupée par les nouvelles constructions est de 8.000 mètres carrés, dont 2.900 par la serre proprement dite et 1.200 par la salle des Palmiers, dite Palmarium.

Dans son ensemble, le Palais d'hiver se distingue par la grandeur et une simplicité qui n'exclut pas l'élégance. On y accède par les diverses ouvertures donnant sur le Jardin même et par une entrée d'honneur, avec marquise, située sur la route de la Porte de Madrid. Il comprend un corps de bâtiment principal,

éclairé par neuf larges baies vitrées, et deux ailes à cinq fenêtres, précédées, du côté du jardin, d'une véranda. Le centre est occupé, au rez-de-chaussée, par un café-restaurant, surmonté d'une terrasse. Tout le long de la façade court un balcon en fer, en grande partie en saillie et accessible au public du premier étage. Le sommet est couronné par une gracieuse balustrade en pierre. Le bâtiment central a, en outre, un second étage formant combles. Le visiteur qui a d'abord pénétré dans le Jardin d'Acclimatation et qui fait face au Palais, voit à sa gauche le Palmarium, qui occupe l'aile gauche et coupe perpendiculairement les grandes serres récemment agrandies et divisées en une serre froide, une serre tempérée, large de 35 mètres et longue de 70, et sept serres chaudes disposées parallèlement; à sa droite il voit l'Aquarium et la Galerie des Oiseaux, qui tiennent toute l'aile droite. On remarquera que les angles de chaque aile sont surmontés de bas-reliefs en pierre, abrités par un fronton, sur lesquels on a sculpté différents animaux. L'édifice est éclairé de tous côtés et à sa partie supérieure par un vitrage. L'obscurité sera combattue par l'électricité.

Le Palmarium ou Serre-Boulevard, qui fait suite à la serre du milieu, dite serre tempérée, est un vaste promenoir en grande partie sablé, long de 50 mètres, large de 21 et haut de 14; il est régulièrement planté d'une quadruple ligne de grands palmiers. A cinq mètres du sol, supportée par d'élégantes colonnes en fonte, règne tout autour du boulevard une galerie accessible au public, et communiquant avec le premier étage du hall dont nous parlerons tout à l'heure. Une ouverture placée dans la paroi contiguë à la serre tempérée, permet aux visiteurs circulant sur la galerie de voir d'en haut les végétaux. La face sud du boulevard, donnant sur la route de la Porte-Maillot à la Porte de Madrid, est occupée par une estrade sur laquelle est disposé un excellent orchestre. Derrière les musiciens s'élèvent des vitraux peints en bleu, d'un agréable effet. La partie murée est recouverte d'un grillage vert laissant voir les calorifères.

La grande salle ou hall central mesure 40 mètres de longueur sur 30 de largeur et 20 d'élévation; elle peut contenir environ quatre mille personnes assises et quatre mille debout. Le sol est en parquet et en mosaïque. C'est une véritable salle de spectacle, sobrement décorée, comprenant des rangs de fauteuils et de banquettes, et entourée de trois étages de galeries dans lesquelles le public pourra circuler et s'asseoir. Un double escalier en fer, partant du terre-plein qui correspond au rez-de-chaussée du Palmarium, conduit à ces galeries que supportent des colonnes en fonte, et qui sont ornées de vitrines renfermant des collections de zoologie, des herbiers, etc. La galerie du rez-de-chaussée ouvre sur les vestibules d'entrée (face

sud) et sur les salles du café-restaurant (face nord); celle du premier étage est en communication avec la galerie du Palmarium (face est), avec les salons de lecture, les salles réservées pour l'enseignement du dessin (face sud), et avec les dépendances du café-restaurant (face nord). Enfin, la galerie du second étage donne accès aux salles de cours, aux amphithéâtres ménagés dans les combles.

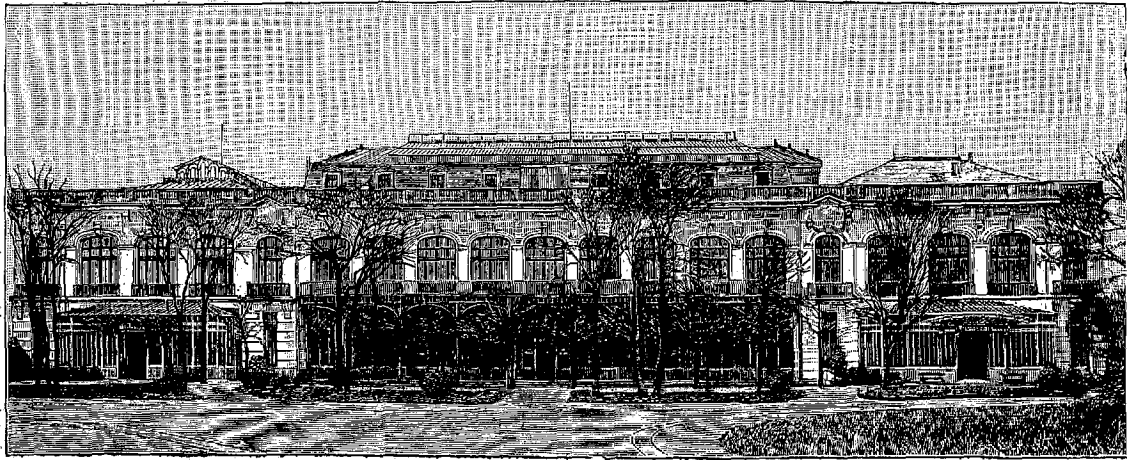
Au rez-de-chaussée, en face de l'ouverture par laquelle on arrive de la Serre-Boulevard, se trouve une spacieuse estrade destinée aux conférenciers, et aussi à des concerts, comme en témoignent un piano et un orgue monumental dressé au fond de la scène. Les dimanches, les mercredis et les jeudis, un orchestre y fait entendre les œuvres des maîtres anciens et modernes. A droite et à gauche de l'estrade, l'œil s'arrête sur des vitraux où l'artiste a figuré de gracieux oiseaux. La galerie du premier étage est coupée aux deux extrémités, par des tribunes se faisant face et dont l'une est située au-dessus de l'orchestre. La chaleur est distribuée dans la salle par une canalisation courant sur les côtés. Le plafond vitré est en partie caché par un immense rideau de toile qui a pour objet de tamiser la lumière du jour, et les portes faisant communiquer les galeries aux salles attenantes sont masquées par des draperies. Une vaste baie vitrée, au-dessus de la scène, concourt à l'éclairage de la salle.

A l'ouest du hall, on achève de construire la demeure, aussi confortable que pittoresque, des oiseaux et des poissons; ces hôtes si intéressants pourront se livrer, sous nos yeux, à leurs ébats, avec d'autant plus de facilité qu'on a tout calculé pour leur faire oublier leur captivité: ils se croiront aux pays de leurs rêves.

Les volières établies au rez-de-chaussée se composent de cinq salles, dont la première, à l'entrée, côté du jardin, contient une grande volière avec rocaille pour les oiseaux de différentes grandeurs; à la suite, une seconde salle pour les oiseaux des Îles; une partie des volières de cette salle sont en communication directe avec des volières extérieures; les oiseaux peuvent ainsi aller et venir librement de l'intérieur à l'extérieur; les perroquets occupent le centre de la troisième salle; la quatrième salle reproduit la disposition de la deuxième; dans la cinquième salle, enfin, se trouve une grande volière avec rocaille destinée à recevoir les oiseaux de mer et de marais. Un grand réservoir, visible dans les aquariums et s'ouvrant en haut, dans cette volière, sera affecté aux otaries, qu'on pourra contempler ainsi dans l'eau et hors de l'eau, ce qui n'existe nulle part ailleurs. Les différentes pièces qu'habiteront les représentants de la gent ailée communiqueront à leur partie supérieure par une galerie circulaire.

Dans l'aquarium, édifié en contre-bas, auquel on parvient par un escalier à double révolution situé dans un tambour vitré, à l'entrée de la salle I des volières, nous voyons, dans la première salle, un espace réservé aux crocodiles. Viennent ensuite quinze grands bacs, de trois

travées chacun. Au centre se trouve la salle des machines et pompes destinées à monter l'eau douce et l'eau salée des réservoirs souterrains jusque dans ces bacs ; cette salle est accessible au public. La salle du fond est occupée par le bac à trois travées cintrées formant le réservoir



NOUVEAU PALAIS D'HIVER DU JARDIN D'ACCLIMATATION. — Vue d'ensemble prise du jardin d'acclimatation.

des otaries cité plus haut. L'ancien aquarium changera de destination.

Les vastes sous-sols du nouveau monument sont occupés par divers services : vestiaires pour les musiciens, remisage du matériel, appareils

de chauffage, machines à vapeur pour la production de l'électricité, etc.

Le Palais d'hiver a été construit de telle façon que les différentes parties dont il se compose, tout en étant reliées entre elles par de



NOUVEAU PALAIS D'HIVER DU JARDIN D'ACCLIMATATION. — Entrée d'honneur donnant sur la route de la Porte Maillot.

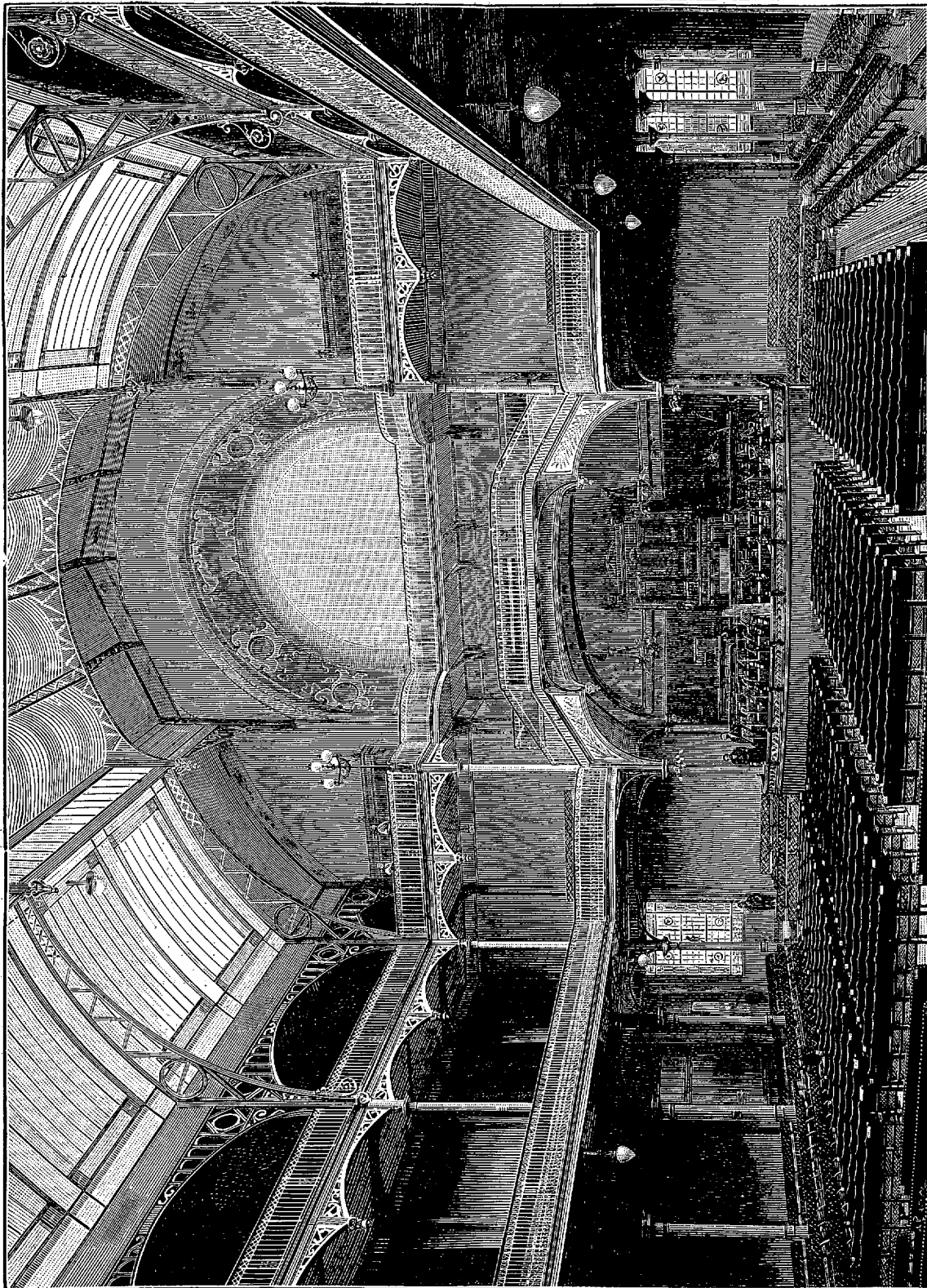
nombreuses ouvertures, sont desservies par des entrées et des escaliers spéciaux, qui les rendent absolument indépendantes les unes des autres.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler que le Jardin zoologique d'Acclimatation a été établi, dans le Bois de Boulogne, sur une con-

cession de terrain de vingt hectares, que la ville de Paris fit, en 1858, à cinq membres du bureau de la Société nationale d'acclimatation : MM. le prince Marc de Beauvau, Drouyn de Luys, le comte d'Eprémèsnil, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et Antoine Passy ; cette concession, prolongée en juillet 1882, prendra fin le 1^{er} janvier

1939. Commencés en 1859, les travaux étaient achevés l'année suivante, et l'établissement fut inauguré le 6 octobre 1860. Le siège de Paris et la Commune réduisirent presque à néant les

résultats de dix années de travail. En quelques années les pertes furent réparées, et le Jardin d'Acclimatation, dirigé par M. Geoffroy Saint-Hilaire, assisté de M. Arthur Porte, secrétaire



NOUVEAU PALAIS D'HIVER DU JARDIN D'ACCLIMATATION. — Grande salle centrale. — Gravé par Piat.

général, a maintenant des succursales à Hyères (Var), à Chilly-Mazarin, près de Paris, à Marseille et dans le Bois de Boulogne même, au Pré Catelan, où sont les étables. La succursale d'Hyères est consacrée à la multiplication des

plantes que favorise le climat du Midi ; celle de Chilly-Mazarin, créée en 1891, s'étend sur une surface de 60 hectares et sert au développement des services à l'étroit dans le jardin parisien ; quant à la succursale de Marseille, elle reçoit

surtout les animaux classés dans les espèces utiles et ceux de ménagerie qui, importés à Paris, goûtent là-bas un juste repos avant d'arriver au terme de leur voyage. La transition étant moins brusque, ils s'acclimatent plus facilement.

(A suivre)

VICTORIEN MAUBRY.

—o—

LA PHOTOGRAPHIE DES COULEURS

Les lecteurs du *Magasin Pittoresque* ont été tenus au courant des tentatives faites pour reproduire photographiquement les objets, en leur conservant avec exactitude et en totalité leurs couleurs, si complexes soient-elles. J'ai notamment exposé en détail (1) la théorie et la manipulation du procédé dû à M. Lippmann, membre de l'Académie des Sciences, professeur de physique à la Sorbonne; et j'ai fait connaître les perfectionnements que M. Lippmann a depuis apportés à sa remarquable découverte. Tout récemment encore, à la séance de l'Académie des Sciences du 17 avril, il a présenté des photographies obtenues, par l'application de sa méthode, sur des plaques au gélatino-bromure d'argent transparentes et isochromatiques: elles montrent un spectre solaire de 30 centimètres de longueur dont toutes les couleurs sont reproduites avec un éclat superbe, un paysage, un bouquet de fleurs et une Japonaise dont la robe apparaît multicolore sur la plaque sensibilisée.

Ainsi on peut considérer comme résolu aujourd'hui le problème de l'obtention d'un premier cliché coloré. Une seule difficulté subsiste qui s'oppose encore à l'application de la méthode Lippmann à la photographie des êtres animés ou des objets en mouvements: la durée de la pose est trop longue; mais cette difficulté n'est pas de celles qui sont impossibles à vaincre, et déjà la durée de pose a pu être réduite à moins de cinq minutes. Or, la reproduction photographique d'un objet, qu'il s'agisse d'obtenir une photographie ordinaire, monochrome, présentant seulement des parties plus ou moins claires et plus ou moins sombres, ou qu'il s'agisse d'obtenir une photographie polychrome, comporte une double série d'opérations: il faut établir d'abord un cliché photographique; il faut ensuite utiliser ce cliché originel, comme une sorte de planche-mère, à l'aide de laquelle on pourra tirer des épreuves en nombre aussi considérable qu'on le désire. Le cliché coloré originel, le procédé de M. Lippmann permet de l'obtenir. On ne savait pas encore en tirer des épreuves également colorées; c'est cette lacune que M. Guitton espère combler, et il fait reposer ses espérances sur des expériences qui ne sont malheureusement pas définitives. Il a

1. Voir le n° 6, année 1891.

tenu, pourtant à les faire connaître, afin de prendre date, en un temps où de nombreuses recherches sont faites dans cette voie; et, comme on va le voir, si elles ne sont pas absolument décisives les expériences sont au moins curieuses et encourageantes.

On sait en quoi consiste le phénomène connu en physique sous le nom de « réseaux »: Si, à la surface d'une plaque de verre, on grave des traits parallèles équidistants, d'une finesse extrême, et très rapprochés — cent au millimètre, par exemple — la plaque primitivement incolore présente, après cette opération, les plus brillantes irisations: « Ces réseaux, a pensé M. Guitton, sont analogues à un cliché coloré. Si je parviens à trouver un procédé permettant de reproduire ces réseaux à un nombre quelconque d'exemplaires, je pourrai très vraisemblablement obtenir de même une infinité d'épreuves d'un cliché coloré ». M. Guitton a alors eu l'idée de considérer cette plaque de verre, rendue irisée par la présence du réseau, comme une matrice capable de reproduire, par simple application sur une matière plastique, le réseau qui y est gravé, ainsi que les phénomènes colorés qui sont la conséquence de ce réseau. Et, en effet, si on applique sur de la gélatine légèrement humide la plaque de verre sur laquelle le réseau a été tracé, cette gélatine présente l'aspect irisé qu'offrait la plaque de verre.

Le même résultat peut être obtenu à l'aide de métaux précipitables par simple réduction, comme l'argent, l'or, le platine, le nickel, etc. M. Guitton dépose par précipitation, à la surface de la plaque de verre qui porte le réseau, une couche mince d'argent par exemple; cette couche d'argent est ensuite doublée d'une couche plus épaisse de cuivre; par simple arrachement on sépare du verre une plaque solide de cuivre, recouverte d'une lame mince d'argent sur laquelle le réseau s'est reproduit et qui peut elle-même servir à reproduire sur la gélatine humide, par simple contact, les irisations du réseau primitif.

La seconde expérience effectuée par M. Guitton est plus caractéristique encore. Il se propose de reproduire le miroitement multicolore d'un morceau de nacre poli. Pour obtenir ce résultat il lui suffit d'opérer comme précédemment: à la surface de cette plaque nacrée absolument unie, il précipite un dépôt très mince d'argent; il consolide cette couche argentée en la doublant d'une couche épaisse de cuivre; par simple arrachement, il sépare de la nacre la plaque de cuivre argentée, et il lui suffit d'appliquer celle-ci sur de la gélatine humide pour qu'à la surface de la gélatine apparaissent, fidèlement reproduites, les couleurs chatoyantes si variées de la nacre.

Comment expliquer ces expériences? Les couleurs de la nacre sont dues, on le sait, à

l'existence de lames minces superposées à travers lesquelles la lumière interfère. On peut admettre que la couche d'argent réduite précipitée à la surface de la nacre, se dispose suivant les lamelles analogues à celles de la nacre, et en reproduit, par suite, les colorations; le même phénomène serait réalisé par la simple application sur la gélatine humide de la plaque argentée. C'est là l'interprétation donnée par M. Guitton qui, dans un langage plus simpliste, dit que les couleurs des objets sont dues à des « creux » et à des « reliefs » insensibles au toucher et invisibles, dont la couche d'argent précipitée à la surface des objets colorés prend en quelque sorte l'empreinte.

Ces expériences faites, M. Guitton conclut qu'en appliquant le même procédé non plus à une plaque de nacre mais à un cliché photographique polychrome, il obtiendra sur gélatine une infinité de reproductions qui présenteront les couleurs du cliché, de même que, précédemment, la gélatine présentait celles de la nacre ou du réseau. Pour vérifier cette conclusion, il suffira à M. Guitton d'emprunter à M. Lippmann un des nombreux clichés photographiques polychromes obtenus par ce savant, de précipiter par réduction à la surface de ce cliché une couche d'argent, de la doubler d'une couche épaisse de cuivre, de séparer du cliché la plaque de cuivre argentée et d'appliquer, sur de la gélatine humide, la matrice ainsi obtenue. C'est cette expérience définitive que M. Guitton va prouver. Le raisonnement, la logique permettent d'espérer que M. Guitton obtiendra des épreuves du cliché polychrome ainsi que, dans les précédentes expériences, il a obtenu des reproductions des couleurs de la nacre ou du réseau; mais, on sait, par des exemples mémorables, que le raisonnement rigoureux est parfois décevant, que la logique a parfois tort. Il faut attendre le résultat de cette opération décisive pour proclamer résolu complètement le problème de la reproduction photographique des couleurs.

Je rappelais tout à l'heure que la photographie, monochrome ou polychrome, comporte une double série d'opérations: obtention d'un cliché, reproduction de ce cliché. Pour la photographie ordinaire, on fait effectuer ces deux opérations aisément et avec une absolue perfection.

Pour la photographie polychrome, la première opération est réalisée par la méthode Lippmann; la seconde, M. Guitton espère que son procédé en permettra la réalisation facile. Mais M. Guitton ne s'est pas seulement attaché à rechercher un moyen d'obtenir des épreuves d'un cliché polychrome. Il s'est également proposé de perfectionner la méthode de M. Lippmann, en simplifiant le dispositif et en diminuant peut-être la durée de pose!

On sait que M. Lippmann obtient un cliché polychrome en recevant les rayons lumineux sur

une couche de bromure d'argent aussi homogène et continu que possible, adossée à une surface réfléchissante, un bain de mercure; ce sont les interférences, à l'intérieur de la couche sensible, des rayons lumineux qui la frappent directement et des rayons qui la traversent après s'être réfléchis à la surface du mercure, qui créent dans l'épaisseur de cette couche des lames minces superposées qui reproduisent les objets lumineux avec leurs couleurs exactes. M. Guitton a songé à éliminer le bain de mercure et à lui substituer une surface réfléchissante plus commode. Pour cela, à la surface d'une plaque de verre absolument polie, il dépose par réduction une couche mince d'argent dont l'épaisseur est accrue par dépôt galvanoplastique et qu'il cuivre ensuite jusqu'à obtention de rigidité suffisante; le dépôt d'argent, plus adhérent au métal qu'au verre quitte ce dernier par simple arrachement, en conservant le poli de sa surface; et on obtient ainsi un miroir parfait. A la surface de ce miroir d'argent, M. Guitton dépose la couche de bromure d'argent qu'il prépare de la façon suivante pour que les conditions nécessaires de finesse du grain soient réalisées: une solution très étendue de bromure de cadmium dans l'alcool et une solution d'azotate d'argent également dans l'alcool sont contenues dans deux pulvérisateurs dont les jets sont dirigés en face l'un de l'autre dans une chambre noire. Les jets de liquide pulvérisé se rencontrent; il se produit du bromure d'argent dans un état de finesse proportionnel au degré de dilution des solutions; ce bromure tombe dans l'eau que contient la chambre noire à sa partie inférieure et se lave de l'azotate de cadmium produit en même temps dans la réaction; le bromure recueilli est séché, puis mêlé soit à de l'albumine ou du collodion ou de la gélatine orthochromatique, enfin étendu sur le miroir d'argent. Ce mode de procéder n'est autre qu'une application du principe général de la méthode Lippmann; mais il présente ce double avantage de supprimer la plaque de verre qui, par le dispositif employé par l'éminent membre de l'Institut, supporte la couche sensible, et de substituer au bain de mercure un miroir argenté à la surface duquel est coulée la couche sensible; bien plus, M. Guitton espère que ces perfectionnements permettront de diminuer le temps de pose.

Ainsi la double série de recherches effectuées par M. Guitton l'a conduit à des résultats des plus intéressants. Sans doute ces résultats ne sont pas définitifs; mais il est juste d'accorder à M. Guitton le léger crédit qu'il réclame. Avant peu, il aura procédé aux expériences qui permettront de décider si réellement il peut obtenir des épreuves d'un cliché photographique polychrome. Nous souhaitons qu'elles soient décisives.

PERRON.

LA FABRICATION DES POUPÉES JAPONAISES EN TERRE

Suite et fin. — Voyez page 123.

CUISSON DES POUPÉES SÉCHÉES

Les poupées fabriquées comme nous venons

passées au rouge, on éteindra le feu, enlèvera les cendres et fermera l'ouverture du foyer avec des briques.

On retirera celles-ci peu après et, le soir, on pourra sortir les poupées qui auront été mises au four à huit heures du matin.

On enlèvera la poussière qui s'est amassée sur les poupées avec une sorte de plumeau appelé

Hokori tataki (fig. 5), et si quelques poupées sont tachées de noir, on fera disparaître ces taches avec du gofoun (1).

PRÉPARATION

DE LA

MISE EN COULEUR

(fig. 6).

Lorsqu'on veut peindre les poupées, on les recouvre d'un enduit formé de craie (gofoun) pulvérisée délayée dans une sorte de colle (nikawa). Lorsque cet enduit ne colle plus aux doigts, on peut procéder à la mise en couleurs.



Fig. 5 — LA FABRICATION DES POUPÉES JAPONAISES. — Cuisson et époussetage des poupées (fac-similé d'une gravure d'un ouvrage japonais appartenant au musée Guimet).

de le dire, sont mises au four, mais après leur complète dessiccation, sans quoi elles se fendraient pendant la cuisson. Le four, représenté sur le dessin ci-contre (fig. 5), est rempli de poupées, puis on ferme jusqu'aux sept dixièmes les deux ouvertures avec de vieilles briques dont les joints sont lutés avec de la terre mélangée de paille hachée, comme pour faire un mur.

On allume ensuite le feu.

Comme bois à brûler, on peut prendre le pin fendu de moyenne grandeur. Au début, on met à l'entrée du four cinq ou six bûches avec des brindilles. Lorsqu'on voit sortir la fumée en grande quantité par les deux ouvertures, on ajoute trois ou quatre bûches, ce qui en fait environ dix et on les pousse du pied dans le fond.

Le feu, d'abord très doux, sera très activé au bout d'un certain temps. On maintiendra le feu au même degré, même lorsque les poupées seront devenues noires; mais lorsqu'elles seront

COLORIAGE DES POUPÉES (fig. 7)

Pour peindre, on choisira toutes les poupées de même espèce et on les passera en couleurs en suivant le modèle qu'on aura sous les yeux.

On commencera, par exemple, à mettre la



Fig. 6. — LA FABRICATION DES POUPÉES JAPONAISES. — Préparation de la mise en couleur (fac-similé d'une gravure d'un ouvrage japonais, appartenant au musée Guimet).

couleur rouge sur toutes les poupées, puis la verte, puis la jaune, puis la violette, etc.. Si on

(1) Le mot gofoun est traduit « chalk, craie », dans le dictionnaire japonais-anglais de Takahashi Goro et dans le dictionnaire de Hepburn. — Les Japonais que nous avons consultés n'ont pas su autrement identifier ce produit.

veut se servir de poudre d'or, on mettra de la colle (nikawa) sur les poupées, aux endroits qu'on aura choisis et on saupoudrera l'or.

On termine en peignant les sourcils et les yeux.

Pour préparer les couleurs, on les broie avec de la colle (nikawa), puis les délaie dans l'eau à l'aide du pinceau; on les maintient chaudes au bain-Marie (fig. 8).

L'auteur, après avoir indiqué comment on emballe les poupées fabriquées, dans une vieille cage à parapluie, en faisant successivement un lit de paille et un lit de poupées et rappelé qu'il faut les numéroter et les enregistrer dans un livre tenu spécialement, termine en disant :

« Comme je l'ai
« indiqué, ces poupées
« ne se fabriquaient
« pas autrefois (nous
« sommes en 1844) dans
« les provinces d'Owa-
« ri, de Mikawa, de
« Totomi⁽¹⁾ mais depuis
« quelque temps, elles
« sont très à la mode
« et à la fin de février,
« on voit les familles pauvres acheter ces pou-
« pées à leurs fillettes pour satisfaire leurs exi-
« gences. J'ai pensé, dès lors, à empêcher
« l'achat des objets de grand prix en générali-
« sant la fabrication de ces poupées en terre
« partout où l'usage n'en est pas encore connu. »

Les poupées signées Koëmon ne sont pas d'ailleurs les seules que nous connaissions qui montrent réellement trace du moulage.

Le musée Guimet en possède plusieurs autres, parmi lesquelles un Foukou rokou djou, d'une facture assez semblable à celle de Koëmon, de même terre et marquée d'un cachet qui n'a pu être déchiffré jusqu'à présent, et un Hotei, en grès coloré en brun à l'extérieur, mais à cassure grise, assez joliment exécuté. Il est assis, le genou gauche relevé et s'appuie en avant, le visage souriant, sur une urne couchée et béante.

La collection C**, un personnage moulé en plusieurs parties, d'une exécution certainement supérieure à ce qu'il nous a été donné de voir en ce genre, et qui a tous les caractères d'une ébauche d'artiste, où il y aura certes beaucoup à reprendre, mais où tout l'essentiel de

(1) La province où se trouve Foushmi, l'endroit où Koëmon a inventé ses poupées, est la province de Yamato.

l'œuvre : l'expression, la vie, le mouvement, le drapé sont puissamment indiqués. Les yeux sont en mica sous lequel on a peint les prunelles en noir.

La signature a été lue Chômin, par M. Kawamura.

M. Taigny a, du même genre que le Foukou rokou djou du musée Guimet, un Daikokou (le



Fig. 7. — FABRICATION DES POUPÉES JAPONAISES. — Coloriage des Poupées. (Fac-similé d'un dessin publié dans un ouvrage japonais appartenant au musée Guimet.)

dieu de la richesse) portant Okamé sur son dos, et une petite Okamé assise tenant un éventail sans nom de fabricant.

D'autres collections en possèdent encore et sans doute le vœu exprimé par notre économiste a été entendu. De nouveaux centres de fabrication se sont créés, venant compliquer encore la question des provenances (terres, procédés et types pouvant rester les mêmes d'un endroit à l'autre) et inviter experts et conservateurs à la modestie comme s'il manquait déjà de raisons, surtout en céramique japonaise où copies habiles et truquages abondent, pour nous rendre circonspects; mais avec notre auteur japonais, nous nous réjouissons à la pen-



Fig. 8. — Coloriage des Poupées. — Bain-Marie.

sée de la joie qu'éprouvent les pères et les mères sensibles, dans les familles pauvres, à pouvoir offrir de ces poupées à leurs enfants.

E. DESHAYES,
Conservateur adjoint au musée Guimet.

LES IDÉES DE MADELEINE

(NOUVELLE)

Suite. — Voyez pages 108 et 126.

Inutile de décrire un long repas d'anniversaire. Il fut tel que Nicolas Badouraud remercia sa femme à plusieurs reprises, et qu'il fit honneur à la table, peut-être un peu démesurément. Un magnifique poulet lui arracha des paroles d'admiration, que les convives approuvèrent, et, à la vue du champagne, Nicolas ne se sentit plus d'aise, se versa de fréquentes rasades, en n'oubliant pas Mistrat, qui était du festin.

À la fin, quand le petit Gustave fut couché, quand Nicolas et Mistrat eurent commencé, dans la chambre voisine, une partie de cartes, et quand Alphonsine s'occupa d'ôter le couvert, Pamphyle entama la conversation avec Madeleine.

— Madame, lui dit-il, vous n'ignorez pas qu'Alphonsine est charmante ? Vous n'ignorez pas ses qualités ?

— Non, certes. Elle me seconde supérieurement.

— Quelle excellente femme elle fera ! Heureux celui qu'elle daignera aimer ! Ah ! que vous l'avez bien élevée !...

Et il plongeait ses regards dans les yeux de Pierre, pour y chercher des encouragements et de l'inspiration.

— Mon cher Pamphyle, reprit Madeleine en riant, je te vois venir... C'est à tes parents à achever ce que tu commences... Nous leur répondrons peut-être au gré de tes désirs.

Elle s'éloigna, après avoir lancé cette phrase qui désespéra Lousteau, dit Pamphyle, au lieu de le satisfaire.

Vainement Pierre essaya de remonter son courage. Pamphyle comprenait que les Lousteau ne feraient pas auprès des Badouraud la démarche voulue.

Pendant le reste de la soirée, lorsque Nicolas, Mistrat, Madeleine et Alphonsine eurent enfin reparu, il ne put vaincre sa tristesse et prit congé de ses hôtes, avec la mort dans l'âme.

— Faut-il, se disait Pamphyle, que Mistrat ait tout bouleversé dans la maison Badouraud, et que M^{me} Badouraud elle-même ait changé sa manière de vivre ! Elle s'entendait si bien, autrefois, avec ma mère ! C'est fini. Peut-être Alphonsine suivra l'exemple... Quant à moi, j'irai moins souvent, rarement, si je puis, dans ce milieu où je n'éprouverais plus que des souffrances.

En effet, Lousteau, dit Pamphyle, perdit toute gaieté, se livra au travail avec une sorte de frénésie, en espérant que le travail lui ferait oublier un peu sa peine, le distrairait du mal qui l'étreignait, sans pourtant le consoler.

Non seulement il ne parla pas à ses parents de ce que M^{me} Badouraud lui avait insinué, mais, chaque fois qu'il vit Pierre et que celui-ci

aborda le sujet qui lui tenait au cœur, il détournait la conversation, ou resta muet, comme indifférent.

D'autre part, Alphonsine regrettait l'absence de Pamphyle, qui passait une semaine au moins sans la voir. Elle semblait fort triste en de certains moments, et l'on s'en apercevait, quoi qu'elle fit pour se contenir. Ses fraîches couleurs disparaissaient. La chère belle pâlissait, perdait l'appétit, accomplissait sa tâche quotidienne d'une manière dolente.

Il lui arriva, en embrassant le petit Gustave, de verser quelques larmes furtives.

Sa mère la vit, un jour, assise près de l'enfant, regarder, toucher, puis remettre en place avec un mouvement nerveux, un petit coffret, ouvrage de Pamphyle, que l'ébéniste lui avait donné pour sa fête, avant de cesser ses relations accoutumées, si fréquentes, si affectueuses, si intimes.

— Alphonsine, tu as du chagrin, dit Madeleine à sa fille... J'en suis sûre.

Celle-ci ne répondit pas. Une vive rougeur s'étendit sur ses joues décolorées ; elle fit un léger soupir.

— Tu éprouves quelque contrariété grave. Aie confiance en moi ; tu ne t'en repentiras pas... parle sans crainte.

— Non, mère, je n'ai aucun chagrin, aucune contrariété. Je te l'assure, et tu peux m'en croire.

— Alors, pourquoi qu'elle a pleuré tout à l'heure ? s'exclama le petit Gustave.

Et le bambin continua, malgré les signes par lesquels sa sœur lui recommandait de se taire :

— Pourquoi qu'elle ne rit plus quand elle m'habille ? Pourquoi qu'elle ne chante plus ? C'était si amusant quand elle chantait avec Pamphyle !... Ils s'accordaient si bien !

Ces remarques d'enfant terrible indiquaient l'état d'esprit d'Alphonsine, infirmaient ses dénégations.

M^{me} Badouraud les commenta, et ne douta pas de la vérité : les sentiments de Pamphyle étaient partagés par sa fille. Il ne s'agissait plus uniquement d'une amitié d'enfance. Son devoir était d'aviser.

Puis Alphonsine se défendit mal, sans conviction, inventant quelques-uns de ces prétextes que les jeunes filles se croient obligées d'imaginer pour donner le change sur leur trouble intérieur.

M^{me} Badouraud songea aussitôt à prévenir un plus grand malheur. Qui sait ? Alphonsine irait s'alanguissant, dépérissant. Il fallait un prompt remède, que son cœur maternel lui suggéra ; il fallait triompher des obstacles qui s'opposaient au bonheur de sa fille !

Elle s'ingénia de pressentir adroitement les visées des Lousteau à propos de leur fils. On pouvait, sans jeter Alphonsine « à la tête de

Pamphyle » — c'était son dire — provoquer un arrangement, rendre le calme à la jeune couturière.

V

Le lendemain, vers midi, M^{me} Badouraud, ayant fait toilette, s'apprêtait à rendre visite au couple Lousteau.

A peine eut-elle descendu quelques marches qu'elle entendit un grand bruit de voix au bas de l'escalier.

On montait. Deux hommes portaient un fardeau. D'instant en instant, ces mots étaient prononcés :

— Attention ! Attention ! Prends garde... Pas de heurt ni de secousse.

Madeleine s'arrêta. Une vague inquiétude la saisit.

— M^{me} Badouraud ! Ouvrez votre porte, cria bientôt un des porteurs... Ouvrez bien vite.

Madeleine crut reconnaître la voix d'un ouvrier qui était le second de son mari, à l'usine de serrurerie.

Elle trembla de tous ses membres, courut à sa porte, l'ouvrit toute grande, et, se trouvant en face d'Alphonsine, étonnée de la voir rentrer, dit, accablée :

— Il y a un malheur ! Qu'est-il arrivé à Pierre ou à Nicolas ! Oh ! mon Dieu ! C'est l'un ou l'autre qu'on transporte.

L'inquiétude, l'incertitude ne furent pas longues.

Deux hommes parurent, soutenant le forgeron dont le visage était inondé de sang.

— Ma chère Madeleine, murmura le blessé, me voici dans un triste état... Pas de chance, aujourd'hui.

— Vite ! vite ! fit madame Badouraud, couchez-le sur le lit... Alphonsine, cours chercher le médecin ! Ah ! mon Dieu ! Quel événement ! Quel contre-temps terrible !

En quelques mots, les deux ouvriers qui avaient transporté Nicolas chez lui, racontèrent à Madeleine ce qui s'était passé vingt minutes auparavant.

En travaillant, à la forge, une grosse pièce, un balcon ouvragé, Nicolas avait été atteint par deux éclats de fer rouge. L'un avait brûlé son vêtement et pénétré dans la cuisse ; l'autre l'avait frappé à la tête, tout près de l'œil droit. Le serrurier s'était évanoui ; son sang avait coulé avec abondance. Évidemment, ses blessures étaient graves.

Madame Badouraud remercia les porteurs, et, restée seule auprès du blessé, car le petit Gustave était à l'école enfantine du quartier, elle prodigua à son mari les soins les plus intelligents : compresses, amadou, eau sédative, etc.

Lui, s'estimant relativement heureux de se trouver aux côtés de Madeleine dans cette pénible circonstance, s'efforça de la rassurer.

— Ce ne sera rien, disait-il... Mon œil est sauf...

— Mais ton côté ?...

— Ça, je ne puis dire... On va m'envoyer à l'hôpital. Les chirurgiens examineront...

— A l'hôpital !... Non... Ici... Je veux te soigner moi-même ! déclara Madeleine... C'est mon devoir ; c'est mon droit. Je ne les laisserai pas méconnaître...

Au concierge, qui interrompit ce court entretien, M^{me} Badouraud demanda de se rendre à l'atelier de Pierre pour le prévenir.

Peu après, Alphonsine revint, amenant un médecin du quartier, estimé pour son expérience et sa générosité.

Celui-ci examina les plaies, fit les premiers pansements, écrivit une ordonnance, et conclut :

— Cas chirurgical, madame... Je crois que vous ne pourrez pas soigner ici votre malade... Je vais faire le nécessaire pour qu'on l'admette d'urgence à Tenon ou à Lariboisière... Je vous recommanderai.

— A l'hôpital ! dit Nicolas, d'un ton résigné mais plaintif qui n'échappa ni à la mère ni à la fille...

— Non, non, docteur, répondirent l'une et l'autre.

— Il recevra les soins d'un prince de la science, observa le médecin, et gratuitement. Vous pouvez m'en croire.

— Je saurai pourvoir à tout, répliqua Madeleine, regardant son mari avec une tendresse ineffable. Veuillez seulement m'indiquer, docteur, le nom et l'adresse du chirurgien que vous consulterez. Nous préférons ça.

Le médecin n'insista pas, écrivit un nom et une adresse, quelques mots donnant rendez-vous pour une consultation. A trois heures, le chirurgien désigné viendrait chez les Badouraud, s'il n'y avait pas d'empêchement absolu. C'était un homme très exact ; puis, il s'agissait d'un cas pressé.

Le médecin sortit, en même temps que Madeleine, qui allait porter elle-même le billet adressé au chirurgien, lequel demeurerait sur le boulevard du Temple.

Alphonsine resta près de son père. Revenu de l'école, le petit Gustave alla chez une voisine, car il ne fallait pas faire le moindre bruit auprès du blessé.

Pierre ne tarda pas à venir. Ses traits étaient bouleversés. Il dut se contraindre pour ne pas effrayer son père, dont il serra chaudement la main, et qui lui dit, avec une douceur toute particulière :

— On veut me garder ici, mon ami... Ta mère et ta sœur s'opposent à ce qu'on me conduise à l'hôpital.

— Elles ont raison. C'est aussi mon avis, père... Nous sommes assez nombreux pour te soigner.

Rien ne te manquera, dussé-je travailler jour et nuit.

— Merci, Pierre, merci... Ah ! je ne vous quitterai pas.

Et Nicolas, malgré ses souffrances, paraissait plus calme.

Cet homme qui, nos lecteurs se le rappellent, déclarait, plusieurs années auparavant, que « l'hôpital n'était pas fait pour les chiens », en avait peur maintenant, comme tant d'autres, à l'heure critique où il fallait s'y laisser porter, pour souffrir loin des siens.

En effet, quel que soit l'aménagement des hôpitaux modernes, et quoiqu'ils ressemblent parfois à des palais, quoiqu'ils soient pourvus d'un excellent personnel médical, bien des gens, des pauvres, ne se peuvent décider à franchir le seuil de cet établissement où existe la promesse des souffrances.

Pierre, ayant contribué à reconforter son père, retourna à l'atelier. Il était résolu à doubler d'ardeur, en travaillant à ses pièces. Tout à son devoir filial, il allait oublier ses propres chagrins, ceux de sa sœur et de son ami Pamphylé, pour ne s'occuper que du malheur arrivé à Nicolas, et pour ne songer qu'à aider Madeleine dans la pénible tâche dont celle-ci serait peut-être accablée, malgré sa vaillance.

Lorsque Mme Badouraud rentra, Alphonsine se tenait au chevet du lit, la main dans la main du blessé, cherchant à lire dans ses yeux les phases de son mal.

Tout s'était passé selon les désirs de chacun.

À trois heures, le médecin et le chirurgien se consultèrent.

Madeleine attendit avec impatience, disposant les choses d'une manière convenable, voulant espérer que les blessures de son mari ne présenteraient pas un caractère trop grave, qu'elles guériraient promptement.

Personne ne vint troubler la mère et la fille : aucun ouvrier de l'usine de serrurerie, pas même Mistrat, que Nicolas demanda plusieurs fois, et qu'il s'étonna de ne pas voir. Le patron seul avait envoyé demander des nouvelles au concierge de la maison.

Il va sans dire que Pamphylé parut.

Trois heures sonnaient quand le médecin et le chirurgien arrivèrent. Le premier avait mis son confrère au courant de l'accident pour lequel il était appelé, et Mme Badouraud, en le voyant, avait réitéré son intention de soigner elle-même son cher blessé, de ne reculer devant aucune dépense.

Nous faisons grâce au lecteur de la consultation, pour ne lui en donner que le résultat.

Après un très sérieux examen, après de mûres réflexions, après un long échange d'observations entre les deux praticiens, le chirurgien émit l'avis suivant :

— Certainement, les blessures ont de la gra-

vité ; elles exigeront des soins incessants, pour éviter des complications. Mais le sujet a de la force native, un sang superbe et pur ; pourvu qu'il ne commette aucune imprudence, je puis répondre de sa guérison complète. Ce sera surtout une affaire de temps ; deux ou trois mois peut-être s'écouleront avant que nous le remettons sur pied, solide comme devant.

Madeleine et Alphonsine respirèrent. Le chirurgien ajouta :

— J'entreprends, sans hésiter, la cure de ce mal. Madame désire que son mari reste chez lui. Je la satisferai encore sur ce point. Je viendrai visiter le malade aussi souvent que cela sera nécessaire... Mon confrère lui a donné des soins préparatoires que j'approuve entièrement et qu'il continuera... Courage, madame et mademoiselle ; et vous, mon brave ami, ayez de la patience. Je ne doute pas du succès ; je ne prévois pas de complications, pour le présent, du moins.

Nicolas balbutia quelques paroles de remerciement. Madeleine et Alphonsine s'apprêtèrent à reconduire, jusque sur le palier, les deux consultants. Et quand le chirurgien, après avoir rédigé son ordonnance, eut annoncé qu'il reviendrait le soir même, le médecin, le laissant descendre tout d'abord, et demeuré un instant seul avec Mme Badouraud, dit tout bas à celle-ci :

— Soyez tranquille... Nous savons l'un et l'autre comment il convient d'agir à l'égard d'honnêtes ouvriers, de travailleurs qui ont leurs bras pour toute fortune... Mon collègue a un grand talent et un bon cœur. Il n'exagère pas la valeur de ses services ; il n'est pas de ceux qui les font payer au poids de l'or.

VI

Les choses allèrent au mieux, grâce à l'habileté et à l'exactitude du chirurgien. Nicolas, au bout d'un mois, fut en voie de guérison, de guérison lente, coûteuse, telle que les ressources des Badouraud pouvaient être insuffisantes, car les produits pharmaceutiques coûtent cher.

Rendons justice au père et à la mère de Pamphylé : tous deux, à tour de rôle, vinrent visiter celui dont la terrible mésaventure leur faisait oublier les défauts. Ils admiraient le zèle de Madeleine et d'Alphonsine ; ils s'émerveillaient en voyant la conduite de Pierre, ne se reposant plus ni fêtes ni dimanches, donnant toutes les preuves d'intelligence, de courage et de vrai dévouement. Ils étaient émus du sort des Badouraud.

M. Lousteau dit à sa femme :

— L'argent doit manquer chez nos amis, plus encore que chez nous.

(A suivre).

AUG. CHALLAMEL.

JEANNE D'ARC



JEANNE D'ARC. — Statue par M. de Saint-Marceaux. — Salon du Champ-de-Mars de 1893. — Gravé par Crosbie.

La cathédrale de Reims va s'enrichir de la statue dont nous donnons la reproduction. C'est une Jeanne d'Arc rendant au ciel ses actions de grâces à l'heure où le roi vient d'être couronné.

15 MAI 1893.

10

L'événement qu'elle rappelle étant le plus considérable qui se soit passé dans cette cathédrale, la pensée de cette œuvre s'associe au monument d'une façon très intime. On peut en dire autant de la statue elle-même. Considérée au point de vue purement artistique, cette figure longue, affinée, fera corps avec l'ensemble gothique de l'architecture par l'élan de son attitude, la finesse de ses lignes, et par-dessus tout, par l'intensité de l'expression.

La scène qu'elle évoque se produit à l'instant où le roi a reçu la couronne. Jeanne a accompli la mission qu'elle avait reçue de ses Voix. Dans la nef remplie d'acclamations, au milieu de l'enthousiasme militaire qui éclate autour d'elle, la pauvre Lorraine n'a qu'une pensée. Son attitude la traduit d'ailleurs amplement. Se dégageant de l'atmosphère ambiante, elle élève son âme au ciel. Sa main tend vers lui l'oriflamme historiée et victorieuse, emblème du mystère qui l'a guidée. Les figures célestes qui la visitèrent à Domrémy sont devant ses yeux, et elle leur remet ses pouvoirs surnaturels d'un mouvement où la timidité et la pitié de la petite bergère se retrouvent dans toute la force de leur expression. Son épée est rentrée au fourreau ; son oriflamme est repliée ; son armure tombera bientôt. Triomphante et pacifique, elle entend sonner l'heure de rentrer à Domrémy... Et il est impossible, devant cette figure, de ne pas pressentir toute la cruauté du drame qui a suivi et s'est dénoué sur le bûcher de Rouen.

Cette statue doit être placée sur le soubassement de l'un des piliers du chœur de la cathédrale de Reims. Cette destination spéciale a soustrait son auteur, M. de Saint-Marceaux, à la préoccupation, générale chez nos artistes, de présenter dans une attitude et un geste synthétiques une personification de la France héroïque populaire. Son but a été précis : saisir Jeanne au point culminant de son œuvre, dans le milieu qui le consacrait en le constatant. Ce but, le statuaire l'a poursuivi avec son esthétique ordinaire, c'est-à-dire en tout abandon de parti pris. Entraîné par sa pensée, il a été amené à se renouveler lui-même dans l'exécution de cette figure, fidèle en cela au brillant passé que lui a procuré cette prédominance de sa pensée sur les préoccupations personnelles.

La fortune artistique de M. de Saint-Marceaux est en effet remarquable. Son premier professeur fut un de ces maîtres de province parmi lesquels on trouve parfois des artistes malheureux ou médiocres. Le sien, un M. Rêve, était doué d'un esprit critique des plus fins. Il eut bientôt fait de démêler, dans les goûts de son élève, les qualités qui devaient si tôt le pousser à la maîtrise. Un poète aussi s'en mêla. Gustave Mathieu, amené à Reims par les nécessités de l'existence, y entra en relations avec la famille de M. de Saint-Marceaux. De la rencontre du poète et du

jeune homme il résulta des entretiens où l'enthousiasme lyrique du premier réchauffa et fit éclore le rêve qui dormait encore chez le second. Si bien qu'un beau jour M. de Saint-Marceaux, avec la complicité de Gustave Mathieu, fit entrer dans sa chambre à coucher une provision de terre glaise. L'art était dans la place, place d'ailleurs fort mal défendue contre lui et laissée à peu près ouverte par la famille.

Après quelques années d'études préliminaires, commencées à l'âge de seize ans, M. de Saint-Marceaux vint à Paris et entra à l'École des Beaux-Arts. Il y travailla en vue des concours du prix de Rome. Malheureusement la maladie vint le frapper au moment de concourir ; et il dut s'éloigner de Paris pour quelque temps. Dès qu'il put se remettre à l'œuvre, il poursuivit son but avec plus d'ardeur que jamais. Sous la direction de M. Jouffroy il avait acquis la science profonde et solide à laquelle il doit le caractère particulier de son œuvre. Son morceau de début en fournit la preuve. Il exposa au Salon de 1868 le plâtre, et au Salon de 1869 le marbre de la *Jeunesse du Dante*, qui se trouve au musée du Luxembourg. Le Dante enfant y est représenté assis, tenant à la main les poésies de Virgile. Sa tête est calme, et ses yeux poursuivent dans le ciel une rêverie qui se réalisera plus tard. L'attitude de l'enfant est d'une simplicité et d'un naturel qui vous donnent la troublante sensation de la vérité parfaite. Le corps est traité sur des données saines et historiquement vraies. Le corps est robuste, comme il convient pour une nature active, et la figure évoque les poèmes à venir.

Au même musée, le *Génie gardant le secret de la tombe* vous apparaît avec le souvenir de la profonde sensation que fit l'apparition de cette œuvre au Salon de 1879, sensation sanctionnée par la médaille de première classe et la médaille d'honneur qui furent décernées à ce morceau. Le succès fut universel, et s'il existait quelque contestation sur la puissance artistique du maître, elle tomba de ce jour. En 1880, il exposa son *Arlequin* riant sous son masque, figure nerveuse traitée avec un vif sentiment de la vie musculaire et de l'esprit du sujet. La même année, son envoi se complétait d'un buste en bronze de *Meissonier*. Puis, en 1886, nous l'y retrouvons avec une *Danseuse arabe*, qui se trouve aujourd'hui chez M. Reinach. En 1887, il exposa le plâtre d'une fontaine intitulée *Mousse de Champagne*, une figure allégorique s'élançant dans un jet de mousse du milieu d'une vasque ronde. Ce monument a été exécuté en bronze pour l'Hôtel de Ville de Reims. A l'exposition universelle de 1889, il présenta un nouveau sujet rémois, rappelant cette fois un épisode patriotique. C'est une figure couchée, en bronze, intitulée *l'Abbé Miroy, curé de Cuchery*. Elle était placée à l'exposition centennale. Dans la section

de l'art contemporain, il était représenté par l'*Arlequin* et le portrait de *Meissonier*, deux bronzes, une *Faneuse*, buste en terre cuite, et sa *Danseuse arabe*, taillée cette fois dans la pierre.

En 1890, nous le voyons pour la dernière fois au Salon des Champs-Élysées. Il y présente *Wakiem la Javanaise*, buste en terre cuite, et une *Dame de pique*, statuette en pierre peinte, exécutée d'après une ancienne carte à jouer. En 1892, il envoie au Champ-de-Mars une *Femme couchée*, nue sur un lit de verdure et de fleurs ; un buste en terre cuite de *M. Tirard*, et un buste en marbre intitulé *Béguine*. Cette année, outre la *Jeanne d'Arc* que nous reproduisons, il expose une *Première communiant*, en marbre, d'une rare puissance d'évocation. Nous devons encore mentionner un buste de *Renan* qui se trouve chez M^{me} Renan ; le *Baiser*, un groupe de figures en marbre ; et la statue de *Bailly* que M. de Saint-Marceaux a exécutée pour Versailles.

Dans leur diversité les sujets traités par le maître statuaire possèdent, outre la science, l'observation et la composition, un caractère particulier auquel nous avons fait allusion. Autour des personnages auxquels il a donné la vie artistique, M. de Saint-Marceaux a le don de provoquer la vision d'une scène, d'une époque ou d'une vie. Devant son *Arlequin*, on sent l'humiliation de Pierrot battu ; sa *Jeanne d'Arc*, par l'expression de son attitude, rappelle ses origines mystiques et le couronnement de Charles VII. Son *Dante* porte en lui le rêve de l'Enfer et celui du Paradis. Devant sa *Première Communiant* et autour d'elle, nous apercevons l'hostie et les pompes de la cérémonie. Et ainsi du reste.

Cela tient à ce que chaque sujet lui est une nouvelle matière d'étude approfondie et mûrie, et à ce que son ambition porte plus haut que la confection d'une forme. Chacune de ses œuvres trahit une pensée d'une portée plus étendue que la ligne d'enveloppe et nous sentons vivre autour d'elles tous les souvenirs, toutes les visions qui ont concouru à l'inspiration de l'artiste.

M. de Saint-Marceaux est officier de la Légion d'honneur depuis 1889. Il était chevalier depuis 1880.

J. LE FUSTEC.

M. DE MAZADE

L'Académie française, particulièrement éprouvée depuis un an, vient de perdre M. Charles de Mazade, qui vient d'être emporté à l'âge de soixante-douze ans.

M. de Mazade n'était pas une de ces grandes célébrités dont la voix populaire répète volontiers le nom, sans trop savoir quelle espèce de gloire ce nom évoque ou repré-

sente. Ne vous êtes-vous jamais demandé, à ce propos, combien de personnes avaient lu Victor Hugo parmi toutes celles qui suivaient le char funèbre du grand poète, ou combien de personnes avaient lu Renan et Taine parmi toutes celles qui ont déploré, récemment encore, la mort de ces deux grands penseurs ? Dans ce consentement universel qui fait la gloire, il y a beaucoup plus de foi aveugle et confiante que de conviction justement établie et raisonnée. Certes, M. de Mazade n'était pas de ces hommes qui soulèvent, sur leur passage, le murmure des foules. Son nom était ignoré de tous ceux — très nombreux — qui n'avaient jamais lu une ligne de ses écrits ; mais il était hautement estimé de tous ceux qui ont connu son œuvre si ardue et si vaste. Il avait parmi les bons juges, et parmi les bons juges seulement, une réputation littéraire adéquate à son mérite. Un esprit sérieux peut-il désirer davantage et dédaigner l'admiration des bons juges pour le murmure inconscient des multitudes ?

Cette recherche de la vogue n'a, du reste, jamais occupé M. de Mazade. Dans sa vie toute unie et simple, on ne relèverait pas un écart ni un éclat consentis pour attirer l'attention, ni pour interrompre la tâche afin de récolter l'applaudissement. Originaire du département de Tarn-et-Garonne, petit-fils d'un membre de la Convention nationale, fils d'un magistrat de valeur, Charles de Mazade arrive à Paris à vingt ans, en 1841. Il a, dans son bagage, un diplôme d'avocat conquis devant la Faculté de droit de Toulouse et le manuscrit d'un volume de vers. Naturellement, c'est tout d'abord le manuscrit qui provoque tous ses soins. Les *Odes* paraissent. Alors, Charles de Mazade, ayant donné l'essor aux métaphores rimées qui bourdonnaient dans sa jeune tête, alors seulement Charles de Mazade va songer aux affaires sérieuses...

Il négligea le filon poétique. Ce n'était pas absolument sa veine. Il avait l'esprit trop précis, l'intelligence trop réceptive, le jugement trop aiguisé pour être un élu de la Muse qui verse à l'âme l'inspiration flottante et mystérieuse, l'idée aux contours vagues, troublants, fuyants. Toutefois, Charles de Mazade — fils de magistrat, ai-je dit — s'était, par ses premiers essais, trop éloigné de la jurisprudence aride pour pouvoir reprendre, à rebours, tout le chemin parcouru. Il s'arrêta à mi-côte, entre le Palais et le Parnasse. Il fut le type de l'« essayiste ».

Pendant quarante-sept ans, après une collaboration rapide à la *Presse* et à la *Revue de Paris*, Charles de Mazade a écrit à la *Revue des Deux-Mondes*. Il y rédigea presque constamment la « Chronique politique ». C'était un compte rendu des événements de la quinzaine, présentés avec un rare talent d'exposition et appréciés avec finesse. Je ne crois pas qu'un homme de parti ait jamais pu lire une seule de ces « chroniques » avec une satisfaction entière. Sans même parler des sectaires, il est très probable que tout homme, plus ou moins enrôlé dans une « opinion » ou travesti sous une « nuance », aura difficilement pu lire M. de Mazade en étant toujours d'accord avec lui. Mais jamais il n'aura été choqué. Et si, d'aventure, le lecteur avait assez d'indépendance pour goûter « en soi » l'article de M. de Mazade, il devait admirer ce bel et sain équilibre moral qui laissait à l'écrivain la pleine possession de ses moyens. Au temps où M. Thiers fondait en France la troisième République, les

« centre gauche » estimaient que M. de Mazade était un peu trop « centre droit » et les « centre droit » jugeaient qu'il était un peu trop « centre gauche ». C'est qu'il avait trouvé un centre entre les centres, un milieu entre les milieux : si la vertu — dans le sens de force véritable et agissante — ne cohabitait pas avec M. de Mazade dans ce coin de pensée humaine qu'il avait défriché, c'est que la vertu est insaisissable, et insociable par-dessus le marché.

N'allez pas croire que Charles de Mazade, moelleusement installé en l'observatoire de la *Revue des Deux-Mondes*, se soit contenté de regarder le monde politique, vivre, marcher et accommoder le destin. J'imagine qu'au bout de quarante-sept ans de cet exercice, ce n'est point d'influenza ni de broncho-pneumonie qu'il fût mort, comme il est mort, mais bien de lassitude et d'ennui. Que



M. de Mazade.

de fois, en effet, n'aurait-il pas eu à nous décrire les mêmes spectacles de passions et les mêmes combinaisons humaines, et les mêmes constructions du monde et les mêmes facéties du sort ! S'il n'avait pas donné d'autre pâture à son esprit avide de connaître, c'est alors l'inanition qui nous l'eût enlevé de bonne heure. Heureusement pour lui, il n'abandonna jamais les bonnes lettres. La littérature pure, l'histoire des faits et l'histoire des idées, lui fournissaient toutes les diversions qu'il pouvait désirer, en donnant plus de relief, plus d'autorité et plus d'ampleur à sa besogne régulière.

Sur l'Espagne et sur l'Italie modernes, sur tous les hommes qui se détachaient du groupe des figurants de la politique — tels que Lamartine, de Serre et Cavour — Charles de Mazade nous a donné des études d'une rare saveur philosophique. C'est là qu'il faut aller le chercher lui-même pour le bien connaître et pour le juger à sa vraie valeur — une fois rendu l'hommage qu'on doit à l'abnégation, au courage et au talent dont il fit preuve, en tournant, pendant un demi-siècle, la meule de la périodicité.

E. L.

PHIDIAS RÉALISTE

En examinant la longue suite des épisodes de la procession des panathénées, sur les bas-reliefs du Parthénon, on reste convaincu que Phidias avait beaucoup étudié la nature et les attitudes variées du cheval.

Voulant donner à son œuvre une animation vive, il fixa son choix sur un animal petit et agile ; les chevaux macédoniens, qu'on peut comparer pour la forme, aux chevaux barbes, lui fournirent probablement des modèles auxquels son talent conserva les particularités, individuellement offertes, dans un rassemblement d'animaux de même provenance ; peut-être la taille générale des coursiers en fut-elle amoindrie avec intention, par l'artiste, ce dont nous n'avons pas à nous inquiéter, désirant constater surtout la valeur d'une reproduction exacte qui fait de Phidias, encore à notre époque, le plus grand statuaire en ce genre car il a, le premier, animé la forme réelle du cheval avec esprit, en en soulignant les beautés par une perfection matérielle hors ligne.

Tout le monde a été à même d'apprécier, au moins par le moulage et la gravure, cette gigantesque conception entourant l'acropole qui tint si longtemps en éveil, par la diversité de ses personnages, la haute capacité de Phidias ; son immortel ciseau dirigea, sans une seule défaillance, l'exécution d'un bas-relief offrant plus de 150 mètres de développement, comme importance sculpturale.

Dans cette œuvre capitale, une grande place est réservée au cheval ; animé dans son énergique fierté, celui-ci agit sans effort, plein d'entente avec un cavalier qui le manie facilement parce que le statuaire était un réaliste d'imagination ; ayant, en outre, simplifié son œuvre savamment vécue dans la nature, les attitudes et le mouvement des chevaux, il a vu, quelques siècles avant notre ère, ce que nos animaliers d'aujourd'hui ignoreraient encore, en admettant qu'ils soient disposés à s'en convaincre, si des photographies instantanées, venant de l'étranger, n'avaient démontré la vérité, non discutable, des poses rationnelles des animaux dans leurs différentes allures.

Ceux que l'art intéresse ont le droit de demander, dès à présent, à l'imagination de nos artistes, de combiner harmonieusement l'ensemble des contours principaux en s'aidant de cette vérité brutale ; mais désormais acquise de l'objectif, pour traduire matériellement l'idée.

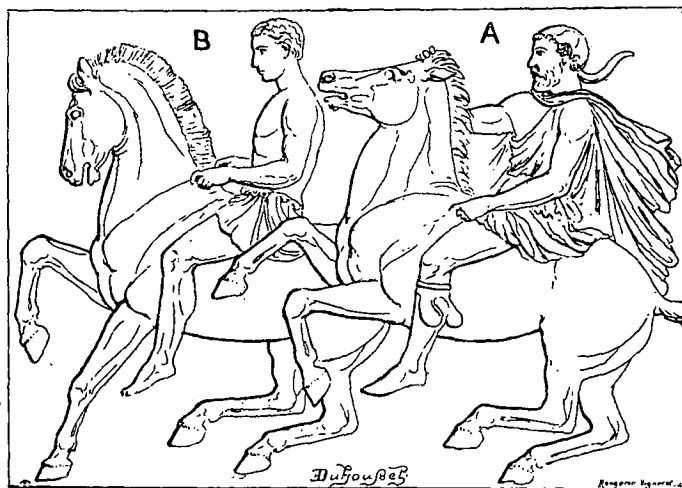
Le grand Phidias possédait, il y aura bientôt vingt-cinq siècles, une telle qualité d'observateur, lorsqu'il scrutait la nature, que son marbre expressif faisait prévoir l'accomplissement d'un mouvement, tel rapide qu'il soit, et jusqu'à la période précédant l'indication sculp-

turale. Cette savante analyse des détails nécessaires nous permet de suivre, avec un intérêt toujours croissant, les ensembles bien compris et si variés des frises du Parthénon.

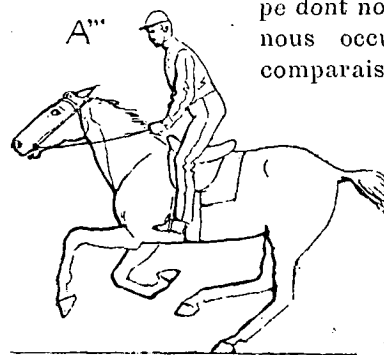
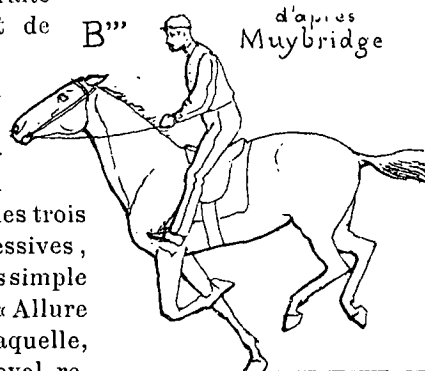
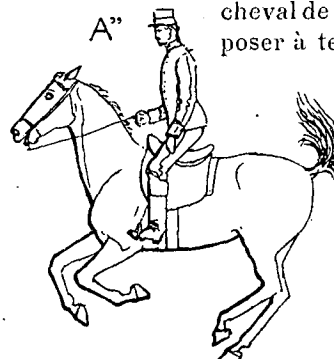
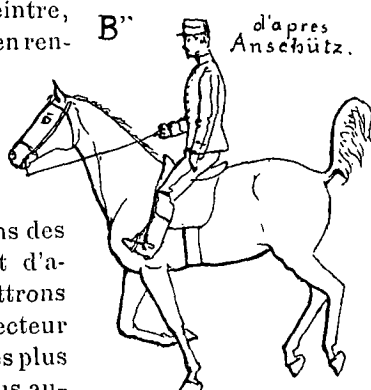
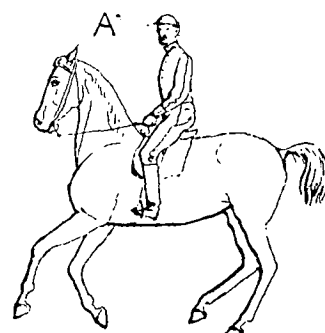
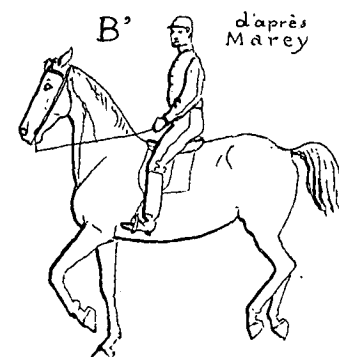
Nous voulons attirer l'attention sur les scènes dans lesquelles l'auteur se plaît à enlever gracieusement, au galop, bon nombre de cavaliers; aujourd'hui, qu'on est parfaitement renseigné sur les phases de cette allure, par la réalité absolue des épreuves instantanées, on peut se rendre compte que, sans exiger du marbre la correction photographique, l'artiste grec avait, cependant, le sentiment des périodes composant le rythme du galop et appréciait ses foulées régulières

comme jamais peintre, ni sculpteur, ne s'en rendit compte jusqu'à nos jours.

Pour faire mieux comprendre ce que nous avançons, nous citerons des exemples et, tout d'abord, nous mettrons sous les yeux du lecteur une description des plus récentes et des plus autorisées du galop en trois temps; nous l'empruntons au traité d'équitation et de dressage de M. Lenoble du Teil, écuyer professeur, expliquant ainsi la percussion des trois battues successives, d'une façon très simple et très nette : « Allure sautée dans laquelle, lorsque le cheval retombe sur le sol, les pieds se posent succes-



PHIDIAS RÉALISTE. — Fragment d'un bas-relief du Parthénon.



sivement en commençant par un pied postérieur; le bipède diagonal dont ce pied ne fait pas partie se pose ensuite et, en dernier lieu, le pied antérieur qui est opposé en diagonale à celui qui s'est posé le premier. Les levers ont lieu dans le même ordre que les posers.

Le cheval est dit galoper sur le pied droit, ou sur le pied gauche, suivant que le pied antérieur droit, ou que le pied antérieur gauche se pose le dernier dans chaque pas. »

A l'appui de ce que l'on vient de lire, voici deux cavaliers du Parthénon, associés ensemble : l'une des montures A donne l'aspect de la première battue et l'autre B, celui de la troisième du galop en trois temps, à gauche. En effet, le cheval de droite (A) va d'abord poser à terre son pied postérieur droit, ensuite la seconde battue sera frappée par le bipède diagonal droit et, enfin, le troisième temps marqué par la foulée du pied antérieur gauche indiquée

par le second cavalier (B). Nous tirerons la fonction naturelle, du groupe dont nous venons de nous occuper, de la comparaison photographique des instantanés de M. Ottonmar Anschütz de Lissa, qui sont les meilleures et les plus récentes reproductions très lisibles du galop

(A''B''); elles furent utilisées par M. Barrier, professeur à Alfort, pour expliquer les allures dans sa dernière édition de l'extérieur du cheval. M. Muybridge, dont les photographies américaines précédèrent d'une dizaine d'années celles de Lissa, nous offre les mêmes poses, plus rapides (A'''B''').

Enfin nous donnons, pour terminer, la disposition des membres exprimant la même allure, très ralentie, qui nous est fournie par M. le docteur Marey, de l'Institut (A'B').

Pendant longtemps, en raison d'une interprétation qui, non combattue, prit par l'habitude la force d'une chose acquise, on a cru qu'un bipède latéral précédait toujours l'autre; mais les photographies de Muybridge, de Marey vinrent dénoncer l'erreur qui fut dûment démontrée par les consciencieux travaux de M. Lenoble du Teil, et la suite des sujets de Lissa vient encore confirmer ce que disait, écrivait et dessinait, à Alfort, le professeur Vincent en 1778.

Il est bon, cependant, de remarquer que le fait de l'avance d'un bipède *latéral* se produit dès le moment où le cheval entre en projection; et c'est toujours du côté du bipède opposé à celui où se trouve le pied sur lequel l'animal est dit galoper; un grand nombre des chevaux du Parthénon sont régulièrement dans ce cas, ce qui permet à l'observateur de se rendre parfaitement compte de l'exactitude du *sens* du galop représenté.

On constate aussi, dans les frises, la seconde battue formée par l'assemblage d'un bipède diagonal et, il faut le dire, la disposition d'un bipède latéral arrivant à terre; cet ensemble est le galop désuni qu'il est impossible d'éviter dans une série de chevaux composant un cortège; mais ce serait trop exiger de l'artiste, que de lui demander la rectitude devant servir à une explication purement didactique.

A vrai dire, dans l'œuvre mouvementée de Phidias il y a beaucoup de cabrades et de bonds, comme conséquence de la tension des rênes, actionnant les têtes des chevaux, attitudes confirmées par la position des cavaliers, et les coins de la bouche des animaux tirés en arrière, permettant de rétablir, par la pensée, la rigidité des brides absentes qui existaient dans le principe.

A notre époque, celui qui a le plus réagi contre l'habitude de représenter le galop par un rendu inventé de toute pièce, et, n'ayant rien des gestes par la succession desquels la nature accomplit le rythme de ce mouvement, c'est le peintre Aimé Morot; on doit le féliciter d'avoir déjà acquis, depuis son tableau de Rezonville, des imitateurs nombreux à la suite de l'audacieuse résolution, mise en pratique, de n'appuyer la *vraisemblance* expressive que sur la réalité.

Sans doute on arrivera à faire accepter cer-

taines attitudes ayant encore, quoique vraies, difficilement cours aujourd'hui, surtout aux yeux d'un public accoutumé à une convention, mais on conviendra qu'il est réservé au talent artistique, de transformer une chose purement matérielle en une sensation agréable et vécue, à la place du sujet, lui-même, que présente le réalisme brutal de la photographie, excluant tout idéal.

Comme art, le but suprême est, au moyen de la nature qu'il résume intelligemment, d'arriver à en extraire un sentiment de perfection, la rendant plus belle; il est permis de douter qu'on y soit arrivé, en exprimant le galop, pendant si longtemps, par le cabrer de l'animal sur l'extrémité de ses pinces de derrière, comme s'il faisait une pointe, ou, par le parallélisme des membres des *chevaux volants* de notre siècle; disons qu'il est bien temps de rendre, à ces animaux, un fonctionnement plus conforme à leur impulsion musculaire.

Dans les remarques que je viens de faire, j'ai voulu seulement, comme contribution à l'histoire de l'étude du cheval, éveiller l'attention sur la question d'une vraisemblance réaliste, de la part de Phidias; j'observerai en terminant, qu'il serait étonnant que ce soit simplement le hasard qui eût combiné, si à propos, un ensemble de mouvements ne se retrouvant plus dans aucune composition équestre, depuis l'immortel cachet de ce sentiment d'exactitude apposé sur le Parthénon, par Phidias, et la pléiade des artistes que son immense talent dirigea, dans l'accomplissement de ce travail gigantesque, œuvre vivante en tous points, avec le réalisme naturel qui convient à chaque sujet composant le cortège, entourant l'acropole, et produisant une respectueuse satisfaction aux amateurs d'art.

E. DUHOUSSET.



LA DÉRIVATION DES EAUX DE LA VIGNE

Les Parisiens, qui, depuis longtemps, aspiraient à avoir de l'eau potable en quantité suffisante, viennent de recevoir une première satisfaction : l'adduction des eaux de la Vigne est maintenant un fait accompli. Les détails qu'on a donnés à ce sujet, lors de l'inauguration du réservoir de Saint-Cloud, contenant de nombreuses erreurs, nous allons revenir sur cet important événement, en garantissant, suivant l'usage du *Magasin Pittoresque*, l'exactitude des renseignements qui nous ont été fournis.

Les nouvelles sources, d'une pureté remarquable, sont au nombre de cinq, dont quatre, dans la vallée de la Vigne, sur le territoire de la commune de Rueil-la-Gadelière (Eure-et-Loir), portent les noms suivants : source du Nouvet, source d'Erigny, source des Graviers,

réproduite sur notre gravure, et source des Foisy. La cinquième, située dans la vallée de l'Avre — rivière qui a donné son nom à l'ensemble des eaux dérivées (1) — sur le territoire de la commune de Verneuil (Eure), s'appelle fontaine du Breuil. Les quatre premières seules sont actuellement captées, et c'est leur arrivée à Paris que l'on a fêtée, le 30 mars, au réservoir de Saint-Cloud, merveilleusement décoré pour la circonstance.

Il y a beau jour que les hygiénistes avaient signalé la nécessité d'alimenter la population parisienne de nouvelles eaux de source; il n'y a pas moins de vingt-quatre ans que l'on parle des eaux de l'Avre. En 1884, le Conseil municipal faisait étudier la question par les ingénieurs de la Ville. Deux ans après, il approuvait le projet présenté par eux pour la captation et l'adduction des sources indiquées, et réservait pour cet objet une somme de 35 millions sur les fonds de l'emprunt autorisé, la même année, par le Parlement. L'opération, déjà difficile par elle-même, était rendue encore plus délicate par l'opposition rencontrée chez les habitants de la vallée de l'Avre, désireux de conserver la jouissance de leur eau, et qui ménagèrent aux ingénieurs un accueil dont on n'a certainement pas perdu le souvenir : ce fut une véritable croisade, dans laquelle les cloches et les fourches jouèrent un rôle. Au point de vue technique, l'opération présentait de réelles difficultés : il s'agissait d'amener, par jour, à Paris 100.000 mètres cubes d'eau prise à plus de 100 kilomètres de la capitale. Le projet comportait la traversée de plusieurs vallées, le percement de tunnels, la construction, sur les hauteurs de Saint-Cloud, d'un immense réservoir de 300.000 mètres cubes, l'établissement, sur la Seine, d'une passerelle métallique et d'une conduite destinée à amener à Paris l'eau du réservoir, sous une pression qui atteint jusqu'à 80 mètres. Toutes ces difficultés furent heureusement surmontées par M. Humblot, inspecteur général des Ponts et Chaussées, qui, ayant eu, sous les ordres de l'éminent ingénieur Belgrand, à étudier les sources de la vallée de la Vanne, à les capter et à construire toute la partie amont de cette importante dérivation, se trouvait naturellement désigné pour la nouvelle adduction. M. Humblot, placé à la tête du service des eaux, joint à une parfaite connaissance théorique une expérience consommée des travaux hydrauliques. Sa ténacité a eu raison de la résistance des populations riveraines.

Aussi, dès que la loi tendant à autoriser la prise de possession eut été promulguée, le 5 juillet 1890, on se mit à l'œuvre, et les travaux furent entrepris en juin 1891, après les for-

(1) Les eaux de la Vigne et de Verneuil alimentent en partie l'Avre.

malités d'expropriation, sur un grand nombre de points à la fois. 3,500 ouvriers y furent presque constamment employés, sous la direction et la surveillance de MM. les ingénieurs Geslain et Legouëz, chargés, le premier de toute la partie située dans le département d'Eure-et-Loir, le second de la partie dépendant de Seine-et-Oise.

L'eau des quatre sources actuellement captées se rend dans une conduite unique qui suit le cours de la petite rivière de la Vigne, et se déverse dans un premier réservoir édifié sur la commune de Rueil-la-Gadelière, où ne tardera pas à aboutir également l'aqueduc de la fontaine du Breuil. A partir de ce point de jonction, l'aqueduc de dérivation proprement dit suit, à flanc de coteau, la vallée de l'Avre, traverse celle de la Meuvette, se dirige vers la ville de Dreux, près de laquelle il franchit la vallée de l'Eure, sur des arcades qui l'élèvent au-dessus des eaux d'inondation, remonte un peu vers le nord en contournant la partie sud de la forêt de Dreux, traverse la Vesgre près de Houdan, puis le petit cours d'eau de la Mauldre, et, de là, se rend presque en ligne droite à Saint-Cloud, où il arrive sur le plateau de Montretout, à une altitude de 107 mètres, telle que les plus hauts quartiers de Paris seront sans peine desservis.

Le grand réservoir d'arrivée est construit sur ce plateau. Cet ouvrage considérable couvrira près de 9 hectares et pourra contenir 300,000 mètres cubes d'eau. Il est divisé en trois compartiments totalement indépendants les uns des autres, mais pouvant être mis en communication. Il y aura donc toujours là une réserve pour parer à l'imprévu. Un seul de ces trois compartiments est terminé. C'est une immense excavation de 7 mètres de profondeur et d'une superficie de plus de 2 hectares. Le fond repose sur les marnes du gypse, et le pourtour est enveloppé de remblais partout où les murs sortent du sol. Il est couvert de voûtes légères en briques, protégées par une couche de terre gazonnée et supportées par près de 1,000 piliers en pierre meulière recouverte de ciment. La construction du second compartiment va être incessamment commencée, et sera achevée pour la fin de l'année; quant au troisième, il pourra être ajourné sans aucun inconvénient.

Une fois les eaux emmagasinées, il fallait, pour assurer leur distribution, que la conduite allant du réservoir à Paris descendit sur une très petite longueur le coteau de Saint-Cloud jusqu'à la Seine, et pût résister à la pression de 80 mètres.

Le projet prévoyait une conduite unique; on ne pouvait dès lors songer à employer la fonte, à laquelle il aurait fallu donner une épaisseur énorme pour conjurer toutes chances de rupture. Une conduite en maçonnerie aurait difficilement résisté à la poussée des terres et à la

forte pression qu'elle devait supporter. Après une étude approfondie de la résistance des matériaux, M. l'ingénieur Humblot décida que la conduite serait établie en tôle d'acier doux, qui a l'avantage de ne pas se rompre et de supporter les plus grandes pressions avec une épaisseur relativement restreinte.

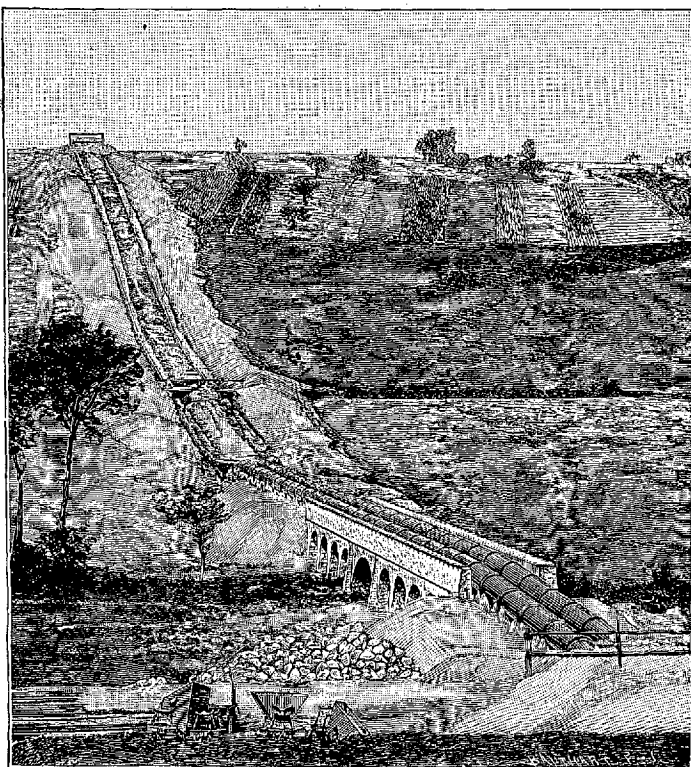
Toutefois, comme la fabrication de cet ouvrage délicat ne pouvait être confiée qu'à des maisons expérimentées, on institua un concours entre les principaux constructeurs, et on nomma une commission spéciale chargée de prononcer entre les diverses propositions. Ce fut M. Gibault, l'habile ingénieur-constructeur, qui reçut mission de construire et de poser la colossale conduite, dont les tronçons devaient être raccordés par des joints de son invention. Cette conduite a servi, lors de l'inauguration, à montrer aux invités l'immense pression qu'elle supportait, par le jeu de jets d'eau de 35 mètres de hauteur et de 8 centimètres de diamètre. La conduite, de 1 mètre 50 de diamètre, franchit le chemin de fer des Moulineaux sur un pont suivi d'arcades, s'introduit ensuite à travers les mailles de la passerelle métallique jetée sur la Seine,

et disparaît sous le boulevard d'Auteuil, pour pénétrer dans Paris par la porte de ce nom, où elle se continue par deux conduites en fonte de un mètre de diamètre qui aboutissent, l'une au réservoir de Passy, l'autre à la conduite maîtresse de la Dhuis, qu'elle vient renforcer à l'arc de triomphe de l'Étoile. Cette dernière seule est construite. Le remarquable aqueduc qui traverse les départements d'Eure-et-Loir et de Seine-et-Oise a 102 kilomètres de long, entre le point de réunion des conduites de captage et le réservoir de Saint-Cloud. Sur ces 102 kilomètres, 72 ont été construits à ciel ouvert et 26 en galeries souterraines, comprenant des regards de siphons de route pour faciliter la visite de l'aqueduc. Celui-ci a une section circulaire de 1 mètre 80 de diamètre, avec une épaisseur uniforme de 20 centimètres en maçonnerie de

ciment. Les vallées sont franchies sur 7 kilomètres, au moyen de siphons en fonte composés de deux lignes de tuyaux de 1 mètre de diamètre chacun. Notre gravure représentant la vallée de la Mauldre laisse voir un de ces siphons et donne bien l'impression de ces conduites gigantesques dont la perspective se perd dans la campagne.

Nous venons de voir, par la description de l'adduction des eaux de l'Avre, comment se fait l'amenée d'une eau de source vers un point terminus; il nous reste à expliquer, en quelques mots, l'opération du captage même. Les travaux variant d'ailleurs suivant les conditions dans lesquelles se présente la source, on

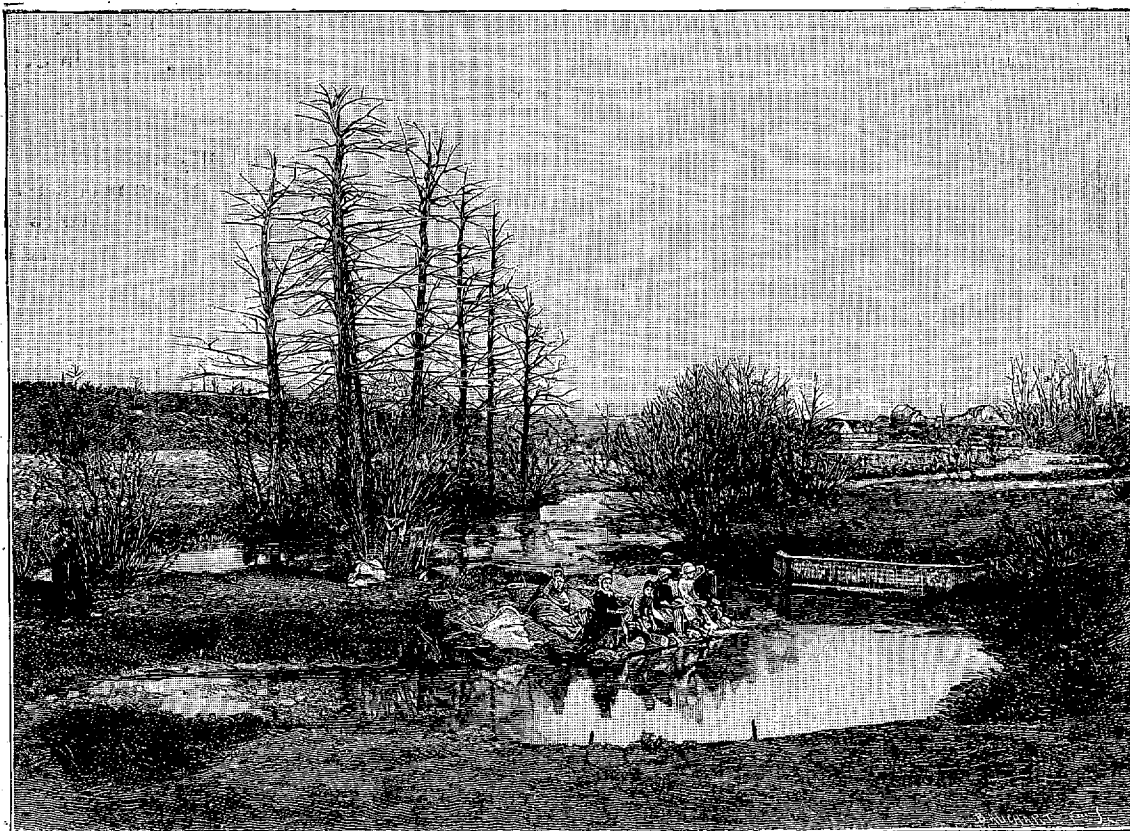
n'en peut donner qu'une idée générale. On creuse un puits, dit de captation, à l'endroit où jaillit la source, après avoir d'abord abaissé le plan d'eau pour permettre l'exécution des travaux. La source se trouvant ainsi enfermée, captée, on descend tout autour du puits ouvert des piles en maçonnerie sur lesquelles reposent des arcades qui supporteront la voûte de l'édifice. L'aqueduc, passant par une ouverture qu'on a ménagée sur un des côtés du puits construit, vient



LA DÉRIVATION DES SOURCES DE LA VIGNE. — Traversée de la vallée de la Mauldre.

prendre l'eau à la hauteur à laquelle elle se trouve. Quant à l'assèchement des terrains couverts par l'eau de la source qui, jusqu'alors, courait librement dans la plaine environnante, on l'obtient en creusant des fossés autour de son lit, et, au besoin, on se sert de pompes d'épuisement pour hâter l'opération. Voyez la coquette source des Gravières : son modeste cours était jadis utilisé par les femmes du pays, qui avaient établi là un lavoir champêtre où elles devaient au bruit des battoirs. Tout cela a disparu. La source est maintenant emprisonnée dans une chambre murée qui ressemble à un donjon en miniature, et pas une goutte d'eau ne peut s'en échapper : l'aqueduc jaloux emporte la captive vers Paris.

A propos de l'adduction des eaux de l'Avre,



LA DÉRIVATION DES SOURCES DE LA VIGNE. — Source des Graviers avant le captage.

M. Paul Strauss, conseiller municipal, rappelle que, à toutes les époques, sous tous les régimes, l'approvisionnement en eau potable a été, pour les administrateurs parisiens, un problème de



LA DÉRIVATION DES SOURCES DE LA VIGNE. — Source des Graviers après le captage.

la plus haute importance. Les « eaux du roi et les eaux de la ville » étaient une perpétuelle source de conflits, et les concessions privilégiées avaient pour conséquence des abus qui

ont donné lieu à de nombreuses ordonnances. Ces abus étaient tellement enracinés, que l'administration préfectorale de M. Haussmann dut en 1854, subir encore 85 dérivations privées résultant de concessions anciennes.

Les rois de France, qui craignaient pour eux-mêmes la disette d'eau, encouragèrent les efforts de l'administration. L'établissement de la pompe de la Samaritaine, sous une arche du Pont-Neuf, fut l'œuvre personnelle de Henri IV. La reine Marie de Médicis contribua pour une large part à l'adoption du projet de dérivation des sources d'Arcueil. Peu à peu, de nouveaux ouvrages augmentèrent les provisions d'eau disponible ; les pompes du pont Notre-Dame et, surtout, celles de Chaillot et du Gros-Caillou donnèrent naissance à l'industrie des eaux ; des fontaines marchandes à l'usage des porteurs et des particuliers s'ouvrirent en différents points de la Cité, en même temps que se forma une compagnie d'actionnaires pour l'installation des pompes à feu des frères Périer, et pour la distribution et la vente de l'eau de Seine.

Au commencement du siècle, l'approvisionnement d'eau se réduisait à 83 fontaines publiques et 455 concessions privées ; chacun des 547,755 habitants n'avait droit, en moyenne et en théorie, qu'à 14 litres d'eau par jour, les palais royaux, les hôtels et les abbayes s'adjugeant la part du lion. La dérivation des eaux de l'Ourcq, projetée de 1676 au Directoire, avait été surtout conçue pour le lavage des rues et des égouts, pour la voie publique ; l'arrivée à Paris des eaux de la Beuvronne, le 15 août 1809, n'en fut pas moins fêtée avec enthousiasme. La rivière d'Ourcq canalisée avait été attribuée par Louis XIV à son frère. Lorsque la ville de Paris voulut, en 1822, mettre en service le nouveau canal, la famille d'Orléans s'y opposa comme propriétaire de la rivière ; mais, en 1824, le prince qui devait régner sous le nom de Louis-Philippe céda tous ses droits à la ville, en échange d'une rente perpétuelle de 30,000 francs.

En 1854, la Ville ne disposait que de 80,400 mètres cubes d'eau par vingt-quatre heures ; un cinquième de la ville ne pouvait être desservi par l'eau d'Ourcq, et les deux cinquièmes de la surface de Paris étaient privés d'eau à leurs étages supérieurs, par suite du défaut d'élévation de ces eaux, insuffisantes comme quantité et comme qualité. Cette situation fit naître de nombreuses propositions, dont quelques-unes se recommandent par leur étrangeté. C'est ainsi que quelqu'un offrit de dériver à Ivry les eaux de la Seine, de les faire passer, par un canal de 12 kilomètres, jusqu'à Grenelle, et de les élever ensuite jusqu'aux réservoirs de distribution ; un autre inventeur avait imaginé de prendre l'eau dans la Loire, de l'amener à Paris par un canal ouvert, et de l'emmagasiner en mars et en oc-

tobre, lorsque la température n'est ni chaude ni froide, dans d'immenses lacs souterrains.

Cependant la pollution croissante de la Seine a confirmé l'opinion des Dumas et des Belgrand, que devaient faire prévaloir les admirables découvertes de Pasteur. Les dérivations de la Dhuis (1862-65) et de la Vanne (1865-74), ainsi que la construction des réservoirs de Ménilmontant et de Montsouris, firent faire un grand pas à la question, et personne, aujourd'hui, ne conteste l'utilité de la substitution des eaux de source à l'eau de Seine, véhicule désormais reconnu des microbes de la fièvre typhoïde et du choléra. (Voir l'article inséré dans le *Magasin pittoresque* du 30 juin 1889, sous le titre : EAUX DE SOURCES ET EAUX DE RIVIÈRES, et qui contenait, avec le résultat des recherches de MM. Brouardel, Chamberland, Proust, Fauvel, Miquel, etc., des graphiques et diagrammes des plus instructifs.)

A ces détails, il convient d'ajouter les chiffres cités par M. Sauton, président du Conseil municipal, sur les ressources en eau des grandes cités européennes. Paris, dit-il, dispose par jour, à l'heure actuelle, de 710,000 mètres cubes d'eaux de toute nature, soit 290 litres par habitant, alors que Londres n'en a que 155, Edimbourg 480, Vienne et Bruxelles 100, Berlin 75, Leipzig 150. Dans ce total, les eaux de source entrent pour 250,000 mètres cubes, soit un peu plus de 100 litres par habitant.

VICTORIEN MAUBRY.

LA SÉCHERESSE EN 1893

La fin de l'hiver et le commencement du printemps de 1893 ont été signalés par une température tout à fait anormale pour notre région. Il nous a semblé intéressant d'enregistrer quelques-uns des chiffres qui rendront, en quelque sorte, historique, cette période d'environ 65 jours, soit du 2 mars au 7 mai. Ces chiffres, cela va sans dire, concernent Paris. Ils peuvent, sans notable modification, s'appliquer à la France entière, où la température s'est trouvée belle d'une façon générale.

Les dernières pluies constatées sont tombées les 28 février, 1^{er} et 2 mars dernier. A cette époque le thermomètre donnait comme température maxima environ 13° au-dessus de zéro. Le 3 mars, le ciel resta couvert et la température maxima fut de 12°,5.

Dès ce moment, le ciel resta implacablement beau jusqu'au 1^{er} avril, où quelques gouttes d'eau, accompagnées d'éclairs, tombèrent dans la soirée à Paris.

Le bureau central météorologique a constaté que pendant le mois de mars il n'était tombé que 12 millimètres 9 d'eau à Paris, ce qui est fort au-dessous de la moyenne. Si on compare, en effet, ce chiffre à ceux du mois de mars 1879 (76 millimètres 7 d'eau) et de 1888 (90 millimètres 5 d'eau), on voit que le mois de mars 1893 a été relativement très sec. Il est vrai pourtant que dans certaines années, ce mois, sujet à tant de perturbations atmosphériques, a été plus sec encore. Ainsi, en 1874,

on n'a enregistré que 9 millimètres d'eau, en 1875, 7 millimètres 4, et en 1880 enfin, 3 millimètres 7.

Quant à la température maxima observée pendant le mois de mars dernier, elle a été de 20°,4 ; elle est semblable à celle de l'année 1873, mais un peu inférieure à celle des années 1882 (20°,5) ; 1892 (20°,7) ; 1884 (20°,9) ; 1886 (21°,3) ; 1872 (21°,6) ; 1880 (22°,7), et 1890 enfin (23°,9).

Voyons maintenant pour le mois d'avril. Nous avons dit qu'il est tombé quelques gouttes de pluie le 1^{er} avril dans la soirée ; le 30 avril, vers 9 heures du matin, il a plu de nouveau, mais si peu, que les pluviomètres n'ont même pas enregistré la quantité infinitésimale d'eau tombée. En conséquence, durant tout le mois d'avril, on n'a pas eu tout à fait 1 millimètre d'eau (exactement : 0^{mm},9). C'est le mois d'avril le plus sec que nous ayons eu depuis 1861, c'est-à-dire depuis l'année où on a commencé, en France, à faire des observations météorologiques quotidiennes. Notons qu'en 1875, année où le mois d'avril fut exceptionnellement sec, il est tombé 9^{mm},5 d'eau, soit dix fois plus qu'en 1893.

En même temps qu'il était le plus sec, le mois d'avril dernier était le plus chaud. La température maximum enregistrée s'est, en effet, élevée jusqu'à 27°,7 (le 24 avril). Parmi les hautes températures antérieurement constatées, signalons avril 1886 (26°,3) ; avril 1882 (26°,2), et avril 1874 (25°,9).

D'ailleurs, cette période extraordinaire de sécheresse ne s'est point terminée avec le mois d'avril. Elle a continué dès le 1^{er} mai et on n'a vu de pluies un peu sérieuses que le 7, le 8 et le 9 mai. Il est vrai qu'avec ces pluies ou avant ces pluies, nous avons eu à déplorer un refroidissement presque général de la température, qui a causé de sérieux dommages à l'agriculture dans l'est de la France et en Suisse.

— 310 —

BOUÉES ÉCLAIRANTES POUR SAUVETAGES

ADOPTÉES PAR LA MARINE DE L'ÉTAT

« Un homme à la mer ! »

A ce cri, on s'empresse de lancer par-dessus bord des *bouées* (sortes de couronnes légères, retenues à l'extrémité d'un cordage) : l'homme en danger saisit la bouée qui l'aide à se soutenir en attendant qu'un canot mis à la mer puisse le recueillir.

Mais, si l'homme tombe à la mer pendant la nuit, si le navire file avec la vitesse ordinaire de nos paquebots, on perd bien vite la notion du point où il faut porter secours. Même si la victime sait bien nager elle hésite sur la direction à prendre et n'aperçoit même pas les bouées qu'on lui jette.

Les bouées éclairantes rendent d'excellents services : elles sont devenues réglementaires dans notre marine. M. Biandri, fort habile ingénieur, qui a construit d'excellents appareils de précision pour le service des poudres, de la marine, etc., a donné à cette bouée des dispositions tout à fait pratiques et absolument sûres.

La figure ci-jointe représente une coupe de la bouée de sauvetage. Cet engin si utile est fondé sur une expérience chimique bien connue, même des commençants : le *phosphure de calcium* est un corps brun qu'on obtient en faisant passer du phosphore en vapeurs sur de la chaux portée au rouge. Ce corps est immédiatement décomposé par l'eau et dégage du *phosphure d'hydrogène* qui s'enflamme de lui-même au contact de l'air.

C'est une vieille expérience qui fit l'étonnement des habitants de Londres, dès la fin du siècle dernier. Des Allemands, colporteurs de *secrets* scientifiques, comme il y en avait beaucoup dans ce temps-là, lancèrent sur la Tamise de petits *brûlots* contenant du phosphure de calcium. On vit aussitôt la surface de l'eau se couvrir de flammes, et les *cockneys* de Londres (frères jumeaux des *badauds* de Paris) s'écrièrent qu'il fallait renvoyer tous ces Allemands, *qu'ils allaient mettre le feu à la Tamise !*

Au centre de la bouée se trouve un *manchon* ou cylindre en fer-blanc, avec un autre vase de même forme et de même matière, placé à l'intérieur : ce dernier est percé de nombreux trous. Le phosphure de calcium est entassé entre les deux cylindres. Les deux ouvertures, supérieure et inférieure, sont fermées par des disques de métal très minces soigneusement soudés sur les bords du cylindre. De cette façon, le calcium se garde indéfiniment, à l'abri de l'air humide de la mer.

La bouée reste suspendue par une chaîne, tout près du bordage. Aussitôt que l'alarme est donnée, on décroche la chaîne et on jette la bouée dans la direction où l'homme a disparu.

La tige de la bouée est une sorte de cheminée portant à l'intérieur un ressort en hélice dont une extrémité est attachée à un long fil de cuivre assez fin, tandis que l'autre est fixée au navire.

Sous l'action du poids de la bouée, le ressort se tend et, au bout de quelques instants, le fil se coupe sur une arête tranchante que porte le bout de la cheminée.

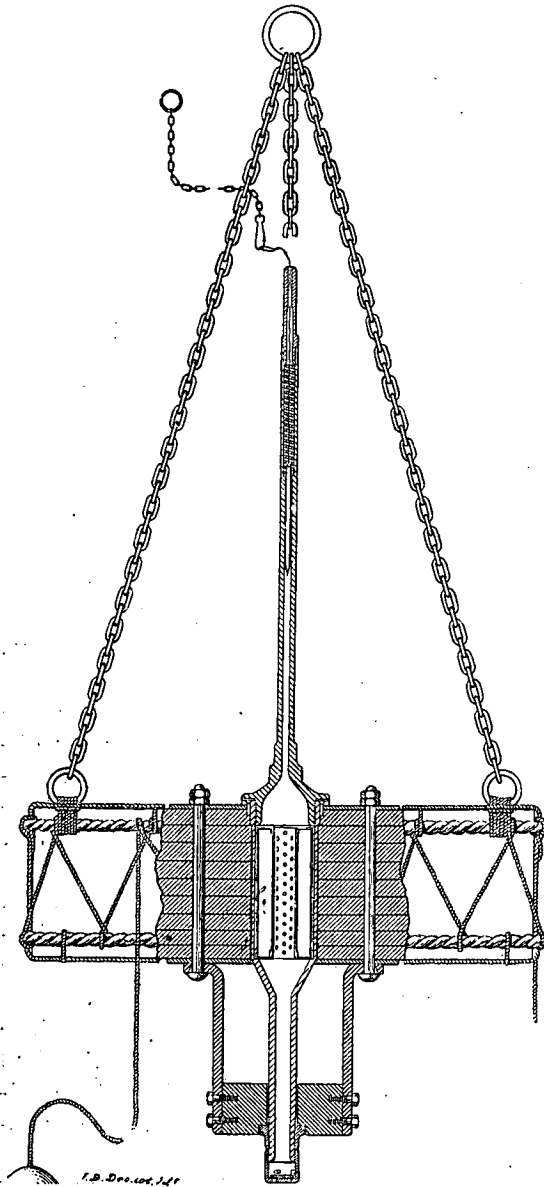
La bouée achève alors sa chute, mais en toute liberté.

Le ressort se détend et lance un stylet pointu et tranchant qui perce les deux feuilles de métal fermant le réservoir intérieur.

L'eau de la mer pénètre aussitôt dans l'intérieur du cylindre percé à jour et vient mouiller le phosphure de calcium. Une belle flamme éclatante s'élève à l'extrémité de la cheminée et illumine toute la surface de la mer, à une grande distance.

L'homme en perdition nage vers la lumière. Au cri d'alarme, le navire a *stoppé* : il gouverne vers la bouée, ainsi que le canot de sauvetage qu'on a mis à la mer en même temps qu'on a balancé la bouée. Si l'homme est bon nageur,

il atteint la bouée et s'y soutient en attendant le canot. Dans le cas contraire, les sauveteurs font des recherches tout autour de la bouée.



BOUÉE ÉCLAIRANTE POUR SAUVETAGE. — Coupe verticale d'une bouée.

Cet excellent système a permis de sauver de nombreuses victimes, même par les plus gros temps, lorsque des hommes sont enlevés par des coups de mer sur le pont du navire.

GUIGNET.

LE SCOPPIO DEL CARRO

Le scoppio del carro est une fête populaire spéciale à Florence. Tous les ans, le samedi saint, avant onze heures, une foule immense se réunit sur la place du Dôme, composée en partie de curieux, mais surtout de paysans descendus du Chianti et des environs. Tous les yeux sont tournés vers le milieu de la place, où, dans un espace maintenu libre à grand peine par les

carabiniers, se dresse le char qui donne son nom à la cérémonie. Ce char est réuni par un câble au maître-autel de la cathédrale. Quand sonne le premier coup de midi, une fusée, qu'on appelle la *colombina*, d'après sa forme ancienne, s'élance de l'autel et vient enflammer les pièces d'artifices que contient le char. Pendant quelques minutes le char lance de tous côtés des étincelles et de la fumée, tandis que s'élève de la place une immense acclamation, joyeuse si l'embrasement du char est rapide, triste au contraire s'il se fait lentement.

Quelle est l'origine et quel est le sens de cette curieuse cérémonie ?

Voici la légende qui s'est transmise à Florence.

Parmi les jeunes gens des familles patriciennes de Florence qui combattirent en Terre-Sainte au temps des croisades, en était un de la grande famille historique des Pazzi, qui s'appelaient Pazzino de' Pazzi. Si ce que la tradition rapporte est vrai, ce fut ce courageux jeune homme qui monta le premier sur les murs de la Cité éternelle, et y planta l'étendard orné du saint signe de la Croix.

Pazzino de' Pazzi, enflammé d'une ardeur sacrée, et indigné de voir le Saint-Sépulcre en possession des Infidèles, jura sur son salut éternel de transporter cette précieuse relique dans sa cité natale. Mais, transporter le tombeau tout entier de Jérusalem à Rome était chose plus facile à dire qu'à faire ; et les compagnons de Pazzino, quoique aussi enflammés que lui pour sa sainte entreprise, durent reconnaître l'immense difficulté qu'en présentait l'exécution. Mais, n'oublions pas que Pazzino était à la fois un croisé et un italien ; et si le fervent chevalier s'était mis dans un mauvais pas, le souple Florentin sut s'en tirer facilement. On imagina une *combinazione* : si on ne pouvait amener à Florence le sépulcre tout entier, eh bien, on en transporterait une partie, petite, mais suffisante pour assurer la religieuse exécution du serment. Pazzino tira sa large épée, frappa violemment un angle du Saint-Sépulcre, et s'empara du fragment que le coup avait détaché.

Les Turcs s'alarmèrent de l'injure et de l'outrage faits au Saint-Sépulcre, et, coup sur coup, s'en vengèrent sur le gardien qui fut condamné sur-le-champ à mourir empalé. Cependant Pazzino, déjouant toutes les recherches, s'éloigna de Jérusalem, et après un long et difficile voyage, parvint à rentrer à Florence. On lui fit fête à son retour, et il fut décrété que le morceau de la sainte relique serait conservé avec le plus grand soin et servirait de pierre pour le feu qu'il est d'usage d'allumer le samedi saint.

De plus, pour éterniser la mémoire d'un tel fait, la Commune ordonna la construction d'un grand char, exécuté par un charpentier dont la

boutique était placée sur le pont de la Grand'-route, et qui s'appelait André le charpentier.

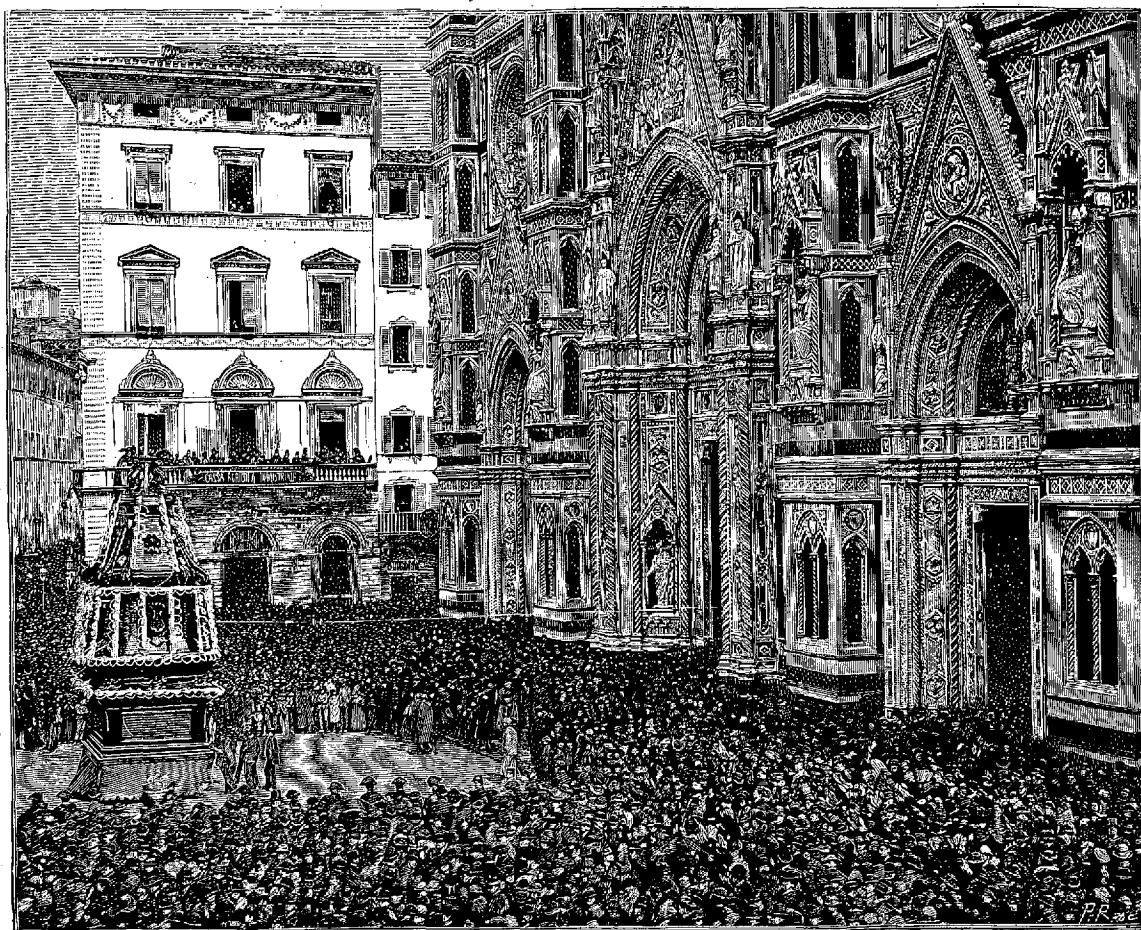
Sur le char fut placée l'inscription suivante :

« Ce char sera porté tous les samedis saints sur la place Sainte-Marie-de-la-Fleur, par quatre bœufs ornés de branches de cornouiller et d'olivier, et de rubans, pour assister à la messe, avec une colombina, et cette colombina fera brûler les pièces d'artifices de notre Commune, en l'honneur de la religion et de Pazzino de Pazzi.

« Si quelqu'un fait au dit char dommage et injure, les huit du Conseil lui donneront cinq coups de corde.

Cette cérémonie donne lieu à une tradition à laquelle prête foi surtout le peuple de la campagne ; d'après cette croyance, on prétend que les récoltes sont bonnes si la colombina marche bien, et mauvaise en cas contraire. Quelle que soit la valeur de cette assertion, il est certain que, le samedi saint, l'affluence des paysans à Florence est extraordinaire, et leur présence à pareil moment prouve que leur croyance est tenace ; elle soulève des discussions curieuses, des dialogues originaux qui ont souvent tenté la fantaisie des écrivains populaires de Florence.

Quand la messe du Dôme est arrivée au



Le Scoppio del Carro à Florence.

Gloria in Excelsis, la colombina part du maître-autel pour aller enflammer les pièces d'artifice du grand char situé à l'extérieur, en face de la porte principale de la cathédrale. De cette porte, le char est amené au coin du Borgo des Albizzi, puis devant l'église des Saints-Apôtres où l'on conserve la pierre du Saint-Sépulcre rapportée par Pazzino, et là achèvent de se consumer les autres pièces qui entourent le vénérable édifice de bois.

Les frais de cette étrange cérémonie sont faits par la Commune qui a un local spécialement disposé pour garder respectueusement pendant toute l'année l'important appareil ; ce local est placé sur le Prato.

Telles sont la cérémonie et la légende du Scop-

pio del Carro. Longtemps les paysans toscans y attachèrent une foi aveugle, à tel point que les boulangers, dit-on, en profitèrent pour exploiter leur crédulité. Ils gagnèrent l'artificier chargé de mettre le feu à la colombina ; celui-ci fit en sorte que le char brûlât mal ; grand désespoir des paysans qui crurent la récolte perdue et allèrent dans toutes les églises faire des processions et brûler des cierges pour conjurer la colère céleste. Les boulangers, moins naïfs, profitèrent de la panique générale pour faire hausser le prix de la farine et du pain, en prévision d'une mauvaise récolte. Pour obvier à un pareil inconvénient, et empêcher des perturbations aussi générales, la Seigneurie décréta que, si la colombina ne réussissait pas, l'artifi-

cier serait condamné à un mois de prison et à une forte amende. Aujourd'hui, on a imaginé un moyen plus simple : on placé quelques pompiers dans le char, et quand la colombina en approche, ils tirent tranquillement une allumette de leur poche et mettent le feu au char ; de la sorte, on est sûr que la récolte sera bonne. Hélas ! tout s'en va, les Dieux, et aussi le pittoresque. Que dirait l'héroïque Pazzino, en voyant des pompiers dans son char, et tout autour, des Anglais en extase, qui admirent la cérémonie sur la foi de leur guide.

J. H.

LES IDÉES DE MADELEINE

(NOUVELLE)

Suite. — Voyez pages 108, 126 et 150.

— Je le crains.

— Ne pourrions-nous pas leur venir en aide, leur prêter une somme sur nos économies ? Une modeste somme... Ah ! ma chère, la mauvaise chance les a frappés !...

— C'est vrai, répondit l'épicière, quelque peu entraînée. Tout en gardant nos idées sur l'impossibilité de marier raisonnablement Pamphyle avec Alphonsine, il me semble qu'il serait convenable d'offrir deux ou trois cents francs à Madeleine... Fions-nous à elle... On nous les rendra... C'est un prêt de courte durée.

— Sans intérêts, n'est-ce pas ?

— Sans intérêts. Ce petit sacrifice, de notre part, leur sera d'un grand secours. Il se faut entraider, quoique nous ne soyons pas riches.

M^{me} Lousteau se chargea de l'affaire, convenue avec son mari. Elle fit la généreuse proposition.

Mais quel fut son étonnement, quand elle vit Madeleine refuser, tout en lui serrant la main avec effusion, tout en la remerciant de son noble procédé ! Comment ! Ceux que M^{me} Lousteau croyait si gênés, dans les conjonctures présentes, n'acceptaient pas son offre ! Que voulait dire cela ? Y avait-il orgueil chez Madeleine ? Ou bien, y avait-il crainte de ne pouvoir s'acquitter ?

Vainement M^{me} Lousteau insista. La femme de Nicolas maintint sa réponse négative, que l'épicière ne s'expliqua point, que le père de Pamphyle attribua surtout à l'état de froideur qui avait existé depuis quelque temps entre les deux ménages.

— Evidemment, observa celui-ci, M^{me} Badouraud s'en est aperçue ; elle nous tient rigueur ; elle préfère souffrir que nous avoir des obligations. Elle est dédaigneuse.

L'un et l'autre se trompaient dans leurs appréciations diverses. Comme ils avaient évité, et pour cause, d'instruire du fait leur fils Pamphyle,

le jeune ébéniste n'eut pas à donner son avis, et il ne fut plus question de la chose. Le couple, vexé, se repentait presque d'avoir cédé à un premier mouvement.

Nous allons facilement expliquer le motif du refus opposé par Madeleine à M^{me} Lousteau, refus singulier, invraisemblable.

Le deuxième mois de maladie s'écoula. Nicolas entra en convalescence, et le chirurgien déclara qu'il faudrait plus d'un mois encore pour obtenir une guérison complète, sans risque ni péril à redouter.

Déjà le blessé perdait patience. Les allocations que lui envoyait sa société de secours mutuels, jointes aux efforts de Pierre, payaient à peine les nombreux médicaments qui étaient nécessaires, indispensables ; personne ne prévoyait l'époque fixe où Nicolas pourrait reprendre son travail.

Et Mistrat ne paraissait pas ! Ce joyeux compagnon ne venait pas distraire l'homme qu'il avait naguère si mal conseillé, qu'il avait entraîné aux folles dépenses. Il délaissait son ami, d'une façon indigne, au moment du malheur, sans raison valable. Mais l'ingratitude est une des formes de l'injustice ; elle résulte de l'envie ou de l'intérêt.

Que signifiait un pareil abandon. Pierre avait plusieurs fois été voir Mistrat sans le rencontrer. Alors, il se hasarda à pénétrer dans l'usine de serrurerie du faubourg du Temple, afin d'avertir le patron sur la convalescence de Nicolas, de lui annoncer la rentrée prochaine de celui-ci dans l'atelier des forges.

O surprise ! Il aperçut Mistrat tenant la place de son père !

Mistrat, cessant de travailler, le regarda sans mot dire.

Saisi d'un tremblement involontaire, d'un mauvais pressentiment, Pierre s'avança et demanda au forgeron pourquoi on ne le voyait point à la maison, lui d'ordinaire assidu.

— Parce que j'ai beaucoup à faire, répondit Mistrat, d'un ton ironique. Tu le vois, Pierre. L'ouvrage presse. L'accident arrivé à Badouraud a mis le patron dans l'embarras, et il m'a chargé de diriger cette forge, parce qu'il ne pouvait attendre... et que, d'ailleurs, je sais mon métier, aussi bien que Badouraud...

Pour le coup, Pierre eut froid au cœur. Il devina quelque machination de Mistrat. Il devina juste : l'atelier était au complet ; Mistrat avait remplacé Nicolas, et avait été remplacé lui-même par un nouvel ouvrier.

Au lieu de lier conversation avec Mistrat, Pierre s'était retiré précipitamment et avait appris par un garde-magasin ce qui s'était passé à l'usine, pendant l'absence de Nicolas Badouraud.

Indigné de ce qu'il considérait comme une trahison de la part de Mistrat, Pierre songea, en

revenant chez son père, à obtenir du patron une indemnité quelconque. Le silence de celui-ci ne lui disait rien de bon.

Pierre raconta tout à Madeleine, laquelle ne tarda pas à savoir que la loi ne forçait pas les patrons à indemniser l'ouvrier victime d'un accident, et que celui-ci pouvait seulement intenter un procès, où les juges décideraient s'il y avait lieu à indemnité et quelle serait cette indemnité.

Or, un procès entraînerait des lenteurs, des frais dans le cas de non-réussite. Il ne fallait pas compter sur ce moyen pour se procurer des ressources. La maison Pabral et C^{ie} demeurerait fermée à Nicolas. Cela n'était que trop certain.

Madeleine se décida à parler, lorsque son mari fut à peu près guéri et capable de chercher de l'ouvrage, sans risquer une rechute s'il en trouvait et reprenait son lourd marteau. Elle se décida à divulguer le secret qu'elle gardait depuis quelques années, et d'autant plus que Nicolas seul, par son intervention, pouvait lui permettre d'agir désormais ; de payer les soins médicaux, et de supporter les effets d'un chômage dont le prolongement était probable.

Nicolas, mis au courant de sa situation, désillusionné sur le compte de Mistrat, n'espérant plus rentrer dans l'usine où il avait pourtant fait preuve de capacités, éprouva d'abord un grand découragement. Puis, au milieu de sa famille dévouée, consolé par les caresses de son petit Gustave, par la tendresse de sa femme et de sa fille, par les agissements énergiques de Pierre, il fit un retour sur lui-même, se rappela les erreurs passées, n'imputa qu'à son imprévoyance sa gêne présente, quand il lui eût été facile, par l'épargne, de conjurer les événements.

Le malheur l'assagissait : il se promit bien de dépouiller le vieil homme, de réparer ses torts, de mener désormais une conduite exemplaire et de sortir enfin, le plus tôt possible, en travaillant avec ardeur, du mauvais pas dans lequel il se trouvait.

Il comptait trop sur ses forces, qui revenaient lentement, parce que certaines complications, peu graves, mais exigeant encore des ménagements, retardaient le retour définitif de sa santé.

Madeleine, d'après les conseils du médecin, lui enjoignit de continuer son repos de convalescent. A la suite d'une sortie, de courses très longues, pour se procurer de l'ouvrage, Nicolas avait ressenti un léger malaise, et il s'écria, lors de son retour au logis :

— Ma chère Madeleine, est-ce que nous allons tomber dans la misère ? Ou bien, est-ce que je vais rester longtemps encore à votre charge ?... Oh ! j'eusse préféré mourir ! Vivre en fainéant, quelle horreur !...

VI

A ces mots, comme ils étaient seuls avec Gustave, Madeleine ne résista pas au désir d'apprendre son secret au désespéré.

Nicolas, par un beau soleil, était assis devant une des fenêtres ouvertes, et il faisait danser Gustave sur ses genoux. Il embrassait l'enfant à plusieurs reprises, et celui-ci, obéissant à un regard de sa mère, déclarait, le plus gentiment du monde :

— J'aime bien sauter comme cela, père ; mais je suis déjà grand et lourd. Ça te fatigue.

Il descendit, malgré les dénégations de Nicolas, et s'en alla étudier ses leçons dans la chambre voisine, où Madeleine le suivit, d'où elle revint aussitôt, ayant dans la main un carnet vert.

— Mon ami, dit-elle, en s'asseyant près de Nicolas, j'ai à te faire ma confession.

— Ta confession ! répéta Nicolas, au comble de l'étonnement. Qu'est-ce que tu entends par là ?

— Ecoute. Depuis quatre années environ, depuis l'époque où notre Alphonsine reçut, à la distribution des prix de son école primaire, un livret de caisse d'épargne, je me suis imaginée d'en avoir un, moi aussi.

Nicolas ouvrait de grands yeux. Il se rappelait ce temps déjà éloigné. Croyant que sa femme lui adressait des reproches indirects, il s'exclama :

— Oh ! ma bonne Madeleine, j'aurais dû suivre cet exemple... Je gagnais assez pour amasser une belle somme.

— Eh bien, continua celle-ci, sans s'arrêter aux paroles de Nicolas, et montrant le carnet vert, si notre fille, par suite des versements minimes mais réitérés que j'ai tirés de mes économies, des siennes et de celles de Pierre, possède aujourd'hui une dot qui dépasse dix-huit cents francs, j'ai à mon avoir un total à peu près pareil.

— C'est incroyable, et je ne m'explique pas, murmura le forgeron tout ébaubi, et la contemplant.

— Rien de plus simple... Je t'ai volé pendant quatre ans, mon cher mari, répliqua Madeleine souriante.

— Volé !

— Oui, car j'ai exagéré à dessein le montant de nos dépenses, à compter du jour où tu m'as rapporté tes payes, sans en rien distraire, rien qu'en recevant de l'argent de poche, comme un bon mari que tu es.

— Mais nous n'avions pas cessé de vivre largement.

— C'est vrai. Seulement, selon l'expression d'un démocrate dont j'ai oublié le nom, j'ai mis de l'ordre dans le désordre. Pour la nourriture, pour les vêtements, pour les fantaisies et les

plaisirs, j'ai agi vis-à-vis de toi, Nicolas, comme agissent nombre de cuisinières vis-à-vis de leurs maîtresses. J'ai fait danser l'anse du panier, placé à la caisse d'épargne... et...

— Je n'y ai vu que du feu, interrompit Nicolas, dont une larme humecta la paupière.

— A présent, ajouta Madeleine, il faut que tu sois de moitié dans l'opération.

— Que veut dire cela ? murmura doucement le forgeron, ignorant les formalités requises en cette matière.

— Il m'a été possible de placer les produits de mes combinaisons sans te consulter...

— Digne femme ! Et tu prétends m'avoir volé ! s'écria le forgeron de plus en plus attendri.

Il se leva et sauta au cou de Madeleine.

Après quelques minutes de silence, pendant lesquelles le mari et la femme se tinrent étroitement embrassés, cette dernière ouvrit le carnet en question, plaça le total sous les yeux de Nicolas, et lui demanda l'autorisation par écrit de retirer de la caisse la somme nécessaire pour payer les frais de maladie et attendre des jours meilleurs.

— Consens-tu ? fit-elle sérieusement.

— De tout cœur, en te remerciant, en te bénissant. Tiens, Madeleine, tu m'as rendu le bien pour le mal, tu as triomphé de ma déraison par ta sagesse... Je te promets de racheter mon passé... Tu verras... Dès demain, je recommencerai à travailler, pour n'importe qu'elle journée... fût-ce comme homme de peine...

— Ta, ta, ta, dit Madeleine avec autorité... N'allons pas si vite. Ne gâtons pas les choses. Ta convalescence n'est pas terminée. Tu te reposeras encore, jusqu'à ce que le médecin t'accorde ton billet de sortie de l'hôpital... comme cela se fait dans ces établissements.

— Que tu as été bonne et tendre ! Je ne l'oublierai jamais... Bien certainement, avec des soins tels que ceux dont tu m'a comblés, au lieu de me livrer à des mains étrangères, ma guérison était assurée, au moral et au physique.

M^{me} Badouraud reprit :

— Je vais tout liquider : chirurgien, médecin, pharmacien seront payés immédiatement... A propos, ajouta-t-elle, je manquerais à mon devoir si je ne te signalais pas ce que M. et M^{me} Lousteau ont voulu faire pour nous.

AUG. CHALLAMEL.

(A suivre)

LES VIGNETTES DANS LES DOCUMENTS OFFICIELS PENDANT LA RÉVOLUTION

Voici un bien curieux spécimen d'une des vignettes que, avec un sens réellement pratique de l'administration, les hommes de la Ré-

volution plaçaient en tête de certains documents.

Celle-ci est extraite d'une lettre adressée le 5 germinal an XIII par Frochot, alors conseiller d'État, préfet du département de la Seine, à l'architecte de la ville de Paris à qui il réclamait un état des lieux du corps de garde de la rue de Lancry.



Fac-similé d'une vignette ornant une lettre de Frochot.

Cette vignette représente, on le voit, le département de la Seine accolé d'emblèmes divers. L'idée qui a présidé à sa confection nous paraît des plus heureuses.

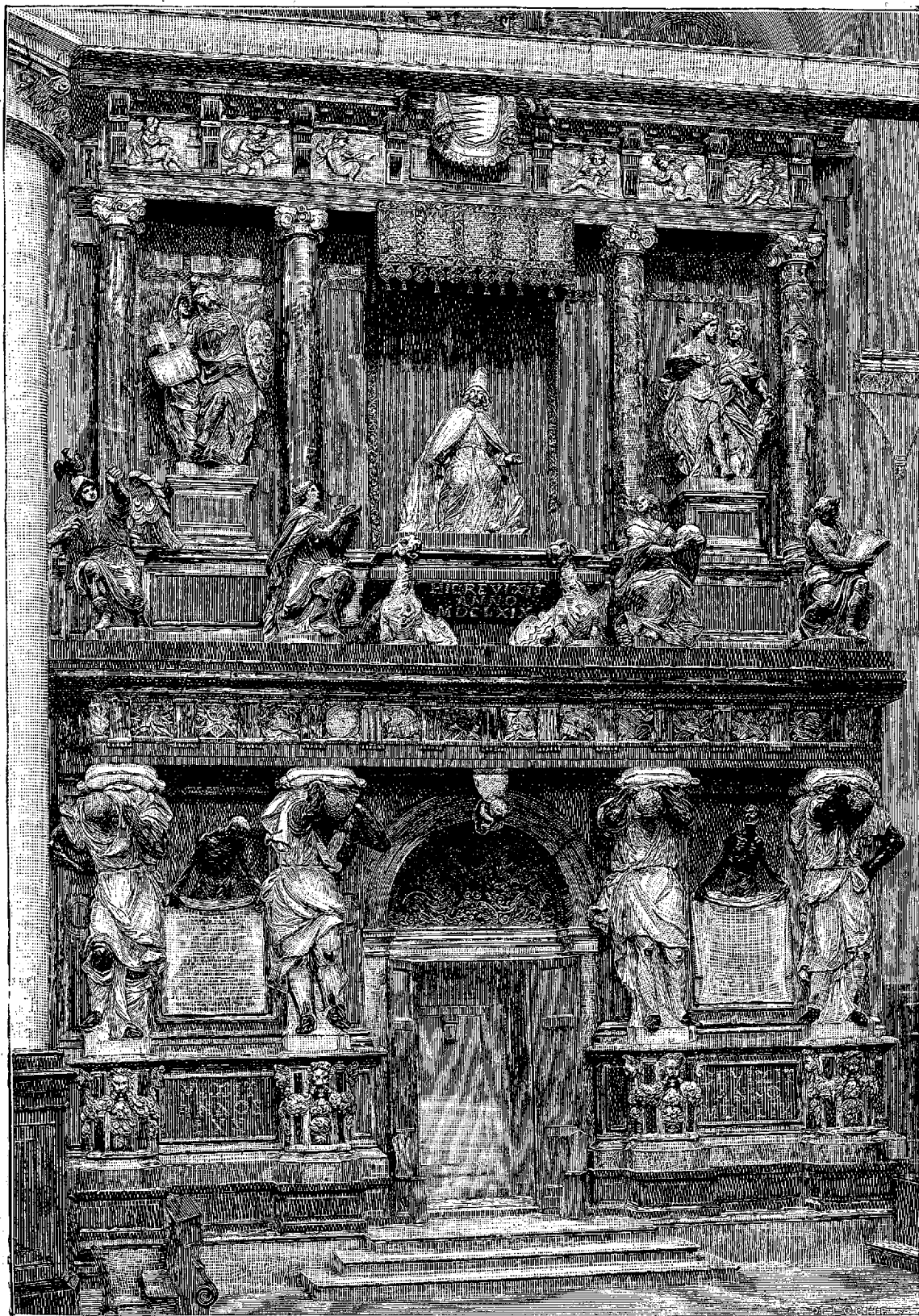
La division de la France en départements était encore, en l'an XIII, chose nouvelle pour beaucoup de Français, et il fallut faire entrer dans l'esprit des populations la configuration du territoire administratif substitué à l'ancienne organisation provinciale. On ne pouvait employer de moyen plus pratique et plus certain que de mettre, en tête de toute la correspondance préfectorale, la carte du département d'où elle était expédiée.

Il est regrettable qu'on ait renoncé à ces entêtes qui, par les modifications successives qu'on pouvait y apporter et qui auraient été provoquées par des événements importants ou des travaux d'utilité publique, auraient certifié l'accomplissement des faits représentés.

Cet enseignement officiel et permanent fut, à tort, selon nous, abandonné par les gouvernements qui suivirent, car l'M couronné, les L et L P, l'aigle, les fleurs de lis, les coqs, furent substitués à l'ornementation géographique de la Révolution, et les administrateurs rejetèrent dans l'oubli un art essentiellement français auquel on devait des vignettes remarquables par la variété de la composition, l'exécution du dessin et l'utilité des sujets.

B.

LE MAUSOLÉE DU DOGE GIOVANNI PESARO



LE MAUSOLÉE DU DOGE GIOVANNI PESARO. — Gravé par Deloche.

Le mausolée du doge Giovanni Pesaro est placé dans la nef gauche de Santa Maria gloriosa de' Frari, à Venise. Ce tombeau lui fut élevé en 1669, dix ans après sa mort, comme le

prouve l'inscription laconique de l'érudit Emanuele Thesauro qui indique seulement l'époque de sa naissance, celle de sa mort et celle de l'érection du monument : « Vixit 1589. — Devi-

xit 1659 — Revixit 1669 ». Les talents militaires et l'habileté diplomatique de Pesaro l'avaient fait appeler aux fonctions de procureur de Saint-Marc en 1657 : Venise soutenait alors la guerre contre les Turcs au sujet de Candie ; Pesaro se prononça énergiquement dans le Sénat contre les propositions de paix faites par la Sublime-Porte ; pour soutenir la guerre, il fit un don patriotique de 6.000 ducats, et cet exemple fut suivi par la noblesse vénitienne. Aussi, quand mourut le doge Bertuccio Valieri, Pesaro fut-il élu à sa place (8 mai 1658) ; il obtint quelques succès en Morée contre le grand-vizir Kiuprugli ; mais son gouvernement fut court ; il mourut après moins de deux ans de règne.

Domenico Contarino lui succéda.

Le tombeau est l'œuvre de l'architecte Longhena et du sculpteur Barthel. Baldassare Longhena est un des meilleurs architectes vénitiens du XVII^e siècle, un de ceux qui gardèrent le mieux les traditions de Palladio, de Sanmicheli et surtout de Sansovino. Le palais Pesaro, construit par Longhena, rappelle de très près la Bibliothèque de la Piazzetta, qui est le chef-d'œuvre de Sansovino ; et l'église de la Salute, située à l'extrémité du grand canal, malgré bien des bizarreries qui dénotent la décadence, et malgré la multitude d'ornements dont elle est surchargée, montre que Longhena ne manquait pas de talent ; vue du quai des Esclavons, elle produit un grand effet décoratif. Barthel est un artiste bien inférieur à Longhena, comme on en peut juger par les statues allégoriques qui encombrent le mausolée : c'est que les riches vénitiens, prodiges pour les architectes, étaient beaucoup moins généreux à l'égard des malheureux sculpteurs qui fabriquaient les statues à forfait.

Melchior Barthel était un Saxon, né à Dresde en 1625 ; il passa dans plusieurs villes d'Allemagne, puis vint à Rome, où il s'inspira du chevalier Bernin qui était alors le grand-maître incontesté de la sculpture italienne ; mais c'est surtout à Venise qu'il séjourna ; il y resta dix-sept ans. Là il étudia, sous la direction de Justus le Court, un des bons élèves du Bernin, et y laissa un grand nombre de statues, entre autres un Saint-Jean-Baptiste à Sainte-Marie de Nazareth. De retour à Dresde, il fut nommé sculpteur de la cour.

Le mausolée de Pesaro est une œuvre curieuse, si on le prend comme type de la sculpture italienne à la fin du XVII^e siècle, et comme modèle du style *baroque*. C'est un genre bâtard avant tout. Cette sculpture, comme on peut le voir, n'est ni de la ronde bosse, ni du haut-relief : c'est quelque chose de mixte, une sorte de sculpture « adossée » comme l'appelle Burckhardt. Déjà Bernin, tout en s'inspirant des tombeaux des Médicis élevés par Michel-Ange dans la sacristie de San Lorenzo, vise surtout à l'ef-

fet dramatique ; dans ses tombeaux d'Urbain VIII ou d'Alexandre VII, les figures allégoriques semblent jouer des scènes de théâtre. Avec ses élèves, c'est bien pis encore : les tombeaux prennent des proportions colossales et envahissent de leurs décorations des parois entières d'églises. Le tombeau de Pesaro en est un exemple : il présente au plus haut degré les caractères qui distinguent l'école bernesque : le goût du naturalisme allié à la recherche du pathétique.

L'amour du pathos et la recherche de l'effet théâtral apparaissent surtout dans les allégories du haut. Les figures sont molles et sans expression.

Les draperies, elles aussi, sont idéalisées ; elles enveloppent les personnages de plis lourds et flottants, et sont traitées par masses, comme en peinture, au lieu de s'adapter au corps d'une manière vraiment plastique. Tout est sacrifié à l'intérêt dramatique : et l'on ne peut dire que l'artiste ait complètement échoué dans son projet, car si le haut du mausolée ne soutient pas longtemps l'examen, à première vue il produit une heureuse impression d'ensemble.

Au contraire, le naturalisme triomphe dans la statue du doge et dans les sculptures du bas. Le portrait-statue a été un des genres où excellait l'école bernesque. Bernin, dans ses portraits de pape, s'amuse à représenter la pourpre du pallium brodé, les plis de l'aube fine et jusqu'aux manchettes et ourlets à jour. De même ici, le manteau et le bonnet ducal sont traités heureusement, sans que ces détails nuisent à l'expression de la physionomie. Les dragons qui sont aux pieds du doge et les squelettes en bronze qui soutiennent les inscriptions, nous donnent l'idée du naturalisme plus grossier et directement emprunté au moyen âge.

C'est Bernin qui semble avoir repris le premier cette allégorie de la mort sous forme d'un squelette. Dans le tombeau d'Urbain VIII, elle trace sur une plaque l'inscription funéraire ; dans celui d'Alexandre VII, elle soulève une draperie de marbre jaune et brun. Barthel suit docilement les inspirations de son maître ; il est assez piquant de voir les artistes du XVII^e siècle revenir de tant de siècles en arrière. Mais ce que Bernin, malgré son goût douteux, n'aurait jamais imaginé, ce sont les quatre esclaves Maures qui supportent, en manière d'Atlas, la corniche principale. Cette union de l'allégorie concrète et du naturalisme trivial a sans doute été empruntée par Barthel à son maître, Justus le Court, qui la réalise au plus haut degré dans sa *Discorde* de l'église della Salute. Ces esclaves symbolisent, par leur attitude, les succès remportés sur les Turcs par Pesaro. Mais, afin d'être plus intelligible, et pour faire mieux comprendre qu'ils sont prisonniers, l'artiste

leur a mis des bandeaux sur les yeux, et il les a affublés de pantalons de marbre blanc tout déchirés, à travers lesquels perce le marbre noir de leurs genoux. Cependant, par égard pour ces malheureux nègres, il a placé entre leurs nuques et la corniche d'épais coussins. C'est sans doute pour ménager la sensibilité du spectateur.

On voit donc que les défauts ne manquent pas à ce mausolée. Néanmoins, tel qu'il est, il reste un spécimen curieux de l'art italien à une époque où la décadence était le plus profonde ; il montre certaines qualités que les Italiens n'ont jamais perdues, le goût de la décoration et l'entente des ensembles.

J. H.

— 190 —

VOITURES A VAPEUR

Chacun a vu dans les rues de Paris circuler rapidement et avec aisance, sans produire ce bruit trépidant qui semblait jusqu'alors devoir inévitablement accompagner tout moteur à vapeur, sans laisser derrière elles ni fumée, ni escarbilles, différents modèles de voitures à vapeur : tricycles, phaëtons, cabs, et même chariots d'artillerie.

J'ai voulu me rendre compte de la facilité avec laquelle ces véhicules peuvent être dirigés, de la rapidité de leur marche, et j'ai fait, l'autre jour, en compagnie du constructeur de ces voitures à vapeur, M. Serpollet, une longue promenade à travers Paris. C'était merveille de voir notre conducteur se jouer au milieu des voitures prosaïquement remorquées par des chevaux, les dépassant toujours, si fringants que fussent les attelages, lorsque la chaussée offrait le passage nécessaire à notre voiture, ralentissant à volonté sa vitesse ou s'arrêtant instantanément lorsque les embarras l'y contraignaient. Et les chevaux ne paraissaient nullement effrayés.

Cette expérience que j'avais tenu à faire moi-même me paraît si complètement satisfaisante, d'un si excellent augure pour la locomotion future — celle qui se libérera définitivement de la traction animale — qu'il importe de décrire et de préciser le fonctionnement de ces voitures à vapeur dont l'usage, j'en suis convaincu, se vulgarisera rapidement.

C'est grâce à la nature du générateur dont il est l'inventeur, que M. Serpollet est parvenu à réaliser des appareils qui constituent un incontestable progrès pour la locomotion par la vapeur.

Le générateur Serpollet est caractérisé par cette propriété originale que la vapeur s'y forme immédiatement, instantanément, à l'instant même où on en a besoin, à la pression voulue et seulement en quantité nécessaire. Pour en

mieux faire comprendre le fonctionnement, voyons par quelles considérations M. Serpollet a été conduit à concevoir, puis à construire ce générateur.

On sait en quoi consiste le phénomène de la caléfaction ou l'état sphéroïdal : lorsqu'on verse

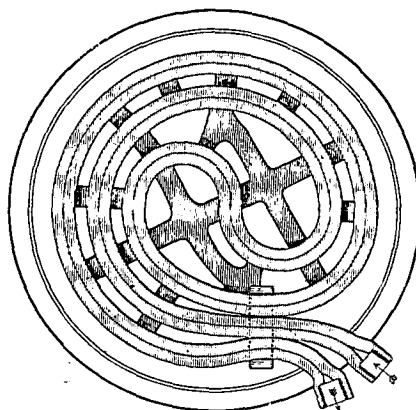


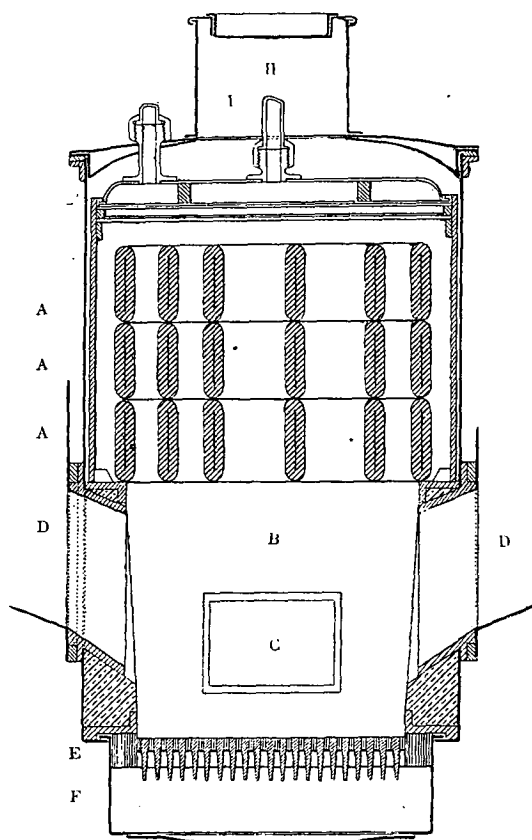
FIG. 1. — Générateur de vapeur du système Serpollet.

de l'eau sur une plaque métallique fortement chauffée, le liquide se forme en un globule et se vaporise lentement : ce phénomène s'explique par ce fait que le globule d'eau n'est pas en contact immédiat avec le métal rougi dont le sépare une couche de vapeur ; mais la caléfaction ne se produit qu'à partir d'une certaine température assez élevée : que la plaque se refroidisse au-dessous du point où la caléfaction commence, l'état sphéroïdal cesse, et le liquide, se vaporisant instantanément, donne lieu à une quantité énorme de vapeur. Une explosion peut en résulter si ces phénomènes successifs se produisent dans une chaudière. Or, c'est précisément ce dangereux phénomène de la caléfaction que M. Serpollet s'est proposé d'asservir, de domestiquer ; c'est de ce danger possible et redoutable qu'il a voulu faire une sécurité absolue.

Le générateur (fig. 1) n'est autre qu'un tube dont le creux est réduit à une fente extrêmement étroite. Ce tube est placé dans un foyer. Si on y injecte de l'eau, celle-ci tend à prendre l'état sphéroïdal, mais par suite de la faible distance qui sépare les parois du tube, les globules qui tendent à se former sont aussitôt écrasés : il en résulte que l'eau injectée se transforme instantanément en vapeur à haute tension, aussitôt employée à exécuter le travail voulu : ainsi, dans ce générateur de vapeur, la chaudière est supprimée ; on a recours simplement à un tube étroit placé dans un foyer, à l'intérieur duquel on injecte de l'eau froide qui se vaporise instantanément.

Suivant la puissance que doit produire la machine, le générateur est composé d'un ou de plusieurs éléments. Chaque élément est constitué, ainsi que le représente notre dessin (fig.

n° 1), par un tube épais en acier laminé, de 2 mètres de long et 9 centimètres de large ; ce



VOITURES A VAPEUR. — Fig. 2. — Chaudière du système Serpollet.

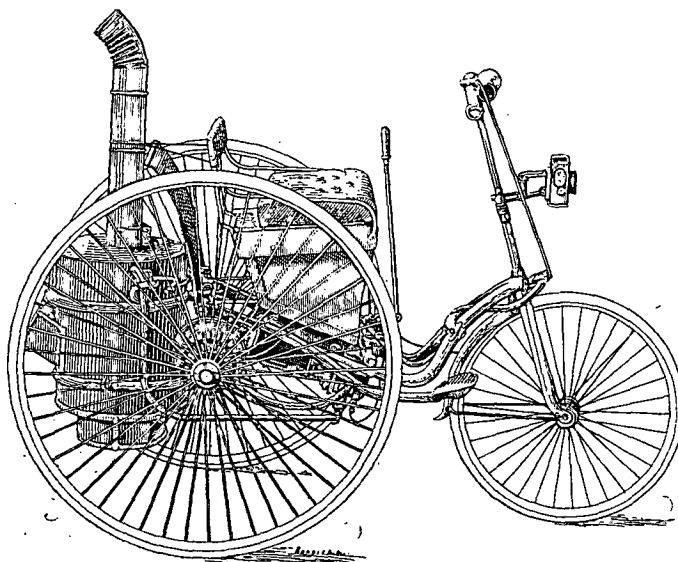
A. A. A. Tubes générateurs de vapeur. — B. Foyer. — C. Porte du foyer. — D. D. Orifices des chargeurs. — E. Grille. — F. Cendrier. — H. Tuyau soufflant. — I. Boîte à fumée.

tube est aplati au laminage de manière qu'en le coupant perpendiculairement à son axe, on aperçoit une fente de la largeur d'un cheveu et haute de 42 millimètres. La surface interne de chaque tube ou surface de chauffe est de 16 décimètres carrés. Le poids d'un élément est de 33 kilogrammes pour un cheval de force. Ces générateurs sont éprouvés à 100 atmosphères et exemptés, par une décision ministérielle spéciale, des appareils de sûreté exigés par la loi pour les chaudières ordinaires : soupapes de sûreté, niveau d'eau, etc. Le tube est disposé en spirale afin d'être plus aisément logé dans le foyer ; on injecte l'eau froide par l'extrémité du tube la plus chauffée et on recueille à l'autre extrémité la vapeur surchauffée qui actionne le moteur du véhicule. Si on veut obtenir des puissances supérieures à un cheval, on groupe un nombre suffisant d'éléments les uns au-dessus des autres et on les relie par des tubulures. L'alimentation se fait par une injection unique d'eau à la partie la plus

chauffée du tube le plus rapproché du feu ; l'eau se vaporise dans les autres éléments et on recueille la vapeur à la sortie du tube le plus éloigné du foyer.

L'arrêt de production de la vapeur n'est pas moins instantané que la vaporisation : il suffit de fermer un robinet régulateur, l'eau cesse alors d'être injectée dans les tubes du générateur, il ne se produit plus de vapeur et le moteur s'arrête. Une des propriétés de ce système dont je n'ai pas encore parlé et qui contribue à le rendre infiniment propre à la locomotion, c'est l'automatisme.

Considérons un quelconque (fig. 4) des types de voitures construits par M. Serpollet. Le foyer allumé, pour obtenir la mise en route, on injecte dans le générateur, au moyen d'une pompe à main dont le levier est placé à côté du conducteur de la voiture, une certaine quantité de l'eau contenue dans un réservoir : cette eau se vaporise dans le générateur et se rend dans les cylindres du moteur qui, à la fois, actionne, au moyen d'une chaîne, les roues de la voiture et conduit une pompe d'alimentation continue qui va automatiquement puiser de l'eau dans le réservoir et l'injecter dans le générateur. Ainsi, c'est au début seulement que le conducteur doit intervenir pour injecter le premier volume d'eau ; à partir de ce moment, l'appareil manœuvre automatiquement, et le conducteur du véhicule n'a plus à s'occuper que de la direction du véhicule et de l'allure à lui donner. Cette allure se règle très simplement, à l'aide d'une seule main, celle qui tient la direction : c'est sur la barre même du gouvernail qu'est placée

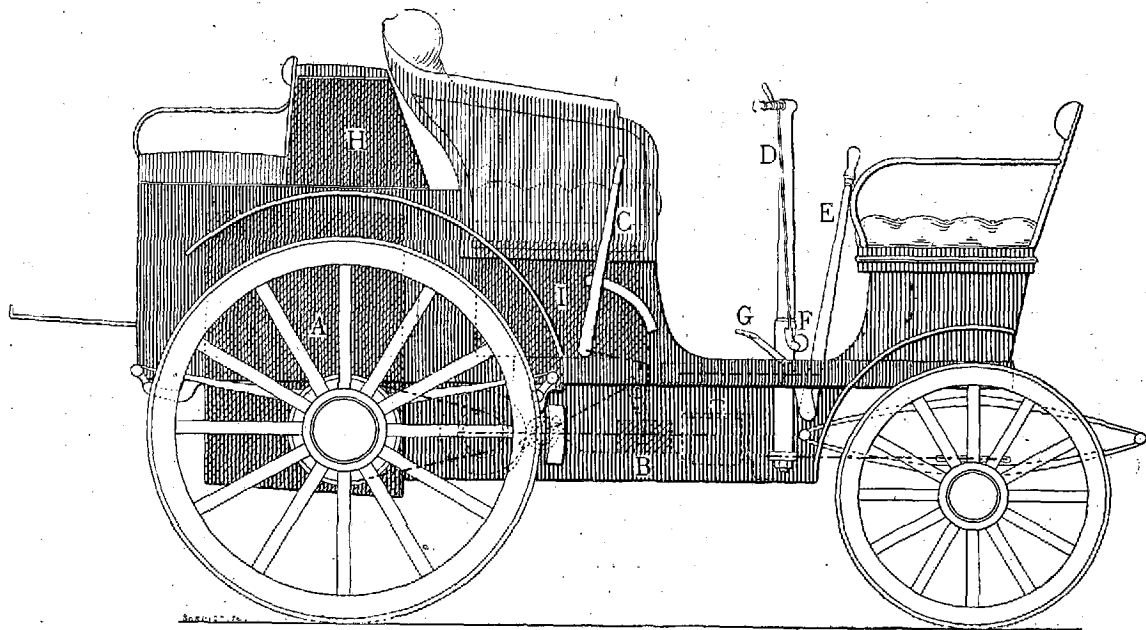


VOITURES A VAPEUR. — Fig. 3. — Tricycle à vapeur. — Première application du moteur à vapeur Serpollet.

une tige qui commande la manœuvre d'un robinet permettant le retour, au réservoir, d'une certaine quantité de l'eau refoulée par la pompe alimentaire. Suivant l'ouverture de ce robinet régulateur, il entre, dans le générateur, plus ou

moins d'eau, ce qui détermine une pression et, par suite, une vitesse plus ou moins grande. L'arrêt se fait par le retour total de l'eau au réservoir, c'est-à-dire par la suppression de l'alimentation. Enfin, lorsqu'un coup de collier est

nécessaire pour gravir, par exemple, une forte pente, il est aisé d'augmenter considérablement la puissance de la machine en injectant, dans le générateur, une plus grande quantité d'eau, au moyen de la pompe à main. Tous les détails de



VOITURES A VAPEUR. — Fig. 4. — Coupe d'une voiture type de 7 à 9 places.

A. Générateur. — B. Moteur de 6 chevaux à 2 cylindres et changement de marche. — C. Levier de changement de marche. — D. Direction. — E. Levier de pompe de mise en route. — F. Appareil de retour d'eau à la bûche. — G. Pédale. — H. Coffre à charbon. — I. Bûche à eau.

ce mécanisme, d'ailleurs fort simple, sont mis en évidence sur la coupe schématique que nous donnons d'une des voitures de M. Serpollet (fig. 4). On remarquera que le générateur n'exige aucune surveillance, ce qui a permis de le reléguer à l'arrière de la voiture.

L'alimentation de combustible étant automatique — le charbon, placé dans deux coffres disposés de chaque côté du foyer et reliés à celui-ci par un couloir, remplace constamment le charbon consumé — le voyageur n'a à se préoccuper que de la direction du véhicule et de l'allure qu'il veut lui donner.

Ce n'est pas à une voiture comme celle que nous reproduisons que M. Serpollet a, tout d'abord, appliqué son générateur. Il a d'abord construit un tricycle (fig. 3) dans lequel

l'appareil producteur de vapeur n'était pas dissimulé. Perfectionnant bientôt son système, M. Serpollet fit construire une petite voiture à deux places où le générateur a cessé d'être visi-



VOITURE A VAPEUR.

ble : la vitesse moyenne de ce véhicule est de 20 kilomètres à l'heure; elle emporte de l'eau pour 20 kilomètres et du combustible pour 80. Le type de voiture construit ensuite est à 7 places : c'est un phaëton à 3 roues; la puissance du générateur est de 5 chevaux; leur vitesse peut atteindre 40 kilomètres à

l'heure; elles emportent une provision d'eau suffisante pour 35 kilomètres et du charbon pour 100 kilomètres; des voitures de ce type sont en usage, actuellement un peu partout, puisque le marajah de Mysore en a acquis une.

Puis, c'est à des voitures à 4 roues et à 7

places, d'une puissance de cinq chevaux, que M. Serpollet a adapté son générateur : leur vitesse est un peu inférieure à celle des voitures du type précédent ; mais elles sont plus spacieuses, plus douces. Il a été construit 15 voitures de ce dernier modèle, à 10 places ; leur puissance est de 8 chevaux.

Enfin, voici des cabs à 6 places, pouvant marcher pendant 50 kilomètres, sans renouveler la provision d'eau et emportant du charbon pour 100 kilomètres.

La dépense de combustible, pour toutes les voitures dont je viens de parler, ne dépasse pas 1 sou par kilomètre.

M. Serpollet s'est proposé d'adapter son générateur à des véhicules destinés au transport des lourdes charges : il a rendu automoteur un chariot d'artillerie pouvant contenir 1,500 kilogrammes, capable d'effectuer, avec cette charge, une course de 40 kilomètres sans arrêt, avec une vitesse moyenne de 8 kilomètres à l'heure, ou pouvant remorquer un autre chariot chargé de 3,000 kilogrammes, avec une vitesse de 4 kilomètres. Le générateur employé est de 15 chevaux, mais on peut, à cause de son élasticité de production, instantanément, dans les passages difficiles, en tripler et même quadrupler momentanément la puissance. Les résultats donnés par ce véhicule ont été des plus satisfaisants : la dépense de charbon n'a été que de 2 kg 5 par kilomètre. Enfin, M. Serpollet construit, en ce moment, des omnibus à 12 places pour le transport des voyageurs.

La générateur Serpollet, aujourd'hui qu'on est parvenu à le construire pour des puissances supérieures à 20 chevaux, donne une solution économique et pleine de sécurité pour la traction mécanique des tramways, et nous croyons savoir qu'avant peu nous le verrons adopté sur certaines lignes de la banlieue parisienne. Nous suivrons avec intérêt les développements et les applications de ce système qui ne tardera sans doute pas à entrer en lutte avec les divers procédés de traction actuellement employés.

PERRON.

LES IDÉES DE MADELEINE

(NOUVELLE)

Suite. — Voyez pages 108, 126, 150 et 166.

Elle raconta à son mari l'offre des épiciers, et le refus qu'elle leur avait opposé, tout en leur conservant une profonde reconnaissance.

— C'est doublement méritoire, car ils ne sont pas riches, remarqua Nicolas, et M^{me} Lousteau n'a jamais passé pour donnante, ou seulement prêteuse. Elle tient aux écus.

Madeleine ne jugea pas à propos de parler à Nicolas des sentiments de Pamphyle pour sa fille.

A quoi bon ? Mieux valait essayer d'arranger les choses, au lieu de troubler le forgeron par l'annonce d'une nouvelle contrariété, d'un chagrin à ajouter à celui que lui causait son chômage forcé.

On verrait plus tard. Alphonsine, présentement, toute absorbée par la maladie de son père, était distraite de sa propre souffrance. Madeleine attendrait.

Lorsque la vie ordinaire serait revenue dans la maison, lorsque Nicolas aurait recommencé son travail, il serait temps, estimait l'excellente ménagère, de penser aux amours d'Alphonsine et de Pamphyle.

Elle espérait, d'ailleurs, réussir un jour. Les époux Lousteau suivaient avec régularité les phases de la crise survenue dans l'existence des époux Badouraud, et s'intéressaient au sort de leurs amis. Disons plus, ils s'apercevaient du changement opéré dans l'esprit de Nicolas qui, chaque fois qu'il s'entretenait avec l'un d'eux, ne tarissait pas sur les mérites de Madeleine, et s'accusait de les avoir méconnus, ce dont il était cruellement puni.

Allant au plus pressé, Madeleine, munie de l'autorisation maritale, retira l'argent qu'elle avait placé à la caisse d'épargne, acquitta toutes les dettes, demanda et paya les notes de médecin et de chirurgien.

Ceux-ci furent plus que raisonnables, tellement que M^{me} Badouraud s'applaudit de les avoir appelés, se sentit largement récompensée de sa bonne action.

De temps à autre, le médecin de quartier, praticien de valeur, paraissait chez Nicolas, jusqu'au moment désiré où il déclara enfin que le forgeron pouvait reprendre sa vie accoutumée, vaquer à ses travaux sans avoir rien à craindre, rentrer dans l'usine Pabral et C^{ie}, ou ailleurs.

Nicolas Badouraud ne perdit pas une minute. Ses forces ne le trahissaient plus : il se présenta chez plusieurs patrons, qui n'avaient besoin de personne. Mais il persévéra, et le hasard lui fit rencontrer un compagnon qu'il n'avait pas vu depuis de longues années, et auquel il confia son désir de trouver du travail, quel que fût le prix des journées.

Ce compagnon lui indiqua l'atelier auquel lui-même appartenait, et où l'ouvrage abondait.

Nicolas y courut, offrit ses services à point, car le patron cherchait un forgeron hors ligne pour des commandes de serrureries artistiques, commandes à propos desquelles il avait été en concurrence avec l'usine Pabral et C^{ie}. On l'embaucha aux conditions qu'il avait précédemment, et par conséquent fort acceptables.

L'usine du nouveau patron était située dans la rue de Charonne, au faubourg Saint-Antoine, dans le quartier industriel par excellence, dans l'immense ruche dont les produits font la gloire de Paris.

VII

Plus de chômage. A peine Nicolas était installé que son habileté éclata, indiscutable, reconnue par tous, contremaitres et ouvriers. La famille Badouraud, après tant d'épreuves, sortait de peine, et la joie allait rayonner encore au foyer du forgeron. Madeleine recevait le prix de ses actes intelligents et énergiques, bien que sa tâche ne lui semblât pas finie. L'épouse avait réussi; la mère voulait en outre triompher de nouveau au profit d'Alphonsine.

Suivrait-elle sa première idée? Irait-elle droit à M. et à M^{me} Lousteau, ainsi qu'elle l'avait voulu faire, lorsqu'on lui avait ramené Nicolas blessé, ce qui l'avait empêché d'agir? Apprendrait-elle aux épiciers, tout en conversant et comme sans intention, que sa fille possédait une dot, bien minime sans doute, mais constituant un réel apport dans un ménage d'ouvriers?

Elle hésitait. C'était chose délicate. Si M. et M^{me} Lousteau ne voulaient pas comprendre son intervention, ou trouvaient que cette dot ne suffisait pas, d'après leurs prétentions pour Pamphyle, Madeleine échouerait, peut-être irrévocablement.

En définitive, elle préféra s'abstenir encore, grossir la somme d'économies, et d'abord provoquer les confidences d'Alphonsine, savoir si rien n'était changé dans ses intentions.

Ce fut donc à ce dernier parti qu'elle s'arrêta. La jeune fille fut bien soulagée, quand elle vit que M^{me} Badouraud désirait autant qu'elle-même l'union de deux cœurs épris.

Sur ces entrefaites, une circonstance imprévue hâta le dénouement du petit roman d'amour.

A une exposition ouvrière des Champs-Élysées, Pierre et Pamphyle obtinrent un succès égal, inattendu. Chacun d'eux reçut une médaille d'or.

Pierre avait exposé une magnifique bibliothèque en bois sculpté; Pamphyle avait exposé un superbe ameublement de salle à manger.

Ces récompenses produisirent un effet très différent dans les deux familles.

Chez les Badouraud, ce fut une satisfaction calme, jetant un baume sur les regrets de Nicolas absolument métamorphosé, et lui inculquant, de plus en plus, la ferme résolution de devenir un ouvrier modèle, de vivre la bonne vie du travailleur.

Chez les Lousteau, ce fut une exaltation ambitieuse de l'épicière, voyant que son fils pouvait aspirer à la fortune et compter un jour parmi les plus importants ébénistes de Paris. Elle ne s'en cacha pas devant Madeleine et Alphonsine, auxquelles ces prétentions-là inspirèrent des craintes.

— Le bonheur de Pamphyle et de Pierre, pensa M^{me} Badouraud, ne sera pas sans mélange.

— Le succès de Pamphyle, pensa Alphonsine, l'éloigne peut-être de moi!

Et la jeune fille recommença, silencieusement, à broyer du noir. La mère s'aperçut néanmoins de ce fait. Elle s'inquiéta, se tortura l'esprit, mais désespéra de parer au mal. Sa sagacité était en défaut.

Toutefois, les relations entre les deux familles étaient suivies. Nicolas avait reconquis l'estime des Lousteau, qui lui montraient la plus grande bienveillance. Pamphyle venait souvent voir Pierre, et manifestait une gaieté qui ressemblait à celle des temps passés. En sa présence, Alphonsine ne pouvait s'empêcher d'affecter un contentement visible, sauf à retomber dans les craintes, aussitôt que Pamphyle l'avait quittée.

Il existait, entre ces deux êtres portés l'un vers l'autre, un de ces petits drames intimes que l'on rencontre généralement, dans certains cas, chez tous les jeunes gens, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent.

Un dimanche, après le déjeuner des Badouraud, Alexandre Lousteau, dit Pamphyle, fit irruption dans le logis du forgeron.

Ses regards étaient animés, son maintien était encore plus décidé que de coutume, sa voix était haute, lorsqu'il donna le bonjour à ses amis.

Sans la moindre précaution oratoire, à peine assis il adressa la parole à Pierre.

— Mon cher camarade, lui dit-il impétueusement, je viens te faire part d'une grande et bonne nouvelle.

Tous l'écoutèrent avec une attention soutenue.

— Laquelle? demandèrent à la fois Pierre et Alphonsine, tout intriguée.

— J'ai trouvé un capitaliste, ce qu'on appelle un bailleur de fonds, hier soir, au sortir de l'atelier. Je viens t'en avertir tout de suite, parce que l'affaire te concerne, toi aussi. Un membre de l'Union des arts décoratifs, un monsieur qui a le sac, a beaucoup remarqué, à l'Exposition ouvrière, ta bibliothèque et mon ameublement de salle à manger. Il nous propose les avances nécessaires pour que nous formions un établissement: LOUSTEAU, BADOURAUD, ou BADOURAUD, LOUSTEAU ET C^{ie}... Voilà qui est ronflant! D'ouvriers nous deviendrons patrons, et, intéressé lui-même à notre réussite, il ne négligera rien, lui qui a le bras long, pour aplanir les premières difficultés, pour nous recommander aux amateurs de la belle ébénisterie, pour recruter de riches clients... Est-ce assez chic, hein? Est-ce assez superlatif?...

Il s'arrêta tout à coup. Les Badouraud n'en croyaient point leurs oreilles. Gustave battait des mains.

Pamphyle reprit:

— Je n'ai pas besoin de te dire, mon cher Pierre, que la proposition m'a plu, et que je l'accepte avec enthousiasme, d'autant que ce mon-

sieur a l'air d'un brave homme, qui veut notre bien, qui a foi en nous, et qui cherche à faire notre fortune en augmentant la sienne. Ou je me trompe fort, ou tu ne refuseras pas de t'associer avec moi. Nous mènerons la barque ensemble, en vrais amis. Qui sait? Nous toucherons au port, plus tôt peut-être que nous ne l'espérerons au début de l'entreprise.

Les Badouraud se laissaient convaincre. Pamphyle les regarda, remarqua l'expression de leurs visages, et termina :

— Mes parents, à qui j'ai parlé immédiatement de cette offre inespérée, prétendent que j'ai tort de me lancer dans l'inconnu... Ils ont peur... Ils ont toujours peur. Mais qui ne risque rien, n'a rien. Et encore, nous ne courons pas de risques, en réalité. C'est l'alliance du capital et du travail. Je connais plus d'un ouvrier qui a profité largement d'une pareille alliance... Je pense que vous, ici présents, vous applaudirez des deux mains à la fondation de l'atelier *Badouraud, Lousteau et C^{ie}*. Quant à moi, je suis bien résolu à voler dorénavant de mes propres ailes... J'ai de l'ambition, comme ma mère, mais une ambition autrement placée que la sienne... Ma mère ne voit l'augmentation de mon sort que par un mariage d'argent ; moi, je veux épouser celle que j'aime, je veux m'élever par moi-même, travailler avec elle, avoir près de moi une gentille ménagère, que sa dot ne rendra pas exigeante, et qui, si la chance continue à nous favoriser, Pierre, partagera ma bonne fortune après y avoir concouru par son affection, son économie et ses soins constants... Demain, nous irons chez notre protecteur... L'affaire se traitera très promptement, si Pierre ne répugne pas à l'idée de devenir mon associé, si Alphonsine, sans trop d'hésitation et obtenant le consentement paternel, consent à faire de son ami un mari pour la vie... Tout ce que je vous dis-là n'est pas un rêve, je vous l'assure.

Impossible de s'exprimer avec une éloquence plus cordiale et plus entraînante. Les paroles de Pamphyle lui sortaient du cœur, et les Badouraud, y compris Gustave, qui saisissait en partie leur sens, ne cachèrent pas leur contentement.

Alphonsine rougit, lança un regard charmé sur le fils des Lousteau, dont Pierre, Madeleine et Nicolas serrèrent la main.

— Pamphyle, déclara le forgeron, tu mérites de réussir.

— Je n'attendais pas moins de toi, dit Madeleine. Il y a longtemps que je t'aime... presque comme un fils, et il me sera doux et facile de te donner ce nom. Je souhaite ardemment qu'aucun obstacle ne s'oppose à ton mariage avec ma fille... Embrasse ta fiancée... ton ancienne amie.

Les amoureux s'approchèrent l'un de l'autre, s'embrassèrent d'obéir. Gustave, cédant à un

mouvement spontané et naturel, sauta au cou de Pamphyle, en s'écriant ;

— Tiens, tu seras aussi mon frère ! Ça m'en fera deux !...

Après ces manifestations, Pierre et Pamphyle sortirent ; bras dessus bras dessous, ils firent une longue promenade, pendant laquelle ils se concertèrent et prirent rendez-vous pour aller, le lendemain, chez le membre de l'Union des arts décoratifs, chez l'amateur riche.

VIII

Par un de ces contrastes qui se produisent souvent dans les familles en relation, autant la réussite de Pamphyle paraissait certaine, autant le commerce des Lousteau périclitait. Les clients se faisaient plus rares de jour en jour, et les boutiquiers eussent pu à grand peine joindre les deux bouts, si leur fils ne leur eût apporté, depuis une année au moins, les trois quarts de son gain. Ils payaient très difficilement les marchands en gros ; chaque fin de mois déterminait chez eux une véritable crise, et ce malaise commercial, redoublant le penchant de M^{me} Lousteau à *espérer* en l'avenir, ne lui avait pas enlevé, loin de là, les projets par elle formés à l'endroit de Pamphyle, sur lequel elle comptait très fermement, dans le cas où il ferait un mariage avantageux.

Jusque là, tout ce que l'épicière avait tenté, afin de découvrir un « bon parti » pour Pamphyle, avait échoué misérablement ; on connaissait trop la situation précaire de son commerce.

Malgré les changements opérés dans la vie des Badouraud, elle ne cessait pas de penser que l'union de Pamphyle avec Alphonsine aggraverait non seulement le présent mais encore l'avenir.

(A suivre).

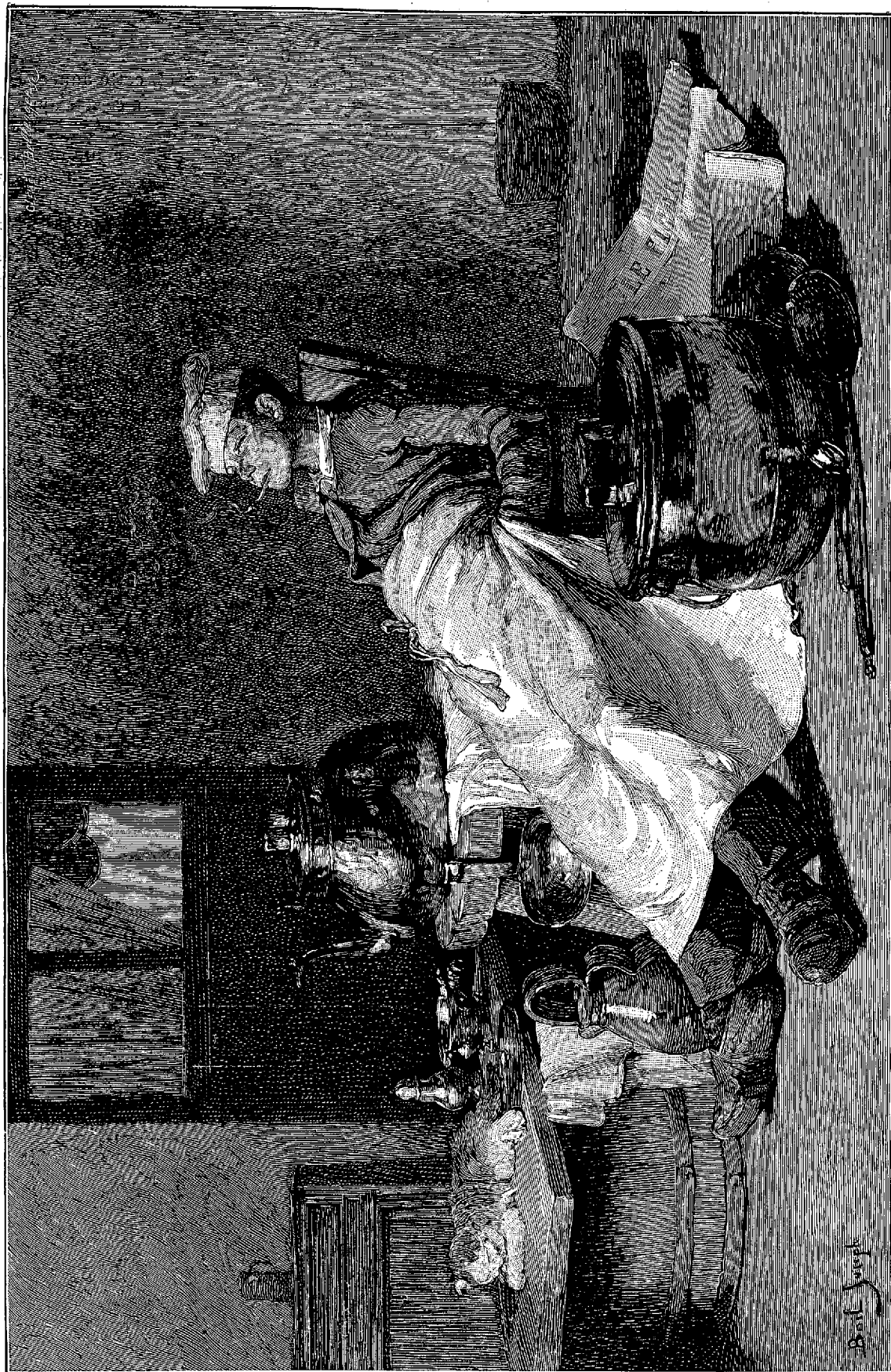
AUG. CHALLAMEL.

LA BESOgne FAITE

M. Joseph Bail se dit volontiers élève du Louvre. Il a longuement pratiqué l'étude des maîtres de notre grand musée, et il semblerait que, de ses contemplations, de la pénétration des chefs-d'œuvre, il a déjà dégagé une formule définitive, que sa personnalité est acquise *ne varietur*.

Dans la *Besogne faite*, mieux peut-être que dans aucune autre des toiles auxquelles il doit de si précoces succès, M. Joseph Bail a donné la mesure de lui-même. Ce marmiton en gilet rouge et tablier blanc, fumant sa cigarette après avoir nettoyé ses cuivres et lu son journal, savoure les douceurs d'une heure d'oisiveté. Ses yeux clignotants suivent un rêve spirituel, s'ils ne sourient au souvenir d'une bonne farce de gamin de Paris. Son cerveau est en activité

pendant que ses mains se reposent dans ses | poches et que ses jambes s'étendent de toute



LA BESOGNE FAITE. — Peinture de Joseph Bail. — Salon des Champs-Élysées de 1893. — Gravé par Clément Belleger.

leur longueur, aboutissant à des chaussons pittoresques. Autour de lui, les marmites et les | bassins luisants s'animent de reflets, et le chat, que ses nerfs ont dû fortement agiter pendant

l'heure du travail, ronronne de son côté dans un repos sans doute bien gagné.

Quand l'œil échappe à l'impression de ce coloris, l'attention se reporte vers la tête. La finesse d'expression du personnage et le caractère de sa physionomie ont exercé un attrait sur l'esprit de l'artiste. Il en a fait, à bon escient, un élément capital de son œuvre. C'est là, d'ailleurs, une préoccupation constante du peintre. Nous la retrouvons dans le tableau que M. Joseph Bail expose à Chicago, un marmiton jouant avec un chat; elle s'est fait jour dans son œuvre, en des études moins récentes. On peut y suivre son principal personnage, dans les différentes phases de sa vie. Aux heures de travail, les récurages l'occupent et lui ôtent l'envie de rire. Tantôt il emprisonne une portée de petits chats dans une casserole, tantôt il s'oublie en de sérieuses contemplations, son œil s'égare dans la profondeur des lumières et des reflets qu'il a découverts dans le cuivre, et il savoure les joies du devoir accompli.

Toutefois, M. J. Bail a évité de se spécialiser dans cette note. Ses envois au Salon annuel s'en sont écartés très souvent, au moins par le choix du sujet. Le jeune peintre exposa pour la première fois à Lyon, en 1877. L'année suivante, il essayait de pénétrer dans le palais des Champs-Élysées, et l'essai était couronné de succès. Ce premier envoi, exposé en 1878, fut une nature morte, genre dans lequel il s'exerça tout d'abord. En 1879, nous le retrouvons avec des *Poissons de mer* et des *Huîtres*; en 1880, avec des *Bibelots*; en 1881, avec une toile intitulée le *Cochon*. Après cette série de tableaux de nature morte, il présente des figures. En 1882, un *Joueur de violoncelle* accompagne la *Mère brune*, un intérieur normand; en 1883, apparaissent les *Cuisiniers* à côté du *Verre d'eau*, dont le motif principal est un portrait de la mère de l'artiste. 1884 le trouve attaché à de nouvelles études: la *Vente de l'agneau* et les *Petits chiens*. La nature morte le reprend en 1885; mais, cette fois, elle est devenue archaïque. Ce sont des *Bibelots de Cluny* acquis par l'État et des *Bibelots des collections Sauvageot et Montaigu*, avec lesquels il conquiert une mention honorable. Ce succès le décide sans doute à persévérer dans cette voie. L'année suivante, il obtenait une troisième médaille avec de nouveaux *Bibelots du Musée de Cluny*, aujourd'hui exposés au musée du Luxembourg, et un autre tableau de *Bibelots*. En 1887, moins absorbé par la nature morte, il n'envoie plus qu'une toile de *Bibelots*. En revanche, il nous présente le *Marmiton*, et ces œuvres lui font décerner une deuxième médaille.

Depuis, marquant les étapes de nouveaux succès, il expose, en 1888, *Badinage* et *Poissons*; en 1889, une *Nature morte* et un *Jeune fumeur*; à l'Exposition universelle de la même

année, le *Marmiton* et le *Potiron*, auxquels il dut une médaille d'argent; en 1890, la *Corvée des cuivres* et *Brochet et cuivre*; en 1891, *Pommes de terre à l'étouffée* et des *Œufs sur le plat* acquis pour le musée du Luxembourg; en 1892, *Le Pain bénit* et *Le Repos*, et, cette année, *La Besogne faite* et *Un Voleur*, un chat s'apprêtant à s'emparer d'une côtelette.

Ce bagage appartient à un artiste aujourd'hui âgé de 31 ans. M. Joseph Bail, né à Limonest (Rhône) le 22 janvier 1862, avait 14 ans lorsqu'il exposa pour la première fois. A 15 ans, il était reçu au Salon annuel du Palais de l'Industrie; c'est dire que, tout enfant, il commença à crayonner et à peindre. Ses premières toiles décèlent une vision saine et nette, une parfaite compréhension des plans et des valeurs. Son père, Jean-Antoine Bail, tira de ces dispositions le parti que nous connaissons; il fut son premier et son seul maître. Le Louvre fit le reste.

J. LE FUSTEC.

UNE NOUVELLE RESTAURATION DE LA VÉNUS DE MILO

Suite. — Voir page 140.

M. Félix Ravaisson, membre de l'Institut, nous communique, au sujet de l'article de M. Mironoff que nous avons inséré dans notre précédent numéro, les observations suivantes. Nous prions nos lecteurs de se reporter au n° 13 du 15 juillet 1890, contenant la restauration de la Vénus par l'éminent écrivain d'art.

J'ai lu attentivement le travail publié dans le numéro du 1^{er} mai du *Magasin Pittoresque* sur la restauration de la Vénus de Milo, et je dois avouer que le système exposé par son auteur ne me paraît pas pouvoir être admis.

On a quelquefois proposé de voir dans la Vénus de Milo une *Victoire*. M. Mironoff croit trouver une preuve à l'appui de cette proposition dans l'état des épaules, où l'on distingue, suivant lui, des traces de ces ailes qu'on attribuait ordinairement à la *Victoire*. Ces traces sont deux creux irréguliers, quoiqu'à peu près symétriques, d'une largeur qui va, par endroits, jusqu'à dix-huit centimètres, et dont la plus grande profondeur est de quatre millimètres. Je ne vois pas comment des ailes auraient pu y être placées, même avec le secours, qu'invoque M. Mironoff, de bandelettes d'attache. Ces creux, d'ailleurs, sont loin d'être réguliers, comme il le dit, mais, encore une fois, irréguliers et évidemment produits par quelque accident. Il en est de même d'une troisième cavité à peu près semblable, au côté droit du dos, dont M. Mironoff ne dit rien. Les cavités dont il s'agit paraissent ne pouvoir s'expliquer que par des coups violents portés à la statue avec quelque instrument contondant qui a « étonné » le marbre, et en a détaché ainsi des éclats. Des coups semblables se remarquent en d'autres endroits du dos et, sur le devant, ont emporté le bout du nez et lésé

la lèvre inférieure, le menton, la poitrine et le ventre; et c'est évidemment de la même manière qu'ont été brisés les deux bras. Ces lésions ne doivent pas s'expliquer par le prétendu combat dont on a parlé si souvent et que se seraient livrés, en se disputant la Vénus, les gens de Milo et les marins français : M. Mironoff reconnaît que les documents que j'ai publiés récemment (1) ont réduit à néant cette légende : elles doivent s'expliquer, comme j'ai cherché à le prouver, par les outrages qu'au temps, tout autrement ancien, des luttes entre les païens et les chrétiens, quelqu'un de ceux-ci aura voulu infliger, comme nous en avons une infinité d'autres exemples, à une statue dans laquelle il voyait une image d'une divinité abhorrée.

M. Mironoff, dans sa restauration, accole à la Vénus un des Hermès qui ont été trouvés avec cette statue. J'ai donné, pour prouver que cet Hermès n'avait pu occuper originairement cette place, des raisons que M. Mironoff passe sous silence. Je ne puis que demander qu'elles soient examinées.

M. Mironoff affirme que la critique a renoncé à l'hypothèse d'après laquelle la Vénus de Milo aurait fait partie d'un groupe. Je ne puis que regretter encore qu'il passe ainsi entièrement sous silence les arguments par lesquels j'ai cherché à confirmer et en même temps à développer cette hypothèse, et particulièrement l'argument qu'est venue fournir la découverte faite récemment, par M. P. Orsi, dans les ruines d'une ville antique, d'une imitation, remontant au siècle de Périclès, d'un groupe où figurait une déesse semblable à la Vénus de Milo, avec le personnage semblable à notre Mars Borghèse, que j'avais déjà signalé comme ayant dû lui être associé. Je crois pouvoir maintenir, jusqu'à ce que les arguments que j'ai présentés aient été discutés et réfutés, que la Vénus de Milo a appartenu à un groupe reproduisant une composition créée dans le siècle de Phidias, et probablement par cet artiste lui-même, et que c'est postérieurement qu'on a détaché de l'ensemble la déesse pour en faire, à différentes époques et avec différentes modifications, soit une Muse, soit une Victoire, soit encore une Fortune. L'histoire de l'art antique abonde en exemples de cette mise en œuvre, sous des formes diverses, de types qui étaient devenus célèbres.

FÉLIX RAVAISSON,
Membre de l'Institut.

LA CHEVAUCHÉE DES VALKYRIES A L'OPÉRA

Si les opinions diffèrent — et diffèrent totalement — sur le mérite de la partition de la *Valkyrie* et sur la valeur des artistes qui viennent d'interpréter, à l'Opéra,

(1) *La Vénus de Milo*, avec neuf planches, dans le dernier volume des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; tirage à part, chez Klinksieck, in-4^o.

l'œuvre de Wagner, l'unanimité existe au sujet du soin luxueux apporté à la mise en scène, que tous s'accordent à déclarer merveilleuse. Le « truc » de la *Chevauchée des Valkyries* au troisième acte a notamment excité la curiosité, presque l'admiration du public : même les wagnériens les plus exigeants, ceux qui ne jurent que par Bayreuth, proclament que, nulle part, l'illusion ne leur a été donnée aussi complète de la course fantastique que doivent exécuter sur les nuages, les filles du dieu Votan.

C'est au moyen d'un machinisme qui rappelle les montagnes russes qu'est réalisée cette cavalcade aérienne. Ce qui rendait la construction de ces montagnes russes particulièrement délicate, c'est que les Valkyries doivent paraître chevaucher les nuages. Il fallait donc leur faire effectuer leur course le plus près possible des frises. Des échafaudages colossaux ont été élevés, qui supportent le plancher ondulé et incliné sur lequel doivent courir les chevaux des sœurs de Brunehild : la partie la plus élevée de ce plancher est à 12 mètres au-dessus de la scène; l'autre extrémité à 9 mètres 80 : la différence de niveau est donc de 2 mètres 20, et comme la longueur de la piste parcourue par les Valkyries est de 28 mètres — la largeur de la scène — on voit que la pente est très forte : dix centimètres par mètre.

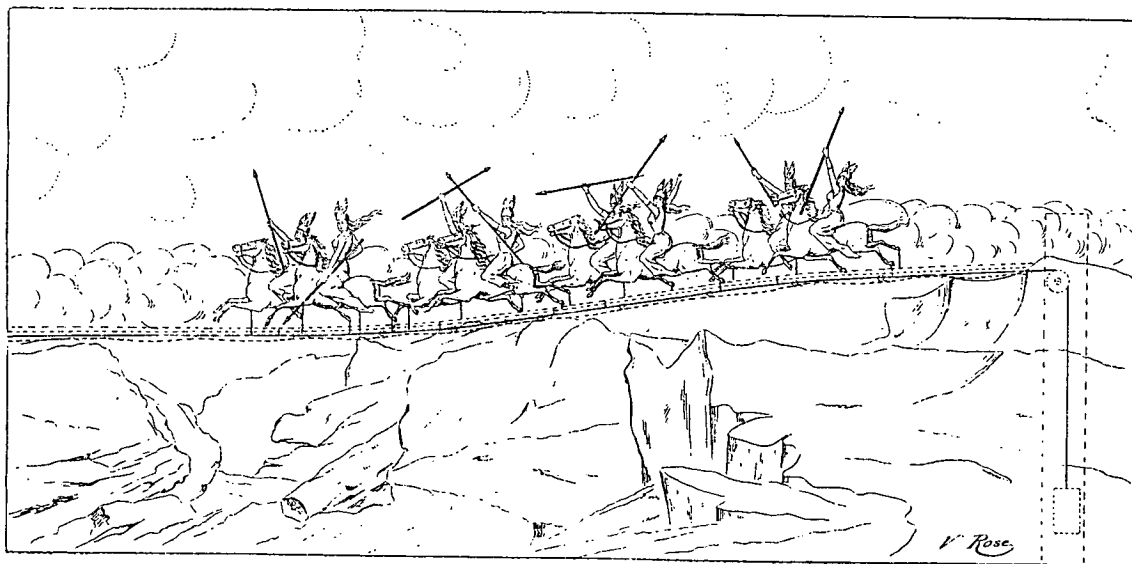
Les huit Valkyries sont solidement attachées au moyen de ceintures de cuir et d'anneaux de fer sur des chevaux en carton pâte — on ne pouvait songer à employer des chevaux vivants — de petite taille comme les jeunes danseuses qui les montent, de façon qu'écuyères et coursiers paraissent au public de grandeur naturelle, réduits par la perspective. Les chevaux artificiels sont, comme on le voit dans notre dessin (fig. n° 3), montés sur des chariots supportés par des galets qui roulent dans des rails fixés sur le plancher des montagnes russes. Echafaudages et montagnes russes sont dissimulés au public derrière une toile de fond qui représente un site montagneux, désolé, que dominent de sombres nuages. La partie supérieure de cette toile opaque suit les sinuosités du plancher des montagnes russes et le dépasse même légèrement, de façon à masquer complètement le chariot qui supporte les chevaux. Cette toile opaque se continue dans sa partie supérieure par une toile transparente, sur laquelle sont peints des nuages. Sur le bord du plancher des montagnes russes opposé à la salle est fixée une toile solide, peu élevée, représentant encore des nuages, et qui forme comme une barrière au cas où une chute se produirait. Enfin, derrière cette toile est placée une toile légère qui s'élève jusqu'aux frises et sur laquelle de nouvelles nues ont été peintes. Cette disposition est mise en évidence dans notre figure n° 2 qui représente une coupe du machinisme.

C'est au début du troisième acte qu'apparaissent sur leurs coursiers, se rendant aux Valhalla, les filles du dieu Votan. Le régisseur donne le signal : on lance successivement sur les rails, depuis le sommet de la pente, les chevaux sur lesquels les Valkyries ont été solidement liées. La descente s'effectue avec une rapidité qui va croissant, et qui est telle que, pour éviter tout danger, quatre hommes sont nécessaires pour arrêter le cheval à l'extrémité de la course; les ondulations des rails transmettent aux chevaux des mouvements qui rappellent à peu

près ceux d'un cheval lancé au galop. La Valkyrie agite la lance qu'elle tient dans la main; un mannequin attaché à la selle simule le cadavre du guerrier que les filles du Votan conduisent au Valhalla. Et comme, au moyen de projections électriques, les nuages paraissent se mouvoir, les spectateurs croient réellement voir les Valkyries dans

leur course folle, chevaucher les nuées. L'illusion serait d'ailleurs beaucoup plus parfaite si les jambes des chevaux étaient mobiles et leur crinière en véritable crin qui flotterait au vent.

Les Valkyries apparaissent une seconde fois, à la fin de l'acte, quand leur père leur enjoint de partir. C'est



LA CHEVAUCHÉE DES VALKYRIES A L'OPÉRA. — Fig. 1. — Vue d'ensemble.

proprement à ce moment qu'a lieu la chevauchée; les Valkyries doivent, cette fois, traverser ensemble les nuages; on attache les chevaux les uns aux autres, par groupes de quatre, en en disposant deux de front — le plancher porte, à cet effet, un double chemin de rails. Mais, cette fois, les chevaux sont à l'extrémité la plus basse de la piste, et il faut les amener à la partie la plus élevée. Il s'agit donc de gravir les montagnes russes. Les chariots qui supportent les chevaux sont alors fixés sur un câble solide qui, comme on le voit sur notre dessin (fig. 1), aboutit à la partie la plus élevée de la piste, passe sur une poulie, tombe parallèlement aux échafaudages et s'enroule sur un treuil. Ce câble porte un contre-poids qui pèse 700 kilos, dont la chute détermine l'ascension du peloton des Valkyries. A ce moment, les filles de Votan, au lieu d'apparaître une à une comme précédemment, forment un groupe compact; et quand elles traversent la partie supérieure de la scène, agitant leur lance, poussant leur guttural cri de guerre *Hoiotoho-heiaha!* les cadavres attachés à leur selle, macabrement ballotés, elles paraissent réellement gravir les nuages que, tout à l'heure, elles descendaient; ces nuages, grâce aux projections électriques, paraissent se mouvoir dans le ciel, et l'effet obtenu est vraiment curieux.

Ce « truc » est incontestablement, malgré les quelques imperfections que nous'avons signalées et qui seraient aisément corrigées, un des plus beaux qui aient jamais été réalisés au théâtre; il fait le plus grand honneur à M. Lapissida, le directeur de la scène de notre Académie nationale de musique et aux machinistes de l'Opéra.

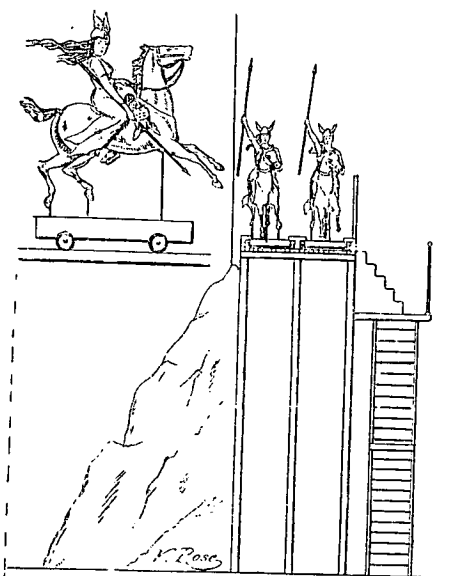
*

Nous devons également indiquer, puisque nous nous occupons de la mise en scène, la perfection, réelle cette fois, avec laquelle est figurée, à la fin du troisième acte,

la barrière de feu qui doit entourer Brunehild endormie et la protéger contre les séducteurs : c'est au moyen de la vapeur d'eau, qui s'échappe des conduits placés sous la scène, colorée par des feux de Bengale rouges, que sont obtenues les flammes et la fumée de l'incendie; en même

Fig. 3.

Fig. 2.



LA CHEVAUCHÉE DES VALKYRIES A L'OPÉRA. — Fig. 2. — Coupe verticale de l'appareil. — Fig. 3. — Valkyrie sur son chariot.

temps apparaissent sur tous les points de la scène, au lieu de cette fumée rubescente, des languettes de flammes étincelantes, véritables feux follets qui sont obtenus au moyen de tresses invisibles en coton-poudre, qui flambent instantanément avec une lueur éclatante, sans laisser de traces et sans pouvoir communiquer le feu. P....

LA RÉCEPTION DE M. HENRI DE BORNIER A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Une fête de famille s'il en fut jamais ! Recevoir M. Henri de Bornier, ce doux homme de lettres dont la Muse tempérée s'est une fois échauffée si fort, ce ne pouvait être qu'une simple formalité. Le malheur est que cette forma-



M. d'Haussonville

lité a été assez longtemps sollicitée et attendue par le récipiendaire. Peut-être M. de Bornier attendrait-il encore — contre toute charité et même contre toute justice — si la « nécessité » de barrer la route à M. Emile Zola n'avait obligé les clans académiques à concentrer leurs voix sur des candidats qui n'aient scandalisé personne en leur carrière. M. Henri de Bornier réunissait toutes les conditions requises, et il avait des qualités supplémentaires, ce qui ne gâte rien. Le fauteuil qui lui est échu est celui de M. Xavier Marmier, dont nous avons retracé trop récemment la physionomie pour y revenir aujourd'hui (1). Enfin, pour que la réception de M. Henri de Bornier gardât son caractère de fête académique intime, c'est M. d'Haussonville — un académicien-né — qui a répondu au discours de réception.

*

Le vicomte Henri de Bornier est né à Lunel, en 1825, d'une famille où l'on avait le goût des bonnes lettres. Il vint à Paris, comme tous les apprentis en l'art d'écrire et comme tous les affamés de gloire. Ses premiers essais chantèrent les grands poètes, et, à la façon dont M. Henri de Bornier parlait dès lors de la gloire des Dante et des Corneille, il était aisé de reconnaître la vocation sacrée qui l'animait. En 1854, l'Odéon représenta une pièce en vers du vicomte Henri de Bornier : *La Muse de Corneille*. Ce n'était qu'un à-propos, mais d'une saveur plus délicate

(1) Voir année 1892, page 350.

que la plupart des opuscules de ce genre. Ce début trahissait à la fois les ambitions dramatiques de M. de Bornier et la préoccupation constante de son modèle, Corneille. Depuis, M. Henri de Bornier a souvent célébré, en odes enthousiastes, la gloire de Corneille, en même temps qu'il s'efforçait très légitimement de conquérir, pour son propre compte, la couronne des grands tragiques.

Laborieux, appliqué, assidu, M. Henri de Bornier n'a jamais cessé d'écrire. Il a publié trois romans, et le recueil de ses *Poésies*. La critique ne retient en lui que le poète, et plus particulièrement le poète de théâtre. Un jour, en effet — un de ces jours d'inspiration qui, malheureusement, sont rares, même aux mieux doués — M. Henri de Bornier atteint le sublime : c'est quand il a écrit, vers 1864, *La Fille de Roland*, dont le succès fut considérable. La pièce fut jouée en 1875, au lendemain de nos malheurs. M. Henri de Bornier trouva le chemin des cœurs en faisant vibrer une note héroïque dont nos oreilles ne connaissaient plus le son. La Comédie-Française représenta cette œuvre de haute allure, désormais acquise au répertoire.

Ni dans les *Noce d'Atila*, que l'Odéon a représentées en 1880, ni dans l'*Apôtre*, ni dans l'*Agamemnon*, ni dans ce *Mahomet* qui ne fut point joué à cause des réclamations du sultan de Turquie, M. Henri de Bornier n'a retrouvé le succès de *La Fille de Roland*. C'était assez naturel ; et il ne convient pas d'accabler un auteur avec le souvenir d'un triomphe passé, surtout quand l'œuvre ultérieure n'est nullement à dédaigner. Vivant à l'écart du monde, à la bibliothèque de l'Arsenal, dont il est l'un des conservateurs, M. Henri de Bornier n'a jamais recherché la vogue : l'Académie, seule, fut l'objet de



M. de Bornier.

sa sollicitude. J'ai pu dire, plus haut, que l'Académie avait largement usé de la patience de M. Henri de Bornier. En ce cas, étant donnée la fameuse définition du philosophe : « Le génie est une longue patience », il ne serait pas douteux que M. Henri de Bornier ait fait preuve de

génie. A tout prendre, cependant, l'Académie n'est pas si coupable envers M. de Bornier. En 1873, elle lui attribue, à la fois, le prix d'éloquence pour un *Eloge de Châteaubriand* et le grand prix de poésie pour *La Fille de Roland*. Auparavant, presque à tous les concours annuels de l'Académie française, M. de Bornier a reçu des prix. C'était pour avoir célébré tantôt *la Guerre de Crimée* (1858), ou *l'Isthme de Suez* (1861), ou *la France en Extrême-Orient*, c'est-à-dire toutes les retentissantes actualités. (Je souligne à dessein un mot que M. de Bornier m'oblige à employer, mais qui n'est pas académique). Donc, avant de donner à M. de Bornier la consécration suprême, l'Illustre Compagnie lui avait décerné toutes les couronnes dont elle dispose. C'est ainsi qu'il a obtenu ses palmes d'immortalité, feuille par feuille.

*

Avec M. le comte Othenin d'Haussonville, nous descendons quelques degrés en littérature : nous sommes en pleine prose. M. d'Haussonville est né en 1843. Il est entré à l'Académie en 1888, remplaçant Caro : il n'avait que quarante-cinq ans. Mais d'heureuses circonstances avaient mis en lumière les travaux qu'il avait faits. Et il ne fut jamais un étranger pour l'Institut. Il avait, comme on dit, « des intelligences dans la place ». Son père d'abord — le comte d'Haussonville, sénateur inamovible, mort en 1884 — avait fait partie de l'Académie française. Son oncle, le duc de Broglie, en était encore. Fils et neveu d'académiciens (sans remonter plus haut), M. d'Haussonville était sûr de plaire, pour peu qu'il s'en donnât la peine. Or, il ne négligea rien pour mettre à profit les dons naturels que l'éducation et de proches exemples avaient développés en lui...

Les événements le lancent dans la politique de bonne heure. A vingt-huit ans, au lendemain de nos désastres, il est député à l'Assemblée nationale pour le département de Seine-et-Marne. Il prend souvent la parole dans d'importantes questions. Plus tard, les électeurs de Seine-et-Marne ne l'ayant pas réélu, son échec eut pour effet d'enlever M. d'Haussonville à la politique militante et de le rendre aux études qui ont plus fait pour sa réputation que le tumulte du forum.

Toutefois, il serait injuste de ne pas signaler, parmi les travaux parlementaires de M. d'Haussonville un *Rapport sur le régime des établissements pénitentiaires*, publié depuis en un volume que l'Académie française a couronné ! C'est une étude substantielle et forte, que tout homme qui veut s'occuper de morale et de sociologie doit forcément connaître. Du reste, en tous les sujets qui concernent la santé morale des pauvres, des abandonnés, de toutes les épaves sociales, M. d'Haussonville excelle par l'abondance de l'information, la sûreté de méthode, l'exactitude de l'observation et la précision du détail. Tel il s'est montré dans *l'Enfance à Paris* et surtout dans ses *Etudes sociales (misères et remèdes)* que l'on doit louer, quoiqu'on puisse dire ou reprendre sur l'efficacité de tous les « remèdes » suggérés. Entre temps, M. d'Haussonville publiait des études bibliographiques et littéraires sur Sainte-Beuve, George Sand, Mérimée, Michelet, Elliott, un livre sur M^{me} Necker, un livre sur les Etats-Unis, et peut-être d'autres encore qui attestaient l'éveil de sa curiosité et la variété de son esprit.

A présent, M. d'Haussonville délaisse la littérature. Du jour où M. le sénateur Edouard Bocher, le vieil ami des princes d'Orléans, prit sa retraite, M. d'Haussonville fut désigné par le comte de Paris pour devenir le chef du parti monarchique en France. M. d'Haussonville s'est donné tout entier à la cause du rétablissement de la Royauté. L'expérience a dû lui montrer qu'il n'a pas assumé là une tâche commode.

E. L.

—o—@—

LA TACTIQUE DE DEMAIN

PARE-BALLES ET BOUCLIERS

Suite. — Voyez page 138.

La Grèce connaissait la cuirasse métallique, la double cuirasse, celle qui garnissait le dos et la poitrine. Homère la nomma *gualothorax* ; mais, à cette époque, les gens avisés portaient encore la cuirasse de chanvre tissé. Tel était Alexandre, par exemple, qui avait même organisé un corps de cavalerie dont la cuirasse était de même tissu : on appela de son nom ces cavaliers bardés : c'étaient les *Alexandrino*.

Chez les Romains, la cuirasse d'acier était communément en usage. *De corio crudo pectoralia faciebant*, dit Varron. En se perfectionnant, les cuirasses des légions prirent le nom de *thorax*, de *pectorale*, de *ventrale*, de *cataphracte*, mots qui, tous, signifient plastron, ceinture. A l'égard des usages suivis jusqu'au temps des empereurs romains, nos lecteurs qui voudraient creuser la question d'une façon approfondie, pourront consulter Nicéas, les sculptures de la colonne trajane, Juste-Lipse, Héliodore, Stervechius, Saumaise, Jabro, l'Encyclopédie, mais ils comprendront que dans ce court article nous ne puissions les accompagner dans leurs investigations.

Sous Gratien, vers 380, les Romains-Bizantins abandonnèrent la cuirasse, sauf quelques corps de cavalerie spéciale.

Voilà pour les peuples civilisés. En ce qui concerne les barbares, ou soi-disant tels, les Germains et les Francs nos pères, ils ne connaissaient pas la cuirasse ; mais, dès la seconde race, ils adoptèrent un plastron souple, qui se changea d'abord en cotte de maille, puis au moyen âge en une cuirasse pleine. L'adoption de la poudre et la construction des nouveaux couteaux d'armes à trempe telle qu'ils fendaient facilement la maille d'acier furent cause de la défaveur dans laquelle tombèrent les cottes à mailles et celles-ci furent tout à fait abandonnées quand les fonderies de Milan et d'Autun furent parvenues à fabriquer des cuirasses pleines entièrement à l'épreuve de la balle.

Ce fut la belle époque de la cuirasse : tout le monde en portait et il n'y eut pas jusqu'aux femmes qui ne voulurent avoir les leurs. En

1628, dans des fouilles faites sur l'emplacement de la rue Vivienne et du Palais-Royal on découvrit neuf cuirasses de femme.

Deux proéminences arrondies, qui étaient ménagées au haut de la partie antérieure de ces armures ne permettent pas de douter du sexe des guerriers à qui elles étaient destinées. Ce point d'antiquité, dit à ce sujet le général Bardin, ou plutôt cette question d'antiquaires paraît difficile à expliquer. Il est sûr que maintes femmes ont porté la cuirasse.

La grande époque de la cuirasse finit avec Henri IV. Déjà, sous Louis XIII, elle était abandonnée sinon en principe, du moins en fait, comme en témoigne la décision royale du 14 juillet 1636. Au dix-septième siècle, la cuirasse n'était plus qu'un ornement revêtu seulement en temps de paix; en tant qu'armure elle disparut à peu près complètement, même des régiments de grosse cavalerie, dont un seul continua à la porter, et il faut revenir au premier Empire pour la voir reprendre quelque faveur. Depuis cette époque, les cuirassiers avaient constitué, dans toutes les armées de l'Europe, la seule arme à cheval qui eut conservé la cuirasse quand la guerre de 1870 vint donner à cette arme défensive un dernier coup : elle fut mise alors définitivement au rebut, même en France. Rétablie en 1878 pour un corps de grosse cavalerie, elle semblait de nouveau appelée à disparaître dans un avenir prochain, et voici, au contraire, qu'une invention récente paraît près de lui rendre, plus qu'une faveur, une vie nouvelle.

Plus ancien que la cuirasse encore, le bouclier, qui semble avoir été la première arme défensive dont se soit servi l'homme à la guerre, fut fait, comme la cuirasse, de matière textile et, plus tard, de métal. Toutes les armées de l'Orient se sont servies du bouclier, dès la plus haute antiquité : les Grecs les leur empruntèrent et plus tard les Romains. Quant aux Germains et aux Francs, ils paraissent également avoir possédé, de tout temps, un bouclier spécial fait de peaux de bêtes, rond d'abord, puis carré, dont quelques-uns étaient assez grands pour couvrir l'homme tout entier.

Le bouclier joue, au moyen âge, un rôle considérable parmi les armes défensives; mais, quand l'invention de la poudre eut porté un coup définitif aux armes de trait et à l'épée, le bouclier perdit rapidement sa faveur, beaucoup plus vite que la cuirasse. Il fut abandonné à peu près complètement à la fin du seizième siècle et, bien que plus d'un militaire ait songé depuis à le ressusciter, on n'avait généralement jamais pris la chose au sérieux, quand l'invention dont nous parlions tout à l'heure est venue attirer à nouveau l'attention sur cette arme défensive. Voyons donc l'histoire de sa résurrection.

II

Maurice de Nassau et Rohan furent les premiers, au dix-septième siècle, à prétendre que le bouclier rendrait des services même après l'invention de la poudre. Après eux, au dix-huitième siècle, le maréchal de Saxe, Maizeroy et plus tard, Servan, qui fut ministre de la guerre au début de la Révolution, brisèrent des lances en faveur du bouclier, mais sans succès. « Une foule de bons officiers, a écrit à ce sujet Servan, ont inutilement répété qu'il était essentiel de remettre en usage les armes défensives... Si un plus grand usage des armes blanches assurait la victoire; si on marchait plus souvent à l'ennemi pour l'attaquer à la baïonnette, on rendrait moins nuisible cette quantité de bouches à feu dont on couvre actuellement le front des armées, on serait alors forcé d'en venir à une armure et à des armes défensives.

(A suivre).

COMMANDANT D'EQUILLY.



SUR UN MORTIER DU XVI^e SIÈCLE, DÉCOUVERT A L'HOTEL-DIEU DE MARSEILLE

Pendant le Moyen Age et la Renaissance, l'artiste ne dédaignait pas de s'appliquer aux objets qui nous paraissent aujourd'hui les plus vulgaires. Il nous est parvenu de ces époques quelques mortiers, et le musée de Cluny en possède de beaux spécimens. -

Viollet le Duc s'est attaché à les décrire dans son dictionnaire du mobilier. Il nous apprend que les mortiers très usités aux époques gauloises et gallo-romaines pour piler et mélanger diverses substances et ingrédients de cuisine, étaient en pierre ou en marbre; l'emploi de la fonte de fer ne date que du treizième siècle; et il cite deux énormes mortiers de fer de quatre-vingts centimètres de diamètre qui servaient de bénitier à l'église de Saint-Père-sous-Vézelay (Nièvre).

Pendant le Moyen Age, on en fabriquait en bronze, mais ceux-ci étaient de petite dimension; on s'en servait pour préparer les médicaments.

L'emploi du bronze se vulgarisa pendant la Renaissance, et cette époque nous en a laissés de toutes formes et de toutes grandeurs. A côté de petits mortiers qu'on pouvait tenir d'une seule main, le musée de Cluny nous en offre deux qui, par leurs dimensions, se rapprochent de celui que nous représentons ici : l'un, moins beau et sans figure, date de 1672; mais l'autre, de 1646, offre des cariatides en relief; deux têtes en ronde-bosse forment poignée, et la date, avec le nom du fondeur, sont en applique. Il ressemble donc assez au mortier que nous reproduisons; mais il est loin d'avoir la même originalité et nous paraît moins beau, quoique plus correct.

Celui qui fut le sujet de cet article n'est pas actuellement connu. Il appartenait à l'Hôtel-Dieu de Marseille et, jusqu'en ces dernières années, avait été relégué dans les combles comme objet inutile. C'est là qu'au milieu de décombres, le retrouva l'auteur de ces quelques lignes, en 1890.

Il en fit, à cette époque, l'étude avec un distingué artiste de la ville, M. Clastrier. Depuis, le mortier fait l'ornement de la salle de la commission administrative des hospices. Preuve qu'on se trompe étrangement quand on dit que toute la province a été fouillée par les antiquaires, et qu'il ne reste plus rien à découvrir. Si chacun voulait s'y mettre, que ne trouverait-on pas dans les caves et les greniers de nos vieux hôpitaux et de nos hôtels de ville !

La date de la fabrication n'est pas inscrite sur le mortier, mais sa ressemblance avec celui de Cluny : cariatides, lettres en appliques, figures formant poignée, sa forme enfin et son style renaissance, indiquent qu'il date de la fin du seizième siècle. Ses dimensions sont considérables : quarante-trois centimètres de diamètre d'ouverture et vingt-sept de hauteur verticale. Il est en bronze et rend à la percussion un son très pur ; il faut se mettre à deux pour le porter.

Les dix cariatides, cinq de chaque côté des poignées, attirent d'abord l'attention. Ce sont des personnages religieux assez frustes, aux attitudes raidies. Ils tranchent par leur archaïsme sur le style du vase et notamment sur les deux bordures qui les limitent en haut et en bas. Celles-ci sont formées d'une jolie ornementation renaissance et la supérieure offre des cerfs (fig. 1) très délicatement gravés.

Ces figures sont facilement reconnaissables. Sur le milieu (fig. 1), voici le Christ ayant le supplice, les mains liées tenant l'épi que ses bourreaux lui ont donné par dérision. A sa droite est saint Pierre, bien reconnaissable à sa clé. A sa gauche la Sainte-Vierge, avec une couronne. A la droite de saint Pierre, saint Michel terrasse le dragon ; à la gauche de la Sainte-Vierge, est une sainte difficile à caractériser : elle porte un calice d'où sortent des flammes.

Sur l'autre face du vase, la figure du milieu paraît être sainte Madeleine : elle tient le flacon de parfums qu'elle doit verser sur les pieds de Jésus. Mais, à droite et à gauche de ce nouveau personnage, les mêmes figures de saint Pierre, saint Michel, la Sainte-Vierge et la sainte, se répètent. Ce fait montre bien le laisser-aller de l'artiste provençal :

n'ayant pas de moules de l'époque, il en a pris qui datent du quatorzième siècle et, n'en possédant pas un nombre suffisant, il a répété les mêmes personnages.

L'archaïsme des cariatides peut cependant avoir été voulu : on sait, en effet, que l'art religieux conserve, plus longtemps que tout autre, les formes anciennes.

Mais la négligence de l'auteur se montre mieux encore dans l'inscription. Elle est formée de lettres en applique, placées supérieurement entre deux bordures. Or, ces lettres ont

été confiées à un apprenti qui ne savait pas lire : il les a mises de travers, de sorte qu'il faut lire de droite à gauche (fig. 2) et même en certains points (fig. 1), il les a tellement mêlées que l'inscription devient illisible. Comme il était d'usage à cette époque, l'auteur après le nom de « MESTRE » a dessiné son portrait entre la Vierge et son saint (probablement saint Laurent) ; à la

suite, il a fait poser les lettres « FONDUR », c'est-à-dire fondeur. Puis, on distingue le monogramme du Christ entouré de la Vierge et d'une fleur de lis. Quant au reste de l'inscription (fig. 1), les lettres ont été interverties et difficiles à déchiffrer. On lit néanmoins : O CRUX AVE, SPES UNICA SOLATIONIS. Il faut signaler, enfin, les poignées formées par deux lions accroupis, la gueule à demi ouverte, et ressemblant à des gargouilles. Ils portent entre leurs pattes le blason

de la ville de Marseille. Pour ne pas laisser de vide entre les cariatides, l'artiste a dessiné un pointillé horizontal qui divise la hauteur qu'elles occupent en deux moitiés. En résumé, il s'agit là d'une œuvre de belles proportions, de forme très pure et soigneusement ornée. L'archaïsme des figures ne jure pas avec les ornements renaissance qui décorent le mortier, car elles sont religieuses.

Mais il est curieux de signaler, dans une œuvre aussi belle, des incorrections qui, pour nous, sont très graves : inscription illisible dont les lettres sont mêlées ; elles devaient être de minime importance à une époque et dans une province où bien peu de gens savaient lire.

FÉLIX REGNAULT.

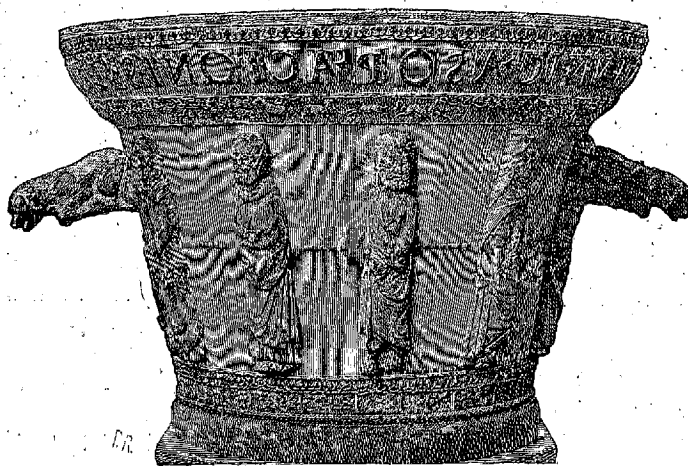


Fig. 1 — Mortier en bronze découvert à Marseille.



Fig. 2. — Mortier en bronze découvert à Marseille.

QUI EN VEUT ?



QUI EN VEUT ? — Pastel de John Russell. — Musée du Louvre. — Gravé par Crosbie.
 (Cette gravure, exposée cette année au Salon des Champs-Élysées, a valu une mention honorable à son auteur, M. Crosbie.)

En 1869, M. Henry Vikery léguait au musée du Louvre le pastel que nous reproduisons. Ce dessin y arrivait au moment où la galerie anglaise commençait à se constituer. Notre musée national, en 1860, ne possédait pas en-

core de spécimens de la peinture britannique.

Les tableaux de Constable, de Bonnington, de Ramsay, de Lawrence, qui occupent la plus petite salle du Louvre, n'étaient pas encore inscrits au catalogue. Si on songe à l'influence

qu'exercèrent, sur l'art français de notre siècle, la peinture de Reynolds, celle de Gainsborough et celle de Constable, on comprendra quels regrets devait exciter l'absence totale des représentants de l'école anglaise. Fort heureusement, quelques donateurs y introduisirent le petit nombre de tableaux anglais que nous possédons actuellement. De la sorte se trouve amorcée l'installation de cette école. Si sommaires que soient les notions que nous pouvons en tirer, elles ont du moins le mérite de nous laisser entrevoir le moment où la formule de l'art anglais sera représentée chez nous en raison de son importance.

Qui en veut? est un pastel de John Russell. Les qualités de fraîcheur et de grâce, vraie, parfois si vives dans les tableaux des peintres de genre et des portraitistes anglais, se trouvent ici dans tout leur charme. Sous la figure mignonne et claire, dans les yeux bleus, dans le pli de la bouche, dans la simplicité du geste transparaît une âme d'enfant, limpide et naïve.

Son costume blanc traversé par sa ceinture bleue est sans apprêt; sans apprêt également sa chevelure. Elle prend deux fruits dans son panier de cerises et les offre d'un mouvement naturel, d'un geste qui invite. Bien qu'il ne soit pas au premier rang des maîtres anglais, Russell a fait de ce pastel une œuvre remarquable en tant qu'elle montre dans toute sa sincérité la préoccupation qu'avec ses confrères de même nationalité, l'artiste éprouve pour la vérité, la justesse de l'expression et l'intensité de la vie.

Le fond de ce petit tableau représente un vague paysage où serpente une rivière, et sur lequel s'étale un ciel bleu, obscurci, vers le haut, par un nuage de couleur sombre. Si la vérité est plus négligée dans ce fond que dans le motif du dessin, il ne faut voir dans cette négligence qu'une licence admise par la plupart des maîtres du temps.

La reproduction que nous donnons de ce pastel est l'œuvre de notre collaborateur, M. Crosbie. Il a voulu exposer au Salon des Champs-Élysées une épreuve de cette gravure, où il a su traduire fidèlement, dans toute sa délicatesse et dans toute sa fraîcheur, le sujet qui s'offrait à lui. Tout en éliminant les salissures qui maculent, dans l'original, l'épaule gauche de l'enfant et en reconstituant cette partie, il a donné à son œuvre la souplesse et la finesse de modelé que lui imposait la légèreté du crayon de John Russell.

Le jury du Salon vient, d'ailleurs, de distinguer cette gravure et de décerner à M. Crosbie une mention honorable.

J. LE FUSTEC.

LES IDÉES DE MADELEINE

(NOUVELLE)

Suite et fin. — Voyez pages 108, 126, 150, 166 et 174.

Elle s'avoua bientôt, pourtant, et son mari se l'avoua aussi, que Pamphyle ne se « lançait pas dans l'inconnu », comme elle le lui avait dit tout d'abord, car la réalisation du traité qui devait intervenir entre Pamphyle, Pierre et le bailleur de fonds, ne se fit pas attendre.

Un atelier d'ébénisterie fut fondé, sous la raison sociale : *Badouraud, Lousteau et C^{ie}*.

Mais, durant le temps normal pour louer un local, monter un outillage, embaucher des ouvriers, les nouveaux patrons ne gagnèrent absolument rien. Lousteau ne put distraire, en faveur de ses parents, aucune somme de la première mise de fonds versée par le capitaliste.

Quant à Pierre Badouraud, il eut dans Madeleine et dans Alphonsine, même dans Nicolas, des aides qui lui facilitèrent les moyens de disposer toute chose à son gré.

— Pourvu que mon père le permette, dit Alphonsine à son frère et à son fiancé, je retirerai de la caisse d'épargne un millier de francs; vous en aurez chacun la moitié. C'est une somme que je place dans votre maison. J'espère qu'elle vous portera bonheur.

Nicolas et Madeleine ratifièrent.

Pamphyle annonça à ses parents le prêt d'Alphonsine. Des cinq cents francs qu'il reçut il se servit pour assurer la fin de mois des Lousteau.

— Mais comment Alphonsine a-t-elle pu... demanda l'épicière.

— C'est une partie de sa dot, interrompit Pamphyle. J'ai accepté, car il n'y a pas de déshonneur à être obligé par celle qui doit être une épouse.

— La belle âme! murmura l'épicière, sans hasarder la moindre objection.

— Je ne te résiste pas, déclara M^{me} Lousteau, devinant bien que la résolution de son fils était inébranlable, et que, bon gré mal gré, il fallait consentir à un mariage d'inclination, basé sur une amitié d'enfance.

M. Lousteau chanta les louanges de Madeleine.

— Une perle! fit-il. Ah! puisse sa fille marcher sur ses traces! Puisse Alphonsine avoir d'aussi bonnes idées!

— C'est égal, opina sa femme, j'espérais mieux.

— Mieux! objecta nerveusement Alexandre Lousteau, dit Pamphyle. Ce n'est pas mon avis. Encouragé par Alphonsine, je soulèverais des montagnes, tandis que toutes les demoiselles dont vous m'avez parlé m'ont laissé froid, insensible... J'aime la fille de M^{me} Badouraud, et j'ai raison de l'aimer. Voilà.

On mena de front la question d'établissement et celle de mariage.

Les Lousteau firent les demandes d'usage ; les formalités furent accomplies. La date de l'union fut fixée.

Pendant ce temps, Pierre et Pamphyle louèrent un local, acquirent des outils, commencèrent à travailler, et confectionnèrent, en peu de jours, un modeste ameublement pour les futurs époux.

Combien Alphonsine fut jolie et avenante sous le voile de mariée ! Que Pamphyle semblait heureux, lorsqu'il la ramena sous son bras, après la cérémonie religieuse !

Et Madeleine, et Nicolas, et Pierre, et Gustave !

La noce eut lieu à Saint-Mandé, au *Salon des familles*. Noce simple, assurément. Mais la gaité, cette bonne gaité du peuple qui s'épanouit sans contrainte, qui s'empare des invités et les excite, le festin plus copieux que délicat, et la sauterie entremêlée de fortes rasades, rien n'y manqua.

Gustave gambadait ; Pamphyle ne quittait pas des yeux Alphonsine ; Pierre, un peu songeur, se demandait s'il ne ferait pas bientôt comme son ami.

Puis, dans un coin du salon, Madeleine, assise à côté de Nicolas, remarquait :

— Cela nous rappelle notre jeune temps, n'est-ce pas ? Oh ! le temps des pures et naïves amours ?

— Oui, ma bonne amie, répondait le forgeron. Ils te doivent leur bonheur... Tu as fait, tu fais toujours le mien.

— Tu comprends bien, maintenant, que rien ne vaut les joies de la famille... Nous revivons dans ces enfants.

— Et j'espère qu'Alphonsine n'aura pas besoin de faire danser l'anse du panier.

La maison Badouraud, Lousteau et C^{ie} prospéra. Le fonds d'épicerie de M. et M^{me} Lousteau se ressentit du succès qui couronna l'entreprise de leur fils, et, au bout de quelques années, les deux associés connurent presque l'aisance.

N'oublions pas d'apprendre à nos lecteurs quel fut le sort de Mistrat, qui n'avait plus aucunes relations avec le forgeron, envers lequel il s'était si mal conduit.

Infatué de lui-même, menant toujours une existence dissipée, envieux de la réussite de ses anciens amis, il se lança dans une route dangereuse, dans laquelle se perdent nombre d'ouvriers.

Il se mit à la tête d'une grève qui éclata dans l'usine Pabral et C^{ie}, fut renvoyé par les patrons, et devint un *rouleur*, vaguant d'atelier en atelier, faisant des dettes, condamné d'avance à la misère, car il ne possédait pas assez d'envergure pour se lancer avec fruit dans la politique.

AUGUSTIN CHALLAMEL.

LE PLUS PUISSANT PHARE DU MONDE

(LE PHARE D'ECKMÜHL)

Je signalais, il y a quelques mois (1), l'installation à la pointe de la Hève du phare le plus puissant qui eût encore été construit : son intensité lumineuse est, en effet, de 2,300,000 becs carrels ou de 23,000,000 de bougies et son feu est visible, par temps clair, à 230 kilomètres, par temps moyen à 94 kilomètres et par temps brumeux à 37 kilomètres. Les essais définitifs viennent d'être effectués ; ils ont été parfaits ; et sous peu de jours, les deux appareils existants à la pointe de la Hève seront remplacés par ce phare dont la puissance n'aurait pas même paru possible, réalisable, il y a quelques années. Mais notre service des phares ne s'est pas considéré comme satisfait : cette intensité colossale ne lui suffit plus ; et M. Bourdelles, ingénieur en chef de ce service, vient de dresser les plans d'un nouveau phare dont la puissance sera double de celui du phare de la Hève : 4,600,000 becs carrels ou 46,000,000 de bougies !

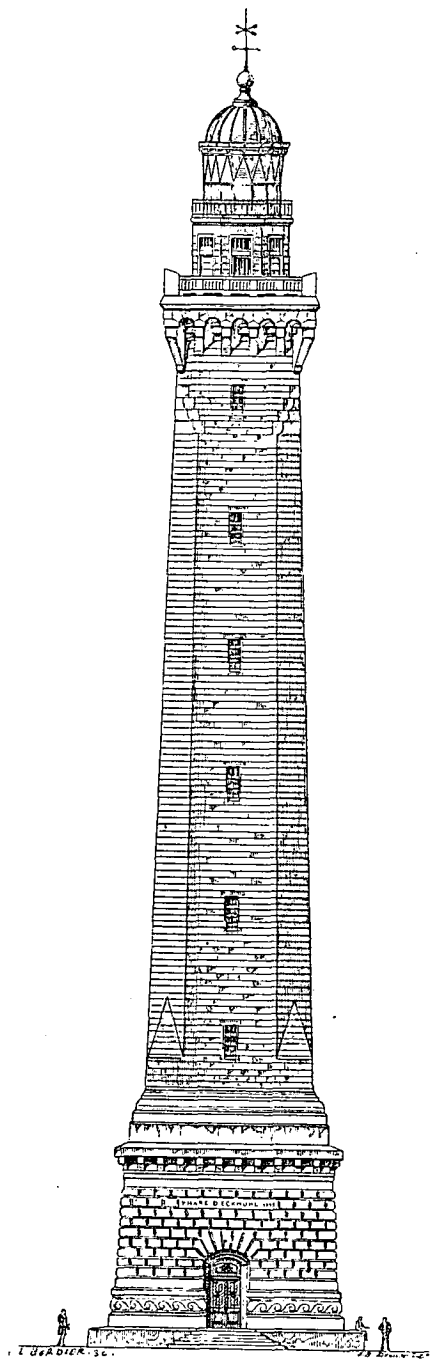
La portée lumineuse de cet appareil ne sera pas beaucoup — quoique sensiblement — plus considérable que celle du phare de la Hève, puisque les distances maxima de visibilité du feu seront : par temps clair, 248 kilomètres ; par temps moyen, 100 kilomètres ; et par temps brumeux, 40 ; mais l'intensité du faisceau lumineux étant doublée, la visibilité à une même distance est également doublée. Et, comme nous le verrons tout à l'heure, cet accroissement énorme de puissance est réalisé sans la moindre augmentation de dépenses.

C'est à la pointe de Penmarck (Finistère) que sera élevé ce phare qui portera le nom de « phare d'Eckmühl » ainsi que l'a demandé la marquise de Blocqueville qui, par son testament, a consacré une somme de 300,000 francs à l'érection d'un phare qui porterait le nom de son père, le général Davout, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl. Cet appareil remplacera le phare actuel éclairé à l'huile minérale, reconnu depuis longtemps insuffisant pour servir de phare de grand atterrage dans ces parages particulièrement dangereux.

Comment sont obtenues ces intensités vraiment prodigieuses ? D'une façon infiniment simple. On sait en quoi consiste la partie optique d'un phare depuis que Fresnel inventa le système des lentilles à échelons : autour d'une lampe sont disposés, de manière à former une sorte de tambour, des panneaux rectangulaires constitués : 1° par des lentilles à échelons placées de telle façon que la lampe occupe le foyer principal de chacune d'elles ; par suite, les rayons émanant de la lampe forment à leur sortie de cette partie de l'appareil, qui constitue le système dioptrique, un faisceau parallèle horizontal ; 2° par des prismes à réflexion totale, constituant le système catadioptrique, placés autour des lentilles et qui renvoient horizontalement eux aussi les rayons de la lampe qui ne tombent pas sur la lentille. Or, les appareils employés jusqu'à ce jour se composaient d'un nombre considérable de panneaux, douze au moins. Chacun d'eux recevait donc le douzième de la lumière de la lampe. Si l'on réduit le nombre des panneaux à 4 — c'est le cas du phare de la Hève — la quantité de lumière reçue par chacun d'eux est égale au quart

(1) Supplément au numéro du 1^{er} janvier 1893.

de la lumière totale envoyée par la lampe, c'est-à-dire triple de celle reçue dans l'appareil à douze panneaux ; et il en résulte que le faisceau lumineux fourni par chaque lentille a une puissance triple. Si on réduit le nombre des panneaux à deux, chacun d'eux, occupant une demi-sphère, recevra la moitié de la lumière totale émise par la



LE PHARE D'ECKMÜHL — Élévation.

lampe et émettra par suite un faisceau d'une puissance double de celui fourni par l'appareil de la Hève. C'est précisément cette disposition qui sera réalisée dans le futur phare d'Eckmühl. La partie optique comporte deux panneaux seulement. Sa puissance est donc double, la lampe étant la même, de celle du phare de la Hève ; et comme l'intensité de celui-ci est de 2,300,000 becs carcels, celle du phare d'Eckmühl sera de 4,600,000 becs carcels. L'appareil reste le même à cette différence près

que le nombre des panneaux est réduit à deux ; les frais d'établissement sont les mêmes ; la dépense d'entretien, encore la même ; mais la puissance est doublée.

Le principe dont l'application a permis d'obtenir ce résultat est donc très simple ; on le peut énoncer ainsi : l'intensité lumineuse d'un phare croît en raison inverse du nombre des panneaux ; et on se demande pourquoi on ne songea pas plus tôt à utiliser ce principe élémentaire. C'est que la réalisation pratique d'un appareil à quatre, et *a fortiori* à deux panneaux, présente des difficultés dont nous ne nous sommes pas encore préoccupés, n'ayant envisagé qu'une des faces du problème. Il ne suffit pas de construire un phare à deux panneaux, il faut le faire tourner, et avec une grande rapidité.

Ces phares sont en effet « à éclat » ; mais les éclats sont presque instantanés et on leur donne le nom de « feux-éclairs ». Ces feux sont caractérisés par des éclats se succédant très rapidement et durant chacun le temps strictement nécessaire à la perception intégrale de leur intensité lumineuse, c'est-à-dire $1/10$ de seconde ; la brièveté de ces éclats et la puissance considérable du feu leur donne l'apparence des éclairs. Le navigateur aperçoit le feu à l'instant seulement où son œil se trouve sur le passage du faisceau émanant de l'un des deux panneaux. Or, les exigences de la navigation réclament des éclats distants de cinq secondes. Il faut, en conséquence, chaque panneau devant se présenter dans une direction donnée toutes les cinq secondes, que la rotation complète de l'appareil à deux panneaux s'effectue en $5 \times 2 = 10$ secondes, alors que, dans l'appareil à douze panneaux, à éclats équidistants se succédant aussi de 5 en 5 secondes, une rotation complète s'effectuait en $12 \times 5 = 60$ secondes seulement. Avec le nouveau phare, la rotation est donc six fois plus rapide.

La difficulté était de réaliser cette vitesse. On ne pouvait songer à utiliser le système jusqu'alors employé qui consiste à placer l'appareil optique sur une plaque tournante roulant sur des galets, analogue aux plaques tournantes employées dans les chemins de fer, car avec les chariots à galets il est impossible, à cause des frottements, de dépasser une vitesse de deux tours par minute, alors que le nouvel appareil, devant effectuer sa rotation en 10 secondes, doit faire six tours par minute.

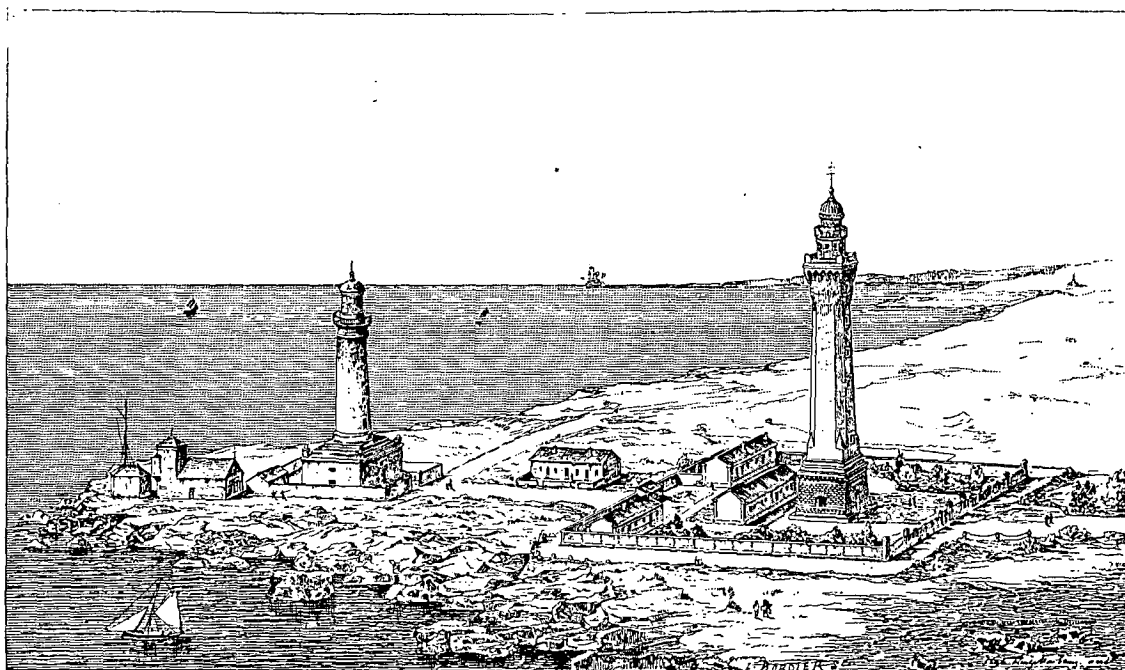
Cette difficulté, les ingénieurs du service des phares en ont triomphé d'une manière extrêmement ingénieuse : ils annihilent le poids de l'appareil en le faisant porter par un cylindre flottant dans un liquide — du mercure — flotteur dont le volume est déterminé de façon que la poussée qu'il subit de bas en haut de la part du liquide dans lequel il plonge soit égale au poids de l'appareil optique et du flotteur lui-même.

Je précise : dans le phare d'Eckmühl, le poids de l'appareil optique, de la lampe, de la plate-forme qui les supporte, de l'arbre qui relie cette plate-forme au flotteur, et du flotteur, sera d'environ une tonne, 1.000 kilogrammes. Si le liquide dans lequel plonge le flotteur était de l'eau, il faudrait construire le flotteur de façon qu'il occupe un volume d'un mètre cube : un mètre cube d'eau pesant une tonne, la poussée exercée par l'eau qui entoure le flotteur équilibrerait ainsi le poids total de l'appareil. Comme le mercure possède une densité plus de

treize fois supérieure à celle de l'eau, il suffit que le volume du flotteur soit le treizième d'un mètre cube. Ce flotteur cylindrique, qui supporte l'appareil optique et la lampe, tourne à l'intérieur du liquide et, dans ces conditions, les frottements dus à la rotation étant à peu près complètement annulés, on conçoit que la vitesse de rotation puisse être aussi grande qu'on le désire, sans que le mécanisme de rotation soit plus puissant que ceux des anciens modèles : ce mécanisme reste une machine de rotation ordinaire ; c'est dire qu'il est constitué par un poids fixé à une corde enroulée sur un tambour ; le poids tombe lentement, la corde se déroule, le tambour tourne et le mouvement transmis par une série d'engrenages est considérablement amplifié.

Comme le phare de la Hève, le phare d'Eckmühl est un phare électrique du quatrième ordre, c'est-à-dire de

dimensions assez petites. La hauteur de chacun des deux panneaux qui constitue l'appareil optique est de 1 mètre 20. Chaque panneau, disposé suivant une demi-sphère et embrassant par suite chacun 180 degrés, est composé de cinq anneaux dioptriques entourés de dix anneaux catadioptriques. La distance focale, c'est-à-dire la distance du centre des panneaux à la lampe placée en leur foyer, est de 30 centimètres. Quand l'appareil fonctionne, les armatures des deux lentilles sont fortement serrées l'une contre l'autre ; mais les deux lentilles peuvent se séparer pour le service de la lampe électrique à arc que l'on introduit à l'intérieur en la faisant glisser sur deux rails et qu'il est facile de retirer lorsque, les charbons consumés, on la veut remplacer par une autre toujours prête ; la durée de l'interruption de la lumière, pendant cette dernière opération, n'est pas de plus d'une minute.



LE PHARE D'ECKMÜHL. — Vue de la pointe de Penmarc'h avec l'ancien et le nouveau phare.

La lampe est alimentée par un courant alternatif de 100 ampères au maximum et son intensité moyenne est de 800 becs carcel. Les armatures de l'appareil optique sont en bronze. Les deux panneaux reposent sur une plate-forme supportée par une tige en acier plein longue d'environ 2 mètres et de 70 millimètres de diamètre. Cette tige est fixée au flotteur, qui est un cylindre en tôle de cuivre cerclé en fer mesurant 1 mètre 15 de hauteur. L'appareil optique, la lampe, la tige et le flotteur, sont donc solidaires et le système entier tourne autour de son axe lorsque le flotteur tourne à l'intérieur de la cuve pleine de mercure.

Enfin, le poids des panneaux, de la lampe et de l'axe, est de 700 kilogrammes ; celui du flotteur, 300 kilogrammes ; le poids total est donc d'une tonne. La hauteur totale de l'instrument, du sommet des panneaux à la base du flotteur, est de 4 mètres 60.

La hauteur totale de la tour, tout entière en granit, du phare d'Eckmühl sera de 63 mètres. Son altitude, qui égalera sensiblement celle des tours de Notre-Dame, per-

mettra d'apercevoir le phare à une distance de 30 kilomètres pendant le jour et par temps clair. Durant la nuit, ainsi que je le disais plus haut, la portée lumineuse du phare électrique qui couronnera la tour pourra dépasser 100 kilomètres et ne sera inférieure à 40 kilomètres que pour les temps brumeux, dont la fréquence sur les côtes de Bretagne atteint à peine le dixième de l'année. Outre le feu électrique, la tour portera au sommet un signal sonore de brume constitué par une sirène à air comprimé qu'on disposera de manière à être mise immédiatement en fonction lorsque l'épaisseur de la brume fera craindre que l'éclair du phare ne puisse pas être aperçu ; l'intensité des sons produits correspondra à un travail moteur de 160 chevaux-vapeurs.

Dans le vestibule d'entrée du phare sera placée, ainsi que M^{me} la marquise de Blocqueville l'a demandé dans son testament, la statue en bronze du général Davout. Sur le socle qui supportera la statue on gravera le nom des batailles auxquelles le général a assisté. Enfin, sur une plaque de marbre incrustée dans la muraille de cette

salle, seront inscrites les paroles suivantes dont le texte a été rédigé par la marquise de Blocqueville :

« Ce phare a été élevé à la mémoire du maréchal prince d'Eckmühl, par la piété filiale de Napoléon-Louis Davout, duc d'Auerstedt, prince d'Eckmühl, son fils unique, mort sans enfants, et par sa fille Adélaïde-Louise d'Eckmühl, marquise de Blocqueville, également morte sans enfants.

Les édifices du phare électrique d'Eckmühl seront établis sur la pointe de Penmarek, à une centaine de mètres, dans l'est, de l'ancien phare éclairé à l'huile minérale qu'ils doivent remplacer. Ils se composeront, ainsi qu'on le voit sur notre dessin, d'une tour isolée, d'un bâtiment réservé à la machinerie et de logements affectés au personnel des gardiens. L'ensemble des édifices et des jardins qui les entoureront comprendra une surface d'un demi-hectare, défendue par un mur de clôture. La dépense totale s'élèvera à environ 450.000 francs. Ainsi, grâce à la générosité de M^{me} de Blocqueville, ce phare, qui n'aura pas de rival, coûtera à l'État 450.000 francs seulement.

Le phare d'Eckmühl, dont la construction sera terminée à la fin de l'année prochaine, sera une preuve nouvelle de la suprématie incontestée que la France exerce dans cette industrie des phares, si vraiment humanitaire. C'est un Français, Fresnel, qui, en inventant, en 1820, les lentilles à échelons, assura les progrès d'une industrie qu'on pouvait craindre condamnée au piétinement ; ce sont des Français qui, plus tard, appliquèrent les premiers la lumière électrique à l'éclairage des phares ; c'est en France qu'ont toujours été étudiés, construits, installés, les appareils constamment plus puissants ; en 1889, le phare le plus puissant du monde était le phare de Belle-Isle-ouest, dont l'intensité était de 900.000 carcels ; aujourd'hui le plus puissant phare du monde est le phare de la Hève : 2.300.000 carcels ; le plus puissant phare de demain sera celui d'Eckmühl : 4.600.000 carcels ! Aussi, l'exposition de Chicago est-elle un triomphe pour nos ingénieurs qui y ont envoyé deux phares éclairés à quatre lentilles, un à deux lentilles et un à une seule lentille, admirés de tous, alors que les Anglais, avouant leur infériorité, renonçaient à produire les appareils par trop primitifs encore en usage chez eux.

PERRON.

LES GLACES AU FOUR

CURIOSITÉ CULINAIRE AMÉRICAINE

Le titre qui précède a tout l'air d'une plaisanterie. Je dois confesser que je fus très incrédule au sujet de ce que je vous raconte, lorsqu'un ami habitant New-York m'en parla. Ce ne fut qu'après avoir vu et goûté, que je fus convaincu.

Cela se passait un soir du mois de janvier dernier, en un hôtel-restaurant des plus renommés de la 6^{me} avenue, qui est à New-York ce que sont les grands boulevards à Paris. L'ami en question m'y avait conduit pour y dîner ; avant le dessert il commanda au garçon « *two roasted ice cream* » soit deux glaces rôties ! L'opération devant durer de douze à quinze minutes, il était nécessaire de demander d'a-

vance cette spécialité de la maison pour l'avoir en temps voulu.

Au moment psychologique je vis arriver le garçon portant solennellement, sur un plateau d'argent, deux verres remplis de glaces à la vanille recouvertes d'une mince croûte dorée et fumante. Je dus, devant l'évidence, reconnaître que j'avais eu tort de douter, et je résolus immédiatement de me faire expliquer le moyen de résoudre l'intéressant problème qui consiste à passer des glaces au four en évitant de les laisser fondre.

Voici comment il faut procéder :

Lorsque vous avez préparé votre glace ou que vous l'avez reçue toute faite de chez votre glacier, vous la recouvrez d'une excellente crème aux œufs battus parfumée de la même essence que la glace. Cette préparation doit être faite dans des verres spéciaux dont la glace occupe les deux tiers et la crème l'autre tiers. Vous portez les verres en un four bien chaud, où vous les laissez assez longtemps pour qu'il se forme à la surface une croûte bien dorée, ensuite vous servez. Dès qu'on a entamé la surface de crème, on trouve la glace parfaitement intacte, la chaleur ayant été isolée par la couche de crème aux œufs battus, qui seule a été atteinte par le feu.

J. CLAINE.

L'ART D'ÊTRE HEUREUX

Jamais encore personne n'a été rendu complètement malheureux que par sa faute. Nous sommes sinon les maîtres, en tous cas presque les créateurs de nous-mêmes.

Pour la plupart des hommes, ce ne sont pas tant les grands chagrins, la maladie ou la mort, mais plutôt les petites agonies quotidiennes qui voilent de nuages le soleil de la vie. Beaucoup des tourments de cette existence sont insignifiants en eux-mêmes et pourraient être évités aisément. Presque toujours comme la maison serait heureuse, n'étaient les sottises querelles, ou les malentendus, les « mésintelligences » si bien nommées.

C'est notre propre faute si nous sommes querelleurs ou d'humeur chagrine. Encore moins devrions-nous admettre, quoique ceci soit moins aisé, que l'esprit querelleur et l'humeur chagrine des autres puissent nous rendre malheureux.

Presque tout ce dont nous souffrons, nous nous le sommes attiré nous-mêmes, sinon par des fautes présentes du moins par ignorance ou insouciance.

Il est relativement rare que les peines viennent à nous, c'est nous qui allons à elles. Non seulement nous souffrons beaucoup, par anticipation, mais souvent nous nous rendons nous-mêmes malheureux, dans la crainte de malheurs qui, après tout, n'arrivent pas.

Nous devrions agir de notre mieux et attendre avec calme l'événement. Pourquoi nous imposer une immense charge de tourments inutiles ; pourquoi nous encombrer, si l'on peut dire, dans le voyage de la vie, du poids mort d'un bagage de luxe ; souvenons-nous du mot si charmant et si vrai de Bacon : « Lorsqu'un homme complique son équipement, il raccourcit ses ailes. »

LUBBOCK.

RETOUR AU CLOCHER

(NOUVELLE)

(Dessins de Jules Didier)

Il n'en voulait plus de cette vie de lutte dans laquelle on laisse le meilleur de soi-même et d'où l'on sort épuisé, sucé jusqu'à la moelle quand on n'en meurt pas. Il en avait assez de ce Paris vers lequel, à vingt ans, il avait pris sa volée comme tant d'autres enfiévrés, s'imaginant qu'il allait le conquérir.

Ce Paris! maintenant il le connaissait à fond depuis le bas jusqu'en haut et il savait à quoi s'en tenir. Certes, il y avait passé de bonnes heures; mais tout cela était loin, bien loin, et il constatait amèrement que c'était une véritable duperie! Qu'est-ce que c'était au fond que la gloire d'avoir écrit un livre pour lequel on s'était brûlé le sang et usé la vie? Et, il n'en avait pas fait qu'un! En fin de compte, quel piètre résultat au bout de la vie que cet amas de feuillets noircis, dont nul ne se souviendrait demain.

C'était assez! Son cœur n'en pouvait mais sous les meurtrissures; et il était temps, s'il tenait à en garder une toute petite part encore intacte, de sortir de la fournaise. Ce qu'il voulait, c'était se ressaisir et vivre sainement les dernières années qu'il plairait à Dieu de lui accorder. Pour cela, il fallait retourner au pays et revoir le clocher autour duquel s'était écoulée sa prime jeunesse. C'est là qu'il végéterait désormais, vivant au jour le jour, moineau franc échappé d'une cage dorée, troquant les friandises décevantes dont il s'était gavé trop longtemps contre la vie salubre du plein air: seul au milieu de tous, mais pleinement reconquis.

Il avait choisi le mois de juin, ce mois fleuri où le soleil boit toutes les larmes de l'hiver, parce qu'il voulait revoir la campagne en toilette de noces et ce sourire des champs répondait à l'état de son âme.

Puis cette époque tranchait du tout au tout avec celle du temps où il avait dit adieu à cette province mesquine qu'il fuyait pour le flambant Paris. A peine fut-il dans le train que le paysage d'autrefois se dressa devant lui. Les souvenirs précis lui arrivèrent en foule; le décor lointain lui apparut sombre comme alors.

Trente années s'étaient déjà écoulées.

En ce temps-là, c'était en décembre, le ciel était gris. Sa bonne vieille mère l'avait accompagné jusqu'à l'embarcadère, triste et pensive, car si elle n'avait pas l'expérience de la vie de là-bas, de tristes pressentiments hantaient son cœur. Il avait passé la dernière journée bien seul avec elle: celle-ci contenant les sanglots que lui causait cette séparation et surtout l'inconnu vers lequel l'enfant de sa chair courait en aveugle; lui, expliquant à bâtons rompus son rêve, sa chimère. Aux dernières heures, elle avait espéré un retour aux idées meilleures,

un revirement subit. Lui, sans devenir précisément indécis, avait eu un serrement de cœur; l'inspiration heureuse parlait encore, mais il étouffa ce beau sentiment, par orgueil, peut-être pour paraître avoir de la volonté, par opiniâtreté bête! Car ce qu'il appelait sa vocation, n'était, à bien considérer, qu'une griserie têtue à laquelle il obéissait comme ceux qui sont pris de vin. Ce qui le séduisait au fond, c'était le nom de « Guinguette de l'Europe » dont Mercier avait gratifié la ville lumière. Les fumées de la piquette lui montaient au cerveau avant même d'avoir franchi le seuil du cabaret!

L'heure du départ était arrivée. Il l'embrassa tendrement, cette vieille mère qui, pour le voir plus longtemps, l'avait voulu conduire jusqu'au wagon. Le fils et la mère s'enlacèrent tous les deux sans proférer une parole. Qui sait si, à ce moment-là, un seul mot comme savent en prononcer les mères, ne l'eût pas retenu! Mais, la pauvre affligée ne put le prononcer; seulement deux grosses larmes roulèrent sur ses joues, et lui, qui aurait dû recueillir à genoux ces larmes précieuses, passa outre: après une dernière étreinte, il lui dit adieu.

Cet adieu devait être réellement le dernier, car il ne devait plus la revoir que morte.

Ah! si les enfants savaient! et l'homme est un enfant tant qu'il a sa mère.

La locomotive siffla, le train s'ébranla, il était parti. Le hasard fit qu'il se trouva seul. Il demeura un instant les yeux fixés sur la glace, puis il l'abaissa pour regarder les feux de la ville se perdant peu à peu dans le lointain. Puis ses yeux regardèrent sans voir; son esprit se concentra sur un seul point, la maison: il assista en pensée à la rentrée de sa mère désolée. Une réelle tristesse s'empara de lui; il se plongea, non plus dans l'avenir, mais dans le passé. Que de choses alors il revit cette nuit-là en regardant machinalement la campagne enveloppée dans les ténébres. Il sentait qu'à chaque tour de roue il laissait quelque chose derrière lui et qu'il ne retrouverait jamais ce quelque chose! Les feux des huttes et des chaumières qui défilaient dans le lointain, lui apparaissaient comme des étoiles filantes que l'on voit se perdre dans le ciel, tandis que la pensée les accompagne jusque dans l'infini.

Le lendemain il était à Paris.

Le passé n'était plus; il allait vivre de la vie terrible du monde, il avait jeté un adieu irrévocable à la province, à sa ville morte, pensait-il. Pauvre province, avec ses rues tortueuses, ses promenades plantées de vieux arbres, ses bancs de pierre où viennent chaque jour, à la même heure, s'asseoir les mêmes individus; son église, dont la voix des cloches vous fait souvenir que la terre n'est qu'une station, vous disparaît avec la nuit.

Si les milieux transforment les hommes, si

l'air respiré à trente kilomètres du pays constamment habité altère ou valide la santé, le moral de l'homme se ressent d'un déplacement quelconque et ses idées se modifient forcément d'une frontière à une autre, d'une province à une province voisine : la psychique, n'est plus, pour ainsi dire, la même.

En prenant possession de ce Paris tant rêvé, ses idées sombres de la veille et de la nuit s'étaient évanouies.

L'atmosphère capiteuse l'avait saisi ; l'activité qui transsude de ce gigantesque cerveau se communiqua instantanément à cette jeune âme faite de désirs et d'imagination, et il se précipita tête baissée dans le torrent.

Cette seconde période de sa vie était passée comme l'autre. Il avait renié le pays pour « la guinguette ». Ce jour-là, après trente ans, il ne pensait plus qu'à ce coin de terre autrefois dédaigné, et vers lequel il revenait meurtri pour



Enfin la voiture roula dans la rue caillouteuse...

lui demander le calme nécessaire après une longue journée de labeur.

Il allait donc le revoir ce pauvre pays si hâtivement abandonné et qu'il n'avait visité qu'une fois, à la mort de sa mère. Cette fois-là, il avait repris la route du gouffre sombre sans joie aucune : il avait eu dès lors comme une entrevue du soir de la vie qui tombait.

En voyant de nouveau défilé ces prairies, ces vallons, les moissons jaunissantes, les trèfles incarnats et les nappes de coquelicots flambants sous un soleil radieux, il se sentit envahi par un attendrissement inexprimable. Il prenait un plaisir enfantin à découvrir sur la route tel bouquet d'arbres échelonnant la route

qu'en sa jeunesse il avait remarqués, un petit cours d'eau ombragé de saules, et tous ces riens qui animent le paysage en le décorant. Les villes que le train brûlait, les villages qu'il côtoyait avaient cet air honnête et bon qui lui faisait les aimer et redoublaient son impatience d'arriver au terme.

Il allait donc la revoir, pour y finir ses jours, cette province si sottement délaissée dont il avait si longtemps perdu les bons souvenirs et dont souvent lui-même il avait jeté le nom en guise de mystification. Désabusé, il ne songeait qu'au logis familial abandonné et maintenant vide. D'autres depuis avaient habité la petite maison. Mais le bail était fini, il l'avait fait re-

meubler à peu près et il allait en reprendre possession. Tout dégarni qu'il soit, le foyer où l'on a vécu son enfance a toujours de bons et doux enseignements. Ce jardin où tant de fois il s'était promené avec ceux qui sont partis, a fleuri de nouveau et aura d'intimes saveurs pour lui. Naguère il ne comprenait pas ce coin de terre aux carrés enbordurés de buis, aux allées étroites. Aujourd'hui, comme il saisit le sens de toutes choses ; la pauvre maison à laquelle il a si peu pensé, il la revoit avec ses yeux de quinze ans. La ville est toujours là, un peu raide dans son faux-col d'honnêteté d'ancien.

Chère bonne province, heureux encore ceux qui sur le soir se ressouviennt des joies saines d'autrefois et s'enviennent lui demander presque timidement le reflet du matin.

La machine a poussé son long sifflement avertisseur, la marche du train se ralentit, on arrive : les roues tressautent sur les disques tournants avec ce bruit lourd et saccadé que l'on connaît, le voilà enfin au pays, chez lui.

Jean était de retour au clocher !

Très ému, il descendit du train. Sur le quai, une trentaine de personnes : parents ou amis attendant un voyageur, flâneurs par habitude, venus là comme à un spectacle quotidien. Il ne reconnut personne ; oublié depuis longtemps, en restait-il encore qui se souvinsent de lui. Là, comme ailleurs, le temps avait marché et des vides s'étaient creusés. Tous ces visages curieux ou anxieux ne lui rappelaient rien. Il était bien seul ; personne ne l'attendait, si ce n'est, à sa demeure, une vieille servante à laquelle il avait fait appel pour lustrer un peu ces vieux lambris sous lesquels il allait vivre. Elle avait servi les parents et il l'avait chargée de reconstituer l'abri. Seule, elle serait sur le seuil pour souhaiter la bienvenue à l'enfant revenu sur le tard au logis y chercher les heures de sommeil que Dieu lui accorderait avant le grand repos.

Il fit charger ses bagages sur une de ces vieilles guimbardes dont les petites villes ont le monopole, dans lesquelles une famille trouve à se caser tant bien que mal. Les deux grandes baies de chaque côté ouvertes, il plongeait ses regards à droite et à gauche, pour ainsi dire dévisageant les rues, les maisons, les portes. Il y avait maintenant deux villes, l'ancienne et la nouvelle ; celle-ci sur les terrains de plaine perdue qu'il avait connus autrefois ; l'ancienne, recélant les souvenirs précis de sa jeunesse, avec ses rues à l'alignement bizarre. En passant, il les reconnaissait, les meublait, les peuplait même : les jeunes gens de sa génération étaient

devenus des hommes graves, gourmés comme il convient à des pères de famille, mais au demeurant heureux la plupart, ayant suivi la voie droite sans vouloir percer au delà de leur horizon natif.

Enfin, la voiture roula dans la rue caillouteuse menant à la maison familiale ; ruelle bien plutôt que rue, elle avait encore l'aspect des anciens jours : même sérénité mêlée de tristesse, mais aussi même atmosphère rafraîchissante. Combien il était loin de Paris et même du mouvement qui a gagné les grands centres un peu importants. Pour cela, tant mieux ! Il était las du bruit. Encore quelques tours de roue et il s'arrêtait devant une porte blanche sur le centre de laquelle un marteau noir se détachait au centre comme une lourde virgule. Au bruit de la voiture, la servante était accourue.

— Monsieur Jean !

Cette vieille femme au visage ridé, à la démarche lente et comme lassée, lui représentait l'époque de ses jeunes ans. Il entra dans cette maison où il était né et qu'un mauvais génie lui avait fait fuir.

En entrant dans la salle où le couvert était déjà dressé, il sentit ses yeux se voiler ; le trop plein de son cœur endolori débordait. Il revoyait tous ceux qui avaient habité là : le père parti de trop bonne heure, la mère ensuite, appelant l'enfant qu'elle ne devait plus revoir. La première partie du repas fut silencieuse, les souvenirs affluaient en masse, et il mangeait inconsciemment. La servante n'osait troubler ce silence ; elle demeurait muette debout à quelques pas de lui, le regardant curieusement. Enfin, il leva la tête et la considéra à son tour.

— Hé bien, ma bonne Marie, vous me trouvez bien changé ?

— Pas tant que cela, Monsieur Jean, vous êtes seulement fortifié et tout le portrait de défunt madame !



Ce jardin où tant de fois il s'était promené...

*

— Vous croyez ?

— Ah ! pour ça, oui ! et puis la voix ! Pauvre chère femme ! comme elle eût été heureuse de vous voir à cette place ; c'est donc loin, loin, ce Paris que vous n'êtes jamais revenu ?

— Ne parlons pas de cela, Marie, le passé est passé, les enfants sont souvent des imbéciles !

— Faut-il dire ! Monsieur Jean, vous aviez vos idées et c'est tout. Et puis, comme vous dites, on ne revient pas sur ce qui est mort. Vous êtes revenu au pays, vous avez bien fait.

— Oh ! oui, Marie.

— Et vous y resterez ?

— Certainement, jusqu'à ce que j'aie là-bas !

Il orienta son bras vers la direction du cimetière.

— Si votre pauvre mère pouvait vous entendre, comme elle serait heureuse.

La conversation prenant un autre tour, il s'informa du voisinage et de ceux qu'il avait connus.

CHARLES DIGUET.

(A suivre).



LES CIRES DE MEISSONIER

M. le colonel Duhoussel, dont on connaît les intéressants travaux sur le cheval dans l'art, nous adresse la lettre suivante au sujet des cires de Meissonier, qui ont été l'objet d'appréciations aussi diverses que passionnées, pendant l'exposition publique qui vient d'en être faite avec les autres œuvres de l'illustre et regretté maître.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Puisque depuis plusieurs années déjà, vous avez mis à ma disposition les colonnes du *Magasin Pittoresque*, pour y traiter l'importante question du *Cheval dans l'art*, et qu'aujourd'hui, vous voulez bien m'interroger au sujet de ce qu'on dit être une *révélation posthume d'un Meissonier sculpteur*, je vous donnerai très franchement mon opinion, à propos de ces statuettes, que le grand artiste désignait lui-même comme « *ses instruments de travail* ». Je le fais d'autant plus volontiers que la révélation se produit aussi pour les dessinateurs, encore un peu partagés à propos de la représentation du galop du cheval, car c'est la première fois que l'opinion de Meissonier est définitivement connue à cet égard. Je vais, en quelques mots, expliquer les différentes phases qui amenèrent à ce résultat.

Dès l'année 1878, de persistantes recherches photographiques, faites sur les animaux, au point de vue de la rapidité des mouvements, analysèrent leur locomotion depuis la progression la plus lente, jusqu'au paroxysme de la course comme vitesse.

Vers 1880, ces curieuses constatations commencèrent à se répandre dans le public ; il en

résulta, pour les peintres, une perturbation extraordinaire, dans ce qu'on était convenu d'appeler les allures : et, tout d'abord, il s'organisa une certaine résistance ; mais, les renseignements plus précis se multiplièrent et, peu à peu, de courageux artistes cherchèrent, en se renseignant, à évoluer dans le sens du progrès, ne se contentant plus de continuer les habitudes invétérées de la routine de la double détente, antérieure et postérieure, des membres de l'animal, pour désigner le summum du galop, ou le ventre à terre et le saut.

Naturellement, un des premiers à s'émouvoir de cette découverte, ce fut Meissonier, si méticuleusement soucieux de son art.

M. Muybridge, le photographe américain, inventeur et initiateur de ces reproductions instantanées, arriva en France pour faire valoir sa découverte. On donna quelques séances publiques et les instruments qui démontraient la vérité des épreuves photographiques, par la recomposition suivie du mouvement dans le zootrope, restèrent longtemps dans l'atelier du peintre, 131, boulevard Malesherbes, pour y fonctionner à sa guise.

Ce bagage nouveau, dont on commençait à s'inquiéter comme d'une chose importante, sur le compte de laquelle il n'y avait pas à douter que Meissonier ne fût pris comme arbitre, en raison de sa haute personnalité artistique, le préoccupa beaucoup.

Cela se passait à peu près en 1883 ; à la fin de cette même année, j'écrivais dans la *Gazette des Beaux-Arts*, à propos de cette interprétation du mouvement du cheval : « Nous avons toute confiance dans l'initiative que paraît devoir prendre Meissonier ; c'est à un talent aussi autorisé, à un œil aussi exactement scrutateur que le sien, qu'il appartiendra de trouver la formule mettant d'accord la science et la sensation à produire ; il aura résolu un grand progrès en indiquant la synthèse artistique de tous ces éléments séparés par l'analyse ».

Depuis ce moment, je me tins aussi scrupuleusement que possible au courant des productions chevalines de Meissonier, et voici les modifications qui se produisirent dans le travail du maître. Le tableau du 1807 n'offrait rien, dans les chevaux des cuirassiers passant devant Napoléon I^{er}, à toute vitesse, qui eut rapport avec le réalisme de la photographie dans aucune des situations américaines, produisant le galop réel, l'œuvre ayant été livrée presque une dizaine d'années avant la réforme qu'on sentait devoir porter influence sur la représentation hippique.

Meissonier ayant la commande d'une aquarelle du 1807, en fit la copie encore plus grande que le tableau ; elle parut à l'Exposition universelle de 1889, et la seule modification apportée à ses chevaux, vivement animés, fut seulement

d'étendre un peu moins leurs membres antérieurs, en fermant les sabots pour les rapprocher du ventre. Dans le croquis ci-joint (fig. 1), le pointillé c'est le tableau, le trait plein l'aquarelle; l'aspect était exactement celui d'animaux au milieu de la période du saut d'un obstacle. Le peintre, qui cependant était scientifiquement et mécaniquement le mieux renseigné de tous, continuait à hésiter; lorsque, en 1886, paraît Aimé Morot, bien affirmatif, produisant successivement au Salon plusieurs tableaux, abordant la difficulté du galop absolument de face, et décidant franchement le mouvement qui aujourd'hui a déjà nombre d'adeptes.

En mars de l'année actuelle eut lieu, à la salle Petit, une exposition désignée spécialement sous le nom d'« *Atelier de Meissonier* » elle était faite par le fils du peintre et il en consacrait le produit des entrées à des œuvres de charité. Comme attrait à la curiosité, il y avait de très beaux tableaux de l'artiste regretté, ainsi que des toiles inachevées, des ébauches, des études, des dessins et des statuettes. Sur le numéro 212, intitulé « *Le matin de la bataille de Castiglione* », on voit pour la première fois l'expression du galop; c'est le général Duroc qui arrive avec le pied de la jambe droite de son cheval prêt à frapper la première battue du galop régulier à gauche.

En avril dernier, M^{me} veuve Meissonier fait une *Exposition intime* à l'Ecole des Beaux-Arts. Ce qui, en entrant, attire immédiatement la vue du visiteur, c'est la statuette en cire de ce même général Duroc, que le programme indique comme étant la dernière maquette de Meissonier, faite en décembre 1890. Le peintre mourut le 30 janvier 1891, laissant inachevé le tableau n° 212 utilisant ce document.

C'est donc d'aujourd'hui seulement, en 1893, que nous avons la preuve que Meissonier s'était enfin rallié, de fait, à la formule du galop, en rapprochant les membres de derrière d'un cheval en action, pour arriver à déterminer l'élan progressif, de vitesse, des trois temps reconnus comme le rythme ordinaire de cette allure (fig. 2). Nous allons compléter l'acte de ce cheval indiquant bien que son pied postérieur, hors montoir, va faire entendre ce premier temps; le second s'effectuera par le contact, presque simultané, de l'appui diagonal droit composé du pied postérieur gauche, associé au pied de devant de droite, et enfin, le troisième temps (ou troisième battue) sera frappé par le pied montoir de devant; dans ce cas, le cheval sera dit galoper à gauche.

Cette pose est bonne et, sans nous surprendre, rappellera celle de la monture du cavalier désarçonné étant le plus en vue, dans le tableau de Reischoffen d'Aimé Morot, au Salon de 1887, et destiné à la salle d'honneur du 3^{me} cuirassiers. On assimilera encore mieux la cire de

Meissonier, comme ressemblance, à la photographie d'après Muybridge (fig. 3), que nous mettons en regard, on peut se procurer cette pose dans les collections de Delton et d'autres.

Le général Duroc est carrément assis; mais, pour être aussi à fond, il faut qu'il se raidisse, car un cavalier, obéissant au mouvement de son cheval, est penché en avant, et même manque encore d'adhérence à la selle quand il arrive à terre, pour ce premier temps du galop, succédant à la période aérienne de suspension; son buste ne prendra la franchise de l'assiette, avec le corps bien droit, qu'au troisième temps, au moment où l'animal va quitter terre, à la suite d'un dernier effort du pied antérieur sur lequel il galope.

Quant au travail matériel de la cire qui nous occupe, le public ne se serait jamais douté du soin extraordinaire avec lequel l'artiste voulait préparer la réussite de son ébauche sculpturale, si le hasard du froissement d'un jarret, n'avait pas mis à nu le mystère d'une armature de petits os constituant, à son cheval, un vrai squelette; rien cependant dans le travail de la forme n'indiquait, extérieurement, cette excessive recherche de construction interne. On doit supposer que le maître aurait, à la longue, marqué d'une façon moins indécise et les genoux et les jarrets, répondant à une préparation réellement trop recherchée pour rester sans effet, je devrais même dire *très coûteuse*, car je n'oublierai jamais la façon dont Meissonier m'en fit l'aveu.

On trouvera peut-être (et cela a été dit) que l'opportunité de mettre des ossements mathématiquement réduits, par le procédé Colas, dans une statuette en cire, pour en démontrer l'absolue vérité des proportions artistiques, est discutable, surtout lorsqu'on voit que le résultat n'a pas donné le secret de la perfection à laquelle l'artiste pensait probablement atteindre, n'ayant couvert cette sérieuse préparation que par un travail d'ébauchoir assez hésitant; et sans doute que Meissonier, si soucieux de pousser toujours l'exécution d'un sujet à l'extrême, n'eût fait mouler, en dehors de son atelier, aucune de ces statuettes dans l'état où elles figurèrent à l'exposition de la rue de Sèze, et à celle dite de ses *souvenirs*; puisque nous venons de parler de cette dernière, n'en trouve-t-on pas, dans son catalogue de l'Ecole des Beaux-Arts, la preuve bien évidente; elle est inscrite de la main du maître, on y lit, page 34, n° 72: « De cette maquette du *trompette* que j'aime tant, je veux faire une statuette et la finir très bien, de mon mieux; regardez les accessoires, le petit mors... oui, je voulais pousser cette maquette que j'aime tant, jusqu'au bout... les détails mêmes m'ont amusé... la petite trompette est en or, faite par mon orfèvre, et mon nom est gravé autour... là! vous le voyez... petits étriers, l'épée, tout a

été fait comme de vrais bijoux sur mes dessins. »

Il la désigne spécialement, celle-là; il a l'intention de finir le *Héraut de Murcie*, et se serait

déplacement qu'on obtenait des membres, à chercher les poses, les ombres portées, faire des ensembles et étaient bien : *des instruments de travail*. Ce genre de document est fréquemment adopté par les peintres d'animaux et autres; de Lemud, il y a plus de cinquante ans, cherchait des groupes de cette façon; Raffet, lui-même composait souvent ainsi, les scènes qu'il désirait reproduire. Les petites maquettes de che-



Fig. 2. — Le général Duroc. — Cire de Meissonnier.

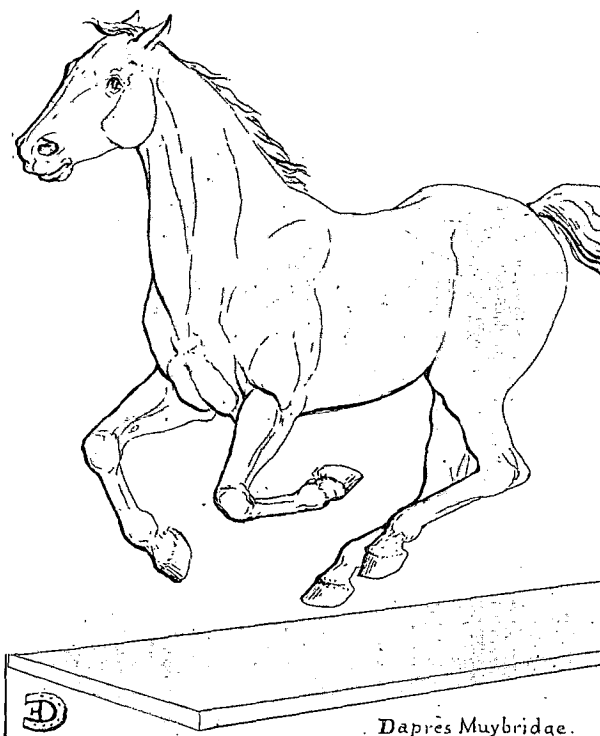


Fig. 3. — Pose de galop, d'après Muybridge.

bien gardé de nous le présenter aussi fruste qu'il est aujourd'hui, avec la rigidité du bronze, ne faisant qu'affirmer, d'une façon encore plus visible, qu'il n'est encore qu'à l'état d'ébauche, attendant les efforts successifs devant l'amener, avec la fermeté d'un ébauchoir châtié, à cette netteté absolue méritant le *satisfecit* de la signature de l'artiste si scrupuleusement chercheur. On doit respecter ce pieux souvenir d'atelier que le métal conservera. Il y a à peu près dix chevaux qui, avec des mouvements différents, composent ce qu'on appelle les *Cires de Meissonnier*, ayant les mêmes rigidités osseuses des membres; c'est à propos du tableau de 1807 qu'il leur donna cette taille. Le Napoléon de 1814, qui avait précédé, était plus petit; ces études servirent surtout, avec le

vaux et d'hommes en fil de fer, dont les articulations sont mobiles, existaient depuis très longtemps; les marchands de couleurs en possèdent de toutes les tailles depuis quelques années. Il n'y a rien d'étonnant, cependant, qu'un homme,

aussi consciencieux que Meissonnier, ait apporté un supplément d'informations à son œuvre, désireux d'y introduire une recherche exceptionnelle. C'était coûteux, difficile et ennuyeux à préparer, donc parfaitement en rapport avec « la volonté féroce » qui portait le maître à ne se rebuter de rien et lui faisait dire :

« Il n'y a réellement de choses amusantes au monde, que celles qui nous donnent énormément de mal ».

Je vous prie d'agréer, etc.

E. DUBOISSET.

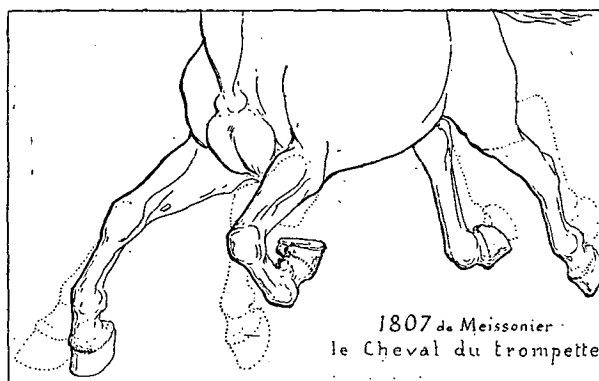


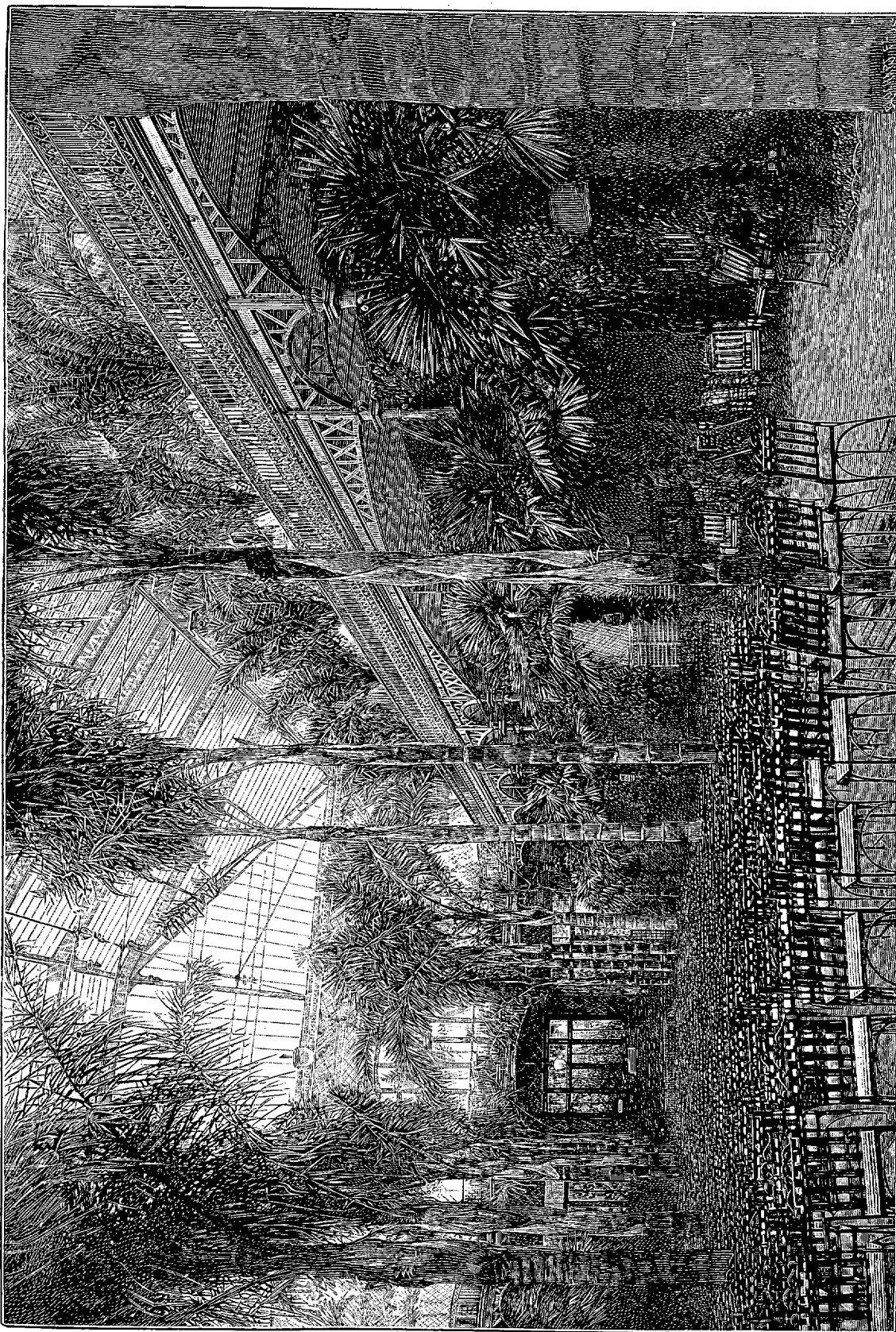
Fig. 1. Poses des membres, d'après le tableau et l'aquarelle de Meissonnier.

LE PALAIS D'HIVER DU JARDIN D'ACCLIMATATION

Suite et fin. — Voyez page 142.

Le Palmarium, dont nous avons déjà parlé

au cours de cet article et que reproduit notre gravure, renferme de magnifiques palmiers — Linné disait des palmiers qu'ils sont les princes du règne végétal — qui lui ont donné son nom



LE PALAIS D'HIVER DU JARDIN D'ACCLIMATATION. — Le Palmarium. — Gravure de Bauchart.

et qui méritent mieux qu'une mention sommaire. Leur historique nous a été fait par le jardinier en chef du Jardin d'Acclimatation.

Ces palmiers sont originaires du Brésil ; ils sont âgés de dix-huit ans et se divisent en vingt-deux cocotiers et vingt autres, plus petits, dits

palmyers de Chine (*chamærops excelso*). Les premiers atteignent de 10 à 14 mètres de hauteur, les seconds mesurent environ 5 mètres. Pour les transporter en France, on a dû, en les déplantant, envelopper leurs racines d'une forte motte de la terre natale, en ayant soin de maintenir celle-ci dans un bac provisoire. Déposés sur des chariots qui les ont portés au chemin de fer, les palmiers ont ensuite été hissés, à l'aide de grues, sur les navires et, à leur débarquement, replacés de nouveau sur des chariots.

Sitôt arrivés au Jardin d'Acclimatation, ils furent débarrassés du bac qui protégeait leurs racines et transplantés dans un mélange de terre végétale et de terre de bruyère. Cette terre doit, en été, être entretenue dans un état d'humidité constant. Chaque palmier revient à plus de 2,000 francs. La durée de l'existence d'un palmier est indéfinie.

La flore du Palmarium est complétée par une centaine de bambous et par vingt-huit phœnix encaissés, dont deux, situés à l'entrée même de la serre, provoquent l'admiration des visiteurs par leurs proportions grandioses. Cet ensemble de plantes exotiques destinées à faire oublier les rigueurs et les tristesses de l'hiver, transporte au sein des contrées tropicales et fait songer en même temps à quelque délicieuse oasis.

A ces attrait s'ajoute celui d'un excellent orchestre qui se fait entendre les lundi, mardi, vendredi et samedi de chaque semaine.

VICTORIEN MAUBRY.



LA DESTRUCTION DES BUFFLES D'AMÉRIQUE

Il existe dans les environs de Grodno un troupeau de bisons que les gardes forestiers protègent avec une extrême vigilance. C'est tout ce qui reste d'un gibier qui fut cher à l'empereur Charlemagne. Ces animaux, qui se rencontraient autrefois par millions dans les forêts de la Gaule et de la Germanie, ne sont plus conservés maintenant qu'à l'état de curiosité historique dans un district de la Lithuanie.

Les buffles d'Amérique n'ont pas été plus favorisés du sort que leurs cousins d'Europe. Dans un très petit nombre d'années, on ne les trouvera plus que dans le Parc national de Yellowstone où le gouvernement des États-Unis offre une coûteuse hospitalité aux derniers survivants d'une espèce, à bref délai menacée d'une complète extermination.

La résistance que les animaux sont capables d'opposer à la puissance destructive de l'homme civilisé, paraît être en raison inverse de leur taille. Tandis que les lapins de la Nouvelle Galles du Sud et les rats de l'Épire et de la Thessalie défient l'arsenal de la science moderne, les éléphants d'Afrique, mis en coupe réglée, à raison de cinquante mille têtes par an, dispa-

raissent avec une effrayante rapidité, les bisons d'Europe ne sont guère plus qu'un souvenir et les buffles du nouveau monde ont été en un tour de main balayés du territoire des États-Unis.

Les proscrits qui se survivent à eux-mêmes sous les ombrages du Parc de Yellowstone, ont été les maîtres de plus du tiers du continent américain. Leur empire s'est étendu entre le vingt-cinquième et le soixante-troisième degré de latitude nord, depuis les provinces septentrionales du Mexique, jusqu'au Grand Lac des Esclaves dans les solitudes polaires, et de l'est à l'ouest, depuis les Alleghanies jusqu'aux Montagnes Bleues de l'Orégon.

L'effondrement a été subit. Au dire de M. Hamlin Russel, qui a écrit l'histoire de cette extermination soudaine, sans exemple dans les annales du globe, on rencontre à chaque instant aux États-Unis des personnes assez jeunes encore, qui ont vu des troupeaux de cinq cent mille buffles. De son côté, M. Georges Bird Grinnell raconte qu'il s'est trouvé dans un train du Kansas Pacific, dont la marche avait été arrêtée pendant trois heures afin de laisser passer des légions de buffles qui traversaient la voie. Au début de l'exploitation de cette ligne, les mécaniciens s'étaient flattés de venir à bout de ces obstacles vivants en lançant leur locomotive à toute vitesse, mais un déraillement immédiat les avait punis de leur témérité. Enfin, M. Baker, aujourd'hui président de l'une des Banques de Saint-Louis, affirme qu'à l'époque où il résidait à Fort Benton, dans le Montana, il lui est arrivé de faire à cheval des trajets de plus de trois cents kilomètres à travers une région couverte de buffles, sans cesser un seul moment de voir autour de lui des milliers de ces animaux.

Il va de soi qu'on ne saurait se flatter maintenant de donner après coup, avec une exactitude rigoureuse, le nombre total de buffles qui vivaient sur le continent américain avant l'ouverture de la guerre implacable où ils ont presque tous succombé. La fameuse machine à recensement, qui fait aujourd'hui tant de bruit dans le nouveau monde, ne saurait s'appliquer aux statistiques posthumes. Nous serons donc obligés de nous contenter de chiffres approximatifs et, sans examiner en détail les divers modes de calcul qui ont été employés, il nous suffira de dire que, suivant les autorités les plus compétentes, il devait y avoir, en 1869, sur le territoire des États-Unis, de huit à quinze millions de buffles.

*

Avant la construction du chemin de fer du Pacifique, ces animaux, pleins de confiance dans leur propre force, ne déployaient aucune vigilance pour se mettre à l'abri des attaques de leurs ennemis naturels, qui ne leur semblaient pas redoutables. De loin en loin, les loups dévoraient un vieux mâle affaibli par l'âge et la ma-

ladie, isolé du troupeau qu'il était devenu incapable de suivre. Quelquefois aussi, un ours s'embusquait sur les bords du ruisseau où les buffles venaient se désaltérer chaque soir; mais quand l'agresseur n'étranglait pas du premier coup sa victime, c'était lui qui était sûr de rester sur le carreau.

Restaient les Indiens qui considéraient, à bon droit, le buffle comme leur unique élément de richesse. La chair de cet animal leur fournissait une abondante nourriture, et sa peau était la matière première qui suffisait à tous les besoins de leur industrie. Avec le cuir qu'ils préparaient à leur façon, ils fabriquaient leurs vêtements, leurs tentes, leurs lits, leurs canots, leurs ustensiles de cuisine. En réalité, le buffle était la raison d'être du Peau-Rouge, et quand cette ressource leur a fait défaut, les indigènes ont disparu à leur tour.

Les sauvages livrés à leurs propres instincts sont d'ordinaire plus prévoyants que les hommes civilisés quand il s'agit d'exploiter les bienfaits gratuitement fournis par la nature. Après avoir tué assez de buffles pour subvenir aux conditions d'existence d'une société très rudimentaire, les Indiens ne massacraient pas ces animaux pour l'amour de l'art et ne se livraient pas à un gaspillage inutile. D'ailleurs, ils étaient assez peu nombreux et disséminés sur un vaste territoire; les prélèvements qu'ils opéraient sur les troupeaux étaient, au printemps de l'année suivante, dix fois remplacés.

*

A partir de 1869, les colons européens entrent en scène, la ligne du Pacifique unit les deux océans et des embranchements sillonnent les plaines du Kansas et du Nebraska. Un gibier lucratif et facile à tuer excite la convoitise de tous les aventuriers du nouveau monde; à défaut d'autre profession, des milliers de gens sans aveu se font chasseurs de buffles.

Pendant les premières années de cette guerre d'extermination, un tireur adroit pouvait, au dice de M. Bird Grinnell, tuer, entre le lever et le coucher du soleil, de trente à soixante-cinq de ces animaux. Le prix d'une peau variait de sept francs cinquante à vingt francs; la langue avait également sa valeur, et tout compte fait, il fallait remonter aux jours les plus dorés de la découverte des placers de Californie pour retrouver des recettes quotidiennes aussi énormes et aussi facilement réalisées.

Les malheureux buffles ont porté la peine de leur courage et de leur défaut d'intelligence. Habités à ne redouter aucun ennemi, ils ne songeaient pas à s'enfuir à l'approche des chasseurs; les survivants voyaient le troupeau s'éclaircir autour d'eux sous les balles et, sans chercher à s'éloigner, attendaient leur tour avec une impassibilité imperturbable, car ils ne comprenaient pas que les coups de feu qui retentis-

saient à leurs oreilles pouvaient donner la mort. Quand ils commencèrent à avoir enfin conscience du danger et à devenir plus défiants, plus timides, plus prompts à se retirer à l'aspect de l'homme, il était trop tard. L'œuvre de destruction était à peu près consommée.

En moins de six années, il ne restait plus un seul buffle dans le Kansas, le Nebraska, le Territoire Indien et la région septentrionale du Texas. Le grand troupeau du sud était anéanti. Buffalo Bill, qui est venu à Paris avec sa troupe pendant l'Exposition de 1889, avait acquis sa célébrité dans cette gigantesque entreprise de boucherie.

Quelques animaux échappés au massacre avaient cherché asile dans les plaines desséchées du centre et du sud-ouest du Texas. Comme ils étaient en petit nombre et disséminés sur un très vaste territoire, ils se sont pendant quelque temps soustraits aux recherches des chasseurs qui les avaient poursuivis dans ce dernier refuge, mais ils ont fini par succomber un à un, et maintenant il est permis de dire, sans exagération, qu'il n'existe plus un seul survivant du grand troupeau du sud.

Le grand troupeau du nord a opposé une plus longue résistance. L'extermination durait encore dans le Dakota le long de la frontière canadienne en 1883. Un petit nombre d'animaux isolés ont été tués en 1884 et en 1885, mais à partir de cette dernière date, le genre de chasse où s'était illustré Buffalo Bill a cessé d'être une industrie.

*

Combien existe-t-il encore de buffles à l'état sauvage? Le troupeau conservé dans l'immense parc d'Yellowstone, sous la protection des troupes fédérales, est d'environ quatre cents têtes et ne s'accroît qu'avec une extrême lenteur. En 1889, le gouvernement local du Colorado a interdit de tuer aucun buffle avant le premier janvier de l'année 1900, afin de protéger une cinquantaine d'animaux qui vivent encore sur le territoire de cet État, mais cette prohibition a été fort mal observée. M. Hamlin Russell nous apprend qu'au mois d'octobre 1891, un fermier a tué cinq de ces animaux et n'a pas été traduit en justice à raison de ce délit de chasse d'une exceptionnelle gravité. Ajoutons enfin cinq buffles que les autorités du Dakota du Nord conservent de leur mieux à titre de souvenir et nous aurons achevé le recensement des buffles sauvages des États-Unis.

Il est très difficile de se procurer des renseignements précis sur les buffles du Canada. En 1883, un troupeau de quatre-vingts mille têtes a traversé la rivière de Yellowstone pour chercher asile sur le territoire de l'Amérique anglaise et n'est pas revenu. Le plus grand nombre de ces fugitifs a dû mourir de faim dans les plaines désertes du nord-ouest du Dominion, recouvertes pendant la majeure partie de l'année d'une

conche de neige trop épaisse pour qu'il soit possible à des ruminants de trouver de la nourriture. Toutefois, d'après des renseignements qui lui ont été fournis par des Indiens et par des chasseurs de bœuf, M. Bird Grimell évalue à un total de cinq cents à quinze cents bœufs les débris de cette vieille gent, entassés aux bords de la Rivière de la Paix dans une région à peu près inexplorée.

Tous les statistiques qui précèdent, nous n'avons pas compté les buffles apprivoisés, réduits à l'état d'animaux domestiques. Depuis un très petit nombre d'années une nouvelle industrie agricole se développe aux États-Unis. L'élevage du buffle devient une spéculation des plus lucratives.

M. Jones, dans le Kansas, a recueilli l'année dernière soixante de ces animaux et possède encore un troupeau d'une cinquantaine de têtes. De son côté, M. Allard élève dans le Montana quarante-sept buffles qui sont paqués au plein air avec les bœufs et vivent avec eux en très bonne intelli-

gence. Aussi bien, il existe entre ces deux espèces d'animaux des liens de parenté très étroits.

Pendant les premières années de sa vie, le jeune buffle est très difficile à distinguer d'un veau ; la bête ne se développe que plus tard et, quand elle est une fois formée, elle se recouvre d'une épaisse toison qui s'étend sur la tête, les épaules et la partie antérieure du corps.

Les mâles qui passent du croisement de deux espèces sont féconds ; aussi, les buffles pur sang sont-ils recherchés pour régénérer la race bovine dans les régions où les éleveurs ont besoin d'animaux capables de résister aux intempéries. Ce sont eux seuls qui, jusqu'à présent, se sont montrés peu volenti le développement de cette ancienne industrie, c'est la répugnance des buffles à se laisser transporter en chemin de fer. Près de la moitié de ces voyageurs récoltent même des blessures qu'ils se sont faites dans les virages à sensations.

O. LANGE-LANGE.

LES TRAVAUX ARTISTIQUES DE LA FEMME

LE PARAVENT

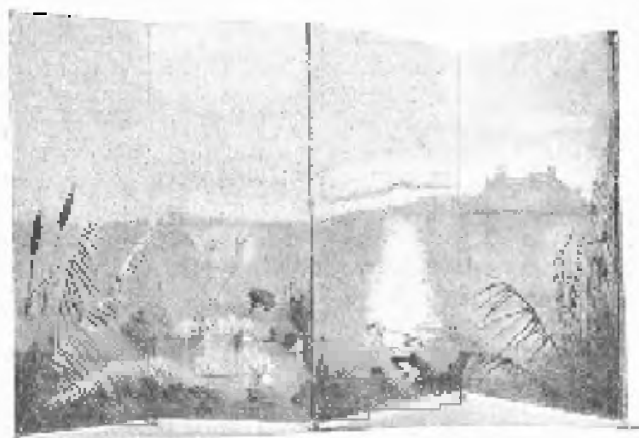
Ce serait une curieuse histoire à écrire que celle du paravent. Né de la difficulté qu'on avait autrefois dans les énormes pièces des châteaux, des palais, faites surtout en vue de la parade et dénuées de plus élémentaire confort, à entretenir autour du foyer, dans un étroit espace, une température plus tiède, il a singulièrement changé d'aspect au cours des siècles. Il est vrai que sa destination n'est plus la même et qu'avec nos appartements bas de plafond, où les confortables, les cheminées et les poêles maintiennent, d'un bout à l'autre de l'hiver, une délicieuse chaleur, le paravent ne peut plus être qu'un objet de luxe.

On le ramène, par suite, à des proportions plus modestes. Au lieu de deux mètres de hauteur et des huit ou dix châssis qu'on lui donnait autrefois, on en a fait quelques-uns de portatifs, de menus, de légers, qui conviennent à merveille pour préserver l'intérieur, dans un cabinet, des vents soufflés de la fenêtre, ou pour former, dans le salon, au coin d'intimité, le plus agréable d'un coin que deux châssis, quatre au plus, et ces châssis

ne dépassant guère la hauteur d'un mètre vingt-cinq ou cinquante.

Il est vrai qu'en repoussant les paravents, on les a décorés davantage. Il est rare que les bordures des châssis, les bordures symétriques qui se situent autrefois en parure, soient employées

à la vider à présent. On la drapait d'étoffes légères assorties au meuble du salon ; souvent même il n'est habillé que de crépons japonais ou chinois, de papier même. La suprême élégance, pendant les dix dernières années, a consisté à le garnir de tenture, ou feuille de soie peinte, sur lesquelles les artistes de l'Extrême-Orient exécu-



LES TRAVAUX ARTISTIQUES DE LA FEMME. — Le paravent. — Fig. 1.

tent à jeter, d'un coup de pinceau rapide, des oiseaux, des paysages, des fleurs, d'imaginer ces et fins paysages.

On les peint aussi en ce moment.

Que les paravents gardent la forme rectangulaire dans la parure Louis XIV ou Empire, ou qu'on les étende dans ces jolis cadres octogones, ronds, carrés, triangulaires, qui datent de Louis XV, la décoration peinte y est de rigueur.

et cette décoration est encore de celles que la fauvonne exerce à ravir, pour peu qu'elle sache dessiner, pour peu qu'elle ait appris le mélange et la manœuvre normale des couleurs.

On peint le paravent, suivant sa destination et sa forme, à l'équerre ou à l'italienne. Le cadre ouvrages, style rocaille, sera nécessairement tendu de satin et peint à l'eau; les panneaux rectangulaires, au contraire, seront tendus de toile ou, par conséquent, peints à l'huile.

Les sujets, vous les trouverez à foison, comme pour l'écran, dans la nature ou dans les gravures anciennes. Pour le paravent de forme accrée, le paysage s'impose, ou la fleur. En fait de paysage, tout convient, à condition que le morceau soit tenuit avec la légèreté nécessaire, sans naturalisme excessif. Le vapoureux, dans le paravent, est de rigueur. Nous n'exceptons de cette loi que la fleur, qui doit être peinte avec légèreté, et pour laquelle nous préférons, de préférence, les espèces décoratives, l'iris, la tulipe, le peon, le chrysanthème impérial.

A notre Louis XV, sujet Louis XV. Le numéro 2, dans ce genre, est particulièrement réussi. Dans le panneau central, un paysage à fonds de verdure très légère, à peine indiquée, avec figure de nymphes ou de bergères. Une bergère, une scène champêtre, d'après Watteau, Boucher, Pater, Lancret ou l'un quelconque des petits maîtres du siècle, sera également bien placée dans ce panneau principal.

Sur les deux petits panneaux, un motif central suffira, formé par des entrelacs rustiques, cor-

beuses, haulettes, tambourins, sans oublier le traditionnel chapeau. On peut remplacer les entrelacs par des guirlandes de fleurs jetées sans trop de symétrie et traitées avec une extrême délicatesse. Le numéro 3, quoique largé

dans un accidentement Louis XV, est plus moderne sur son sujet. Comme dans le numéro 1, les trois panneaux sont remplis par un sujet unique, harmonieusement répété sur chaque des faces; à droite, une chaudière; au milieu, une église de campagne; à gauche, de petites oiseaux perchés sur une branche et tendant leur gros bec à la mère qui leur apporte la becquée. Inspirez-vous, s'il vous convient, de ces modèles, mais ne craignez pas d'inventer.

Qu'une femme adroite tire d'ins-

timat est toujours supérieur au modèle qu'elle copie.

Pardes d'instinct, mesdames, et votre œuvre sera ce qu'elle doit être, légère, spirituelle et charmante.

JORDANT.

PENSÉE

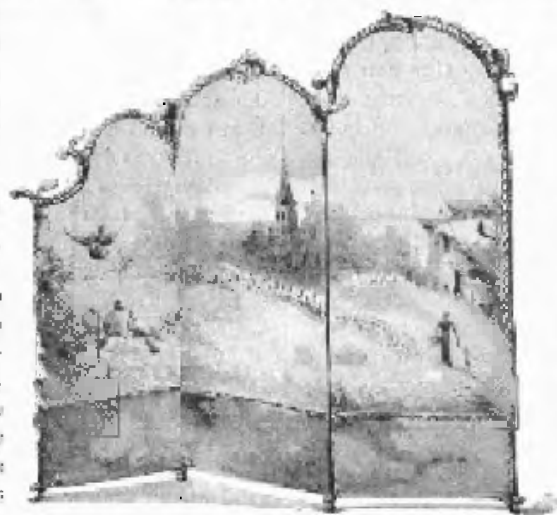
Chaque jour nous donne une suite de splendides images d'une infinité variées. Il est d'autant qu'on semble, en général, prendre peu plaisir à la beauté du ciel. Gray (!), après la description d'un lever de soleil, après avoir dit « comment on vit d'abord une légère éblouissement, à peine teintée de bleu et d'or, s'allume subitement par une pé-

taite ligne d'un insupportable éclat, qui, rapidement, s'agrandit en forme d'hémisphère, puis un globe entier, trop resplendissant pour pou-

(!) Lettres de Gray.



LES TRAVAUX INTÉRIEURS DE LA FEMME. — Le paravent. — Fig. 2.



LES TRAVAUX INTÉRIEURS DE LA FEMME. — Le paravent. — Fig. 3.

voir être regardé fixement », ajoute : « Je me demande si jamais personne le vit avant moi. J'ai peine à le croire. »

LA TACTIQUE DE DEMAIN

PARE-BALLES ET BOUCLIERS

Suite. — Voyez pages 133 et 182.

En conservant même la façon dont on se bat, on pourrait peut-être diminuer les dangers auxquels sont exposés les combattants, et il faudrait alors imiter la sagesse des anciens qui, en conservant la vie précieuse du soldat, avaient laissé aux hommes le moyen de se servir de leur force et de leur courage. »

Quarante ans plus tard, le général Morand, un des généraux du premier Empire qui avaient retiré le plus de fruits de vingt années ininterrompues de guerre, écrivait sur le même sujet, sous la Restauration : « Comme armé défensive, le soldat d'infanterie n'a actuellement que le sac qui lui couvre le dos. Il est pourtant essentiel et très facile de lui garantir la tête, les bras et la poitrine contre le sabre et la lance, par une coiffure qui défendit le sommet de la tête, les tempes et le col, par un appareil de petites chaînes de métal qui, cachées sous le drap de l'habit, couvrirent le bras de l'épaule au coude, par un plastron en cuir et en tissu qui descendit du col au nombril. Cet appareil défensif, léger, peu coûteux et inaperçu, donnant au soldat de la confiance contre la cavalerie, lui épargnerait des blessures plus ou moins graves qui occasionnent, dès le début de la campagne, l'affaiblissement des bataillons et l'encombrement des dépôts et des hôpitaux. Le soldat verrait au moins que, si on exige son sang pour la patrie, on a la volonté de l'épargner et qu'on a fait, pour y parvenir, tout ce qui était possible. »

Ce que demandait Servan, ce que proposait le général Morand, constituait une innovation qui supportait le raisonnement et dont l'adoption eût rendu peut-être des services à l'époque où ils la proposaient. Ces deux officiers-généraux avaient surtout en vue, comme on a pu s'en rendre compte, la protection du fantassin contre les armes blanches qui jouaient encore à leur époque un rôle considérable dans les batailles.

Mais, depuis que la prépondérance du feu s'est affirmée de la façon péremptoire que l'on voit aujourd'hui, leurs propositions et leurs raisonnements ne peuvent plus être pris en sérieuse considération et très probablement eux-mêmes — nous pouvons dire très certainement — ne les formuleraient plus de nos jours au moins de la même façon. Avec la puissance actuelle de l'artillerie, avec la rapidité de tir, la force de projection et

de pénétration de l'arme aujourd'hui aux mains de notre infanterie, il n'y a plus de bouclier portatif capable de résister à la halle, aux éclats d'obus de nos pièces de campagne.

Ce fut l'avis unanime de tous nos officiers depuis la Restauration et, depuis cette époque, les boucliers ou les cuirasses n'avaient plus trouvé de défenseurs dans notre armée lorsque, à la suite de la guerre de 1866, éclairés par les pertes énormes — qui paraissaient énormes pour l'époque — infligées par le fusil à aiguille à l'armée autrichienne, un officier français proposa de faire manœuvrer nos troupes sur le champ de bataille derrière des boucliers mobiles portés devant le front des colonnes par des hommes désignés à cet effet.

L'idée du capitaine Goepp (1) n'eut aucun succès et parut même une de ces imaginations bizarres qui ne méritent pas qu'on les discute sérieusement. Nous ne dirons pas qu'elle tomba bientôt dans l'oubli, car personne, au moment où elle fut formulée, n'y fit attention et, si nous la rappelons ici, c'est à titre d'histoire rétrospective, car tout ce que l'honorable officier proposait, il y a vingt ans, n'a plus évidemment, au point de vue pratique aucune valeur aujourd'hui.

Cependant la grandeur des pertes éprouvées par les armées pendant la guerre de 1870, le blindage appliqué d'abord aux navires cuirassés puis aux fortifications permanentes, ramenèrent les esprits vers le bouclier et firent entrevoir à certains chercheurs qu'on pourrait peut-être trouver un moyen de contrebalancer le pouvoir, sans cesse de plus en plus destructeur, du fusil d'infanterie par l'invention d'une fortification mobile consistant soit dans une cuirasse portée individuellement par le soldat, soit en un bouclier porté comme l'avait imaginé le capitaine Goepp, devant le front des colonnes d'assaut. Le problème à résoudre était le suivant : Étant donné que le soldat, chargé aujourd'hui de 28 à 30 kilogrammes, porte le poids maximum avec lequel il peut efficacement combattre, trouver un plastron quelconque qui, tout en donnant à l'homme une protection suffisante, fut d'un poids assez léger pour n'aggraver point outre mesure la charge du fantassin.

Or, la question de la résistance a été donnée par les expériences sur la pénétration du fusil Lebel, et si les lecteurs du *Magasin Pittoresque* veulent bien se reporter au tableau que nous avons publié à ce sujet dans le numéro du 15 octobre 1891, ils verront qu'une plaque de fer de 8 millimètres (près d'un centimètre) est traversée de la bouche du canon jusqu'à trois cents mètres. D'autres expériences ont donné l'épaisseur à donner à des plaques métalliques pour arrêter la balle du Lebel aux distances tout à fait rapprochées et elles ont fourni le résultat suivant :

(1) Retraité comme lieutenant-colonel du 74^e, en 1888.

		TOLE DE FER		TOLE D'ACIER doux.		TOLE D'ACIER chromé.	
		10 mètres.	12 mm	10 mm	5 mm		
Épaisseurs à donner aux plaques aux distances de	40 —	—	10 —	9 —	4 —		
	200 —	—	6 —	4 —	2 —		
	500 —	—	4 —	2 —	1 —		

Comme les boucliers doivent être portés jusqu'au corps à corps, il est bien évident qu'il fallait trouver un autre métal que l'acier chromé et l'on songea à l'aluminium dont la résistance est quatre fois plus considérable.

Basant ces calculs sur la dureté du nouveau métal et reprenant à son compte l'idée du capitaine Gœpp, un autre inventeur proposa de doter les colonnes d'attaque de boucliers, maniés par des hommes spéciaux qui, déployés devant le front des bataillons et juxtaposant leurs engins, couvriraient l'assaillant jusqu'à la position à enlever. Les boucliers portatifs de M. L. Brun, formés d'une plaque d'aluminium d'une épaisseur de six millimètres, ont une hauteur de deux mètres sur un mètre de large. A la partie supérieure de la plaque métallique sont fixées deux tiges qui, par leur extrémité inférieure terminée en forme d'U renversé, s'adaptent aux épaules du porteur et s'appuient sur elles. A l'intérieur du bouclier, deux poignées placées à hauteur des coudes permettent au soldat de soutenir l'engin et de le maintenir vertical ou incliné suivant un angle donné.

Tout le système, affirme l'inventeur, ne dépasse pas le poids de 40 kilogrammes.

Quelque temps avant l'époque où l'officier français que nous venons de citer proposait de doter notre armée de boucliers en aluminium, un autre officier, le capitaine danois Holstein, offrait à son gouvernement un engin de même nature, mais en acier.

(A suivre)

COMMANDANT D'ÉQUILLY.

MON EXPLORATION CHEZ LES TOUAREG AZDJER

(DÉCEMBRE 1892 — MARS 1893.)

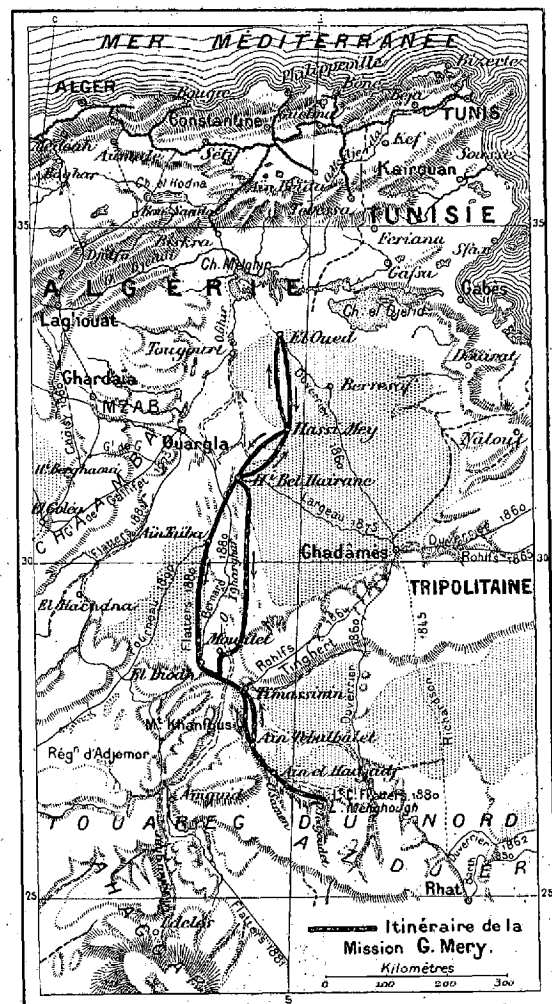
Le but de la mission qui m'était confiée par le *Syndicat de Ouargla au Soudan*, dont M. Georges Rolland, l'ingénieur des mines bien connu, est le président, était une entente directe avec la Confédération des Touareg Azdjer, en vue d'obtenir le libre passage, sur leur territoire, de nos futures caravanes à destination du Soudan central. C'est là, en effet, logiquement, la première étape du programme de pénétration pacifique de l'Afrique française par le nord, tel que l'avaient compris, avec une rare perspicacité, les signataires du traité de Rhamès, en 1862.

Je partis de Biskra le 10 décembre 1892 pour me rendre à El Oued, où j'avais à l'avance

centré mon matériel et mes approvisionnements et où M. le Gouverneur général de l'Algérie, dont le précieux concours a puissamment aidé les efforts du Syndicat, avait donné des ordres pour l'organisation de ma caravane, qui comptait au départ 66 hommes et 65 chameaux — dont 20 *mehara* (chameaux coureurs) destinés à monter mon escorte de Chaamba.

La mission quittait El Oued le 30 décembre et arrivait le 4 janvier 1893 à Hassi Mey, puits où l'on a récemment construit un bordj, qui marque le point extrême de notre occupation militaire de ce côté. Le bordj d'Hassi Mey (fig. 1) n'est pas occupé d'une façon permanente. Il était même fermé lors du passage de la mission; aussi fallut-il, pour y trouver un abri, l'escalader au moyen d'une pyramide humaine.

Le 12 janvier, dans le gassi de Sjert Brahim, je fis la rencontre fortuite du *Miad* (ambassade) touareg, qui revenait d'Alger et se décida spon-



Carte de la région explorée par M. G. Méry avec l'indication des itinéraires parcourus précédemment par d'autres voyageurs.

tanément à faire route avec moi. Cette décision eut pour conséquence la défection de vingt indigènes, le soir même, à Bel Heiran où nous passâmes la nuit.

On se trouvait là dans l'Igharghar, ce fleuve mystérieux, témoin de ce qu'a dû être le continent africain dans les temps préhistoriques. A

sec aujourd'hui, il a conservé l'aspect grandiose de l'époque où il roulait des volumes d'eau considérables. Mais les berges verdoyantes d'antan ont disparu, et, de chaque côté, les sables se sont amoncelés, formant une majestueuse



L'explorateur Gaston Méry.

ceinture de dunes qui semblent respecter le lit du fleuve, plein de graviers brillants et variés. Ce couloir offre ainsi à notre activité une large voie, ouverte vers le sud, dont sauront profiter nos ingénieurs, le jour où notre éducation coloniale sera faite. Après neuf jours de marche consécutifs sans eau dans l'Igharghar, la mission se trouvait par le travers de Matalla, à 50 kilomètres à l'est de ce point d'eau. N'ayant pas assez d'eau pour gagner Timassinin, je dus faire halte pendant trois jours, temps nécessaire pour faire boire les chameaux à Matalla et y remplir les peaux de bouc.

Plusieurs des mehara qui faisaient partie de l'escorte et qui avaient été volés aux Touareg, furent reconnus par ceux-ci. Dans la crainte qu'on ne les leur reprit, les Chaamba les firent partir la nuit en coupant leurs entraves; et, afin

de rendre cet accident vraisemblable, ils coupèrent également les entraves de deux chameaux du convoi.

De ce fait, la caravane se réduisit encore de six hommes. Pour bien déterminer le lit même de l'Igharghar, je le suivis jusqu'à sa sortie dans la *Hamoda* (plateau rocheux) de Tinghert, où il se trouve encaissé entre de hautes berges crétacées. Puis prenant les pistes de Rhadamès à In Salah, je vins faire de l'eau à Mouilet. Le 21 janvier, nous retombions dans l'Oued. Profitant de cette voie naturelle, la majeure partie des Touareg du Miad se séparèrent de la mission pour regagner leurs campements éloignés encore d'environ douze journées de marche au sud-sud-ouest. Le *Mokadem* (chef religieux) resta avec moi.

Le lendemain, nous arrivions à Timassinin.

Timassinin est un point peu connu, mais qui a pourtant une réelle importance en raison de sa situation géographique. Il est à cheval sur les pistes suivies par les rares caravanes allant d'In Salah à Rhadamès ou à Rhat et sert de lieu d'étape à tous les Touareg Hoggar ou Azdjer, allant à l'est ou à l'ouest.

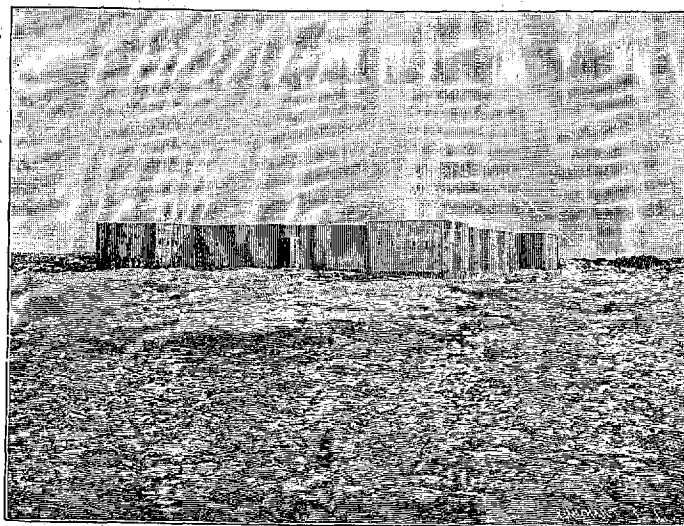
Un puits jaillissant fournit une eau bonne et limpide, en assez grande abondance pour arroser la jolie mais petite oasis qui l'entoure. Dans ce jardin minuscule il y a deux cents palmiers de très belle venue, à l'ombre desquels poussent blé, orge, fèves, pois, carottes, oignons, melons, pastèques, piments, etc.; le tout sert à la consommation du gardien du tombeau de Si Moussa. Si Moussa était un marabout, parent de Cheikh Othman, notre ami,

qui vint à Paris en 1861, et qui était lui-même intimement lié avec le colonel de Polignac, le précurseur de notre politique d'alliance commerciale avec les Touareg Azdjer. Si Moussa était très vénéré dans tout le désert; il avait fondé une *zaouïa* (école religieuse) près du puits de Timassinin.

C'est lui qui a fait

des Ifogha une tribu maraboutique, ayant les mêmes préceptes que les Tidjania de Guemar.

Le corps de Si Moussa repose dans une *kouba* (fig. 2) près de ses disciples et amis. Dans un rayon de plusieurs kilomètres on n'oserait se chercher querelle. C'est un lieu saint. Pour me conformer aux usages, j'offris un chameau et deux chèvres



LA MISSION G. MÉRY. — Fig. 1. — Bordj d'Hassi Méry.

aux mânes du marabout. Les environs de Timassinin sont très curieux en raison des dépressions humides qui s'y trouvent et des falaises qui les dominent. Ici, les *sebkha* sont à fond marneux, couvert de végétation ; elles sont à croûte saline ; dans toutes, il y a des multitudes de co-

quilles venant attester l'époque peu éloignée où elles étaient de véritables lacs. Il en est ainsi sur plus de 50 kilomètres, dans une direction ouest-est. Toutes ces *sebkha* sont au pied de majestueuses falaises (fig. 3), aussi intéressantes par leurs couches géologiques, variées à l'in-

fini, que par l'abondance de fossiles de toutes sortes qui les couvrent. C'est à Timassinin que je dus dire adieu au mokadem Abden Nebit, qui me laissa deux des siens. L'un devait me servir d'émissaire et prenait les devants dès le lendemain ; l'autre m'était donné comme guide. En partant de Timassinin, nous eûmes à franchir le plus gros massif de dunes de la région. Le deuxième jour nous campions au pied du mont Khaufous, rocher avancé du Tassili. L'aspect de cette première montagne est lugubre ; son nom lui vient des coléoptères noirs qui y pullulent.

Le lendemain, nous entrions dans la région montagneuse, que nous ne devions plus quitter jusqu'au lac Menghough. Nous passâmes la nuit à Tebalbalet, à l'endroit même où avait campé Flatters, ce martyr de la pénétration africaine par le nord. De nombreux ossements (fig. 4), des piquets de tente, etc., marquent encore l'ancien bivouac du colonel. L'eau de l'unique puits de Tebalbalet est aussi abondante

que bonne et les pâturages y sont excellents.

Deux jours plus tard, nous étions à Ain el Hadjaj, dont il fallut déblayer le puits comblé par les sables. Au sud-est de ce puits s'ouvrent les larges vallées des Ighargharen, où l'on devait rencontrer les premiers campements des Toua-

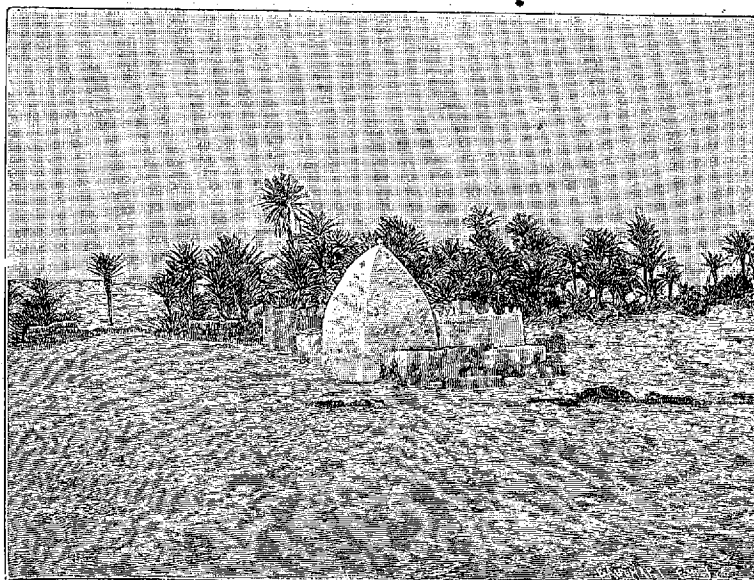
reg. Cela causa une véritable épouvante au personnel de la caravane. A cette crainte s'ajoutait l'aspect sombre des montagnes environnantes. Aussi, le soir, la plupart des indigènes me prévinrent qu'ils ne feraient pas un pas de plus. Le lendemain, je restai seul avec mon guide,

mon garçon et M. François Guilloux, le seul compagnon français qui me restât et qui devait me suivre jusqu'au bout. Au moment du départ cependant, cinq hommes se décidèrent à m'accompagner. Ainsi réduite, la petite caravane entra bravement le 10 février en plein pays touareg.

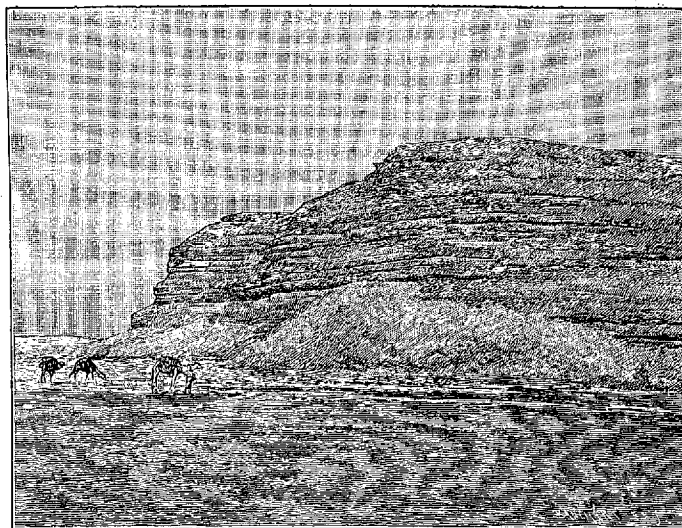
Le 12, au moment de m'arrêter pour camper, je vis venir à moi, avec de significatives démonstrations d'amitié, une douzaine de guerriers. Je les abordai franchement et appris d'eux que mon émissaire les avait prévenus de mon désir de voir les grands chefs : ils m'attendaient pour me conduire à eux et me prièrent d'aller

camper près de leurs tentes où, pour me souhaiter la bienvenue, ils m'offrirent des moutons et firent une fantasia sur leurs chameaux coureurs.

L'aspect du pays a complètement changé. Entre les montagnes toutes noires du Tassili, au sud, et d'énormes dunes de sable, au nord, se déroulent de belles vallées où les plantes

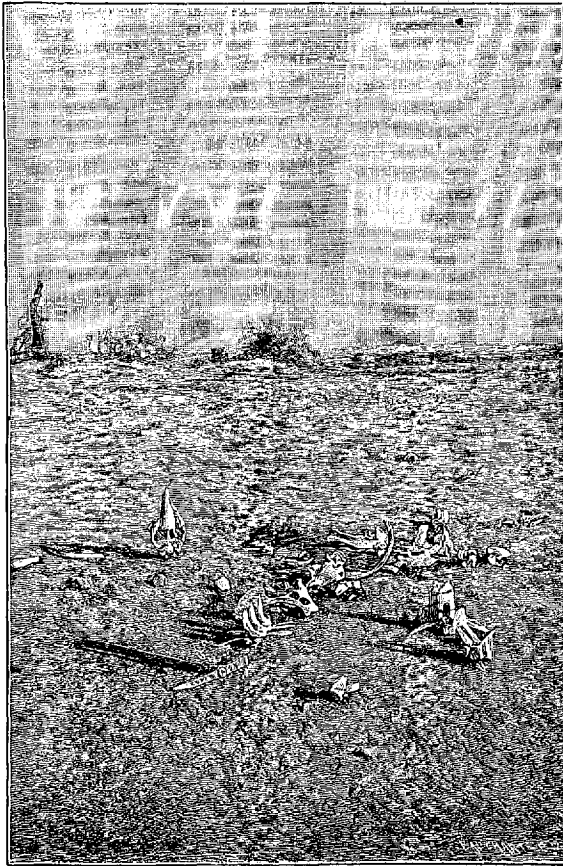


LA MISSION G. MÉRÉ. — Fig. 2. — Kouba de Si Moussa et oasis de Timassinin.



LA MISSION G. MÉRÉ. — Fig. 3. — Falaises de la Sebkha de Timassinin.

fourragères abondent. Ça et là, quelques futaies où l'hazel, le tamarix et l'éthel atteignent des proportions énormes. Plus nous avançons, plus les bois deviennent épais; nous croisons de nombreux troupeaux de chèvres et de moutons.



LA MISSION G. MÉRY. — Fig. 4. — Ossements découverts dans le désert.

Les bergers viennent sans crainte au-devant de la petite caravane, lui offrant du lait.

Le 15 février, nous arrivions au lac Menghough où j'avais donné rendez-vous aux grands chefs des Azdjer.

Pour qu'il ne reste dans l'esprit de personne aucun doute sur l'importance des entrevues que j'ai eues avec eux, je ne saurais mieux faire que de reproduire textuellement les extraits de mon journal de route qui en sont la relation fidèle.

(A suivre.)

G. MÉRY.

DE PARIS A NANTES PAR LES MESSAGERIES EN 1765

D'APRÈS L'ITINÉRAIRE DE
L'Indicateur fidèle des Voyageurs,

Il n'est pas de voyageur un peu curieux de sa route qui ne s'avise d'aller, avant de s'aventurer, acheter un Joanne, un Bædeker, ou, à tout le moins, un Indicateur Chaix. La précaution est sage, si sage même que nos pères, qui n'étaient pas plus mal avisés que nous, avaient aussi leurs Guides; et ces Guides fournissaient abondance de renseignements utiles. Nous avons trouvé l'Atlas dont suit le titre en respectant scrupuleusement la rédaction :

L'INDICATEUR FIDÈLE ou Guide des Voyageurs, QUI ENSEIGNE

*Toutes les Routes Royales et Particulières de la France,
Routes levées Topographiquement dès le Commencement
de ce Siècle,*

et Assujetties à une Graduation Géométrique,

CONTENANT

*Toutes les Villes, tous les Bourgs, Villages, Hameaux,
Fermes, Châteaux, Abbayes, Communautés, Eglises,
Chapelles, et autres Maisons Religieuses; les Moulins, les
Hôtelleries, les Justices, et les Limites des Provinces; les
Fleuves, les Rivières, les Ruiffeaux, les Etangs, les Marais,
les Ponts, les Gués,
les Montagnes, les Bois, les Jardins, les Parcs,
les Avenues, et les Prairies traversés par les Grandes
Routes etc.*

ACCOMPAGNÉ

D'Un Itinéraire Instructif et raisonné sur chaque Route, qui donne le Jour et l'heure du Départ, de la Dinée et de la Couchée tant des COCHES par Eau, que des CAROSSES, DILIGENCES et MESSAGERIES du Royaume, avec le Nombre des Lieues que ces différentes Voitures font chaque jour.

DRESSÉ PAR LE SIEUR MICHEL

Ingenieur Géographe du Roy à l'Observatoire.

Mis au Jour et Dirigé Par le Sr DESNOS

Ingenieur Géographe pour les Globes, Sphères
et Instrumens de Mathématiques

A PARIS

Rue St Jacques à l'Enseigne du Globe.

Avec Privilège du Roi.

M.D.CC.LXV

N. B. Personne ne doit ignorer Combien cet Ouvrage a coûté de Peines et de Soins pendant plusieurs années pour le rendre digne du Public. Le Sr Michel persuadé de l'Avantage que l'Indicateur Fidèle ou Guide des Voyageurs peut procurer aux Commerçants Navigateurs, Voyageurs et à tous ceux qui seront Curieux de s'instruire de la Distance d'un lieu à un autre, Se Flatte de l'avoir rendu si Complet que les Amateurs y trouveront tout ce qu'on peut désirer dans un ouvrage où l'on n'a rien épargné pour le porter à la Perfection dont il étoit Susceptible.

Ce titre est long, mais combien il est suggestif!

L'Indicateur Fidèle est remarquablement gravé; c'est un travail consciencieux et artistique. Le pittoresque s'y joint à l'exactitude. Bois, rivières, côtes, sont rehaussés d'une teinte verte, bleue, bistre. Il est vrai qu'il avait son prix; car l'exemplaire in 4° d'où est extraite la carte ci-dessus, se vendait 15 livres; et chaque route détachée, sur feuille particulière, valait 15 sous.

Le voyageur dont nous reproduisons la lettre ci-dessous, avait acheté la feuille contenant la route de Paris à Nantes, emplette peu ruineuse; c'est le prix de notre Indicateur des chemins de fer.

« Nantes, de l'hôtel de la Fleur, ce 25 septembre 1765.

« MA CHÈRE FEMME,

« Quand il fut décidé que je ferais ce grand voyage de Paris à Nantes, en Bretagne, je vous promis une relation succincte de ce que j'aurais observé en route. Descendu à l'auberge de la Fleur, qui est, m'a-t-on dit, l'une des bonnes hôtelleries de la ville, je dégage ma parole. Mais je dois débiter, ma mie, par m'informer de l'état de votre santé depuis les huit jours que j'ai eu la peine de vous quitter. Pour moi, je me comporte aussi bien qu'il est possible à un homme qui vient de faire quatre-vingt-sept lieues dans le carrosse des Messageries.

« Avant que je n'allasse arrêter ma place au bureau du Plat-d'Étain, j'avais consulté l'excellent *Indicateur fidèle du voyageur*, par le sieur Desnos. C'est un livre utile; j'y vis qu'en partant de Paris le mardi à 6 heures du ma-

tin, j'arriverais le mardi suivant à 9 heures du soir dans cette ville de Nantes. Si long qu'il paraisse à un bourgeois rangé de passer huit pleines journées avec des inconnus dans une voiture publique, je ne puis cependant que remercier la Providence qui nous fait vivre dans un siècle de progrès. J'achetai la deuxième feuille de l'Atlas imprimée sur une peau souple, et pliée dans un étui. C'est fort bien imaginé.

« Vous connaissez la route de Paris à Versailles. Je ne vous en dirai donc rien, non plus que du chemin de Versailles à Rambouillet, où nous arrivâmes pour le coucher à 7 heures du soir.

« En quittant Rambouillet, nous croisâmes sur la route nombre de gens venant des villages voisins pour apporter au marché de la ville des sacs de blé, ce qui me rappela que nous approchions de la Beauce ; à midi, nous dinâmes à Maintenon, bien satisfaits de l'exactitude de notre conducteur, car, partis de Rambouillet à 6 heures du matin, nous avions grand appétit. Un des convives nous fit remarquer, en passant, les arches d'un bel aqueduc. « Voici, dit un officier, un ouvrage remarquable. » — « Sans doute, répliqua un clerc de procureur ; mais il est fâcheux qu'il ne puisse servir à rien : il a pourtant coûté la vie à plus de trente mille hommes des soldats du roi. — N'était-il pas destiné à conduire dans les jardins de Versailles la rivière d'Eure ? demanda une vieille dame. — Il n'a rien conduit du tout, répondit en haussant les épaules le maître-clerc ; mais il a coûté bien des écus. Ce clerc me paraît un mauvais esprit.

« La route était longue ; nous avions grand, faim. Ma carte m'apprit que nous n'arriverions à Chartres que vers 7 heures ; mais elle indiquait avant la ville, un cabaret, la Caborne ; le conducteur consentit à partager avec nous une bouteille de vin dont nous avions grand besoin.

« A Chartres, à la dinée, on nous servit des pâtés d'alouette et de perdrix qui m'ont fait songer à vous, ma mie ; vous vous en seriez fort régalée. Nous repartîmes de Chartres le jeudi à 4 heures du matin et, quand nous arrivâmes à Courville, vers neuf heures, je vous assure que nous fîmes honneur à la buvette : que de poussière sur cette route ! La Beauce est bien poudreuse ; nous en souffrîmes beaucoup.

« Ah ! voici des bois fort agréables, après Pontgouin. Nous serons bientôt dans le Perche, dis-je ; un pays de prairies et de bois ». — « Monsieur connaît la route ? » — « Non, madame ; c'est ma carte qui le dit ».

« En approchant du Mans, après avoir traversé des bois de sapins, nous parcourûmes un pays bien arrosé par plusieurs ruisseaux qui se rendent dans une rivière dite l'Huisne, selon ce que nous apprit le maître-clerc. Cette Huisne se verse dans la belle rivière de la Sarthe. La ville du Mans étant située sur une sorte de colline, nous voyions de loin sa cathédrale. Notre au-

berge était sur une place dite des Halles. Je me faisais fête de manger du bon chapon du Maine ou de la grasse poularde. Notre hôtelier se mit à rire : « Oh ! ce n'est pas la saison, vanté ! ! Il fallait venir au mois de février. » J'ai remarqué qu'à chaque instant les gens de l'auberge disaient ce mot : *vantié* ou *vanquié*, ou quelque chose d'approchant. Un des convives nous expliqua que ce mot signifie : *certainement, peut-être, j'affirme* ou *je ne sais pas*. Les Manchoux paraissent pourtant se comprendre.

« Quand nous sortîmes du Mans, en traversant le bourg de Pontlieue, je vis des hommes qui entassaient au fond de l'eau des gerbes vertes. Un gros homme nous dit : « C'est-y pas du chanvre à rouir, vanquié ! » Je n'ai pas bien compris.

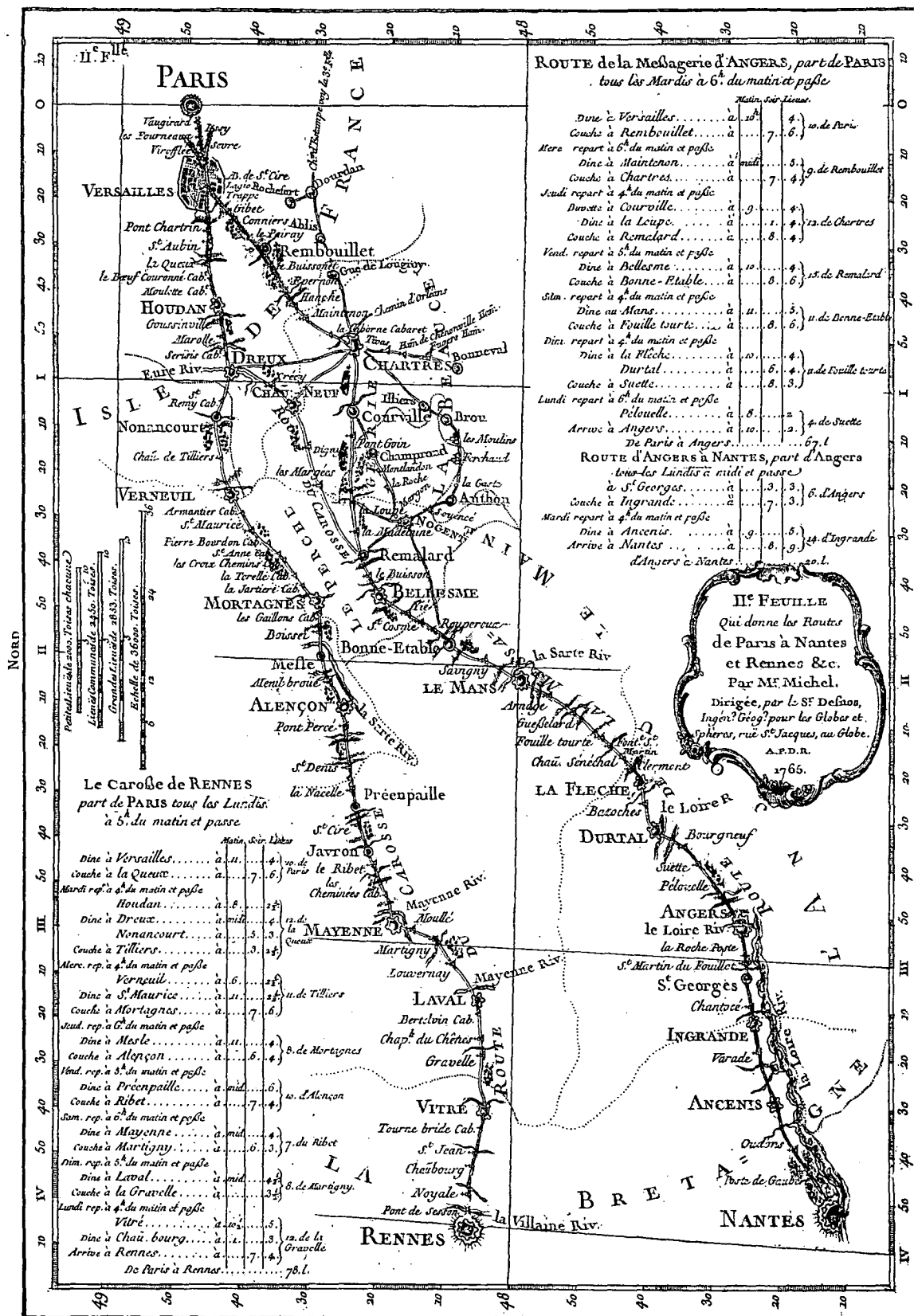
« La couchée n'était qu'à Fouille-Tourte, un petit village à six lieues du Mans, et comme on repartait à 4 heures du matin, il nous fut impossible d'entendre la messe ; c'était pourtant un dimanche ; mais, à La Flèche, où nous fûmes à 10 heures, l'hôtel des Quatre-Vents n'étant pas très loin de l'église paroissiale, le conducteur nous laissa le temps d'y aller dire un *pater* et un *ave*. Que de mouvement dans cette petite ville ! elle est pleine d'étudiants, qui y sont attirés par l'École militaire. Ces jeunes gens, avec leurs gouverneurs, y font, dit-on, quelquefois, grand vacarme.

« Je m'étonne que Messieurs les fermiers-généralistes des Messageries aient disposé la route de carrosse de telle sorte qu'il nous faut coucher encore dans un village, à Suette ; je crois qu'il eût été possible d'arranger les choses pour avoir la couchée dans les villes. Des bourgeois de Paris s'en accommoderaient mieux.

« C'est encore la même chose pour Angers où l'on ne fait que dîner, pour arriver de nuit à Ingrandes. J'aurais pourtant désiré visiter cette ville d'Angers. Quand on voyage, c'est aussi pour s'instruire. Ce que j'ai vu de la ville est tout noir ; les maisons sont revêtues d'ardoises, les pierres mêmes sont grises, et au-dessus de la ville il y a un grand et gros château, à tours rondes très hautes ; Angers m'a paru triste. Je le dis et notre officier s'indigne : « Angers triste ! bon vin, jolies femmes ; des savants, des militaires ! Angers triste !... »

« On nous a arrêtés pour le dîner et pour changer de voiture à un hôtel dit du Cheval-Blanc. Un peu plus bas d'Angers, nous voyons s'étaler la belle Loire que nous suivrons jusqu'à Nantes ; c'est marqué sur ma carte. Sur les coteaux, ce ne sont que châteaux et belles maisons ; le carrosse marche toujours le long de la rivière qui est large ; à certains endroits, le sable paraît par bancs ; nous traversons une jolie petite ville, Ancenis, où nous mangeons de très bonne friture de poissons de Loire ; puis le conducteur nous fait considérer des villages pleins de belles

maisons de campagne aux riches Nantais, à heures, nous sommes rendus à l'hôtel de la Fleur, Mauves, à Thouaré, à Sainte-Luce. Enfin, à huit dans une ile de la Loire, d'où je vous écris cette



DE PARIS A NANTES ET A RENNES EN 1765. — Fac-similé d'une carte extraite de l'Indicateur Fidèle.

lettre. Par un prochain ordinaire, je vous ferai une description de la ville de Nantes.

« Je suis bien fatigué, mais je viens d'employer huit journées avec autant d'agrément qu'il m'est possible d'en ressentir loin de vous,

ma mie. J'espère que je ferai ici de bonnes affaires. »

Pour copie conforme,
HENRI MÉTIVIER.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbe-Girard, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

VASE EN PLÂTRE DE M. DÉSIRÉ BLOCHE



LA FEMME DANS SES DIVERSES ATTRIBUTIONS. — Vase en plâtre de Désiré Bloche — Salon du Champ-de-Mars.
Gravé par Crosbie.

La Société nationale des Beaux-Arts a eu une excellente et féconde idée en conviant à ses brillantes expositions annuelles du Champ-de-Mars les artistes décorateurs. Au point de vue déco-

1^{er} JUILLET 1893.

ratif, en effet, notre dix-neuvième siècle, si glorieux à divers égards, a été quelque chose comme un long solécisme dans la belle tradition artistique de notre race. Les menus objets

de toilette, de ménage, nos maisons elles-mêmes, qui eussent pu fournir à d'innombrables peintres ou sculpteurs des motifs à d'ingénieuses combinaisons sont, en général, dépourvus de tout caractère et de tout style. La nécessité de produire vite et à bon marché a en partie tué le goût.

On ne saurait nier qu'en s'efforçant de renouer la tradition interrompue, et en favorisant ceux qui se proposent de nous faire approprier, à nos usages et à nos conceptions modernes, des intérieurs dignes de nous, la Société nationale des Beaux-Arts rend un service important à notre merveilleuse civilisation contemporaine.

Au nombre des œuvres d'art exposées cette année au Champ-de-Mars, nous avons remarqué le beau vase, d'un mètre de hauteur, que reproduit notre gravure.

Dans ce vase, le sculpteur, M. Désiré Bloche, a voulu glorifier en quelque sorte les divers travaux de la Femme.

Il l'a représentée berçant maternellement un nouveau-né; il l'a montrée dans les campagnes glanant et coupant les blés mûrs; il l'a évoquée sur le champ de bataille, soignant les soldats blessés; dans la face enfin que nous avons choisie, parce qu'elle donnait mieux, nous a-t-il semblé, une idée du talent souple et délicat de l'artiste, la Femme, mère de famille, explique à sa progéniture attentive, les lois élémentaires de la nature.

Encadrant ces diverses scènes, des guirlandes de fleurs courent le long des flancs du vase; puis elles se réunissent en lianes noueuses pour former les deux anses.

M. Désiré Bloche a derrière lui déjà une longue suite de travaux importants. Né en 1827, à Bouzonville, en Lorraine, il a fait, à Metz, ses premières études artistiques. En 1849, il est venu s'établir à Paris et, depuis lors, il n'a pas cessé de fournir, avec la plus louable et la plus laborieuse activité, une part de collaboration considérable à quelques-uns des plus grands travaux exécutés durant ces cinquante dernières années.

Il faut dire ici que M. Bloche se défend presque d'être un sculpteur. Il s'intitule « Artiste décorateur », et bien que cette qualité ne lui ait permis de se faire connaître et estimer que d'un petit nombre d'amateurs érudits, il en est justement fier.

Dans son atelier de la rue Hégésippe-Moreau, nous avons retrouvé de précieux témoignages de son rare génie inventif. Chargé, notamment, de la restauration de ce précieux bijou renaissance qui porte, à Angers, le nom d'Hôtel Pincé (1), M. Bloche a dû faire des prodiges pour restituer, dans leur caractère original, des motifs décoratifs, dont il ne restait presque plus

(1) Voir l'Hôtel Pincé, année 1887, page 112.

rien. On peut affirmer à sa louange, qu'il y a admirablement réussi.

On sait d'ailleurs que l'architecte chargé concurremment avec M. Bloche de cette restauration délicate, était le distingué professeur de l'École nationale des Beaux-Arts, M. Lucien Magne.

Nous n'en finirions point, si nous tentions d'établir une liste, même approximative, des travaux de M. Désiré Bloche. Il suffira qu'on sache qu'au début de sa carrière, il travailla à la décoration de certaines parties des bâtiments qui portèrent, à l'époque où on les édifia, cette désignation générale de « réunion du Louvre aux Tuileries » et qui renferment aujourd'hui le ministère des finances. Il a coopéré également à la décoration de l'Opéra de Paris; il a exécuté entièrement, à l'intérieur comme à l'extérieur, celle du théâtre du Vaudeville, celle du théâtre d'Angers et celle du théâtre de Reims. Enfin, il a collaboré activement à la restauration de la cathédrale de Poitiers et à celle de la merveilleuse petite église de Montmorency.

Pour cette dernière, il a fait un épi — on sait que l'épi est une statue d'ange ou de saint placée au sommet de l'abside — qui est un bijou de grâce et d'élégance mystiques. M. Désiré Bloche a reçu à l'Exposition universelle de 1889, pour l'ensemble de ses travaux, une médaille d'or.

ÉDOUARD ROLLET.



MON EXPLORATION CHEZ LES TOUAREG AZOJER

(DÉCEMBRE 1892 — MARS 1893)

Suite et fin. — Voyez page 203.

15 février. — Réveil à cinq heures et demie. Départ à six heures et demie. Les Touareg qui nous accompagnent ont pris les devants pendant le chargement. A sept heures et demie, nous tombons dans l'Oued Menghough. Le lit de la rivière a de 25 à 30 mètres de large; il est encaissé de 3 à 4 mètres par des berges verdoyantes.

Nous sommes en pleine forêt.

Peu après, nous trouvons la piste de Salem, mon émissaire, qui nous a cherché sous bois et qui a regagné Menghough. Nous avons un jour de retard.

Nombreux vols de palombes (elles se nourrissent de graines de coloquintes). — Pistes de pores-épics, de lièvres, de chacals.

A dix heures, nous traversons une petite hamada. — Nombreuses pistes de moutons et de chèvres.

A onze heures, nous arrivons au lac Menghough, où nous trouvons le brave Salem qui très inquiet de notre retard, nous attend, après nous avoir vainement cherché toute la matinée

dans la forêt. Il nous annonce sa pleine réussite et l'arrivée pour l'après-midi de trois ou quatre chefs touareg, dont Guedassen, fils de la sœur de Mouley, l'*Aménokal* ou grand chef actuel des Azdjer, et son héritier désigné.

Nous campons au sud-sud-est d'un puits qui se trouve à 10 mètres de la berge du lac décrit par Flatters. Ce lac (fig. 5) est aujourd'hui à sec; une jolie forêt de tamarin en couvre le fond, et c'est par les racines, qui sont bien au-dessus du sol, que nous pouvons juger de son niveau dans les années pluvieuses. J'avais pourtant si bien choisi mes hameçons et mes lignes! Adieu fritures! Guilloux est désolé! Comme moi, il se faisait une joie d'une bouillabaisse.

A une heure, Salem, qui est en observation sur un point culminant, nous annonce l'arrivée des Touareg. Nous les voyons passer à environ 1200 mètres au nord-nord-est du lac et disparaître dans le bois où ils s'arrêtent pour mettre ordre à leur toilette. Notre émotion est grande à ce moment.

A deux heures et demie, ils arrivent brusquement au petit trot. Trois chefs sont à 20 mètres en avant. Les autres, une quinzaine, marchent sur une même ligne. Muets comme des sphinx, ils passent tout près de nous et vont s'arrêter à environ 100 mètres de notre bivouac.

C'est alors seulement que l'étiquette permet d'avancer. On accueille froidement les salutations d'usage. Guedassen ne comprenant pas l'arabe et ayant de plus l'oreille très dure, il faut faire traduire par un mokaddem.

Je dis à Guedassen que je suis venu chez lui en paix, plein de confiance en la foi du traité d'Ikhenoukhen, l'assurant que je suis un ami et qu'il n'a pas dépendu de moi que, dès l'année précédente, je ne lui aie rendu visite. — « Tu as bien fait de venir avec la paix, me répondit-il; tu retourneras avec la paix. Salut sur toi ».

Nous nous éloignons un peu et nous nous accroupissons sur le sable. Après un moment de silence, il reprend brusquement : « Pourquoi avez-vous emprisonné mon serviteur ? » et il me désigne Guima, mon guide targui, qui sortait des prisons de Tunis. — Je lui réplique que Guima a été condamné par la justice du Bey et que je ne sais rien de plus; que, quant à nous, nous sommes ses amis. — « Bien parlé pour le vent, me dit-il. C'est vous qui avez envoyé, il y a huit ans, le voleur Amran et ses hommes (dont un est avec toi), pour piller nos tentes, prendre nos mehara, arracher la barbe aux vieux et ravir un enfant noir à sa mère. Quatre-vingt-dix chameaux volés, dont mon grand blanc »!

Je lui expose que les campements des Chaamba sont éloignés de nos postes et que leurs razzias se font à l'insu de nos chefs. — « Nous savons que les Chaamba sont les esclaves des Français et ce sont les tiens qui doivent en répondre », réplique-t-il. — Je lui répète froi-

dement ce que je lui ai déjà dit et j'ajoute qu'il n'a qu'à porter plainte et que tout lui sera rendu. — « Fais que tes paroles viennent du cœur et que tu aies raison, et fais-moi rendre mes chameaux et mon nègre ». — Je l'assure que je ferai le possible, mais que je ne suis pas venu pour discuter sur des faits que j'ignore, mais bien pour lui parler de choses intéressantes les deux tribus. — « Bien, me répond-il; à demain. La nuit éclaire la vérité ». — Et nous regagnons nos campements respectifs, moi très inquiet de la tournure que cela prend.

Nous allons et venons pourtant très tranquillement, sans armes. Eux ne quittent pas les leurs. Nous dormons à poings fermés, toujours sans garde.

*

16 février. — Dès six heures, nous sommes debout. A huit heures, Guedassen me fait dire qu'il m'attend. Nous allons nous accroupir entre les deux camps, avec Cheikh et Ana, les deux chefs qui accompagnaient Guedassen.

Je leur dis que je viens au nom d'un groupe de Français très puissants, marchands et hommes de bien, pour leur demander des garanties de sécurité au cas où une caravane, chargée de nos produits, voudrait aller les échanger au Soudan. Guedassen me répond qu'il y a un traité fait par Ikhenoukhen, que tous les Touareg connaissent, même les bergers, et que pas un ne manquera à la parole donnée par un chef au nom de toutes les tribus. « Venez en paix, vous retournerez en paix. Vos marchands seront traités, Français ou Musulmans, tout comme ceux de Tripoli. Ils n'auront rien à craindre pour leur tête ni pour leurs marchandises. La parole d'un chef est un sceau qui ne s'efface jamais. Venez, allez avec la paix dans le cœur, et vous retournerez en paix.

« Mais pas de soldats, ajoute Guedassen; ils viendraient deux, puis dix, puis cent! Nous ne voulons pas être esclaves! Nous serons fidèles à la parole donnée à Rhadamès. Voilà!

« Mais pourquoi n'allez-vous pas à Tripoli pour acheter »?

Je lui réponds que l'intérêt du marchand est d'aller faire lui-même ses échanges, puis j'ajoute : « Tu sais que la France est puissante et forte. D'une façon ou d'une autre, elle doit aller au Soudan, d'abord pour y faire ses échanges, et ensuite pour garantir ce vaste territoire contre l'invasion des Européens par le sud, ce qui l'intéresse tout comme nous. En dix ans les Européens ont fait plus de la moitié du chemin de la mer au Bornou; ils s'avancent vers Kano, et les Français, tout comme toi, ont intérêt à ce que le pays reste libre. Pour cela, il faut que nous ayons à Kano un œil et nous sommes décidés à l'y porter. Il vaut mieux que ce soit avec vous, en amis, si vous le voulez ». Et j'accompagne mon dire d'une démonstration géographique

sur le sable, pour lui faire voir combien j'ai raison.

Cela parait le frapper et, après avoir échangé quelques mots avec les autres chefs, il me dit : « Tu es sage. Nous verrons. Pour le moment, ce qui est écrit reste écrit. Tu reviendras ».

Je l'engage à envoyer des chefs chez nous. Ils verront quelles sont notre force, notre bonté, notre loyauté et la richesse de notre pays. — « Peut-être », me répond-il.

Il revient alors à ses chameaux. Comme il n'y a personne pour écrire, nous faisons venir Ali qui écrit sous sa dictée une réclamation à M. le Gouverneur général de l'Algérie. Guedassen signe gauchement sur ma demande qui parait l'étonner : car il croit qu'il suffit qu'on ait écrit devant lui pour que cela vaille toutes les signatures possibles. Je suis sûr qu'il n'a pas touché dix fois une plume, et cela pour faire quelques barres. « Prends, me dit-il, en me donnant le papier, et reviens avec mes chameaux ».

Je lui explique l'avantage qui résulterait pour lui d'un traité d'amitié avec les Français. Il me répond que le traité existe et qu'il n'a rien à y ajouter. Vous pouvez venir. Nous vous louerons des chameaux et nous vous accompagnerons jusqu'aux limites de nos pays. Restons-en là ». Il me demande si j'ai l'intention d'aller à

Rhat, s'offrant à m'y faire accompagner. Je lui réponds que ce n'est pas mon intention.

« Pourquoi, me dit-il ensuite, changeant brusquement de sujet de conversation, le Colonel n'a-t-il pas attendu Ikhenoukhen ? » — « Parce que, lui répondis-je, les renseignements qu'il avait reçus le portaient à croire qu'Ikhenoukhen, étant très loin, ne viendrait pas de longtemps ».

— « Ce sont les Chaamba qui l'ont trompé, répliqua-t-il, ce ne sont que des chiens ».

Nous causons longtemps encore ; puis il me fait dire adroitemment qu'il désire un fusil à répétition. Je m'empresse de lui en offrir un. Je vais ensuite à mon campement ; j'ouvre mes caisses pleines de tissus divers et d'objets de fantaisie ;

j'en fais quatre parts, dont la plus importante doit être réservée pour Mouley absent, et je leur offre ces présents au nom de la France. Ils restent impassibles : mais cependant on peut deviner leur étonnement et leur joie, car les cadeaux sont réellement d'une grande valeur.

A trois heures et demie, le fils de

Mohammed Ikhenoukhen vient au camp et nous dit que son père, malade, n'a pu se rendre au rendez-vous ; il me prie de l'excuser.

Le reste de la journée se passe en allées et venues.

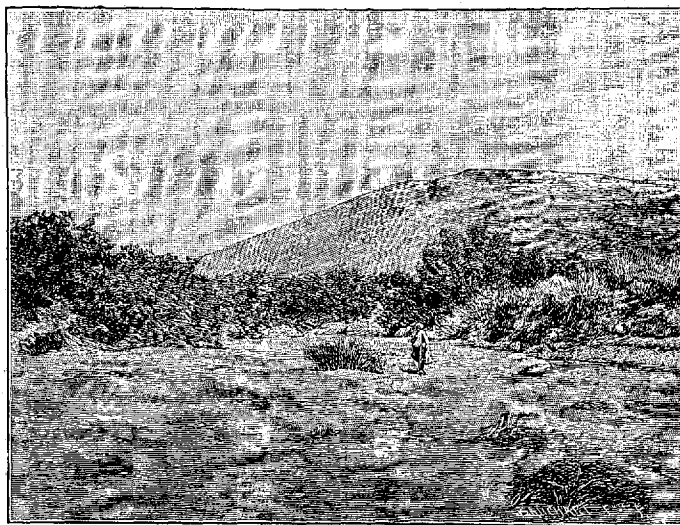
J'en profite pour prendre des renseignements géographiques, politiques et commerciaux. Le

soir, j'offre à tous une grande diffa. Guedassen me fait demander une attestation de mon libre passage sur le territoire touareg à l'aller et au retour, ce que je fais de bon cœur, car il doit me faire accompagner jusqu'à Ain el Hadjaj.

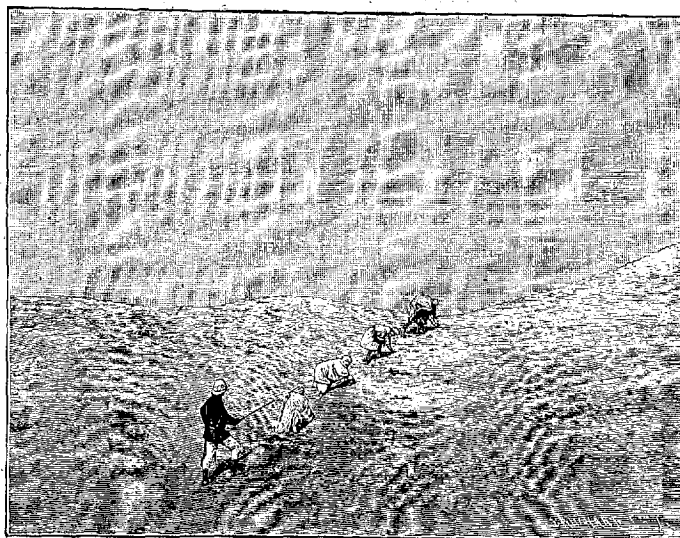
Le 17 février, j'ai encore une entrevue avec Guedassen et, à huit heures et demie du matin, nous

nous quittons, moi reprenant mon itinéraire en sens inverse.

20 février. — A cinq heures du soir, nous arrivons au lieu dit Ahizaouten, au confluent de l'Oued Samen et de l'Oued Tedjoudet. Deux Touareg nous annoncent que Mouley, le cousin et le successeur d'Ikhenoukhen, en route pour Menghough, vient nous voir. A six heures, en



LA MISSION G. MÉRÉ. — Fig. 5. — Vue générale du lac Menghough.



LA MISSION G. MÉRÉ. — Fig. 6. — Préparation d'une piste à la main.

effet, il arrive avec douze cavaliers et nous nous abordons de suite d'une façon toute cordiale et presque familière.

Il me dit spontanément qu'il était heureux qu'un Français soit venu dans son pays, qu'il allait à Menghough, le cœur plein de joie, pour m'assurer que la paix était partout et qu'il remerciait Dieu de m'avoir gardé en santé avant et depuis que je suis chez les siens. « Demain nous parlerons », ajoute-t-il en me serrant plusieurs fois chaleureusement la main. Mouley est un homme de haute taille (1^m 80 environ), très sec, très gai, et avec cela un air de grande dignité.

21 février. — Dès six heures du matin, Mouley, son Khalifat et moi, nous montons au sommet d'une dune pour causer tout à notre aise. Mouley me dit aussitôt : « Les Azdjer sont amis des Français depuis longtemps. Et il y a longtemps que vos caravanes et vos marchands iraient au Soudan si vous aviez écouté la vérité et fermé l'oreille aux démons » !

Puis il me reproche amicalement de n'être pas venu plus tôt.

Sur la question d'alliance que je lui fais, il me répond par ces mots : « Que feraient les Français contre ceux qui nous pillent » ? Je lui

dis sans hésitation : « Ils vous défendraient ». Il me serre alors fortement la main avec ces simples paroles : « Dieu est grand. Nous verrons » !

Au bout d'un moment, il me dit : « Je tiens pour fait tout ce que tu as dit ou arrêté avec Guedassen. Tous les chemins sont libres. Il n'y a pas de porte à nos Oueds quand on vient avec la paix. Nous aimons les Français ; ils sont dans

notre cœur. Sois le bienvenu, toi qui, le premier, n'a pas eu peur de venir. Dis bien aux tiens, au Sultan de ton pays, ce que tu as vu de tes yeux. Nous avons la paix chez nous et nous ne voulons que la paix. »

Je le remercie des assurances de paix et

d'amitié qu'il me donne et lui promets de revenir.

« Voilà le chemin du Soudan, me dit-il, en me montrant l'Oued Samen. Venez, toi et les tiens, et vous verrez qu'un chef ne sait pas mentir. Pour te prouver mon amitié, tiens, prends mes armes. » Et me voilà embarrassé de lances, de poignards et d'un énorme bouclier dont je ne

sais que faire. Je lui offre spontanément mon Winchester et mon revolver, et nous nous serons encore une fois amicalement la main.

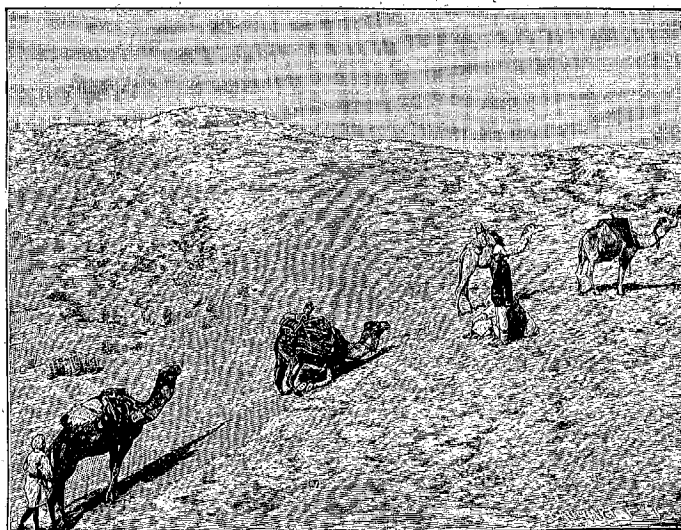
J'ai éprouvé, à ce moment, une des plus grandes émotions de ma vie, et je ne l'oublierai jamais. Mouley me demande alors le nom de notre

Sultan, et après avoir fait écrire une lettre au Président de la République, il me la donne en me faisant promettre une réponse. « Maintenant que nous sommes frères, me dit-il, viens quand tu voudras ; tu es pour tous un frère ».

Questionné enfin par moi sur l'éventualité de la con-

struction d'un bordj commercial à Timassinin, il me répond : « Construisez, nous serons plus voisins ».

Notre conversation se prolonge encore longtemps et ce n'est qu'après m'avoir accompagné plus de 8 kilomètres qu'il me quitte, aussi ému que moi-même, et en me faisant de nouveau promettre de revenir.



LA MISSION G. MÉRY. — Fig. 7. — A travers les dunes d'Aïn Taïba.



LA MISSION G. MÉRY. — Fig. 8. — Campement touareg.

*

Je conclus de ces pourparlers que la route du Soudan central par le nord nous est virtuellement ouverte, si nous voulons la suivre. Le concours des Azdjer et celui de leurs voisins du sud, les Kel-Oui, nous est dès maintenant assuré, et sera pour nous décisif. Ces deux confédérations touareg détiennent, en effet, entre leurs mains, le seul vrai courant commercial qui existe du sud au nord, entre le Soudan central et la Méditerranée. Il n'est pas douteux qu'en faisant des Azdjer nos auxiliaires, nos convoyeurs, nous ne puissions prendre part immédiatement à ce courant d'échanges et le développer au plus grand profit de notre industrie, surtout le jour où nous aurons à notre disposition des moyens de transport plus pratiques.

*

Au retour, je suivis jusqu'à Tebalbalet le même chemin qu'à l'aller, voulant prouver ainsi, en passant une seconde fois au milieu des populations touareg, que mon voyage n'avait pas été un raid hardi. Mais, au delà de Tebalbalet, au lieu de descendre le lit de l'Igharghar, que j'avais déjà nettement déterminé en le remontant, et où il me fut imposé une nouvelle privation d'eau bien inutile, j'ai pris le chemin ordinaire des caravanes, situé plus à l'ouest, à travers les dunes de Taïba.

Les chamcaux durent se mettre à genoux pour les gravir et suivre une piste que j'avais fait préparer d'avance, à la main, par mes hommes (fig. 6 et 7). Les dessins ci-contre offrent un aspect saisissant de cette traversée mouvementée et pénible des dunes de Taïba.

Le 28 mars, la mission était de retour à El Oued.

*

Depuis le massacre de Flatters, nous avons été rarement en relations directes avec les Touareg. Cette fois, nous avons pu aborder de nouveau la question des traités avec des chefs importants des Azdjer. Le fait est dû à une initiative entièrement privée, celle du *Syndicat de Ouargla au Soudan*, et, en particulier, à son président, M. l'ingénieur des mines G. Roland.

J'ai des raisons de croire que mes entrevues avec Guedassen et Mouley contribueront à donner au développement de notre influence dans le Sahara et à travers l'Afrique une importance de plus en plus grande.

G. MÉRY.

En parcourant le récit si simple de M. Méry, nos lecteurs ont dû être frappés de son silence concernant les privations et les fatigues quotidiennement supportées, les nombreuses difficultés vaincues, les dangers courus. Il

semble que l'explorateur n'ait vu là rien qui méritât d'être signalé à l'attention. C'est que M. Méry est à la fois un « modeste et un vaillant », suivant l'expression heureuse du colonel de Polignac dans une lettre récente, publiée à propos du traité de Rhadamès.

Nous espérons que M. Méry poursuivra son œuvre. Algérien de naissance, connaissant à fond la langue et les coutumes des Arabes, rompu à la rude vie du désert, topographe consommé, tout le désigne pour coopérer utilement à la réalisation effective de la pénétration pacifique du Soudan central par le Nord.

—•••—

LA TACTIQUE DE DEMAIN

PARE-BALLES ET BOUCLIERS

Suite et fin. — Voyez pages 138, 182 et 202.

Le bouclier Holstein est constitué par deux plaques d'acier chromé, chacune d'une épaisseur de 3 millimètres, séparée l'une de l'autre par un intervalle de 3 centimètres. L'inventeur base la force de résistance de son engin sur cette séparation des deux plaques. Effectivement, dit-il, si nous admettons que la balle, aux distances très rapprochées, arrive à traverser la première surface, elle se présentera devant la seconde avec une déviation très marquée dans son grand axe, déviation qui annihilera sensiblement sa force de pénétration.

Dans ces conditions, la deuxième plaque pourrait peut-être être réduite à 2 millimètres, peut-être à un.

Une troisième invention du même genre fut expérimentée en Autriche, en même temps que le bouclier Holstein était mis à l'épreuve en Danemark.

Bien que ces dernières expériences aient été effectuées dans le plus grand secret, on a pu connaître qu'elles portaient sur une muraille métallique de grande dimension, fixée sur des roues et destinée à abriter un nombre assez considérable d'hommes déployés. Elles ne semblent pas avoir donné de résultats, puisque elles ont été abandonnées.

Mais en même temps que les inventeurs de boucliers métalliques étaient à la recherche d'un corps assez dur pour offrir une résistance victorieuse à une poudre qui, chaque jour, devient de plus en plus puissante, d'autres chercheurs tournaient d'un autre côté leurs investigations, et se demandaient si une autre matière, une substance textile, par exemple, ne fournirait pas l'impénétrabilité désirée, tout en étant privée de la densité et du poids, qui sont toujours le gros inconvénient des métaux.

Ces inventeurs allèrent chercher leurs inspirations dans l'antiquité et rappelèrent les anciennes cuirasses des Perses, mélange de laine et de chanvre trempé dans une composition de

vin et de sel qui leur donnait, paraît-il, une impénétrabilité absolue. Ils se souvenaient aussi du drap-feutre inventé par le drapier Osterman sous Charles-Quint; ils citaient encore la cuirasse de Napoléon I^{er}; car c'est une croyance commune en Allemagne que Napoléon I^{er} portait une cuirasse formée de dix-sept étoffes de soie superposées (pourquoi dix-sept!). Ce fut en poursuivant ses études de ce côté qu'un ingénieur autrichien, Charles Searnes, présenta au gouvernement autrichien, il y a trois ans, un feutre d'étope comprimée, qui résistait, paraît-il, à la balle Mannlicher de 11 millimètres, mais qui, malheureusement, se laissa trouser comme une écumoire, quand on fit feu sur lui avec le fusil Mannlicher, modèle 1888.

C'est en travaillant dans le même sens encore que l'allemand Dowe vient de trouver le pare-balles, que le gouvernement impérial expérimente actuellement de la façon la plus sérieuse.

Qu'est-ce que Dowe, Henri Dowe? Ce n'est point un ingénieur, c'est un tailleur qui est né en Westphalie, en 1859 et qui, jusqu'ici, n'a jamais été connu à Manheim, sa patrie actuelle, que par la coupe de ses pantalons. Comment cet émule de Dusautoy a-t-il été amené à ces recherches et à une invention qui va peut-être révolutionner le monde militaire : c'est ce que l'histoire dira peut-être un jour, mais ce qui demeure, pour le moment, un mystère.

Depuis quelque temps, il n'était pas sans donner de l'inquiétude à ses voisins, ce Dowe. On voyait cet homme pacifique, plus habitué à manier l'aiguille que le fusil, passer son temps dans son jardin, tirant sur des mannequins affublés d'un accoutrement bizarre. Puis cette fusillade cessait pendant quelques semaines. Le brave garçon était arrêté dans son œuvre philanthropique par le manque d'argent : il lui fallait trouver un bailleur de fonds pour continuer ses expériences, et les bailleurs de fonds sont aussi rares à Manheim qu'ailleurs. Enfin, un beau jour, Dowe crut avoir atteint le but de ses efforts : le plastron n'avait pas été entamé. Il fit alors part du résultat de ses recherches au commandant de place de Manheim, le colonel von Oppein et, quelques jours après, l'inventeur, appelé à Berlin, était présenté à l'empereur. En même temps, une fabrique d'équipements militaires, la maison Wallmann et C^{ie}, lui offrait d'acheter son procédé pour la modique somme de 3,750,000 francs.

Et maintenant, quel est ce procédé, quelle est cette cuirasse?

Tout ce qu'on en sait, c'est que c'est un plastron individuel en feutre comprimé, qui pèse 3 kilogrammes le mètre carré.

Quant à sa résistance au choc, il faut attendre la fin des expériences pour pouvoir se prononcer et nous pouvons dire, dès aujourd'hui,

que leurs débuts n'ont point été aussi concluants que l'espéraient nos voisins.

Les inventeurs s'illusionnent souvent : Dowe ne serait point le premier qui aurait pris l'ombre pour la proie.

On raconte qu'il y a quelque cinquante ans, un inventeur vint offrir au maréchal Soult un plastron en cuir et filasse absolument à l'épreuve de la balle.

— Très bien, fit le maréchal; avez-vous votre cuirasse sur vous?

— Oui, M. le maréchal, fit l'inventeur et, déboutonnant sa redingote, il fit voir son armure au ministre de la guerre.

— Vous êtes sûr, fit celui-ci, qu'elle est à l'épreuve de la balle?

— Absolument sûr, M. le maréchal.

Le maréchal Soult appuya la main sur un timbre; un huissier parut :

— Faites-moi venir le sergent de garde!

Au bout d'un instant, le sous-officier entra dans le salon du maréchal qui lui disait en lui montrant l'inventeur : Tenez, voilà monsieur qui porte sur lui une cuirasse à l'épreuve de la balle; vous allez sortir avec lui, le mener dans le jardin et faire exécuter sur lui un feu de peloton à trente pas. Vous m'en rendrez compte.

Et, se tournant vers l'inventeur :

— Monsieur, à tout à l'heure. »

Le malheureux court encore, mais il n'avait pas attendu le feu de peloton. En sera-t-il de même pour Dowe, nous l'ignorons. Toute discussion à ce sujet serait aujourd'hui prématurée et oiseuse.

En somme, trouver un tissu ou un métal qui résiste à la force de pénétration du fusil actuel nous paraît chose très possible, et quand bien même ce protecteur ne devrait pas arrêter la balle de demain, ce ne serait peut-être pas une raison pour ne pas utiliser aujourd'hui ce qui est bon aujourd'hui. On ne change pas en un jour l'armement ni l'approvisionnement en cartouches d'une nation; il est vrai qu'on ne construira probablement pas en un jour non plus deux ou trois millions de cuirasses, mais toutes choses égales d'ailleurs, il est à supposer que ce dernier résultat ne demanderait pas autant de temps que le premier. La nation qui aurait pourvu son armée de plastrons impénétrables se trouverait donc en avance sur celle qui n'en posséderait point; elle acquerrait de ce chef, sur son adversaire, un avantage immense, immense au point de vue de la diminution réelle des pertes, immense au point de vue de la confiance qu'une telle supériorité donnerait à ses troupes.

La chose vaut la peine qu'on l'étudie et qu'on la creuse : c'est le cas de dire « il n'y a pas de sottises idéales, il n'y a que de..... »

COMMANDANT D'EQUILLY.

CARRIÈRES-CHARENTON

Parmi les mouvements intellectuels qui se firent jour à la fin de l'empire, un des plus curieux et des moins racontés est l'existence de l'école des Batignolles. Révolutionnaire et bruyante, intransigeante comme une arme de combat, résolue à l'assaut, elle s'attaquait furieusement à l'art du temps, à l'habileté des peintres officiels, à leurs recherches maniérées. Au nom de la nature dédaignée, elle s'élevait avec vigueur contre l'Académie et les artistes travaillant dans son ombre... ou à sa lumière. Ses assises étaient continuellement occupées à de fulgurantes diatribes où l'on lacérait les peintres à belles dents. Manet, le centre du cénacle, trouvait des phrases éloquentes pour flétrir ses confrères. MM. Monet, Renoir, Pissaro, Fantin-Latour, Cézanne, Desboutsins, Zacharie Astruc, Gaston Bazile, Guillemet, le plus jeune de tous, Duranty, le critique d'art de la compagnie, lui donnaient la réplique avec non moins de verve. Et le café, où deux fois la semaine, se tenaient ces réunions, envoyait jusque dans la Grande Rue des Batignolles, aujourd'hui avenue de Clichy, les éclats de leurs foudres.

L'école des Batignolles, formée par la communauté d'aspirations révolutionnaires de quelques peintres habitant ce quartier, batailla pendant environ cinq ans, de 1867 à 1872. Quelques hommes de lettres, entre autres M. Zola, y vinrent par sympathie de lutteurs engagés dans la même guerre. Puis la dispersion s'opéra; mais le souvenir de cette école a été fixé par M. Fantin-Latour dans un tableau que nous verrons prochainement au Luxembourg. Les autres documents laissés par les Batignollais se réduisent à quelques critiques plaisantes éparses dans les journaux du temps, à des bribes de conversations que l'on peut encore recueillir de loin en loin près des initiés, et à quelques portraits tracés par M. Zola dans son roman *l'Œuvre*.

Dans ce cénacle, M. Guillemet faisait ses premières armes. De verbe alerte, d'esprit aigu, ardent et actif, il donnait l'impulsion aux discussions, excitait l'activité cérébrale de ses compagnons, et travaillait de toutes ses forces à entretenir le feu sacré. Son pinceau prenait part à la lutte, et d'estoc et de taille, brossait furieusement des toiles étourdissantes : « Envolée dans l'excentrique, écrivait-il plus tard joyeusement, inauguration de la peinture au pistolet. *Quid est ?* Charger un pistolet de tubes et le faire partir sur une toile. Moins cela ressemble à quelque chose, plus on est proche du génie ». Il n'en chargea pas moins son pistolet avec la conviction que chaque coup faisait une brèche chez l'ennemi. Lequel ennemi prenait d'ailleurs sa revanche en refusant systématiquement l'entrée du Salon à ses œuvres batailleuses, jusqu'au jour où la paix se fit entre eux.

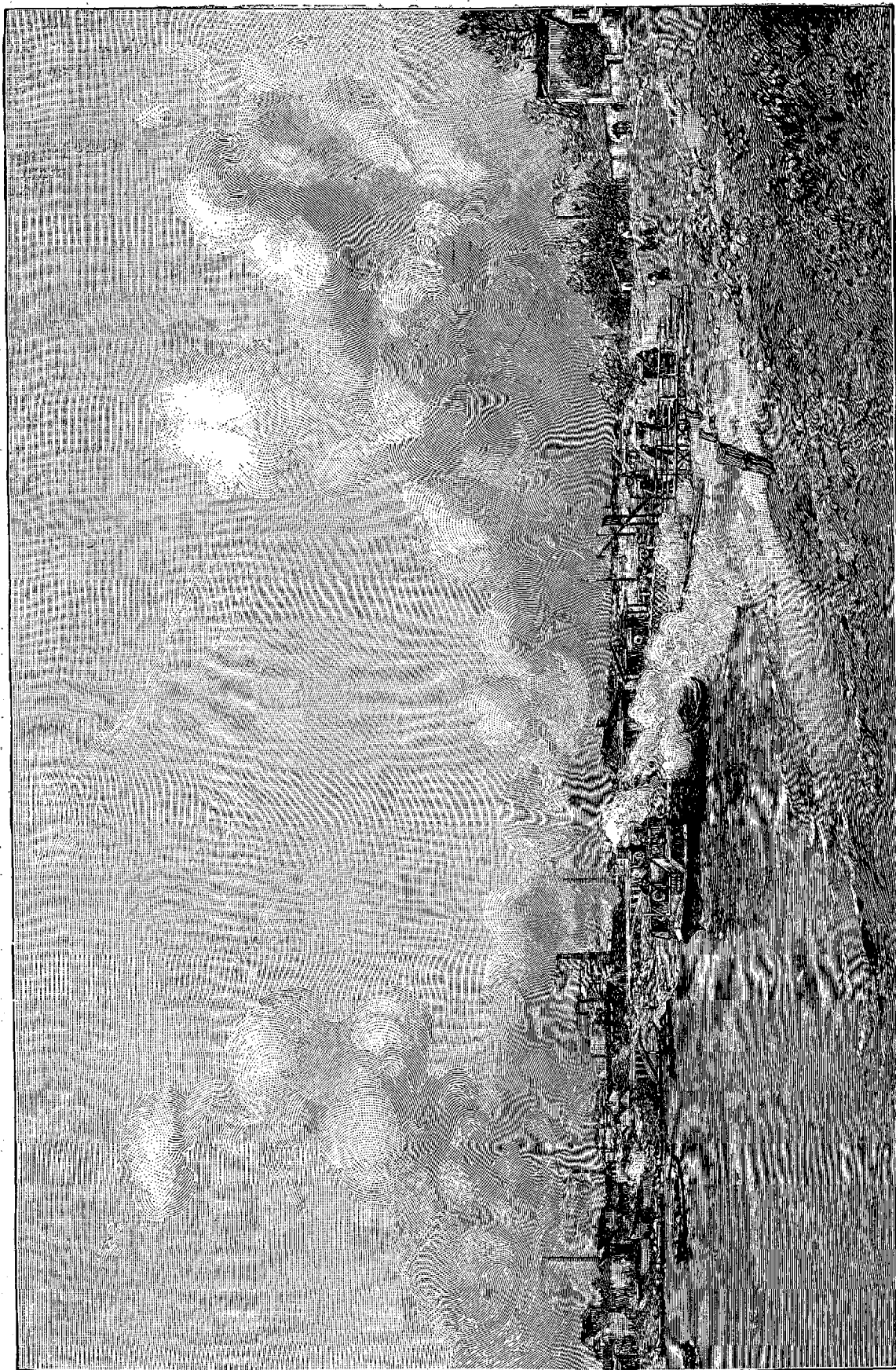
M. Guillemet n'a pas eu, à proprement parler, de maître dirigeant et surveillant ses études. Présenté à Corot le jour où il sentit se dessiner sa vocation, il s'essaya, à côté du grand paysagiste, à l'interprétation de la nature. Il trouva près de lui quelques conseils. Plus tard, il connut Daubigny et Courbet qui s'intéressèrent à ses essais; et ces trois figures propices aidèrent sa personnalité à se dégager en face du paysage. Après les figures de l'école des Batignolles, il connut M. Vollon et cette nouvelle relation coïncida avec son entrée au Salon de 1872. Cette entrée se fit avec une marine normande intitulée *Une mer basse à Villerville*, actuellement au musée de Grenoble. En 1874, il exposait *Bercy en décembre*, un des premiers d'une série de paysages que le maître poursuit toujours et auquel il dut sa deuxième médaille. Ce tableau fut acquis pour le musée du Luxembourg. En 1875 et 1876 se succèdent le *Quai d'Orsay* et *Villerville* qui fut favorisé d'un rappel de deuxième médaille. 1877 ajoute à son œuvre les *Falaises de Dieppe* et les *Environs d'Artemare*, une échappée dans l'intérieur des terres devant une nature toute différente de la marine normande et du paysage parisien. En 1878 et 1879, Villers l'occupe; il y peint deux toiles : la *Plage de Villers*, qui est au musée de Rouen, et le *Chaos de Villers*, acquis par le musée de Mulhouse.

En 1880, il est nommé membre du jury du Salon. Il exposa cette fois le *Vieux Bercy*, une toile qui compte parmi ses meilleurs succès. L'année suivante ce sont des paysages de la côte qu'il représente. Il revient au *Vieux Villerville*, et découvre la *Plage de Saint-Vaast-la-Hougue*, un coin de la Manche où son art s'est si bien installé. Pendant deux ans il explore cette côte et en rapporte : en 1882, *Morsalines*; en 1883, *Saint-Suliac-sur-Rance*, qui l'avait entraîné jusqu'en Bretagne. Ce tableau est au musée d'Amiens. Paris et la Normandie se partagent son Salon en 1884 avec une *Vue de Meudon et Villerville*. C'est un *Paris vu de Meudon* qu'il expose en 1885. En 1886, le *Hameau de Landemer*, acquis par le musée de Bordeaux; en 1887, la *Baie de Morsalines*, la *Hougue*; en 1888, la *Chapelle des Marins à Saint-Vaast-la-Hougue* et la *Plaine de Cayeux*; en 1889, *l'Epave* et la *Tour de la Hougue*; en 1890, le *Coup de vent* et la *Baie de Saint-Vaast* viennent nous rappeler la Normandie maritime, longue fugue suivie, en 1891, d'un retour au paysage parisien d'où résulta le *Quai de Bercy-Charenton* qui appartient à la Ville de Paris. La même année il exposait le *Loing à Moret*; en 1892, *l'Automne à Moret* et la *Seine à Conflans-Charenton* et, cette année enfin, *Saint-Vaast-la-Hougue et Carrières-Charenton* dont nous donnons une reproduction.

Ce tableau fait partie de la série d'œuvres

documentaires peintes par M. Guillemet à cette extrémité de Paris. L'artiste y a noté la vie ac-

tuelle de ces bords de Seine, où tous les jours le Paris de pierre, de fer et de bois couvre de



CARRIÈRES-CHARENTON. — Peinture de A. Guillemet. — Salon des Champs-Élysées 1893. — Gravé par Deloche. — (Ce tableau a été acquis par l'État).

quais et de constructions industrielles les terrains encore parés de verdure. Sur la rive gau-

che, des usines bourdonnent et fument. La Seine est occupée par le mouvement des bateaux

à vapeur. La rive droite et les eaux se rejoignent par une passerelle appuyée à un ponton et sur laquelle passent des voyageurs qui débarquent. Sur le fond, des panaches de fumée évoluent ; et leur note capricieuse et fine achève d'animer le paysage.

Comme on l'a pu voir, l'œuvre de M. Guillemet se divise en deux parts distinctes : Paris et la Normandie. La campagne lui offre des aspects vigoureux qu'il traite en pleine pâte ; son coloris opulent et simple est en fête au bord de la mer où trois notes, larges et fermes, se concertent en un accord éternel. A Paris cette vigueur du pinceau se pare de finesses, découvre dans les gris du paysage des nuances tendres. Plus complètement peut-être que les premiers, ceux-ci expriment la nature vigoureuse et fine à la fois du maître. L'air y circule tout aussi librement et l'aspect de ces toiles est aussi sain et rafraîchissant que celui des œuvres normandes. Leur caractère documentaire leur donnera, de plus, dans un avenir prochain, un intérêt de souvenir.

A l'hôtel de ville de Paris, salon des Lettres, M. Guillemet est représenté par un panneau intitulé *la Fontaine Médicis*. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1880.

J. LE FUSTEC.

ÉLISA MERCEUR

Destinée mélancolique qui rappelle à quelques égards celle de Malfilâtre et d'Hégésippe Moreau, sans le drame de l'hôpital, cependant, mais avec des traits plus touchants encore, car l'œuvre de cette jeune fille si bien douée est, dans sa brièveté, au moins égale à celle de ses émules en douleurs, et sa vie pure n'a laissé que des regrets sans mélange de critique.

Elisa Mercœur naquit à Nantes le 24 juin 1809 ; à l'âge de 22 mois elle perdit son père ; sa mère, dépourvue de ressources, n'eût pu suffire aux frais de l'éducation de l'enfant, si deux hommes éclairés et bienfaisants, M. Danguy et M. Barré, avoués à Nantes, ne s'étaient intéressés à une petite fille dont la précocité excitait l'étonnement. A 8 ans, elle analysait déjà par écrit ses lectures et composait de petites fables ; seule, à peu près, elle apprit le latin et l'anglais assez bien pour lire et même traduire aisément les poètes ; à douze ans, elle écrivait quelques essais en prose et en vers qui annonçaient du talent.

Un Nantais, dont le nom est resté dans la mémoire de ses compatriotes comme celui d'un homme de bien et de goût, Mellinet-Malassis, la vit un jour, à peine adolescente, entrer chez lui et, avec une touchante ingénuité, lui soumettre ses vers ; elle le priait de les publier dans le *Journal de Nantes*. Mellinet la fit causer, lui donna des conseils pleins de bonté et de sa-

gesse ; sans la décourager, il lui fit comprendre qu'elle avait besoin de travailler, et ne lui dissimula pas les difficultés et les amertumes de la carrière d'écrivain, surtout pour une jeune fille. Elisa le remercia, répondit qu'elle ne redoutait pas le travail, et qu'elle se sentait une vocation assez forte pour dominer sa timidité.

Mellinet en était convaincu ; cependant pour armer l'enfant contre les dangers d'une production trop hâtive, et, sur sa propre demande, pour aider à la vie du modeste ménage, il engagea Elisa à donner des leçons ; elle était bien jeune, quinze ans, mais pleine de courage et plus instruite que la plupart des autres institutrices. Il lui procura quelques élèves auxquelles elle enseignait l'histoire, la géographie, le français et l'anglais, se reposant de ses leçons par ses travaux personnels de poésie.

L'attention publique fut appelée sur elle par des vers que, dans un moment d'enthousiasme, elle improvisa et dédia à une cantatrice parisienne, M^{me} Allan, de passage au théâtre de Nantes, et qui lui répondit par des vers très jolis aussi ; les deux pièces furent imprimées dans les journaux et fort applaudies. Ce n'était qu'un début ; d'autres pièces suivirent, plus parfaites, qui triomphèrent des petites jalousies que soulève toujours une réputation naissante. L'Académie de Lyon en eut connaissance, et, d'élan, elle envoya le diplôme d'académicien à la jeune poète de dix-sept ans. La Société académique de Nantes dérogea à ses statuts, qui excluaient les femmes, et l'admit au nombre de ses membres. Les amis et admirateurs d'Elisa réunirent un choix des pièces qu'elle avait données à divers recueils, et ouvrirent une souscription pour couvrir les frais d'impression, car les leçons rapportaient bien juste le pain quotidien. Le volume parut en 1827 (in-18 avec planches) ; l'éditeur Mellinet s'était contenté d'un très faible dédommagement à ses déboursés, si même il en accepta, et la vente du livre amena un peu de bien-être dans le petit intérieur d'Elisa qui, ainsi qu'on l'a dit après sa mort,

.... « Adorait, servait et nourrissait sa mère. »

L'imagination riche et fraîche, la sensibilité sans afféterie, recommandaient cette poésie dont la forme avait plus de vigueur et de correction qu'on eût pu l'attendre de son âge. Elisa Mercœur avait le don ; elle le sentait, et nulle privation ne l'effrayait pour elle, si elle devait y gagner la possibilité de cultiver la poésie.

Avec la candeur d'une âme droite et enthousiaste, elle ne craignit pas de dédier son recueil au plus illustre des Bretons de l'époque, à Châteaubriand ; la dédicace était en vers :

.....
 Dans ces instants de rêverie
 Où ton luth sans accords est muet dans tes doigts,

Comme un son fugitif de quelque note amie
 Accueille doucement un accent de ma voix ;
 Caresse le présent au nom de l'espérance ;
 Songe au peu de saisons que j'ai pu voir encor,
 Et combien peu ma bouche a puisé d'existence
 Dans le vase rempli dont je presse le bord.
 Tends une main propice à celui qui chancelle ;
 J'ai besoin, faible enfant, qu'on veille à mon berceau ;
 Et l'aigle peut, du moins, à l'abri de son aile,
 Protéger le timide oiseau.

La rime paraîtrait insuffisante à nos parnassiens ; alors on était moins exigeant ; et la grâce, le mouvement, d'heureuses rencontres d'expression, suppléaient à cette imperfection. On n'en peut juger que par la lecture de toute la poésie qui est assez longue.

Châteaubriand voulut bien répondre, mais il ne fut guère encourageant :

... « Je vous remercie, Mademoiselle, de « votre confiance et de vos éloges. Je ne mérite « pas les derniers ; je tâcherai de ne pas trom- « per la première. Mais je suis un mauvais « appui ; le *chêne* est vieux, et il s'est si mal « défendu des tempêtes qu'il ne peut offrir « d'appui à personne. »

Lamartine connut le recueil par hasard ; il écrivit à un ami.... « Vous savez que je ne « croyais pas à l'existence du talent poétique « chez les femmes... Cette fois je me rends, et « je prévois, mon cher, que cette *petite fille* « nous effacera tous tant que nous sommes ».

C'était excessif ; mais, sous l'exagération familière aux poètes, on sent la sincérité ; car la lettre n'était pas adressée à la *petite fille*.

Ce témoignage, et bien d'autres, confirmèrent Elisa dans la conviction qu'elle était née poète. Les meilleures maisons de Nantes la recherchaient ; le vicomte Walsh, l'auteur des *Lettres vendéennes*, le futur directeur des journaux légitimistes et que redouta la cour de Louis-Philippe, la présenta à la Préfecture où l'on apprécia ses charmantes qualités de jeune fille et d'écrivain.

(A suivre).

H. MÉTIVIER.

RETOUR AU CLOCHER

(NOUVELLE)

(Dessins de Jules Didier)

Suite. — Voir page 191.

Autour de lui, dans le quartier, ils avaient en partie fait le grand voyage : les filles étaient mariées, et, parmi les garçons, plusieurs avaient fait comme lui. Il y avait bien la famille une telle qu'il retrouverait au complet et même augmentée : le fils marié, avec des enfants ; mais les autres étaient morts ou partis. Ah vraiment, il ne reconnaîtrait pas beaucoup de visages ! Que lui importait !

Il s'en revenait vivre avec le passé, décidé à se suffire à lui-même ; ce qu'il recherchait, c'était la paix du soir, la montée ardue du jour.

Cependant, une question revenait sans cesse

sur ses lèvres et il ne la formulait pas. Chaque fois qu'elle se présentait, il sentait comme un embarras. Enfin, il demanda rapidement et comme pour finir :

— Et mademoiselle Simone ?

— La chère demoiselle ! elle a eu aussi bien des chagrins : son père est mort, son frère s'est marié et elle demeure seule. Elle a quitté sa grande maison pour un petit pavillon situé rue du Rempart. Pendant que votre pauvre mère vivait, elle venait deux fois la semaine lui tenir compagnie : elle l'aimait bien, je crois même qu'elle en a quasiment porté le deuil ; pendant un an on ne l'a plus vue qu'en noir. Depuis, elle vit très retirée et fait beaucoup de bien.

— Est-elle changée ? interrompit Jean.

— Pour celle-là vous la reconnaîtrez bien : elle a toujours sa figure de bonne vierge un peu pâle, mais avenante, douce et puis plaisante.

Au moment de gagner sa chambre, Jean recommanda à la servante de ne dire à qui que ce fût qu'il était revenu au pays ; qu'il ne voulait voir personne.

— Mais, mon pauvre monsieur Jean, tout le monde dans le quartier le saura demain. Tout se sait chez nous ! On me demandera si vous êtes revenu pour rester ou si vous allez repartir. Enfin, vous devez bien savoir que les voisins sont curieux ! et puis vous sortirez...

— Tout cela est bien possible ; mais répondez que vous n'êtes au courant de rien. Ce à quoi je tiens avant tout, c'est de vivre ici seul.

La pièce qu'il avait fait préparer pour lui était celle qu'il occupait étant garçon : en y montant précédé de la servante, il entra dans la chambre qu'avait habitée sa mère. Celle-là était vide et bien vide, sans meuble aucun ; c'est ainsi qu'il la comprenait désormais ; le passé était bien mort. L'étranger avait passé par là. De tout cela, il ne surnageait qu'un souvenir.

Brusquement il referma la porte et entra chez lui. Son accablement n'échappa point à la domestique qui redescendit lentement en ruminant :

— Pauvre monsieur Jean !

Le lendemain, comme la veille, un soleil radieux faisait sourire toutes choses ; Jean, dès la première heure, descendit dans le jardin où, enfant, il avait tant couru. Les plantes n'étaient plus les mêmes qu'au temps lointain ; mais les vieux arbustes contemporains de ceux qui n'étaient plus, rappelaient, en leurs poses bizarres, la physionomie d'autrefois. Toute cette nature avait comme un relent de sa jeunesse. Dans un coin une lavande arborescente, sur laquelle, petit enfant, il allait surprendre les papillons en train de butiner, le captiva longtemps et l'odeur qu'il dégagait en pressant ses rameaux fit éclore tout un monde de sensations. Puis, ce furent les ravenelles à fleurs d'or qu'aimait sa mère, et les plantes vivaces renaissant chaque année au bon plaisir des saisons.

Ce fut comme un pèlerinage aux joies mortes !

Après s'être attardé aux souvenirs accrochés aux brindilles de toute sorte qui enchevêtraient leurs floraisons, il cueillit une brassée des chères ravenelles si suaves en leur parfum, si fidèles aux ruines, et s'achemina vers le cimetière depuis longtemps relégué loin hors de la ville. Là reposaient le père et la mère.

C'était vers ces chers morts que sa pensée revenait sans cesse. La tombe avait été faite de granit afin qu'elle résistât aux dévastations du temps. Comme tout était changé sur la route : maisons construites ici, grandes propriétés d'alors saccagées ; de tous côtés la terre conquise à la petite semaine. Mais qu'étaient tous ces riens meublant l'inanité de la vie ! Que lui importait que tel arbre eût été abattu.

Tout cela était dans l'ordre des choses se succédant et permettant aux générations de piétiner les unes sur les autres. Lui-même, n'avait-il pas laissé des lambeaux de sa toison aux ronces du chemin parcouru ; était-il bien reconnaissable ! Les temps accomplis font leur œuvre sur les choses, comme sur les hommes !

A chaque instant il se sentait rappelé à la réalité ; après dix ans il refaisait, pour la première fois, cette route parcourue dans les tristes circonstances que l'on sait. Au milieu de ces floraisons grasses que la nature en ses noces successives faisait plus vives et plus compactes, il reconnut sans peine les croix indicatrices.

Sans fleurs, sévères dans leur nudité, les tombes n'avaient pas changé. Aux croix accrochées seulement un bouquet de buis, vraisemblablement le buis des Pâques fleuries apporté par une main pieuse ainsi qu'une couronne de perles. Qui donc, dans cette ville, s'était souvenu ? Un ami d'antan ! il déposa sa gerbe de ravenelles et pria. Cette prière lui fit du bien. Quand il repartit, il lui sembla qu'il avait repris une entière possession de lui-même. En son âme il faisait plus clair. Le but de la vie jusqu'alors chargé

d'embruns se dessinait nettement. A quoi bon végéter pour les autres ; il fallait vivre en vue du terme et c'est ce qu'il ferait désormais. Ses idées confuses prenaient corps. Un peu calmé, il reprit le chemin de sa demeure.

Les premiers jours de cette nouvelle existence se passèrent dans une claustration à peu près complète. Il ne sortait que le soir pour errer sur les plages de la mer. Après quoi, il voulut revoir par le menu cette ville si agrandie, si métamorphosée. Il éprouva un charme à glisser inaperçu parmi la foule, observant sans être remarqué ; reconnaissant çà et là un visage sans être reconnu. Il éprouva ce doux plaisir auquel, de jour à autre, se livrent les personnes titrées

en gardant l'inconnu. Mais cela ne pouvait durer ; la province est une maison de verre et les villes mêmes qui ont élargi leur ceinture par instinct d'imitation pour ce qui se fait à Paris, n'échappent point à ce petit côté inquisiteur si mesquin, lequel les rend insupportables aux esprits indépendants. Il en prit vite son parti et n'en continua pas moins à vivre dans l'isolement. Certes, il se suffisait bien à lui-même : promenades, lectures, quelques notes qu'il consignait sur les hom-



Jules Didier

Il ne sortait que le soir pour errer sur les plages de la mer.

mes, sur les choses et sur ce qu'il voyait, remplissaient son temps et aucun regret de l'ancienne vie ne venait le troubler. Il vérifiait chaque jour l'excellence de la parole du sage : toutes les fois qu'il avait fréquenté les hommes, il en était revenu moins homme. En ces conditions il se reconquerrait.

Le souvenir seul d'une personne laissée au pays et dont il avait le soir de son retour jeté incidemment le nom à la vieille servante le hantait. C'était par ce reste du vieil homme qu'il demeurait encore attaché à l'humanité.

Il eût bien voulu revoir Simone, cette amie d'enfance que sa mère lui eût bien voulu pour femme et près de laquelle il avait passé, sans songer à la regarder, parce qu'il est dans la nature de l'homme de chercher toujours les fuyantes chimères et qu'il se passionne pour l'au-

delà. Sans doute il ne retrouverait jamais avec elle l'intimité des premières heures de la vie ; mais cette femme qu'il avait laissée jeune fille et que le temps devait avoir marquée ainsi que lui et tant d'autres était la dernière fleur survivante des joies disparues.

Irait-il la voir ? Et s'il se présentait, comment l'accueillerait-elle ?

Sans doute elle se souviendrait de l'amitié d'autrefois rompue par une séparation de trente années ; mais rien de plus peut-être, elle le recevrait comme un passant.

A quoi bon ! une politesse affectée le contristerait.

Pourquoi vouloir aller chercher bénévolement un chagrin ?

Il se rappela un conseil qu'un homme d'esprit, mais de peu de sens, lui avait donné naguère, à savoir qu'il n'est pas bon, après longtemps, de chercher à se retrouver avec une femme vue dans la plénitude de sa jeunesse et de sa grâce ; qu'il était sage au contraire de rester sur le souvenir. Pourquoi, de gaité de cœur, faire tomber les illusions que l'on a pu conserver !

D'un autre côté, il était exposé à la rencontrer et alors, irait-il à elle, ou passerait-il indifférent ? C'était là une grossièreté inadmissible ; n'avait-elle pas été l'amie dévouée de sa mère ? Ne lui devait-il pas au moins de lui prouver, par une simple visite de politesse, qu'il se souvenait aussi !

Il irait voir Simone.

Ce n'était point à elle qu'il avait pensé en abandonnant Paris ; c'était à elle seule qu'il songeait depuis qu'il était de retour.

Les tergiversations arrêtées, il mit sa résolution à exécution. Un peu anxieux cependant, car cette visite allait remuer un monde de choses ensevelies, il se rendit à la demeure de Simone, petit pavillon s'ouvrant sur la nouvelle ville et tenant à l'ancienne par un jardin. Elle était chez elle. Introduit dans le salon, où il retrouvait les meubles pour lui familiers qu'il avait si souvent vus, il donna sa carte.

Ah ! il n'eut pas grand temps pour se reconnaître, Simone parut, lui tendant les deux mains.

— Vous ici, Monsieur Jean !

— Oui, mademoiselle, je suis revenu au bercail et j'ai pris la liberté de venir vous saluer.

— La liberté de visiter une amie d'enfance est grande, en vérité, repartit avec enjouement Simone.

— J'ai pourtant hésité, répliqua Jean.

— Et pourquoi, je vous prie ? M'est avis que vous aviez peur de revoir une vieille fille de province ; je vous

sais gré d'avoir vaincu votre répulsion de Parisien délicat.

— Pouvez-vous croire ! ce n'était certes pas cela, au contraire.

— Timidité, peut-être ?

— Vous l'avez dit.

— Vous m'en dites de belles ! Timidité avec moi, mon pauvre ami ; eh bien, moi, je ne suis pas comme vous, et mon âge m'autorise à le dire, si j'eusse été informée de votre arrivée, je serais sautée jusque chez vous, car je suppose que vous êtes là-bas dans la petite maison.

— Oui, là-bas pour y finir.

— Est-ce bien possible ! vous, un affamé de liberté, revenir dans notre grise province ; je ne crois pas que ce beau feu dure longtemps.

— C'est pourtant ainsi, Mademoiselle Simone, je veux finir mes jours dans la petite maison, comme vous l'appeliez.

— Finir vos jours ! il y a encore de la marge ; mais vivre avec nous, vivre avec ceux que vous avez connus, ce serait très bien.

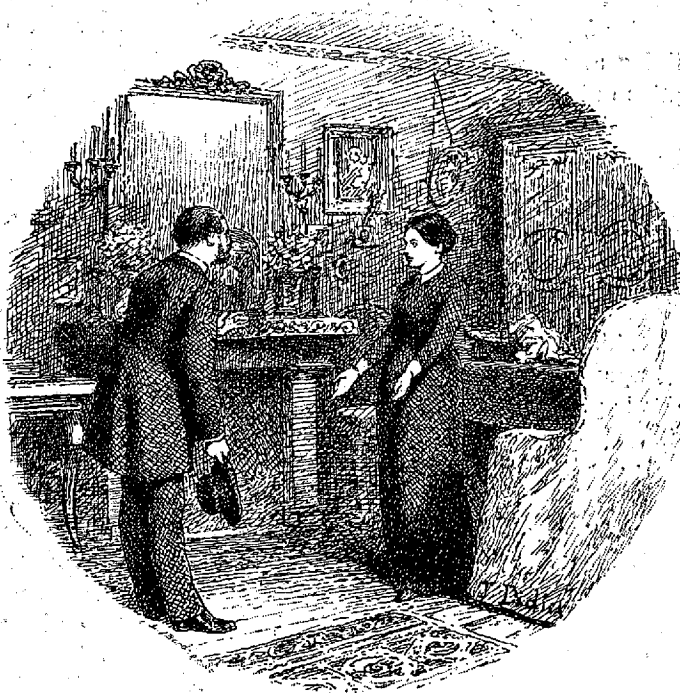
— Vous ne m'en croyez pas capable ?

— J'en doute un peu ; quand on est pris par Paris, on ne le quitte pas, dit-on, et vous y êtes depuis combien de temps ? Il n'y a pas loin de trente ans, j'en ai quarante-huit, vous voyez que c'est exact. Si cela est, l'acte est très méritoire ; et, qu'allez-vous faire ?

— Vivre de souvenirs. Quant à fréquenter les personnes que j'ai pu connaître dans le temps, je n'en ai nullement l'intention. Je leur suis bien indifférent, la plupart d'entre elles m'ont oublié et je ne vois pas la nécessité de rechercher des amitiés envolées. Il n'y a que vous, mademoiselle Simone, que j'aurais plaisir à visiter quelquefois, si vous le permettez.

(A suivre.)

CHARLES DIGUET.



UNE RELIURE ESTAMPÉE AU MONOGRAMME DE HANS HOLBEIN

Une reliure estampée, ou, pour parler plus exactement, un motif de reliure estampée, dessiné par H. Holbein et portant le portrait du maître avec son monogramme, constitue une curiosité qui mérite d'être signalée. Jusqu'à ce jour, en dehors des *Simulacres de la Mort*, des *Figures de l'Ancien Testament*, de l'*Alphabet de la Mort*, monuments impérissables de son génie, on ne connaissait de Holbein, illustrateur de livres, que les remarquables titres de pages, les bordures, les frises, les marques typographiques, les lettres ornées, les alphabets et quelques vignettes qu'il avait dessinés à la demande d'imprimeurs, de Bâle particulièrement; mais on n'avait jamais dit, à notre connaissance, du moins, qu'il eût fourni à ces derniers des compositions pour les ateliers de reliure dépendant de leurs officines.

L'inspection du plat de reliure reproduit ici tendrait à établir que Froben ou tout autre imprimeur de Bâle se serait adressé à Holbein dans ce but, comme à la même époque, en France, Grolier faisait dessiner à Geofroy Tory des compositions de reliure qui constituent aujourd'hui le joyau des plus célèbres bibliothèques.

La reliure allemande en peau de truie et de sanglier estampée était d'un usage courant au seizième siècle. Grâce à la dureté qu'elles acquéraient après l'estampage, un grand nombre de ces reliures sont parvenues jusqu'à nous, non sans que le frottement n'ait quelque peu altéré les ornements en relief qui les décorent. Sauf de rares exceptions, il n'y a guère que celles que protègent des ferrures et des clous à tête ronde placées aux quatre coins et quelquefois un « ombilic », ou clou du milieu, qui soient sorties à peu près indemnes des accidents multiples auxquels, depuis près de quatre siècles, elles ont été exposées.

Quoique variés à l'infini, ces ornements rentrent néanmoins dans des groupes bien déterminés : ce sont généralement des sujets bibliques, les Vertus et les Vices, les Planètes, le tout entouré d'arabesques pleines de délicatesse et de grâce; d'autres fois, des hommes illustres de l'Antiquité et de la Renaissance, représentés en médaillon ou à mi-corps, un seul personnage occupant le plat recto de la reliure, ses armoiries le plat opposé; souvent enfin une personnalité marquante de la Réforme.

Ces planches, très rarement signées par leurs auteurs, portent quelquefois le monogramme du graveur qu'il est presque toujours impossible d'identifier, et la date de la gravure. Les initiales du relieur apparaissent plus souvent sur le plat recto, dans un cartouche laissé libre par le graveur, et généralement, dans le cartouche du bas, la date à laquelle la reliure a été

employée. C'est la caractéristique de la reliure reproduite ici où ces quatre particularités se trouvent réunies : signature de H. Holbein, le dessinateur de la composition, monogramme du graveur C. N., et initiales du relieur V. A., avec la date de l'année 1537. Mais dans la plupart des cas où ces indications sont défaut, il est fort difficile de mettre un nom en regard d'une œuvre, et l'on risque fort de substituer ses propres hypothèses à la réalité : c'est le style et le caractère général du dessin et de la composition qui, à défaut d'autres éléments de jugement, peuvent servir de guide en la matière. C'est dire combien délicat est le procédé, et l'impossibilité où l'on est presque toujours de rien affirmer.

Parmi les reliures en peau estampée exécutées en Allemagne, à l'époque de la Réforme, il en est plusieurs qui présentent, dans l'encadrement extérieur des plats, les médaillons d'Erasme, de Luther et de Mélanchthon. Ils étaient, à des titres divers, les hommes du jour et constituaient, pour l'artiste qui les faisait intervenir dans ses compositions, un sujet d'actualité qui répondait aux préoccupations et à la curiosité du public. Une reliure de cette catégorie existe à la bibliothèque de l'Université de Bâle, et son bibliothécaire en chef, M. Bernoulli, qui a bien voulu nous communiquer ce renseignement, ajoute que le volume qui en est recouvert appartenait jadis au jurisconsulte bâlois, Amerbach, l'ami de H. Holbein, et que c'est Amerbach qui a fait relier ce livre à Bâle. Suivant l'opinion de M. le Dr Schmidt, qui a fait une étude particulière des dessins de Holbein, l'encadrement conservé à la bibliothèque de l'Université ne proviendrait pas de Holbein; on peut dire seulement qu'on y reconnaît l'influence du maître.

A ces trois médaillons vient quelquefois s'ajouter celui de Jean Huss; et non sans raison : le grand patriote bohème, l'illustre martyr de la liberté de conscience, n'est-il pas le précurseur de Luther. On peut voir la reproduction de reliures de ce genre dans l'ouvrage de Zimmermann sur les *Reliures de la Réserve de la bibliothèque royale publique de Dresde*; il n'est pas de bibliothèques publiques qui n'en possèdent également quelques spécimens.

La réunion des trois ou des quatre théologiens dans un même cadre n'a donc en soi rien d'extraordinaire : ce qui donne un intérêt particulier à la reliure que nous décrivons ici, c'est l'adjonction aux médaillons d'Erasme, de Luther et de Mélanchthon, avec leurs noms latins en exergue, du médaillon de Hans Holbein, avec son monogramme H. H. disposé à droite et à gauche du portrait. Il ne saurait s'agir ici de Jean Huss, autrement il y aurait un J. (Johannes) et non un H. (Hans), tous les noms étant écrits en latin et se développant, autant que la place le permet, autour des portraits. D'ailleurs, le visage de Holbein est d'une ressemblance sin-

gulière et d'un relief saisissant, qui rappelle aussitôt à l'esprit les portraits de Bâle et de Florence où il s'est représenté.

On sait aujourd'hui d'une façon certaine que les encadrements de titres, les bordures, les frises et les lettres ornées de Holbein ont été dessinés entre les années 1516 et 1526, avant le premier voyage du maître en Angleterre. Toutefois, par l'accentuation des traits de son propre médaillon, accentuation qui a fort bien pu, du reste, être exagérée par le graveur, nous serions porté à penser — la reliure étant datée de 1537 — que Holbein dessina ces médaillons lors de son séjour à Bâle en 1529, avant son deuxième départ pour l'Angleterre qui eut lieu dans les premiers mois de l'année 1532. En s'arrêtant à cette dernière date, Holbein aurait eu 35 ans; ce qui concorde mieux avec la physionomie générale du portrait.

L'artiste s'est représenté de profil, le visage tourné vers la droite. Il est coiffé d'un feutre. L'expression du visage rappelle sans hésitation le portrait de Bâle qu'il avait exécuté environ dix ans plus tôt, bien que dans ce dernier il soit entièrement rasé, et qu'ici il porte toute la barbe et une forte moustache.

C'est bien la même ligne des yeux, le même modelé du nez, la même énergie et le même sentiment de force qu'on admire dans cette œuvre célèbre, augmentés encore par l'effet de l'âge et une certaine dureté que prête à la physionomie l'existence de la barbe qui occupe tout le bas du visage.

Quant à la présence du peintre au milieu des illustres théologiens, elle s'explique par les liens d'amitié personnelle ou de sympathie qui le rattachaient à eux.

On connaît ses rapports avec Erasme qu'il avait si souvent représenté. Ici, l'artiste a reproduit le portrait qu'il avait dessiné pour les Adages (1533 et 1536), et que Lützelburger a si merveilleusement gravé en bois.

L'affection de Holbein pour Mélanchthon, de même âge que lui, l'avait porté tout naturellement à le joindre à ses illustres amis, à son maître, Luther, et à Erasme qui, en dépit de divergences d'opinions, rendit toujours hommage à son caractère, à sa science et à sa haute valeur morale. Le médaillon de Mélanchthon fait songer au superbe portrait de la galerie royale de Hanovre que Holbein avait peint de son ami. Comme dans le portrait peint, Mélanchthon est représenté sans barbe.

Quant à Luther, Holbein ne le connaissait pas⁽¹⁾; mais il marchait de cœur et d'esprit avec lui, et l'on se rappelle l'admirable titre qu'il dessina en 1523 pour la Bible en allemand du moine réformateur. Si, d'ailleurs, on pouvait douter un instant de quel côté le portaient ses préférences

(1) Les portraits de Luther attribués à Holbein sont apocryphes.

dans cette lutte des esprits, il suffirait de citer deux compositions extrêmement rares qu'il dessina à cette époque, et que grava Lützelburger, compositions d'un caractère essentiellement satirique et dirigées contre les abus de l'Église, *le Christ considéré comme la vraie lumière*, et *le Trafic des Indulgences*, pour être fixé sur ses opinions.

Nous ne parlons que pour souvenir des illustrations marginales de *l'Éloge de la Folie*, où se révèle le même esprit de critique spirituelle et mordante.

Pour composer le médaillon de Luther qu'il n'avait jamais vu, Holbein dut s'inspirer des portraits de Lucas Cranach, et sans doute de la superbe figure en camaïeu de 1525, où Luther est représenté de profil, coiffé de son bonnet, la figure pleine et reposée, également éloignée de la maigreur ascétique qui caractérise un autre curieux portrait de Cranach gravé en 1520 et celui que le même artiste traçait, vingt ans plus tard, du grand réformateur, l'année même de sa mort, et sur lequel la figure est bouffie et comme envahie par un embonpoint maladif.

Maintenant que nous croyons avoir établi que l'attribution de ces quatre médaillons revient à Holbein et ne saurait lui être contestée, et répondu aux objections que pouvait soulever cette attribution, disons quelques mots de la reliure en elle-même.

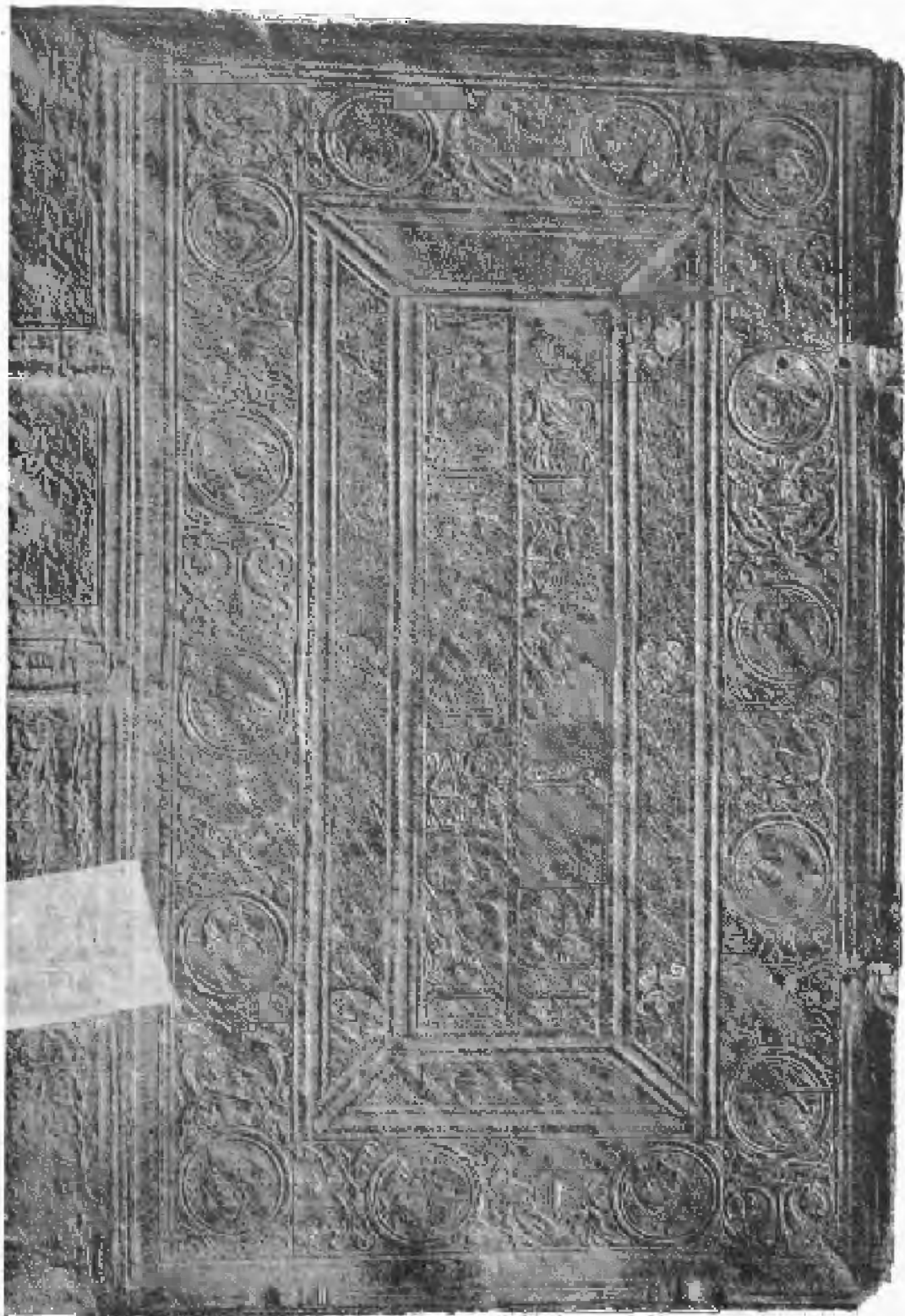
Celle-ci est de format in-4° et recouvrait le troisième volume des œuvres en prose de Pontanus, publiées par Alde, à Venise, en 1518.

La hauteur des plats est de 215 millimètres, la largeur des plats de 130 millimètres, la largeur du dos de 40 millimètres, ce qui donne une largeur totale de 30 centimètres.

Le plat reproduit ici se compose d'un panneau central divisé en deux montants, occupés par les personnages de Lucrèce, l'Amour, Vénus, la Prudence, rapportés bout à bout. Un encadrement extérieur à celui-ci, d'un diamètre de 30 millimètres, complète la composition. Il se compose des quatre médaillons précités, de 18 millimètres de diamètre chacun, et qui se répètent tout à l'entour du cadre. Des arabesques d'une belle ordonnance les relient les uns aux autres. Au-dessous du médaillon de Mélanchthon, on lit le monogramme du graveur C. N. dans un entrecroisement de branches sur l'une desquelles est posé un oiseau.

Sans affirmer que les personnages du panneau central doivent être attribués à Holbein, on peut dire qu'ils trahissent sa manière et qu'ils sont conçus dans son style. Le plat verso est la répétition de celui-ci.

Par ces quelques indications, on voit tout l'intérêt iconographique qui s'attache à cette reliure, notamment pour le portrait de Hans Holbein. Il vient, en effet, combler la lacune qui existe dans



Relevé au pen de l'huile estampée au monogramme de Hans Holbein.

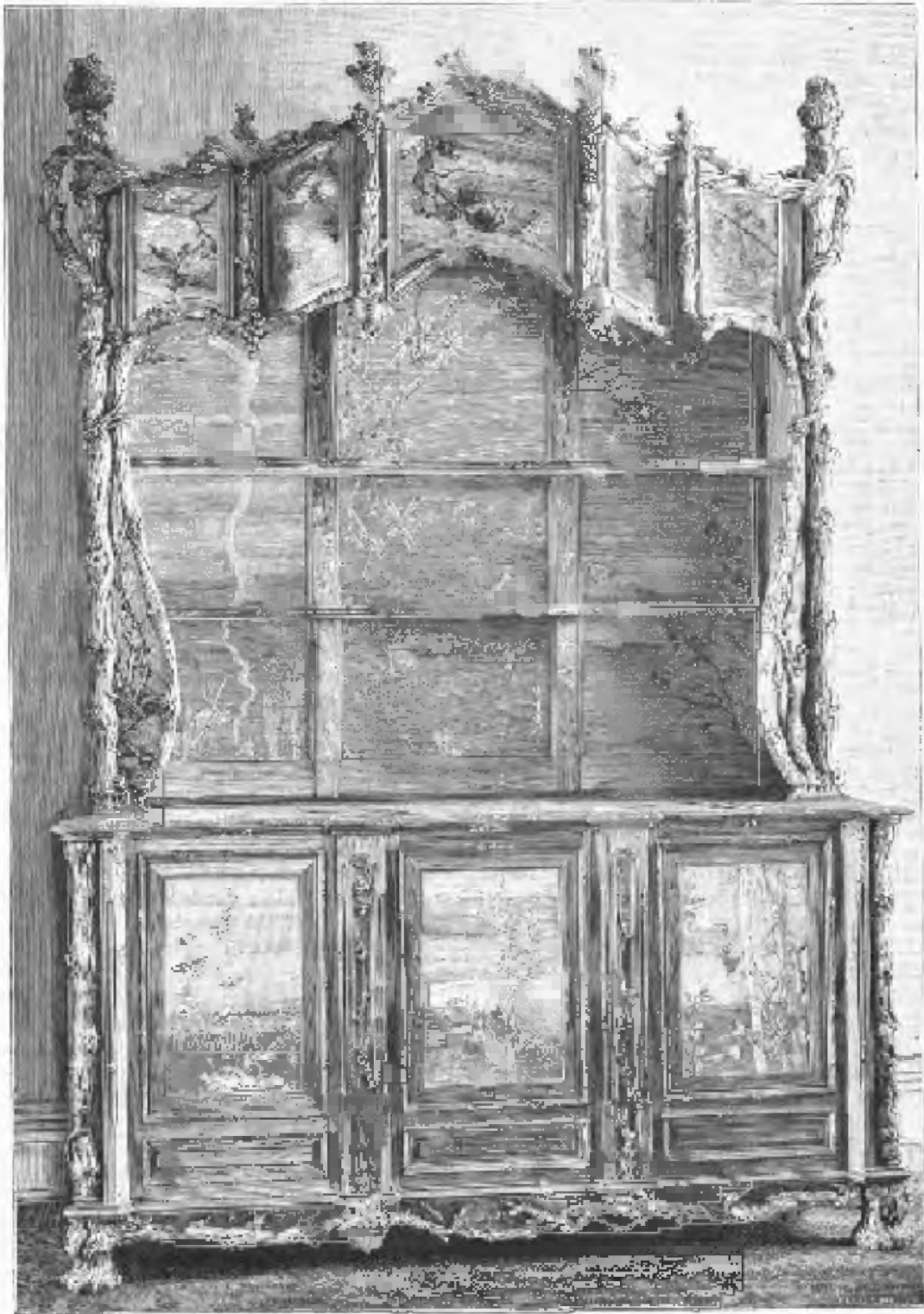
les différentes représentations que l'artiste a données de lui-même, depuis le portrait de Bâle où il paraît avoir 24 ou 25 ans, et celui de Florence où il déclare être dans sa quarante-troisième

année, qui précède celle de sa mort, survenue à Londres en 1533. L. TASSER.

Notes. — Synopses sur le X^e siècle, manuscrit, sur le Palais-Bourgeois, 186, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

CHEMIN D'AUTOMNE

DRESSOIR ENCRUSTÉ DE BOIS POLYCHROMES



CHÉMIN D'AUTOMNE. — Dressoir encrusté de bois polychromes, par Emile Gallé. — Exposé au Champ-de-Mars de 1888. — Gravé par H. Bédou.

M. Emile Gallé, de Nancy, expose, au Salon du Champ-de-Mars de cette année, un dressoir incrusté de bois polychromes qu'il a fait pour M. Henri Vasnier, de Reims, et qu'il désigne au catalogue sous cette rubrique : *Chemin d'autonne*.

M. Gallé est un poète qui traduit ses propres visions en images exquises. On a, avec raison, reproché aux artisans de notre temps de s'inspirer exclusivement du passé. On ne fera pas ce reproche à M. Gallé. Avec une franchise qui l'honore, il a voulu simplement dire ce qu'il voyait et ce qu'il éprouvait. Il est allé dans les champs, dans les bois ; il a regardé les arbres, les insectes, les plantes, et ce sont ses impressions personnelles qui l'ont inspiré. Il a d'ailleurs, en ce qui concerne le dressoir que notre gravure reproduit, exposé la synthèse de son œuvre :

« Imaginez, dit-il, que cette œuvre se serait édifiée en entier par la naissance de deux ceps très antiques, taillés dans le bois frère des pampres, l'ormeau, en figures d'écorces et de sarments, de lézards et de bestioles. D'abord, les deux souches se hissent dessus leur piétement trapu, et bâtissent ainsi fortement la membrure du bas, le soulèvement où pivotent les volets à serrer la vaisselle et garer l'argenterie. Leurs prolongements s'élèvent pour faire au plateau de *loupe d'orme* bien polie, sa bordure, ainsi qu'aux panneaux de mosaïque, leurs cadres et baguettes enjolivées de vignettes et bagues, annelées et recroquevillées au naturel.

« Les ceps jumeaux, à force d'ans — ce qu'on voit à leurs moignons tenaillés par les hivers et l'humaine routine — poussent ensuite deux élancements de colonnes d'où sont reversés à la champenoise, et liés d'osier, des sarments qui forment les joues du meuble et les supports des tablettes de parade.

« De leur sommet surgissent les colonnettes faîtières en épis bourgeonnants. Les arceaux y festonnent, tours d'escargots et de grappes mûres. Ils vont se joindre et s'entre-baiser au couronnement d'un berceau ou treille de tablette-rie, faisant un dais et pavillon multicolore à tout l'édifice. »

M. Gallé est aussi un maître verrier dans la plus noble et la plus haute acception du mot. Ses vases, ses carafes, ses grès rehaussés de colorations discrètes, sont de véritables poèmes exécutés avec le feu pour collaborateur. Il a su se dégager de la routine et, dès ses premiers pas, il s'est affirmé comme un des continuateurs de cette belle tradition française fidèles à la simplicité de la chose vue et la faisant servir à l'expression d'une pensée profonde.

M. Emile Gallé, qui est originaire de Nancy, est officier de la Légion d'honneur.

M. P.

ÉLISA MERCOEUR

Suite et fin. — Voyez page 218.

Elle se résolut à tenter la fortune des lettres à Paris ; les uns l'y poussaient, les autres s'en effrayaient pour elle. « Mais, leur répondait Elisa, comment veut-on que j'existe en pro-

vince ? Je n'ai rien, rien, et je ne puis prendre un état ; non, je ne le puis ; quand je veux travailler, ma pensée me combat, l'aiguille s'arrête sur mon feston et, entraînée par je ne sais quoi de plus fort que toute ma raison, et qui s'empare de mon cœur, je cours écrire ce que le cœur me dicte..... Mais à Paris, on m'accueillera. »

Fit-elle bien ? Eut-elle tort ? Quelle eût été sa vie, à Nantes, entre ses petites écolières, des enthousiasmes peu durables et des dénigrements mesquins beaucoup plus persistants ? Tout compte fait, le produit de son recueil et ses maigres économies assuraient, à elle et à sa mère, la vie matérielle pour quelques mois. Elle partit donc pleine de courage et d'illusions, mais non sans quelques pressentiments, toutefois.

Ce voile dont le ciel couvre ma destinée,
Ce voile qu'en fuyant soulève chaque année,
Pourquoi le déchirer ?
Au livre du destin s'il essayait de lire,
L'homme verrait à peine une heure pour sourire,
Un siècle pour pleurer.

* *

Sans songer chaque jour à celui qui doit suivre,
Livrons-nous au présent qu'il faut seul écouter ;
S'éteindre sans penser qu'on va cesser de vivre
C'est peut-être exister.

Le préfet de Nantes lui avait donné une lettre pour M. de Martignac, alors ministre de l'Intérieur ; c'était un esprit ouvert et généreux : il accorda spontanément une gratification qui fut suivie d'une pension de 1200 francs. Heureuse, elle écrivait à l'éditeur Crapelet qui publiait généreusement une seconde édition de ses œuvres. « Je vais travailler à force ; j'ai du courage à présent. » Elle élargit son horizon, et avec l'intrépide confiance de ses dix-neuf ans, elle sortit du domaine de l'élégie, et entreprit une tragédie inspirée par le « Dernier Abencérage », intitulée *Boabdil, roi de Grenade*, et la dédia à M^{me} Récamier qui l'avait gracieusement reçue dans le salon de l'Abbaye-aux-Bois. Elle en commença une autre sur Cromwell ; le courage devenait de la témérité. Quelques patronages bienveillants lui ouvrirent plusieurs autres salons littéraires, ceux de la duchesse d'Abrantès, de M. Panckouke, de M^{me} Mélanie Waldor, une nantaise aussi. Le comité de la Comédie-Française alla même jusqu'à recevoir sa tragédie de *Boabdil*.

Elisa Mercœur entrevit la gloire. Mais l'enthousiasme s'éteint vite partout, et à Paris plus vite qu'ailleurs. On la recevait avec plaisir, comme un joli phénomène, car elle était charmante ; elle récitait ses vers d'une voix harmonieuse ; cette grande jeune fille brune, aux yeux étincelants de vie et d'ardeur, élégante et frêle, faisait bien dans un salon. De tels succès pouvaient lui plaire ; ils étaient stériles. La révo-

lution de Juillet lui enleva sa pension dont elle avait un besoin absolu ; Casimir Delavigne la lui fit rendre un peu plus tard, mais réduite à 900 francs. Le baron Taylor ne ratifia pas la décision quelque peu imprudente du comité du Théâtre-Français, et refusa de jouer *Boabdil*. Ce fut une grande déception. La vaillante enfant luttait encore ; ajournant la poésie à des temps plus propices, elle rechercha des travaux en prose pour diverses publications périodiques ; productions hâtives qu'elle eût voulu perfectionner, mais la nécessité la pressait.

Le travail excessif, les privations, les déceptions, les inquiétudes pour sa mère, altérèrent la santé d'Elisa. Elle adressa à M. Guizot, ministre, sa dernière élogie, où on lit ce navrant appel :

.....
 Dans une route défléurie,
 Sous un ciel froid qu'oublie un soleil bienfaisant,
 Je n'ai rencontré pour ma vie
 Qu'indigence, regrets, vains désirs ; et pourtant
 J'ai peur de la quitter cette existence amère !
 Et je viens vous crier : Sauvez-moi pour ma mère !
 Pour elle qui, sans moi, ployant sous son chagrin,
 Seule au monde de l'âme, à ceux dont sa misère,
 En cherchant la pitié trouverait le dédain,
 Irait, dans sa douleur cruelle,
 Dire : Ma fille est morte ! Oh ! donnez-moi du pain !

M. Guizot envoya quelques secours qui lui furent un soulagement moral seulement ; car une maladie de poitrine s'était déclarée ; elle l'emporta en pleine connaissance, à vingt-cinq ans, le 7 janvier 1835, déjà oubliée de la plupart de ceux qui lui avaient fait fête. Son convoi fut suivi d'un bien petit nombre d'amis, mais des amis de choix parmi lesquels Châteaubriant, qui ne se prodiguait guère, le philosophe Ballanche, M^{me} Récamiér, Mélanie Waldor.

Telle fut la courte carrière d'une jeune fille douée de facultés poétiques incontestables, éprise d'idéal ; admirée trop tôt, elle ne put acquérir la forte éducation littéraire qui permet de revêtir d'une forme parfaite les inspirations d'une âme d'élite. Sa vie fut brève et pure ; elle connut l'ivresse des espérances ; et les désillusions, toutes amères qu'elles lui parurent, passèrent trop vite pour qu'elle oubliât les jours heureux.

Eût-il mieux valu pour Elisa Mercœur de languir, puis de vieillir, dans une obscurité tous les jours plus épaisse et dans une lourde misère ?

Le nom de Mercœur a été donné à une rue de Nantes.

Est-ce en souvenir du duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne pour la Ligue, assez triste personnage qu'il n'y aurait aucune injustice à laisser dans l'oubli ? Est-ce en souvenir d'Elisa

Mercœur ? On n'en sait rien. Pourquoi ne pas ajouter sur la plaque le nom d'Elisa ? Ce n'est pas la Société académique qui pourrait s'en plaindre.

HENRI MÉTIVIER.

RETOUR AU CLOCHER

(NOUVELLE)

(Dessins de Jules Didier)

Suite. — Voir pages 191 et 219.

— Si je le permets ! Vous serez toujours le bienvenu et je me félicite de cette préférence en attendant que vous l'étendiez à d'autres qui seront enchantés de vous revoir.

— Pour cela, non ! votre amitié me suffit, mademoiselle Simone, nous causerons du passé, c'est tout ce qu'il me faut.

— Vous me paraissez être devenu misanthrope.

— Misanthrope ou sage, comme vous l'entendrez, à votre choix ! mais il est certain que c'est vers la solitude que j'aspire à présent.

— Et vos travaux ?

— Finis !

Simone comprit qu'elle revoyait un désillusionné, lequel avait demandé à la vie plus qu'elle ne comporte et s'en venait solliciter de la terre natale un baume pour les meurtrissures de son cœur. Elle évoqua la mère qui aurait été si heureuse de revoir son cher fils ; elle, au moins, l'aurait guéri.

L'un et l'autre se plongèrent dans l'intimité des souvenirs lointains, et ces évocations montèrent en douces larmes aux yeux de chacun.

— Nous avons si souvent parlé de vous, ajouta Simone, à présent nous nous entretiendrons d'elle.

Puis, avec un sourire ineffable, semblable au rayon de soleil qui dissipe soudain les nuées grises :

— Il n'y a point qu'à Paris qu'on trouve des amis ; la province cultive aussi cette plante rare.

— Je m'en doutais bien un peu en venant chez vous ; à présent, je sais à quoi m'en tenir.

— Je tâcherai de vous faire aimer la province, cette province pour laquelle vous n'aviez pas assez de sarcasmes, vous en souvenez-vous ? Cette province aux idées arriérées, où les femmes sont guindées et ne comprennent pas l'art, où...

— Je l'aime déjà, et c'est parce que je me suis senti attiré vers elle que je suis venu.

— N'allez pourtant pas la voir à travers le prisme de votre imagination retournée ; vous auriez certainement des désillusions : elle est loin d'être parfaite, et ses gros défauts vous sauteront aux yeux. Cependant, croyez-moi, elle a du bon.

Vous viendrez me voir quelquefois ; ma mai-

son aussi est presque une solitude et vous ne dérogez point aux habitudes que vous désirez contracter... pour le moment du moins; et puis, au cas où vous persisteriez dans vos projets d'isolement absolu, je vous ferais ressouvenir qu'il a été écrit qu'il n'est pas bon que l'homme demeure seul.

— Mais vous ?

— Oh ! moi c'est bien différent ; d'abord je ne



Elle était venue un dimanche après vêpres faire visite à sa mère.

suis pas toujours seule, j'ai mon frère et ma nouvelle famille, j'ai quelques amis, en petit nombre, il est vrai, mais j'en ai, tandis que...

— J'ai retrouvé un ami qui est vous, vous me le prouvez, je n'en veux point d'autres, lesquels au fond, ne seraient que des connaissances. Car vous le savez aussi bien que moi, à mesure que l'on avance dans la vie, les amis que l'on a s'égrènent peu à peu sur le bord du chemin, et sur le tard, on n'en fait plus de nouveaux. Les générations naissantes sont les ennemies de celles qui s'en vont. Les bonnes amitiés résultent de la parité d'âge ; aussi les vrais amis devraient-ils tous se donner le mot pour mourir le même jour.

— Il y a du vrai dans tout cela, monsieur Jean, il faut prendre la vie comme elle est, et bénir en toutes choses la providence. Si la vie était telle que nous la souhaitons, nous y tiendrions trop. Soumettons-nous aux décrets d'en haut, la sagesse humaine ne saurait les comprendre.

Jean s'était levé, il prit la main de Simone.

— Puisque vous m'y avez autorisé, je viendrai ici entendre parler la sagesse.

— Dites plutôt le babillage d'une vieille fille qui tâche de mener son humble vie le mieux qu'elle peut et qui fera ses efforts pour que ses rabâchages ne fassent point trop de tort à l'amitié. A bientôt, c'est dit.

— Je vous le promets !

Une fois dans la rue, Jean ressentit comme un apaisement dans son cœur ; ce n'était plus la tristesse sombre des jours passés et du matin même ; c'était bien encore la mélancolie inséparable du saut qu'il venait de faire de la lumière crue, dont ses yeux avaient été longtemps brûlés, dans l'ombre humide de ce coin de province, mais c'était une mélancolie adoucie : une brume légère succédait aux embruns.

La vue et l'amicale réception de Simone l'avaient un instant ramené aux bonnes heures de sa jeunesse.

Certainement il la trouvait changée, mais affinée avec un air de résignation qui lui seyait et avec cela, sa franche bonne humeur du temps passé. Les cheveux châtain clair, sillonnés de fils d'argent, se divisaient comme autrefois sur le front en deux bandeaux et donnaient à l'ovale de la figure une grâce charmante. Les fraîches couleurs de la chair des vingt ans s'étaient bien un peu pâlies, tirant maintenant sur le rose éteint : tout cela était doux, en harmonie parfaite avec le

regard, lequel avait conservé son éclat natif, bien que l'œil fût souligné par une ligne de bistre. Dans le calme absolu où s'écoulaient les jours il y a toujours place pour les larmes, et ce sont elles qui signalent leur passage. Le cou flexible et un peu long conservait les restes d'une grâce juvénile. Les mains étaient blanches.

C'était de tout point la femme qui fleure bon par son honnêteté, sa séduction de bonne créature et le charme de son esprit. Elle était demeurée très femme et, grâce à cette féminité bien profonde, elle avait conjuré les atteintes qui, d'ordinaire, ternissent les fleurs privées de soleil.

Il se la rappela lorsque un jour d'hiver, l'année qui précéda son départ, elle était venue un dimanche, après vêpres, faire visite à sa mère. Elle émergea soudain dans un souvenir précis telle qu'elle était alors avec un vêtement de velours noir emprisonnant sa taille et une capote

également en velours de même couleur doublée de satin rose.

Ce jour-là, il avait conçu l'idée, hélas fugitive ! d'associer sa vie à celle de la jeune fille alors dans tout l'éclat de ses dix-huit ans. Revenu de tant d'illusions, abattu, il se demandait pourquoi l'homme passe si souvent par sa faute à côté du bonheur ! S'il se fût attardé à cette vision, il n'eût pas trouvé la vie si mauvaise.

Simone avait éprouvé une véritable joie à revoir l'ami de son enfance et d'une partie de sa jeunesse. Cette soudaine apparition avait, pour elle aussi, éclairé des années déjà lointaines sur lesquelles l'ombre se faisait plus épaisse de jour en jour : sur un coin de sa vie en particulier, bien dissimulé cependant dans le fond de son cœur. Tout d'abord, elle trouva Jean dévasté, il n'y avait guère que sa voix et son regard qui fussent demeurés tels que naguère. Par un phénomène parfois observé chez les femmes très pures et également chez celles profondément éprises, elle n'eut plus devant les yeux que le jeune homme vu à ses vingt ans.

Mais là où elle trouvait de véritables ruines c'était dans l'âme. Et pour elle, une croyante ardente, elle voyait bien l'enfant prodigue revenu vers le tard à la maison quand tout le monde est parti ; elle voyait le repentant, le désillusionné ; mais elle ne savait encore si ce meurtri de la vie avait souci de l'au-delà !

Quand il se fut éloigné, cette pensée demeura noire, assombrissant la joie causée par le retour du familier d'autrefois.

Les mêmes pensées les agitaient tous les deux avec cette différence que Jean avait le cœur rempli d'amertume pour la vie, tandis que Simone s'était depuis longtemps résignée chrétiennement. Tout en se souvenant, le passé pour elle était mort et bien mort. Lui, au contraire, bien qu'inconsciemment, cherchait à s'y rattacher.

Une de ces idées généreuses dont se nourrissent les grandes âmes, et en particulier les femmes lorsqu'elles n'ont jamais biaisé avec leurs principes, s'empara dès lors de Simone. Elle voulut conquérir l'ami retrouvé à ses idées de soumission religieuse, idées où elle puisait sa force et qui la maintenaient dans cet état de paix du cœur, partage des consciences droites dégagées des mesquines passions.

Enfin, il était là, on verrait.

Jean eut pris vite l'habitude de la rue des Remparts.

Les premiers temps, il s'y rendit régulièrement une fois par semaine, puis, l'intimité s'accroissant, il doubla ses visites.

Simone elle-même vint le voir chez lui. Elle y vint avec cette tranquillité d'esprit et cet enjouement demeuré l'apanage des consciences droites que rien ne saurait troubler, d'ailleurs comme elle le lui déclara avec sa sincérité de bon enfant.

— Je puis bien, à mon âge, me permettre cette frasque, n'est-ce pas, monsieur Jean ?

— Vous me faites un plaisir inoubliable, répondit-il.

Il parlait sincèrement, car ce fut une véritable joie pour lui. Seulement ce mot de frasque jeté en passant et gaiement lui fut désagréable. Pourquoi la visite d'une amie à lui, revenant d'hier, serait-elle une frasque ?

Il n'avait jamais entendu parler de cela là-bas ! Cependant il ne lui était jamais venu à l'idée de lui demander cette faveur. C'était elle, de son propre mouvement, qui avait eu cette pensée dont il était charmé.

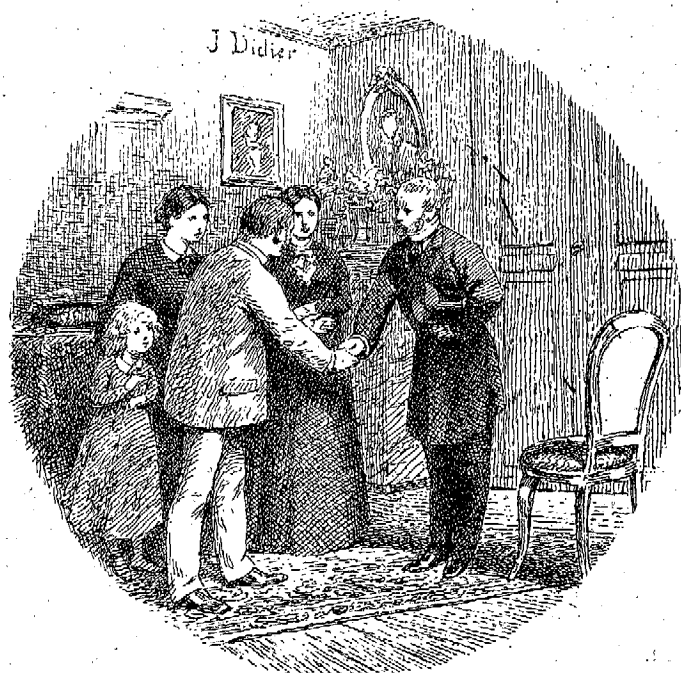
Au reste, ce léger nuage se dissipa bientôt et il fut tout entier au contentement de la recevoir chez lui.

La causerie de ce jour-là fut plus grave encore, car tout, autour d'eux, parlait de celle partie trop tôt et dont la place était si large dans leurs cœurs. Encouragé par cette délicate pensée de Simone d'être venue le soir, il lui demanda d'aller là-haut ! Elle accepta et ils se rendirent ensemble au cimetière.

De retour dans sa solitude, il lui sembla que le lien qui l'attachait à Simone s'était encore resserré.

Celle-ci lui avait demandé instamment de le présenter à la nouvelle famille et à son frère qui avait été son ami. Il avait toujours refusé.

Était-ce fausse honte du vaincu trop sensible pour lequel toute parole détonnante paraissait



un reproche ? Dans sa situation, sa susceptibilité poussée à l'excès s'offusquait d'une ombre. D'ailleurs ceux qu'on lui proposait de voir étaient des heureux qui avaient suivi la voie toute tracée, tandis que lui était un malheureux à leurs yeux et cela suffisait.

Cependant il accepta de se trouver en leur compagnie chez Simone.

L'accueil qu'il reçut de tous eût dû à jamais vaincre ses répugnances ; on l'accueillit cordialement, non point comme on eût fait pour un malade auquel on passe ses fantaisies, mais comme un ami de retour au pays après longtemps, peut-être un peu las et chargé de souvenirs.

Il était la note exotique très recherchée dans ce milieu uniforme, aux horizons ternes, raisonnable et bien vivant cependant.

Naturellement le chapitre Paris fut à l'ordre du jour.

Jean avait momentanément retrouvé sa verve, il fut même brillant et ravit tout le monde. Il refoula bien loin ses désenchantements : on ne put s'apercevoir qu'il avait soif de paix. Il fut vrai et parla sans réticences.

Pourquoi les avait-il quittés ?

— Je n'avais qu'un rêve, qu'une ambition : vivre de la vie de la grande ville, laquelle alors étincelait dans l'Europe et dans le monde entier. Notre province avec ses maisons irrégulièrement étagées, froides, mais si honnêtes, me lassait. J'avais soif de la vie brûlée, de cette vie factice dans laquelle, pareils aux morts de la légende, les hommes vont vite ! Que m'importait la vie paisible réglée et salubre au grand jour franche et nette ? Il me fallait l'imprévu brodé d'arabesques : une vie de soubresauts inquiétants pour les sens, dissolvante pour l'esprit qu'elle n'élève point. J'en avais assez de ces idées que j'appelais étroites et préconçues ! Ces figures calmes que je voyais chaque jour me semblaient austères et froides ! En un mot, ma ville me paraissait une tombe, je voulais la lumière. François I^{er} n'a-t-il pas dit : « Paris n'est pas une ville, c'est un monde ». Or, j'avais vu les villes, je voulais voir le monde. Et combien ces paroles, dites alors de la rivalité de ce roi avec Charles-Quint, acquéraient d'ampleur à l'heure où la sève de la jeunesse me tourmentait : Louis XIV l'avait éclairée des splendeurs de son règne, Louis XV en avait fait la ville de la galanterie, Napoléon I^{er} lui avait à lui seul donné de la gloire pour quatre royaumes et, enfin, Napoléon III était en train d'en faire la ville par excellence : *Urbs*, comme disaient les Latins en parlant de leur somptueuse Rome. Les génies étrangers venaient à Paris pour se faire consacrer *urbi et orbi*. Paris, c'était la tête hydrocéphale de la France et ce nom me fascinait. L'abîme me semblait béant et, malgré moi, je marchais en avant, dût cet abîme m'engloutir. Joignez à cela une ardente

imagination, et vous n'aurez pas de peine à comprendre cette attraction fébrile qui ne me laissait aucun repos.

(A suivre).

CHARLES DIGUET.

Procédé pour reconnaître les vins artificiellement colorés.

La *Revue vinicole* indique le procédé suivant fondé sur la propriété que possède une dissolution savonneuse de détruire la matière colorante naturelle du vin, et de laisser subsister ou de modifier d'une façon connue tous les colorants artificiels. Pour opérer, on introduit dans un petit tube d'essai un mélange de 5 centimètres cubes de liqueur hydrométrique et de 5 centimètres cubes d'eau distillée. Puis on ajoute, goutte à goutte, dans la dissolution savonneuse, avec un petit tube effilé, vingt gouttes du vin à essayer ; on renverse le tube pour mélanger intimement et on examine la teinte de la liqueur.

Si le vin est naturel, on ne constate aucune coloration appréciable. Voici les teintes prises par le mélange si le vin est artificiellement coloré : fuchsine, rose intense ; cochenille, rouge ; campêche, rouge violet ; rose trémière, vert bleuâtre ; coquelicot, brun pâle faible ; baies d'hyèble, vert bleuâtre faible ; cérasine, rouge cerise ; orcéine, rouge violacé ; violet d'aniline, violet bleuâtre.

L'observation de la couleur doit se faire par transparence en interposant le tube entre l'œil et le ciel en une surface blanche.

LE VOYAGE DE M. MAISTRE EN AFRIQUE CENTRALE

Nous avons publié récemment le récit fort intéressant du voyage accompli par M. Méry dans le Sahara du nord-est, comme nous avons publié antérieurement ceux de MM. Mizon, Dybowski et du commandant Monteil. C'est qu'en effet tous ces voyages se complètent les uns par les autres. Leur but tend à un résultat général dont la France doit profiter, et c'est à ce titre que nous parlons de celui exécuté par M. Maistre.

Le voyage de M. Maistre, suivant de près celui de M. Dybowski, a eu pour premier objet une reconnaissance plus étendue des territoires du Centre africain qui s'étendent entre l'Oubanghi et le Tchad, et, en second lieu, la jonction de ces territoires, une fois explorés, à ceux que MM. Mizon et de Brazza parcourent de leur côté pour y établir notre influence. Ceci dit, nous allons donner le récit du voyage de M. Maistre d'après les communications qui nous ont été faites, à différentes fois, par cet explorateur, et en lui laissant la parole.

« J'ai été désigné, nous a dit M. Maistre, à la fin de l'année 1891, par le Comité de l'Afrique française, pour prendre le commandement d'une expédition de secours destinée à renforcer la mission Dybowski, qui, elle-même, avait été envoyée pour soutenir celle de Crampel ; mais qui, par suite du désastre de cette dernière, avait besoin d'un nouveau contingent.

« Je m'embarquai le 10 janvier 1892, et, le 1^{er} mars suivant, j'étais en état de quitter Loango pour Brazzaville où j'arrivai au commencement d'avril. C'est là que je rencontrai M. Dybowski, revenant de fonder un poste ex

trême sur la Haute Kémo, mais que son état de santé obligeait de rentrer en France et qui me remit la direction absolue des opérations.

« M. Dolisie, commandant de Brazzaville, mit à ma disposition deux canonnières, l'*Alima* et le *Djoué*, pour remonter le Congo et l'Oubanghi aussi loin que possible. J'avais avec moi cinq collaborateurs européens, MM. Clozel, de Béhagle, Bonnel de Mézières, Briquez et Brunache. Les trois premiers étaient venus avec moi d'Europe et les deux derniers, qui faisaient déjà partie du personnel de M. Dybowski, avaient consenti à rester avec moi. Tous les cinq me précédèrent sur l'*Alima*, et je partis à mon tour, sur le *Djoué*, le 24 avril.

« Je franchis successivement le lac Stanley, appelé communément le Stanley Pool, puis la partie du Congo dont la navigation est entravée par des rapides et des chutes. Je rencontrai là le lieutenant Mizon qui rentrait en France après son beau voyage du Bas-Niger en Adamaoua.

« Après la région des rapides et des chutes, le Congo a parfois jusqu'à quinze kilomètres de large, même davantage, et sa navigation est rendue fort difficile par les bancs de sable et quantité d'îles basses.

« Je ne retrouvai mes collaborateurs qu'à Li-ranga, au confluent du Congo et de l'Oubanghi, et à partir du 11 mars nous continuâmes ensemble notre navigation. Le 2 juin, nous arrivions à la station de Banghi; et, quatre jours après, nous abandonnions nos canonnières désormais impuissantes, pour nous embarquer sur quinze grandes pirogues, montées par plus de cent cinquante indigènes Banziris. Grâce à ces nouveaux moyens de transport, nous pûmes continuer notre marche en avant à travers les rapides de l'Oubanghi; et, quelques jours après, remontant la rivière Kémo, nous arrivions au poste de ce nom, qu'avait fondé M. Dybowski. C'est de là que devait commencer véritablement mon expédition.

« Je me mis en route le 28 juin, c'est-à-dire plus de six mois après mon départ de France. J'avais avec moi, en dehors de mes cinq compagnons européens, soixante laptots sénégalais pour notre escorte et une centaine de porteurs. Mon projet était d'aller aussi loin que possible vers le nord, dans la direction du Baghirmi; et, si je ne réussissais pas à pénétrer sur ce territoire, de revenir vers l'ouest dans la direction de la Bénoué, c'est-à-dire des régions parcourues par MM. de Brazza et Mizon. Nous rencontrons d'abord, au delà du poste de la Kémo, la population des Udris, pour qui les blancs ne sont déjà plus des inconnus, car ces noirs descendent jusqu'à l'Oubanghi. Ils nous reçoivent bien dans un de leurs villages, appelé Amazaga; et, grâce à eux, nous pouvons nous ravitailler en prévision des pays dans lesquels nous allons entrer et qui, nous dit-on, sont déserts.

« Le 11 juillet, nous reprenons notre marche dans la brousse. Ici, nos guides nous abandonnent, traitreusement, et je place en avant de la caravane deux laptots sénégalais, derrière lesquels je marche moi-même avec ma boussole, en observant toujours la direction du nord. Pendant huit jours, nous franchissons ainsi une zone totalement déserte, au milieu d'incidents désagréables causés par le passage de rivières torrentueuses ou de marais profonds dont nous avons grand mal à sortir. De plus, nous commençons à concevoir de vives alarmes en présence de la diminution de nos vivres, lorsqu'enfin nous arrivons à un village. Mais, les habitants nous accueillent à coups de flèches. Ce sont des Mandjias, défiants et farouches, avec lesquels j'essaie en vain de parlementer. Les cadeaux que nous leur montrons ne parviennent pas à dissiper leurs sentiments hostiles, et, bientôt, pour n'être pas victimes nous-mêmes de leur humeur guerrière, nous sommes obligés de faire usage de nos fusils. C'est alors une débâcle générale qui nous permet heureusement, de passer une nuit tranquille. Le lendemain seulement nous entrons dans le village, abandonné, mais plein de provisions sur lesquelles nous n'hésitons pas à prélever une large part. Pendant huit jours, nous nous reposons dans ce village, sans que ses habitants nous témoignent qu'ils ont de meilleures dispositions à notre égard. Nous repartons sans les voir et, partout devant nous, nous trouvons le pays vide d'habitants. Ceux-ci ont dû fuir à la hâte. Leurs traces le prouvent. Pourtant, ils n'ont pas abandonné toute idée de revanche; car, du 31 juillet au 8 août, nous livrons un combat presque chaque jour. Il est vrai que nous sommes arrivés en un moment où les Mandjias, divisés en tribus, combattent les uns contre les autres. Cela n'est peut-être pas pour leur inspirer des idées pacifiques à notre égard. Nous sommes des intrus. Enfin, je finis cependant par obtenir un palabre avec un chef. Nous causons, la défiance disparaît, on nous accueille en amis, et je passe un traité avec le chef Kandia, qui nous donne des vivres en abondance et, ce qui n'est pas moins appréciable, des guides pour continuer notre route. Les Mandjias, avec lesquels je viens de signer la paix, appartiennent à la même famille que les Togbos de la Kémo et les Udris et, comme eux, sont anthropophages et fétichistes.

« Nous traversons une rivière assez considérable, la Nana, affluent du Gribingui dont je parlerai tout à l'heure, et nous sortons du territoire des Mandjias pour entrer dans le pays des Ouïa-Ouïa, puis dans celui des Aouakas, que nous franchissons sans encombre; et, au commencement de septembre, nous arrivons sur les bords du Gribingui, qui est la branche principale du Chari supérieur. Nous traversons

cette rivière, dont nous suivons ensuite le cours sur la rive droite, et nous arrivons ainsi chez les Akoungas, gens aux mœurs douces, qui ont beaucoup à souffrir des incursions des musulmans du Ouadaï et du Dar-Rouna, deux provinces du nord-est. En revanche, les Aratous, que nous rencontrons après les Akoungas, sont moins hospitaliers, plus défiants et moins sociables. A un gros village nommé Mandjatezzé, nous entrons chez les Saras, tribu guerrière et



M. Maistre, explorateur.

farouche. Les Saras sont des noirs superbes, dont la taille atteint en moyenne 1^m 78. Les uns reconnaissent l'influence du Baghirmi, les autres repoussent tout contact avec les musulmans. Tous sont d'excellents cultivateurs.

« Nous eûmes beaucoup à souffrir pendant quinze jours, à partir de Mandjatezzé. Nos guides nous abandonnèrent, et, faute de vivres, nos hommes d'escorte et nos porteurs furent réduits à manger des racines et des feuilles bouillies. Plusieurs d'entre eux moururent de faim et de faiblesse. Fort heureusement, nous arrivâmes à un village Sara, dont le chef, nommé Kasinda, nous reçut fort bien, et nous servit de guide jusqu'au village de Djemalti. Peu de temps après, nous franchissons le Bahar Sara, autre affluent du Chari, en face d'un village appelé Garenki ; puis, le 24 octobre, nous arrivons à celui de Gako, où, pour la première fois, nous nous trouvons en présence d'Arabes du Baghirmi. L'un d'eux, Si Saïd, paraît enchanté de nous voir, et nous fournit des renseignements très intéressants sur son pays dont l'influence s'étend de plus en plus vers le sud, dans les territoires fétichistes. Si Saïd et ses compagnons nous engagent beaucoup à pousser jusqu'à Bougouman, capitale du sultan, pour rendre visite à celui-ci ; mais nous n'avons presque plus de ressources, et je ne crois pas prudent

de profiter de cette offre. Ce que je désire, c'est de donner suite à mon projet, c'est-à-dire d'atteindre Yola, dans l'ouest ; et nous reprenons notre marche dans cette direction, nous passons à Daï, à Koumra, à Oalem, à Moghéna. A Oalem, près de Goundi, notre itinéraire se rattache à celui du voyageur allemand Nachtigal qui, en 1872, s'est avancé jusqu'à cet endroit.

« Le 21 novembre, nous sommes à Laï, sur la rive droite du Logone, grand affluent du Chari. Laï possède dix mille habitants, de la tribu des Gaberis, qui nous rappellent beaucoup les Saras. Le 22, je passe un traité avec M'bang Udalle, chef de Laï et sultan des Gaberis, qui met son pays sous le protectorat de la France, tout en nous invitant à participer à une expédition qu'il dirige contre un village voisin. Malgré nous, nous sommes mêlés à l'événement, car le village est sur notre route ; et, sans avoir fait quoi que ce soit pour être traités en ennemis, nous sommes attaqués à l'improviste par les gens du village en question qui nous tuent deux de nos hommes. Nous sommes alors obligés de sévir et nous brûlons le village. Puis, nous continuons notre route, et nous nous engageons sur des plateaux boisés qui forment la ligne de partage des eaux entre le bassin du Tchad et la Bénoué. Dans le pays du Laka, un de mes compagnons, M. Clozel, est atteint d'une fièvre bilieuse hématurique et nous sommes forcés de nous arrêter jusqu'au 27 décembre. A cette date nous repartons, mais pour suspendre bientôt encore notre marche pendant quinze jours ; car, à mon tour, je tombe malade. Sur ces entrefaites, une caravane de marchands du Bornou et de l'Adamaoua qui rentrent à Yola se joint à nous et nous offre de nous guider. Nous acceptons avec bonheur et, en hâte, nous traversons les pays de Oalla, de Erdé, de Lama, et nous entrons, enfin, dans l'Adamaoua, but de notre voyage. Nous voici arrivés à Yola, sans ressources, d'ailleurs, car nous avons tout épuisé ; et nous sommes obligés de nous adresser au représentant de la Compagnie royale du Niger, qui nous fournit tout le nécessaire pour atteindre Ibi.

« Nous mimes un mois à franchir la distance de Yola à Ibi. Dans cette dernière ville, la Compagnie anglaise mit un vapeur à notre disposition.

« A Bakoundi, nous fîmes rencontre de deux compatriotes, MM. Nebout et Chabredier, que M. Mizon avait envoyés à notre rencontre, alors que lui-même était arrêté à Chirou, sur la Bénoué, par la baisse des eaux.

« Le 23 mars, nous arrivions à Akassa, à l'embouchure du Niger. Notre voyage avait duré quatorze mois depuis notre départ de Loango et nous avions parcouru plus de 5,000 kilomètres. »

X. THIÈS,

UNE BOUCHERIE DE CAMPAGNE

C'est bien une boucherie de village que nous représente ce fusain du peintre Lhermitte, et dont nous donnons une réduction d'après une gravure de Bellenger. La petite porte à claire-voie, la devanture rustique, le comptoir sommaire où la viande s'étale à même le bois ; voilà bien des caractères locaux qui ne laissent point

de doute ! Nous sommes loin de la boucherie urbaine reluisante d'étain poli et de marbres lavés, avec la marchandise rangée artistement en ordre de bataille. Ici, tout est sobre et un peu pauvre même. Derrière la marchande qui porte allègrement sa coiffe paysanne à longues brides, des quartiers de viande pendent accrochés au mur. Une « cliente » vient de pousser la porte, et fait son achat pour le pot au feu familial. Déjà



UNE BOUCHERIE DE CAMPAGNE. — D'après un fusain de L. Lhermitte. — Réduction d'une gravure sur bois de Clément Bellenger.

la balance fonctionne. Le poids demandé n'est pas obtenu encore, et la bouchère présente d'un air engageant à l'œil réfléchi et un peu méfiant de l'acheteuse un morceau qui paraît un peu osseux. L'appoint sera fait ainsi, et le marché conclu. — Lhermitte a traité cette petite scène villageoise avec son habileté ordinaire et le sens profond qu'il a des mœurs de nos paysans. Son talent n'est pas inconnu des lecteurs du *Magasin Pittoresque* à qui nous eûmes déjà l'occasion de le faire connaître (1). Ce talent est fait surtout de largeur dans la conception de

la scène humaine qui lui est suggérée ; et, bien que l'idée première soit éventuelle dans une composition de Lhermitte, c'est merveille de voir combien chaque détail est soigné, traité avec une précision et une conscience exceptionnelles. Bien qu'interprété d'abord par la gravure, et traduit par la réduction, le fusain que nous publions est un spécimen tout à fait intéressant de la manière de Lhermitte ; il donne une impression très exacte de sa façon d'assembler les éléments d'une scène intime et vraie.

(1) Voir année 1891, page 144.

L...

LES FEMMES MÉDECINS DANS LES UNIVERSITÉS SUISSES

Parmi les figures originales de ce dernier quart de siècle, l'une des plus curieuses, sinon des plus intéressantes, est assurément celle de la femme médecin.

La femme médecin est encore peu connue en France, quoique les facultés françaises comptent dans leur sein un certain nombre d'étudiantes. Ces dernières, en effet, sont perdues dans la foule, ignorées du grand public, confinées dans le milieu spécial des carabins. La question fit bien quelque tapage en 1889, à propos d'une thèse soutenue avec beaucoup d'éclat par une doctoresse devant la Faculté de Paris, et dont le sujet était précisément le rôle des femmes dans la médecine au dix-neuvième siècle. La presse quotidienne et les journaux illustrés se chargèrent, à cette occasion, d'apprendre à leurs lecteurs qu'il existait en France des femmes médecins; le public s'en divertit beaucoup pendant une semaine, puis s'empressa de l'oublier.

Il nous a paru que la femme médecin ne méritait pas tout à fait cette indifférence. Si elle est encore bien loin d'être admise couramment dans les mœurs françaises, dans d'autres pays, en Russie, en Amérique, en Angleterre et en Suisse, elle n'est plus même discutée et tend de plus en plus à prendre dans la faveur du public une place égale à celle des médecins du sexe fort.

En Suisse surtout le nombre des jeunes filles qui se vouent aux études supérieures en général et à l'étude des sciences médicales en particulier est très considérable; mais il est juste d'ajouter que la plus grande partie de ces dames sont étrangères. Cela est si vrai qu'on a pu dire avec raison que les universités suisses étaient le rendez-vous des étudiantes européennes. C'est ainsi que, pendant le dernier semestre d'hiver, les établissements d'enseignement supérieur de la Suisse comptaient ensemble 2937 étudiants dont 402 femmes. Ces dernières, on le voit, sont aux étudiants dans la proportion de 1 à 7, ce qui est déjà une proportion très forte. Si l'on observe, en outre, que deux universités, Bâle et Fribourg, n'admettent pas de femmes, qu'une troisième, celle de Lausanne, n'en comptait que deux, on arrive à ce résultat bien surprenant que le quart, ou même le tiers des facultés de médecine des trois autres universités de Berne, de Zurich et de Genève, qui sont en même temps les plus importantes, se compose d'étudiantes.

Les raisons de cette prédilection des femmes pour notre petit pays sont nombreuses et trop complexes pour que je puisse les exposer ici. Qu'il me suffise de dire que la position centrale de la Suisse, les deux langues qu'on y parle, les

extrêmes facilités qu'on a d'y étudier et, enfin, l'absolue inviolabilité accordée si libéralement aux réfugiés et réfugiées politiques de tous les pays, sont bien faites pour attirer autant d'étudiantes parmi nous.

Sur ces 402 femmes, 25 seulement sont d'origine suisse. Les autres sont étrangères, Russes, Polonaises, Bulgares, ou bien Allemandes et Anglaises. Les Slaves forment de beaucoup l'immense majorité, et cela pour deux motifs: d'une part, beaucoup d'entre elles ont dû forcément s'exiler pour avoir pris part à des mouvements politiques dans leur pays; d'autre part, la culture raffinée des classes supérieures en Russie détermine beaucoup de dames à se lancer dans les hautes études.

La présence de ces étudiantes slaves ne laisse pas d'être parfois singulièrement gênante pour notre pays. Un assez grand nombre d'entre elles appartiennent au parti nihiliste russe et se livrent de temps en temps à de petites manifestations d'un caractère rien moins qu'innocent. Il y a deux ans, par exemple, un incident des plus dramatiques provoqua la plus profonde émotion dans notre pays. Un groupe d'étudiants des deux sexes jugea à propos d'utiliser les laboratoires de chimie de l'université de Zurich pour fabriquer des bombes destinées à envoyer dans l'autre monde la famille impériale de Russie. La chose menée dans le plus grand secret était sur le point d'aboutir, quand par hasard une bombe éclata, tua ou blessa grièvement plusieurs des conspirateurs, et permit à la police de mettre la main sur les autres. Grand émoi dans toute l'Europe, en Russie surtout, échange de notes diplomatiques, menaces sérieuses de Bismarck et de l'Autriche, pour aboutir enfin à l'expulsion des douze conspirateurs survivants.

On comprend qu'une pareille attitude n'ait pas gagné à la colonie russe et aux femmes médecins les sympathies de leurs collègues suisses, que cette conduite imprudente ait même eu son contre-coup jusque dans l'opinion publique et que beaucoup de gens, favorables en principe aux études supérieures des femmes, aient modéré quelque peu leur enthousiasme.

Cependant, hâtons-nous de le dire, toutes les étudiantes ne sont pas des conspiratrices, et si les relations entre étudiants des deux sexes sont généralement peu cordiales, cela tient moins aux exagérations politiques de ces dames qu'au caractère rude des Suisses, des Suisses allemands en particulier, et à une certaine jalousie de métier. D'ailleurs, depuis bientôt trente ans que nos universités suisses sont ouvertes aux femmes, on s'est habitué peu à peu à la chose, et aujourd'hui, dans une petite ville comme Berne avec ses 50,000 habitants où tout est matière à « potins », il peut se faire chaque année une douzaine de promotions de doctresses sans

que cela provoque la moindre observation dans le public ou dans la presse.

Rien de plus pittoresque, de plus intéressant qu'une leçon clinique professée devant un auditoire composé d'éléments aussi divers que ceux qui constituent par exemple les facultés de Zurich et de Berne. Les gradins de l'amphithéâtre sont occupés jusqu'à la dernière place. Étudiants et étudiantes sont assis côte à côte, groupés selon leurs sympathies, leur race, leur nationalité ou leur langue. Les étudiantes russes aux cheveux courts, avec leurs toilettes étranges et leurs deux paires de lunettes superposées lisent ou commentent passionnément les journaux politiques aux caractères bizarres qu'elles tiennent déployés sur leurs genoux. Parmi elles, tous les types se rencontrent, toutes les couleurs de cheveux depuis le noir au blond en passant par le roux. Quelques-unes, les vraies Slaves, sont charmantes avec leurs cheveux cendrés et leurs yeux noirs si expressifs. La plupart sont laides, ou défigurées par les traditionnelles lunettes, aux verres épais comme des lentilles. Plus loin, quelques *miss* anglaises ou américaines en costume de *lawn tennis*, avec des balles et des raquettes causent sur ce ton de bienséance qui ne les quitte jamais. Dans un coin de la salle, les Allemandes relisent leurs notes de la veille, ou bien répètent pour la vingtième fois quelque chapitre difficile d'anatomie.

Dans le vaste champ des sciences médicales, chacune choisit la partie vers laquelle ses aptitudes personnelles et son tempérament la portent plus spécialement. Les Slaves, si souvent de constitution névropathique, étudient avec prédilection les maladies nerveuses. Les Anglaises et les Américaines par contre se vouent, plutôt au soin des bébés, tandis que les Allemandes plus éclectiques, embrassent tout le domaine des maladies. Quelques doctresses s'adonnent à la bactériologie, à l'étude des microbes, et l'on doit reconnaître que c'est là peut-être qu'elles remportent leurs plus brillants succès. La bactériologie, en effet, est une science où la technique et l'adresse manuelle jouent un rôle capital; la légèreté de main de la femme n'y a pas de rivaux. Enfin, un très petit nombre d'étudiantes se livrent à des études purement théoriques, de chimie et de sciences naturelles, toutefois depuis une époque encore trop récente pour qu'il soit aisé d'apprécier ce qu'elles ont produit dans ce domaine.

Quoi qu'il en soit, la très grande majorité d'entre elles étudient beaucoup, et avec l'intention de pratiquer un jour leur art. Et elles le pratiqueront en effet, soit en Suisse, soit en Russie, soit en Angleterre, en Amérique ou dans les colonies anglaises. En Suisse, les médecins sont bien trop nombreux pour que les doctresses puissent prétendre à une haute destinée.

Cependant, la plupart de celles qui se sont établies dans nos principales villes ont une clientèle importante et jouissent d'une popularité méritée. Nous croyons pour notre part que quand leur nombre serait double ou triple (ce qui ne saurait tarder d'arriver), elles seraient encore largement récompensées de leurs peines.

En Amérique, les femmes médecins sont relativement plus nombreuses et plus fêtées que chez nous. Elles ne détonnent nullement dans un milieu où la femme occupe une place si élevée et joue un rôle si actif.

Mais c'est la Russie qui est le pays par excellence de la doctresse. C'est là qu'on peut se rendre compte de ses aptitudes, de son action humanitaire et sociale. C'est de là que nous viennent la plupart de nos étudiantes et c'est là qu'elles retournent.

« L'état d'âme » particulier aux races slaves, la haute culture des femmes dans les classes supérieures, le besoin d'émancipation intellectuelle et les vagues désirs de liberté qui sommeillent dans ces intelligences d'élite, enfin les distances prodigieuses et l'insuffisance des médecins dans les campagnes sont autant de facteurs qui rendent non seulement la femme médecin possible, mais encore nécessaire, indispensable. Le gouvernement impérial l'a si bien senti, qu'il se propose de créer incessamment une faculté de médecine spécialement à l'usage des femmes. En attendant, il vient d'augmenter leurs droits et de les autoriser à diriger des hôpitaux. Tandis qu'à l'occident, en Allemagne et en France surtout, bien des préventions existent encore contre les femmes médecins, en Russie elles sont pleinement admises, et le peuple et le gouvernement se donnent la main pour les favoriser de toutes manières. La médecine est une carrière pour les jeunes filles russes; comme chez nous la musique et l'enseignement, voire même c'est la seule carrière ouverte aux jeunes filles de race juive, la seule où on les tolère encore. C'est pour ce motif que les deux tiers à peu près des étudiantes russes sont juives.

D'ailleurs, toutes les classes de la population russe sont représentées dans nos facultés de médecine. On y rencontre des filles de professeurs, de gouverneurs, de généraux, de grands propriétaires, à côté de filles du peuple. Elles vivent fraternellement entre elles: la science, comme la loi, ne connaît ni inégalité, ni préjugés.

Par contre, les étudiantes d'autre nationalité appartiennent presque exclusivement à la bourgeoisie moyenne ou à la haute bourgeoisie. Le peuple et l'aristocratie n'y sont pour rien. Ce sont le plus souvent des filles de marchands, de médecins, d'avocats, de fonctionnaires. Le plus grand nombre y cherchent une carrière. Chez d'autres, c'est une simple curiosité, une aspi-

ration vers un inconnu mystérieux, à laquelle se mêle peut-être un peu de pose. Dans quelques rares cas enfin, c'est une vocation innée, une espèce d'obsession qui se manifeste souvent sur le tard. Telle par exemple cette richissime Hollandaise qui passa les quarante premières années de sa vie à être malade et qui employa le reste à chercher pourquoi. Telle aussi cette Irlandaise qui depuis dix ans a fait, comme infirmière, toutes les campagnes de l'armée coloniale anglaise.

Ces dames sont astreintes exactement aux mêmes programmes et aux mêmes études que leurs confrères du sexe fort. Elles se distinguent généralement par leur assiduité et très souvent par leurs brillants succès. En dépit de toutes les prévisions et de toutes les prétentions, on doit forcément reconnaître qu'à tous les points de vue les étudiantes occupent un rang honorable dans nos facultés de médecine. Leur attitude correcte et digne leur a gagné, sinon les sympathies des professeurs et des élèves, du moins leurs égards; et leur dévouement intelligent leur a conquis l'affection des malades.

HENRY DE STOEKLIN.

—*—

UN NOUVEAU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE

POUR DIX CENTIMES DE LUMIÈRE

Les distributeurs automatiques deviennent chaque jour de plus en plus nombreux; c'est là, d'ailleurs, un mouvement qui se comprend bien. Le distributeur automatique a d'abord le grand avantage d'exciter la curiosité du passant, qui devient aussitôt client pour satisfaire cette curiosité; il y a donc là une source de vente très grande pour des objets que souvent leur peu d'utilité empêcherait de se vendre en grand nombre. Puis, ce distributeur est un vendeur incorruptible, qu'il est même le plus souvent impossible de voler par la force surtout, et qui ne demande point de gages en échange de ses services.

Aussi ne peut-on plus compter les diverses espèces de distributeurs que l'on trouve dans nos rues, sur nos boulevards; celui-ci vend de l'eau chaude, un autre des nougats; celui-ci consent à vous peser, celui-là à vous électriser ou à vous photographier; enfin, on en rencontre maintenant, véritables magasins sans marchand, qui vous débitent, à vos souhaits, des aiguilles, du nougat, du chocolat, du sucre, des épingles. En Angleterre même, et aux Etats-Unis, où ils sont encore plus répandus, on en trouve à chaque pas où l'on peut se procurer timbres-poste et allumettes, deux nécessités de la vie d'aujourd'hui.

On vient d'en imaginer, en Angleterre, un nouveau système fort ingénieux et qui répond à un besoin véritable; nous n'insisterons pas d'ailleurs, aujourd'hui, sur le mécanisme de ces distributeurs; ce mécanisme est toujours le même en principe; la pièce de deux sous, en tombant par la fente aménagée exprès, fait basculer un levier et met ainsi en mouvement le système qui fait sortir la tablette de chocolat ou le paquet d'épingles, ou permet à la balance de fonctionner; il se produit ce qui s'appelle, en mécanique, un déclenchement.

Le nouveau système dont nous voulons parler est d'origine anglaise; en Angleterre en effet, comme nous l'a-

vons dit, ces distributeurs sont très connus; on les nomme des « penny boxes » ou *boîtes à un penny*, parce qu'on doit y glisser un penny ou deux sous pour s'en servir.

La lampe distributeur dont il s'agit est construite par une maison de Leeds. La partie principale en est constituée par un mouvement d'horlogerie contenu dans une boîte de 0^m,15 de large sur 0^m,15 de haut et 0^m,10 d'épaisseur environ. Quand on introduit une pièce de 10 c. par la fente du haut de la boîte et qu'on presse ensuite un bouton, le mécanisme est mis en mouvement, et il se produit l'allumage d'une petite lampe électrique qui, après avoir brûlé une demi-heure, s'éteint ensuite automatiquement; du reste la lampe peut être éteinte, si besoin est, et avant que la demi-heure soit écoulée, par la simple pression d'un bouton. Les lampes, qui seront assez nombreuses dans un même tramway ou dans un même omnibus pour satisfaire à la demande du public, seront alimentées par un accumulateur placé dans la voiture; dans un wagon il sera placé dans un compartiment et suffira pour alimenter toutes les lampes du dit wagon; les accumulateurs seront disposés de façon à pouvoir être chargés à n'importe quelle station du parcours, suivant la consommation de lumière qui aura été faite; ils seront chargés pour fournir quarante heures de lumière. Nous n'avons pas à insister sur le mécanisme, reposant toujours sur le même principe dans tous ces accumulateurs; il est cependant une disposition remarquable à noter: si la source d'électricité vient à manquer, ou si la lampe même refuse de fonctionner, la pièce déposée dans le distributeur retourne au dehors, et l'acheteur de lumière peut la reprendre; ce résultat est obtenu par l'interruption du courant qui produit un déclenchement. Les lampes seront fixées au haut des parois des voitures. L'idée est assez originale, et rendra des services, étant donné le grand nombre de gens qui éprouvent le besoin de lire en voyage, et auxquels un éclairage insuffisant fatigue la vue.

D. BELLET.

—*—

LES TONNELIERS DE STRASBOURG

AUX FÊTES DE GUTENBERG

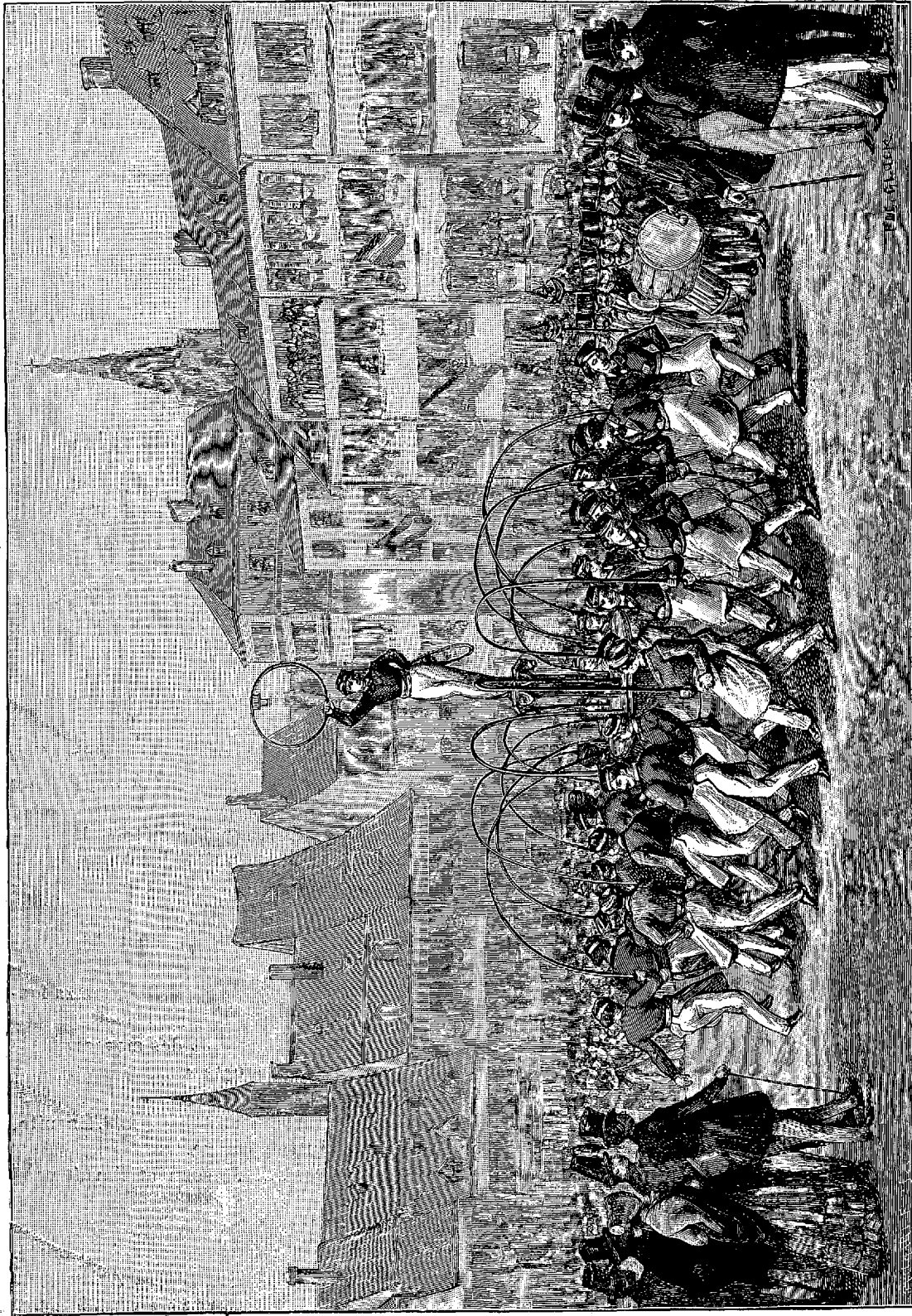
En 1840, des fêtes eurent lieu à Strasbourg, à propos de l'inauguration de la statue de Gutenberg, par David d'Angers. Notre gravure reproduit dans sa pittoresque réalité une des scènes auxquelles elles donnèrent lieu.

Tous les corps de métiers, si nombreux à Strasbourg, voulurent prendre part à ces réjouissances et s'imposèrent à qui mieux mieux des sacrifices pour en augmenter l'éclat. Parmi les nombreuses et intéressantes exhibitions d'objets et de chefs-d'œuvre de toutes sortes, accompagnés de groupes de jeunes filles couronnées de roses, habillées de blanc avec ceintures tricolores, une corporation surtout, les tonneliers, se faisait remarquer par l'originalité de sa mise en scène. Une bande de jeunes gens costumés avec goût, béret noir en velours brodé d'or, veste bleue, pantalon blanc, avec le tablier de cuir traditionnel, le marteau en bois passé dans la ceinture, dansaient autour d'un piédestal, aux sons d'une musique entraînante. Sur le piédestal était monté un jeune homme qui jonglait avec un cerceau sur lequel étaient placés trois

verres pleins de vin, sans qu'il en répandit une goutte.

A mi-hauteur du piédestal était adaptée une

table tournante, percée de trous, dans lesquels venaient s'emmancher les bouts des cerceaux tenus par les danseurs. Ces cerceaux formaient



LES TONNELIERS DE STRASBOURG AUX FÊTES DE GUTENBERG. — Dessin de Gluck.

des figures variées et gracieuses qui charmaient la vue du spectateur. La musique et la danse avaient été composées et exécutées devant Marie-Louise à son entrée à Strasbourg, lors de son mariage avec Napoléon 1^{er}.

La scène représentée ci-contre et que j'ai dessinée le plus fidèlement possible le jour où elle se produisit, se passait sur la place d'armes, où est érigée la statue de Kléber.

EUG. GLUCK

UNE CHASSE AU FAUCON EN TUNISIE

C'est à Zaghouan la blanche, sous la colonnade d'un petit café aux murs écaillés de faïences jaunes comme l'or, non loin de la gigantesque porte romaine où l'on voit sculptée une tête de bélier aux cornes démesurées, la tête de Jupiter Ammon — c'est là que, par un beau jour de novembre, je fis la profitable connaissance de Ferhat ben Ali.

A première vue, rien ne le distinguait des autres consommateurs. Un caban rayé gris et noir, un turban en corde de poil de chameau, une figure boursoufflée, peu débarbouillée, commune. Toutefois, son port de tête, sa façon de boire le café à lentes gorgées et ensuite de poser la tasse en regardant tout autour de lui d'un air grave, révélaient un homme pénétré du sentiment de sa supériorité.

Tout le monde lui marquait de la déférence. C'était le patron en personne qui lui avait apporté la brûlante liqueur — « noire comme l'œil d'une amante », dans le godet de fer battu emmanché d'un petit bâton.

Il perdit un peu dans mon estime quand je le vis tirer de sa poche une pipe à gros tuyau cerclé de cuivre, à minuscule fourneau de terre rouge, dont je connaissais l'usage. Il y plaça quelques pincées de certain tabac verdâtre que je connaissais bien aussi... et qui n'était pas du tabac.

— Quel est ce fumeur de kif ? demandai-je au kawadji.

— Oh ! sidi !... Il fume le kif, c'est vrai, mais c'est un homme bien (rajel mléht), un homme très bien ; c'est lui qui dresse les « thiour ahrar » du seigneur Sliman el Lakermi.

Une courte explication me fit connaître la signification précise de ces mots « thiour ahrar » (oiseaux nobles). J'étais en présence d'un fauconnier, d'un maître fauconnier !

Je n'eus pas beaucoup de barrières à franchir pour me mettre en rapport avec ce personnage, car sa légitime fierté n'allait pas jusqu'à interdire qu'on lui offrit poliment quelques consommations. Je lui parlai de son art. Dans cette première entrevue, Ferhat fut peu loquace, comme absorbé — effet habituel du chanvre indien. Il me donna rendez-vous pour l'après-midi.

Vers trois heures du soir, je retrouvai mon homme transfiguré, gaillard et expansif. Il avait apporté un de ses faucons et l'avait perché sur les barreaux d'une échelle près de la porte du café. L'oiseau regardait sans trop d'émotion le va-et-vient des entrants et des sortants.

— Je ne l'ai que depuis vingt jours, il est déjà affaîté, me dit Ferhat. Zi i... ou ou où, Aziza !

Et il le prenait sur son poing, lui caressait la tête ; l'oiseau se laissait faire.

C'était un faucon encore jeune, mais qui avait déjà mué, les Arabes n'employant jamais de

faucons béjaunes ou sors. Le dessus du plumage était d'un gris cendré uniforme, le dessous blanchâtre tacheté de brun. Ferhat me fit admirer en détail sa tête ronde, son bec gros et court, ses doigts allongés, ses ongles recourbés, durs comme l'acier. Il développa ses ailes et mesura la longueur.

Il en était fier. Il l'avait pris lui-même sur le pic du Zaghouan. Il m'expliqua comment on s'empare de ces oiseaux à l'aide de tourterelles harnachées de nœuds coulants.

Il le promenait au milieu du café, et Aziza, de plus en plus apprivoisé, regardait maintenant tout le monde avec calme, de ses yeux noirs profondément encavés.

— As-tu faim ? Tiens, mange, mange, Aziza !

Et Ferhat lui mit devant le bec quelques boulettes de couleur grisâtre.

— Qu'est-ce que cela ?

— Comme qui dirait l'absinthe, sidi, fit Ferhat en riant.

Je vis que c'était tout bonnement de la filasse. Le pauvre Aziza avalait gloutonnement, sans se douter que cette prétendue nourriture avait pour unique but d'exaspérer son appétit.

Ferhat m'invita à le rejoindre en dehors des murs, sur un terrain vague où il devait éprouver son élève dans un simulacre de chasse.

Une demi-heure après, au lieu indiqué, je trouvai Ferhat à cheval, fier comme Artaban, portant sur son épaule Aziza coiffé d'un chapeau de cuir rouge. Il avait avec lui un camarade à pied.

Ce dernier prit Aziza sur son poing. Une longue ficelle avait été attachée à la patte du faucon.

Ferhat s'éloigna à cinquante mètres. Il tenait une peau de lièvre. L'aide déchaperonna Aziza. Ferhat agita la peau en sifflant et en appelant :

— Si i i ou ou où, Aziza !

Le cou tendu, la tête droite, le faucon regardait. Il ouvrit les ailes, s'enleva. Au même moment, Ferhat lançait la peau en l'air. Aziza fondit dessus.

A la peau étaient attachés des morceaux de viande, Aziza les becqueta avec fureur. Mais Ferhat la reprit tout de suite.

Cet exercice fut recommencé trois fois. Ensuite, on passa à une autre épreuve.

Ferhat avait recoiffé l'oiseau et l'avait posé sur son poing.

La peau de lièvre fut attachée à une ficelle dont l'aide prit l'extrémité, et il se mit à courir.

Ferhat décoiffa l'oiseau, l'excita. Aziza, très animé, se précipita sur la peau qui filait à terre.

Cette fois, on le laissa se gorger longuement.

— Je suis maintenant sûr, il ira bien ! dit Ferhat. Et il m'apprit que son maître avait préparé une grande partie de chasse.

— Pour quel jour ?

— Après demain.

Une chasse au faucon ! Je n'aurais pas manqué cette fête pour un empire !

Bien que rien ne me retint plus à Zaghouan, je renvoyai mon départ à deux jours. Le contrôleur civil que je connaissais était attendu ; je comptai sur lui pour me faire inviter. Malheureusement il y eut contre-ordre ; ce fonctionnaire ne vint pas.

Après tout, invité ou non, rien ne me défendait d'être spectateur. Aussi, au jour fixé, à midi, par un temps couvert, le docteur Racot, médecin au 4^e zouaves et moi, nous trouvions-nous à dix kilomètres de Zaghouan, au lieu dit Ouelja el Hindi.

Le terrain nous parut très bien choisi. C'était une assez grande plaine ponctuée de buissons épineux, une sorte de triangle ayant pour base la lisière d'un bois épais de lentisques et de hautes broussailles ; les deux autres côtés étaient formés par deux oueds, en ce moment bouillonnants d'eau, qui se rejoignaient en un angle aigu.

Bientôt à l'horizon nous aperçûmes une troupe de cavaliers blancs ; le seigneur Sliman et ses invités. Ils étaient bien une quarantaine, tous montés sur des barbes magnifiques, richement harnachés.

Il y avait neuf « thiars » (fauconniers) avec chacun deux ou trois, même quatre oiseaux, qu'ils portaient, qui sur les épaules, qui sur le poing garni d'un gros gant de peau de chèvres, qui sur le troussequin de la selle. Je comptai vingt-huit faucons.

Ferhat, qui avait un oiseau sur chaque épaule, en portait un troisième juché sur le capuchon de son burnous ; c'était Aziza. Tous les quatre étaient d'une gravité impayable.

Il vint à nous tel qu'un héraut d'armes ; il nous apportait les paroles de bienvenue de son maître et son invitation à prendre part à la chasse.

Nous allâmes saluer Si Sliman. C'était un grand vieillard, à l'air noble et sympathique, très maigre, tout en longueur comme un slongui de race, l'œil noir et vif sous des sourcils blancs, le nez en lame de sabre très busqué. Il faisait un peu songer à don Quichotte — un don Quichotte gai.

Son accueil fut des plus aimables. Il nous marqua notre place à ses côtés.

Tous les cavaliers s'étaient rangés sur la lisière du bois, à sept ou huit mètres l'un de l'autre, de manière à former une ligne dont le développement était de plus de trois cents mètres. Les thiars étaient intercalés dans cette rangée à des distances régulières.

Entre les cavaliers se trouvaient aussi éparpillés une vingtaine d'hommes à pied armés de matraques.

Si Sliman prit des mains de Ferhat un superbe oiseau, le plus grand de tous, à l'œil de

rubis, aux larges moustaches noires triangulaires, au plumage brun tacheté de feu, les pieds bleus, la cire du bec également bleue, la gorge toute blanche. Il le tint sur son poing, les pieds placés sur une boule de cuir tressé qui formait l'extrémité de l'entrave.

Puis, à la parole sacramentelle que prononça Si Sliman :

« Bismallaki ! »

La chasse commença. On se mit en marche au petit trot.

Les traqueurs se portaient en avant, fourrageaient chaque broussaille en poussant de grands cris.

Un lièvre partit d'un buisson de jujubiers.

Aussitôt furent lancés deux faucons, pendant que quatre cavaliers galopèrent derrière le lièvre.

Le thiar suivait ses faucons, les appelant par leurs noms, sifflant, les excitant. Ils s'étaient élevés à une assez grande hauteur. L'un d'eux fondit verticalement sur le lièvre, il le manqua, remonta tout de suite, pendant ce temps, le second oiseau se précipitait ; il rata le coup également.

L'animal poursuivi faisait à chaque instant de brusques crochets que suivait le groupe de cavaliers, ce qui, à distance, était d'un effet tantôt gracieux, tantôt comique. Quelquefois, dans leurs tentatives infructueuses, les faucons bouscullaient le lièvre. Enfin, l'un d'eux parvint à le lier. Il le frappa à la fois des serres et du bec.

Le thiar s'empara de l'oiseau ; en même temps un cavalier saisissait le lièvre à demi mort ; il lui coupa la gorge de son khodmi (couteau) ; la face tournée vers la Mecque et prononçant le nom de Dieu.

Les Musulmans ne peuvent manger de la chair d'un animal s'il n'a été égorgé ainsi, selon les rites.

Un, deux, trois lièvres furent levés coup sur coup. Ferhat décoiffa Aziza.

Le jeune faucon vit tout de suite l'animal qui lui était désigné et s'envola dans sa direction.

Pris d'une terreur subite le lièvre s'était arrêté court ; il s'était rasé dans un creux. Aziza plana quelques instants, attendant qu'il se relevât. Mais comme il restait immobile, le faucon impatient s'abattit.

Le lièvre partit alors comme un éclair et Aziza n'atteignit que le sol.

(A suivre.)

ALBERT FERMÉ.



MOUSTIQUAIRE DE POCHE A L'USAGE DES VOYAGEURS

A l'issue des cours spéciaux du Muséum, fondés pour les voyageurs, j'ai été amené, dans le but d'être utile à mes collègues, à leur montrer une moustiquaire de

pochie qui m'avait rendu de grands services, pendant mes voyages dans des pays infestés de moustiques, qui sont, dans certaines régions, les ennemis les plus redoutables que nous ayons à combattre et dont nous avons tant de peine à nous préserver. Le succès du petit appareil que j'exhibais au Muséum durant la conférence pratique de M. Gréban qui clôturait les cours de la première année, fut tel que tous les auditeurs me prièrent d'en donner au plus tôt une description exacte dans une publication, afin de pouvoir s'en procurer de semblables si possible.

J'ai trouvé la moustiquaire en question, par hasard, aux États-Unis. Elle ne portait aucune adresse de fabricant ou de vendeur, par conséquent, et cela je le regrette, aucune indication qui puisse permettre de s'en procurer

d'autres, celle-ci étant l'unique spécimen que je connaisse.

Je vais donc essayer d'en donner ici une description aussi fidèle que possible, afin que ceux qui voudront en faire fabriquer le puissent en toute sécurité.

L'appareil sans son voile (fig. 2) représente une sorte de cage ronde composée d'un cercle en cuivre laminé formant collier ; sa longueur déployée étant de 485^{mm}, sa largeur de 13^{mm}, son épaisseur de 1/2^{mm} environ.

Autour de ce cercle sont rivés, au milieu de sa largeur, douze tenons en cuivre affectant la forme d'un rivet, dans lesquels viennent s'agrafer les garnitures en cuivre des cinq lames d'acier qui forment la carcasse de la cage.

Deux de ces tenons, plus rapprochés l'un de l'autre, à

MOUSTIQUAIRE DE POCHE.



Fig. 1. Moustiquaire pardessus le casque colonial.

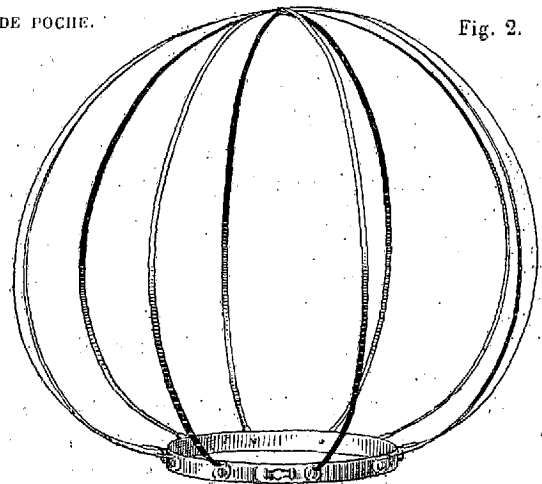


Fig. 2.

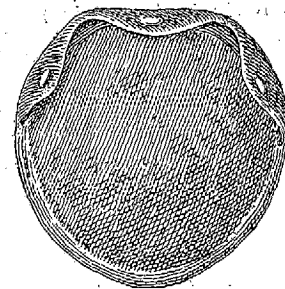


Fig. 3.

Fig. 2. Armature de la moustiquaire. — Fig. 3. Sac de la moustiquaire.

un bout du cercle, servent de fermeture au collier en entrant dans deux encoches traversant le bout opposé. Les autres tenons sont fixés à une distance égale de 48^{mm} les uns des autres.

D'autre part, la carcasse se compose de cinq lames minces en acier trempé, semblables à des ressorts de crinolines ! Leur longueur est de 865^{mm}, sur une largeur de 5^{mm}. Ces cinq lames d'acier sont réunies au milieu par un rivet pivotant formant le sommet de l'appareil. Chaque bout de ces lames est garni d'une armature en cuivre qui l'emboîte, laquelle est recourbée à angle droit se terminant par un disque de 10^{mm} de diamètre percé d'une ouverture rectangulaire correspondant aux tenons du collier qui doivent y pénétrer par un mouvement ayant de l'analogie avec celui de la baïonnette.

La fig. 1 représente l'appareil garni de son voile en étamine, lequel doit être d'une longueur suffisante pour pouvoir, à sa base, entrer dans le col des vêtements ou être entouré d'un mouchoir noué autour du cou, afin de

ne laisser aucune ouverture par laquelle les rusés moustiques pourraient l'envahir.

Cet appareil, simple et léger, n'exige, fermé, que très peu de place : 18 centimètres environ de diamètre, représentant le sac (fig. 3) en étoffe et fermé par trois boutons dans lequel je le porte habituellement ; il peut rendre de véritables services non seulement aux explorateurs qui peuvent grâce à lui marcher, chasser et dormir sans fatigue ; mais encore aux pêcheurs et aux apiculteurs, car c'est grâce à cette petite moustiquaire que j'ai pu me procurer l'immense nid de guêpes sauvages du détroit de Malacca, que j'ai rapporté pour le Muséum.

J'espère donc que sa vulgarisation contribuera à éviter quelques accidents souvent pénibles et désagréables, en même temps que plus d'un voyageur lui devra un sommeil réparateur après une longue marche.

J. CLAINE.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 13.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

CLAUDE CHAPPE (1)

La statue de Claude Chappe, « inventeur du télégraphe aérien et fondateur de l'Administration des télégraphes », a été inaugurée le 13 juillet ; elle s'élève au point de croisement des boulevards Saint-Germain et Raspail. Le monument, d'un ensemble original et gracieux, est dû au ciseau du sculpteur Ernest Damé, et est le fruit d'une souscription dans le personnel du ministère des Postes et Télégraphes ; il avait été mis au concours public entre tous les artistes français, et son exécution n'a guère demandé plus d'une année.

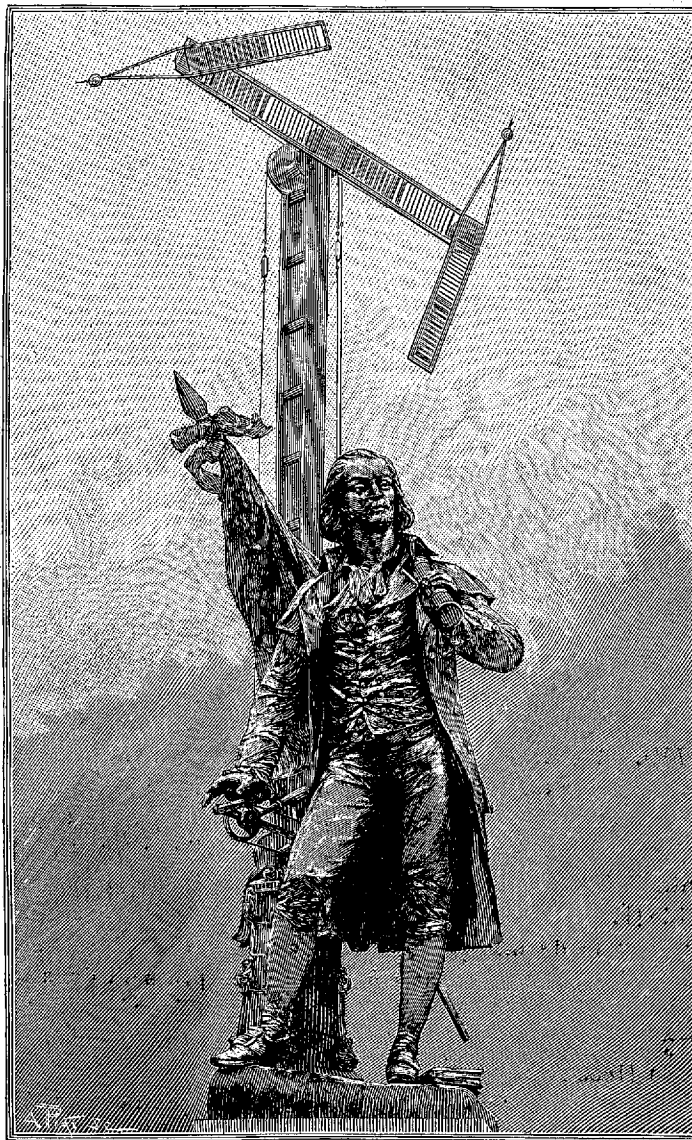
Claude Chappe est représenté debout, la main droite appuyée sur les poignées qui font mouvoir les bras d'un télégraphe aérien dressé derrière lui, et dont les montants, émergeant d'un pinnacle gothique, sont cachés en partie par les plis d'un drapeau incliné ; dans la main gauche, il tient une lunette d'approche. Les détails de l'appareil sont d'une précision toute mécanique : il semblerait que le télégraphe va fonctionner. Le livre que l'artiste a placé aux pieds de Chappe, joue là, un rôle exclusivement décoratif.

Le monument mesure 4 mètres de largeur à la base, et atteint 9 m. 10 de hauteur au sommet de l'échelle du télégraphe ; la statue seule a 3 mètres ; elle est en bronze, ainsi que le signal auquel elle est adossée, et pèse 1,800 kilos.

(1) D'après des documents nouveaux (*La Télégraphie historique*, par Alexis Belloc), empruntés à la bibliothèque du ministère des Postes et Télégraphes.

logrammes ; la fonte en a été confiée à MM. Jacobé et Bezout, dont les ateliers sont situés à Paris. Le piédestal, œuvre de M. Georges Farcy, architecte, n'a pas moins de 4 m. 40 d'élévation ; il est en pierre blanche de Chauvigny et, pour la base, en pierre dure de Comblanchien. M. Damé l'a orné, sur la façade, d'un élégant Mercure

(reproduction exacte de la figure quise voyait autrefois sur l'en-tête de toutes les dépêches expédiées par l'appareil de Chappe) emporté dans les airs par son vol et tenant d'une main une lettre d'où jaillit l'étincelle électrique, de l'autre, un des bras mobiles du télégraphe dont l'apparition devait avoir un si grand retentissement ; les autres côtés sont occupés par des inscriptions rappelant la présentation du télégraphe aérien, sa première et glorieuse application, et donnant les noms des quatre frères de Chappe : Ignace, Pierre, René, Abraham, qui furent pour lui de précieux collaborateurs.



Statue de Claude Chappe, inaugurée à Paris, le 13 juillet 1893.

Le sculpteur

Ernest Damé est né à Saint-Florentin (Yonne). Élève de MM. Lequesne, Cavelier et Guillaume, il a fait ses études à l'École des Beaux-Arts, et signé nombre de bustes, surtout des terres cuites, qui se font remarquer par une grande intensité de vie.

Ses débuts au Salon datent de 1872. Il a exécuté, depuis, un groupe, *Céphale et Procris* (1875), qui lui valut une deuxième médaille et fut acheté par l'État pour le jardin du palais de l'Élysée. Un second groupe, *Fugit amor* (1877), qui orne aujourd'hui la pelouse du Ranelagh, con-

tribua à faire obtenir à cet artiste une troisième médaille à l'Exposition universelle ouverte l'année suivante. On peut citer encore, parmi ses œuvres les plus importantes, les portraits de MM. Pannemaker (1875), Lequcsne (1876), Lefranc (1878); le buste monumental, en marbre, de Raspail (1882), qui s'élève sur la place Guilloitière, à Lyon; un autre buste monumental du Camoëns, qui valut à l'auteur la croix du Christ du Portugal; *Diane et Endymion*, groupe en plâtre qui figura à l'Exposition de 1889; le beau groupe en marbre représentant *la Charité recueillant la Vieillesse*, qui s'élève, au-dessus du maître-autel, dans la chapelle de l'hospice fondé à Levallois-Perret par M. Raynaud; enfin, M. Damé a collaboré à la décoration de l'entrée principale de la précédente Exposition universelle, et a donné *le Travail chasse la Misère*, en 1892, et *l'Espérance*, bas-relief en plâtre, au Salon des Champs-Élysées qui vient de fermer ses portes.

*

L'histoire de Claude Chappe, déjà relatée dans ce recueil (1), contient d'intéressants détails sur l'enfance de Chappe et ses premiers essais de télégraphie aérienne; on y rappelle le succès qui accueillit la nouvelle invention, à propos de laquelle la Convention vota les fonds nécessaires pour l'établissement d'une première ligne de correspondance assez longue et fixa les appointements de Chappe, nommé ingénieur-télégraphe. L'hôtel Villeroy, 9, rue de l'Université, devint le siège de la nouvelle administration.

Pour ses débuts à l'armée, le télégraphe apporta à Paris la nouvelle de la reprise du Quesnoy (15 août 1794), (et non de Condé, qui n'eut lieu que quinze jours plus tard), une heure après l'entrée des troupes dans la place.

Sur l'ordre de la Convention, Claude Chappe avait construit, au milieu de difficultés inouïes, la ligne de Paris à Lille (1793-94), celle de Paris à Strasbourg, qui, par suite de manque d'argent, ne fut terminée qu'en 1798; de Paris à Brest (1798), de Lille à Dunkerque et Bruxelles (1798); de Strasbourg à Huningue (1799), et, enfin, de Paris à Lyon (1805). Le réseau français se compléta plus tard par la construction des lignes de Lyon à Toulon, Avranches à Cherbourg et à Nantes, Paris à Bordeaux et Béthobie (Basses-Pyrénées), Bordeaux à Avignon et Perpignan par Toulouse et Narbonne. Des lignes télégraphiques furent également établies sur les territoires étrangers occupés par les troupes françaises: de Lyon à Turin (1806), Milan, Venise et Mantoue (1810); Bruxelles à Anvers et Flessingue (1809); Bruxelles à Amsterdam (1810), et Metz à Mayence (1813). Le télégraphe aérien a donc suivi nos soldats dans

toutes leurs expéditions, aussi bien pendant la campagne de Russie (1812), qu'en Algérie (1830-1852), et en Crimée (1854-55). Ses succès militaires justifient la présence du drapeau que M. Damé a déployé derrière son héros.

Placé par le gouvernement à la tête du service qu'il devait organiser dans tous ses détails, l'ingénieur-télégraphe détermina sur les lignes les positions des postes, fit construire les tourelles, dirigea la fabrication de son appareil, vrai chef-d'œuvre de mécanique, forma son personnel à la manipulation, établit la comptabilité dans l'administration, et resta toujours en relations étroites avec ses collaborateurs. Dans sa découverte, Claude Chappe avait vu non seulement le moyen de relier les armées entre elles et au pouvoir central, il voulait aussi que le télégraphe devint, pendant la paix, un instrument d'utilité générale, applicable à la météorologie, à l'agriculture, à la navigation, au commerce, etc. Ce patriote, précurseur de la télégraphie privée, fut bientôt en butte à la calomnie, et les ennuis dont on l'abreuva, l'amènèrent, à quarante-deux ans, à chercher le repos dans le suicide: il se jeta dans un puits de la maison où était situé l'atelier du télégraphe.

VICTORIEN MAUBRY.

—•••—

LES JARDINS PUBLICS ET L'HYGIÈNE DES ENFANTS

Le public croit généralement qu'on ne saurait mieux faire pour promener les enfants que de les conduire dans un square. On ne se préoccupe de rien, sinon de se renseigner si le temps restera beau, et on s'assoit sur un banc, laissant le bébé jouer à sa fantaisie. Une telle pratique, qui paraît à presque tout le monde très naturelle, est pourtant détestable au point de vue hygiénique.

Tout d'abord, en certaines après-midi, surtout les dimanches et jours fériés, plus de personnes se pressent dans les allées des jardins publics que dans bien des rues de la ville. L'enfant qu'on y promène alors, sous prétexte de respirer le bon air, y est coudoyé, bousculé et ne respire que la poussière que soulèvent les pas de la multitude. Ce n'est pas seulement le contact de milliers de personnes et d'enfants qu'il faut craindre pour lui, mais justement cette poussière remplie de germes et qui peut devenir la cause de maladies.

Un enfant guéri du croup fut ainsi, un dimanche, promené par ses parents, à la sixième semaine de sa convalescence, malgré ma défense formelle. Il revint avec des frissons et, quarante-huit heures après, il était mort de broncho-pneumonie. Combien d'angines, de fluxions de poitrine et de fièvres éruptives ne reconnaissent d'autre cause que ces promenades inconsidérées.

(1) Voir, tome VIII, page 91, *Histoire de l'invention des Télégraphes*, et, page 240, la lettre adressée par A. Chappe, frère de Claude, au Directeur du *Magasin Pittoresque*.

En semaine, cet inconvénient n'existe plus, et, n'était la fâcheuse habitude qu'ont les nourrices et les bonnes, de toujours se réunir en groupes, la promenade devrait être regardée comme excellente pour la santé des enfants. Mais un manque de surveillance la rend au moins aussi dangereuse que celle qui a lieu les dimanches après-midi.

Les allées des jardins publics sont bien rarement arrosées, encore moins souvent nettoyées. Elles sont couvertes de cailloux qui font la joie des enfants. Ils les ramassent avec leurs petites pelles, en remplissent leurs petits seaux, les portent dans leurs tabliers, en font des montagnes et des murs. Mais, avec ces cailloux, se trouvent les bouts de cigarette maculés de salive, la poussière apportée de la rue par les semelles des souliers, les crachats, les microbes déposés par une eau d'arrosage qui peut être contaminée, tout ce que laisse le passant, sans compter les chiens et différents animaux qui ne se font pas faute de souiller les dites allées. Qu'importe à l'enfant; insoucieux, il s'amuse, il porte même ses mains salies à sa bouche. Les parents sont enchantés, eux qui veillent avec tant de soin à éviter les courants d'air; cette promenade, pensent-ils, va faire grand bien à bébé! Quelques jours après, bébé est malade, puis bébé meurt, et on s'ingénie à chercher où il a pu attraper les germes de sa maladie, on accuse le ciel, alors qu'il ne faut accuser que soi-même.

Je vois l'ennui dans lequel je vais mettre les mères qui liront ces lignes. Elles vont forcer leurs enfants à se tenir tranquilles, assis, immobiles sur un banc. Quel ennui pour ces malheureux! Il y aurait pourtant un moyen bien simple de remédier à tout cela. Une pelouse devrait être réservée aux jeux des petits enfants. Là, avec leurs pelles et leurs seaux, ils pourraient impunément remuer la terre. Défense serait faite aux adultes de traverser ou piétiner cette pelouse. On leur réserve bien un espace pour leur jeu de paume, pourquoi les enfants n'auraient-ils pas, eux aussi, leurs pelouses réservées?

On parle beaucoup de la dépopulation et on se plaint de la mortalité infantile, mais on ne fait rien pour la diminuer. Je n'en veux pour exemple que ce dernier fait dont s'est émue la population. Les fontaines dont les gobelets sollicitent les passants au bois de Boulogne, ne donnent, on vient de nous l'apprendre, qu'une eau empoisonnée. Elle est fournie par le puits artésien de Passy, mais, est mêlée à de l'eau de la Seine puisée en aval d'Auteuil, par conséquent infectée au maximum.

Il eut été du devoir strict de l'administration de fermer ces fontaines. Les enfants des écoles, les pensionnats et les nombreux promeneurs pouvaient facilement s'imaginer que ces val-

laces étaient excellentes, puisqu'on avait eu le soin d'adjoindre à chacune d'elles deux gobelets. Il a fallu la revue du 14 juillet pour que l'on défendit à l'armée d'employer cette eau! Mais les civils et les enfants surtout! Pourquoi ne pas leur avoir fait depuis longtemps tout au moins la même recommandation? Ou mieux pourquoi n'avoir pas condamné ces fontaines, en attendant qu'on fit venir une eau potable?

D^r FÉLIX REGNAULT.

—•••—

PERCEMENT D'UN TUNNEL PAR LES CHASSEURS ALPINS

LE TUNNEL DU PARPAILLON

Chaque année, pendant la belle saison, les troupes alpines, bataillons de chasseurs ou régiments d'infanterie, quittent leurs garnisons du Dauphiné, de la vallée du Rhône ou de la Savoie: Lyon, Grenoble, Chambéry, Annecy, Avignon, Nîmes, Aix, Marseille, Nice, Villefranche, Menton, etc., pour se rendre dans les hautes vallées alpestres, effectuer des marches-manoœuvres ou préparer la défense du pays par la création de routes et de chemins muletiers. Nos soldats reprennent en cela la tradition de Catinat qui, en 1692, neutralisa l'invasion du duc de Savoie, par la construction de chemins qui lui permettaient de se porter *rapidement* d'un versant à un autre.

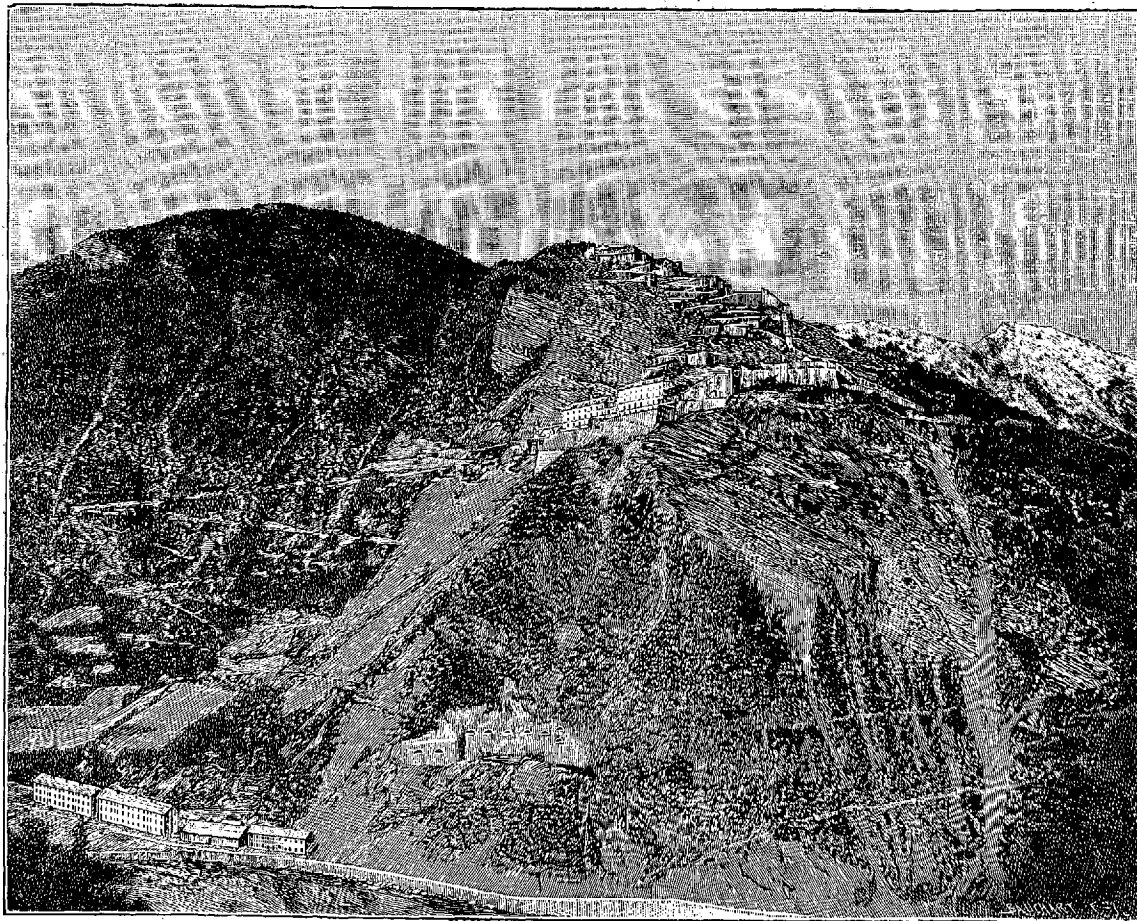
Nous disons rapidement; car en réalité on peut passer partout dans les Alpes, quand on a le jarret ferme, les poumons solides et qu'on ne craint pas le vertige. Ces montagnes en apparence inaccessibles, ces roches à pic, ces parois de schistes noirs, ces sommets neigeux, ces éboulis inquiétants ont toujours un point faible, une pente moins raide, une dépression ou col. Des troupes à pied peuvent y passer, même en hissant des canons à bras, comme on le vit en 1692 avec Catinat, en 1708 avec Villars, de 1709 à 1712 avec Berwick, en 1792-93 avec les armées républicaines, de nos jours, pendant les manœuvres alpines. Mais tout cela prend du temps, et ne donne pas aux armées des routes directes, lignes de défense ou d'agressions; en outre, les mulets et les équipages légers ne peuvent passer; le transport des canons, le ravitaillement des munitions sont alors impossibles. Il faut donc des routes, surtout entre les places fortes et les bases d'opérations. Ces chemins ne peuvent être construits par les départements et les communes trop pauvres et l'on ne veut pas grever le budget de l'État. C'est alors qu'on a songé à la main-d'œuvre militaire; nos soldats sont d'incomparables terrassiers, on l'a bien vu en Algérie, où ils ont conquis le pays avec la pioche et la pelle, autant qu'avec le fusil. C'est ainsi que

les Alpes se sont couvertes d'un réseau de chemins stratégiques, qui sont pour le pays une véritable fortune, puisqu'ils ouvrent à la civilisation, représentée par les touristes, des contrées jusqu'ici abandonnées et inconnues.

Quelques-unes de ces voies sont des chefs-d'œuvre d'audace. Le succès a enhardi nos officiers; aujourd'hui, ils ne visent à rien moins qu'à creuser des tunnels au-dessous des cols que leur altitude rend dangereux pendant

l'année entière par l'accumulation des neiges. En ce moment même, les chasseurs alpins du 28^e bataillon creusent un souterrain sous le col du Parpaillon, un des passages les plus élevés des Alpes provençales.

Il s'agit de relier par une route directe la forteresse de Tournoux à la gare d'Embrun, par où pourraient parvenir des renforts en cas de guerre. Tournoux était jusqu'à ces dernières années un fort pittoresque, étagé sur ses batte-



PERCEMENT D'UN TUNNEL PAR LES CHASSEURS ALPINS. — Forts et batteries de Tournoux.

ries au-dessus du confluent de l'Ubaye et de l'Ubayette, et défendant à la fois la route du col de Larche qui conduit à Coni et les âpres chemins qui mènent à la haute vallée de Maurin et aux Alpes du Viso. Là, aussi, débouche le chemin du col de Vars, conduisant à la petite place forte de Mont-Dauphin, chemin qui, en 1692, permit au duc de Savoie d'envahir le Dauphiné.

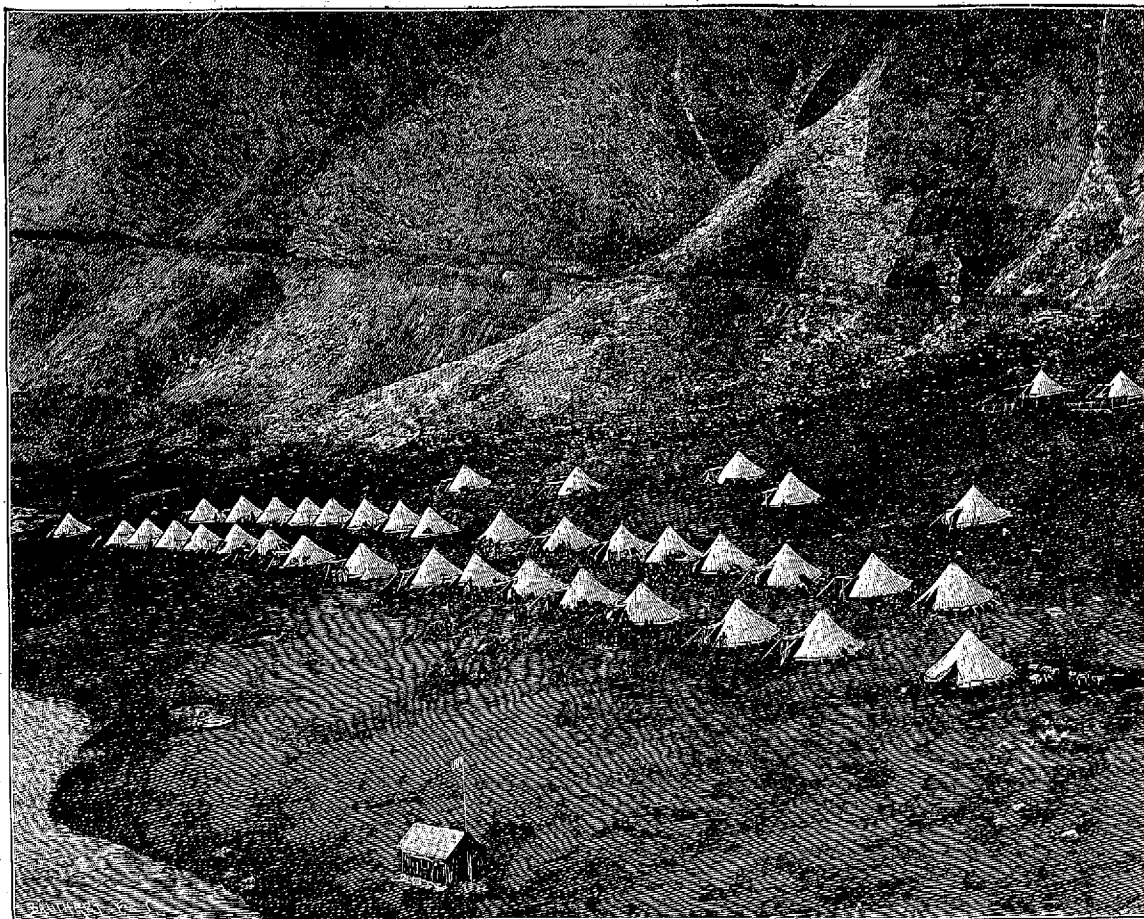
Mais, avec les procédés de la guerre moderne, avec la portée nouvelle de l'artillerie, Tournoux et les redoutes voisines étaient par trop archaïques; en outre, les Italiens devenus des ennemis en expectative, se préparent à une invasion par cette voie. Tournoux a donc été entouré de forts et de batteries dont quelques-uns sont à la limite des neiges éternelles. Les batteries du Cuguret et de Roche-la-Croix sont à plus de deux mille mètres; c'est encore l'altitude de la

batterie de Mallemort; même le pic de la Tête de Vyraisse, à deux mille sept cent quarante-deux mètres, est couronné par un fort et relié à Tournoux par un chemin vertigineux. Au pied même du fort de Tournoux, qui est lui-même à mille sept cent vingt mètres, on a créé des casernes au bord de l'Ubaye, où séjournent les troupes. A Tournoux passe la route nationale de Prunières à Barcelonnette. Prunières est une gare de la ligne de la Durance, située à plus de quinze lieues de Tournoux, distance trop considérable. Par le col de Vars une route muletière conduit à Mont-Dauphin, mais des sentiers de montagne venant d'Italie permettraient aux alpins piémontais de venir intercepter les communications entre Tournoux et Mont-Dauphin.

Il faut cependant à tout prix une route courte et facile, reliant Tournoux à la vallée de la Du-

rance. Le point le plus rapproché dans cette vallée est la vieille et curieuse ville d'Embrun, station du chemin de fer. Un sentier la relie à Tournoux, sentier mal entretenu, ou plutôt abandonné depuis que les soldats de Catinat l'avaient rendu praticable à l'artillerie. Il s'élève à deux mille huit cent soixante-dix-neuf mètres, c'est-à-dire que les pluies d'été s'y déposent en neige et que l'hiver y a une durée de dix mois pendant lesquels on ne peut passer.

Les troupes alpines ont repris l'œuvre de Catinat; leurs chasseurs, leurs artilleurs, leur génie, car ces troupes ont tout cela — le nom de bataillon rendant mal le caractère du « groupe alpin » — ont rendu le chemin praticable à leurs mulets porteurs d'artillerie. Partant de Condamine-Chatelard, curieux village, bâti sur les deux rives du torrent impétueux du Parpaillon, le chemin s'élève de l'altitude de mille trois cents mètres à deux mille trois cent neuf mètres, en



PERCEMENT D'UN TUNNEL PAR LES CHASSEURS ALPINS. — Camp du Parpaillon.

bordant un vertigineux abîme où mugit le torrent; puis, par des lacets, commence l'ascension de la chaîne du Parpaillon, dont quelques sommets ont plus de trois mille mètres; de lacets en lacets on atteint le col et enfin l'on descend dans la vallée sauvage et déserte des Eyguetes, qui conduit au village de Crévoux, situé à mille six cents mètres, d'où l'on gagne la large vallée de la Durance et la ville d'Embrun.

C'est pour éviter le passage du col, que les neiges, les tempêtes, les nuées rendent toujours périlleux qu'on a entrepris le creusement d'un tunnel au-dessous du col. Nos alpins sont peu outillés pour un semblable travail; on ne prévoit pas qu'ils puissent l'achever avant trois ou quatre ans; mais à ce moment on pourra, pendant une grande partie de l'année, se rendre d'Em-

brun à Tournoux. En cas de guerre, il sera donc facile de renforcer nos troupes dans ces hautes vallées.

Nos gravures représentent, l'une, le bord du massif montagneux dans lequel on fait ces travaux de route, l'autre, une vue du camp du Parpaillon, occupé par les ouvriers militaires. Nos deux dessins permettent de se rendre compte des difficultés énormes présentées par ce pays à la marche des troupes.

A. DORSAY.

Moyen de distinguer le fer de l'acier.

Voici une méthode des plus commode pour distinguer un objet de fer d'un objet en acier: on dépose à la surface du métal à essayer une goutte d'acide sulfurique faible; on voit aussitôt se produire, si l'objet est en acier, une

tache noire produite par le charbon mis à nu ; si l'objet est en fer, au contraire, on constate simplement une tache verdâtre, soluble dans l'eau et enlevable par simple lavage. Si l'acier est peu homogène, on verra apparaître à la surface de l'objet une série de taches noires d'intensité variable.

LA FRANCE AU SIAM

Les possessions françaises en Indo-Chine, qui se composent du Tonkin, de l'Annam, de la basse Cochinchine et du Cambodge, ont ceci de particulier que, sur certains points, elles n'ont pas encore de frontières définitives, parce que ces points touchent au royaume de Siam.

Il y a bien une frontière qui semble indiquée naturellement pour fixer les idées. C'est le fleuve Mékong, à partir de l'endroit où il sort du Cambodge. Mais, c'est précisément là qu'il devient une cause de contestations, car il commence à traverser des territoires qui sont revendiqués par le royaume de Siam. Ces territoires sont le Laos et la province de Luang-Prabang. Or, ces deux pays faisaient partie virtuellement de l'Annam avant que ce dernier ne devint protégé de la France. Il est donc incontestable que le jour où la France a établi son protectorat sur l'Annam, elle l'a établi sur tous les territoires faisant partie à ce moment de l'Annam. C'est clair, et c'est pourtant ce que le royaume de Siam ne veut pas comprendre, puisque, en violation de nos traités avec l'Annam, traités qui ont été signifiés à la cour de Bangkok, celle-ci persiste à nous vouloir expulser du Laos et de la province de Luang-Prabang. C'est ainsi que les Siamois, dans ces dernières années, ont affecté de contrarier nos tentatives commerciales au Laos et au Luang-Prabang, jetant mille obstacles sous nos pas, indisposant contre nous les populations, et, finalement, devenant agressifs jusqu'à nous tirer des coups de fusils et à s'emparer de tous les points militaires situés sur la rive gauche du Mékong et qui constituent pour nous une première ligne de garantie.

Il était nécessaire que le gouvernement de l'Indo-Chine, d'abord, et que le gouvernement français, ensuite, intervinssent promptement pour faire cesser cet état de choses. Un jour, il n'y a pas de cela bien longtemps, un de nos officiers, le capitaine Thoreux, qui n'avait certes pas l'intention de déclarer la guerre au Siam, mais qui n'avait pour consigne que de faire pacifiquement acte de présence, et de faire cesser ainsi un malentendu, fut attaqué à l'improviste par une bande de Siamois, fait prisonnier, et promené pendant des mois dans la brousse sous la surveillance la plus rigoureuse. Cet acte très caractérisé d'hostilité motiva de la part du gouvernement français un ordre formel à celui de l'Indo-Chine de reprendre immédiatement, et, si besoin était, par la force, toutes les positions accaparées par les Siamois. L'exécution de cet

ordre ne sembla pas devoir rencontrer de résistances sérieuses. Pourtant, un nouvel incident vint démontrer que nos concurrents étaient aussi d'implacables adversaires et obéissaient à un état d'esprit sur lequel il n'y avait plus à s'illusionner. Un inspecteur de notre milice indochinoise, M. Groscurin, venait de prier un mandarin de repasser sur la rive droite du Mékong et l'escortait jusqu'au delà du fleuve, lorsque le mandarin profita d'une halte et du sommeil de M. Groscurin, pour assassiner celui-ci d'un coup de révolver et faire massacrer son escorte de miliciens.

C'est alors que le gouvernement français expédia des instructions à M. Pavie, notre résident à Bangkok, pour qu'il réclamât des explications, en même temps que le contre-amiral Humann, commandant l'escadre d'Indo-Chine, recevait l'ordre d'appuyer cette demande d'explications par l'envoi d'une canonnière dans les eaux du Mé-Nam, le fleuve qui traverse la capitale du Siam.

Or, cette double résolution de notre gouvernement, si elle ne parut pas beaucoup émouvoir les Siamois, provoqua du moins en Angleterre une très vive impression.

La Chambre des Communes sollicita des éclaircissements du gouvernement de la Reine, et le ministre lord Grey répondit que des navires anglais allaient être immédiatement dirigés sur Bangkok. Cela fut dit en famille, je veux dire entre Anglais ; mais, cela suffit pour que notre gouvernement, sans attendre un avis officiel qui ne lui fut, d'ailleurs, pas envoyé de l'autre côté de la Manche, prit ses précautions et donnât l'ordre à l'amiral Humann de diriger sur le Mé-Nam deux autres canonnières à l'appui de la première qui s'y trouvait déjà.

La cour de Siam fut avisée courtoisement que ces deux nouvelles canonnières se présenteraient à l'embouchure du fleuve ; et que, malgré la Convention de 1856, qui autorise nos bâtiments de guerre à remonter le Mé-Nam, après avis préalable, elles ne dépasseraient pas la barre. Donc, nos deux canonnières arrivèrent à l'embouchure du Mé-Nam. De l'estuaire du fleuve, on découvre un panorama des plus pittoresques. La mer d'un bleu pur du côté du large, jaunit vers l'embouchure du Mé-Nam. Un phare tout rouge s'élève au milieu de l'eau, sur des piliers de fer. L'embouchure, large d'un kilomètre environ, s'ouvre dans une côte basse et couverte d'une végétation épaisse. Après un coude du fleuve, surgit un îlot au milieu duquel se dresse une pagode aux toits pointus et dorés. Sur les rives, des deux côtés faisant face à l'îlot, des fortifications à la Vauban, vestiges de l'occupation française sous Louis XIV, dessinent leurs lignes rébarbatives. Sur la rive gauche, non loin des batteries, s'élèvent des constructions en planches, avec des toits en zinc, puis

des cases en paillotes, des maisons informes, d'aspect lamentable. C'est Packnam.

Au delà, le fleuve coule paisiblement entre des plantations de sucre et des jardins, au milieu desquels sont disséminées des habitations aux toitures retroussées et d'aspect léger et gai. Des manguiers aux feuillages sombres, des cocotiers, des châtaigniers, des aréquiers s'étendent à perte de vue. Sur le fleuve, des bateaux chargés de marchandises et battant presque tous pavillon anglais, montent et descendent, croisant des chaloupes siamoises qui font un

godes, des reflets de porcelaines ornant les pyramides sacrées, par toutes les splendeurs de la ville royale, formant contraste avec la misère de la ville populaire. C'est Bangkok.

*

Avant d'arriver devant Bangkok, nos canonnières eurent à essuyer le feu des Siamois et à y répondre. Les batteries qui flanquent l'îlot voisin de Packnam sont sous le commandement d'un gros mandarin, qui porte en même temps le titre d'inspecteur des Douanes de Paknam, et qui apporte en temps ordinaire dans l'exercice de ses fonctions, toute l'impertinence de certains douaniers européens.

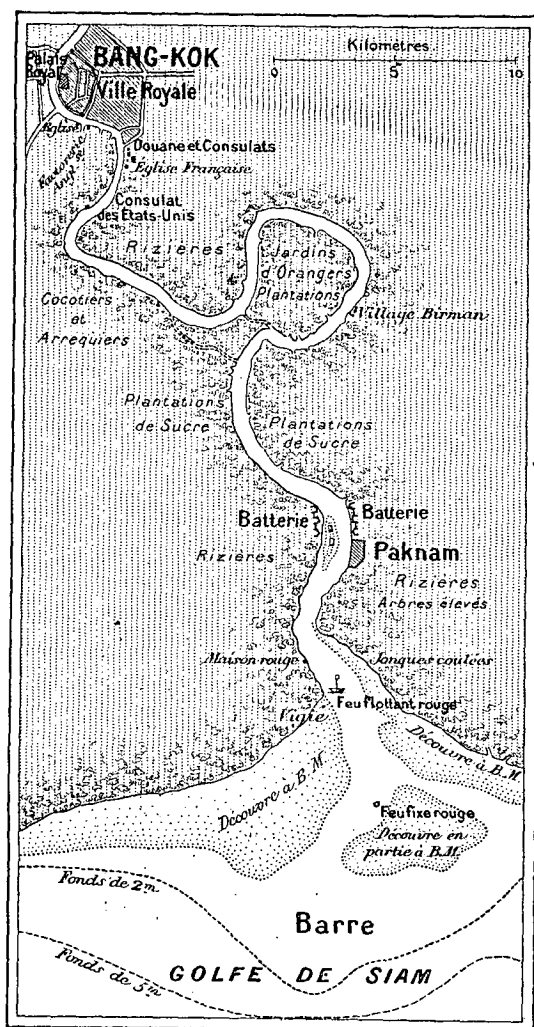
Or, nos deux canonnières furent accueillies par la triple artillerie de l'îlot et des batteries des rives. Deux de nos matelots furent tués. Trois autres furent blessés. Dédaigneux, nos équipages ripostèrent en manière de salut, et nos petits bâtiments, sous les feux croisés des canons siamois, défilèrent alors dans la direction de Bangkok.

Le gouvernement de la France pouvait considérer comme épuisée la mesure de la longanimité. Il adressa à la Cour de Siam un ultimatum, pendant que, désormais, trois de nos canonnières au lieu d'une, mouillées au faubourg de Bangkok, devant la légation de France, attendaient le signal de châtier.

Il est bon de faire remarquer à ce sujet, qu'étant donnée la position de la ville royale par rapport au faubourg qui s'allonge sur la rive gauche, et où sont situées les différentes légations étrangères, celles-ci n'ont absolument rien à craindre d'un bombardement, pas plus que le faubourg lui-même. La ville royale pourrait être rasée alors que les habitants du faubourg demeureraient simples spectateurs.

Telle a donc été l'origine dernière du conflit entre la France et le Siam. Mais, j'ai dit plus haut l'émotion que la simple menace de ce conflit avait causé en Angleterre. C'est qu'en effet, si les incidents que je viens d'énumérer ont été la cause finale du conflit, celui-ci a un point de départ que j'ai essayé de faire comprendre au début de ces lignes, et qu'enfin cette cause première est le fait d'une interprétation dont la responsabilité incombe vraisemblablement à l'Angleterre.

Qu'on jette les yeux sur la carte ci-après. L'Angleterre est notre voisine autant que l'est le Siam. Elle l'est par les États Shans Birmans, qu'elle considère comme lui appartenant, parce qu'ils sont une dépendance de la Birmanie et que celle-ci lui appartient. Elle l'est par les États Shans semi-indépendants, qu'elle considère comme placés sous son influence malgré qu'ils soient tributaires du Siam. Que reste-t-il, en résumé, du Siam? Pas grand chose! Il en serait certes autrement si le Siam obtenait de



Carte de la région du Mé-Nam depuis Bangkok jusqu'à la mer.

service régulier de messageries fluviales. Le temps de franchir un nouveau coude et le décor se transforme. Le long de la rive gauche, ce ne sont qu'usines et hautes cheminées lançant une vapeur épaisse. C'est dans ces usines qu'on décortique le riz à l'aide de moulins spéciaux. Au fur et à mesure qu'on avance, le fleuve s'engorge. Les embarcations deviennent plus nombreuses. Chaloupes, steamers, canots, sampans, jonques, goëlettes, venus de tous les points du monde, circulent devant les nombreux appontements établis sur chacune des berges. Le lointain est égayé par des clochetons de pa-

notre condescendance la province de Luang-Prabang, soit implicitement une partie de la rive gauche du Mékong. Mais, de même que les États Shans Birmans appartiennent à l'Angleterre par ce qu'ils font partie de la Birmanie de même le territoire de Luang-Prabang doit nous appartenir parce qu'il a toujours fait partie de l'Annam. Enfin, de même que les États Shans semi-indépendants sont considérés par l'Angleterre comme appartenant à son influence malgré que ces États soient tributaires du Siam, de même nous aurions le droit de considérer le Laos comme placé sous notre influence, malgré qu'il soit en partie tributaire du Siam s'il n'était en réalité bien plus soumis à l'Annam qui en a toujours été le vrai suzerain, et si cette considération ne nous dispensait pas d'en avoir d'autres. Dans ces conditions, qui ont dû être mûrement examinées par l'Angleterre, celle-ci se

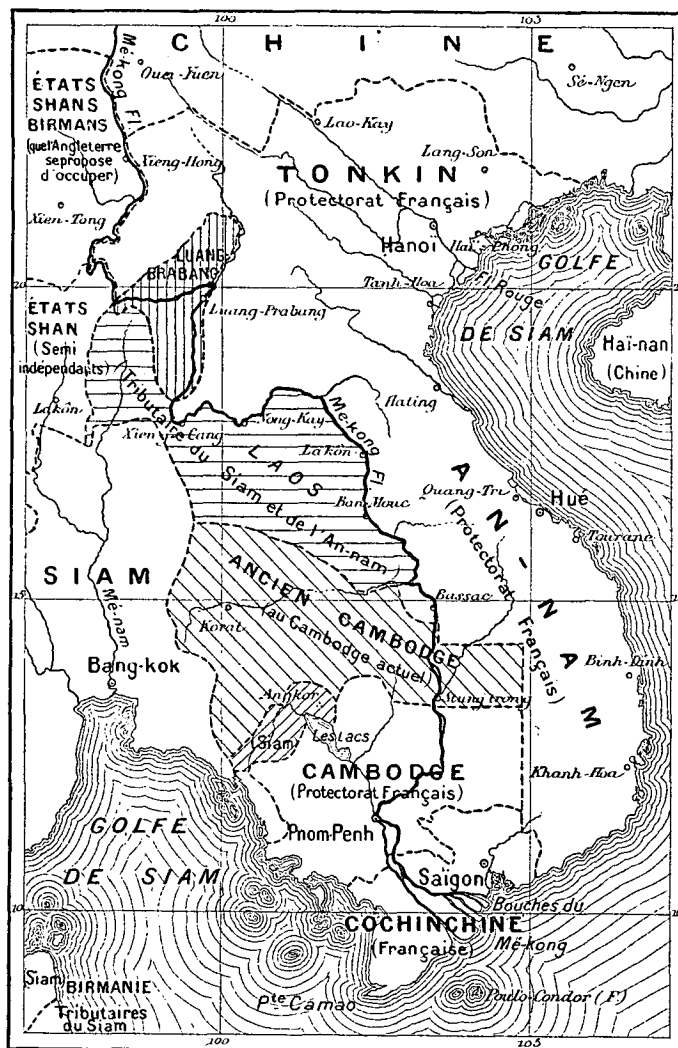
trouve être la voisine de deux territoires qui ne peuvent pas devenir autre chose que des territoires français, alors qu'elle croyait de son intérêt d'être la voisine de deux territoires siamois. C'est cet intérêt qui rend l'Angleterre inspiratrice des Siamois et qui explique l'émotion produite chez elle par notre conflit.

En effet, il n'est pas bien difficile de supposer que la plus stricte logique nous fera un devoir d'unifier géographiquement ce qui, pendant des siècles, a vécu sous une unité politique dont nous sommes bien un peu, aujourd'hui, les dispensateurs. Or, si les éléments de cette unité politique sont une bonne fois arrachés aux espérances du Siam et que cela cause de l'émoi en An-

gleterre, c'est que celle-ci ressent personnellement les pertes que subit le Siam. C'est là un sentiment qu'éprouvent généralement ceux qui ont la pensée de recueillir des héritages. Si

l'Angleterre s'est emparée de la Birmanie, c'est pour se rapprocher de la Chine. Si elle a poussé ses nouvelles possessions jusqu'au Mékong, autrement dit, si elle a englobé dans ses territoires les États Shans, c'est afin de pouvoir disposer du cours du Mékong, tout au moins à partir de la province de Luang-Prabang; c'est afin d'avoir ainsi un accès facile sur la Chine et de s'assurer la priorité commerciale par cette nouvelle voie, au détriment de la France qui doit, au contraire, la conserver à tout prix. On comprend, dans ces conditions, pourquoi l'Angleterre

pousse évidemment le Siam à ne pas nous laisser nous installer au Luang-Prabang et même dans la partie du



LA FRANCE ET LE SIAM. — CARTE DE L'INDO-CHINE

L'ultimatum envoyé par le gouvernement français au gouvernement de Siam, met les Siamois en demeure de reconnaître les droits de l'Annam et du Cambodge sur les territoires limités par la rive gauche du Mékong. Les Siamois ont répondu que, selon eux, les territoires Annamites et Cambodgiens ne commencent qu'au 13° degré de latitude. Rappelons, à ce propos, que les premières hostilités ont commencé aux îles de Khône, situées entre Stung-Treng et Bassac. C'est là, d'ailleurs, qu'elles viennent d'être continuées par une série d'opérations au cours desquelles 300 Siamois ont été tués et 200 blessés. Les incidents relatifs au capitaine Thoreux et à l'inspecteur Groscurin se sont produits entre Xieng-Cang et Stung-Treng.

Laos qui avoisine Xieng-Cang, parce que, si le Siam conservait ces territoires, l'Angleterre ne manquerait pas d'en hériter dans un délai prochain. Mais, comme nous avons démontré que si la France a des droits en ce qui concerne le Laos et le Luang-Prabang, elle a aussi des devoirs en ce qui concerne le Siam, elle se montrerait vraiment trop dédaigneuse des uns et des autres si elle n'essayait de prendre une bonne hypothèque sur celui-ci pendant qu'elle en est à lui demander le règlement de ses dettes. Nous dirons prochainement quelles ressources offre le Siam et ce qu'est ce pays au point de vue des intérêts de la France.

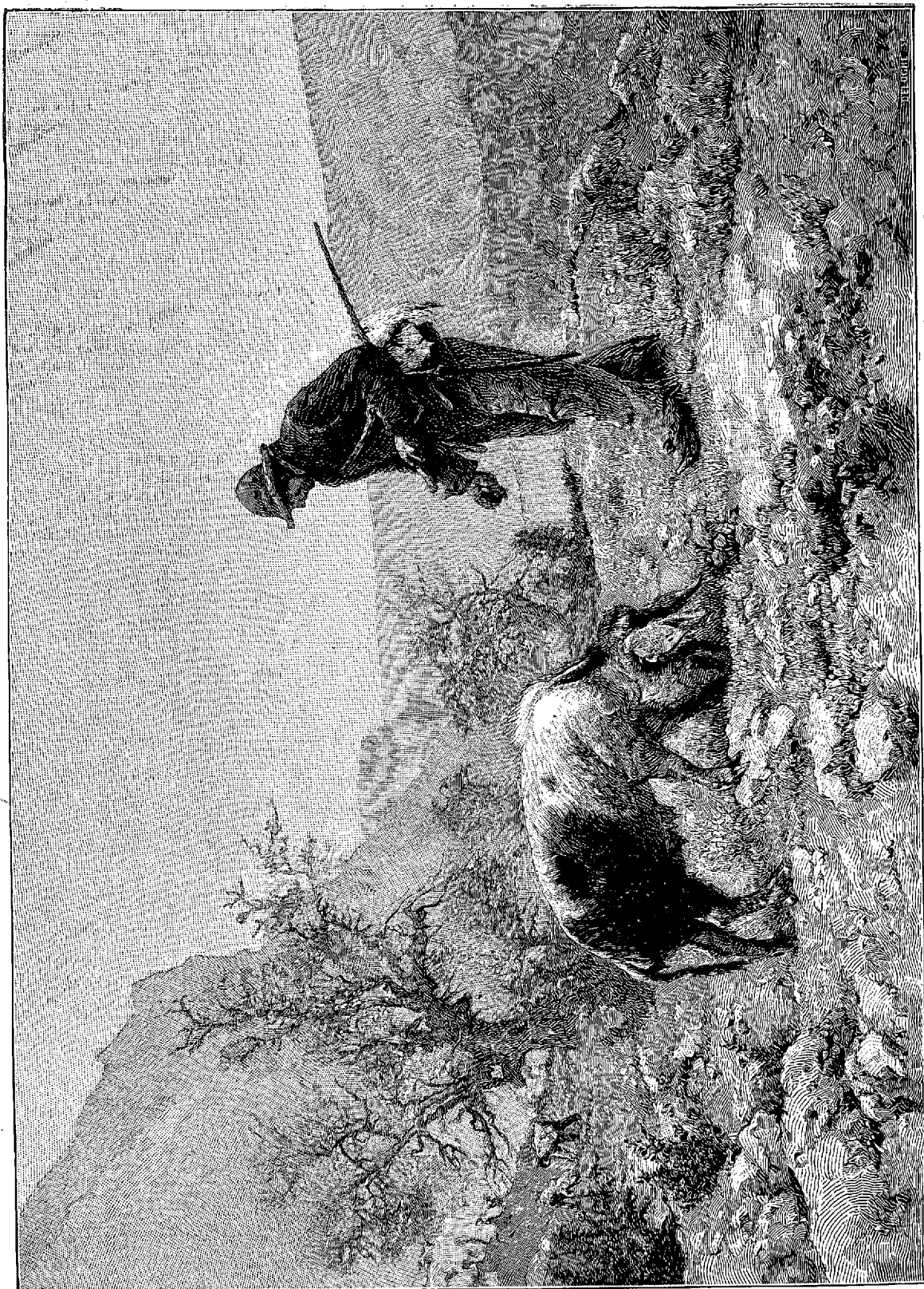
(A suivre)

X. THIÈS

LES CHERCHEURS DE TRUFFES

En s'arrêtant à l'épisode dont nous donnons

la reproduction, M. Vayson, l'auteur des *Chercheurs de truffes*, a cédé au désir de fixer une note de poésie âpre et pittoresque. Ce paysage



LES CHERCHEURS DE TRUFFES. — Peinture de Vayson. — Gravé par Deloche.

montagneux est sauvage à souhait, sa végétation est fruste; frustes également le berger aux traits accentués, et les animaux dont il est le pasteur. L'air est vif, rude même, sur cette hauteur d'où l'on découvre un panorama aux arêtes vives, à l'aspect dramatique.

Les porcs fouillent la terre de leur groin, tendant une échine dont la courbe rappelle celle des sangliers. Près d'eux, l'homme surveille leur recherche. Dès que l'un de ses animaux s'est emparé d'une truffe, il accourt et la lui arrache en lui présentant une juste compensa-

tion sous la forme d'une poignée de glands. Généralement le chercheur fait l'échange avec toute la bonne grâce qui lui est permise. Les truffes vont s'accumuler dans le sac que porte le berger, en attendant la dinde ou le pâté final, et la fête que leur feront les gourmets de tous pays.

C'est une fortune qui git dans cette terre de désolation, en ce coin de Dordogne que la nature a fait si pauvre d'aspect. Une impression de profonde mélancolie s'en dégage, et dans l'œuvre de M. Vayson, elle est en ce genre, la note la plus intense qui soit sortie du pinceau de l'artiste. Ses paysages de Sologne sont d'un aspect plus doux ; et quand il en vient à traiter les sites et la vie de sa belle Provence, il le fait avec une délicatesse et une largeur qui, sans exclure complètement la mélancolie, révèlent la tendresse particulière que lui inspire sa terre natale.

Ses œuvres de début, les *Chasseurs de la Camargue* et des *Faucheuses*, sont issues de ce sentiment ; et ses premières études se firent devant cette nature jusqu'en 1875, où il exposa sa *Gardeuse de moutons*. A cette époque l'Algérie l'avait attiré ; il y fit un voyage d'où il rapporta un *Intérieur de maison mauresque*, envoyé au même Salon avec une *Juive d'Alger à la fontaine*. Après cette courte fugue, dont le résultat fut pour lui l'obtention d'une troisième médaille, il revint à la Provence, et pendant longtemps lui resta fidèle. Sa *Bergère endormie* ; son *Printemps*, qui appartient au musée de Carcassonne ; son *Chien de berger dans la Camargue* ; ses *Moutons*, paysage qui lui fit décerner la deuxième médaille, et qui appartient au musée de Marseille ; la *Gardeuse de moutons* du Salon de 1888 qui est devenu la propriété du Musée de Grenoble ; les troupeaux qu'il peignit par la suite et lui donnèrent place aux premiers rangs des peintres d'animaux ; la *Foire de Saint-Trinit*, commencèrent cette série d'œuvres provençales que l'artiste continua par des tableaux tels que : son *Chemin du marché (Vaucluse)* si remarqué au Salon de 1892, et son *Offrande de la bergère*, exposée au dernier Salon.

Entre temps, il se livre à quelques études en Sologne. Il en rapporte un *Rappel des Vaches* qu'il envoya au Salon de 1891. L'année précédente, il avait poussé une pointe en Normandie, et exprimé ses impressions dans une toile intitulée la *Fenaison à Carolles*. De côté et d'autre, il a surtout étudié les animaux, moutons, vaches, chiens, toute la zoologie de la nature cultivée.

Le musée d'Avignon qui possédait déjà son tableau le *Berger et la Mer*, du Salon de 1889, s'est rendu acquéreur du *Chemin du Marché*, deux œuvres qui sont des dates dans la carrière de M. Vayson. En 1889, il remporta une médaille d'or à l'Exposition universelle.

M. Vayson est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1886.

J. LE FUSTEC.

Huile d'œufs de sauterelles

Les criquets, ce fléau jusqu'ici si redouté de l'Algérie, doivent-ils être désormais considérés comme un élément de richesse pour la France africaine ? Oui, si nous en croyons M. Raphaël Dubois qui, s'étant procuré, au commencement du mois de mai, une assez grande quantité d'œufs de criquets pèlerins, récoltés à Tlemcen, en a extrait par simple écrasement le vitellus, assez semblable au jaune d'œuf de poule ; puis, soumettant cette substance à l'action d'un mélange d'alcool et d'éther et en faisant évaporer les solutions obtenues, il a obtenu une huile analogue à celle qu'on peut extraire des œufs d'oiseaux. Cette huile est assez abondante, puisqu'on en obtient environ 50 grammes par kilogramme d'œufs. Le rôle de cette substance huileuse dans les œufs de criquets semble être de fournir de la chaleur, puisque la température d'une masse d'œufs prêts à éclore s'élève spontanément à 40° et que la quantité d'huile diminue à mesure que l'époque de l'éclosion approche.

Cette huile est riche en phosphore et ne contient pas de soufre ; elle rancit assez vite en prenant le goût de l'huile de foie de morue.

Pourra-t-on utiliser cette huile, soit en thérapeutique, à cause de sa richesse en phosphore, soit plutôt pour graisser des rouages ? M. Dubois l'espère. Espérons-le avec lui ; et les Algériens, au lieu de redouter l'invasion des sauterelles, accueilleront avec joie cette manne vivante dont la récolte est facile et sera fructueuse.

A cette occasion, rappelons un fait peu connu qui prouve que ce n'est pas la première fois qu'on tente d'utiliser, pour en extraire de l'huile, des insectes nuisibles. Il y a quelques années, un industriel songea à extraire du hanneton, un corps gras qu'il destinait au graissage des engrenages et des roues de locomotives. Par simple écrasement, il obtint une huile qui, épurée, se présentait avec une belle coloration jaune ambré et dont le goût rappelait, affirmait-il, celui de l'huile de noisette, si estimée des gourmets. Il faut croire que les gourmets ne s'y sont pas laissés tromper puisque cette industrie de l'huile de hanneton a été abandonnée bien vite.

Ce n'est pas seulement aux insectes qu'on peut s'adresser pour obtenir une huile animale : si l'on en croit certains voyageurs, dans le Connecticut, on chasse les serpents à sonnettes pour retirer de l'huile des œufs de ces reptiles. Cette chasse, si elle est dangereuse, est fort lucrative puisque l'once coûte de 25 à 30 dollars (125 à 150 francs) ; ce prix s'explique, car cette huile est, paraît-il, souveraine contre les rhumatismes et les névralgies.

Le chasseur de crotales s'arme d'une sorte de lance acérée, à l'aide de laquelle il excite l'animal et lui tranche la tête quand il se dresse devant lui ; puis il ouvre le ventre du reptile pour y chercher les œufs ; s'il en trouve, il les fait cuire dans l'eau pendant quelque temps ; la matière huileuse vient à la surface, on la recueille, on l'introduit dans un alambic pour la séparer de l'eau qu'elle peut encore contenir ; on la filtre, après distillation, à travers une toile fine, et on la met en flacons.

Cette huile a l'aspect de la vaseline ; appliquée à l'état pur sur la peau, elle détermine une inflammation. Aussi ne s'emploie-t-elle qu'à l'état atténué. Ses vertus thérapeutiques la font vivement rechercher.

RETOUR AU CLOCHER

(NOUVELLE)

Suite et fin. — Voir pages 191, 219 et 227.

Le soir, alors que notre petite ville dormait silencieuse, mon esprit fuyait à tire d'ailes vers celle que dans le monde de ** on se plaisait à appeler Ninive. Je songeais à ce monologue qui eut lieu en 1814, sur les buttes Montmartre, entre le Prince Schwarzenberg et un général russe qui, sans doute, avait encore dans le cœur, gravé le nom « Moscou ».

Tous deux ils contemplaient l'immense fourmière.

Le Russe. — Enfin ! voilà donc Paris et nous allons pouvoir le brûler !

Schwarzenberg. — Eh ! pourquoi le brûler !

Le Russe. — Pour nous venger de la France et la punir !

Schwarzenberg. — Gardez-vous en bien, car voilà le chancre qui le mangera.

Et le prince montrait de la main le géant endormi à la surface.

C'était donc ce chancre que je voulais voir ; je voulais vivre de sa vie terrible, dussé-je en mourir. A lui ma vie, mon âme même, son démon satanique me possédait et dans mon esprit je ne lui faisais point grand sacrifice. J'abandonnais ce que je croyais une ville sans avenir. Las de marcher sur la lave brûlante, je suis revenu vivre à l'ombre mes derniers jours et me voici. Simone avait l'âme trop haute pour profiter de la situation et faire un plaidoyer en faveur de la province, elle n'ajouta que ces mots :

— Mon cher ami, nous tâcherons qu'un petit rayon de soleil vienne de temps à autre réchauffer cette ombre que vous êtes venu si courageusement chercher.

C'était la première fois qu'elle l'appela « mon cher ami » ; il n'était plus M. Jean, c'était plus. Il la remercia avec un sourire désenchanté, mais doux cependant, témoignant du plaisir que cette explosion amicale et non cherchée lui avait causé. Cette soirée qu'il avait tant redoutée lui fit du bien.

— Vous voyez, lui dit un jour Simone, que vous avez de bons amis ; l'homme a besoin de se retremper ainsi. Moi-même qui, par tempérament, aime l'isolement, j'aurais grand peine à me cloîtrer absolument. Faites comme moi.

Jean se retint d'avouer que c'était elle seule qui opérait ce charme. Deux et même trois fois par semaine il la venait voir ; et en tête-à-tête avec cet esprit distingué, comprenant tout, il passait des heures charmantes. Elle aussi éprouvait un attrait à échanger avec lui ses impressions sur toutes choses.

A ce commerce d'amitié, Simone éprouvait une joie nouvelle, Jean reprenait courage à la vie.

Combien la vie à deux dans ces conditions lui eût semblé bonne à lui : il y avait déjà huit mois qu'il était de retour, vivant de cette vie aimable entrecoupée d'ombres et de doux soleils. On était au cœur de l'hiver. Au cours de l'une d'elles il interrompit soudain la causerie.

— Simone !

— Mon ami ?

— Pourquoi ne continuerions-nous point la lecture du chapitre interrompu si brusquement à l'époque de nos vingt ans ?

La brave fille, comme frappée en plein cœur, pâlit un peu, mais elle se remit aussitôt.

— Mon pauvre ami ! vous avez déchiré la feuille et il serait bien malaisé de savoir où on en est resté.

— Ne me raillez point, Simone.

— Vous railler, moi ; vous ne me connaissez donc point encore ; il n'est pas dans mon caractère de railler qui que ce soit et vous moins que tout autre.

— Simone, accordez-moi votre main ?

— Vous n'y pensez pas, à mon âge ; oh, mon ami, c'est vous qui voulez vous moquer ! Songez donc une vieille fille de quarante-sept printemps, cela compte.

— On n'a que l'âge que l'on paraît.

— C'est peut-être vrai pour les hommes ; pour les femmes, c'est une politesse voulue ; je ne désapprouve point le mariage, bien au contraire, mais je pense aussi que ce qui est une poésie pour la jeunesse est tout autre chose quand a franchi une certaine borne. Je ne parle que pour la femme ; pour l'homme, les lois naturelles et suggestives comme vous pourriez dire dans votre nouveau langage, sont autres. Pour nous autres, femmes, il doit y avoir une limite que j'appellerai de bienséance infranchissable.

« Monsieur Jean, il est trop tard ! beaucoup trop tard !

« J'ai sur le mariage des idées absolument arrêtées. Je comprends à la rigueur, et encore pas souvent, qu'une veuve quand elle est jeune se remarie ; je n'admets pas qu'une fille qui a dépassé quarante ans le fasse, à moins, à moins... vous me comprenez, pas de règle sans exception. A cet âge la poésie est morte et on doit se résigner à la route plane si la Providence l'a voulu. Les petits sentiers fleuris sont pour la jeunesse, non que sur les grands chemins on ne cueille quelquefois des fleurs ; mais ce sont des fleurs spéciales. Quand les signes avant-coureurs de la décrépitude surgissent chez la femme, c'est un devoir pour elle de s'y soumettre et de ne pas braver l'avertissement du temps. Pour les hommes c'est une autre affaire. Leur jeunesse commence plus tard et se prolonge plus avant ; ce qui est une anomalie pour nous, en raison de notre passivité, n'a rien d'anormal et de choquant de leur part.

« Très sérieusement et du fond du cœur, vous me demandez ma main, et cependant vous connaissez la vie, vous avez l'expérience. Tout en flattant ces sentiments qui végètent au fond du cœur de toute femme, vous me faites voir la route que j'ai parcourue depuis notre jeunesse ! Si j'avais pu l'oublier dans ces causeries auxquelles je m'étais si aisément accoutumée, votre très cordiale demande me la rappelle !

« Restons amis et rien que des amis, la morale et la raison nous y convient.

— J'ai mérité qu'il en soit ainsi, répliqua Jean.

Comme il s'était levé, Simone lui tendit la main.

— Promettez-moi, lui demanda-t-elle, que jamais plus vous ne reviendrez sur ce sujet douloureux pour vous... et pour moi... d'ailleurs,

voulez-vous que je vous en fasse l'aveu, je n'en ai peut-être pas pour bien longtemps ! Sans être absolument condamnée, je suis gravement atteinte. On me l'a dit et je ne me fais point d'il-

remplissent la vie, elle se réfugia dans la prière, et toute la prière adressée à Dieu fut pour lui. Jean comprit que son rêve était fini !

Lui aussi se demanda quelle fatalité l'avait poussé à chercher à aller plus avant dans la félicité.

Qu'avait-il besoin de demander à la vie plus qu'elle ne comportait ? C'était bien de sa faute cette fois s'il ne s'était pas résigné à la part, belle encore, que lui avait ménagée la Providence. Simone serait-elle désormais avec lui comme elle s'était montrée depuis son retour ?

N'y aurait-il pas dans l'avenir, entre eux, une gêne qui enlèverait le charme à ces entretiens au sein desquels se réchauffait son cœur et s'élevait son âme.

Il passa deux jours dans un trouble et un abattement inexprimables.

Il ne connaissait point encore pleinement tout ce qu'il y avait de grand dans le cœur de son amie.

La généreuse fille se montra plus affectueuse peut-être que par le passé. N'avait-il pas besoin de sentir les marques d'une profonde amitié ; la main qui involontairement avait fait la blessure devait la panser et cette main s'entendait aux délicatesses de la charité.

Il ne fut plus question de cette explosion soudaine dont ils avaient souffert tous les deux ; ils reprirent leurs conversations amicales, donnant une preuve éclatante de la vérité formulée par La Bruyère à savoir qu'il y a un goût

dans la pure amitié où ne peuvent atteindre ceux qui sont nés médiocres. Non qu'ils ne souffrissent point au tréfonds de la triste logique des choses ; mais Jean n'avait si grand peur que de perdre tout à fait ce qu'il tenait et même au delà des espoirs passés.

Simone ne s'illusionnait point sur son état de santé et son but était de conquérir au plus vite l'âme comme elle avait conquis le cœur. Cette conquête à laquelle elle tenait tant, c'était afin que le lien qui les avait rapprochés ne fût point brisé par la mort.

Où qu'il soit, quelques milieux qu'il ait traversés, l'homme perd rarement complètement le souvenir de l'éducation maternelle. L'influence de la mère véritablement chrétienne se manifeste à toutes les circonstances graves de la vie ; et c'est grâce à elle que beaucoup ont secoué leurs sandales avant d'en sortir.

Jean était un esprit, de plus il avait sucé les saines doctrines avec le lait maternel et si les croyances avaient paru sommeiller, le germe n'en était pas moins dans le sang et à mesure que les désenchantements de toute sorte étaient



Et le prince montrait de la main le géant endormi à la surface.

lusions, j'ai une de ces maladies de cœur qui ne pardonnent point. Elles vous font crédit quelquefois longtemps ou vous enlèvent à l'improviste. En pareil cas, vous n'ignorez pas ce que peut être une émotion... vous me promettez, mon ami.

— Je vous le promets.

Il se séparèrent sur ce mot et Jean sortit en murmurant les paroles saintes : *si scires donum Dei* ! S'il n'y avait point eu lutte dans l'esprit de Simone, car depuis longtemps elle avait fait le sacrifice de sa jeunesse, sachant combien il est vain de mettre son espérance dans les hommes ou dans leurs créatures, elle avait cependant éprouvé une réelle émotion. Ce qui la peinait par-dessus tout, ce fut le chagrin que son refus avait dû causer à l'affligé qu'elle n'eût pas voulu contrister. Et pourtant, il fallait que cela fût ainsi.

Pourquoi aussi avait-il cherché au delà de l'amitié puisque cette amitié même qu'elle lui donnait, sincère, sans arrière-pensée, lui faisait tant de bien ! C'est ainsi que l'homme, en creusant son bonheur, détruit la plupart du temps l'apparence de félicité de laquelle il eût dû se contenter. Comme elle en avait coutume à mesure qu'elle ressentait une des mille misères qui

venus, elles s'étaient réveillées. Il savait par expérience qu'après avoir beaucoup lu, même beaucoup appris, il faut en revenir à un seul principe. Toute science humaine est vaine et l'on profite plus en délaissant toutes ces choses qu'en en étudiant les subtilités.

Le terrain se trouvait donc merveilleusement préparé; et ce fut une joie ineffable pour Simone de constater qu'ils avaient les mêmes croyances, les mêmes aspirations : il ne lui restait donc plus que de l'amener à la pratique. De cela, elle triompherait : la lassitude, les idées d'isolement survenues dans cet esprit fougueux devaient fatalement l'y conduire.

Ce serait tout au plus une affaire de mois.

La religion aimable de Simone avait commencé l'œuvre. Jamais il n'avait rencontré créature plus chaste, plus pieuse, si bonne et si indulgente pour les autres. Elle tenait ce charme de sa nature amendée par les hauts enseignements de la foi. La conversion absolue ne fut point ardue et il subit facilement le charme entraînant de son éducatrice. Bientôt il reconquit la paix du cœur.

Il était temps !

Un suprême et irréparable malheur ombrageait déjà de ses ailes noires le ciel rasséréné de son âme.

Il y avait jour pour jour un an qu'il était revenu habiter sa ville natale, quand, le matin, à la première heure, un exprès vint lui annoncer que Simone était au plus mal. La maladie dont elle lui avait parlé était à son dernier période : la veille, subitement, elle avait été en proie à de vives suffocations; le cœur était complètement pris. Les médecins appelés en toute hâte avaient avoué leur impuissance; tout espoir était perdu.

Lorsque Jean arriva rue du Rempart, on administrait le viatique à sa dernière amie. Il s'agenouilla derrière les parents prosternés, unissant leurs prières à celles du prêtre. Comme il arrive quelquefois, l'onction dernière, en apportant une consolation à l'âme sur le point de quitter cette terre, atténua pour un moment les souffrances du corps; et ce fut dans toute la plénitude de son esprit qu'elle fit ses adieux à ceux qui l'entouraient, essayant de leur donner le courage dans l'épreuve.

Apercevant Jean :

— Pauvre cher ami, je vous l'avais bien dit que je ne devais pas compter sur le jour du lendemain; que la volonté de Dieu soit faite. Dieu a été bon de permettre que vous revinssiez à votre berceau; et j'ai été sensiblement heureuse de vous revoir avant de partir.

Je penserai à vous là-haut où j'espère que Dieu me recevra dans son infinie miséricorde. Seigneur ayez pitié de moi !

Tout aussitôt l'agonie commença et se prolongea jusqu'à la douzième heure.

Elle s'éteignit sans secousse et aussitôt son beau visage altéré par la souffrance reprit sa sérénité.

Tout était fini !

Cette fois, Jean était bien seul; il n'entendrait plus cette voix amie qui l'avait fait se ressaisir.

La solitude se creusait soudainement plus profonde que jamais, il n'en sortirait que comme Simone, par la mort.

Mêlé à la foule, il conduisit la dépouille mortelle à sa dernière demeure; puis il s'en revint chez lui anéanti par la douleur, mais sans révolte aucune, sans désespérance. L'âme de Simone était avec lui.

La seule plainte humaine qu'il fit entendre fut celle-ci :

— Chère province ! *Sero te amavi.*

Maintenant, il fait au cimetière un pèlerinage plus long, car il a deux tombes à visiter : celle du Père et de la Mère et celle de Simone. Il vit désormais avec ceux qui sont partis avant lui et il terminera sa vie à l'ombre du clocher.

Presque tous les jours de la vie sont des jours de deuil et dans les extrêmes douleurs ils vérifient les paroles du sage :

Nemo impune nascitur, omnis vita supplicium est.

CHARLES DIGUET.



LA SÉCHÉRESSE ET LES FOURRAGES

En présence de l'extrême sécheresse qui a sévi pendant plusieurs mois, on se préoccupe encore et à juste raison, de se créer des ressources pour suppléer à l'insuffisance désastreuse des récoltes fourragères. Malgré l'avancement de la saison, nous croyons devoir rappeler brièvement quelles sont les plantes qui, semées maintenant, donneront encore cette année, un bon fourrage à consommer vert ou à conserver en silo, ce qui permettra de ménager un peu le foin des prairies naturelles et artificielles.

En première ligne, parmi les plantes dont le produit en fourrage est le plus considérable et le plus assuré, citons un maïs de grande taille, le maïs dent de cheval ou maïs géant Caragua. Le maïs jaune gros, le maïs blanc et maïs jaune des Landes, et les variétés plus hâtives, telles que le maïs d'Auxonne et maïs cinquantino, donneront encore un bon produit.

Puis, viennent les moha de Hongrie et moha de Californie, les millets, l'alpiste et le panis d'Italie, qui fourniront un fourrage vert abondant, de bonne qualité.

Le colza de printemps, la moutarde blanche, la spergule ordinaire et la spergule géante, le sarrasin gris ou sarrasin argenté et le sarrasin de Tartarie, peuvent encore se semer pendant tout le mois, soit seuls, soit mélangés entre eux ou avec les plantes citées précédemment.

Voici, à titre d'exemple, deux formules de mélanges des plantes précédentes, pouvant se semer jusqu'en août et calculées pour un hectare :

35 kilog Sarrasin.	25 kilog Maïs dent de cheval.
25 — Maïs jaune gros (ou autre).	5 — Moutarde blanche.
7 — Alpiste.	5 — Spergule géante.
7 — Moha de Hongrie.	10 — Moha de Hongrie.
5 — Millet ou Panis d'Italie.	5 — Millet ou Panis d'Italie.
1 — Colza de printemps.	5 — Alpiste.

Il est évident que le choix des plantes et les proportions de chacune d'elles n'ont rien d'absolu, et qu'on peut les modifier selon la nature des terres et le but qu'on se propose d'atteindre.

C'est maintenant la véritable époque pour semer les variétés précoces de navets, telles que le navet blanc ou globe à feuilles entières, les navets blanc ou rouge plats hâtifs et leurs variétés à feuille entière, etc., qui peuvent se semer sur les chaumes, en récolte dérobée, de même que les navets fourrager rond hâtif à collet rouge, navet demi-long à collet rose, navet gros long d'Alsace, navet rose du Palatinat, etc. Quant aux grosses races tardives telles que les navets de Norfolk, le navet fourrager rond tardif à collet rosé, navet rave du Limousin, etc., la saison est un peu avancée ; toutefois, si l'automne est doux et prolongé, on obtiendra de ces dernières, un produit parfaitement utilisable, peu après l'arrachage. On sait, en outre, que les racines de navet constituent une ressource précieuse pour l'alimentation du bétail, en ce que, mises en cave ou en silo, quand elles sont arrivées à leur complet développement, elles s'y conservent pendant plusieurs mois.

Voilà à peu près toutes les plantes fourragères les plus importantes, entre lesquelles les cultivateurs ont à choisir pour utiliser, en cette saison, les terres demeurées inoccu-

pées jusqu'ici ou rendues libres par le mauvais succès d'une récolte, ou par l'enlèvement de certaines céréales.

Les Trèfles incarnats, il est vrai, ne produiront rien cette année, mais par leur précocité, ils seront au premier printemps, des ressources d'autant plus précieuses qu'il ne restera plus guère alors de provision de fourrage sec ; on fera donc bien de semer cette année une proportion plus considérable que d'habitude, des variétés hâtives et tardives, ainsi que du Trèfle jaune des sables qui leur succède.

Il convient aussi de rappeler que les semis de prairies faits à l'automne, depuis août jusqu'au commencement d'octobre, donnent d'excellents résultats en ce qu'ils assurent, dès la saison prochaine, une bonne coupe de fourrage, alors que les prés semés au printemps, ne produisent guère qu'un regain à l'automne. Ces jeunes prés, est-il besoin de le dire, ne doivent pas être pâturés la première année.

VILMORIN-ANDRIEUX.

UNE CHASSE AU FAUCON EN TUNISIE

Suite et fin. — Voyez page 238.

Les traqueurs eurent vite fait de battre le buisson d'asperges sauvages où la bête s'était blottie ; l'un d'eux la saisit, l'agita en l'air ; mordu, il lâcha prise.

Et Aziza de se précipiter de nouveau, mais encore sans succès. Le fuyard avait eu l'idée singulière de chercher un abri sous le propre cheval du fauconnier.

On sait que les faucons ne peuvent saisir leur proie qu'en s'abattant verticalement. Nous jouîmes alors d'une scène franchement comique.

Le pauvre Ferhat faisait tourner son cheval à droite à gauche, le lièvre suivait tous ses mouvements, le cheval se cabra, le lièvre demeura entre les pieds de derrière ; il rua, le lièvre se plaça entre les pieds de devant. Ce qui était à voir, c'était Aziza, tournoyant, furieux autour du groupe avec des cris suraigus, de véritable injures exaspérées à l'adresse de son maître.

Enfin Ferhat, penché jusqu'à terre, parvint à s'emparer du rusé animal. Il le montra au faucon et le lança devant lui vigoureusement.

Avant que le lièvre eût touché terre, il était lié. Il galopa en poussant des couics lamentables, chevauché par le faucon qui s'était cramponné sur sa tête.

Quand on s'empara d'eux, le lièvre avait les yeux crevés.

La chasse s'animait de plus en plus, il y avait quatre ou cinq groupes de cavaliers galopant en avant et une douzaine de faucons tourbillonnant en l'air.

Vingt ou vingt-cinq cavaliers maintenaient toujours la ligne qui barrait l'intervalle de plus en plus rétréci entre les deux oueds.

On allait le plus souvent au pas, on s'arrêtait quelquefois.

Rebroussant chemin tout à coup, un lièvre poursuivi s'élança de notre côté et traversa bravement la ligne des chasseurs.

Si Sliman tendit le poing et lança son faucon.

— En avant, Mogod !

Le magnifique oiseau déploya ses ailes. Il s'éleva très haut, puis tomba sur le gibier comme un javelot. Le lièvre demeura immobile, comme foudroyé.

Nous nous étions approchés ; il était mort.

— C'est prodigieux ! s'exclamait le docteur Racot stupéfait. Ah ça ! savez-vous qu'il est de première force en anatomie, votre Mogod !

Un seul coup de ce bec puissant avait déterminé la mort. Et Racot nous montrait la marque sanglante entre la nuque et les premières vertèbres cervicales, juste à la petite place où l'épée du matador frappe le taureau.

Le vainqueur était docilement revenu se poser sur le poing de son maître qui, le sourire aux lèvres, le caressait doucement en écoutant le panégyrique du docteur.

— Allah âalem ! (Dieu est le plus savant !)

Il est à croire que Racot avait exagéré les connaissances scientifiques de Mogod. Certes, c'était un oiseau hors ligne, il n'eut que des succès au cours de la chasse ; il ne manqua jamais sa proie, mais le magnifique coup de *prima spada* ne se renouvela pas.

La fin de la chasse en fut le plus beau moment. Bloqués dans un espace de plus en plus restreint, les lièvres partaient de tous les buissons à la fois, et c'était un spectacle vraiment merveilleux et fantastique, que ces galops de cavaliers évoluant éperdument, les buissons déblayés, et ces oiseaux noirs qui tourbillonnaient, s'abattaient en flèches verticales ou remontaient incessamment, comme une danse électrique entre le ciel et la terre.

On arriva enfin au confluent des deux oueds. Pas un lièvre habitant Ouelja el Himdi n'avait échappé. La chasse avait duré trois heures.

Dix-sept lièvres s'entassaient en pyramide devant Si Sliman.

Le lièvre d'Afrique est d'un tiers plus petit que le lièvre de France. Le pelage, d'un gris fauve, diffère quelque peu. La chair a d'ailleurs la même valeur comestible.

Si Sliman donna le signal de la curée en fendant d'un coup de couteau le ventre du lièvre tué par Mogod.

Mogod et Aziza vinrent se gorger, puis on les recoiffa.

C'était de tous côtés, des sifflets, des cris d'appel. Les thiers lançaient en l'air des morceaux de cuir rouges ou leurs gants, ou encore une peau de lièvre ; les faucons se jetaient sur ces leurres et on les reprenait facilement. On les chapperonnait aussitôt.

Un lièvre avait été dépouillé, sa chair, découpée en fines lanières fut placée sous la peau. On décoiffa deux faucons, on souleva la peau et on les laissa se gorger, on passa ensuite à deux autres.

La gaieté, si rare chez les Arabes, une gaieté folle éclatait partout en fusées de rire et en quolibets.

Si Sliman, laissant les thiers à leur besogne, nous invita à prendre le café. Nous nous dirigeâmes vers un antique caroubier au tronc puissant, au feuillage de bronze, sous lequel des serviteurs avaient déroulé des tapis de Kairouan.

Ferhat nous avait suivi avec Mogod.

Si Sliman prit le faucon, le décoiffa et lui fit de longues caresses auxquelles l'oiseau parut prendre un singulier plaisir.

— Un ami d'il y a vingt ans ! nous dit le vieux chasseur.

J'appris alors ceci : les Arabes ne gardent leurs faucons que pendant l'hiver. Aux premiers souffles du renouveau, ces bonnes âmes, ne voulant pas priver d'amour leurs nobles oiseaux, les rendent à la liberté. Préalablement on a soin de marquer les meilleurs, soit par des incisions au bec, soit par un anneau passé à la patte. Quelquefois, les années suivantes, les thiers reprennent leurs anciens faucons.

Mogod avait été en la possession de Si Sliman vingt ans auparavant. Depuis on ne l'avait plus revu jusqu'à l'automne dernier où un thiar l'avait rapporté du rocher du cap Pon. En dépit des changements amenés par l'âge dans la couleur du plumage, Si Sliman avait tout de suite reconnu son ancien favori, identité rendue irréfutable par l'anneau d'or resté à la patte droite du faucon.

Si Sliman considérait sans rien dire cet anneau devenu mince comme un fil, où pourtant quelques traces de ciselure apparaissaient encore.

Quels passés évoquait dans sa mémoire ? Quelle suite d'événements heureux ou funestes ? Quels jeunes visages, maintenant flétris ? Quelles amitiés perdues ? Quels espoirs trompés ? Quels êtres chers disparus ?

J'entendis ces mots prononcés à voix basse :

— Mek tonb Allah ! (C'était écrit par Dieu !)

La physionomie du vieux chasseur avait une expression grave, élevée, mais nullement mélancolique. On y lisait le calme d'une âme vaillante, l'inaltérable sérénité du vrai croyant.

Un rayon du couchant, trouant les nuages, éclairait une partie de l'admirable paysage étalé devant nous. Au Sud, la haute chaîne des montagnes nues restait toujours dans l'ombre, leurs grands plis majestueux s'entrevoyaient à travers une brume bleuâtre, tandis que vers l'Est, en pleine lumière, accrochée aux flancs du coteau, la coquette petite ville de Zaghouan découpait finement sur un fond violâtre, ses minarets,

ses coupoles vertes, ses terrains et ses murailles denticulées, en neige rose.

Dans une autre direction, vigoureusement enluminé, l'aqueduc romain aux arcades géants dont les ombres s'allongeaient démesurément, enjambait l'espace. A ses pieds passait un lent défilé de chameaux qu'on eût pris pour une colonie de fourmis en marche.

Un grand silence régnait maintenant autour de nous. Parfois pourtant, un son étrange, aérien — un frémissement dans le feuillage noir du caroubier centenaire — comme un choc d'armures au loin, comme l'écho indistinct d'un chant héroïque...

Les serviteurs avaient ramené les chevaux de l'abreuvoir, le moment était venu de se séparer.

Le vieux chasseur, qui avait repris sa verte allure, me tendit, du haut de sa selle rouge, une

main sèche et nerveuse et, son beau sourire aux lèvres, me récita ces vers, que je reproduis avec joie en les dédiant à tous les chasseurs français :

« La chasse fait fuir les soucis. Elle éperonne l'intelligence, inspire la bonne humeur et rend inutile l'art des médecins.

« La chasse forme les cavaliers ; elle fortifie le courage en enseignant le mépris des accidents.

« L'homme qui s'adonne à la chasse s'écarte des gens pervers ; il vit loin des médisances et des mensonges et échappe à la contagion du vice.

« Celui qui jamais n'a chassé, ni aimé, ni tressailli au son de la musique, ni recherché le parfum des fleurs ; celui-là ne mérite pas d'être compté parmi les hommes. »

ALBERT FERMÉ.

UN GOBBO DU PÈRE DE PAUL VÉRONÈSE

A l'entrée de l'église Santa Anastasia de Vérone, se trouvent deux bénitiers grotesques, accolés contre les deux premiers piliers de la nef. L'un et l'autre sont formés par une statue de bossu, gobbo en italien, qui soutient la vasque contenant l'eau bénite. Celui de droite est d'Alessandro Rossi, surnommé le gobbino, sans doute à cause du succès que lui valurent des ouvrages du même genre ; il est daté de 1591. Le gobbo de gauche que nous représentons ci-contre est antérieur d'un siècle exactement, puisqu'il porte le millésime de 1491. Le bénitier est composé d'un chapiteau antique, qui supporte un nain bossu de marbre jaune, à demi couvert de loques en marbre brun. Cet ouvrage est dû au ciseau de Gabriele Calari, connu surtout pour avoir été le père et le maître de Véronèse.

Gabriele Calari, dit l'Ancien pour le distinguer d'un autre Gabriele, son petit-fils, vivait à Vérone à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle. Quoiqu'il ait laissé peu de chose, c'était un artiste de talent, s'il faut en croire sur parole les vieux biographes. Du reste son principal titre

de gloire, à nos yeux, sera toujours d'avoir dirigé les premiers pas de son fils Paolo. Il le forma au dessin, et lui enseigna à modeler l'argile ; mais bientôt le

jeune homme, poussé par une vocation irrésistible, troqua l'ébauchoir contre le pinceau, et quitta l'atelier de son père pour suivre les leçons de son oncle maternel, le peintre Antonio Badiale, qui fut son véritable initiateur.

Les deux bénitiers grotesques produisent un effet très pittoresque, lorsqu'on pénètre dans Santa Anastasia. Si la vue de ces misérables loqueteux peut surprendre à la porte d'un lieu saint, il ne faut pas oublier que même en France on trouverait des détails comiques ou obscènes, dans nos plus sévères cathédrales gothiques. Les pieux sculpteurs du moyen-âge ou de la Renaissance, étaient

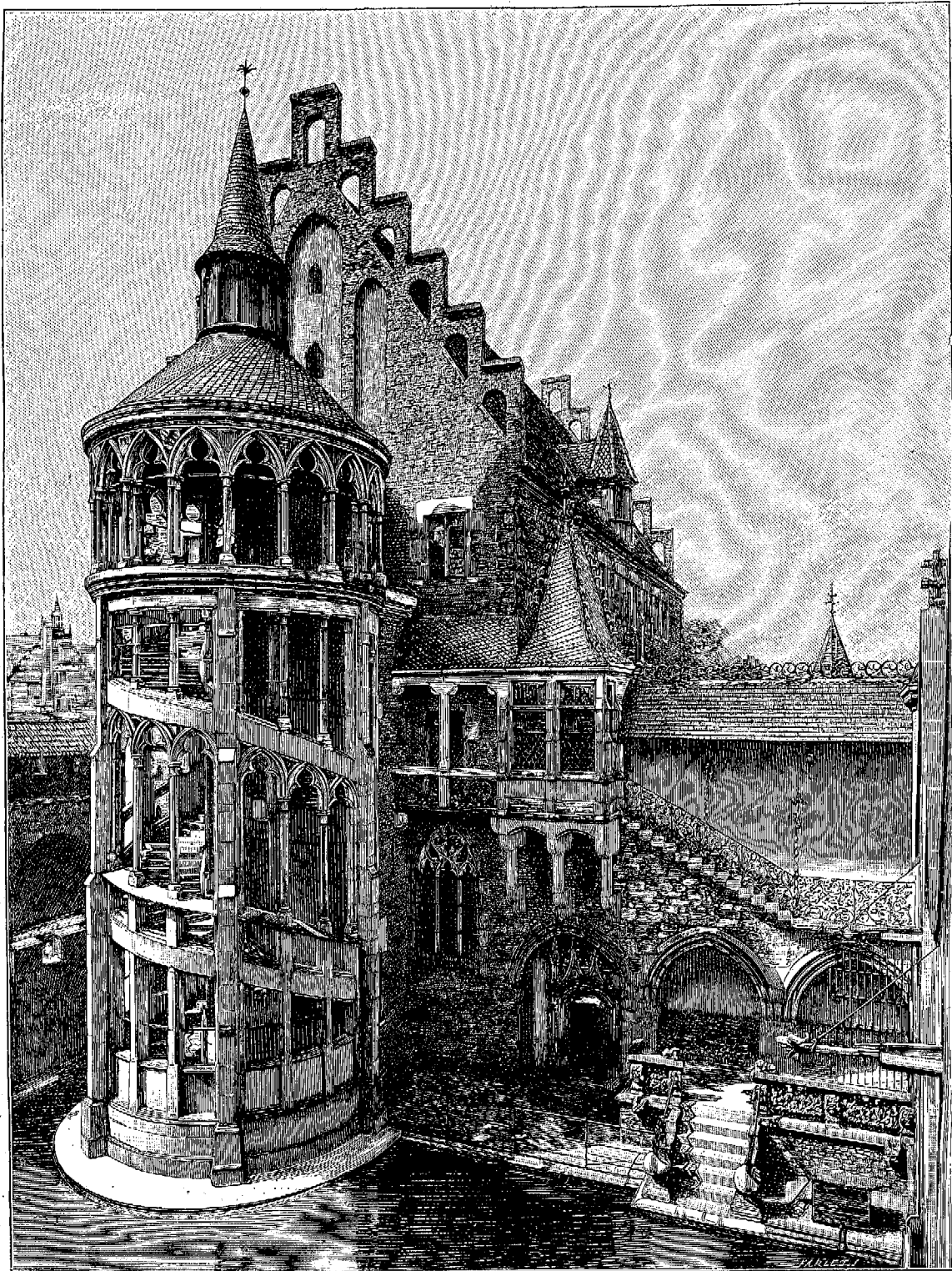
très familiers avec Dieu et les saints, et prenaient chez eux plus de libertés que les artistes sceptiques d'aujourd'hui.

J. H.



UN GOBBO DU PÈRE DE PAUL VÉRONÈSE.

MUSÉE DE NUREMBERG



MUSÉE DE NUREMBERG. — Gravé par Farlet.

Notre gravure représente une des cours intérieures du musée germanique (germanisches national-museum) de Nuremberg. Ce qui fait l'originalité de cette cour et frappe surtout le visiteur, c'est qu'elle est remplie d'eau, comme on peut s'en assurer d'après la gargouille qui s'y déverse, sur la droite de notre dessin. Qu'on

sorte d'une des salles du musée, ou qu'on descende l'escalier contenu dans la tourelle de gauche, on éprouve une impression singulière à rencontrer soudain un bassin au milieu de bâtiments fermés de toutes parts. Le bassin est alimenté par une chimère crachant de l'eau à gros bouillons, qui se trouve en face de la partie du

bâtiment représenté ci-dessus. Cette cour bizarre n'est pas une des moindres curiosités du musée germanique.

Ce musée se trouve situé au sud de Nuremberg ; les collections sont installées dans une chartreuse gothique du quatorzième siècle, qui a conservé de fort beaux cloîtres, et à côté de laquelle on a reconstruit un couvent de moines augustins remplacé par le nouveau palais de justice. Les architectes nurembergeois ont su allier très heureusement le moderne à l'ancien, de sorte que les parties du bâtiment construites aux diverses époques s'accordent harmonieusement. Pour n'en donner qu'une preuve, la tournelle qui contient l'escalier est moderne ; sans la teinte plus blanche de la pierre, on croirait qu'elle date aussi du quatorzième siècle. Du reste, on retrouve partout, à Nuremberg, le même goût dans la restauration du moyen âge ; malheureusement les bons bourgeois n'hésitent pas à installer un café ou un bureau de poste dans un édifice du gothique le plus pur ; ici au moins les bâtiments ne sont pas profanés par l'usage qu'on en a fait.

Le musée, fondé en 1852 par le baron d'Auffsess, contient un peu de tout, jusqu'à un petit ours inoffensif qui contemple, d'un œil mélancolique, une inscription en trois langues, défendant de lui rien jeter. Mais il a été fondé principalement pour rappeler l'époque de splendeur des vieilles cités impériales, le quinzième et le début du seizième siècle, quand Nuremberg et Bamberg servaient d'entrepôt entre Venise et le nord de l'Europe et faisaient tout le commerce de l'Allemagne. Dans plus de soixante-quinze salles ou cloîtres, on trouve des antiquités de toutes sortes : ce sont d'abord des peintures de vieux maîtres allemands, d'Etienne de Cologne, de Wohlgemuth, et une belle descente de croix d'Albert Dürer, des sculptures sur bois de Veit Stoss, des bronzes du fondeur Pierre Vischer. Mais l'intérêt du musée consiste surtout dans les collections nombreuses d'objets empruntés aux arts industriels qui nous font connaître la vie intime d'un bourgeois d'alors. Outre les meubles, les étoffes, les bijoux, les ouvrages de serrurerie, les armes, les moulages des principaux monuments et des plus belles fontaines de Nuremberg, le musée germanique contient encore des manuscrits enluminés, des incunables, plus de vingt mille gravures sur bois ou sur métal, des cartes, des plans, des instruments mathématiques, des montres anciennes qu'on appelait encore des œufs de Nuremberg à cause de leur forme, enfin des albums, des cahiers d'étude et de ménage qui ne sont pas les objets les moins curieux. On a pu même reconstituer la boutique d'un luthier, la chambre d'un notable du temps, la cuisine d'un alchimiste. Mieux que tout autre le musée germanique donne une impression saisissante de la vie bourgeoise et des mœurs

du quinzième siècle. Aussi, c'est avec raison que les organisateurs du musée ont chargé Kaulbach de peindre, dans la chapelle du cloître, une fresque qui représente l'empereur Othon III ouvrant le tombeau de Charlemagne : rien ne pouvait mieux symboliser le but du musée qui est de mettre au jour le passé de l'Allemagne.

J. H.



LES FRUITS DEVANT L'HYGIÈNE

Peut-on, en été, manger impunément des fruits ? Ou n'est-il pas tout au moins certaines espèces qu'on doive rejeter ? Telle est la question qu'on se pose, à cette époque de l'année où les fruits arrivent en abondance et sont à un prix minime.

Il y a une vingtaine d'années, on interdisait les fruits d'une façon absolue en temps d'épidémie cholérique. Mais, quand les théories microbiennes furent admises, on se prit à douter.

Le fruit, en effet, est absolument aseptique, c'est-à-dire qu'il ne contient dans son intérieur aucun microbe. Cela étant, on ne peut l'accuser d'introduire le bacille virgule, cause du choléra.

Mais certaines conditions favorisèrent la multiplication, dans notre intestin, de ce bacille qui, lorsque cette prédisposition ne se produit pas, peut parfaitement rester latent et ignoré. Aussi, en temps d'épidémie doit-on éviter certains fruits qui peuvent mettre le corps dans des conditions excellentes pour la culture du bacille. On évitera donc soigneusement le melon, dont les habitants du Midi abusent trop souvent en été. Au même titre, on craindra tout excès de fruits, cause possible d'indigestion fâcheuse. Mais on n'est pas en droit d'interdire l'ingestion modérée de quelques fruits, sous les réserves qui vont suivre.

Il est vrai que les fruits sont aseptiques, mais les personnes qui les manient avant qu'ils parviennent à votre table ne le sont pas. Une des plus fâcheuses habitudes est de laver les fruits un peu détériorés pour leur donner meilleur aspect. Ce fait arrive surtout pour les fraises. Or, comme l'eau dont on se sert n'est ni filtrée, ni stérilisée, on peut très bien être atteint d'une indisposition, non par le fruit qu'on mange, mais par l'eau qui l'a lavé.

De plus, on vend souvent des fruits ramassés tombés de l'arbre, qui ont donc touché la terre, ou ont été manipulés par des mains malpropres. Pour ces divers motifs, il est utile de laver les fruits à l'eau filtrée, tout au moins ceux qui ne peuvent être pelés : tels, les prunes et les raisins. Quant aux poires, aux pommes, aux pêches, il est toujours avantageux de leur enlever leur pelure. A ce point de vue, nous sommes tout à fait en désaccord avec le pro

verbe qui dit de ne peler une pêche que pour son ennemi.

Moyennant ces précautions, on pourra se livrer au plaisir de manger des fruits. Mais il faut bien noter qu'à part ceux féculents, tels que la datte et la châtaigne qui nourrissent et peuvent même remplacer le pain, on ne doit les considérer que comme un dessert et, en aucun cas, chercher à les substituer à l'alimentation.

Les fruits renferment des principes acides et sucrés et, à ce titre, ils excitent la digestion et calment la soif. Mais, pris en abondance, ils sont mal supportés par l'estomac à cause de la grande quantité d'eau et surtout de la cellulose indigeste qui se trouve dans la pulpe.

J'ai vu certaines personnes mangeant deux ou trois oranges chaque jour, éprouver des dyspepsies extrêmement intenses, consulter en vain les docteurs, et n'être immédiatement soulagées lorsqu'elles exclurent ces fruits de leur alimentation.

En tout cela, la science n'a fait que prouver la vérité des conseils de sagesse et de modération que l'homme connaît depuis longtemps, mais ne pratique pas toujours. Il faut user discrètement de toutes choses, et une propreté méticuleuse doit être suivie en matière culinaire.

D^r FÉLIX REGNAULT.

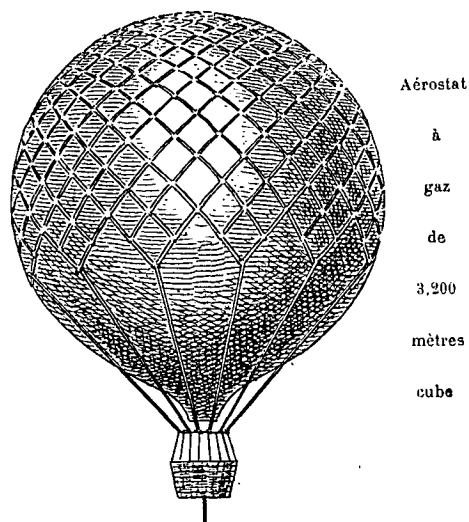
A TRAVERS LE MONDE EN BALLON

Voici un nouvel appareil destiné sinon à être dirigé à travers l'espace, du moins à permettre le choix des courants de vent convenables pour porter un aéronaute dans une direction déterminée.

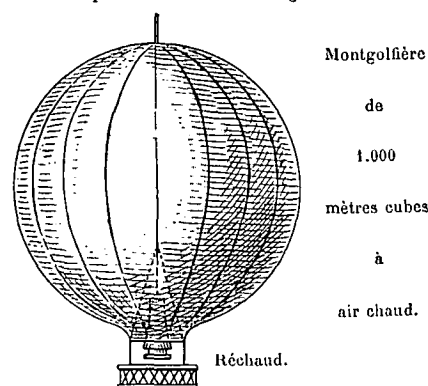
C'est un Russe, M. de Savine, cousin du caricaturiste Caran d'Ache qui l'a imaginé. Il se compose d'un ballon ordinaire gonflé à l'aide du gaz et d'un volume de 3,200 mètres cubes. De sa nacelle descend un câble métallique de 40 mètres de longueur portant une montgolfière contenant 1,000 mètres cubes d'air chaud avec nacelle et réchaud. C'est on le voit l'application perfectionnée du système qui coûta la vie à Pilâtre de Rozier. Cet aéronaute avait, on s'en souvient, suspendu à son ballon une montgolfière qu'il chauffait au moyen d'un réchaud ouvert où il faisait flamber des étoupes arrosées d'alcool; mais la flamme, qu'il n'avait aucun moyen de régler, mit le feu au gaz à 1,000 mètres de terre et l'infortuné fut, avec son compagnon, le physicien Romain, précipité d'une hauteur de 500 mètres.

M. de Savine a voulu construire un réchaud facile à régler et présentant toute garanties contre les dangers dont fut victime Pilâtre de Rozier. Veut-il monter? il allume son réchaud et chauffe l'air de la montgolfière. Veut-il descendre? il éteint son feu. Il n'a plus besoin d'em-

ployer de lest et peut chercher dans l'espace le courant des vents favorables, s'y maintenir et se faire porter par eux dans la direction



Câble métallique de 40 mètres de longueur.



choisie. Ses appareils seront prochainement construits. M. de Savine a déjà fait dans la Galerie des machines, devant plusieurs aéronautes, l'essai du chauffage de sa montgolfière. Les résultats obtenus l'ont décidé à procéder à des expériences dans l'espace qui auront lieu prochainement.

M.

Pensée

La vie universelle est un perpétuel effort vers l'idéal. Sans doute, nous ne savons ni d'où nous venons, ni où nous allons; nous sommes emportés, nous et notre système, à travers les espaces infinis, dans une mystérieuse aventure; nous sortons de l'abîme et nous allons y rentrer; nous n'apercevons ni les causes premières, ni la fin des choses; mais, entre les infranchissables barrières qui bornent l'horizon de notre esprit, nous percevons un mouvement continu et rationnel; nous savons que l'univers, en dépit de l'inflexibilité des lois de la nature, en dépit de la mort, — mort des individus, des nations, des globes, — tend vers la perfection.

PAUL DESCHANEL.

LA RAMILLE FOURRAGÈRE

On donne le nom de ramille fourragère ou alimentaire au fagot formé des pousses de l'année, récoltées soit au printemps, soit au commencement d'août, et des branchettes portant ces pousses. La ramille fourragère ayant été reconnue apte à nourrir le bétail, l'administration forestière vient de concéder à un industriel, M. S. Kühn, un emplacement dans la forêt domaniale de Sénart, pour exploiter le nouveau produit qui va être livré à l'industrie. Deux autres fabriques similaires seront prochainement établies, dont une à Meudon. Cette création a d'autant plus d'importance pour l'agriculture, que l'extraordinaire sécheresse qui a marqué le commencement de l'été et a eu pour conséquence une disette de fourrage, peut se renouveler ; or, la récolte des ramilles échappe à toutes les conditions défavorables auxquelles sont exposés les autres fourrages ; d'autre part, il résulterait de l'emploi de ce fourrage une économie de paille qui serait un encouragement à l'élevage, cette dernière pouvant alors être réservée pour la litière. Mais il ne faut pas oublier, — il ne s'agit ici que des ramilles, — que les organes jeunes des végétaux, feuilles, jeunes pousses et branchettes, peuvent seuls être utilisés pour la nourriture des animaux.

M. L. Grandeau, directeur de la station agromomique de l'Est, qui a appelé l'attention des éleveurs sur cette question dès l'année dernière, a bien voulu nous communiquer le résultat de ses recherches : il rappelle, à ce propos, que les feuilles d'arbre ont, de toute antiquité été employées à la nourriture du bétail. Pline l'Ancien, Caton, dans le *de re rustica*, indiquent déjà les services qu'elles pouvaient rendre sous ce rapport. L'idée d'utiliser les branchettes a été mise une première fois en pratique, il y a plus d'un demi-siècle, dans la Savoie et dans le département de l'Ain ; des forestiers autrichiens de Berg et de Wessely se sont également engagés dans cette voie depuis une trentaine d'années, et, plus récemment (1892), M. Grandeau a, nous l'avons dit, signalé cette précieuse ressource. Le mérite de l'avoir fait passer dans le domaine de la pratique revient à M. Émile Ramann, professeur à l'école forestière d'Eberswalde, et à M. le major Iena. L'expérience a été faite, depuis plusieurs années, en Allemagne sur le grand gibier, par M. Neumeister, sur les chevaux, bœufs et vaches laitières, par MM. Biebrach à Hédille, Iena à Cöthen et de Salisch à Postel.

L'établissement de M. Kühn est situé sur le territoire de Montgeron (Seine-et-Oise), à l'entrée de la forêt de Sénart. Le hangar sous lequel sont placées les machines s'élève près de la route de Paris à Lyon, qui délimite les communes de Brunoy et de Montgeron, au lieu dit

la Pyramide. Une quarantaine de bûcherons recueillent les ramilles de chênes, hêtres, bouleaux, charmes, tilleuls, etc., et en confectionnent des bourrées que des voitures déposent à la fabrique, où on les met en tas. Lorsque le moment de les utiliser est arrivé, on coupe le lien qui les retenait, et les branchettes dont se composent ces fagots sont engagées sur une planchette (voir le dessin ci-contre), et, de là, passent dans la machine chargée de les broyer. Cette machine, actionnée par un moteur à pétrole, saisit la ramille, la coupe à l'aide d'une lame, puis la livre à deux cylindres superposés qui ont pour mission de diviser les brindilles déjà hachées par le couteau. La ramille ainsi traitée, et dont les feuilles restent entières, s'échappe alors par une trémie et tombe sur le sol. Ce mécanisme, aussi simple qu'ingénieux, a l'avantage de parfaitement déchiqeter les brindilles, qui, s'effilochant dans le sens de la longueur, sont douces au toucher et ne peuvent occasionner de piqûres. Le produit obtenu, dont l'arôme fait songer au thé, a l'aspect d'un mélange de paille et de foin hachés, de teinte verdâtre, jaunissant quelque peu avec le temps. Les machines actuelles débitent 1,000 kilogrammes de ramille fourragère par jour, représentant à peu près le même poids de branchettes, moins la déperdition d'eau ; on en installera prochainement de plus puissantes.

Une fois sortie de la machine à broyer, et avant d'être ensachée, la ramille fourragère est entassée dans un coin du hangar, où on la laisse fermenter pendant deux ou trois jours, après l'avoir additionnée d'un pour cent de malt et arrosée avec de la vinasse de pomme de terre ou de son délayé dans de l'eau chaude. Dès le début de la fermentation, la température de la ramille atteint de soixante à soixante-dix degrés, selon que la température ambiante est elle-même plus ou moins élevée.

La ramille fourragère, dont la valeur moyenne est comparable à celle du foin de seconde qualité, convient aux vaches laitières, aux chevaux, ânes, mulets, et, en général, à tous les bestiaux qui mangent du foin. Les chevaux la consomment fraîche ; pour les bœufs, on la met en silo pendant six mois environ. De même que la fermentation, l'ensilage conserve la ramille et lui communique une saveur et des propriétés odorantes que le bétail recherche et semble apprécier.

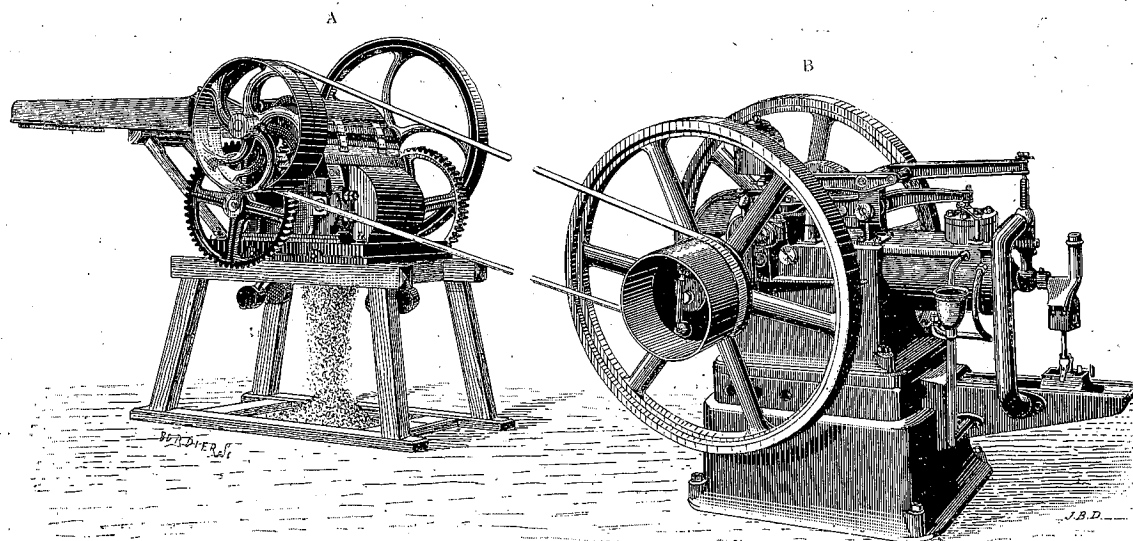
M. J. Japy, président de la Société d'agriculture de Belfort, évalue à 30,000 kilogrammes le produit des ramilles fraîches d'un hectare de coupe affouagère (taillis de forêts de l'Est), ce qui correspondrait à 20,000 kilogrammes de foin d'une valeur de 3,200 francs ; au cours de 160 fr. la tonne. On estime que le prix de la ramille fourragère sera moindre que celui du fourrage ordinaire dans les meilleures années.

Nous avons décrit, d'après les renseignements que nous a fournis M. Kühn, le mode de traitement auquel sont soumises les ramilles, depuis le moment où elles sont recueillies par ces mêmes bûcherons qu'on payait jusqu'alors pour les détruire, jusqu'à leur absorption par les bestiaux; il nous reste à faire connaître le résultat des recherches auxquelles s'est livré M. Grandeau pour déterminer, au point de vue chimique, la valeur nutritive des ramilles à triturer. Cette valeur varie nécessairement avec les diverses essences et les saisons.

La teneur en matière azotée, élément le plus important sous le rapport de la substitution des ramilles au foin, décroît avec une extrême rapidité à mesure que le diamètre de la branchette

augmente. Les branches de hêtre, par exemple, de un à trois centimètres de diamètre, avec leur écorce, renferment moins de quatre pour cent de matière azotée; les branches de un demi à un centimètre en contiennent environ quatre et demi; les branchettes au-dessous de un demi-centimètre ont une teneur supérieure à dix pour cent, c'est-à-dire égale à celle des foins de la meilleure qualité. Les feuilles sont l'organe le plus richement doté en principes nutritifs, notamment en substances azotées.

On voit, par ce qui précède, que le choix des ramilles ne saurait être fait avec trop de soin. Voici d'ailleurs un tableau de la composition moyenne de la ramille en mai et en août, basée sur la variation en poids et en ri-



LA RAMILLE FOURRAGÈRE.

A. — Machine à broyer la ramille.

B. — Moteur à pétrole.

chesse alimentaire, des trois éléments qui la constituent. Cette analyse porte sur dix-huit essences différentes.

100 kilos de ramilles contiennent :

	En mai	En août	Différences
Eau	13,00	13,00	
Matières azotées	14,70	11,90	+ 2,80
Matières grasses	2,52	2,69	— 0,17
Cellulose	23,84	23,06	— 0,78
Matières extractives, amidons, etc.	41,24	43,88	+ 2,64
Matières minérales	4,70	3,47	+ 0,77
	100,00	100,00	

La commission permanente du conseil supérieur de l'agriculture, a récemment émis l'avis de répandre, de la manière la plus étendue, les données relatives à l'emploi des fourrages de ramilles.

Si, comme il y a lieu de le croire, les espérances qu'on a fondées sur la ramille fourragère se réalisent, la science aura mis, une fois de plus, au service de l'agriculture, une nouvelle et importante ressource.

VICTORIEN MAUBRY.

LES CHATS DE SIAM AU MUSÉUM.

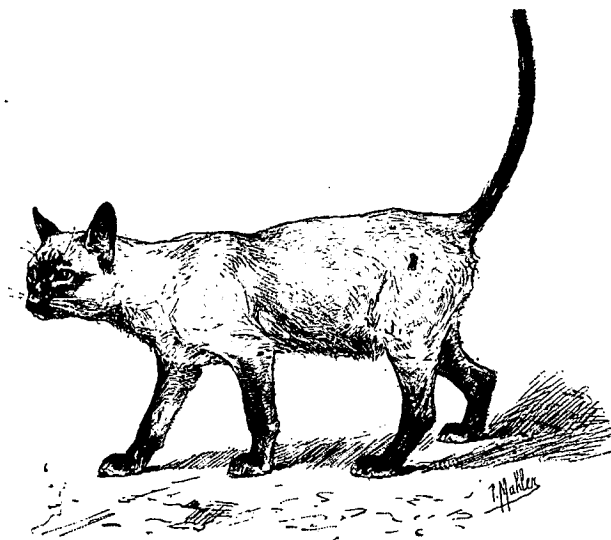
La ménagerie du Muséum d'histoire naturelle possède en ce moment deux jeunes Chats d'aspect fort singulier, qui ont été donnés par Madame Carnot.

Ces Chats, nés à Paris, d'un couple rapporté de l'Indo-Chine par un des fils du Président de la République, appartiennent à la race connue sous le nom de *Chat royal de Siam*, race qui a déjà été représentée au Jardin des Plantes, en 1885, par deux spécimens donnés par M. Pavie, le Ministre-Résident de France à Bangkok, dont le nom a été si souvent prononcé ces jours derniers à propos des événements du Siam.

Ils n'ont pas du tout, comme l'ont dit quelques journaux, le pelage d'un Chien; leur fourrure, quoique moins épaisse et beaucoup moins fournie que celle de nos Chats ordinaires, est douce au toucher, un peu duveteuse à la base et ne ressemble ni au poil laineux d'un Barbet, ni au poil ras et serré, mais toujours un peu rude d'un Boule-Dogue ou d'un Terrier.

C'est bien plutôt dans la physionomie et dans la couleur de la robe qu'ils offrent des analogies avec certains Chiens et, notamment avec les Carlins.

Les Chats de Siam sont de taille plus faible et de formes plus grêles que la plupart de nos Chats domestiques, et ne mesurent que 0^m75 de long du bout du museau à l'extrémité de la queue. Leur face est fortement teintée de brun



CHAT DE SIAM. — Dessin de Mahler.

foncé sur le nez et au-dessous des yeux, cette couleur allant en se dégradant sur les sourcils et sur les joues, mais reparaissant plus intense sur la face supérieure ou externe des oreilles et contrastant vigoureusement avec la teinte pâle du sommet de la tête, qui est d'un gris-isabelle très clair, ou même d'un blanc sale chez les jeunes.

La gorge est d'un blanc plus pur, de même que l'abdomen, tandis que les épaules, le milieu du dos et les cuisses sont d'un gris pâle, se fondant, par des gradations insensibles, d'un côté dans la teinte pâle des parties inférieures du corps, de l'autre, dans la teinte brune très foncée, de la queue et des extrémités. La queue est grêle et cylindrique, d'un brun chocolat, parfois légèrement tiquetée de blanc, et les pattes, depuis le poignet et le talon jusqu'aux ongles, offrent une coloration analogue, mais encore plus uniforme. On dirait vraiment que l'animal est tombé par mégarde dans un pot de couleur brune, d'où il s'est empressé de sortir, mais dont le contenu a teint de sépia, la partie inférieure de ses membres et sa queue, éclairé sa face, barbouillé ses oreilles, et jeté quelques ombres sur sa robe. Ces ombres étant à peine indiquées chez les jeunes, les parties foncées, quoique moins riches de ton que chez les adultes, tranchent plus vigoureusement sur le fond clair du reste du pelage.

En revanche, chez les jeunes individus qui

vivent actuellement dans la ménagerie du Jardin des Plantes, je n'ai point trouvé trace des petites taches blanches qui marquent, de la façon la plus bizarre, les extrémités des pattes, vers la naissance des griffes des doigts médians chez l'individu dont la dépouille figure dans les galeries du Muséum et qui a été donné par M. Pavie.

Les poils de la face sont courts, lisses et assez clairsemés sur le front et le nez pour que ces parties semblent dénudées. Les moustaches, d'un blanc pur, se détachent nettement sur la couleur brune des joues; le museau est d'un rose un peu plus foncé et plus terne que chez nos Chats européens, et les yeux, au lieu d'être verts, sont d'un bleu pâle.

La même coloration de l'iris s'observe, il est vrai, assez fréquemment chez nos Chats domestiques et particulièrement chez les Chats d'Angora blancs, de race plus ou moins pure; mais ici, comme feu M. Lecoq, inspecteur général des écoles vétérinaires, me l'a fait remarquer dans le temps et comme j'ai eu maintes fois l'occasion de l'observer, cette modification dans la couleur de l'iris s'accompagne presque toujours de surdité. La connexion entre les deux ordres de phénomènes paraît même si étroite

que, dans le cas où l'un des deux yeux a conservé sa couleur normale, la surdité est partielle et n'affecte qu'une des oreilles. Chez les Chats de Siam au contraire, je n'ai constaté aucun affaiblissement de l'ouïe. Quoiqu'il en soit, le changement de couleur de l'iris constitue certainement encore, dans ce cas, un signe de dégénérescence et coïncide avec une tendance manifeste à l'albinisme dénotée par la décoloration partielle du pelage, ou même par l'apparition de taches d'un blanc pur sur les parties les plus fortement colorées. On avait, du reste, déjà remarqué, il y a quelques années, au Jardin d'acclimatation du Bois de Boulogne, que les Chats de Siam étaient de faible constitution, et on avait même été obligé de renoncer à l'élevage de cette variété, les jeunes étant morts successivement. Sera-t-on plus heureux cette fois au Jardin des Plantes? On ne peut l'affirmer, car les deux petits qui ont été donnés à cet établissement sont un peu rachitiques et sont les seuls survivants d'une portée de cinq individus. Le grand air leur a cependant déjà rendu des forces. D'ailleurs, d'ici à peu de temps, le Muséum recevra probablement d'autres individus de même race, envoyés de Siam par M. Pavie.

Par leurs formes sveltes, leur queue longue et mince et leur coloration bizarre, les Chats de Siam diffèrent tellement de tous ceux que l'on voit communément dans nos maisons et ressemblent si peu aux divers Félin qui vivent

en liberté dans les forêts de l'Indo-Chine, que l'on ne sait de quel type sauvage ou domestique il convient de les rapporter. Quelques faits cependant peuvent jeter un certain jour sur la question obscure de leur origine. Ainsi nous savons, par les témoignages de plusieurs voyageurs, que le climat exerce une influence profonde sur la nature et l'abondance du pelage des Chats domestiques. Les Chats du Paraguay, descendant de Chats européens, ont non seulement modifié leurs habitudes, mais ont maintenant la queue et certaines parties du corps plus ou moins dénudées. A Mombri, sur la côte orientale d'Afrique, le capitaine Owen a remarqué que tous les Chats portaient, au lieu de fourrures, des poils roides, courts et clairsemés et, nous voyons d'autre part, que les Félin sauvages offrent des variations analogues, suivant les conditions de milieu auxquelles ils se trouvent soumis. Pour n'en citer qu'un exemple, le Tigre de Mongolie, dont les galeries du Muséum renferment un magnifique exemplaire, se distingue du Tigre du Bengale, non seulement par sa taille colossale, mais encore par sa fourrure épaisse.

A côté de ces altérations produites par le climat, il y a les modifications opérées par le caprice de l'homme qui a fait subir à l'animal, un traitement particulier, et qui a perpétué son œuvre au moyen d'une sélection attentive. C'est peut-être de cette façon qu'ont été produits les Chats à peau nue que l'on rencontre de temps en temps dans l'Europe orientale et dont M. Fitzinger a pu voir, il y a une vingtaine d'années, un spécimen vivant chez un boulanger de Vienne. Ces Chats, qui sont moins rares en Bohême qu'ailleurs, ne seraient, d'après le naturaliste que je viens de citer, que des Chats ordinaires, altérés et propagés par les Tsiganes.

Le climat, certaines conditions de régime ou divers croisements peuvent donc modifier un type primitif et les modifications peuvent être maintenues de génération en génération. Par conséquent, à la rigueur, rien n'empêcherait d'admettre que le Chat de Siam est le proche parent de certains Chats asiatiques bien différents d'aspect, tels que le Chat d'Angora et le Chat de Perse, que je considère, à l'exemple de Pallas, comme issus du Chat manul de l'Asie centrale, plus ou moins croisé avec des Chats ordinaires. Tandis que sous un climat brûlant, les Chats de Siam auraient perdu l'épaisse fourrure dont leurs ancêtres étaient revêtus, les Chats d'Angora, vivant dans un pays où des hivers rigoureux succèdent à des étés brûlants, se seraient modifiés dans un sens opposé, auraient exagéré, pour ainsi dire, certains caractères propres à leurs ancêtres sauvages, en acquérant, absolument comme les Chèvres du même pays, un pelage d'une douceur et d'une légèreté remarquables.

D'un autre côté si, dans leur physionomie, les Chats de Siam présentent, comme je le disais au commencement de cet article, quelque ressemblance avec les Chiens carlins, ils rappellent encore davantage, par leur mode de coloration les Lapins que l'on désigne indifféremment sous les noms de *Lapins himalayens*, de *Lapins chinois*, de *Lapins polonais* ou de *Lapins russes*. Ces Lapins portent à peu près la même livrée que les Chats de Siam : ils sont d'un blanc pur ou légèrement jaunâtre, avec le nez, les oreilles, les pattes et la queue d'un brun noirâtre ; mais ils ont les yeux d'un rouge foncé, signe évident d'albinisme. Et, en effet, dans les premières semaines qui suivent leur naissance, ces animaux sont de vrais albinos ; c'est seulement au bout d'un certain temps qu'ils acquièrent les marques distinctives de leur race.

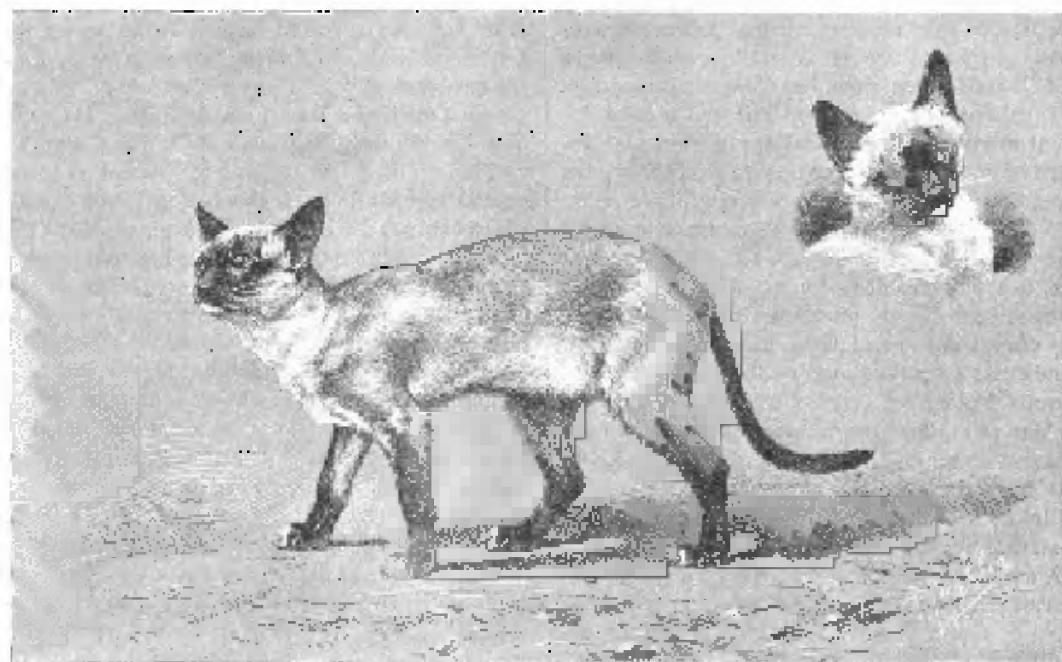
Jusqu'en 1857, les Lapins himalayens, dont les dépouilles étaient déjà l'objet d'un commerce important, restèrent complètement ignorés des naturalistes. A cette époque, M. Bartlett, ayant eu l'occasion d'en voir un spécimen, envoyé d'Asie en Angleterre, crut pouvoir le rapporter à une espèce distincte qu'il appela *Lepus nigripes* (Lapin aux pieds noirs), mais il ne tarda pas à reconnaître son erreur et, guidé par divers renseignements et par les expériences d'un éleveur anglais, il parvint à obtenir, au Jardin de la Société zoologique de Londres, des sujets exactement semblables à celui qu'il avait décrit, en croisant des Lapins chinchillas avec des Lapins gris argentés de la race de ceux que l'on conserve dans quelques garennes et qui se distinguent par leur robe des vrais Lapins sauvages.

Les sujets ainsi produits, appariés à des individus exactement semblables, transmirent intégralement leurs caractères. Toutefois, dans d'autres circonstances, on trouva dans les portées de Lapins himalayens, tantôt un petit à robe noire qui, au bout d'un mois devenait d'un blanc pur, tantôt des petits à robe d'un gris pâle qui se décoloraient avec l'âge, se comportant tout autrement que les Lapins gris argentés. Ceux-ci, en effet, naissent blancs et se saupoudrent ensuite de noir, ou, ce qui arrive beaucoup plus rarement, viennent au monde avec une robe café au lait qui passe ensuite au noir, puis au gris. Ch. Darwin, qui a consigné tous ces faits dans son livre sur la *Variation des animaux et des plantes*, en donne l'explication suivante. Admettant, ce qui paraît tout à fait vraisemblable, que les Lapins gris et les Lapins chinchillas résultent du croisement de Lapins noirs et de Lapins albinos, il considère les changements de couleur que l'on observe chez les Lapins argentés et chez les Lapins himalayens comme des phénomènes d'atavisme, se manifestant à différentes périodes de croissance et à des degrés divers, et déterminant le retour

de la livrée de l'une des variétés parentes, soit la variété noire, soit la variété albinoe.

L'hibridisme étant une des anomalies qui se transmettent avec la plus de facilité, se conçoit

facilement que les teintes pâles du pelage des Lapins himalayens persistent de génération en génération. Quant à la teinte foncée des oreilles, du nez, des pattes et de la queue, sa persistance



CHATS DE SIAM. CRISTOFO ROBINSON ET AL. — Dessin de Muller.

ou plutôt sa disparition à un certain âge, dépend probablement, dit Darwin, d'une loi qui paraît très générale et en vertu de laquelle les caractères communs à plusieurs espèces d'un même genre résistent plus énergiquement à la variation et repaaraissent plus vivement que les caractères propres à telle ou telle espèce. Or, la plupart des espèces du genre *Lepus*, c'est-à-dire les Lièvres et les Lapins, ont précisément les oreilles et la face supérieure de la queue teintées de noir ou la plante des pieds bruns. Si j'ai insisté aussi longuement sur ces considérations exposées par Villot et Darwin, c'est qu'elles me paraissent de tous points applicables aux Chats de Siam. Elles tendent à démontrer d'abord que ces animaux dérivent d'ancêtres barbelés ou sauvages, ayant le pelage beaucoup plus fourni et plus allongé et ensuite qu'ils doivent leur livrée particulière à un crois-

sement ancien entre des Chats gris de deux variétés, plus ou moins analogues aux Chats des Chartreux et aux Chats de Perse, et issus eux-mêmes de Chats noirs et de Chats blancs. Beaucoup de *Félins* sauvages, et entre autres, le Chat

gambé d'Égypte, ayant le bout des pattes noires ou marqué d'une strie noire, les joues rouges de noir et les oreilles brunes de la même couleur, il ne serait pas étonnant que ces marques flouées se fussent transmises aux Chats de Siam.

En tous cas, ces Chats de Siam paraissent domestiques depuis longtemps, car ils sont très doux et très caressants. S'ils peuvent vivre et se reproduire sans autre gêne, ils seront consi-



AN. 1860.

derablement très recherchés des amateurs, en raison de l'élégance de leurs formes et de la couleur si originale de leur robe.

H. GOSWELL.

LA MORT ET LE BUCHERON

Malin, n'en veux plus d'autant et de d'autant
 Il me l'a dit, il m'a dit, il m'a dit, il m'a dit.

Le pauvre homme étonné toutes les années
 de sa vie. Après son âge, voyant autour
 de lui une nature hostile, sombre, hostile, il

porte sur sa figure échappée la trace des peines
 endurées, des charges rabîes. Son existence,
 toute d'angoisse, est trop lourde la perspective
 de misère que lui offre l'avenir est trop
 cruelle. Ne veut-il pas mieux en finir avec
 sa vie?

Il hésite peu. Il appelle la Mort libératrice.



La Mort et le bucheron. — Peinture de Géricault. — Musée de Paris. — Musée de Paris.

la hermine du dardé-écorché, si long, mais
 où du moins en est couché, les yeux fermés, les
 oreilles closes, sans fingés à porter, sans les
 autres de la fin et les désespoirs de tous les
 jours. Comptassent....

Le bucheron la voit apparaître entre les bran-
 ches.

Mais voici qu'arrivent le bûcheron ; une
 anguille l'effare, lui dévêche le gosier, et lui
 contrecarre le visage. Plus fort que toutes les
 douleurs, l'instinct de la vie crie dans son
 être l'horreur de la mort l'ardant en un
 moment....

M. Lhermite a su renouveler un sujet tant
 de fois traité par les écrivains des siècles de

La Fontaine. Son attention s'est principalement fixée sur la figure du bûcheron. Il l'a peinte avec son ordinaire sévérité, et noté soigneusement, trait par trait, tant dans le modelé du visage à la barbe négligée que dans les plis et les misères du costume, tout ce qui contribue à exprimer le caractère du pauvre homme et le sentiment qui a inspiré le tableau. Le personnage est d'une coloration grise et brune, en parfaite harmonie avec le sujet; la tonalité des ramures, du terrain et du ciel, étend à l'infini cette note âpre, rehaussée par le suaire blanchâtre de la Mort.

M. Lhermitte, nous l'avons déjà constaté (1), a des procédés qui lui appartiennent en propre. Le coup de pinceau, nerveux et rapide, se signale par l'usage de hachures dont le premier et le plus bel effet est de rompre les tons sans s'attaquer à leur pureté, et de donner au modelé une vigueur exceptionnelle.

J. LE FUSTEC.

MAITRE SIMON

(NOUVELLE)

I

La forge de maître Simon se trouve à l'extrémité du bourg; c'est la dernière maison de la grande rue, en bordure de la route horizontale qui conduit de Quettehou à Saint-Vaast.

Ouverte dès l'aurore, les ronflements du fourneau et les coups de marteau sur l'enclume sonore y résonnaient joyeusement, tandis que la fumée de la houille s'envolait dans le ciel clair.

Chevaux de charretiers et de paysans matineux, obligés de compter avec la marée, pour charger leur tangué, étaient attachés par le licol à des anneaux de fer fichés dans la muraille, et chacun avait son tour, ce qui n'empêchait point la conversation de marcher, entre maître Simon et ses clients.

C'était un rude homme que le forgeron, solide et largement décollé, la physionomie un peu dure peut-être, avec sa barbe brune, très fournie, qui poussait jusque sous les yeux, et ses cheveux épais et crépus comme ceux d'un nègre; mais l'homme était bon comme du pain, serviable comme pas un, et si acharné à la besogne qu'à lui tout seul, il en abattait pour deux, et même plus. Mais il avait jugé bon de ne point prendre femme, et, dans la contrée, quelques filles, restées pour compte, lui en gardaient un peu rancune.

Debout dès l'aube, et assez humain pour ne pas réveiller son apprenti, le forgeron ouvrait lui-même sa porte, et après avoir replié, contre la muraille, les volets de l'unique fenêtre du rez-de-chaussée, il humait l'air matinal, les

deux mains dans les poches de sa culotte et la pipe aux lèvres.

Un matin de dimanche, au début d'une belle saison, c'est-à-dire d'une saison qui devait être belle, après avoir procédé à la besogne accoutumée, il regardait en l'air, cherchant la direction du vent, d'après la course des nuages et, perplexe, se demandait si la journée ne serait pas meilleure que celle de la veille.

Des nuées épaisses et très noires, venant du sud-ouest et se trainant presque au ras des côteaux voisins, ne lui disaient rien de bon.

Il en était presque toujours ainsi, depuis les premiers jours de l'été, un été humide et pluvieux, où le soleil se montrait rarement dans le bleu du ciel. Quand on le voyait, c'était entre deux énormes nuages très sombres, saturés d'électricité et de pluie, et qui couraient l'un après l'autre, pour se réunir bientôt, couvrir tout le ciel et se fondre en une averse torrentielle.

Un véritable déluge d'un quart d'heure, quelquefois plus, une cataracte fouettante qui noie tout et ferme l'horizon d'une façon hermétique, tout ce qu'il y a de plus propice aux idées moroses! Mais, les durs artisans des campagnes n'y regardent pas de si près. La pluie, c'est la pluie, et il en faut, pour les biens de la terre, comme il leur faut du soleil, quand approche le moment de la maturité.

Maître Simon, tout en rejetant d'énormes bouffées de fumée, se disait que de tels déluges ne valaient rien pour le moment, et que les quelques rayons épars d'un soleil économe n'étaient pas suffisants pour dorer les froments et remplir de bon grain les épis presque avortés, au cœur desquels l'humidité prolongée ne manquerait pas de faire naître et d'entretenir la maladie.

Aussi, tout en haussant les épaules d'un air contrarié, il rentra bientôt dans la forge, où tout était en place, le fourneau nettoyé, l'enclume luisante comme de l'argent tout neuf, où s'appuyaient de chaque côté, les manches de deux énormes marteaux, ceux dont la chanson sonore retentissait, à cœur de jour, depuis le petit matin jusqu'aux dernières lueurs du crépuscule, souvent même plus tard, quand il n'y avait pas moyen de remettre au lendemain quelque charrieur de tangué marine.

Pour ça, maître Simon avait du cœur à la besogne et ne reculait jamais devant l'ouvrage. C'est au point même que, n'y pouvant plus suffire, il avait dû prendre, depuis deux bonnes années, un apprenti du nom de Guillaume, tout court, qu'il était allé chercher lui-même, à l'hospice de Valognes, pour le ramener, à pied, à la forge de Quettehou, quatre bonnes lieues de chemin le long de la route départementale, après avoir pris verbalement, mais sur l'honneur, l'engagement de lui fournir, pendant trois

1) Voir année courante, page 233 et année 1891 page 145.

années, le vivre et le couvert, aussi quelques vêtements. Après quoi, c'est-à-dire l'orphelin devenu bon ouvrier, il lui garantissait trente sous par jour, en fermant les yeux sur les pourboires.

Il le coucha dans une sorte d'appentis communiquant avec la forge, et où lui, maître Simon reléguait les vieux outils et les vieilles ferrailles, sur une pailleasse de varech et sous une couverture assez confortable. Pendant les nuits d'été, c'était même du luxe ; mais l'hiver venu, l'apprenti laissait ouverte la porte de la forge, et s'endormait à la bonne chaleur du fourneau.

Le fourneau, c'était son ami ; c'est lui qui l'entretenait, l'appropriait, quand il lui fallait faire la toilette des dimanches, le nettoyait, le mettait en état, l'attisait, en semaine, dès l'aurore ; et il se rappelait, non sans plaisir, la joie des premiers jours d'apprentissage, lorsque, tirant de toutes ses forces sur la chaînette pendante, pour mettre en branle l'énorme soufflet, dont les clous de cuivre reluisaient comme de l'or, il voyait bientôt le charbon rougir sous son haleine puissante, le foyer de plus en plus ardent disperser, en tous sens, des gerbes d'étincelles, et maître Simon, avec son grand tablier de cuir, les bras nus, tenir, au bout d'une longue pince, le morceau de fer en barre qu'il plongeait en plein brasier, pour l'amollir et le façonner bientôt, après l'avoir posé sur l'enclume, en frappant dessus, à coups de marteau mesurés et très adroits.

Et en lui-même, émerveillé de voir le métal prendre forme, au gré du forgeron, il se disait qu'il serait bien heureux, le jour où il en pourrait faire autant ; et il ne voyait pas de plus beau métier sur terre.

Alors, quand maître Simon, son œuvre achevée, laissait tomber, du bout de sa longue pince, le fer encore rouge, dans un large plat conique de terre vernissée, rempli d'eau puisée au ruisseau prochain, Guillaume, aveuglé par la fumée, et un peu assourdi par le bruit crépitant de l'évaporation rapide, ne savait plus trop où il en était.

Il faut du temps, même aux plus hardis, pour se faire aux choses en apparence les plus insignifiantes. N'empêche que Guillaume était bientôt devenu un bon ouvrier, très actif et très sûr, sans mauvaises habitudes, de caractère droit, et dévoué à maître Simon, comme on ne peut pas dire.

En s'éloignant, à cette aurore de dimanche, pour s'en aller quérir les deux chevaux de maître Dubost, qu'il fallait ferrer, avant les premiers coups de la messe, il fit comme le forgeron, regarda l'état du ciel et jugea qu'il lui fallait se dépêcher, s'il voulait rentrer à la forge avant la débâcle quasi-certaine de tous ces gros nuages noirs, trop chargés pour ne pas s'alléger au plus tôt.

Maître Simon le suivit de l'œil jusqu'au che-

min de Carvalon, où il disparut et, les deux mains croisées sur la poitrine, sous son tablier de cuir, il se mit à faire quelques pas sur la route, l'air assez préoccupé, en homme qu'obséderait une idée fixe et quelque peu gênante.

Depuis plusieurs semaines, d'ailleurs, il n'était plus le même. Quoique toujours prompt à l'ouvrage, comme par le passé, il ne chantait plus à pleine voix, en manœuvrant comme une plume, les lourds marteaux de la forge, et se montrait, à l'égard de Guillaume, plus bourru et parfois plus brutal.

Son plaisir, on l'eût dit, était de le trouver en défaut, même de chercher à l'y mettre, pour fournir un prétexte quelconque à sa mauvaise humeur, lui donner l'occasion d'éclater. Et quand ça se trouvait, soit que le fourneau fût moins bien entretenu que d'habitude, soit que l'apprenti s'attardât quelque peu à l'occasion d'une commission dans le bourg, il s'emportait avec une extrême violence, jusqu'à lui dire des choses grossières.

Un jour même, pour un rien, pour il n'aurait su dire quoi, il leva la main sur lui, les yeux flambants, la physionomie mauvaise, la parole brève et dure, et si la main ne s'abattit pas, c'est que le garçon, les bras croisés sur la poitrine, le regardait dans les yeux, fixement, hardiment, comme pour dire :

— Eh bien, frappez donc, maître Simon, si vous l'osez !

Et le poing fermé du forgeron s'était arrêté à mi-chemin ; même, un peu confus de son emportement, celui-ci s'en était allé sur la route, arpentant la chaussée à grands pas, et parlant tout seul, avec des gestes désordonnés.

Guillaume, qui, du seuil de la forge, le suivait des yeux, se demandait ce que cela voulait dire et n'y comprenait rien. Tout ce qu'il imaginait, c'est que maître Simon était victime d'un sort, et qu'il avait dû passer, en revenant, sur le tard, de Barfleur, par les petits chemins, dans le voisinage de la source d'Escarboville, après un bon dîner, l'un des derniers soirs de dimanche.

Pendant la journée, personne ne l'ignore, ça n'a pas la moindre importance. Le filet d'eau sonore, tombant dans sa vasque naturelle, creusée depuis des années, au milieu des plantes et des fleurs, fait, à travers les graminées, la plus délicieuse des musiques. Mais, aussitôt le soleil disparu derrière les coteaux, le charme opère, dans toute sa force ; et il est bien connu, à des lieues à la ronde, que si la plus petite goutte d'eau, venant de la source, atteint le passant attardé, si seulement il pose le bout de ses sabots dans le ruisseau murmurant qu'elle forme et qui roule, avec un bruit clair, le long de la pente pierreuse, c'en est à jamais fait de sa bonne humeur et de son allégresse.

(A suivre).

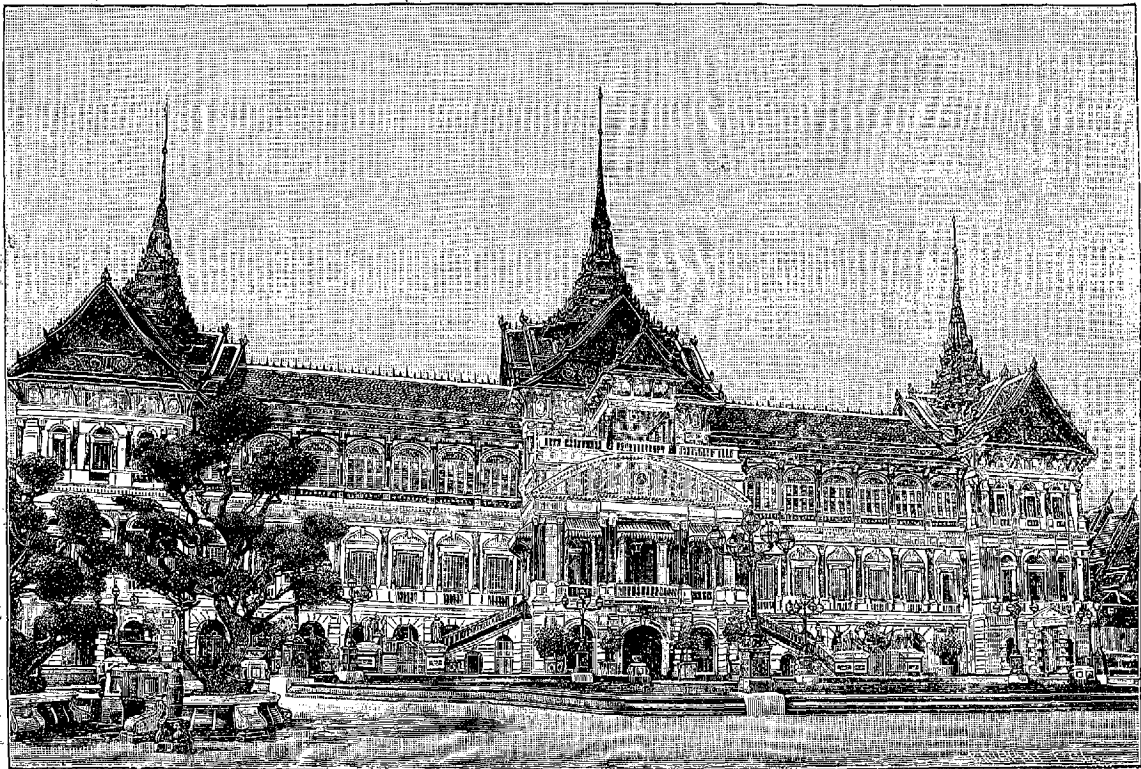
CHARLES CANIVET.

LA FRANCE AU SIAM

Suite et fin. — Voir page 264.

En énumérant dans un article précédent les différentes provinces qui ont été considérées jusqu'à ce jour comme faisant partie du royaume de Siam, nous avons expliqué comment l'attribution de ces provinces était une erreur de droit. On peut également certifier qu'elle est contradictoire à un autre point de vue. Il ne suffit pas de vouloir englober les États Shans et le Laos dans les limites du Siam, sous le prétexte que celui-ci en a été le conquérant plus ou moins intermittent. Il y a une différence considérable

entre les Laotiens et Shans et les Siamois. Ceux-ci, métis d'Hindous et de Malais n'ont rien de commun avec les montagnards venus du cœur de l'Asie dans les vallées du Salouen et du Mékong; et sur sept millions d'individus dont se compose peut-être la population officielle du Siam, c'est à peine s'il y a deux millions de Siamois proprement dits. Le reste se compose d'étrangers, c'est-à-dire de Chinois, de Laotiens, de Cambodgiens et de Malais. C'est même un spectacle curieux, pour qui se dirige sur Bangkok, de constater presque aux abords de cette ville, entre les rives du Mé-Nam et celles du Mékong (ne pas confondre avec Mékong), la pré-



AU SIAM. — Palais du roi de Siam à Bangkok (d'après une photographie communiquée par M. Fournereau).

sence d'une quantité de villages habités par des éléments non seulement étrangers, mais hostiles au Siam. Les habitants de ces villages, qu'on peut évaluer à quarante ou cinquante mille, sont des Cambodgiens, Laotiens, Annamites, Chinois, tous anciens prisonniers de guerre et tous catholiques; car chacun de leurs villages contient une mission dirigée par des missionnaires français, et ceux-ci sont les véritables consuls de ces populations, dont ils représentent et défendent les intérêts devant le gouvernement de Bangkok; de sorte que cette grande ville est littéralement environnée d'habitants sympathiques à la France et pour qui la question de délimitation n'a de valeur qu'autant qu'elle doit enlever au royaume de Siam ce qui ne lui appartient pas.

Bangkok, en particulier, offre bien le spectacle de l'absence d'homogénéité ethnographique

qui caractérise le royaume de Siam. C'est une grande ville, à trente kilomètres de la mer, sur le Mé-Nam, et qui occupe quarante kilomètres de circonférence, y compris les faubourgs. On lui attribue environ huit cent mille habitants, dont bon nombre d'émigrés. C'est pourtant le noyau principal de la population siamoise. La ville, quoiqu'en aient dit certains voyageurs, ne ressemble en rien à Venise. Elle a bien quelques maisons flottantes, quelques quartiers même où les habitations reposent sur des radeaux de bambous amarrés à d'énormes pieux, mais les constructions en terre ferme y sont encore les plus nombreuses et y encadrent des chaussées où courent les piétons, les chevaux et les voitures. Toutefois, les maisons flottantes y ont un aspect pittoresque incontestable. Une de nos gravures donne l'exacte reproduction d'un des côtés du fleuve avec sa bordure de construc-

tions sur radeaux, que les alternances de la marée abaissent ou élèvent sans gêner le moins du monde ceux qui y vivent. C'est là que se font, d'ailleurs, tous les jours, les marchés aux légumes et aux poissons. Acheteurs et vendeurs se livrent à leurs transactions sur des bateaux. Il y a là une réminiscence malaise, bien faite pour confirmer les origines de la population siamoise. Mais, encore une fois, cette existence partielle sur le fleuve n'empêche pas que Bangkok ait des rues et des places publiques, voire même un tramway, qui court de l'extrémité des faubourgs à la ville même, sur un parcours d'environ huit kilomètres.

Les maisons, du moins celles que reproduit notre gravure et qu'on nomme *Phè*, ont en général un caractère de bizarrerie. Peu ou pas de fenêtres, mais la façade entièrement ouverte, avec un rideau de persiennes, précédé d'une véranda, tel est l'aspect superficiel de ces habitations, qu'agrémentent un mobilier assez intéressant et des collections de fleurs et d'arbustes. Toutefois, ceux qui ont voyagé au Siam s'accordent à constater qu'en matière architecturale les Siamois sacrifient le sérieux au brillant. Il en est de même dans toutes leurs manifestations artistiques, quelles qu'elles soient. Tout en ayant beaucoup emprunté aux Chinois et aux



AU SIAM. — Un marché sur l'eau à Bangkok (d'après une photographie communiquée par M. Fournereau).

Birmans, ils sont restés légers, ennemis de tout effort, présomptueux et enfants.

Ce sentiment particulier aux Siamois et que j'essaie de définir est plus frappant encore lorsqu'il s'agit du palais du roi. Ce palais comprend la moitié de la cité royale (*muang*) et se trouve au milieu d'une enceinte de hautes murailles, percées de portes en bois de *tek*, d'un travail absolument grossier. C'est en vain qu'on chercherait un abord monumental à ce qui sert d'habitation au premier et même au second roi de Siam ; car, il y a réellement deux palais royaux à Bangkok : un pour le premier roi, celui qui règne, et un autre pour celui qui ne règne pas. A la rigueur on peut aussi tenir compte, pour mémoire, d'un troisième roi ; mais celui-ci est tellement effacé qu'il vaut mieux n'en pas plus parler qu'on n'en parle au Siam. Donc, le palais du premier roi, ou, comme on dit plus

communément, le palais du roi, se développe en partie sur le *Mé-Nam* et en partie sur la terre ferme.

Du côté du fleuve, il domine précisément ces maisons flottantes dont nous avons parlé plus haut. Du côté de la terre ferme, il est bordé par une large rue, éclairée au gaz depuis une dizaine d'années. Du côté du *Mé-Nam*, c'est le Siam avec ses traditions et son originalité ; du côté de la terre, c'est le Siam avec les modifications du progrès européen ; c'est la civilisation avec ses casernes, ses boulevards et ses tramways.

L'intérieur du palais du roi ou de la ville royale contient les établissements militaires et officiels les plus importants, tels qu'un palais de réceptions, la caserne des gardes du corps, une école où sont instruits aux frais du roi, les fils des princes et des grands

mandarins, le cercle des officiers ; puis les haras, les écuries des éléphants blancs, etc. Le palais proprement dit est précédé d'un très beau square où, chaque jour, les musiciens du roi donnent un concert ; et ce, indépendamment d'autres jardins, égayés de grandes volières pleines d'oiseaux ; de même que dans la cour d'entrée se trouve une ménagerie d'animaux féroces et de singes blancs !

La salle du trône, qui est à peu près le seul endroit où des Européens aient pu pénétrer jusqu'à ce jour, a été entièrement refaite il y a quelques années et est extrêmement luxueuse. C'est là que sont admis les mandarins et les représentants des gouvernements étrangers. Cette salle du trône communique par un pont-levis avec une galerie de moindre dimension qui s'étend sur la façade reproduite par notre gravure. Tous les styles et tous les produits de l'art européen sont figurés dans ces deux parties du palais, depuis les fauteuils en velours jaune et les vases de Sèvres jusqu'aux puérilités les plus inexplicables. Un français, M. de Beauvoir, qui y fut admis il y a plus de vingt-cinq ans, raconte même qu'il constata dans une vitrine la présence de certaine poterie intime, don de quelque joyeux officier de marine.

Mais, à côté du palais, et dans l'enceinte même de celui-ci, s'élève une pagode (*vat*), vrai bijou d'art par comparaison avec l'habitation royale et si luxueuse que soit celle-ci intérieurement. Cette pagode renferme des statues de Bouddha, hautes de six pieds, en or repoussé, couvertes de pierreries. L'or, l'argent, les diamants, alternent dans ce *vat* avec les cuivres, les bronzes, les vases et les porcelaines, tous objets d'une incomparable richesse. Extérieurement et enveloppant le jardin qui entoure la pagode, sont des cloîtres où sont logés les talapoins ou prêtres qui desservent ce monument religieux spécialement réservé, d'ailleurs, à la famille royale. Incidemment, et puisque nous venons d'écrire le mot talapoin, nous devons dire que tel n'est pas le nom exact des prêtres siamois. Leur véritable dénomination est *phra*, mot qui signifie « excellent ». Le mot talapoin n'est qu'un sobriquet, sans doute donné par les Européens.

Beaucoup d'autres pagodes remplissent Bangkok, dont quelques-unes ont un caractère particulier : celle dite Vat-Cheng, haute de trois cents pieds, pyramide à quatre faces, revêtue de mosaïques en porcelaine ; celle dite Vat-Saket, comprenant un bûcher, un charnier et un cimetière. C'est là que les Siamois brûlent les morts de qualité et livrent en pâture aux vautours et aux corbeaux les cadavres des malheureux trop pauvres pour laisser de quoi payer les frais de leurs funérailles. Enfin, le Maha-prasatr est la pagode des ancêtres royaux. On y conserve dans des urnes les cendres des rois défunts.

Bangkok (ville des oliviers, malgré qu'il n'y ait pas un seul olivier dans tout le Siam) n'est capitale du royaume que depuis la fin du siècle dernier. A cette époque, Ajuthia ou simplement Juthia, capitale précédente, située un peu plus haut sur le Mé-Nam, fut détruite par les Birmans. C'est alors que les Siamois transportèrent le siège de la royauté à Bangkok, qu'ils appellent en réalité : Krung-thepha-maha-nakhon-si-ajut-thaya-maha-dilok-raxa-thani ; ce qui veut dire : la grande ville royale des anges, belle et inexpugnable !

Le climat de Bangkok n'est pas malsain pour les Européens. Il y a trois saisons : celle des pluies, de juin jusqu'au milieu de novembre, pendant laquelle on cultive ; la saison froide et la saison chaude. En saison froide, le thermomètre varie entre 12 et 30° centigrades. En saison chaude, de mars à mai inclusivement, il marque parfois jusqu'à 40° à l'ombre et ne descend guère au-dessous de 30°, même la nuit. C'est la saison la plus pénible.

Le Siam est d'une extrême fertilité. Dans les parties basses qui entourent Bangkok, le Mé-Nam déborde à la saison des pluies et joue exactement le rôle du Nil en Égypte. Les Siamois en sont doublement heureux, car ils adorent l'eau, qu'elle leur tombe sur la tête ou leur trempe les pieds. Nous avons parlé au début des maisons flottantes, à propos d'une de nos gravures. Cette manière d'habiter est l'effet d'un goût et non d'une nécessité. Le Siamois, celui du littoral surtout, passe sa vie à pêcher. Le poisson et le riz étant la base de sa nourriture, le soin de se procurer ces deux aliments l'occupe tout entier. Cela suffirait peut-être à expliquer sa tranquillité de caractère ; car, il n'éprouve pas les émotions que procure le grand commerce parce qu'il ignore celui-ci ; car son tempérament ne le fait songer aux éventualités belliqueuses que pour les appréhender.

X. THIÈS.



LA MAISON CIVILE DU ROI

CHARGES INFIMES ET BIZARRES.

C'était tout un monde que la maison civile du roi. Dès la minorité de Louis XIV, les charges, petites ou grandes, s'y comptaient par centaines, et les officiers domestiques par milliers, sans parler des maisons de la reine et des princes. Les plaisirs et les besoins du monarque, la chasse, la bouche, la garde-robe, l'écurie, la santé, mettaient en mouvement un attirail énorme à tous les degrés, un peuple innombrable dont le chiffre alla toujours croissant, avec la splendeur et les magnificences de la royauté, jusqu'aux réformes de Louis XVI. En 1648, *L'État général des officiers domestiques et commensaux de la maison du Roi* n'est encore

qu'un assez mince volume ; il a plus que doublé en 1652 et 1653 ; quatre ans après, en 1657, quand Mazarin eut achevé la somptueuse organisation des services de la cour, l'état du personnel gagé à la cour du souverain ne compte pas moins de six mille noms (1), appartenant pour la plupart à la bourgeoisie, au commerce, à l'industrie, mais formant une caste privilégiée comme la noblesse au point de vue des impôts, jouissant d'exemptions et de privilèges qui se reportaient sur les veuves (2). Encore les états officiels étaient-ils au-dessous de la réalité (3). Chaque résidence du roi avait son personnel spécial et, dans ses voyages, la multitude de services dont il était accompagné, ressemblait, suivant le mot du comte de Mercy-Argenteau (4), à la marche d'une armée.

Indépendamment des hautes et moyennes charges, remplies par des grands seigneurs ou des gentilshommes de naissance, les uns nommés par le souverain, directement ou en survivance, les autres les payant à beaux deniers comptants, il y avait une foule de charges infimes, souvent bizarres et ridicules, achetées par de petits bourgeois ambitieux, dont c'était le rêve d'avoir une place à la cour, de porter l'épée, de pouvoir se dire officier du roi, de se glisser, par cette porte basse et dérobée, au plus humble degré de la classe privilégiée qui faisait l'objet de l'envie universelle.

En parcourant la liste interminable de ces emplois multipliés à l'infini, tant d'officiers supérieurs ou inférieurs, que de simples garçons, on donnerait aisément une curieuse nomenclature, mais qui, pour être bien comprise, aurait besoin d'un commentaire presque perpétuel. Dans le service des cuisines, par exemple, entre les grands officiers de bouche, les maîtres d'hôtel, contrôleurs, panetiers, échansons, écuyers tranchants, maîtres queux, et les simples marmitons et galopins, voici les sommiers de broche, gobelet-pain, gobelet-vin, les potagers, les hâteurs (ou hâteurs de rôti), les coureurs de vins, les pilotiers, les délivreurs, les verduriers, les avertisseurs, les serdeaux, les conducteurs de la haquenée, du gobelet. Dans l'un de ses proverbes, Carmentelle met en scène un bailli de Nogent qui, ne se contentant pas d'être officier de justice et voulant devenir officier du roi, a acheté une charge du gobelet et il nous le montre se préparant à son emploi avec une ardeur fiévreuse, s'exténuant à répéter tout le jour : *A boire pour le Roi ! A boire pour le Roi !* étudiant ses intonations, prenant pour conseiller et pour jugé un capitaine, son voisin d'auberge, dont il envahit la chambre à chaque

instant afin de le consulter, et se désespérant de ne pouvoir rattraper l'inflexion qu'il avait trouvée du premier coup à Nogent dans un moment d'inspiration (1).

Dans le service de la vénerie, notons simplement les chefs du vol, — pour le champ, pour la rivière, pour le lièvre, pour la pie ; vols pour le faucon, pour le héron, pour la corneille, pour le milan, pour l'émerillon, etc. Chacun de ces vols avait un capitaine et un lieutenant. On trouve même mentionnés, pour le milan et pour la corneille, qui avaient deux vols différents, le capitaine du premier vol et le capitaine du second vol. Jusqu'en plein dix-huitième siècle, on voit les officiers de la fauconnerie, leur oiseau coiffé sur le poing, faire partie du cortège du roi, à la suite de sa maison militaire, dans les cérémonies solennelles et les entrées à Paris (2). N'oublions pas le capitaine général des toiles de chasse et du vautre, qui, dans la chasse au sanglier, présentait au roi l'épée ou le dard et qui avait le droit de capturer dans toutes les forêts, à l'aide de ses toiles, les animaux dont on devait peupler les parcs de la couronne.

Le porte-arquebuse était chargé des petits chiens de la chambre du roi, chiens couchants, chiens à tirer en volant, etc., pour la nourriture desquels un pâtissier du service de bouche avait à fournir sept biscuits par jour. Le capitaine des levrettes, placé sous les ordres du grand chambellan, était distinct du capitaine des petits chiens, et semblait un personnage plus considérable, car il touchait 2,466 livres, et l'autre 1,446 seulement, plus deux cents livres pour ses frais de justaucorps. Il est vrai que, si l'on voulait juger de l'importance relative des charges par celle des traitements qui s'y trouvaient attachés, il faudrait croire que le maître à danser, qui recevait 1,500 livres, était cinq fois plus important que le maître d'écriture, qui n'en touchait que 300, juste autant que les galopins des cuisines. Mais le rapprochement est bien plus naturel et plus légitime entre deux fonctions tout à fait de même nature. Il est à croire que le maître d'écriture était beaucoup moins occupé que le maître de danse, tandis que les deux capitaines devaient l'être d'une façon analogue et à peu près également.

Le capitaine des levrettes de la chambre du roi a beaucoup exercé la verve des *anecdoteurs* et des vaudevillistes. On est tenté de croire que c'est un personnage de fantaisie, inventé par quelque historien jovial à la façon d'Alexandre Dumas ou du baron de Lamotte-Langon. La meilleure preuve que la charge exista, c'est qu'elle fut supprimée par un édit du mois de mai 1786 (3). Ce titre glorieux était alors en pos-

(1) La Marinière, *État général...*, 1660, in-8°.

(2) Walckenaër, *Mémoires sur M^{me} de Sévigné*, II, 493, note.

(3) Taine, *les Origines de la France contemporaine*, I, 120, note.

(4) Lettre du 16 septembre 1773.

(1) *Proverbes dramatiques*, 17, t. VIII, p. 85.

(2) Barbier, *Journal*, 27 août 1752.

(3) On peut le voir dans les *Variétés historiques et littéraires* publiées par Ed. Fournier, VI, 181.

session d'un sieur de Vassan. Les maisons des comtes de Provence et d'Artois avaient également leurs capitaines des levrettes, appointés 1,000 livres chacun.

(A suivre.)

VICTOR FOURNEL.

UN MUET QUI PARLE

Les muets échangent, on le sait, leurs pensées par des signes correspondant chacun à une lettre de l'alphabet, par des gestes, par une mimique qui met en jeu les muscles de la face, voire par des sons plus ou moins gutturaux qui traduisent leurs sensations agréables ou leurs impressions pénibles. Tout cela constitue sans doute un langage expressif, mais non un langage dans l'acception même du terme, c'est-à-dire un *langage parlé*. Il semblerait à priori que lorsqu'un muet *parle*, il cesse d'être muet par cela même qu'il module des sons; il n'en est pas toujours ainsi. Dans une des dernières séances de l'Académie de médecine, M. le docteur Périer, chirurgien de l'hôpital Lariboisière, a présenté à l'examen de ses collègues un muet exprimant toutes ses idées par la *parole*, c'est-à-dire par des sons modulés. L'histoire de cet homme est des plus curieuses et des plus intéressantes au point de vue scientifique. Il jouissait habituellement d'une santé robuste, quand il fut atteint d'une affection incurable du larynx; dont les premiers symptômes furent observés en janvier 1891.

Las des traitements qu'il dut subir pendant deux ans, il manifesta le désir d'être opéré le plus radicalement possible.

Fort de cette autorisation, M. le docteur Périer procéda sur lui, le 12 juin dernier, à l'opération de l'extirpation totale du larynx. Chacun sait que la région du larynx renferme l'organe même de la voix, et que l'appareil vocal de l'homme, s'il est sans contredit le plus délicat, est aussi le plus parfait de celui des êtres supérieurs. Sa destruction par suite de maladie ou d'accident entraîne partant l'*aphonie*.

L'opération une fois terminée suivant les règles de l'art, l'habile chirurgien ménagea sur la paroi antérieure du cou un petit orifice qu'il laissa béant. Cette ouverture communiquant par conséquent, à la fois avec l'extérieur et l'arrière bouche était réservé dans son idée à des essais de

rétablissement de la voix au moyen d'un larynx artificiel.

La convalescence marcha très vite.

Dès le 28 juin, la santé de l'opéré était suffisamment rétablie pour permettre ces essais.

De concert avec M. Aubry, le fabricant d'instruments de chirurgie bien connu, M. le docteur Périer dirigea ces tentatives, — pour plusieurs raisons techniques trop longues à exposer ici, — vers l'adaptation d'un larynx artificiel animé par une soufflerie spéciale et non par l'air sortant de la trachée.

L'appareil, relativement simple, auquel ils s'arrêtèrent est représenté par une anche métallique renfermée dans un

tube et dont les plaques, disposées en sens contraire, oblitèrent la moitié de la lumière à chaque extrémité. Ce tube se termine en haut par une surface sphérique pouvant s'appliquer hermétiquement sur l'orifice de la face antérieure du cou dont nous avons parlé.

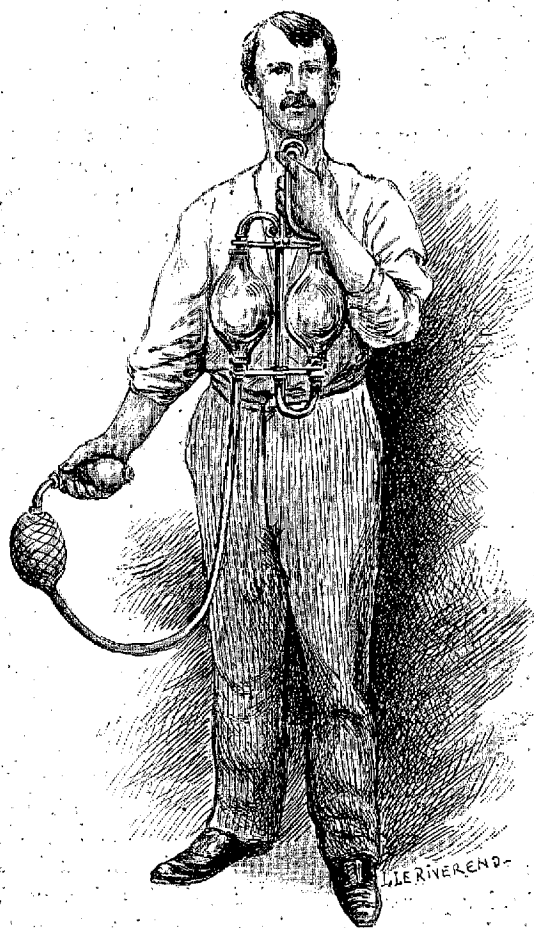
En bas, il se relie à deux réservoirs élastiques accouplés et montés sur une armature métallique en forme d'S, permettant de communiquer l'un avec l'autre, afin d'obtenir un courant d'air continu et de moyenne intensité. Un des réservoirs est mis en communication avec une soufflerie obtenue par une poire semblable à celles qui actionnent les vaporisateurs. Sous l'effet de ce courant d'air, l'anche métallique entre en vibration et, nouvelle sirène, émet une note constante et d'une tonalité uniforme qui est approximativement celle du diapason ordinaire. Le son ainsi produit est amené pour ainsi dire dans la cavité buccale; il ne reste plus alors pour le transformer

en véritable langage parlé, qu'à lui faire subir par l'entremise de la langue, des lèvres et des dents, comme dans la phonation ordinaire, la série des modulations qui font les nuances et la différence de la prononciation des mots.

Ces nuances, tout incroyable que paraisse ce fait de prime abord, s'obtiennent, paraît-il, assez facilement. Une éducation de quelques jours suffirait.

L'opéré qui a fait l'objet de la communication de M. Périer à l'Académie de médecine de Paris, a pu, aux applaudissements de toute cette compagnie, après avoir remercié avec émotion son opérateur, retracer d'une voix distincte, bien que d'un timbre quelque peu élevé et monotone, l'histoire et les phases détaillées de sa cruelle maladie.

FRANÇOIS MIRON.



UN MUET QUI PARLE. — Appareil de MM. Périer et Aubry appliqué à un malade ayant subi l'ablation du larynx.

LE PESEUR D'OR



LE PESEUR D'OR. — Peinture de Gérard Dow. — Musée du Louvre. — Gravé par Deloche.

On ne se douterait guère, en voyant le tableau de Gérard Dow, que le burin de M. Deloche a reproduit avec tant de précision et de conscience pour le *Magasin Pittoresque*, que cette œuvre méticuleusement peinte et soigneusement finie ait été exécutée par un homme qui compte parmi les élèves de Rembrandt.

1^{er} SEPTEMBRE 1893.

Regardez-le, ce vieillard à l'œil soupçonneux, à la barbe et aux cheveux blancs floconneux, au chef abrité d'une calotte, au nez dominateur flanqué, sur sa partie basse, d'un lorgnon, et dites-moi s'il est visage plus fouillé, plus minutieusement observé que celui-là. Voyez ces mains osseuses, au dos sillonné de veines sail-

17

lantes, ces mains dont les doigts noueux se referment, secs et durs comme des pincés, ici, sur une pièce d'or, là, sur le crochet d'une légère balance à la main, où l'un des plateaux, chargé de poids, tient en équilibre le second, chargé de jaunets au reflet fauve.

Examinez encore, sur le coin de la table, des sacs d'or posés sur un parchemin d'où pend un large sceau de cire rouge ; considérez, sur ce sceau, le cavalier qu'un cachet y a marqué en relief ; passez successivement en revue le manteau festonné du vieillard, le rideau relevé, aux innombrables dessins attentivement reproduits, qui laisse deviner une fenêtre. Voyez tout cela en détail, et convenez que l'influence de Rembrandt ne s'y lit pas d'une manière absolument formelle.

N'oublions pourtant pas, que si le peintre de la *Femme hydropique* fut l'élève de Rembrandt, il le fut d'un Rembrandt bien jeune, d'un Rembrandt âgé seulement de vingt-deux ans, et dont le pinceau, en 1628, ne traitait pas encore les objets avec cette insouciance du contour et ce mépris du détail qu'il marqua au plus haut point dans la suite. N'oublions pas non plus que, si le maître était à peine formé, l'écopier était terriblement jeune. Quand il entra dans l'atelier de Rembrandt, il avait quinze ans d'âge ; il n'en avait, quand il le quitta, que dix-huit.

Ces constatations une fois faites, l'étonnement n'a plus de raison d'être. Nous sommes libres, au contraire, de nous dire que, si Gérard Dow s'est séparé de Rembrandt au moment même où celui-ci s'affirmait avec une surprenante et indiscutable maîtrise, c'est que les tendances de l'élève, de jour en jour plus contraires à l'enseignement du maître, amenaient sans doute entre eux deux des discussions sans fin, et que leurs tempéraments, devenus trop opposés, ne pouvaient plus s'accorder sans froissements.

Quelque admiration qu'on ait pour Rembrandt, on ne saurait en vouloir à Gérard d'avoir renoncé à lui plaire et d'avoir suivi sans hésiter sa nature. A côté d'un génie comme Rembrandt, un talent comme Gérard Dow a sa place, et sa belle place encore, au premier rang parmi les petits maîtres.

Un renseignement utile pour finir. Le *Pescur d'or*, comme on peut le lire sur le parchemin, fut peint en 1664. Gérard Dow était né en 1598 à Leyde. Il avait donc 66 ans.

YVES MASSON.

LA MAISON CIVILE DU ROI

CHARGES INFIMES ET BIZARRES.

Suite et fin. — Voyez page 270.

Les capitaines des levrettes avaient pour collègue et pour pair le capitaine des mulets, chargé de commander les mulets qui transportaient

le lit du prince, ses tapisseries de campagne, les coffres de sa chambre et de sa garde-robe.

Dans l'*État* de 1648, nous trouvons le *porte-épée de paremens* et, après le *porte-manteau*, le *porte-galans*. On sait que les *galans* étaient des nœuds ou des touffes de rubans dont on ornait ses habits, et qui se plaçaient surtout aux épaules et aux genoux.

Du *porte-galans* rapprochons le *cravatier*, qui n'était pas, comme on pourrait croire, le fabricant des cravates du roi, mais celui qui avait charge de les plier, de les passer, de les nouer. C'est une fonction qui ne laissait pas d'avoir son importance. Ajuster élégamment une cravate et y faire un nœud suivant toutes les règles de la mode et du goût, fut toujours l'une des pierres de touche du parfait valet de chambre. On a publié un volume sur l'*Art de mettre sa cravate*. Cette partie de l'ajustement ne datait en France que des deux dernières années du règne de Louis XIII. Le grand roi avait un riche assortiment de cravates en dentelles, d'un goût et d'une magnificence incomparables. Préposé à la garde de ce trésor, le cravatier devait les tenir en bon ordre, et toujours prêtes à être mises. A la toilette du roi, il présentait au maître de la garde-robe ou au premier valet de chambre la cravate selon les rites ; en leur absence, il la mettait lui-même, et c'était le plus grand honneur de sa charge, mais un honneur dangereux, où il avait à prouver son sang-froid, son savoir faire et où il ne se hasardait pas sans s'être exercé par de longues et minutieuses répétitions. Elle devait s'arranger sans faire le moindre faux pli. La cravate mise, il fallait accommoder aussi le col de la chemise royale, et attacher aux poignets les diamants et les manchettes. Le cravatier avait le droit d'entrée comme les autres officiers de la garde-robe et il jouissait des privilèges des commensaux.

Gardons-nous d'oublier le *porte-table*, le *porte-cabas*, le *porte-mail*, dont les fonctions consistaient à aller chercher le mail et la boule, à tenir la canne et le manteau pendant le jeu ; le chauffe-cire et le pousse-fauteuil, dont la charge était suffisamment définie par leur titre. Aucune des divisions de la maison du roi n'abondait plus que celle de la chambre, particulièrement dans le service de la garde-robe, en ces bizarres et minuscules offices qu'avaient multipliés l'étiquette, la pompe de la cour et le culte idolâtrique de la personne auguste du souverain. On eût considéré comme un abaissement de la dignité royale ou princière, la réunion sur une seule tête de plusieurs fonctions de la domesticité. Chaque détail, si infime qu'il fût, avait ses préposés spéciaux ; chaque fonction se partageait entre plusieurs titulaires, qui servaient alternativement. La reine Marie Leczinska avait sa *pomponnière*, dont l'unique fonction consistait à attacher les pompons sur

la tête de la souveraine. Dans les *États de dépenses* de la maison d'Orléans (1), outre les *remueuses*, je trouve une *faiseuse de bouillie* : c'était là sa charge, qui n'avait rien d'accablant ; elle faisait de la bouillie, pas autre chose, mais on juge si elle devait la faire avec application et avec supériorité.

Il existait encore d'autres offices bizarres dont il ne serait guère bienséant de parler et qui touchent aux choses les plus infimes de la vie. Un mot seulement du porte-chaise.

Le porte-chaise, nous dit Hézecques, entra au lever du roi, quand on appelait la première entrée ; il passait alors près du lit de Sa Majesté, pour voir s'il n'y avait rien, dans son petit mobilier, qui réclamât sa vigilance et sa sollicitude. C'était là son seul service. Ailleurs et à tout autre moment, on n'avait plus besoin de lui, à cause de l'établissement d'un réduit spécial.

Il servait par semestre. L'un des deux porte-chaises était un petit tailleur, d'une figure aussi burlesque que sa charge, achetée du produit d'un terne gagné à la loterie ; l'autre était un marchand de faïence de la rue du Vieux Versailles.

Le porte-chaise se complétait naturellement par le porte-coton, et ces deux charges se confondaient sans doute dans les mêmes mains : autrement, c'eût été pousser bien loin la division du travail et la séparation des pouvoirs.

Parmi les mystifications dont Poincette fut victime au dernier siècle, il en est une qui nous paraît plus invraisemblable peut-être encore que les autres. On lui avait fait croire, dit-on, que, grâce à de hautes protections, il allait obtenir la place d'écran du roi et, sous prétexte de le dresser à ces fonctions, on l'habitua pendant des semaines, à se rôtir à un grand feu. On s'expliquera mieux maintenant, après cette revue rapide des charges bizarres de la cour, qu'il ait poussé la crédulité jusque-là : l'écran du roi n'eût point déparé la liste des officiers de la chambre, et il suffisait d'une certaine dose de naïveté ambitieuse pour croire que, à côté du capitaine des levrettes, du cravatier, du pousse-fauteuil et du porte-chaise d'affaires, il y avait place pour un écran humain, qui aurait essuyé le premier feu des vastes cheminées de Versailles. Le besoin avait dû s'en faire plus d'une fois sentir, et qui sait si l'idée de cette création n'avait pas traversé la cervelle de quelque chambellan ingénieux et zélé, ou de quelque courtisan attentif ?

Le lecteur me pardonnera, je l'espère, les détails un peu risqués de ce chapitre. Je ne les ai point cherchés, et j'aurais voulu, mais je n'ai pu les fuir.

C'est de l'histoire, de la toute petite sans

(1) D'Hézecques, *Souvenirs d'un page de la cour de Louis XVI*, 1873, in-48, p. 212.

doute, — de l'historiette, — mais l'historiette est la menue monnaie de l'histoire. Et d'ailleurs l'érudition, comme le feu, purifie.

VICTOR FURNEL.

—♦♦♦—

La paresse

La paresse ressemble à ce délicieux lotus dont Homère parle au chant IX de l'Odyssée. La douce et traîtresse saveur de ce fruit magique procurait de si beaux rêves aux compagnons d'Ulysse qu'ils oubliaient le reste du monde, et, tout entiers à cette ivresse, ne se souciaient plus de revenir dans leur patrie. Pendant cette inféconde opération de la rêverie nonchalante, l'intelligence se disperse et la volonté se débilite. On s'accoutume à la paresse comme à tous les anesthésiques et on est sans cesse disposé à doubler la dose. Peu à peu, on se dégoûte de l'action et, dans les intervalles du rêve, la réalité crue vous paraît odieuse. On devient la proie de cet ennemi féroce, dont un poète a dit :

Il ferait volontiers de la terre un débris
Et dans un bâillement avalerait le monde.

C'est alors que, ne sachant plus vouloir, n'ayant plus assez d'énergie pour agir, on déclare que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue, et qu'on arrive à s'agréger au fastidieux troupeau des pessimistes. A cette maladie il n'y a qu'un remède, c'est de se traiter soi-même comme Ulysse traita ses compagnons mangeurs de lotus : « Il les ramena de force aux vaisseaux, malgré leurs larmes, et les attacha au banc des rameurs... Et assis en ordre, ils frappèrent de leurs rames la mer écumante. »

En cette vie, mes chers amis, il faut ramer, à quelque condition qu'on appartienne, à quelque profession qu'on se destine : commerce ou industrie, sciences, lettres ou arts.

ANDRÉ THEURIET.

—♦♦♦—

LA PHOTOGRAPHIE EN BALLON

La photographie, dont le goût se généralise de jour en jour, car elle récompense vite par des résultats charmants ceux qui s'adonnent à son étude pratique, acquiert, au point de vue artistique, un intérêt d'autant plus grand qu'elle fournit des détails plus complets sur les objets dont l'image est reproduite.

En ce qui concerne le paysage, si l'objectif de l'opérateur est placé de façon à bien embrasser le terrain dont il veut prendre une vue, le résultat obtenu pourra être parfait.

La nacelle d'un ballon constitue dès lors, en principe, par sa position élevée, dégagée de tout obstacle masquant les seconds plans, un observatoire sans rival, tant pour les photographes de métier que pour les amateurs. De cet observatoire, dont la hauteur peut varier au gré de l'opérateur, l'œil embrasse avec la plus parfaite netteté une grande étendue de terrain ; et une vue photographique prise instantanément remplace avantageusement un croquis, délicat à exécuter, qui non seulement demande un temps assez long, mais encore exige une apti-

tude spéciale de dessinateur qu'il n'est pas donné à tout le monde de posséder.

Pour arriver à produire tout ce qu'il est en droit d'attendre de son art, le but du photographe-aéronaute sera d'obtenir du haut de sa nacelle un cliché capable de fournir une épreuve comparable à celle qu'il obtiendrait, au même moment, s'il opérait sur un observatoire fixe de même altitude qu'elle.

Diverses causes s'opposent à la réalisation complète de ce desideratum. Ces causes qui nuisent à la netteté et à la finesse des photographies exécutées du haut des airs sont de deux natures : les unes inhérentes aux procédés photographiques en général, les autres résultant de la mobilité du support : l'aérostat.

Les premières, du domaine courant de l'art photographique, ne sont à mentionner qu'incidemment ; les secondes, relevant spécialement du sujet qui nous occupe doivent être envisagées de façon à divulguer les procédés à employer pour réussir dans ce mode d'opérer tout particulier : *faire de la photographie en ballon*.

Des Clichés

La bonté d'un cliché pris en ballon, c'est-à-dire sa netteté et sa finesse, dépend de plusieurs facteurs dont les principaux sont :

La pureté de l'air et la puissance photogénique de l'éclairage ;

Le degré de stabilité du support : l'aérostat ;
L'habileté du photographe-aéronaute.

I. — INFLUENCE DE L'ÉCLAIRAGE ET DE LA PURETÉ DE L'AIR

En temps ordinaire, le sol est recouvert d'une légère brume qui rend les lointains des paysages difficiles à saisir. Cette brume aura un effet nuisible sur la finesse et la netteté des clichés pris en ballon ; effets d'autant plus nuisibles que, contribuant encore à diminuer la puissance photogénique de l'éclairage, elle affaiblira l'intensité des clichés. Un léger voile semblera les recouvrir et leurs détails seront noyés.

Indépendamment de la brume, diverses autres causes tendent aussi à amoindrir la valeur de l'éclairage, et leur action néfaste sera fort difficilement éliminée par le photographe qui opère en ballon. L'amateur qui, de terre, désire

prendre la vue d'un paysage, choisit son jour et son heure, et obtient la puissance lumineuse voulue par un réglage convenable du temps de pose. L'aéronaute est obligé d'opérer dans des conditions de choix plus restreintes et, par suite, souvent désavantageuses ; ses efforts devront donc tendre à compenser, par des moyens artificiels, l'insuffisance de lumière et l'impureté de l'air.

Pour y parvenir, il y a lieu d'employer :

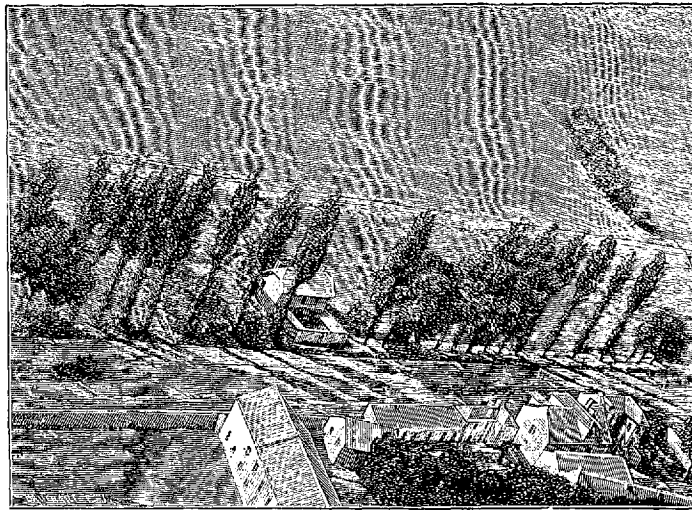
Des objectifs puissants donnant une image d'une grande intensité lumineuse et autorisant l'emploi de grands diaphragmes ;

Les obturateurs instantanés réglables, permettant de donner avec précision le temps de pose maximum compatible avec le degré d'agitation de l'aérostat ;

Des plaques très sensibles et dont la gélatine ait un grain très fin.

Dans le cas où les plaques n'ont pas été voi-

lées par la brume, mais sont trop pâles, elles pourront gagner à être renforcées. Dans le cas où, au contraire, ces photographies ont un léger voile, il sera avantageux de les tirer sur papiers instantanés, et même, si elles sont suffisamment nettes, ce que la loupe indiquera, elles pourront donner d'excellents agrandissements.



LA PHOTOGRAPHIE EN BALLON. — Effet curieux de perspective.

II. — INFLUENCE DES MOUVEMENTS DE L'AÉROSTAT.

L'aérostat, flottant dans un milieu essentiellement mobile et sans résistance, est constamment soumis à une série de mouvements qui peuvent se ramener à trois :

Un mouvement de translation ;

Un mouvement de rotation ;

Un mouvement de trépidation.

Dans le mouvement de translation, l'aérostat se déplace parallèlement à lui-même ; en supposant ce mouvement rectiligne pendant la durée du temps de pose, l'étude géométrique de la question montre que la netteté de l'image ne peut pas être sensiblement altérée par ce déplacement.

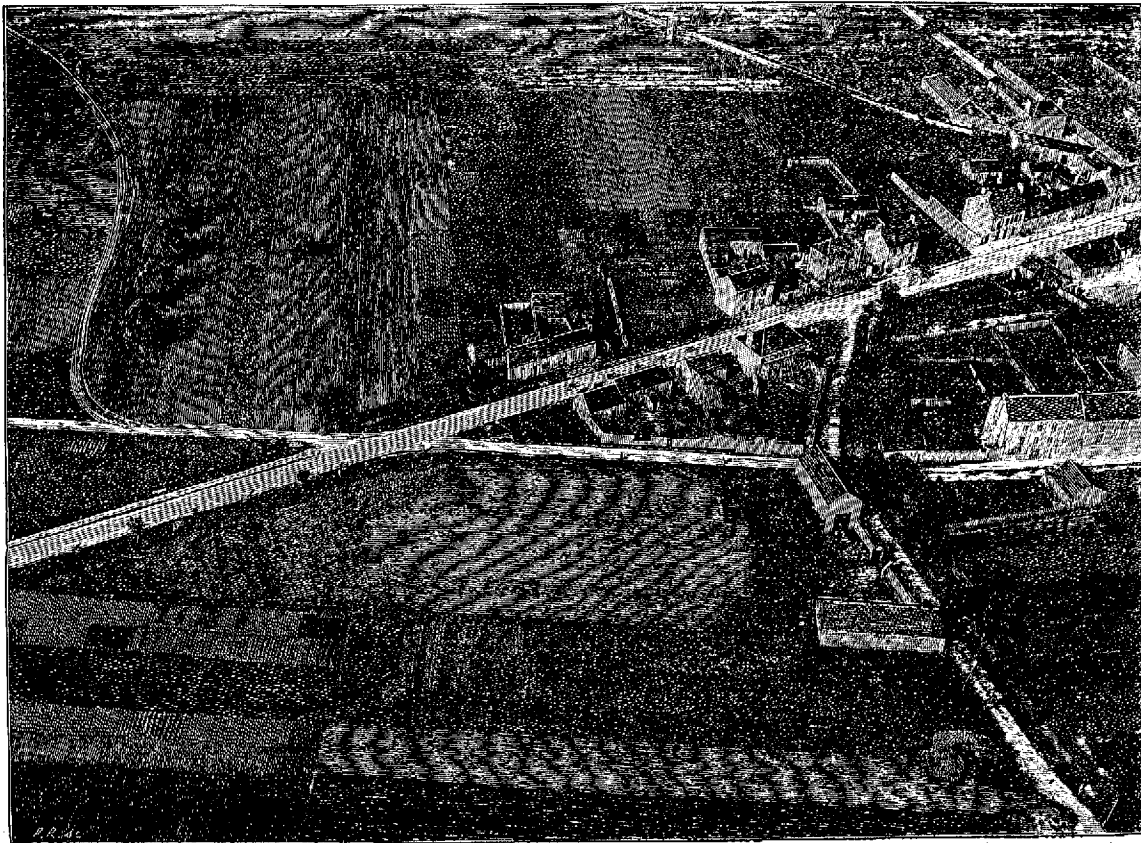
Dans le mouvement de rotation, l'aérostat tourne autour d'un axe, en général, voisin de son axe de figure. Ce mouvement, parfois très rapide, a une influence, le plus souvent considérable, sur la netteté de l'image ; toute photo-

graphie nette est impossible pendant sa durée. Comme il est presque toujours oscillatoire, toujours pour les ballons captifs (le ballon tourne dans un sens, subit un léger temps d'arrêt, puis tourne en sens contraire), le photographe devra utiliser l'instant du point mort pour prendre la vue et, si la vitesse de déclenchement de l'obturateur est suffisante, l'image sera nette. (1)

Le mouvement de trépidation, qui affecte surtout les ballons captifs, à bord desquels il est occasionné par le câble d'attache, peut aussi être la conséquence des mouvements des aéronautes ainsi que de tous les événements amenant un ébranlement de la nacelle.

La meilleure méthode à employer pour atténuer cette cause de trouble de l'image paraît être la suivante: constituer la chambre noire d'une boîte en bois très massive dont toutes les parties fassent corps sans jeu avec l'objectif et la plaque sensible; enfermer cette chambre noire dans une manne élastique (petite nacelle capitonnée), destinée à éteindre les vibrations, attacher cette petite nacelle à la nacelle de l'aérostat et ne pas la toucher au moment de l'obtention de l'image.

Par cet agencement, l'appareil se trouvera préservé des trépidations de l'aérostat; en outre, pour compléter toutes les garanties de netteté



LA PHOTOGRAPHIE EN BALLON. — Vue verticale.

de l'image, il sera nécessaire d'employer un obturateur ne donnant pas de secousses au départ et de le déclencher par un procédé qui ne puisse lui en imprimer aucune, par exemple au moyen d'une poire en caoutchouc.

III. — MODE D'OPÉRER

L'habileté du photographe-aéronaute consistera à opérer au moment et dans les conditions les plus propices, et à employer le temps de pose maximum compatible avec les circonstances.

Le choix de l'altitude à laquelle le cliché devra être exécuté dépend de plusieurs considérations.

Il est incontestable qu'en principe, moins cette altitude sera élevée, plus l'image des

objets photographiés sera grande, et plus leurs détails seront appréciables. Ceci n'est cependant pas toujours exact: pour les lointains, par exemple, les différences d'altitude faisant varier très faiblement les distances à l'aérostat, influenceront peu sur les dimensions des détails; ces derniers et les positions respectives des objets ressortiront, au contraire, d'autant mieux que l'altitude sera plus grande, car à faible altitude les images se masquent les unes les autres, au moins en partie.

Par une brume basse (d'une cinquantaine de mètres, par exemple), une grande altitude aura encore l'avantage d'interposer entre l'objet à photographier et la plaque sensible une moins grande quantité de brume, celle-ci se trouvant attaquée sous une incidence plus grande.

(1) Il s'agit ici de photographies instantanées, la durée du temps de pose est donc une fraction de seconde.

Il appartiendra donc à l'opérateur d'apprécier, suivant les circonstances de pureté de l'air et de distance des points intéressants, à quelle hauteur il doit s'élever pour obtenir les meilleurs résultats.

L'expérience montre que la direction de lumière avec laquelle on obtient les images les plus saillantes, est un éclairage venant d'arrière en sens oblique. Néanmoins, et toutes choses égales d'ailleurs, il sera préférable de choisir pour opérer, le moment où le soleil se trouvera au sommet de sa course, moment où ses rayons ont le plus de force et où ils fournissent l'intensité photogénique maxima, condition capitale qui domine toute idée de recherche d'avantages dans l'inclinaison des rayons solaires sur l'horizontale.

Les images obtenues lorsque le soleil est voilé par un nuage léger sont plus douces que celles prises par un soleil franc, mais elles sont bien moins intenses, et par suite, les détails en sont moins appréciables. On devra donc, le plus souvent, sacrifier la question d'aspect agréable à celle plus importante de netteté, et choisir, pour prendre le cliché, le moment où l'objet à photographier est franchement éclairé.

Ces considérations sur l'état de pureté de l'atmosphère et sur l'éclairage étant du domaine de la photographie ordinaire, il est inutile d'insister davantage à leur sujet; passons maintenant à une étude plus détaillée des considérations qui découlent de ce que l'appareil photographique est porté par un aérostat.

Le mode d'opérer varie suivant que l'aérostat est libre ou captif.

Ballon libre. — Les mouvements auxquels un ballon libre se trouve soumis sont : le mouvement de translation et le mouvement de rotation; quant au mouvement de trépidation, il sera évité si les aéronautes conservent l'immobilité pendant l'obtention du cliché. Il ne serait donc pas indispensable, dans ce cas, d'enfermer l'appareil dans un milieu élastique destiné à éteindre les trépidations; cependant cette disposition pourrait être maintenue quand même, en raison de son utilité comme protection.

Le mouvement de translation de l'aérostat ayant une vitesse égale à celle de l'air ambiant influera peu, en général, sur la netteté de l'image; on pourra donc, à moins qu'il ne soit très rapide, ne pas en tenir compte, et on sera d'autant mieux autorisé à le faire, que l'aérostat se trouvera à une plus grande distance de l'objet à photographier.

Le mouvement de rotation dans un aérostat libre est à peu près continu et son effet est loin d'être négligeable. Une image nette ne peut être obtenue que si ce mouvement est lent; le temps de pose devra donc résulter de sa vitesse.

La façon d'opérer du photographe-aéronaute sera la suivante : il fixera son appareil près du

bord de la nacelle avec l'inclinaison voulue pour viser convenablement l'objet à photographier, il observera la vitesse de rotation de l'aérostat et déterminera le temps de pose en conséquence; puis, au moment où, dans le mouvement tournant, l'appareil se trouvera braqué en bonne direction, il déclenchera l'obturateur. Les aéronautes devront, au moins pendant la dernière partie de l'opération, conserver une immobilité absolue.

(A suivre.)

LÉO DEX.

— 200 —

MEISSONIER ILLUSTRATEUR (1)

La dernière exposition des œuvres de Meissonier présentait à la fois au public des peintures, des sculptures à la cire, des vignettes et des gravures du maître. C'était la représentation de l'œuvre sous tous ses aspects; et à ce titre elle offrait cet intérêt particulier de révéler et de définir la pensée de l'artiste, de délimiter en quelque sorte le cercle dans lequel elle s'est exercée. Du dessin à l'œuvre sculptée, en passant par la peinture, on pouvait y suivre dans son unité cette conception artistique toujours semblable à elle-même, restreinte dans le domaine de l'observation. Le champ était vaste, il est vrai, et Meissonier y était à demeure. Il l'a cultivé, ce champ, avec une telle persistance et pendant si longtemps qu'il semblait vouloir l'épuiser.

N'est-ce pas l'impression qui se dégage de la contemplation, j'allais dire de la lecture de son œuvre? Si, dans la vignette, il se contente d'indiquer par les lignes essentielles les évolutions d'un costume autour d'un corps, dès qu'il a le pinceau à la main, il devient d'une minutie extrême. Il traite son modèle de façon à s'acquitter des obligations que lui imposent les attitudes des personnages, leurs habitudes de vie révélées par les plis du costume, les jeux de la lumière sur les étoffes, et l'intuition du milieu où se tiennent ses figures. Aucun écart d'imagination ne le détourne de son but. Avec une étonnante application il poursuit la vérité jusque dans ses moindres manifestations, ne se laissant émouvoir et emporter qu'à bon escient. Et encore le retrouvons-nous, dans les pages héroïques de l'épopée impériale, aussi soucieux du document physionomique qu'il pouvait l'être en peignant son placide *Joueur de flûte*.

Il y a loin du vignettiste qui nous occupe au peintre tel qu'il fut, si on le considère seulement dans les moyens d'exécution. Si, au contraire; on s'attache à dégager du dessin d'illustration et du tableau une donnée générale, elle apparaît immédiatement. Dès ses premiers pas dans la

(1) Les vignettes nos 1 et 5 ont accompagné comme tête de page et cul-de-lampe la monographie des *Flotteurs* dans le *PRISME*, publié par L. Curmer en 1841.

vie artistique, Meissonier est en possession de la vision nette et calme et de la faculté de s'absorber en son sujet, auxquelles son œuvre doit son caractère d'intense vérité. Ses premiers coups de crayon saisissent la nature sur le vif et traduisent l'esprit de la ligne et des attitudes avec une conscience qui ne laisse aucune place à l'exagération. Une dose d'humour discrète et une étonnante souplesse du trait lui permettent de fixer avec une sûreté absolue, les types qu'il eut à étudier, et de mettre en valeur le caractère de chacun.

Nous n'en voulons pas d'autres exemples que les reproductions que nous avons la bonne fortune d'offrir à nos lecteurs. Elles proviennent d'une série de quarante-sept dessins, qui est le dernier volume de la série, destiné aux *Français peints par eux-mêmes* et au *Prisme*, publication entreprise par l'éditeur Curmer, sorte de



Fig. 1.

revue des types français où défilent les professions et les catégories sociales. La rencontre était heureuse pour Meissonier. Depuis cinq ans déjà, les nécessités de la vie l'avaient amené chez Curmer qui publiait alors par livraisons un *Paul et Virginie*, refondu plus tard par l'éditeur Furne. François, Eugène Isabey, Steinheil étaient de la maison. A leurs côtés il travailla à l'illustration de cet ouvrage où nous trouvons de quarante à cinquante vignettes sorties de sa main : attributs, lettres ornées, paysages, scènes, dont le résultat le plus immédiat fut d'éveiller l'attention de l'éditeur.

Viennent ensuite la *Chaumière indienne*, qui lui imposa de nombreuses et patientes recherches, et en revanche le classa parmi les meilleurs illustrateurs du temps, le *Livre du Mariage*; les trente-six dessins composant l'illustration de la *Chute d'un Ange*, édité en 1839 par Furne-Gosselin; un petit nombre de bois pour le *Roland furieux* de Knab, le *Gresset* d'Houdaille, la *Physiologie du Rentier*, les œuvres de Balzac, divers ouvrages de la librairie Hetzel, le *Vicaire de Wakefield*, qui grossirent ce

bagage de début. C'est ensuite un *Lazarille de Tormes* qu'il illustre en 1846; et enfin, la fameuse édition des *Contes Rémois*, du comte de Chevigné, parus en 1858. Ce fut son adieu à l'illustration; mais il la quitta sur un chef-d'œuvre



Fig. 2.

incomparable. En regard de cette œuvre suprême, il convient de rappeler l'œuvre de début, le *Napoléon à Schœnbrunn* et les dessins qu'il fit pour le *Magasin Universel*, et d'établir que l'artiste se dégagait en affinant ses qualités premières, mais sans rien changer à leur nature.

En 1846, il donna au *Magasin Pittoresque* (14^e Année, tome XIV), son *Corps de garde*; et deux ans plus tard il y fit paraître (16^e année, tome XVI, page 357) les *Deux joueurs*, deux scènes auxquelles nos lecteurs peuvent se reporter avec l'assurance d'y trouver du Meissonier de premier ordre. Ces deux dessins ont été gravés par M. Lavoignat, le seul des graveurs survivants de l'artiste qui nous occupe, et son inter-

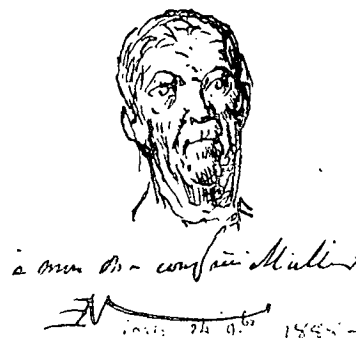


Fig. 3.

prête préféré. Comme pendant à ces reproductions, nous donnons aujourd'hui les gravures de Bréval d'après des dessins que nous communiqua M. Gautier, le successeur de Curmer. On y reconnaît un marinier (fig. 6), un fumeur (fig. 4), qui peut être un charretier ou un bœuvier, deux ouvriers (fig. 1 et 5), peut-être des débardeurs, assis sur un mur de bordure de

quai, et un flâneur vu de dos (fig. 2), campé dans une attitude d'attention, qui semble le visser au sol. Ces bois n'avaient pu être utilisés dans l'édition des *Français peints par eux-mêmes*.

Le premier bois de Meissonier a été livré au graveur le 15 avril 1836. L'artiste avait alors vingt et un ans. Précédemment, il avait donné cinq dessins pour l'*Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament* dont la publication remonte à 1835. On peut inférer qu'ils furent exécutés en 1834, alors que Meissonier était âgé de dix-neuf ans. Ce fait seul suffirait à justifier ces phrases que Curmer insérait dans un rapport à un jury d'exposition : « Nous avons fait faire une telle quantité de tableaux, d'aquarelles, de dessins sur bois, que le nombre dépasse dix mille. La somme de 200 à 250,000 francs a été répartie, par petites sommes entre une foule de



Fig. 4.

jeunes artistes qui y ont trouvé profit et gloire, car nous sommes heureux de dire que quelques-uns ont commencé avec nous une réputation que leur talent, soutenu par notre immense publicité, a solidement établie. »

En ce qui concerne Meissonier, le fait est indéniable. Nous avons pu constater qu'il trouva chez Curmer, un éditeur consciencieux. Les petits dessins de la *Chaumière indienne*, puisque nous avons attaqué la question des chiffres, étaient payés à raison de 45 francs l'un ; et sitôt que le dessin prenait des proportions exceptionnelles le prix en montait jusqu'à près de 400 francs. La comparaison avec les estimations fabuleuses qu'occasionne aujourd'hui la vente du moindre tableau de Meissonier diminue l'importance de ces chiffres. Mais les débuts de l'artiste ne pouvaient prétendre aux 50,000 dollars qui ont été offerts pour la *Rixe...*

Pour retrouver le vignettisme dans les dernières années de la vie de Meissonier, et noter les traces qu'avaient pu laisser dans son esprit

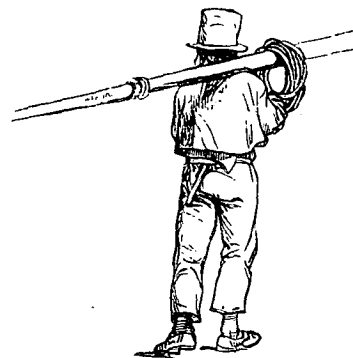
les premières et consciencieuses études du début, il faut le saisir au passage, alors qu'en un moment de loisir il dessine rapidement un motif quelconque. Il nous a paru curieux de mettre sous les yeux de nos lecteurs un de ces



Fig. 5.

croquis minuscules exécutés au cours d'une séance de l'Académie des Beaux-Arts, et offert par lui à son voisin de commission, Ch. L. Müller (fig. 3). C'est une tête croquée à la plume un type entrevu sans doute, en passant et dont la physionomie était restée fixée en lui. Nous devons à l'obligeance de M^{me} Ch. L. Müller la communication de ce croquis que Meissonier jugeait digne de sa signature.

En somme, dans la vie du grand peintre de genre, l'illustration à laquelle il s'est trouvé condamné par sa pauvreté a été une très heureuse rencontre. Elle l'a mis sévèrement aux prises avec la matière sur laquelle son esprit pouvait s'exercer librement, sans effort et sans décep-



34

Fig. 6.

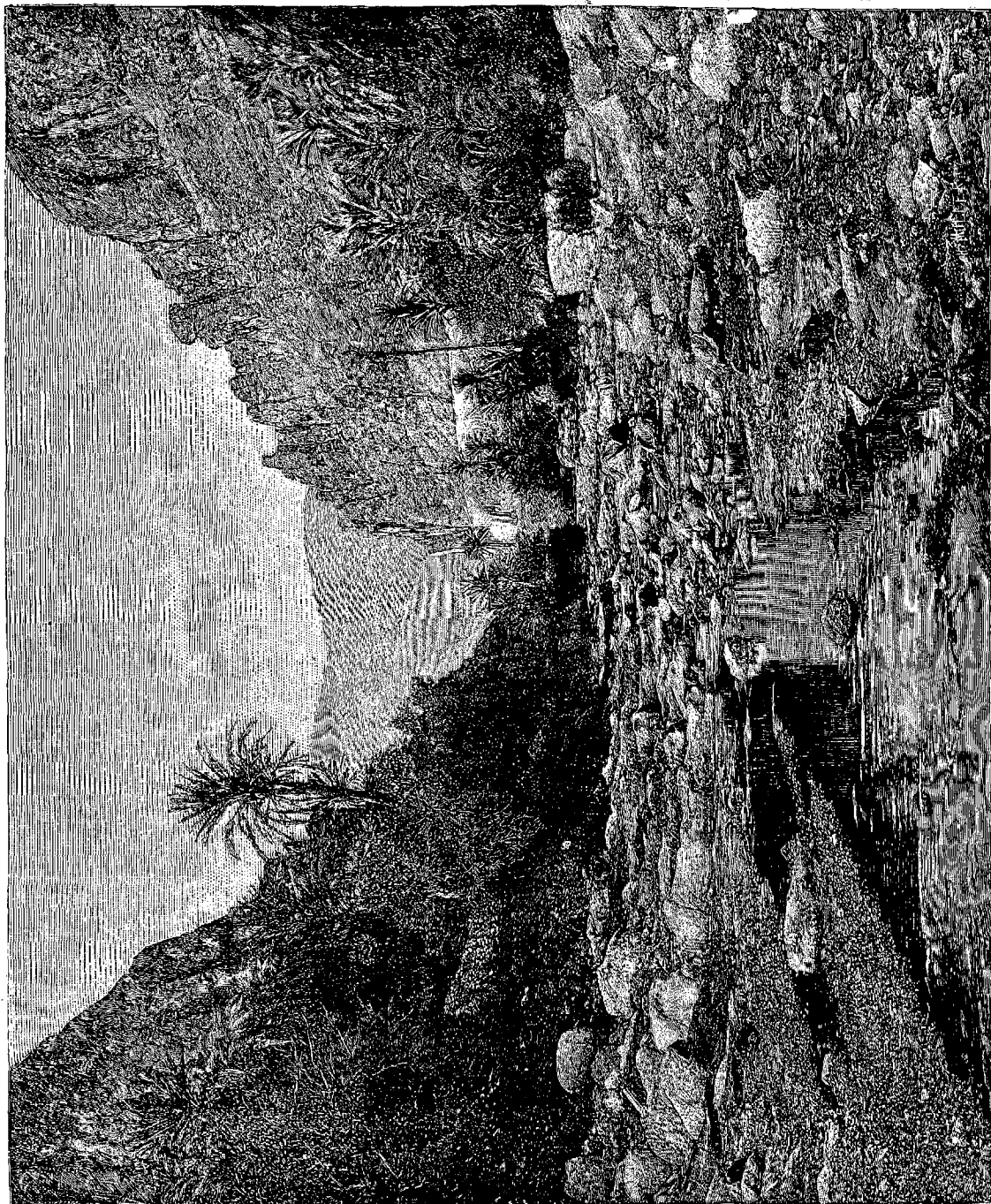
tion. Elle a été pour lui une préparation aux compositions de l'avenir ; et si elle ne lui en a laissé aucun, elle nous laisse à nous, le regret de constater que parmi tant de peintures où il a représenté le passé, Meissonier n'ait pas songé à faire une place à quelques toiles inspirées de la vie contemporaine.

J. LE FUSTEC.

LES GORGES D'EL-KANTARA

C'est la porte du désert, sur la route de Constantine à Biskra, loin de Constantine et presque à Biskra. Le lit de l'Oued misérable où l'on ne voit jamais d'eau, se resserre tout à coup. Les derniers contreforts de l'Aurès dressent leurs

pentes rougeâtres, séparés à peine par des gorges où siffle le brûlant sirôcco. A l'abri, du côté du nord, des lauriers-roses, se défendent de leurs maigres branches contre l'avarice du sol. Au fond de la rivière desséchée, des cailloux et des cailloux, roulés en galets, tout aussi altérés que la végétation obstinée d'alentour, attendent



GORGES D'EL-KANTARA (Algérie). — Gravé par Muller.

le torrent qui les roulera encore. Tel est, en quelques traits, le tableau que nous offrent les gorges d'El-Kantara, paysage souvent étudié par les peintres, souvent visité par les touristes. Notre gravure en donnera, d'ailleurs, une idée plus exacte que toute description écrite. Ce qu'elle ne peut rendre, c'est le flamboiement de ces rocs sous l'ardeur du soleil de midi; et c'est le saisissement qui s'empare de tout voya-

geur, quand il a franchi la passe. El-Kantara, en effet, c'est — disais-je en commençant — la porte du désert. Le dernier vestige de civilisation aperçu, est ce pont romain d'une seule arche qui donne son nom aux gorges: El-Kantara signifiant en arabe *le Pont*. Maintenant vous ne verrez plus rien jusqu'aux oasis, dont Biskra, la ville aux palmiers, est la première. Du sable et toujours du sable. Des plantes

grasses, d'un vert sombre, poussent de place en place. Cela fait une nature triste et pelée. Les lézards gris glissent sur cette nappe poussiéreuse où le soleil épand son impertubable rigueur. Vous marchez, El-Kantara disparaît. Les montagnes s'effacent. Il n'y a plus que la plaine sablonneuse où des caravanes suivent leur route lente, les chameaux allongeant le cou pour happer en passant quelques pousses d'herbes et se nourrir sans interrompre leur marche de bêtes infatigables, mais mal résignées. Au loin, une ligne noire, régulière, comme tracée au crayon, grandit et s'éclaircit : c'est l'oasis, c'est le repos, c'est l'ombre, c'est l'eau. Plus vite ! En marche ! L...



LA MARCHÉ VERS LE POLE

Depuis une dizaine d'années, la curiosité et l'activité des nations européennes s'étaient jetées sur le continent noir ; et il semblait que, dans cette soudaine fureur de conquête, ces nations n'eussent plus désormais que mépris pour les désintéressées expéditions de la science. La folie des inutiles découvertes était guérie, et le Pôle n'attirait plus les cœurs épris du mystère et du péril. Il fallait remonter à la circumnavigation de la Sibérie, par la *Véga* de Nordenskjöld, en 1879, et à la malheureuse expédition de la *Jeannette*, au nord des îles de la nouvelle Sibérie, en 1879 et 1880, pour retrouver le bel exemple des voyages purement scientifiques, tentés dans les glaces du Nord. Enfin, durant l'été de l'année dernière, le commandant Bienaimé avait renoué la tradition glorieuse d'une exploration à l'île Jan-Mayen et au Spitzberg, il rapportait les résultats précieux de nombreux sondages et de beaux levés de terrain effectués dans cette dernière île. Et voici que l'information annonce, à quelques jours de distance, le départ de deux expéditions pour le Pôle Nord : le 24 juin, M. Nansen est parti de Christiania, sur son navire le *Fram*, dont le nom, de belle espérance, signifie : En Avant ! et le 15 juillet, sur le steamer le *Falcon* arrivait à Saint-Jean de Terre-Neuve, en route pour le Groenland et pour les régions du Pôle, le lieutenant américain Peary.

Entre ces deux expéditions, que le hasard rapproche de si près, une comparaison s'impose. Or, si toutes les deux poursuivent la réalisation du même dessein, qui est la découverte du Pôle, et si toutes les deux ont à leur tête des chefs, dont la hardiesse, la persévérance et le mépris de toute fatigue et de tout danger, sont les qualités ordinaires, elles diffèrent toutefois l'une de l'autre, mais absolument, et par les idées théoriques qu'elles font tenter aujourd'hui, et par la route adoptée, et par les moyens d'exécution.

Le but commun est le Pôle Nord ; les deux chefs l'ont proclamé. Dans une récente assemblée de géographes, M. Nansen affirmait « que c'était au Pôle que se cachait la solution de nombre de questions scientifiques, et que, si nous voulions maintenir l'honneur de la science, il fallait arriver jusque-là. » M. Peary, de son côté, n'a point caché que son ambition n'était pas de déterminer avec exactitude et d'une manière définitive la configuration septentrionale du continent groenlandais ; arrivé sous le 85^{me} parallèle, il doit, si les conditions de la glace lui paraissent favorables, prendre, sur ses traîneaux, l'essor vers le Nord.

Les deux explorateurs ont de plus, déjà fait également leurs preuves. Le lieutenant Peary s'est fort avancé, il y a deux ans, sur la route, qu'il a de nouveau choisie aujourd'hui. Le 6 juin 1891, il partait de Terre-Neuve, accompagné de sa courageuse femme. Avec elle, il hivernait, par 77°43' de latitude Nord, sur la côte occidentale du Groenland, à Mac Cormick Bay. Le 3 mai, il lui faisait ses adieux, puis, accompagné de son ami, M. Astrup, marchait au Nord. Le 26 juin, il constatait que brusquement la côte s'infléchissait vers le Sud-Est ; l'on était sous le 82^{me} parallèle ; la limite Nord du continent était donc atteinte et, le 26 juillet, M. Peary était de retour à l'hivernage. Le 16 septembre, l'expédition toute entière arrivait saine et sauve à Terre-Neuve. Ce terrible pays du Groenland a été aussi le théâtre des premiers exploits — car ce sont des exploits — de M. Nansen ; c'est là qu'il fit le dur apprentissage des explorations polaires. L'on sait que l'intérieur du pays, sur une largeur à peu près constante de 900 kilomètres, est recouvert d'un immense glacier. Rarement, les Danois, blottis sur la côte occidentale, qui est la plus propice, se sont aventurés hors d'une étroite lisière. En 1883 et 1885, toutefois, les lieutenants danois Holm et Garde avaient exploré quelques parties de la région orientale, et leurs observations sur les phénomènes de glaciers avaient jeté une lumière plus vive sur l'étude des formations quaternaires. Mais à M. Nansen, le premier, revient l'honneur d'avoir traversé de part en part le pays.

Cet immense désert glacé de l'Inlansis, où le thermomètre marque souvent moins de 40°, M. Nansen le franchit, par un voyage de plus de 700 kilomètres. Les difficultés, dans ce pays désolé, furent terribles. Aussi bien que M. Peary, M. Nansen était préparé à affronter les colères du Pôle.

Mais, tandis que le lieutenant Peary ne concevait que la seule idée de percer droit au Pôle, et reprenait, pour cela faire, les classiques procédés, M. Nansen projetait une tentative vraiment originale.

M. Peary reprend son ancienne route et, copie presque pour les commencements, les détails de sa dernière exploration. L'on ne saurait le blâmer, puisqu'il profitera sûrement, de cette façon, de l'expérience acquise. Le *Falcon* le conduira sur la côte occidentale du Groenland et le débarquera à Vowdon, point choisi pour l'hivernage, et situé à 35 milles au nord de Mac Cornick Bay, station où hiverna M. Peary, en 1891. Cette année, il emporte avec lui les pièces démontées d'une confortable maison, qu'il construira là, et dont il fera l'entrepôt de ses provisions. Durant l'automne, il fera des reconnaissances vers le Nord, recherchant les endroits abrités favorables à l'établissement de dépôts; des pigeons voyageurs, qu'il emmène avec lui, serviront aux communications. En mars, le printemps venu, il se séparera de sa femme, qui, cette fois encore, hivernera avec lui; et, avec sept hommes et les traîneaux, remontera la côte du Groenland. A partir de ce moment, les circonstances décideront de la route à suivre; il est probable toutefois, qu'afin d'étendre le champ de ses investigations, M. Peary espère remonter vers le Pôle, jusque vers le 85° degré, et se lancer à travers la banquise, droit au Nord. L'hivernage sur la glace, marche au printemps, traîneaux, sont bien les antiques procédés; ils ont amené à tant d'échecs, que l'on ne peut qu'admirer M. Peary, de les avoir encore choisis.

M. Nansen n'a déterminé son itinéraire, que d'après une théorie nouvelle, dans laquelle il a eu foi. Cette théorie, à laquelle M. Mohn, son compatriote et le vénéré directeur de l'Observatoire de Christiania, a donné son nom, est celle de l'existence des courants dans le bassin de l'Océan glacial arctique. Voici de quels faits elle a été déduite. En 1827, l'anglais Parry était entraîné vers le Sud-Ouest par un courant, qui suivait la côte septentrionale du Spitzberg. En 1872, le navire américain, le *Polaris*, ayant été détruit par les glaces dans le canal de Robeson, au nord du détroit de Smith, entre la terre de Grant et le Groenland, dix-neuf naufragés, qui s'étaient réfugiés sur un énorme bloc de glace, furent entraînés jusque dans le voisinage de la côte du Labrador, où un navire les recueillit; le trajet, fabuleux, avait dépassé 3.500 kilomètres; les phoques avaient fourni la nourriture. En 1876, sur l'*Alert*, le capitaine Markham, s'étant avancé par la même route que le *Polaris*, entre le Groenland et les terres de Grinnell et de Grant, jusqu'au 83° 20' de latitude nord, c'est-à-dire jusqu'à 500 kilomètres environ du Pôle — latitude qu'il atteignit le 12 mai 1876, et qui n'a pas été atteinte depuis, — constata avec exactitude que les immenses banquises flottantes étaient en mouvement dans la direction du Sud. En sens contraire, l'expédition autrichienne du *Tegetthoff* étudia, en 1872, dans

la mer de Barentz, entre les terres du Spitzberg et la Nouvelle-Zemble, un mouvement des glaces vers le Nord-Est. En 1881, les naufragés de la *Jeannette*, entrés dans l'Océan glacial arctique par la mer et le détroit de Behring, furent entraînés par le champ de glace vers le Nord, et ce ne fut qu'au prix des plus grandes fatigues, qu'ils purent revenir vers le Sud; enfin, observation concluante, une série de cinquante-huit objets reconnus plus tard comme ayant été en leur possession, fut retrouvée sur la côte du Groenland.

Le rapprochement de ces faits et la concordance de ces témoignages éveillèrent l'attention de M. Mohn, et lui donnèrent l'idée de sa théorie. De l'existence de courants vers le Nord, aux environs de la Nouvelle-Zemble et du détroit de Behring, vers le Sud, aux environs du Spitzberg et du Groenland, il conclut à l'existence d'un véritable circuit sous les glaces du Pôle. D'après lui, ces courants prendraient naissance le long de la côte septentrionale de la Sibérie, probablement à l'embouchure de la Léna; ils traverseraient sous les glaces la mer paléocrytique, passeraient ainsi dans le voisinage du pôle mathématique, et viendraient descendre le long des deux côtes du Groenland. Sur la côte Est de ce dernier pays, le courant a d'ailleurs été depuis longtemps constaté et étudié; sa largeur dépasserait, d'après des chiffres récents, mais toujours douteux, 400 kilomètres; son débit varierait entre 300 et 600 kilomètres cubes. Sous le nom de courant du Labrador, ces courants se prolongent jusque sur les côtes américaines. Ce sont eux qui viennent refroidir le climat des États-Unis, et, sous la même latitude que notre fort de Brest, obstruer de glaces la bouche du Saint-Laurent. Cette circulation polaire, qui semble ainsi prouvée par de nombreux indices, aurait, d'après M. Mohn, une double cause; elle serait à la fois produite par une différence du degré de salure, différence occasionnée dans les eaux polaires par l'énorme apport d'eau douce des nombreux et très puissants fleuves sibériens, et aussi par une différence de température, conséquence de l'afflux des eaux relativement tièdes du Gulf-Stream.

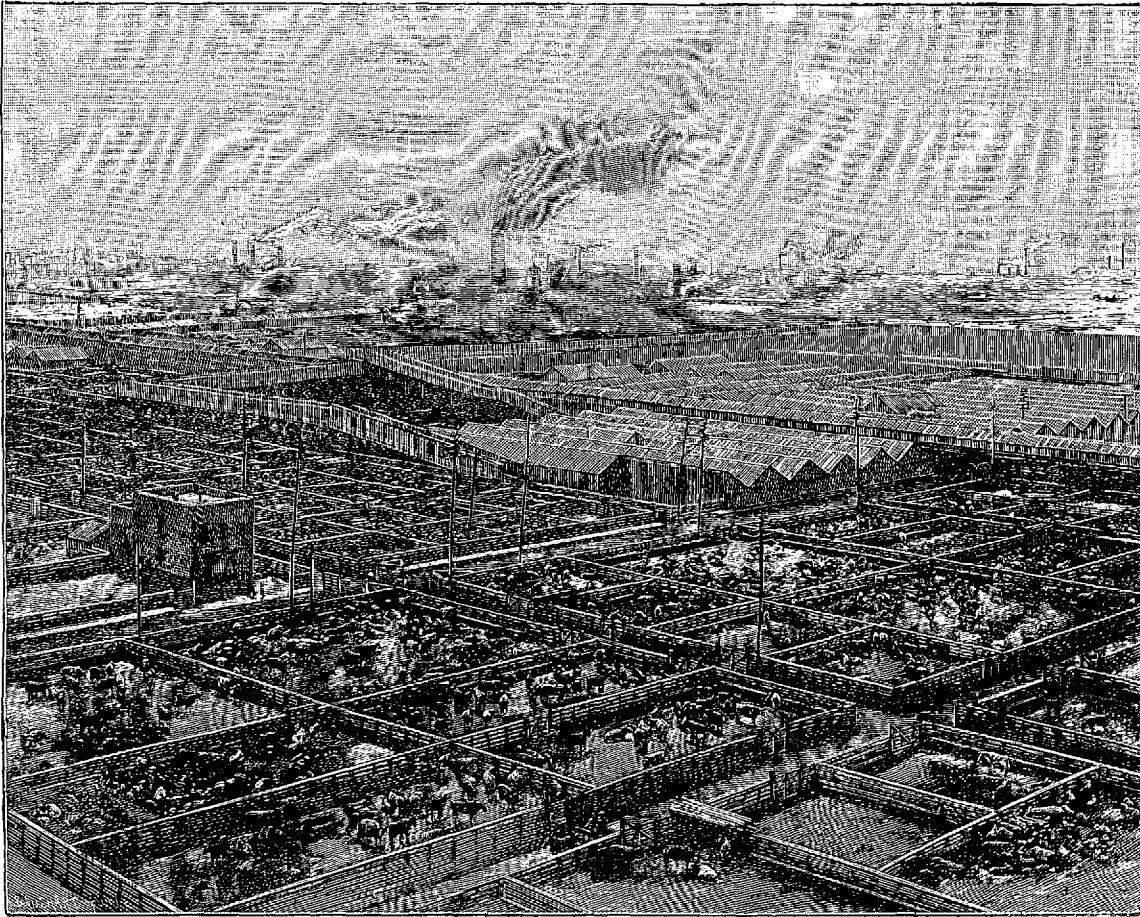
C'est pour cette théorie, hypothétique cependant pour une grande part, que M. Nansen s'enthousiasma, et résolut de la mettre en pratique. Son idée, toute simple, est de se laisser entraîner par la banquise, mue par les courants. Son projet est de suivre les côtes de la Sibérie, jusqu'aux îles; puis, après s'être avancé par mer libre aussi loin que possible vers le Nord, de se laisser délibérément entraîner par les glaces flottantes. M. Nansen a la ferme espérance de passer par le Pôle, et d'être ramené dans la mer du Groenland ou dans celle de Baffin. Le lecteur trouvera le tracé de l'itinéraire conjecturé, dans l'esquisse annexée à cette étude.

Les « Stockyards » constituent une véritable ville dans Chicago, une ville avec seize kilomètres de rues, deux cent trente portes, un bataillon de sapeurs-pompiers, une gare, un hôtel, deux banques, une poste et même un journal ; une ville enfin qui l'emporte sur beaucoup d'autres à un certain point de vue, important par ce temps d'épidémies : c'est que l'on n'y boit que de l'eau stérilisée.

Pour l'instant, les habitants de Chicago visent à *faire grand* en matière d'art et de

sciences comme en matière de constructions et d'entreprises industrielles.

Sur ce point la tâche est ardue, car il n'est plus question de lutter contre une nature ingrate, un climat désagréable, un sol spongieux — à force d'argent, d'ingéniosité, d'activité et de courage on en vient à bout : — il s'agit d'entrer en lice avec des centres intellectuels qui ont pour eux le prestige que donnent des siècles d'expérience et des pléiades de maîtres illustres.



CHICAGO. — Le Parc à bestiaux.

Les difficultés sont d'autant plus grandes que la lutte incessante de l'homme contre la matière n'est guère faite pour adoucir ses mœurs et accroître ses propensions artistiques. Aussi la littérature de la *Reine de l'Ouest* n'a-t-elle été jusqu'à présent représentée que par des journaux, audacieusement et habilement rédigés, mais où l'élévation de pensée et le ton général laissent également à désirer. Ce sont ces publications, pour la plupart feuilles à sensation, qui ont valu à Chicago, aux yeux de l'Europe et même des États de l'Est de l'Union, la réputation imméritée d'une cité à scandales. En fait, il n'y a pas plus d'enlèvements, de divorces ou de crimes à Chicago qu'ailleurs ; la société, quoique composée d'éléments très divers, ne se laisse distancer en bon ton et en décence

ni par celle de New-York, ni par celles de Paris, de Londres ou de Vienne. Au contraire, l'esprit dont elle paraît être animée de nos jours tend à en faire un milieu tant soit peu conservateur, avec ce je ne sais quoi de simple, de paisible et digne que l'on ne trouve plus que dans les derniers descendants des puritains de la Nouvelle-Angleterre, en Connecticut ou Massachusetts.

Il est à remarquer que là, comme dans toutes les villes de l'Ouest, ce sont les femmes qui tiennent la tête du mouvement littéraire et artistique. Les hommes, en général, ont été jusqu'ici trop pressés de faire leur place au soleil pour passer de longues années sur les bancs des collèges ; une fois lancés dans le tourbillon des affaires, le journal du matin, dévoré hâti-

vement pendant le *breakfast*, la gazette du soir parcourue dans le tramway électrique qui les ramène au bercail : voilà les seuls aliments littéraires dont ils se nourrissent. C'est pourquoi les publications quotidiennes ont une si grande influence aux États-Unis sur le développement intellectuel de la nation ; bien dirigée, leur action, jointe à celle si salubre que peut exercer la femme au foyer domestique, arrivera peut-être, avant qu'il soit longtemps, à réaliser l'idéal que se proposent les leaders de la *Reine de l'Ouest* : une société où l'élément masculin aura, selon l'expression saisissante d'une des plus spirituelles femmes de Chicago « d'autres horizons » que ceux formés par la Bourse, d'un côté, et, « de l'autre, par le talent d'un cuisinier français. »

GEORGES TRICOCHE.

MAITRE SIMON

(NOUVELLE)

Suite. — Voyez page 266

Maitre Simon en était là, et se montrait particulièrement intraitable à l'égard de son apprenti. C'est avec des gros mots qu'il l'avait expédié, ce matin-là, à la ferme du Marais, pour en ramener les chevaux.

— Et surtout que ça ne traîne pas, tu m'entends ?

— Combien de temps me donnez-vous, répliqua l'autre, et je parie d'être ici avant la mesure écoulée.

— Rentre ta langue, garçon ; tu sais bien que je déteste la plaisanterie, et depuis quelque temps, tu en prends, avec moi, par trop à ton aise.

Et, d'un accent plus dur, il ajouta :

— Et puis, quand j'ai dit quelque chose, il faut que cela soit, et je n'aime pas les raisons.

Sur le pas de la porte, il regardait du côté de Saint-Vaast, par où Guillaume devait revenir et, de temps en temps, il retournait au fourneau, histoire de donner un bon coup de soufflet et d'attiser la houille. Les fers étaient tout prêts, de bonne mesure, maître Dubost étant un client solide, très régulier ; mais, avant de les ajuster, il fallait brûler la corne des sabots, et plus l'outil est chaud, mieux ça vaut. Cela fait, il revenait à la route, s'arrêtait au milieu de la chaussée, sans trop de surprise de la solitude, à cause du dimanche.

Quelque chose de désagréable l'obsédait, mais quoi ? Peut-être ne s'en rendait-il pas très bien compte lui-même ; mais évidemment il avait du chagrin. Et de voir les gouttes de la dernière averse, frissonnantes au bout des ramilles des haies, ça lui donnait envie de pleurer. Et pour pleurer, il faut avoir des raisons,

à moins, dame ! d'être malade ou amoureux.

Amoureux, maître Simon, le forgeron de Quettehou, et à son âge, est-ce que c'était possible ?

En apercevant les deux chevaux qui débouchaient du chemin de Carvalon, et Guillaume affourché sur l'un d'eux, tenant l'autre en mains, par le licol, il regagna la forge pour mettre tout en ordre, de façon à ne pas perdre de temps. Et quand il eut fait tous ses préparatifs et qu'il s'en revint au seuil, pour regarder si les bêtes approchaient, il vit qu'en plus des deux chevaux du Marais et de son apprenti Guillaume, il y avait une quatrième créature qui les accompagnait, la basse de la ferme, qui, comme l'apprenti, venait de l'hospice de Valognes, où les bonnes sœurs l'avaient instruite de façon à entrer en service.

Elle était à peu près du même âge que Guillaume, et s'appelait Louise, sans rien de plus. Mais, en la voyant, nul ne songeait à lui demander son nom, tant elle était accorte et séduisante, avec ses beaux cheveux blonds, dont les ondulations coquettes dépassaient le bord du bonnet de linge, des yeux noirs, comme si ça ne coûtait rien, et des dents comme deux rangées de perles, entre des lèvres très roses.

Précisément, lorsque maître Simon, après avoir activé le feu de la forge, revint à la route, pour voir de quoi il retournait, les chevaux et leur conducteur se trouvaient à une trentaine de mètres du logis, et tout d'un coup, sans raison, il s'emporta :

— Qu'est-ce que ça signifie ; tu ne peux donc pas marcher à pied, maintenant ?

Timidement, Guillaume, interloqué, répondit :

— Je fais aujourd'hui ce que je fais toujours, et jamais vous ne m'en avez rien dit.

— C'est possible, reprit brusquement le forgeron ; mais il ne me plaît pas que tu t'attardes avec de la compagnie. Et que ce soit entendu pour une bonne fois, hein ?

Et il ajouta :

— Ce n'est pas pour vous que je dis ça, mamzelle ; mais quand on bavarde, vous conviendrez bien avec moi de ceci, que ce n'est pas le moyen de faire de la bonne besogne.

— Oh ! monsieur Simon, dit-elle, de bavarder en marchant, ça n'a pas grande importance ! Et Guillaume n'a pas perdu son temps au point d'être sermonné !

— Quand je l'ai pris en qualité d'apprenti, reprit-il avec une brusquerie involontaire, ce n'était pas pour qu'il fit la causerie avec les filles ; les sœurs de l'hospice de Valognes ne me l'ont pas confié pour ça.

— Toute joyeuse et gaie, elle plaisanta :

— Dame ! Monsieur Simon, quand on a une langue, il me semble que c'est pour s'en servir ; et, tout justement, Guillaume était en train de

me dire que c'était plaisir de travailler avec vous, autrefois; car il paraît que vous changez au point d'en devenir méconnaissable.

— Il vous a dit cela, s'écria-t-il avec un accent plus brutal encore et une figure mauvaise, il vous a dit cela? Mais pensez-vous que je le couche et que je le nourrisse pour qu'il s'en aille raconter partout ce qui se passe dans la forge?

Elle vit bien qu'elle venait de commettre une maladresse, et, très fûtée, elle s'efforça de la réparer au plus tôt :

— S'il m'a dit cela, c'est que ça le contrarie, maître Simon, de penser que vous n'êtes plus le même à son égard. Quand on aime les gens, ça fait toujours de la peine de les voir changer de manières.

Sans qu'il voulût en avoir l'air, cette conversation le gênait : et pendant que Guillaume passait la bride des chevaux dans les anneaux scellés fortement au mur de la forge, il donna un autre tour à la conversation :

— Et qu'est-ce que vous allez donc faire par là, dans le bourg, à une heure aussi matinale? Vous savez bien que, le dimanche, les gens se lèvent généralement plus tard.

Elle lui montra du geste, le panier qu'elle avait au bras gauche :

— Je vais chez Clémentine Blestel, chercher le déjeuner de maître Dubost. Vous savez, monsieur Simon, qu'il en mourrait s'il n'avait pas, pour son premier repas du dimanche, sa demi-douzaine de saucisses et sa demi-livre de sang de porc.

— Oui, dit-il, c'est une rude fourchette que le fermier du Marais; et tout solide et tout jeune que je suis, je ne voudrais pas lutter à table avec lui.

— Et vous n'êtes pas le seul, maître Simon; quant à l'âge, il ne doit pas y avoir, entre vous deux, bien des années de différence.

Il en rougit jusqu'à la pointe des cheveux, en songeant à ceci, que le fermier du Marais, sans être vouté, n'avait plus les jambes très sûres, et qu'il eût été bien facile de compter, sans se gêner, les rares mèches grisonnantes de son crâne à peu près chauve. Mais il se remit en peu de temps :

— Parbleu, fit-il, on n'a pas toujours l'âge que l'on paraît, et pour sûr maître Dubost est plus jeune qu'il n'en a l'air.

Et il ajouta, d'un ton très dégagé :

— Voudrez-vous lui souhaiter le bonjour de ma part?

Et se reprenant aussitôt :

— Au reste, c'est inutile, car je reconduirai moi-même les chevaux à la ferme, une fois ferrés, et si vous n'êtes pas trop pressée, nous ferons route ensemble.

Elle s'éloigna du côté du bourg, qu'elle devait traverser dans toute sa longueur, pour at-

teindre la boutique de Clémentine Blestel, et il la suivit des yeux jusqu'à ce qu'elle disparut au coude de la rue, à la hauteur de l'auberge qui porte pour enseigne : *A la descente des Voyageurs!* et il fallut la voix de Guillaume pour le faire sortir de sa rêverie :

— Eh bien franchement, patron, si vous ferrez complètement une paire de chevaux, le temps de courir chez la lardière et d'en revenir, il faut avouer que vous allez vite en besogne.

Il le regarda très durement, n'étant pas d'humeur à supporter la plaisanterie :

— Mêle-toi de ce qui te regarde, dit-il, et surtout veille sur ta langue; tu sais bien que je n'aime pas les bavards. Allons, au soufflet d'abord, et mettons-nous-y, il n'est que temps.

II

Amoureux, lui, maître Simon, amoureux? Eh bien oui, ça lui était venu comme ça, sans qu'il y parut, parce que les hommes les plus forts ne sont pas maîtres de ces choses-là, surtout quand ils approchent de la quarantaine. Mais ça n'était encore rien, ou pas grand'chose; ce qu'il y avait de pire, c'est qu'il était jaloux; et de qui? De son apprenti Guillaume. La fillette en tenait pour lui, il le savait, il en était sûr, et c'est même à cause de cela qu'il le brutalisait parfois.

En réfléchissant, il se repentait, et même, dans les commencements, il se promettait d'être fort, c'est-à-dire d'avoir quelque philosophie. Mais, en dépit de ses meilleures intentions, il remettait toujours les choses au lendemain; un lendemain qui ne vient jamais!

CHARLES CANIVET.

(A suivre).

LE CHATEAU AÉRIEN D'ANVERS

Toute exposition qui se respecte, doit posséder un « clou. » Celui de l'Exposition universelle de 1889 ne mesurait pas moins de 300 mètres de haut. A l'Exposition qui aura lieu l'année prochaine, c'est sur un « château aérien » que les organisateurs comptent pour attirer et retenir les visiteurs. Ce château sera soutenu dans les airs par un énorme ballon, ou plutôt par six ballons captifs, cubant au total 70.000 mètres, et planera, suivant la force du vent dans les différentes couches atmosphériques, à une altitude comprise entre 200 et 400 mètres.

L'appareil aérostatique est constitué par deux ballons semi-hémisphériques, reliés par quatre ballons cylindriques. Cette disposition présente sur les ballons captifs ordinaires un avantage considérable: le ballon Giffard qui figurait à l'Exposition de 1878, celui qui fonctionnait à l'Exposition de Bruxelles de 1888 se sont crevés à plusieurs reprises; et si un pareil accident s'était produit pendant que l'aérostat se trouvait dans l'air, les passagers qui avaient pris place dans la nacelle, précipités à terre,

eussent été infailliblement tués. Avec le ballon sextuple d'Anvers ce danger n'est pas à craindre : qu'un des ballons creve, les cinq autres — car les six aérostats sont simplement juxtaposés et ne sont pas en communication les uns avec les autres — maintiennent l'appareil, puisque quatre des ballons suffisent pour soutenir dans l'atmosphère l'ensemble de l'aérostat, les accessoires et les cent cinquante personnes qui peuvent être hospitalisées dans le « château » qui constitue la nacelle.

Un autre perfectionnement est réalisé par ce fait que le château aérien, une fois élevé à l'altitude voulue, y restera stationnaire; ce sont deux ascenseurs, couplés entre eux par un câble, pouvant enlever de dix à quinze personnes, maintenus et gardés dans la direction verticale par quatre câbles tendus entre la terre et le château, qui transporteront les ascensionnistes. Ces deux ascenseurs feront simultanément le trajet toutes les six minutes, de sorte qu'un ascenseur remonte pendant que l'autre descend. On évite ainsi la dépense de force nécessaire dans les ballons captifs ordinaires qu'on doit ramener à terre pour débarquer les passagers.

Pour que le château aérien ne puisse pas osciller, il est amarré à la terre par un nombre considérable de câbles, tendus, comme on le voit sur notre dessin, en direction diagonale, et suffisamment puissants pour pouvoir résister à la pression d'un vent de 100 kilogrammes sans devoir être descendu. Une combinaison spéciale doit maintenir le château dans une position constamment horizontale, comme le cadran d'une boussole, même au cas où les ballons oscillerait. Cette disposition supprime les mouvements existants dans les ballons captifs ordinaires qui, étant tenus par un seul câble, oscillent constamment sous l'action du vent. L'enveloppe des six ballons qui constituent l'appareil ascensionnel, est en double soie de Chine. Leur ensemble est enfermé dans une chemise en toile à voile opaque qui les dissimule complètement et qui ne peut se rompre que sous un effort de 500 kilogrammes par mètre carré.

Dans la partie inférieure de cette chemise est cousu un tube en acier étiré, et c'est à ce tube qu'est suspendu, à 10 mètres au-dessous du ballon collectif, la nacelle qui a une superficie de 200 mètres carrés. Sur cette nacelle seront élevées de légères constructions en tubes d'aluminium recouverts de soie de Chine, où seront installés des cafés, des restaurants, des kiosques à musique, etc. Dans le promenoir 100 à 150 personnes pourront circuler à l'aise.

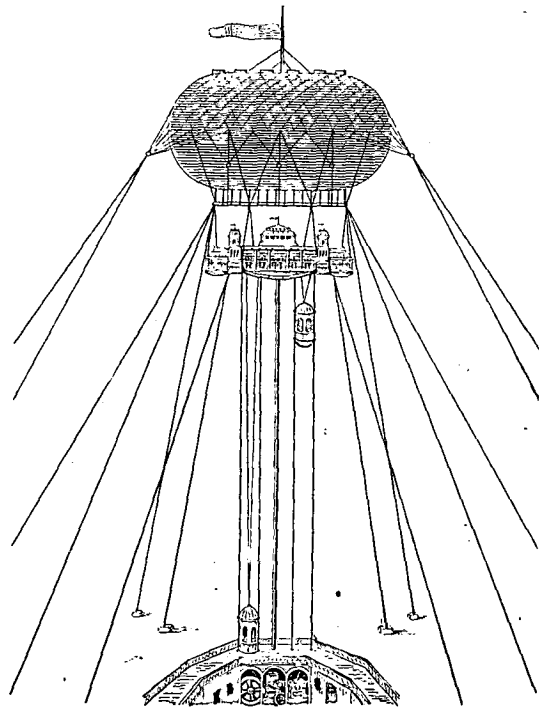
Au tube d'acier dont nous avons parlé plus haut seront fixées quatre poulies : sur deux de ces poulies roulera le câble qui reliera les deux ascenseurs qui se feront contre-poids. Un autre câble passera par une poulie de l'ascenseur au treuil, de sorte que, si le câble du contre-poids venait à se rompre, chaque ascenseur pourrait fonctionner isolément. Ces câbles ainsi que celui du contre-poids peuvent supporter une charge de 12,500 kilogrammes, alors que le poids de l'ascenseur chargé de dix personnes ne dépasse pas 1,000 kilogrammes. Si, enfin, tous ces câbles se rompaient à la fois, les ascenseurs s'accrocheraient aussitôt, par des parachutes aux câbles-guides qui servent à maintenir les ascenseurs dans la direction verticale.

Au-dessus de la chemise en toile à voile qui enferme les six ballons, passeront quatre ceintures de la même étoffe

destinées à la renforcer. Un filet en fil de lin couvrira la partie supérieure du ballon et sera relié aux câbles d'amarrage. Des paratonnerres seront aménagés sur les ballons et un appareil téléphonique permettra de communiquer du château aérien avec la terre.

Tous ces détails sont aisément visibles sur le dessin que nous donnons du château aérien.

Pour terminer, donnons quelques chiffres : le ballon collectif (les deux semi-hémisphères des extrémités et les quatre compartiments cylindriques), a un volume de 74,079 mètres cubes et une surface de 9,311 mètres carrés, — le ballon Giffard de 1878 cubait 25,000 mètres. La longueur du ballon collectif est de 78 mètres; le diamètre, 38 mètres. La force ascensionnelle de l'appareil, au gaz d'éclairage, est de 59,262 kilogrammes; le poids propre des ballons, du château et de 150 personnes ne dépassant pas 35,620 kilogrammes, l'excédant de force ascensionnelle est de 23,642 kilogrammes. Le ballon est retenu à terre par 4 câbles verticaux de 25,000 kilogrammes de charge de rupture chacun, et 30 câbles-amarres de 15,000 kilogrammes de rupture chacun. Les



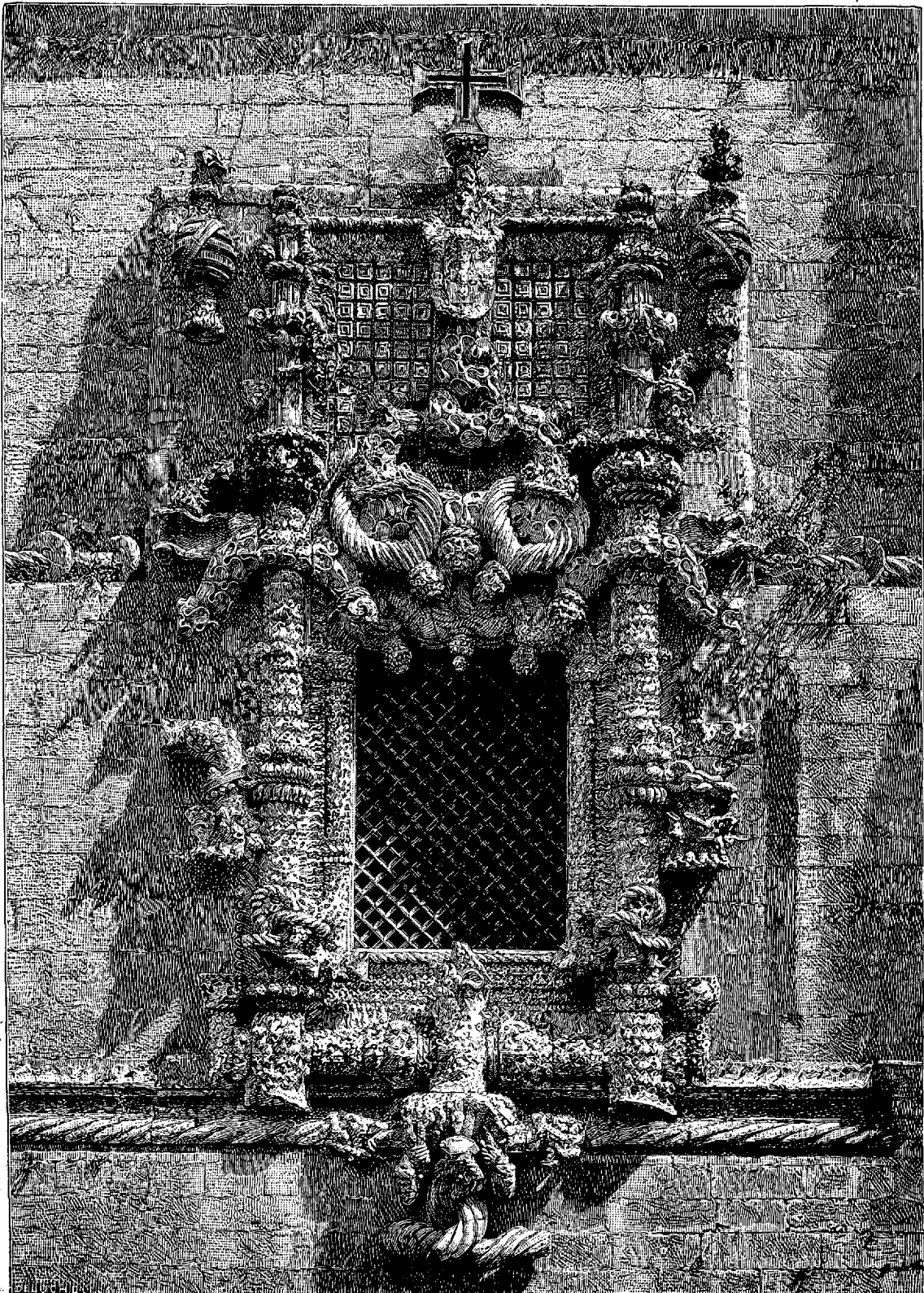
LE CHATEAU AÉRIEN D'ANVERS. — Système de suspension du château.

deux ascenseurs ballons qui font le « service » de la terre au château aérien et inversement et qui sont retenus dans la direction verticale par des câbles coulisses, sont soutenus par des câbles dont la charge de rupture est de 25,000 kilogrammes, alors que le poids des ascenseurs y compris 15 personnes ne dépasse pas 2,500 kilogrammes. La longueur du château aérien est de 30 mètres; la surface de 200 mètres carrés. Enfin, indiquons que si le vent devient trop violent, le château aérien peut être descendu et amarré à terre en 30 minutes.

PERRON.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

FENÊTRE DE LA SALLE CAPITULAIRE DU COUVENT DE THOMAR (PORTUGAL)



FENÊTRE DE LA SALLE CAPITULAIRE DU COUVENT DE THOMAR (PORTUGAL). — Gravure de Deloche.

Voulez-vous voir une architecture originale entre toutes ? Allez dans le Portugal. Les Goths et les Arabes l'ont peuplé, du sixième siècle au douzième, d'édifices encore intacts aujourd'hui,

et dont l'art est singulièrement expressif. Les cathédrales de Braga et de Coïmbre, l'église Cedojeita de Porto, attestent le passage des Goths, et l'attestent avec magnificence. Des

princes sarrasins ont construit les châteaux d'Alcoçaba et de Cham, de Pombal et de Feira, et l'architecture mauresque a prodigué, dans ces châteaux, ses merveilles. Enfin, du douzième siècle au seizième, une architecture nationale a créé des monuments sans pareils en Europe, et les produits de cette architecture toute spéciale sont les cathédrales de Visen et de Porto, les monastères de Batalha, d'Alcoçaba, de Belem, de Santa-Cruz à Coïmbre, des Chevaliers du Christ à Thomar. Les palais de Cintra, de Mafra et de Guimaraens complètent glorieusement la série.

Ce qui caractérise cet art national, c'est que, s'il n'a pu rester insensible aux révolutions architecturales qui ont fait succéder au gothique primitif, le gothique flamboyant; au gothique flamboyant, la Renaissance, il s'est contenté, à mesure que ces innovations se produisaient, d'en adopter le principe. Il a gardé intact, pendant ces quatre siècles, son système ornemental, et ce système dérive tout entier de la situation maritime du pays et de l'esprit d'aventures de son peuple. Sans doute, il est souvent arrivé qu'une imagination déréglée en a multiplié à l'infini les motifs, empâtant les saillies, surchargeant, à les écraser, toutes les lignes; mais l'abus n'a été en somme que partiel et, si les décorateurs ont parfois manqué de goût, ils ont souvent obtenu des effets délicieusement pittoresques.

Vous en trouverez la preuve à Thomar, dans ce couvent des Chevaliers du Christ, fondé en 1180, sous le règne du roi Diniz, par dom Galdin Paez, grand maître des Templiers. Comme la plupart des couvents portugais, comme la plupart de nos cathédrales gothiques, le monastère actuel de Thomar est fait de diverses parties juxtaposées en des temps très divers, et si les bâtiments primitifs furent construits à la fin du douzième siècle, c'est dans les premières années du seizième que les constructions les plus importantes furent achevées.

A cette période remonte la tour qui renferme, à son second étage, la salle du chapitre, éclairée, sur une terrasse intérieure, par une étroite fenêtre dont on a vu, au début de cet article, la gravure.

Il est difficile de rien imaginer de moins banal que l'encadrement de cette fenêtre. Des colonnettes curieusement fouillées, surmontées d'élégants fleurons qui ne sont autres, en réalité, que des sphères, se profilent à droite et à gauche. Au-dessus et au-dessous de l'ouverture, fermée par un grillage de bois, deux montants transversaux unissent les deux colonnettes l'une à l'autre. Au-dessus du montant supérieur, au milieu, un écu surmonté d'une croix porte en relief les armes du Temple. Immédiatement au-dessous de cet écu, une décoration d'entrelacs formée uniquement par des câbles. Dans l'axe

de la fenêtre et au-dessous, un motif analogue. A droite et à gauche de la fenêtre, la ligne droite des colonnettes est rompue, vers la moitié de sa hauteur, par des chaînes.

Le motif le plus curieux est le cul-de-lampe dont le soubassement de la fenêtre est garni. On y voit grimacer un petit homme dont les quatre membres, écartés, sont figurés par des cordes.

Le dernier étage de la tour, au-dessus de la salle capitulaire, est éclairé par un unique œil-de-bœuf en forme de cuvette. La lucarne forme le fond de la cuvette; les bords évasés de l'ouverture sont ornés de cordages enroulés.

Au-dessus de ce dernier étage, une plateforme, garnie d'une balustrade ajourée. Aux quatre coins sont dressés des pinacles surmontés chacun d'une croix, et ces pinacles se relient l'un à l'autre par une rampe de pierre que soutiennent, en guise de balustres, des sphères, portées elles-mêmes sur des pieds d'une hauteur égale au diamètre des sphères.

N'est-ce point là une décoration vraiment neuve? Ces amarres, ces câbles, ces sphères, ces ornements nautiques de toute sorte sont si heureusement combinés, qu'on ne se sent pas le courage de condamner ouvertement leur emploi, et l'exécution en est si fouillée, le tour de mains si adroit qu'on reste émerveillé de tant d'audace.

THIÉBAUT-SISSON.

—o—

FORMOSE

SON HISTOIRE. — SON ETHNOGRAPHIE. —
SES RICHESSES.

L'île de Formose est le bijou de l'Extrême-Orient. Située entre les 117° et 119° degrés de longitude Est et les 21° et 26° degrés de latitude Nord, elle mesure 390 kilomètres de long sur 150 de large, donnant une surface de 39,000 kilomètres carrés, presque la moitié de la France.

Placée en face de la province du Fokien, elle a été visitée vers 600, par les Chinois qui lui ont donné le nom de Liéou-Kiou.

En 1624, les Hollandais sont les premiers des Européens qui y abordent avec le consentement du gouvernement chinois. Après eux, viennent les Espagnols, qui l'appellent Hermosa : nous l'appelons Formose.

La rivalité entre ces deux peuples ne tarde pas à éclater, et les Espagnols se voient contraints d'abandonner les établissements qu'ils avaient fondés.

Devenus seuls maîtres du pays, les Hollandais cherchent à civiliser les indigènes, et leurs missionnaires viennent en grand nombre. Cependant leur domination prend fin vers 1662, époque à laquelle un pirate chinois fameux, du

nom de Koxinga, les chasse et règne souverainement dans l'île où il introduit les lois et les règles de l'Administration de l'Empire.

Pendant les 30 années qu'il exerce sa domination, il fait trembler la dynastie Tartare qui venait de conquérir le pouvoir : son fils Tchen-King lui succède, mais, vaincu par les troupes envoyées par Kang'hi, il succombe et l'étendard impérial va désormais flotter sur Formose.

Mais c'est aussi à dater de cette époque que l'île devient le théâtre de révoltes continuelles des indigènes qui cherchent à secouer le joug des conquérants. Les historiens chinois les représentent comme des cannibales : cette assertion est-elle fondée ?

Il est exact que les Formosans se sont toujours montrés sans pitié pour les équipages des bâtiments naufragés que les typhons, si fréquents dans ces parages, jettent à la côte. Mais, si l'on consulte l'histoire, on découvre un événement remontant au quinzième siècle et qui peut servir à réformer le jugement de ces auteurs. Des marchands du Fo-Kien ayant appris que l'île renfermait des gisements aurifères, affrêtèrent des jonques et débarquèrent sur un point de la côte orientale : ils reçurent bon accueil des insulaires auxquels ils déclarèrent le but de leur entreprise : ces derniers leur affirmèrent qu'ils étaient mal renseignés et qu'ils ne trouveraient pas ce qu'ils étaient venus chercher. Cependant ces mines existaient et, en le niant, les Formosans n'avaient d'autre but que de faire obstacle à un établissement qu'une exploitation de cette importance ne manquerait pas de rendre définitive.

Convaincus, les Chinois s'apprétaient à lever l'ancre, lorsque l'un d'eux découvrit dans une hutte un lingot d'or, ce dont il fit aussitôt part à ses compagnons. Ceux-ci conçurent alors le projet de se venger : ils annoncèrent leur départ et invitèrent les chefs indigènes à un festin d'adieu. Le sam-chou, vin de riz, coula à pleins bords. Les sauvages inaccoutumés aux liqueurs enivrantes s'endormirent : leurs hôtes se précipitèrent aussitôt dans leurs demeures, les pillèrent, regagnèrent leurs jonques, levèrent l'ancre et s'enfuirent avec leur butin.

L'événement se répandit dans toutes les tribus et, depuis, la race chinoise y est universellement abhorrée. Ce qui se passe aujourd'hui n'est d'ailleurs pas fait pour modifier le sentiment des sauvages à l'égard de leurs conquérants. Ainsi, sur les limites séparant le territoire chinois de celui laissé aux indigènes, il existe des forêts de camphriers ; quand un colon a exploité son domaine, il va trouver son voisin formosan et lui achète le droit de faire dans le sien des coupes ; les pourparlers s'engagent et les conditions se discutent ; pendant ce temps, le sam-chou est servi, et en telle abondance que le propriétaire est bientôt ivre et accorde au Chinois

tout ce qu'il demande. Mais, une fois dégrisé, il voit qu'il a fait un marché de dupe : ses camphriers tombent sans ménagement sous la hache de celui qui l'a joué : il jure de se venger et c'est ainsi que s'éternisent les haines entre conquérants et vaincus.

En 1853, la grande révolte des Taipings qui ensanglanta la Chine, faillit avoir son contre-coup à Formose. Le parti national y envoya des émissaires chargés d'ébranler la dynastie tartare ; mais celle-ci, grâce peut-être à l'aide des puissances européennes, et, notamment, de la France, put conjurer un danger qui continue à se dresser contre elle.

En 1871, Formose devint une cause d'hostilité entre la Chine et le Japon, où la féodalité venait d'être écrasée : le gouvernement, pour apaiser les revendications d'une noblesse irritée d'être dépouillée de ses privilèges, résolut de faire une diversion et il organisa une expédition dans le but de s'annexer Formose. Si le succès avait suivi cette tentative, il était assuré des sympathies et du concours de la nation qui ne devait plus prêter l'oreille aux doléances des nobles. D'ailleurs il estimait que la Chine avait sur l'île moins de droit, parce que, selon l'histoire, les Japonais l'avait occupée bien avant les Hollandais.

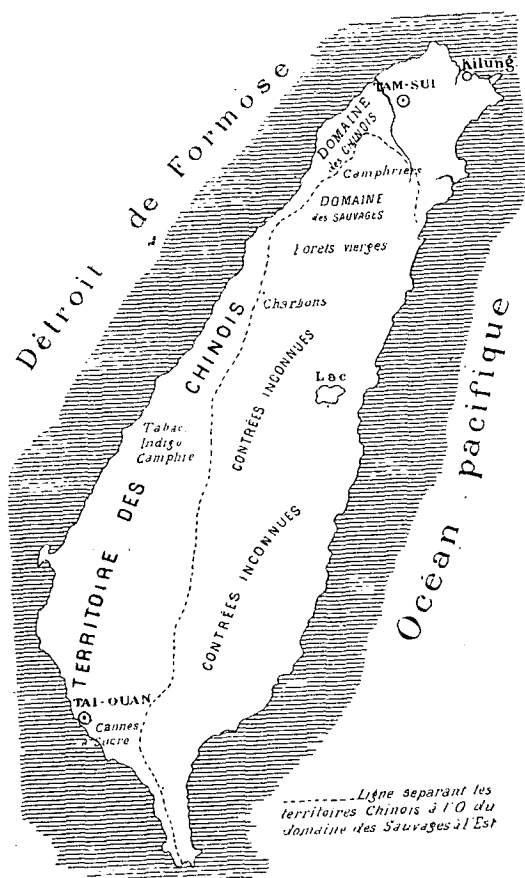
Donc, des contingents partirent de Nagasaki et en mai 1874, abordèrent à la baie de Liang-Kiao. Les sauvages se portèrent vite à leur rencontre mais furent repoussés après de sanglantes escarmouches. Cependant la cour de Pékin s'alarma et résolut de diriger des troupes sur l'île pour arrêter les progrès des Japonais. Le conflit était imminent et la guerre allait éclater, lorsque les deux gouvernements jugèrent qu'une entente était préférable ; l'incident se termina par une convention par laquelle la Chine paya une indemnité au Japon qui retira ses troupes.

Le dernier événement important de l'histoire de Formose concerne la France ; il s'agit de l'attaque dirigée par l'amiral Courbet pendant la guerre franco-chinoise au sujet du Tonkin ; notre diplomatie suspendit brusquement le cours des opérations et l'amiral dut renoncer à une démonstration armée contre l'île. L'expédition eut néanmoins pour résultat l'annexion du Tonkin, c'est-à-dire d'un pays plein d'avenir et à propos duquel le *North China* et le *Daily News* se sont exprimés ainsi : « L'ouverture du S. O. de la Chine par la France, profitera au commerce du monde auquel un champ immense est assuré : aussi, devons-nous à cette nation toutes nos sympathies pour avoir brisé du côté du continent l'isolement de l'Empire. »

Les documents chinois sur l'ormose jusqu'au siècle dernier sont peu intéressants ; ils ne comprennent guère que les renseignements laissés par les missionnaires sur leur apostolat. Mais à

partir de cette époque, les explorateurs européens nous en fournissent de féconds sur la géographie, l'ethnographie, l'histoire naturelle, la langue, et parmi eux, nous citerons le Dr Guérin, qui, après l'expédition franco-anglaise, quitta le service militaire et alla vivre deux années au milieu des sauvages; il a laissé sur leurs mœurs des travaux remarquables; on lui doit aussi un vocabulaire Tayal (N° nov. *bullet. Soc. Géogr.*).

Formose appartient au système volcanique qui part du Kamtchatka, englobe le Japon et



L'île de Formose.

aboutit à l'archipel malaisien; aussi y ressent-on des secousses d'ailleurs modérées. On y trouve des cratères éteints et des solfatares abondants. Les terrains primitifs sont rares: le tertiaire en est la caractéristique géologique.

Elle est partagée en deux par une chaîne de montagnes allant du Nord au Sud, rayonnant à l'Est et à l'Ouest et surtout au Nord qui est la partie la plus accidentée.

Là, est la porte des Cinq Tigres. Suivant la légende, les monts chinois du Fokien ont glissé dans la mer et sont venus s'arrêter à Formose. Elle ajoute que vers l'Est, il y a deux points de l'Océan d'où accoururent les Dragons sacrés qui bouleversèrent l'île et la couvrirent de montagnes. Quant aux Tigres, sont-ils les aïeux des sauvages? Par là, s'expliquerait, au dire chinois, leur férocité qui va jusqu'à l'anthropophagie: c'est du moins ce que quelques auteurs

affirment quoique d'autres le nient. Mais cette férocité est-elle vraiment originelle, ethnique? Ne serait-il pas plus exact de la rapporter à la haine qui s'est transmise aux générations venues après la trahison dont nous avons précédemment donné le récit?

Si cette haine s'étend jusqu'aux Européens, elle est certainement moins impitoyable que celle dont les Chinois sont chaque jour victimes et qu'ils entretiennent par leurs agissements.

Mais, si acharnés que se montrent ces sauvages contre l'envahissement de leur sol, ils n'en sont pas moins prédestinés à une extermination complète et qui déjà se prépare par l'introduction des vices que toute civilisation entraîne à sa suite. Ils ne connaissaient pas le vin de riz avant leur contact avec les Chinois: actuellement, l'ivresse marche à pas rapides et leur constitution robuste qui en fait des athlètes est en voie de dégénérescence.

L'île renferme de nombreux cours d'eau navigables en toute saison quoique parfois torrentiels: il y a des lacs importants.

La partie orientale, la plus étroite, est occupée au centre par des tribus sauvages insoumises, et au Nord et au Sud par des colons chinois.

La partie occidentale forme une vaste plaine très fertile dont la côte est sans cesse envahie et ensablée: aussi les ports et les navires finiront-ils par disparaître.

Il résulte de ce fait que la carte de l'île avait, à l'époque des Hollandais, une configuration toute différente de celle qu'elle présente aujourd'hui: Ainsi, Tai-Ouan était un îlot qui maintenant fait partie de Formose dont elle est la capitale.

Tous les ports sont peu sûrs, difficiles aux bâtiments d'un fort tirant d'eau qui sont obligés de mouiller aux Pescadores ainsi que le fit l'amiral Courbet.

Le climat est chaud et, excepté dans le Nord, il est sain. Il y a à Tai-Ouan un hôpital dont le service est confié à un médecin anglais et qui reçoit des Chinois et des indigènes souvent victimes des fièvres des forêts.

Les richesses de Formose sont immenses et de premier ordre: elle abonde en houille, mines d'or, soufre, pétrole; le riz donne deux récoltes; la canne à sucre prospère partout; on y cultive la patate, le gingembre, l'indigotier, le tabac, l'arachide. Le thé s'y propage par bouture ou graine: il atteint jusqu'à six et sept cueillettes et n'exige aucun engrais. L'orange, la banane, l'ananas, la mangle, le mangoustan, la goyave, le coco, l'arec, le melon, le pamplemousse, la pêche, l'abricot, la figue, la châtaigne, le raisin, la grenade y sont délicieux.

Le papier dit de riz, est fourni par l'*arelia papyrifera*, dont la moelle sert aussi à fabriquer les fleurs fausses. Un précieux textile, la Ramie

sert à fabriquer des étoffes. Le bambou et le rotang croissent en tous lieux.

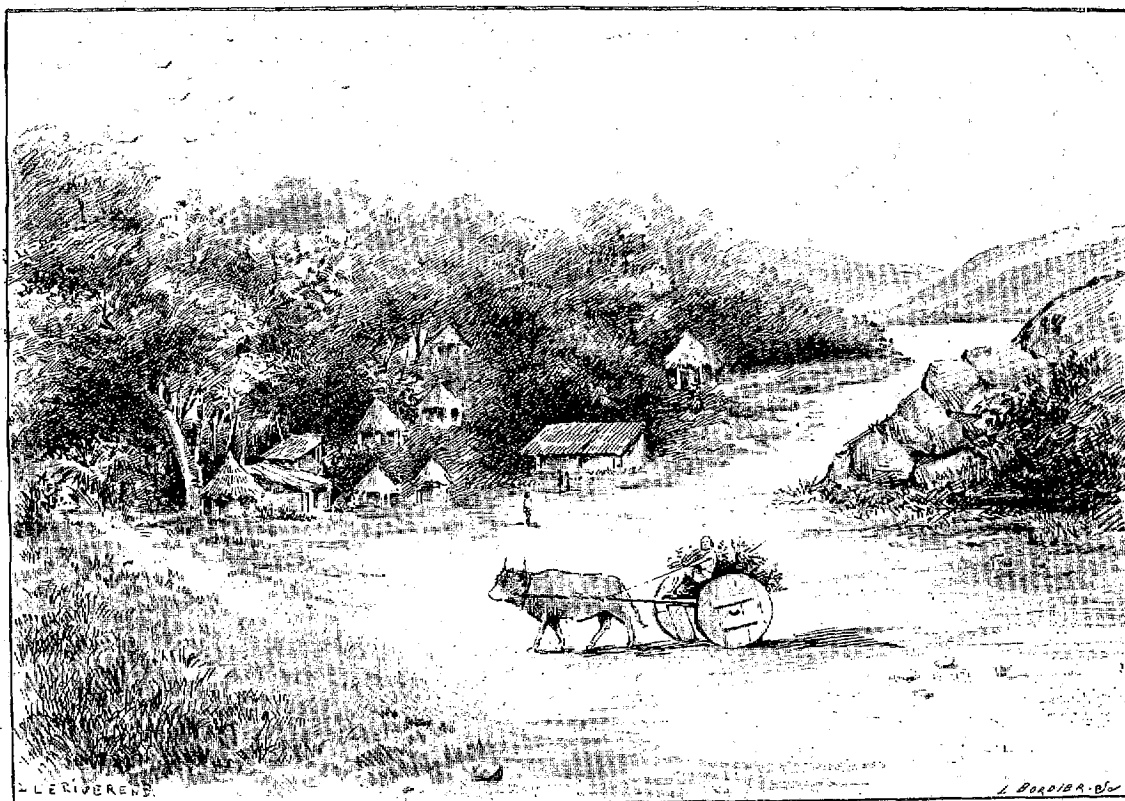
Les richesses forestières fournissent plus de soixante espèces, en tête desquelles il faut placer le camphrier dont l'exploitation sans méthode finira par être anéantie si l'administration n'y met ordre. Cet arbre pousse par groupes épars au milieu d'épais taillis. En dehors des Chinois il y a des Européens et, entre autres, un Allemand, qui ont entrepris la distillation de la résine à l'aide de procédés qui permettent de recueillir l'huile en telle abondance que son exportation n'est plus rémunératrice. Cette

huile, d'ailleurs, donne une flamme fuligineuse dont les colons chinois sont les seuls à s'accommoder.

La faune comprend le léopard, l'ours noir, le cerf, le daim, le lapin, le singe, le chat sauvage, le buffalo, le chien, le porc, le cheval importé du continent, le faisan, l'épervier, le pigeon, le canard, la poule, les écrevisses, la langouste, les huîtres, etc., etc.

Les reptiles et les insectes sont largement représentés.

La houille est de bonne qualité pour l'usage industriel et domestique : la marine peut s'en



Village Formosan des indigènes sauvages.

servir en la mélangeant avec des charbons supérieurs venus jusqu'ici d'Europe mais qu'on a trouvés récemment au Tonkin.

La population composée de colons chinois, d'aborigènes civilisés et de sauvages insoumis, s'élève, dit-on, à trois millions : ce n'est qu'une évaluation approximative, étant donnée l'étendue des régions encore inexplorées.

Les Formosans sont divisés en tribus ayant un chef qui exerce une juridiction absolue, quoiqu'il n'ait pas de fonction héréditaire. A sa mort, sa veuve gouverne jusqu'au jour où un successeur est désigné après les cérémonies des obsèques du mari : elle gouverne aussi quand ce dernier part pour une expédition ou une chasse. Les transactions entre Chinois et sauvages se font par l'intermédiaire des indigènes civilisés.

Les Formosans ont la peau bronzée, les cheveux noirs, les lèvres épaisses, le nez moins

aplatis que les Chinois, les yeux larges, éclatants et francs. Leur langue s'apparente avec celle des dialectes malaisiens.

Leur religion est un fétichisme reposant sur la croyance en treize divinités qu'on comble de présents pour calmer leurs colères ou les remercier de leurs bienfaits.

Le commerce de Formose croît chaque année : en 1882, la recette de la douane impériale est de 1.768.980 francs ; en 1891, elle monte à 3.956.437 francs, prélevés sur un total d'importations et d'exportations de 33.185.834 francs, effectuées par un mouvement de 313 navires dont 278 à vapeur et 32 à voiles ; ceux des Chinois, des Anglais et des Allemands forment ces chiffres : aucun navire français ne s'y rencontre.

Cette constatation est triste surtout lorsqu'on la rapproche de l'énumération que nous avons fournie des immenses richesses de Formose.

Réveillera-t-elle l'esprit d'entreprise et d'énergie de nos compatriotes ?

Nous avons de riches colonies dont le délaissement s'explique par leur implacable climat. Quelque éloquent que soit l'appel du regretté Crevaux conviant les colons français aux richesses de notre Guyane, on comprend qu'ils reculent devant un séjour aussi meurtrier : mais il n'en est pas de même pour Formose. Bien qu'elle ne nous appartienne pas, nous pouvons y fonder des établissements et y créer un mouvement commercial : les autres nations le font bien : que ne suivons-nous leur exemple !

ERN. MARTIN.



FUSILS D'AUTREFOIS ET FUSILS D'AUJOURD'HUI

Un des rares avantages des gens qui ont longuement vécu, consiste à se rendre un compte exact des progrès réalisés par le génie humain depuis qu'ils ont âge d'observation. La jeunesse, surtout dans les campagnes, se figure aisément que toutes les améliorations dont elle bénéficie existent depuis un temps à peu près immémorial. Si j'allais raconter à un adolescent que dans mon enfance, si l'on voulait allumer sa chandelle, — nous ne connaissions la bougie que de réputation, — il fallait d'abord posséder dans sa poche un briquet, de l'amadou et une pierre à fusil, taper sur le silex et sur ses doigts jusqu'à ce que les étincelles du premier aient embrasé l'amadou, puis approcher de l'incandescence de celui-ci un brin de chanvre, garni de soufre, qui s'embrasait à son tour, non sans vous faire préalablement éternuer, il me demanderait avec compassion comment l'idée ne nous venait pas d'acheter tout simplement une des boîtes débitées par la régie, dont les produits s'ils ratent assez souvent ne vous exposent point à autant d'avatars.

Il en est de même en toutes choses à peu près. Un progrès si considérable qu'il soit perd le privilège d'étonner quand il se produit progressivement ; il faut en avoir suivi le développement pour l'admirer. Les armes à feu si perfectionnées d'aujourd'hui ressemblent si peu à celles qu'on utilisait au commencement du siècle que peu s'en faut qu'on ne mette celles-ci au niveau de l'arc et des flèches des primitifs. C'est cependant avec un de ces engins que j'ai fait mes débuts en cynégétique ; son souvenir m'est resté fort vivace, malheureusement c'est tout ce qui m'en reste, car il fut volé chez un armurier en 1848.

Il venait en droite ligne du musée de Madrid où il était conservé en souvenir du roi Charles III. C'était une arme fort curieuse qui ne déparerait pas la plus magnifique collection. Fabriqué avec de vieux fers de mule, son unique canon était en acier bleu, rehaussé d'une damasquinure en or d'un dessin exquis. La batterie, à pierre

bien entendu, était comme chez les vieux mousquets, placée en dehors des platines et, comme les canons, largement, royalement rehaussée d'or. Ce que la possession de cette arme superbe m'a causé de joies, ce serait beaucoup trop long pour que j'entreprenne de vous le conter. Il n'était pas sans inconvénients, mon beau fusil : il dépassait ma petite taille de trois ou quatre pouces et, pour le charger, j'étais forcé de chercher une éminence me permettant de dominer l'orifice de son canon. Le chien était tellement dur à relever que pour y parvenir j'étais forcé d'en étayer la crosse avec ma cuisse ; et puis, il était si long à se décider à partir que bien des moineaux lui durent la vie ; il m'a cependant procuré assez de victoires pour lui être resté reconnaissant de ses services.

Vous allez voir que dans des mains moins juvéniles, ces escopettes maintenant dédaignées n'en donnaient pas moins des résultats très sérieux.

Il y a une dizaine d'années, nous eûmes la bonne fortune d'avoir entre les mains un des livrets de chasse de la Maison de Condé. C'était un petit volume in-8°, relié en maroquin rouge et portant sur ses plats les armes des Condé. Il avait été probablement dérobé pendant la Révolution dans la bibliothèque de Chantilly et, après bien des vicissitudes il était tombé aux mains de M. Marot, ancien agréé au Tribunal de Commerce, bibliophile éclairé, lequel s'empressa de le restituer à l'héritier des Condé, M. le duc d'Aumale.

Ce qui nous a le plus frappé en examinant ce livret, c'est la quantité considérable de perdrix figurant dans chacun de ses tableaux.

Le 16 avril 1784, dans la plaine de Luzarches M. le duc, — Louis-Antoine-Joseph, duc de Bourbon et six fusils en tuent 674. — Le 11 août sept tireurs arrivent à 378, et 529 le 16 août. — Le 4 septembre, on atteint toujours entre sept fusils un chiffre énorme de 1500 pièces, dont 1100 perdrix ; le 26 septembre, le total du tableau monte à 1889 pièces dont 1101 perdrix et 751 lièvres ; le 20 septembre, ils abattent encore 619 perdrix et 449 lièvres.

Le plus curieux de ces bulletins est celui des 7 et 8 octobre réunis, le livret ne dit pas pourquoi, sur la même page. Ces jours-là, les fusils sont au nombre de 15 : S. A. S. M^{sr} le Prince de Condé, M^{sr} le Duc, M. le prince de Conti, M^{sr} de Vauréal, M. de la Trémouille, M. d'Amesaque, M. de Boulainvilliers, M. de Launay, M. de la Vaupallièrre, M. de Gouffier, M. de Choiseul, M. de Mintier, M. d'Auteuil, M. de Contye, M. de Belleval. Ils tuent dans ces deux journées 24 lapins, 1593 lièvres, 2580 perdrix, 12 faisans, 2 alouettes, 2 grives, en tout 4214 pièces.

Il est bon de remarquer que la saison étant déjà avancée, les perdrix avaient assez d'aile pour se défendre ; que le petit nombre des la-

pins, l'absence de chevreuils et la présence des alouettes indiquent que ces fabuleuses tueries avaient presque exclusivement la plaine pour théâtre. Ces considérations étant dûment établies, je me permettrai de faire observer que les Princes, pas plus que leurs invités ne disposaient de calibres 10 et 12 crachant le plomb par avalanches, ou de choke-bored allongeant la longueur de la portée, qu'ils tiraient eux aussi avec des fusils à pierre, — ces fusils qui disaient *psssit* avant de faire *poum*, — et dont les calibres devaient varier entre 20 et 32.

Étaient-ils plus adroits que les chasseurs d'aujourd'hui? Certainement non. Il y avait incontestablement plus de gibier qu'il ne s'en trouve aujourd'hui dans les tirés les plus fastueusement entretenus, et ce gibier était moins fuyard; ces concessions faites, le tableau n'en démontre pas moins que, convenablement « emmanchés, » ces flingots tant dédaignés n'en faisaient pas moins une très honorable besogne.

Ce n'était pas une petite affaire que de les charger, ces armes du vieux temps; et n'y eût-il que la simplification de son équipement, le chasseur d'aujourd'hui n'apprécierait jamais trop haut son bonheur. En outre de la classique carnassière, au bon temps du fusil à baguette nous portions en sautoir d'un côté, la flasque ou poire à poudre, de l'autre, le sac à plomb; les capsules dans la poche du gilet, les bourres dans la veste ou dans la carnassière. Quand on avait tiré son premier coup, il fallait d'abord désarmer le chien du canon gauche; précaution indispensable pour éviter qu'un coup trop accentué de la baguette ne déterminât une explosion dont le visage du chasseur recevrait probablement les éclaboussures. Ceci fait et l'arme reposant sur sa crosse, on introduisait l'orifice de la poire à poudre dans le canon, on en faisait jouer le ressort pour y déverser la charge de poudre; la bourre, tantôt en papier brouillard, tantôt déchirée dans un vieux journal, était introduite sur la poudre et assujettie assez fortement; ensuite, venait le tour du sac à plomb, enfin, d'une seconde bourre que l'on se contentait de fixer légèrement quoique solidement. Le fusil relevé, il fallait visiter la cheminée, vérifier si la poudre y avait pénétré, se livrer à un épinglage consciencieux si on n'en apercevait pas le moindre grain, et enfin garnir cette cheminée de sa capsule que l'on allait assez généralement chercher dans le gousset de son gilet.

L'opération était assez compliquée, vous le voyez; de plus, elle n'était jamais sans danger pour le tireur, car elle exigeait dans ses détails un sang-froid que, dans le feu de la bataille, un jeune chasseur ne conserve pas toujours. La charge au moyen de cartouches glissées dans la culasse a écarté ces périls, on risque beaucoup moins de se tuer ou de se mutiler soi-même, un peu plus de fusiller son ami, mais en

somme cela peut être considéré comme un progrès.

Le fusil à pierre ne s'était pas ainsi transformé d'un seul coup, et avant d'en arriver là, l'arme se chargeait par la culasse, il avait passé par de nombreuses transformations.

La première, fut la substitution du fulminate à la poudre pour l'inflammation de la poudre, elle date de 1808 et elle est due à l'armurier français Pauly. Le fulminate se plaçait dans une sorte de réceptacle, le chien terminé par un piston venait, en le frappant, en déterminer l'explosion. Debouter en 1818, substitua à cette méthode, la capsule de cuivre garnie de ce fulminate et sa supériorité s'établit si rapidement qu'elle fut bientôt appliquée aux armes de guerre.

La suppression de la charge à l'aide de la baguette et son remplacement par des cartouches travaillait le cerveau de tous les inventeurs aussi bien en Angleterre, en Amérique qu'en France. Ce fut encore notre pays qui eut l'initiative de la solution du problème du fusil basculant. En 1836, un armurier parisien Lefauchaux produisit l'arme qui a conservé son nom. La cartouche était garnie d'une broche dont la base reposait sur un grain de fulminate qui s'enflammait au choc du chien sur cette broche. La voie étant ouverte, les imitations plus ou moins améliorées furent nombreuses; on vit se produire une assez grande quantité de systèmes plus ou moins ingénieux, mais la vogue resta acquise au fusil Lefauchaux dont le mode de bascule et de fermeture perfectionné par les Anglais est encore employé depuis que la cartouche à broche a été détrônée par la cartouche à feu central.

Le génie humain ne se décidant jamais à rester inactif, les innovations continuent de se multiplier. Nous avons aujourd'hui le fusil sans chien ou Hammerless, le fusil à triple verrou, à extracteur automatique, etc., etc. En somme, et bien qu'à notre avis l'arme de chasse soit arrivée à un degré de perfection qui ne laisse rien à désirer, il se rencontre des nemrods pour désirer mieux encore.

Il ne faudrait pas se figurer que, tandis que nous nous mettions le cerveau à la torture pour l'occire plus sûrement, le gibier soit resté complètement inactif. Il n'a point inventé de bouclier et de cuirasse à l'épreuve de nos projectiles, cela est vrai, mais il a parfaitement observé l'allongement des distances auxquelles nous parvenions à l'atteindre; le nombre toujours croissant des engins qui menaçaient son existence, et il nous oppose des défenses dans lesquelles il peut trouver une sauvegarde. Je ne serai contredit par aucun de mes contemporains, le gibier de notre belle jeunesse mettait une certaine complaisance à se laisser aborder. Relaisée dans quelque luzerne, dans quelque

sainfoin plantureux, la compagnie attendait que le chasseur eut marché sur la queue de l'un de ses membres pour partir « dans ses culottes, » comme nous disions jadis ; le vol n'était jamais exagéré ; la remise était toujours au couvert, bois, landes ou prairie artificielle, ou on les rejoignait facilement.

Tout cela est de l'histoire ancienne. Il faut croire que la méfiance de l'homme et de son complice à quatre pattes, fait partie intégrante de l'éducation que la mère perdrix donne à ses perdrillons. Aujourd'hui, dès le matin de l'ouverture, des perdreaux qui n'ont pas plus entendu la détonation d'une arme à feu que le grésillement des projectiles, se lèvent à des distances que le plomb meurtrier n'a point la puissance de franchir. Ils semblent professer une sainte horreur de tous les asiles dont nous avons fait les coupe-gorges de leur espèce ; ils s'éloignent aussi loin que leurs ailes peuvent les porter et quand ils reprennent terre, c'est dans quelque champ découvert, guéret ou labour où ils sont fort visibles, il est vrai, mais d'où ils peuvent surveiller tous les mouvements de l'ennemi ; s'ils s'aperçoivent que celui-ci les poursuit, ils jouent des jambes, puis après avoir piété pendant un certain espace ils reprennent l'essor et vont plus loin recommencer la manœuvre. Il y a toujours un peu de malchance dans l'accident qui les décide à partir à portée.

Aussi, un chasseur que cette nouvelle tactique avait maintes fois désespéré, s'en vint-il un beau jour demander très sérieusement à Fauré-Lepage, l'armurier si connu, s'il ne lui serait pas possible de lui fabriquer de petits obus qui, en éclatant à deux ou trois cents mètres, porteraient la mort dans ces bandes trop réfractaires !

Pauvres oiseaux, n'est-ce donc pas assez contre vous des engins des braconniers ?

G. DE CHERVILLE.

L'INSTITUT IMPÉRIAL DE LONDRES

La reine Victoria a récemment inauguré en grande pompe, l'Institut impérial. Pour bien comprendre l'importance de cette institution, il faut remonter de quelques années en arrière et rechercher le commencement d'un mouvement qui est aujourd'hui à son apogée et dont l'Institut impérial est comme la représentation et la synthèse.

En juillet et novembre 1884, des conférences eurent lieu à Londres, sous la présidence de M. Fozter, membre du Parlement, conférences qui avaient pour but d'assurer, par une fédération des colonies et de la mère-patrie, l'unité de l'empire, sans cependant toucher aux droits des Parlements locaux en ce qui concerne les affaires locales. De ces conférences, qui mirent en rapport des hommes venus de tous les points

de l'horizon politique et de toutes les parties du monde, sortit une ligue qui, sous le nom de Ligue pour la fédération impériale, a puissamment contribué au développement de cette idée d'union entre les colonies et la métropole, que des hommes comme Disraeli avaient entrevue déjà, mais qui était restée jusqu'alors vague et indéfinie. Le programme de cette ligue peut se résumer en quelques mots : combiner sur une base équitable les ressources de l'empire pour le maintien et la défense des intérêts et des droits communs.

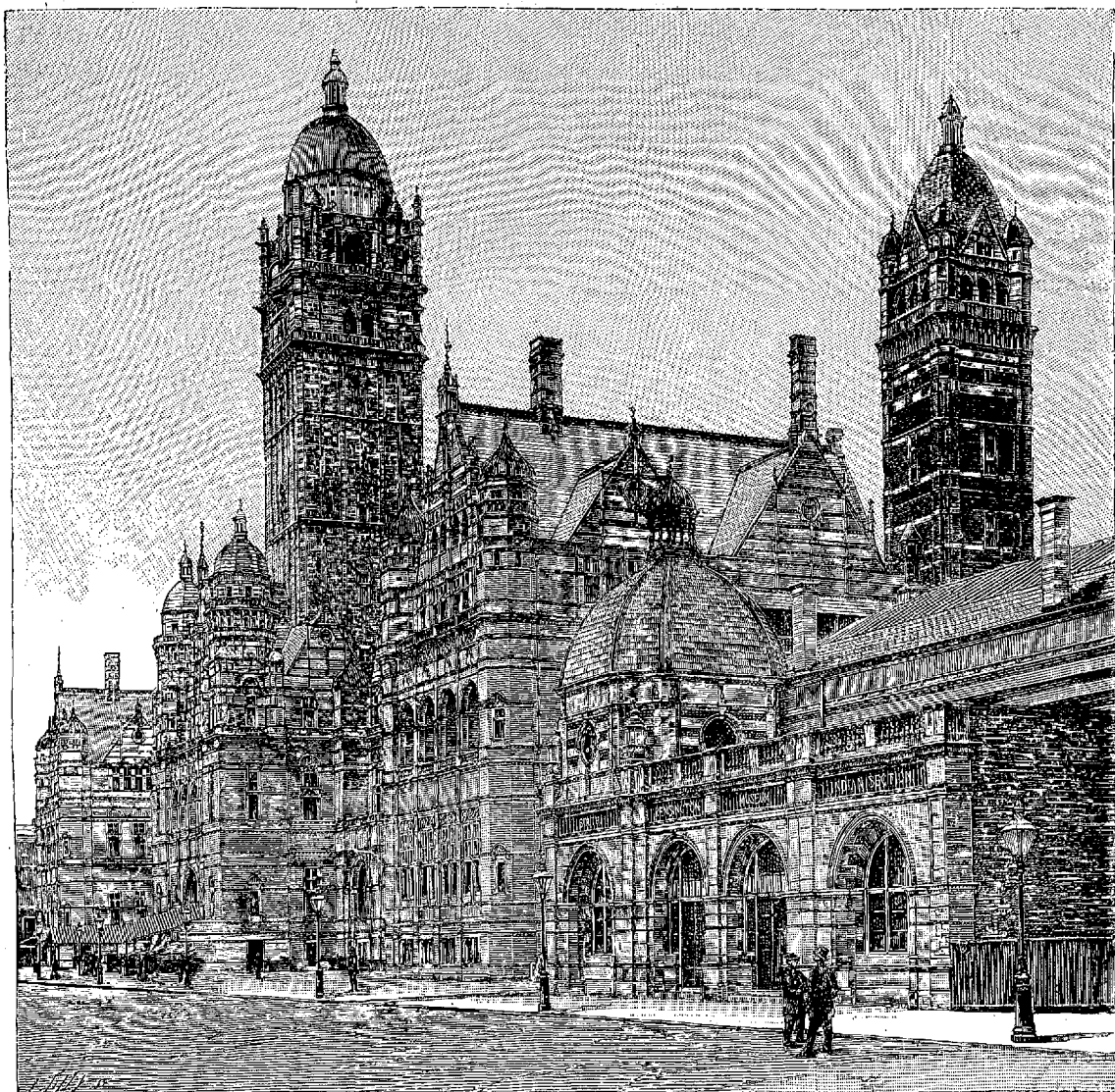
Au mois d'août 1886, les membres du comité exécutif de la Ligue eurent avec lord Salisbury, alors premier ministre, une entrevue au cours de laquelle ils demandèrent la réunion d'une conférence des représentants du Royaume-Uni et d'envoyés de chacune des colonies douées d'un gouvernement autonome. Dans la pensée des fondateurs de la Ligue, cette conférence devait avoir pour programme l'étude des communications postales et télégraphiques entre les colonies et l'Angleterre, et entre les différentes parties de l'empire, et aussi l'étude de la défense des ports et du commerce de l'empire en temps de guerre. Lord Salisbury, dans sa réponse, reconnut l'existence en Angleterre et dans les colonies d'un sentiment très vif en faveur d'une fédération impériale, et laissa entrevoir que l'année suivante ne se passerait point sans que les représentants des colonies et ceux du gouvernement central aient pu se réunir et s'entendre.

Ce n'était point là une promesse frivole ; elle fut bientôt confirmée par les faits. Le 25 novembre 1886, M. Stanhope, alors secrétaire d'État des colonies, adressait aux gouverneurs des différentes possessions une circulaire invitant les représentants des principaux gouvernements locaux à se réunir à Londres au printemps suivant, pour y discuter les questions les plus urgentes : tout d'abord, la création d'un système de défense commun à l'empire et ensuite l'établissement de relations commerciales et sociales plus complètes, par le développement des communications postales et télégraphiques.

La conférence s'est réunie en 1887 et elle est arrivée sur tous les points à des conclusions fermes. Certes, elle n'a pas posé les bases fixes et pour ainsi dire constitutionnelles d'une fédération impériale. Ni le gouvernement central, ni les colonies ne poursuivent l'établissement d'une constitution nouvelle, qui est sans doute dans la pensée des promoteurs les plus ardents de l'unité impériale, mais que des esprits plus réfléchis repoussent comme presque impraticable, et en tout cas prématurée. Ce que le gouvernement veut, et ce à quoi les colonies l'aideront de tout leur pouvoir, c'est établir un système de défense analogue au *Kriegsverein* des Allemands.

Les Anglais comprennent qu'il est de leur intérêt le plus immédiat de resserrer les liens qui les unissent à leurs colonies, ils comprennent qu'il est très important que leur flotte marchande soit mise à l'abri de toute attaque, et que ce but ne peut être atteint que par la création d'une flotte de guerre puissante et par l'établissement, sur des points choisis, de dépôts de charbon bien pourvus et efficacement armés. La

création de ces dépôts de charbon a été l'un des premiers points considérés. On a ensuite étudié la constitution par les colonies elles-mêmes de forces locales, capables de tenir l'ennemi en échec jusqu'à l'arrivée des secours. Que cette question de politique commune en temps de paix ou de guerre implique des difficultés très grandes, c'est ce que personne ne met en doute. Si les colonies sont prêtes à venir au se-



L'INSTITUT IMPÉRIAL DE LONDRES.

cours de la mère-patrie, elles ne tiendraient certes pas à être impliquées dans une guerre européenne. Mais les Anglais se reposent pour l'établissement d'une entente solide et équitable sur le bon sens qui caractérise leur race.

C'est en cette même année, 1887, que le prince de Galles proposa de fonder un Institut impérial qui resterait comme le monument commémoratif du jubilé de la reine Victoria. En 1886, l'exposition coloniale avait contribué, dans une très large mesure, au développement de cette idée de fédération impériale qui s'est imposée aux Anglais, mais que les colons sont plus lents à

accepter. Les colons venus à Londres y avaient reçu l'accueil le plus cordial. On leur avait fait sentir qu'en venant en Angleterre ils ne venaient pas en pays étranger, mais au milieu d'un peuple auquel ils étaient unis par des liens d'étroite parenté, et ces colons avaient remporté chez eux un amour plus vif pour la mère-patrie et un désir plus sincère et plus conscient d'union avec elle. Créer à Londres comme une exposition permanente des colonies, où ceux qui s'intéressent au développement de l'empire colonial anglais trouveraient toutes les informations dont ils ont besoin, comme un centre où les

*

représentants de la mère-patrie et les colons pourraient se réunir et échanger leurs idées, et où tous ceux qui ne trouvent pas dans la métropole l'emploi de leur activité et de leur force, seraient à même d'obtenir les renseignements et les directions dont ils ont besoin, tel est le but que le prince de Galles et ses amis se sont fixé.

Il suffira pour montrer ce que doit être l'Institut impérial, de donner un extrait du programme que le comité d'études a tracé. « On se propose d'élever un édifice digne de l'événement qu'il doit rappeler et de placer dans cet édifice des collections des produits naturels et manufacturés des colonies et de l'Inde, côte à côte avec des collections des produits naturels du royaume. Ainsi, l'Institut sera par le moyen de ces collections, de bibliothèques, de bureaux de renseignements, de salles de lecture et de salles de conférences, une source centrale d'informations sur toutes les questions relatives aux ressources naturelles et industrielles, au commerce et aux métiers des différentes parties de l'empire.

« Il facilitera à toutes les classes l'acquisition de connaissances pratiques, en ce qui concerne les matières connues et nouvelles, et de renseignements sur les inventions faites et les progrès accomplis en Angleterre, dans les colonies et dans les pays étrangers. Le manufacturier, le marchand et le commerçant seront à même d'obtenir par son entremise, des échantillons des produits coloniaux ou indiens, avec des renseignements sur leur histoire commerciale et naturelle, et l'Institut s'efforcera au moyen de prêts de collections, de bibliothèques, de conférences, et en coopérant avec les musées commerciaux locaux, de maintenir une étroite union entre les principaux centres de commerce du Royaume-Uni.

« L'Institut organisera des expositions spéciales des arts coloniaux et indiens, aussi bien que d'autres produits et des principales industries anglaises. Il apportera son aide et des facilités nouvelles aux établissements d'enseignement technique, et assistera, par le moyen de bourses, les étudiants des classes ouvrières qui ont besoin d'un enseignement pratique. L'un de ses devoirs les plus importants sera de donner à ceux qui se proposent d'émigrer toutes les facilités nécessaires. Dans ce but, l'Institut se tiendra régulièrement en correspondance avec les villes de province. »

Tel est, succinctement résumé, le programme de l'Institut impérial. On voit qu'il est vaste et qu'il résume bien cette idée de fédération impériale dont les progrès, si manifestes déjà, ne sont pas près de s'arrêter et qui est destinée à nous ménager sans doute bien des surprises. On voit aussi quels services l'Institut impérial peut rendre à cette idée, non seulement en Angleterre, mais dans les colonies. Ceux qui le di-

rigent sont parmi les plus autorisés. Le secrétaire est sir Frederick Abel, membre de la Société Royale, et le secrétaire-adjoint, sir Somers Vines, qui a parcouru l'empire colonial anglais pour éveiller les sympathies des colons en faveur de l'Institut impérial.

Il semble qu'en présence de ce mouvement, une réflexion s'impose. On a prétendu que l'Angleterre n'aurait d'autre ambition, en matière de politique coloniale, que de jouer le rôle d'éducatrice de peuples, et qu'alors que ses colonies, après avoir montré des aptitudes politiques, avaient été douées de parlements locaux, elle n'avait d'autre désir que de desserrer les liens qui les unissaient à elle. C'est une erreur.

Loin de vouloir desserrer les liens qui réunissent entre elles les différentes parties de l'empire, l'Angleterre cherche en ce moment à les rendre plus étroits encore. Elle comprend qu'il est indispensable qu'un grand pays qui possède une flotte de guerre et une flotte de commerce possède en même temps des colonies de production et de défense. La mer qui l'entoure est une sauvegarde, mais c'est en même temps une faiblesse. Elle fait des Anglais un peuple de marins et de marchands, mais leur flotte de commerce est exposée à toutes les attaques, si elle n'a pas pour la défendre des croiseurs rapides et des stations bien approvisionnées et puissamment défendues.

D'un autre côté, il est évident qu'au point de vue commercial, l'Angleterre a tout intérêt à fortifier les liens qui l'unissent à des colonies aujourd'hui si prospères. Son commerce d'importation et d'exportation avec le Canada s'élève à près de vingt millions de livres sterling; avec l'Australie ou, comme on commence à l'appeler maintenant, l'Australasie, à près de quarante millions de livres. Ce sont là des faits qui ont donné beaucoup à réfléchir aux hommes d'État anglais et qui ont singulièrement activé le mouvement que nous avons esquissé.

A. BARTHÉLEMY.



MAITRE SIMON.

(NOUVELLE)

Suite. — Voyez page 266 et 286.

Et pourtant, que de bons partis n'avait-il pas refusés dans la contrée, où des artisans comme lui, infatigables et travailleurs, n'ont, pour ainsi dire, que l'embarras du choix.

Mais, le ménage, ça ne lui disait guère ! Quand on ne se marie pas jeune aux champs, on finit par ne plus se marier du tout, et alors, c'est la coutume, on devient un pilier d'auberges et de cabarets, parce que là où il n'y a pas de femme, il n'y a jamais non plus d'ordre dans la maison.

Maitre Simon faisait exception à la règle. Il était laborieux et pas buveur; et c'est à peine si on l'avait vu, deux ou trois fois, un peu pris de boisson, depuis qu'il était revenu à Quettehou, son service militaire accompli; et qu'il s'était trouvé tout d'un coup maitre de la forge, après la mort subite de son père.

Au moment où le forgeron commençait à brûler la corne d'un des chevaux, au milieu d'une fumée épaisse et nauséabonde, Louise apparut au coude de la route, son panier au bras, et dedans, le déjeuner substantiel du fermier du Marais.

Guillaume, appuyé contre la cuisse de la bête, tenait à deux mains, ou plutôt entre ses bras, la jambe relevée, et, sous le sabot, le forgeron passait le fer rouge, avec la précision d'une longue expérience. Mais, comme la jeune fille, pressée, ne s'arrêtait pas, il l'interpella au passage et lui dit, d'un ton de bonne humeur :

— Est-ce que vous emportez à déjeuner pour deux, mamzelle Louise ?

Très maligne, elle répliqua :

— Vous inviteriez-vous pour en prendre votre part, maitre Simon ?

— Eh ! fit-il, ça ne serait pas la première fois, et je serais bien assuré de la réception cordiale; en tout cas, voulez-vous dire à Sébastien Dubost que c'est moi-même qui reconduirai les deux bêtes à la ferme.

Guillaume rougit jusqu'aux oreilles, sentant le ton de la menace, quelque chose d'insolite à son endroit, une vilénie de plus à ajouter à toutes celles qu'il subissait, depuis quelque temps, mais sans révolte, et dont la cause lui échappait.

Cependant, quelque lumière se fit en lui-même lorsque, la petite ayant repris sa route, au pas accéléré, craintive d'être mise en retard, il vit le forgeron la suivre des yeux, jusqu'à ce qu'elle tournât, au chemin de Carvalon, et même demeurer pensif, pendant quelques instants, tandis qu'il peinait lui-même, à maintenir en position la jambe du cheval.

La besogne commença presque silencieusement, et même le forgeron y mit tant d'ardeur, pour en finir plus vite, que de grosses gouttes de sueur tombaient, de son front sur le sol, larges comme de la pluie d'orage.

Maitre Simon, dans son empressement, trouvait que ça n'allait pas assez vite, et il s'en prenait à Guillaume qu'il brusquait, s'emportant contre lui-même, et finissant par accuser le temps mou qui met du coton dans les bras et dans les jambes. Enfin, les huit fers étant mis en place, avec soin, car le forgeron tenait à sa besogne et à sa marchandise, il rentra, se nettoya et bientôt apparut, avec sa veste des dimanches et la casquette de soie crânement posée sur sa forêt de cheveux.

Vraiment, il avait bon air ainsi, et, dans toute la force du terme, c'était un bel homme, solide et bien campé, la face un peu tannée et les mains un peu noires; mais ça, c'est la marque indélébile du travail acharné, et il n'y a pas de quoi en rougir.

D'un bond, il enfourcha une des bêtes, prit l'autre en main, au bout de son licol, et sans un mot à l'adresse de Guillaume, il se lança, au grand trot, vers le Marais.

Il n'y restait pas grand'chose de la demi-douzaine de saucisses et du sang de porc de Clémentine Blestel, mais le fermier, encore à table, sirotait son café, en fumant une pipe, et quand il entendit le trot des chevaux dans la cour de la ferme, et leur ébrouement en sentant l'écurie :

— Louise, dit-il, il faut faire déjeuner le garçon, et même lui donner un peu de café après son repas. Le forgeron de Quettehou n'est pas un méchant homme, loin de là, mais il sait compter et n'est pas trop généreux, à ce qu'on dit dans le pays.

Au même moment, maitre Simon pénétrait, en souhaitant le bonjour et, le fermier surpris, ne put s'empêcher de lui dire :

— Tiens, c'est vous, maitre Simon ?

— Comme vous voyez, M. Dubost.

— Ah ! reprit le fermier, ce n'est pas que votre présence me blesse et me soit désagréable; mais ça privera votre apprenti de dix sous par bête, que je lui glisse dans la main à chaque nouveau ferrement. C'est un garçon honnête et laborieux et qui ne doit vous donner que du contentement.

Simon balbutia quelques paroles inintelligibles, se sentant dans son tort, peut-être même deviné par ce fin matois de Dubost, plus malin qu'un renard; mais il ne tarda pas à retrouver quelque présence d'esprit, et dit de la façon la plus naturelle :

— Ma foi ! maitre Dubost, vous m'excuserez, mais je n'ai pu résister au désir de quelques instants de conversation avec vous.

Et tout aussitôt, hypocritement, il ajouta :

— On y gagne toujours quelque chose.

C'était la bonne manière de prendre le fermier, car il passait pour beau parleur et, en même temps, pour homme de bon conseil.

Aussi, sourit-il d'un air satisfait, et, tout aussitôt, fit des offres :

— Je suppose qu'un morceau sous le pouce, ne vous fera pas peur ?

— Volontiers, dit le forgeron sans se faire prier davantage; et c'est le cas de le dire ou jamais, j'ai l'estomac dans les talons.

Louise, sur un ordre du fermier, apporta la tourte de pain, du beurre sur une assiette, pris à même la terrine toujours au frais, et un morceau de jambon bouilli, déjà caressé par le fermier, et qui se perdait presque sous une

couche de persil haché menu, tout ce qu'il y a de plus appétissant au monde.

Tout en donnant une première satisfaction à sa faim, le forgeron suivait des yeux Louissette qui, à son retour de Quettehou, avait fait un bout de toilette, et qui lui paraissait jolie à croquer, aussi fraîche et colorée que les pommes bientôt mûres, peintes par les soleils rares des premiers jours d'automne, et qui, cette année-là, recourbaient presque jusqu'à terre les branches trop lourdement chargées.

— Vous pouvez vous vanter, maître Dubost, dit-il entre deux bouchées, d'avoir une basse comme on n'en voit guère dans la contrée. Les filles de par ici sont lentes à faire peur, et se dépensent, pour ne rien faire, ou tout comme. Quant à abattre de la besogne, c'est une autre affaire...

— C'est généralement vrai ce que vous dites-là, interrompit le fermier, et certes, je n'ai pas à me plaindre de Louissette; mais elle n'est pas unique au monde, comme vous avez l'air de le dire.

— Elle me paraît ainsi, dit aussitôt le forgeron, et vous ne retrouveriez pas la pareille, même en la cherchant très loin.

— Pour ça, elle me rend des services; mais comment pouvez-vous savoir tout ce dont vous parlez?

Et tout en avançant sa tasse, pour trinquer avec maître Simon, il l'interrogea avec une expression de physionomie, en même temps aimable et railleuse :

— Ah ça! est-ce que vous en tiendriez?

— Je ne dis pas cela, répliqua le forgeron de Quettehou; mais enfin, il n'est pas défendu d'exprimer son avis à l'endroit d'une jolie fille.

— Pour jolie, elle l'est, ça c'est sûr, et laborieuse et adroite plus que vous ne pouvez le croire. Et voulez-vous toute ma pensée, Simon? Eh bien, celui qui la prendra pour femme ne sera pas volé.

Tout naïvement, Simon répondit :

— C'est bien ce que je crois!

— Oui, mais voilà, reprit le fermier, les garçons d'aujourd'hui, dans nos contrées, ne regardent pas cela comme une fortune, et ils préfèrent de beaux écus sonnants.

— Ça, maître Dubost, vous m'avouerez que c'est une fameuse bêtise.

— Savez-vous reprit le fermier dans sa façon de beau parleur qui se croyait écouté, savez-vous ce qu'il faudrait à cette fillette — car c'est encore une fillette, maître Simon? — ce serait un bon et loyal garçon, comme votre apprenti, par exemple, quand vous en aurez fait un ouvrier expert et capable de gagner honnêtement sa vie; et je vous dirai même que j'y ai pensé bien des fois.

— Vous, maître Dubost?

— Et pourquoi pas? Sachez une chose, mon

camarade, c'est que pour entrer en ménage, il ne faut pas agir à la légère. Tel que vous me voyez, je suis veuf, et vous le savez bien; et si je ne me suis pas remarié, c'est que je n'aurais jamais pu remplacer la défunte.

— Pourtant, maître Dubost, je pense bien que les partis sortables ne vous manqueraient pas, si vous y teniez.

— Bêtises que tout cela, et Sébastien Dubost ne s'y laissera jamais prendre. Ce n'est pas moi qu'une jeunesse épouserait, maître Simon, mais une ferme d'assez bon rapport et mon petit avoir. Il faut voir les choses comme elles sont, c'est encore le meilleur moyen de ne pas faire mauvaise route; et voyez-vous, Simon, pour un bon labourage, il faut deux bêtes appariées à la charrue, sans quoi l'une tire plus fort que l'autre, et ça ne fait jamais rien de propre. Ainsi, vous-même, est-ce qu'il vous viendrait à l'idée d'épouser Louissette ou une autre de son âge?

Sentant sa pleine force, quoique surpris par cette question subite, le forgeron se leva, et les deux bras croisés sur sa large poitrine où le cœur n'était pas précisément tranquille, à cause de cette mise en demeure inattendue :

— Et pourquoi pas, dit-il; on se fatigue de tout, maître Dubost, et j'en ai assez de la solitude de la forge.

— Ça, je le comprends, reprit le fermier; mais, je vous le répète, les hommes mûrs ne doivent plus songer à la jeunesse.

— Pourtant, dit le forgeron, un peu interloqué, il y a bien des jeunes gens qui ne nous valent pas, vous et moi, maître Dubost.

— C'est la vérité même; seulement, n'oubliez pas, Simon, qu'ils seront encore solides comme nous aujourd'hui quand nous trainerons la jambe sur la route et dans les champs, si nous la trainons encore. Voilà, pour le moment, ce que vous avez l'air d'oublier. Allons, un petit verre d'eau-de-vie de cidre par là-dessus, et parlons d'autre chose; nous ne sommes plus taillés, ni vous ni moi, pour insister sur ce chapitre-là. Et pourquoi, diable, mon camarade, ne vous êtes-vous pas marié, il y a tantôt quinze ans?

— Ah! répondit le forgeron, d'une façon dolente, si je ne me suis pas marié, c'est que je n'ai jamais été pris.

— Eh bien, tant pis pour vous, si vous l'êtes à cette heure! A nos âges, voyez-vous, Simon, ce n'est plus de l'amour qu'il nous faut, mais de l'affection, et c'est une chose qu'il est superflu de demander aux jeunes.

Et sans prendre garde à la mine confuse du pauvre diable, dont il ignorait, d'ailleurs, les sentiments réels :

— Si le cœur vous en dit, nous allons remonter de compagnie jusqu'à Quettehou; j'ai besoin d'y voir le notaire pour un petit herbager à vendre, du côté de Réville, et qui m'irait assez.

(A suivre.)

CHARLES CANIVET.

LE CHAPEAU A FLEURS

Le titre de ce tableau est un prétexte. Bien qu'il ne manque pas d'intérêt par lui-même, par

son bouquet où deux églantines se détachent sur des rubans, ce chapeau est porté de façon à renvoyer plus bas l'attraction du sujet. Si nous voulions y chercher une idée générale, la



LE CHAPEAU A FLEURS. — Peinture de Friant. — Salon du Champ-de-Mars, 1893. — Gravure de Clément Bellenger.

jeune figure qui le porte, avec son rire si franc, sa coloration blanche et rose, ses yeux d'un bleu clair sur lesquels s'est concentrée toute l'attention de l'artiste, nous pourrions y voir la personnification de la jeunesse. Avec des préoccupations différentes, nous y notons une inten-

sité de vie, une vigueur de relief, une fraîche coloration susceptibles de donner l'impression de la vérité. Sur les murs du Champ-de-Mars, au dernier Salon, cette tête apparaissait soudain, parmi d'autres œuvres comme une figure réelle aperçue dans une embrasure, de tout près. Son

œil où surgit une pensée joyeuse vous regarde avec une fixité et une force qui chassent immédiatement la pensée d'un personnage posant pour l'artiste.

Ce goût pour la peinture de la vie se dégage de toutes les œuvres de M. Friant au point de se présenter comme leur grand inspirateur. Dès les premiers tableaux du jeune maître, il éclate avec la force d'une préoccupation innée à laquelle les études successives de l'élève n'enlèveront aucune parcelle de sa puissance. Alsacien-Lorrain, né à Dieuze en 1863, il vint tout enfant à Nancy, où sa famille s'était fixée après avoir opté pour la nationalité française à la suite de l'annexion. De l'École municipale de dessin et de peinture de Nancy, où il fit ses premières études sous la direction de M. Devilly, élève de Delacroix, il passa à Paris en 1879, c'est-à-dire à l'âge de seize ans. L'atelier de Cabanel, dont l'accès n'était guère facile aux débutants, l'accueillit cependant sans difficulté. La municipalité nancéenne avait d'ailleurs témoigné le plus grand intérêt au jeune artiste, en lui accordant une pension.

À dix-neuf ans, en 1882, M. Friant exposait pour la première fois au Salon annuel. Il y remporta une mention honorable avec son *Enfant prodigue*, qui appartient au musée de Roubaix, et un *Intérieur d'atelier*. L'année suivante, il exposa une seule toile : *Un peu de repos* ; mais en revanche il concourait pour le prix de Rome, et il remportait un second prix. S'il ne fut pas plus heureux les deux années suivantes, ses succès incomplets de l'École des Beaux-Arts ne nuisirent nullement à sa réputation. Tout le monde avait déjà les yeux fixés sur cet artiste de vingt ans, dont le pinceau se révélait si sérieux, dont la vision était nette et la volonté imperturbable.

Aux Salons qui suivirent, de 1883 à 1889, il produisit une série de portraits dont quelques-uns dénonçaient, par leur vitalité et par des qualités de facture, une étroite parenté avec certains maîtres des grandes écoles du Nord. Quatre tableaux de genre seulement rompaient cette série : le *Coin favori* en 1884, auquel fut attribué une médaille de troisième classe ; l'*Ébauche*, en 1885, qui fit placer son auteur hors concours en lui faisant attribuer une médaille de deuxième classe ; au Salon de 1888, les *Canotiers de la Meurthe*, scène de plein air représentant une joyeuse tablée de canotiers devant une auberge lorraine ; en 1889, la *Toussaint*, à laquelle les grandes dimensions de la toile ne nuisirent nullement, et qui valut à M. Friant le prix du Salon. Cette même année, à l'Exposition universelle, le jury lui décerna une médaille d'or, et la décoration de la Légion d'honneur s'ajoutait à cette distinction.

À partir de cette époque, nous retrouvons M. Friant au Salon du Champ-de-Mars. Depuis

1890, il y a exposé une trentaine d'œuvres parmi lesquelles un certain nombre de paysages. C'est un effort nouveau, tenté avec la même préoccupation de faire vivant et exact. Des vues de Londres, de Monaco, de l'Algérie, côtoyaient les portraits toujours nombreux, et des tableaux de genre, parmi lesquels nous relevons la *Lutte* et le *Vagabond* du Salon de 1890 ; les ingénieuses *Ombres Portées* de 1891 ; le *Pauvre*, exposé en 1892 avec les *Souvenirs* et le *Bon Chien* ; enfin, la *Ballade à la Lune* et la *Géographie*, qui encadraient cette année le *Chapeau à fleurs*.

À trente ans, M. Friant a fourni une carrière très productive, une œuvre d'observation dans laquelle la convention ne trouve aucune place, et qui porte la marque de sa personnalité.

J. LE FUSTEC.



LE BATEAU SOUS-MARIN LE « GUSTAVE-ZÉDÉ »

Depuis quelques années la plupart des marines de guerre font de réels efforts en vue de réaliser le problème de la navigation sous-marine. L'Allemagne a un bateau sous-marin à Kiel ; l'Espagne a cru atteindre le but avec le *Peral*, dont les premiers essais furent heureux, mais qui n'a pu donner les résultats qu'on en attendait ; l'Italie a, en expérience, deux ou trois embarcations sous-marines, dont le côté militaire ne semble pas bien défini. C'est certainement la marine française qui s'est approchée le plus près du but.

Quatre sous-marins sont actuellement armés, en essais ou en construction, dans les ports français ; l'un dû à l'initiative privée est en essais depuis cinq ans, s'il présente d'ingénieuses dispositions, il ne remplit cependant pas toutes les conditions nécessaires pour son achat par l'État ; par contre, les bateaux sous-marins construits par les arsenaux semblent donner toute satisfaction.

Le premier, le *Gymnote*, dû aux plans de l'ingénieur de la marine, Gustave Zédé, est entre les mains de la défense mobile de Toulon depuis trois ans et les expériences qu'il a pu effectuer ont paru si concluantes qu'immédiatement l'ordre de mise en chantier d'un nouveau sous-marin de dimensions beaucoup plus considérables a été donné.

Ce bâtiment qui a reçu d'abord le nom de *Sirène* est construit d'après les plans de M. l'ingénieur de la marine Romazotti ; le *Sirène*, en cours de construction, fut débaptisé pour recevoir le nom de *Gustave-Zédé* en mémoire de l'ingénieur du *Gymnote*, décédé.

Le *Gustave-Zédé* a été lancé à Toulon, le 1^{er} juin dernier ; il laisse bien loin derrière ses devanciers ; il a un déplacement total de 226 tonnes et la force prévue pour sa machine est

de 720 chevaux, il doit dans ces conditions avoir une vitesse maxima de 15 nœuds.

Ce bâtiment, au repos, émerge à peine au-dessus de l'eau, et la partie émergente est surmontée d'un appareil de vision; simplement mû par son propulseur, il navigue à la surface et pour le faire plonger la manœuvre est assurée par un gouvernail horizontal mis en action quand la machine est en marche; dès que la machine stoppe, il remonte de lui-même à la surface.

Le *Gustave-Zédé* est donc à peine plus léger que le volume d'eau qu'il déplace, et par suite le poids de l'appareil doit être constant; la force motrice est donc fournie par des accumulateurs électriques qui ont le grand avantage de ne pas faire varier le poids du navire, condition qui n'aurait pu être obtenue avec aucune autre



LE BATEAU SOUS-MARIN.

(Photographie de M. BAR, de Toulon.)

source, telle que la vapeur, l'air comprimé etc., qui ont été essayés à l'étranger.

Le lancement du *Gustave-Zédé* s'est opéré sous la direction de M. le sous-ingénieur Maugat. Le bateau a plongé à deux reprises différentes pour apparaître finalement à la surface avec ses onze hommes d'équipage montés sur une plate-forme. Il a été ramené ensuite dans l'arsenal où sont en voie de terminaison les travaux d'aménagement.

Le *Gustave-Zédé* est muni d'un appareil militaire, tandis que ses devanciers étaient surtout des bâtiments d'expériences de navigation sous-marine. Aujourd'hui le problème est résolu pour la France; le *Gustave-Zédé* a répondu à ce que l'on attendait; et déjà un nouveau sous-marin est en chantier dans l'arsenal de Cherbourg. Le nouveau bâtiment, le *Morse* est moins grand que le précédent, il est également dû aux plans de M. l'ingénieur Romazotti. Sa longueur est de 36 mètres et son déplacement total ne dépasse pas 146 tonnes; il sera également muni d'un appareil militaire, son succès est assuré.

Le prix de revient du *Gustave-Zédé* est de 1,359,000 fr., ainsi répartis: 509,000 fr. pour la coque, 800,000 fr. pour l'appareil moteur et 50,000 fr. pour les torpilles; celui du *Morse* est estimé à 786,000 fr., dont 438,000 fr. pour la coque, 316,000 fr. pour l'appareil moteur et 32,000 francs pour les torpilles.

ROUSSEAU.

LE TINDOUL DE LA VAYSSIÈRE

Le Tindoul — le gouffre — de la Vayssière est un des plus curieux et des plus vastes abîmes naturels, généralement désignés sous le nom d'*avents* et dont deux explorateurs hardis, MM. Martel et Gaupillat ont entrepris la reconnaissance et l'étude méthodiques.

L'orifice de ce gouffre représenté sur notre figure 1, avait été depuis longtemps remarqué: situé dans le département de l'Aveyron, à 10 kilomètres au nord de Rodez et à 5 kilomètres à l'est de Salles-la-Source, le Tindoul de la Vayssière qui mesure, à l'orifice, 150 mètres de circonférence était mentionné dans toutes les géographies; mais ce n'est que depuis trois ans grâce à l'exploration de M. Quintin, ingénieur des ponts et chaussées, que le gouffre lui-même est réellement découvert.

Au point le plus favorable pour la descente, le gouffre, dont l'ouverture est un ovale régulier de 60 mètres de longueur et dont la largeur varie de 20 à 40 mètres, est profond de 38 mètres; un treuil fut installé au bord, M. Quintin, soutenu par un câble solide, descendit dans l'abîme et atterrit sur un talus occupant le fond du puits.

On pouvait croire que l'exploration était terminée, mais le hasard — un hasard heureux — se chargea de révéler que ce talus était dû à un éboulement et marquait en réalité l'entrée d'une galerie jusqu'alors ignorée: un des aides de M. Quintin, en cassant la roche du fond du gouffre pour prélever des échantillons géologiques, provoqua un effondrement; un trou béant s'ouvrit, d'un mètre à peine de diamètre; M. Quintin s'y engagea et parvint à une galerie souterraine, haute de 3 à 20 mètres, large de 3 à 15 mètres, à peu près horizontale, qu'il suivit pendant 500 mètres au bout desquels il aboutit à un lac. Là il fut forcé de s'arrêter. Peu après, il renouvela son exploration, muni cette fois d'un léger radeau sur lequel il traversa le lac qui l'avait précédemment arrêté. Il put constater que ce lac, large de 40 mètres, paraissait se déverser dans d'étroites fissures latérales, qu'il était alimenté par une rivière sortant d'une nouvelle galerie; mais il ne put prolonger l'exploration, arrêté par une cascade de 3 mètres de hauteur qui constituait pour le radeau un obstacle infranchissable.

C'est à cette époque que M. Quintin invita MM. Martel et Gaupillat à renouveler et à compléter ses tentatives et rendez-vous fut pris pour l'été de l'année suivante.

En effet, les 15, 16 et 17 juillet 1891, l'exploration du Tindoul de la Vayssière fut entreprise jusqu'à 600 mètres au delà de la cascade du lac, c'est-à-dire à 1100 mètres environ de l'orifice.

A cette époque les eaux étaient plus abondantes que lors des premières explorations; le niveau du lac s'était élevé, et les explorateurs après avoir franchi la cascade qui ne mesurait que 75 cent. au lieu de 3 mètres poursuivirent leur voyage.

Au delà de la cascade, la galerie souterraine est occupée par un véritable torrent, presque partout encombré de gros blocs détachés de la voûte; le parcours en fut très pénible : sur près des deux tiers de la distance parcourue, il fallut porter les bateaux, soit en marchant sur des grèves argileuses, glissantes, soit en sautant de roche en roche, au milieu même de la rivière; puis les explorateurs devaient réembarquer pour traverser des nappes profondes, et la vitesse du courant augmentait partout la difficulté.

La navigation redevint régulière et aisée sur un lac d'une quinzaine de mètres de largeur



LE TINDOUL DE LA VAYSSIÈRE. — Fig. 1. — L'orifice du gouffre.

au milieu duquel se dresse une île longue de 30 mètres; au delà, la voûte s'abaisse, forme un tunnel à peine distant du torrent de 1 m. 50; plus loin elle se relève, mais bientôt le plafond s'abaisse à nouveau et plonge cette fois jusqu'au-dessous du niveau de la rivière dont l'eau, profonde de 3 mètres, arrive par un siphon. L'exploration dont nos lecteurs ont pu suivre sur le plan, au fur et à mesure de leur énumération, tous les détails, était terminée : il était impossible d'aller plus avant.

Ce sont surtout l'orifice du gouffre et le grand puits qui conduit à la galerie souterraine qui constituent la partie pittoresque du Tindoul de la Vayssière; les strates en encorbellements qui dominent la petite ouverture conduisant à la galerie forment un gigantesque portail carré d'une réelle beauté.

Quant à la rivière, elle est peu intéressante

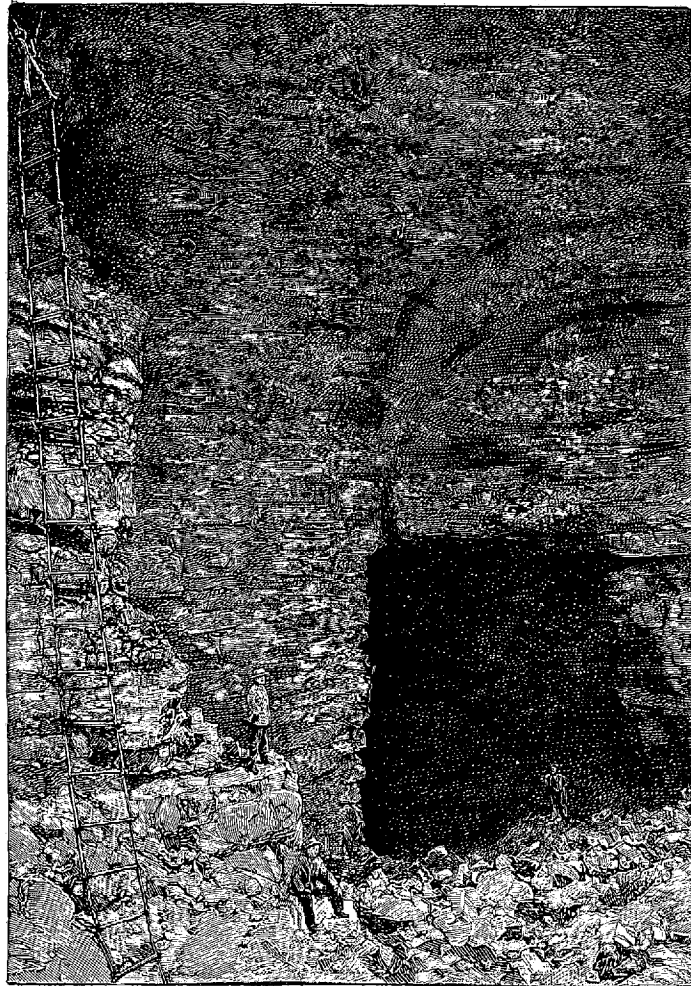
par elle-même; mais sa découverte a fourni des indications précieuses sur le régime des eaux dans les causses : ce torrent paraît, en effet, drainer toutes les eaux d'infiltration du causse du Comtal entre le Lot et l'Aveyron, et il alimente très probablement les sources volumineuses de Salles-la-Source à 5 kilomètres à l'ouest du Tindoul. La rivière se perd, en effet, à l'extrémité du premier lac rencontré au cours de l'exploration de la galerie, et son cours souterrain aboutit vraisemblablement à Salles-la-Source. Lorsque les eaux sont très abondantes, la rivière dépasse la limite que le lac lui assigne d'ordinaire, envahit toute la première partie de la galerie habituellement à sec, et se perd au pied du talus d'éboulement.

Ainsi, on connaît aujourd'hui la galerie souterraine du Tindoul et la rivière à laquelle elle sert de lit, sur une longueur de plus d'un kilo-

mètre, au bout duquel on est arrêté par un siphon. Pour aller au delà de ce siphon, pour remonter jusqu'à l'origine mystérieuse de ce torrent, des travaux importants sont nécessaires. C'est dans ce but que MM. Martel et Gaupillat viennent d'installer au Tindoul un procédé permanent de descente, dont l'aménagement a été inauguré officiellement au mois de juillet dernier.

L'altitude des deux bords du gouffre est d'environ 600 mètres; mais la lèvres ouest est

plus élevée de 5 mètres que la lèvre est. La profondeur verticale du gouffre, c'est-à-dire la distance de l'orifice au point où la première galerie commence est de 67 mètres; mais la descente à pic ne se fait que sur 38 mètres, le fond du puits étant occupé par un gigantesque talus d'effondrement dont la hauteur verticale est de 29 mètres et qui, s'appuyant sur la paroi ouest à 38 mètres au-dessous du sol, conduit par une pente assez douce au niveau de la pre-



LE TINDOUL DE LA VAYSSIÈRE. — Fig. 2. — La descente dans le gouffre. Entrée de la galerie souterraine.

mière galerie, située à 67 mètres au-dessous de la lèvre supérieure de l'orifice.

Cet effondrement obstrue les galeries d'amont et d'aval qui aboutissent au fond du puits; et ce n'est que par hasard, ainsi que nous le racontions tout à l'heure, que du côté d'amont, on a pu se glisser entre le talus et la paroi. On ne connaît ainsi que la galerie d'amont.

Les travaux d'aménagement effectués tout récemment permettront, on l'espère, de trouver la galerie d'aval et, sans doute, de retrouver la rivière au point où elle ressort de terre, pour déboucher dans une des grottes qui percent les falaises de Salles-la-Source.

La paroi nord-ouest, en surplomb de 1/10, sur une profondeur de 27 mètres, a été munie d'un escalier en fer comportant trois travées égales

et deux paliers intermédiaires, d'un poids total de 3745 kilogs. Le reste de la descente — 11 mètres — qui n'est pas en surplomb, se fait au moyen d'échelles en bois qui conduisent les visiteurs au sommet du talus d'effondrement dont la descente est aisée.

L'exploration approfondie du Tindoul sera aussi instructive que pittoresque, car on y apprendra *de visu* comment les eaux calcaires circulent sous terre, pendant plusieurs kilomètres avant d'émerger dans les vallées sous la forme de ces sources ou fontaines dont Vaucluse est le type; et d'intéressantes études pourront être faites sur la flore des galeries souterraines, sur la faune qui doit les peupler et qui n'a jamais vu la lumière du jour.

PERRON.

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES

JULIE HASDEU

... Pourquoi

Devons-nous tous mourir et quitter cette terre ?
Exister est si doux ; mourir est chose amère !

Cette plainte profonde, qui résume toutes les mélancolies et toutes les tristesses d'ici-bas, et qu'un noir pressentiment arrachait au cœur d'un brillant poète appelé à connaître à vingt ans l'amertume de la séparation suprême, ce soupir qui ressemble à une protestation me remonte à la mémoire, quand je songe au sort de la jeune fille que je voudrais faire connaître à nos lecteurs et dont je viens d'écrire le nom en tête de cette étude. Lorsque la vie de l'être le plus vulgaire se sent près d'être tranchée, cet être tressaille dans ses fibres les plus intimes, et de son cœur en détresse s'échappe cette question :

... « Pourquoi faut-il mourir ? »

Il serait si beau d'être et de ne point finir ? »

Mais combien plus douloureuse est cette question, lorsque celle qui l'adresse à la destinée est un être délicat entre tous, vibrant avec une douceur particulière sous tous les souffles de la vie, fait pour savourer les jouissances les plus pures de l'existence, pour connaître ses joies les plus intenses, sa gloire la plus haute, lorsque, en un mot, celle qui pose cette question est une jeune fille, et que cette jeune fille est un poète ! Avec quel accent elle doit répéter ces vers d'un devancier :

... Pourquoi

Devons-nous tous mourir et quitter cette terre ?
Exister est si doux ; mourir est chose amère !

Comme Alice de Chambrier, qui nous a légué des vers touchants et qui fut enlevée dans le rose et frais rayonnement de sa gloire naissante, Julie Hasdeu donna, dès son jeune âge, les plus belles espérances, et s'éteignit à l'heure où son âme, pleine des sentiments les plus nobles et les plus élevés, commençait à les répandre autour d'elle, sous la forme la plus gracieuse, comme des parfums délicieux, faits pour embaumer l'existence de tous ceux qui se laissent pénétrer de leur subtile et bienfaisante haleine.

Elle était née à Bucarest, le 14 novembre 1869. Fille d'un savant éminent, elle respira pour ainsi dire l'amour des belles-lettres avec l'air de la maison paternelle. A huit ans, l'enfant parlait quatre langues : le roumain, le français, l'anglais et l'allemand. Poussée par le désir de se perfectionner dans la connaissance de la littérature française, qui avait pour elle un attrait à nul autre pareil, elle ne tarda pas à se rendre, accompagnée de sa mère, à Paris. Elle

suit d'abord les cours du collège Sévigné, et ses progrès furent tellement rapides, qu'à peine âgée de seize ans, elle passait brillamment, à la Sorbonne, l'examen du baccalauréat ès-lettres.

Inscrite, aussitôt après ce succès, à la faculté des lettres comme étudiant régulier, elle se préparait à prendre le grade de licencié, et, en même temps, elle obéissait à une vocation artistique irrésistible en étudiant la peinture sous la direction de M. Maillart, et le chant sous la direction de M. Lauwers. La fée qui l'avait comblée de ses dons au berceau, lui avait donné une voix de mezzo-soprano, ainsi que le talent de composer elle-même des airs pour ses pièces en vers.

De bonne heure, Julie Hasdeu avait trouvé dans la Poésie une amie toujours prête à charmer ses heures de loisir et de solitude, et en écoutant la voix divine de la Muse, elle avait appris dès l'âge de dix ou onze ans à répondre à l'appel d'en haut dans une langue rythmée et mélodieuse, faite pour donner une grâce et une force nouvelles aux sentiments si nobles et si élevés de son cœur. L'éloquence s'était jointe à la poésie pour ouvrir devant la jeune fille une carrière radieuse, et l'on pouvait espérer sans témérité que cette carrière serait longue, car l'adolescente privilégiée paraissait jouir d'une constitution vigoureuse, capable de résister aux plus dures fatigues et aux plus rudes assauts. Tout semblait donc s'être conjuré pour lui promettre une vie exceptionnellement heureuse, et toute sa personne, couronnée de rayonnantes espérances, marchant au-devant de l'avenir comme vers un beau rêve, semblait éclater dans ce cri de joie : « Exister est si doux ! » Mais au milieu de ses précoces succès, l'élue du bonheur était souvent et subitement étreinte par de secrètes et profondes angoisses : elle croyait entendre le frémissement d'une aile sinistre approchant et planant au-dessus de sa tête ; et une ombre glaciale se projetait sur le sentier fleuri où elle s'avangait d'un pas si vaillant et si allègre vers la gloire qui lui souriait de loin et lui faisait signe. C'était la Mort qui venait et s'appropriait à cueillir sa terrible moisson.

Frappée de langueur, Julie Hasdeu rentra à Bucarest, dans l'espoir de reprendre des forces sur le sol natal ; mais cet espoir ne se réalisa point. La fièvre qui la minait continua ses ravages, et la malade s'endormit pour toujours, le 29 septembre 1888, dans les bras de ses parents désespérés. Elle n'avait que dix-neuf ans, et sa perte fut un grand deuil pour la société lettrée de Roumanie. Elle était à la fois modeste pour sa personne et ambitieuse pour son art, et, dans son désir d'offrir à la poésie un culte digne d'elle, elle n'avait laissé publier de son vivant qu'un petit nombre de compositions en vers. Mais ces quelques poèmes avaient suffi pour

attirer sur elle l'attention publique ; le bruit de ses succès universitaires à Paris s'était répandu de proche en proche dans sa patrie, et quand la nouvelle de sa mort prématurée fut connue du monde littéraire et artistique, il comprit qu'il venait de perdre une de ses forces les plus solides et les plus brillantes.

Les volumes publiés après la mort de Julie Hasdeu n'ont fait qu'aviver et fortifier les regrets qui avaient été exprimés sur sa tombe, et les amis anciens et nouveaux du jeune poète se sont réunis dans la pieuse pensée de lui élever, sur le sol qui l'a vu naître, un monument qui sera un témoignage durable de ces regrets.

En parcourant ces publications posthumes, on est frappé du double aspect sous lequel se présente le talent de Julie Hasdeu. Il y a d'abord le trait gracieux et souriant qui semble l'apanage naturel de la jeune fille de cet âge. On le trouve dans quelques pièces exquises comme *l'Éventail*, où le poète a peint d'une touche vive et légère les charmes mignards des élégantes du siècle dernier. On le retrouve, mêlé à quelque chose de narquois et de finement railleur, dans la jolie fantaisie sur *Lisette*.

D'autres compositions d'une inspiration fraîche et douce comme le regard du Matin, prouvent que Julie Hasdeu aimait la jeunesse et la vie et savait non seulement en observer, mais en rendre avec justesse et vivacité, les manifestations, les aspirations, les joies et les jouissances diverses. On peut même dire que jusqu'à ses derniers moments elle était restée enfant par le sentiment, par le cœur. Elle aimait les contes et les légendes qui avaient donné une forme concrète, vivante, à ses premiers rêves, et elle prenait en pitié la sagesse précoce et triste des enfants de nos jours, trop avisés pour croire aux êtres fabuleux et charmants qui avaient peuplé l'imagination des jeunes générations passées. Et cependant, ce qui domine dans son œuvre, c'est la note sérieuse, grave et mélancolique. Le pressentiment de la mort qui l'avait hantée de bonne heure donnait à son esprit et à ses pensées une élévation rare chez une adolescente, plus rare encore chez une jeune fille que la fortune semble devoir enfermer dans les préoccupations frivoles :

Le saule éploré penche ainsi qu'une madone
Ses rameaux chevelus où court le vent d'automne
Sur la modeste tombe où dort un oublié.

Ce saule géant a, je crois, plus de cent ans.
Il aime à dire aux morts des contes du vieux temps.
Il leur chante tout bas, car ils peuvent l'entendre,
Et de doux souvenirs il vient bercer leur cendre.

Que ne puis-je comprendre aussi tes vagues sons,
Que ne m'est-il donné d'expliquer tes chansons,
Arbre des trépassés, qui tendrement effleures
De tes rameaux bénis leurs lugubres demeures !

Quand sous la froide pierre ils écoutent ta voix,
Ta musique leur semble un parfum d'autrefois ;
Savourant cette molle et pénétrante ivresse,
Ils se sentent renaitre à ton chant qui caresse,
Et te doivent, ô saule, en leur obscur séjour,
Un éclair fugitif d'espérance et d'amour !

Ah ! j'aime ta tristesse et ta mélancolie.
Je t'écoute attentive, et souvent recueillie.
Et, par les soirs calmants et tièdes de l'été,
J'admire ta sévère et douce majesté.

O vent ! souffle toujours dans les branches soyeuses
Du saule qui gémit sur les tombes pieuses,
Répète-moi souvent ton chant qui fait songer,
Et souviens-toi des morts, vent rapide et léger.

Julie Hasdeu vit approcher sa fin sans se troubler, et l'amertume de la séparation suprême d'avec les êtres qu'elle chérissait le plus, lui était adoucie par d'immortelles et radieuses espérances qui veillaient à son chevet. Elle se fortifiait et se réjouissait à la pensée que la mort lui ouvrirait les portes d'un monde supérieur, où le mot de la destinée qu'elle avait cherché avec tant d'ardeur lui serait révélé, où le beau, le bien et le vrai, qui faisaient l'objet de son culte le plus servent lui apparaîtraient dans leur éclat immaculé et sacré, et inonderaient son âme d'une ineffable volupté. Pour ne point faiblir, elle se rappelait sa devise :

« Mets ton esprit hors de ce monde
Mets ton rêve ailleurs qu'ici-bas :
Ta perle n'est pas dans notre onde,
Ton sentier n'est point sous nos pas ; »

Et elle disparut, laissant le souvenir d'une personne et d'une œuvre dont on ne saurait mieux caractériser le charme qu'en leur appliquant les propres vers du poète :

« Un éclat pur et doux, ainsi qu'une auréole
Qui ceindrait le front blanc d'un ange qui s'envole. »

ALFRED MARCHAND.

Pensée

Certainement la famille est le lieu principal de l'éducation. Ici l'enfant vit à découvert. Les parents sont des observateurs très clairvoyants de l'âme enfantine, où souvent ils se voient eux-mêmes comme dans un miroir. Tel défaut de l'enfant, ne l'avaient-ils pas jadis ? Ne l'ont-ils pas encore ? Ils savent par leur expérience propre ce que le défaut a coûté, ce qu'il coûte encore peut-être. Ne voudront-ils pas épargner à l'enfant la rançon que la vie prélève sur les défauts et les fautes ? Faire retour sur soi-même, redevenir tout petit, se suivre dans le chemin de la vie, retrouver les endroits des faux pas et des chutes ; puis, en même temps qu'on se souvient de soi, essayer de prévoir son enfant, et, par avance, le conduire, c'est très naturel, très simple, mais comme c'est beau, comme c'est grand ! C'est par cette opération répétée depuis les origines que l'humanité s'est élevée peu à peu, des incertitudes misères du début, aux conceptions élevées de la morale et du devoir.

E. L. §

LA COIFFURE PITTORESQUE

DE L'AUMUSSE A LA TEMPLETTE

Un jour un grand seigneur italien commanda à un artiste une collection de peintures repré-



LA COIFFURE PITTORESQUE. — Fig. 1.

sentant un couple pris dans chacune des contrées de l'Europe et peint dans son costume national. Fidèlement le peintre exécuta l'œuvre demandée. Il n'avait éprouvé aucune difficulté, tant qu'il traitait les Anglais et les Allemands, les Suisses et les Suédois, les Hollandais et les Espagnols, les Turcs et les Hongrois. Mais la France le mit dans une grande perplexité. Les modes y changeaient si rapidement, et avec un si faible souci des contradictions, qu'il ne put dégager une idée générale de la multiplicité des costumes français. Pour trancher la difficulté, il peignit ce dernier couple nu, tenant un flot d'étoffes sur le bras.

Il prenait ainsi les Français entre deux modes, dans la seule posture à laquelle ils revenaient nécessairement et fréquemment. A l'époque de la Renaissance, c'était à peu près le seul moyen que possédât un artiste de représenter une vérité durable. Les débuts de la femme française étaient cependant loin de faire présager cette rapide succession de caprices qui changea si



LA COIFFURE PITTORESQUE. — Fig. 2.

souvent la forme de son costume à partir du quatorzième siècle.

Jusque-là elle avait gardé, de ses origines gauloises, une modestie exprimée par des coiffures assez simples. Après le voile d'étoffe primitif et les tresses tenues par des rubans, l'aumusse avait gracieusement encadré sa figure. C'était un capuchon formé d'un lé d'étoffe dont on ra-

battait deux coins en les retenant par une couture. Il en résultait un bonnet en pointe que l'on garnissait d'une bordure de fourrure et qui laissait tomber, jusque sur les reins, un flot d'étoffe formant mantelet.

Plus tard, la coiffure adopte des couronnes de fleurs ou chapels, que les dames s'en allaient cueillir aux champs et qu'elles tressaient pour les porter sur la tête. Cette mode se conserva longtemps. Nous la retrouvons mêlée aux filets du treizième siècle et aux bourrelets de cheveux qui formaient, autour de la tête, une coiffure solide et gracieuse.

Au quatorzième siècle il n'en est plus question. La femme française, à cette époque, s'éprend de la coiffure à cornes, et s'en éprend pour



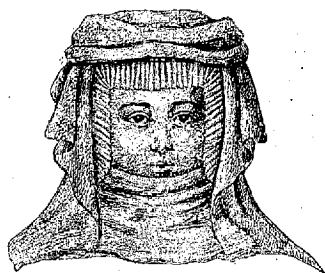
LA COIFFURE PITTORESQUE. — Fig. 3.

longtemps. D'abord modeste, affectant la forme d'une mitre d'abbé (fig. 1), et s'appuyant sur des bourrelets de cheveux qui encadraient la figure en cachant les oreilles et la chevelure, elle se construisit avec des torsades garnies de bandellettes sur lesquelles se posaient les étoffes précieuses, les bijoux, les couronnes qu'il plaisait aux dames de porter.

Peu à peu les cornes de la mitre s'écartèrent et le motif de la coiffure subit, tout entier, ce mouvement en largeur. Les bourrelets s'agrandirent au point de se présenter comme de forts coussins. La chevelure naturelle ne suffisant plus à les confectionner, il fallut y faire entrer de faux cheveux et parfois du chanvre et du lin. Et l'on vit des cornes de toutes formes et de toutes dimensions s'emparer de toutes les têtes féminines, élargissant ou rétrécissant le voile qui les accompagnait toujours. Il y en eut dont l'écartement était tel, que les dames, dont la tête les portait, rappelaient les figures des mé-

tempsychoses mythologiques (fig. 2). D'autres, les rétrécissaient en croissant, et alors les allongeaient pour leur donner plus d'élévation au-dessus du front.

Après la France, l'étranger l'avait adoptée. Elle conquiert l'Angleterre, l'Allemagne et l'Ita-

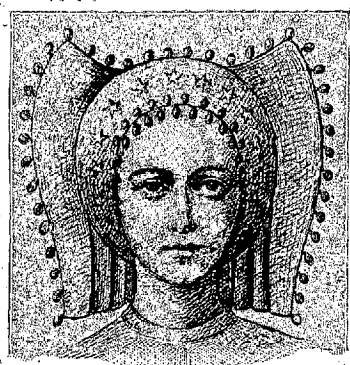


LA COIFFURE PITTORESQUE. — Fig. 4.

lie. Si bien que, quand Isabeau de Bavière entra dans sa bonne ville de Paris, elle y rapporta les cornes, mais singulièrement développées. Les femmes de sa suite reflétaient les goûts de leur princesse. Et les parisiens assistèrent à une cavalcade d'amazones qui les étonna profondément.

Ces coiffures recevaient des ornements de toutes sortes. Notre gravure (fig. 3), reproduit une des dispositions les plus riches adoptées par les nobles dames du temps, écussons, perles, bandes ornées, etc.

Les parisiennes s'éprirent aussitôt de cette coiffure monumentale. Elles adoptèrent le haut



LA COIFFURE PITTORESQUE. — Fig. 5.

bonnet, sur lequel elles firent évoluer, de la nuque au front, leurs nattes de cheveux emmaillottées d'étoffes. Pareilles à des boudins, celles-ci venaient se rejoindre au-dessus du front.

Un accident, survenu sur la tête d'Isabeau,

fit renoncer à cette mode. Elle perdit ses cheveux, et imagina de faire adopter, aux dames de la cour, une coiffure originaire de Flandre.



LA COIFFURE PITTORESQUE. — Fig. 7.

Le hennin régnait alors dans cette province ; les tapisseries du temps nous en ont conservé des spécimens de très grandes dimensions. C'était



LA COIFFURE PITTORESQUE. — Fig. 6.

tantôt un cône de carton recouvert d'étoffe, tantôt une spirale de fil de laiton sur laquelle on tendait un tissu léger. Du sommet du cône pendait un long voile tombant en arrière et dont les dimensions mesuraient à la qualité de la personne parée du voile.

Les bourgeois portaient des hennins de cin-

quante à soixante centimètres, soit d'une demi-aune. Leur voile, rond et très ample, descendait seulement jusqu'aux reins. Les dames nobles haussaient davantage leur coiffure et se reconnaissaient également, à la longueur du



LA COIFFURE PITTORESQUE. — Fig. 8.

voile battant leurs talons. Aux princesses royales étaient réservés les hennins les plus élevés et le voile trainant à terre. Règles générales plus ou moins observées, et en dehors desquelles la fantaisie la plus exagérée se donnait

toute carrière. Le hennin primitif était en quelque sorte placé entre deux voiles dont le premier se plaçait sur le front avant le hennin, et le second au sommet du cône.

Mais bientôt il fallut à cette coiffure d'autres ornements. A sa base on mit des turbans; sur la surface on adapta, à l'aide de carcasses de fils de laiton, des pyramides de tissus de lin fortement empesés dont les plis se rejoignaient en pyramides au sommet du hennin et dont les ailes, comme l'indique une des figures de ce dessin, retombaient des deux côtés du visage (fig. 6). Puis, on tronqua le cône du hennin, on le remplaça par de hauts bonnets évasés ou cylindriques, portés tout à fait derrière la tête. La liberté la plus grande régnait; et il faut revenir au temps de Louis XV pour trouver une autre époque où le culte de l'excentricité fût à ce point florissant. Il ne lui manqua d'ailleurs aucune consécration. Il eut à subir de très vives attaques devant lesquelles il dut se faire plus modeste. A la vérité, son existence était déjà longue quand elles se produisirent. En 1426, selon les uns, en 1427, selon les autres, un carme breton, Thomas Conecte, entreprit une croisade contre le hennin. Suivi de quelques disciples, il s'en alla par les villes prêchant la modestie et anathématisant la coquetterie des dames. Il parcourut ainsi quelques provinces de l'ouest et remonta vers le nord, obtenant partout un grand succès, récoltant des ovations. Sur son passage, les bourgeois les plus riches et les plus considérés venaient l'attendre à la porte des villes. Ils se disputaient l'honneur de tenir la bride de sa mule et d'offrir l'hospitalité au prédicateur déjà célèbre. Les églises étant trop petites pour contenir les fidèles qui se pressaient pour l'entendre, on lui construisit des estrades sur la voie publique, et de là il parlait aux foules avec une force de persuasion qui excitait l'enthousiasme et se traduisait par des succès inouïs. A Lille, en 1427, il fit dix-sept sermons, au cours desquels il incita les jeunes gens à abattre les hennins des dames dans les rues et sur les places. Il en résulta des rixes et des scènes de désordre, car les défenseurs ne manquèrent pas aux dames.

A Paris et dans la France entière il employa le même procédé avec un succès égal. Partout les hennins disparaissaient sur son passage, mais pour reparaitre aussitôt que Thomas s'était éloigné; et la satire de l'époque comparait les dames à des escargots qui rentrent ou montrent leur cornes suivant le temps. Après la France, il visita l'Italie, prêcha à Rome et à Ferrare, triomphant partout. Et ses prédications se fussent continuées, si un jour le pape, Eugène IV, ne l'avait fait saisir et brûler vif comme hérétique.

Depuis lors, bien des écrivains se sont élevés contre la coquetterie outrée de cette époque si profondément troublée. Michelet, le dernier, l'a

vivement caractérisée au cours de l'histoire de ce temps. Le hennin a donc été flétri à toutes les époques, comme un signe de corruption. Les dames du quatorzième siècle s'étaient bien gardées d'en faire leur coiffure de cérémonie, et le quinzième ne vit pas tomber cet usage. Il se portait à la ville seulement. A la cour, on se coiffait en cheveux avec des bijoux. Et là, nous retrouvons même l'ancienne aumusse, mais développée dans les proportions du mantelet, et portant maintenant le nom de gonelle. Au bal des Ardents, Charles VI fut sauvé par sa jeune tante, la duchesse du Berri, qui l'enveloppa de sa gonelle, et parvint à étouffer les flammes qui brûlaient ses vêtements.

Les dames avaient d'ailleurs profité de leur liberté pour multiplier à l'infini les formes de la coiffure. Parmi les plus singulières, il faut citer deux figures, prises par Milin, sur des tombeaux anciens. La première est celle de Catherine de Navarre, femme de Pierre de Navarre, inhumée à la Chartreuse de Paris, célèbre sous le nom de Vauvert. Catherine avait la tête couverte de plusieurs voiles (fig. 4), dont l'un, très plissé, lui entourait le front et les joues. Un autre passait sous la lèvre inférieure et cachait le bas du visage et le cou. Un troisième, plus grand, soutenu aux deux côtés de la tête par deux coussins de cheveux, retombait en draperie sur les épaules. Cette coiffure avait un caractère religieux. Plus brillante était la coiffure à auvents de M^{me} Marguerite de Bourgogne (fig. 5), jadis femme de M. le duc de Guyenne, et après, femme de très haut et très puissant prince, M. Arthus, fils du duc de Bretagne, comte de Richemont, seigneur de Prennay, connestable de France, laquelle trépassa à Paris, le deuxième jour de février de l'an 1441. Son tombeau se trouvait aux Carmes de la place Maubert, d'où il fut enlevé avant la Révolution. Cette coiffure, formée d'un bourrelet central où se cachait la chevelure, s'épanouissait en deux ailes de la hauteur de la tête, chargées d'ornements comme le bourrelet central. La coiffure à cornes tomba chez nous, vers le milieu du quinzième siècle; mais elle subsista à l'étranger. En voici la preuve, dans le portrait d'une patricienne de Venise conservé dans le Musée de cette ville (fig. 7). Sur d'autres têtes elle subit des modifications remarquables. Les cornes s'aplatissent et, présageant la transformation prochaine et leur chute imminente, elles s'adaptent à une templette qui bientôt se débarrassera de ce lourd postiche. Le retour aux coiffures gracieuses est affirmé par la figure suivante (fig. 8) représentant, d'après un graveur inconnu, une dame de la cour d'Urbin.

En somme, cette excentricité surgie en un jour d'incompréhensible fantaisie, ne disparut pas de sitôt.

La coiffure à cornes vécut un siècle et demi, le hennin, né en 1395, disparut après trois quarts

de siècle. Alors, reparut triomphante l'ancienne aumusse. Mais, désormais, en modifiant sa forme, elle change son nom contre celui de templette ; et, en somme, si l'artiste italien que nous citons en tête de cet article avait étendu ses recherches, il eût appris que les femmes françaises, même pendant cette longue période d'excentricité, n'avaient jamais abandonné l'aumusse, et que leur bon goût et leur modestie s'étaient réservé de la reprendre au sortir de ce carnaval.

MAB YANN.

Anecdote

Un vieux souvenir me revient à l'esprit. Il y a vingt et quelques années, je priai le proviseur du lycée Henri IV de me confier l'enseignement de la géographie dans la classe de sixième. Je n'avais jamais eu de tout jeunes élèves et je voulais connaître ce plaisir. Je trouvai là un grand nombre d'externes, qui arrivaient en classe la mine éveillée, bien propres et pomponnés par la main maternelle.

Un jour, un d'eux m'apporte comme devoir un chef-d'œuvre. C'était une carte, où les montagnes étaient figurées par des chenilles onduleuses, les rivières, par des lignes à l'encre bleue, minces à la source et qui allaient grossissant jusqu'à l'embouchure ; et, du littoral, s'avancait, vers la haute mer, une ombre savamment dégradée. Émerveillé, mais méfiant, je fis venir près de moi l'auteur et lui demandai : « C'est vous qui avez fait cette carte ? » Il me répondit, comme la chose du monde la plus naturelle : « Mais non, monsieur, c'est maman ! »

Alors commença, entre lui et moi, un long dialogue. Je l'amenai à comprendre que la carte est un exercice prescrit par le maître à l'élève pour que celui-ci apprenne la place des montagnes, des rivières, des mers, des pays et des villes ; que nous avions, lui et moi, un devoir : moi, le devoir d'enseigner la géographie, et lui, le devoir de l'apprendre, que sa mère, enfin, en faisant la carte, nous avait, à tous les deux, dans la meilleure intention du monde, joué quelque chose comme un petit tour. Il en convint de très bonne grâce.

Je le gardai auprès de moi pendant que j'examinais les cartes des autres élèves. J'en remarquai une qui n'était pas belle, pas belle du tout ; les montagnes, semblables à des chenilles aussi, mais au poil rare et hirsute, hésitaient dans leur direction ; les fleuves prenaient un faux point de départ, s'en repentaient, en essayaient un autre ; le littoral, après avoir risqué des pointes aventureuses dans la mer, était ramené par des ratures. L'aspect général était désobligeant, mais l'auteur évidemment s'était fort appliqué. Je l'appelai auprès de moi ; il arrive un peu troublé, et, tout de suite, avant que j'eusse ouvert la bouche : « Monsieur, ce n'est pas ma faute, je n'ai pas eu le temps de recommencer ma carte. » Il croyait que j'allais le gronder. Je l'interrogeai sur la source des fleuves et leur direction : il me répondit fort bien. Son camarade questionné à son tour, répondit très mal ; il n'avait pas, lui, cherché, manqué, cherché encore, et à peu près trouvé, un point de départ, un cours, un point d'arrivée. Sa mère

savait peut-être sa leçon de géographie ; lui, il ne la savait pas. Ce n'était pas fini. Je plaçai les deux cartes, le chef-d'œuvre et le *brouillamini*, l'un près de l'autre. Au dernier, je donnai, après avoir encore une fois loué l'effort, une bonne note. Puis, je demandai au camarade quelle note il croyait que je dusse donner à sa carte. Il me répondit par une petite moue et par le balancement de tout le corps. « Mais, lui dis-je, c'est bien simple ; je n'ai pas le droit de donner une note à madame votre mère. Quand vous m'apporterez une carte de vous, nous verrons. » Ce fut entendu ; mais je le priai encore d'examiner ce cas de conscience : « Si je vous avais donné une note meilleure qu'à votre camarade, j'aurais commis une injustice, n'est-ce pas ? — Oui, monsieur. — Est-ce que c'est moi qui aurais été coupable de l'injustice ? » En même temps j'écrivai sur son cahier de correspondance : « N'a pas fait sa carte. » Il sourit de la petite malice. J'aurais bien voulu entendre la conversation qu'il eut avec sa mère en rentrant ; mais cette leçon de morale, à propos d'une carte, ne fut pas perdue pour lui. Dans la suite, il fit toujours ses cartes lui-même. C'était visible à l'œil nu.

Mes amis, j'ai plus d'une fois raconté cette anecdote ; les vieux professeurs comme moi ont l'habitude de se répéter. Mais si vous y réfléchissez bien, vous verrez que l'anecdote a son prix.

E. LAVISSE.

LA GRANDE ROUE DE L'EXPOSITION DE CHICAGO

Les Américains qui se glorifient de faire grand, se sont efforcés, à l'Exposition de Chicago, de faire colossal ; même le monstrueux ne les épouvante nullement. Ils avaient on le sait, rêvé d'opposer à la tour qui s'élève encore à 300 mètres au-dessus de notre Champ-de-Mars, une tour qui ne mesurerait pas moins de 600 mètres de haut ; puis ils ont renoncé à ce projet dont l'originalité était contestable. Et, finalement, ils ont construit la « roue Ferris » qui n'est, somme toute, qu'une exagération de ces roues balançoires qui figurent dans les fêtes foraines les plus rudimentaires, mais une exagération énorme puisqu'elle mesure 76 mètres de diamètre et peut élever dans les airs 2,000 personnes.

Tout le monde connaît ces roues balançoires : on s'assoit dans de petits wagonnets articulés, attachés à la circonférence de la roue qui, dans son mouvement autour de l'axe emporte wagonnets et voyageurs à quelques mètres de hauteur et les ramène vers le sol. La roue Ferris a 76 mètres 175 de diamètre, 9 mètres 141 de largeur, et est élevée sur fondations à 4 m. 75 au-dessus du sol. Pour augmenter la solidité et la sécurité, la roue à la circonférence de laquelle sont fixés les wagonnets, est doublée d'une seconde roue intérieure à laquelle elle est reliée par de solides tiges d'acier disposées suivant les rayons communs des deux roues et longues de 9 mètres.

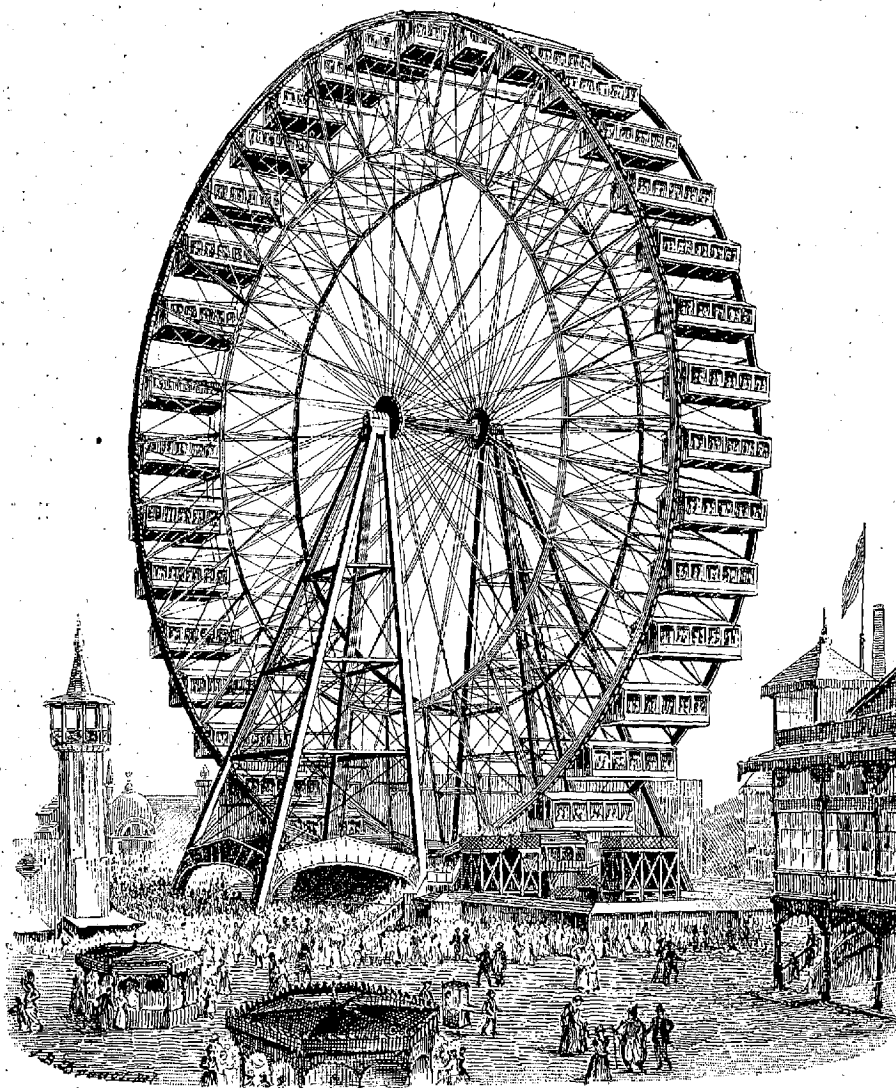
L'axe de la roue en acier, a 13 mètres 30 de longueur, et 80 centimètres de diamètre ; son poids est de 40 tonnes et il ne coûte pas moins de 175.000 francs, ce qui met le kilogramme à 4 francs, un joli prix.

Cet axe horizontal repose sur deux tours en acier de 42 mètres 80 de hauteur (c'est-à-dire, hautes comme la

colonne Vendôme), qui mesurent 12 mètres sur 13 mètres à la base, et dont le sommet est un carré de 1 m. 50 de côté. Elles reposent sur un soubassement en maçonnerie fondé sur pieux et béton, assez large pour que la charge n'atteigne pas 1 kilogramme par centimètre carré.

C'est sur cet axe qu'est disposée la double roue balancoire. A la circonférence de la roue extérieure sont suspendues 36 voitures, ressemblant à de grands wagons de

chemin de fer, pesant chacune 19 tonnes et pouvant hospitaliser 60 personnes. Il en résulte qu'à chaque tour de roue, 2,160 ascensionnistes peuvent être élevés à 80 mètres au-dessus de l'Exposition colombienne. Moyennant la somme de 2 fr. 50, on a droit à deux tours complets de roue, c'est-à-dire à 20 minutes de séjour dans l'appareil. Le trajet parcouru représente environ 460 mètres, à une vitesse de 40 centimètres par seconde. Les ascen-



LA GRANDE ROUE DE L'EXPOSITION DE CHICAGO.

sionnistes ressentent l'impression d'un voyage en ballon captif qui les élève à une hauteur finale de 80 mètres, et leur permet de découvrir les aspects successifs, à des hauteurs variables, du World's Fair. Dans chaque voiture, un agent donne aux excursionnistes des explications sur le panorama qui se déroule au-dessous d'eux, et qu'ils contemplent par des fenêtres munies de grillages destinés à empêcher les accidents ou les chutes volontaires.

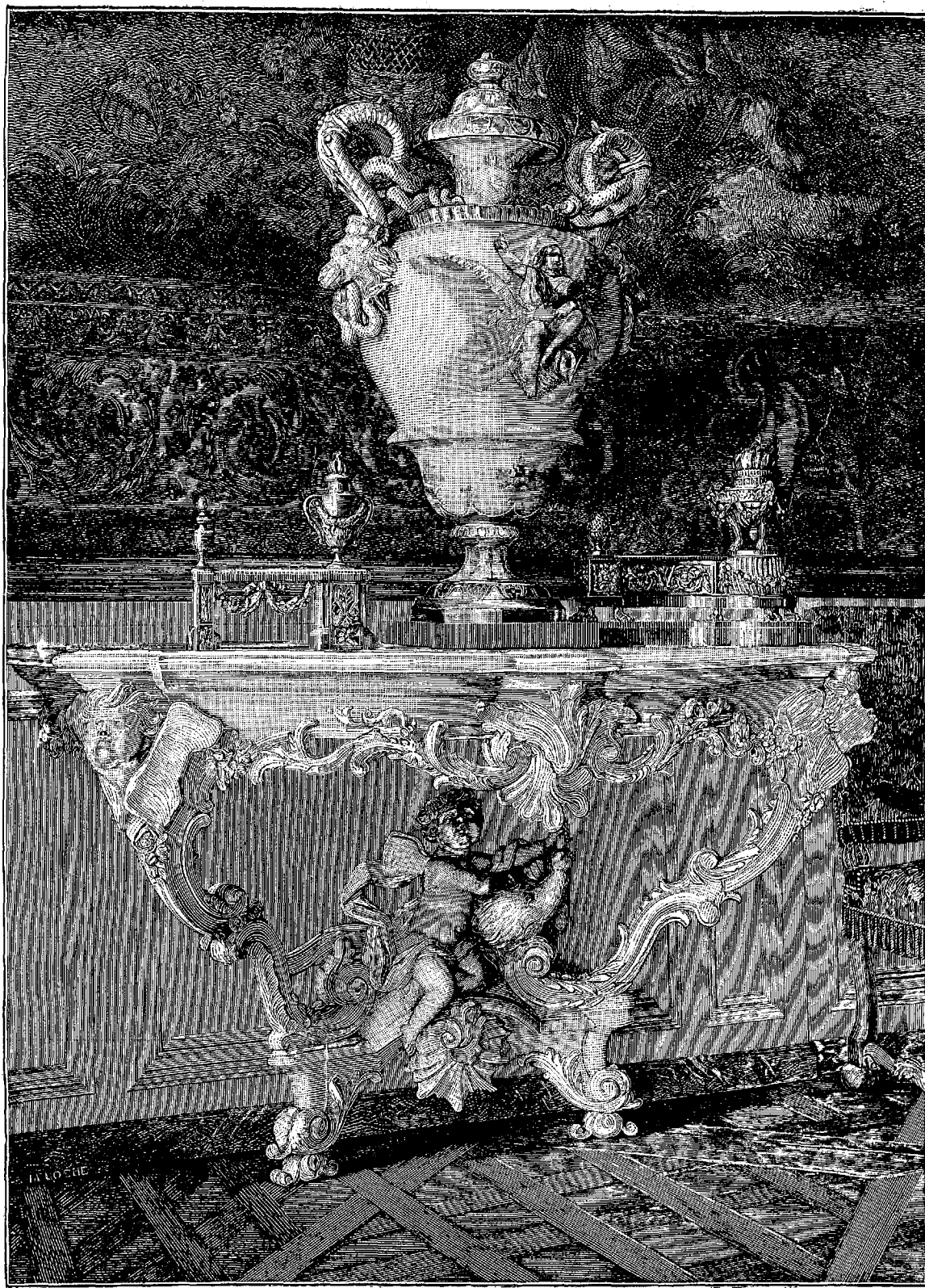
Pour faire tourner cet ascenseur rotatif qui élève simultanément 2,000 personnes, on a construit deux couples de moteurs à vapeur d'une puissance totale de 2,000 chevaux. Les machines sont disposées dans le sous-sol avec les appareils électriques, car on a installé 3,000 lampes à incandescence pour éclairer la roue et les cabines des voyageurs. Enfin, des freins puissants, à lames d'acier, ré-

glent tous les mouvements de cette énorme machine qui, entièrement asservie, ne reste jamais libre et ne peut faire le moindre mouvement de rotation qui ne lui soit commandé. La construction et l'installation de la roue Ferris ont coûté 500,000 dollars, c'est-à-dire deux millions et demi de francs. Cette dépense sera-t-elle couverte par des recettes suffisantes? On l'espère. Et pourtant les entrepreneurs paraissent avoir commis une réelle imprudence, au point de vue de leurs intérêts, en rendant impossibles les suicides; c'est une recette assurée dont ils se privent: se jeter du haut de la roue Ferris, n'y a-t-il pas là en effet de quoi séduire les Anglais spleenétiques?

P.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT: R. BEST.

UNE CONSOLE LOUIS XV AU PALAIS DE FONTAINEBLEAU



UNE CONSOLE LOUIS XV AU PALAIS DE FONTAINEBLEAU. — Gravure de Deloche.

Si la console de style Louis XV que reproduit notre gravure et qui figure au nombre des précieuses merveilles artistiques du Palais de Fontainebleau, ne devait évoquer que le souvenir d'un siècle aimable et frivole, tout entier absorbé

par le soin de ses plaisirs et par le souci de ses divertissements, elle nous ferait commettre une étrange injustice. Sans doute, nous n'avons pas à défendre ici, contre les critiques que l'histoire sévère a pu lui adresser, le règne de l'arrière

petit-fils de Louis XIV. Mais il serait vain de se refuser à constater, une fois de plus, qu'à nulle époque l'art décoratif n'a trouvé en France une expression si heureuse, si juste et si aristocratique. Cette console en est un nouveau et glorieux témoignage.

Quel subtil esprit en a conçu l'arrangement savant et harmonieux? Ces guirlandes en bois sculpté qui donnent, semble-t-il, une idée de fête perpétuelle, quelle inépuisable fantaisie en a donc inspiré les courbes, les hésitations, les révoltes légères, les départs subits et sveltes? Cette grâce délicate et riche où chaque détail contribue à l'agrément de l'ensemble, sans le surcharger, sans l'alourdir, de quelles patientes recherches n'est-elle pas le résultat?

Aux deux angles de la console s'épanouissent, ainsi que deux grosses fleurs, des figures délicieuses et naïves d'anges joufflus. Là, il n'y a plus seulement le légitime souci d'une adroite combinaison : on y sent l'observation précise, mais un peu malicieuse pourtant, de la vie : C'est l'art, au sens absolu du mot, qui ajoute sa pure expression à celle de l'architecture générale du meuble.

Le motif principal est représenté par l'amour, assis à côté de l'oiseau de Junon sur la tra-

verse qui réunit les deux pieds de la console. Ce petit amour en bois sculpté est de la plus exquise perfection. Son sourire, son geste, son attitude, tout en lui concourt à augmenter cette impression de grâce radieuse qui se dégage de l'admirable meuble.

On remarquera que sur la console se trouvent un superbe vase de Sèvres et des galeries de cheminée en bronze ciselé qui sont d'une incomparable richesse.

Notre gravure donne une idée suffisante de ces dernières. On devine aisément que les détails en ont été traités avec un soin minutieux. Il faut admirer sans réserve leur beau caractère architectural et l'opulence de leur ornementation.

Quant au vase de Sèvres, il est, comme on peut s'en rendre compte, de très grande dimension. Il est d'un galbe irréprochable, encore qu'on puisse lui reprocher d'être quelque peu surchargé d'ornements. La nuit est peinte sur son flanc. La déesse, enveloppée d'un long voile, descend sur la terre, portée par un hibou avec ailes déployées. D'un geste gracieux, elle sème des étoiles d'or derrière elle.

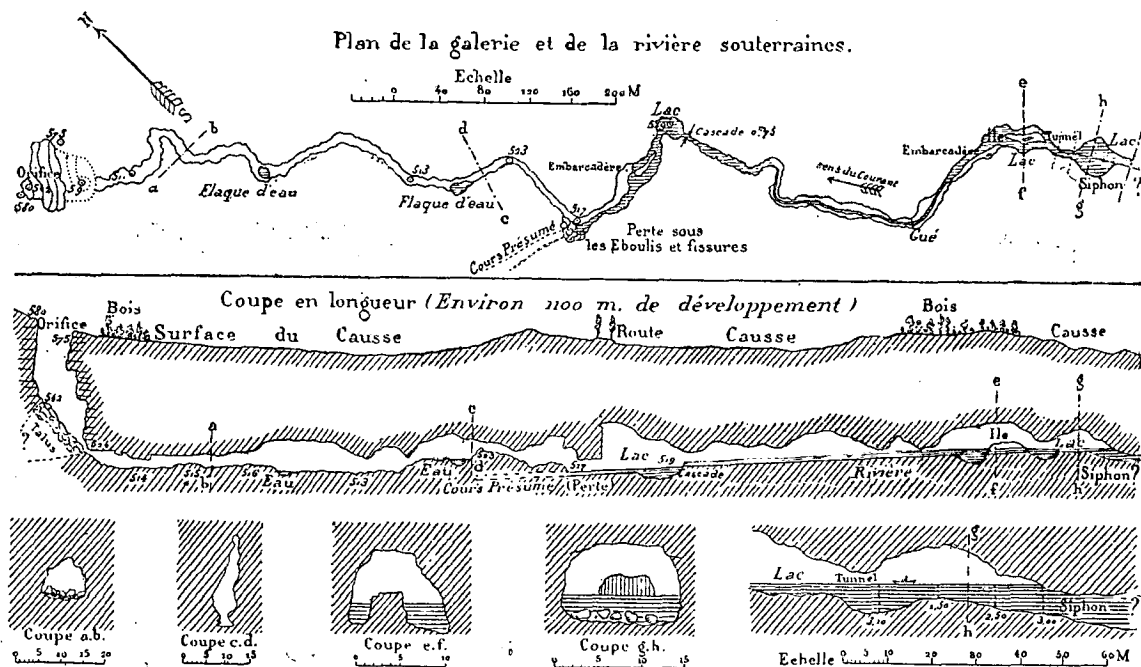
Les deux anses du vase sont en bronze ciselé. Elles sont d'une grande richesse de style.

A. P.

LE TINDOUL DE LA VAYSSIÈRE

Suite et fin. — Voyez page 303.

Des nécessités de mise en page nous ont obligés à ajourner la reproduction du plan de la galerie souterraine du Tindoul de la Vayssière. Nos lecteurs trouveront, dans le présent numéro,



LE TINDOUL DE LA VAYSSIÈRE. — Plan et coupe de la galerie et de la rivière souterraines.

ce plan sur lequel ils pourront suivre et refaire, par la pensée, la curieuse exploration accomplie par M. Quintin, puis par MM. Martel et Gau-

pillat. Nous devons tout d'abord faire observer que la coupe du Tindoul de la Vayssière que nous figurons est à la même échelle que le plan, pour

la longueur, mais les hauteurs sont, pour plus de clarté, à une échelle double; autrement dit, pour obtenir une représentation exacte de la coupe du gouffre et de la galerie souterraine à laquelle il conduit, il faudrait réduire de moitié les hauteurs que porte notre dessin. Cette observation faite, nous allons sommairement suivre à nouveau, dans leur excursion, MM. Martel et Gaupillat.

La paroi nord-ouest de l'orifice du gouffre, par laquelle s'effectue la descente est, comme on le voit, à l'altitude de 580 mètres, plus élevée de 5 mètres que la paroi nord-est. Le talus d'éboulement auquel aboutit actuellement un escalier en fer partant de l'origine de la paroi nord-ouest, commence à une distance verticale de 38 mètres au-dessous du niveau de l'orifice.

C'est au pied de ce talus, qui est à une altitude de 524 mètres, c'est-à-dire à une profondeur de 56 mètres, que commence la galerie souterraine; c'est en cet endroit également que se perd, lorsqu'elle a subi une forte crue, la rivière souterraine qui, normalement, disparaît à 500 mètres plus avant. La galerie s'incline tout d'abord, puis devient (de *a b* à *c d*) à peu près horizontale; sa largeur varie de 3 à 15 mètres, sa hauteur, de 3 à 20 mètres. C'est à 500 mètres environ de l'origine de la galerie que se trouve le lac qui aboutit à la cascade au pied de laquelle dut s'arrêter M. Quintin.

A partir de ce point, le fond de la galerie sert de lit à une rivière au milieu de laquelle s'élève (*e f*) une île longue de 30 mètres.

Au delà de cette île, la voûte de la galerie s'abaisse et c'est sous un véritable tunnel que doit s'engager l'explorateur. Puis la voûte se relève, surplombant un lac (*g h*) qui aboutit à un siphon. Là s'arrête l'exploration, à une distance de 1100 mètres de l'origine de la galerie.

PERRON.

LA PHOTOGRAPHIE EN BALLON

Suite et fin. — Voyez page 275.

Ballon captif. — La photographie en ballon captif est de beaucoup la plus difficile à réussir, la nacelle de ce ballon étant soumise aux trois mouvements de translation, de rotation et de trépidation.

Le mouvement de translation dû aux oscillations pendulaires produites par le vent (oscillations qui déplacent constamment l'aérostat dans le sens vertical et dans le sens horizontal) est celui qui a le moins d'influence sur la netteté de l'image (1); il est rare qu'il oblige à une vitesse de déclenchement de l'obturateur, supérieure à celle nécessitée par le mouvement de rotation.

Dans le cas du ballon captif, le mouvement de rotation est oscillatoire; ses effets, désastreux

(1) Voir plus haut : II. — Influence des mouvements de l'aérostat.

pour la netteté de l'image, pourront être atténués par l'emploi d'un temps de pose très court et en choisissant pour déclencher, comme il a déjà été expliqué, le point mort de la période oscillatoire.

Le mouvement de trépidation, considérable pendant tout le temps que le câble se déroule, surtout quand le ballon est attaché à un treuil à vapeur, reste très sensible quand la machine a stoppé.

La méthode à employer pour soustraire l'appareil à ces vibrations a été décrite précédemment; ce procédé est très efficace à la condition d'apporter le plus grand soin à supprimer toute faculté de jeu entre les différentes parties de l'appareil photographique et à l'isoler, autant que possible, en donnant une suffisante élasticité à la matelassure de la petite nacelle-enveloppe.

La force et la régularité du vent ont naturellement la plus grande action sur l'intensité des mouvements de l'aérostat captif, mais ce ne sont pas les seuls facteurs qui influent sur sa stabilité. L'état de dégonflement du ballon et sa force ascensionnelle exercent également une influence sur elle: plus le ballon est flasque, plus les mouvements de translation et de trépidation sont sensibles; les mouvements de rotation, au contraire semblent d'autant plus atténués que le ballon est moins plein. Plus le ballon a de force ascensionnelle, moins ses mouvements de translation et de rotation ont d'amplitude et par suite d'énergie nuisible; ses mouvements de trépidation, au contraire, sont d'autant plus forts que la force ascensionnelle est plus considérable.

Donc dans chaque cas particulier, et suivant la force et la régularité du vent, un même état du ballon influera en mieux ou en plus mal sur la netteté du cliché; cependant, on peut le dire, il sera préférable d'employer un ballon plein et, dans la majorité des cas, un ballon ayant une force ascensionnelle assez faible.

De toutes ces considérations il résulte que la façon d'opérer du photographe-aéronaute devra être la suivante:

Attendre que le câble soit arrêté, fixer l'appareil près du bord de la nacelle, dans une position telle que l'objet à photographier se trouve visé au moment où les oscillations de l'aérostat changent de direction (point mort), prendre à bord de la nacelle et sur le sol, des points de repère permettant de se rendre compte du moment précis où, le mouvement de l'aérostat passe par un point mort, et déclencher de façon à utiliser le mieux possible l'instant où, le mouvement changeant de direction, l'aérostat est à peu près immobile; le temps de pose aura été préalablement réglé par l'observation de la durée moyenne des temps morts. Il y aura lieu de choisir pour opérer, une période où les vibrations seront moins sensibles et la vitesse des oscillations plus lente.

En procédant de cette façon, on peut arriver à obtenir avec un ballon captif partiellement dégonflé, mais avec un appareil bien suspendu et une vitesse de déclenchement de un cinquième de seconde, des photographies de lointains d'une suffisante netteté par un vent même assez fort.

Des épreuves

Les circonstances spéciales qui influent sur la qualité des clichés pris en ballon ont pour résultat assez fréquent d'être préjudiciables à la netteté des détails qui font la beauté des épreuves.

Cet effet est encore une conséquence de l'aspect particulier sous lequel se présentent les objets photographiés de la nacelle d'un aérostat.

Cet aspect est différent selon qu'il s'agit de photographies verticales, c'est-à-dire d'objets voisins du pied de la verticale de l'aérostat, ou de photographies de lointains, c'est-à-dire d'objets éloignés de cette verticale et partant, vus de la nacelle sous une incidence assez forte.

1^{re} PHOTOGRAPHIES VERTICALES.

— Le caractère des photographies verticales est l'absence presque totale de relief et la teinte sensiblement uniforme de tous les objets représentés qui, par suite, se distinguent peu les uns des autres, quelles que soient la netteté et la finesse de l'épreuve.

Relief. — L'observateur placé dans la nacelle d'un ballon a difficilement l'impression du relief, et cependant la perception des objets saillants se faisant avec les deux yeux, les aspects différents sous lesquels leurs images se peignent sur les deux rétines, lui permettent, avec un peu d'exercice, d'apprécier ce relief.

La photographie, au contraire, ne produisant qu'une seule image, ce mode d'appréciation se trouve supprimé et les reliefs ne ressortent pas.

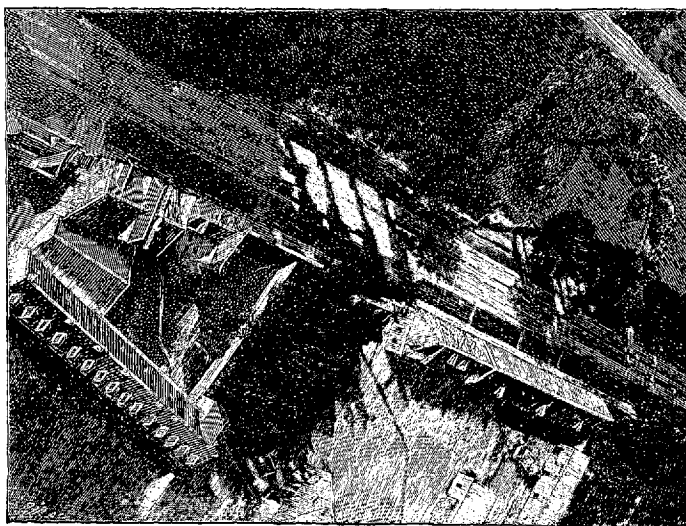
Les photographes de métier ont, de tout temps utilisé cette propriété de la suppression du relief en photographie, car de tout temps ils ont exécuté des portraits, en plaçant derrière le sujet, un dessin figurant un paysage. Sur l'épreuve, le paysage semble réel et son défaut de relief n'est pas sensible, l'image de la personne photographiée n'en offrant pas plus que lui.

Dans les photographies prises à terre les premiers plans ne se distinguent des derniers que

par la dimension des objets ; cette faculté, dans les photographies en ballon, fait défaut, car la distance entre les différents plans horizontaux dans lesquels sont situés les objets photographiés, sont une fraction trop faible de la distance de ces plans à l'aérostat pour que les différences de taille, dues aux différences d'éloignement, soient appréciables.

Uniformité de la teinte. — L'observateur, placé dans la nacelle d'un aérostat, se rend compte de la nature des objets terrestres et les distingue les uns des autres, grâce surtout à la différence de leurs couleurs. Cet élément d'appréciation fait également défaut sur l'épreuve photographique, les images n'y ont aucune coloration et se différencient les unes des autres seulement par les quantités de lumière absorbée. Dans les photographies de paysages prises à terre, les divers plans se détachent ordinairement sur un fond clair constitué

par le ciel ; par suite, les contours ressortent avec une grande énergie, ce qui contribue beaucoup à la beauté de la photographie. Cet effet ne se retrouve pas dans les photographies verticales prises en ballon, dans celles-ci, les champs, les arbres dont on ne voit pas les troncs, mais seulement le feuillage, les eaux, tout est représenté par des



LA PHOTOGRAPHIE EN BALLON. — Vue verticale.

teintes d'intensité peu différentes ; les routes elles-mêmes, si elles sont mouillées, se distinguent peu ; seules les voies couvertes de poussière et les murs blancs tranchent sur l'ensemble. Les maçonneries des bâtiments se détachent également bien, mais les toitures, sauf peut-être les toitures métalliques, donnent uniformément du gris.

Il en résulte que les vues verticales, à l'exception de celles où se trouvent de nombreux bâtiments blancs et des routes poussiéreuses, présentent une uniformité qui nuit à leur beauté.

2^{re} — PHOTOGRAPHIES DE LOINTAINS. — Les mêmes caractères se retrouvent dans les photographies de lointains, cependant ils y sont très atténués.

Là, les reliefs sont plus apparents, les objets éloignés et en saillie masquant ceux situés en arrière, par suite de la plus grande incidence des rayons lumineux qu'ils envoient dans l'objectif ; le plus souvent une portion du ciel vient

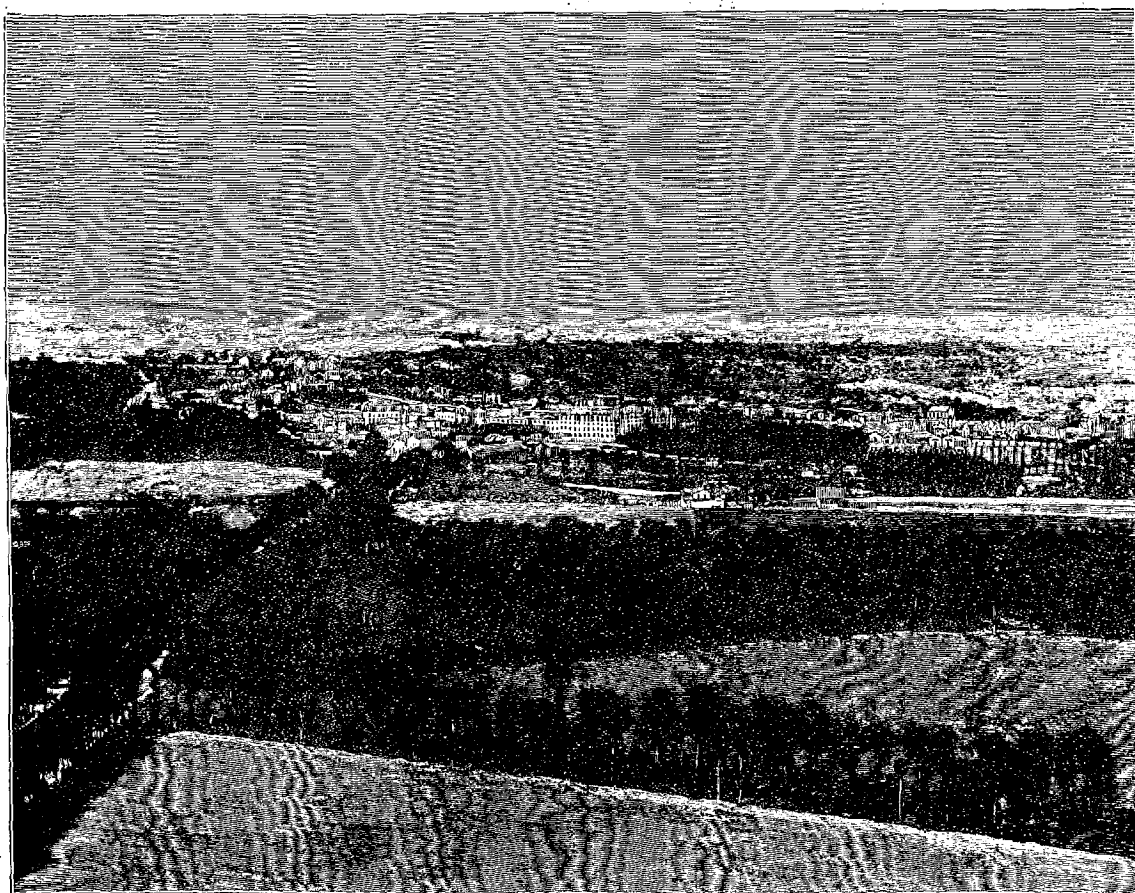
trancher sur la teinte grise générale et corriger la monotonie de l'épreuve ; enfin, l'étendue embrassée étant plus grande, les détails nettement visibles (maçonneries, routes, etc.) y sont plus nombreux et donnent de la physionomie.

Sur ces épreuves, les objets se présentent sous un aspect peu différent de celui sous lequel on les voit ordinairement, et non plus sous cet aspect étrange, inhérent aux vues verticales et avec lequel bien peu de personnes sont familiarisés.

Résultats à attendre de la photographie en ballon

De ces diverses considérations, il résulte que, si l'exécution de la photographie en ballon offre de sérieuses difficultés et donne des résultats inférieurs, au point de vue de la beauté de l'image, à ceux de la photographie à terre ; elle peut rendre néanmoins d'importants services, surtout au point de vue topographique.

Les photographies prises de la nacelle d'un



LA PHOTOGRAPHIE EN BALLON. — Agrandissement d'une photographie prise en ballon.

aérostat libre permettront de fixer de précieux renseignements topographiques sur les contrées traversées ; elles permettront également de prendre des vues précises de points inabordables tels qu'il s'en rencontre fréquemment en pays de montagne.

Devant une place investie, l'assiégeant pourra, au moyen d'un ballon libre, passer au-dessus de la ville assiégée et aller atterrir de l'autre côté ; dans cette traversée, quelques vues verticales, prises en différents points, fixeront avec précision certains renseignements utiles sur les emplacements des troupes ennemies et leurs travaux.

Si les photographies ont été prises par un beau temps, elles pourront être agrandies et donner des détails que l'observateur n'aura pu saisir à l'œil nu, et qui auront pu échapper à la

lunette, en raison de la difficulté de viser avec cet instrument du bord d'un aérostat.

Les vues verticales prises de la nacelle d'un ballon captif permettront de lever instantanément, avec une précision absolue, des plans de détail ou d'ensemble. On pourra les utiliser, par exemple, pour exécuter des levés photographiques dans certains cas où les levés ordinaires demanderaient trop de temps ; il suffira à cet effet de conduire l'aérostat sur le terrain dont on désire le plan et de lui larguer une longueur de câble correspondant à l'étendue à embrasser sur un seul cliché.

La photographie en ballon captif pourra surtout être employée avec fruit aux levés de détail de certaines portions de pays neufs pour lesquels aucun plan à grande échelle n'existerait encore. Ainsi une mission géographique char-

gée d'une triangulation ou d'un levé à grande échelle dans une colonie nouvelle ou dans une portion de territoire encore peu connue, en se faisant accompagner par un ballon captif pourra, sans retarder ses opérations, prendre des vues photographiques de toutes les portions du pays qu'elle traversera, et au moyen de ces vues établir des plans topographiques qui, appuyés sur le canevas général de son levé, permettront de constituer avec exactitude une grande partie de la carte du pays, et cela plus rapidement que n'eût pu le faire un topographe dont les opérations, si elles eussent été exécutées avec la même précision et le même détail eussent rendu très lente la marche de la mission ; tandis que le photographe installé dans la nacelle de son ballon captif recueillera sans s'arrêter et en quelques secondes, sur un seul cliché, une somme de renseignements qui eussent coûté plusieurs heures d'un travail fatigant au topographe le plus expérimenté.

Enfin, au point de vue artistique, les photographies prises du haut des airs, qu'elles aient été exécutées de la nacelle d'un ballon libre ou de celle d'un ballon captif, permettront de conserver un souvenir précis des pays traversés et des panoramas les plus remarquables parmi ceux qui se sont déroulés au-dessous de cet incomparable observatoire aérien.

LÉO DEX.

MAITRE SIMON

(NOUVELLE)

Suite. — Voyez page 266, 286 et 298.

— Louissette, s'écria-t-il aussitôt, enlève le couvert, ma fille, après quoi tu feras ce qu'il te plaira du reste de la journée.

Mais Louissette n'était plus là ; et il eut beau l'appeler à plusieurs reprises, en enflant la voix à mesure, pas de réponse :

— Qu'est-ce que je vous disais, Simon, fit-il ; quand elle nous a vus là, tous deux en face de nos tasses, elle a décampé, histoire de faire les cent pas sur la route avec son beau tablier des dimanches. Vous ne corrigerez jamais les filles du péché de coquetterie.

Les deux hommes sortirent de la ferme où, dans les étables et dans les écuries, les domestiques arrangeaient la litière des bêtes pour avoir, comme d'habitude, la liberté de leur après-midi et de leur soirée de dimanche, et s'engagèrent lentement sur le chemin de Carvalon.

Entre Saint-Vaast et Quettehou, la route s'allongeait droite et plane, sans la moindre déclivité et le plus petit renflement. Et malgré la saison avancée, à cause des journées humides, les arbres conservaient leur verdure, à peine émaillée, çà et là, de quelques taches cuivrées :

et lorsque le fermier et le forgeron débouchèrent du chemin, ils aperçurent, à une centaine de mètres à peine, un garçon et une fille marchant lentement, côte à côte et la main dans la main, comme c'est la coutume des amoureux, depuis des siècles : Louissette et Guillaume qui, à leur vue, s'arrêtèrent, surpris et comme un peu honteux.

Le forgeron eut assez d'empire sur lui-même pour ne pas laisser voir sa colère ; mais de penser qu'ils se promenaient ainsi, pendant qu'attablé à la ferme, il croyait la jeune fille occupée aux soins du ménage, ça lui fit froid au cœur.

Le fermier du Marais, sans songer à mal, retourna le fer dans la plaie saignante, lorsqu'ils furent dans le voisinage des deux amoureux, rouges à faire plaisir ; et posant sa main sur le bras du forgeron, en s'arrêtant sur la route :

— Simon, lui dit-il, ce n'est pas d'aujourd'hui, ni même d'hier, que je me suis aperçu de l'affaire, et si je ne vous en ai pas parlé plus tôt, j'ai eu tort ; mais, de voir cela, ça me rajeunit de vingt ans, et vous n'oseriez pas dire que ces deux poulains là ne sont pas faits pour être attelés à la même charrue et pour faire route ensemble.

— C'est possible, répondit l'autre d'un ton sec, mais en tout cas ce n'est pas pour demain.

— Et pourquoi pas ? Rappelez-vous une chose, mon camarade : ce sont les noces précoces qui font les bons ménages. Je ne suis pas né tout à fait d'hier et j'ai toujours vu cela.

— Et le service militaire, maître Dubost, est-ce que vous le comptez pour rien ?

— Ah ! bast, quatre ans sont bien vite passés ; car le garçon est assez solide pour devancer l'appel et partir au bout de son apprentissage. L'heure de la libération venue, nous ferons le mariage, car j'espère bien que Louissette ne me quittera pas d'ici là ; et alors, je verrai ce qu'il me faudra faire pour elle, car je n'ai pas d'enfants, comme vous savez, et j'aurai plaisir à lui donner quelque chose.

— A moins qu'elle ne se marie dans l'intervalle ; ça peut se voir. Le garçon absent, elle l'oubliera ou fera choix d'un autre.

— Entre nous, Simon, je ne la crois pas si pressée que ça.

Et sardoniquement il ajouta :

— A moins que vous ne vous mettiez sur les rangs.

Le forgeron n'y tenait plus et il faisait des efforts violents, c'était visible, pour dominer sa colère. Mais le fermier du Marais lui imposait, et, n'osant lui répondre d'une façon catégorique, son irritation contre l'apprenti croissait. De le voir ainsi, côte à côte, le long de la route, avec la basse de la ferme, ça lui remplissait le cœur de rancune. Mais il avait encore assez de sang-

froid pour reconnaître que toute sortie violente serait ridicule, et il se contenta, pour le moment, de foudroyer du regard son apprenti qui, avec Louissette, les rejoignait.

— Eh bien, que vous contez-vous donc comme cela, en marchant comme des écrevisses ? fit le fermier en humeur de plaisanterie !

Ils rougirent tous deux jusqu'aux oreilles et ne dirent mot. Alors, maître Dubost se tourna vers le forgeron et, avec un bon rire joyeux :

— Ma foi ! dit-il, m'est avis que vous les effrayez, et qu'ils en disaient plus long tout à l'heure, avant de nous apercevoir sur la route. Est-ce vrai ça, Louissette ?

— A peu près, maître Dubost ; mais croyez-m'en, je rentrais pour l'ouvrage et je vous promets de rattraper le temps perdu.

— Tu le rattraperas demain, fillette ; il ne faut pas travailler trop le dimanche, ça ferait de la peine à M. le Curé.

Quant à Guillaume, il tenait ses deux yeux baissés, en gaillard embarrassé, comme prévoyant un orage.

Mais la présence du fermier lui donnait quelque hardiesse, et tout tranquillement, du moins en apparence, il poursuivit sa route, en compagnie de Louissette, pendant que le forgeron et Maître Dubost reprenaient, lentement, leur marche vers Quettehou.

Mais Simon en avait gros sur le cœur, et, de temps en temps, sous un prétexte ou sous un autre, il se retournait, faisant quelque observation bien inutile sur ceci et sur cela, et parlant avec une volubilité telle, que maître Dubost s'en trouvait tout interdit et se demandait si le forgeron n'avait point trop prodigué ses caresses à la fiole d'eau-de-vie.

Lui-même, voyant son compagnon de route s'arrêter tous les cent pas, en faisait autant, involontairement et, apercevant toujours les deux amoureux, dont les silhouettes diminuaient, au fur et à mesure de la distance, mais si voisines l'une de l'autre qu'elles finissaient par se confondre en une seule :

— Simon, dit-il, regardez-moi ça ; n'est-ce pas vraiment charmant ? Tout mûr que je suis, ça me fait presque plaisir, et je donnerais je ne sais quoi pour que ces enfants soient heureux.

Il ajouta bientôt, sans trop prendre garde à la physionomie sombre du forgeron :

— Tenez, Simon, je n'ai pas d'enfants et je suis maître de mon bien ; mettez que Louissette soit ma fille et que Guillaume vous touche de très près ; est-ce que nous n'aurions pas lieu d'être fiers, le jour de la noce ?

Le forgeron ne répondit rien. Il était accablé. Tous les mots prononcés par le fermier du Marais lui tombaient sur le cœur, comme une douche d'eau froide et le paralysaient. Si bien qu'arrivés à la hauteur de la forge, il s'arrêta, tendit la main à maître Dubost et manifesta la-

coniquement le désir de rentrer. Il avait la tête comme dans un étau, et ça commençait à l'inquiéter : des sortes d'étourdissements qui le surprenaient quelquefois, à l'enclume même, et dont il n'avait raison qu'en se plongeant le crâne dans l'eau froide, et encore pas toujours !

Et comme il se lançait à plaisir, sur ce chapitre, il fut soudain interrompu par le fermier, qui lui dit, avec à-propos :

— Eh, mais, si vous en êtes là, maître Simon, le moment serait venu de songer à vos affaires et de laisser votre forge à qui s'y connaît. Entre nous, ça serait une fameuse dot pour l'hôpitalier.

III

Malgré lui, le forgeron se trouvait hanté par cette idée du service militaire ; à ses yeux, ça n'était pas autre chose que l'éloignement prolongé de Guillaume, sa disparition presque ; car, au régiment, il est bien rare que l'oubli ne succède pas bientôt aux plus vives impressions celles qui semblent le plus ineffaçables. Et cette hantise d'un éloignement prochain le rendait meilleur ; quelques mois à passer et c'était fini ! Il songeait même à ceci que Dubost était le fermier du général de Carolles, et que la protection de celui-ci aplanirait bien des difficultés.

Alors, il s'efforçait de redevenir lui-même et d'obéir aux impulsions de son bon cœur. Au fond, il se rendait très bien compte de son indignité à l'égard de ce pauvre garçon, choyé par lui, jusqu'alors, à l'égal d'un frère plus jeune, et qui ne devait rien comprendre à de pareils et si fréquents soubresauts d'humeur. Mais c'était plus fort que lui, et toutes ces petites familiarités d'amoureux, dont il était parfois le témoin, le rendaient méchant, sinon intraitable.

Son âge ? Il le connaissait bien, parbleu ! Et pour avoir quinze années de moins sur la tête, il eût tout donné. Mais ces rajeunissements là se rencontrent dans les contes et dans les histoires, et encore, en des temps si lointains et dans des pays si éloignés, que personne n'y est jamais allé voir.

Voilà ce que se disait maître Simon, principalement cette après-midi de dimanche où, sous prétexte de forte migraine, il avait laissé son compagnon s'en aller tout seul, chez le notaire, pour rentrer à la forge.

Et, ma foi ! quand il se trouva seul, il eut des larmes pleins les yeux, comme un homme ayant conscience de s'embarquer mal et d'encourir un malheur avant la fin de la traversée.

Malgré cela, de se sentir jaloux de ce garçon, cela l'humiliait, et, dans son honnêteté d'homme très probe, il qualifiait mentalement sa conduite, à l'égard de Guillaume, de la façon la plus dure.

N'empêche que, sans avoir l'air d'y toucher, de la façon la plus indifférente, en apparence,

il s'efforçait, aux heures de travail, de mettre la conversation sur le service militaire. Plus tôt ça se fait, mieux ça vaut ; et quand on part d'avance, on est débarrassé plus vite. Et, s'excitant à ses propres paroles, il disait :

— A ta place, tu sais, Guillaume, je n'hésiterais pas.

Mais l'autre hésitait, et, dans toute sa candeur de loyal garçon, finissait par lui répondre :

— Je vous gêne donc bien ici, maître Simon ? Si c'est ça, vous n'avez qu'à le dire et je tâcherai de trouver de l'ouvrage ailleurs. Avec un bon certificat de vous, ce n'est pas les gens du pays qui me fermeront leur porte.

— Non, tu ne me gênes pas, répliquait le forgeron, loin de là ; et ce que je t'en dis, c'est dans ton intérêt. Au reste, qui te retient donc, dans le pays, à ce point-là ?

— Ça, j'avoue, maître Simon, que lorsqu'il me faudra le quitter, ce sera pour moi un déchirement.

— Et après ? Cherbourg n'est pas très loin, Saint-Lô non plus, grâce au chemin de fer. Autant dire que, d'un bout du département à l'autre, il n'y a plus guère qu'une distance de quelques heures. Eh bien, ton temps fini, tu reviendras, si le cœur t'en dit, à moins que tu ne préfères rester dans les grandes villes. C'est là qu'on en rencontre des distractions, et de toutes sortes ; et si tu veux t'en assurer, demande plutôt au brigadier de gendarmerie Georgelle, qui a trainé ses bottes sur toutes les routes de France. Sais-tu, Guillaume, si je n'avais que dix-huit ans, il me semble que je voudrais rouler ma bosse à travers tout le globe. Les voyages, tu sais, ça forme la jeunesse. Enfin, ça te regarde, et ce que je t'en dis n'a pas la plus petite importance. Mais, c'est plus tard que tu t'apercevras de cela, quand la quarantaine sera venue, ou très prochaine, et que tu diras, comme je me le suis dit cent fois à moi-même : vraiment, c'est trop bête de ne rien connaître, au delà de quelques lieues d'horizon.

Mais il se sentait tout à fait remis à sa place, lorsque, avec une franchise exempte de toute arrière-pensée, il arrivait à Guillaume de lui répondre, avec une raison et une logique irréfutables :

— Des lieues d'horizon, maître Simon, je crois que c'est encore bien trop large pour le bonheur.

— Si Louise n'était pas là, cependant, ou si, pour une raison ou pour une autre, elle était obligée de s'éloigner, m'est avis que le pays te tiendrait moins au cœur.

— Ah ! maître Simon, répondait l'apprenti, d'une voix tremblante, il y a si longtemps que nous nous connaissons ! Et pour sûr, ça me ferait grand-peine de ne plus la voir.

Ainsi, il en venait à ses fins, avec une espèce

de machiavélisme bizarre, et forçait son apprenti à confesser ce qui lui faisait le plus de mal à entendre.

Les jours succédant aux jours, il devenait peut-être moins brutal, mais plus triste, d'un mutisme qui surprenait Guillaume ; mais celui-ci n'osait rien dire, parce qu'il n'y comprenait pas grand-chose, et qu'il devenait morose, lui-même, en songeant qu'il lui faudrait bientôt partir, endosser l'uniforme et passer au moins trois années dans les casernes des villes, une éternité !

Il connaissait bien ce général de Carolles, très riche et très brave, dont les immenses bois s'étendaient, comme un océan de verdure, des deux côtés de la grande route, dissimulant sous leurs ombrages le château magnifique où, dans les communs, une meute, célèbre à des lieues à la ronde, poussait des hurlements confus qui, dans la nuit, faisaient penser à des choses sinistres, des apparitions de sorciers courant au sabbat, et que des gens dignes de foi avaient vus passer, rapides comme la foudre, au-dessus des arbres, sur des montures étranges, particulièrement dans les nuits de clair de lune.

Maître Simon, lui, ne prenait pas garde à cela et, dans les nuits les plus sombres, les piaulements et les hurlements des oiseaux nocturnes ne le préoccupaient guère.

Ce qui l'inquiétait bien davantage, c'était de se sentir devenir tout chose, de ne plus prendre intérêt à quoi que ce fût ; et il se demandait s'il ne déménageait pas et s'il avait bien toute sa tête.

Une nuit qu'il ne pouvait parvenir à fermer l'œil, il descendit sans bruit, et, arrivé à la porte de la forge, comme c'était son habitude, il chercha la clavette en tâtonnant ; elle n'était point fichée au-dessus de la clenche, mais pendait au bout de sa ficelle et se mit à faire, contre la porte, de petits battements successifs, parce que, par hasard, la ficelle s'était prise entre deux de ses doigts.

Hein ? Qu'est-ce que cela voulait dire ?

Du premier coup, sans hésitation, il trouva le porte-allumettes, pendu à un clou, à droite de la forge, prit une allumette qu'il fit craquer aussitôt, et se donna à peine le temps d'allumer la chandelle dont la mèche rissolée s'en allait en poussière. Puis, il pénétra dans l'appentis, et, à la lueur fumeuse, vit que la couche était vide. Guillaume était dehors, pas tout seul, bien sûr ! Et de se dire qu'il en était bien probablement ainsi toutes les nuits, pendant que, sur sa couchette de là-haut, il s'efforçait, lui, d'appeler le sommeil rebelle, il en eut une colère subite, presque furieuse et s'élança comme un forcené sur la route.

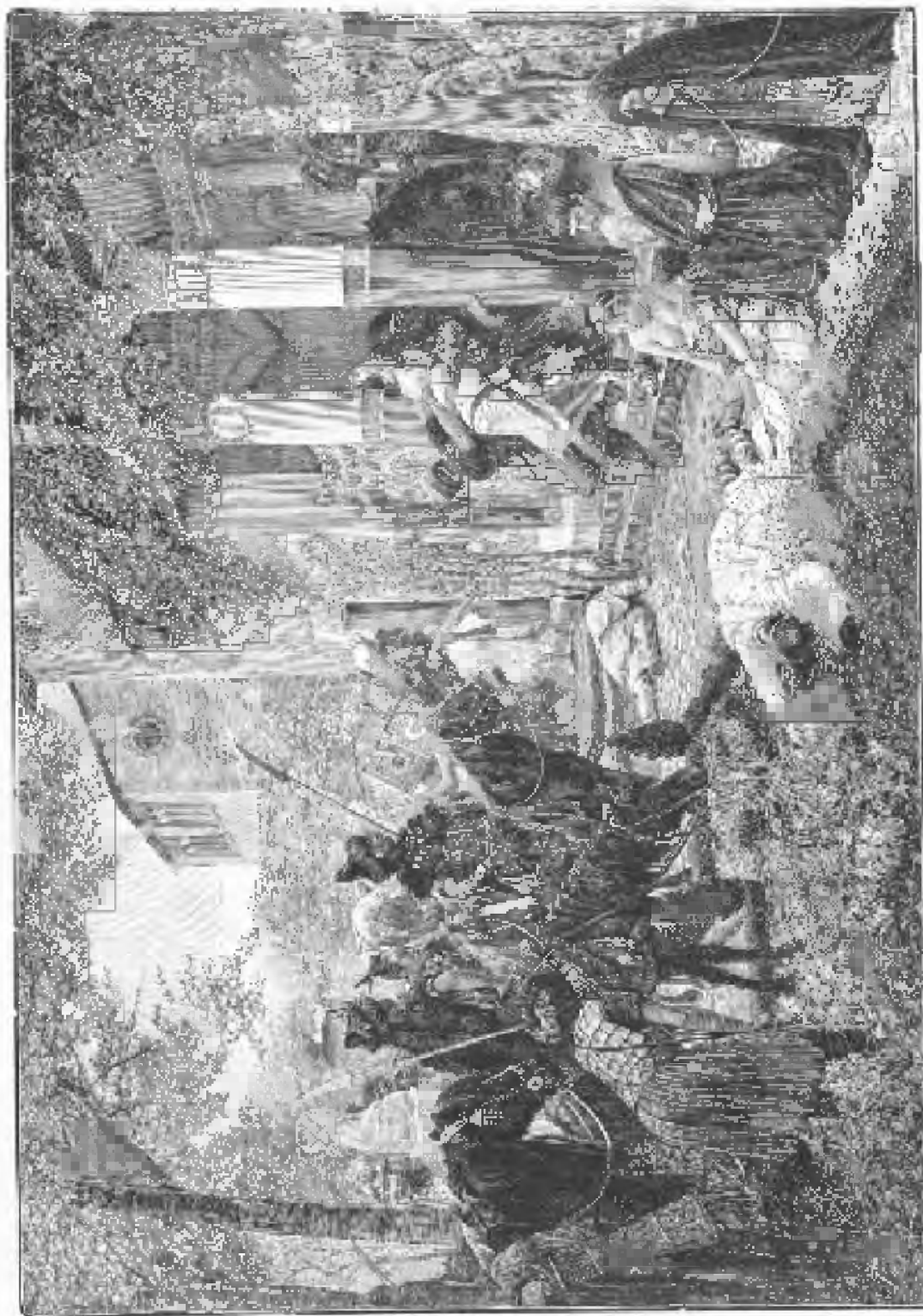
CHARLES CANIVET.

(A suivre).

PILLAGE D'UNE VILLA GALLO-ROMAINE PAR LES HUNS

Mieux que le choc de deux armées, l'épisode

raconté par M. Buchegrosser définit la marche de l'invasion des Huns dans le monde civilisé du temps. Le proie offert à leur migration était



PILLAGE D'UNE VILLA GALLO-ROMAINE PAR LES HUNS. — (D'après une peinture de l'école de la Renaissance.) — (D'après le Musée de la Ville de Paris.)

en possession de richesses énormes, d'un art admirable, d'un luxe complet, constatés par l'archéologue, Yalci, d'une part, une maison de luxe ar-

chitectural, aux colonnes engagées, solenne et riante, en plein air, des plates bandes de terre s'épanouissant entre les murailles de l'ar-

soigneusement tondue ; et des habitants de mise élégante, dont la toilette révèle une vie remplie d'habitudes raffinées. De l'autre, une horde fruste et hideuse, imprégnée des odeurs du camp, tuant et saccageant, apportant avec la terreur qu'inspire sa sauvagerie, son étrangeté d'aspect et son implacabilité barbare.

Cette irruption a coûté la vie à deux hommes étendus à terre. Les hôtes survivants de la maison, liés à la même corde, sont agenouillés au premier plan ; et leur parure aggrave ironiquement leur humiliation. Autour d'eux la guerre accomplit son œuvre. Un groupe de Huns emporte une femme de l'intérieur de la maison ; au fond, des pillards se retirent déjà avec leur butin, pendant que les cavaliers contemplent ce spectacle avec une curiosité triomphante et que leurs montures broutent les fleurs du jardin.

Ils sont là, tels que les vit Priscus le Sophiste dans son ambassade près d'Attila. Ce sont les figures qui passent dans le *De Getarum sive Gothorum origine et rebus gestis*, où Jornandès, en un latin de décadence, résuma l'Histoire des Goths de Cassiodore, ministre de Théodoric-le-Grand, roi des Ostrogoths. Mais les trop sommaires descriptions de ces auteurs laissaient l'artiste en présence d'une grosse difficulté. Aucun document précis ne lui ayant donné le détail du type hun, des costumes, des armes, des harnachements, sa reconstitution dut se faire à l'aide de renseignements pris dans les *Inscriptions de l'Iénisséï* recueillies par la société finlandaise d'archéologie, une anthropologie finlandaise intitulée *Finnska kranier*, un poème chinois, et s'inspirer de harnais et d'armes tartares. Notons ici qu'il fut grandement aidé dans ces recherches par M. Cahun. L'Augusta de Maurice Sand qui a mis en œuvre des éléments de même nature, lui offrit d'intéressantes consultations. Corroborées par l'étude du type mongol au nez écrasé, aux yeux bridés, aux pommettes saillantes, ces investigations ont abouti à la composition de figures d'une venue franche et complète.

Ces recherches préparatoires dénoncent suffisamment le scrupule avec lequel M. Rochegrosse aborde les œuvres historiques. Dans son tableau de début, *Vitellius traîné dans les rues de Rome*, exposé au Salon de 1882, il nous montrait le gros empereur déchu, misérable et sanglant, roulé par la populace dans une rue étroite et tortueuse. Les types, les costumes et le paysage dénotaient une connaissance profonde de la Rome impériale, ou un singulier don de divination. L'éternel fond humain lui avait fourni l'expression. Comme dans le drame, les figures menées par des passions ou des instincts à leur paroxysme, ce peuple apparaissait livré à ses fureurs, hurlant à la curée dont l'aubaine le grisait. La scène était saisissante. Elle attira sur l'artiste l'attention de ses confrères et celle du public.

Sourd à certaines critiques, M. Rochegrosse exposa en 1883, son *Andromaque*, un épisode de la prise de Troie. En pleine antiquité grecque il montra des héros violentant une femme dans la fureur du combat, et oubliant de se montrer au physique plus décoratifs qu'il ne le sont au moral. C'était encore de la vérité vive, de la vérité reconstituée à force de science, et peinte d'un pinceau qui ne laissait prise à aucune critique.

En 1885, il fait une excursion dans le Moyen Age. Cette fois il synthétise le drame de la *Jacquerie*, et la composition de sa scène s'élève par l'étude des expressions à une hauteur que les précédents tableaux n'avaient pas atteinte. Au Salon de 1886, la *Folie du roi Nabuchodonosor* abordait hardiment le mysticisme oriental et nous montrait un ange traité dans une donnée qui a fait fortune.

L'antiquité romaine réapparaît l'année suivante, dans la *Curée*. Le meurtre de César composé sous ce titre, se développe dans une tendance symbolique. Les sénateurs se ruent sur l'empereur avec une sauvagerie de fauves, et les attitudes des personnages, leur couleur, font penser à une bande de bêtes féroces dépeçant une proie. A côté de cette toile, M. Rochegrosse exposait une *Salomé dansant devant le roi Hérode*. Son Salon de 1889 se composait du *Bal des Ardents* ; celui de 1890, du *Combat de Cailles* et de la *Nouvelle arrivée au Harem*, une scène de la vie à Thèbes sous la dix-huitième dynastie. La *Mort de Babylone*, au Salon de 1891, fit sensation par sa virtuosité autant que par ses dimensions extraordinaires. Cette année, enfin, l'artiste continue par le tableau dont nous donnons la reproduction, cette série de tableaux d'histoire qui pourrait bien n'être qu'une étape dans la carrière du jeune maître.

Or, chaque toile qui sort de son atelier lui a imposé le même travail préparatoire dans les révélations de l'histoire, les mêmes études patientes, décevantes parfois, mais dont le résultat est d'accumuler dans son œuvre toute la somme de vérité possible. La scène qu'il compose ensuite relève du drame et nullement de la tragédie. Au rythme de celle-ci, aux préoccupations décoratives et à la généralisation qu'elle impose, il préfère la puissance de pénétration de celui-là. Son esthétique fait la part la plus large à l'explosion des sentiments, des passions et des instincts. Un jour sans doute, il complètera ces études en abordant le *Rêve*.

Peut-être est-il juste de reporter une part de ces tendances à Théodore de Banville, sous les yeux de qui se fit l'éducation du jeune maître. Le milieu littéraire et penseur dans lequel il fut élevé déposa en lui des préoccupations intellectuelles, et élargit d'autant le champ de sa vision artistique. Aux leçons de ses maîtres, MM. Boulanger et Lefebvre, il doit la précision

et la netteté de son exécution. Par son tempérament dramatique il se rattache aux peintres qui ont découvert la voie où il se trouve, au Delaroche, de la *Semaine-Sainte* et des *Enfants d'Édouard*, à Ch. L.-Müller, un chercheur de vérité, et à ceux qui ont frayé dans la peinture cette voie déjà explorée par la littérature et l'art musical. Mais sa puissance d'imagination l'a emporté plus loin que ses prédécesseurs, à travers les différents âges du vieux monde, ne lui laissant à étudier que le merveilleux cycle breton, la féerique légende de la Table Ronde.

A ses recherches scientifiques, il ajoute devant chacun de ses tableaux le souci de pousser à la perfection ses moyens d'exécution. Les yeux ouverts sur toutes les tentatives artistiques qui se font jour, il demande leur secret aux théories que nous voyons éclore. Pour rehausser l'éclat et assurer la solidité de sa couleur, il a recours à l'emploi de poudres métalliques, si bien que chaque œuvre, depuis le dessin primitif jusqu'au vernis final, est une reconstitution nouvelle dans sa matière aussi bien que dans sa donnée morale.

Les récompenses vinrent de bonne heure au jeune artiste. Son premier Salon lui fit décerner une troisième médaille ; le second lui apporta une double récompense : la deuxième médaille et le prix du Salon, qui le mirent hors concours ; l'exposition de 1889 le récompensa d'une médaille de bronze. Le musée de Sens lui acheta son *Vitellius* ; le musée de Rouen, son *Andromaque* ; le musée de Grenoble, la *Curée*, et le musée de Lille vient d'entrer en possession de la *Folie du roi Nabuchodonosor*.

M. Rochegrosse est né à Versailles le 2 août 1859. Il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1892.

J. LE FUSTEC.

LE PRYTANÉE MILITAIRE DE LA FLÈCHE

La jolie ville de La Flèche étale à l'aise ses rues sur la rive droite du Loir, dans une large vallée abritée du Nord par une longue rangée de collines à pente raide. C'est la *Côte de Saint-Germain-du-Val*, revêtue de bouquets de bois et de vignobles, entaillée de courts ravins où de petits ruisseaux intarissables glissent sans bruit sous les pervenches et les violettes, entre deux haies de troènes et d'aubépines. A mi-côte, apparaissent des manoirs pittoresques, Yvandeau, construction allongée et trapue, où David Hume écrivit en partie son *Histoire des Révolutions d'Angleterre*, l'Arthuisière, petit castel du quinzième siècle, gracieusement élané au milieu de beaux jardins en terrasse, plus bas le Chaumi-neau, les Plantes et le Maupas entourés de sources et d'arbres.

De la côte, la vue embrassant une ville coquette, s'arrête, au premier plan, sur les imposantes masses végétales d'un parc ; au delà, les combles élevés de vastes bâtiments sont dominés eux-mêmes par une tour et un clocher, très voisins l'un de l'autre. Ces bâtiments sont ceux du Prytanée militaire avec son parc, la tour de sa bibliothèque et le clocher de sa chapelle.

L'École de La Flèche a été fondée par Henri IV. En 1603, ce prince qui avait apaisé les dissensions religieuses par l'Édit de Nantes (1598), jugeait utile de compléter son œuvre de pacification par le rappel des jésuites chassés de France depuis l'attentat de Châtel (1594). Cette intention était annoncée déjà par une lettre du roi au cardinal d'Ossat, en date du 20 janvier 1601 : « J'ai proposé au cardinal Aldobrandini « l'union d'un certain prieuré assis auprès de « ma maison de La Flèche, à un collège que je « désire fonder au dit lieu, auquel je fais état de « loger les jésuites, comme les estimant plus « propres et capables que les autres pour ins- « truire la jeunesse. »

Les lettres patentes furent délivrées à Rouen en septembre 1603 et enregistrées le 2 janvier 1604.

Les Pères n'avaient pas perdu de temps ; avant l'enregistrement ils s'étaient mis en mesure de prendre possession de Château-Neuf ; dix pères et maîtres, venus de Pont-à-Mousson, arrivèrent à La Flèche ce même jour du 2 janvier. Le château n'était pas en état ; ils reçurent l'hospitalité du marquis de la Varenne, et hâtèrent l'installation du collège avec une telle diligence, que, dès la même année 1604, les classes étaient ouvertes.

Ce n'est cependant qu'en mai 1607 que fut rendu à Fontainebleau l'édit de fondation du collège. Il est trop développé pour trouver place dans cet article ; relevons seulement le programme de l'enseignement : « la grammaire, les humanités, la rhétorique, les langues grecque, latine et hébraïque, la théologie scolastique, les cas de conscience et la Sainte-Écriture. »

Les élèves externes étaient reçus gratuitement ; un pensionnat était annexé, qui, en 1624, recevait deux cent quatre-vingt-dix-neuf enfants ; le prix de la pension était, avec les accessoires, de trois cent dix livres ; si l'élève était en chambre, il payait vingt livres de plus. Le nombre des externes atteignit le chiffre de douze cents dès 1604, dont « cinq cents de la première noblesse (des maisons d'Elbeuf, d'Armagnac, de la Valette, de Brissac, de la Rochefoucauld, de Saint-Luc, de Rohan-Montbazan, d'Est-Mo-dène, etc.), quelques-uns même déjà nommés à des abbayes ou à des évêchés. » Cette nombreuse population n'était certes pas fournie par la ville ; mais il s'était établi plusieurs maisons de famille, comme nous dirions aujourd'hui, et

beaucoup de jeunes gentilshommes vivaient dans des appartements loués, avec leurs gouverneurs.

Le noyau du pensionnat avait été formé de vingt-quatre enfants nobles nommés par le roi et dont l'éducation était gratuite; c'étaient des boursiers.

Il est à remarquer que la destination de la maison n'avait rien de spécial.

Au « Collège royal d'Henri-le-Grand » de La Flèche (telle était sa dénomination), l'éducation était celle de tous les autres collèges des jésuites. Ce n'est qu'en sortant de cette maison que les jeunes gens aspirant à servir le roi dans ses armées, entraient soit dans les corps de la Maison du roi, soit, plus tard, dans les compagnies de cadets, à moins qu'ils ne fussent immédiatement pourvus de grades; ceux-ci apprenaient leurs devoirs militaires sous la direction de quelque gouverneur, le plus souvent un ancien officier, placé près d'eux par leur famille.

Tant que le Collège resta aux mains des jésuites, de 1604 à 1762, le régime général de l'institution ne subit d'autres modifications que celles qui résultaient de la transformation graduelle des mœurs dans la société du temps. C'est la première période de l'histoire de l'École. Elle fut brillante par le nombre des élèves; elle le fut aussi par la valeur de plusieurs des maîtres.

Parmi les élèves, quelques-uns parvinrent à une très haute renommée; aux premières promotions appartiennent René Descartes (1596-1650), qui, entré à dix ans en sortit à seize; il était pensionnaire, et sa chambrette a été conservée jusqu'à ce jour, mais en quel état!... ce n'est qu'un galetas abandonné; le père Mersenne (1588-1648), l'un des plus savants mathématiciens du dix-huitième siècle, un ami fidèle de Descartes; Budes de Guébriant, maréchal de France; puis Jean Picard (1620-1684), astronome, membre de l'Académie des sciences, qui coopéra à la création de l'Observatoire; Sauveur, de l'Académie des sciences, lui aussi, mathématicien et physicien, professeur au Collège de France; (Picard et Sauveur, nés à La Flèche, de petite bourgeoisie, avaient suivi les cours du collège, comme externes); le marquis de Turbilly, qu'une blessure força de quitter l'armée, et qui fut un agronome distingué; Labbé, l'un de nos érudits les plus laborieux; Voysin, qui fut ministre de la guerre de Louis XIV avant de devenir chancelier de France; le prince Eugène de Savoie, dont un caprice de cour fit notre plus dangereux ennemi, etc., etc.

II

L'École suivait sa voie d'un pas égal depuis cent cinquante-huit ans, quand l'abolition de la Société de Jésus vint l'atteindre dans son organisation.

Le 1^{er} avril 1762, tous les jésuites de la maison, administrateurs, professeurs, répétiteurs, auxiliaires de tout rang, quittèrent la ville; à trente-sept d'entre eux il était accordé des pensions diverses imputées sur les revenus fonciers du collège. C'était une charge considérable. La municipalité était invitée à procurer pour le mieux, le fonctionnement de l'institution, car l'édit ne concernait que le personnel appartenant à la Société, sans toucher autrement à la création d'Henri IV qui restait maintenue en principe.

Les officiers de la sénéchaussée adressèrent au roi une pétition dont la substance eut l'heureuse fortune de concorder avec les projets conçus par le duc de Choiseul, premier ministre, à l'instigation de Pâris-Duverney, le véritable créateur de l'École militaire de Paris, ouverte en 1751. Le duc de Choiseul avait constaté que les élèves de cette école reçus fort jeunes (ils en sortaient sous-lieutenants à l'âge de seize ans), après une préparation hâtive dans leurs familles ou dans des institutions diverses, absorbés ensuite par les cours spéciaux de leur noviciat militaire, emportaient de l'école une instruction littéraire et scientifique insuffisante. Il jugea nécessaire de procurer aux aspirants officiers une instruction première plus solide. Des lettres patentes du 7 avril 1764, invoquant cette nécessité, ajoutent: « mais ce premier degré d'instruction ne pouvant se donner que dans une école célèbre et nombreuse, nous avons cherché celle qui serait la plus capable d'exciter l'émulation, et de nous faire juger de l'aptitude et des dispositions de ces écoliers. C'est ce qui nous a fait jeter les yeux sur le Collège de La Flèche qui par la noblesse de son établissement, par les avantages de sa situation, par l'étendue de ses bâtiments et par les grands biens dont il a été doté, nous a paru remplir tout ce que nous pouvons désirer à ce sujet. » Suivent quarante-trois articles qui décident que le collège de La Flèche demeurera à perpétuité destiné à l'éducation et à l'instruction de deux cent cinquante enfants de gentilshommes qui seront nommés par le roi, sur la présentation du ministre de la guerre; ils devront faire leurs preuves de noblesse, être âgés de huit à onze ans au moment de l'entrée. Il est créé deux cent cinquante places à l'École royale militaire à Paris, pour pareil nombre d'élèves sortant de La Flèche.

Le personnel enseignant est à la nomination du roi, il pourra être choisi parmi les ecclésiastiques ou les laïques.

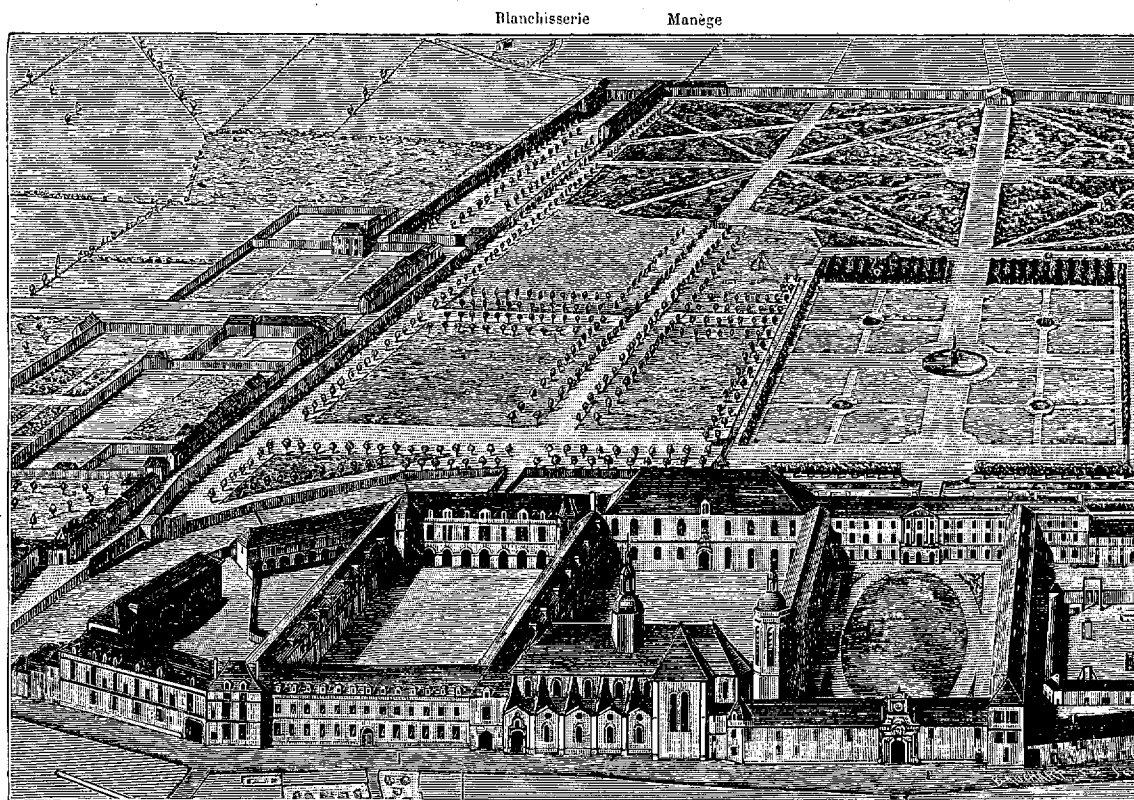
Le Collège changeait donc de caractère: de maison d'éducation préparant à toutes les carrières, à la magistrature, à l'église, à la vie civile, et accessoirement à l'armée, il devenait surtout École préparatoire à l'École militaire de Paris.

Cette destination fut consacrée par l'édit du 20 février 1772, qui décida que TOUS LES JEUNES GENS REÇUS A L'ÉCOLE MILITAIRE DEVRAIENT AVOIR FAIT LEURS ÉTUDES A LA FLÈCHE.

Ce fut une époque brillante pour l'établissement; elle ne dura que douze années, nous verrons tout à l'heure pour quelle cause; de 1764 à 1776, il est sorti du collège quelques élèves dont il faut se glorifier: La Tour d'Auvergne, *le premier grenadier de France*, qui, entré avant la réorganisation et sorti peu après, obtint la *croix de mérite* décernée à l'élève qui se faisait le plus remarquer par son zèle et son

application; c'était le PRIX D'HONNEUR de l'époque; le comte de Sercey, l'un des meilleurs ingénieurs militaires du siècle; les généraux Dupont d'Aubevoie et de Hédouville, le collègue de Hoche dans l'œuvre de la pacification de la Vendée; l'abbé de Pradt, qui devint archevêque de Malines et ambassadeur; Dupetit-Thouars, l'héroïque commandant du *Tonnant* à la bataille d'Aboukir, et son frère, savant botaniste et membre de l'Institut, etc...

Nouvelle secousse en 1776, mais plus grave. Le comte de Saint-Germain, ce ministre de la guerre connu par la précipitation et la rigueur



Cour des cuisines et de la troisième Compagnie.

Cour de la deuxième Compagnie. Infirmerie.

Cour de la première Compagnie.

Cour d'honneur.

Gymnase d'hiv. r.

LE PRYTANÉE MILITAIRE DE LA FLÈCHE.

de ses réformes, supprima l'École militaire de Paris et, par suite, le Collège préparatoire, dont les élèves furent distribués entre douze petits pensionnats ecclésiastiques, à Auxerre, Beaumont, Brienne, Effiat, Pont-à-Mousson, Pont-Levoy, Tiron, Tournon, Rebais, Sorrèze, Vendôme, et enfin, La Flèche (20 février 1776).

(A suivre).

H. MÉTIVIER.

LES PYGMÉES D'AFRIQUE

Pendant son séjour dans le pays des Monbottos, Schweinfurth ne fut pas peu surpris de rencontrer, sur l'unique place publique de la rudimentaire capitale du roi Munza, une escouade de guerriers minuscules qui s'exerçaient au maniement de la lance et de l'arc. L'illustre explorateur se crut en présence d'une bande d'enfants qui jouaient au soldat à la façon des

écoliers européens. L'attitude menaçante de ces lilliputiens qui semblaient disposés à racheter, par leur intrépidité, l'insuffisance de leur taille ne tarda pas à le ramener à une notion plus exacte de la réalité. Les bataillons scolaires sont inconnus dans l'Afrique équatoriale. Les nains couleur de bronze, qui se seraient fait un plaisir de transpercer le voyageur blanc de leurs flèches empoisonnées, étaient des hommes adultes dans toute la force de l'âge. Le roitelet africain avait eu la fantaisie d'installer, à peu de distance de son palais, la fleur des guerriers d'une tribu de petite taille qu'il faisait manœuvrer pour se distraire et qu'il était fier de montrer à titre de curiosité.

Schweinfurth eut le mérite de reconnaître, du premier coup, dans les Akkas du roi Munza, les descendants en ligne directe des Pygmées dont parle Hérodote, et les proches parents des Obon-

gos découverts par du Chaillu et des Sanas qui ont causé tant de déboires aux premiers colons hollandais établis au Cap. Dans la suite, les explorations de Stanley à travers la grande forêt de l'Arouhouimi, et les voyages de Wissmann et de Junker dans le pays des Batouas ont apporté de nouveaux documents au dossier des nains d'Afrique. Les titres de la plus obscure et de la plus inconnue des branches de la grande famille humaine sont peu à peu reconstitués et les Pygmées, mis à l'ordre du jour, fournissent matière aux substantiels articles de M. John Dean Caton dans l'*Atlantic Monthly* et aux intéressantes conférences de M. le docteur Verneau, à la Société de géographie.

Pour affirmer que toutes les tribus de nains disséminées entre l'Atlantique et l'Océan indien, les montagnes du Drakenberg et les frontières méridionales du Soudan égyptien, appartiennent à la même race, il faudrait un ensemble de renseignements précis que la science moderne ne possède pas encore. C'est à peine si de très vagues indications ont été recueillies sur les langues que parlent ces peuplades dont les noms seuls sont tout juste connus et les squelettes des Akkas ou des Obongos n'ont, jusqu'à ce jour, fait l'objet d'aucune étude approfondie. Mais, en attendant que la linguistique et l'anthropologie se soient mises à l'œuvre, un certain nombre de faits constatés sur place par des voyageurs dignes de foi, donnent lieu de présumer que tous les Pygmées d'Afrique ont une souche commune.

Toutes ces tribus de nains ont à peu près la même taille. Les unes ont les jambes courtes, les autres n'ont pas le buste assez long, les autres, enfin, sont assez régulièrement conformées, mais la moyenne de leur taille est à peu près uniforme et ne dépasse guère 1 mètre 35. La couleur de la peau de ces peuplades qui vivent, les unes sous l'équateur, les autres dans les zones tempérées de l'Afrique méridionale, est toujours moins foncée que celle des tribus nègres les plus voisines; elle varie entre la teinte du bronze clair et la nuance de l'ivoire jauni par le temps. Les cheveux des Pygmées ne ressemblent pas davantage à ceux des autres indigènes du continent noir; ils sont moins abondants, moins foncés, et séparés en touffes enroulées et frisées. Cette particularité se retrouve aussi bien parmi les tribus naines du Gabon, les plus rapprochées de l'Atlantique, que parmi celles qui vivent au sud du Zambèze ou dans la région des Grands Lacs.

À ces ressemblances physiques il convient d'ajouter une parfaite identité de mœurs et d'habitudes qui ne peut guère s'expliquer que par une communauté d'origine.

Les Pygmées donnent une idée assez exacte de l'homme préhistorique. Ils n'ont pas dépassé la première période de l'évolution humaine. Peu

importe qu'ils vivent depuis deux cent cinquante ans en contact avec les Européens, comme les Bushmen du Cap, ou que leur existence ait été récemment révélée à l'Europe, comme c'est le cas des tribus riveraines de l'Arouhouimi découvertes par Stanley, tous les Pygmées d'Afrique manifestent une profonde aversion pour les travaux agricoles. Ils n'élèvent pas d'animaux domestiques, ils ne cultivent pas la terre, ils vivent du gibier qu'ils prennent à la chasse et des produits spontanés du sol.

Il n'existe pas sur le globe une race de chasseurs plus intrépides et plus infatigables. Armés d'arcs, de flèches et de lances, qui ne ressembleraient à des jouets d'enfants et ne seraient pas dangereuses si elles n'avaient été trempées dans des substances empoisonnées, ces nemrods minuscules se glissent entre les jambes d'un éléphant et, se tenant debout sous le ventre de leur victime, lui font une blessure que le venin injecté dans la plaie rend toujours mortelle. Quand ils ne peuvent attaquer le gibier de front, les Pygmées sont passés maîtres dans l'art de le prendre au piège; les singes, eux-mêmes, qui sont d'ordinaire très défiants, donnent tête baissée dans les panneaux qui leur sont tendus.

Ces chasseurs sont d'une imprévoyance rare, le souci du lendemain leur est inconnu. Lorsqu'ils ont eu la bonne fortune de tuer un éléphant, ils ne songent pas à imiter les autres peuplades africaines qui découpent en lanières la chair du pachyderme et la font sécher au soleil afin de se ménager des vivres pour les jours de disette. Les Pygmées n'ont aucun désir de faire des provisions; ils donnent libre carrière à leur insatiable appétit aussi longtemps que le climat des régions équatoriales permet de conserver le gros gibier, et souvent même ils continuent ce genre de festins après que cette période est très sensiblement dépassée.

Au reste, les nains d'Afrique ne sont pas difficiles dans le choix de leurs aliments. À défaut d'éléphants et de sangliers, il leur reste les singes. Quand ce dernier régal, dont ils sont assez friands, devient rare, ils font la chasse aux rats, aux chauves-souris et aux rongeurs dont les innombrables espèces inconnues en Europe abondent dans les forêts de l'Afrique équatoriale.

Lorsque la disette commence à se faire sentir, les cigales, les fourmis blanches, les chrysalides réservées d'ordinaire comme une sorte d'assaisonnement pour les repas des Pygmées, deviennent des mets de résistance. Les sauterelles, que les colons européens du Cap et de l'Algérie redoutent comme le pire des fléaux, sont accueillies comme un immense bienfait lorsqu'elles s'abattent sur certaines régions du continent noir. Non seulement les sangliers, les éléphants, les chiens, les porcs, les dévorent avec avidité, mais surtout les tribus de nains menacées de famine considèrent comme une exquisite nourri-

ture tombée du ciel, ces insectes qui inspireraient une invincible répugnance à des estomacs civilisés.

Bien qu'ils aient d'ordinaire assez peu de goût pour les produits du règne végétal, les Pygmées savent tirer parti des ressources naturelles que leur offrent les grandes forêts africaines. Avec un flair impeccable, ils distinguent les fruits et les racines dont ils peuvent se nourrir sans mettre leur vie en danger. Dans un pays où les plantes les plus inoffensives en apparence distillent sous toutes les formes les poisons les plus mortels, ces nains, qui semblent relégués au dernier échelon de la famille humaine, savent reconnaître les champignons vénéneux avec une sûreté de coup d'œil que pourraient leur envier les plus savants botanistes de profession.

Des hommes qui ne cultivent pas le sol et vivent du produit de la chasse sont obligés de changer souvent de résidence. Les ressources que peuvent fournir les régions les plus giboyeuses sont très promptement épuisées, et les Pygmées se résignent, du reste sans peine, à mener une existence nomade. Condamnés à errer sans cesse, ils n'ont fait aucun progrès dans l'art de construire. Lorsque le pays est montagneux, ils cherchent abri dans les cavernes à la façon des hommes primitifs; lorsqu'ils campent dans les bois ou dans les grandes plaines de l'Afrique équatoriale, ils se contentent de huttes singulièrement rudimentaires où l'on ne trouve rien qui ressemble à un commencement de civilisation. Les nègres les plus sauvages de la vallée du Congo sont des architectes de premier rang quand on compare leurs cabanes aux tanières sans nom où les Pygmées s'abritent contre les intempéries.

Lorsqu'une tribu de nains arrive dans un district, les indigènes la reçoivent avec des démonstrations d'amitié, mais au fond du cœur, ils n'éprouvent pour ces nomades aucune espèce de sympathie.

Ces guerriers minuscules répandent autour d'eux un sentiment de terreur parce qu'ils sont passés maîtres dans l'art de préparer des poisons. Il suffit qu'un Akka de 1 mètre 25 de haut plante une flèche dans un buisson de bananiers pour que le légitime propriétaire de ces arbrustes s'incline avec déférence devant cette prise de possession.

Les Pygmées abusent de la crainte inspirée par des armes dont la pointe a été trempée dans un poison si subtil que la plus insignifiante piqure suffit pour donner la mort. On s'explique, sans trop de peine, que des nomades habitués à se nourrir d'animaux pris à la chasse et de produits spontanés du sol, aient peu de respect pour le principe de la propriété individuelle et ne veuillent connaître que le droit d'occupation.

Il mettent à contribution les jardins des peuplades qui se livrent aux travaux agricoles, et quand des bestiaux domestiques passent à leur portée, ils ne manquent jamais de s'en emparer.

Les noirs se résignent à ces larcins, mais les blancs défendent leurs biens avec une énergie impitoyable. Les colons hollandais du Cap, exaspérés des déprédations commises chaque jour par les Sanas, leur ont fait une guerre sans merci.

A la vérité, les Hottentots et les Cafres ne résistaient pas toujours à la tentation de voler un troupeau aux Européens, mais ils ne nuisaient pas pour le plaisir de nuire. Lorsqu'ils se sentaient serrés de trop près par les propriétaires des bestiaux enlevés, ils se comportaient à la façon d'un beau joueur qui a perdu la partie. Ils se retiraient en abandonnant de bonne grâce les bestiaux entre les mains de leurs maîtres légitimes. Les Sanas, au contraire, au moment où ils allaient être cernés, faisaient subir aux animaux des mutilations aggravées par des raffinements d'une cruauté inouïe afin de les rendre impropres à tout service et de les mettre hors d'état de rentrer vivants à la ferme où ils avaient été volés.

On serait tenté d'expliquer ces actes de sauvagerie par les entraînements d'une implacable lutte de races où les colons européens ne donnaient malheureusement pas aux tribus naines du Cap des exemples de mansuétude, mais il faut se rendre à l'évidence, les Pygmées d'Afrique sont cruels de naissance; pour se donner carrière, la férocité naturelle de leurs instincts n'a pas besoin d'avoir été surexcitée par les représailles des blancs. Le jeune Akka, d'une douzaine d'années, dont le roi Munza avait fait présent à Schweinfurth était un petit monstre.

Il était heureux d'assister à des scènes de torture. Il chantait, il dansait, il donnait tous les signes d'une joie effrénée lorsque le potentat nègre faisait bouillir, dans une immense marmite, les têtes de ses ennemis. Une fois entré au service de l'explorateur allemand, il ne pouvait plus compter sur de semblables spectacles, mais il se dédommageait en infligeant les supplices les plus variés aux animaux domestiques qui lui tombaient sous la main. Il s'exerçait à percer de flèches les chiens les plus inoffensifs et s'ingéniait à prolonger leurs souffrances.

Ces instincts cruels n'excluent pas du cœur des nains d'Afrique certaines dispositions à la gaieté. Les Pygmées sont les clowns du continent noir. Junker a rencontré dans la région des Grands Lacs un petit Akka qui était doué d'un talent d'imitation incomparable. Il avait une façon de représenter Emin Pacha mettant et ôtant ses lunettes qui excitait parmi les blancs et les nègres une égale hilarité.

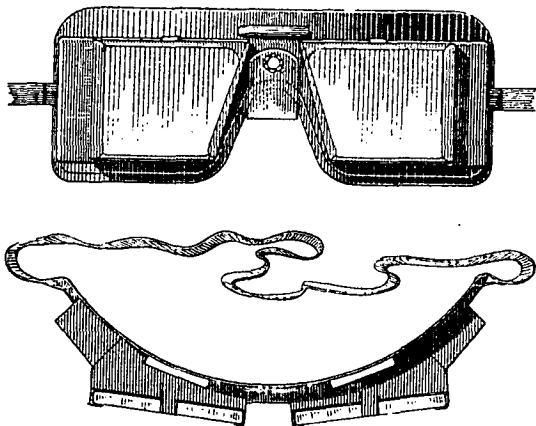
Ces aptitudes mimiques ne suffiraient peut-être pas pour faire pardonner aux Pygmées leurs habitudes de cruauté raffinée, mais il est permis d'invoquer en leur faveur des circonstances atténuantes plus dignes d'être prises en considération. Les nains d'Afrique ont des mœurs assez pures, ils pratiquent une stricte monogamie, sont d'excellents pères et de bons époux.

Ajoutons enfin qu'ils ne sont pas anthropophages, ce qui n'est pas un mince mérite sur les bords du Zambèze et du Congo.

G. LABADIE-LAGRAVE.

LUNETTES D'ATELIER

Les ouvriers qui, dans les industries où ils sont employés, sont exposés à être atteints par des morceaux de métal ou de pierre violemment projetés, ou qui sont sou-



LUNETTES D'ATELIER.
(Vues de face et en projection).

mis au rayonnement intense de flammes, de parois rougies, de masses incandescentes, doivent abriter leurs yeux derrière des lunettes. Et pourtant on constate une vive répugnance à faire usage de ces appareils protecteurs chez ceux-là mêmes qui, en se refusant cette protection, courent les plus graves dangers. Cette répugnance est due à la constitution défectueuse des lunettes généralement employées, qui ne répondent nullement aux exigences du travail industriel et constituent pour l'ouvrier, une gêne et même une souffrance : elles s'appliquent mal sur le contour des yeux, les échauffent, les irritent ; les verres se brouillent rapidement et obscurcissent la vue. Pour obvier à ces inconvénients graves, l'*Association des industriels de France contre les accidents du travail*, a eu la pensée d'ouvrir un concours dans le but de provoquer la création d'un type de lunettes d'atelier, commode et vraiment pratique. Les qualités recherchées étaient les suivantes : être d'un prix peu élevé, être à la fois légères et solides, d'un port facile et commode, garantir efficacement les yeux contre les projections directes ou latérales de parcelles métalliques ou pierreuses ou de gouttelettes en fusion ; ne pas produire l'échauffement des yeux ; enfin, ne pas gêner la vision.

De nombreux types de lunettes furent soumis au jury

d'examen ; une première sélection réduisit le nombre des appareils concurrents à treize ; les treize spécimens réservés furent mis en essai durant quinze jours dans différents ateliers ; et la pratique permit de constater qu'un type presque parfait de lunettes d'atelier était celui présenté par M. Simmelbauer.

Ces lunettes — auxquelles fut décerné le premier prix — sont caractérisées par la forme trapézoïdale des verres. Les verres, très larges, dont l'épaisseur peut varier de deux à six millimètres sont portés, un peu en saillie, par une monture en fer-blanc. La circulation de l'air autour des yeux est assurée d'une manière efficace par deux larges conduits rectangulaires disposés latéralement et par plusieurs ouvertures ménagées en haut et en bas sur la monture : ces dispositions permettent d'éviter l'échauffement et le gonflement des yeux. Les verres, logés dans des rainures de la monture et maintenus par un simple crochet en tôle, peuvent s'enlever très facilement et se remplacer à volonté. La forme de la monture est bien comprise : elle s'emboîte parfaitement sur le front et le nez où elle repose par un cuir doux. Les verres étant de grandes dimensions, le champ visuel est très étendu. Le seul reproche fait à ces lunettes est d'être un peu lourdes, lorsqu'on emploie des verres épais : la monture seule pèse 40 grammes ; armée de verres de deux millimètres d'épaisseur, elle pèse 57 grammes ; avec des verres de trois millimètres, 64 grammes, et avec des verres de cinq millimètres, 80 grammes. Il est vrai qu'on pourrait alléger l'appareil en remplaçant la monture en tôle par une monture en aluminium ; mais le prix de ces lunettes, qui varie actuellement de 15 à 17 francs la douzaine en serait légèrement augmenté.

Les lunettes du type préféré par l'*Association contre les accidents du travail*, sont également les meilleures à recommander aux ouvriers qui travaillent au feu ou devant des matières incandescentes, car elles protègent les yeux contre les projectiles et les radiations directes ou latérales. En ce qui concerne la couleur du verre à employer dans ces industries spéciales, c'est une question d'optique, indépendante de la forme même des lunettes et qui fera l'objet d'une étude et d'un concours futurs.

Un autre type de lunettes a été récompensé, en seconde ligne, par l'Association ; ce sont des lunettes avec grillages métalliques : les verres sont grands, de forme ordinaire ; le grillage est large et assez bombé, ce qui donne une chambre d'air suffisante pour ne pas échauffer les yeux ; le champ de vision est suffisant, et les ouvriers myopes ou presbytes peuvent porter leur lorgnon derrière ces lunettes.

On peut reprocher à ces appareils d'être un peu lourds : leur poids est de 64 grammes avec des verres de deux millimètres d'épaisseur.

Il était bon de consigner ici les résultats du concours organisé par l'*Association contre les accidents du travail*, car on ne saurait trop encourager ceux qui s'efforcent de protéger les travailleurs contre les accidents auxquels les expose l'exercice de leur métier.

P.

SAINTE CÉCILE



SAINTE CÉCILE. — Peinture de G. Dubufe. — Gravé par Crosbie.

Sur un siège à gradins surmonté du dais de tapisserie que les Italiens de la première Renaissance ont placé au-dessus de leurs saints et de leurs saintes, la musicienne éprise des harmonies célestes est assise. Derrière elle, à droite

et à gauche du dais, un délicieux et frais paysage s'entrevoit. Au pied, de massives murailles de châteaux, à l'abri d'épaisses verdure, coulent des rivières limpides, mais le spectacle du monde extérieur, si poétique qu'il soit, n'est

point fait pour attirer les regards de Cécile. Les bras levés, l'œil fixe, elle prête une oreille attentive aux voix divines des anges, qui, là-haut, perdus dans l'espace, lui fournissent le thème sur lequel son talent de virtuose s'exercera. Comme elle, le bambin assis à ses pieds semble entendre le chant des artistes invisibles, et il l'accompagne de sa viole, tandis qu'un ange agenouillé devant la jeune chrétienne, lui présente, grand ouvert, un missel où, les hymnes sacrés dont elle écrira tout à l'heure la musique sont inscrits.

Telle est la composition par laquelle, une année après ses débuts au Salon, M. Guillaume Dubufe s'imposait au public et conquérait, de haute lutte, une notoriété qui s'est encore accrue depuis. L'œuvre était en effet des plus neuves ; elle rompait, par l'originalité de la conception, par la distinction de ses figures, par sa grâce, avec les traditions monotones où la peinture religieuse s'était, depuis cinquante ans confinée. Elle était essentiellement moderne, en un mot.

Cette modernité dont nous savons tant de gré à l'artiste, des critiques dont l'impartialité nous est suspecte l'en blâmèrent. Il leur parut que renouveler par la manière dont on les présente, par le goût avec lequel on les met en scène, les récits de la légende dorée, c'est profaner les choses saintes. On n'en jugeait pas de même autrefois. Quand le Dominiquin représentait sainte Cécile jouant du violoncelle, il commettait un anachronisme autrement coupable que M. Guillaume Dubufe, quand il donne à la sainte un de ces délicats visages de jeune femme, où, toute l'élégance de ce temps-ci est empreinte. Quelqu'un songe-t-il pourtant aujourd'hui à faire un crime au Dominiquin de cette fantaisie ?

Ajoutons que l'œuvre du jeune peintre, outre son originalité, se recommandait par des qualités de couleur et de dessin qu'il n'y avait pas lieu de mettre en doute et qui lui valurent, en 1878, au Salon, une deuxième médaille.

Ce succès décida de la carrière de l'artiste. Sans faire de la peinture religieuse une spécialité exclusive, c'est aux légendes sacrées, néanmoins, qu'il a presque toujours emprunté le sujet de ses grandes compositions, et ce sont elles, toujours, qui l'ont le mieux inspiré. Le *Sommeil divin*, qu'il a exposé l'an dernier au Salon du Champ-de-Mars, y a plu par les mêmes qualités de fraîcheur et de délicatesse, de charme et d'exquise nouveauté. Dans un jardin ensoleillé, sous une de ces treilles qui font l'ornement invariable et heureux, du moindre jardin d'Italie, un berceau où sommeille l'Enfant-Dieu. La Vierge, assise auprès de lui, s'est laissé gagner, elle aussi, au sommeil et, pour la remplacer, deux anges aux ailes diaprées bercent dans sa fragile couchette le divin nouveau-né.

Parmi les productions d'un autre ordre qui

ont assuré à M. Guillaume Dubufe une popularité de bon aloi, signalons la *Musique sacrée* et la *Musique profane* qu'il a opposées, dans un diptyque, l'une à l'autre (1892), et le clair plafond qu'il a peint pour le foyer de la Comédie-Française. Ajoutons que M. Guillaume Dubufe est un aquarelliste et un pastelliste distingué. On a vu de lui, aux expositions annuelles de la Société des Aquarellistes, d'exquises compositions, dans le goût des miniatures du moyen âge, et, aux expositions des pastellistes, de très séduisants morceaux de nu. M. Dubufe a d'ailleurs de quoi tenir ; il est fils d'Édouard Dubufe (1820-1883), et petit-fils de Claude-Marie Dubufe (1789-1864), qui tous deux, par leurs élégants portraits de femmes, obtinrent dans la haute société parisienne des succès si éclatants sous le second Empire et sous la monarchie de Juillet.

THIÉBAUT-SISSON.

Pensée

La créature la plus humble, — le laboureur, qui du sillon où il peine, fait germer, avec la nourriture de l'homme, la richesse et l'indépendance de son pays ; l'ouvrier, qui cherche dans les couches profondes de la terre, le soleil emmagasiné depuis des siècles, ou qui fait mouvoir les forces qui en sont la transformation ; le soldat, qui marche à travers la mitraille et qui tue ou se fait tuer pour défendre le drapeau, tous, en sauvant la puissance et la liberté de la patrie, accomplissent un acte d'amour ; ils sont, chacun à sa manière, au service de l'idéal ; du fond de leur destinée périssable, ils participent un moment à l'œuvre de la justice éternelle.

Voilà pourquoi la vie est sainte, et pourquoi tous nos efforts sont utiles. Non ! il n'est pas vrai que tout soit ici-bas illusion et songe. Il n'est pas vrai que l'exemple donné par l'univers soit mauvais ; il n'est pas vrai qu'il y ait un divorce fatal entre la science et la conscience ; il n'est pas vrai que la science n'ait rien à voir à la direction de la vie morale ! Non ! il n'est pas juste d'assimiler l'intelligence au dilettantisme : car, pour le dilettante, le jeu des idées est le but ; il s'en amuse et il en jouit, le cerveau n'est pour lui qu'un instrument de plaisir, tandis qu'au regard de l'intelligence complète, l'idée n'est rien, si elle ne produit pas de la vie.

P. DESCHANEL.

LE SURMENAGE PHYSIQUE

Tous ceux qui, de 1870 à 1885, ont passé leur enfance dans les lycées, ont applaudi la vigoureuse campagne menée depuis quelques années contre le surmenage intellectuel. Tout le temps, en effet, s'écoulait en classe ou en étude ; à peine une demi-heure de récréation le matin, une heure le soir. Et les punitions consistaient justement dans la privation de ce mouvement si nécessaire à la santé !

Dans certains lycées, on se livre maintenant avec ardeur aux exercices physiques. Je dis certains, car j'en connais beaucoup, notamment en province, où rien n'a été changé à l'ancien système.

Mais dans les autres, les esprits novateurs n'ont-ils pas dépassé le but ? On entend parler partout de racing-clubs, de luttes entre jeunes gens devant une société choisie, de courses de toutes sortes. Bien plus, on invite les Anglais à se mesurer avec nous, on couronne les jeunes vainqueurs avec un appareil qui rappelle la Grèce antique.

On s'est déjà récrié contre ces nouvelles tendances.

M. le D^r Legendre, au Congrès de Besançon a rapporté avoir vu des enfants s'abattre anhéants au poteau d'arrivée comme le soldat de Marathon. Le surmenage physique provoque des palpitations qui ne surviennent d'abord que pendant l'exercice, puis apparaissent même dans le repos. Le cœur se dilate, d'une façon passagère, il est vrai. Les enfants sujets aux saignements de nez, les ont plus fréquents et plus abondants. Enfin on observe des céphalées opiniâtres et des insomnies provoquées par l'ardeur de la lutte et la surexcitation de l'esprit.

Toutes ces conséquences immédiates sont minimales en comparaison des dangers plus éloignés, auxquels expose toute fatigue exagérée. Les maladies contagieuses ne frappent pas indifféremment, mais atteignent de préférence les sujets surmenés, épuisés par un excès quelconque. Ils ont alors, comme on dit en style médical, un défaut de résistance et sont en état d'opportunité morbide. Si une épidémie éclate dans un lycée, fièvre typhoïde, angine ou fièvres éruptives, elle frappera de préférence ces surmenés de l'intelligence ou du corps et elle sera bien plus grave chez eux.

Enfin, le surmenage physique par lui-même peut provoquer des maladies en dehors de tout microbe. Le bétail à qui on impose une longue marche pour se rendre à l'abattoir, par exemple, est pris d'une fièvre grave dite fièvre de surmenage, dont les symptômes rappellent la fièvre typhoïde, et sa chair est impropre à la consommation. Les chasseurs savent tous que le lièvre forcé après une longue course, a une chair de mauvais goût et qui pourrit en quelques heures.

Aussi les éleveurs évitent-ils soigneusement le surmenage chez leurs animaux, tandis que nous y excitons nos enfants.

Ce n'est pas à dire qu'il faille tomber dans un excès contraire et prohiber tout exercice physique. Mais ici, comme en tout, il faut tenir un juste milieu. Évitions d'exciter l'amour-propre des enfants par des luttes et des prix : ils se dépensent alors sans compter et s'épuisent. Mais continuons à persévérer dans les exercices de plein air, empêchons-les de négliger les jeux et les longues promenades.

En Suisse, presque tous les jeunes gens de dix à vingt ans se forment en corporations. Et

c'est plaisir de voir ces sociétés, fanfare en tête, et drapeau déployé, quitter la ville le dimanche, pour les longues marches dans la campagne. Aussi forment-ils d'excellents soldats, des hommes robustes et à l'esprit sain.

Voilà ce que nous devrions faire ; et si nous voulons des jeux olympiques, à l'exemple des grecs anciens, laissons-en le soin aux adultes. A eux le souci de lutter devant la galerie et de briguer des récompenses. L'enfant qui croit, doit seulement chercher une santé robuste, et non à vaincre ses compagnons.

Et même, s'il est faible et chétif, les exercices que ses camarades exécuteront facilement, peuvent excéder ses forces. Il faudra alors s'adresser au médecin qui seul peut indiquer le genre d'exercices qui convient et le temps qu'il doit y consacrer.

D^r FÉLIX REGNAULT.

LE PRYTANÉE MILITAIRE DE LA FLÈCHE

Suite et fin. — Voyez page 323.

Un tel bouleversement provoqua une grande émotion, telle que dès le mois de mai de la même année, des lettres patentes reconstituent le Collège royal dans lequel doivent entrer aux frais du roi cent fils de gentilshommes, indépendamment des autres pensionnaires et externes. Mais l'objet de la maison n'est plus la préparation à la profession des armes, car au pensionnat militaire est adjoint un pensionnat préparant « à l'église, à la magistrature et aux autres professions utiles à l'État. » Ceux des jeunes gentilshommes, élèves du roi, qui, concurremment à ceux des autres écoles en seraient jugés dignes par les inspecteurs spéciaux, passeraient à l'École militaire de Paris, rétablie par édit du 18 octobre 1777, mais sur des bases nouvelles et plus étroites.

La direction du Collège royal fut remise aux Pères de la Doctrine chrétienne ; c'étaient de fort honnêtes ecclésiastiques, mais des professeurs d'une valeur inférieure à celle des jésuites et des maîtres qui leur avaient immédiatement succédé. Mais la renommée traditionnelle de la vieille institution la sauva d'une décadence trop sensible ; l'inspection générale de 1787 constata la présence de quatre cent-quatre-vingt-six élèves dont cent-seize externes.

La Révolution atteignit le Collège dans ses revenus et ses biens fonds qui furent vendus comme biens nationaux.

Le 1^{er} mai 1793 toute ressource était tarie ; le dernier principal rendit à leurs familles la centaine d'élèves restés fidèles. Le collège de La Flèche avait vécu.

Malgré la brièveté de cette nouvelle phase, il n'avait cependant pas laissé de fournir à la

France quelques hommes marquants : Clarke, qui devint le maréchal duc de Feltre, Nompère de Champagny, duc de Cadore, le général Bertrand, moins connu comme officier de l'armée du génie où il fut cependant l'un des premiers, que pour sa fidélité envers Napoléon, le comte de Bourmont, dont la conquête d'Alger, qui lui valut le bâton de maréchal, n'a pu faire oublier la défection à la veille de Waterloo, les deux frères Claude et Urbain Chappe, auxquels nous devons le télégraphe aérien, etc. Voilà un contingent assez considérable pour si peu d'années.

Utilisés d'abord pour divers services publics, bureaux de la municipalité et du district, logement d'un commandant de place, hôpital, magasin, etc., les bâtiments du Collège n'étaient pas tous occupés, et ils s'effondraient sur plusieurs points, lorsque la loi du 3 brumaire, an IV permit de renouer la tradition, et de les affecter à l'éducation de la jeunesse.

L'administration départementale y établit une *École centrale supplémentaire*, confiée à deux anciens professeurs doctrinaires, Meyer et Maurin

qui y réunirent quelques élèves. L'entreprise réussit, tant était forte l'attraction exercée sur la jeunesse du pays par le vieux renom de l'école. En l'an VIII, l'*École municipale*, tel était alors son titre, recevait deux cents élèves. Encore un pas vers la reconstitution fut fait le 20 ventôse, an XI, par un arrêté consulaire érigeant l'*École municipale* en *École secondaire* de l'État.

III

Cependant la monarchie militaire de Napoléon avait restauré, sous un autre nom et dans une autre demeure, l'École royale militaire de Louis XV; c'était à Fontainebleau, elle s'appelait *École spéciale militaire*. Par analogie avec l'ancienne organisation, il avait été institué des maisons d'éducation préparatoire à l'École spéciale; en première ligne figurait l'école de Saint-Cyr alors appelée le Prytanée militaire. En 1808 l'empereur, qui avait fait du palais de Fontainebleau une résidence impériale, décida, par le décret du 14 mars 1808, le transfert des élèves de Fontainebleau dans les locaux de St-Cyr,

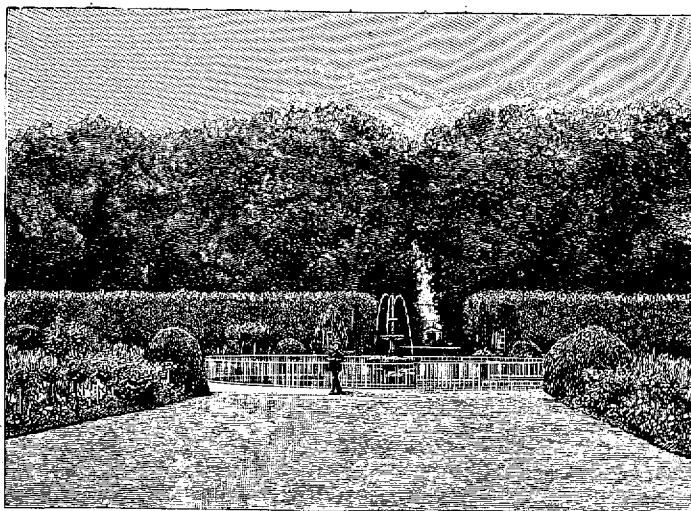
qui devenait ainsi l'École spéciale militaire; et par contre coup, le Prytanée ou École préparatoire était transféré à La Flèche, qui à son tour, devenait le seul *Prytanée militaire*.

Quelle variété de types et de caractères devait présenter ce Prytanée dont l'admission ou l'envoi d'office de deux cent soixante élèves étrangers : Hollandais, Italiens, Allemands, Croates, Suisses, otages des grandes familles de leur pays, aurait fait une tour de Babel des nations, si par un privilège de la jeunesse, cette population exotique n'avait appris avec une singulière rapidité à s'exprimer facilement en français. A ce contingent européen fut adjoint celui de ce qui nous restait des colonies, soit quarante jeunes créoles.

Napoléon compléta son œuvre en annexant

au Prytanée une École préparatoire d'artillerie, composée de deux cents élèves; préparatoire elle devait être, et envoyer ses élèves achever leur instruction à St-Cyr; mais telle était la consommation d'hommes que la plupart passèrent du Prytanée dans les régiments.

L'effectif total du Prytanée atteignit le chiffre de six cent trente



LE PRYTANÉE MILITAIRE DE LA FLÈCHE. — Le Parc.

élèves. Parmi ceux qui y furent instruits, mentionnons le maréchal Pélicier et le général Aupick, de l'école d'artillerie; le maréchal Baraguay d'Hilliers, les généraux Noël, Fririon, Guilabert, de Liéville, de l'École d'infanterie, etc., etc.

La seconde Restauration trop riche en officiers pour une armée fort réduite, ramena temporairement l'École de Saint-Cyr au rôle d'École préparatoire comme était celle de La Flèche.

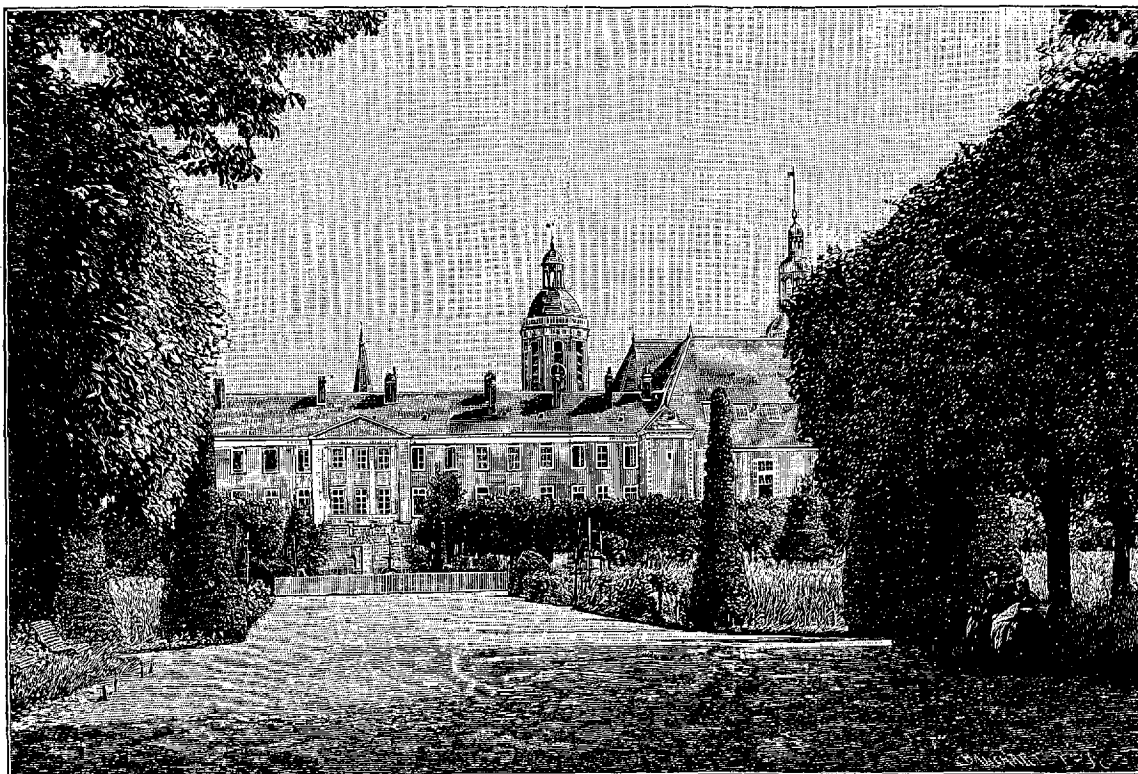
Mais, le 31 décembre 1817, fut rendue une ordonnance royale rétablissant une *École spéciale militaire* à Saint-Cyr dont les plus jeunes élèves de l'École préparatoire furent reversés dans la seule *École royale militaire préparatoire* de La Flèche. L'effectif de cette dernière École fut de cinq cents élèves dont trois cents boursiers. La moitié des places à l'École de Saint-Cyr était réservée aux élèves de La Flèche, l'autre moitié était accessible aux jeunes gens de toute provenance qui satisfaisaient aux examens d'admission.

Ce régime, qui dura de 1818 à 1830 a fourni à l'armée française 72 officiers généraux parmi lesquels on peut citer les généraux Bedeau, Damesme, Mayran, d'Aurelle de Paladines, Carbuccia, Uhrich, Soumain, Renault, Jamin, etc.

En 1830, une réaction, faussement démocratique, amena le maréchal Gérard, ministre de la Guerre, à décider la suppression de l'École militaire préparatoire de La Flèche et la transformation de Saint-Cyr en École de sous-officiers. Une protestation s'éleva dans l'armée, et le maréchal Soult, successeur du maréchal Gérard, revenant sur ces mesures avant

qu'elles ne fussent mises à exécution, fit rendre l'ordonnance du 21 janvier 1831, qui maintenait l'École de Saint-Cyr dans ses mêmes conditions d'existence, et conservait celle de La Flèche, en substituant à la dénomination d'École royale militaire préparatoire celle de *Collège royal militaire*, et, fait plus grave, en ramenant tous les élèves dans le droit commun pour l'admission à Saint-Cyr; ils devaient concourir avec les autres candidats, sans nulle prérogative. L'effectif était fixé à quatre cents ou à quatre cent vingt-cinq élèves dont trois cents boursiers.

C'est sous ce régime qu'il vit depuis 1831



LE PRYTANÉE MILITAIRE DE LA FLÈCHE. — Bâtiment de l'État-Major, façade sur le parc.

sans autre modification appréciable que celle du nom encore une fois changé; le second empire rétablit la dénomination de *Prytanée impérial militaire*; c'est la dénomination actuelle à un adjectif près, *national* au lieu d'*impérial*.

IV

Tel est l'historique sommaire d'un établissement qui existe depuis deux cent quatre-vingt-neuf ans; se transformant, en proportions variables, selon les circonstances ou les nécessités, mais n'ayant cessé de donner au pays des illustrations et des serviteurs de mérite, dans l'armée plus spécialement.

Fils de militaires, les élèves vivent sous une règle militaire fort mitigée, d'ailleurs; ils sont de bonne heure formés aux exercices d'infanterie et, depuis quelques années, de cavalerie ou

plutôt d'équitation. La raison d'être du Prytanée est dans la nécessité pour la France de posséder une armée permanente; des cadres d'officiers de carrière lui sont indispensables. Certes, les autres établissements publics ou libres fournissent un contingent considérable de Saint-Cyriens et de Polytechniciens; depuis que chaque Français doit passer sous les drapeaux, les jeunes gens qui peuvent parvenir aux écoles préfèrent accomplir leurs années de service comme officiers; mais il est constaté combien est grand le nombre de ceux qui, leur dette payée, donnent leur démission. Il est pourtant nécessaire qu'avec le service de trois ans qui renouvelle si rapidement le personnel des régiments, il subsiste un corps d'officiers pour conserver et perfectionner la tradition de l'instruction militaire à tous les degrés. Sans un tel cadre nombreux voué à la profession des armes,

l'armée française ne tarderait pas à devenir une milice, on a dit : une garde nationale. Aux jours de danger le courage ne manquerait pas, il est dans le sang de la race ; mais n'avons-nous pas appris par une cruelle expérience qu'en face des autres armées européennes le courage ne suffit pas ?

Ce cadre indispensable, le Prytanée contribue largement à le constituer.

Les officiers sortis de La Flèche, les *Brutious* comme on les appelle, entrent dans les rangs pour y rester. Dans le milieu spécial où ils sont élevés, ils respirent l'amour du métier : ils y acquièrent la conviction que la vie d'un soldat est une vie noble, dont la dignité compense les rudes devoirs d'abnégation ; ils auraient pu s'enrichir dans l'industrie ou le commerce, s'assurer une existence aisée le plus souvent, brillante pour quelques-uns, plus libre assurément et plus paisible, dans les emplois civils ; ils y ont préféré les sujétions, les sacrifices, les dangers de la vie de soldat. Qui en bénéficie ? le pays. Comment leur est venue cette vocation ? par le groupement d'enfants issus de la même origine, instruits dans le même foyer d'idées de soumission et d'ambitions généreuses, dans un milieu où tout leur parle de la France militaire.

Le passé a-t-il fait ses preuves ? qu'on en juge.

Nous avons dans les lignes qui précèdent, cité bien des noms glorieux ; ajoutons-y cette courte statistique : Depuis 1815, le Prytanée compte parmi ses élèves, 2 maréchaux de France, 67 généraux de division dont 14 commandants d'armée ou de corps d'armée, 121 généraux de brigade, 6 intendants généraux, 18 intendants militaires, 2 contre-amiraux ; soit un effectif de 216 officiers généraux. Ce chiffre est éloquent.

Mentionnons encore un fait : en 1870, quand il fallut improviser officiers et sous-officiers, indépendamment des candidats admissibles à l'École de Saint-Cyr qui, tous furent nommés sous-lieutenants provisoires, quatre-vingts autres élèves du Prytanée, de seize à dix-sept ans, presque des enfants, s'engagèrent volontairement et fournirent aux régiments de nouvelle formation un utile contingent d'instructeurs ; ils y apportaient les éléments d'instruction militaire acquis au Prytanée. Combien de boursiers des lycées eussent pu rendre un service aussi précieux ? Plusieurs devinrent officiers en quelques mois ; et bien qu'ils eussent fait leurs preuves et qu'ils pussent compter que la commission de révision des grades leur conserverait leur épulette, la plupart eurent la modestie de la rendre, et ils rentrèrent au Prytanée reprendre la suite de leurs études.

HENRI MÉTIVIER.

A LA MÉMOIRE DE MA BOURRIQUE

L'âne n'est pas ce qu'un vain peuple pense. J'ai connu des ânes de beaucoup d'esprit ; il y en a même d'une intelligence transcendante. Je le déclare hautement, n'est pas bourri qui veut.

Tous les penseurs de l'antiquité ont été de cet avis.

Le divin Homère compare la fermeté intelligente d'Achille à celle de l'âne.

Un saint homme, le patriarche Abraham, tenait sa bourrique en haute estime. Rappelons-nous l'âne de Balaam qui sermonna vertement son maître et lui prouva que la bête avait raison.

Pythagore, le grand mathématicien, avait trouvé l'ingénieux système de s'entretenir par signes avec son âne. Il avoue que ses conversations étaient souvent pleines de charmes et toujours édifiantes.

L'antiquité cite comme des modèles d'ingéniosité l'âne de Thalès, ceux des empereurs Commode et Héliogabale.

Les pères de l'Église ont offert l'âne comme l'emblème de la prudence, parce que la rusée bête ne se hasarde qu'à bon escient et avec d'innombrables précautions dans les passages dangereux où elle a trébuché.

On se ferait d'ailleurs une très fausse idée de la valeur de l'âne, si l'on jugeait de la race par les crétins qui habitent la France ; tristes rejetons d'une lignée abrutie par le bâton, la mauvaise nourriture et le manque de soins. Les Orientaux qui sont pleins d'égards pour ce vaillant serviteur et le traitent avec considération, ont su lui conserver ses nobles qualités et développer ses penchants à la vertu. Le Persan s'adresse à son baudet avec de douces paroles qui vont à son cœur et à sa raison. C'est l'ami de la famille, le compagnon des bonnes aubaines et des mauvais jours. La gent asine, qui prospère dans ces heureux climats, compte une foule de héros dans son histoire, et son livre d'or est bourré de glorieuses légendes.

*

Racontons aussi tes vertus, ô ma bourrique, afin que la postérité tire édification de tes bons exemples et que l'histoire burine ton nom parmi ceux des grands ânes qui ont illustré ta race.

On l'appelait Gotton. Elle avait pour aïeul cet âne de Chartres qui avait coutume, a dit l'illustre Franklin, « de galoper vers le château de Guerville quand on faisait de la musique. La propriétaire de ce château était une dame qui avait une fort belle voix. Toutes les fois qu'elle commençait à chanter, l'âne ne manquait jamais de s'approcher tout près de la fenêtre, et là, il écoutait avec une attention soutenue. Un jour qu'un morceau de musique venait d'être exécuté, — morceau qui plaisait sans doute plus à

notre dilettante que tous ceux qu'il avait entendus jusque-là, — l'animal ravi quitta son poste ordinaire, entra sans cérémonie dans le salon et, pour ajouter ce qui manquait, selon lui, à l'agrément du concert, se mit à braire de toutes ses forces. »

Dès sa plus tendre jeunesse, Gotton manifestait une intelligence supérieure et des qualités hors de pair. Elle était gaie, pleine d'entrain, de tournure avenante ; il y avait de la souplesse et de la grâce dans ses allures. C'était un modèle de propreté. Elle prenait de petits airs sérieux et fiers quand on l'étrillait, comprenant quels avantages elle retirait d'une tenue correcte et d'une robe bien brossée, lustrée et sans tache. Plus tard, un maintien honnête et décent prévalait toujours en sa faveur. Rien qu'à la voir, on était charmé de sa modestie. Elle s'avancait les yeux baissés, d'un pas égal et sûr. Si sa démarche était lente, elle était au moins pleine de retenue et de gravité

« La mémoire du cheval, a dit Franconi, ne dure pas au delà de huit jours, tandis que celle de l'âne se prolonge pendant des années. Ce dernier animal peut être comparé aux enfants qui apprennent plus difficilement, mais mieux, qui retiennent beaucoup et d'une façon durable. »

Le célèbre écuyer avait bien raison. Ma bourrique laissée sans attache pendant la nuit, dans une boxe isolée, ne tarda pas à saisir le mécanisme de la porte qui la retenait captive ; elle parvint à faire jouer la targette en se servant de ses dents et de ses lèvres comme d'une main. Elle utilisait son savoir pour prendre sa liberté dès la pointe du jour. Jamais elle n'a ouvert la porte avant cette heure matinale, comprenant sans doute que le verrou la protégeait aussi contre les surprises nocturnes de l'ennemi.

Gotton se rendait bien vite au pâturage avant les autres animaux, ses compagnons ordinaires. Il ne faudrait pas croire que la gourmandise fût le mobile de ses sorties empressées ; la frugalité des ânes est passée en proverbe. Mais elle avait de louables habitudes qu'elle tenait à satisfaire. Dès son arrivée dans la prairie, elle s'en allait discrètement déposer son crotin et se vider dans un coin retiré qu'elle avait affecté à cet usage. Puis, tout en broutant quelques herbes à hautes tiges, son apéritif évidemment, Gotton se dirigeait vers le ruisseau pour se désaltérer dans une onde pure. Ma bourrique était difficile pour la boisson ; elle serait morte de soif plutôt que de tremper ses lèvres dans l'eau souillée, ou seulement troublée par les pas des autres animaux. Peu lui importait qu'elle fut amère ou même salée, il lui fallait de l'eau claire et propre ; c'était sa manie ; on eût juré qu'elle prenait plaisir à se mirer dans la fontaine.

De si belles dispositions ne pouvaient passer inaperçues. Gotton fut bientôt choyée, gâtée par

tout le monde. Son caractère n'en devint que meilleur et plus aimable. On racontait son intelligence, on se plaisait à l'instruire. Elle fit de rapides progrès et devint un animal vraiment extraordinaire. Je ne veux cependant pas la comparer à cet ânon qui perdait le boire et le manger pour écouter les leçons de philosophie du célèbre Ammonius d'Alexandrie. L'assiduité et l'attention de ce jeune disciple lui méritèrent l'honneur d'être proposé pour exemple aux autres élèves du grand maître. Si la mort ne l'eût pas enlevé à la fleur de l'âge, Ammonius affirme qu'il serait devenu le plus grand savant de son siècle. Gotton n'eut pas même les qualités de cet autre âne dont Heinsius fit l'éloge en latin ; celui-là rassemblait les lettres éparses de l'alphabet pour composer ses réponses. Si ma bourrique n'a pas atteint cette force surprenante, je crois qu'il faut s'en prendre à la maladresse de ses professeurs. Ses talents étaient plus modestes, mais très réels ; elle venait quand on l'appelait ; s'arrêtait au commandement ; dressait les oreilles quand on la priait d'écouter ; répondait aux questions qu'on lui posait, par « oui, » ou par « non, » au moyen de signes de tête ; elle frappait du pied pour indiquer le nombre de personnes présentes, pourvu que la quantité ne dépassât pas la demi-douzaine ; elle allait offrir ses hommages à la plus jolie et fléchissait le genou devant elle.

Gotton avait une remarquable mémoire des lieux ; elle reconnaissait longtemps après le chemin une fois parcouru ; on l'envoyait seule, à toute distance, dans les champs, chargée de la nourriture pour les travailleurs. Son pied était sûr, sa prudence extrême, jamais elle n'a trébuché, ni causé d'accident à personne. A la rigueur, on aurait pu lui reprocher une malice en sa vie, rien qu'une, et encore !...

Un jour qu'elle revenait seule de je ne sais où, après sa mission remplie, des gamins la saisirent au passage par le licol et voulurent la monter ; ils étaient cinq. Gotton fit une courte résistance et probablement trouva plus expéditif de se laisser faire ; peut-être avait-elle déjà son idée. L'un des étourdis s'était hissé sur le cou, trois autres occupaient la longueur du bât, le cinquième se tenait tant bien que mal sur la croupe. Alors les dix talons de ce petit monde sans pitié frappèrent à coups redoublés les flancs de l'animal qui s'obstinait à rester immobile. Tout à coup, la bourrique dresse les oreilles, prend une allure rapide et se dirige vers une flaque d'eau voisine dormant dans un chemin creux. Elle entre dans la vase, malgré son horreur pour les eaux troubles, culbute avec son fardeau au milieu du liquide fangeux, se relève vivement et se sauve en poussant un formidable hi ! han ! de triomphe. Elle était débarrassée des polissons, elle s'était vengée.

Un animal dont les sens étaient si développés

devait posséder à un haut degré l'instinct de la conservation. Ma bourrique fit ses preuves pendant le rude hiver de 1860.

Les loups chassés de la forêt par la neige et la faim battaient les campagnes et se risquaient la nuit auprès des habitations. Gotton en avait-elle aperçu ? Son odorat l'avait-il prévenue de la présence des maraudeurs ? — Le fait est qu'un jour elle perdit sa bonne humeur, son assurance, et ne voulut plus sortir seule. Quand elle était dehors, il semblait à tout instant qu'un danger la menaçait ; elle portait vivement la tête à droite, à gauche, ou fixait un point devant elle, un rocher, un buisson qui aurait pu servir d'embuscade à l'ennemi. Gotton avait l'habitude de marcher en tête du troupeau, un matin elle fut prise d'un grand tremblement et s'arrêta net, rivée sur place ; impossible de la faire avancer. Elle flairait le sentier, ses oreilles mobiles se dirigeaient dans tous les sens, son inquiétude était extrême. Un loup venait-il de passer par là ?

Gotton, comme tous ceux de son espèce, avait ses convictions, et quand elle les tenait, forte de ses raisonnements, aucun argument ne pouvait la faire céder. Aux pressantes sollicitations, elle répondait en baissant la tête ; humble et résignée sous les coups, elle semblait dire à ceux qui la maltrahent : frappe, mais écoute. Ce jour-là, on ne put la décider à continuer son chemin qu'en faisant passer un cheval devant elle. Sa finesse lui avait appris, probablement, que celui qui ouvrirait la marche assumerait toutes les chances de tomber sous la dent du carnassier.

Ma bourrique était donc d'excellent conseil ; elle indiquait les passages difficiles avec une incontestable supériorité de tact ; mais elle possédait encore une qualité que je ne puis oublier. Gotton prédisait la pluie et le beau temps avec une précision qui manque aux almanachs. Ses oreilles se tenaient droites, elle marchait de côté quand il devait pleuvoir ; elle se roulait pour annoncer le beau temps. On pouvait l'interroger sur les accidents atmosphériques, elle ne se trompait jamais.

Je laisse aux savants plus ingénieux que moi, le soin d'expliquer ce phénomène de la prescience des temps dont les baudets ont gardé le privilège. Je me contenterai de rappeler, afin qu'aucun doute ne puisse s'élever sur la sincérité de mes affirmations, qu'un âne fut même honoré du titre « d'Astrologue ordinaire du Roi suivant la Cour. » Les historiens ont placé sous Louis XI, ce remarquable événement, Voici comment advint la chose :

Un jour, ce grand prince voulant se livrer au plaisir de la chasse, consulta son astrologue qui prédit un temps superbe. Confiant dans cette assurance, le roi se vêtit légèrement, et s'enfonça en forêt où il fit la rencontre d'un

charbonnier qui cheminait en compagnie de son âne. Louis XI aimait à causer avec les paysans ; il questionna le bonhomme sur le temps qu'il ferait pendant la journée. Le charbonnier répondit qu'il ne tarderait pas à pleuvoir ; le roi voulut le contredire ; son partenaire tint bon, affirmant qu'il était certain de son dire, parce que son âne l'avait averti. Le roi se mit à rire et continua son chemin. Cependant le ciel se couvrit, la pluie vint, et Louis XI, tout roi qu'il était, fut honnêtement trempé. Mais il se souvint du charbonnier qu'il manda à la Cour avec son âne, et comme ce monarque était plaisant à ses heures, il donna à tous deux les gages de son astrologue qui fut chassé.

Les ânes originaires des pays chauds sont restés frileux. Ma bourrique est morte de froid, pendant une nuit de l'année terrible. Elle avait vingt-sept ans. Des cavaliers bavares ayant envahi la ferme, chassèrent la pauvre vieille de son écurie, pour y installer le cheval d'un officier, et l'envoyèrent dormir à la belle étoile. Le lendemain, on la trouva morte sous la neige.

Pendant cette même nuit, son maître, sac au dos, grelottant sous une mauvaise capote, était de faction dans un ravin de la forêt de Perseigne.

Les souvenirs de Gotton et de ses vertus m'ont fait une si forte impression, qu'il me serait impossible aujourd'hui, non pas de frapper mais de rudoyer un âne. Il y a tant de patience et de résignation empreintes dans le regard et le maintien de ces animaux, que le maître le plus brutal devrait se trouver désarmé, attendri.

Quand je rencontre un âne n'importe où, à la ville ou à la campagne, sous le fardeau ou en liberté, je m'empresse de lui envoyer de bonnes paroles. Souvent il me comprend, et alors j'ai la joie de saisir le sens des réponses qu'il m'adresse dans un regard, par son attitude ou par le mouvement expressif de ses oreilles.

Pauvres bêtes.

OLIVIER DE RAWTON.

— 106 —

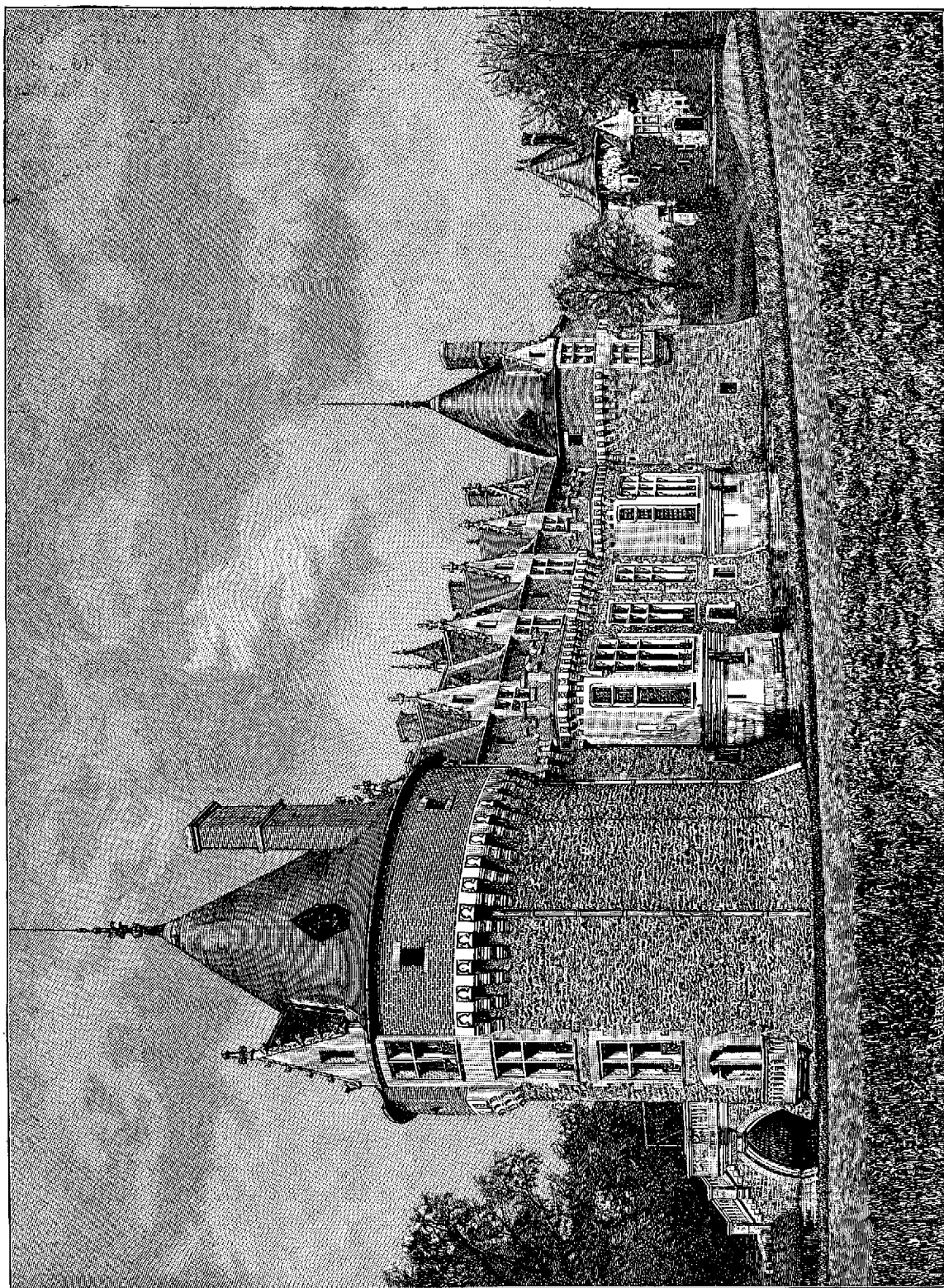
LE CHATEAU DE BONNÉTABLE

Dans la Sarthe, à quelque distance de Mamers, et sur la voie ferrée qui rejoint Mamers à Saint-Calais, s'élève, dans la petite ville de Bonnétable, le château du même nom, construit en 1472, par l'architecte Mathurin de Landedelles, sur l'emplacement d'un premier château édifié, dans le courant du douzième siècle, par les seigneurs de Montfort l'Amaury.

Souvent dans les remaniements successifs dont il est l'objet, un édifice perd toute unité et tout charme. Il en est de lui comme de ces pièces de monnaie qui, après avoir passé pendant des générations de mains en mains, se sont usées au toucher ; le relief a disparu.

Bonnétable a été heureusement préservé d'un sort si lamentable. De la famille d'Harcourt, entrée, dès le treizième siècle, en possession du fief et dont un des membres, Jean d'Harcourt,

avait entrepris la construction ; il passa dans la famille de Bourbon, puis dans la famille de Luynes. En 1788, il échut au duc Mathieu de Montmorency ; il est entre les mains, aujour-



LE CHATEAU DE BONNÉTABLE. — Gravé par Guérelle.

d'hui, du duc de La Rochefoucauld-Doudeauville, qui l'a fait, dans ces dernières années, restaurer par deux architectes parisiens, MM. Henri et Louis Parent.

Le château primitif, celui du moins que Ma-

thurin de Landelles a construit, comporte deux façades en retour d'équerre l'une sur l'autre, et de dimensions analogues. La façade principale, flanquée à ses extrémités de deux énormes tours cylindriques, couronnées d'un chemin de ronde

en saillie qui se prolonge sur toute la façade, et coiffées d'un toit conique en ardoises, à l'aspect d'une entrée de château-fort. Elle est percée, dans son milieu, d'une grande voûte ogivale, pratiquée dans la base d'un donjon carré d'assez faible hauteur, au-dessus duquel se dresse un toit pyramidal, surmonté d'un léger clocheton en charpente. À droite et à gauche de l'entrée, défendues par un pont-levis, fermées par une herse, deux tours plus petites que les tours d'angle et cylindriques également, coiffées du même toit en poivrière. Le reste de la façade se compose d'un rez-de-chaussée très élevé, qu'éclaircit de grandes fenêtres carrées à créneaux, dont la partie supérieure est ornée de la traditionnelle accolade, reposant sur des culs-de-lampe sculptés. Au-dessus du rez-de-chaussée, un premier étage dont les fenêtres, partant de la base du chemin de ronde, et surmontées de hauts pignons triangulaires, s'élèvent jusqu'au faitage du toit.

Ces fenêtres, identiques pour la forme aux fenêtres du rez-de-chaussée, sont la seule partie ornée de l'édifice. Leur ornementation, toute gothique encore, est d'ailleurs des plus simples ; elle n'en est pas moins du goût le plus exquis. Leur tympan triangulaire a grand air, sous leur encadrement de gâbles à crochets surmonté d'un fleuron à la pointe, et garni de bêtes symboliques à la base.

Même décoration pour la façade latérale, flanquée à son extrémité, comme la façade principale, d'une énorme tour d'angle, et baignée, comme elle, à sa base, par une large douve. Mais, tandis que la façade principale a gardé, sans modification aucune, son aspect sévère d'autrefois, la façade latérale a subi, au cours des derniers travaux de restauration, quelques modifications destinées à la rendre plus habitable. Les fenêtres des tours d'angle ont été pourvues à leurs bases d'élégants balconnets portés sur des consoles sculptées et garnis de balustrades ajourées. Dans l'espace compris entre les tours, la rigidité de la ligne droite est brisée par deux *bow-windows* à six pans, sortes de tourelles en saillie percées de larges fenêtres, mais qui ne dépassent pas la hauteur du rez-de-chaussée, et dont la partie supérieure forme une terrasse crénelée, sur laquelle, en guise de balcon, s'ouvrent les fenêtres du premier étage. C'est cette façade que notre gravure représente.

Voilà pour la partie primitive. Mais comme le château, sous cette forme, n'était pas suffisant pour une famille nombreuse et pour un personnel encore plus nombreux, des agrandissements s'imposaient. Il s'agissait de construire une aile nouvelle, en harmonie complète avec l'ancien édifice, sans rien changer au plan primordial. Les architectes se sont acquittés de cette tâche avec un rare bonheur. Ils ont élevé en retour d'équerre, à l'autre extrémité de la façade prin-

cipale, un nouveau corps de logis, parallèle à l'aile ancienne, mais de dimensions plus restreintes. Ce corps de logis, qui a la forme d'un carré long, et qui s'élève sur les fondations d'une des ailes détruites du château construit par les sires de Montfort l'Amaury, présente l'aspect d'un donjon, qui se relie à merveille au reste de l'édifice. Au point de soudure de la tour d'angle et du nouveau donjon, les architectes ont construit une chapelle, dont le chevet fait saillie sur la douve.

Tel est, dans son état actuel, le château. Mais la description serait forcément incomplète si nous ne parlions de la muraille d'enceinte qui s'étend devant la façade principale du château, sur la rue — car la propriété se trouve située en pleine ville — et dont la construction, très ingénieusement combinée, fait le plus grand honneur à MM. Parent. C'est une muraille crénelée, dans laquelle, en face de la poterne du château, s'ouvre une grille flanquée de hauts piliers de maçonnerie que surmontent des guettes circulaires, également crénelées.

Ajoutons que, si le château n'a rien conservé de son ameublement primitif, la disposition intérieure n'a pas été sensiblement modifiée. On sent que les aménagements actuels ont été pratiqués par le duc de la Rochefoucauld et par ses architectes avec un respect religieux du passé. On ne saurait trop les en féliciter.

YVES MASSON.



EN BISCAYE

UN PAYS INCONNU. — LA CORNICHE DE BISCAYE. — 136 KILOMÈTRES DE CÔTE. — BIARRITZ ET L'ATLANTIQUE. — FONTARABIE. — SAINT-SÉBASTIEN ET LA CORRIDA. — DEVA. — MOTRICO. — ONDARRAO. — LEQUEITIO. — GUERNICA.

Il n'est pas un Parisien, pas un touriste de France qui ne connaisse « la Corniche ». Ce nom évoque la vision d'une bleue Méditerranée, pailletée de miroitements étincelants et arrondissant vers le midi torride l'arc frangé d'écume du golfe Génois.

La France méridionale ressemble à un somptueux lambrequin, lambel héraldique tissé d'azur et d'or, et terminé par deux pendeloques éblouissantes, qui seraient l'Espagne et l'Italie. Celle-ci se rattache au centre français par un fin liseré d'argent « la Corniche, » battue des vagues céruléennes de la mer.

Le pendant occidental, le volet ibérique offre la même orfèvrerie, mais avec plus de magnifique grandeur. Car « la Corniche de Biscaye », ignorée en France, voit déferler à sa base les hautes lames de l'Atlantique et, ouverte au nord, par une courbure inverse à celle du Niçois, garde la fraîcheur exquise des brises salines de la mer.

C'est cette merveilleuse côte de Biscaye que nous voudrions rapidement parcourir ici, avec le dessein de lui rendre une part de sa notoriété légitime, détournée trop exclusivement vers sa petite et jolie rivale d'Italie.

Biarritz sera le point initial du cheminement proposé aux touristes. Au pied de son sémaphore, sur le promontoire de l'Atalaye — crabe monstrueux dont les digues projettent dans l'Océan leurs gigantesques tentacules — le regard découvre, vers le sud-ouest, un moutonnement de falaises, de croupes et de monts bleus, dont les dentelures offrent quelquefois de singuliers profils. Ce sont les montagnes de la Biscaye espagnole. Le fond du golfe s'arrondit, frangé de récifs dont les cavernes, à la mer montante, répercutent sur les falaises grises leurs sourdes salves d'artillerie.

Le petit lac de la Négresse, fleuri de nénuphars dont se couronnent volontiers les jeunes Ophélie de Biarritz, les platanes aux frondaisons reverdies deux fois par an, les cultures et les prairies d'émeraude de cette région, embaumée des proches résines landaises, tout contribue à revêtir ces vallons charmants du frais aspect des montagnes, jusque sur le déclin même des falaises arides.

Guethary — une trouée limpide sur l'Océan, — Saint-Jean-de-Luz, Urtubie et Urrugne sont les délicieuses étapes de ces confins français, bordés par la Bidassoa où sommeille, étincillante de cuivres, la canonnière de Pierre Loti.

Nous sommes en Espagne, désormais.

Fontarabie est le seuil où s'éveillent — pour ne plus guère le quitter jusqu'à Bilbao, — les émerveillements du touriste : une ruine étrange, habitée de superstition et d'effroi, sous les clairs de lune qui accrochent les sculptures de ses blasons, découpent nettement ses créneaux, déformés par dix siècles de bourrasques et laissent à travers ses palais croulants, mais toujours hautains, bouger confusément dans l'ombre une population paisible de pêcheurs, indolents et pensifs comme des poètes.

Irun commande la tranchée rocheuse du Jaizquibel qui débouche, fleurie de bruyères, devant l'opulente Saint-Sébastien, entre la « plaza de toros » dont la renommée est européenne et l'adorable lapis-lazuli de la « Concha » — baie paisible et coquette, qui reflète l'avis de la reine, la cabine du jeune roi, le Casino monumental, pareil à un vague et tout blanc Trocadéro, aux salles d'une somptuosité lourde. Autour de la Concha, des maisons neuves; plus haut, escaladant les monts, des châteaux, dont le moins décoratif est celui de la régente, et, couronnant le tout, l'entonnoir des montagnes qui enserrent la ville, l'abritant des ouragans du large, mais la dotant parfois aussi de cette trombe giratoire qui s'appelle la « galerna » et qui, née dans le cirque même, y enlève en

quelques secondes, les navires à l'ancre et les toitures les plus massives.

Vous aurez, entre Irun et Saint-Sébastien, admiré la baie de Pasages qui, convenablement creusée, serait la rade imprenable de toutes les flottes espagnoles, défendue par un étroit goulet de hautes roches.

Une foule cosmopolite s'agite dans Saint-Sébastien; débordés, les hôtels casent leurs voyageurs comme ils peuvent, dans des maisons bourgeoises, où les murs s'ornent d'un curieux bric-à-brac, entremêlant les éventails des « corridas » aux chapelets des pèlerinages et les photographies familiales aux images de la Madone. Toutes les conversations, dans les tables d'hôte, sur la promenade où résonnent les orchestres des habaneras langoureuses, au Casino, rempli de Français, — tous les propos de la foule bariolée sont, en des idiomes divers, émaillés des mêmes préoccupations; des noms populaires s'entrecroisent : Mazzantini, Guerrita, Angel Pastor, Cara Ancha; ceux des matadors illustres qui vont, tout à l'heure, dans l'enceinte de la « plaza », bondée de spectateurs, porter jusqu'au délire l'effervescence de la multitude.

Des surprises attendent là quelques Parisiens qui, charmés, n'en peuvent croire leurs yeux : voici, par exemple, la très brune et charmante, M^{lle} de P..., une des Françaises les plus répandues dans les salons du quartier de l'Europe, qui passe, costumée à miracle, en « gitana », avec la robe traditionnelle, les noirs cheveux épars, noués de rouge, les lourdes boucles d'oreille; à son bras s'appuie une jolie Andalouse, aux mains et aux pieds menus. Les Espagnols murmurent, sur leur passage, de flatteurs compliments et leur orgueil national n'admettrait pas la vérité, si nous leur affirmions que les deux jeunes filles sont des Parisiennes dont la grâce et la beauté viennent battre leurs rivales d'outre-Pyrénées jusque sur leur propre terrain.

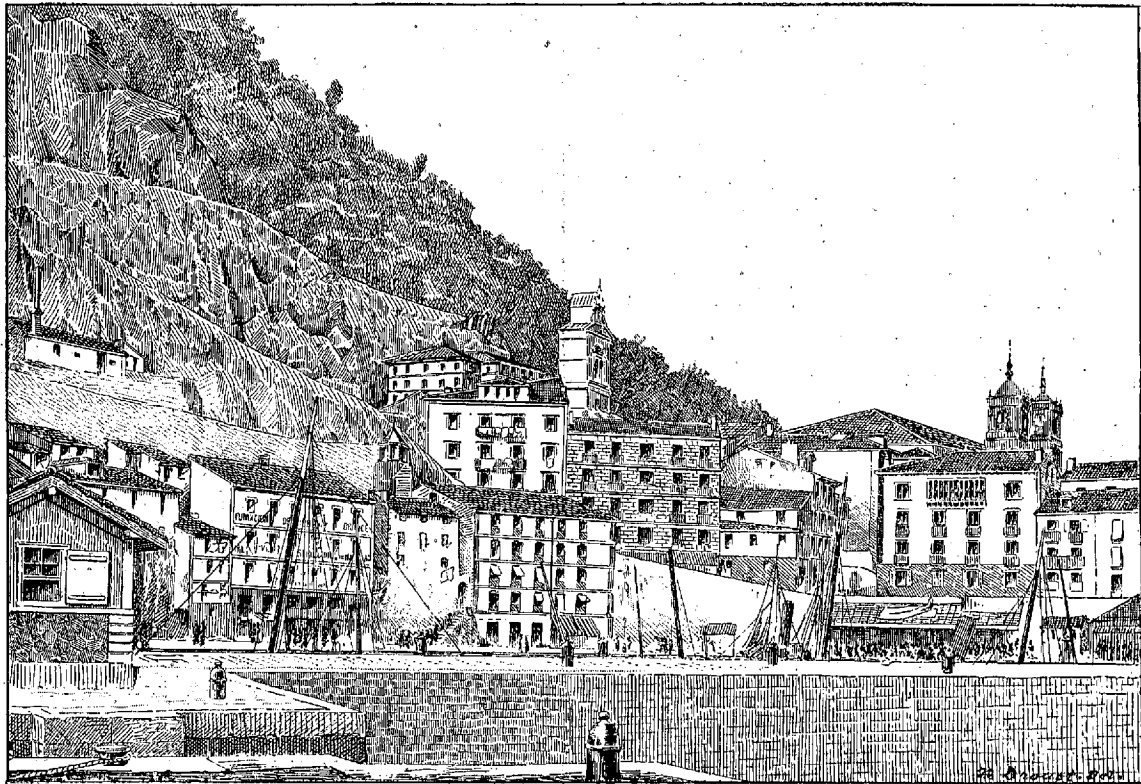
Mais nous allons nous attarder au bord de la Concha ! Il est temps de prendre la route d'Hernani à travers une cohue qui ne peut croire à cette sortie paradoxale d'un landau fuyant la course de taureaux ! Encore des Parisiens, des habitués de Sèvres et de Saint-Cloud, des vierges à bandeaux ondulés, à profils de médailles byzantines, des Suédoises aux yeux pers comme les fiords, — des Américaines à qui l'Espagne souffle la tendresse des diminutifs : — *My Ducky* !... Tout ce joli monde — faut-il l'avouer ? — se rend à la « corrida ». Mais rassurez-vous : les têtes mutines se détourneront tout à l'heure avec horreur, lorsque le taureau éventrera les montures des picadors jaunes et dorés. Le costume a beau devenir espagnol jusque dans ses doublures : le cœur est demeuré français et répugne à telle boucherie, quoiqu'elle

n'aïlle pas sans quelque sauvage grandeur.

Voici maintenant des Cévennes, fleuries, vertes, barrées de ponceaux romains, enjambant les ruisselets riours. Passent des femmes basques, majestueuses, avec ces démarches d'impératrices que leur donnent les fardeaux lourds portés sur la tête. Leur bonjour est affable et grave, sans mélancolie; celui des hommes a une nuance de condescendante fierté. La beauté noble de la race celtibérienne s'est conservée ici dans sa pureté primordiale; le sang « bleu » des Vascongades fait aux jeunes filles des pom-

mettes de pommes d'api brunies au soleil et aux brises marines. Au petit trot des chevaux espagnols — ces rosses débonnaires qui ressemblent aux trains de leur pays, jamais pressés — on avance, à travers des vallées heureuses. La mer est là, derrière ces déclivités couvertes de chênes et de maïs.

Soudain, l'on s'exclame. Dans un val riant, frais comme le cadre d'une idylle, vient de surgir une cathédrale : un clocher à coupole, surmonté d'un campanile fluet, attestant les plus pures lignes de la Renaissance espagnole, un



EN BISCAVE. — Saint-Sébastien, le Vieux Port.

(Dessin de Drouot, d'après les photographies de M. P. Gailhard).

vaisseau majestueux, ouvré de rosaces flamboyantes et d'ogives à colonnettes grêles, des murs de pierre dorée au soleil disent la richesse d'un sanctuaire renommé.

C'est Usurbil, bourgade antique où s'érige encore la vieille « casa » des Samaniego, aux arcatures surbaissées. Entrons dans l'église. La pénombre s'y éclaire d'ors épais, de colonnes torsées sculptées et de rétables de bois précieusement enluminés. La Madone, dont le visage s'est basané, a le front sommé d'une opulente orfèvrerie; des figurines d'angelots l'environnent, sur des fonds de tableaux sévères dont, malheureusement, les vermillons ont noirci par l'oxydation de leurs sels de plomb; mais une imposante grandeur se dégage de cet ensemble à la fois somptueux et austère; malgré cette pesanteur ornementale, dont le style espagnol ne s'est presque jamais affranchi, un élan de foi vers Dieu émane de ces sculptures, moins nai-

ves qu'on le croit au premier aspect. Usurbil laisse l'impression d'un bourg antique, dont le temple seul resterait debout, environné de ruines relevées en fermes que tapissent la vigne et le chèvrefeuille, au milieu des quinconces de pommiers fertiles.

L'Oria, cependant, a grossi. Le ruisselet est devenu rivière aux capricieux méandres, que la route accompagne, taillée dans des rocs feuilletés, qui surplombent au-dessus du poissonneux cours d'eau.

Au pied des côtes, lacées par les sinuosités de la route, un attelage de bœufs sert de relais de renfort. Voici sortir de sa chapelle, au bord du chemin, un vieux prêtre aux lèvres fines et tremblantes. Le contraste est piquant, de cette basilique d'Usurbil, dont nous voyons encore, là-bas, surgir la masse épiscopale, à cette grange blanchie à la chaux, dont l'autel de bois mal équarri s'environne, à terre, de minces rats-

de-cave jaunes, rampant sur le sol battu, entortillés comme des couleuvres et dardant vers le grossier tabernacle leur pauvre petite flamme fumeuse d'indigents ex-voto.

(A suivre.)

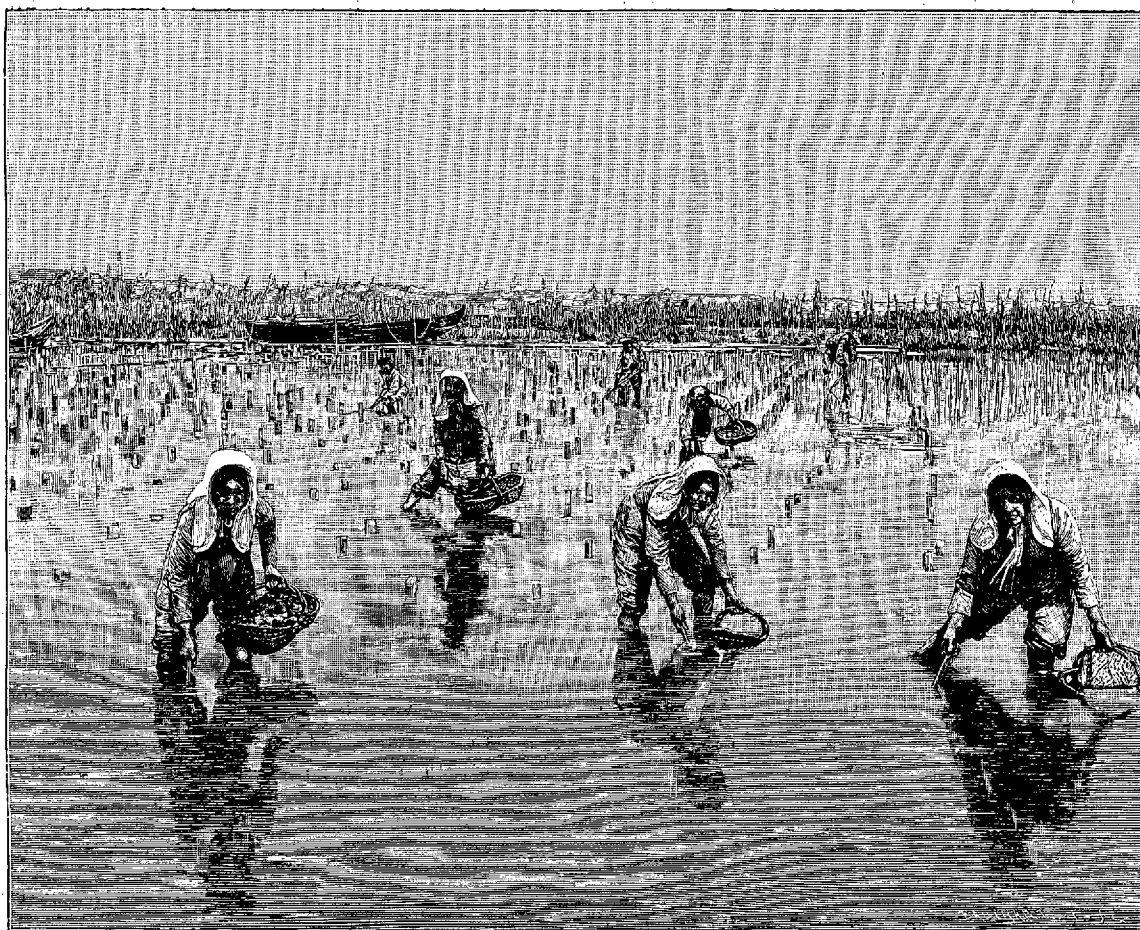
P.-B. GHEUSI.

LES PARQUEUSES D'HUITRES A ARCACHON

Arcachon, grâce aux progrès accomplis par l'ostréiculture est devenu un centre important de production d'huitres.

Non seulement on y engraisse l'huitre jusqu'au moment où elle peut être servie aux consommateurs mais on en assure la production par des méthodes de parcage en usage depuis 1865. C'est ainsi que le bassin d'Arcachon peut alimenter de jeunes huitres les parcs nombreux établis sur divers points de l'Océan et que possèdent des éleveurs riverains dont la plupart exercent en même temps la profession de pêcheurs.

Les jeunes huitres nées à Arcachon leur sont livrées ou expédiées, puis placées dans des parcs



LES PARQUEUSES D'HUITRES A ARCACHON.

où elles arrivent au bout de ou trois ans à maturité. Les soins dont elles sont l'objet occupent non seulement les hommes mais aussi les femmes du littoral. Il faut tantôt les débarasser du goémon apporté sur les parcs par certains vents ou courants et qui les étoufferait en quelque sorte sous sa couche visqueuse; tantôt, s'il s'agit d'huitres dites portugaises, les remuer à l'aide d'un râteau.

A Arcachon, les parqueuses, vêtues comme celles de Marennes ou de l'île d'Oléron, veillent surtout sur le naissain. Vêtues d'un pantalon et d'une camisole de vieille étoffe, jambes nues, des souliers ou des sabots aux pieds, la tête couverte d'une sorte de capote, un panier long et plat au bras, elles s'en vont, à marée basse,

ramasser les jeunes huitres bonnes à être expédiées, ou remettre en état les collecteurs qu'une grosse mer peut avoir dérangés. Ces collecteurs sont ceux que, en 1865, le gouvernement fit installer dans des parcs modèles. Après avoir établi sur le fond même où gisent les huitres dont on veut recueillir le frai des lignes de piquets enfoncés dans le sol qu'ils dépassent, on cloue des lattes ou traverses qui servent de support à des tuiles rangées côte à côte, la concavité en-dessous. Le naissain se fixe sur les tuiles. Quand il est âgé de cinq à six mois, sa taille est suffisante pour qu'il puisse être déplacé et livré aux éleveurs du littoral. Il va sans dire que ces collecteurs sont aménagés de façon à ne pas trop souffrir des grosses mers. On les charge ça e.

là de pierres assez lourdes pour que les flots ne puissent soulever ou déplacer les tuiles dont les arrangements varient selon les préférences des propriétaires de parcs.

M.

—•••—

MAÎTRE SIMON

(NOUVELLE)

Suite. — Voyez page 266, 286, 298 et 318.

Là, c'était le calme parfait, sauf un petit vent assez aigre, précurseur des mauvais jours, qui faisait de la musique, à travers les tamaris, en soulevant quelque menue poussière sur la route desséchée par les derniers jours d'un automne sec et presque aride. Et comme il venait du large, la mer faisait un certain tapage, dans la baie, en déferlant sur les galets amassés.

Maître Simon prêtait l'oreille ; il n'entendit rien autre que les aboiements de chiens à la chaîne, comme lui s'ennuyant de ne pas dormir, et le murmure du ruisseau qui, à l'entrée du bourg, passe sous la route, pour courir à travers les prairies, avant d'aller se perdre dans les sables de Morsalines.

C'était la nuit, calme et paisible, avec toute sa poésie un peu mélancolique d'arrière-saison, mais dont il n'avait jamais ressenti, comme à ce moment, la tristesse envahissante.

La couche délaissée de Guillaume, la porte ouverte de la forge, tout ça, c'était bien trop clair : quelque part, mais où ? Ils étaient deux, comme dans les nuits précédentes ; et rien que de penser à ces rendez-vous successifs, ça le bouleversait, jusqu'à lui inspirer de mauvaises pensées.

Il s'en alla, lentement, vers le Marais, les bras croisés sur la poitrine, plongé dans des réflexions amères, irrité contre lui-même et contre les autres, et presque désireux d'une rencontre, pour avoir au moins l'occasion d'exhaler sa colère.

À la ferme, tout semblait paisible, et il n'y avait pas une lueur derrière les fenêtres. La grande porte charretière entre ses deux piliers massifs, était close, comme d'habitude, aussitôt le crépuscule éteint, et le silence, dans les étables et dans les écuries, était absolu.

Et il s'en allait, de plus en plus morose, le long du mur de l'enclos qui borde le chemin de Carvalon, lorsque, avec son regard pénétrant, il aperçut la petite porte entr'ouverte. Avec mille précautions, il s'en approcha, passa la tête dans l'entrebaillement, et malgré l'obscurité, aperçut deux formes vagues qui, dans la grande allée du potager, marchaient lentement, sans craindre, à cette heure tardive, les regards curieux.

Alors, voulant se rendre compte, il demeura immobile, retenant son souffle, attentif aux paroles prononcées à voix presque basse, mais

qui lui tombaient sur le cœur, comme des gouttelettes de fer rouge qui le brûlaient.

Ce qu'il aurait voulu dire lui-même, il l'entendait ; une foule de ces riens naïfs sans signification précise, mais toujours les mêmes, dans toutes les langues, depuis le commencement du monde, et qui se pressent sur les lèvres, avec une abondance extraordinaire.

La colère le saisissait, le mettait hors de lui-même ; un moment, il eut même la pensée de se ruer sur le couple insolent, de saisir l'apprenti par la nuque et de le reconduire jusqu'à la forge. Et après ? Qu'en résulterait-il, sinon une bonne dose de ridicule pour lui-même, après le scandale bientôt répandu dans la contrée ?

Avec mille précautions, il ramena la porte, comme il l'avait trouvée, presque contre le pêne, et reprit son chemin vers la forge, les larmes aux yeux, les pires de toutes les larmes, parce qu'elles sont versées par des gens dont la force d'âme n'est pas douteuse, et qu'elles brûlent, au passage des paupières viriles.

Maître Simon rentra à la forge et se remit au lit ; mais le sommeil ne vint pas, comme bien on pense, et lorsque l'apprenti rentra, et qu'il l'entendit précautionneusement refermer la porte il eut la force de ne pas faire un mouvement.

Le lendemain, ou plutôt le matin, dès l'aube, on se mit à l'ouvrage, comme de coutume. Guillaume avait mis tout en ordre, et rien ne péchait dans la forge. Le fourneau, astiqué, reluisait comme l'enclume, et aussi les clous du grand soufflet qui ronflait déjà, tiré par l'apprenti, avec une mesure judicieuse et qui, tout autour du tuyau, allumait de petites flammes bleuâtres passant à travers la poussière de houille amassée sur les charbons plus gros.

C'était la musique quotidienne, chère aux oreilles de l'apprenti, aussi à celles de maître Simon et pendant ce temps-là, le forgeron glissait à travers les morceaux de houille, une épaisse et large barre de fer, qu'il remuait de temps en temps pour attiser le foyer, faire un brasier plus égal, de façon à donner au fer à forger une température autant que possible uniforme.

Mais, contre son habitude il restait muet, et se contentait d'indiquer par un geste expressif, qu'il fallait, ou augmenter ou diminuer le souffle du monstre.

Enfin, lorsque la barre de fer fut chauffée à blanc il la posa lui-même sur l'enclume, en la tenant de très loin, puis la remit entre les mains de Guillaume, et saisissant le plus gros des deux marteaux de la forge, il se mit à marteler à tour de bras, avec une sorte de furie, éparpillant sous les coups de marteau répétés des limailles de fer qui, rouges d'abord, tombaient en pluie grise autour de l'enclume où elles finissaient par faire un petit amas de poussière brûlante. Et il tapait si fort, il martelait avec une rage telle que les mains de Guillaume en étaient tout

engourdis, et qu'il n'avait presque plus la force de tenir l'énorme barre qui, sous les coups de marteau répétés, s'aplatissait sur l'enclume, en prenant des teintes plus foncées.

Bientôt, il fallut la remettre au fourneau, et l'apprenti ne tirant plus que très mollement sur la chaînette, de ses mains fatiguées, maître Simon s'impatienta :

— Ah ça ! tu ne dors donc pas ton compte de sommeil, que te voilà dès le petit matin comme une poule mouillée ?

Guillaume ne répondit pas, et le forgeron continua avec une violence croissante :

— Oui, comme une poule mouillée ; et ça n'a rien de surprenant, avec la vie que tu mènes.

L'apprenti sursauta et regarda son patron dans les yeux :

— La vie que je mène, dit-il, mais elle est toujours la même, depuis que je suis chez vous.

Et, avec une assurance un peu feinte, il ajouta :

— C'est vous qui changez, maître Simon, au point d'être méconnaissable ; et quant à moi, je ne vous reconnais plus.

Le forgeron, la physionomie très dure, ses épais sourcils froncés, reprit d'une façon laconique :

— J'ai vu des choses !

— Vous avez-vu des choses ?...

— Oui, j'en ai vu, et que je vais te dire, puisque tu m'y contrains : est-ce par oubli que tu ne fermes pas la porte de la forge, le couvre-feu une fois sonné ?

— Ça m'est peut-être arrivé, répondit l'apprenti, non sans quelque embarras ; mais vous savez bien qu'il n'y a pas de voleurs dans le pays.

Maître Simon prit un air solennel et, très lentement, laissa tomber ces quelques mots :

— Ça t'es arrivé, cette nuit même.

— Cette nuit ?...

— Allons, ne fais pas le nigaud, et avoue ! Non, tu ne dis rien, tu ne veux rien dire ? Eh bien, je vais t'apprendre, moi, puisque tu l'ignores, qu'au lieu d'être dans ton lit, comme un bon garçon en qui l'on a confiance, tu faisais, il y a quelques heures seulement, les cent pas, dans le verger de maître Dubost.

Guillaume ne répondit rien ; devant cette accusation précise, il se dérobait. Mais le forgeron ne se sentait point d'humeur à l'abandonner ainsi, et très durement, il reprit :

— Et tu n'étais pas seul !

— C'est vrai, dit timidement l'hôpitalier, et je vous en demande pardon. Si vous trouvez que c'est mal, je ne recommencerai plus.

— C'est toujours mal d'être où l'on ne doit pas être ; et ta place était ici. Diras-tu le contraire ?

L'apprenti baissa la tête, et de grosses larmes, après s'être balancées au bout des cils, tombè-

rent et glissèrent sur ses joues hâlées d'adulte que le grand air des champs et de la mer, aussi le feu de la forge, parcheminaient avant l'âge. Est-ce qu'on allait maintenant le suivre partout, le traquer, comme un coupable, et lui barrer le chemin qui, de Quettehou, conduit à la ferme du marais ?

CHARLES CANIVET.

(A suivre.)



LES FAUSSES DENTS PRÉHISTORIQUES

Il n'y avait au commencement du siècle que cent dentistes sur le territoire des États-Unis. Maintenant ils sont devenus légion ; dans le recensement de 1892, ils dépassaient le chiffre de vingt mille. On chercherait en vain dans la société moderne une profession qui ait fait d'aussi rapides progrès. Nous serions peut-être tentés de croire que l'art de faire durer les molaires malades ou de remplacer les incisives absentes est une des plus précieuses conquêtes de la civilisation contemporaine, ce serait une erreur : les fausses dents sont vieilles comme le genre humain.

Un savant américain a eu l'ingénieuse idée de rechercher dans les sarcophages de l'Égypte et de l'Étrurie, les titres depuis longtemps oubliés d'une corporation dont les origines ne semblaient remonter qu'à une date toute récente. Les faits recueillis par M. Edward Raymond ne laissent aucun doute sur le degré de perfection qu'avait atteint, chez les peuples de l'antiquité la plus reculée, un art destiné à tomber plus tard dans un état de somnolence qui devait se prolonger jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

Hérodote raconte que dans l'ancienne Égypte, il y avait des médecins pour les yeux, d'autres pour la tête, d'autres pour les maladies internes, d'autres enfin pour les dents. Cette dernière catégorie de spécialistes a su profiter des ressources que pouvait fournir un pays où l'art de travailler l'or était très avancé. Dans les momies d'un grand nombre de momies, il est facile aujourd'hui de constater la présence de ce métal. On ne connaît pas encore au juste les procédés d'aurification qu'employaient les Égyptiens, mais on sait que la vallée du Nil a le privilège de conserver intacts, à travers les siècles, les secrets de la civilisation la plus reculée et, tôt ou tard, une bandelette enroulée autour de la dépouille mortelle de quelque dentiste célèbre à la cour des Pharaons, fera connaître les moyens employés à Memphis ou à Thèbes, dix ou quinze siècles avant notre ère, pour conserver à la bouche humaine le plus précieux et le plus utile de ses ornements.

Les Étrusques étaient des dentistes plus remarquables encore que les Égyptiens. Au dire du savant collaborateur de la *North American*

Review, M. Belzoni aurait découvert dans plusieurs sarcophages, des dents artificielles en bois de sycomore. Ces fausses dents étaient attachées aux dents les plus voisines, au moyen d'une ligature faite avec des fils d'or. Les tombes étrusques réservaient aux archéologues des surprises bien plus étonnantes encore. Un dentiste de Liverpool a, dans sa collection, un râtelier d'or garni de dents humaines, qui a été fabriqué par un de ses lointains devanciers de l'Étrurie, un millier d'années avant Jésus-Christ.

Les Grecs ont écrit de savants ouvrages sur la dentition, mais s'étaient-ils exercés dans l'art de fabriquer et de mettre en place les dents artificielles? Cette question n'est pas encore élucidée, mais un point paraît hors de doute, c'est que les dentistes helléniques avaient peu de goût pour les opérations violentes. Erasistrate, qui exerçait cette profession à Athènes, trois siècles avant l'ère chrétienne, avait offert au temple de Delphes, l'instrument dont il se servait pour arracher les dents de ses clients. C'était un instrument en plomb, parce que, suivant la dédicace dont il était accompagné « un instrument de plomb suffit pour extraire les dents branlantes et déracinées, les seules qui doivent être sacrifiées. »

Comme on le voit, ce sont en réalité, les Grecs eux-mêmes qui ont inventé la formule : *N'arrachez pas ! Guérissez !*

G. LAHADIE-LAGRAVE.

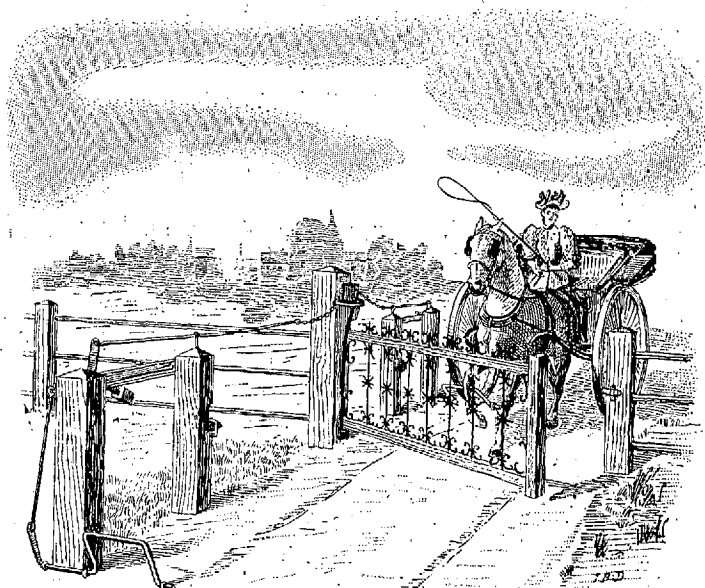
UNE BARRIÈRE AUTOMATIQUE

M. Silas Portis, de Monrovia, a fait breveter un modèle de barrière automatique, que le poids d'une voiture s'approchant ou s'éloignant suffit à ouvrir ou à fermer, sans qu'il soit nécessaire que quelqu'un descende de la voiture, ni qu'on ait besoin de recourir à l'aide d'un garde-barrière.

Notre gravure montre le jeu de cette ingénieuse invention.

Le montant de la barrière, voisin du poteau, pivote et bat sur une cheville fixée au poteau, en haut sur une verge entrant dans une tringle courbe assujettie à la partie supérieure du poteau. L'extrémité supérieure de cette verge est enfermée dans un crampon fixé à un tambour à révolution. L'extrémité libre de la même verge se trouve à l'intérieur d'un demi-cercle formé par la tringle courbée, et la cheville supérieure du montant s'introduit à travers le crampon, de sorte que, lorsque celui-ci remue, il pèse sur la cheville et sur l'extrémité supérieure de la verge.

Sur le tambour sont fixées deux chaînes s'étendant en sens inverse; l'extrémité libre de chacune d'elles est reliée à une tringle fixée elle-même au bras d'un levier jouant sur un poteau placé sur le côté de la route. A ce levier est attachée une tringle pliée de façon à former une manivelle sur le passage des roues de la voiture. Par ce mécanisme, lorsque la chaîne est tirée d'un côté, par la pression des roues sur la première manivelle, le tambour tourne (entraînant le crampon, la verge, et par suite la barrière), de façon à ouvrir la barrière, et quand la chaîne est tirée de l'autre côté par la pression des roues sur la seconde manivelle, le tambour tourne en sens inverse et referme la porte.



Barrière automatique.

Le poteau portant le loquet a un creux, dans le côté proche de la barrière, dans lequel entre un piton fixé au côté extérieur de la barrière, lorsque celle-ci est ouverte; dans le creux se trouve un obstacle contre lequel ce piton vient s'arrêter.

Sur les autres faces du poteau, adjacentes au niveau du creux, sont des loquets qui jouent dans des keepers verticales.

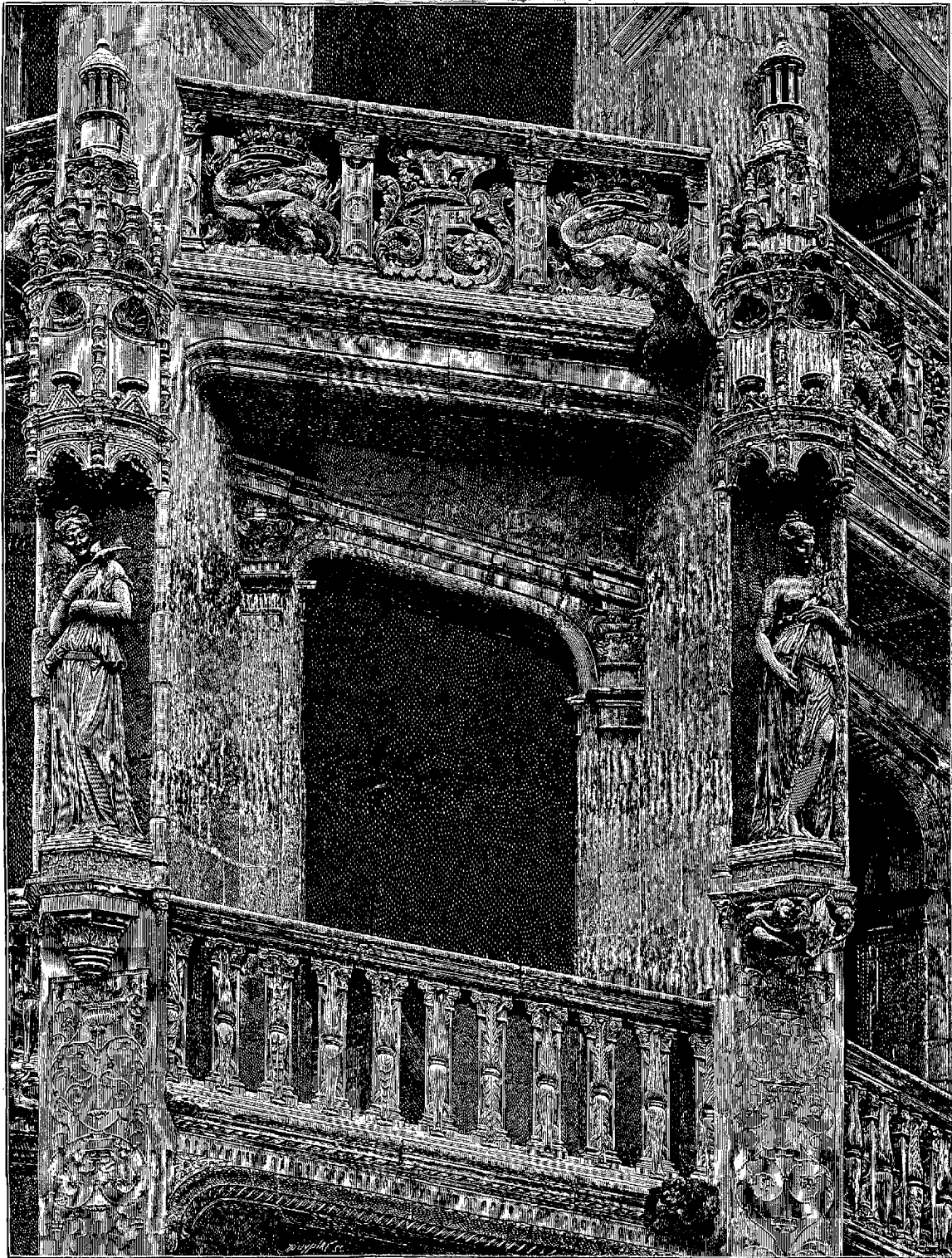
Parallèlement à la route sont d'autres poteaux avec des loquets semblables où la porte vient se fixer lorsqu'on l'ouvre.

Lorsque la voiture arrivant actionne la manivelle et que les chaînes sont tirées, les mouvements combinés de la verge et de la cheville (fixées au crampon du tambour) poussent la portion supérieure du montant de façon à lever la partie libre de la barrière et à faire passer le crochet par dessus le loquet, et la porte s'ouvre; et elle se ferme de même lorsque la voiture passe sur la seconde manivelle.

Ce système, selon les lieux où il peut être mis en usage, se prête à des modifications qu'un mécanicien un peu ingénieux peut aisément appliquer.

P. LOUDAY.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Goyon, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

L'ESCALIER DE FRANÇOIS I^{er} AU CHATEAU DE BLOISL'ESCALIER DE FRANÇOIS I^{er} AU CHATEAU DE BLOIS. — Gravé par Puyplat.

Le château de Blois est une curiosité unique en son genre.

Pour l'historien, c'est de nos grands châteaux historiques, celui de Versailles excepté, le plus riche en souvenirs. Louis XII, en 1462, y est né; il y a passé, avec Anne de Bretagne, sa

femme, tout le temps que les guerres d'Italie lui ont laissé; Claude de France, sa fille, femme de François I^{er}, y est morte; les fiançailles d'Henri IV, quand il n'était encore que le petit roi Henri de Navarre, avec Marguerite de Valois, fille d'Henri II. et de Catherine de Médicis,

y ont été célébrées; Henri III y a tenu les états-généraux de 1576 et ceux de 1588; il y a fait assassiner, le 23 décembre de cette année, le duc de Guise, et, le lendemain 24, le cardinal de Guise; Catherine de Médicis y est morte; Marie de Médicis y est restée trois ans prisonnière; Gaston d'Orléans, père de la fameuse Mademoiselle, s'y fit exiler, en 1652 et, huit ans après, y mourut.

Ce sont là des dates mémorables, des événements, presque tous, d'une importance capitale et dont la France entière a longuement subi le contre-coup. L'importance historique de ce château est donc grande : son importance artistique n'est pas moindre.

Sans doute on n'y trouve pas l'unité qui fait le charme, par exemple, de Chambord. Sans doute, les quatre ailes qui le composent et qui forment les quatre côtés d'une grande cour, furent construites à d'assez grands intervalles : la plus ancienne, sous Charles d'Orléans, le prince poète, vers 1450; une seconde, sous Louis XII, dans les dernières années du même siècle; une troisième, sous François I^{er}, de 1516 à 1524; une quatrième enfin, par Gaston d'Orléans, au milieu du dix-septième siècle; mais l'ensemble n'a rien d'inharmonique, et il n'y faut regretter que le caprice qui a fait démolir à Gaston d'Orléans, pour le remplacer par une construction plus sévère, à la mode de son temps, l'aile occidentale, élevée dans le même style que la méridionale encore subsistante et remontant, comme elle, à Charles d'Orléans.

De ces quatre bâtiments, le plus riche, le plus orné dans le détail est celui qui remonte à Louis XII. L'aile de François I^{er} est plus sobre; sans les salamandres en relief qui rompent la monotonie des murs nus, sa façade du côté de la cour serait même indigente; mais cette sobriété, à y regarder de près, fut voulue, et l'architecte, en la voulant, eut pour but de mettre en valeur le bijou, la merveille architecturale que cette façade renferme.

Cette merveille est un escalier octogonal ajouré, en saillie sur le mur. La cage de pierre qui le contient et qui se termine, à la hauteur des combles, en coupole surmontée d'une terrasse, est entièrement ouverte. Du milieu de la cour on peut voir, par les grandes baies carrées, aux angles adoucis, qui se découpent dans les cinq pans extérieurs, la spirale évoluer autour de l'axe de pierre. La balustrade qui suit dans son mouvement la spirale et qui coupe en biais les grandes baies, laisse passer, ainsi qu'elles, la lumière à travers ses balustres ciselés comme des orfèvreries, alternant avec les initiales du roi et de la reine, l'*F* et le *C* couronnés.

Les piliers seuls sont massifs, mais l'architecte les a luxueusement décorés. À la hauteur du premier étage, ils sont extérieurement creu-

sés de niches surmontées de dais ajourés que de gracieux pinacles couronnent. Dans ces niches, des figures allégoriques de femmes, des statues un peu moins grandes que nature. L'*Amitié*, avec une colombe sur l'épaule, la *Paix*, un rameau d'olivier dans les mains, sont celles que notre gravure représente. Si vous allez à Blois, le concierge qui fait visiter le château les attribuera sans sourciller au ciseau de Jean Goujon.

N'écoutez pas le concierge : ou il ne sait pas ce qu'il dit, ou il ment. Les statues en question sont modernes.

Quand l'architecte Duban, en 1845, entreprit la restauration du château, il trouva vides les niches.

La Révolution, à Blois comme ailleurs, fut iconoclaste.

Elle avait détruit les statues primitives, Duban les fit remplacer, comme il avait fait remplacer, au-dessus de la porte d'entrée du château, la statue détruite de Louis XII. Le même artiste, Seurre, modela les figures allégoriques de l'escalier octogone et le Louis XII équestre de la façade, que le guide Joanne attribue à tort à Simart. Seurre exécuta ce travail en conscience, avec une grande probité artistique et une connaissance assez approfondie de l'ancien style; mais, s'il a pris Jean Goujon pour modèle, il n'a pu, malheureusement, l'égaler.

Entrons dans l'escalier : la décoration intérieure est plus exquise encore, s'il se peut, que la décoration extérieure. Le noyau sur lequel s'enroule la spirale est décoré, dans toute sa hauteur, de petits panneaux d'arabesques, au nombre de soixante-douze, et ces compositions, toutes diverses, sont de l'invention la plus riche, du goût le plus heureux et le plus sûr. Le rampant de l'escalier, ou, pour m'exprimer plus clairement, le plafond formé par le dessous des marches, est divisé en caissons. Aucun ornement dans le milieu de ces caissons, mais, aux angles, de délicieux médaillons, l'*F* et le *C* couronnés, le cygne transpercé d'une flèche que Claude de France avait pris pour emblème, l'hermine des ducs de Bretagne avec la devise d'Anne de Bretagne : *A ma vie*, et quantité de motifs d'arabesques aussi frais, aussi sobres, aussi délicats d'invention que ceux du noyau central.

Cette ornementation ingénieuse est portée, d'étage en étage, à son comble par les portes qui donnent accès, de l'escalier, dans les appartements royaux. L'encadrement de ces portes, les reliefs légers qui les surmontent sont peut-être ce que l'art français a produit, aux beaux temps de la Renaissance, de plus parfait comme décoration et de plus pur.

THIÉBAULT-SISSON.

LES GISEMENTS D'OR EN FRANCE

Le tableau de la production annuelle de l'or et de l'argent dans le monde entier démontre que la France a une maigre part dans tous ces millions extraits du sol : si elle produit pour 11 millions d'argent sur les 934 millions récoltés dans le monde entier, l'or français est une chimère. La Guyane française en donne bien près de 6 millions — sur 658 — mais la France européenne arrive seulement avec 200 kilogrammes d'or, valant 640,000 francs, juste la millièmes partie de la production générale.

Encore cette somme étonnera-t-elle bien des gens. Où donc se trouve l'or en France ?

L'or, il y en a, il y en a même dans beaucoup d'endroits : le Jura, les Alpes, les Cévennes, l'Auvergne, les Pyrénées, si l'on peut appeler mines, des roches et des gisements de métaux où d'imperceptibles pépites, de microscopiques paillettes étincellent parfois. L'annuaire des mines indique une seule mine d'or exploitée, c'est celle de Bonnac, non loin de Saint-Flour, où l'or est mélangé à l'arsenic et à l'argent.

Et cependant l'or français existe. Celui qu'on trouve sous forme de bijoux dans les sépultures gauloises devait provenir de notre sol, surtout du lavage des sables dans les cours d'eau.

L'or, en effet, est surtout recueilli dans le lit de certaines rivières. Besançon s'appelait jadis Chrysopolis, parce qu'on recueillait l'or dans le lit du Doubs. L'Ariège ou Auriège tirerait son nom des paillettes d'or contenues dans ses sables. Il resterait même encore des *orpailleurs* au bord de cette rivière, et de ses voisines le Salat et la Garonne qui, au prix d'un rude labeur retireraient un peu d'or des terres baignées par ces cours d'eau.

De ma jeunesse j'ai gardé le souvenir de rive-rains du Rhône depuis Genève jusqu'à Lyon, qui, après les grandes crues, quand les bancs de sable avaient été déplacés, allaient, armés d'un tamis très fin laver les sables du fleuve, mais c'étaient là des amateurs. Par contre les vieux habitants de Givors ont tous connu un bonhomme et son fils qui, toute la journée, par tous les temps, lavaient les sables du Gier, pittoresque rivière descendue des hauts sommets du Mont Pilat et qui arrose les importantes villes de Saint-Chamond et de Rive-de-Gier. Ces deux orpailleurs, sans cesse dans l'eau, tamisaient, lavaient, triaient les sables arrachés aux pentes des monts du Lyonnais et du Forez et y recueillaient des paillettes, à peine visibles. Ils se faisaient parfois jusqu'à deux et trois francs par jour.

Une autre rivière du bassin du Rhône, la Cèze, voisine du Gard et de l'Ardèche, roule aussi des paillettes d'or ; elle avait ses orpailleurs ; le dernier aurait disparu il y a quelques années ; le métier ne nourrissait plus son

homme, mieux valait casser les cailloux sur la route.

La découverte des grands gisements aurifères de Californie, d'Australie et du Cap a porté un coup, dont ils ne se sont pas relevés, à ces vaillants orpailleurs. Jadis, cependant, ils avaient alimenté quelque peu nos hôtels des monnaies. On dit que les orpailleurs du Salat, de l'Ariège et de la Garonne fournissaient par an deux cents marcs d'or à la Monnaie de Toulouse vers la fin du siècle dernier.

Le Rhin a, lui aussi, la réputation d'un charrier d'or. Réaumur qui a visité les établissements où, de tout temps, on recueillait l'or dans les sables du vieux fleuve, nous a laissé un curieux tableau de cette industrie. L'orpailleur commençait par laver les sables dans une corbeille d'osier. Le sable et l'eau coulaient par les interstices et se répandaient sur une planche à rebord, recouverte de bandes de draps, le sable, plus lourd, roulait sur la planche inclinée pendant que les paillettes d'or, à peine visibles, étaient retenues par les poils du drap. Quand celui-ci, trop rempli de sable, ne pouvait plus arrêter les parcelles ténues, on le lavait dans un vase en bois, où de nouveaux lavages enlevaient les molécules orénacées. Il restait une boue sableuse qu'on faisait sécher pour la pétrir avec du mercure, l'or contenu dans les résidus s'amalgamait avec le mercure, il ne restait plus qu'à distiller celui-ci pour recueillir le précieux métal. Mais que de peines pour arriver à ce résultat ! Pour trouver un kilogramme d'or, il fallait laver sept millions de kilogrammes de sable !

Quant aux mines d'or proprement dites, c'est-à-dire aux pépites renfermées dans la roche, il n'y a guère qu'une région où on les rencontre assez nombreuses même, c'est celle des Hautes-Alpes, de l'Oisans et de la Mateysine, dans le département de l'Isère. Deux gîtes ont eu leur heure de célébrité : l'un dans l'Oisans, commune de Villard-Eymand, présente l'or à l'état natif. Un filon de cuivre sulfuré, de golène et de blende y recèle les précieuses pépites. Un moment on crut avoir trouvé là un trésor comparable à ceux du Pérou ; une galerie de recherches fut creusée, longue de 450 mètres et profonde de 80 ; les eaux l'ayant envahie, il fallut entreprendre une galerie d'écoulement, le capital de la Société fut perdu avant l'achèvement et l'or est resté dans la montagne. Peut-être pourrait-on reprendre ces travaux avec fruit, car, partout dans cette contrée, à Auris-en-Oisans, à Chalanches, à Allemont, à la Cachette, à Allemand on a rencontré de l'or. Sous les hautes cimes neigeuses de l'Oisans et de Belledonne on trouvera sans doute, un jour, un filon rémunérateur.

Les montagnards du Dauphiné sont, du reste, convaincus qu'ils découvriront le filon qui les

rendra millionnaires. Lorsque l'été a été très chaud, faisant reculer les glaciers, des chercheurs vont examiner les roches laissées à nu pour voir si elles ne contiennent pas le précieux métal. En 1852, le bruit se répandit qu'on avait trouvé près de la Motte, non loin de Vizille, du minerai aurifère très riche. C'était vrai, on put voir de belles pépites, le minerai traité donna de merveilleux résultats ; une société fut créée, des travaux furent entrepris. Mais tout l'or était contenu dans une sorte de poche isolée. En vain a-t-on fouillé tout le pays voisin. L'or, s'il y en a encore, est bien caché.

Et voilà pourquoi notre pays vient en si mauvais rang dans la production de l'or. Ce n'est point du reste dans ce jaune métal que réside la richesse d'une nation. L'or de la Californie et de l'Australie ont moins fait pour ces contrées que la culture et le pâturage. Ce ne sont pas les métaux précieux qui donnent aujourd'hui à la Bolivie, au Pérou et au Chili un rang économique. Le cuivre, de moindre valeur, le nitrate et le guano, c'est-à-dire des engrais, sont pour eux des biens plus utiles. Cela doit nous consoler si notre

France doit rester, de par son sol, une terre de travail. C'est peut-être à l'absence de l'or que nous devons d'avoir conservé nos fortes traditions de labeur et d'économie.

Mais il ne faut pas moins regretter, pour le pittoresque qu'ils nous apportaient et la forte leçon qu'ils nous donnaient, la disparition de ces orpailleurs du Rhône, du Gier et du Salat, peinant durement pour extraire des alluvions des fleuves, les infimes parcelles aurifères arrachées au flanc des montagnes.

V. DOUARIN.

PIERRE LE GRAND A ZAANDAM

L'arrivée d'une escadre russe à Toulon, et les fêtes qui en ont été la conséquence, ont attiré

tout naturellement l'attention générale sur cette marine dont tout le monde parle, tant à cause de l'événement en lui-même, que de ses conséquences politiques.

Dans cette occurrence, il nous a paru intéressant de faire connaître à nos lecteurs par des documents peu connus et des photographies exécutées par ordre du tzar, par M. Fr. Jul. van Kolkow, photographe à Groningue, les origines de cette marine qui date à peine de deux siècles.

Nous devons pour cela nous transporter par la pensée en Hollande, à l'époque de sa puissance maritime et de ses progrès dans l'art des constructions navales. Quelques villes s'étaient

entièrement consacrées à cette industrie, mais nous devons surtout nous occuper de l'une d'elles située en face d'Amsterdam à l'embouchure de la Zaan, laquelle y forme une anse arrondie que contourne la ville de Zaandam dont les constructions sont des plus pittoresques.

Cette ville de 12,000 habitants tire son nom de *zaan*, rivière ; *dam*, digue, qui a été converti par les étrangers en celui de Saardam (digue du tzar),

en souvenir de Pierre I^{er}. C'est en effet dans cette ville qu'il résida dans la petite maison de gauche du dessin du temps qui se trouve actuellement dans la chambre de la maison, derrière l'échelle menant au grenier (fig. 3) ; quand en 1696, il vint sous le nom de Pierre Mikhaïlof, s'inscrire parmi les ouvriers de Mijnheer Calf, un riche armateur de la localité ; celui-ci ignora pendant plusieurs mois la position élevée de cet ouvrier charpentier dont la misérable bicoque, en planches lui servant d'habitation, contribuait à cacher la personnalité.

Cette pauvre habitation dont l'existence constitue le seul intérêt historique un peu saillant de la ville de Saardam, est construite en planches de bateau aujourd'hui disjointes et déjetées (fig. 2), tombant en ruines que protège une construction moderne en briques et en planches



PIERRE LE GRAND A ZAANDAM. — Fig. 1.
Rue de Zaandam où est située la forge où travailla Pierre le Grand.

qui l'entoure de toute part, afin de la protéger contre les effets destructeurs du temps. L'intérieur se compose de deux pièces basses de plafond, ce qui devait être gênant pour un homme ayant plus de six pieds de hauteur comme le tzar Pierre I^{er}; elles sont éclairées par des fenêtres à petits carreaux croisés et plombées.

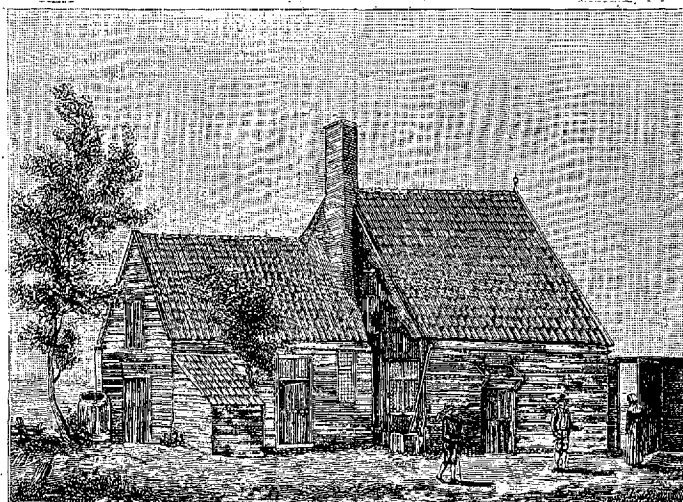
Dans l'angle d'une des pièces (fig. 3) se trouve le lit en forme d'armoire garnie de planches pour sommier, une table assez grande

et trois fauteuils en bois à sièges triangulaires, complètent ce mobilier sommaire. Une haute cheminée à chambranle plat, garnie de faïence émaillée, avec une plaque de fonte et un manteau de bois peint en noir, s'élève contre un des panneaux au milieu de la chambre. Au milieu du linteau supérieur on a encasté une tablette de marbre blanc portant cette inscription : « Petro Magno, Alexander » (A Pierre le Grand, Alexandre) en souvenir de la visite du tzar Alexandre I^{er}.

Plusieurs souverains ou princes venus en curieux visiter cette chaumière, ont marqué leur passage par des plaques commémoratives fixées un peu partout sur les murs : sur l'une se lit une inscription dont la traduction est « Rien n'est petit pour un grand homme, » allusion à la position de Pierre I^{er} à Zaandam.

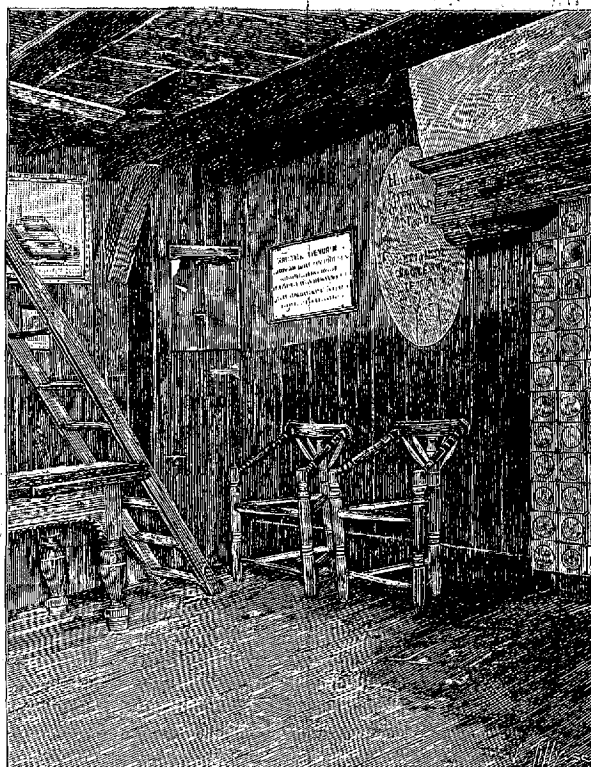
Sur les murailles sont accrochés plusieurs tableaux, parmi lesquels sont le portrait du tzar Pierre le Grand et celui de sa seconde femme Catherine, de nombreuses inscriptions de toutes sortes couvrent les murs, tant

il est vrai que le nombre des gens qui veulent écrire leur nom partout n'est pas près de finir!



PIERRE LE GRAND A ZAANDAM. — Fig. 2.
Maison dans laquelle résida Pierre le Grand.

devons signaler la deuxième à droite (fig. 1), dont la porte en contre-bas est surmontée d'une plaque portant une date : dans l'intérieur se trouve la forge où l'ouvrier Pierre Mikhaïlof venait apprendre à travailler le fer, durant les rares loisirs que lui laissait son emploi de charpentier.



PIERRE LE GRAND A ZAANDAM. — Fig. 3.
Intérieur d'une des pièces de la maison où résida Pierre le Grand.

Après quelques mois de séjour, l'identité du tzar ayant été découverte, il quitta Zaandam, emmenant avec lui en Russie, des matelots, des ouvriers et des ingénieurs, qui complétèrent la petite flotte qui l'aida à conquérir Azow, sur les Turcs, et qui fut l'origine de cette belle marine russe, dont nous avons pu apprécier déjà la valeur et la belle tenue. En même temps des liens de bonne confraternité se resserraient entre nos deux nations, consacrant ainsi deux siècles plus tard, un vœu cher à l'illustre

fondateur de la marine et de l'empire Russe.

J. CLAUDE.

LA FONTAINE ET SES MODÈLES

Il serait superflu de démontrer que La Fontaine n'a pas inventé les sujets de ses fables, et qu'il les a empruntés soit à l'antiquité indoue chez Pilpay ou Saadi, soit à l'antiquité grecque chez Ésope; soit à l'antiquité romaine, dans le recueil de Phèdre, dans les œuvres d'Horace, etc., et surtout aux vieux auteurs de fabliaux et de ballades du moyen âge. A-t-il même pris la peine de les chercher tous dans les œuvres de ses devanciers? Ce n'était pas un grand fureteur de bibliothèques; et plus d'une matière lui est assurément venue, par tradition orale, comme les contes de fée, les apologues moraux, les récits de bonne femme, et les leçons imagées des maîtres de la jeunesse se transmettent d'âge en âge.

Jamais, au surplus, La Fontaine n'a dissimulé ses emprunts; à quelqu'un qui les lui reprochait il répondit: « Je prends mon bien où je le trouve. » Le procédé serait d'une moralité contestable si l'art de l'emprunteur ne pouvait être comparé à celui du lapidaire qui, d'un caillou grossier tire un diamant.

Est-ce donc un si grand mérite que d'imaginer le canevas sommaire d'une fable? Et les auteurs où puisait le Bonhomme étaient-ils eux-mêmes des créateurs? Nullement; il est tel sujet qui a été traité à satiété au courant des siècles, et à chaque instant un curieux retrouve chez quelque auteur obscur, une donnée dont il faut retirer la paternité à celui qui jusqu'alors passait pour en être l'inventeur premier.

En fait de fables donc la matière originale est de nul prix; tout le talent est dans l'art de développer à nouveau et mieux que les autres une fiction banale. Or, à ce compte, la supériorité de La Fontaine est telle qu'il a rejeté dans la nuit tous ceux qui l'ont précédé; et des fabulistes qui sont venus après lui, un seul a du renom, Florian.

Dans sa modestie naïve, Jean de la Fontaine avoue plus d'emprunts qu'on ne lui en impute, car il reconnaît avoir imité souvent les formes qui lui semblaient heureuses, des détails et des tours :

Mon imitation n'est point un esclavage :
Je ne prends que l'idée, et les tours, et les lois
Que nos maîtres suivaient eux-mêmes autrefois.
Si d'ailleurs, quelque endroit, plein chez eux d'excellence,
Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté,
Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.

(Épître à M. Huet.)

Précisément, voilà le mérite, c'est de savoir rendre *sien* ce qu'on imite; l'entreprise n'est pas très aisée et, La Fontaine, quand il s'y est essayé, a si bien réussi que seul il reste connu et admiré.

Un trait de caractère chez lui c'est la grande simplicité avec laquelle il se jugeait. Oh ! il ne s'en faisait pas accroire, trop prompt à s'incliner devant les prétentions des autres.

On compte une anecdote assez typique. Dans l'un de ces entretiens où se complaisaient les quatre amis, Boileau, Racine, Molière, La Fontaine, dans le petit salon d'Auteuil, on parlait un jour de la fable. Boileau n'en faisait nul cas, estimant chose facile de tourner un apologue; Racine n'était pas loin d'en juger de même. — « Que n'essayez-vous, dit Molière, tous les trois de traiter un même sujet? Il serait, ce me semble, de quelque intérêt de voir comment chacun s'en tirerait. » — « Qu'à cela ne tienne, » répliqua Boileau. Au jour dit, Molière étant pris pour arbitre, les trois fabulistes vont lire leur œuvre.

Naturellement, Boileau commence, et lit, fort satisfait, son petit morceau; La Fontaine vient à son tour. Tandis qu'il lit, Molière qui les observe tous, voit Racine attentif, puis résolu, tirer son manuscrit de sa poche, et tout doucement le glisser dans le feu. La postérité ignore comment l'auteur d'*Andromaque* réussissait une fable; mais elle connaît celle de Boileau, qui a précieusement conservé son élucubration et l'a publiée à la fin de son *Épître* II. Le sujet était l'*Huître et les Plaideurs*. On peut la comparer avec celle de La Fontaine, chez qui elle n'est pourtant pas l'une des bonnes; même quand il est médiocre il efface tous ses rivaux.

Parmi les devanciers de La Fontaine, il en est un que très vraisemblablement il n'a pas connu, bien que sept de ses fables se retrouvent dans l'œuvre de ce poète du quatorzième siècle, Eustache Deschamps.

Eustache, sans autre nom patronymique, fut un écuyer, huissier d'armes des rois Charles V et Charles VI, et bailli de Senlis, né, croit-on, en 1328, qui écrivit près de quatre-vingt mille vers surtout en ballades, fables, virelais, rondeaux, etc... Un imprimeur érudit, G.-A. Crapelet, exhuma cet énorme manuscrit, prit la peine d'en extraire, en 1832, la valeur d'un beau volume in-8°, en joignant aux extraits une notice biographique et bibliographique. Nous y voyons que cet écuyer, originaire de Vertus, en Champagne, prit ou reçut son deuxième nom d'une petite maison des champs, qu'il habitait. Il n'existe que deux manuscrits des œuvres d'Eustache, l'un à la Bibliothèque Nationale, l'autre à la Bibliothèque de l'Arsenal. Avant Crapelet, ils étaient fort ignorés, car le savant Robert qui a consacré de longs travaux de bibliographie pour réunir toutes les fables et tous les fabulistes antérieurs à La Fontaine, ne mentionne nulle part ce formidable recueil; il a dû le voir, cependant, puisqu'il fut Conservateur à la Biblio-

thèque, mais il n'aura pas découvert les quatorze fables qui y sont cachées, dont sept, avons-nous dit, ont été traitées par La Fontaine :

EUSTACHE DESCHAMPS

Le Paysan et le Serpent.
Les Souris et les Chats.
La Fourmi et le Criquet.
Le Renard et le Corbeau.
Comment le chief et les membres doivent aimer l'un l'autre.
Du jardinier qui détruit les bons plants.
La Grenouille et la Souris.

Or le sujet de toutes ces fables a inspiré nombre d'écrivains bien plus anciens qu'Eustache Deschamps ? Qui songe à les accuser, lui et ses devanciers, de plagiats successifs ?

Pour donner une idée du parti que chacun des

EUSTACHE DESCHAMPS

Je trouve qu'entre les souris
 Ot un merveilleux parlement
 Contre les chats leurs ennemis,
 A veoir manière comment
 Elles vesquissent seurement.
 Sans demourer en tel débat (1);
 L'un dit lors, en arguant (2),
Qui pendra la sonnette au chat ?
 . . .
 Cils consaulz fut conclut et prins (3);
 Lors se partent communément.
 Une souris de plat païs (4)
 Les encontre et va demandant
 Qu'om a fait. Lors vont respondant
 Que leur ennemi seront mat (5);
 Sonnette aront ou coul pendant:
Qui pendra la sonnette au chat ?
 . . .
 C'est le plus fort, (6) dist un rat gris.
 Elle demande saignement
 Par qui sera cils fais fournis (7),
 Lors s'en va chascun excusant.
 Il n'y ot point d'exécuteur.
 S'en va leur besogne de plat (8).
 Bien fut dit; mais, au demourant,
Qui pendra la sonnette au chat ?
 . . .
 Prince, on conseille bien souvent
 Mais on peut dire comme le rat
 Du conseil qui sa fin ne prant (9):
Qui pendra la sonnette au chat ?

Est-il besoin d'insister sur la comparaison ? Sauf deux ou trois traits, la souris du petit peuple qui s'informe, la réflexion profonde du rat gris, du vieux rat, sans doute : « C'est le plus dur à faire; » et

Bien fut dit, mais au demourant
 Qui pendra la sonnette au chat ?

- (1) Sans se perdre en longs débats.
 (2) En argumentant, en raisonnant.
 (3) Ce conseil fut discuté et adopté.
 (4) Du plat païs, de la campagne, une souris du petit peuple.
 (5) Mat, paralysé ou incapable de nuire.
 (6) C'est le plus difficile.
 (7) Par qui l'acte sera accompli.
 (8) Leur projet tomba dans le néant.
 (9) Du conseil qui n'aboutit à rien.

il est plus que douteux que celui-ci ait fouillé dans le manuscrit d'Eustache Deschamps.

Les sept fables sont les suivantes :

LA FONTAINE

Le Villageois et le Serpent, livre vi, fable 13.
Conseil tenu par les Rats, livre ii, fable 2.
La Cigale et la Fourmi, livre i, fable 1.
Le Renard et le Corbeau, livre i, fable 2.
Les Membres et l'Estomac, livre iii, fable 2.
Le Philosophe Scythe, livre xii, fable 20.
La Grenouille et le Rat, livre iv, fable 11.

deux poètes a su tirer d'une même idée fondamentale, nous reproduisons la meilleure des fables d'Eustache, les *Souris et les Chats*, et, en regard, on lira celle de La Fontaine; la comparaison sera instructive :

LA FONTAINE

Un chat nommé Rodilardus,
 Faisait des rats telle déconfiture,
 Que l'on n'en voyait presque plus,
 Tant il en avait mis dedans la sépulture.
 Le peu qu'il en restait, n'osait quitter son trou,
 Ne trouvait à manger que le quart de son sou;
 Et Rodilard passait chez la gent misérable,
 Non pour un chat, mais pour un diable.
 Or, un jour qu'au haut et au loin
 Le galant alla chercher femme,
 Pendant tout le sabat qu'il fit avec sa dame,
 Le demeurant des rats tint chapitre en un coin
 Sur la nécessité présente.
 Dès l'abord, leur doyen, personne fort prudente,
 Opina qu'il fallait, et plus tôt que plus tard,
 Attacher un grelot au cou de Rodilard;
 Qu'ainsi, quand il irait en guerre,
 De sa marche avertis ils s'enfuiraient sous terre;
 Qu'il n'y avait que ce moyen.
 Chacun fut de l'avis de monsieur le doyen:
 Chose ne leur parut à tous plus salutaire.
 La difficulté fut d'attacher le grelot.
 L'un dit : « Je n'y vaïs point, je ne suis pas si sot. »
 L'autre, « Je ne saurais. » Si bien que sans rien faire
 On se quitta. J'ai maints chapitres vus,
 Qui pour n'ant se sont ainsi tenus;
 Chapitres, non de rats, mais chapitres de moines,
 Voire chapitres de chanoines.
 Ne faut-il que délibérer ?
 La cour en conseillers foisonne :
 Est-il besoin d'exécuter ?
 L'on ne rencontre plus personne.

refrain railleur digne de devenir proverbe; sauf donc ces quelques coups de pinceau, que le tableau est vide et terne !

Le *Corbeau et le Renard* n'est pas, à coup sûr, le chef-d'œuvre de La Fontaine. Parmi les poètes qui ont peint la scène, l'un, Phèdre, fut un lettré de la belle époque latine, un esprit cultivé dans un siècle de l'antiquité romaine qui correspond à notre siècle de Louis XIV. Écoutons-le :

« Qui se plaît aux éloges trompeurs a presque toujours lieu de s'en repentir honteusement.

Un corbeau s'était perché sur un arbre élevé pour manger un fromage qu'il avait dérobé par

une fenêtre. Un renard l'aperçut et lui parla ainsi :

« Que tes plumes, ô corbeau, jettent un vif éclat ! que de beautés sont rassemblées sur ton corps et sur ta tête ! Si tu avais de la voix, tu serais le premier des oiseaux ! »

« Le niais voulut montrer sa voix ; il lâche son fromage que le rusé renard saisit lestement et dévore à belles dents. Et le stupide corbeau de gémir. »

Quelle sécheresse ! Voici maintenant Eustache Deschamps :

Renart, jadis, que grand faim distraignoit (1)
Pour proie avoir chagoit par le boschage ;
Tant qu'en tracent (2) dessus un arbre voit
Un grand corbaut qui tenoit un frommag'.
Lors dist Renart par doulx et humb'e langage :
« Beau thiesselin (3), c'est chose clère et voire (4),
« Que mieux chantes qu'oiseil du bois ramage (5) :
On se déçoit par légèrement croire.

*

Car le corbaut le barat n'aperçoit,
Mais vout chanter ; po fist de vasselage (7) ;
Tant qu'en chantant sa proie jus (8) chéoit.
Renard la prist et mist à son usaige.
Lors aperçut le corbaut son dommaige :
Sans recouvrer perdit par vaine gloire.
A ce mirer se doivent foul et saige,
On se déçoit par légèrement croire.

Eustache Deschamps ne me paraît guère inférieur à *Phèdre*, mais combien ils le cèdent à La Fontaine ! et que serait-ce si nous pouvions mettre en parallèle le vrai, l'exquis poète du *Loup et l'Agneau*, du *Pot au lait*, du *Paysan du Danube*, et de cent autres chefs-d'œuvre, dont l'original n'a été souvent qu'une brève anecdote, ou une réflexion toute nue, quand ce n'était pas une longue et fastidieuse narration, comme tel récit de l'*Hitopadésa* de Pilpay, d'où a été extrait un court et sec passage qui, repris et développé par notre fabuliste, est devenu la merveille si admirée : les *Animaux malades de la peste* !

Oui certes, La Fontaine a imité, si c'est imiter que de cueillir une maigre fleurette et d'en faire un bouquet splendide ; il suffirait de trois ou quatre exemples pris au hasard pour montrer qu'il a eu des devanciers et pas un rival.

HENRI MÉTIVIER

(1) Que grand faim pressait.

(2) En traçant, courant de ci de là, expression pittoresque.

(3) *Thiesselin*, beau sire, beau personnage.

(4) Claire et vraie.

(5) Que tu chantes mieux que nul oiseau du bois ne ramage.

(6) Le barat, le piège.

(7) Jus chéoit, tombait à terre.

(8) Remarquons en passant que tous les auteurs de la fable le *Corbeau et le Renard* ont accepté un fromage pour proie disputée. Le fromage n'est pourtant pas, que je sache, pâture à renard ni à corbeau.

LA RONDE DE NUIT

PAR REMBRANDT

Dans la vie des grands peintres, il est une heure solennelle où, après les incertitudes du début et les longues recherches de la technique, l'artiste s'aperçoit qu'il est maître de sa pensée comme de son langage et qu'il est capable du chef-d'œuvre.

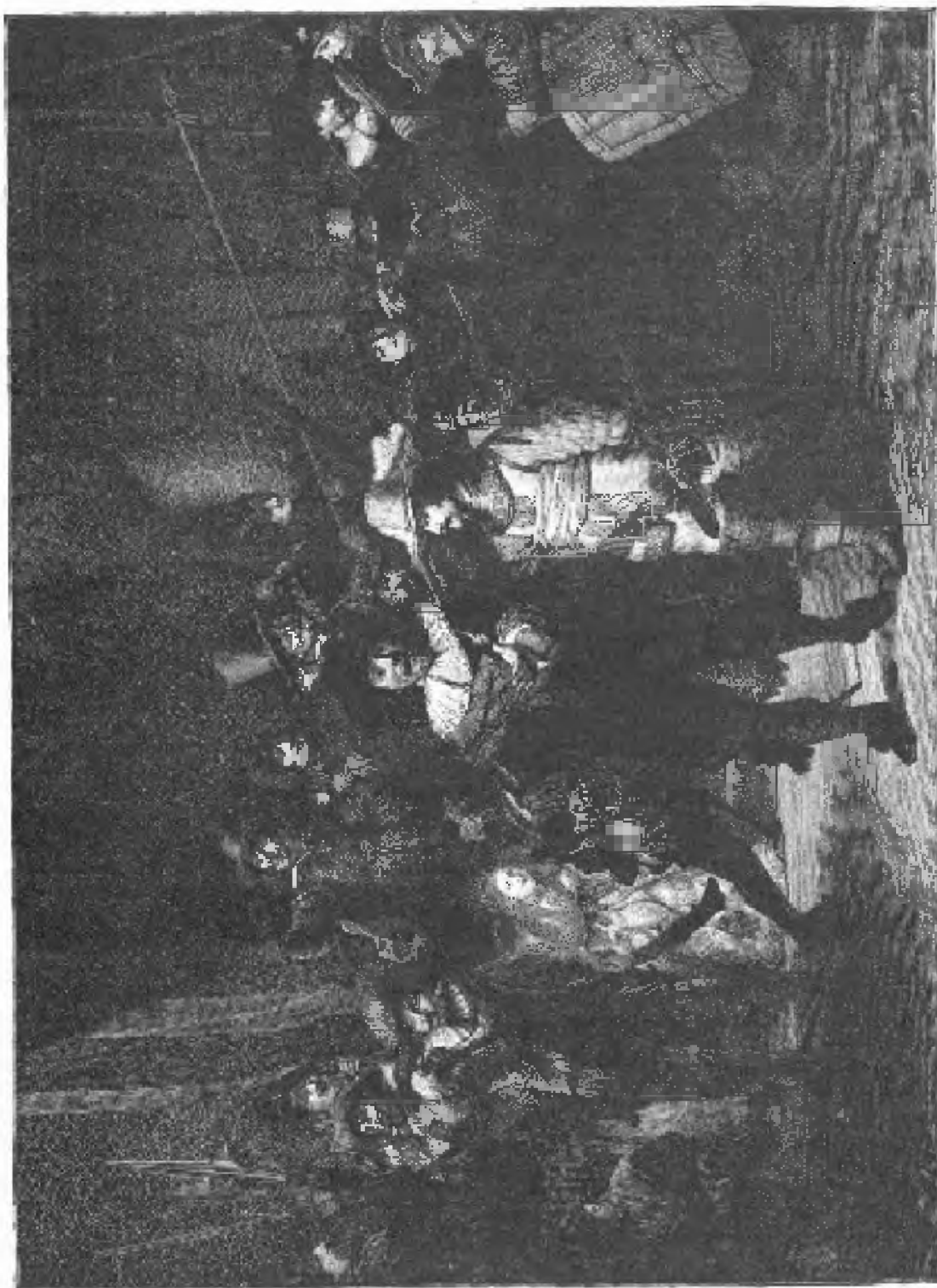
Pour Rembrandt, cette heure bénie et longtemps attendue sonna en 1642. Le peintre avait alors trente-six ans, s'il est vrai qu'il soit né le 15 juillet 1606, date douteuse encore, bien qu'elle soit donnée par son contemporain Orlers dans la *Description de Leyde*. Il était aimé et admiré à Amsterdam où l'on se disputait ses portraits. Peintre et graveur, il avait déjà multiplié les œuvres significatives, mais on ne peut se dissimuler que dans sa *Leçon d'anatomie*, du musée de la Haye (1632), il y ait encore quelques traces, non pas de timidité — le mot paraîtrait excessif si on l'appliquait à ce vaillant — mais du moins d'une prudence et d'une sagesse qui imposaient des bornes à la libre fantaisie du créateur. Longtemps et malgré les exemples que lui donnait son voisin de Harlem, Frans Hals, il avait eu la main retenue par cette pensée de jeune homme que la nature est digne de tous les respects et qu'il n'est pas permis d'ajouter aux spectacles de la réalité le caprice du clair obscur ou de la vision. Il se tenait sur ses gardes, il se défiait de lui-même. En 1642, une occasion se présenta de peindre un de ces tableaux de corporation si chers à l'esprit hollandais : le capitaine Frans Banning Cocq, seigneur de Pumerland, lui demanda un grand tableau qui, avec son propre portrait, mettrait en action les principaux officiers de la compagnie de garde bourgeoise qu'il commandait. Rembrandt peignit alors la prise d'armes de la garde civique, le fameux tableau du musée d'Amsterdam, célèbre sous le nom de la *Ronde de Nuit*, titre que nous conservons provisoirement, pour laisser à un chef-d'œuvre bien connu l'appellation qui lui a été donnée par nos pères et qui lui appartient en vertu d'une longue possession.

Ce titre est inexact cependant. Il suffit d'examiner la qualité des ombres, depuis surtout que le tableau a été récemment débarrassé des anciens vernis qui l'obscurcissaient, pour s'apercevoir que, dans la pensée de Rembrandt, il ne s'est jamais agi d'une sortie exécutée la nuit par la compagnie militaire que commandait Frans Banning Cocq. Nous sommes en présence d'une scène de jour, et c'est bien une prise d'armes que l'artiste a voulu nous montrer.

Le capitaine a donné les ordres nécessaires à son jeune lieutenant, Guillaume van Ruitenberg, qui marche à côté de lui, vêtu d'un bril-

lent costume où les jeunes jouent un grand rôle; au premier plan à droite, un valet, Juan van Knapport, frappe énergiquement sa

cuisse et appelle les retardataires; les soldats sortent tumultueusement du bois. Rien habituel de leurs manières, avec une hâte qui ne



Les Gueux au port, es-Pendage de l'Archevêque. — Eugène Delacroix. — Gravé par Réaume.

donne qu'une médiocre idée de la discipline qui présidait d'ordinaire aux exercices de la compagnie; chacun a saisi son arme: l'un a pris un

mousquet, les autres une hallebarde; le plupart sont armés de lances; les chiens d'allure et aboient, les enfants du voisinage courent allé-

gement devant le groupe et, au second plan s'avance une petite fille, vêtue de tons clairs, qui porte, suspendu à sa ceinture, un coq au brillant plumage, récompense promise au vainqueur. Il faut ajouter que le tableau, où l'on pourrait au premier abord, trouver un peu d'entassement, a eu, depuis l'heure où Rembrandt l'acheva, de fâcheuses aventures qui en ont un peu modifié l'aspect. Placé à l'origine dans la grande salle du Kloveniersdoelen, il fut transporté à l'Hôtel-de-Ville en 1715. Il se trouva un peu large pour l'emplacement qu'il devait occuper. On eut alors le sinistre courage de le raccourcir des deux bouts. On peut voir à la *National Gallery* de Londres, une copie contemporaine de la *Ronde de Nuit*, due au pinceau de Gérard Lundens. Cette copie permet de se faire une idée de l'état ancien. Les figures y semblent bien moins agglomérées.

Tel qu'il apparaît aujourd'hui après la coupable amputation qu'il a subie au dix-huitième siècle, le tableau est encore fort grand. Il a 3 m. 59 de hauteur; il est large de 4 m. 35. Il est d'ailleurs compté au nombre des chefs-d'œuvre de Rembrandt, et marque l'heure de sa transformation. La *Ronde de Nuit* est aussi une date dans l'histoire de la peinture hollandaise. Le maître apportait une conception nouvelle du tableau de corporation. Au lieu de placer les portraits côte à côte dans un ordre symétrique, il mettait ses modèles en action en leur prêtant le mouvement et les gesticulations de la vie en relief.

L'exécution est superbe, avec cette belle liberté d'allures, et cette chaleur dans les ombres dorées qui marquèrent l'évolution du peintre vers sa manière définitive; le libre maniement du pinceau fait bien oublier les timidités de la *Leçon d'anatomie*. Rembrandt, en 1642, ne possède pas encore le maximum de sa puissance; mais il est déjà assez hardi pour échapper à la tyrannie de la pure réalité et pour mêler à son clair obscur, l'attrait mystérieux d'un visionnaire en voie de formation; intellectuellement, il avait encore besoin de scruter le drame humain dont il va devenir le souverain poète, mais on devine déjà dans la *Ronde de Nuit*, le maître qui peindra, en 1661, les *Syndics des Drapiers* du musée d'Amsterdam et le *Retour de l'Enfant prodigue* de l'Ermitage, cet héroïque tableau où la furie d'une exécution déchainée se combine avec la profondeur du sentiment.

PAUL MANTZ.

L'OBSERVATOIRE DU MONT-BLANC

L'Homme a pris définitivement possession du Mont-Blanc; et, aujourd'hui, un observatoire se dresse au sommet de la montagne géante dominant toute la chaîne des Alpes, témoignage im-

muable de ce que peuvent l'énergie et la volonté d'un savant français.

C'est à la suite de l'ascension qu'il fit au mois d'août 1890, que M. Janssen proposa la création au sommet du Mont-Blanc d'un observatoire physique et astronomique. Son appel fut entendu; une société fut bientôt formée dont les premiers adhérents furent MM. Bischofsheim, le prince Roland Bonaparte, de Rothschild, Léon Say, etc. et dès le mois d'août de l'année suivante, un ingénieur distingué M. Imfeld commençait les sondages en vue de déterminer l'épaisseur de la croûte de neige durcie qui recouvre la roche. Cette croûte solidifiée fut attaquée du côté de Chamonix, à une distance verticale du sommet de 12 mètres environ; une galerie horizontale dirigée du Nord au Sud fut creusée sur une longueur de 23 mètres : à ce moment, le fond de la galerie correspondait à peu près au sommet du Mont-Blanc; toutefois on n'avait pas cessé de trouver la neige, de plus en plus durcie il est vrai, mais non constituée en glace véritable. Toujours dans le but de trouver la tête des rochers, s'il en existait, qui s'élèveraient jusqu'à cette distance verticale de 12 mètres de la surface neigeuse du sommet, une seconde galerie fut creusée à la suite de la première et dans la direction de l'est à l'ouest; on arrêta le percement au bout de 23 mètres, sans avoir rencontré la moindre roche. Ce résultat n'a rien qui doive surprendre si on réfléchit que la tête du Mont-Blanc a une centaine de mètres de longueur et qu'une galerie large de un mètre a bien des chances de passer entre deux aiguilles rocheuses; en outre, il est fort possible que la croûte glacée qui recouvre le paquet d'aiguilles formant, selon toute probabilité, la tête du Mont-Blanc ait plus de 12 mètres d'épaisseur. Aussi dut-on se contenter, à cette époque, d'édifier dans la neige même un édicule en tronc de pyramide dont nous avons reproduit l'année dernière, la photographie (1).

Devant la difficulté d'atteindre la roche, M. Janssen modifia les données du problème qu'il voulait résoudre : il se proposa d'installer son observatoire non pas sur la roche, mais sur la neige dure et permanente qui forme la cime du Mont-Blanc. Des expériences préliminaires sur la résistance de la neige tassée, exécutées à Meudon, l'encouragèrent dans cette voie.

M. Janssen s'assura que des plans rigides placés sous la construction et sur lesquels s'appuieraient des vis formant vérins opposeraient une résistance dépassant 3000 kilogrammes par mètre carré, c'est-à-dire supérieure à celle nécessaire pour relever une construction du genre de l'observatoire projeté. L'édifice relevé, il suffit de refouler de la neige dans le vide produit. Par des moyens analogues, on peut obtenir des mouvements latéraux, en faisant, bien en-

(1) Numéro du 15 Septembre 1892.

tendu, une tranchée dans la neige, du côté vers lequel on veut se déplacer. La seconde condition que devait remplir l'observatoire projeté était la suivante : avoir toutes ses parties intimement liées, de façon à pouvoir subir sans danger, les déplacements que nous venons de prévoir.

Enfin, pour permettre à l'observatoire de résister aux vents si violents qui règnent parfois au sommet du Mont-Blanc, il était indispensable de l'enfouir profondément dans la glace.

Toutes ces conditions spéciales ont été réalisées, nous allons le prouver, dans la construction qui surmonte aujourd'hui la plus haute montagne d'Europe dont le plan fut tout entier conçu pour répondre aux nécessités de la fondation sur la neige durcie.

L'observatoire du Mont-Blanc affecte la forme d'une pyramide tronquée de dix mètres cinquante de longueur sur cinq mètres cinquante de largeur à la base ; de sept mètres environ de hauteur, et de huit mètres de longueur sur quatre mètres de largeur au sommet. Il comprend deux étages surmontés d'une terrasse entourée d'un balcon. Un escalier en spirale dessert les étages et la terrasse. Cet escalier s'élève au-dessus de la terrasse, constituant une sorte de tour surmontée d'une petite terrasse qui doit servir à l'installation des instruments météorologiques.

Pour assurer la stabilité de la construction et la défendre contre les tourmentes fréquentes au sommet, l'étage inférieur a été enfoui presque complètement dans la neige ; il reçoit la lumière et l'air par des fenêtres longues et étroites pratiquées dans la partie supérieure des deux pièces qui le constituent, et fermées par de solides dalles de verre ; très habitable et moins exposé que l'étage supérieur aux intempéries, il est destiné à servir de dortoir pour les observateurs, de magasin aux provisions, d'entrepôt pour les instruments. L'étage supérieur est également divisé en deux pièces ; mais de larges fenêtres permettent de recevoir le soleil une grande partie de la journée et d'y faire des études d'ordre physique et météorologique ; une de ces pièces, la plus petite, entièrement isolée, et possédant une entrée spéciale, est destinée à hospitaliser les voyageurs.

Toute la construction, fortifiée par des moises, disposées en X, présente une grande rigidité, de manière qu'on puisse, à l'aide des vérins disposés à cet effet, la remettre dans sa position première, — la surélever ou la déplacer latéralement — au cas où elle viendrait à en être écartée.

On conçoit que le transport et l'édification, à 4,810 mètres d'altitude, d'une semblable construction présentait des difficultés considérables. L'observatoire fut construit à Meudon, sous la direction de M. Janssen, puis démonté (Voir dans le n° 3 du 1^{er} février de l'année courante, le dessin détaillé de cet observatoire et l'article qui

l'accompagne), et les éléments expédiés à Chamonix d'où il fallut les transporter au sommet du Mont-Blanc. La difficulté de ce transport provenait du poids nécessairement considérable des poutres et des matériaux constitutifs de cet édifice. Pour diminuer le poids, on forma les poutres de parties assemblées et intérieurement creuses ; et cette disposition ne diminua en rien la rigidité des poutres. Dans la disposition de l'édifice, M. Janssen fut assisté par son ami M. Vaudremer, architecte de l'Académie des Beaux-Arts, qui avait pleinement accepté ses idées relatives à la fondation sur la neige.

M. Janssen imagina en outre, un système de treuils à neige, adaptés aux exigences du glacier, et qui ont rendu les plus grands services pour le transport des lourdes pièces. Ajoutons que quatre stations espacées sur les flancs de la montagne ont été édifiées, qui ont servi de refuge et d'abri pour les travailleurs.

En 1892, les trois quarts environ des matériaux destinés à l'observatoire furent transportés aux Grands-Mulets, 3,050 mètres d'altitude, et le reste au Rocher-Rouge, à 4,500 mètres ; cette année, on a achevé les transports, soit à dos d'homme, soit à l'aide des treuils à neige. Quant à l'édification, qui était l'opération la plus délicate, en raison des bourrasques et des ouragans du sommet, elle s'accomplit par un temps magnifique.

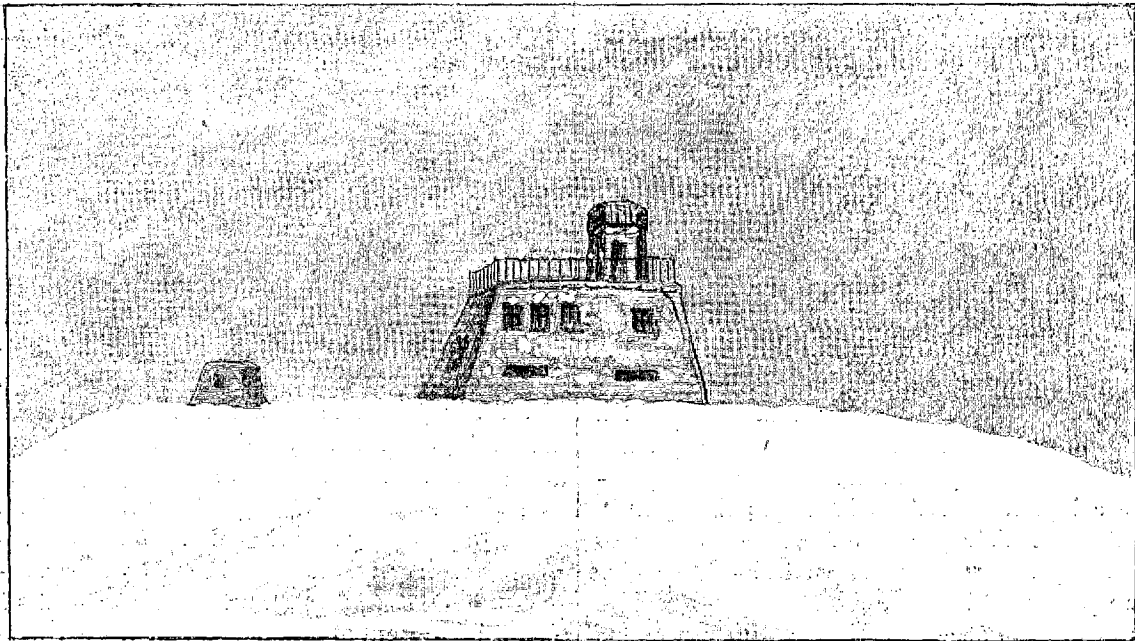
C'est le 8 septembre dernier, à sept heures du matin, que M. Janssen désireux d'être le premier à utiliser le nouvel observatoire, quitta Chamonix. L'ascension fut pénible ; les glaciers, dépouillés par les chaleurs de l'été de leur revêtement neigeux étaient sillonnés par d'énormes crevasses ; mais en utilisant ces treuils à neige qui avaient si grandement facilité le transport des matériaux de l'observatoire, M. Janssen parvenait à la cime, le 11 septembre à deux heures et demie de l'après-midi. Devant lui se dressait l'observatoire, qui semble comme un trait d'union imposé par la volonté humaine entre les blanches neiges du sommet et l'azur des cieux :

« Cette construction à plusieurs étages, écrivait il y a quelques jours le courageux savant au président de l'Académie des sciences, dont l'ossature formée de poutres larges et massives, croisées en tous sens pour assurer la rigidité de l'ensemble, produit une grande impression : on se demande comment elle a pu être transportée et édifiée à cette altitude : surtout on se demande comment on a pu oser l'asseoir sur la neige. Cependant, si l'on examine attentivement les conditions offertes par ces neiges si dures, si permanentes, si peu mobiles de la cime, on reconnaît, d'une part, qu'elles peuvent supporter les poids les plus considérables, et, d'autre part, qu'elles n'amèneront que bien lentement des déplacements nécessitant un redressement de la construction qu'on y assoit. »

M. Janssen avait fait monter tout d'abord les instruments pour pouvoir commencer immédiatement les observatoires ; mais le temps devint subitement très mauvais ; et les vivres étant restés au Rocher-Rouge, M. Janssen dut, pendant quarante-huit heures, en attendant la fin de la tourmente, manger d'une façon bien précaire. Puis le temps se remit tout à fait au beau et M. Janssen put procéder à ce qu'on peut appeler l'inauguration scientifique de son observatoire.

Le problème scientifique dont il a recherché la solution est relatif à la présence de l'oxygène dans l'atmosphère solaire. Déjà il s'était préoccupé de cette importante question lors de ses ascensions aux Grands-Mulets (3,050 mètres) en 1888, et à l'observatoire de M. Vallot (4,365 mè-

tres) en 1890. Mais l'originalité des observations de 1893 consiste dans ce double fait qu'elles ont été effectuées au sommet du Mont-Blanc, c'est-à-dire à la plus haute altitude possible en Europe, et que, l'instrument employé, un spectroscope à réseau de Rowland est infiniment supérieur à celui dont le savant s'était précédemment servi. Quant au résultat de ces observations, il est de la plus haute importance, puisque M. Janssen en conclut que l'origine des raies de l'oxygène dans le spectre solaire est purement tellurique, c'est-à-dire qu'il n'existe pas d'oxygène dans les enveloppes gazeuses solaires qui surmontent la photosphère, ou tout au moins que ces atmosphères solaires ne contiennent pas trace de l'oxygène tel que nous le connaissons.



L'OBSERVATOIRE DU MONT-BLANC. — Dessin de Drouot d'après une aquarelle communiquée par M. Janssen.

M. Janssen n'a pas limité les observations qu'il a faites du sommet du Mont-Blanc, à l'étude de cette question si intéressante. Il a en outre porté son attention sur les qualités de transparence atmosphérique de cette station unique, sur les phénomènes atmosphériques qu'on embrasse dans une si grande étendue et à travers une épaisseur si considérable ; et les observations qu'il a recueillies en quelques heures, constituent une nouvelle preuve, superflue d'ailleurs, des services que le nouvel observatoire rendra à la science, des succès qui assurent les recherches qui y seront faites en météorologie, en physique céleste, en spectroscopie, en analyse spectrale, en astronomie proprement dite, etc. M. Janssen termine ainsi sa lettre au président de l'Académie des sciences dont j'ai reproduit tout à l'heure un passage :

« L'observatoire, bien entendu, n'est pas terminé, il reste encore bien à faire, indépendamment des aménagements intérieurs et de l'installation des instruments ; mais la grosse difficulté est vaincue ; on est désormais à l'abri pour

travailler, on n'a plus à compter avec les tourmentes de neige ; le reste viendra en son temps.

« J'espère que l'observatoire pourra bientôt se prêter à un séjour plus confortable que celui que j'y ai fait ; cela dépendra du temps.

« Quoi qu'il en soit, je ne regrette rien ; je désirais ardemment voir notre œuvre en place et, plus ardemment encore, l'inaugurer par des observations qui me tiennent à cœur. Je suis heureux qu'il m'ait été donné, malgré quelques misères, d'avoir pu les réaliser. » Nous nous réjouissons aussi du succès si mérité qui vient de couronner les efforts de M. Janssen ; et tous applaudiront avec nous à ce nouveau triomphe de la science française. PERRON.

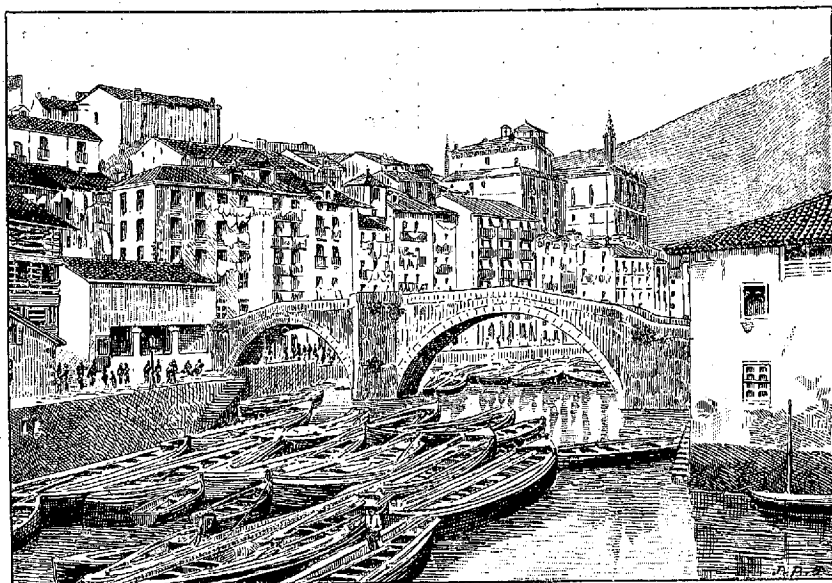
EN BISCAYE

Suite et fin. — Voir page 338.

A Zaraus. reparait la mer, après une vallée circulaire terminée par une plage admirable et très fréquentée. La route s'élève bientôt, insensiblement. A droite, l'Océan, dont les embruns,

au tournant de chaque roche avancée, viennent mouiller le dallage de marbre — l'Océan, dans lequel s'allongent, aigus, avec quelquefois des

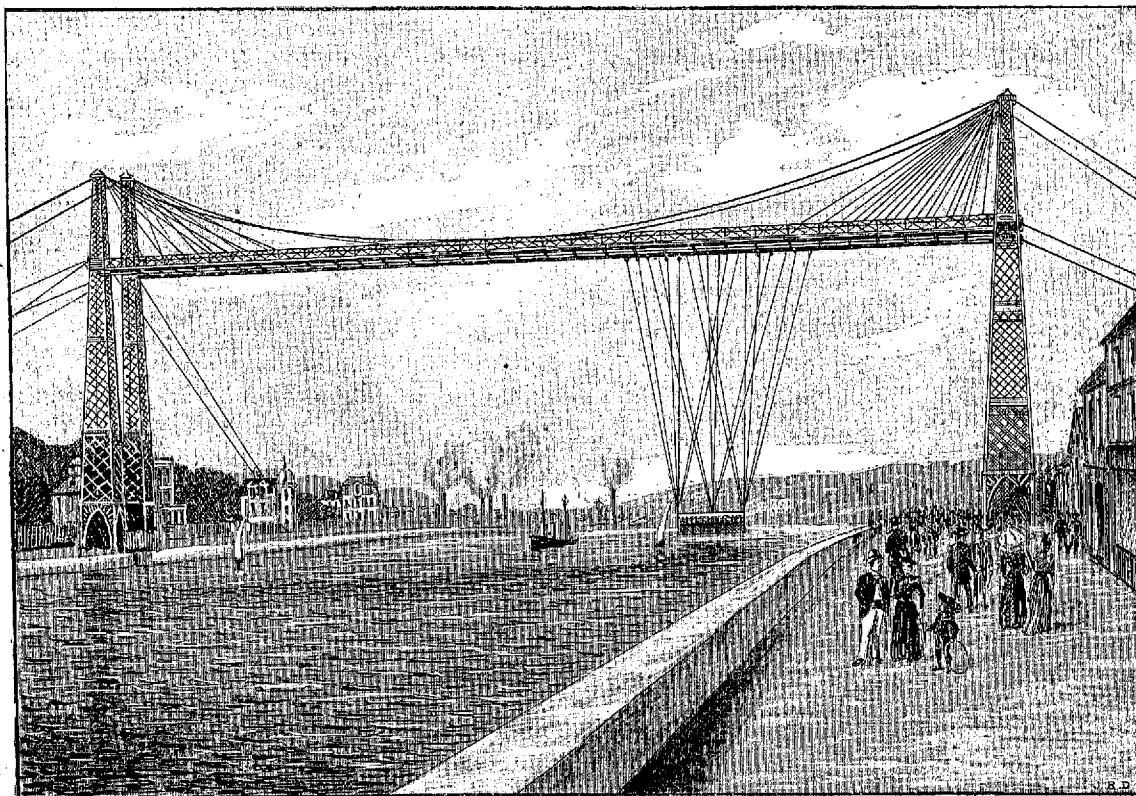
profils de sphynx contemplateurs de l'horizon, les caps innombrables dont se bastille le golfe. Très loin, dans les brumes de l'est nord-est, à



EN BISCAYE. — Ondarroa. — Le Vieux pont.
(Dessin de Drouot d'après les photographies de M. P. Gaillhard).

travers les lunettes marines, le roc de l'Atalaya fait des signes géants avec les bras de fer de son sémaphore. Des barques sans voilures

pêchent le « chipiron » sorte de calmar, dont le marché de Zaraus était, tout à l'heure, abondamment pourvu.



EN BISCAYE. — Le Pont de Portugalète (Dessin de Drouot, d'après les photographies de M. P. Gaillhard).

Les détours de la route empêchent les regards de découvrir au loin les bourgades que l'on va rencontrer ; on arrive sur elles brusquement ; au tournant d'un roc abrupt, les voici, grouil-

lantes, à nos pieds, avec leurs places délicieuses et leurs riches églises dorées par le temps. A gauche, la falaise s'escarpe au-dessus de nos têtes ; des arches d'un marbre ardoisé surplom-

bent sur le chemin; des graminées rampent dans les fissures, arrêtant les cailloux glissés en avalanches. Au faite, des chèvres apparaissent, grandies sur l'azur intense, inquiétantes presque comme un vertige et comme l'appréhension des chutes imminentes. Là haut, dans le ciel, des aiglons planent, très lents.

Nous dépassons Guetaria, un roc en mer, Zumaya, un port romain devenu une plage à la mode, Iciar, qui marque le point culminant de la route. Encore une belle station balnéaire, Deva, au pied de l'Anduz, avec une jolie rivière, une plage herbeuse et étendue, fréquentée surtout par les Madrilènes.

Plus loin, trois villes nous attendent, dont le caractère inédit nous laissera une impression troublante comme la vision évoquée d'un autre âge : Motrico, Ondarroa et Lequeitio, inoubliables cités, nous feront, tout à coup parues, pousser des exclamations d'étonnement et d'émotion. Comment dépeindre leurs rues dallées, blasonnées, étroites, dont les balcons larges s'entremêlent, étalant des linges à sécher, des casaques écarlates, de chatoyantes tapisseries, ces ports en pleines vallées, encombrés de mâts, enjambés par d'anciens ponts, tellement décrépits que l'on en a construit de plus récents, à côté, mais sans toucher aux vestiges des autres, les ancêtres, composés d'un tablier surélevé, relié aux rives par deux rampes escarpées?...

Nous voilà à mi-chemin de Bilbao, que cent trente-six kilomètres séparent de Saint-Sébastien, par la route de la Corniche de Biscaye. Pour ne point lasser nos lecteurs en cette course vagabonde et précipitée, traversons, sans nous y arrêter, les derniers ports de la côte, Bermeo, Munguia, Begona et, enfin, Portugalète, l'avant-port de Bilbao, où nous admirerons l'immense et récent pont de fer qui permet aux plus grands navires de franchir, voiles déployées, l'embouchure du Nervion : deux tours Eiffel, surmontées d'un tablier suspendu, sur lequel glisse un plancher; des câbles de métal, fixés à ce train mobile, promènent dans le vide, d'une rive à l'autre alternativement, une plateforme dont le va-et-vient relie les deux bords du Nervion, encombré de steamers.

Bilbao, que les mines de Somorrostro viennent, en quelques années, de placer au premier rang des ports de commerce espagnols, est une cité moderne qui ne doit pas nous retenir, malgré l'attrait de ses courses de taureaux et le chaleureux accueil de ses Vascons.

Enfonçons-nous dans les monts de Biscaye et arrivons enfin à la cité sainte, pour terminer en pèlerins ce trop court voyage de touristes.

Guernica, au cœur d'un pays enchanteur, s'endort dans le culte de son passé. Là se dresse le palais « foral » du Parlement basque, l'arbre antique de Guernica et le fronton grec sous lequel, dans leurs sept stalles de pierre, s'as-

seyaient les « parientes-mayores » pour la discussion et la défense des « fueros » concédés en 1332.

Il nous serait particulièrement agréable de parler longuement de Guernica, la ville peinte aux couleurs de la Madone — blanc et bleu — de son couvent de Santa-Clara où, dolentes, se lamentent longuement les religieuses cloîtrées, de ses monuments fuéristes, objets de la piété basque, glorifiés dans un chant national de grande allure.

Mais ce serait retomber en une digression un peu trop personnelle. Car ce pays singulier, que le livre, le pinceau ou la poésie n'ont pas encore fait connaître, va, sans doute, être fidèlement reconstitué chez nous, dans un drame historique et lyrique.

Tant d'indiscrétions étrangères ont précédé celle-ci que nous pouvons terminer ces notes hâtives en avouant que *Guernica* sera transportée à la scène par MM. Gailhard, directeur de l'Opéra, Paul Vidal et leur modeste collaborateur et compagnon de route, sténographe trop pressé de ce rapide mais si attrayant itinéraire.

P.-B. GHEUSI.



MAITRE SIMON

(NOUVELLE)

Suite et fin. — Voyez pages 266, 286, 298, 318 et 342.

Ils se remirent au travail, tous deux, d'une façon muette, ou à peu près, quelque chose se trouvant entre eux, qui les gênait. Et vis-à-vis l'un de l'autre, de chaque côté du fourneau, ils se tenaient en une sorte de réserve, l'apprenti manœuvrant le soufflet, et le forgeron tenant et agitant, au milieu du brasier, la longue barre de fer qu'il lui fallait assouplir et recourber mathématiquement, pour une garniture de roue.

Lorsqu'elle fut rougie à blanc, il la posa sur l'enclume, un grand bout de fer dépassant, qu'il mit entre les mains de Guillaume, et tout aussitôt il martela avec une sorte de rage, faisant pleuvoir des gerbes d'étincelles.

Tout à coup, au-dessus des coups de marteau sonores, un grand cri, un cri d'angoisse et de douleur horrible, retentit dans la forge, et l'apprenti s'affaissa, en se tordant, sur l'aire où il demeura bientôt immobile, inerte, mort en apparence. Maître Simon se précipita. Quoi? Qu'est-ce que cela voulait dire? Il releva l'apprenti, étendu tout de son long, comme il eût fait d'une plume, et s'assit sur un escabeau, la tête du pauvre sur les cuisses. Une parcelle de fer incandescent, presque fondue, s'était fichée dans la prunelle même. Elle y était encore, et des paupières, convulsivement agitées, un peu de sang coulait.

Personne, sur la route, à cette heure encore très matinale; personne pour courir jusqu'à

Saint-Vaast, chez le médecin, et le ramener à la forge !

— Voyons, Guillaume, réponds-moi ! Ça n'est rien peut-être, et le docteur Lecacheux, prévenu à temps, y mettra bon ordre. Tu ne dis rien ? M'en voudrais-tu de t'avoir brutalisé, depuis quelques semaines, d'une façon que je me suis toujours reprochée, et que je me reproche encore ? Voyons, Guillaume, ce n'est qu'un accident, comme il en survient trop souvent dans notre partie ; et tu ne vas pas me faire la plaisanterie de t'en aller pour si peu de chose !...

Mais comme l'apprenti demeurait muet et presque inerte, à part des spasmes irréguliers qui soulevaient, de temps en temps, sa poitrine robuste, il approcha, avec des précautions infinies, le grand plat vernissé, en terre de Sauxmesnil, rempli d'eau fraîche, comme toujours, et puisant, dans le creux de sa main droite, il en laissait tomber très doucement, en un maigre filet, dans l'œil de Guillaume où la parcelle de fer rouge s'était incrustée, et qu'il n'osait pas extirper, par crainte de complications.

Est-ce que le garçon allait passer entre ses mains ? C'était à croire, car il ne respirait plus que bien à peine, et une pâleur étrange envahissait progressivement son visage.

Alors, il le porta sur sa couche de varech dans l'appentis, en proie à une sorte de terreur superstitieuse ; et, sans prendre le temps de se débarrasser de son tablier de cuir, il s'en courut vers Saint-Vaast, comme un fou, sans rencontrer âme vivante, parcourut la grande rue dans toute sa longueur, tourna par la rue Joly, puis obliqua dans la rue d'Isamberville, et se pendit avec furie à la sonnette du médecin, impatient de ne pas voir arriver plus vite la vieille Rosalie, d'habitude levée en même temps que l'aurore, et qui le connaissait bien, depuis des années déjà, pour conduire à la forge la jument du docteur quand il était nécessaire de la ferrer à neuf. Et de sa voix puissante, mais lamentable, car elle était pleine d'angoisse, il criait :

— Rosalie, Rosalie, est-ce que le docteur est là ?

En toilette très matinale, jupons courts et jambes nues, Rosalie se fit entendre bientôt, ouvrit la porte et, dans l'entrebâillement, montra sa figure renfrognée :

— Eh bien, quoi, qu'est-ce qu'il y a ? Est-ce que c'est raisonnable de faire un pareil tapage d'aussi bon matin à la porte du docteur ? Vous mériteriez de rester dehors, pour vous apprendre ! Interloqué, il ne sut que répondre, d'un air dolent et très timide :

— C'est l'hôpitalier qui n'en peut mais : un morceau de fer rouge dans l'œil, et ça coule, que c'est une horreur ! Ah ! mademoiselle Rosalie, réveillez le docteur, et qu'il s'en vienne au plus tôt. Tel que vous me voyez, je n'oserais jamais rentrer seul à la forge, de crainte d'y trouver un mort.

Et pendant que la vieille bonne regagnait la maison, au fond du jardin, sachant, par expérience de fournisseur, où se trouvaient toutes choses, il habilla la jument, sortit le cabriolet de la remise, attela, tout cela avec une activité des plus fébriles, et quand le docteur Lecacheux apparut, à moitié endormi encore et très lourd, tout était prêt. En quelques mots, il expliqua sa visite si matinale, pendant qu'ils prenaient place dans le cabriolet ; et les voilà partis au grand trot de la bête très vive.

Arrivés à la ferme du Marais, ils aperçurent Sébastien Dubost, sous la grande porte charrettière, les bras croisés et fumant la pipe matinale, histoire de chasser le mauvais air :

— Le bonjour, docteur, et à vous pareillement, maître Simon ! Est-ce qu'il y a du mal dans votre voisinage, que vous voilà en route de si bonne heure ?

— Il y a, cria le forgeron, que l'hôpitalier agonise peut-être, au moment où je vous parle, et que je suis le plus malheureux des hommes.

Lorsqu'ils arrivèrent à la forge, Guillaume, revenu à lui, se tordait sur sa couche de varech, en proie à des douleurs affreuses. La petite parcelle de fer, pénétrant avec toute la vitesse foudroyante d'une balle, avait tout brûlé, tout vidé ; et la besogne du médecin ne consistait plus qu'en un traitement à prescrire. L'œil droit était perdu, et bien perdu, sans rémission.

— Un soldat de moins, dit le médecin ; à part cela, dans quelques semaines d'ici, il ne s'en portera pas plus mal.

Et, très sceptique, comme la plupart de ses confrères, il ajouta :

— Combien n'achèteraient pas leur libération définitive à ce prix-là ? Œil pour œil, le droit vaut mieux que le gauche, quand on ne se sent pas né pour la guerre.

Tout en s'exprimant ainsi, il formulait une ordonnance. Dans peu de temps, il n'y paraîtrait plus, ça, il en pouvait donner l'assurance. Quant à l'œil, affaire finie, et tout ce qu'il était possible de faire, c'était, à l'aide de mille précautions, de lui garder forme à peu près humaine.

Au bout d'une vingtaine de jours, en effet, l'apprenti put se remettre au travail, aussi alerte, aussi actif que devant. Son œil perdu ne le défigurait pas trop ; et comme il était resté à la forge, à défaut du docteur, c'étaient les petites mains de l'hôpitalière qui le pansaient. Et il y trouvait un tel plaisir, qu'il aurait voulu que cela durât toujours.

Maître Dubost s'extasiait volontiers sur l'adresse consommée de sa basse, et s'efforçait de faire partager son admiration à son voisin le forgeron ; celui-ci d'un dévouement sans bornes, d'ailleurs, mais qui, au fur et à mesure de la guérison, devenait taciturne, presque sauvage, et le moins possible se montrait.

Un matin, toutes choses étant en bon état, il

revêt ses habits des dimanches, avec un maigre baluchon en bandoulière, et, sur le pas de la porte de la forge, attendit la guimbarde de Jacques Legardinier : il s'en allait à Valognes pour affaires, et, bien probablement, ne reviendrait que le lendemain, ou même plus tard. Du reste, il s'éloignait sans la moindre inquiétude, sachant qu'en son absence tout irait pour le mieux.

Quelques jours se passèrent, et maître Simon ne revint pas. Il arriva même ceci que, le dimanche suivant, M^e Lemagnen, notaire, accompagné du fermier du Marais, se présenta à la forge et signifia à Guillaume que, par acte en due forme, la forge lui appartenait désormais, avec tout ce qui s'ensuit, sous la tutelle, toutefois, de maître Dubost, jusqu'à l'heure de la majorité, et quand l'apprenti pourrait épouser la basse du Marais. Depuis lors, maître Simon ne s'est jamais montré au pays. Les mieux instruits assurent que, grâce à la protection du général de Carolles il est entré, en qualité de maître forgeron, dans les ateliers de l'arsenal de Cherbourg, et même qu'après avoir sollicité un embarquement, pour une expédition difficile et pénible, il pourrait bien se trouver, quelque part, du côté du Tonkin ou de l'Annam.... le temps de se guérir, ou d'oublier.

CHARLES CANIVET.

LA MONTRE PARLANTE

Vous demandez aux spectateurs de vous prêter une montre avec sa chaîne. Vous tenez la chaîne de la main droite et la montre se trouve ainsi suspendue comme un balancier au bas de sa tige. La montre se met à sonner à plusieurs reprises :

— Pardon monsieur, dites-vous, je vous avais prié de me confier une montre, j'eusse préféré qu'elle ne fut pas à répétition.

— Le spectateur. — Mais ma montre n'est pas à répétition.

— Le professeur. — Mais si monsieur... et je vais en profiter pour l'interroger : Comment ferez-vous pour dire oui ? (La montre sonne). Et pour dire non ? (La montre reste silencieuse). Très bien, avec le oui et le non, nous pouvons converser à notre aise. Aimez-vous beaucoup votre propriétaire ? (Silence de la montre). Aimez-vous mieux rester avec moi ? (La montre sonne). Désormais vous resterez donc avec moi. (Kyrielle de sonneries). Voyez comme elle est contente. Pour apprécier vos qualités, je vais vous poser différentes questions.

— Veuillez, monsieur, nous donner 2 chiffres différents, la montre nous en donnera le total. (La montre sonne les chiffres additionnés).

Le professeur pose la montre sur une table-guéridon, prend un jeu de cartes et prie le spectateur d'en choisir une. (Bien entendu, c'est une carte forcée, connue d'avance de l'opérateur). Supposons que ce soit le huit de pique. Le professeur reprend la montre et lui demande de lui indiquer la carte choisie.

— Est-ce un cœur ? (Silence de la montre).

— Est-ce un pique ? (La montre sonne).

— Une figure ? (Silence).

— Alors c'est une basse carte ? (La montre sonne avec acharnement).

— Inutile de vous emporter, sonnez autant de fois qu'il y a de points. (La montre sonne huit fois).

— Mais, voici qui est mieux : indiquez-moi donc quelle est la personne la plus menteuse de la Société. Est-ce une



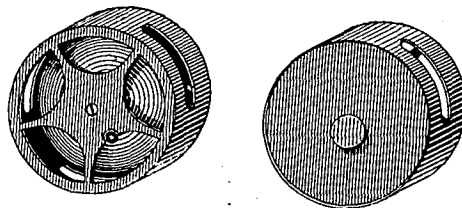
LA MONTRE PARLANTE

Présentation de la montre par le prestidigitateur.

dame ? (Silence). Alors c'est un monsieur ? (Sonnerie). Un monsieur parmi les spectateurs ? (Silence)... Ce n^e serait pas moi, je suppose ? (Sonnerie acharnée). Je n'en veux plus monsieur, reprenez votre montre.

EXPLICATION

Cette illusion est due à un petit appareil dissimulé dans la poche du gilet ; il se compose d'une petite boîte en cuivre du diamètre d'une pièce de 5 francs et ayant environ trois centimètres d'épaisseur : cette boîte contient un petit timbre dans lequel est placé un mouvement d'horlogerie qui actionne le marteau. Ce mouvement remonté à



LA MONTRE PARLANTE

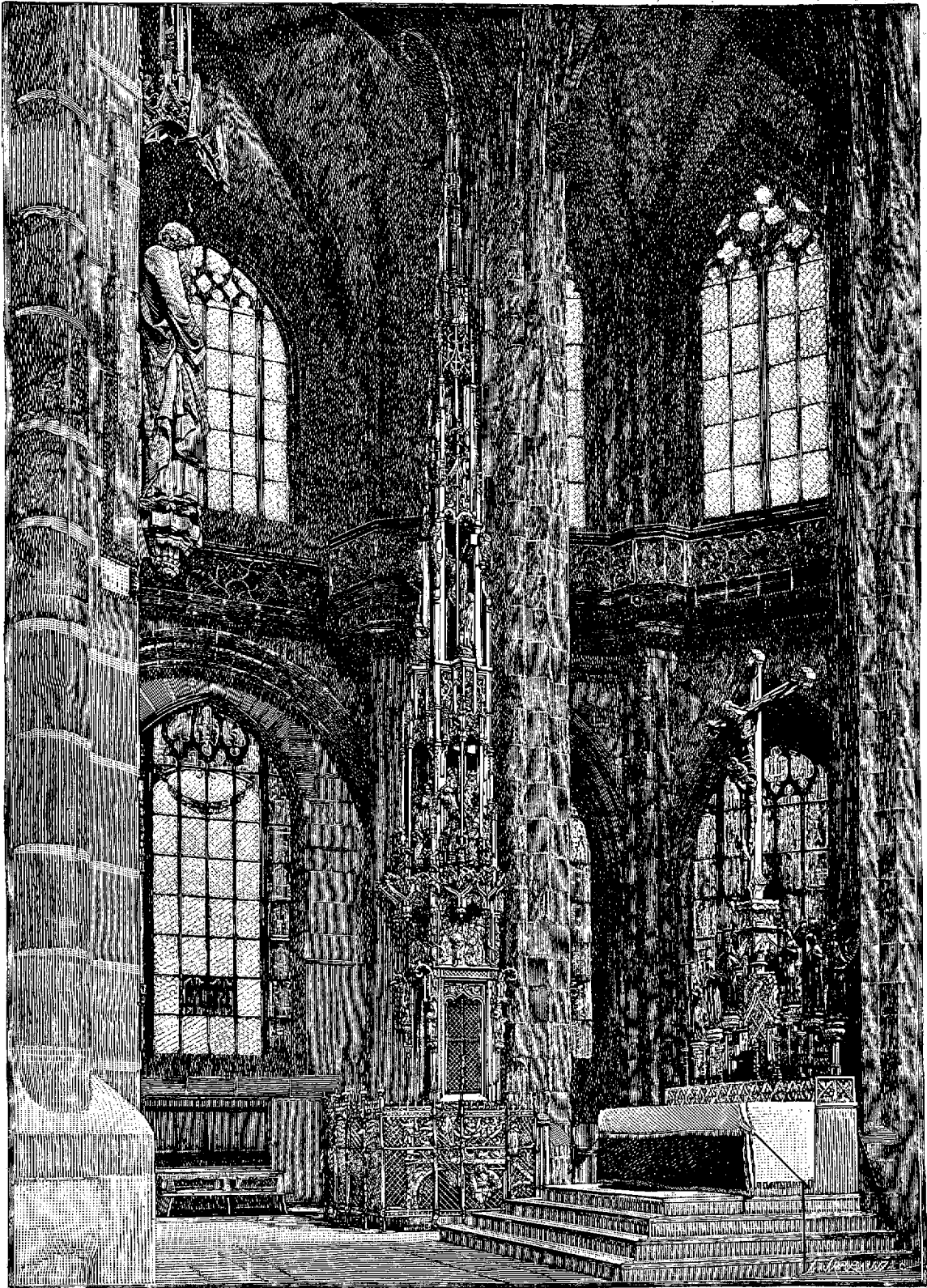
Vue des deux faces du timbre que le prestidigitateur place dans le gousset de son gilet.

L'avance peut sonner environ quatre-vingts fois : il possède un bouton d'arrêt placé sur la surface extérieure de la boîte. En appuyant sur ce bouton le timbre sonne, mais cesse de sonner dès que la pression ne se fait plus ressentir. On ne peut actionner ce bouton à la main, et c'est ici que le procédé employé devient vraiment curieux : L'appareil étant placé dans la poche du gilet, il suffira de gonfler le ventre ou de le détendre pour que le bouton d'arrêt comprimé ou mis à l'état libre, fasse sonner l'appareil ou le laisse muet.

P^r DICKSONN.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

LE TABERNACLE DE SAINT-LAURENT DE NUREMBERG



LE TABERNACLE DE SAINT-LAURENT DE NUREMBERG. — Gravé par Jarraud.

La fin du quinzième siècle est marquée dans l'Europe entière par un grand mouvement artistique. Mais tandis qu'en Italie ou en France, l'inspiration se renouvelait sous l'influence de l'antiquité, en Allemagne, les artistes restèrent

15 NOVEMBRE 1893.

plus longtemps soumis aux traditions du moyen âge.

Les arts plastiques, illustrés par des maîtres tels que le fondeur Pierre Vischer, le sculpteur sur bois Veit Stoss, le statuaire Adam Krafft,

22

qui florissaient tous à Nuremberg, se développent dans le sens d'un réalisme minutieux. Les sculpteurs, peu soucieux de l'harmonie des ensembles et de la belle ordonnance classique, recherchent surtout la précision des détails, le mouvement et la vie. Une des œuvres les plus importantes d'Adam Krafft, le tabernacle de l'église Saint-Laurent, peut à lui seul en servir de preuve.

Ce tabernacle est une superbe végétation architecturale, une immense frondaison de pierre qui prend racine dans le parvis de l'église, s'attache à un pilier comme une plante grimpante, et s'élance jusqu'à la voûte d'un essor hardi et capricieux. L'œil est d'abord étonné de ce fouillis; pourtant, il finit par découvrir une idée directrice au milieu de l'abondance luxuriante des détails. Au pied de l'édifice on distingue une galerie ajourée, supportée par trois figures agenouillées, de grandeur naturelle; c'est Adam Krafft et ses deux compagnons qui pendant cinq années travaillèrent au tabernacle. Les sculpteurs du moyen âge aimaient à se représenter ainsi, en costume de travail, et dans une humble attitude, en quelque coin d'une de ces œuvres qui les retenaient si longtemps, et où ils mettaient le meilleur de leur âme. Pierre Vischer a fait comme son ami Adam Krafft, au milieu des statuette d'apôtres et de saints qui ornent le tombeau de Saint-Sebal, son chef-d'œuvre, il a placé la sienne, bonnet en tête, le tablier de cuir aux reins, le ciseau à la main. Ces maîtres pieux voulaient montrer l'humilité de l'ouvrier à côté de la grandeur de l'œuvre. Sur la galerie est placé le tabernacle, de forme carrée, avec des anges qui montent la garde aux quatre coins. Au-dessus sont disposées plusieurs séries de bas-reliefs qui forment comme autant d'étages. C'est d'abord un triptyque représentant les premières scènes de la Passion; puis un enchevêtrement de plantes et d'arbustes entrelacés et entortillés de mille manières, qui supporte la foule des Juifs réunis au pied du tribunal de Pilate; enfin c'est le tableau du Crucifiement avec la croix entourée de la Vierge, de Madeleine et de Saint-Jean; le tout est dominé par une dernière figure, celle du Christ ressuscité, couvert par une crosse de pierre qui s'enroule sous la nervure de la voûte. Comme le saint Sacrement a été établi en mémoire de la mort du Christ, l'artiste, en sculptant sur le tabernacle les scènes de la Passion a voulu expliquer, d'une manière figurée, la destination de son ouvrage.

Le tabernacle de Saint-Laurent fut commandé à maître Krafft par un bourgeois, Hans Imhoff, dont la maison subsiste toujours à Nuremberg. Nous possédons encore le contrat du marché, daté de 1493; alors, chaque famille opulente, chaque corporation voulait avoir sa fondation pieuse, un tableau, une statue, un vitrail ou un

autel. Le sculpteur ne finit son ouvrage qu'en 1500, après y avoir travaillé cinq ans. Il reçut comme salaire la somme de sept cent soixante-dix florins.

L'édifice a soixante-quatre pieds de hauteur; il est encore surpassé de près de la moitié par un autre tabernacle, d'Adam Krafft également, qui ne mesure pas moins de trente mètres: c'est celui qu'il éleva en 1469 dans la cathédrale d'Ulm, et qui est, lui aussi, orné d'une multitude d'aiguilles, de trèfles et de fines statuette. Tous deux offrent les mêmes qualités et les mêmes défauts. Ce sont d'immenses pièces d'orfèvrerie traitées avec une richesse et une somptuosité un peu barbares. L'artiste joue avec la pierre comme si c'était de l'argile ou de la cire; il la dompte et la plie à tous ses caprices; avec le ciseau il arrive à faire du filigrane ou de la dentelle. Cela est si vrai qu'il s'était formé sur Adam Krafft une curieuse légende: on croyait, il y a un siècle seulement, que ses tabernacles étaient coulés au moule, et qu'il possédait le secret, perdu depuis, de fondre la pierre.

Cette légende nous fait comprendre sur quelle pente dangereuse la sculpture allemande était entraînée vers la fin du moyen âge; elle risquait de se transformer en bijouterie religieuse.

Outre ses deux tabernacles, Krafft a laissé des œuvres de tout genre qui ne sont pas une des moindres curiosités de Nuremberg, sa ville natale. Ses portails, ses bas-reliefs, ses stations de la Croix sont traités avec un sentiment et une largeur d'exécution qui rappellent parfois la manière de Michel-Ange.

Sans doute Adam Krafft manque de bien des qualités que l'étude de l'antique et celle du nu donnèrent aux Italiens; mais il n'en reste pas moins un des artistes les plus puissants de l'Allemagne et tient dans la sculpture allemande une place aussi importante que peut l'être dans la peinture celle de son illustre compatriote Albert Dürer.

J. H.

GOUNOD

Un de nos grands musiciens contemporains a disparu; Gounod vient de mourir.

Son œuvre est grande et belle; il fut un des rares compositeurs français de son époque qui voulut et qui sut traiter, avec une supériorité incontestable, toutes les branches de son art.

Au théâtre, il fut un de nos maîtres préférés; la musique religieuse, vers laquelle l'entraînaient les croyances de toute sa vie, lui doit de nombreuses compositions dont plusieurs peuvent être considérées comme des chefs-d'œuvre; dans sa jeunesse, il écrivit des symphonies

qui lui donnèrent une des premières places parmi les maîtres français. La musique de chambre, seule, lui fut étrangère (1).

Gounod naquit en 1818. Il montra, dès son enfance, des dispositions remarquables pour la musique, mais son père avait d'autres vues pour son avenir, et ce n'est pas sans luttes qu'il put obtenir de lui l'autorisation de suivre la vocation vers laquelle il se sentait entraîné. Sa mère fut son premier professeur et, plus tard elle le présenta à Reicha qui lui donna quelques leçons d'harmonie pendant qu'il était au lycée Saint-Louis. Après avoir terminé sa philosophie, il se présenta au Conservatoire et entra dans la classe de contrepoint d'Halévy. Ce fut un grand bonheur pour Gounod, car ce maître, dont je m'honore aussi d'être l'élève, était un homme de science profonde, mais surtout un compositeur scénique. Il comprenait que les études de contrepoint, et par conséquent la fugue, sont indispensables pour compléter l'éducation d'un vrai musicien; mais à ses yeux, c'était leur unique rôle, et quand l'élève disparaissait pour faire place au compositeur, Halévy ne lui présentait plus ces études préliminaires que comme des richesses de style, devant servir l'inspiration sans jamais la gêner.

Cet enseignement convenait à merveille à Gounod dont l'imagination puissante était toujours en éveil, et il est à remarquer que dans ses œuvres dramatiques, religieuses et symphoniques, on retrouve sans cesse cette pureté de forme et de style qu'une bonne éducation première peut seule donner.

Gounod se présenta au concours pour le prix de Rome en 1837; il obtint le second prix, mais ce ne fut qu'en 1839 qu'il remporta le grand prix avec la cantate intitulée *Fernande*. En 1840, il arriva à Rome; il eut la bonne fortune d'y trouver, comme Directeur de la villa Medici, Ingres, grand admirateur de Haydn, Mozart et Beethoven. Gounod, qui partageait les mêmes sentiments eut de suite en lui un protecteur et plus tard un ami. Ingres jouait quelque peu du violon, Gounod, habile pianiste, possédait une voix douce et sympathique: déjà c'était un charmeur. Directeur et pensionnaire firent ensemble de la musique; Ingres fut séduit par le caractère aimable et entraînant de Gounod, et depuis cette époque lui fut toujours dévoué. Longtemps après, en 1867, lorsque Gounod se présenta à l'Institut, son ancien Directeur fut un de ses parrains les plus ardents à faire réussir sa candidature.

Pendant son séjour à Rome, Gounod fit entendre sa première messe à Saint-Louis-des-Français. A son retour à Paris, il composa l'ouverture pour la séance de la distribution des prix

(1) Sa *Méditation* sur le Prélude de Bach, qui est une fort belle inspiration mélodique, ne peut être classée dans la musique de chambre; cette composition d'ailleurs est isolée dans l'œuvre de Gounod.

de l'Académie des Beaux-Arts en 1843. C'est là que je le vis pour la première fois.

Bientôt d'amères désillusions survinrent et Gounod passa plusieurs années dans de cruelles incertitudes, ne sachant plus quelle voie choisir. Je me rappelle que pendant ce temps d'épreuves je me rendais un jour chez M. de V..., amateur distingué, chez lequel on faisait d'excellente musique de chambre. Je me faisais annoncer, quand M. de V... parut, accompagnant un jeune homme revêtu de l'habit ecclésiastique; je ne le reconnus pas... c'était Gounod.

Lorsque le jeune homme fut parti, M. de V... me dit: « C'est un grand prix de Rome qui est découragé depuis son retour d'Italie par toutes les difficultés qu'il rencontre, et comme il est animé de sentiments religieux, il se retire du monde et veut être prêtre... »

Il n'en fut rien cependant; Gounod ne put au séminaire résister aux épreuves imposées; l'art, qu'il devait illustrer, l'emporta, et d'après les conseils du Père Lacordaire lui-même, il rentra dans la carrière artistique.

Un soir de 1849, je parcourais silencieux, le foyer de l'Opéra et pensais à l'avenir, peu consolant pour tous les prix de Rome auxquels l'État s'intéressait fort peu à cette époque. Au moment où vibraient au loin les harmonies puissantes du Prophète, Gounod entra, se dirigea vers moi et nous nous confiâmes nos incertitudes et nos craintes. Puis, dans un moment d'expansion, me prenant la main, Gounod me dit: « Mon cher ami, vous pouvez vous appuyer sur le succès de votre symphonie que Berlioz vient de faire exécuter à son dernier concert, mais moi, jusqu'à présent, je suis presque un inconnu à Paris, et je n'entrevois rien d'heureux pour l'avenir. »

Nous ne nous revîmes que plus tard, mais le soleil qui devait féconder la superbe intelligence de Gounod s'était levé, et les portes du temple de la Renommée allaient s'ouvrir grandes et lumineuses devant lui.

Si Gounod resta inconnu quelque temps encore, le rayonnement de son génie éclairait déjà ceux qui l'approchaient. J'en fus pénétré moi-même lorsque j'entendis le *Sanctus* de sa messe; à l'un des concerts de Seghers, violoniste de mérite, à présent oublié, qui a rendu de grands services à l'art musical avec la société qu'il avait fondée. A cette audition, Gounod tenait l'orgue-harmonium. La composition me toucha profondément; c'était beau, c'était surtout inspiré d'un sentiment profondément religieux; pour moi, désormais, Gounod était un grand compositeur. Aussi, quand *Sapho* fut représentée à l'Opéra, malgré le peu de succès de ce bel ouvrage, je ne fus pas surpris de la notoriété qui s'attacha immédiatement au nom du compositeur que j'avais placé si haut dans ma pensée.

Voici les œuvres qui succédèrent à *Sapho*:

La Nonne sanglante (Opéra 1854). Un sujet constamment lugubre, une interprétation médiocre furent les causes de l'insuccès de cet opéra qui renferme une scène symphonique de premier ordre.

Le Médecin malgré lui (Théâtre-Lyrique 1858), représenté avec un succès complet. C'est un ouvrage charmant, un véritable opéra-comique-bouffe de la bonne école; la partition est écrite avec une finesse et une légèreté de plume remarquables.

Faust (Théâtre-Lyrique 1859). C'est l'œuvre capitale du maître. Gounod était en pleine possession de la vie; il se sentait soutenu par la



GOUNOD.

D'après une photographie de M. Pirou.

confiance qu'on avait en lui, il savait que de la réussite de cet ouvrage dépendait son avenir; il fit un chef-d'œuvre! J'ai lu quelque part que le *Faust* de Goethe ne se retrouvait pas dans celui de Gounod; si cette critique est juste, à mon avis, elle n'est pas applicable à Gounod seul.

C'est toujours un tort d'emprunter à nos grands poètes leurs œuvres dramatiques qu'un long et légitime succès a consacrées, pour en faire des œuvres musicales destinées au théâtre; Shakespeare, Corneille, Voltaire, Victor Hugo, n'ont certes pas été plus respectés que Goethe.

Philémon et Baucis (Théâtre-Lyrique 1860). Cette ravissante églogue musicale fait encore les délices du public de l'Opéra-Comique.

La Reine de Saba (Opéra 1862) n'obtint qu'un demi-succès.

Mireille (Théâtre-Lyrique 1864). Le charme poétique de cet ouvrage fut méconnu d'abord, peu à peu il pénétra les masses, maintenant il est classé parmi les meilleurs et, avec *Faust* et *Roméo et Juliette*, forme l'aureole du maître.

La Colombe (Théâtre de Bade) accueillie avec

faveur à Bade et reprise avec succès à l'Opéra-Comique.

Roméo et Juliette (Théâtre-Lyrique 1867). En enfantant cette délicieuse partition, il semble que Gounod ait composé et chanté pour lui-même. On sent que sa nature passionnée s'est complue à exprimer toutes ces scènes d'amour et de douleur dont l'opéra abonde; il s'est personnifié dans son œuvre.

Cinq-Mars et *Polyeucte* eurent peu de représentations.

Le Tribut de Zamora (Opéra 1881). Cette pièce fut un succès pour M^{lle} Krauss mais ne répondit pas aux espérances de l'auteur.

Chœurs d'Ulysse, tragédie de Ponsard (Théâtre Français 1854). *Chœurs et musique symphonique* pour les *Deux Reines* de Legouvé (Théâtre Ventadour 1872). *Chœurs et musique symphonique* pour *Jeanne-d'Arc* de Jules Barbier (Théâtre de la Gaîté 1872).

Dans ces trois partitions, Gounod a égalé et parfois surpassé les musiciens qui, avant lui, ont transporté la symphonie à la scène. En dehors du théâtre, ses œuvres sont les suivantes :

Messe de Sainte-Cécile — *Rédemption* — *Gallia* — *Mors et vita*; des cantiques d'une expression pénétrante et recueillie; des mélodies que tous les amateurs connaissent et admirent. Son célèbre *Ave Maria* qu'il adapta sur la *Méditation du Prélude de Bach* pour M^{me} Carvalho, et enfin, un *Requiem* que la société des concerts doit faire entendre cet hiver.

Deux cantatrices merveilleuses, deux grandes artistes furent les fées protectrices qui conjurèrent le sort défavorable à Gounod pendant les premières années de sa carrière. M^{me} Viardot, en ayant foi en lui et en imposant *Sapho* à l'Opéra; M^{me} Carvalho en créant avec un sentiment artistique si idéal les deux plus beaux caractères de son œuvre, *Marguerite* et *Juliette*.

Gounod, qui nous a charmés pendant sa vie, laisse après lui une œuvre considérable qui le fera aimer et revivre dans nos souvenirs. Elle lui assure une belle et large place à côté des maîtres qui ne sont plus.

En le perdant, nous avons perdu une de nos gloires nationales. L. GASTINEL.

— 398 —

ANDREAS HOFER ET L'INSURRECTION TIROLIENNE DE 1809

CHRONIQUE DE LA VALLÉE DE LA PASSEIR

Le 28 septembre 1893, on inaugurait, sur le Berg-Isel, en présence de l'empereur d'Autriche et de ses frères, le monument commémoratif d'Andreas Hofer, le célèbre chef de l'insurrection tirolienne de 1809. Le Berg-Isel, que le chemin de fer du Brenner atteint à l'aide d'un tunnel, après avoir, au sortir d'Innsbruck, passé devant l'abbaye de Wiltau et longé, à gauche,

la hauteur qui porte le château d'Ambras, est la montagne sur laquelle Hofer livra ses deux combats le plus glorieux.

Bien que cet épisode secondaire de la grande épopée napoléonienne soit déjà aujourd'hui bien loin de nous, il y a toujours, au point de vue historique, un certain intérêt à se demander ce qu'était au juste le héros montagnard dont le poète Immerman a quelque peu altéré la figure et le rôle dans son drame : *La tragédie en Tirol*.

Pour retrouver le district qui fut le berceau du personnage, il nous faut, de la vallée de l'Inn, descendre au sud jusqu'à Méran, la Nice autrichienne du coude de l'Adige, qu'abrite si heureusement des souffles du nord l'écran formidable des monts de l'Ötztal. La localité a bien changé depuis quarante ans, et Hofer, s'il revenait en ce monde, aurait quelque peine à reconnaître d'abord, dans ce *Kurort* élégant et fastueux où affluent chaque hiver tant de valétudinaires et d'oisifs, la modeste cité qui fut autrefois la capitale des comtes de Tirol.

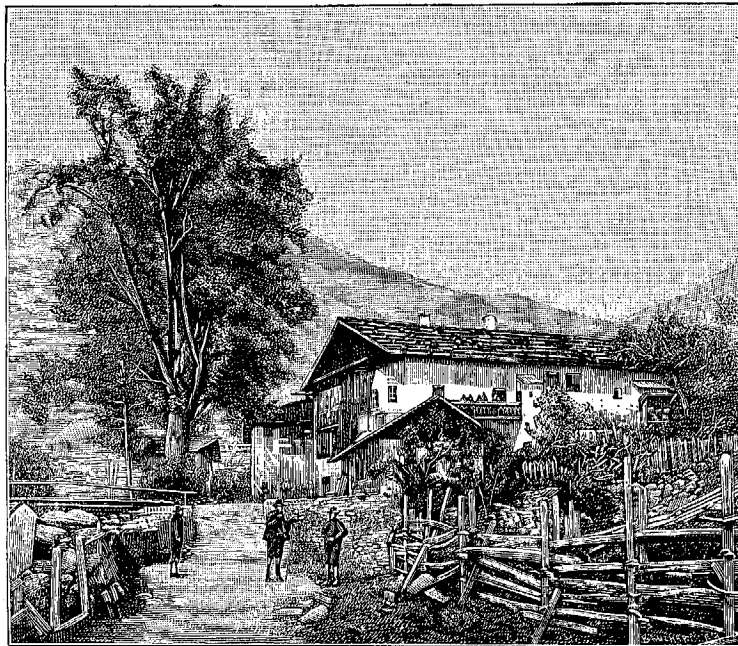
Le vieux Méran pourtant existe toujours, et il est resté, pour les gens du pays, la cité historique et quasisainte, celle qui commande la région-mère (*Mätterlundchen*) où se dressent tous ces fameux *burgs*, débris épiques des siècles passés, Château-Tirol, Löwenberg, Brandis, Katzenstein, et bien d'autres que je ne puis dénombrer.

Un peu en aval de Méran débouche dans l'Adige un torrent fougueux, la Passeir, issu à trente-sept kilomètres de là, d'un petit lac au pied des glaciers de Stubai. Le val-impasse qu'il arrose, et beaucoup plus même parfois que les riverains ne le souhaiteraient, s'appelle, de son nom, le Passeirthal. Coupure étrange et sauvage, s'il en fut. De route carrossable, il n'y en a pas. C'est par des rampes de piéton ou de mulet qu'on franchit en amont les deux cols, hauts de 2,000 et de 2,500 mètres (le Jaufen et le Timbljoch), qui communiquent d'une part avec le sillon de l'Eisack, sur la route du Brenner, et, de l'autre, avec celui de l'Ötztal.

Remontons, je vous prie, ce val pittoresque. A dix-huit kilomètres environ de Méran, passé les groupes de maisons de Riffian, de Salthaus et de Saint-Martin, et en-deçà du bourg chef-lieu de Saint-Léonard, nous apercevons, tout au bord du *bach* écumeux, à côté d'une chapelle moderne, une construction à deux étages et à galerie, aux murs de laquelle append à une traverse de fer un cartel portant la couronne impériale : c'est le *Sandhof*, l'hôtellerie du Sand, où naquit Andreas Hofer le 22 novembre 1767.

De temps immémorial, les Hofer avaient arboré à cette place, enseigne d'aubergiste, et aujourd'hui encore la maison est aux mains d'un descendant du héros. Comme son père, Andreas

avait commencé par se faire cabaretier, et il ne se doutait certes pas qu'il pût jamais devenir autre chose. Il s'était marié, avait eu de sa femme, Anna Ladurner, un fils et trois filles, et comme, en ce district solitaire, le feu de ses fourneaux s'éteignait souvent, faute de chaland à servir, à son métier d'hôtelier il en avait joint un



Vallée de la Passeir : l'auberge des Hofer.

autre. Avec quelques chevaux de bât, il transportait, à travers le Jaufen, — un trajet de sept heures que je vous recommande, le cas échéant, — les gens et les marchandises de la vallée de la Passeir à celle de l'Eisack. Jamais non plus il ne manquait de se rendre à la grande foire de Sterzing, la grosse bourgade aux pignons aigus qui s'élève à la descente sud du Brenner, sous les glaces luisantes du Sonnkler.

Ce fut même là que, plus tard, il se lia avec Speckbaker, l'autre héros de l'insurrection tyrolienne.

Hofer était un homme d'une force physique extraordinaire, capable de soulever sans effort des tonneaux de 4 ou 5 muids. A la ronde, on le connaissait pour un brave montagnard, craignant Dieu, mais d'une humeur assez sombre, et enclin à se singulariser ; au lieu de porter le costume passeirois, il avait toujours un habit vert avec des bretelles de même couleur auxquelles appendait une petite image de la vierge,

et, dès le lendemain de son mariage, il avait laissé croître cette longue barbe noire qui le fit surnommer par les Français le *général Barbon*.

Comment cet humble et ce simple se trouvait-il, à l'âge de 40 ans, jeté dans la mêlée politique et transformé en un chef d'armée ?

Des grandes batailles de la fin du siècle, les habitants de l'écheveau tyrolien n'avaient d'abord, au sein de leurs monts, perçu qu'un écho assourdi et lointain. La nouvelle des défaites successives essuyées dans les plaines du Pô par les bataillons de l'Autriche les avait bien surpris et émus ; ce ne fut toutefois que lorsque le canon commença de gronder sur les bords de l'Adige, qu'ils comprirent que, pour eux, le péril s'approchait. On dit que, dès lors, Andreas Hofer mena contre les Français une compagnie de tireurs. Nul plan général cependant ne présidait à ces actions partielles. Mais lorsque, en 1805, Napoléon, par le traité de Presbourg, eut enlevé le Tyrol à l'Autriche pour le donner à la Bavière, l'ennemi de tous temps abhorré, il se produisit dans le pays une violente explosion de colère.

Dès ce moment, Andreas Hofer semble choisir pour l'archiduc Jean pour préparer le mouvement national. De 1807 à 1808, il est en relations secrètes avec Vienne ; il va même dans cette ville et à Gratz pour s'assurer que l'empereur prêterait bien son appui à l'insurrection.

Le 10 avril 1809, tout est prêt. Des feux s'allument sur les cimes, et le fameux *iodel* aux notes de tête aiguës et vibrantes retentit d'un village à l'autre. Le lendemain la révolte éclate à la fois contre les Français et les Bavares.

Deux autres hommes, avec Hofer, étaient appelés à diriger : Joseph Speckbacher, dit le *Diable de feu*, et le moine capucin Haspinger, surnommé *Barberousse* ; mais c'était l'aubergiste-muletier du *Sandhof* qui en était vraiment l'âme et l'apôtre.

Nous ne raconterons pas ce drame militaire qui ensanglanta, douze mois durant, les gorges romantiques du Tyrol, et dont la prise d'Innsbruck et la première bataille du Berg-Isel forment l'acte initial. Rappelons seulement qu'en quelques jours tout le pays se trouva purgé des envahisseurs. Si ces montagnards, qui devaient battre successivement trois armées, eussent eu autant de prévoyance et d'esprit de discipline qu'ils avaient d'intrépidité et d'audace, peut-être fussent-ils, en fin de compte, sortis vainqueurs de cette lutte héroïque. Malheureusement, après chaque succès, la nostalgie du *at home* les reprenait ; ils se débandaient pour regagner leurs foyers, et c'était toujours à recommencer.

On sait d'ailleurs que l'Autriche, après la journée de Wagram (6 juillet), sacrifia décidément le Tyrol, et qu'alors 40,000 Français, com-

mandés par le maréchal Lefebvre, se ruèrent par les vallées tyroliennes, en même temps que les troupes bavares et saxonnes.

Hofer, découragé et abandonné de presque tous les siens, s'était retiré d'abord dans une caverne du Passeirthal ; puis, à la nouvelle de nouveaux succès remportés par ses plus dévoués lieutenants, il sort de sa cachette, écrase une seconde fois l'ennemi sur le Berg-Isel, et rentre triomphalement à Innsbruck, où il prend en main toute l'administration civile et militaire du pays. Logé dans la résidence impériale, il y menait, comme la première fois, le même train de vie qu'en son auberge du *Sand*, défonçant volontiers des tonneaux pour régaler de vin et d'eau-de-vie les fidèles Passeirois qui formaient sa garde personnelle, mais se contentant, pour sa part, du menu le plus simple et le plus frugal. Pas une seule fois, on ne le vit au théâtre, et l'on parle encore, sur les bords de l'Inn, des effarouchements que lui causaient les frisures follettes des dames de la ville et de l'ordonnance qu'il rendit pour enjoindre, en pleine canicule, aux promeneuses de diminuer l'échancrure de leurs guimpes.

Et, pendant ce temps, des cierges brûlaient nuit et jour, devant les statues duciales qui décoraient, à Innsbruck, l'arc de la Neustadt, et partout l'aigle autrichienne à double tête remplaçait derechef le lion bavares.

Mais ce triomphe fut de courte durée. Au commencement de novembre, l'ennemi envahit de nouveau le pays et Hofer fut obligé de se replier vers le col du Brenner. La partie, dorénavant, était bien perdue pour les patriotes ; la cour de Vienne elle-même ordonna aux montagnards de se soumettre.

Fut-ce, chez Hofer, l'amour tout-puissant du sol natal, ou l'effet de cette indécision qui parut parfois, vers la fin surtout, s'épandre comme un nuage sur son âme ? Toujours est-il qu'au lieu de chercher un refuge en Autriche, à la faveur de la connaissance achevée qu'il avait des moindres passes du massif, il retourna tout simplement à son auberge du *Sand*, sans même prendre la précaution de couper cette longue barbe flottante qui pouvait si aisément le trahir.

A peine était-il chez lui que les ennemis vinrent l'y relancer. C'était un détachement de l'armée de Baraguay-d'Hilliers qui, ayant franchi le Jaufen, descendait vers Saint-Léonard. On était au mois de décembre ; la nuit allait tomber, et une neige fraîche et épaisse recouvrait la terre.

Hofer, qui remontait de sa cave, où il avait été jeter un coup d'œil à son vin, n'eut que le temps de quitter sa maison, en compagnie de trois ou quatre fidèles. Il alla ce soir-là coucher dans une hutte de la Kellerlahn, montagne passeiroise d'où dévalent sans cesse sur le bas pays d'énormes bavures de limon qui, de même que

la lave du Vésuve, constituent en se durcissant un humus excellent dans lequel le paysan sème et plante.

Le lendemain matin, il put apercevoir de sa retraite les ennemis en marche dans la vallée. Il gagna donc, un peu plus haut, le hameau de Brandach, où un ami le reçut chez lui; mais, mis en éveil par l'apparition de deux moines capucins, qui disaient venir de la part de Baraguay-d'Hilliers pour lui offrir la vie sauve s'il consentait à se rendre, il repartit le soir même et continua de gravir la montagne jusqu'à une cabane de pâtre où il n'y avait pour tout ameublement qu'une auge à bétail et des tas de foin.

Là, l'ex-généralissime du Tirol se crut provisoirement hors d'atteinte. Ses amis avaient répandu le bruit qu'il s'était sauvé à Vienne. Sa cachette cependant n'était qu'à demi-sûre. L'outlaw voyait parfois les Français rôder au-dessus de lui le long de la Passeir. Puis, voilà qu'au bout de quelques semaines, sa femme et ses quatre enfants, qu'il pensait à l'abri d'un autre côté, apparurent inopinément devant lui; inquiétés par l'ennemi, qui avait eu vent de leur retraite, ils avaient pris le parti de le rejoindre.

Hofer fit tout de suite reconduire les trois petites filles dans une maison amie de la vallée, et garda seulement auprès de lui sa femme Anna et son fils Jean.

Bientôt, l'hiver sévit dans toute sa rigueur, et les fugitifs se trouvèrent littéralement bloqués par la neige qui remplissait toutes les gorges d'alentour et rendait la cime presque inaccessible. Cette circonstance, en accroissant les difficultés de leur rude existence, assurait du moins leur sécurité. Hofer, qui avait trouvé moyen d'envoyer un message à l'empereur d'Autriche pour lui dépeindre sa situation, espérait pouvoir attendre ainsi le printemps, qui lui permettrait de s'évader. Mais il avait compté sans le hasard et la trahison.

Un jour, par une fente de la hutte, il aperçut un individu qui gravissait la montagne avec un traîneau. La fumée qui s'échappait du toit de la cabane attira l'attention de cet homme. Par curiosité, il se dirigea de ce côté. Hofer l'accueillit en le conjurant de ne pas le trahir; l'homme s'assit, fuma une pipe au coin de l'âtre avec son hôte, puis il repartit sans mot dire...

Quelques jours après, le 28 février, Hofer, après avoir dépêché un nouveau message à l'empereur, avait envoyé comme de coutume ses pourvoyeurs aux provisions du côté de Saint-Martin, puis, à la nuit, il s'était étalé avec les siens sur sa couche de paille... Vers l'aube, avant que les étoiles eussent disparu de la voûte céleste, un bruit de pas se fit entendre sur la neige, tout près de la cabane. Le proscrit pensa d'abord que c'étaient ses fourriers qui revenaient; mais un coup d'œil jeté au dehors lui montra que c'était un peloton de soldats.

La fuite n'était plus possible; l'ennemi cer-
nait déjà la hutte. Immédiatement, Hofer est saisi et garroté, ainsi que sa femme et son fils, et le détachement s'achemine avec ses prisonniers vers Méran et Botzen. A Botzen, Hofer est séparé des siens, puis on le mène par Trente à Mantoue, où on l'enferme dans la forteresse.

Il y fut fusillé puis enterré dans le cimetière de Mantoue, et les grenadiers firent une veillée sur la fosse pour qu'on vit bien que le héros était mort.

Treize ans après, dans la nuit du 8 au 9 janvier 1823, il fut exhumé et ramené à Innsbruck. Il y repose aujourd'hui dans la Hofkirche, à côté du splendide mausolée de Maximilien I^{er} de Hasbourg. Sur le tombeau du patriote est une statue en marbre blanc, œuvre du sculpteur Schaller.

JULES GOURDAULT.



LA BOULE NAUTIQUE

Un ingénieur italien, M. Bolsomello, a fait tout récemment, dans le port de Civitta-Vecchia, de très curieuses expériences de navigation sous-marine. L'embarcation employée était une sphère en fonte de trois mètres de diamètre et du poids de quatre tonnes et demie environ, à laquelle son inventeur a donné le nom de *boule nautique*. Bien que la forme de ce nouvel engin soit défectueuse au point de vue de la rapidité et de la précision des mouvements, en revanche elle est, paraît-il, des plus convenables aux énormes pressions des grandes profondeurs.

Les expériences de la boule nautique ont eu lieu en présence d'un ingénieur en chef de la marine, délégué par le gouvernement italien pour étudier cet étrange appareil. Au signal donné, M. Bolsomello et trois hommes de la flotte sont descendus dans la boule, puis l'ont fait évoluer autour du remorqueur l'*Atlante*, sur lequel se trouvaient réunis les invités. La réussite a été parfaite, et l'on a vu l'embarcation tour à tour se mouvoir à fleur d'eau, aller, revenir, virer et contourner le remorqueur avec la plus grande facilité. Finalement, et à diverses reprises, on l'a vue disparaître sous l'eau, puis en sortir à quelques centaines de mètres plus loin. Ces essais d'immersion ont beaucoup intrigué les assistants qui ne pouvaient se rendre compte du moyen, d'ailleurs fort simple, employé pour obtenir ce résultat.

A l'intérieur de la boule, et sous son plancher, se trouve un réservoir que l'on peut remplir d'eau ou vider à l'aide d'une pompe spéciale. Or il suffit, pour faire plonger la boule, de refouler plus ou moins d'eau dans le réservoir, ou bien, au contraire, de vider celui-ci pour la faire remonter. Quant au mécanisme qui permet de la déplacer dans tel sens que l'on le désire, il consiste en une manivelle qui actionne une hélice destinée à faire mouvoir l'embarcation.

Pour rendre possibles les explorations sous-marines, on a pratiqué sur la circonférence de la boule de petites lucarnes fermées par des glaces très épaisses, et l'on a

disposé au-dessous de la machine deux énormes tenailles pouvant être manœuvrées de l'intérieur, et permettant de saisir les objets pour les ramener ensuite à la surface de l'eau. Bien que les résultats des expériences faites avec la boule nautique de M. Bolsomello aient dépassé toute attente, il est indispensable de les renouveler pour s'assurer de son bon fonctionnement et voir si, en pleine mer, elle évoluera aussi facilement que dans le port de Civita-Vecchia. Il est du reste question de l'expérimenter à l'arsenal militaire de la Spezzia, et ce n'est qu'après ces nouveaux essais que l'on pourra juger du parti que la marine de guerre pourra tirer de cette singulière embarcation.

ALFRED DE VAULABELLE.

CORNÉLIS DE VOS

L'école de peinture flamande a traité le portrait avec une incomparable maîtrise. Rubens à part, le génie décoratif lui a manqué. Naturellement un peu lourd, dépourvu de cette brillante fantaisie, de cette richesse d'imagination, de cette merveilleuse entente du décor que Rubens seul a connues, et dont il fut doué, d'ailleurs, jusqu'au prodige, l'esprit flamand est naturaliste par essence ; il s'est toujours confiné, en peinture, dans la reproduction des choses vues, mais il y a porté des qualités de vigueur, de franchise, de saine et robuste patience, qui ont donné de merveilleux portraitistes à la Flandre.

Au premier rang de ces maîtres, immédiatement après Rubens et Van Dyck, il faut placer Cornélis de Vos, leur contemporain, et dont la notoriété, dans le portrait, fut presque égale à la leur. Né en 1585, mort en 1651, plus jeune de huit ans que Rubens, et de quatorze ans plus âgé que Van Dyck, notre artiste passa la plus grande partie de sa vie à Anvers, où il entretenait avec ses deux rivaux, avec le second surtout, des rapports d'une familiarité affectueuse, engendrée par une estime réciproque. Et ces rapports, si l'on en croit la tradition, étaient tels que Rubens, accablé de travaux et ne pouvant répondre à toutes les demandes de portraits dont on le fatiguait, éconduisait poliment pour les adresser à de Vos, les bons bourgeois venus à lui.

— Cornélis, leur disait-il, est un gaillard qui s'y entend, et le portrait qu'il fera de vous vaudra le mien. »

Il y a parenté, en effet, une parenté très étroite, entre la facture des deux maîtres, mais l'éblouissante richesse de tons qui caractérise la palette de Rubens a disparu chez de Vos ; son coloris est plus terné ; il peint dans une gamme très fine où dominent les notes argentées. Mais cette sobriété n'exclut pas la vigueur, et le charme en est exquis. Partout où l'on voit de ses œuvres, elles exercent la même séduction, et comme il a toujours saisi ses modèles dans l'attitude la plus simple, comme il les a toujours

retracés avec une souriante et douce bonhomie, on y prend un double intérêt. La couleur, par son harmonie un peu grise, l'exécution, par sa belle et calme franchise, attirent les regards que retient la personnalité du modèle, sincèrement traduite et interprétée sans formule.

Nous n'avons rien à Paris de Cornélis de Vos. Cette lacune, dans une collection comme la nôtre, est regrettable, autant pour l'artiste qui vient chercher au Louvre des modèles que pour l'historien de l'art. Pour connaître de Vos, il faut aller à Anvers, à Bruxelles, à Madrid, à Munich, à Saint-Petersbourg, à Stockholm. C'est dans un des musées de l'étranger qu'on a de lui le délicieux portrait, que nous reproduisons, de ses deux fillettes vêtues de riches costumes et jouant avec des fruits ; à la Pinacothèque de Munich, *la Famille de Hutten* ; à Stockholm, *une Famille à table* ; à Saint-Petersbourg, *une Famille en promenade* ; à Bruxelles, dans la collection de Mérode, *l'archiduc Albert et l'archiduchesse Isabelle*, et, au musée, son *Portrait*, avec celui de ses fillettes et de sa femme, dans le même cadre.

C'est à Anvers qu'il est le plus abondamment représenté : dans les collections particulières, par des portraits de famille, composés parfois de dix à douze personnes, toutes de grandeur naturelle ; à la cathédrale, par un triptyque qui représente *Jésus descendu de la Croix* ; au musée, par deux toiles religieuses, *Saint Norbert recueillant des Reliques*, et *l'Adoration des Mages*, œuvres estimables sans doute, mais de beaucoup inférieures à ses tableaux de famille, et par un portrait d'une exécution tellement magistrale qu'il suffirait seul à sa gloire.

Ce portrait est celui d'*Abraham Grapheus, messenger de la corporation de Saint-Luc*. Debout devant une table chargée de riches orfèvreries, coupes, vidrecômes et calices, un bonhomme aux traits énergiques, à l'œil fixe, au crâne encore chargé, malgré l'âge, d'une toison luxuriante, au col encadré, suivant la mode du temps, d'une énorme fraise godronnée, dresse orgueilleusement son vieux torse.

Il est chamarré, par-dessus son pourpoint, d'une profusion de plaques et de médailles en or et en argent.

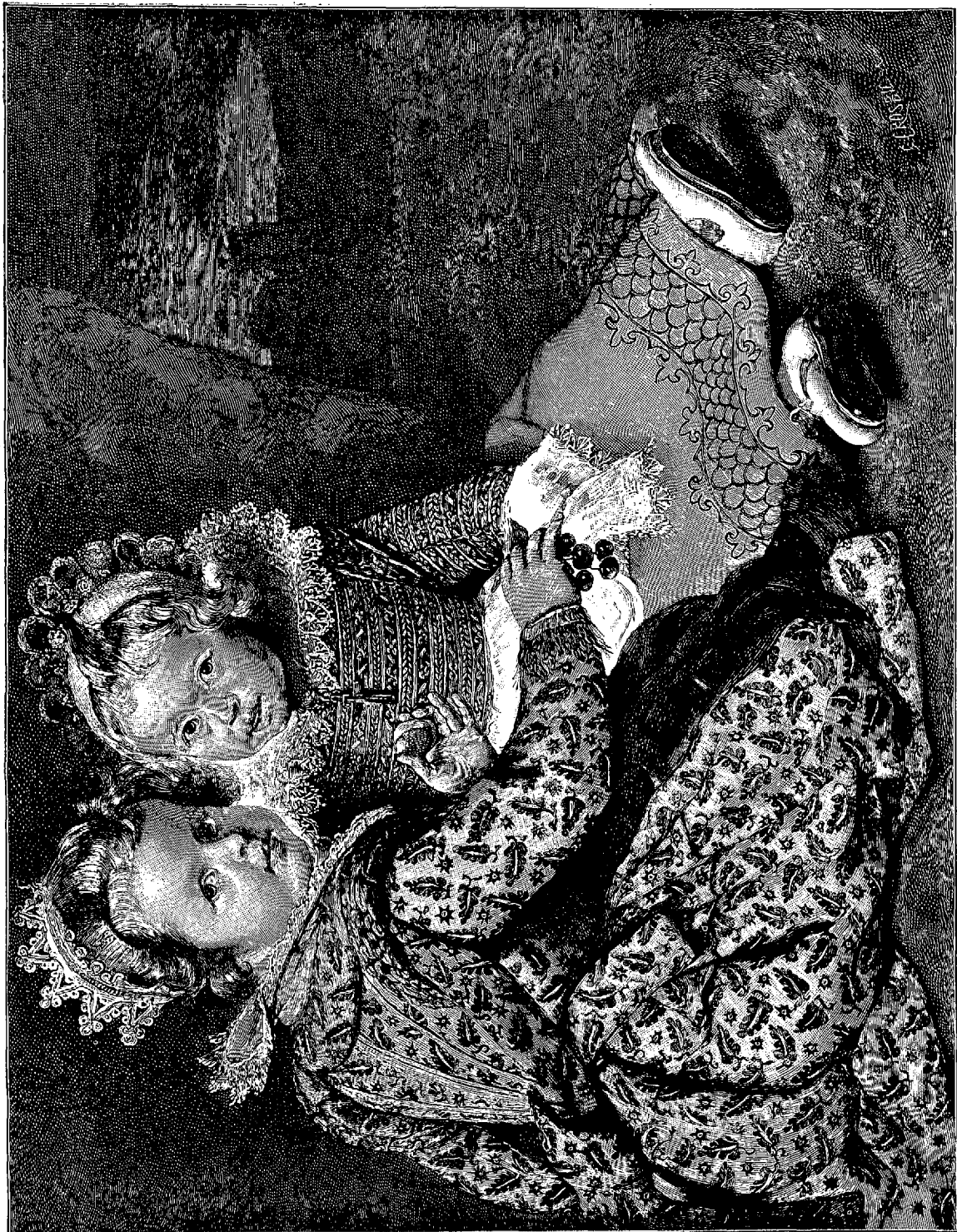
Dans sa main gauche, il tient un calice de vermeil magnifiquement ciselé, dans la droite, une buire non moins éclatante et non moins richement ouvragée.

Quand vous visitez pour la première fois le Musée, vous vous arrêtez, pétrifié, devant ce vieillard affublé d'un attirail si baroque, et vous vous torturez l'esprit devant cette énigme. Rassurez-vous : elle est aisément déchiffable. De même qu'aujourd'hui nos orphéons, nos chorales gagnent dans les concours de musique des médailles qu'ils suspendent, héroïques trophées, à leur bannière d'un rouge écarlate ; de

même, au seizième et au dix-septième siècles, les chambres de rhétorique et les gildes concouraient à dates fixes entre elles, et gagnaient, quand elles étaient victorieuses, des pièces d'orfèvrerie dont la réunion, à la longue, formait un vrai trésor. C'était le portier de l'immeuble

où la corporation tenait ses assises qui veillait sur ces œuvres d'art, et Grapheus était le messager et le portier de la corporation de Saint-Luc.

Cette physionomie si curieuse, Cornélis de Vos l'a retracée avec une intensité de vie capti-



— Peinture de Cornélis de Vos. — Gravé par Crosbie.

vante, avec une ironie cachée qui accentue la dignité un peu rogue du cerbère commis à la garde de ce trésor et bouffi d'une grotesque fierté. J'oubliais deux détails qui ne manquent pas d'importance : Cornélis de Vos eut pour maître un artiste consciencieux et médiocre, dont le

nom nous a été conservé, David Remeus. Il eut pour beau-frère l'animalier Franz Snyders qu'il aida plus d'une fois de son pinceau, entre autres dans les deux grandes *Poissonneries* du Musée de Vienne, où il exécuta les figures.

THIÉBAULT SISSON.

LES AFFICHES ET LES ANNONCES DE THÉÂTRE

L'usage des affiches de théâtre remonte à une très haute antiquité. « A Rome, celui qui donnait les jeux, dit l'Abbé de Pure, faisait des billets dont les uns étaient distribués et les autres affichés; et pour attirer le peuple, on y faisait mention des divertissements qu'on avait préparés. On y nommait ceux qui devaient combattre et les jours que les plus braves devaient paraître sur l'arène. Quelquefois même on en faisait de petits tableaux où l'on représentait à peu près les courses et les combats qui s'y devaient faire » (1).

C'est sans doute à un texte de Pline l'Ancien (2) que l'Abbé de Pure a emprunté ces détails. Cet auteur, en effet, critiquant l'amour exagéré de la peinture à Rome, raconte qu'un affranchi de Néron avait, à l'occasion de jeux athlétiques qu'il donnait, fait recouvrir les portiques publics de gladiateurs et de toutes sortes d'acteurs en grandeur naturelle. « C'est d'ailleurs, ajoute-t-il, un usage qui date de Terence, d'exposer en public des tableaux représentant les jeux de gladiateurs. » C'était souvent dans les temples qu'on placardait ces affiches illustrées. En outre, des hérauts parcouraient les rues et les carrefours, s'arrêtant de place en place pour annoncer le spectacle par une simple formule d'invitation que la tradition à Rome, nous a conservée; elle ne contenait que ces simples mots : « convenite ad ludos spectandos. »

Nous savons aujourd'hui par des preuves certaines qu'ont mises au jour les merveilleuses fouilles de Pompéi, que dans l'antiquité, les jeux de l'arène s'annonçaient au moyen d'affiches dans des conditions presque identiques à celles de nos jours.

Ces affiches étaient de différentes sortes : il y avait d'abord les affiches peintes, sortes de pancartes, encadrées dans un châssis et qu'on exposait à la porte du théâtre. Tantôt elles se composaient uniquement d'un masque scénique indiquant à la foule qu'on allait représenter une pièce tragique ou comique, satirique ou mimée. Tantôt elles offraient tous les masques d'une même pièce réunis dans un seul cadre : on pouvait juger par là, quoique très vaguement semble-t-il, à quel spectacle on était convié (3). D'autres enfin, représentaient une des principales scènes du drame, comme le font encore aujourd'hui les affiches illustrées des cafés-concerts et des théâtres de genre. Cet usage s'est conservé en Italie, où l'on suspend à la porte des petits théâtres les scènes les plus frappantes de la pièce qu'on doit jouer le soir. N'est-ce pas aussi une habitude qui s'est main-

tenue dans les théâtres de nos foires où les tableaux-annonces ne laissent pas quelquefois que d'offrir une certaine originalité (4) ?

Les autres affiches étaient des affiches graphiques : elles étaient écrites au pinceau, en couleur rouge, sur les murs des endroits les plus fréquentés. Nos colonnes modernes étaient remplacées en Grèce par les axones, sorte de « parallélogrammes formés de quatre tableaux pivotant sur un axe central auquel un mécanisme intérieur imprimait un mouvement lent et régulier (2) » et à Rome par des édicules d'une architecture décorative et qu'on appelait *album*.

En Grèce, les axones donnaient l'ordre et la condition des concours et faisaient connaître les noms des athlètes et la durée des représentations. C'est du moins ce que l'on peut supposer par analogie avec les affiches romaines découvertes en assez grand nombre sur les murs de Pompéi. Quoique leur contenu fût très restreint et d'une concision toute romaine, elles étaient d'assez grandes dimensions parce qu'on y inscrivait en lettres gigantesques, comme de nos jours, le nom de l'acteur fameux qui jouissait de la faveur publique (3); on y mettait également la date, et le détail des réjouissances toujours suivi de la mention alléchante « sparsoria et vela erunt », ce qui signifiait que l'amphithéâtre serait protégé contre la pluie et les ardeurs du soleil par un velarium, que de temps en temps on arrosait d'une pluie d'eau de senteur (sparsoria) soit pour rafraîchir l'atmosphère, soit pour ranimer les spectateurs qu'impressionnaient parfois trop vivement les scènes sanglantes des arènes (4). Enfin, comme nous l'avons dit, on peignait en couleurs voyantes la scène de la pièce où l'acteur se montrait avec le plus d'avantages. Voici d'ailleurs quelques-unes des inscriptions découvertes :

A. SUETII GERII
aedilis familia gladiatoria pugnabit
Pompeis. PR. K. IUNIAS. Venatio et Vela
erunt

Venatio — Athletae — Sparsiones — Vela
erunt.

NUMERII POPIDII RUFII
familia gladiatoria
Venatio et Vela
valet

(1) Michel de Pure. *Idée des spectacles anciens et nouveaux*, Paris, 1668, p. 13.

(2) Pline l'Ancien. Livre XXXV, chap. xxxiii.

(3) Horace. *Satires*. Liv. vii, vers 72 et 399.

(1) *Revue des Deux Mondes*, novembre 1840. Art. de M. Magnin.

(2) Maindron. *Les Affiches illustrées*, Paris, librairie illustrée, p. 3.

(3) Édouard Fournier, *Le Vieux Neuf*. Dentu, 1877, in-12.

(4) Remy de Gourmont : *Une ville ressuscitée*, Paris, Degorce Cadot, 1882, p. 56.

Nous pourrions en citer encore d'autres, mais elles n'offrent aucun intérêt particulier. C'est toujours la même formule : « Vingt paires de gladiateurs combattront aux nones de.... » ou « trente paires de gladiateurs combattront au lever du soleil », « la troupe gladiatorienne de Festus Ampliatus combattra à outrance pour la seconde fois le 16 des Calendes de juin ; il y aura une chasse et des combats et l'on dressera des voiles » (1).

En vérité toutes ces affiches ne se rapportent qu'à des chasses et à des combats de gladiateurs. N'est-il pas vraisemblable de supposer qu'on employait le même procédé pour annoncer le jour, l'heure et la composition des représentations dramatiques ?

Quoi qu'il en soit, l'affiche antique, bien que ne différant pas essentiellement par son contenu de l'affiche moderne, ne jouait pas le même rôle qu'elle et n'avait pas la même importance.

Cela tient à des causes nombreuses : d'abord les spectacles à Rome et à Athènes n'étaient pas une distraction mondaine et quotidienne pour laquelle il était nécessaire que les entrepreneurs sollicitassent, par la publicité, l'attention des passants. C'était, on le sait, une institution organique des républiques anciennes, une partie intégrante des solennités religieuses qui se célébraient à des époques fixes deux ou trois fois par an et auxquelles on accourait sans s'inquiéter de ce qu'on allait y voir ; on savait seulement qu'on se rendait à une fête littéraire dont le programme avait été élaboré avec soin par des magistrats municipaux investis de cette fonction.

Ensuite, chez les anciens, l'affiche était, en quelque sorte, inhérente à la représentation et en constituait le début. L'acteur chargé du prologue annonçait le titre et le sujet de la pièce, qu'il résumait en une courte analyse donnant à la fois la division de la pièce non pas en actes — ce qui est un usage moderne — mais en scènes, le nombre des acteurs et la distribution des rôles.

II

Il n'y eut d'affiches imprimées qu'au dix-septième siècle. On prétend pourtant qu'elles avaient été inventées en Espagne dès le seizième siècle, par un certain Cosme d'Oviedo, directeur d'une compagnie qui jouait à Grenade.

Cependant, jusqu'à présent, on n'a aucune preuve matérielle de l'existence d'affiches avant la date de 1630.

Avant cette époque, on retrouve, quoique sous une forme différente et dans d'autres conditions, l'affiche ou plutôt l'annonce parlée de l'antiquité. C'est ce qu'on appelait le *cri*.

(1) Voir de Lagrèze. *Une visite à Pompéï*, Paris, Firmin Didot, 1887, p. 165 et Fréville. *Herculanium et Pompéï*, Limoges, p. 28.

Il consistait en une promenade que faisaient les acteurs dans les rues de la ville, en annonçant la pièce à chaque carrefour et en invitant le public à y assister (1). Pour amener la foule, on faisait battre le tambour et lorsqu'un certain nombre de badauds s'étaient rassemblés, un acteur donnait le titre de la pièce et en faisait l'éloge.

Le *cri*, proprement dit, était une petite pièce de vers en forme de ballade (2) ; il ne servait pas seulement à publier que, tel jour, à telle heure, aurait lieu la représentation : il devait offrir un avant goût de la fête et souvent il se faisait avec un grand appareil. C'est ce qu'on nommait alors la *monstre*. Un mystère n'était jamais joué sans avoir été précédé d'une *monstre* qui faisait sa promenade à travers la ville et dans laquelle chacun montrait en parodant, le costume qu'il devait porter dans la représentation. Des trompettes suivis de sergents et d'archers ouvraient la marche ; venaient ensuite les directeurs et entrepreneurs de la fête, enfin un nombre aussi considérable que possible de bourgeois tous montés (3).

Le *cri* précédait souvent la monstre de quelques jours ou même de plusieurs semaines, et, par suite, ne se confondait pas avec elle. Le *cri* fait, chacun se remettait à la besogne ; puis à l'époque convenue, les acteurs s'accoutraient de leurs costumes et se réunissaient pour la *monstre* qu'on peut comparer aux exhibitions et aux cavalcades dont les grands cirques nomades font aujourd'hui précéder leurs représentations (4).

Un chroniqueur du temps de François I^{er} nous donne du reste une idée de ce qu'étaient ces promenades quelque peu carnavalesques : « le dimanche 18^e jour de mai 1539, il fut fait une monstre du mystère et jeu de la Passion, qui fut chose fort triomphante et magnifique ; car tous les personnages étaient habillés de velours, draps d'or, satin et d'autres de soye de diverses couleurs et n'y avait personnage qui fut habillé de différents habits qui eût été chouse admirable et délectable à voir » (5).

Déjà en 1536, on avait représenté à Bourges, le Mystère des actes des apôtres qui avait été précédé d'une monstre de tout le personnel et des machines qui devaient figurer dans le Mystère (6).

Hors de la ville, des recommandations faites

(1) Pifteau et Goujon. *Histoire du théâtre en France, des origines au Cid*, Paris, Wilhem, 1879. 2 vol. in-12, t. I, p. 60.

(2) Des Essarts. *Les trois Théâtres de Paris*, Paris, Lacombe, 1777, p. 19.

(3) Lecoq. *Histoire du théâtre en Picardie, depuis son origine jusqu'à la fin du seizième siècle*, Paris, 1880 p. 35.

(4) E. Serrigny. *La représentation d'un Mystère de Saint-Martin à Seurre en 1496*, Dijon 1888, p. 61.

(5) *Chronique du Roy François*.

(6) Hipp. Boyer. *Un ménage littéraire en Berry au seizième siècle*, Bourges, 1850, p. 45.

au prône et dans les prédications remplaçaient le *cri*. On donnait à ces prédicateurs comme encouragement « 10 à 12 sols pourboyre » et on leur promettait qu'ils seraient fêtés quand ils viendraient au Mystère (1).

Quand les spectacles devinrent plus réguliers et qu'on joua plusieurs fois par semaine, l'annonce de la pièce se fit, indépendamment des affiches dont nous allons parler, par l'entremise d'un acteur qui, à la fin de la représentation s'avancait sur le bord de la scène, devant la rampe et, après les 3 saluts d'usage, annonçait le spectacle du lendemain (2).

En cette circonstance, l'acteur prenait le nom d'orateur, car il faisait un véritable petit discours où il louait à l'avance la pièce qu'on

valoir le mérite de la troupe pour laquelle on s'empresse de travailler » (1).

L'habitude de faire l'éloge de la pièce disparut assez tôt; elle n'existait plus au dix-huitième siècle et l'on se contentait de nommer simplement à l'assemblée la pièce qui devait se représenter. Puis en 1782, lors de la translation de la Comédie française des Tuileries au faubourg Saint-Germain, on supprima complètement l'annonce. Ce fut, dit-on, à la demande du parterre; mais la raison véritable nous paraît être dans la stabilité du répertoire qui date à peu près de la même époque.

(A suivre).

PAUL LIPPMAUN.

ENGINS DE PÊCHE

DANS LE GOLFE DE SIAM ET EN
BRETAGNE

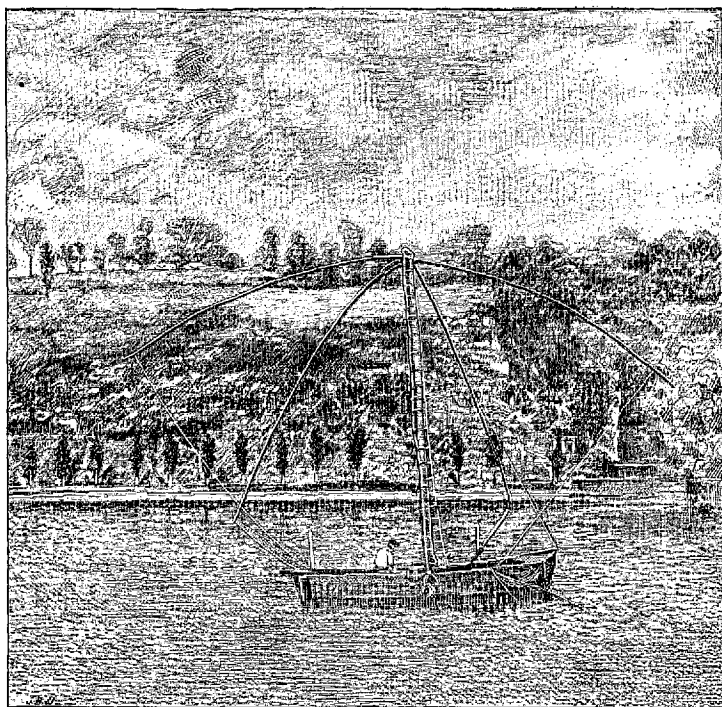


FIG. 1. — Les Engins de pêche en Bretagne.

se proposait de représenter la prochaine fois.

« Son rôle, suivant Chappuzeau, est double. Il doit non seulement faire la harangue, mais composer l'affiche et comme il y a beaucoup de rapport de l'une à l'autre, il suit presque la même règle pour toutes les deux. Le discours qu'il vient faire à l'issue de la Comédie a pour but de captiver la bienveillance de l'assemblée. Il lui rend grâce de son attention favorable, il lui annonce la pièce qui doit suivre celle qu'on vient de représenter et l'invite à le venir voir par quelques éloges qu'il lui donne. Et ce sont là les trois parties sur lesquelles roule son compliment. Dans l'annonce ordinaire, l'orateur promet aussi de loin des pièces nouvelles de divers auteurs, pour tenir le monde en haleine et faire

bascule à la base du mât, est relevée par la corde indiquée plus haut, à l'aide d'un tourniquet fixé à environ un mètre de hauteur du pied du mât. Cette disposition ingénieuse permettant à un seul homme de manœuvrer un très grand filet, ne m'aurait probablement pas frappé, si elle ne m'avait rappelé que j'avais vu le même principe appliqué par un peuple bien ignorant, du golfe de Siam; à cette différence près qu'au lieu de bateaux, les singoriens ont établi dans la mer, des postes de pêche fixes, ainsi qu'il sera facile de s'en rendre compte en consultant les deux gravures ci-jointes. Le n° 1, représentant le bateau de pêche breton, tel que je l'ai photographié il y a quelques semaines. Le n° 2, reproduisant une photographie que je pris il y a deux ans dans le golfe de Siam, à Singora.

(1) E. Jolibois. *La Diablerie de Chaumont*, Chaumont et Paris, 1838, p. 33 à 35 — De Cardevacque. *Le théâtre à Arras avant et après la Révolution*, Arras 1884, p. 25.

(2) *Magasin Pittoresque*, année 1847, p. 232.

(1) Chappuzeau. *Histoire du théâtre français*. Edit. Monval, Paris. Bormassies, 1876, p. 132.

Dans ce dernier pays, sur de hauts pilotis est construite la petite cabane en bambous dans laquelle se trouve le tourniquet autour duquel viennent s'enrouler les cordes en rotins qui relèvent la perche supportant l'énorme filet à monture en croix, dans lequel une fois hors de l'eau, le pêcheur n'a plus qu'à ramasser son butin.

Cette coïncidence dans la disposition essentielle de cet engin, ne prouve-t-elle pas une fois de plus, que sous les latitudes les plus diverses, et chez les peuples les plus éloignés les uns des autres, les mêmes besoins ont produit des résultats identiques, car il serait très difficile de soutenir que nos Bretons, ont pris l'idée de ces

engins très rares ailleurs, chez les Siamois ! ou que ces derniers les ont empruntés à nos compatriotes de l'ouest.

J. CLAINE.

ÇA M'EST ÉGAL...

NOUVELLE

I

Le moulin de Thomas Bize avait des ailes de forte envergure.

Dès que le vent commençait à souffler dans la plaine d'Achicourt, où il était fièrement assis, on les voyait s'élever d'abord avec une majes-

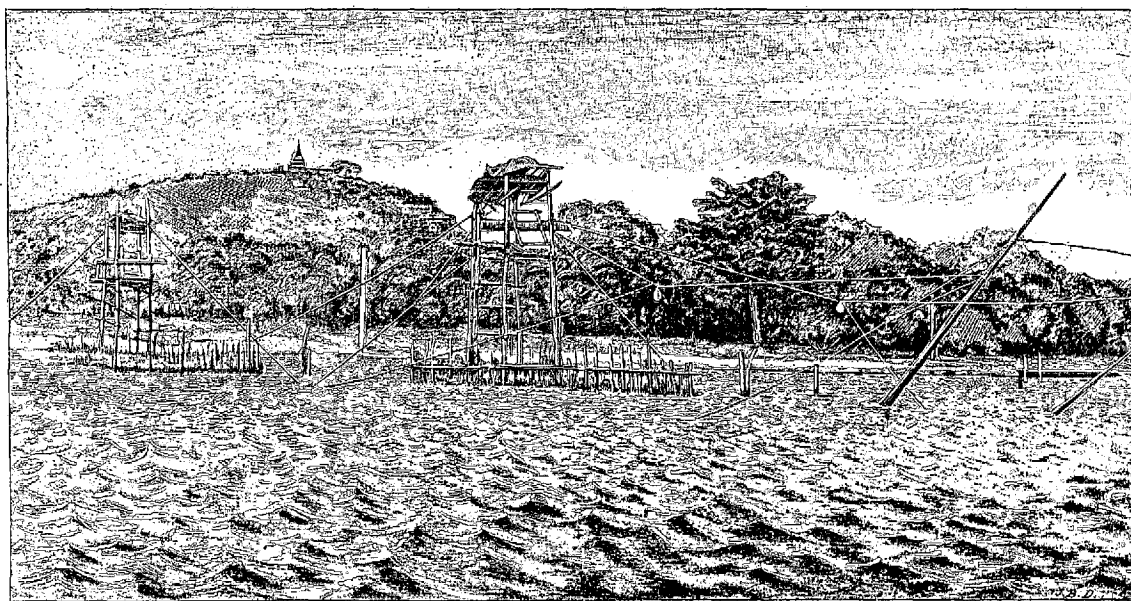


FIG. 2. — Engins de pêche au Siam.

tueuse lenteur, puis, progressivement, elles hâtaient leur marche ; les couches d'air, rapidement coupées leur imprimaient un mouvement accéléré qui s'accroissait de minute en minute ; et bientôt, l'œil ébloui cessait de pouvoir les suivre dans leur course vertigineuse, à la fois pleine de grâce et d'audace.

Dans ce moulin vivait une famille composée du mari, de la femme et d'un jeune garçon. C'étaient d'honnêtes gens, très heureux dans un bonheur modeste qu'ils croyaient durable.

Les terres de l'Artois, comme presque toutes celles du Nord de la France, sont fertiles ; et dans cette petite commune d'Achicourt, située à la porte d'Arras, il y avait beaucoup de grain à moudre et le meunier Bize ne chômait pas.

Le revers de la médaille, car en ce monde les meilleures choses ont leur revers, c'était la paresse de l'unique enfant de Thomas, un garçon de dix ans, Spire, très gentil de sa personne, d'une intelligence espiègle, mais qui ne faisait rien... rien que l'école buissonnière.

Sur le chapitre des études, aussi bien que

sur celui des remontrances, il était d'une indifférence si notoire que ses camarades l'avaient surnommé : « Ça m'est égal, » d'après une phrase qui se retrouvait sur ses lèvres vingt fois par jour.

Où, vingt fois, au moins. Et c'était monotone, insupportable de la lui entendre répéter ainsi à tout propos, mais la grosse question à résoudre eût été de savoir si cette phrase provenait d'une fâcheuse manie, ou bien si l'indifférence que Spire affectait à l'égard de toutes choses avait réellement pris racine en son cœur.

En été, son grand plaisir était de grimper tout en haut du moulin et de s'oublier pendant des heures à regarder dans le vide, sans avoir l'air de penser à rien.

Parfois, cependant, ses yeux se fixaient sur une maisonnette à pignon pointu, blanchie à la chaux, ornée de volets verts, et encadrée dans des champs de betteraves.

Cette maison exiguë, qui faisait face au moulin, était la demeure d'une vieille femme : « la mère Odule, » comme on l'appelait à Achi-

court. Nature droite et énergique, elle avait horreur des compromis, voulait que chacun remplît son devoir et cachait sous des dehors rudes, un cœur aimant et dévoué.

Aussi, Rosalie, sa petite fille, orpheline de père et de mère, ne s'y trompait pas. Une commune tendresse unissait la vieille femme et l'enfant; l'une avait l'éclat lumineux du jour qui se lève, l'autre les dernières ardeurs d'un dévouement qui sent que la mort n'est pas loin.

L'aisance dont jouissait le meunier ne régnait pas dans la maisonnette aux volets verts, par bonheur le courage n'y faisait pas défaut.

Deux fois par semaine, la mère Odule se rendait au marché d'Arras pour y vendre les légumes et les quelques fruits qu'elle récoltait. On la voyait partir de grand matin, sur son âne, vêtue d'une robe sombre, son capo (1) sur les épaules et ses cheveux blancs lissés sous une calipette (2) fraîchement repassée.

Rosalie gardait la maison en l'absence de sa grand'mère, et vite, vite elle s'installait près de la fenêtre pour faire de la dentelle.

De son observatoire, Spire la voyait travailler, il admirait les doigts effilés de la petite ouvrière agitant les fuseaux avec une merveilleuse dextérité.

Quand elle levait, par hasard, la tête de son côté leurs yeux se rencontraient, et ils échangeaient un affectueux sourire de bonne camaraderie.

Vivant si près l'un de l'autre et se voyant tous les jours, ils s'aimaient d'une franche amitié.

Travaille donc, lui disait souvent Rosalie, ma grand'mère répète tous les jours que la paresse amène bien des maux.

Spire l'écoutait gravement, l'air songeur; et à elle seule, il n'osait répondre avec indifférence: Ça m'est égal. Un jour même, au grand étonnement de son père et de sa mère, il rompit avec sa fatale habitude.

La raison lui était-elle subitement venue?

Les exhortations de sa petite voisine l'avaient-elles converti?

II

Neuf ans passèrent.

Les enfants avaient grandi.

Rosalie était une jolie fille de dix-sept ans, Spire en avait dix-neuf.

Au moulin, pas plus que chez la mère Odule, rien n'avait changé et il semblait que bien des jours dussent s'écouler encore dans le calme, et toujours suivis de lendemains tranquilles.

Tout à coup un cri terrible se fit entendre; et, retentissant d'une extrémité de la France à l'autre, il vint réveiller les villes et les campagnes endormies dans une longue sécurité.

(1) Sorte de mante. Mot de patois dérivé de l'espagnol.

(2) Calipette, bonnet à garnitures plates.

La guerre était déclarée, follement déclarée! car on n'était pas en mesure de la faire. Pourtant les illusions furent alors si grandes que cette funeste nouvelle souleva un enthousiasme général.

Nos premières défaites les firent évanouir promptement.

Bientôt, on ne parla plus d'une guerre d'invasion en Allemagne. Hélas! l'ennemi envahissait notre territoire, c'était en France qu'il fallait combattre, c'était de France qu'il fallait chasser l'étranger.

Ces tristes nouvelles se propagèrent rapidement de l'Est à l'Ouest, du Nord au Midi.

On les apprit à Achicourt de la bouche de la mère Odule, un jour qu'elle revenait du marché.

La pauvre femme qui avait un cœur vraiment français, en ressentit une douleur profonde.

— Ah! s'écriait-elle avec amertume, si j'étais un homme, on ne me verrait pas longtemps ici... oh! non!... je courrais à la frontière. Mais que faire quand on est femme, et vieille femme encore? Et puis, si je m'en allais qui donc veillerait sur Rosalie?

Elle vint au moulin, chez les Bize, accompagnée de sa petite fille.

— Vous ne savez pas la nouvelle? vous autres, cria-t-elle en entrant.

— Quoi donc? demanda Bize inquiet de voir sa voisine aussi bouleversée.

— Nous avons été battus! et à l'heure qu'il est, les Prussiens sont en France!

— En êtes-vous sûre, mère Odule, fit le père Bize en pâissant.

— Trop sûre, aussi il n'est plus question d'attaquer, mais bien de se défendre.

— Les Prussiens sont chez nous, dit Spire en se levant soudain. Oh! mais j'aime la France, moi, c'est mon pays, et qu'ils l'envahissent, voyez-vous... ça ne m'est pas égal!

Puis se tournant vers sa mère:

— Faites-moi, je vous prie, ma mère, un paquet de linge et de chaussures, car je veux partir ce soir pour me faire soldat.

— Mais, tu n'as que dix-neuf ans, observa timidement la mère...

— Raison de plus! si les jeunes n'y vont pas qui donc ira?

— Il a raison! s'écria la mère Odule avec transport, il a raison! Spire tu es un brave garçon, viens que je t'embrasse.

— Avec plaisir, car je vous aime bien, mère Odule. Pendant que je serai à la guerre, vous parlerez quelquefois de moi à Rosalie, n'est-ce pas? pour qu'elle ne m'oublie pas tout à fait.

— Vous savez bien qu'il n'y a pas de danger, dit une voix douce, comptez sur vos amis, ils vous donneront de leurs nouvelles et prieront Dieu de vous protéger.

— Merci, Rosalie, répondit Spire, en tendant

la main à la jeune fille. Allons, ajouta-t-il en se tournant vers sa mère qui essuyait ses larmes, ne vous désolerez pas, je reviendrai avec les galons de caporal.

La pauvre femme essaya de sourire et alla, sur l'heure, préparer tout ce qu'il fallait pour le départ de son cher enfant.

Le soir même, Spire fit aux parents, aux amis, des adieux tendres et courts.

Il ne s'agissait pas d'amollir son courage, mais d'aller au plus vite faire noblement son devoir.

— Ah ! si je n'avais pas le moulin à garder, soupirait le père Bize, je m'en irais avec toi.

— Ma mère a besoin de vous, mon père, répondit le jeune homme, restez auprès d'elle. A bientôt, j'espère, et vive la France !

— Vive la France ! répétèrent les gens d'Achicourt qui lui faisaient la « conduite »... On se sépara à ce cri, et le jeune volontaire s'éloigna rapidement.

Il alla tout droit à Paris, prit du service et fit son apprentissage de soldat. Ce ne fut pas long, car il avait de l'intelligence et de la volonté ; quant à la peur, il ne la connut jamais que de nom.

Dire à combien de combats, d'engagements, de retraites, Spire assista pendant la guerre, serait trop long. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il maniait admirablement le sabre et le fusil et se battait comme un lion du désert.

Calme, plein de sang-froid sur le champ de bataille, il exécutait ponctuellement, et avec promptitude, les ordres qu'on lui donnait. Plus d'une fois, un obus éclata près de lui sans le faire broncher jamais. Seulement, fidèle à ses habitudes, il murmurait en les voyant tomber :

— Des boulets, des obus, qu'il en pleuve ! ça m'est égal... Je me bats pour mon pays !

On voit que Spire, le petit paysan d'Achicourt ne redoutait pas de s'exposer. Il n'avait pourtant reçu encore aucune blessure.

(A suivre)

ARISTE EXCOFFON.

—•••—

L'HOMME AU MASQUE DE FER

Il vient de surgir un nouveau prétendant à la mystérieuse mais peu enviable auréole de l'Homme au Masque de Fer. Dans le cinquante-quatrième ouvrage qui ait été publié sur le plus controversé des problèmes historiques, MM. Burgaud et Bazeries posent la candidature de M. Vivien Labbé, seigneur de Bulonde. Ce personnage est profondément inconnu. Il faut fouiller les Mémoires du temps et les savants travaux des écrivains militaires qui ont étudié les campagnes de Catinat pour découvrir le nom du lieutenant-général dont la fâcheuse défaillance compromit le prestige des armes françaises en le-

vant avec une déplorable précipitation le siège de Coni. En expiation de cette faute, un vieux soldat qui s'était auparavant distingué par son courage et ne comptait pas moins de quarante-cinq ans de services, aurait été condamné à porter un masque sur le visage pendant le reste de ses jours.

Nous ne devons pas nous étonner outre mesure que la dernière tentative faite pour découvrir l'impénétrable secret aient révélé un nom obscur et oublié. L'érudition contemporaine n'a pas encore réussi à arracher le masque du mystérieux captif, et à notre avis, MM. Burgaud et Bazeries n'ont pas été plus heureux que leurs devanciers, mais leurs efforts n'ont pas été stériles. Les deux derniers historiens de l'Homme au Masque de Fer ont apporté de nouveaux documents à un procès, dont le dernier mot n'est pas encore dit, mais devient en somme assez facile à pressentir.

Il est aujourd'hui certain que l'ère des romans est close. Le frère jumeau de Louis XIV, le fils d'Anne d'Autriche et de Buckingham, le duc de Beaufort, le comte de Vermandois n'étaient que de chimériques hypothèses. Lorsqu'il s'est enfin rencontré des érudits de bonne foi qui ont fouillé les archives au lieu de se contenter de récits de haute fantaisie, les trop nombreuses mystifications dont Voltaire avait fourni le premier modèle se sont effondrées tout d'une pièce, et on s'est aperçu que la légende du prisonnier d'État avait pour ainsi dire pris corps et s'était cristallisée autour de l'Homme au Masque de Fer. Après avoir lu les ouvrages de M. le général Iung, de M. Loiseau et de MM. Burgaud et Bazeries, il semble permis d'affirmer que le mystérieux captif dont le nom reste encore à découvrir, devait être un personnage de très peu d'importance et d'une très médiocre notoriété.

*

Pendant les derniers jours du mois d'août 1698, M. de Saint-Mars est parti des îles Sainte-Marguerite accompagné d'une escorte qui gardait un prisonnier masqué. Il a voyagé à très petites journées et s'est arrêté aux environs de Villeneuve-le-Roi, dans son domaine de Palteau. Ses vassaux ont remarqué qu'il avait fait manger avec lui l'Homme au Masque sans lui prodiguer cependant aucun de ces témoignages de déférence extraordinaire qui ont été inventés dans la suite pour donner un peu de consistance au roman du frère jumeau de Louis XIV ou du fils d'Anne d'Autriche et de Buckingham.

Le 18 septembre, le consciencieux Du Junca qui, pour simplifier les règles de l'orthographe française n'avait pas attendu les réformes projetées par l'Académie, inscrivait dans son journal la mention suivante :

« A trois heures après midy, monsieur de Saint-Mars, gouverneur du château de la Bastille est

arrivé pour sa première entrée venant de son gouvernement des îles Sainte-Marguerite Honorat aient mené avecque luy dans sa litière un ensien prisonnier qu'il avet à Pignerol, lequel il fait tenir toujours masqué dont le nom ne se dit pas... »

Cinq ans plus tard, le 29 novembre 1703, Du Junca enregistre la mort du « prisonnier inconnu toujours masqué d'un masque de velours noir que monsieur de Saint-Mars, gouverneur a mene avecque lui en venant des îles Sainte-Marguerite qu'il gardet depuis lontamps. »

Le lendemain, M. de Rosarges, major de la Bastille et le chirurgien Reilh faisaient inscrire sur les registres de la paroisse de Saint-Paul, le décès de Marchialy, âgé de quarante-cinq ans.

*

Quel était cet énigmatique personnage que ses geôliers cachaient même après sa mort sous un nom d'emprunt ? MM. Burgaud et Bazerics n'hésitent pas à répondre qu'il s'appelait Bulonde, et à l'appui de leur thèse ils produisent la dépêche qui aurait attaché le masque sur le visage du prisonnier.

Après avoir reçu le rapport de Catinat sur la levée du siège de Coni, Louvois écrivit au maréchal une lettre où se trouve le passage suivant :

« Elle (Sa Majesté) désire que vous fassiez arrêter M. de Bulonde et le fassiez conduire à la citadelle de Pignerol où S. M. veut qu'il soit gardé enfermé pendant la nuit dans une chambre de la dite citadelle, et le jour ayant la liberté de se promener sur les remparts avec un masque. »

L'original de ce document est écrit en chiffres, mais grâce à une de ces heureuses inspirations qui méritent de rester célèbres dans les annales de la cryptographie, M. le commandant Bazerics a découvert la clef de la correspondance secrète de Louvois, et si la traduction qu'il donne de la dépêche du 8 juillet 1691 est d'une exactitude rigoureuse, le plus obscur et le plus compliqué des problèmes historiques s'éclaircira d'un jour tout nouveau.

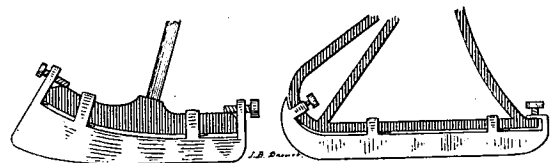
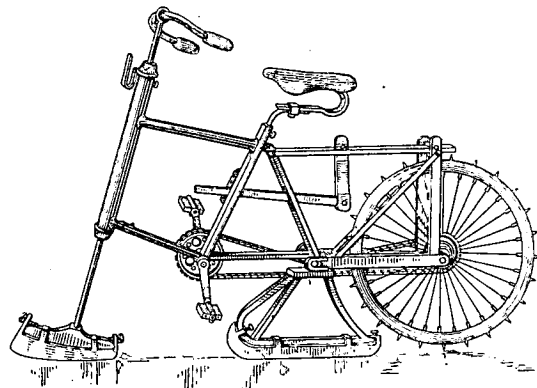
Admettons pour un moment qu'aucun doute ne puisse s'élever sur la signification du nombre 330 qui, dans la lettre ci-dessus, est traduit par le mot *masque* et les ténèbres qui entourent l'énigmatique prisonnier se dissiperont comme par enchantement. Nous connaissons, en effet, du même coup le motif de l'incarcération et la nature de la peine. Louis XIV irrité de l'échec infligé à ses armes, aurait voulu que le fuyard de Coni fut gardé en captivité pour le reste de ses jours et ne montrât plus désormais, à aucun être vivant, le visage d'un lieutenant-général reconnu coupable d'avoir manqué à ses devoirs.

(A suivre).

G. LABADIE-LAGRAVE.

UN VÉLOCIPÈDE A NEIGE ET A GLACE

M. Jonas Schmid, d'Érié (Pensylvanie) vient d'inventer un vélocipède qui va sur la neige et sur la glace. Cet appareil est construit sur le modèle des bicycles dits de sûreté et se manœuvre à peu près de la même manière. Pourtant il en diffère sur quelques points essentiels. En premier lieu, il n'a qu'une seule roue devant laquelle est placé un glissoir métallique destiné à supporter le poids de la machine sur la neige et rattaché à l'avant-train, comme on peut le voir dans la gravure ci-dessous. En second lieu la roue de devant des bicycles ordinaires est remplacée par une sorte de patin recourbé qui se manie comme un gou vernail et sert à diriger l'appareil. En troisième lieu l'unique roue de ce vélocipède d'hiver est garnie d'une rangée extérieure de dents d'acier qui sont destinées à mordre sur la neige ou sur la glace. Mais il est à remarquer que cette roue au lieu de supporter le poids de la machine doit être surtout un organe de propulsion ; c'est pour cela qu'un mécanisme spécial l'empêche de s'enfoncer trop profondément dans la neige. Ce mécanisme se compose d'un double levier articulé qui d'un côté est attaché à l'axe de la roue et de l'autre peut s'élever ou s'abaisser suivant qu'il est fixé à tel ou à tel échelon de la rangée de crans qui se trouve placée sur le support de la selle à la portée de la main du vélocipédiste. Grâce à cette combinaison le niveau de la roue au-dessus du plan horizontal sur lequel



Vélocipède à neige et à glace.

s'appuient les glissoirs peut varier suivant que la couche de neige est plus ou moins épaisse et plus ou moins résistante.

Lorsque l'on veut faire aller le vélocipède sur la glace les glissoirs sont remplacés par des patins dont le modèle est indiqué dans la gravure. Ils sont munis de vis et d'écrous qui permettent de les attacher ou de les enlever en très peu de temps avec une extrême facilité. Il n'est pas besoin d'un long apprentissage pour apprendre à se servir de cet appareil dont l'organisme très souple et très sensible obéit à merveille à la plus légère impulsion.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

PIERRE LE GRAND



PIERRE LE GRAND, d'après le tableau du musée historique de Zaandam. — Gravé par Thiriat.

On a lu dans un récent article (1), qu'accompagnaient plusieurs gravures, ce qui a trait au séjour de Pierre le Grand à Zaandam. Le portrait que nous publions est la reproduction fidèle de celui qui se trouve dans cette ville, dans la cabane même où le tsar séjourna en 1697. Il y a été placé par les soins du gouvernement russe ainsi que celui de la grande Catherine en mémoire du passage de Pierre le Grand à Zaandam où, nous l'avons déjà dit, il exerça,

sous le nom de Pierre Mikhaïlof, la profession d'ouvrier charpentier. Ce portrait le représente dans le plein épanouissement de sa jeunesse et de sa force, alors qu'il prenait, en obligeant son frère Jean à abdiquer, possession de l'immense empire au développement et à la puissance duquel il devait tant contribuer. L'histoire de Pierre le Grand est trop connue pour que nous la fassions ici.

Mais le tableau que nous reproduisons complète et confirme ce qu'on sait de la mâle physionomie du vainqueur de Pultawa.

(1) Voir année courante, page 348.

LA CHASSE AUX ANIMAUX FÉROCES

C'est de la Nubie que viennent les rhinocéros, les girafes, les hyènes, les léopards, les lions, les autruches. Le représentant de l'une des grandes maisons de Hambourg ou de Liverpool qui font le commerce des animaux féroces, débarque à Souakim; la nouvelle de son arrivée se répand de proche en proche parmi les indigènes, et les chasseurs de profession viennent de tous côtés lui offrir leurs services. Il leur verse d'avance une partie du prix du gibier qu'ils prendront, ainsi l'exige la coutume en vigueur dans les États du roi Ménélick. Le proverbe qui défend de vendre la peau de l'ours ou plutôt la peau du léopard avant de l'avoir tué, est inconnu dans les déserts de la Nubie.

Armés d'assagaies et de sabres à deux tranchants et à très large lame, les chasseurs montent à cheval et se mettent en campagne. La méthode qu'ils emploient est simple et barbare; ils tuent la mère pour s'emparer des petits.

Cette façon de procéder n'est pas exempte de dangers; les cavaliers s'efforcent d'entourer dans un cercle la bête accompagnée de sa progéniture; une fois qu'ils l'ont cernée, le plus intrépide met pied à terre, et ne sort pas toujours victorieux d'un duel en champ clos avec un rhinocéros femelle ou une lionne.

La chasse à l'hyène ou au léopard n'exige pas un pareil déploiement de courage. Ces animaux se laissent prendre à des pièges semblables aux souricières employées en Europe pour la destruction des rats. La petite caisse de bois blanc est remplacée par une grotte creusée dans le rocher, la trappe par des madriers et le morceau de fromage par un quartier de viande. Seulement, ce n'est pas tout que de tenir la bête captive, la difficulté n'est pas de la faire entrer en prison, mais de l'en faire sortir. On ne saurait trop admirer l'adresse des Nubiens qui font passer des cordes à travers les interstices de la colossale souricière et réussissent, en un tour de main, à lier les quatre pattes d'un prisonnier qui, pour reconquérir sa liberté, joue avec entrain de la griffe et de la dent.

Les indigènes de Bornéo et de Java creusent dans le sol des excavations profondes qu'ils recouvrent ensuite de feuillage. Il n'est pas rare que des tigres, des rhinocéros, des tapirs et des panthères noires tombent dans ces précipices habilement dissimulés. Au premier abord, cette méthode paraît préférable à toute autre parce qu'elle permet de prendre des animaux adultes, mais elle cause de nombreuses déceptions.

Tantôt la bête se tue en tombant dans la fosse, tantôt elle refuse toute espèce de nourriture, tantôt elle se démène avec une telle violence qu'elle finit par se donner la mort, quelquefois elle paraît résignée à sa destinée et se laisse

retirer de sa prison souterraine sans opposer une résistance trop désespérée, mais les chasseurs ne s'aperçoivent pas qu'elle s'est fait dans sa chute une lésion interne dont elle ne se guérira jamais. Une maison de Hambourg avait fait venir six magnifiques rhinocéros de Java. C'étaient des animaux adultes qui avaient atteint leur entier développement et paraissaient jouir d'une santé à toute épreuve. Cinq sont morts pendant le mois qui a suivi leur arrivée en Europe, un seul a été vendu. Après de semblables mécomptes, il ne faut pas s'étonner que les rhinocéros soient si chers.

H. DESCHAMPS.

LES AFFICHES ET LES ANNONCES DE THÉÂTRE

Suite. — Voyez page 370.

III

Les affiches imprimées datent du dix-septième siècle. Elles ne renfermaient au début que le titre de la pièce et la mention qu'elle était d'un bon auteur ou que le poète avait travaillé sur un sujet excellent (1). Quelquefois « elle entretenait le lecteur de la nombreuse assemblée du jour précédent, du mérite de la pièce qui doit suivre et de la nécessité de pourvoir aux loges de bonne heure surtout quand la pièce est nouvelle et que le grand monde y court » (2). Avant 1617, nous dit Sorel (3), les poètes ne voulaient pas laisser mettre leur nom sur les affiches des comédies et ce n'est que depuis le succès que remportèrent Théophile avec *Pyrame et Thisbé*, Mairet avec *Sylvie* et Gombaud avec *Amaranthe*, que les poètes ne firent plus de difficultés pour laisser afficher leur nom. Au temps du *Cid*, le nom du poète était sûrement sur l'affiche. « Je ne connais l'auteur du *Cid*, dit l'auteur du *Discours à Cliton*, que de nom et par les affiches des comédiens » (4).

Cet usage, d'ailleurs, ne se généralisa que plus tard. Jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, les auteurs célèbres jouissaient seuls de ce privilège qu'on considérait comme une marque de distinction, et qui, même, ne s'accordait qu'à ceux qui n'étaient plus. Voltaire, dans sa vieillesse, fut le seul auteur vivant nommé sur l'affiche de la Comédie française (5). Certaines affiches mettaient même le titre de la pièce, quand il s'agis-

(1) Victor Fournel. *Curiosités théâtrales anciennes et modernes*. Paris, 1859, p. 103.

(2) Chappuzeau, *loco citato*.

(3) Ch. Sorel. *La bibliothèque française*. Paris, 1664, p. 183, et d'Origny, *Annales du théâtre italien*, 1783, p. 41.

(4) Despois. *Le théâtre en France sous Louis XIV*, Paris, Hachette, 1874, p. 140.

(5) Grimod de la Reynière, *Le Censeur dramatique*, 1797, t. II, p. 211.

sait d'une première représentation qui pouvait donner lieu à des manifestations hostiles à l'auteur et provoquer des cabales dangereuses.

On ne peut d'ailleurs pas dire grand chose sur les affiches du dix-septième siècle dont on ne possède que de très rares exemplaires. M. Nutter, dans un savant article (1), a expliqué quelles causes multiples ont concouru à leur disparition et quelle véritable joie a causée aux amateurs de curiosités littéraires, la découverte presque inespérée de quatre affiches dont deux provenaient des comédiens du Marais, l'autre, de l'Hôtel de Bourgogne, la quatrième — la plus endommagée de toutes — des Comédiens de Monsieur. Avant cette découverte, seule, la Bibliothèque de l'Arsenal possédait une affiche de comédiens de province annonçant, vers 1630, la représentation par les Comédiens de la troupe choisie, de la pièce de Scudéry *Ligdamon et Lidias*.

Ces affiches sont de la deuxième moitié du dix-septième siècle; on peut approximativement les rapporter à la période qui s'étend de 1658 à 1665. Elles sont toutes du même format, environ 50 centimètres de large sur 40 de haut, et n'ont d'artistique que leur bordure qui représente des attributs et des types comiques ou grotesques du genre de Callot. Elles indiquent le nom de la troupe, le titre de la pièce, l'endroit où a lieu la représentation et l'heure à laquelle elle commence.

Il est à supposer que les affiches de cette époque indiquaient aussi le prix des places; car, à propos de la reprise de la *Toison-d'Or*, en 1661, la *Gazette de Loret* dit que

Les affiches marquent l'endroit,
L'heure, le prix et la journée.

Voici aussi ce qu'on lisait sur une affiche en vers du comédien Villiers, pour la pièce d'*Amaryllis* de Du Ryer, jouée en 1650 (2).

Venez donc tous les curieux
Venez apporter votre trogne
Dedans notre hostel de Bourgogne
Venez en foule, apportez-nous
Dans le parterre quinze sols
Cent dix sols dans les galeries.

Les affiches du dix-septième siècle, étaient imprimées à l'encre noire ou rouge suivant qu'elles annonçaient le spectacle du jour ou celui du lendemain (3); elles étaient en papier rouge, pour l'Hôtel de Bourgogne, vert, pour l'hôtel de la rue Mazarine et jaune, pour l'Opéra. On les appliquait non seulement à la porte du théâtre, mais à tous les carrefours et sur tous les

murs de la ville, au coin de toutes les rues. « J'ai fait encore quelquefois, dit le père Caffaro dans sa lettre sur les spectacles, une réflexion qui me paraît assez judicieuse en jetant les yeux sur les affiches qu'on lit au coin des rues, où l'on invite toutes sortes de personnes à venir à la comédie et aux autres spectacles qui se jouent avec privilège du Roy et par des troupes entretenues par Sa Majesté. Quoy, disais-je, en moi-même, si l'on invitait les gens à quelque mauvaise action, à se trouver dans des lieux infâmes... il est constant que les magistrats, bien loin de permettre la publication de ces sortes d'affiches en puniraient sévèrement les auteurs... » (1)

Les afficheurs étaient tenus de placarder les affiches de bonne heure le matin et d'observer une certaine hiérarchie dans leur disposition : « celle de l'Opéra domine les autres; les spectacles forains se rangent de côté comme par respect pour les grands théâtres (2).

Cette sorte de déférence des petits spectacles pour leurs aînés n'empêcha pas la discorde d'éclater entre eux. Nous n'avons pas ici à refaire l'histoire de cette lutte fameuse où le beau rôle ne fut pas toujours joué par la partie la plus forte. Nous nous bornerons à constater que la colère des comédiens français eut pour cause la publication par les comédiens de la foire, d'un certain nombre d'affiches qui ne laissaient aucun doute sur la concurrence à laquelle ils étaient en butte.

Ces affiches existent à la Comédie-Française.

Elles nous apprennent qu'à côté du programme très détaillé du spectacle, elles donnaient régulièrement l'heure et le prix des places. Elles mettaient aussi en vedette le nom des principaux acteurs de la troupe, et certaines d'entre elles étaient imprimées des deux côtés, de sorte qu'au lieu de les placarder contre les murs, on les encadrait dans des châssis montés sur colonnes comme cela se voit encore de nos jours.

Au dix-huitième siècle, les affiches ont subi d'importantes modifications. La plus considérable de toutes, bien qu'elle ne se soit introduite que vers 1780, consiste dans l'habitude jusqu'à inconnue, d'insérer sur l'affiche la liste des acteurs qui jouent dans la représentation du jour. Déjà sous Louis XIV, Palaprat avait proposé cette innovation : « C'est dommage, dit-il, qu'on ne se soit pas avisé, depuis qu'on a commencé d'imprimer tout ce qui se représente sur la scène française, de mettre les noms des comédiens à côté de leur nom de théâtre; cela nous aurait donné une espèce d'histoire de la comédie et de ceux qui l'animaient. Je voudrais

(1) *Le Moliériste*, Paris, Tresse, 1881, t. II, p. 106-180. Voir aussi dans *Le Livre*, Paris, Quantin, 1884, p. 337, l'article de M. Fustier sur les affiches.

(2) *Notice sur les Théâtres et les anciennes salles de spectacle du Mans*. Le Mans, 1885, p. 5.

(3) M. Nutter possède deux affiches du théâtre du Marais qui confirment ce fait.

(1) *Lettre d'un théologien illustre pour savoir si la comédie peut être permise*, publiée en tête du théâtre de Boursault, édit. de 1725. Paris, Nicolas Le Breton, p. 39.

(2) Mercier, *Tableau de Paris*, Amsterdam, 1783.

que la pensée m'en fût venue plus tôt; j'aurais introduit cet usage dans les comédies, comme il l'est dans les opéras. »

Nous empruntons cette citation à M. Despois, mais nous ne croyons pas comme lui, qu'il soit ici question d'affiches. Il s'agirait plutôt des livrets, et le fait nous paraît d'autant plus difficile à éclaircir que nous ne possédons aucune

affiche d'opéra en dehors de celles qui forment la collection actuelle et qui ne remontent qu'à l'an XII. Toujours est-il que l'usage existait depuis longtemps en Angleterre !

La raison qui s'était opposée pendant longtemps à ce qu'on communiquât au public les noms des acteurs est d'un ordre purement matériel. Les directeurs voulaient, par ce moyen,

Fac-Similé d'une affiche de théâtre au dix-huitième siècle. (D'après l'original de la Bibliothèque de l'Opéra.)

PAR PERMISSION
DE MONSIEUR
LE MARQUIS DE LA TOUR DU PIN
LES COMEDIENS FRANÇOIS ET ITALIENS
FERONT L'OUVREURE DE LEUR THEATRE
demain Jeudi 17 Novembre 1768, PAR
LE MARECHAL FERRANT,
Opéra Bouffon en deux Actes, de PHILIDOR : Suivi
DE LA CLOCHETTE,
Comédie en un Acte, mêlée d'Ariettes, de M^{re} DUNY.
ON COMMENCERA A CINQ HEURES PRECISES.
On prendra aux Théâtre, premières Loges & Orchestre 48 sols,
Secondes Loges 24 sols, Parterre 12 sols.
IL Y AURA GRAND FEU PAR-TOUR ET DES CHAUFFETTES POUR LES DAMES.
C'EST A LA SALLE DES SPECTACLES.
Déjeûnes sont faites à la Livrée d'y entrer, même en payant.

empêcher qu'on désertât le spectacle les soirs où, pour une raison ou une autre, ils étaient obligés de substituer les *doublures* aux bons acteurs. Le procédé n'est peut-être pas à l'abri des critiques des honnêtes gens ; car si on laisse de côté l'utilité pécuniaire qu'il avait, il avait le double inconvénient de tromper le public et d'attirer aux acteurs qui doubleraient les rôles, des murmures peu flatteurs de la part d'un auditoire déçu, qui s'attendait à voir parai-

tre dans tel rôle, tel acteur qu'il chérissait. A tout considérer, le public et le théâtre gagnent, l'un à savoir, l'autre à faire connaître d'avance le nom des acteurs qui joueront dans la pièce

Les spectateurs ne sont plus déçus quand ils arrivent au spectacle, les acteurs qui doublent les rôles ne sont plus exposés à des murmures qui les découragent et nuisent à leur jeu, et la représentation n'en marche que mieux.

(A suivre.)

PAUL LIPMANN.

LE PETIT PONT DU CHATEAU DE BONNÉTABLE

Nos lecteurs ont encore présente à l'esprit la description que nous donnions récemment du château de Bonnétable.

Parmi les additions que l'architecte, M. Henri Parent, au cours de ses travaux de restauration, a faites aux anciennes constructions, nous ne saurions oublier de signaler le petit pont qu'il a jeté sur les douves du château, à l'extrémité de la grande aile latérale.

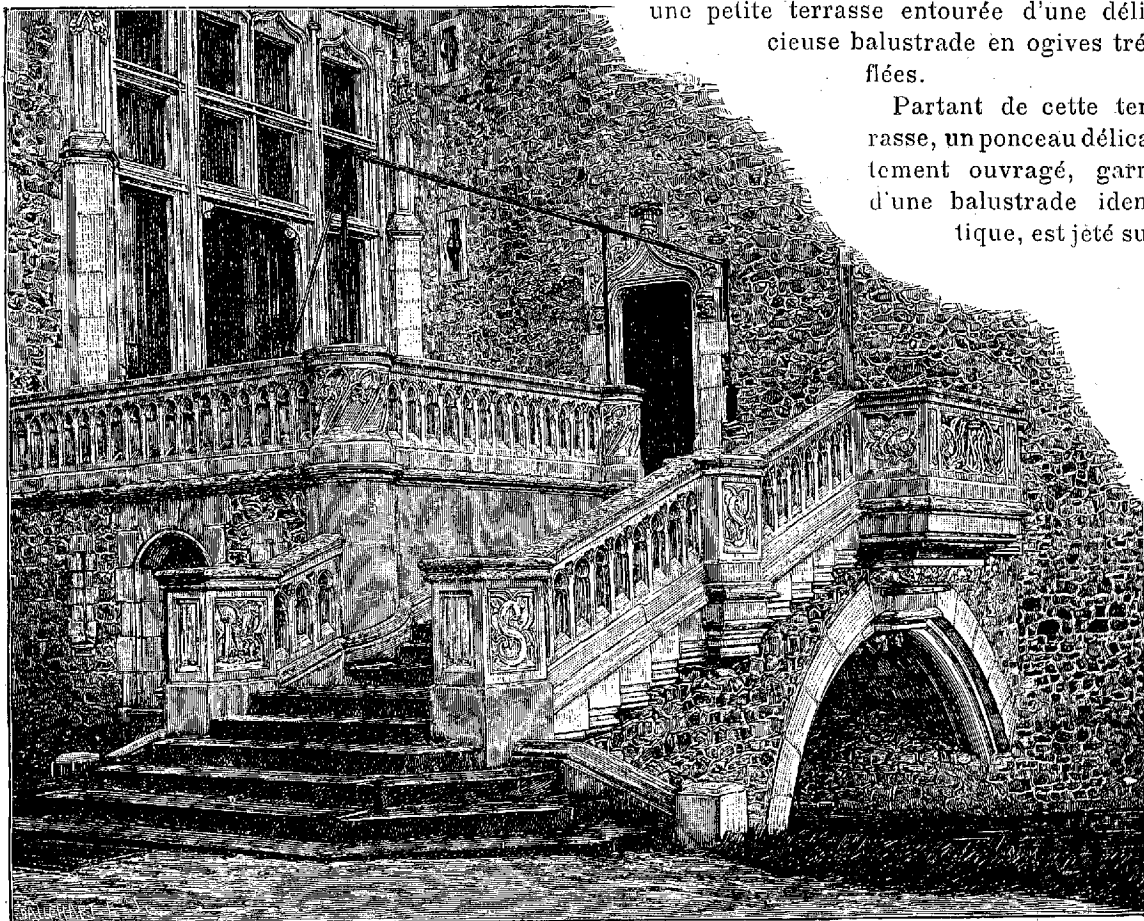
On se rappelle que cette aile, dont nous

avons donné la gravure (1), se termine par une grosse tour ronde, dressée sur le flanc de l'édifice.

Au rez-de-chaussée du corps de bâtiment, le grand salon de réception; à l'étage inférieur de la tour, un second salon plus petit, communiquant avec le salon d'honneur.

Pour permettre aux invités du duc, les jours de réception, de passer directement du salon dans le parc au milieu duquel il s'avance, l'architecte a percé dans le mur du salon une porte-fenêtre et dans l'antique muraille de la tour une porte, qui s'ouvrent l'une et l'autre sur une petite terrasse entourée d'une délicieuse balustrade en ogives triflées.

Partant de cette terrasse, un ponton délicatement ouvragé, garni d'une balustrade identique, est jeté sur



LE PETIT PONT DU CHATEAU DE BONNÉTABLE.

le fossé. Il se termine par un escalier d'une douzaine de marches qui aboutit à l'extrémité de la cour d'honneur, à l'entrée même du parc.

Le départ de cet escalier est formé par deux piliers hexagones qui portent, sculptées en relief, les lettres initiales des prénoms du duc et de la duchesse, Sosthène et Marie. Au-dessus de la clef de voûte du pont, que l'architecte a ornée, à la mode gothique, d'une grimaçante figure en cul-de-lampe, la balustrade s'élargit et forme encorbellement sur la douve. Sur les faces du balconnet, un habile ciseau a sculpté la devise des La Rochefoucauld, *C'est mon plaisir*, les initiales enlacées du duc et de la duchesse, surmontées de la couronne ducale, et l'emblème

qui figure au blason de la famille, une Mélusine vue à mi-corps dans une cuve et peignant ses longs cheveux.

T. S.

LES POISSONS VENIMEUX

Un grand nombre de poissons sont capables de déterminer la mort, mais leurs procédés sont fort différents suivant les espèces. — Les uns possèdent des organes électriques dont la décharge peut produire des accidents plus ou moins graves chez les animaux qui les approchent : nous devons citer parmi eux la *torpille*, la *gymnote* et le *malapterure*. Nous laisserons

(1) Voir année courante, page 336.

de côté cette première catégorie de poissons qui constituent la majeure partie des poissons électriques.

Les autres sont dangereux par les poisons ou *ptomaïnes* rapidement développés dans l'intimité de leurs tissus atteints déjà par la putréfaction. La chair des poissons se conserve en effet fort peu de temps et se corrompt beaucoup plus vite que celle des animaux aériens et à sang chaud. Dans cette deuxième catégorie nous citerons la *roussette* ou *chien de mer* (*Scyllium canicula*) dont le foie a amené de nombreux accidents (*Lacépède*); — le *hareng* (*clupea harengus*) dont la chair corrompue doit sa toxicité à diverses substances, telles que l'éthylène diamine et la cadavérine que *Bockish* a isolées dans la saumure de ces animaux; — la *morue* (1) *Gadus (morhua)*, dont la chair corrompue a causé de nombreux empoisonnements chez les marins qui s'en nourrissent. Longtemps on mit ces accidents sur le compte d'un microbe ou champignon que l'on avait observé sur des morues avariées et auquel on attribuait la coloration rouge que prenaient ces poissons corrompus. A la suite d'un rapport de *Bérenger Féraud* (1884), le ministre du commerce prit même un arrêté interdisant la vente de la morue rouge. Mais il fut bientôt démontré que le rouge s'observait aussi bien sur les morues saines que sur les morues avariées, et l'arrêté fut rapporté. Il parut alors plus vraisemblable d'attribuer ces accidents uniquement aux microbes de la putréfaction.

Citons encore dans cette catégorie le *maquereau*, le *thon*, la *bonite*, le *quatre* des Antilles, les *thynnus* du Japon (2), les *aassarts*, la *melette*, etc., etc.

Mais nous ne nous étendrons pas davantage sur ces divers animaux qui n'entrent pas d'une façon spéciale dans le cadre des poissons véritablement venimeux, dont nous allons actuellement nous occuper. Ces derniers doivent leurs propriétés toxiques, soit à des alcaloïdes, ou *leucomaines*, normalement et physiologiquement développés dans leurs tissus, en dehors de toute putréfaction; soit à des venins sécrétés par des glandes spéciales et débouchant au dehors à l'extrémité d'épines ou d'aiguillons acérés, dont l'animal se sert pour se défendre ou engourdir sa proie.

(1) *Armand Gautier* et *Mourgues* ont reconnu dans l'huile de foie de morue l'existence de six leucomaines ou alcaloïdes physiologiques et d'un acide, l'*acide morhuïque*. Le véritable principe actif de l'huile est constitué par une de ces leucomaines, la *morhuïne*, qui lui donne ses propriétés reconstituantes et diurétiques. L'huile blanche n'en contient que des traces et doit par conséquent être rejetée de la thérapeutique. Ces alcaloïdes sont surtout abondants dans l'huile brune qui doit être préférée pour l'usage médical.

(2) Leur ingestion est suivie de vertiges, de rougeur de la face et des conjonctives (*Geerts*).

La série d'accidents auxquels donne lieu l'absorption de la chair des premiers a reçu le nom de *siguatera*. Ce sont surtout des poissons de l'ordre des *plectognathes* qui ont été incriminés à ce sujet. Aux Antilles, au Brésil, au Cap, en Nouvelle-Calédonie, sur les côtes de la Chine et du Japon vivent un grand nombre de ces poissons, dont quelques-uns ont amené des intoxications parfois mortelles. Au Japon ils ont reçu le nom de *fougous* et leur vente est interdite par des lois et punie d'amende.

Ce sont surtout, au Japon et en Nouvelle-Calédonie, des *Tetrodon* (*T. lineatus*, *T. ocellatus*, *T. rubripes*, *T. pardalis*, etc.), des *Diodon* (*D. orbicularis*, *D. atinga*), le poisson-lune (*Orthogoriscus mola*), la *vieille* (*Balistes vetula*); en Chine et aux Moluques, ce sont des *coffres* (*Ostracion trigonus*, *O. cornutus*). La cause des accidents fut attribuée pendant longtemps à des parasites développés dans la peau et surtout dans certains organes; il suffit, d'après les indigènes, de rejeter la laitance et les entrailles pour rendre le poisson inoffensif; on pourrait alors apprécier impunément la délicatesse et la fermeté de sa chair. D'autres auteurs émirent l'opinion que le poison résidait dans la vésicule biliaire. C'est *Remy* (*Notice sur les poissons toxiques du Japon. Soc. de biologie, 1883 et 1884*) qui, récemment a le mieux élucidé cette question par des recherches faites sur les *Tetrodon* de Tokio. Il a reconnu que le poison ou leucomaine siégeait uniquement dans la laitance et les entrailles. Le liquide obtenu par la trituration de ces organes, et surtout des ovaires, injecté sous la peau, amène rapidement la mort avec abaissement de la température; pris à l'intérieur, il détermine des vomissements et de la diarrhée. Le contact seul de la chair de ces animaux donne bientôt lieu à du malaise, des maux de tête, des vomissements, des troubles nerveux; une éruption couvre la peau et des démangeaisons intolérables apparaissent, bientôt suivies d'une tuméfaction générale de tous les points touchés (1). Moins dangereux en hiver, les *Tetrodon* acquièrent leur maximum de toxicité au printemps, ce qui est dû évidemment à l'énorme développement que prennent pendant cette saison les organes dont nous venons de parler.

L'*anguille* peut aussi déterminer de la *siguatera*; il en est de même des *murènes* et des *congres*. Les recherches les plus récentes à ce sujet sont celles de *A. Mosso* de Turin (*Un veleno che si trova nel sangue dei Murenidi. Azione fisiologica del veleno che si trova nel sangue dei Murenidi. Atti del. r. accad. dei Linc. Rendiconti, 1888*). Le poison est ici loca-

(1) Le poison sécrété n'est détruit ni par la chaleur ni par l'alcool et peut, conservé dans ce dernier liquide, produire des accidents mortels plusieurs années après qu'on l'y a introduit.

lisé dans le sang ; on l'appelle *ichthyotoxine*, substance albuminoïde analogue à celles qu'on trouve dans le venin des serpents. Cinq dixièmes de centimètre cube de serum tuent en cinq minutes un chien de dix kilogrammes, et une anguille de un kilogramme possède assez de venin pour tuer dix hommes. Mis sur la langue, le sang de l'anguille détermine bientôt une sensation d'âcreté et de cuisson, suivie d'une irritation persistante ; le serum des congres est moins venimeux que celui des anguilles. Injectée sous la peau, dans la cavité abdominale ou dans le système vasculaire, l'ichthyotoxine amène la mort ; mais introduite dans l'estomac, elle est inoffensive, car son action est neutralisée par l'acide chlorhydrique du suc gastrique ; injectée dans l'intestin, elle est absorbée et produit des accidents mortels. Une température de 100° lui fait perdre sa toxicité. Cette intoxication est caractérisée par une augmentation de fréquence, puis, par l'arrêt des mouvements respiratoires ; les battements du cœur diminuent de nombre et augmentent en énergie ; la pression sanguine s'élève ; puis les battements redeviennent plus nombreux pour se ralentir ensuite et cesser enfin complètement. La respiration artificielle entretient la vie pour quelque temps, et permet parfois le retour à la santé, grâce à l'élimination progressive du poison. L'insensibilité de l'animal est presque absolue et la rigidité cadavérique apparaît très rapidement. Le sang empoisonné a une coloration noirâtre et ne se coagule plus.

C'est en somme sur la moëlle et spécialement sur les centres respiratoire et moteur de celle-ci que l'ichthyotoxine exerce son action. Ces phénomènes sont d'ailleurs fort analogues à ceux que produit le venin des serpents.

Il a été publié quelques cas de siguatera causés par l'anchois (*Engraulis encrasicolus*), mais ce sont surtout l'*Engraulis Japonica* et l'*Engraulis bollama* de la mer Rouge qui sont venimeux et dont l'ingestion peut amener la mort en quelques minutes.

La *Meletta venenosa* des Seychelles est dans le même cas. Lacroix raconte que sur cinquante marins qui en absorbèrent, cinq moururent et trente furent malades. Il en est de même de la *Meletta sprattus* (Chine et Antilles), du *Dussumieria acuta*, du *Clupea tropica* (Seychelles), du *Spratella fimbriata* (côte du Malabar), etc. A l'autopsie des individus morts de cette intoxication, on trouve l'estomac, l'intestin grêle et le gros intestin congestionnés et couverts de plaques gangréneuses.

Les œufs du brochet sont aussi fréquemment toxiques ; on en fait pourtant en Allemagne une espèce de caviar et on les mange dans le Brandebourg, mélangés à la sardine, sous le nom de *netzin*. Des accidents semblables ont été causés par les œufs du barbeau (cas de Gesner, de

Simon, de Munchmeyer, etc.), et par les œufs de la lotte.

La *Bécune des Antilles* (*Sphyræna vulgaris*) produit aussi fréquemment la siguatera, bien que sa chair ne soit toxique qu'en certaines saisons. De même la *fausse carangue* des Antilles (*Caraux plumieri*, *C. carangus*) a une chair venimeuse, bien qu'elle soit comestible jusqu'au poids de un kilogramme (1). Citons encore les *Gobius* indiens (*Gobius venenosus*, *G. criniger*), le *Silurus Japonicus*, le *perroquet de mer* (*Scarus crelensis*) qui habite la Méditerranée orientale, le *Scarus psittacus* des Antilles, etc., etc., tous animaux capables de déterminer la siguatera.

(A suivre)

Docteur MEURISSE.



LES PAPES D'AVIGNON ET LES MONUMENTS DU MIDI DE LA FRANCE

Les Papes du quatorzième siècle ont créé à Avignon un monument tellement gigantesque qu'il devait suffire, ce semble, pour épuiser leur ardeur non moins que leurs ressources. Et cependant la construction du palais qui se dresse sur le rocher de Notre-Dame-des-Doms ne forme qu'un épisode dans les fastes de cette cour avignonnaise magnifique entre toutes. Sur les bords du Rhône, une série d'églises, de châteaux, de monastères, de tours et de bastions lui font cortège. C'est tout d'abord, à Avignon même, la grandiose enceinte fortifiée qui, de même que le palais, a bravé l'injure du temps ; puis en face, à Villeneuve, la Chartreuse, si somptueuse autrefois, si cruellement mutilée aujourd'hui ; un peu plus loin, à Sorgues, un autre palais, dont les derniers vestiges ont disparu au début de notre siècle, servait de résidence d'été ; puis c'était Châteauneuf du Pape, ou Château-Calcernier, bâti au milieu d'un vignoble célèbre, et bien d'autres.

Mais, l'action de ces grands bâtisseurs qui s'appellent Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, ne s'est pas bornée au Comtat-Venaissin : elle a rayonné sur tout le Midi. A Montpellier, ils firent élever la cathédrale, le monastère de Saint-Germain, le collège de Saint-Benoît (aujourd'hui l'École de médecine), le collège de Mende, le collège de Saint-Ruf ; à Marseille ils firent réédifier l'antique monastère de Saint-Victor ; Mende leur doit sa cathédrale ; Cahors son château ; Uzeste, dans la Gironde, son église ; la Chaise-Dieu son couvent, pour ne citer que quelques monuments particulièrement importants.

C'est des travaux exécutés sous les auspices d'Urbain V (1362-1370), que j'entretiendrai les

(1) On trouve des caranges de 15 kilos et de 1 m. 40 de long.

lecteurs du *Magasin Pittoresque*. C'est une figure particulièrement sympathique que celle de ce pape, auquel l'Église a décerné le titre de bienheureux. Descendant de la noble famille des Grimoard, il renonça, tout jeune encore, au métier des armes, cher à ses ancêtres, pour entrer dans les ordres où il se distingua, par sa science, non moins que par ses talents de diplomate. Mais sa piété fervente le poussait à fuir plutôt qu'à rechercher les honneurs : il ne faisait même pas partie du collège des cardinaux et se trouvait au loin, en Italie, lorsque le conclave réuni à la mort d'Innocent VI l'appela à monter sur le trône de Saint-Pierre. Il put alors donner un libre essor à son goût pour les arts, goût qui s'était développé et formé au contact des chefs-d'œuvre italiens.

Marseille, Montpellier, Mende, pour ne point parler d'Avignon, ni de Sorgues, ni de Rome, profitèrent simultanément de ses libéralités.

Sur les édifices élevés à Montpellier par ce pontife si pieux et si libéral, je ne m'étendrai pas ici : la matière a été épuisée récemment par une érudite qui ne laisse pas à glaner après elle, M^{lle} Louise Guiraud. Un chiffre seulement pour marquer l'importance de ces fondations : Urbain V y consacra plus de 70,000 florins, soit cinq ou six millions de notre monnaie.

Un point est à retenir dans l'histoire des constructions entreprises à Montpellier : c'est que les plans furent élaborés à Avignon même par les architectes attachés à la cour pontificale, à savoir : Bernard de Manse, sacristain de l'église Saint-Didier d'Avignon, Bertrand Nogayrol et Henri Clusel.

Ce furent également les artistes attirés du pape qui exécutèrent les peintures destinées à la cathédrale et au collège de Saint-Germain : l'un d'eux, Simonetus de Columba, avait pour patrie Avignon même ; l'autre, Matteo di Giovanetto, était originaire de Viterbe, mais fixé depuis longtemps sur les bords du Rhône. Ce fut ce dernier qui reçut en 1367 la commande de soixante-six toiles peintes, représentant la *Vie de Saint-Benoît*, ouvrage d'une grande richesse, car il n'y entra pas moins de 1760 feuilles d'or.

La biographie de maître Matteo mérite de nous arrêter, car elle abonde en enseignements précieux sur l'histoire de l'art au quatorzième siècle, cette histoire esquissée par Ernest Renan dans un travail si lumineux et si suggestif.

Matteo, qui avait pris en 1344 la place de son illustre compatriote, le Siennois Simone Memmi, est l'auteur de plusieurs des fresques du palais des Papes, notamment de celles qui ornent aujourd'hui encore la chapelle de Saint-Jean ; il fut le chef véritable de l'École de peinture groupée autour de la Papauté pendant le troisième quart du quatorzième siècle. Disons à ce sujet que les historiens d'art n'ont pas suf-

fisamment tenu compte jusqu'ici de l'action exercée par les peintres italiens fixés à la cour pontificale : c'est par leur canal que les enseignements de Giotto, le rénovateur de la peinture, pénétrèrent, non seulement en France, mais encore en Allemagne et dans les Flandres. Le fait même de leur établissement dans un centre international aussi actif qu'Avignon, où les représentants les plus éminents de l'Europe catholique, empereurs, rois de France, rois d'Espagne, rois de Danemark, etc., défilèrent tour à tour, leur assurait une clientèle d'élite.

Constatons, avant d'aller plus loin, que si l'Italie peut revendiquer la plupart des peintres, comme aussi des orfèvres, attachés à la Cour d'Avignon, les architectes et les sculpteurs employés par les Papes furent tous Français. Il ne pouvait guère en être autrement : autant, grâce à l'initiative de Giotto, la peinture italienne avait pris d'avance sur celle des contrées situées de ce côté-ci des Alpes, autant nos architectes avaient pris d'avance sur leurs rivaux étrangers. Le moment eût été mal choisi pour faire appel dans ce domaine aux lumières de nos voisins ; c'eût été manquer à la fois de patriotisme et de clairvoyance. Nos maîtres d'œuvres n'étaient-ils pas en possession d'une vogue européenne ! Un architecte d'Avignon même, Guillaume, n'était-il pas appelé en Bohême pour construire un pont sur l'Elbe (1333) ! Mathieu d'Arras (1344) et Pierre de Boulogne (1386) ne regurent-ils pas, dans le même pays, la mission plus flatteuse encore d'édifier la cathédrale de Prague ! L'Italie elle-même se reconnaissait notre tributaire. Lorsque Grégoire XI reporta le siège de la Papauté à Rome, il jugea prudent d'emmener un de ses architectes avignonnais, Guillaume Colombier : ce fut ce maître qui dirigea les travaux entrepris tant qu'à Rome, à Corneto et à Anagni. Vers la fin du siècle encore, Milan demandait à deux des nôtres, Nicolas Bonaventure de Paris et Jean Mignot, les plans de sa cathédrale.

(A suivre)

EUGÈNE MÜNTZ.

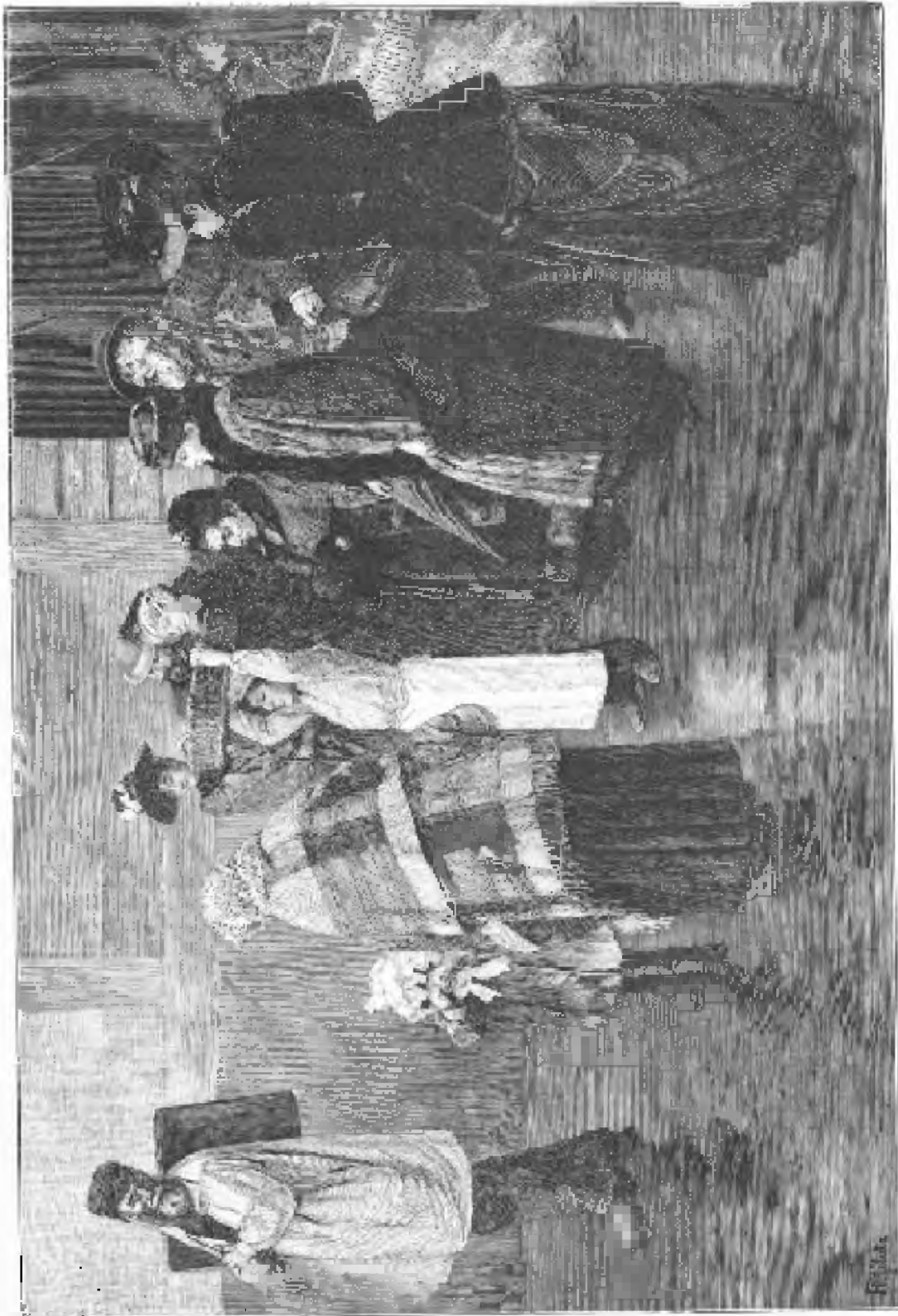
— 32 —

L'ENFANT PERDU

Que se passe-t-il ? Un de ces fâcheux incidents qui se reproduisent trop souvent dans le tumulte et dans la cohue des grandes villes. Maman était souffrante, ou elle avait des visites à faire. Elle a voulu quand même que Bébé fit sa promenade quotidienne, qu'il prit l'air, et elle a chargé nounou de la conduire. Dès que la pluie a cessé, nounou a pris la petite fille par la main, et toutes deux les voilà parties. Sous la jolie capote blanche où se perd la tête mignonne, sous le magnifique manteau de peluche qui étoffe et pare son corps frêle, l'enfant

égarées à pas comptés et très-têtu. Elle sent qu'on la regarde, elle le voit. Des mères de fa-

mille, des grand'mères la contournent au hasard et s'écrient : — O Dieu ! quel amour d'en-



L'ÉCLAIR. — L'ÉCLAIR. — L'ÉCLAIR. — L'ÉCLAIR. — L'ÉCLAIR. — L'ÉCLAIR. — L'ÉCLAIR. — L'ÉCLAIR. — L'ÉCLAIR. — L'ÉCLAIR.

fant ! Est-il gentil, ce bébé ! Quelle délicate petite fille ! »

La rue, d'autre part, est distraite. Elle s'attarde aux brillants étalages, elle ne tient plus

que d'une main très distraite le petit poignet rose; tout à coup la foule s'épaissit, un choc en sens inverse se produit, qui sépare la bonne de l'enfant, et toutes deux les voilà entraînées brusquement, nounou dans un sens, Bébé dans le sens opposé. Elles n'ont pas eu le temps de se reconnaître que déjà elles sont à cent mètres l'une de l'autre. La nounou a beau se retourner, plus personne. Et tandis qu'elle cherche, affolée, explorant de l'œil les groupes, questionnant les agents de police, arrêtant, pour les interroger, les passants, Bébé à huit ou dix rues de distance, toute seule, perdue dans l'immensité parisienne, se lamente et pleure à chaudes larmes. On n'y fait pas attention tout d'abord; on passe, on passe toujours sans la voir. Puis le flot des promeneurs s'éclaircit, la circulation se rétablit normale, une brave femme la remarque, un ouvrier en blouse blanche se retourne, un jeune couple s'arrête, une vieille mère, que sa grande fille accompagne, contemple avec tristesse la fillette, modistes et apprenties, blanchisseuses et vieux employés font de même, et le patronnet légendaire, le petit pâtissier de blanc vêtu, sa manne pleine de friandises sur la tête, reste vissé sur le sol, les jambes écartées, les yeux écarquillés pour mieux voir.

L'enfant reste longtemps interdite, ses petits poings sur les yeux, la tête basse, tandis que de gros sanglots, par moments, la secouent et lui coupent la respiration.

Ah, Bébé, la triste aventure!

Rassurez-vous pourtant, mademoiselle! Il y a un dieu pour les petites filles qui s'égarent. On ne se perd pas comme ça à Paris. La police, après tout, y est bien faite, et les âmes charitables n'y manquent pas. La brave femme au châle extraordinaire qui vous regarde sent son cœur se fondre de pitié. Quand vos larmes couleront moins pressées, elle vous consolera, vous prendra par la main, vous conduira au poste le plus proche, et je serais bien surpris si vous n'y trouviez votre bonne que les agents de police y ont conduite, et qui vous couvrira, en vous revoyant, de baisers fous. Dans une heure, deux au plus, vous serez de retour, Mademoiselle, dans le nid chaud et douillet de vos parents, et vous recommencerez à trouver, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Telle est l'histoire, bien des fois arrivée, banale presque, mais bien digne, malgré tout, d'attendrir et d'intéresser les âmes tendres, que M. Eurique Mélida nous contait, dans un de ses tableaux annuels du Salon. Ce tableau, qui fut acheté par l'État, et qui figure depuis au musée du Luxembourg, aura été le dernier qu'il ait peint. Quelques mois après l'avoir terminé, l'artiste était emporté subitement, dans sa cinquante-sixième année, par une congestion pulmonaire contractée à la suite d'une influenza. M. Eurique Mélida, espagnol de naissance,

était depuis longtemps fixé à Paris, où il comptait parmi nos bons peintres de genre. Il était le beau-frère du grand portraitiste Bonnat, président de la Société des Artistes français.

YVES MASSON.

ÇA M'EST ÉGAL...

(NOUVELLE)

Suite et fin. — Voyez page 373.

— Les balles, disait-il, ont peur de moi.

Hélas! il se trompait. Un jour que les nôtres, après des prodiges de valeur, opéraient une pénible retraite, Spire vit tomber à ses pieds le drapeau aux trois couleurs; le porte-drapeau venait de recevoir un éclat d'obus qui lui avait fracassé la tête!

A cette vue, Spire s'arrête court, saisit le drapeau et l'emporte. Malheureusement, ce fardeau si cher retarde sa marche, il lui reste quelques mètres à franchir pour se trouver hors d'atteinte de l'ennemi, quand tout à coup, une balle siffle dans l'air, et l'atteint.

Spire pousse un cri, fait encore quelques pas et s'affaisse sur lui-même.

Mais ses camarades ont entendu ce cri de détresse, ils reviennent... le drapeau est sauvé!... Hélas! le pauvre Spire n'a plus qu'un bras!

Quand il reprit ses sens, il fut d'abord tout surpris de se trouver couché dans une ambulance; la mémoire lui revint avec la douleur.

Le chirurgien en chef faisait sa ronde, accompagné du général.

— Indiquez-moi, disait celui-ci, le brave soldat qui a sauvé le drapeau de son régiment, au péril de sa vie.

— Le voici, mon général, répondit le chirurgien en désignant le lit de Spire.

Le général s'approcha du jeune blessé.

— Vous êtes un brave, lui dit-il, le régiment est fier de vous et vous avez bien gagné la croix d'honneur. Pour moi, je suis heureux d'être chargé de vous la remettre.

En disant ces mots, il déposait sur le lit de Spire la croix de la légion d'honneur.

Ému jusqu'aux larmes, épuisé par le sang qu'il avait perdu, le pauvre garçon ne trouvait pas de paroles pour remercier son général et lui exprimer tout ce qu'il sentait.

— Vous êtes faible, ajouta ce dernier qui le voyait embarrassé, ne vous agitez pas, car il faut vous guérir au plus vite; nous avons encore besoin de vous.

— Oui, mon général... merci, mon général..

Spire ne trouvait pas autre chose. Mais quand son supérieur se fut éloigné, le pauvre blessé essuya de sa main gauche (la seule qui lui restait) une larme qu'il n'avait pu retenir, et murmura, avec extase, en regardant sa croix :

— Oh ! ça !... non... non... ça ne m'est pas égal !

III

Tout finit en ce monde. Les pires comme les meilleures choses. La guerre qui semblait interminable, cessa enfin et l'on signa la paix.

Spire, à peu près remis de sa blessure et de l'amputation qui avait suivi, se disposa à regagner son village où il avait hâte de retrouver sa famille et ses amis.

Les dernières nouvelles qu'il en avait reçues n'étaient pas bonnes.

La meunière, triste et souffrante, n'avait pu, ni s'accoutumer à l'absence de son fils, ni se consoler de la perte de son bras. Tous les jours elle demandait à Dieu la grâce de le revoir.

Quant à la mère Odule, elle était bien malade, écrivait Bize. Douloureusement frappée dans son patriotisme, blessée au cœur par la nouvelle de nos défaites, elle n'avait pu surmonter son chagrin ; le chagrin avait amené la maladie, et depuis quelque temps, la pauvre vieille gardait le lit.

Or, un jour, vers quatre heures de l'après-midi, comme le meunier revenait d'Arras, il aperçut sur le petit sentier qui conduisait droit au moulin, un homme à la démarche jeune, au pas pressé et qui portait l'habit militaire.

Le cœur du bonhomme battit de joie. A première vue, il avait reconnu son fils. — Spire ! Spire ! lui cria-t-il de toutes ses forces.

Au son de cette voix bien connue, le jeune homme se retourna, s'élança à la rencontre de son père et se jetant dans ses bras, l'y tint étroitement embrassé.

— C'est donc vous, Spire (1), murmurait Bize en le regardant d'un air attendri, vous voilà enfin de retour ! Ah ! bien souvent, nous avons pensé que nous ne vous reverrions jamais !

— Et ma mère ? demanda Spire, comment va-t-elle ?

— Mieux, heureusement ; et maintenant que vous êtes de retour, elle ira tout à fait bien.

Ils n'étaient plus qu'à quelques pas du moulin, une femme parut sur le seuil.

— Ma mère ! s'écria avec transport le jeune soldat, ma mère !...

Muette, suffoquée par la joie, la meunière embrassa son fils sans prononcer une parole :

« Qu'il est beau avec sa croix ! pensait-elle. Mais les larmes lui vinrent aux yeux en songeant au bras qu'il avait perdu.

— Et la mère Odule ? demanda Spire d'un air inquiet.

— La mère Odule, répondit tristement Bize, depuis huit jours, elle ne souffre plus ; la guerre l'a tuée, et la pauvre Rosalie est bien seule !

La mère Odule est morte ! exclama Spire avec douleur ; j'espérais pourtant bien la revoir encore. J'aurais voulu lui dire adieu, avant le grand départ !

— Triste temps que celui-ci ! murmura la meunière, mais venez Spire, vous devez avoir besoin de vous reposer.

On entra dans le moulin, et pendant que le soldat mangeait « un morceau » en vidant un pot de bière, ses parents lui racontèrent de quels soins, de quel dévouement, Rosalie avait entouré les derniers moments de sa grand' mère.

— Voilà, conclut Bize, une femme qu'un brave garçon serait trop heureux d'épouser.

Spire ne répondit pas.

Quand il eut vidé le pot de bière, il se leva et dit simplement :

— Je vais dire bonsoir à Rosalie.

Il gagna la petite maison aux volets verts, cette maison remplie pour lui de tant de souvenirs ! Il frappa à la porte.

— Entrez, dit Rosalie.

Il ouvrit et entra. Rien n'y était changé.

Spire retrouvait, à la même place, le vieux fauteuil de paille dans lequel la mère Odule s'asseyait chaque jour auprès de son poêle. Il était toujours là, ce vieux meuble ; mais personne hélas ! ne l'occupait plus. Pâle et vêtue de noir, Rosalie travaillait seule près de la fenêtre.

— Est-ce bien vous Spire, fit-elle d'un air heureux et surpris, vous n'avez pas prévenu de votre arrivée ; personne ne vous attendait aujourd'hui.

— Je voulais vous surprendre tous, répondit-il.

Il s'assit près d'elle et ils causèrent pendant une heure, sans se douter du temps qui s'écoulait.

— Pauvre mère Odule ! répétait Spire en soupirant.

— Elle parlait de vous tous les jours, répliquait Rosalie ; jusqu'à ses derniers moments elle a espéré vous revoir.

Puis, on évoqua les vieux souvenirs.

— Vous rappelez-vous, disait Spire, le temps où je montais dans le grenier pour vous voir faire de la dentelle ?

— Oui, au lieu d'apprendre vos leçons...

— Mais comme vous avez été toujours laborieuse, vous me faisiez honte de ma paresse ; et je vous écoutais un peu, vous, seulement.

— C'est pourtant vrai !

Et Rosalie se laissait aller à sourire, au souvenir des jours heureux de leur enfance.

— Depuis, dit Spire en se levant, j'avais eu des idées...

— Ah !

— Oui...

— Quelles idées ?

(1) Dans le Nord on se tutoie rarement.

— Oh! c'était avant la guerre...

— Alors, maintenant, vous en avez changé?

— Que voulez-vous, répondit-il tristement, j'avais des idées de mariage, mais pour protéger une femme et des enfants, pour travailler pour eux, il faut avoir ses deux bras, et je n'en ai plus qu'un!

— Vous avez la croix des braves, et la femme que vous choisirez pourra être fière de vous!

— Vous croyez? fit vivement Spire. Non, ajouta-t-il d'un ton résigné, c'est pour me consoler que vous dites ça?

Rosalie leva sur lui ses beaux yeux bleus.

— Je vous ai dit, répondit-elle gravement, que ma pauvre grand'mère a pensé à vous jusqu'à sa dernière heure; et moi, Spire, j'ai de l'amitié pour vous, vous le savez bien.

— Quoi! s'écria le jeune homme dont l'émotion augmentait à chaque seconde écoulée, vous consentiriez à épouser un pauvre manchot comme moi?

— C'est au cœur que je regarde avant tout...

Et la jeune fille baissa les yeux en rougissant.

Le soir même, Thomas Bize allait faire la demande en mariage; et, un mois après, Spire épousait Rosalie. Ils habitèrent sa petite maison où le bonheur entra avec eux. Fidèles au souvenir de la mère Odile, ils disaient souvent avec un amer regret :

— Ah! si la guerre ne l'avait pas tuée, nous serions là tous les trois!

Avec les années, la famille augmenta; Rosalie eut deux fils et une fille. A chaque naissance nouvelle, Spire se sentait plus joyeux.

Aussi, quand les enfants furent de taille à l'écouter, il se mit à leur raconter de belles histoires, des récits de batailles, qu'eux ne se lasaient jamais d'entendre.

C'était surtout à la fin de la journée, pendant que Rosalie préparait le souper, que Spire narrait les plus beaux faits d'armes de notre malheureuse et héroïque armée.

Un soir qu'il les tenait comme à l'ordinaire sous le charme, sa fillette, âgée de cinq ans, l'interrompit.

-- Papa, demanda-t-elle avec une adorable

gravité, qui aimez-vous le mieux de nous trois : Jean, Ubald ou moi?

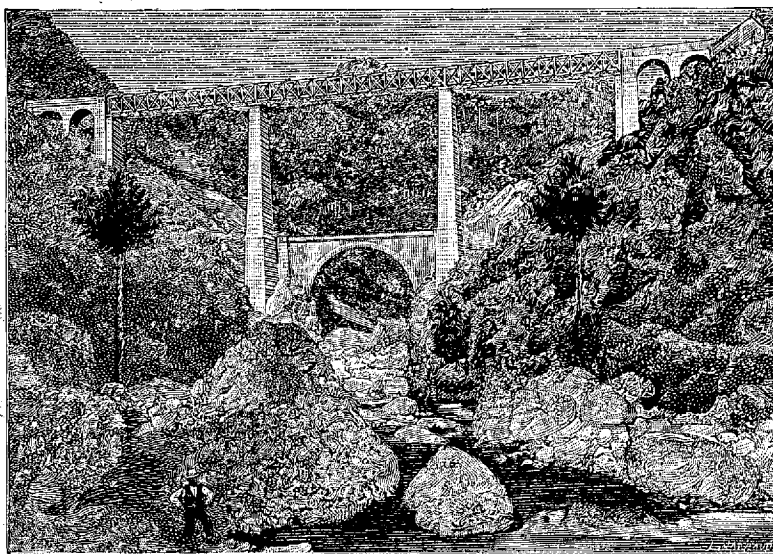
— Lequel? répéta Spire en jetant sur ces trois visages enfantins un regard de profonde tendresse, et les entourant de son unique bras pour les presser sur son cœur, ah! mes enfants, cela, vrai, bien vrai, ça m'est égal!!!

ARISTE EXCOFFON.

QUINZE JOURS EN CORSE

Il y a quelques années encore l'idée de parcourir la Corse en quinze jours et d'en rapporter des documents suffisants pour faire connaître

cette île, le plus vaste de nos départements, ne pouvait venir à personne. Alors, on ne pouvait se rendre d'un point à un autre que par des bateaux à vapeur dont les départs étaient fort espacés, tous les huit ou quinze jours; par la diligence qui reliait Ajaccio



EN CORSE. — Le Pont du Vecchio (d'après une photographie).

à Bastia, faisant traverser aux voyageurs dans leur caisse incommode et cahotée les régions pierreuses de la côte, les makis torrides, les hautes montagnes où le froid de la nuit est si vif. De cette grande ligne de voitures on gagnait les cantons de l'intérieur par d'atroces guimbardes, mal suspendues, rarement couvertes, emportées au galop vertigineux de chevaux petits et vifs courant par des chemins à peine frayés. Heureux encore quand on avait des guimbardes! Pour avoir une idée générale de la Corse, il fallait plusieurs mois. Aujourd'hui, à la condition de se lever matin, de combiner tous les moyens de transport : chemins de fer, bateaux à vapeur, voitures, chevaux et mulets, on peut, en moins de trois semaines, parcourir le pays tout entier, voir les principales villes, et même avoir les émotions de la vendetta. Tout cela je l'ai eu en assistant aux manœuvres navales qui ont eu cette année la Corse pour base.

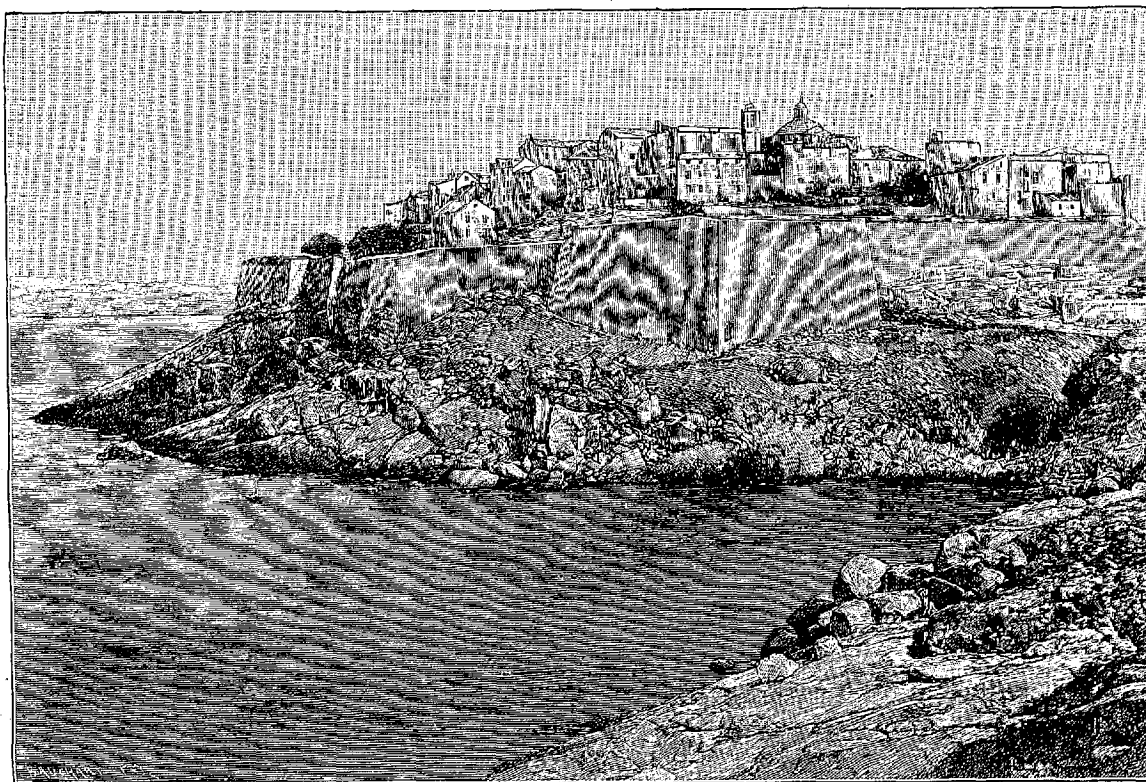
Jadis Bastia et Ajaccio étaient les ports où l'on atterrissait au départ de Marseille; aujourd'hui les chemins de fer qui commencent à sillonner l'île transforment peu à peu le classique itinéraire.

Calvi et l'île Rousse où tous les huit jours

viennent, alternativement, débarquer passagers et marchandises sont devenus les points de départ les plus commodes pour qui veut rapidement visiter l'île. Ces ports sont les plus rapprochés du continent, en peu d'heures un bateau parti de Marseille ou de Nice les atteint; le jour où l'on aura donné aux paquebots une vitesse plus considérable, le voyage sera une simple promenade, on pourra le même jour aller de Marseille aux confins de la Corse, car le petit réseau insulaire a été bien compris.

Actuellement on part de Marseille vers midi.

Le bateau range d'assez près la côte pour que l'on puisse en distinguer tous les détails. Voici les îles de Marseille, maigres, pelées, sans un brin d'herbes, que des tours, des remparts, des batteries rendent plus rébarbatives encore. L'île de Maire que l'on côtoie un instant présente quelques traces de verdure puis se profile la côte tourmentée, formée de montagnes calcaires arides, mais superbes de forme, Cassis, La Ciotat au fond de leurs baies d'un profil et d'une lumière déjà helléniques, Bandol, Sanary si gracieuses avec leurs ports bordés



EN CORSE. — Calvi (d'après une photographie).

de palmiers, les montagnes de Toulon, les îles d'Hyères sauvages et désertes du côté de la grande mer. La côte s'éloigne maintenant, les cimes violettes ou neigeuses des Alpes sont tout ce qui nous reste de la terre de France, elles s'effacent elles-mêmes peu à peu, la mer s'étend tout autour de nous. Au ciel Vénus s'allume, la nuit descend, dans l'obscurité le paquebot fuit maintenant avec un bruissement d'eau. Le mistral souffle, les lames courtes et agitées secouent le navire. La nuit sera mauvaise, on s'endort cependant, bercé par le roulis auquel on s'accoutume.

Soudain le mouvement cesse. Le bruit de l'arbre de l'hélice devient plus lent. Nous montons sur le pont, la nuit est complète encore, mais elle est douce, tiède et parfumée. Des senteurs pénétrantes nous viennent faites de myrte, d'immortelle, de lavande et de thym. Nous sommes baignés dans ces parfums. C'est l'odeur de la Corse, celle dont Napoléon disait

qu'elle lui ferait reconnaître son île à vingt lieues de distance.

Nous distinguons à peine la côte. Sur le fond mat et sombre de la mer se dessinent cependant des cimes dentelées qui s'exhaussent peu à peu et se détachent comme un écran d'encre sur le ciel étoilé. Un feu clignote, quelques lumières brillent. Nous sommes devant Calvi.

Nous nous faisons conduire à terre aussitôt que la douane et la santé nous ont donné libre pratique. La nuit est encore sombre, mais au delà d'une ligne noire qui est la chaîne du cap Corse une légère bande rose se montre. Par les rues étroites et tortueuses nous gagnons à tâtons un chemin de rochers, bordé d'énormes raquettes épineuses qui sont des figuiers de Barbarie, et nous atteignons une arcade qui est la porte de la citadelle. Le soleil apparaît enfin, il monte peu à peu sur la croupe du cap Corse et des monts qui nous séparent de la plaine marécageuse du Golo. Il vient frapper au-dessus de

nous des remparts éboulés, d'un rouge ardent, comme cuits par le soleil. C'est la citadelle de Calvi, perchée comme un nid de corsaires barbaresques sur une roche qui surplombe les flots bleus de la mer, d'un bleu sombre où les premiers rayons mettent des aigrettes de flamme au sommet des lames.

Plus bas dort Calvi, ou plutôt le quartier de la marine. Petite, bien petite ville. En arrière, près de la mer, une locomotive minuscule court sur les rails, c'est celle qui doit nous entraîner dans le centre de l'île. Nous dévalons rapidement, traversons la ville encore endormie après être passé dans la rue Colombo, où une plaque, sur une façade annonce audacieusement que Christophe Colomb est né dans cette maison en 1441. On sait que Calvi dispute à Gênes, non sans quelque apparence de raison d'ailleurs, l'honneur d'avoir vu naître l'homme qui découvrit le Nouveau-Monde. En 1441 Calvi, comme le reste de la Corse, était aux mains des Génois.

Le train siffle, le temps de sauter en wagon, nous traversons le lit d'un torrent et nous voici en route, par de belles campagnes plantées d'oliviers et de figuiers. Rares sont les villages, le plus important est Alyajola, jadis ville fortifiée mais dont les murailles éboulées et les mesures en ruines indiquent la décadence. On aperçoit un instant, sur sa montagne, Carbara, où le père Didon fut relégué et, enfin, à un détour, la riante ville de l'Île Rousse, bâtie sur un plan régulier par Paoli qui voulait en faire la rivale de Calvi. L'Île Rousse tire son nom d'un îlot de roches brûlées par le soleil, que couronne un phare, aujourd'hui relié à la terre ferme par une jetée abritant le port.

La voie ferrée contourne la ville, longe une jolie plage de sable fin et, par de longs lacets, s'élève sur le flanc des montagnes boisées où Belgodère étale ses maisons blanches. C'est par une véritable forêt d'oliviers centenaires, aux troncs noueux que l'on arrive au pied de ce riant village. Ces oliviers corses ont une puissance de végétation que n'atteignent pas les arbres du continent; même autour de Nice et de Port-Maurice il n'y a pas de groupes d'oliviers comparables à ceux qui s'étalent sur le flanc des montagnes de Belgodère et de Palasca.

Maintenant nous quittons les oliviers pour atteindre, par de fortes rampes, le sommet des collines. La voie traverse des fourrés de cystes, de butisques, d'arhousiers d'où montent de pénétrantes senteurs. De temps en temps on aperçoit toute la partie de l'île qu'on vient de traverser, la fertile Bologne. Mais des tunnels la masquent bientôt et nous entrons dans une vallée aux flancs arides, celle de la Navaccia, sans villages, semée de ruines. A peine un filet d'eau au fond du ravin, bordé par une maison blanche. Bientôt on atteint un cours d'eau bondissant, aux ondes claires, c'est la Tartagine,

qui descend de la haute croupe du mont Corona, à travers d'étranges montagnes découpées en aiguilles et l'on atteint une gare où deux autres trains sont arrêtés. C'est Pante alla Leccia, une des stations vitales du réseau corse. Là se séparent les lignes de Calvi, de Bastia et d'Ajaccio.

La voie ferrée remonte maintenant la belle vallée du Golo, parcourue par un petit fleuve aux eaux limpides, dont la vallée est d'une merveilleuse beauté. Le Golo court entre deux hautes chaînes boisées, couvertes de pins et de maquis, mais où de larges îlots d'oliviers mettent des taches bleues d'une délicatesse infinie. On atteint Corte, la pittoresque petite ville aux maisons en amphithéâtre, dominées par une citadelle et dont le *Magasin Pittoresque* a donné jadis une vue (1).

Le chemin de fer n'allait pas encore au delà de Corte, il y a deux mois. Mais aujourd'hui les locomotives de service circulent jusqu'à Ajaccio; dans quelques jours le service public sera établi.

C'est donc par la diligence que nous avons gagné Vivario, l'autre tête de ligne. Le trajet est long, mais il est un de ceux qu'on ne peut regretter. La route monte sur le flanc des plus hautes montagnes de la Corse et ne tarde pas à dominer la profonde vallée du Tavignano, une des plus peuplées de l'île, où les villages se pressent. La route était, à Corte, à 370 mètres au-dessus de la mer, elle atteint un sommet de plus de 800 mètres où quatre villages sont groupés : Casanova, Poggio, Rivedtota et San Pietro-di-Venaco au sein d'une forêt de châtaigniers énormes, parcourue par des ruisseaux clairs descendus des puissants contreforts du Monte Rotondo, dont on aperçoit les formidables crêtes de granit.

Au delà de San Pietro un cri d'admiration nous échappe. Jamais plus splendide paysage ne nous est apparu. En face s'ouvre une vallée d'une profondeur vertigineuse, se prolongeant entre d'immenses montagnes boisées, hérissées d'aiguilles, et triées de neige, jusqu'à une forêt de pins laricios aux reflets bleus. Sur les versants de ces montagnes s'égrènent des villages blancs, aux clochers élancés.

C'est la vallée du Vecchio, une des merveilles de la Corse. Nous sommes longtemps avant de l'atteindre. Il nous faut traverser la curieuse bourgade de Seraggio-di-Venaco, assise sur les deux flancs d'un ravin où écume une cascade. Au-dessous du village, une nuée d'ouvriers travaillent à l'issue d'un tunnel où passera la locomotive. Désormais nous allons suivre jusqu'à Vivario les travaux de la voie ferrée. Elle passe aux flancs des montagnes, dominant le Vecchio, clair et furieux, et arrive bientôt à

(1) Voir le tome XIV, année 1831, page 129.

une énorme fissure qui coupe la montagne. La route, pour franchir l'obstacle, traverse le torrent sur un pont de 30 mètres de portée, très hardi, très beau, s'harmonisant fort bien avec la rude et opulente nature. Le chemin de fer a été plus hardi encore, il traverse la gorge à près de cent mètres au-dessus de l'abîme, sur un viaduc dont les lignes sévères contrastent avec ce paysage tourmenté. Ce pont du Vecchio est, avec le grand tunnel de Vizzavona, l'œuvre d'art la plus importante du réseau corse.

(A suivre.)

E. DOUARIN.



Pensée

Ce n'est pas parce qu'on a fait le tour de trop de choses, qu'on désespère; c'est au contraire parce qu'on n'a pas regardé assez longtemps, ni assez loin. L'intelligence et le savoir ne tuent pas la volonté; ils lui créent des devoirs.

Concluons donc que l'homme est né pour agir — non seulement parce que l'inaction le ferait descendre au rang de l'animal, qui, lui, n'hérite pas de ses ancêtres, qui recommence à chaque existence et qui ignore la loi du progrès; mais, parce que, en agissant, l'homme échappe à la réalité qui passe; il fuit sa prison de chair, et vit ne fût-ce qu'une heure de la vie divine.

Ainsi l'action est légitimée par la conception la plus large de l'existence universelle, et l'amour de la patrie nous apparaît comme la fleur la plus délicate et la plus achevée de la plus haute culture. P. DESCHANEL.



L'HOMME AU MASQUE DE FER

Suite. — Voyez page 375.

Voilà donc Bulonde enfermé à Pignerol, et à partir du jour où les portes de la prison s'ouvrent devant lui aucun document authentique ne prouve sa mise en liberté, son évasion ou son décès. De cette absence de pièces officielles, MM. Burgaud et Bazeries se croient autorisés à conclure que le lieutenant-général se trouvait encore dans la célèbre forteresse au moment où Louis XIV donna l'ordre de la démolir et de transporter les quatre derniers prisonniers qu'elle contenait, aux îles Sainte-Marguerite où ils devaient être placés sous la garde de M. de Saint-Mars.

D'ailleurs, suivant la thèse soutenue par les deux nouveaux historiens du Masque de Fer, la preuve du séjour de Bulonde à Sainte-Marguerite se trouverait sous l'une des ratures d'une dépêche adressée par Barbezieux à Saint-Mars le 17 novembre 1697.

« Vous n'aurez point, écrivait le secrétaire d'État à la guerre, d'autre conduite à tenir à l'égard de tous ceux qui sont confiés à votre garde que de continuer à veiller à leur sûreté sans vous expliquer à qui ce soit de ce qu'a fait votre ancien prisonnier. »

Après les mots « à qui que ce soit » se trouve une rature. MM. Burgaud et Bazeries se sont efforcés de déchiffrer le texte primitif, et ne craignent pas d'affirmer que le commis de Barbezieux avait écrit, sous la dictée du ministre, les mots « de ce g^l », en se servant de l'abréviation qui signifie « général » dans les correspondances militaires.

Le secrétaire d'État, obéissant à sa première inspiration, avait dicté : « sans vous expliquer à qui que ce soit de ce général... » mais il s'était aperçu qu'il allait dévoiler un mystère et avait donné à sa phrase la forme indiquée ci-dessus.

Si cette interprétation est exacte, « l'ancien prisonnier » dont il est question dans les dépêches du 6 janvier 1696, du 17 novembre 1697 et du 17 juin 1698, est un « général » et cette qualification ne peut s'appliquer qu'à Bulonde. Le mystérieux personnage qui a été enfermé à Pignerol en 1691, transféré à Sainte-Marguerite en 1694 et emmené à la Bastille par M. de Saint-Mars en 1698, serait le fuyard de Coni.



Nous ne saurions trop rendre hommage à la loyauté et à la sincérité des deux derniers historiens du Masque de Fer. Ils ont soin de publier des reproductions phototypiques des pièces les plus importantes du procès et ils indiquent eux-mêmes la plupart des objections qui peuvent être soulevées contre leur thèse.

Peut-être font-ils bon marché de l'in vraisemblance du point de départ. Il est évident que Bulonde a livré un assaut contre toutes les règles et qu'il a eu tort de lever précipitamment le siège de Coni en apprenant l'arrivée imminente du prince Eugène, au lieu d'attendre M. de Saint-Sylvestre qui arrivait en toute hâte avec des renforts suffisants pour tenir tête à l'ennemi. On avait le droit de lui reprocher un acte de témérité folle qui ne pouvait se justifier que par le succès et une retraite peu glorieuse dont l'unique excuse pouvait être une impérieuse nécessité.

Il a été d'une impétuosité rare, mais il n'a pas commis de crime et on ne s'expliquerait pas l'inexorable cruauté de Louis XIV qui aurait condamné ce malheureux à un châtiment unique dans l'histoire, pour lui faire expier un forfait qui se réduisait en somme à une erreur de stratégie.

Ajoutons bien vite que Dangeau a eu soin de nous rassurer sur le sort de l'infortuné lieutenant de Catinat. Au dire du consciencieux chroniqueur, Bulonde a été mis en liberté le 11 décembre 1691. De son côté, Pinard affirme qu'il vivait encore en 1708. Ces témoignages nous paraissent suffisants pour suppléer à l'absence du document authentique que réclament les deux nouveaux historiens du Masque de Fer pour se déclarer convaincus. Il a fallu deux siècles pour retrouver l'ordre d'arrestation, ce se-

rait à notre avis pousser un peu trop loin les exigences permises dans un procès dont le dossier présente tant de lacunes que d'exiger la production immédiate de l'ordre de mise en liberté.

(A suivre.)

G. LABADIE-LAGRAVE.

—o—

MATÉRIEL D'EXPLORATION

VOITURE ET BATEAU COMBINÉS EN ALUMINIUM.

Cette voiture et ce bateau combinés en aluminium sont dus à l'ingéniosité d'un explorateur bien connu, M. Jules Claine.

La voiture, qui se compose d'une caisse étanche en

aluminium, à peu près semblable au modèle déjà usité pour l'expédition Monteil, en diffère cependant par les modifications suivantes :

FIGURE 1.

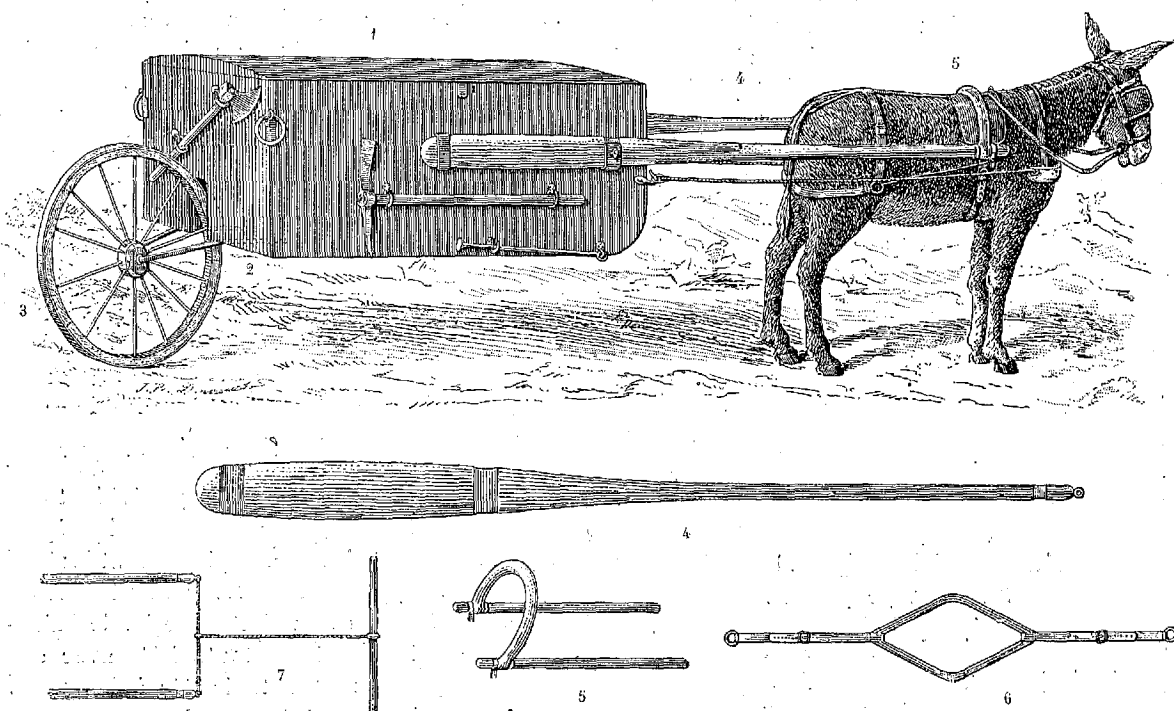
Le couvercle très allégé, est réduit à son poids le plus restreint ;

FIGURE 2.

La caisse est échancrée à l'arrière afin de laisser passer la roue ;

FIGURE 3.

Le véhicule porte sur une roue unique d'un mètre de hauteur, construite en hickory, bois extrêmement solide qui permet de donner à cette roue peu de largeur ;



VOITURE ET BATEAU COMBINÉS EN ALUMINIUM.

FIGURE 4.

Les brancards sont formés des rames destinées à l'embarcation, on obtient ainsi la suppression de brancards spéciaux et encombrants ;

FIGURE 5.

Une attelle rigide en aluminium, permet de fixer solidement les brancards à la sellette de l'âne ou du mulet employé ;

FIGURE 6.

Une bricole en cuir destinée au remplacement du quadrupède par un homme. Les avantages de ce système sont : plus grande légèreté du véhicule, que deux hommes suffiraient à transporter en cas de besoin. L'emploi d'une roue unique et légèrement placée à l'arrière, pouvant être aisément portée par un seul homme, réduit à trois le nombre des porteurs du véhicule complet, qui est au minimum de sept avec les modèles existants. Mais le résultat le plus considérable de ce système, c'est de rendre la voiture apte à passer par tous les sentiers où un porteur peut marcher,

à escalader facilement des menus obstacles, tels que troncs d'arbres, rochers, passerelles étroites, etc., etc. Cette manœuvre est impossible avec une voiture à deux roues, tant à cause de son poids exagéré que de l'écartement des roues exigeant des chemins suffisamment larges.

FIGURE 7.

Les accessoires signalés plus haut permettent l'emploi de bêtes de somme ou d'hommes qui s'y peuvent atteler en nombre illimité grâce à la flèche qui peut être substituée aux brancards.

Avec ce nouveau moyen de transport, il est possible en quelques minutes, d'assembler plusieurs caisses de voitures pour former une barque dont les brancards seront les avirons. L'explorateur pourra ainsi traverser les rivières avec sécurité et transporter tous les bagages de l'expédition.

LE COUCHER DE L'ENFANT



LE COUCHER DE L'ENFANT. — Groupe en marbre par Daillion. — Gravé par Jarraud.

Une mère, penchée avec précaution sur un berceau, dépose sur la couchette son enfant endormi. Une main passée sous la nuque du bébé, l'autre tenant encore ses jambes, elle

s'apprete à laisser l'enfant à son sommeil. La main droite glisse déjà sur la petite jambe ; et la mère sourit doucement à la bonne figure qui exprime un repos complet. C'est un de ces

15 DÉCEMBRE 1893.

24

motifs de grâce et de douceur que le statuaire affectionne particulièrement.

Dans la série des œuvres de M. Daillion, nous trouvons au Salon de 1882, un *Réveil d'Adam*, conçu dans une donnée analogue, et qui fit décerner à son auteur une médaille de 2^e classe et une bourse de voyage. En 1885, un autre groupe intitulé le *Bonheur* reçut deux nouvelles distinctions, la médaille de 1^{re} classe et le prix du Salon. Son Salon de 1887 continue, avec deux bustes de marbre intitulés *Graziosa* et *Jeune Florentine du XV^e siècle*, à présenter au public des sujets d'une grâce élégante et fleurie. Sous une inspiration plus mélancolique, il exécuta son *Génie expirant* du Salon de 1891. L'année suivante il exposait avec le *Coucher de l'enfant* une statue allégorique : l'*Archéologie*, qui lui fut commandée par l'État pour une niche de la cour du Louvre. Au dernier Salon il présentait une statue de plâtre intitulée *La Source*.

M. Daillion, dans son œuvre, a déjà fait une place importante à l'inspiration décorative. La préférence qu'il semble lui accorder s'accorde d'ailleurs avec la grâce et la poésie qui sont au fond de toutes ses conceptions.

J. LE FUSTEC.

LES POISSONS VENIMEUX

Suite et fin. — Voyez page 381.

Mais les véritables poissons venimeux sont ceux qui sont pourvus d'une glande à venin dont le produit débouche ordinairement à l'extrémité d'une épine et dont la blessure amène des accidents parfois mortels.

Dans l'ordre des Plagiostomes, les *Pastenagues* (*Trygon pastinaca*, *Tr. violacea*), présentent de chaque côté de la queue, à quelque distance de la base, un ou plusieurs aiguillons barbelés dont la blessure est redoutable (1). La pénétration de ces épines dans les tissus est suivie de vives douleurs et de convulsions violentes. D'après Gesner, « l'homme blessé par ce dard ne tarde pas à succomber si on ne le secourt; un arbre vert blessé au tronc par cet aiguillon périrait aussitôt. »

Les *Murenes* (*Muraena helena*) qui habitent la Méditerranée ont des dents bien développées en rapport avec un réservoir à venin siégeant au palais et contenant à peu près un centimètre cube de liquide; un épithélium cylindrique sécrète le liquide venimeux. Quatre fortes dents coniques, non canaliculées, situées sur la ligne médiane et articulées avec l'os palatin, peuvent basculer en arrière et baigner dans le venin. Quand l'animal ramène ces dents dans la position verticale, la muqueuse palatine qui les engaine se trouve violemment tendue et

comprime le réservoir venimeux qu'elle limite inférieurement; le venin s'écoule alors le long de la dent jusque dans la plaie. De chaque côté des quatre dents médianes s'en trouvent trois ou quatre autres mobiles aussi et qui communiquent également avec le réservoir.

Les *Plotoses* (*Plotosus lineatus*, *Pl. Castaneus*, *Pl. limbatus*, etc.), poissons qui vivent en abondance dans tout l'Océan Indien, au Japon, sur les côtes du Malabar et de l'île de la Réunion, possèdent aussi un appareil à venin; mais ce dernier siége en avant des nageoires pectorales et de la première nageoire dorsale. C'est un sac fibro-élastique pourvu de muscles; ce réservoir communique avec un canal creusé dans la première épine de la nageoire dorsale; mais ce canal s'arrête à quelque distance de l'extrémité libre de l'aiguillon et ne communique pas avec le dehors. Il faut donc que le pied d'un baigneur ou la main d'un pêcheur vienne briser l'extrémité de ce dard pour que le venin comprimé s'épanche aussitôt dans la plaie et amène des accidents mortels; l'animal est par conséquent incapable de se servir activement de cet appareil qui est purement défensif. Les *Doras* de l'Amérique du Sud sont dans le même cas.

La piqure du *Scorpena antennata* et du *Scorpena grandicornis* n'est pas moins dangereuse; on les appelle *Rascasse vingt-quatre heures* à Saint-Domingue, à cause de la rapidité avec laquelle ils causent la mort. De même on redoute le *Sc. scrofa*, le *Sc. porcus* ou *Rascasse*, employé pour la fabrication de la bouillabaisse, le *Sc. bufo* de la Méditerranée et le *Sc. mésogallica* des Antilles. L'appareil à venin siége aux rayons épineux de la nageoire dorsale; chaque épine est entourée d'une gaine sécrétant le poison. Au repos, la nageoire est couchée sur le dos et l'épine est cachée dans sa gaine; cette dernière s'efface quand la nageoire se relève.

C'est aussi au niveau de la nageoire dorsale que siége l'appareil à venin du *Pterois muricata* des îles Mascareignes. Les rayons de cette nageoire se brisent comme du verre et la douleur causée par la piqure est intolérable.

Nadeaud et Bottard ont décrit en détail l'appareil à venin des *Synancees* (*Synanceia brachio*, *S. horrida*, *S. verrucosa*, etc.), poissons originaires des Seychelles, de l'île Maurice, de la Réunion, de Java et Bornéo, des Moluques, de Taïti et de la Nouvelle-Calédonie. La nageoire dorsale possède six rayons mous et treize rayons épineux, dont chacun est creusé de deux cannelures longitudinales; en rapport avec chaque cannelure se trouve une poche à venin, oblongue et terminée en pointe à son extrémité supérieure qui est close. Chaque réservoir contient 8 à 10 glandes en tube sécrétant un liquide clair et acide. Le réservoir est

(1) Les barbes que le dard porte sur sa longueur font que celui-ci ne peut plus être retiré qu'avec grand'peine.

gonflé de venin et une simple pression suffit pour le faire éclater à son extrémité supérieure; le poison suit alors les cannelures des épines et va s'épancher dans la plaie. Sans cette pression extérieure, l'animal ne peut nuire; son appareil n'est donc uniquement qu'une arme défensive. Le poisson se tient enfoui dans le sable ou caché sous les roches; il prend la couleur du fond sur lequel il se trouve et devient ainsi difficilement visible: ce fait explique la fréquence des accidents qu'il cause.

C'est en outre le plus dangereux des poissons venimeux. Sa piqure est fort douloureuse; les points atteints s'entourent d'une auréole noirâtre et la peau ne tarde pas à se mortifier; les tissus voisins s'enflamment et un phlegmon se déclare. Des vomissements et des vertiges apparaissent, et la scène se termine parfois par la mort, bien que la guérison soit plus fréquente.

Le *Scorpion de mer* (*Cottus Scorpius*), commun dans les mers du Nord de l'Europe, porte sur l'opercule trois épines entourées d'une gaine; chacune est creusée de deux canalicules et correspond avec un appareil à venin particulier; celui-ci est composé de glandes ne sécrétant de venin qu'au moment du frai et restant atrophiées dans les intervalles. Le scorpion de mer remonte dans les fleuves et ne redescend à la mer que pour frayer; c'est alors seulement qu'il est dangereux.

Les *Vives* (*Trachinus vipera*, *Tr. Draco*) qui habitent la Manche et l'Océan sont aussi venimeuses. Elien et Pline les mentionnent déjà comme telles. Elles possèdent deux sortes d'appareils venimeux. La première nageoire dorsale comprend cinq rayons épineux creusés de cannelures en avant et en arrière; ces canaux sont remplis de cellules glandulaires sécrétant le venin sous forme de gouttelettes qui s'échappent au dehors par éclatement de la cellule; ce liquide s'écoule alors jusqu'à l'extrémité du sillon. En outre de cet appareil, il y a sur la partie supérieure de l'opercule un dard à trois faces, dirigé en arrière, cannelé supérieurement et inférieurement et entouré complètement par une membrane conjonctive. Dans chacun des sillons de cet aiguillon et dans une cavité creusée à sa base se trouve un amas de cellules glandulaires; celles-ci une fois gonflées de venin éclatent, et le liquide gagne la pointe de l'épine. La gaine mince qui entoure cette dernière se déchire dès qu'elle pénètre dans les tissus et le venin s'écoule dans la plaie. C'est un liquide limpide et blanchâtre dont le contact avec la peau amène une douleur excessive et une forte tuméfaction locale; des phlegmons et des escharres en résultent souvent; quelquefois même la gangrène et la mort terminent la scène. Une simple goutte de ce venin suffit pour tuer les poissons ou les petits mammifères. Pendant longtemps d'ailleurs des règlements défendi-

rent de mettre en vente des vives sur les marchés, sinon les épines coupées; cet usage persiste encore dans la ville de Cette.

Les *Amphacanthies* (*Amphacanthus luridus* des Mascareignes, *A. Javanicus* de l'Océan Indien) possèdent aussi un réservoir à venin dans la membrane unissant les rayons épineux des nageoires anale et dorsale; le liquide débouche, comme dans les cas précédents, à l'extrémité d'une épine de la nageoire dorsale; cette épine est, au repos, couchée l'extrémité en avant, mais l'animal peut la redresser à volonté.

Le *Thalassophryne reticulata* (Océan Pacifique) possède aussi deux épines dorsales entourées d'une gaine et pourvues à leur base d'un appareil à venin particulier; celui-ci ne peut se vider que par compression et après refoulement de la gaine épineuse. De même l'opercule est pourvu d'un dard canaliculé à extrémité dirigée en arrière; la cannelure s'ouvre à son sommet en bec de flûte et à sa base communique avec un réservoir à venin logé dans l'opercule.

Citons encore comme possédant des appareils à venin analogues: la *Perche* dont la glande venimeuse siège dans la nageoire dorsale; le *Nippon spinosus* (Japon), dont les épines des nageoires dorsale et anale ainsi que celles de l'opercule sont dangereuses; les *Serranus creolus* et *arara* des Antilles, les *Apistus*, le *Lophius setigerus*, etc., etc.

En résumé, cette courte énumération nous montre combien la classe des poissons renferme d'animaux nuisibles et pouvant occasionner des accidents soit par l'ingestion de leur chair, soit par la piqure de leurs aiguillons. Cette particularité permet de les rapprocher des serpents dans l'embranchement des vertébrés; mais peut-être les poissons venimeux sont-ils plus dangereux encore que les vipères, d'abord parce qu'ils sont moins connus et ensuite parce qu'ils entrent pour une beaucoup plus large part dans l'alimentation de l'homme et des animaux.

Docteur MEURISSE.



LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON

Le vaillant et loyal soldat mort en octobre dernier, salué par les regrets respectueux de l'Europe entière, est né en 1808. Ses débuts dans la carrière militaire se firent en Afrique, où il vint comme jeune officier, et où il devait revenir plus tard comme gouverneur. En 1848, il était général. En 1855, il eut un commandement en Crimée. On sait avec quelle ténacité et quelle bravoure il se distingua: c'est à lui qu'on dut l'opération décisive de l'enlèvement de la tour Malakoff. Plus tard, pendant la campagne d'Italie, le général de division de Mac-Mahon rencontra la plus glorieuse journée de sa vie sur le champ de bataille de Magenta. Son interven-

tion amena, ce jour-là, la défaite des Autrichiens et donna la victoire à nos armes. Mac-Mahon fut créé, le soir même, maréchal de France et duc de Magenta. De 1860 à 1870, Mac-Mahon rendit encore des services, comme sénateur et gouverneur de l'Algérie. Pendant notre malheureuse guerre contre la Prusse, il fut vaincu à Reichshoffen; mais si le succès avait pu être le prix de la valeur, Mac-Mahon aurait retrouvé un autre Magenta. Peu d'années après la guerre, le pouvoir exécutif étant devenu vacant, le maréchal de Mac-Mahon fut



Le Maréchal de MAC-MAHON.
(D'après une photographie de M. Benque.)

nommé président de la République. Dans ses hautes fonctions, il apporta la haute et honnête simplicité de toute sa vie. Il alla jusqu'au bout de son droit constitutionnel en faisant dissoudre la Chambre de 1876, mais il refusa d'aller plus loin; et quand le pays lui eut donné tort, il se retira, en 1879, avant l'expiration de ses pouvoirs. Depuis il avait vécu à l'écart de la politique, entouré de l'estime et de la sympathie respectueuses de tous ses concitoyens.

J. LAURELLE.

Voici, sur la généalogie du maréchal d'intéressants renseignements (sauf bien entendu la nomenclature des titres du Maréchal, Président de la République), qui ont été fournis par le marquis de Mac-Mahon, frère aîné du maréchal, pour les notices historiques et généalogiques de l'Armorial illustré, publié par L. Curmer en 1847.

La famille Mac-Mahon a fourni en 1789 à Chérin, généalogiste du Roi, les preuves de noblesse nécessaires pour avoir l'honneur de monter dans les carrosses de S. M. et le suivre à la chasse; les pièces sont conservées à la Bibliothèque Royale (section des Manuscrits).

Au nombre des pièces produites, se trouvaient cinq généalogies manuscrites revêtues des formalités prescrites par le règlement concernant les preuves de noblesse des gentilshommes irlandais.

Ces cinq documents s'accordent à donner à la Maison Mac-Mahon une origine commune avec celle de Thomond, et pour premier auteur à l'un et à l'autre :

Brien-Bozo ou Boruma, monarque d'Irlande, mort en 1033, dont la postérité est régulièrement déduite jusqu'à Mortough ou Moriart, vivant en 1700, issu de Brien-Bozo au vingtième degré.

Mortough ou Moriart Mac-Mahon de Tourdile eut pour femme Hélène, fille d'Emmanuel Mac-Sheehy, et mourut en 1739, père de deux fils, dont le premier, Morroug ou Maurice Mac-Mahon, major du régiment de cavalerie d'Alcantara en Portugal et chevalier de l'ordre du Christ, a laissé des enfants de Catherine, fille de Jean Cary, premier écuyer de la Reine, épouse de Charles I^{er}, roi d'Angleterre. Le second fut Patrice de Mac-Mahon, écuyer, qui épousa, vers l'année 1707, Marguerite, fille de Jean O-Sullivan : de cette alliance sont nés, Jean-Baptiste, qui suit, et Maurice Mac-Mahon, seigneur de Maguign en Bourgogne, fait en 1746 capitaine dans l'armée levée en Écosse par le prince Édouard, ensuite capitaine au régiment d'Ultonie en Espagne, naturalisé par lettres du mois de février 1760, admis la même année aux États de Bourgogne après avoir fait preuves de noblesse sur le fondement de celles de son frère, mentionnées ci-après, en 1761; capitaine dans le régiment de Fitz-James-Cavalerie, au service du Roi, et reçu la même année chevalier de justice de l'ordre de Malte, après avoir fait preuves de noblesse par les deux généalogies de 1743 et 1749 citées ci-dessus (la généalogie de Maurice Mac-Mahon, dressée par Lacroix, généalogiste de l'ordre de Malte, constate trente-deux quartiers en la personne du dit Maurice, ainsi qu'il résulte d'une copie de cette généalogie délivrée par Lacroix fils le 28 mai 1829 et dûment légalisée).

Jean-Baptiste Mac-Mahon, marquis d'Éguilly en Bourgogne par lettres d'érection de cette terre en sa faveur, en l'année 1763, naquit à Limerick (Irlande) en 1715, obtint du Roi des lettres de naturalité en 1749, fut reconnu pour noble de nom et d'armes, et maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction par arrêt du Conseil d'État de S. M. rendu le 3 juillet 1750, sur le vu de la généalogie de 1743, mentionnée ci-dessus, et admis aux États de Bourgogne en 1757, après avoir fait preuves sur le même fondement. Il a épousé en 1750 Charlotte Le Belin, dame d'Éguilly et autres terres, fille de Jean Le Belin, écuyer, et d'Anne de Morey, et en a eu, outre trois filles reçues en 1762 chanoinesses du Chapitre noble d'Alix :

1^o Charles-Laur Mac-Mahon, titré marquis de Viange, né le 8 mai 1752, capitaine au régiment royal Lorraine-Cavalerie, puis colonel d'état-major et maréchal de camp, candidat de Saône-et-Loire au Sénat en 1810, pair de France en 1828, mort en 1830, sans postérité.

2^o Maurice-François Mac-Mahon, appelé comte de Charnay, né le 13 octobre 1754, capitaine au régiment de cuirassiers, puis colonel de Lauzun-Hussards, blessé deux fois à la tête de ce régiment à l'affaire de Nancy, au commencement de la révolution.

Émigré, il fit avec distinction les campagnes de l'armée des Princes. Rentré en France en 1803, il resta inactif pendant l'empire. Promu en 1814 au grade de maréchal de camp, il fut créé lieutenant-général et Cordon-Rouge en 1827, et appelé par élection au Conseil général du département de Saône-et-Loire.

Le comte Maurice de Mac-Mahon mourut en 1831, laissant quatre fils de son épouse, demoiselle Pélagie-Edme-Marie de Riquet de Caraman.

Le troisième de ces fils fut le glorieux soldat que la France vient de perdre :

MARIE-EDME-PATRICE-AURICE DE MAC-MAHON, maréchal de France, duc de Magenta, ancien sénateur, ancien gouverneur général de l'Algérie, ancien Président de la République française, Grand-Croix de la Légion-d'Honneur et décoré de la Médaille militaire, Chevalier de la Toison-d'Or d'Espagne, Grand-Croix de l'ordre du Bain d'Angleterre, Grand-Croix de l'ordre de Saint-Étienne d'Autriche, Grand-Croix de Léopold de Belgique, Grand-Croix de l'Éléphant du Danemark, Grand-Croix de la Tour et de l'Épée de Portugal, Grand-Croix de l'Aigle noir de Prusse, Grand-Croix de Saint-André de Russie, Grand-Croix des Séraphins de Suède, Grand-Croix de l'Osmanli, Grand-Croix de Saints-Maurice-et-Lazare, etc.

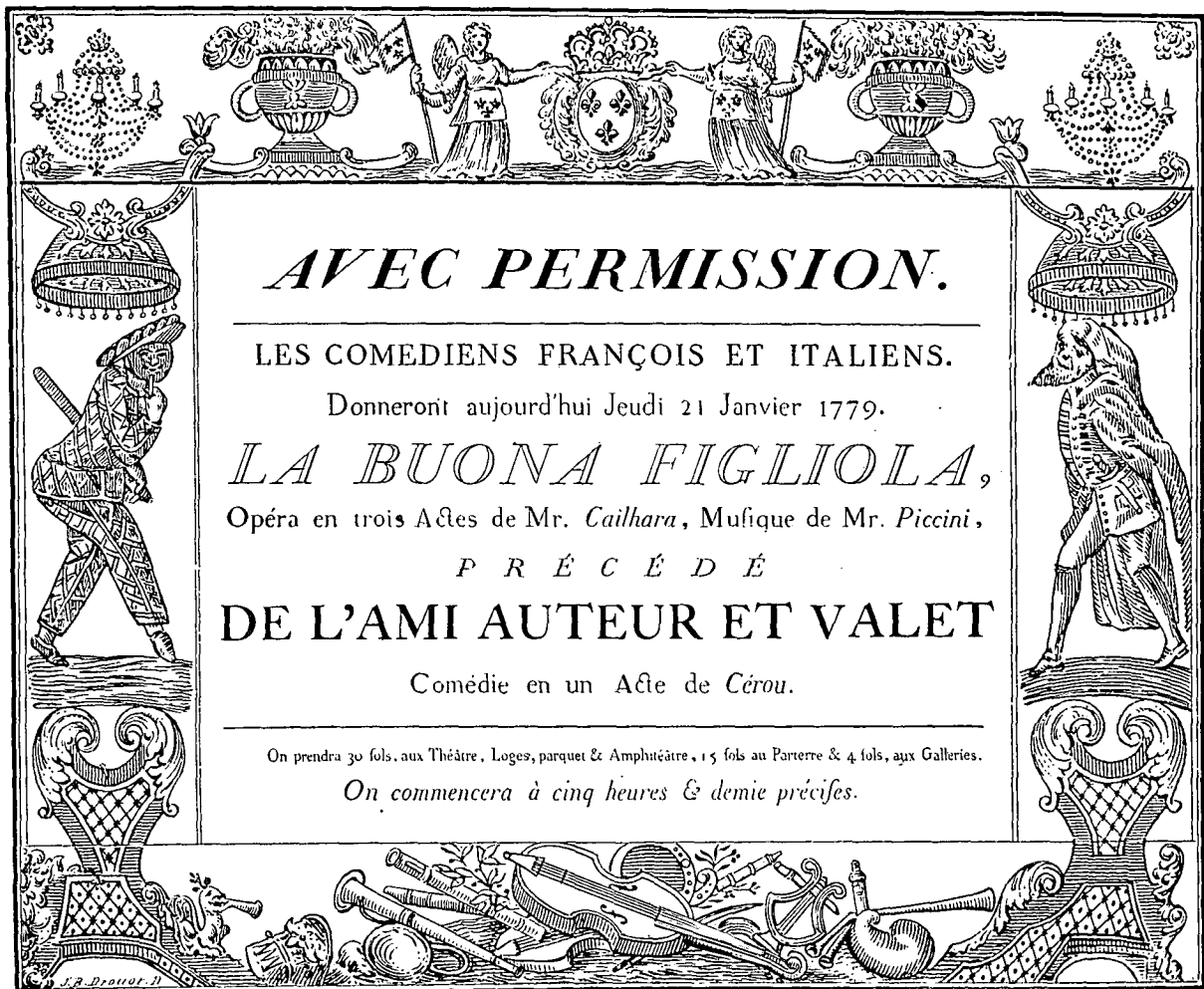
ALLIANCES : La famille Mac-Mahon compte parmi ses alliances celles des familles O'Brien, Nelan, Purcell, Fitz-Gerald, Brown, O'Grady, Mac-Sheehy, Lacy, Fitz-Gibbon, White, Lysaght, Mac-Nemora, O'Callaghan, O'Dristol, O'Donavay, Fitz-Maurice, Mac-Carthy, O'Connor, O'Donoghoe, Riquet de Caraman, le Pelletier de Rosambo.

ARMES : D'argent à trois lions léopardés et contournés de gueules, armés et lampassés d'azur, l'un sur l'autre.

SUPPORTS : Deux griffons.

DEVISE : *Sic nos sic sacra tuemur.*

Voyez *Preuves de Cour de 1789* (mss. de la Bibliothèque royale), de Courcelles, VIII. Notices des Pairs, 114.



Fac-similé d'une affiche de théâtre du XVIII^e siècle (d'après l'original de la Bibliothèque de l'Opéra.)

LES AFFICHES ET LES ANNONCES DE THÉÂTRE

Suite et fin. — Voyez pages 370 et 378.

Et pourtant il fallut, en 1789, une ordonnance administrative pour obliger la Comédie française à faire connaître chaque jour ceux qui devaient jouer dans le spectacle annoncé, encore la Comédie ne se résigna-t-elle pas sans difficulté et n'obéit-elle qu'après avoir inutilement réclamé contre une mesure qu'elle considérait comme très fâcheuse et contraire à ses intérêts (1). Cette nouvelle mesure ne fut régu-

(1) A. Pougin. *Dictionnaire pittoresque du théâtre*, Paris, Firmin Didot, 1885, et *Revue rétrospective*, deuxième série, t. IX.

lièrement suivie qu'à dater du 22 juin 1791.

Un autre usage, qui s'est généralisé à la fin du dix-huitième siècle, consiste à nommer régulièrement l'auteur de la pièce et à ne plus faire de cette publication une marque de faveur et de distinction. Est-ce un bien, est-ce un mal ? Nous ne saurions trop choisir entre ces deux opinions. Car si, d'une part, maintenir la distinction établie sur l'affiche entre les noms des auteurs était un moyen de stimuler les jeunes écrivains et de leur inspirer l'ambition d'y être nommés un jour ; de l'autre, il faut convenir que la mode actuelle satisfait davantage les spectateurs qui ne sont pas toujours assez au cou-

rant du répertoire pour savoir de qui est tel ou tel ouvrage, et l'amour-propre des auteurs qui lisent avec complaisance leur nom sur les murailles.

Avant l'application de ces réformes, à Paris, pendant tout le dix-huitième siècle, et en province, même après la date de 1782, les affiches ne différaient nullement de celles du dix-septième siècle. En voici, par exemple, deux fragments qui font partie des archives de la ville de Reims; elles ne contiennent guère d'autres indications que celles que donnait le théâtre du Marais ou la troupe de Monsieur; elles sont comme elles, encadrées d'attributs appropriés au sujet, c'est-à-dire de figures représentant la Renommée et les Muses. En voici le libellé :

Par permission de M. le Lieut...
Les Comédiens
de S. A. S. M^{re} le duc de...
Donneront aujourd'hui mercredi 19 av. 1778
Zaire...

Par permission de M. le Lieut...
Les Comédiens
de S. A. S. M^{re} le duc de...
Donneront aujourd'hui lundi 17 avril 1786
pour l'ouverture
Adelaïde Du Guesclin (1)

A Paris tout au moins, le service de l'affichage était légalement organisé. Il y avait, en vertu d'un arrêt du Conseil d'État du 13 septembre 1722 et d'une ordonnance de police du 16 avril 1740, quarante afficheurs, porteurs d'une médaille et munis d'une autorisation qu'ils ne pouvaient ni céder ni vendre; il leur était enjoint d'afficher à une heure déterminée, en des endroits désignés d'avance (2), et toute infraction à ces règlements était punie des peines les plus sévères.

Il ne nous reste plus pour terminer l'histoire des affiches au dix-huitième siècle, qu'à signaler la tentative faite en 1778 par Voltaire, pour substituer sur les affiches de la Comédie française le titre de « Théâtre français » à celui de « Comédiens du Roy ». Cinq jours avant la représentation d'*Irène*, Voltaire adressait à Molé la requête suivante : « Un mourant qui

aime passionnément sa patrie, consulte M. Molé pour savoir s'il ne conviendrait pas de mettre sur les affiches : « Le Théâtre français donnera un tel jour ... N'est-il pas honteux que le premier théâtre de l'Europe, et le seul qui fasse honneur à la France, soit au-dessous du spectacle bizarre et étranger de l'Opéra? »

Molé lui répondit qu'il n'était pas en son pouvoir de sanctionner cette modification. Voltaire quoique fort malade ne se découragea pas et fit remettre au roi un mémoire sur ce projet.

L'idée était singulièrement en avance sur ce temps là; aussi reçut-il une réponse négative : « Sa Majesté, lui écrivait le Ministre secrétaire de la maison du Roi, Amelot, n'a pas cru devoir adopter ce changement. Elle n'a vu aucune nécessité à ne pas laisser subsister un usage très ancien auquel le public est accoutumé sans que cela donne atteinte ni à la gloire des auteurs ni à l'honneur que les uns et les autres font à la Nation. »

Et de fait l'usage de mettre sur les affiches le « Théâtre français » ne fut officiellement consacré qu'après 1830. Au moment de la Révolution le nom de *Théâtre de la Nation* suivi de la formule « les Comédiens français ordinaires du Roy » fut adopté, mais le public déjà avait pris l'habitude courante de dire le *Théâtre français* (1).

Les transformations successives que nous avons vues se produire dans les affiches et les annonces de spectacles, nous amènent à l'époque moderne, en plein dix-neuvième siècle, où la publicité joue un rôle si capital. Nous ne croyons pas qu'en aucun temps et peut-être même en aucun pays, on ait autant bariolé les murs de placards de toutes formes, de toutes nuances, de toutes dimensions que de nos jours.

Les affiches de théâtre ont suivi la progression commune; mais leur multiplicité ne correspond pas à leur originalité : elles sont restées ce qu'elles étaient au siècle précédent, ne subissant que des modifications de détail et n'offrant d'autre caractéristique que la monotonie et la vulgarité de leur impression.

Nous laissons naturellement de côté les affiches illustrées qui sont l'apanage de spectacles un peu spéciaux, tels que les cafés-concerts, les bals publics, les cirques et certains théâtres où l'on joue des pièces et des féeries à grand spectacle et à pompeuse mise en scène.

Un grand nombre de ces affiches ont exercé le crayon et le pinceau d'artistes d'un réel talent.

PAUL LIPPMANN.

(1) Louis Pâris. *Le théâtre à Reims depuis les Romains jusqu'à nos jours*. Reims, 1895, p. 261.

(2) Il y avait des afficheurs pour la Comédie française, pour la Comédie italienne et pour l'Opéra, ils se nommaient en 1753, Morand, Louis et Latontaine. L'imprimeur d'affiches était un nommé Delormel. — Voir d'ailleurs à la Bibliothèque Nationale. (Manuscrits fonds français n° 22115 et 22847) le Règlement pour les colporteurs et afficheurs de Paris, la formule de leur autorisation et l'état des endroits où l'on pose les affiches divisés en trois parties.

(1) Note de M. H. Monin, professeur au collège Rollin et à l'Hôtel-de-Ville, communiquée à M. Claretie et publiée par le journal *l'Événement*.

LE BILLET DE CENT

(NOUVELLE)

Dernièrement, j'ai fait du socialisme, du vrai, libéral, utile, suivant les bons principes. Ça ne m'a pas réussi !

Il faut dire que c'était aux frais d'autrui, et que j'en ai été justement puni.

Imaginez-vous que j'avais un compte assez important à faire régler dans un ministère ; on me délivre mes pièces, je vais toucher à la caisse, je ramasse mon argent, et je m'aperçois seulement plus tard, dans la rue, déjà loin, que j'ai touché cent francs de trop.

Je compte, je recompte. C'est bien cela. En établissant mon compte, on a commis une vulgaire erreur d'addition, et me voilà à la tête d'un billet de cent francs qui n'est pas à moi.

Que faire ? le rendre ? Évidemment.

Je me dirige donc vers le ministère, un peu ennuyé de refaire le trajet, puis songeant aux conséquences ; sans doute une promenade de bureaux en bureaux ; le caissier va me dire que ça ne le regarde pas ; il me renverra à un chef ; celui-ci appellera le commis coupable, le confrontera avec moi, puis avec son état mal fait, et voilà toute une suite de réprimandes, d'explications confuses sur la manière dont l'erreur a pu se produire, et patati et patata ! Que d'affaires pour cent malheureux francs !

Si je les gardais ?

Ce serait un vol, il est vrai, mais aux dépens de l'État. Or, chacun sait qu'on ne vole pas l'État ; l'État, c'est vous, c'est moi, c'est tout le monde et n'importe qui ; l'État c'est le contribuable, c'est-à-dire trente-six millions d'individus, pour le moins ; or il s'agit de cent francs, et je ne vole à chacun de mes compatriotes qu'une somme infime, le trente-six millionième de cent francs, c'est-à-dire...

J'en étais là de mes réflexions, marchant de moins en moins vite, arrêté même, peut-être, je ne sais plus, car le problème, tant moral que matériel, était ardu, lorsqu'une voix m'arrache à ma méditation :

— Mon bon monsieur, ayez pitié !... pas de travail, pas mangé... depuis trois jours !

Je regarde. Un mendiant, un loqueteux, le col attaché avec des ficelles, le pantalon en lambeaux, montrant çà et là une peau douteuse, des souliers sans semelles bâillant de partout. Quelle misère !

— Pas de travail, pas mangé répète l'homme.

Une idée que, encore maintenant je trouve juste et vraiment philanthropique, traverse alors mon esprit. La société ne doit-elle pas une réparation à ce travailleur qu'elle laisse sans pain ? Ne doit-elle pas le sauver du mal qu'elle l'oblige peut-être à faire ? lui donner, non pas deux sous ou une livre de pain, mais de quoi se relever définitivement, s'habiller décem-

ment, se nourrir de manière à reprendre force et courage, et quand il aura trouvé un emploi, attendre la première paye sans s'endetter ?

Oui. Eh bien, la Providence, en me mettant entre les mains, d'une si étrange façon, un billet de cent francs qui ne m'appartient pas, a voulu faire de moi un instrument, un lien inconscient entre Elle et cet homme de bonne volonté, digne de son intérêt.

J'ai véritablement songé à tout cela, en vingt secondes peut-être ! Je pris donc le billet et, le tendant au malheureux :

— Tenez, lui dis-je, et faites-en bon usage.

Il regarde un instant, comme sans comprendre, puis prestement s'empare du petit chiffon bleu, et l'enfouit dans ses loques en disant :

— Veine !... Merci, mon bourgeois.

J'eusse préféré une autre expression de reconnaissance. Mais ces gens ont une langue spéciale, ils s'en servent. C'est tout naturel !

Je m'éloignai de quelques pas, lui aussi, dans une direction différente, quand une réflexion me survenant, je m'arrête et je me dissimule pour observer mon pauvre diable.

— Il cherche une boulangerie, me disais-je.

Pas du tout ! Il cherchait un marchand de vins. Première déception !

Derrière la vitre, je voyais mon loqueteux se faufiler au milieu des buveurs, vers le comptoir. Il commande ; le débitant, inquiet de sa mine, hésite ; il l'interroge sans doute sur ses moyens de payer ; le pauvre montre son billet de cent ; nouvel et court interrogatoire, puis le marchand de vins frappe à la vitre ; aussitôt deux gardiens de la paix qui causaient sur le trottoir de leurs petites affaires se précipitent, on empoigne mon mendiant.

J'étais vivement intéressé par cette scène bien parisienne, presque instantanée.

Mais voilà-t-il pas que ce diable de loqueteux, se sentant dans une mauvaise passe, me cherche des yeux pour invoquer mon témoignage. Pas de ça ! Je n'ai pas envie de me causer le moindre désagrément pour cet inconnu qui me paraît un imposteur. Donc, je m'éloigne. Mais ce mouvement même me dénonce, je suis désigné à la force publique. Un gardien court après moi, m'empoigne incivilement, et me ramène auprès de mon obligé triomphant.

— Pourquoi fuyiez-vous ? me demande-t-on.

— Je ne fuyais pas, je continuais mon chemin.

— Hum ! enfin !... Vous connaissez cet homme ?

— Je ne le connais pas, c'est-à-dire que j'ignore son nom, son métier, son domicile.

— Est-il vrai que vous venez de lui donner cent francs ?

— C'est vrai.

— Mais pourquoi avez-vous donné une somme aussi élevée à un inconnu ?

Pourquoi ? Ah, voilà... Je ne pouvais cependant pas raconter par le menu à ces gens, et

devant la foule amassée autour de nous, la gêne de ma libéralité intempestive. Je balbutiai :

— Pourquoi ? c'est bien simple... Il m'a demandé l'aumône... il m'a paru être intéressant...

— Et vous lui avez donné cent francs ! cent francs !... c'est invraisemblable ! Allons, vous deux, au poste. Vous vous expliquerez devant le commissaire.

Nous voilà chez le commissaire. Nous ne trouvons que son secrétaire, un petit blond très doux, avec lequel il me semble qu'on doit s'entendre tout de suite. Mais non ; je ne puis pourtant pas lui dire que j'ai disposé d'un billet de cent francs qui ne m'appartenait pas, car il serait en droit de m'arrêter, la police ne faisant pas malheureusement la même différence entre l'État et le particulier. Et comme cet aveu seul pourrait me tirer d'affaire, le jeune homme blond ne comprend rien du tout à mes explications.

— Tout cela ne me dit pas pourquoi vous avez donné cent francs à cet homme que vous prétendez ne pas connaître.

— Je vous répète qu'il m'a touché par ses accents vrais, par sa misère évidente...

— C'est un conte à dormir debout ! D'autant plus que nous avons tout lieu de croire que nous tenons un repris de justice capable de tout. Il va falloir attendre M. le commissaire. Gardes, reconduisez les inculpés au violon.

Trois heures je gémissais sur la paille humide, faisant de tristes réflexions. Parfois elles se terminaient comme la litanie qu'on venait de chanter si souvent à mes oreilles :

— Pourquoi diable, aussi, ai-je été donner cent francs à ce gredin ?

Enfin ma captivité cesse par l'arrivée du commissaire. Un fort à tous crins, celui-là, l'air rogomme, sévère, habitué à éclaircir tout de suite un interrogatoire, et toujours prêt à croire que votre crime va vous envoyer à l'échafaud !

— C'est vous, me dit-il en me regardant fixement, qui fuyiez après avoir remis cent francs à un individu que vous prétendez ne pas connaître ? Oui. Bien. Vos noms... prénoms... qualité ? Vous avez un domicile ?... Bien. Quels sont vos moyens d'existence ?

— Je gagne 4,000 francs dans la maison de commerce qui m'emploie.

— Vous n'avez aucune fortune personnelle ?

— Quelques économies à la Caisse d'épargne.

— C'est-à-dire presque rien. Dans votre situation, cent sous, c'est déjà beaucoup ! Allons, allons, mon brave, entrez donc dans la voie des aveux. Pourquoi avez-vous donné cent francs à cet homme ?

Que c'était agaçant ! Je recommence mon histoire. L'autre m'interrompt :

— Je sais, on m'a dit. C'est bien invraisemblable ! Ah ! une idée... Vos parents sont-ils encore vivants ?

— Mon Dieu, monsieur, j'ai cinquante-deux ans

et je pense qu'on ne va pas me reprocher comme un nouveau crime d'être orphelin à cet âge ?

— Ne plaisantez pas, me crie le commissaire avec une sévérité croissante. Votre cas n'est pas si drôle que vous paraissiez le croire ! De quoi est morte votre mère ?

— Elle est morte en me mettant au monde ; je ne l'ai jamais connue.

— Et votre père ?

— D'une attaque d'apoplexie, à soixante dix-huit ans.

— Vous n'avez pas d'autres fous dans votre famille ?

Je commence à comprendre. C'est violent ! on veut m'envoyer dans une maison de santé, à présent ! Gardons notre calme.

— Non monsieur, fis-je d'un ton sec.

— Alors, rien ne peut expliquer pourquoi vous avez donné cent francs à cet homme.

Toujours la même scie. Ma foi, à ce moment, je vois rouge ; la colère m'emporte et, tapant du poing sur le bureau du magistrat, à vingt reprises différentes, je crie comme un forcené :

— A la fin vous m'ennuyez ! Faites de moi ce que vous voudrez, mais laissez-moi tranquille avec votre stupide interrogatoire. Je ne répondrai plus rien !

Les gardes municipaux m'ont enlevé et enfermé une seconde fois au violon. Après enquête, comme les renseignements étaient bons, on m'a relâché, mais le commissaire, sans doute par un reste de soupçon et pour m'avoir sous la main, m'a dressé procès-verbal d'outrages à un magistrat dans l'exercice de ses fonctions. Cela m'a valu 300 francs d'amende et 117 francs de frais. C'était un peu raide, pour ce que j'avais fait ; mais j'ai eu le maximum, parce que, m'a dit le président, mon cas n'était pas clair, et on ne s'expliquait pas pourquoi etc., etc...

Aaaah ! Je vous jure bien que je ne volerai jamais plus, ni l'État ni personne, cela coûte trop cher !

GASTON CERFBERR.

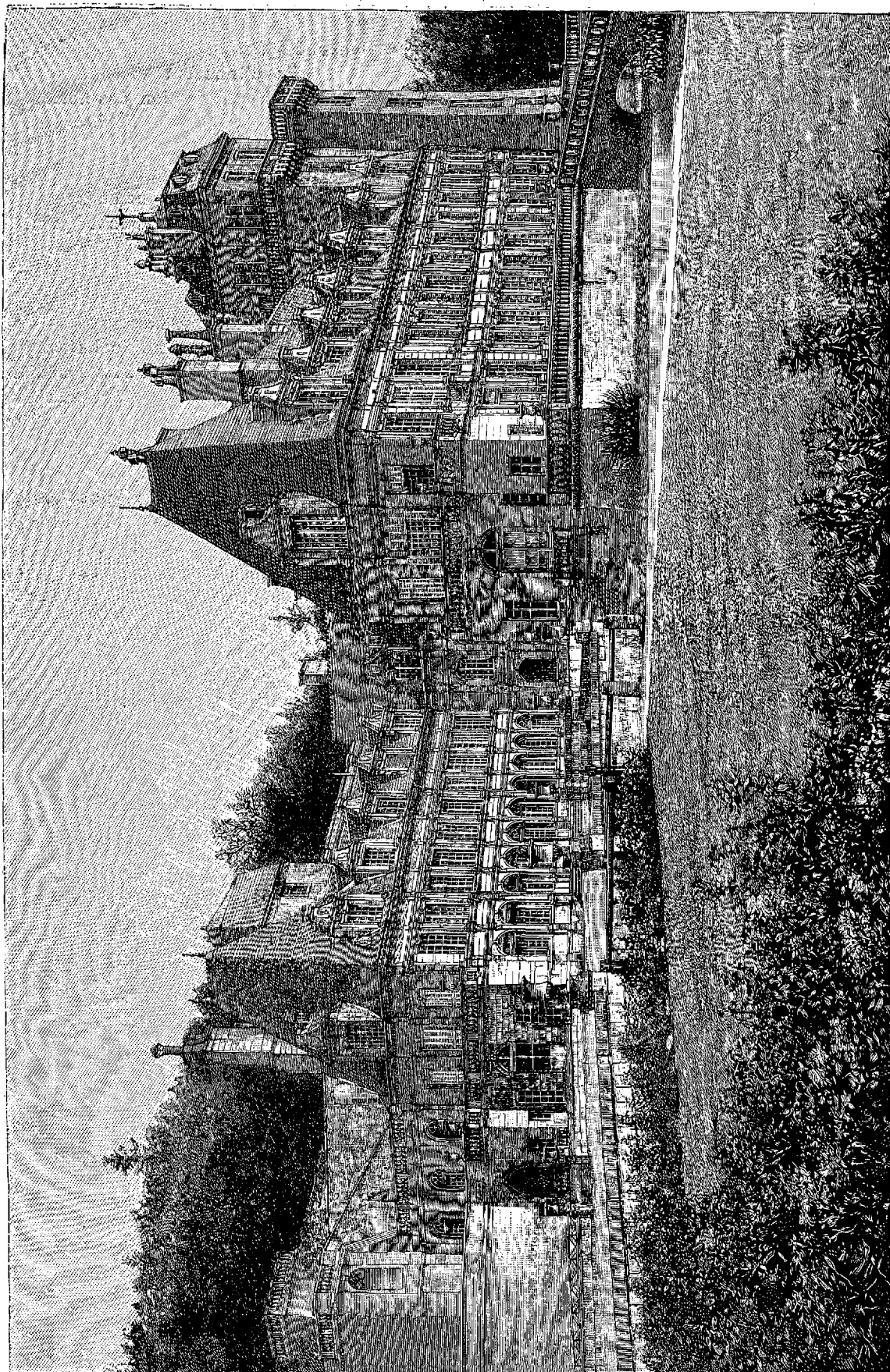
— 33 —

LE CHATEAU DE VILLANDRY

Le château de Villandry, situé à dix kilomètres de Tours, près de Savonnières, sur la ligne de Tours à Angers, est une vaste habitation seigneuriale d'un grand style, malgré les remaniements successifs qui ont altéré, depuis le seizième siècle, sur la fin duquel il fut construit, jusqu'à la fin du dix-huitième, son aspect primitif.

De l'ancienne construction, il ne subsiste guère d'intact que la cour intérieure. Mais le château actuel, tel qu'on le voit du dehors, avec ses magnifiques terrasses Louis XV et sa grande façade peuplée de larges fenêtres ornées de moulures très sobres, est imposante et ma-

jestueuse au possible. Nos lecteurs pourront | représente l'ensemble. On remarquera, dans
s'en convaincre en étudiant la gravure qui en | cet ensemble, la tour d'angle, qui remonte au



LE CHATEAU DE VILLANDRY. — Gravé par Tilly.

quatorzième siècle et que les constructeurs | cadrèrent dans leur habitation Renaissance.
du château, bâti deux siècles plus tard, en- | De cette tour, on découvre une vue magnifique

sur la Loire, et ce n'est pas une des moindres curiosités du château que cette vieille sentinelle féodale dont la silhouette massive monte la garde au seuil du corps de logis élevé par des contemporains d'Henri III.

LES PAPES D'AVIGNON

ET LES MONUMENTS DU MIDI DE LA FRANCE.

Suite et fin. — Voyez page 383.

Urbain V avait été un instant préposé à la célèbre abbaye marseillaise de Saint-Victor (il avait été élevé à cette dignité au commencement de l'année 1362, peu de temps avant son exaltation au pontificat) : de là, son attachement pour ce monastère qu'il ne cessa de combler de faveurs et dans lequel il voulut être enterré. Voici, d'après M. l'abbé Albanès, en quoi consistaient les travaux exécutés dans l'abbaye. Le pape agrandit l'église, construisit une nouvelle abside, et fit élever au-dessus une très haute tour, garnie de vingt cloches de toutes dimensions, destinées à rehausser, par leur brillante sonnerie, l'éclat des grandes solennités. Le monastère étant situé hors de la ville et exposé aux déprédations des bandes qui ravageaient alors la France, il le fit environner de toutes parts de hautes murailles et en fit une forteresse.

Le pape concentra surtout ses efforts sur la pièce d'orfèvrerie destinée à recevoir le chef de Saint-Victor. Guesnay, dans son *Cassianus illustratus*, et après lui les Bollandistes se sont extasiés sur la richesse de cette œuvre d'art, qui formait tout un monument. Le morceau principal, en argent doré, reposait sur huit lions et autant de griffons ; il avait pour ornement un pectoral en or massif, enrichi de pierreries ; d'autres pierreries ainsi que les armoiries d'Urbain V étaient incrustées sur le cou. Deux anges en argent doré se tenaient aux côtés du chef. Le tout pesait près de cinq cents livres !

Les archives du Vatican nous fournissent des détails tout à fait caractéristiques sur cette pièce insigne :

Nous y voyons que le chef de Saint-Victor fut achevé en 1365. A cette date, l'orfèvre et changeur pontifical Johannes Baroncelli reçut 4625 florins 6 deniers de la Chambre pour les dépenses nécessitées par cet ouvrage, dans la composition duquel entrèrent 410 marcs, 2 onces, 18 deniers d'argent fin (à raison de 11 florins le marc), 3 marcs d'or (à raison de 50 florins, 16 sous le marc), ainsi que de nombreuses perles ou pierres précieuses. L'artiste désigné comme chargé de l'exécution était un orfèvre italien, attaché à la Cour d'Avignon et dont le nom revient souvent dans les comptes : Marcus Landus ou Marco di Lando.

Quelques détails sur l'auteur du chef de Saint-Victor ne seront pas hors de propos ici :

Marco Lando figure, dès 1333, au service des souverains pontifes. Il faisait partie de la compagnie des sergents d'armes, dans laquelle tant d'autres artistes entrèrent après lui, notamment Benvenuto Cellini. Ce fut lui qui grava, en 1355, la bulle d'Innocent VI ainsi que les coins destinés à la fabrication des florins. De 1363 à 1365 il exécuta deux chefs d'argent.

On a affirmé que Marco di Lando était le fils du célèbre artiste siennois Lando di Pietro, mais je dois faire remarquer que ce prénom de Lando (Orlando-Roland) est assez fréquent en Italie pendant le moyen âge.

Quant à Giovanni Baroncelli, il était également originaire d'Italie (il avait pour patrie Florence) et, comme Marcus Landus, il occupait le poste de sergent d'armes pontifical. Changeur de profession, il servit souvent d'intermédiaire entre le pape et les orfèvres proprement dits, qu'il se trouve ainsi masquer, car c'est à lui que les paiements étaient faits d'ordinaire.

Le chef de Saint-Victor a depuis longtemps disparu, tout comme le chef de Saint-Cassien, également offert à l'abbaye de Saint-Victor par Urbain V. Tout porte à croire que ces insignes monuments de l'orfèvrerie du moyen âge ont été détruits à la fin du siècle dernier, car les Bollandistes (1727) mentionnent encore le premier d'entre eux comme existant.

La sollicitude d'Urbain V s'étendait aux moindres détails de la décoration ou de l'ameublement de son abbaye favorite. Au mois de mai 1363, il faisait verser à Johannes Vezati de Rodez, 40 florins pour prix de certains écussons ajoutés aux parements de l'autel de Saint-Victor. Au mois d'août de la même année suivait un nouveau versement pour la garniture, les franges et la broderie d'un drap d'or.

En 1367, il donna l'ordre à son camérier Pierre Boyer de faire écrire, enluminer et relier quatre missels à l'usage de Saint-Victor.

Particulièrement célèbre était la sonnerie de l'abbaye : elle ne comprenait pas moins de vingt cloches. Les documents que j'ai consultés fournissent le nom d'un des fondeurs ; le « magister campanarum, Aymonetus Floreti » de Lausanne.

De tous les papes d'Avignon, Urbain V est celui qui conserva le plus vif attachement pour son pays natal le Gévaudan : aujourd'hui encore une série de constructions monumentales y perpétuent son souvenir.

Après l'abbaye de Saint-Victor, le monument qui lui tint le plus à cœur fut l'église métropole de cette province, la cathédrale de Mende. Dès 1365, il affectait à cet objet une somme de 800 florins, quelque chose comme 60 ou 80,000 francs de notre monnaie, auxquels fit suite, en 1369, un crédit de 6,000 florins. On affirme qu'il procéda dans la reconstruction par agrandisse-

ments successifs, en suivant un plan qui, par le moyen de démolitions correspondantes, devait, en fin de compte, constituer un édifice régulier.

La cathédrale de Mende a été considérablement modifiée aux quinzième et seizième siècles. De 56 mètres de longueur, la nef fut portée à 67 par les soins de l'évêque François della Rovere qui y ajouta deux travées. Heureusement les armoiries d'Urbain V, placées sur l'ancienne porte de la sacristie, à la clef de voûte de la même sacristie, à la clef des voûtes de la chapelle de Notre-Dame et de Saint-Privas, permettent de déterminer avec précision les parties exécutées sous ce pape.

Parmi les travaux de décoration de la cathédrale de Mende signalés par les registres des Archives du Vatican, je relèverai principalement les parements, dont l'exécution fut confiée en 1370 au brodeur parisien Thomas Blasmerii.

Aujourd'hui, un tableau à fond d'or représentant Urbain V tenant les clefs de saint Pierre et de saint Paul, acquis sur l'initiative de M^r Barbier de Montault, conserve à l'évêché de Mende, le souvenir du généreux bienfaiteur de cette cité.

Les travaux de la cathédrale de Mende furent activement continués sous Grégoire XI, par les soins de Pierre Boyer († 1389), qui légua toute sa fortune pour l'achèvement de l'entreprise. La construction ne fut toutefois complétée dans son chœur, sa grande nef, ses collatéraux et ses chapelles qu'à la fin du quinzième siècle, sous l'épiscopat de Clément della Rovere. Un autre della Rovere, François (1508-1512), ajouta les deux tours et les deux travées dont il a été question ci-dessus.

Deux autres villages du Gévaudan, Bédouès, où se trouvait la sépulture des Grimoard, et Grisac, où se trouvait leur château, eurent également leur part dans les libéralités d'Urbain V. Celui-ci, qui ne semble pas avoir précisément comblé de biens son père, professa du moins un tendre attachement pour tous les souvenirs de famille. Dès 1363, il fit instituer à Bédouès un collège de chanoines ; en 1365, il versa d'un coup 1,000 florins pour la construction de l'église où il fit ensevelir l'année suivante, la dépouille mortelle de son père. Les travaux n'étaient pas achevés encore en 1367 : à cette époque, ils avaient pour agent un tailleur de pierres du pays, Sylvestre de Marvéjuols.

L'église de Bédouès existe encore, mais elle a été remaniée ; elle est gravée dans la *Géographie du département de la Lozère*, de M. Paul Joanne (p. 55).

C'est de 1367 également que date la construction de l'église de Grisac, que le pape fit élever à peu de distance du château où il était né.

Une autre localité du département de la Lozère, qui comprend, comme on sait, l'ancien

Gévaudan, Quézac, fut dotée par Urbain V d'un collège de chanoines séculiers. En même temps, le pape fit entourer l'église de murs et de tours, de manière à la mettre à l'abri d'un coup de main (1).

Une des particularités des constructions religieuses exécutées sous les auspices d'Urbain V, c'est qu'elles étaient presque toutes fortifiées : telle fut l'abbaye de Saint-Victor, telles furent les églises de Bédouès et de Quézac. Précaution très sage, en vérité, dans un temps où les Grandes Compagnies parcouraient la France entière, pillant et incendiant sans trêve ni merci. Le même Urbain V ne fut-il pas forcé de leur acheter, au prix d'une rançon énorme, 200,000 livres, la sécurité d'Avignon et du Saint-Siège !

La dernière page de cette existence si courte etsi remplie nous ramène à Marseille. Urbain V, qui était avant tout un homme de sentiment, voulut que sa dépouille mortelle reposât dans sa chère abbaye de Saint-Victor. Il ne comptait que soixante-huit ans lorsqu'il mourut le 13 décembre 1370. Son tombeau, érigé par les soins de son successeur Grégoire XI, est depuis longtemps ruiné (en 1870, on en a retrouvé quelques débris derrière la boiserie du chœur), mais une gravure publiée par les Bollandistes, d'après un ancien dessin, nous en fait connaître les lignes principales : sur un soubassement orné d'arcades repose la statue du défunt : au-dessus de lui, deux anges recevaient son âme, représentée sous la forme d'un enfant nu ; plus haut, les statues du Christ et de sa mère ; puis des statues d'apôtres et de saints. On remarquera la profusion des anges qui entourent le mausolée : ils rendent à merveille ce qu'il y avait d'ardeur mystique dans ce pontife, le plus généreux et le plus éclairé, sans contredit, parmi ceux qui ont gouverné l'Église avant les scandales du grand schisme.

EUGÈNE MÜNTZ.

QUINZE JOURS EN CORSE

Suite et fin. — Voyez page 388.

II

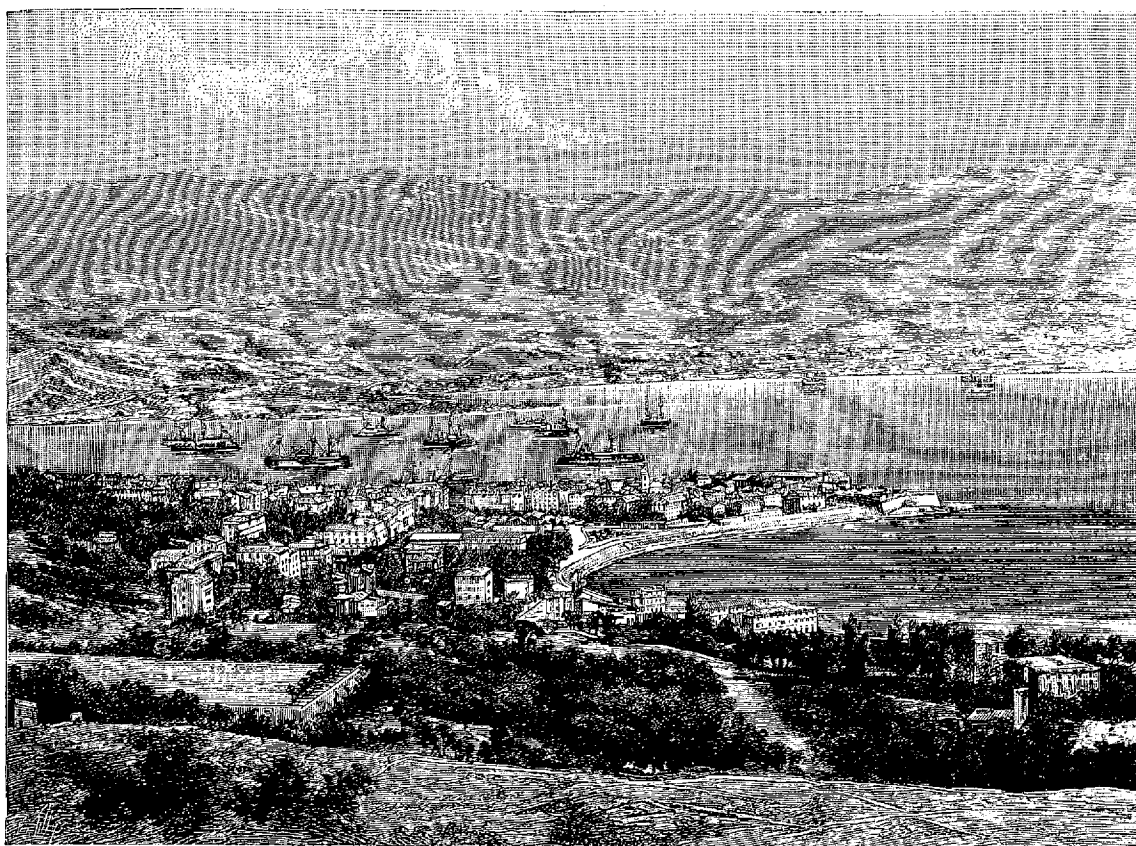
Vivario est une de ces agglomérations corsees qui ont l'apparence lointaine de villes et, de près, avec leurs tortueuses ruelles sont de vastes villages, pittoresques mais endormis. Au temps de la diligence on y séjournait quelques instants, pour reprendre haleine si l'on voulait franchir le col de Vizzavona ; pour faire souffler les chevaux, si l'on redescendait de ce passage ouvert à 1,162 mètres d'altitude, entre de hautes cimes neigeuses du Monte d'Oro et du Monte Renoso.

(1) La *Géographie du département de la Lozère*, de M. Joanne, signale, comme existant encore dans cette localité, une petite chapelle ainsi qu'un pont sur le Tarn, construit en 1395 (sic, probablement pour 1365), par ordre d'Urbain V.

Mais aujourd'hui, le bourg a perdu l'animation que lui donnait le passage des diligences ; on n'aperçoit plus que de loin, ses belles maisons blanches noyées dans la verdure. La gare, située assez loin, a été, pendant quelques mois, un des centres vitaux de l'île. Là aboutissait le chemin de fer après avoir troué le massif du Monte d'Oro par un tunnel. Maintenant les deux tronçons sont réunis, Ajaccio et Bastia sont réunis par une voie ferrée de près de quarante lieues. Le trajet de Vivario au tunnel est un des

plus beaux que l'on puisse rêver. La ligne passe entre d'immenses rochers rouges, au sein d'une forêt de pins laricias d'un port majestueux. C'est un coin des Alpes dauphinoises, ou mieux des Vosges de Gerardmer, plus hautes, plus lumineuses, aux eaux plus tumultueuses encore.

Le tunnel s'ouvre en pleine forêt, au-dessous même du col et de la belle station estivale de la Face de Vizzavona. Il a près de quatre kilomètres, exactement 3916 mètres ; c'est une longueur respectable. L'orifice du nord, en venant de



EN CORSE. — Ajaccio. -- Vue de la baie, pendant la présence de l'escadre de la Méditerranée.
(d'après une photographie.)

Bastia, est à 906 mètres, on redescend à 824 à l'orifice sud. La sortie est un éblouissement. On est au pied des escarpements neigeux du Monte d'Oro, dont la cime atteint 2,400 mètres. Les coulées blanches s'allongent entre les croupes robustes couvertes de laricias. Une vallée profonde, aux flancs recouverts d'une végétation puissante se creuse, c'est là que descend le chemin de fer pour gagner les plaines du littoral. On passe d'abord sous les pins, puis on entre dans les châtaigniers, on traverse d'épais maquis, on franchit des abîmes où grondent les cascades. Voici Bocognano, séjour d'été des Ajacciens. Au delà la vallée s'élargit, la Gravoné s'apaise, le petit fleuve court au sein de campagnes fertiles ; on passe sous un petit tunnel et, soudain, la rade d'Ajaccio apparaît, superbe, lumineuse, rendue plus belle par la Présence de l'escadre. Les lourds cuirassés, les

agiles croiseurs, les avisos, les torpilleurs plus agiles encore reposent sur l'harmonieux bassin.

La gare d'Ajaccio est au bord même de la mer, à l'extrémité de la ville ; on gagne le centre par une belle avenue plantée d'orangers. D'autres avenues, que des palmiers encore bas ombrageront bientôt, aboutissent au port. C'est sur ces belles voies que se concentre la vie d'Ajaccio. De là nous avons fait de superbes excursions : au château Pozzo di Borgo au golfe de Porto, aux Sanguinaires, dans cette banlieue si riante et si pittoresque dont il a déjà été parlé en même temps que d'Ajaccio dans ce recueil et dont il a donné jadis des vues (1).

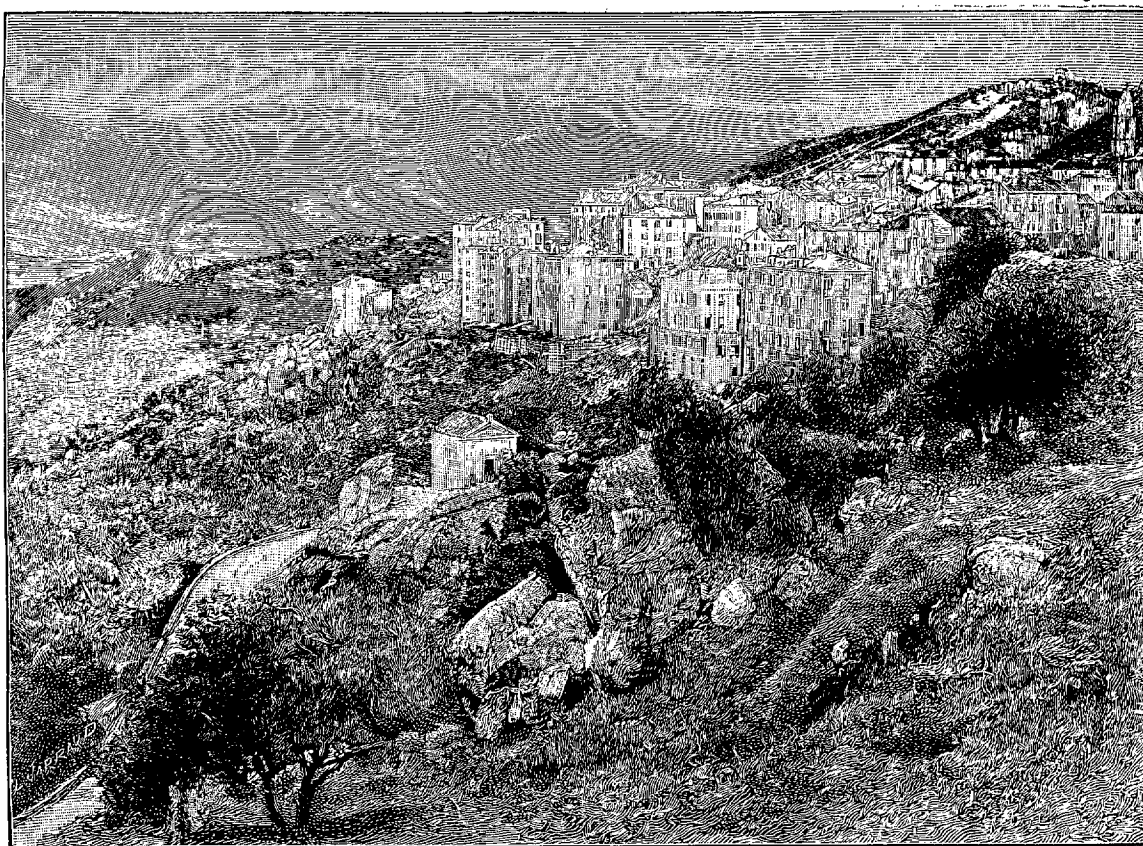
Après quelques jours passés à Ajaccio nous avons profité du passage du bateau de Bonifacio, le *Bocognano*, pour gagner le sud de l'île.

(1) Voir année 1844, page 189 ; année 1851, page 133 ; année 1887, p. 156.

Il n'y a guère d'autre moyen de la visiter, car le voyage par les diligences est terrible, il est en partie nocturne. Du reste, c'est la côte qui est particulièrement intéressante. Le golfe d'Ajaccio, dont on longe la rive méridionale est si beau, l'aspect des montagnes de la chaîne centrale, vues de la mer, a tant de grandeur ! A peine a-t-on doublé le cap Muro que déjà s'entr'ouvre un autre golfe, non moins profond que celui d'Ajaccio, mais aux rives plus découpées, entre lesquelles s'ouvrent de profondes et verdoyantes

vallées. Ce golfe de Valinco, grâce aux chemins ouverts par le lit des petits fleuves : le Taravo, le Baracci, le Tavaria au Rizzanese est un des plus fréquentés de la Corse.

Le pays est très riche et paraît appelé à un grand avenir, aussi y a-t-il plusieurs *marines* ou ports ; le plus important de ces abris, le seul où l'on ait fait des travaux est celui de Propriano ; une jetée abrite des vents d'ouest les navires qui viennent charger le charbon de bois, les vins, le liège, les laines qui enrichissent la région.



EX CORSE. — Sartène (d'après une photographie.)

Propriano, avec ses hautes maisons, son quai animé, a l'apparence d'une ville ; ce n'est qu'un gros village. La ville est loin de là, sur les flancs d'une haute montagne, c'est Sartène.

Le bateau reste toute l'après-midi et la nuit à Propriano pour y charger et décharger ses marchandises. L'excursion de Sartène s'impose donc aux touristes. Il n'y a que treize kilomètres, par une belle route qui, pendant quelque temps, côtoie le Rizzanese. Ce petit fleuve, limpide et abondant, a de terribles colères ; l'année dernière il a renversé les ponts, arraché les arbres, déplacé des rochers. On voit encore des arbres que le courant a déposés dans les branches de chênes-lièges. La végétation n'a pas tardé à reprendre possession du terrain dénudé et aujourd'hui, il ne reste guère de traces du désastre.

La route quitte la vallée pour s'élever sur les

flancs de la colline d'Arboli, entre les chênes-lièges, les maquis, les vignobles opulents, les blocs de grès et de granit semblables à ceux de Fontainebleau. La nature est ici d'une prodigalité inouïe ; cultivée comme nos pays de France, la vallée de Sartène serait le plus riche pays du monde.

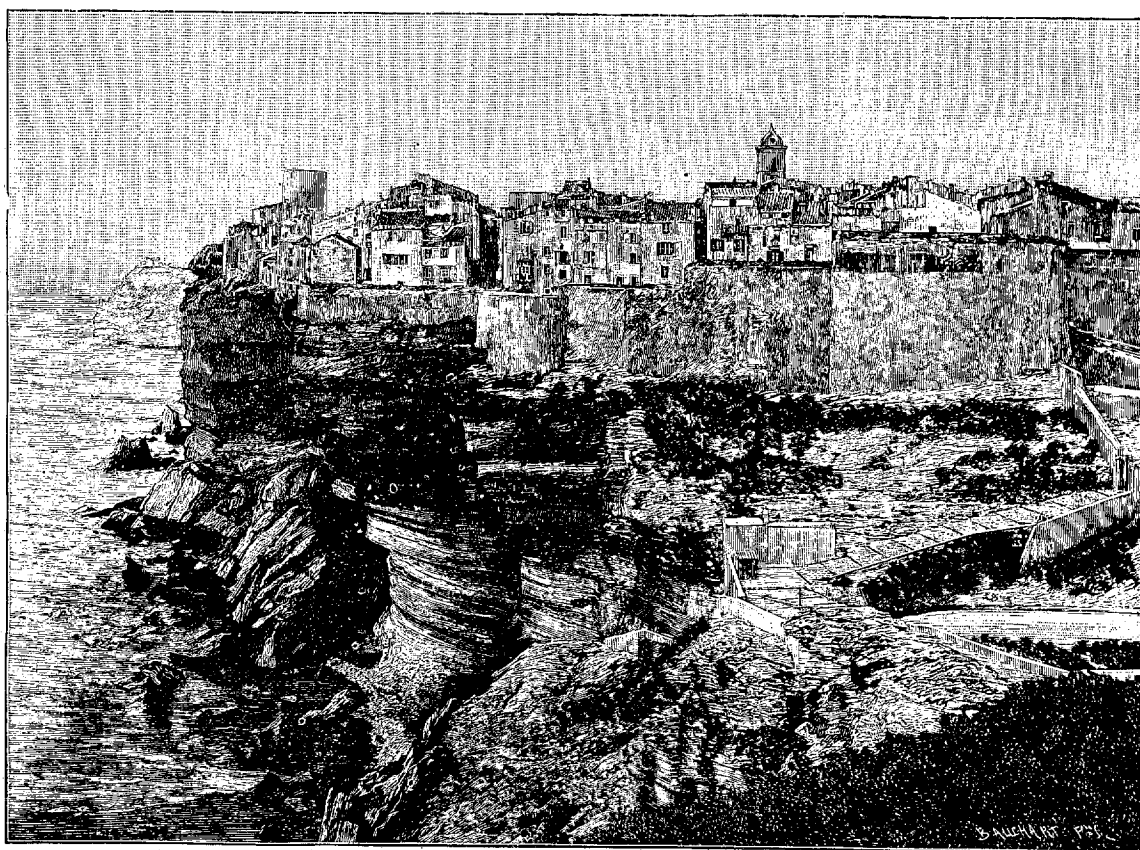
La ville est là-haut, à trois cents mètres, sur les flancs de la montagne, comme accrochée au rocher. Nos petits chevaux l'atteignent sans efforts ; nous franchissons un ravin sur un beau pont et nous suivons la rue Neuve, banale, des petites villes. Mais au delà de cette voie large et morose sont d'étroites ruelles, tortueuses, en pente, souvent voûtées, bordées de hautes maisons noires et lépreuses. La population s'y presse, farouche. On devine des mœurs et des coutumes bien à part.

C'est dimanche. Toute la population mâle des

montagnes est venue en ville : de beaux hommes, bien découplés, vêtus de velours noir, coiffés de feutres bruns, armés de fusils. Toute cette foule parle bas, forme de petits groupes ; à certains regards on voit les hostilités et les rivalités des clans ; vienne une grosse querelle locale ; une élection par exemple, les fusils partiront tout seuls.

Tout ce monde est venu à cheval. Les environs de la ville, terrains vagues, pentes de ravins, places désertes sont remplis de ces élé-

gants chevaux corses, si rapides et si doux, si bien dressés, que leurs maîtres les ont laissés là sans entraves, attendant patiemment qu'on vienne les enfourcher de nouveau. Sartène est vite visité ; à la tombée de la nuit nous redescendons à Propriano dîner à bord du bateau à vapeur. Le lendemain, avant le jour, le bruit de l'ancre qu'on dérape nous réveille ; nous montons sur le pont au moment où le *Bocognano* se met en route. Le ciel est pur, mais le mistral souffle, soulevant les va-



EN CORSE. — Bonifacio (d'après une photographie.)

gues qui bondissent sur la jetée et se brisent sur les rochers du rivage.

Le golfe, bordé de vieilles tours, creusé de petites marines entre des collines odoriférantes est bientôt traversé. Nous longeons maintenant une côte sauvage, sans habitations, percée de petits vallons où sévit la malaria. Les rochers de l'île ont une étrange apparence. L'un d'eux a une forme de lion au repos d'une vérité saisissante, c'est le lion de Roccapina. En mer ce ne sont qu'écueils découverts ou cachés. Cette côte est une des plus farouches de la Méditerranée. Au loin apparaît une terre moins haute que la Corse, la grande île de Sardaigne ; nous entrons dans les bouches de Bonifacio.

Les Bouches, est-il besoin de le rappeler, c'est le détroit qui sépare les deux îles. Il est fort rébarbatif d'allures ; à peine, sur la côte sardé, un ou deux villages ; sur la côte corse

pas même une maison. Enfin, au loin, baignées dans le soleil levant, apparaissent des tours, des campaniles, des remparts, des toits de maisons, sur un rocher qui domine la mer. C'est Bonifacio.

O l'étrange ville ! une falaise érodée par les vagues, creusées de grottes, s'avance en surplomb sur la surface irritée des flots qui secouent le *Bocognano*. Pas d'apparence de port, c'est un nid de forbans qui paraît inaccessible. Le timonier donne un coup de barre et voilà notre paquebot qui semble entrer dans la falaise.

Entre ces roches verticales une fissure s'est ouverte qui se replie bientôt à angle droit, nous sommes dans un véritable fjord, semblable à ceux de la Norvège. Mêmes eaux calmes, mêmes rivages à pic. Mais le ciel est bleu, les roches sont calcinées par le soleil. Deux autres

petits fjords s'ouvrent sur le principal bassin. Celui-ci est profond, il pourrait recevoir un cuirassé de fort tonnage, mais si étroite est la nappe d'eau que les grands navires ne peuvent y évoluer; récemment le croiseur le *Forbin* a tenté l'aventure, il a réussi à virer de bord. La valeur nautique du port de Bonifacio est depuis lors bien plus considérable.

La marine est bordée de quelques maisons d'où une rampe accessible seulement aux mulets et une route carrossable récente conduisent à la ville haute. Sauf une assez longue rue tortueuse qui va d'une extrémité à l'autre de l'étroit plateau, Bonifacio n'a que des ruelles tortueuses sans soleil, tant les maisons sont hautes. Sans le ciel éclatant qu'on découvre entre les toits, l'aspect serait sinistre. Mais tout cela a un grand caractère, Bonifacio est certainement la ville la plus curieuse de la Corse, une des plus curieuses de l'Europe.

Elle a aussi quelques édifices intéressants, deux ou trois églises et, surtout, ses fortifications, car c'est une place de guerre; moins puissante que sa voisine sarde la Maddalena, elle a de plus qu'elle le cachet pittoresque que lui donnent les débris de la domination génoise. Mais tours, batteries, remparts, sont des chicanes peu terribles; le temps n'est pas loin, sans doute, où l'on transformera Bonifacio en forteresse moderne, elle y gagnera en sécurité ce qu'elle y perdra en aspect.

Mais ce n'est pas la ville, ce ne sont pas les remparts, ni le puits où l'on descend par un immense escalier, ni l'escalier du roi d'Aragon taillé à même la falaise pour descendre à la mer qui sont la principale curiosité de Bonifacio, ce sont les grottes creusées au pied des rochers et où l'on peut pénétrer en barque. Toutes ces grottes sont fort curieuses, l'une d'elles, le Saragonato est splendide. On y pénètre par une route hardie où la mer réfléchissant la lumière, tapisse les parois de toutes les couleurs du prisme; au delà s'ouvre une vaste salle, d'une grande hauteur; dans le plafond une ouverture rappelle bizarrement les contours de l'île de Corse. D'autres cavernes aboutissent à celle-là, on peut y aller à pied sec sur les rochers où les tempêtes ont accumulé les algues.

On ne saurait rendre l'impression produite par cette caverne féerique où les roches, les eaux, la végétation qui pend de la route forment un décor unique au monde. Si le Saragonato et ses voisines n'étaient pas si loin des chemins fréquentés par les touristes, ni ces merveilles n'étaient pas françaises nous les déclarerions comparables à la fameuse grotte d'azur de l'île de Capri.

Mais Bonifacio est en France...

E. DODARIN.

L'HOMME AU MASQUE DE FER

Suite et fin. — Voyez pages 375 et 391.

Si précises que soient les affirmations de Dangeau et de Pinard, nous pouvons à la rigueur les écarter du débat et nous contenter des preuves qui résultent des pièces officielles.

Suivant la thèse de MM. Burgaud et Bazeries les mots « d'ancien prisonnier » qui se retrouvent dans les dépêches du 6 janvier 1696, du 17 novembre 1697 et du 17 juin 1698, s'appliquent toujours au même personnage et sur ce point aucun doute ne nous paraît permis.

Consultons à ce sujet le Journal de Du Junca. Le jeudi 18 septembre 1698 le lieutenant du roi à la Bastille constate sur son registre, l'arrivée du nouveau gouverneur accompagné « d'un ancien prisonnier qu'il avet à Pignerol. » Ici un simple rapprochement de dates suffit : Saint-Mars est parti de Pignerol en 1681 et Bulonde est entré en 1691, c'est-à-dire dix ans plus tard. Le fuyard de Coni ne s'est par conséquent jamais trouvé au nombre des prisonniers que le célèbre géôlier de Fouquet et de Lauzun avait sous sa garde pendant son séjour à Pignerol, et la plus indispensable des conditions requises pour attacher le nom du lieutenant-général sur le masque du captif inconnu fait entièrement défaut.

*

Est-il bien nécessaire maintenant de parler de la rature que MM. Burgaud et Bazeries ont relevée dans la dépêche du 16 novembre 1697 ?

Si le scribe a écrit d'abord les trois mots « de ce g^{ral} » qu'il a effacés ensuite il faut admettre que le ministre a dicté : « sans vous expliquer à qui que ce soit de ce général » et cette conjecture paraît doublement invraisemblable. En premier lieu, la tournure de la phrase est des plus étranges, et en second lieu, dans la langue officielle du dix-septième siècle le mot de général ne s'employait jamais seul pour désigner un lieutenant-général. Nous serions plutôt porté à croire que le ministre donnant à M. de Saint-Mars des instructions au sujet de tous les détenus « confiés à sa garde » avait dicté « sans vous expliquer à qui que ce soit de ce qu'ils ont fait » et que le scribe avait écrit « de ce q^{ils} » en ajoutant une boucle à la lettre q et en se servant d'une abréviation ou plutôt d'une sorte de ligature assez usitée dans les grimoires du temps. Ensuite il aurait barré « de ce q^{ils} » parce que le ministre aurait jugé nécessaire de ne recommander un impénétrable silence qu'au sujet de l'ancien prisonnier.

Reste enfin la dépêche du 8 juillet 1691. Toute l'importance de ce document est subordonnée à une condition, c'est que le nombre 330 doit être traduit par le mot masque, or, cette interprétation est loin de s'imposer. Le nombre 330 ne

se rencontre qu'une seule fois dans les sept dépêches chiffrées, retrouvées dans les papiers de Catinat. Le champ reste donc ouvert aux conjectures; ce nombre peut aussi bien désigner une personne, un gardien par exemple, qu'un objet matériel. La première hypothèse paraît même beaucoup plus vraisemblable que l'autre. On disait au dix-septième siècle « se promener en masque » tandis que « se promener avec un

masque » aurait signifié se promener avec un individu masqué.

Comme on le voit, le dernier mot n'est pas dit sur la mystérieuse affaire de l'Homme au Masque de fer, mais chaque jour le dossier se complète, le nombre des candidats se restreint et il est permis d'espérer que dans un délai plus ou moins rapproché la vérité sera découverte par voie d'élimination. G. LABADIE-LAGRAVE.

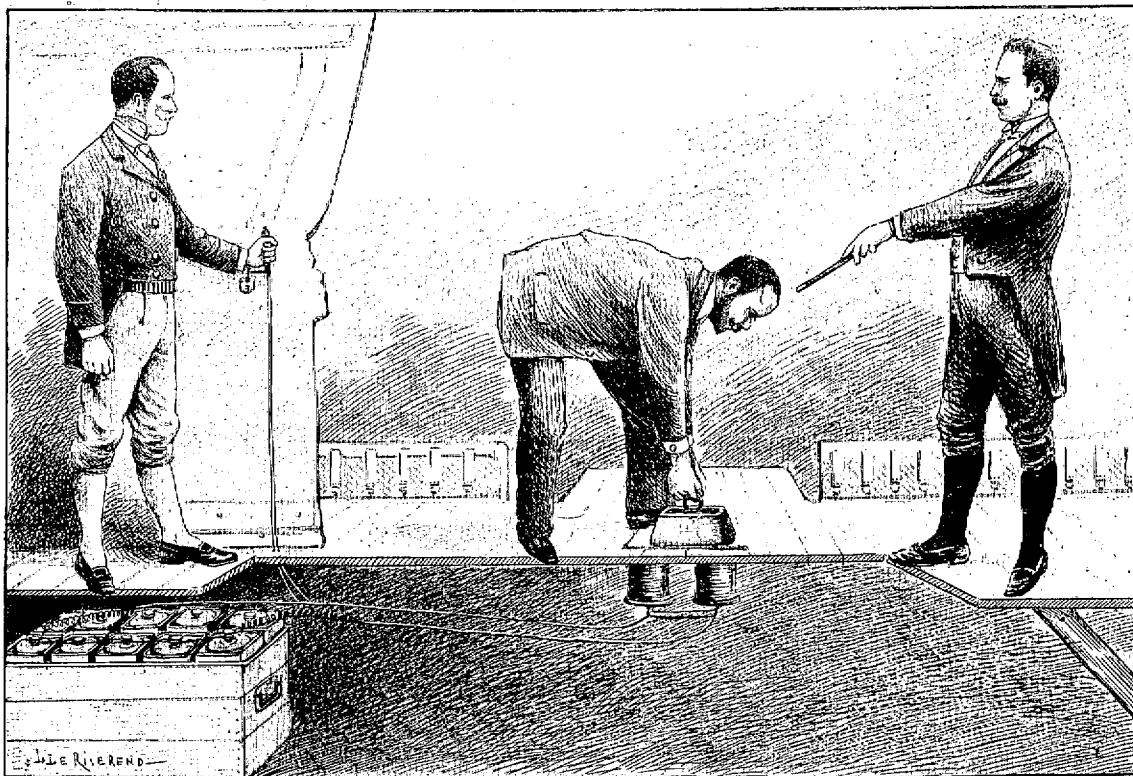
PRESTIDIGITATION DÉVOILÉE

LES FORCES PARALYSÉES PAR LA VOLONTÉ

Se prétendre muni d'une volonté supérieure à toutes et pouvoir par la simple influence du regard anéantir les forces de ses spectateurs, voilà au moins une chose sur-

prenante et qui touche au domaine de la sorcellerie pour les personnes qui assistent à ce phénomène.

Heureusement il est factice et le prestidigitateur qui



LA PRESTIDIGITATION DÉVOILÉE. — Les forces paralysées par la volonté.

exécute cette expérience est simplement un mystificateur.

En effet, après avoir fait monter un monsieur sur la scène, on lui présente un poids de vingt kilogs en lui demandant de le soulever, ce qu'il fait naturellement.

Prenant une pose tragique, l'opérateur fascine son invité et lui dit : — Ce poids n'est pas de 20 kilogs, il est de 100 kilogs, de 1000 kilogs, essayez de le soulever et vous n'y parviendrez pas, je vous le défends.

Le spectateur fait de vains efforts, le poids ne peut être soulevé.

Allons, j'ordonne à vos forces de revenir — et effectivement le poids est soulevé avec facilité.

Le secret de ce tour est bien simple. Au plancher du théâtre est fixé un électro-aimant en communication avec une batterie électrique.

Sur le parcours, un commutateur est placé et un compère caché dans la coulisse donne ou arrête le courant

pour actionner ou laisser inactif l'électro. Le poids en métal n'a que son poids lorsque l'électro est au repos, mais si le courant est donné, ce poids se trouve collé au plancher attiré par cet électro comme une plume après un aimant.

Il est entendu que cette expérience peut être compliquée en plaçant des électros à différents endroits, et même en faisant passer le courant par une chaise métallique qui sert en ce cas de conducteur. Sur cette chaise le poids étant placé, les soupçons que peuvent faire naître la proximité du plancher sont éloignés et le public d'applaudir sans se douter du procédé qui fait passer à ses yeux le soi-disant enchanteur mystérieux pour un être supérieur.

Pr DICKSONN.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉNÉRAL : E. BEST.

TABLE DES MATIÈRES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

- Abat-jour, 131.
 Académie française, 111, 155, 181.
 Acier (moyen de distinguer le fer de l'), 245.
 Aérostation (l') militaire aux armées, 18, 47, 78.
 Affiches (les) et les annonces de théâtre, 370, 378, 397.
 Afrique (les pygmées d'), 325.
 Afrique centrale. (Le voyage de M. Maistre en), 230.
 Alcooli-me (l'), 66.
 Algérie; les gorges d'El-Kantara, 281.
 Aluminium (voiture et bateau combinés en), 392.
 Américaine (curiosité culinaire); les glaces au four, 190.
 Amérique (la destruction des buffles d'), 198.
 Amérique: le nouveau fusil à magasin de l'armée, 52.
 Amputations (les) spontanées dans le règne animal, 22.
 Anecdote, 311.
 Anglaises (les nouvelles monnaies), 70.
 Animaux féroces (la chasse aux), 378.
 Animaux sauvages (le commerce d-s), 66.
 Anvers (le château aérien d'), 287.
 Appartement (les plantes d'), l'Araucaria, 118.
 Applications (les) industrielles du papier, 30.
 Araucaria (l'), 118.
 Arcachon: les parqueuses d'huîtres, 341.
 Archers (les) de Saint-Georges, 56.
 Art (l') d'être heureux, 190.
 Assyriens (jeux), 95.
 Avignon (les papes d') et les monuments du midi de la France, 383, 402.
 Bail (M. Joseph), 176.
 Ballon (à travers le monde en), 259.
 Ballon (la photographie en), 275, 315.
 Barau (M. Emile), 114.
 Barrrière (une) automatique, 344.
 Bataks-Karos (le jeu d'échecs chez les) indépendants de Sumatra, 26.
 Bateau (voiture et) combinés en aluminium, 392.
 Bateau (le) sous-marin le « Gustave-Zédé », 302.
 Bâton (le) de vieillesse, 49.
 Beatrix Cenci, 106.
 Besigne (la) faite, 176.
 Best (M. Jean), 8.
 Billet (le) de cent, nouvelle, 399.
 Biscaye (en), 338, 356.
 Blocne (M. Désiré), 210.
 Blois (l'escalier de François I^{er} au château de), 345.
 Bois polychromes (dressoir incrusté de), 225.
 Boissier (M. Gaston), 112.
 Bonnetable (le château de), 336, 381.
 Bornier (M. Henri de); sa réception à l'Académie française, 181.
 Boucherie (une) de campagne, 233.
 Bouciers et pare-balles, 138, 182, 202, 214.
 Bouées éclairantes pour sauvetages, 163.
 Boule (la) nautique, 367.
 Bourrique (à la mémoire de ma), 334.
 Bretagne (engins de pêche dans le golfe de Siam et en), 372.
 Buffles (la destruction des) d'Amérique, 198.
 Ça m'est égal... nouvelle, 373, 386.
 Candélabre en fer forgé, 81.
 Carrières-Charenton, 216.
 Carte (la) des fumées de Paris, 91.
 Carthage (cathédrale de), 23, 36.
 Castors (une colonie de) en Ecosse, 106.
 Cathédrale de Carthage (le cardinal Lavignerie et la), 23, 36.
 Cécile (Sainte), 329.
 Chapeau (le) à fleurs, 301.
 Chappe (Claude), 241.
 Charges infimes et bizarres (la maison civile du roi), 270, 274.
 Charton (M. Edouard), 6.
 Chartran (M.), 34.
 Charles (un mot sur Michel), 50.
 Chasse (la) aux animaux féroces, 378.
 Chasse (une) au faucon, en Tunisie, 238, 254.
 Chasseurs alpins (percement d'un tunnel par les), 243.
 Château (le) aérien d'Anvers, 287.
 Château de Blois (l'escalier de François I^{er}), 345.
 Château (le) de Bonnetable, 336, 381.
 Château (le) de Villandry, 400.
 Chatrousse (M.), 2.
 Chats (les) de Siam au Muséum, 261.
 Chemin d'automne, dressoir incrusté de bois polychromes, 225.
 Cheminée en fer forgé, 81.
 Cherche-Midi (le), 82.
 Chercheurs (les) de truffes, 249.
 Chevauchée (la) des Valkyries, à l'Opéra, 179.
 Chicago, la grande roue de l'exposition, 311.
 Chicago (la vie à), 284.
 Chine (le journalisme en), 79.
 Chronique de la vallée de la Passer: Andreas Hofer et l'insurrection tyrolienne de 1809, 364.
 Cires (les) de Meissonier, 194.
 Cité (une) préhistorique, 102.
 Coiffure (la) pittoresque, 308.
 Comédie-Française, tenture des Gobelin destinée au Théâtre-Français, 9, 40.
 Commerce (le) des animaux sauvages, 66.
 Commerces (les trois), 129.
 Conception (la) de l'univers, 2.
 Console (une) Louis XV au palais de Fontainebleau, 313.
 Cornéus de Vos, 368.
 Corse (quinze jours en), 388, 403.
 Coucher (le) de l'enfant, 393.
 Couleurs (la photographie des), 146.
 Cuisine américaine; glaces au four, 190.
 Daillion (M.), 393.
 Damé (M. Ernest), 241.
 Dentellières (les), 24.
 Dents (les fausses) préhistoriques, 343.
 Diamant (la production artificielle du), 55.
 Distributeur automatique (un nouveau), pour dix centimes de lumière, 236.
 Dow (Gérard), 273.
 Dressoir incrusté de bois polychromes, 225.
 Dubufe (M. Guillaume), 329.
 Eaux (la dérivation des) de la Vigne, 158.
 Eckmühl (le phare d'), 187.
 Eclairage (un nouveau mode d'), 117.
 Eclipse (l') de soleil du 16 avril, 94.
 Ecosse (une colonie de castors en), 106.
 Electriques (locomotives), 34.
 Electriques (tramways), 74.
 El-Kantara (les gorges d'), 281.
 Enfant (l') perdu, 384.
 Engins de pêche dans le golfe de Siam et en Bretagne, 372.
 Escalier (l') de François I^{er}, au château de Blois, 345.
 Esroula (M. Jean), 50.
 Etats-Unis (le pilori et le fouet aux), 114.
 Etats-Unis (une mission artistique aux), 87.
 Exploration (matériel d'), voiture et bateau combinés en aluminium, 392.
 Exploration (l') du commandant Montvil, 62.
 Exploration (Mon) chez les Touareg Adjer, 203, 210.
 Exposition de Chicago (la grande roue de l'), 311.
 Fable, 48.
 Faucon (une chasse au) en Tunisie, 238, 254.
 Femme (la) dans ses diverses attributions, vase en plâtre de Désiré Bloche, 209.
 Femme (les travaux artistiques de la), 10, 131, 200.
 Femmes (les) médecins dans les Universités Suisses, 234.
 Fenêtre de la salle capitulaire du couvent de Thomar (Portugal), 289.
 Fer (l'homme au masque de), 375, 391, 407.
 Fer (moyen de distinguer le) de l'acier, 245.
 Fer forgé (cheminée, pendule et candélabres en), 81.
 Feyen-Perrin, 31, 65.
 Fez (l'Université de), 98.
 Florence, le scoppio del Carro, 164.
 Fontainebleau (une console Louis XV au palais de), 313.
 Foot-Ball (le), 130.
 Forniose, 290.
 Fouet (le pilori et le) aux Etats-Unis, 114.
 Four (les glaces au), curiosité culinaire américaine, 190.
 Fourragère (la ramille), 200.
 Fourrages (la sécheresse et les), 254.
 France (la) au Siam, 246, 268.
 Friant (M.), 301.
 Fruits, les devant l'hygiène, 258.
 Fumées (la carte des) de Paris, 91.
 Fusil (le nouveau) à magasin de l'armée américaine, 52.
 Fusils d'autrefois et fusils d'aujourd'hui, 294.
 Gallé (M. Emile), 226.
 Gisements (les) d'or en France, 347.
 Glace, les steamers brise-glace, 58.
 Glaces (les) au four, curiosité culinaire américaine, 190.
 Gobbo (uni du père de Paul Véronèse), 256.
 Gobelin: tentures des, destinées au Théâtre-Français, 9, 40.
 Gorges (les) d'El-Kantara, 281.
 Gouffre (le, de la Vaysière, 303, 314.
 Gounod, 362.
 Grosclaude (Louis), 129.
 Guido Reni, 106.
 Guillemet (M.), 216.
 Hals (Frans), les archers de Saint-Georges, 56.
 Hasdeu (Julie), 306.
 Haussonville (M. d'), 181.
 Héros (un) inconnu, nouvelle, 13, 19, 45.
 Heureux (l'art d'être), 190.
 Hofer (Andreas) et l'insurrection tyrolienne de 1809, chronique de la vallée de la Passer, 364.
 Holbein (une reliure estampée au monogramme de Hans), 222.
 Homme (l') au masque de fer, 375, 391, 407.
 Hôtel (l') des Téléphones, 2.
 Huile d'œufs de sauterelles, 250.
 Huîtres (les parqueuses d') à Arcachon, 341.
 Huus (pillage d'une villa gallo-romaine par les), 321.
 Hygiène des enfants (les jardins publics et l'), 242.
 Hygiène (les fruits devant l'), 258.
 Idées (les) de Madeleine, (nouvelle), 108, 126, 150, 166, 174, 186.
 Industrielles (les applications) du papier, 30.
 Institut (l') impérial de Londres, 296.
 Insurrection tyrolienne de 1809 (Andreas Hofer et l'), 364.
 Japonaises (la fabrication des poupées), 123, 148.
 Jardin d'Acclimatation (le palais d'hiver du), 142, 197.
 Jardins (les) publics et l'hygiène des enfants, 242.
 Jeanne d'Arc, 153.
 Jeu (le) d'échecs chez les Bataks-Karos indépendants de Sumatra, 26.
 Jeux assyriens, 95.
 Journalisme (le) en Chine, 79.
 Kola (la noix de), 50.
 Kotonou; le wharf, 27.
 Krug (M.), 138.
 La Flèche (le Prytanée militaire d-), 323, 331.
 La Fontaine et ses modèles, 350.
 La Fontaine (la morale de), d'après l'aine, 118, 135.
 Lavignerie (le cardinal), et la cathédrale de Carthage, 23, 36.
 Lavis (réception de M. Ernest), à l'Académie française, 111.
 Lecture (la), 2.
 Lhermitte (M.), 233, 265.
 Lieu fort de Longueil, 107.
 Littérature (la) française, 38.
 Locomotives électriques, 34.
 Londres; l'institut impérial, 296.
 Longueil (le lieu fort de), 107.
 Louis IX et Vincent de Beauvais, 33.
 Luce (Siméon), 38.
 Lumière (un nouveau distributeur automatique de), 236.
 Lunettes d'atelier, 328.
 Mac-Mahon, 395.
 Maison (la) civile du roi, 270, 274.

- Maison Kammerzell à Strasbourg, 121.
Maisons (les) en verre, 79.
Maître (le voyage de M.) en Afrique centrale, 230.
Maître Simon (nouveau), 266, 286, 298, 318, 342, 358.
Maréchal (le) de Mac-Mahon, 395, Marseille; sur un montier du XVII^e siècle découvert à l'Hôtel-Dieu, 183.
Masque de fer (l'homme au), 375, 391, 407.
Matériel d'exploration, voiture et bateau combinés en aluminium, 392.
Mausolée (le) du doge Giovanni Pesaro, 169.
Mazade (M. de), 155.
Médecins (les femmes) dans les Universités suisses, 234.
Meissonier illustrateur, 278.
Meissonier (des cires de), 194.
Mélida, 384.
Merveur (Elisa), 218, 226.
Merson (Luc-Olivier), 72.
Méry; mon explorat on chez les Touareg Adzjer, 203, 210.
Messageries en 1765 de Paris à Nantes par les, 206.
Militaire (l'aérostation) aux armées, 18, 47, 78.
Milo (une nouvelle restauration de la Vénus de), 140, 178.
Mission (la M^{re} ry chez les Touareg Adzjer, 203, 210.
Mission (une) artistique aux États-Unis, 87.
Monnaies (des nouvelles) anglaises, 70.
Mont-Blanc (l'observatoire du), 354.
Mont-Blanc (un observatoire au sommet du), 42.
Monteil (l'exploration du commandant), 62.
Monuments du midi de la France (les papes d'Avignon et les), 383, 402.
Morale (la) de La Fontaine, d'après Taine, 118, 135.
Mort (la) et le Bûcheron, 265.
Mortier (sur un) du XVII^e siècle, découvert à l'Hôtel-Dieu de Marseille, 183.
Moustiquaire de poche à l'usage des voyageurs, 249.
Mouvements (les) des Plantes, 92.
Muet (un) qui parle, 272.
Musée de Nuremberg, 257.
Muséum (les chats de Siam au), 261.
Nansen (M.), 282.
Nauque (la boue), 367.
Ninive (menus propos sur), 95.
Noix (la) de Kola, 50.
Nouvelles, 13, 59, 108, 191, 266, 373, 379.
Nuremberg: le tabernacle de Saint-Laurent, 361.
Nuremberg (musée de), 257.
Observatoire (l') du Mont-Blanc, 354.
Observatoire (un) au sommet du Mont-Blanc, 42.
Œufs (huile d') de sauterelles, 250.
Opéra (la chevauchée des Valkyries à l'), 179.
Or (les gisements d') en France, 347.
Palais (le) de San-Telmo, à Séville, 17.
Palais (le) d'hiver du Jardin d'Acclimatation, 142, 147.
Papes (les) d'Avignon et les monuments du Midi de la France, 383, 402.
Papier (les applications industrielles du), 30.
Paragolée (un nouveau), 83.
Paravent (le), 200.
Pare-balles et boucliers, 138, 182, 202, 214.
Paresse (la), 275.
Paris (de) à Nantes par les messageries en 1765, 206.
Paris (la carte des fumées de), 91.
Parpaillon (le tunnel du), 213.
Parquenses (des) d'huîtres à Arcachon, 341.
Passer (chronique de la vallée de la), Andreas Hofer et l'insurrection tyrolienne de 1809, 361.
Pêche (engins de) dans le golfe de Siam et en Bretagne, 372.
Pendule en fer forgé, 81.
Pensées. — Deschanel (E.), 259, 330, 391. E. L. 307.
France (Anatole), 2. Lavis, 23, 114. Lubbock, 490. Pasteur, 35.
Perçement d'un tunnel par les chasseurs alpins, 243.
Pesaro le mausolée du doge Giovanni, 169.
Peseur (le) d'or, 273.
Phare (le plus puissant) du monde, 187.
Phidias révisé, 156.
Photographie (la) des couleurs, 146.
Photographie (la) en ballon, 275, 315.
Pierre le Grand à Zaandam, 348, 377.
Pillage d'une villa gallo-romaine par les Huns, 321.
Piloni (le) et le fouet aux États-Unis, 114.
Plantes (les) d'appartement: l'Araucaria, 118.
Plantes (les mouvements des), 92.
Poissons (les) venimeux, 381, 394.
Pôle (la marche vers le), 282.
Pont (le petit) du château de Bonnetable, 301.
Porto-Rico, superstitions médico-religieuses du peuple Boriquen, 103.
Portraits de mes deux enfants, peinture de Cornélie de Vos, 368.
Portugal: fenêtre de la salle capitulaire du couvent de Thomar, 289.
Poupées (la fabrication des) japonaises en terre, 123, 148.
Préhistorique (une cire), 102.
Préhistoriques (les fausses dents), 343.
Prestidigitation déroulée (la), le ctron obéissant, 16; l'armoire aux métamorphoses, 80; la case orientale, 135; la montre pa lante, 360; les forces paralysées par la volonté, 408.
Pré-anée (le militaire de La Fleche), 323, 331.
Pygmées (les) d'Afrique, 325.
Qui en veut? 185.
Quinze jours en Corse, 388, 403.
Rabelais (la maison de), 132.
Ramel'o (la) fourragère, 260.
Rat (le) et la Citrouille, fable, 48.
Relure (une) estampée au monogramme de Hans Holbein, 222.
Rembrandt, 352.
Retour au clocher, nouvelle, 191, 219, 227, 250.
Retour des champs, 137.
Révolution (les vignettes dans les documents officiels pendant la), 168.
Roche-rose (M.), 321.
Roi (la maison civile du), 270, 274.
Rome nouvelle, 68.
Ronde (la) de nuit, par Rembrandt, 352.
Roue (la grande) de l'exposition de Chicago, 311.
Russell, 186.
Saint-Laurent de Nuremberg (le tabernacle de), 361.
Saint-Marceaux (M. de), 154.
Sainte Église, 329.
San Telmo (le palais de), 17.
Sant-reules (huile d'œufs de), 250.
Sauvetages (bouées éclairantes pour), 163.
Savine (M. de), 259.
Scoppo (le) d'el carro, à Florence, 164.
Sécheresse (la) en 1893, 162.
Sécheresse (la) et les fourrages, 254.
Séville, le palais de San Telmo, 17.
Siam (engins de pêche dans le golfe de) et en Bretagne, 372.
Siam (la France au), 246, 248.
Siam (les chats de) au Muséum, 261.
Soleil (l'éclipse de) du 16 avril, 91.
Sorbonne les peintures de la nouvelle, 33.
Soyer (M.), 25.
Steamers (les) brise-glace, 58.
Strasbourg (les tonneliers de) aux fêtes de Gutenberg, 236.
Strasbourg (une vieille maison de), 121.
Suippe (sur la), 113.
Suisses (des femmes médecins dans les universités), 24.
Sum tra (le jeu d'échecs chez les Batak-Karos indépendants de), 26.
Superstitions médico-religieuses du peuple Boriquen, de l'île de Porto-Rico, 103.
Surmenage physique (le), 330.
Tabernacle (le) de Saint-Laurent de Nuremberg, 361.
Tactique (la) de demain, pare-balles et boucliers, 138, 182, 202, 214.
Taine, 102.
Telouktchis (les), 85.
Téléphones (l'hôtel des), 2.
Tentures des Gobelins destinées au Théâtre-Français, 940.
Théâtre (les affiches et les annonces de), 370, 378, 397.
Thomar (fenêtre de la salle capitulaire du couvent de), 289.
Tindoul de la Vayssière (le), 303, 314.
Tonneliers (les) de Strasbourg aux fêtes de Gutenberg, 236.
Tramways électriques, 74.
Travaux (les) artistiques de la femme, 10, 131, 200.
Truffes (les chercheurs de), 249.
Tunisie (une enclasse au faucon en), 238, 254.
Tunnel (perçement d'un) par les chasseurs alpins, 243.
Université (la plus ancienne), 98.
Universités suisses (des femmes médecins dans les), 234.
Vainqueur de la mort (le), chronique des siècles à venir (nouvelle), 59, 75, 98.
Valkyries (la chevauchée des) à l'Opéra, 179.
Van den Bos (M.), 92.
Vanneuse (la), 65.
Vapeur (voitures à), 171.
Variétés littéraires, Jules Hasdeu, 306.
Vase en pâte de M. Désiré Bloche, 209.
Vayson (M.), 249.
Vayssière (le tindoul de la), 303, 314.
Vélocipède (un) à neige et à glace, 376.
Venimeux (les poissons), 381, 394.
Venise (le mausolée du doge Giovanni Pesaro, 169.
Vénus de Milo (une nouvelle restauration de la), 140, 178.
Véronèse (un gobbo du père de Paul), 26.
Verre (les maisons en), 79.
Vigne (la dérivation des eaux de la), 18.
Vignettes (les) dans les documents officiels pendant la Révolution, 168.
Villa gallo-romaine (pillage d'une) par les Huns, 321.
Vi landry (le château de), 400.
Vins artifielslement colorés (procédé pour reconnaître les), 230.
Visite (la), 92.
Voitures à vapeur, 171.
Voiture et bateau combinés en aluminium, 392.
Voyage (le) de M. Maître en Afrique centrale, 230.
Voyageurs (moustiquaire de poche à l'usage des), 249.
Wharf (le) de Kotonou, 27.
Zaandam (Pierre le Grand à), 348.

TABLE PAR ORDRE DES MATIÈRES

ARCHÉOLOGIE.

Cherche-midi (le), 82. Cité (une) préhistorique, 102. Dents (les fausses) préhistoriques, 341. Fenêtre de la salle capitulaire du couvent de Thomar, 289. Gobbo (un) du père de Paul Véronèse, 256. Lieu fort (le), de Longueil, 107. Maison (la) de Rabelais, 132. Menus propos sur Ninive et certains jeux assyriens, 95. Mortier (sur

un) du XVII^e siècle, découvert à l'Hôtel-Dieu de Marseille, 183. Papes (les) d'Avignon et les monuments du midi de la France, 383, 402. Relure (une) estampée au monogramme de Hans Holbein, 222. Restauration (une nouvelle) de la Vénus de Milo, 140, 178. Strasbourg (une vieille maison de), 121. Tabernacle (le) de Saint-Laurent de Nuremberg, 361.

ARCHITECTURE.

Cathédrale (la) de Carthage, 23, 36. Château (le) aérien d'Anvers, 287. Château (le) de Bonnetable, 336, 381. Château (le) de Villandry, 401. Escalier de François I^{er}, au château de Blois, 345. Façade de la salle capitulaire du couvent de Thoiry, 289. Hôtel (l') des téléphones, 2. Institut (l') impérial de Londres, 296. Musée de Nuremberg, 257. Palais de San-Telmo, à Séville, 17. Palais (le) d'hiver du Jardin d'Acclimatation, 142, 197. Papes (les) d'Avignon et les monuments du midi de la France, 383. Prytanée (le) militaire de La Flèche, 323, 331. Strasbourg une vieille maison de, 121. Tabernacle (le) de Saint-Laurent de Nuremberg, 361.

ASTRONOMIE.

Éclipse (l') de soleil du 16 avril, 91. Observatoire (un) au sommet du Mont-Blanc, 42. Observatoire (l') du Mont-Blanc, 354.

BIOGRAPHIE.

Best (M. Jean), 8. Boissier (M. Gaston), 112. Bornier (M. H. de), 181. Cardinal Lavigerie (le) et la cathédrale de Carthage, 23, 36. Chappé (Claude), 241. Charton (M. Edmond), 6. Charles (un mot sur), 50. Cornélis de Vos, 368. Feytaud-Perrin, 31, 65. Gounod, 362. Haussonville (M. d'), 182. Lavis (M. Ernest), 111. MacMahon (le maréchal de), 395. Mazade (M. de), 155. Merson (Luc-Olivier), 72. Siméon Luce, 38. Taine, 102.

COSTUMES, MEUBLES, OBJETS DIVERS.

Cheminée, pendule et candélabre en fer forgé, 81. Comédie française (la), tenture des Gobelins destinée au Théâtre-Français, 9, 40. Dentelleries (les), 21. Fabrication (la) des poupées japonaises, 123, 148. Fusils d'autrefois et fusils d'aujourd'hui, 291. Travaux (les) artistiques de la femme, 10; l'abat-jour, 131, le paravent, 200.

ÉCONOMIE, INDUSTRIE, STATISTIQUE.

Barrière (une) automatique, 344. Bouées éclairantes pour sauvetages, 163. Boule (la) nautique, 367. Carte (la) des fumées de Paris, 91. Commerce (le) des animaux sauvages, 66. Dérivation (la) des eaux de la Vigne, 158. Diamant (la) production artificielle du, 55. Distributeur (un nouveau) automatique pour dix centimes de lumière, 236. Engins de pêche dans le golfe de Siam et en Bretagne, 372. Gisements (des) d'or en France, 347. Hôtel (l') des téléphones, 2. Locomotives électriques, 34. Lunettes d'atelier, 328. Maisons (les) en verre, 79. Matériel d'exploration, voiture et bateau combinés en aluminium, 392. Mode (un nouveau) d'éclairage, 117. Monnaies (les nouvelles) anglaises, 70. Moyen de distinguer le fer de l'acier, 245. Papier (les applications industrielles du), 30. Paragolée (un nouveau), 83. Parquetry (les) d'huîtres, à Arcachon, 341. Phare (le plus puissant) du monde, 187. Photographie (la) des couleurs, 146. Procédé pour reconnaître les vins artificiellement colorés, 230. Ramille (la) fourragère, 210. Roue (la grande) de l'exposition de Chicago, 311. Sécheresse (la) en 1893, 162. Sécheresse (la) et les fourrages, 254. Steamers (les) brise-glace, 58. Tramways électriques, 74. Université (la plus ancienne), 98. Vélo-pède (un) à neige et à glace, 376. Voitures à vapeur, 171.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

Biscaye (un), 338, 356. Chasse (une) au faucon en Tunisie, 238, 251. Colonie (une) de rastors en Écosse, 106. Destruction (la) des buffles d'Amérique, 198. Exploration (l') du commandant Monteil, 62. Exploration (mon) chez les Touareg Azijer, 203, 210. Formose, 290. France (la) au Siam, 246, 268. Gorges (les) d'El-Kantara, 280. Jeu (le) d'échecs chez les Bataks-Karos indépendants de Sumatra, 26. Journalisme (le) en Chine, 79. Kotonou (la), le wharf, 27. Lieu fort (le) de Longueil, 107. Marche (la) vers le pôle, 282. Matériel d'exploration, voiture et bateau combinés en aluminium, 392. Mission (une) artistique aux États-Unis, 87. Monde (à travers le) en ballon, 259. Mousiquaire de poche à l'usage des voyageurs, 239. Paris (de) à Nantes par les messageries en 1761, 206. Philori (le) et le fouet aux États-Unis, 114. Pygmées (les) d'Afrique, 325. Quinze jours en Corse, 388, 403. Rome nouvelle, 68. Superstitions médico-religieuses du peuple borien de l'île de Porto-Rico, 103. Tchouktois (les), 85. Tindout (le) de la Vayssière, 303, 314. Université (l') de F. Z., 98. Vie (la) à Chicago, 284. Voyage (le) de M. Maistre en Afrique centrale, 230.

HISTOIRE.

Cherche-midi (le), 82. Hofer (Andreas) et l'insurrection tyrolienne de 1809, chronique de la vallée de la Passer, 364. Homme (l') au musée de J. Z., 375, 391, 407. Louis IX et Vincent de Beauvais, 33. Maison (la) civile du roi, charges infimes et bizarres, 270, 274. Pierre le Grand à Zaandam, 348, 377. Vignettes (les) dans les documents officiels pendant la Révolution, 168.

LITTÉRATURE, CRITIQUE D'ART, MORALE, RELIGION.

Archers (les) de Saint-Georges, 56. Art (l') d'être heureux, 190. Bâton (le) de vieillesse, 49. Béatrix Cenci, 105. Besogne faite (la), 176. Boucherie (une) de campagne, 233. Carrières-Charéton, 216. Chapeau (le) à fleurs, 301. Chercheurs (les) de truffes, 249. Cires

(les) de Meissonier, 194. Commères (les) trois, 129. Conception de l'univers (la), 2. Cornélis de Vos, 368. Dentelleries (les), 24. Enfant (l') perdu, 384. Hasdeu (Julie), 306. La Fontaine et ses modèles, 350. Lecture (la), 2. Littérature (la) française, 38. Louis IX et Vincent de Beauvais, 33. Meissonier illustrateur, 278. Mercœur (Elisa), 218, 226. Mission (une) artistique aux États-Unis, 87. Morale (la) de La Fontaine d'après Taine, 118, 135. Mort (la) et le bûcheron, 205. Paresse (la), 275. Peseur (le) d'or, 273. Phidias réaliste, 15. Pillage d'une villa gallo-romaine par les Huns, 321. Qui en veut 185. Réception (la) de M. Ernest Lavis à l'Académie française, 111. Réception (la) de Henri de Bornier à l'Académie française, 181. Retour des champs, 137. Ronde (la) de nuit, par Rembrandt, 352. Sainte Cécile, 329. Suippe (sur la), 113. Vanneuse (la), 65. Visite (la), 92.

Poésie. — Rat (le) et la citrouille, fable, 48.

Récits, nouvelles, etc. — Anecdote, 311. Billet (le) de cent, nouvelle, 399. Ça m'est égal... nouvelle, 373, 386. Héros inconnu (un), nouvelle, 13, 19, 45. Icées (les) de Madeleine, nouvelle, 108, 126, 150, 166, 174, 186. Maître Simon, nouvelle, 266, 286, 298, 318, 342, 358. Mémoire (à la) de ma bourrique, 334. Retour au clocher, nouvelle, 191, 219, 227, 250. Vauquelin (le) de la mort, chronique des siècles à venir, nouvelle, 59, 75, 98.

MŒURS, COUTUMES, CROYANCES.

Affiches (les) et les annonces de théâtre, 370, 378, 397. Chasse (la) aux animaux féroces, 378. Coiffure (la) pittoresque, de l'aumône à la tempête, 308. Engins de pêche dans le golfe de Siam et en Bretagne, 372. Femmes (les) méridiennes dans les universités suisses, 234. Foot-ball (le), 130. Glaces au four (les), curiosité culinaire américaine, 190. Jeu (le) d'échecs chez les Bataks-Karos indépendants de Sumatra, 26. Journalisme (le) en Chine, 79. Menus propos (sur) Nive et certains jeux assyriens, 95. Philori (le) et le fouet aux États-Unis, 114. Scoppio (le) del Carro, 164. Superstitions médico-religieuses du peuple borien de l'île de Porto-Rico, 103. Tonnerriers (les) de Strasbourg aux fêtes de Gutenberg, 236. Vie (la) à Chic-go, 284.

PEINTURE, DESSINS, ESTAMPES.

Peinture. — Archers (les) de Saint-Georges, tableau de Frans Hals, musée de Harlem, gravure de Clément Bellenger, 57. Béatrix Cenci, peinture de la galerie Barberini, à Rome, par Guido Reni, gravé par Fleuret, 105. Besogne faite (la), peinture de Joseph Bail, salon des Champs-Élysées de 1893, gravé par Clément Bellenger, 177. Carrières-Charéton, peinture d'A. Guillemet, salon des Champs-Élysées de 1893, gravé par Deloche, 217. Chapeau (le) à fleurs, peinture de Friant, salon du Champ-de-Mars de 1893, gravure de Clément Bellenger, 301. Chercheurs (les) de truffes, peinture de Vayson, gravé par Deloche, 249. Danse (la) des fiançailles, vitrail exécuté d'après une peinture de Luc-Olivier Merson, gravure de Privat, 73. Dentelleries (les), peinture de Soy r, gravure de Deloche, 25. Enfant perdu (l'), peinture de Melida, musée du Luxembourg, gravé par Deloche, 385. Mort (la) et le bûcheron, peinture de Lhermitte, salon du Champ-de-Mars de 1893, gravé par Clément Bellenger, 205. Peintures (les) de la nouvelle Sorbonne : Louis IX et Vincent de Beauvais, par Charton, gravure de Piat, 33. Peseur (le) d'or, peinture de Gérard Dow, musée du Louvre, gravé par Deloche, 273. Pillage d'une villa gallo-romaine par les Huns, peinture de Rochegrosse, salon des Champs-Élysées de 1893, gravure de A. Piat, 321. Portraits de mes deux enfants, peinture de Cornélis de Vos, gravé par Crosbie, 369. Qui en veut? pastel de John Russell, musée du Louvre, gravé par Crosbie, 185. Retour des champs, peinture de Kug, salon des Champs-Élysées de 1893, gravure de Deloche, 137. Ronde (la) de nuit, peinture de Rembrandt, musée d'Amsterdam, gravé par Privat, 353. Sainte Cécile, peinture de G. Dubufe, gravé par Crosbie, 329. Sur la Suippe, peinture de Bareau, musée du Luxembourg, gravé par Tully, 113. Tentures des Gobelins destinées à la Comédie-Française : Zaire par M. Claude, 9; Iphigénie par M. Doucet, gravure de Jarrault, 41. Trois (les) commères, peinture de Grosclaude, gravé par Clément Bellenger, 129. Vanneuse (la), peinture de Feytaud-Perrin, dessin de Morlon, 65. Visite (la), peinture de Van den Bos, gravé par Fleuret, 93.

Dessins, estampes. — Affiche (fac-similé d'une) de théâtre aux XVIII^e siècle, d'après l'original de la bibliothèque de l'Opéra, 380, 397. Araucarias (les) de l'île Norfolk, d'après une planche de la bibliothèque du Muséum, 119; l'Araucaria d'appartement, 120. Ballon (à travers le monde en), 259. Barrière automatique, 344. Bateau (le) sous-marin, 300. En Biscaye, 340, 357. Boucherie (une) de campagne, d'après un fusain de L. Lhermitte, réduction d'une gravure sur bois de Clément Bellenger, 233. Bourne écarlate pour le sauvetage, 114. Carte de la région du Mé-Nam depuis Bangkok jusqu'à la mer, 247. Carte de l'Indo-Chine, 248. Carte de l'immense parcouru par le commandant Monteil, 64. Cathédrale de Carthage, 36, 37. Château aérien (le) d'Anvers, 288. Château (le) de Bonnetable, gravé par Guérille, 337. Château de Bonnetable le petit pont du, 381. Château (le) de Villandry, gravé par Tully, 401. Chats de Siam, dessin de Manier, 262, 263; au repos, 263. Chevauchée (la) des Valkyries à l'Opéra, 180. Chicgo : le parc à bestiaux, 285. Cires (les) de Meissonier : 196, Coiffure (la) pittoresque, 308, 309. Corse (en) 388, 389, 404, 405, 406. Dérivation (la) des

sources de la Vigne, 160, 161. En barcation et campement de Tchou-kitchis, 85. Engins (les) de pêche en Bretagne, 372; engins de pêche au Siam, 373. Escalier (l') de François 1^{er} au château de Blois, gravé par Puyplat, 345. *Fabrication (la) des poupées japonaises* 124, 125, 148, 149. *Formose*, 292, 293. Fusil (coupe longitudinale du nouveau) à magasin de l'armée américaine, 53. Gohbo (un) du père de Paul Véronèse, 256. Gorges d'El-Kantara (Algérie) gravé par Muller, 281. *Hôtel des Téléphones*, 4, 5. Institut (l') impérial de Londres, 297. Jeu (un) d'échecs chez les Bataks, 27. Kola (fruits fleurs et fruits de l'arbre), 52. *Kotonou* (à), 28, 29. Lieu fort de Longueil, 108. Lunettes d'atelier, vues de face et en projection, 328. Maison Kanmerzell, à Strasbourg, 121. Maison (la) de Rabelais, 133. Meissonier illustrateur, 279, 280. *Mission (une) artistique aux États-Unis*: le Palais des Beaux-Arts à l'exposition de Chicago, 88; le nouvel Institut des Beaux-Arts à Chicago, élevé sur les bords du lac Michigan, 89; le musée des Beaux-Arts à Saint-Louis, 89. *Mission Méry* (la), 203, 204, 205, 206, 212, 213. Monument élevé au cimetière Montmartre à la mémoire de Feytaud-Perrin, 32. Moustiquaire de poche à l'usage des voyageurs, 240. Muet (un) qui parle, 278. Musée de Nuremberg, 257. *Nirive* (menus propos sur) et certains jeux assyriens 96, 97. Nouveau un mode d'éclairage, vue d'ensemble du nouveau bec Auer avec indication du procédé employé pour l'allumer, 117. Observatoire construit à Meudon, d'après les plans de M. Janssen et destiné à être édifié au sommet du Mont-Blanc, 44. Observatoire (l') du Mont-Blanc, dessin de Drouot, d'après une aquarelle communiquée par M. Janssen, 356. *Palais (le nouveau) d'hiver du jardin d'acclimatation*: vue d'ensemble prise du Jardin d'acclimatation; entrée d'honneur donnant sur la route de la Porte-Maillet, 144; grande salle centrale, 145; le Palmirien, 197. Palais (le) de San Telmo à Seville 17. Paragelée (nouveau) inventé par M. Héguilus, 84. Paris (de) à Nantes et à Rennes en 1765, fac-similé d'une carte extraite de l'Indicateur fidèle, 208. Parquises (les) d'huîtres à Arcachon, 341. Percement d'un tunnel par les chasseurs alpins, 244, 245. Pire d'Eckmühl (le), 188, 189. Phidias réaliste, 157. *Photographie (la) en ballon*, 276, 277, 316, 317. *Pierre le Grand à Zaandam*, 348, 349. Pierre le Grand, d'après le tableau du musée historique de Zaandam, gravé par Thiriat, 377. Pilori (le) et le fouet aux États-Unis, 116. *Pôle (la marche vers le)*, 284. *Portraits*: Best (Jean), 8; Boissier (Gaston), 112; Bornier (M. de), 181; Charton (Edouard), 8; Gounod, 364; Haussonville (M. d'), 181; Lavignerie (le cardinal), 24; Lavis (E.), 112; Luce (Siméon), 40; MacMahon (le maréchal de), 396. Maître (M.), 232; Mazade (M. de), 156; Merson (Luc-Olivier), 72; Monteil (commandant), 64. *Prestidigitation dévotée* (la), le citron obéissant, 16; l'armoire aux métamorphoses, 80; la case orientale, 135, 136; la montre parlante, 360; les forces paralysées par la volonté, 408. *Prytane* (le) *militaire de la flèche*, 325, 332, 333. Ramille (la) fourragère, 261. Reliure, en peau de truie estampée au monogramme de Hans Holbein, 224. *Rome nouvelle*, 68, 69, 70. Roue (la grande) de l'exposition de Chicago, 312. Scoppio (le) del Carro à Florence, 165. *Siam* (au): palais du roi de Siam à Bangkok, 268; un marché sur l'eau à Bangkok, 269. Substitutions médico-religieuses, objets employés au traitement des malades chez le peuple Boriaque, 104. Tabernacle (le) de Saint-Laurent de Nuremberg, gravé par Jarraud, 361. *Tindout (le) de la Voyssière*, 304, 305, 314. Tonneliers (les) de Strasbourg aux fêtes de Gutenberg, dessin de Gluck, 237. *Travaux artistiques de la femme*: bureau gravé au feu par M^{me} Charred, 11; écran brodé par M^{me} la comtesse de Greffulhe, 11; le portrait du duc de Chartres, par M^{me} la duchesse de Chartres, 12; l'abat-jour, 132; le paravent, 201, 201. Vallée de la Passeire: l'auberge des Hufer, 265. Vélocipède à neige et à glace, 376. Vignette (fac-similé d'une) ornant une lettre de Frochat, 168. Voiture et bateau combinés

en aluminium, 392. *Voitures à vapeur* du système Serpollet, 171, 172, 173.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

Art militaire. — Aérostation (l') militaire aux armées, 18, 47, 98. Bateau le sous-marin le «Gustave-Zédé», 302. Fusil (le nouveau) à magasin de l'armée américaine, 52. Kotonou (à), le wharf, 27. Percement d'un tunnel par les chasseurs alpins, 243. Tactique (la) de demain, pare-balles et boucliers, 138, 182, 202, 214.

Botanique. — Mouvements (les) des plantes, 92. Noix (la) de Kola, 30. Plantes (les) d'appartements, l'Araucaria, 118. Ramille (la) fourragère, 260. Sécheresse (la), et les fourrages, 254.

Mécanique. — Chevauchée (la) des Valkyries à l'Opéra, 179. Vélocipède (un) à neige et à glace, 376. Voitures à vapeur, 171.

Médecine, hygiène. — Alcoolisme (l'), 66. Fruits (les) devant l'hygiène, 254. Jardins publics (les) et l'hygiène des enfants, 242. Lunettes d'atelier, 328. Muet (un) qui parle, 272. Surmenage (le) physique, 330.

Physique, chimie. — Diamant (la production artificielle du), 55. Locomotives électriques, 34. Moyen de distinguer le fer de l'acier, 215. Photographie (la) des couleurs, 146. Photographie (la) en ballon, 275, 315. Procédé pour reconnaître les vins artificiellement colorés, 230. Tramways électriques, 74.

Récréations srientifiques. Prestidigitation (la) dévoilée, le citron obéissant, 16; l'armoire aux métamorphoses, 80; la case orientale, 135; la montre parlante, 360; les forces paralysées par la volonté, 408.

Zoologie. — Amputations (les) spontanées dans le règne animal, 22. Chats (les) de Siam au Muséum, 261. Colonie (une) de castors en Ecosse, 106. Commerce (le) des animaux sauvages, 66. Destruction (la) des buffles d'Amérique, 198. Huile d'œufs de santerelles, 250. Parquises (les) d'huîtres à Arcachon, 341. Poissons (les) venimeux, 381, 394.

SCULPTURE.

Bâton (le) de vieillesse, groupe en marbre, par Jean Escoula, gravé par Privat, 49. Chemin d'automne, dressoir incrusté de bois polychromes, par Emile Galté, salon du Champ-de-Mars de 1893, gravé par Deloche, 225. Cheminée, pendule et candélabres en fer forgé, exécutés par M. Augoyat, gravure de Deloche, 81. Claude Chappe, statue inaugurée à Paris le 13 juillet 1893, 241. Console (une) Louis XV, au palais de Fontainebleau, gravure de Deloche, 319. Couches (le) de l'enfant, groupe de marbre par Dailly, gravé par Jarraud, 393. Escalier (l') de François 1^{er} au château de Blois, 345. Femme (la) dans ses diverses attributions, vase en plâtre de Désiré Bloche, salon du Champ-de-Mars, gravé par Crosbie, 209. Fenêtre de la salle capitulaire du couvent de Thomar (Portugal), gravure de Deloche, 289. Jeanne d'Arc, statue par M. de Saint-Marceaux, salon du Champ-de-Mars de 1893, gravé par Crosbie, 153. Lecture (la), statue en marbre, par Chatrousse, gravé par Privat, 1. Mausolée (le) du doge Giovanni Pesaro, gravé par Deloche, 169. Mortier en bronze, découvert à Marseille, 184. Tabernacle (le) de Saint-Laurent de Nuremberg, 361. *Vénus de Milo* (la nouvelle restauration de la; victoire de bronze, 140; antel de Julius Secundus et Julius Januarius, 140; restauration de la Vénus de Milo par M. Miranoff, 141; monnaies de Galba, Vitellius, Trajan et gemme du British Museum, 141.

LISTE DES RÉDACTEURS POUR L'ANNÉE 1893

BARTHELEMY (A.), 87, 296.	DUCOUSSET (colonel E.), 50, 95, 156, 194.	LE FUSTEC, 49, 72, 81, 113, 153, 176, 185, 216, 249, 265, 278, 301, 321, 393.	117, 146, 171, 187, 287, 303, 314, 354.
BATAILLE (Frédéric), 48.	ÉQUILLY (commandant d'), 18, 47, 52, 78, 138, 182, 202, 214.	LIPPmann (Paul), 370, 378, 397.	RAVAISSON (Félix), 178.
BELLE (D.), 236.	EXCOFFON (Archie), 373, 386.	LUCE (Siméon), 107.	RAWTON (Olivier de), 334.
CANIVET (Ch.), 13, 19, 45, 166, 286, 298, 318, 342, 358.	FERMÉ (Albert), 238, 244.	MANTZ (Paul), 56, 352.	REGNAULT (Dr Félix), 183, 242, 258, 330.
CERFERR (Gaston), 399.	FOURNEL (Victor), 270, 274.	MARCHAND (Alfred), 306.	ROUVIER (Gaston), 282.
CHALLAMEL (Aug.), 108, 126, 150, 165, 174, 186.	GASTINEL (L.), 362.	MARTIN (Ern.), 290.	SIMON (J.), 6.
CHERVILLE (G. de), 294.	GERSPACH, 9, 40.	MAUBRY (Victorien), 2, 42, 83, 142, 158, 197, 241, 260.	SOUDAY (P.), 118, 135.
CLAUDE J., 26, 103, 114, 190, 239, 348, 372.	GHEUSI (P.-B.), 338, 356.	MÉRY (G.), 203, 210.	STOECKLIN (Henri de), 234.
DEBANS Camille, 59, 75, 98.	GLUCK (Eug.), 236.	METIVIER (Henri), 132, 206, 218, 226, 323, 331, 350.	THIEBAULT-SISSON, 289, 329, 345, 368.
DESHAYES (E.), 123, 148.	GOURDAULT (Jules), 364.	MEURISSE (docteur), 381, 394.	THIÈS (X.), 23, 36, 230, 246, 248.
DEX (Léon), 275, 315.	GUNET (Ch. Er.), 82, 163.	MIRANOFF (A.), 140.	THUASNE (L.), 222.
DICKSONN 16, 80, 135, 360, 408.	HAIRIOT, 118.	MÜNTZ (Eugène), 383, 402.	TRICOCHE (George), 284.
DIGUET (Ch.), 191, 219, 227, 250.	JORET (Ch.), 38.	OUSTALET, 85, 261.	VAULABELLE (Alfred de), 30, 367.
DOUANIN, 347, 388, 403.	LABADIE-LAGRAVE, 70, 106, 198, 315, 343, 375, 391, 407.	PERRON, 27, 34, 55, 74, 94,	VILMORIN-ANDRIEUX, 254.
	LAVISSE (E.), 23, 114, 311.		

FIN DES TABLES.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences

Du parfum des fleurs. — Comment naît et se forme le parfum des fleurs ? Cette question a déjà donné naissance à de nombreux travaux qui n'ont pas jeté, il faut le reconnaître, une lumière complète sur ce problème. Un jeune botaniste, M. Ménard, qui adresse à la compagnie une note sur cette question, paraît avoir été plus heureux. Par une étude microscopique minutieuse des parties constituantes des fleurs, il a pu reconnaître que les huiles essentielles qui dégagent les odeurs ont leur siège d'élection à la surface interne du calice et de la corolle. Sur la face externe on ne trouve d'ordinaire que quelques rares globules d'essence ; par contre, les pigments colorés et le tanin qui a servi à les former abondent. En suivant le développement des fleurs, M. Ménard a pu constater que la chlorophylle, le pigment vert des plantes, est le principe d'où dérivent tous ces produits.

Un parfum est d'autant plus fin que l'huile essentielle est plus élaborée, c'est-à-dire qu'elle s'est débarrassée davantage des produits secondaires dérivés de la chlorophylle. Ceci explique pourquoi les fleurs blanches sont généralement odoriférantes, pourquoi les fleurs vertes ne sentent rien, pourquoi les composées (riches en tanin) ont une odeur désagréable, pourquoi les lilas blancs artificiels et les roses forcées ont une odeur plus fine.

Les architectes du moyen âge. — M. Maurice Lévy analyse un travail très intéressant de M. Benouville, architecte, intitulé : *Étude sur la cathédrale de Beauvais*. Le chœur de cette cathédrale est un des plus beaux morceaux d'architecture du treizième siècle. Une chose frappe surtout, c'est que les voûtes et les arcs-boutants en sont si savamment enchevêtrés, qu'il n'est pas facile de se rendre un compte précis des conditions de leur stabilité.

M. Benouville a résolu ce délicat problème et, par les difficultés qu'il présente, on peut juger que les corporations du moyen âge employaient non seulement des règles mathématiques pour le tracé de leurs voûtes, mais aussi des méthodes graphiques analogues à celle de la stabilité des édifices les plus compliqués.

Les sœurs Radica-Doodica d'Orissa. — M. Milne Edwards présente, au nom de M. le docteur Marcel Baudoin, secrétaire du *Progrès médical*, une note sur un cas nouveau de monstre double, tout à fait analogue à celui des frères siamois, qui est universellement connu. Il s'agit cette fois de deux fillettes, âgées de trois ans, nées à Newpara, province d'Orissa, au sud du Bengale, dans les Indes anglaises. On pouvait les voir ces jours derniers resplendissantes de santé au musée Castan, à Bruxelles ; elles viennent de partir pour Berlin. Elles s'appellent Radica-Doodica Khétronaïk.

M. Marcel Baudoin a constaté qu'il n'y avait chez ces deux fillettes aucune inversion des viscères, fait très important au point de vue théorique. Il est d'avis qu'elles sont opérables, et rappelle qu'on a déjà fait deux fois cette opération avec succès (Kœnig, au dix-septième siècle ; Bœhm, en 1806, sur ses propres filles). Kœnig obtint une double guérison, mais Bœhm perdit un de ses enfants.

Élections. — Il y a eu, ces temps derniers, deux élections passionnantes à l'Académie des sciences. On avait, d'abord, à élire un membre libre en remplacement de M. Lalande, décédé. La liste de présentation portait : en première ligne, M. le colonel Laussedat, directeur du Conservatoire des arts et métiers ; en deuxième ligne, *ex æquo*, MM. Brouardel, doyen de la Faculté de médecine de Paris ; Adolphe Carnot, professeur à l'école des mines, Lauth, ancien directeur de la manufacture de Sèvres ; de Romilly,

membre de la société de physique, et Rouché, professeur de mathématiques au Conservatoire des arts et métiers.

Au premier tour de scrutin, M. Brouardel a obtenu 23 voix, M. Laussedat 22, M. Carnot 10, M. Lauth 5 et M. Rouché 2. Enfin, au troisième tour, M. Brouardel a été nommé par 33 voix contre 31 à M. Laussedat.

La personnalité scientifique de M. Brouardel est tellement connue que nous pouvons nous borner, en ce qui le concerne, à une courte biographie. Il est né à Saint-Quentin en 1837. Docteur en 1865, agrégé à la Faculté de médecine de Paris en 1869, et médecin des hôpitaux la même année, il fut, en 1873, chargé du service médical à l'hôpital Saint-Antoine et élevé en 1879 à la chaire de médecine légale de la Faculté de Paris. Il est membre titulaire de l'Académie de médecine depuis 1880 pour la section d'hygiène publique, président du comité consultatif d'hygiène et enfin doyen de la Faculté de médecine de Paris depuis 1887.

L'autre élection dont nous devons parler avait lieu pour remplacer M. de Quatrefages dans la section de zoologie. La liste de présentation portait : en première ligne, M. Vaillant, professeur de zoologie (reptiles et poissons) au musée ; en deuxième ligne par ordre alphabétique : MM. Dareste, chef de laboratoire à l'école des hautes études ; Filhol, directeur du laboratoire de M. Milne Edwards à l'école des hautes études ; Fischer, assistant de paléontologie au musée ; Edmond Perrier, professeur de zoologie au musée (mollusques, annélides, zoophytes) ; Georges Pouchet, professeur d'anatomie comparée au musée ; en troisième ligne, M. Joannès Chatin, professeur adjoint à la Faculté des sciences de Paris.

Cette fois encore, l'Académie a, après une élection disputée, interverti l'ordre de présentation en nommant M. Edmond Perrier au second tour, par 38 voix contre 12 à M. Vaillant, 5 à M. Dareste et 4 à M. Fischer.

Né à Tulle (Corrèze) en 1846, M. Edmond Perrier est, partant, un des plus jeunes membres de l'Institut, et certainement le plus jeune de la section de zoologie.

En 1864, il fut nommé la même année élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole normale (section des sciences). Il opta pour l'école de la rue d'Ulm. En 1867 il était agrégé de l'Université. Après avoir enseigné pendant quelque temps la physique, la chimie et l'histoire naturelle au lycée d'Agen, il fut nommé en 1868 aide-naturaliste au Musée d'histoire naturelle et en 1876 professeur administrateur de cet établissement et titulaire de la chaire de zoologie (annélides, mollusques et zoophytes).

Comme membre de la commission scientifique chargée d'explorer les grands fonds de la Méditerranée et de l'Atlantique, il fit en 1881 avec le *Travailleur* et en 1883 avec le *Talisman* ces deux merveilleuses campagnes dont les résultats ont été si fertiles pour les sciences naturelles en général.

Le bagage scientifique de M. Edmond Perrier est important et enviable. Outre les très nombreux mémoires qu'il a adressés à l'Académie des sciences, ce savant est également l'auteur d'ouvrages estimés et bien connus sur le transformisme et la zoologie.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Les empereurs romains et les mystères d'Eleusis — M. Foucart lit une note sur les empereurs romains initiés aux mystères d'Eleusis. L'antique réputation de ces mystères et les espérances qu'ils donnaient pour la vie future attirèrent les Romains qui ne trouvaient rien de tel dans leur religion. Sylla, Antoine, Cicéron et son ami Atticus se firent initiés. Auguste fit de même en l'année 21.

L'empereur Claude essaya de transporter les mystères à Rome, mais il ne put y réussir ; Néron n'osa pas entrer dans le sanctuaire de Demeter, interdit aux parricides. Au deuxième siècle, les inscriptions rapprochées des auteurs permettent d'établir que presque tous les empereurs furent initiés et de fixer les dates. Hadrien se présenta une première fois aux mystères en 125. Quatre ans plus tard, il fut

reçu à « l'épopée », qui était le degré supérieur de l'initiation, et séjourna à Eleusis jusqu'à son départ pour l'Asie-Mineure. On n'a jusqu'ici aucun témoignage pour son successeur. Le collègue de Marc-Aurèle, L. Verus, reçut l'initiation en 167; Marc-Aurèle lui-même et son fils Commode, en 176, en exécution du vœu fait par l'empereur pendant la guerre contre les Quades. Septime Sévère avait été initié avant son avènement à l'empire. Au troisième siècle, les empereurs d'origine syrienne se tournaient de préférence vers les religions orientales.

Élections. — L'Académie a nommé membre ordinaire, en remplacement de M. Renan, M. Philippe Berger, sous-bibliothécaire de l'Institut, par 26 voix contre 8 accordées à M. Eugène Müntz, conservateur de la bibliothèque et des archives de l'école des Beaux-Arts.

M. Philippe Berger est né à Beaucourt (Haut-Rhin), en 1846. En 1873, M. Renan l'attacha à ses travaux pour la publication du *Corpus inscriptionum semiticarum*, auquel il n'a cessé, depuis lors, de collaborer. L'année suivante, en 1874, il était nommé sous-bibliothécaire de l'Institut. En 1877, lors du transfert à Paris de l'ancienne faculté de théologie de Strasbourg, il y fut chargé des cours de langue hébraïque et de critique biblique. Il a écrit sur divers points relatifs à l'antiquité hébraïque et aux religions orientales, sur l'épigraphie phénicienne et notamment sur celle du nord de l'Afrique, sur l'histoire de l'Arabie avant Mahomet. On lui doit enfin une *Histoire de l'écriture dans l'antiquité*.

Académie des Beaux-Arts

L'Académie des Beaux-Arts a élu, après trois tours de scrutin, M. Luc-Olivier Merson, membre de la section de peinture, en remplacement de M. Signol.

Académie française.

L'Académie française, si éprouvée en ces derniers temps, vient de perdre encore un de ses membres, M. John Lemoine.

M. John Lemoine était âgé de 77 ans. Sa collaboration, assez récente encore, à divers journaux, dénotait une vigueur d'esprit dont ses collègues du Sénat ont pu recueillir tous les jours le témoignage jusqu'à l'an dernier, à pareille époque; il fut alors atteint d'une pleurésie compliquée d'une maladie des reins qui ont fini par l'emporter.

John Lemoine était né, en 1815, à Londres, de parents français. Il termina en France ses études commencées en Angleterre. En 1840, il fut chargé, au *Journal des Débats*, de la correspondance anglaise. Il y traita ensuite toutes les questions de la politique étrangère, en même temps qu'à la *Revue des Deux Mondes*; il donna à ce dernier recueil : *Mœurs électorales de la Grande-Bretagne*; *l'Irlande et le Parlement anglais*; la *Cour de Berlin*; la *Cour de Saint-Petersbourg*.

Le 13 mai 1875, M. John Lemoine avait été élu membre de l'Académie française en remplacement de Jules Janin. Il prit séance le 2 mars 1876 et fut reçu par M. Cuvillier-Fleury.

BIBLIOGRAPHIE

Paris ignoré, par PAUL STRAUSS. — 1 vol., illustré de 550 gravures, (librairies-imprimeries-réunies).

Paris est la ville du monde la plus connue, la plus explorée, mais elle n'est peut-être pas la moins mystérieuse: elle ne se livre pas tout entière à ses visiteurs, à ses habitants, elle a des parties obscures, des organes cachés, des territoires inaccessibles ou difficilement accessibles.

Le public ne pénètre pas dans l'intérieur de nombreux établissements qu'il voudrait bien connaître, mais qui sont fermés à sa curiosité, tels que les refuges de nuit, les asiles d'aliénés, les prisons, les écoles professionnelles et autres, les hôpitaux, les hospices, les maisons de convalescence;

aucun guide ne le conduit dans les sous-sols des halles, dans les caves des entrepôts, à l'usine à gaz, dans les coulisses du Mont-de-Piété, de la morgue, de la fourrière, au laboratoire municipal, dans une caserne de pompiers, à la préfecture de police, aux abattoirs, aux ateliers des pompes funèbres, aux postes, télégraphes et téléphones, chez les aveugles, aux sourds-muets, etc.; aucun livre ne lui révèle les dessous administratifs, l'intimité des services publics, etc.

Grâce à M. Paul Strauss et à ses collaborateurs, il lui sera facile, maintenant, de pénétrer dans ce Paris ignoré. Le magnifique volume qu'ils viennent de publier est plein de révélations instructives et de descriptions sobres, substantielles, d'un style précis et nerveux.

Un grand nombre de dessins exécutés d'après nature, documentent agréablement cet intéressant ouvrage.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Monteil. — La France fête en ce moment un courageux voyageur qui vient d'accomplir, avec une rare audace, une des plus belles explorations du siècle. La traversée, passablement rallongée du continent africain, que vient d'effectuer le capitaine (aujourd'hui commandant) Louis Monteil, marquera une époque dans les annales des expéditions scientifiques. Les hommages dont on comble le jeune et brillant explorateur sont d'autant plus mérités que ce voyage s'est accompli dans des conditions toutes pacifiques, sans effusion de sang; la route tracée par notre vaillant compatriote pourra être suivie par tout autre Européen, désireux avant tout de porter notre civilisation dans cette immensité africaine, encore si peu connue, et, disons le mot, bien souvent calomniée. On ne saurait, en effet, trop insister sur cette vérité élémentaire que, pour être profitables à la science et à la civilisation, les expéditions en des pays neufs (ou sauvages, selon ceux qui oublient que nos ancêtres, les Gaulois, n'étaient pas précisément des modèles de douceur) ces expéditions, disons-nous, doivent avant tout être d'un caractère *pacifique*.

Tel n'est malheureusement pas le cas de bien des missions soi-disant scientifiques, mais au cours desquelles les voyageurs montrent une brutalité telle, font preuve de si peu de tact, que les malheureux qui suivent leurs traces, trouvent forcément une population hostile et un terrain tout préparé pour leur servir de tombe. L'accueil toujours amical, quelquefois enthousiaste qu'ont trouvé, auprès des indigènes de l'Afrique, Monteil et, avant lui, Mizon, réjouit tous les Français soucieux du bon renom de leur pays. Il pourrait servir aussi d'enseignement à tous les autres chefs d'expéditions désireux d'obtenir par leurs efforts des résultats autres qu'une vaine gloire.

Parti le 28 octobre 1890 de Kayes (Sénégal), en compagnie du surveillant Badaire, Monteil traversa successivement les divers États qui forment le Soudan occidental : Bamako, Mossi, Sokoto, Bornou, longea la côte occidentale de ce fameux lac Tchad, but suprême de tant d'expéditions européennes, et remonta ensuite, à travers le Sahara oriental, presque en ligne droite, jusqu'à la Tripolitaine; c'est de là que ses nouvelles sont parvenues pour la première fois en Europe, après une absence de plus de vingt mois durant lesquels les bruits les plus inquiétants n'avaient cessé de circuler sur le sort de la mission. Cette mémorable expédition sera d'autant plus féconde en résultats pratiques que le voyageur n'eut le plus souvent à lutter que contre la brutale nature. Bien accueilli par la plupart des chefs des régions qu'il eut à traverser, le commandant Monteil a réussi d'un côté à conclure divers traités qui assureront une prépondérance marquée à l'influence française dans ces pays. Son bagage scientifique est également très considérable et les renseignements, rapportés par notre compatriote, seront accueillis avec la plus vive reconnaissance par les savants de tous les pays.

Rome. — On vient de publier les résultats du dénombrement de la ville de Rome, effectué au mois de juin der-

nier. La ville éternelle compte actuellement 438.423 habitants. On a constaté que le nombre de la population romaine a presque doublé depuis que cette ville est devenue la capitale du royaume d'Italie. Au 31 décembre 1870, Rome ne comptait, en effet, que 226,022 habitants. Rome est d'ailleurs la ville du globe qui a passé par les phases les plus diverses depuis sa fondation. Sous le règne d'Auguste, en l'an 28 avant Jésus-Christ, la capitale de l'empire romain comptait une population de plus de 1,300,000 habitants. Avec la chute de l'empire, Rome devient presque une ville de troisième ordre. Vers le milieu du quatorzième siècle, la ville ne compte que 17,000 habitants. Le retour des papes en 1513, donne un regain d'activité à l'antique cité; sa population ne cesse de s'accroître jusqu'à l'année 1800, où elle atteint le chiffre de 153,000. Durant l'époque napoléonienne, le chiffre de sa population subit une notable diminution (118,000 environ en 1812). La chute de Napoléon fait de nouveau remonter le chiffre de la population romaine, dont les dénombrements montrent: en 1813, 130,000; en 1853, 170,000; en 1880, 300,000; en 1888, près de 400,000.

Encore un peuple qui disparaît. — Les Vogouls, peuplade autrefois assez importante du nord de la Russie, ne sont plus représentés que par quelques individus qui ne tarderont probablement pas à disparaître. M. Nossilof, voyageur russe, chargé d'une exploration zoologique de la région située entre l'Oural et l'Ob, a constaté que deux seulement, sur dix villages, sont habités; les autres ont été abandonnés ou ont perdu leurs habitants. La mortalité est, en effet, très considérable parmi cette population et les naissances presque nulles. Ce mouvement rétrograde de la population vogouls s'est principalement accentué dans les quinze dernières années. Les Vogouls sont un peuple d'origine finnoise, ils sont païens et nomades et occupaient autrefois les deux versants de l'Oural septentrional. Leur principale industrie était la chasse. M. Nossilof a remarqué aussi une toile très solide que ces nomades fabriquent avec des orties.

Esclavage. — La chasse aux négriers ne s'effectue pas souvent sans quelques désagréments pour ceux qui sont chargés de cette noble, mais ingrate mission. Le steamer anglais « *Blanche* », sous les ordres du capitaine Lindley, avait abordé durant l'année dernière, près de 300 boutres arabes. La « *Blanche* » croisait dans la mer des Indes. Les nègres capturés furent pourtant peu nombreux, la saisie la plus importante fut opérée près de Pemba, où 33 esclaves étaient trouvés à bord. Les noirs furent remis à la mission catholique française de Zanzibar et les trafiquants soumis à la justice du sultan. Douze esclaves furent également découverts sur le navire « *Kilwa* », le 5 septembre dernier. Mais malgré l'affirmation des captifs d'avoir été enlevés de force de leur pays, le juge consulaire acquitta le capitaine du « *Kilwa* », ce dernier ayant produit des billets de passage pour chacun des noirs, qui ne purent par conséquent pas être considérés comme des esclaves.

L'un des captifs libérés, originaire de Mombassa, raconta avoir été vendu par son propre frère, à cause de la famine qui régnait dans le pays.

Les animaux féroces. — Nous avons signalé, dans l'une de nos dernières chroniques, les ravages causés en Russie par les loups. Voici quelques chiffres sur le nombre des victimes humaines que les tigres et les serpents font parmi la population de l'Inde. Durant l'année 1891, le nombre des individus tués ou dévorés par ces féroces animaux était de 23.801. Pendant l'année qui vient de s'écouler, ce chiffre s'est élevé à 24.300, dont plus de 21.000 tués par les serpents. Les éléphants, les ours, les loups et les hyènes en ont tué environ 1.200. Plus d'un million de roupies, soit environ 2.400.000 francs, sont consacrées annuellement en primes pour la destruction de ces terribles carnassiers, et le gouvernement accorde jusqu'à 200 roupies (480 fr.) pour chaque tigre abattu. Le nombre des êtres humains dévorés

par les animaux reste pourtant, comme on voit, assez élevé. L'année dernière ce chiffre a atteint pour l'Inde entière, la proportion de 1 : 74,697; dans certaines provinces, cette proportion s'élève même à 1 : 7.000.

P. LEMOSOF.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

ÉTIQUETTES SUR OBJETS EN VERRE. — D'après le *Répertoire de pharmacie*, pour faire adhérer les étiquettes aux flacons de verre, il est bon d'ajouter une petite quantité de sulfate d'alumine à la colle de gomme ou de dextrine. La préparation suivante est très convenable : on dissout 2 grammes de sulfate d'alumine dans 20 grammes d'eau, et on ajoute cette solution à 250 grammes de mucilage de gomme (gomme, 2; eau, 5).

On peut encore écrire directement avec l'encre sur le verre, et, après dessiccation, on recouvre l'inscription avec une légère couche de baume du Canada dissous dans le benzol ou le chloroforme.

LIQUIDE EXTINCTEUR. — Voici la formule d'un liquide extincteur, c'est-à-dire tel qu'il suffit d'arroser avec cette solution les substances enflammées pour éteindre le feu. On prépare séparément les six solutions suivantes :

- 1° chlorure d'aluminium, 200 grammes, eau 20 litres;
- 2° alun calciné pulvérisé, 350 grammes, eau, 10 litres;
- 3° sulfate d'ammoniaque pulvérisé 3 kilogrammes, eau, 5 litres;
- 4° Chlorure de sodium, 2 kilogrammes, eau, 40 litres;
- 5° carbonate de soude, 350 grammes, eau, 5 litres;
- 6° verre soluble liquide, 4 kilogr. 500.

Puis on mélange ces dissolutions et quand le mélange a pris une couleur jaune lactée, on ajoute 20 litres d'eau.

LE PLUS PUISSANT PHARE DU MONDE. — Le service des phares va faire installer au cap de la Hève, où il est destiné à remplacer les deux appareils existants, le plus puissant phare qui ait jamais été construit : sa puissance éclairante est de deux millions cinq cent mille becs carcel; et il est visible dans l'océan à 22 milles (40 kilomètres) par temps brumeux; à 53 milles (93 kilomètres) par temps moyen; à 130 milles (240 kilomètres) par temps clair.

Il a fallu soixante ans à peine pour obtenir ce résultat colossal. C'est en 1821, en effet, que Fresnel, en inventant les appareils lenticulaires, permit à l'industrie des phares de progresser sérieusement. Un nouveau progrès fut réalisé par la substitution des lampes électriques aux lampes à huile : alors que le plus puissant phare à huile, construit en 1889, possède une intensité de 25,000 carcel, dès 1863, à la Hève, on installait un phare électrique d'une puissance de 40,000 becs; en 1881, de nouveaux perfectionnements portaient l'intensité à 125,000 becs (phare de Planier); enfin, en 1889, on atteignait le phare de Belle-Isle ouest 900,000 becs. Aujourd'hui l'intensité est portée à 2,500,000 becs carcel et il sera facile de l'élever à 10 millions de becs !

Le principe qui a permis de réaliser ces intensités considérables est des plus simples. Les appareils jusqu'ici employés sont constitués en général par 24 panneaux (le panneau étant l'ensemble formé par une lentille centrale et les anneaux qui l'entourent); chacun de ces panneaux reçoit donc le 1/24 de la lumière émise par la lampe. Si on réduit le nombre des panneaux à 12, chacun d'eux recevra 1/12 de la lumière totale de la lampe, c'est-à-dire deux fois plus de lumière que ceux du précédent appareil et le faisceau lumineux émis par chaque panneau sera d'une puissance double. Si le nombre des panneaux est réduit à 4, comme cela a lieu dans le nouveau phare de la Hève, chaque panneau recevra six fois plus de lumière et le faisceau qu'il émettra sera six fois plus puissant. Déjà on avait réduit à 6 le nombre des panneaux du phare de Belle-Isle et la puissance éclairante obtenue est de 900,000 carcel. Si dans le nouveau phare de la Hève on avait employé la lampe du précédent

appareil, la puissance éclairante devait croître proportionnellement à la diminution des panneaux, c'est-à-dire dans le rapport $\frac{3}{2}$ et devenir $900,000 \times \frac{3}{2} = 1,350,000$ becs. Mais la lampe elle-même a été perfectionnée, et on est ainsi parvenu à réaliser un phare dont la puissance éclairante est de 2,500,000 becs carrels.

Le principe est donc simple, on le voit, et se peut énoncer ainsi : « l'intensité du faisceau lumineux émis par un phare est inversement proportionnelle au nombre des panneaux » et on se demande pourquoi on ne songea pas plus tôt à l'appliquer. C'est qu'on se heurtait, dans l'application, à une difficulté dont je n'ai pas encore parlé : la rotation de ce phare. Les navigateurs exigent que les « éclats » du phare soient visibles à des intervalles de cinq secondes ; or, le navigateur aperçoit un éclat chaque fois qu'un panneau passe en face de lui ; la rotation du phare doit donc s'accomplir avec une rapidité telle que chaque panneau prenne la place du panneau voisin au bout de cinq secondes. La rotation totale du phare s'effectuera par suite en en autant de fois cinq secondes qu'il y a de panneaux. Dans les appareils actuels à vingt-quatre panneaux, l'appareil tourne avec une vitesse de un tour par vingt-quatre fois cinq secondes, c'est-à-dire de un tour par deux minutes. Dans le nouvel appareil un tour doit être effectué en quatre fois cinq ou vingt secondes : la vitesse est donc six fois plus rapide. Dans ces conditions on ne pouvait songer à monter l'appareil, comme cela se fait dans les phares ordinaires, sur un chariot à galets, les frottements devenant trop considérables quand la vitesse croît. La difficulté a été tranchée par le service des phares d'une façon extrêmement ingénieuse : on annihile le poids de l'appareil en le faisant supporter par un flotteur plongé dans du mercure. En vertu du principe d'Archimède, le flotteur plongé dans le mercure perd une partie de son poids égale au poids du volume du mercure qu'il déplace ; on détermine le volume du flotteur de façon que la poussée exercée par le mercure annule le poids total du flotteur et du phare. Dès lors les frottements dus à la rotation étant à peu près complètement annulés, on conçoit que la vitesse de rotation puisse être aussi grande qu'on le désire.

J'ai dit plus haut qu'il sera facile d'obtenir des phares d'une puissance éclairante de cinq millions ou dix millions de becs carrels. Si, en effet, on réduit de quatre à deux le nombre des panneaux, d'après le principe que j'ai énoncé, l'intensité sera doublée, c'est-à-dire deviendra cinq millions de carrels. Si enfin on conserve un de ces panneaux et qu'on substitue au second un miroir sphérique qui renvoie à la lampe la lumière qu'il en reçoit, la totalité de la lumière de la lampe tombera sur le panneau unique qui émettra par suite un faisceau lumineux quatre fois plus puissant que celui émis par le nouveau phare de la Hève, et dont l'intensité sera de dix millions de carrels. Deux appareils, l'un à deux panneaux, l'autre à un panneau et à un miroir ont été construits et figureront à l'exposition de Chicago ; mais les lampes installées dans ces appareils sont à pétrole ; aussi ces phares sont-ils loin d'émettre les faisceaux lumineux aussi puissants que ceux prévus par la théorie. Il n'en sont pas moins intéressants, car il montre qu'il sera possible, le jour où on le voudra, d'atteindre des puissances éclairantes de dix millions de becs carrels.

C'est avec joie qu'il nous faut signaler que c'est à des Français, à une administration française, à des constructeurs français, que revient l'honneur d'avoir réalisé les perfectionnements les plus considérables dans cette science si essentiellement humanitaire, qui permet d'indiquer aux navigateurs menacés par les vagues furieuses, la route du port et le salut.

UNE MAISON EN ALUMINIUM. — Un des « clous » de l'exposition de Chicago ! On construit en ce moment dans cette ville une maison de seize étages toute en aluminium. Les constructeurs, au lieu de faire les façades en briques ou

en terre cuite, ont adopté un revêtement en aluminium formé par des plaques de ce métal de cinq millimètres d'épaisseur. Ainsi : comme ossature générale, une charpente en fer, puis des piliers en fer entre lesquels on posera des plaques d'aluminium de 80 centimètres sur 50, maintenues par des croisillons également en aluminium de 15 centimètres de largeur. Les plaques employées ne sont pas en réalité en aluminium pur, mais bien en alliage à 10 pour 100 de cuivre, ce qui donne un métal plus résistant. Cette maison n'aura pas comme unique originalité d'être construite au moyen d'un métal dont on ne prévoyait pas l'emploi il y a vingt ans à peine. Ce sera en outre la dernière des hautes maisons de Chicago, une ordonnance rendue par le préfet de police de Chicago défendant aux architectes de construire désormais des maisons dépassant douze étages.

PROBLÈME

$$2 = 3 !!!$$

Voici qui va révolutionner le monde des mathématiciens en bouleversant les données les plus élémentaires de l'arithmétique et de l'algèbre.

Il sera désormais utile d'avoir deux signes différents pour désigner le nombre 2 et son voisin le nombre 3, car, en vertu du raisonnement fort simple qui suit, chacun de vous pourra constater avec moi qu'ils forment un seul et même nombre, en un mot que $2 = 3 !!!$ Prenez du papier et un crayon et écrivez les deux égalités suivantes, qu'aucun de vous ne pourra contester :

$$\begin{array}{ll} (1) & 4 - 10 = -6 \\ (2) & 9 - 15 = -6 \end{array}$$

Nous pouvons donc poser :

$$(3) \quad 4 - 10 = 9 - 15$$

Or, si nous ajoutons une quantité égale à chacun des deux membres de l'égalité (3), cette égalité sera encore vraie.

Ajoutons-y le nombre $+\frac{25}{4}$; cela nous donne :

$$(4) \quad 4 - 10 + \frac{25}{4} = 9 - 15 + \frac{25}{4}$$

Si j'ai choisi ce nombre $\frac{25}{4}$, c'est pour faire que chaque membre de l'égalité (4) ait un carré parfait.

Effectivement, le nombre $4 - 10 + \frac{25}{4}$ est le carré de $2 - \frac{5}{2}$ et le nombre $9 - 15 + \frac{25}{4}$ est le carré de $3 - \frac{5}{2}$

Nous pouvons donc extraire la racine carrée des deux membres de l'égalité (4) et j'obtiens :

$$2 - \frac{5}{2} = 3 - \frac{5}{2}$$

ou, en enlevant $-\frac{5}{2}$ des deux membres, il reste :

$$2 = 3 !!!$$

Vous presentez le résultat de cette découverte ; il va falloir refondre les arithmétiques, brûler les algèbres, imprimer de nouvelles tables de multiplication et de logarithmes, refaire tous les calculs astronomiques établis depuis la création du monde... à moins que quelque erreur ne se soit glissée dans mes calculs, pourtant fort simples, et, dans ce cas, je prie les lecteurs du *Magasin pittoresque*, amis des récréations mathématiques, de nous la signaler au plus tôt.

MONTIVILLIERS.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉANT : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences

Le phylloxéra avant Jésus-Christ. — Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, surtout les fléaux et les maladies. Ainsi, ce n'est pas d'hier que les vigneron ont affaire à des insectes pernicioeux. Strabon, dans un passage que M. de Mély a traduit à l'Académie des sciences, signalait, environ soixante ans avant l'ère chrétienne, l'existence du parasite, ou tout au moins d'un parasite analogue; et il indiquait le remède dont on se servait à Seleucie et dans l'île de Rhodes. C'était une terre bitumineuse qu'on mélangeait avec de l'huile. De cette sorte d'onguent, on frottait la vigne malade, « et cela suffit, disait Strabon, pour tuer la bête avant qu'elle ait pu monter de la racine aux bourgeons ».

Or, M. de Mély, voulant expérimenter à nouveau la recette de Strabon, a fait traiter cette année 600 ceps de vigne, implantés dans un terrain impossible à sulfurer, avec 100 kilos de chiffons hachés et imprégnés de 10 kilos de schiste. Il a, en outre, fait venir de la terre bitumineuse de Rhodes qu'il a déposée dans une cuvette circulaire au pied des ceps de vigne. Les résultats qu'il a obtenus ainsi seraient satisfaisants. Les vignes soignées sont, dit M. de Mély, dans un état de vigueur remarquable. D'après les chiffres qu'il fournit, le rendement des ceps traités est merveilleux en comparaison de celui des ceps témoins, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas été soumis au même traitement.

L'azote et le fumier de ferme. — Dans les fumiers de ferme, l'agriculteur ne dispose pas d'une dose suffisante d'azote pour la production de récoltes intensives; il est donc forcé de recourir à l'achat des nitrates de soude et des sulfates d'ammoniaque pour augmenter la fertilité de ses terres. S'il pouvait retenir, ne fût-ce qu'en partie, l'azote de ses fumiers, ce sacrifice d'argent lui serait épargné. Aussi un grand intérêt s'attache-t-il à la question des pertes qui se produisent dans les fumiers. Les principales pertes d'azote, d'après une note de MM. Müntz et Girard, s'effectuent à l'étable même, pendant que le fumier est encore sous les pieds des animaux; elles sont dues à la fermentation extrêmement rapide des urines, sous l'influence des ferments ammoniacaux qui pullulent sur la litière et sur le sol des étables.

MM. Müntz et Girard ont trouvé que, dans les conditions usuelles de la pratique agricole, il se perd, en moyenne, dans les écuries, 29 pour 100; dans les vacheries, 32 pour 100; dans les bergeries, 50 pour 100 de l'azote donné comme fourrage. Ces pertes sont plus fortes en été qu'en hiver, avec une alimentation sèche qu'avec une alimentation au vert, avec une litière donnée avec parcimonie qu'avec une litière abondante. Pour éviter ces déperditions, MM. Müntz et Girard conseillent aux agriculteurs d'associer à la paille des litières une quantité suffisante de terres tourbeuses ou riches en humus. Quelques pelletées jetées sur la litière forment une couche qui entrave le dégagement de l'ammoniaque.

Élections. — L'Académie a désigné deux candidats pour chaque place laissée vacante, au bureau des longitudes, par la mort de M. Ossian Bonnet et de l'amiral Mouchez. Pour remplacer M. Ossian Bonnet, elle désigne M. Poincaré et M. Appel, membres de l'Institut; pour remplacer M. l'amiral Mouchez, elle désigne M. le contre-amiral Fleurbaey et M. Maven, ingénieur du service de l'hydrographie.

Académie de Médecine

L'Académie s'est occupée du choléra à Saint-Denis et de divers cas pathologiques intéressants.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

L'emplacement de Troie. — Il ne s'agit nullement ici du paradoxe de ces fantaisies qui recherchent l'emplacement de Troie — la Troie d'Homère et de Priam — aux environs

de Cambridge, en Angleterre; il s'agit des recherches très sérieuses accomplies par M. Charles Normand sur le terrain des dernières fouilles faites en Asie-Mineure. M. Charles Normand envoie à l'Académie des photographies et des plans qui font connaître les dispositions de la ville fameuse et les villes qui ont été bâties au-dessus et au-dessous d'elle. L'une de ces curieuses photographies montre l'aspect actuel d'une rue pavée de grandes dalles rouges irrégulières, d'aspect polygonal. Les plans révèlent divers édifices ignorés, tels que le Sénat de Troie. Le coteau d'Hisarlik est pour M. Charles Normand le site incontestable chanté dans le poème classique.

Quelques dates. — A ceux qui aiment les dates exactes, M. Oppert a dû faire un sensible plaisir en redressant quelques cycles mal délimités, grâce à ses travaux sur le système d'intercalation du calendrier chaldéen. On sait maintenant que Nabuchodonosor monta sur le trône au mois de juin de l'année 605, que Jérusalem fut détruite le lundi, 31 juillet, de l'année 587 et que Babylone fut prise par Cyrus le mercredi 28 octobre 539 avant Jésus-Christ. Avec deux ou trois renseignements aussi précis, on peut embarrasser bien des candidats au baccalauréat ès-lettres, et le calculateur Inaudi lui-même.

Académie des sciences morales et politiques

Une élection. — Il s'agissait d'élire un membre titulaire dans la section d'économie politique, statistique et finances en remplacement de M. Courcelle-Seneuil. La liste de présentation était ainsi dressée : 1^{re} ligne : M. Alfred de Foville, attaché au ministère des finances; 2^e ligne : M. Clément Juglar, économiste; 3^e ligne : MM. Cheysson, inspecteur général des ponts et chaussées, Léon Donnat, économiste, et docteur Lagneau, de l'Académie de médecine.

Au premier tour de scrutin, sur 36 votants, M. Clément Juglar a été nommé par 19 voix contre 15 à M. de Foville, 1 à M. Cheysson et 1 à M. le docteur Lagneau.

M. Paul Leroy-Beaulieu a été élu président de l'Académie des sciences morales et politiques, et M. Daresté l'a remplacé au fauteuil de la vice-présidence.

Académie française.

A peine les lignes que nous traçons en ce moment auront-elles passé sous les yeux de nos lecteurs que l'Académie française se réunira pour une triple élection, le jeudi, 2 février. Il faut pourvoir à trois fauteuils vacants, ceux de Renan, Camille Rousset et Xavier Marmier. Depuis que la date de l'élection a été fixée, un autre académicien, M. John Lemoine est mort. Un nouvel académicien, dont la réception n'a pas encore eu lieu, M. Ernest Lavisse, ne pourra pas voter cette fois. De sorte que si l'on ajoute à ces absentions pour cause de décès ou par ordre du règlement, les absences qui pourront être motivées par la maladie et la rigueur de la saison, cette triple élection réunira un nombre de votants plus restreint que de coutume.

BIBLIOGRAPHIE

La Femme dans l'Art. — *Les protectrices des arts et les femmes artistes*, par Marius VACHON, un volume grand in-8° de plus de 600 pages, ornées de 400 gravures; J. ROUAM et Co, éditeurs, Paris.

Notre confrère, M. Marius Vachon, vient de publier un ouvrage fort original, qui représente, avec deux ou trois autres, toute la bibliographie artistique de cette année. Cet ouvrage a pour titre : *la Femme dans l'Art*. En écrivant, l'auteur a poursuivi la glorification de la femme pour le rôle brillant et fécond qu'elle a joué dans l'art, comme inspiratrice des grands génies, comme modèle des chefs-d'œuvre, et comme artiste.

On y lit, avec le plus vif intérêt, quelle a été l'influence

exercée par sa grâce et par sa beauté sur les évolutions de l'esthétique, dans l'antiquité, au moyen âge, à la renaissance et dans les temps modernes. Tous les grands types féminins populaires y sont décrits et analysés avec une aimable érudition.

De nombreux chapitres, d'une lecture fort agréable, sont consacrés aux femmes, impératrices, reines, princesses et grandes dames qui, aux diverses époques de l'histoire générale, dans tous les pays, mais surtout en France, ont, par leur goût et leur luxe, contribué aux progrès des industries artistiques. A côté des figures célèbres, on en voit apparaître de nouvelles ignorées jusqu'ici et dont la vie et l'œuvre sont d'un intérêt saisissant. L'ouvrage ne compte pas moins de près de 400 gravures, reproductions de peintures et sculptures, portraits, etc.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

L'Amérique avant Colomb. — L'année 1892 a vu éclore une quantité innombrable d'études, de mémoires et de livres relatifs à Colomb et à ses précurseurs, authentiques ou légendaires. M. G. Marcel vient d'exhumer un récit des plus curieux conservé dans un manuscrit arabe de la Bibliothèque nationale et qui a pour titre : « La Perle des merveilles, mélange de géographie et d'histoire naturelle ». L'auteur de ce manuscrit est un savant arabe du ^{xiv}^e ou ^{xv}^e siècle, Zein-eddin-Omar, surnommé Ebn-al-Ouardi. L'auteur y relate l'odyssée de « huit personnes de Lisbonne, curieuses de connaître ce qui était au delà, qui équipèrent un vaisseau de toutes les provisions nécessaires pour un long voyage et jurèrent de ne point revenir avant qu'elles n'eussent pénétré jusqu'à l'extrémité de cette mer et à la terre qui pouvait être à son occident ». (Il convient de faire remarquer que la date de cette expédition paraît remonter au commencement du ^{xi}^e siècle, époque où Lisbonne était encore au pouvoir des Arabes.) — Au bout de vingt-trois jours de navigation, et entraînés par les vents dans le midi, les navigateurs atteignent une île, qu'ils appellent *l'île aux moutons*, à cause du grand nombre d'animaux de cette espèce qu'ils y trouvent. Le roi de cette île leur envoya un interprète *parlant arabe* (sic), et leur fit dire « qu'il avait également envoyé de ses sujets à la découverte de cette vaste mer, qu'ils avaient navigué pendant un mois, mais que, surpris par les ténèbres, ils étaient revenus sans avoir rien vu ». Les navigateurs de Lisbonne, informés dans cette île qu'ils étaient à plus d'un mois de chez eux, se rembarquèrent et revinrent à Lisbonne, où, en mémoire de cet événement, on donna à un quartier de la ville, le nom de *quartier de ceux qui ont été trompés*, nom qui subsistait encore du vivant de l'auteur de ce récit. Nos lecteurs savent du reste, que des voyages de découvertes vers le nouveau monde ont été attribués à des marins normands et norvégiens. Parmi ces derniers, le nom de Leif Erikson (onzième siècle), paraît réunir, au delà de l'Atlantique, le plus grand nombre de suffrages, comme premier découvreur de l'Amérique.

Une université bien dotée est celle de Chicago, qui vient de recevoir une nouvelle donation de 5.000.000 de francs de M. J. D. Rockefeller, qui avait déjà consacré à ce nouvel établissement scientifique plus de 13.000.000 de francs, il y a trois ans environ. L'université possède à présent des propriétés évaluées à plus de 35.000.000 de francs. Elle est fréquentée par 600 étudiants et compte 119 professeurs. Les administrateurs caressent l'espoir de placer prochainement cet établissement au niveau des universités d'Europe les mieux réputées.

Max-Hume est le nom d'un vapeur américain qui vient de passer 25 mois dans les glaces de mer boréale. Parti de San-Francisco au commencement de l'année 1890, le navire fut pris dans les glaces du nord, le 25 avril de cette même année et ne put se dégager qu'au mois d'août

dernier. Les maladies et les privations ont réduit de deux tiers l'effectif de l'équipage, et le vapeur est revenu à San Francisco avec seize hommes seulement à bord. Par contre, il rapporte 38 baleines d'une valeur d'environ 2 millions de francs.

Monnaies romaines dans l'Inde. — On vient de découvrir dans l'Inde, près de Lahore, des pièces de monnaie datant des premières années de l'empire romain. La plupart de ces pièces sont à l'effigie de César, de Brutus (proconsul); quelques-unes portent le nom d'Antonius et, au verso, *Pietas Cæs.* D'autres pièces, enfin, représentent, d'un côté, l'image d'Apollon, de l'autre, une allégorie de la bataille d'Actium. On suppose, jusqu'à présent, que ces pièces ont été apportées dans l'Inde par saint Thomas qui est venu, comme on sait, à cette époque, prêcher la doctrine chrétienne dans l'Inde et fut mis à mort par Gondapherres, dont le royaume se trouvait dans les environs de la ville actuelle de Peshawur. Cette intéressante trouvaille va probablement donner lieu à de nouvelles recherches en même temps qu'à des discussions savantes sur l'origine des vestiges romains dans ces lointaines régions.

Les observatoires élevés. — Par ce temps de température variable, il ne sera pas sans intérêt de fournir à nos lecteurs la nomenclature des observatoires édifiés sur diverses hauteurs dans les différentes parties de l'Europe. Ces observatoires sont :

Ben Nevis (Ecosse).....	1.340 mètres
Puy-de-Dôme (France).....	1.460 —
Schneekoppe (Riesen-Gebirge, Allemagne).....	1.600 —
Hirschberg (Bavière).....	1.670 —
Wendelsstein (Bavière).....	1.730 —
Schofberggipfel (Autriche).....	1.780 —
Mont-Ventoux (France).....	1.900 —
Obir (Tyrol).....	2.040 —
Pic du Midi (France).....	2.880 —
Santis (Suisse).....	2.500 —
Sonnblick (Salzbourg).....	3.100 —

Il convient d'ajouter à cette liste l'observatoire, dont nous parlons à l'intérieur du numéro, que M. Janssen se propose d'établir sur le Mont-Blanc, à plus de 4.000 mètres d'altitude et dont l'installation est dès à présent assurée pour l'été prochain. Le gouvernement russe a, d'autre côté, confié à M. Ximenès, savant espagnol, l'étude d'un projet d'établissement d'un observatoire sur l'une des montagnes les plus élevées du Pamir (Asie centrale).

Les Chinois qu'on repousse d'Amérique et que l'Europe redoute, vont, paraît-il, trouver un nouveau champ d'expansion, en Afrique. On vient de faire débarquer un convoi de 540 fils de l'empire du Milieu à Matadi, port de l'Etat indépendant du Congo, où ils seront employés à la construction de la voie ferrée qu'on établit en ce moment entre le haut et le bas Congo. L'essai d'acclimatement de la race jaune en Afrique est une tentative des plus intéressantes — pour les Chinois; car on sait avec quelle âpreté les nations civilisées des deux hémisphères s'opposent à l'immigration dans leur pays de cette race prolifique, qui se substitue si facilement aux travailleurs européens. L'introduction de cet élément nouveau sur la terre d'Afrique aura donc des conséquences considérables tant pour le peuple chinois que pour la mise en valeur des territoires du grand et mystérieux continent. Ajoutons qu'une colonie peu considérable de Chinois est installée, depuis quelques années déjà dans la colonie du Cap, où elle est employée, avec succès, aux travaux agricoles.

Misères humaines. — Les peuples comme les individus, paraissent souvent n'être venus sur la terre que pour connaître les amertumes de la vie, sans jamais profiter de ses moindres avantages. L'insouciance est heureuse-

sement une des qualités maîtresses de bien des populations primitives et sert souvent à adoucir leurs réelles souffrances. Tel n'est pas le cas des nègres de la vallée de Roufiji (Afrique orientale) et des habitants du Choutou et de l'Ousambara. Ces malheureuses populations sont constamment en butte aux vexations des Mafiti, peuple éminemment guerrier, de la race des Zoulous, et auquel on doit le massacre de diverses expéditions européennes, notamment celles de Zelewski et Brüning. Les Mafiti ont su inspirer une telle terreur aux habitants du Roufiji, qu'au seul bruit de leur approche, les habitants de ces régions s'enfuient, en abandonnant leurs huttes. Ceux qui tombent entre les mains des féroces Mafiti sont impitoyablement massacrés. Ces populations, relativement assez nombreuses, ne connaissent d'ailleurs aucune culture, ne possèdent même pas d'animaux domestiques et se nourrissent uniquement de racines, cueillies dans les forêts.

P. L.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE DANS LES WAGONS. — C'est à la Compagnie du Nord — qui, comme je le dis d'autre part, va effectuer les essais de la première locomotive électrique en usage sur les lignes de chemin de fer françaises — qu'on est également redevable de la première application de l'éclairage électrique aux wagons. A la suite d'essais prolongés sur des voitures isolées, cette compagnie vient d'expérimenter la substitution de l'éclairage électrique à l'éclairage à huile dans les voitures qui circulent entre Paris et Lille.

L'éclairage de chaque wagon est réalisé au moyen d'une batterie d'accumulateurs fournissant le courant à des lampes à incandescence.

Les accumulateurs, au nombre de 16, sont renfermés par groupes de deux dans des boîtes très portatives suspendues aux longerons du véhicule, parallèlement aux voitures. Ces boîtes sont accessibles du côté des marchepieds; elles sont fermées par des portes se rabattant sur les marchepieds eux-mêmes. Chaque élément pèse, avec tous ses accessoires et le liquide, 12 kilogrammes 730 grammes; et les 16 éléments, 240 kilogrammes, auxquels il faut ajouter 150 kilogrammes pour les caisses placées sous les voitures.

Les lampes ont une intensité de 10, 8 ou 6 bougies, suivant qu'elles sont installées dans des voitures de 1^{re}, 2^e, ou 3^e classe; leur durée minima est de 300 heures. Elles sont supportées par un morceau de bois durci cylindrique et creux portant à la fois la lampe, la douille de la lampe et le réflecteur qui est en tôle émaillée très blanc; cet appareil se dispose dans la lanterne, à la place de la lampe à huile ordinaire.

Aux deux extrémités de la voiture sont placés deux commutateurs enfermés dans une petite boîte et qui permettent d'éteindre ou d'allumer les lampes. Enfin des câbles reliant les accumulateurs aux lampes et aux commutateurs longent l'axe de la voiture sur laquelle ils sont fixés par des pattes en zinc soudées et sont d'un isolement spécial qui leur permet de résister aux avaries.

Ajoutons que les dispositions sont telles qu'on peut à volonté substituer l'éclairage à l'huile à l'éclairage électrique sans toucher à aucun des organes électriques: il suffit, pour effectuer cette substitution, d'enlever le support de la lampe électrique et de mettre la lampe à huile à la place.

FOURNEAU ÉLECTRIQUE. — Encore une application de l'électricité. Ce fourneau électrique qui est destiné à chauffer à des températures extrêmement élevées, est caractérisé essentiellement par le passage du courant à travers des parois qu'il chauffe, parois en matériaux réfractaires (sable, argile, etc.), rendus conducteurs par leur mélange avec du graphite ou par un revêtement de briques graphi-

tiques. Il est facile, en faisant varier les proportions du graphite et l'épaisseur du revêtement conducteur, d'obtenir des matériaux appropriés à l'usage voulu et à la température qu'on veut obtenir. Dans la construction du fourneau, on emploie, pour relier les briques conductrices, un mortier mélangé de graphite, de façon à former un tout capable de livrer passage au courant qui doit l'échauffer. Pour relier les couches conductrices avec les fils conducteurs du courant, on mure, dans l'épaisseur des parois, des plaques construites en matériaux réfractaires bons conducteurs en contact, sur toute leur surface, avec ces couches conductrices.

FERMETURE HERMÉTIQUE DES FLACONS AVEC DES BOUCHONS DE LIÈGE. — Voici un procédé qui permet d'obtenir, avec des bouchons de liège, une fermeture absolue. Les bouchons sont d'abord passés dans un bain d'eau bouillante qui les lave et les débarrasse des matières étrangères qui pourraient ensuite altérer les liquides enfermés dans les flacons. Puis, ces bouchons, séchés au soleil ou à l'étuve, sont introduits dans un bain de paraffine chauffée au bain-marie; on les laisse séjourner quelque temps dans ce bain afin que la paraffine pénètre dans les pores du liège. Si on passe ensuite un instant le bouchon dans de l'eau tiède, il mord en quelque sorte dans le goulot et ferme d'une façon parfaite les récipients, de sorte que les liquides peuvent être conservés indéfiniment.

LES CLEFS EN ALUMINIUM. — L'aluminium — dont le prix de revient va diminuant constamment — est un métal dont les applications pratiques sont chaque jour plus nombreuses. Sa faible densité le fait préférer au fer, à l'acier, au cuivre, pour la fabrication de nombreux objets. C'est ainsi qu'on fabrique actuellement des clefs en aluminium, dont l'aspect blanc d'argent est agréable, qui sont aussi solides que des clefs en fer et dont la légèreté est extrême: une clef ordinaire, du format de celles qui ouvrent les serrures des portes d'appartements, pèse exactement dix grammes, le poids d'une pièce de dix centimes!

Signalons, puisque nous parlons de l'aluminium, que quelques personnes préconisent, pour éviter l'humidité, l'emploi d'une semelle d'aluminium épaisse de un à deux dixièmes de millimètre et recuite afin de ne nuire en rien à la souplesse de la chaussure.

LA RÉHABILITATION DE L'OPIMUM. — Nous avons été tous élevés dans la terreur de l'opium, qu'on nous a représenté comme un toxique des plus dangereux. Eh bien! nous avons été trompés, s'il faut en croire un médecin de marine, M. L. Baret, qui a fait d'intéressantes observations au cours d'un hivernage dans le nord de la Chine; les recherches auxquelles il s'est livré, relativement à l'action physiologique et psychologique de l'opium fumé, l'ont amené aux conclusions suivantes:

1° L'opium fumé n'est pas l'agent destructif et dégradant que certains moralistes se sont plu à décrier, ni moralement, ni physiquement;

2° Son usage n'est pas plus dangereux que l'usage du tabac ou des boissons fermentées;

3° Son abus est moins dangereux, au point de vue individuel, que l'abus de l'alcool.

M. Baret ajoute que « de l'avis unanime des médecins chinois, corroboré par celui de nombreux praticiens européens ou américains exerçant en Chine, dans l'Inde ou dans les pays malais, l'usage habituel de l'opium serait un excellent prophylactique contre la malaria et surtout contre les formes pernicieuses du paludisme » et que « l'opium fumé occasionnellement, lorsque, par exemple, on doit fournir un grand effort sans pouvoir réparer ses forces, agit comme un tonique général et un agent d'épargne supérieur à l'alcool et à la coca ». Enfin, au point de vue mental, l'opium, dit M. Baret, « est le plus puissant tonique psychologique qui existe ».

CHAUFFERETTES A LA CHAUX. — J'ai eu l'occasion d'étudier, à propos du chauffage des trains, les différents procédés utilisables pour l'alimentation des chaufferettes : briquettes, eau chaude, acétate de soude, etc. M. Loison de Viviers a eu l'idée de construire une chaufferette basée sur le fait du dégagement de chaleur produit lorsqu'on éteint de la chaux vive. La question étant d'actualité, je crois utile de donner sur cet appareil quelques détails. Selon les auteurs, un kilogramme de chaux vive, en s'éteignant, dégage de 140 à 320 calories, c'est-à-dire, quel que soit le chiffre admis, une chaleur considérable. M. de Viviers divise le cylindre métallique qui constitue la chaufferette en deux compartiments contenant, l'un de la chaux vive, l'autre de l'eau. La pénétration du liquide, dans le compartiment où est placée la chaux, est réglée par un bouton placé sur un des côtés de l'appareil et on peut ainsi régler la quantité de chaleur qu'on veut produire, par la quantité d'eau qu'on répand sur la chaux. La température de ces bouillottes peut s'élever jusqu'à 100°. Cette chaufferette présente cet avantage, non négligeable, sur celles que les compagnies de voitures s'obstinent à employer, qu'elle ne fait courir aucun danger d'asphyxie à ceux qui les emploient.

LES VERS DU BISCUIT DE TROUPE. — Ce sont des vers spéciaux qui affectionnent le biscuit de troupe et, en souillant cet aliment, sont la principale cause de la répugnance du soldat pour le biscuit. Les dégâts sont produits principalement par la chenille de l'*Ephestia elutella*, qui mesure 10 millimètres de longueur; elle est d'un blanc jaunâtre avec quelques poils blancs très fins et trois paires de courtes pattes; elle se transforme en une chrysalide de couleur jaune brun. Le papillon qui en provient a 15 millimètres d'envergure, les ailes sont d'un gris cendre.

Pour préserver le biscuit de la contamination, la première condition est de ne le fabriquer que du 15 septembre au 15 mai, car c'est seulement du 15 mai au 15 septembre que se font les éclosions des œufs des papillons : on évite ainsi la contamination par les papillons dans les usines. La deuxième condition est d'emballer le biscuit dans des caisses en fer blanc mince, soudées ou fermées par du papier collé sur les jointures; avec cette précaution aucun parasite ne peut entrer dans la boîte. La troisième condition est de tenir les lieux de fabrication et les magasins de manutention dans un état de grande propreté; on empêchera notamment le développement des parasites en badigeonnant les murs et plafonds avec du coaltar pétrolé. Enfin, pendant les éclosions, on tuera les papillons en les prenant dans des assiettes enduites d'un enduit visqueux ou en allumant des lampes à feu nu auxquelles ils viennent se brûler.

Ces précautions prises, on sera sûr de mettre le biscuit à l'abri de ces parasites et d'en faire un aliment qui ne sera plus un objet de dégoût pour le soldat. La question a son importance si on songe qu'on fabrique annuellement de 120.000 à 130.000 quintaux de biscuit.

LES RIDEAUX DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE. — La scène de la Comédie-Française est séparée de la salle par deux rideaux.

L'un en fer, établi depuis six ans, qui est actionné par deux ascenseurs hydrauliques, est placé du côté des spectateurs; il ne fonctionne qu'à la fin de la soirée pour empêcher toute communication entre la scène et la salle pendant la nuit et ne serait abaissé, pendant la représentation, qu'en cas d'incendie.

L'autre, le rideau d'avant-scène, qui sert pendant les entr'actes, marche depuis quelques jours au moyen d'un moteur électrique. L'ascension et la descente du rideau sont imprimées par ce moteur au moyen d'une courroie de communication et l'équilibre est, à tout moment, assuré par un contrepoids. Le moteur a deux chevaux seulement de force, ce qui est bien suffisant pour vaincre les frottements à la montée et à la descente; à la descente, la vitesse varie de 75 centimètres à 1 mètre 50 par seconde; à la montée, de 75 centimètres à 1 mètre 10 par seconde. C'est dans

la cage du souffleur qu'est installé le cadran de manœuvre qui permet de changer le sens de la marche du moteur. Le souffleur commande ainsi une sonnerie qui va dans les coulisses d'où on lui fait savoir quand il peut lever le rideau.

BALLON CAPTIF D'APPARTEMENT. — Un jouet à ajouter à la liste de ceux que voit apparaître l'année 1893 et dont nous avons décrit déjà le plus grand nombre. Le petit ballon captif que vient d'imaginer M. Lachambre, constructeur aéronaute, n'a pas plus de 62 centimètres de diamètre et représente sous une forme réduite les ballons captifs que chaque Exposition universelle voit éclore. L'aérostat est en baudruche; on le gonfle aisément au moyen d'un tube de caoutchouc, avec du gaz d'éclairage. Le ballon est entouré d'un filet de soie relié à une nacelle de carton. Au centre de la nacelle est fixé un cable qui passe dans la gorge d'une poulie et s'enroule autour d'un treuil actionné par un mouvement d'horlogerie que l'on monte au moyen d'une clef. Quand le mouvement est actionné, le treuil est libre et le ballon captif s'élève sous l'action de sa force ascensionnelle. En poussant une poignée, le mouvement d'horlogerie fonctionne en sens inverse, le treuil tourne également en sens inverse et l'aérostat descend. Quand le ballon est dégonflé, ce jouet aéronautique est aisément contenu dans une petite boîte.

PROBLÈME

Trois amis, A, B, C, ont déjeuné ensemble, et aucun d'eux n'ayant assez d'argent pour régler la dépense totale, A dit à B : Donne-moi le quart de ce que tu as et je paierai seul; B dit à C : Donne-moi le huitième de ce que tu as et je paierai la dépense; C enfin dit à A : Donne-moi la moitié de ce que tu as et je paierai tout, quoique je n'aie que 4 francs.

Combien ont-ils dépensé à eux trois pour leur déjeuner et combien chacun avait-il d'argent?

Solution du dernier problème

Ceci n'est point une solution, mais une rectification du problème $2 = 3$; il nous a valu un grand nombre de lettres de nos lecteurs, nous prouvant qu'ils prenaient goût à ce genre de jeu d'esprit.

La conclusion *fausse*, à laquelle nous ont conduit des égalités *justes* provient de ce que lorsque deux carrés parfaits sont égaux, leurs racines carrées ne le sont pas toujours, du moins algébriquement; elles ne le sont qu'en valeur absolue ou arithmétique. Ainsi, de ce que j'ai : $(+4)^2 = (-4)^2$ je ne puis pas conclure, en extrayant les racines carrées, que $+4 = -4$.

Si $9 - 15 = \frac{25}{4}$ est le carré de $3 - \frac{5}{2}$, il est aussi le carré de $-(3 - \frac{5}{2})$ ou de $\frac{5}{2} - 3$; donc il fallait écrire

$$2 - \frac{5}{2} = \frac{5}{2} - 3,$$

ce qui nous mène à l'égalité :

$$\frac{4-5}{2} = \frac{5-6}{2} \text{ ou } -\frac{1}{2} = -\frac{1}{2}$$

ce qui nous met tous d'accord.

MONTIVILLIERS.

Ont donné la solution exacte : MM. Eug. Ferron, ingénieur, membre de l'Institut grand-ducal du Luxembourg; F. Barbedette, à Beni-Hassein (Algérie); G. Vanderstegen, à Gand; Ed. Duveau, à Rouen; A. de Chalendar, à Lyon; Fréd. Morel, à Bonneville; et L. Schier.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 18.
Administrateur délégué et Gérant : E. BÉST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences

LE DIAMANT. — Le fait scientifique essentiel des dernières semaines est la communication de M. Henri Moissan à l'Académie des sciences sur un procédé de production artificielle du diamant. Nos lecteurs ont trouvé déjà, dans le corps du journal (numéro du 15 février) une étude claire et complète sur cette question, qui méritait un développement spécial. Nous les tiendrons encore au courant de tout ce qui se produira sur ce sujet. Bornons-nous à signaler la découverte de M. Moissan dans cette revue nécessairement rapide et succincte.

DIVERSES COMMUNICATIONS. — Vous plaît-il de savoir en quel métal nos pères (ou plutôt nos arrière-grands-pères, car ils'agit de temps très reculés) fabriquaient leurs bijoux et leurs instruments. Quelques savants nous disaient : le bronze ; d'autres optaient pour le cuivre pur. M. Berthelot qui a analysé plusieurs fragments d'objets antiques : le sceptre d'un Pharaon, une statuette de Chaldée, etc., nous tire d'embarras. Le métal analysé était du cuivre pur, sans amalgame d'étain.

M. Chatin a rendu compte des travaux de son fils, M. Joannès Chatin, membre de l'Académie de médecine, sur la coloration des huîtres. On attribuait communément la teinte verte de certaines variétés d'huîtres à la présence de parasites, vivant sur le mollusque, et vivant de sa substance. Or, M. J. Chatin dit que la coloration verte appartient en propre aux tissus de l'huître ; elle réside dans de grandes cellules, les « macroblastes » qui se rencontrent surtout vers la périphérie du corps.

Académie de Médecine

LE DOCTEUR ALFRED HARDY. — L'Académie de médecine a perdu un de ses membres les plus estimés et l'un de ses anciens présidents, en la personne du docteur Hardy, qui professa la dermatologie à l'hôpital Saint-Louis, puis occupa une chaire de pathologie à la Faculté de Médecine et la chaire de clinique générale à l'hôpital de la Charité. Dans sa longue et brillante carrière, comme praticien et comme professeur, il avait conquis une renommée européenne. Au mois de septembre dernier, le Congrès international de dermatologie, qui s'était réuni à Vienne, le nomma, par acclamation, président d'honneur.

LE CHOLÉRA EN 1892. — Une très intéressante communication a été faite par M. le professeur Proust sur la marche du choléra en 1892, à travers les différents pays d'Asie et d'Europe. Il a établi d'abord qu'il y avait eu deux courants distincts : l'un, né le 4 avril dans la banlieue de Paris a mis trois mois à gagner cette ville, puis a rayonné dans le Nord et l'Ouest de la France ; l'autre, venant du Turkestan et ayant suivi le chemin de fer transcaspien, se montra à Bakou le 4 juin et, avec une rapidité foudroyante, envahit la Transcaucasie, le sud de la Russie, et poussa plusieurs expansions, dont celle de Hambourg a été la plus redoutable. L'épidémie n'est pas restée confinée en Europe ; des importations venues de Russie ont été constatées en Sibérie et dans l'Asie-Mineure. Enfin, des navires d'émigrants, partis de Hambourg, ont importé le choléra ou, du moins, des cas isolés de choléra, jusqu'aux États-Unis. L'épidémie de choléra de 1892, considérée dans son ensemble, a offert des caractères que n'avaient jamais présenté les épidémies précédentes.

On avait vu, en 1832, le choléra venir à Paris de Bakou ; il en avait été de même en 1849. On avait assisté en 1854-1855 à des manifestations cholériques reviviscentes de l'épidémie de 1849, mais jamais on n'avait jamais vu, à la même époque, des manifestations cholériques ayant deux points de départ aussi distincts, aussi éloignés, et une marche

aussi différente : rapidité dans un cas, lenteur dans l'autre et arrivant enfin à se rencontrer et à se rejoindre.

Quelques pays sont restés, cette fois, absolument indemnes : la péninsule ibérique, la Suisse, la Suède, la Turquie d'Europe et la Grèce. D'autres n'ont été qu'effleurés : la Norvège, qui n'a eu qu'un cas à Christiansund, l'Italie 2 cas à Capri, le Danemark 4 cas, l'Angleterre, où quelques cas importés dans seize villes au moins sont restés stériles. La Roumanie et la Serbie paraissent avoir été relativement très peu touchées. Ce n'est que pour d'autres pays que l'on peut prononcer le nom d'épidémie ; même alors, la maladie n'a pas présenté partout la même intensité ni la même dissémination. Quelques-uns ont été frappés sur presque toute l'étendue de leur territoire. Ce sont la Russie et la Perse, et, à un degré beaucoup moindre, la Belgique et la Hollande. Ailleurs, le fléau s'est localisé dans certaines provinces. A ce groupe appartiennent l'Allemagne, la France et l'Autriche.

M. Proust fait ensuite la nomenclature détaillée des ravages causés par le fléau dans les différents pays. En Russie, le choléra a fait disparaître plus de 400.000 individus. L'épidémie est presque éteinte aujourd'hui. Elle va continuer à rester silencieuse pendant les mois d'hiver, mais que deviendra-t-elle au printemps ? N'y a-t-il pas à craindre une reviviscence des germes ?

En Perse, le nombre des victimes s'est élevé à 80.000. Jamais le choléra qui a si souvent visité la Perse n'y avait produit de semblables désastres. Le choléra a pénétré en Allemagne par Hambourg. A la fin de novembre, il avait causé 8.575 décès sur 19.647 malades. Vienne a été presque indemne. En Belgique, toutes les provinces ont été prises. En Hollande, le choléra a été importé par des personnes venues de Hambourg.

Académie française.

UNE TRIPLE ÉLECTION. — Le grand jour de la bataille académique sur les trois fauteuils de Renan, Xavier Marmier et Camille Rousset est enfin venu ce mois-ci.

Il y a eu cinq tours pour l'attribution du fauteuil d'Ernest Renan, et encore n'a-t-on pas réussi à nommer le successeur de l'illustre écrivain. Après le cinquième tour, M. Challemel-Lacour, sénateur, avait 15 voix ; M. Berthelot, sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences avait 10 voix ; M. Emile Zola, 2 voix ; il y avait 5 bulletins blancs. La majorité requise étant de 17 voix (puisqu'il y avait 32 votants), personne n'a été nommé ; et l'on a renvoyé l'élection à de meilleurs jours.

Pour les autres fauteuils, les choses sont allées plus vite. M. Henri de Bornier a été nommé en remplacement de M. Xavier Marmier, au deuxième tour, par 22 voix contre 5 à M. Anatole Leroy-Beaulieu, 2 à M. Zola, 1 à M. Gilbert Augustin-Thierry, 1 à M. Imbert de Saint-Amand. Enfin, il n'a fallu qu'un seul tour de scrutin pour que la place de M. Camille Rousset fut donnée à M. Thureau-Dangin, élu par 22 voix contre 4 à M. Zola et 6 bulletins blancs.

Le vicomte Henri de Bornier est un poète, et plus précisément un poète dramatique. On sait que son œuvre principale, la *Fille de Roland*, qui est animée d'un beau souffle patriotique, a été représentée au Théâtre-Français avec un très grand succès. M. de Bornier est également l'auteur des *Noces d'Attila*, du *Mariage de Luther* et de *Mahomet*. Cette dernière pièce aurait été jouée aussi à la Comédie-Française, si le gouvernement du sultan n'était intervenu par la voie diplomatique pour obtenir que le Prophète de l'Islam ne fût pas mis à la scène.

Quant à M. Thureau-Dangin qui fut, vers 1873, un des plus distingués collaborateurs du journal *Le Français*, il est l'auteur d'une *Histoire de la Monarchie de Juillet*, œuvre vaste et consciencieuse, qui lui a coûté de longues années de labeur.

Le fait saillant de la journée d'élections académiques, dont nous venons de donner les résultats, fut le triple

échec de M. Emile Zola, qui se portait aux trois fauteuils. Il a obtenu à un tour de scrutin 6 voix; à d'autres, tantôt 4 et tantôt 3; à la fin, il ne conservait plus qu'une paire de fidèles. Malgré cet insuccès, M. Emile Zola ne se décourage point. Il a déclaré qu'il se présenterait toujours, jusqu'à sa mort; et il a même dit: « Puisqu'il y a une Académie en France, je dois en être. » Et déjà, M. Emile Zola a écrit de nouvelles lettres de candidature pour maintenir sa présentation au fauteuil de Renan, et pour brigner le fauteuil de M. John Lemoine.

LES DICTIONNAIRES. — L'Académie française menait de front deux travaux considérables ayant trait à la langue française: c'était le *Dictionnaire historique* et le *Dictionnaire de l'usage*. C'est ce dernier qui est connu sous le nom de « Dictionnaire de l'Académie ». La dernière édition a paru en 1878; l'Académie en préparait une nouvelle. Quant au « Dictionnaire historique », jamais il n'en a rien été publié par l'Académie. Elle n'y travaille que depuis un demi-siècle environ; mais c'est à peine si la lettre A était terminée: on a calculé qu'il faudrait douze cents ans pour arriver au bout de ce labeur. C'était un peu trop. L'Académie a donc renoncé à s'engager plus avant dans une si longue carrière. Elle consacrera désormais ses efforts au « Dictionnaire de l'usage ».

Justement, quand cette décision fut prise, M. Gréard, le vice-recteur de Paris, venait de présenter à l'Académie française, dont il est membre, au nom de la commission du dictionnaire, une « note » sur les modifications qu'il conviendrait d'apporter dans l'orthographe des mots. L'Académie française a déjà commencé l'examen des propositions contenues dans cette « note ». M. Gréard voudrait simplifier beaucoup notre orthographe, dont on connaît les complications et les subtilités. Il verrait à cela un grand avantage, surtout au point de vue de la diffusion de notre langue qui offre, de par son orthographe, aux étrangers, et même aux enfants de nos écoles, des difficultés superflues.

Ainsi il voudrait qu'on régularisât l'emploi de certains signes orthographiques et que l'on n'écrivit pas *au-dessus* et *au-dessous* avec des « tirets », tandis qu'on n'en met pas dans *au dedans* et *au dehors*. Il voudrait supprimer les lettres inutiles, par exemple l'o dans *sœur*, *boxif*, *faon*, *paon*. De même pour les doubles et triples consonnes, le *rh*, le *th*, le *ph*; on écrirait: *métaphisique*, *filosofie*, *alfabet*, *blasfème*. Il voudrait encore supprimer les pluriels en *x* et faire tous les pluriels en *s*: on aurait *chevaux* au lieu de *chevaux*. Il voudrait enfin supprimer les redoublements de consonnes, si irréguliers et si déconcertants: on écrit en effet *emmailloter* et *démailloter*, *siffler* et *persifler*, *souffler* et *boursoffler*, *dénommer* et *innomé*, *honneur* et *honorer*, *charrette* et *chariot*, *résonner* et *résonance*, etc... Toutes ces réformes ne sont pas également acceptées par tout le monde à l'Académie, et de sérieuses objections sont présentées. J'aurai l'occasion d'y revenir, dès qu'une décision un peu importante aura été prise.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

EMPOISONNEMENTS POLITIQUES. — M. le comte de Mas-Latrie a commencé la lecture d'un mémoire sur l'empoisonnement politique pratiqué comme un procédé ordinaire de gouvernement par l'ancienne république de Venise. Il cite *in extenso* les procès-verbaux de plusieurs délibérations du conseil des Dix, portant en termes exprès acceptation des propositions de divers personnages, qui avaient offert leurs bons offices pour assassiner les ennemis de l'Etat vénitien, notamment le sultan ottoman et ses généraux, contre lesquels Venise se trouvait en guerre au quinzième siècle. On voit que le gouvernement de Venise était pour les procédés rapides et sûrs.

ELECTION. — M. Barth, indianiste fort distingué, connu par ses travaux sur la langue sanscrite, a été élu membre

de l'Académie en remplacement de M. le marquis d'Hervey de Saint-Denis, décédé.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Dictionnaire de la Révolution française, institutions, hommes et faits, par E. BOURSIN et A. CHALLAMEL, 1 vol. Jouvot et Co, éditeurs.

L'histoire de la Révolution française ne nous est pas aussi familière qu'il le faudrait. Voici un livre: *Dictionnaire de la Révolution française, institutions, hommes et faits*, par MM. E. BOURSIN et A. CHALLAMEL, qui vient de paraître et rendra service à bien du monde. Il n'est pas empoisonné de cet esprit de secte, étroit et agressif, qui dénature si volontiers l'histoire vraie; il est au contraire tout impartial, animé de cet esprit de modération, si nécessaire à un livre historique qui ne cherche pas à irriter les passions. Il est plein, comme doit l'être un répertoire, sous la forme brève et serrée qui convient aux dictionnaires, des notices les plus diverses et les plus sagement contrôlées sur l'histoire des temps orageux, qu'il nous aide ainsi à revoir et à mieux connaître. On y trouve, dans leur ordre alphabétique, tous les endroits qui furent alors le théâtre de quelque événement mémorable, depuis Valmy où la nation gagna sa première bataille, jusqu'à la place Louis XV où se dressa l'échafaud et où les Girondins, les Hébertistes, Danton et Robespierre furent guillotins. On y trouve encore le texte même des chansons patriotiques les plus célèbres, et une biographie de tous les personnages, connus ou méconnus, qui ont touché à l'histoire essentielle ou anecdotique de la grande Révolution. Enfin, ce Dictionnaire contient (et c'est le côté le plus sérieux et le moins connu de l'histoire de notre Révolution) le détail et l'analyse des lois nouvelles, des institutions et des créations importantes qui vinrent alors bouleverser l'ancien régime et changer la face de la société. C'est donc, suivant le point de vue, un bon outil de travail, ou un livre de lecture et d'histoire des plus saisissants.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

En Russie. — M. Law, attaché commercial britannique à Saint-Petersbourg, vient de présenter à son gouvernement un rapport qui jette un jour très défavorable sur les conditions économiques de la Russie. Ce rapport s'occupe particulièrement de seize provinces méridionales, réputées les plus riches de l'empire et qui comptent une population de 35,000,000 d'habitants. D'après M. Law, ces terrains qui fournissaient autrefois 60 pour 100 de toutes les productions céréales (l'on sait que les produits agricoles constituent le principal élément de richesse de la Russie), seraient aujourd'hui presque entièrement épuisés. L'appauvrissement du sol a été naturellement la cause directe de la dernière famine qui a fait tant de ravages en Russie, et les 300 millions de francs avancés par le gouvernement ne pouvaient être d'un secours efficace aux 23 millions de paysans, ruinés tant par le mauvais état des récoltes que par l'injuste répartition des impôts. Parmi les causes principales de l'épuisement des terrains cultivables, M. Law classe la destruction systématique des forêts qui se poursuit avec acharnement tant dans le sud de la Russie ainsi que dans l'Arménie et dans l'Asie Mineure, où des milliers d'hectares de terre fertile sont envahis par les sables...

Phénomène bizarre; malgré l'incontestable mauvais état économique de l'empire, la natalité paraît s'y maintenir à un niveau bien supérieur à celui de divers autres pays d'Europe.

Fantaisies géographiques. — Divers géographes, et non des moins sérieux, s'occupent actuellement de rechercher des noms appropriés aux diverses acquisitions territoriales des Européennes hors d'Europe. Voici quelques-uns des noms proposés par les géographes anglais, allemands pour désigner les contrées sous la dépen-

dance des Etats européens : SBEA pour *Imperial British East Africa* (Afrique orientale anglaise); — SCAB, pour *British South Afrique* (Afrique méridionale anglaise); — DOANI, pour *Deutsch Ost-Africa* (Afrique orientale allemande); ni signifie terre dans la langue des indigènes); — NOI, pour *Nederlandsch Oost-Indie* (Indes néerlandaises).

Une nouvelle plante carnivore vient d'être découverte près du lac Nicaragua, par un botaniste américain, M. Dunstan. Ce fut au cours d'une herborisation dans ces parages que M. Dunstan aperçut son chien, couvert de sang, se débattre au milieu d'une touffe d'herbes. Voulant dégager l'animal, le botaniste eut les mains profondément piquées par les feuilles d'une plante inconnue encore et que les indigènes appellent : *navud du diable*. Au moindre contact avec un animal, ces plantes s'enroulent autour du corps et laissent de profondes empreintes dans la chair.

Un peuple de rentiers. — Les Indiens Cherokee (Etats-Unis) sont actuellement le peuple le plus riche du globe. La tribu compte environ 30,000 individus. Elle vient de céder 622,000,000 d'acres de terre, la plus grande partie de son territoire, au gouvernement des Etats-Unis, à raison de 1,42 1/2 dollar par acre, ce qui fait environ 900 millions de dollars (4,500,000,000 de francs) ou près de 30,000 dollars par tête d'habitant. Mais cette somme, hélas, ne leur sera pas remise intégralement. Les Cherokee n'en toucheront que les intérêts, payables par trimestre. N'importe, bien des ménages parisiens se contenteraient facilement de cette aubaine. — Ajoutons que le colonel Boudinot, lui-même Cherokee et représentant de ce peuple à la Convention nationale, proclame ses concitoyens comme les Indiens les plus civilisés du globe. Les Cherokee possèdent, paraît-il, depuis 70 ans, une législation écrite, conforme à celle des nations européennes. — La principale occupation des Cherokee est l'agriculture.

Hawaï. — La fièvre des colonies qui sévit depuis plusieurs années en Europe envahirait-elle également les Etats-Unis, dont les vastes territoires suffiraient à nourrir dix fois leur population actuelle? Les journaux nous ont appris les événements qui se sont passés au mois de janvier dernier, à Honolulu. A la suite d'un coup d'Etat tenté par la reine des Iles Hawaï, qui avait voulu abroger la constitution actuelle afin d'enlever aux étrangers leurs droits électoraux, un mouvement insurrectionnel éclata qui renversa le ministère nouvellement nommé et le royaume fut placé sous le protectorat provisoire du gouvernement des Etats-Unis. Une délégation est même allée à Washington offrir au gouvernement de la grande République l'annexion pure et simple de l'archipel. — Voici, d'après une récente publication de la Marine autrichienne, quelques détails sur ces Iles, peut-être imparfaitement connues de quelques-uns de nos lecteurs.

L'archipel Hawaï ou Sandwich, situé dans l'Océan Pacifique, se compose de huit Iles et îlots, tous d'origine volcanique et d'une superficie totale de 17,282 kilomètres carrés. L'importance de ces Iles ne date en réalité que depuis 1863, époque où le roi Kamehameka V, le Pierre-le-Grand du Pacifique, octroya une constitution à ses sujets et favorisa, par de nombreuses concessions, l'immigration d'étrangers, Européens ou Américains. Comme tous les peuples primitifs qui ont le bonheur d'être mis en contact avec la civilisation européenne, les naturels de Sandwich virent leur nombre diminuer d'une année à l'autre, dans des proportions énormes, et l'élément étranger devint bientôt prédominant dans le royaume. Actuellement, ces Iles comptent 96,000 habitants, dont 35,000 indigènes seulement. Ces derniers appartiennent à la race malaise et parlent la langue polynésienne. On s'explique aisément la transformation qu'a nécessairement subie le royaume océanien. En 1860, le commerce de ces Iles était insignifiant : toute l'exportation consistait en quelques tonnes de sucre; l'importation ne comprenait que les choses nécessaires à la

pêche aux baleines. Trente ans après, en 1890, le commerce du royaume a atteint le chiffre de 20 millions de dollars. Honolulu, la capitale de l'archipel, qui n'était qu'un misérable village, il y a vingt et quelques années, possède actuellement des maisons à plusieurs étages, des rues larges, spacieuses, où circulent des tramways et des voitures confortables; beaucoup de rues et de maisons particulières sont éclairées à la lumière électrique. L'instruction est répandue à profusion, tant parmi les étrangers d'origine européenne que parmi les immigrés asiatiques (Chinois et Japonais) et les indigènes. Les salaires des ouvriers et des artisans y sont peut-être les plus élevés du monde entier. Un ouvrier habile gagne jusqu'à 87,59 dollars par mois, soit environ 440 francs; les journaliers se font également de 100 à 250 francs par mois. On s'explique, dans ces conditions, le désir, d'ailleurs très légitime, du peuple des Etats-Unis de se rendre maître de ce coin de terre, déjà réputé pour l'excellence de son climat, et qui pourrait servir d'escale très utile à ses navires qui croisent dans le Pacifique.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

UN CHIEN ÉLECTRICIEN. — Au nombre des ouvriers électriciens occupés actuellement en Angleterre, on compte un chien terrier, nommé Strip, qui est employé à la pose des fils dans l'intérieur des conduites métalliques. On attache le fil au collier de l'intelligent animal qui se lance dans la conduite et ne s'arrête que lorsqu'il est arrivé au bout. Là un ouvrier l'attend, décroche le fil et laisse Strip en liberté. Pendant que l'homme tend le fil, Strip se rend à l'autre bout du tube où il attend un nouveau fil. Entre temps il reçoit une pâtée et quelques os à ronger. Ce qui le rend si docile, d'ailleurs, c'est la perspective de se régaler assez fréquemment au cours de son travail.

NUAGES ARTIFICIELS CONTRE LA GELÉE. — Une intéressante expérience vient d'avoir lieu dans l'enceinte de la station agronomique dirigée au bois de Boulogne par M. Grandeau. Il s'agit d'un moyen de préserver, en créant des nuages artificiels à une faible distance du sol, les vignobles contre la gelée. Dans les campagnes, les vigneronniers propriétaires de riches plantations, combattent la gelée en allumant de grands feux alimentés par des matières résineuses qui produisent des nuages d'épaisse fumée.

M. Héguilius qui a expérimenté le procédé dont nous allons parler, s'est efforcé de réaliser le moyen d'allumer les feux d'une façon automatique.

De distance en distance, dans le champ à préserver, sont plantés des poteaux surmontés d'une boîte en zinc qui communique au moyen d'un long tube avec un réchaud placé à terre et renfermant du goudron; chaque boîte est reliée à la boîte que supporte le poteau voisin par un fil de fer; enfin au centre du champ est placé un coffre contenant un fil et un thermomètre. Dès que la gelée va survenir, le thermomètre descend à 0; le mercure qu'il contient rencontre un fil de platine; un courant électrique se produit, une capsule part qui enflamme une fusée placée dans le coffre, laquelle glissant sur le fil de fer, atteint la boîte la plus rapprochée, y enflamme une nouvelle fusée, et ainsi de proche en proche. En même temps, par les tubes, le feu se communique aux matières résineuses placées dans les réchauds, et en quelques instants une lourde fumée couvre le champ.

LE JOURNALOPHONE. — Après le télégraphe, le journalophone! C'est de Budapest que nous vient le « journal par téléphone. » La direction des téléphones de cette ville a fait installer au domicile des abonnés de ce journal, un fil par lequel leur sont transmises les nouvelles au fur et à mesure qu'elles parviennent à la rédaction, si on peut employer ce mot pour un journal où on n'écrit pas. Le prix

de l'abonnement par mois est de 1 florin et demi, environ 3 francs. Le nouveau journal qui se parle depuis huit jours à Budapest a déjà 230 abonnés. Est-ce un progrès? Non, disent du moins ceux qui trouvaient dans la lecture d'un journal un moyen sûr de s'endormir et que viendra réveiller le carillon du journalophone.

LA PHOTOGRAPHIE SUR LE LINGE. — Le *Moniteur industriel* indique un procédé permettant d'obtenir sur le linge des photographies qui peuvent être sans altérations, lavées et savonnées.

Le tissu est d'abord débarrassé de son apprêt, puis recouvert dans les parties où l'on veut tirer l'épreuve d'un encollage formé de 125 centimètres cubes d'eau distillée, 1 gramme 25 de chlorhydrate d'ammoniaque et un blanc d'œuf. L'étoffe, placée sur cet encollage du côté où il s'agit d'imprimer l'image, y reste cinq minutes, après lesquelles on la sèche soigneusement. On la rend alors sensible à l'action de la lumière en mettant le côté albuminé en contact avec un bain d'argent à 10 degrés C. L'opération dure cinq ou six minutes et doit être effectuée avec le plus grand soin, car le bain produirait des taches aux parties non albuminées.

On doit faire poser le jour même de la sensibilisation de l'étoffe. On complète l'opération par le virage et le fixage d'après les moyens ordinaires.

LE NETTOYAGE DU LAITON. — On a souvent le tort pour nettoyer du laiton d'employer un acide, et, dans ce cas, le laiton redevient terne après peu de temps. Pour le polir et lui conserver son brillant, on doit le frotter d'abord avec un mélange d'huile d'olives et de tripoli très fin, et l'on termine par un lavage à l'eau de savon.

Si l'on veut *giver* un objet en laiton de façon à lui donner un aspect décoratif, il faut d'abord le faire bouillir dans la potasse, le rincer à l'eau, le plonger dans l'acide nitrique et le rincer de nouveau à grande eau; finalement on le sèche dans la sciure de bois chaude, et pendant que le métal est encore chaud, on le recouvre d'une couche de vernis.

NOUVEAUX JOUETS. — Les rigueurs de M. Lozé pour les chiens ne pouvaient manquer d'exciter l'imagination des fabricants de jouets. Le « chien muselé » représente un caniche assis sur son derrière, le museau dans la muselière; devant lui un sergent de ville constate avec satisfaction que l'ordonnance de son chef est rigoureusement observée. Chien et agent sont montés sur un chariot à roulettes. Si on fait rouler ce chariot, le sergent de ville fait un demi-tour et tourne le dos au chien; au même moment celui-ci retire sa muselière, apparaît, goguenard, le museau au vent, la muselière dans ses pattes de devant. Si le chariot est mis en sens inverse, l'agent se retourne et le chien se musèle à nouveau. Ce résultat joyeux est obtenu au moyen d'une simple bielle qui est mise en mouvement par les roues du chariot et qui commande à la fois une petite plateforme supportant le sergent de ville et les pattes de devant du caniche.

L'HYDROPHONE. — M. Max Enoy, capitaine de la marine américaine vient d'inventer un appareil, auquel il a donné le nom d'hydrophone, qui servira à signaler l'approche des vaisseaux ennemis et notamment des torpilleurs durant la nuit ou pendant la brume, ou à signaler les endroits dangereux le long des côtes.

L'hydrophone se compose de deux parties : l'une placée au fond de l'eau, à l'endroit que l'on veut surveiller, à une profondeur de 9 à 27 mètres; l'autre est installée dans un poste à terre. Ces deux parties sont reliées électriquement par un câble dont la longueur peut varier de 1000 à 8000 mètres. La partie immergée se compose d'une cloche en fer de 2 millimètres d'épaisseur, mesurant 50 centimètres de hauteur et autant de diamètre extérieur maximum. Cette cloche pèse environ 150 kilogrammes; elle est pourvue à sa partie supérieure d'un diaphragme enfermé dans une boîte en cuivre et susceptible d'entrer en vibration. Ce vibreur est formé d'une plaque en ébonite avec

attaches de carbone, et quand la cloche est submergée, il est tenu à l'abri de l'eau par une colonne d'air comprimé établie comme dans les cloches à plongeur. Dès qu'un torpilleur s'approche, dans un rayon de 800 mètres (de 1600 mètres pour les navires de guerre), les ondes émises par le propulseur du torpilleur donnent lieu à des mouvements vibratoires à l'intérieur de la cloche. Ces vibrations sont transmises à la station à terre de la façon suivante : un courant électrique traverse à la fois le vibreur et l'appareil établi à terre dans le circuit duquel se trouve intercalé un instrument appelé kinéscope, qui rappelle un galvanomètre, et par l'intermédiaire duquel les mouvements vibratoires agissent sur une aiguille qui se déplace et est attirée par un aimant jusqu'à l'un des pôles d'un arc électrique. Dès que le contact se produit, une étincelle jaillit; l'observateur est donc prévenu. Du reste, cette étincelle peut provoquer l'explosion d'un coup de canon au cas où il serait nécessaire d'attirer l'attention d'une façon plus marquée encore.

FER A CHEVAL SANS CLOUS. — Jusqu'ici on ne savait fixer les fers aux sabots d'un cheval qu'au moyen de clous : les clous perdus, il fallait se mettre à la recherche d'un « maréchal » et cette recherche n'est pas toujours aisée dans les campagnes. Aussi y a-t-il intérêt à faire connaître le fer en acier Bessemer qui se fixe à froid, sans un seul clou, et que la Compagnie générale des tramways de Paris applique depuis quelques jours. La semelle est semblable à celle des fers ordinaires, mais elle présente à l'avant un levier coudé qui s'applique jusqu'à mi-hauteur de la muraille antérieure du sabot et, ce qui est essentiel, sans la comprimer. Une bride d'acier flexible entoure ensuite le sabot, partant des deux talons du fer et s'appuyant sur le levier, lequel la supporte entièrement et l'empêche ainsi de comprimer aucune partie de la muraille du sabot. Ajoutons que le fer est muni en dedans de trois petits crampons qui se fixent dans la corne du sabot et empêchent le fer de se déplacer sans que la bride ait été enlevée.

PROBLÈME.

On a 5 carrés en papier ayant chacun un centimètre de côté. On demande comment il faut découper ces 5 carrés pour former, en assemblant les morceaux, un seul carré ayant 5 centimètres carrés de surface.

Solution du dernier problème

Désignons par x l'avoir de A, et par y celui de B. (On sait que C a 4 francs).

La dépense totale est représentée successivement par :

$$\begin{aligned} x + \frac{y}{4} \\ y + \frac{1}{2} \\ 4 + \frac{x}{2} \end{aligned}$$

Et l'on a un système de deux équations à 2 inconnues :

$$\begin{cases} x + \frac{y}{4} = y + \frac{1}{0} \\ \frac{x}{2} + 4 = y + \frac{1}{2} \end{cases}$$

$$\text{ou} \quad \begin{cases} 4x - 3y = 2 \\ x - 2y = -7 \end{cases}$$

On trouve : $x = 5$ et $y = 6$

$$\begin{aligned} \text{Dépense totale} &= 6 \text{ fr. } 50 \\ \text{Réponses : } \begin{cases} A \text{ avait } 5 \text{ fr.} \\ B \text{ — } 6 \text{ fr.} \\ C \text{ — } 4 \text{ fr.} \end{cases} \end{aligned}$$

Ont résolu le problème : MM. Barbedette, à Béni-Hassein; Erichson, à Paris; René Lac de Bosredon, à Agen; Loupin, à Paris; A. de Chalendar, à Lyon; Garnault, à Paris; Orioux; Duveau, à Rouen; P. d'Aldure.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Gaigoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences

LES TORTUES. — Les tortues elles-mêmes ont leurs parasites que M. Milne-Edwards fait connaître par une note de MM. Chevreux et Guerne. Ces naturalistes qui ont eu, à plusieurs reprises, l'occasion de pêcher en pleine mer ces grands chéloniens ont toujours trouvé sur eux et autour d'eux une population spéciale de crustacés et même de mollusques. Ils en ont fait la nomenclature et ont constaté que quelques-unes de ces espèces n'ont jamais été rencontrées ailleurs et qu'elles semblent inséparables des tortues. Il en est qui vivent fixées sur la carapace, d'autres y sont cramponnées, mais peuvent se déplacer ou même nager autour de leur abri flottant.

M. Milne-Edwards a terminé sa communication en rapportant qu'il n'est pas rare de voir, au moment de la marée, des tortues échouées sur le sable se rendant mutuellement le service de se débarrasser l'une l'autre de ces commensaux gênants. Elles broutent cette végétation d'un autre genre jusqu'à toilette parfaite de la carapace.

LES CHÈVRES, LES CHATS ET LA MORPHINE. — On connaissait déjà la résistance manifeste des félins; celle des chèvres est plus marquée encore. Une chèvre, si l'on en croit M. Guinard, peut supporter une dose de dix grammes de chlorhydrate de morphine sans subir les symptômes de la narcose; c'est à peine si l'animal donne ceux d'une légère surexcitation. L'action ne devient mortelle qu'à la dose de trente centigrammes calculée par kilogramme du poids de l'animal. Suivant le même calcul, une dose de trois dix milligrammes de chlorhydrate de morphine par kilogramme du poids total produit le même effet chez l'homme.

M. Milne-Edwards fait remarquer à ce propos que les chèvres jouissent, en effet, d'un tempérament et d'un estomac tout particulier. Chacun connaît du reste leur avidité pour le tabac à fumer et les cigares. Quelle que soit la dose absorbée, on ne constate jamais chez ces animaux des phénomènes d'intoxication.

LES LAPINS DIABÉTIQUES. — M. Hédon, de Montpellier, vient de réussir à rendre le lapin diabétique en détruisant le pancréas par la méthode de Claude Bernard, c'est-à-dire par l'injection d'huile d'olive dans le canal excréteur. « C'est, dit-il, un progrès qui permet aux physiologistes de se procurer en peu de temps, par une opération simple et sans gravité, un grand nombre d'animaux diabétiques. » Malheureux lapins!

ÉLECTIONS. — L'Académie des sciences a nommé membre titulaire de la section d'astronomie, en remplacement de M. l'amiral Mouchez, décédé, par 48 voix sur 57. votants, M. Callandreau, astronome de l'Observatoire de Paris.

M. Callandreau est âgé aujourd'hui de quarante ans environ. Ancien élève de l'École polytechnique, il entra à l'Observatoire de Paris en 1874, où il s'adonna aux observations proprement dites et surtout à des recherches sur des questions afférant à la mécanique céleste. Ses plus beaux travaux se rapportent à la figure de la terre, aux calculs des révolutions périodiques et surtout à la théorie des perturbations.

L'Académie a élu associé étranger, à la presque unanimité des suffrages, sir John Lister, le célèbre chirurgien anglais, auteur de la méthode de pansement antiseptique qui porte son nom.

Académie de Médecine

DE L'INTOXICATION ALCOOLIQUE. — L'Académie entend l'analyse faite par M. Dujardin-Beaumetz d'une étude d'hygiène sociale de M. le docteur Lardier, de Rambervillers (Vosges), sur « l'intoxication alcoolique et sa prophylaxie. »

L'auteur fournit des statistiques nombreuses à l'appui de sa thèse toutes étayées par des observations multiples qu'il a récoltées dans tous les pays. Après avoir constaté qu'en vingt ans, de 1870 à 1890, la production de l'alcool a quadruplé en France et, de 1 litre 46 centilitres par habitant, s'est élevée à 4 litres 40 centilitres, le docteur Lardier insiste sur tous les moyens moralisateurs qui peuvent être mis en jeu pour combattre cette intoxication.

La race juive est celle où l'alcoolisme fait le moins de ravages.

On sait que, dans nombre de pays, la loi permet d'incarcérer les ivrognes. Sur 18,000 alcooliques incarcérés à New-York, le nombre des sémites était presque insignifiant. M. Lardier invoque ici l'influence ancestrale, l'amour du travail et aussi la sobriété caractérisée de la race.

M. Dujardin-Beaumetz demande que cet important travail soit renvoyé à la commission chargée de la présentation des candidats aux places de correspondants; il constitue, dit-il, un titre de plus à la distinction que sollicite M. le docteur Lardier.

DE LA LÈPRE. — Existe-il dans la France du Nord des vestiges de l'ancienne lèpre? Telle est la question que traite aujourd'hui, à la tribune de l'Académie, M. le docteur Leloir, de Lille.

M. Leloir rappelle qu'il a, à diverses reprises, observé plusieurs malades, tous nés de parents français, domiciliés dans l'Artois ou le Flandres, et n'ayant jamais quitté cette région, atteints d'une affection particulière et caractéristique. Chez les uns et les autres on constatait des phénomènes pouvant faire croire à la lèpre. Tout en se demandant si ces malades ne présentaient pas des cas de lèpre dégénérée, vestiges de la lèpre des anciens, il remarquait qu'il n'avait jamais pu constater chez eux la présence du « bacille Hansen », caractéristique de la lèpre, ni des lésions anatomiques permettant d'affirmer le diagnostic net de cette affection.

M. Leloir a continué ses recherches sur cette question, et tenant compte des causes d'erreur nombreuses et souvent difficiles à écarter (bien des affections d'origine nerveuse pouvant être confondues avec la lèpre), il a donné à son travail les conclusions suivantes :

1^o Comme je l'ai montré pour la région du Nord et pour Paris, en 1884-85, et comme l'a montré, en 1892, M. Zambaco pour la Bretagne, il existe en France des malades atteints d'affections innommées, rappelant au plus haut point la lèpre.

2^o Il est possible que nous soyons, dans ces cas, en présence des vestiges plus ou moins dégénérés de l'ancienne lèpre, qui avait envahi toute la France et l'Europe au moyen âge.

3^o Cette théorie est très séduisante, mais elle attend encore une démonstration scientifique basée sur un ensemble de faits minutieusement observés et minutieusement décrits au point de vue anatomo-pathologique.

ÉLECTIONS. — L'Académie avait à élire un membre titulaire dans la section de pathologie médicale, en remplacement de M. Villemin, ancien médecin inspecteur des armées, décédé. Le nombre des votants s'élevait à 76. Au premier tour de scrutin, M. Kelsch a été nommé par 60 voix contre 12 accordées à M. Straus, etc.

M. Kelsch, ancien répétiteur de l'École de santé militaire de Strasbourg, professeur en exercice au Val-de-Grâce, médecin principal des armées, est l'auteur de travaux très remarquables sur la pathogénie de la tuberculose et des maladies des pays chauds. C'est un homme de grande valeur, de qui la science doit espérer beaucoup. Il a déjà donné, d'ailleurs, bien plus que des promesses; mais il n'est pas de ceux qui se démentent.

Dans la section d'hygiène, il fallait donner un successeur à M. Guéneau de Mussy. L'Académie a nommé, au premier tour de scrutin, par 59 voix sur 78 votants, M. le docteur

Magnan, médecin de l'hôpital Sainte-Anne, contre 14 accordées à M. le docteur Motet et 3 à M. le docteur Napias. Le docteur Magnan est l'auteur de nombreux travaux sur la pathologie cérébrale et de savants mémoires, notamment sur la distinction entre l'alcoolisme et l'absinthisme, etc., etc.

LE DOCTEUR BALL. — Tandis qu'elle accueillait M. Magnan, l'Académie perdait précisément un de ses membres qui faisait autorité en matière d'affections cérébrales et dans tout ce qui touchait à l'aliénation. Nous voulons parler du docteur Ball, qui vient de mourir, après une longue maladie.

Né à Naples en 1834, le docteur Ball, après de brillantes études médicales à la Faculté de Paris, avait été nommé agrégé en 1886 et médecin des hôpitaux peu de temps après.

Tout en s'occupant de pathologie générale, il s'était spécialisé dans l'étude des maladies mentales. Ses leçons cliniques à l'hôpital Sainte-Anne, où il montra les multiples qualités d'un maître brillant, lui valurent très promptement une grande réputation. En 1877, il était devenu titulaire d'une chaire de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale spécialement créée pour lui à l'asile Sainte-Anne. Outre un grand nombre de travaux spéciaux et originaux publiés par lui dans le journal *l'Encéphale*, qu'il dirigea en collaboration avec le docteur Luys, le docteur Ball laisse plusieurs ouvrages remarquables sur les maladies nerveuses et les désordres cérébraux.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

LE PASSAGE DU JOURDAIN. — Tout le monde connaît l'histoire du passage du Jourdain à pied sec par les Israélites. M. Clermont-Ganneau a étudié cette question de plus près. Ce savant établit, avec documents à l'appui, que la soudaine et miraculeuse interruption du cours de ce fleuve qui figure dans le livre de Josué repose sur l'observation d'un phénomène naturel auquel le Jourdain paraît sujet, et dont un autre exemple est rapporté par un chroniqueur arabe. En l'an 1267 de notre ère, pendant une crue du Jourdain, l'éboulement d'un monticule surplombant la rive arrêta pendant quatre heures l'écoulement des eaux : cette interruption favorisa les travaux de réparation d'un pont construit par ordre du sultan Beibars. Ce pont, dont les ruines subsistent encore, était situé entre Damié et Garawa, à une trentaine de kilomètres au nord de Jéricho.

L'EMPOISONNEMENT POLITIQUE A VENISE. — M. le comte de Mas-Latrie a continué la lecture du travail dont les éléments ont été puisés aux procès-verbaux mêmes des inquisiteurs d'Etat dans le conseil des Dix.

Les premiers décrets d'empoisonnement dont il soit question sur ces registres remontent à la fin du quinzième siècle. Cent ans plus tard, ils sont très fréquents ; au dix-septième siècle, la condamnation à mort par le poison est un peu moins usitée ; enfin, on en trouve des exemples de plus en plus rares au dix-huitième siècle. Les derniers empoisonnements remontent à 1729 et à 1775.

Les personnages qui ont été l'objet de décrets d'empoisonnement sont les suivants : deux rois de France, Charles VIII et Louis XII ; deux empereurs, Sigismond et Maximilien I^{er} ; un évêque dalmate ; trois empereurs turcs, Mahomet II, Bajazet II et Sélim II ; sept ou huit vizirs ; le connétable de Bourbon, le duc de Mantoue, Jean-François Gonzague, Alphonse duc de Calabre, le comte Louis del Verme, le comte Jérôme Riario, neveu de Sixte IV, le cardinal de Gurck, le comte de Bonneval, ce gentilhomme limousin qui, plusieurs années après son abjuration, mourut à Constantinople, revêtu de la dignité de grand-maitre de l'artillerie ottomane, le comte Jean de Politza, etc., etc., beaucoup de prisonniers et un grand nombre de « banditi » ou bannis.

Ajoutons encore que les propositions d'exécution adres-

sées aux membres du conseil par les « sbires ou bravi » de toute sorte qui faisaient offre de leurs services, étaient nombreuses et les prétentions de ces derniers peu exigeantes, si l'on s'en rapporte aux dangers à courir.

ÉLECTION. — Notre éminent collaborateur, M. Eugène Müntz, conservateur de la bibliothèque et des collections de l'École des Beaux-Arts, a été élu membre de l'Académie des Inscriptions en remplacement de M. Siméon Luce. Il l'a emporté, au quatrième tour de scrutin, par 17 voix contre 14 à M. Louis Havet, professeur au Collège de France et 2 à M. Louis Courajod, conservateur au musée du Louvre.

Académie française.

L'Académie, qui a perdu ce mois-ci M. Taine, vient de recevoir M. Ernest Lavisse succédant à M. Jurien de la Gravière. Il est parlé, dans ce numéro même, de cette réception que nous nous bornons à mentionner.

La question de la réforme orthographique a continué d'occuper l'Académie. En ce qui concerne les accents graves et les accents aigus, l'Académie a décidé de conserver ces accents dans les mots dérivés où la prononciation est différente de celle du mot qui constitue la racine. Exemple : serein, *sérénité*. Les accents, là, seront conservés !

Sur le « tréma » les académiciens ne sont pas encore parvenus à se mettre d'accord.

Le « tréma » n'est pas la seule question qui devise l'Académie. On le voit bien aux scrutins qui ont lieu, de temps à autre, sous la coupole, afin de pourvoir à quelque vacance. Déjà, le mois dernier, il avait été impossible de donner un successeur à Ernest Renan. La lutte circonscrite entre M. Berthelot et M. Challemlacour n'avait pas donné de résultat, et l'on ajourna l'élection.

C'est M. Challemlacour qui vient d'être élu, par 17 voix contre 13 à M. Gaston Paris et 1 à M. Émile Zola. M. Berthelot n'était plus candidat. Le nouvel académicien est sénateur républicain des Bouches-du-Rhône. Ancien élève de l'École normale supérieure, il a débuté dans la vie comme professeur de philosophie. Puis la politique l'a pris. Il a été ambassadeur à Londres, ministre des affaires étrangères. C'est un des premiers orateurs du Sénat, qui compte de très éloquents parleurs.

Pour le fauteuil de M. John Lemoine, il n'y a pas eu d'élu après six tours de scrutin, et, suivant l'usage, l'élection a été renvoyée à une date ultérieure. Le plus favorisé des candidats était M. Ferdinand Brunetière qui a obtenu jusqu'à 15 voix contre 10 à M. Eugène Manuel, 2 à M. Henry Fouquier, 2 à M. Zola, et 2 bulletins blancs.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Au Dahomey. — D'après des nouvelles parvenues récemment en Europe, l'ex-roi du Dahomey, Behanzin, aurait réussi à s'emparer d'une partie du pays des Egbas, situé au nord de notre nouvelle conquête et de là, muni d'armes à tir rapide et de canons, essaierait d'inquiéter les avant-postes établis par le général Dodds, et menacerait même Abomey. Rappelons à ce propos que le gouverneur anglais de Lagos vient précisément de conclure un traité avec les Egbas, aux termes duquel ces derniers reconnaissent le protectorat anglais sur leur pays. Au gouverneur de Lagos appartiendra le règlement de toutes les difficultés qui pourraient surgir entre indigènes et blancs. Les Anglais se réservent naturellement, seuls parmi les Européens, le droit de commercer et de posséder des terrains et des maisons. Les routes ne seront fermées aux étrangers que sur avis du gouverneur. Aucune portion du territoire ne pourra être cédée à une puissance étrangère.

et l'Angleterre s'engage de son côté, à n'annexer aucune parcelle du territoire des Egbas sans le consentement du peuple et du roi.

En Afrique centrale. — A en croire le R. P. Tucker, missionnaire africain, le pays de Wandingui (Afrique centrale) serait une des régions les plus fortunées du globe. De vastes espaces y sont occupés par des champs bien cultivés et d'admirables jardins. Les indigènes font, paraît-il, trois récoltes par an. Lors d'une excursion qu'il fit au mois de novembre dernier en compagnie d'un officier de marine anglais, M. Perkins, l'évêque de Wandingui put se rendre compte *de visu* des richesses de cette contrée. Les marchés abondent en toutes sortes de provisions qu'on peut acquérir à très bon compte. Dans le Massai, au contraire, pays voisin de Wandingui, la famine règne actuellement ; le manque de communications ne permet pas d'y amener les produits de ce dernier pays.

La Perse et l'Asie centrale. — M. O. Diamanti a rendu compte, le 17 février dernier à la Société de Géographie, de son récent voyage à travers l'empire du Chah et dans les possessions russes de l'Asie centrale. Le tableau que l'honorable explorateur trace de l'ancienne conquête d'Alexandre le Grand n'est pas précisément très flatteur. D'abord, les communications. Celles-ci n'existent pour ainsi dire pas. Les marchandises d'Europe expédiées en Perse, *grande vitesse*, mettent ordinairement dix à quinze mois pour arriver à destination. On s'imagine les tribulations par lesquelles les colis passent avant de parvenir à leurs destinataires. Tel, par exemple, le piano que le fils du Chah a fait venir de Paris. Le malheureux instrument a fait un séjour assez prolongé dans l'eau avant d'être amené à Téhéran. Le mode de transport, à dos de chameau ou de mulet, est naturellement des plus primitifs et les routes, même celles dites *impériales*, ne sont autre chose que d'affreuses ornières en été ; en hiver, elles sont obstruées par les neiges. Notre voyageur se trouva lui-même une fois arrêté en route pendant trois jours consécutifs, et lorsque la caravane repartit le quatrième jour, M. Diamanti, qui était à cheval, dut forcément tendre ses bras vers le ciel, ses épaules touchaient la neige ! L'administration intérieure du pays est naturellement à la hauteur de ses besoins. Le Chah, homme intelligent, est plutôt l'esclave de ses sujets. La constitution persane interdit au souverain de quitter ses États. Ayant eu grande envie de visiter l'Europe et principalement nos expositions de 1878 et 1889, notre auguste hôte tourna les difficultés en annonçant à ses sujets qu'il allait simplement faire une tournée d'inspection chez ses vassaux ! Le dernier voyage du Chah en Europe a d'ailleurs été très instructif pour un haut personnage de sa suite, le *Ministre de la marine* de Perse, qui, avant 1889, n'avait *jamais vu un bateau* !

Dans le Turkestan russe, M. Diamanti a pu étudier le curieux peuple des Ousbeks, pour la plupart nomades, malgré les efforts que font les Russes pour les attacher au sol. Le gouvernement les contraignit récemment de construire des maisons. Vaine précaution. Les maisons ont été bâties, mais elles ne sont pas habitées ; l'instinct nomade l'emporte sur les règlements. A d'autres points de vue, les progrès réalisés par les Russes, dans leurs conquêtes central-asiatiques, sont considérables ; nous ne nous étendrons pas sur ce sujet, ayant déjà eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs de la nouvelle situation créée dans le centre de l'Asie par l'intervention du gouvernement du tzar.

Un convoi de pygmées de l'Afrique centrale vient de débarquer en Europe. On se souvient du bruit que fit naguère la découverte de ce peuple de nains, annoncée par le célèbre Stanley, lors de son voyage au secours d'Emin. Le groupe de nains que les Européens vont pouvoir examiner sera un sujet d'études des plus intéressants pour les anthropologistes. Les petits Africains prétendent se nommer *Evé* ou *Efé* (prétendraient-ils à la

descendance d'Eve?). Leur taille est celle d'un enfant (européen) de 8 ans. Ils ont la tête petite, le front avancé, yeux très grands, noirs, brillants, les cheveux frisés et le teint cuivré. Leur nez est plat, les lèvres roses, et non noires, comme chez les nègres ; les mains et les pieds proportionnés à la taille, l'avant bras et les poignets bien modelés. Nos hôtes ont en outre les lèvres et les oreilles percées de trous, mais ne portent point d'ornements. Leurs manières sont enfantines, et sans témoigner trop de timidité, paraissent fortement intrigués de tout ce qui les entoure. Tandis que les uns se recueillent, moroses et silencieux, d'autres, parmi les femmes notamment, exhibent volontiers leurs mollets pour faire admirer les beaux bas rouges dont on leur avait fait cadeau. Signe particulier : ils déclarent n'avoir jamais entendu parler de M. Stanley.

Les grottes du Caucase. — Nos lecteurs connaissent les curieuses recherches entreprises par notre compatriote, M. E. A. Martel, dans les grottes des Cévennes. Un savant russe, le Dr A. Sakharov, vient de faire une découverte intéressante dans certaines grottes du Caucase, notamment dans quelques-unes du gouvernement de Koutaïs. Des galeries latérales de ces souterrains contenaient des monceaux de neige durcie, alors qu'à l'orifice, le thermomètre marquait 30° de chaleur. A en croire les indigènes, la neige et la glace dans les grottes disparaissent avec les premiers jours de froid. C'est ce que le savant russe se propose de vérifier dans une nouvelle exploration qu'il va entreprendre au courant de cette année.

Les phoques dans les fleuves d'Europe. — La société des pêcheries d'Hambourg vient de décider qu'une prime de 5 marcs (6 fr.) sera accordée pour chaque phoque pris ou tué dans l'embouchure de l'Elbe. Chaque année, à l'époque de la fonte des glaces, des milliers de ces amphibies circulent dans les eaux européennes, et si l'on considère que 5 kilos de poissons sont à peine suffisants pour la nourriture quotidienne de l'un de ces animaux, on se rend facilement compte du dommage causé aux pêcheries par l'arrivée d'une nombreuse caravane de ces monstres.

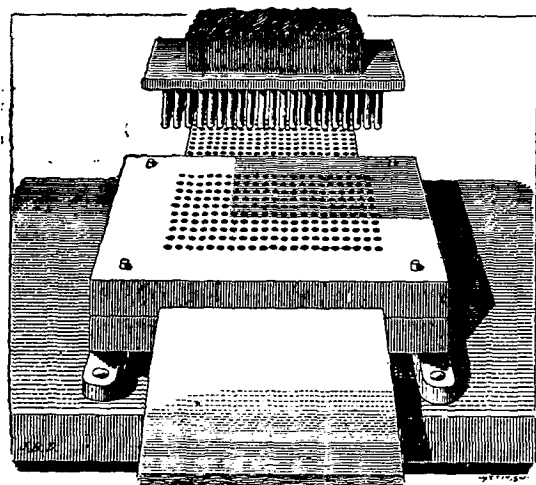
DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

L'ORIGINE DE LA ROSÉE — On connaît la théorie classique de la rosée : pendant la journée, l'atmosphère est à une température telle que la quantité de vapeur d'eau mêlée à l'air est insuffisante pour le saturer. Or, la quantité de vapeur d'eau nécessaire pour saturer un gaz diminue avec la température. Pendant la nuit, le sol se refroidit beaucoup et les couches d'eau qui sont au contact du sol prennent la même température que le sol. Si le refroidissement est suffisant pour que, à la température nocturne, la quantité de vapeur d'eau mêlée à l'air soit plus grande que celle nécessaire pour le saturer, l'excès de vapeur d'eau se dépose à la surface du sol : c'est la rosée. Cette théorie très simple n'est pas admise par tous.

M. Wollny, de Munich, vient d'étudier la question expérimentalement : il s'est servi de plantes en pots, qu'il exposait ou abritait la nuit, en faisant varier le degré d'humidité de la terre contenue dans les pots. M. Wollny en arrive à cette conclusion que la rosée dépend, partie de l'évaporation du sol et partie de la transpiration — éléments dont la théorie classique ne tenait pas compte — et que, au rebours de ce que veut cette même théorie, jusqu'à présent, on ne saurait se prononcer sur la participation ou la non-participation de l'air. La formation de la rosée est d'ailleurs favorisée par les stomates existant en plus grand nombre sur la surface inférieure des feuilles que sur leur surface supérieure. M. Wollny a fait également des expériences sur la température relative des cou-

ehes d'eau voisines du sol. Il estime que la température de l'air tranquille augmente depuis la surface du sol jusqu'à une certaine hauteur limite (à un mètre cinquante environ au-dessus de l'herbe, la température est parfois plus élevée de 4 ou 5° C. qu'à la surface du sol). Enfin, le dépôt de rosée varie considérablement avec la nature du corps : dans les expériences faites avec du papier buvard, du coton, des plumes et de l'asbeste, le premier était tout imbibé, tandis que sur les autres, la rosée perle en gouttes. Enfin, M. Wollny est d'avis qu'au point de vue de la végétation, la rosée n'a que peu d'influence ; c'est ainsi que, pour Munich, la rosée ne représente que 3,23 pour cent du volume annuel d'eau précipitée sur le sol.

CONFETTI ET SERPENTINS. — La journée de la Mi-Carême a consacré le triomphe des confetti et de ces serpentins qui ont donné aux arbres une chevelure rose et azur qui s'est en partie conservée jusqu'à ce jour. Nous avons déjà fait connaître l'an dernier, l'origine, l'histoire — si on peut employer ce mot solennel pour ce léger et joyeux joujou — des confetti. Mais la fabrication s'en étant généralisée assez pour devenir une véritable industrie (c'est par tonnes qu'on chiffre la quantité vendue le jour de la Mi-Carême). Voici de nouveaux détails sur cette fabrication. La matière première est du papier d'affiché, de couleurs variées. On superpose ces feuilles de papier, très minces, sur une épaisseur d'environ un centimètre ; le paquet ainsi formé est glissé entre deux tables en acier perforées de trous très rapprochés, bien en regard les uns des autres, dont le diamètre varie de six à huit centimètres. Un emporte-pièce en acier constitué par une plaque à laquelle sont fixés des cylindres pleins de



Machine à fabriquer les confetti.

même diamètre que les trous des tables et en nombre égal entre à frottement dur dans les trous correspondants de la double table. Quand l'emporte-pièce est en contact avec le papier, grâce à la pression qui s'exerce sur lui, il enlève, sur toute l'épaisseur du papier, une série de rondelles. Si le nombre des feuilles de papier est de 50, et le nombre des tubes de l'emporte-pièce (ou des trous de la double table, puisqu'il est le même) 200, à chaque abaissement de l'emporte-pièce on obtient $50 \times 200 = 10,000$ confetti. Puis, l'emporte-pièce est relevé mécaniquement ; le rouleau des feuilles se déplace mécaniquement aussi d'une longueur égale à la longueur de la partie perforée des tables ; des feuilles intactes remplacent les feuilles perforées et l'emporte-pièce abaissé détache à nouveau 10,000 confetti. Chaque opération dure à peine une seconde. Les trous présentés par les tables sont très rapprochés les uns des autres et les déchets, c'est-à-dire les feuilles perforées, ne varient que de 25 à 30 pour cent. Ils ne sont d'ailleurs pas perdus et peuvent être utilisés pour fabriquer de nouvelles feuilles de papier.

Quant aux serpentins, leur fabrication est encore plus simple. Le papier est d'ordinaire enroulé au fur et à mesure qu'il est fabriqué ; il suffit de placer sur l'axe en bois sur lequel s'enroule le papier, des disques circulaires placés à un centimètre l'un de l'autre formant couteau, pour que, par le fait même de son enroulement mécanique, le rouleau de papier se trouve divisé en un certain nombre de bandes. La longueur moyenne de ces serpentins est de 200 mètres.

L'adoption par la foule des confetti et des serpentins a excité l'imagination des fabricants. On prépare pour les prochains jours de liesse populaire, des *fusées confetti*. Le nouveau jouet est constitué par une forte douille en carton, dont la base est recouverte par une couche d'amiante ; en dernier on met une petite quantité de poudre dans laquelle plonge une mèche et on bourre l'espace libre de confetti. Si on allume la mèche, la poudre prend feu ; l'amiante empêche la transmission du feu au carton, et la poudre, en détonant, chasse devant elle les confetti qui retombent en pluie multicolore.

PROBLÈME.

On a deux pièces de vin de prix différents, contenant, la première 125 litres et la seconde 215 litres. On tire de chaque pièce la même quantité de vin et on verse dans la première ce que l'on a tiré de la seconde et réciproquement. Quelle quantité de vin a-t-on dû ainsi échanger pour que les deux pièces de vin soient de la même qualité.

Solution du dernier problème

On découpe chacun des quatre premiers carrés suivant la ligne DM obtenue en joignant l'un des sommets au milieu du côté opposé ; on a ainsi un trapèze et un triangle

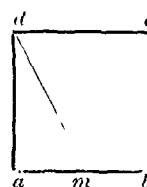


Fig. 1.

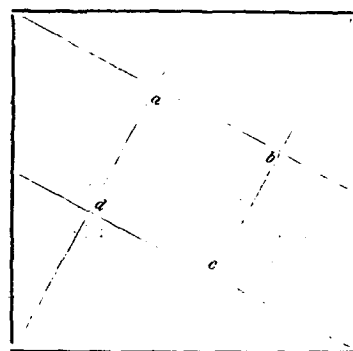


Fig. 2.

dans chaque carré. Puis autour du cinquième carré, on assemble les diverses parties comme l'indique la figure 2. Le carré ainsi formé a 5 centimètres de surface puisqu'il contient les 5 carrés donnés.

Ont résolu le problème : MM. Barbedette, à Beni Hassen ; A. de Chalendar, à Lyon ; W. E. de Fontaine, à Bruxelles ; Michaëlis, à Merseburg ; Sylvis, à Gand ; Ed. Duveau, à Rouen.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences

L'Eclipse de soleil. — Le directeur de l'Observatoire de Paris, M. Tisserand, a rendu compte à l'Académie des observations faites sur l'éclipse du 16 avril. Nous autres, bonnes gens, nous ne nous serions pas doutés qu'il y avait ce jour-là éclipse de soleil, et éclipse totale, s'il vous plaît. C'est qu'en fait l'éclipse n'était totale que pour une région du globe qui forme une bande de 100 kilomètres de largeur, et passe par le Chili, le nord de la République argentine, franchit l'Atlantique, pénètre en Afrique dans le Sénégal près de Joal et finit au sud de l'Égypte.

En France, l'éclipse n'était que partielle; car la grandeur d'une éclipse diminue naturellement à mesure que l'on s'éloigne de la ligne centrale. A Paris, c'est le dimanche 16 avril, à 4 heures 13 minutes de l'après-midi que le phénomène fut observable; il était peu visible, les vingt-huit millièmes du soleil seuls étant éclipsés par nous.

Les principales nations de l'Europe avaient envoyé, soit au Sénégal, soit dans l'Amérique du Sud, des savants chargés d'observer l'éclipse dans toute sa splendeur. Il résulte des dépêches communiquées à l'Académie des sciences par M. Tisserand, que des observations intéressantes ont été prises. Une de ces dépêches disait même : « Ces observations montrent que le soleil se trouve dans un état de perturbation considérable. C'est fâcheux pour le soleil, et plus fâcheux encore pour nous peut-être ! Mais quelle désagréable surprise pourrait bien nous réserver « l'astre des jours », après l'obstination singulière qu'il met à nous rôtir présentement, sans pitié.

Il ne serait pas décent de quitter l'éclipse de soleil du 16 avril 1893 sans lui dire : Au revoir. Car les éclipses ne sont pas des phénomènes qui disparaissent et filent à l'anglaise, sans esprit de retour. Toute éclipse, au contraire, se reproduit à nos yeux — ou à nos télescopes — après un cycle de 18 ans 11 jours, 7 heures 42 minutes. L'éclipse du 16 avril était donc le retour de celle du 6 avril 1875, qui était elle-même le retour de celle du 25 mars 1857, et qui avaient été invisibles pour la France. Cette éclipse reviendra le 28 avril 1911; elle sera totale pour l'Australie, mais elle sera invisible en France; même il fera nuit sous nos latitudes quand elle se produira. Elle sera également invisible pour la France à ses retours des 9 mai 1929, 20 mai 1947, 30 mai 1965, 11 juin 1983, 22 juin 2001.

Aucune éclipse de soleil ne sera totale pour la France ce siècle-ci. Le 28 mai 1900, on en verra une en Espagne, près de la frontière des Pyrénées. Il faut attendre jusqu'au 17 avril 1912 pour avoir une éclipse totale visible en France; ce jour-là, le phénomène se produira à Paris même, mais ne durera que quelques secondes, le diamètre de la lune étant sensiblement égal à celui du soleil. Une autre éclipse totale du soleil sera observable dans le midi de la France, le 15 février 1961, mais elle sera peu intéressante, car elle se produira au lever du soleil. La première belle éclipse totale de soleil visible à Paris aura lieu dans 106 ans, le 11 août 1999, à dix heures et demie du matin et durera plusieurs minutes. Je voudrais bien donner rendez-vous à cette date aux lecteurs du *Magasin Pittoresque*, mais je n'ose.

Le vice-amiral Pâris. — L'Académie des sciences a perdu, ce mois-ci, le vice-amiral Pâris qui a succombé à l'âge de 87 ans. Il était entré au service en 1820; sa vie fut tout entière consacrée à la marine et à la science. Encore aspirant, il accompagna Dumont-d'Urville dans son voyage à travers les archipels du Pacifique; puis il suivit le commandant Laplace dans un voyage autour du monde. Il était alors lieutenant de vaisseau. Il rentre en France comme attaché au dépôt des cartes et plans. En 1846, il est capitaine de vaisseau; il prend part à la guerre de Cri-

mée; il est nommé contre-amiral en 1858 et vice-amiral en 1864. En 1871, il passe dans le cadre de réserve, au dépôt des cartes et plans.

A côté du marin, il y avait chez l'amiral Pâris un travailleur acharné et un savant profond; toutes ses expéditions, tous ses voyages ont été de la part de l'amiral l'objet d'études et il rapporta de chacun d'eux des levés hydrographiques, des dessins, des croquis et, dans les heures de liberté que lui laissait le service de bord, il préparait des ouvrages d'une réelle valeur : *L'Essai sur la construction navale des peuples extra-européens*, le *Dictionnaire de la marine à vapeur*.

Le *Catéchisme du marin et du mécanicien à vapeur* et le *Traité de l'hélice propulsive*, ses albums, ses travaux hydrographiques le firent entrer à l'Institut, dont il fut nommé membre, en remplacement de Bravais, le 22 juin 1863; en janvier 1865, il était nommé membre du bureau des longitudes. Depuis, il a publié d'importants ouvrages sur la marine, l'art naval, et en dernier lieu trois albums sur l'histoire des constructions navales depuis les temps les plus reculés.

Lorsqu'il abandonna le service actif on lui confia, au Louvre, le musée de la marine; c'est à cette dernière œuvre qu'il a consacré toute son activité, tous ses efforts, ses propres revenus même. Avec une admirable persévérance il s'appliqua à reconstituer en petits modèles tous les types de bâtiments anciens ou modernes depuis le bateau de pêche jusqu'au cuirassé mastodonte; c'était avec une aménité sans borne qu'il se mettait à la disposition des visiteurs qui voulaient bien puiser des renseignements dans sa profonde érudition.

Académie de Médecine

Le typhus. — Quelques cas de typhus exanthématique se sont produits dans certaines prisons du département de la Seine. L'opinion s'est justement préoccupée de cette menace d'épidémie; et comme il était naturel, l'Académie de médecine a dit son mot en cette affaire, à la fois pour aider l'administration dans son œuvre de préservation hygiénique et aussi pour prévenir dans le public des alarmes excessives.

On entend par typhus exanthématique, ou « pétéchiâl », ou bien encore typhus proprement dit, une maladie qui a fait son apparition au seizième siècle, dit-on, et qui, jusqu'au dix-neuvième siècle, a été la compagne inséparable de toutes les guerres (typhus des camps, peste de guerre), puis a semblé disparaître de 1815 à 1854 pour faire à cette époque une nouvelle entrée en scène pathologique au moment des guerres de Crimée, d'Algérie, de Turquie et de Russie. La misère, quand elle pèse sur une population entière, prépare un terrain des plus favorables à l'extension de cette affection qui est contagieuse. On la constate partout où il y a des faméliques. C'est le 29 mars que M. le docteur Sapellier, médecin de la prison de Nanterre, prévint le préfet de police que le typhus existait dans l'infirmerie de cette prison. Le 31, ce diagnostic était confirmé par M. Léon Collin et par M. Dujardin-Beaumetz qui demandèrent aussitôt l'évacuation et la désinfection.

Le même jour, M. Dujardin-Beaumetz se rendit à l'Hôtel-Dieu où des malades, venant du Dépôt, avaient été transportés. Aussitôt après sa visite, les typhiques, car on se trouvait bien en présence du typhus, furent isolés dans un local spécial. La préfecture de police était prévenue en même temps, que des cas de typhus s'étaient produits à l'infirmerie de la prison de la Santé. Le 3 avril, ces malades étaient isolés.

L'épidémie resta limitée aux prisons et à aucun moment — M. Dujardin-Beaumetz a eu soin de le dire à l'Académie de médecine — la population civile n'a été atteinte. Les quelques cas observés sont ceux de personnes ayant été en rapport avec des malades. En tout cas, répète M. Dujardin-Beaumetz, toutes les mesures sont prises pour arrêter l'extension du typhus.

Après cette intéressante communication M. Le Roy de Méricourt et M. Worms, qui ont eu à donner leurs soins à des typhiques de la guerre de Crimée, ont donné quelques détails intéressants pour l'histoire de cette maladie. On sait quels ravages fit le typhus dans notre armée, vers la fin de 1855 et le commencement de 1856. L'armée perdit 50.000 hommes environ par le seul fait du typhus; cent médecins succombèrent sur trois cents. Or, il faut noter encore, à propos de ces tristes souvenirs, que l'armée anglaise, campée à côté de la nôtre autour des défenses de Sébastopol, mais infiniment mieux nourrie, a à peine été atteinte par la maladie.

Il est très essentiel — pour en revenir à la petite éffervescence typhique d'aujourd'hui — de veiller à la bonne qualité des aliments des personnes qui vivent dans un milieu contaminé et d'augmenter les rations. L'adoption de cette mesure de prophylaxie, jointe à toutes celles qui viennent d'être prises avec tant de vigueur, assure dès à présent l'extinction de cette forme morbide si peu différente, au point de vue de sa propagation, de celles qui sont endémiques dans tous les pays pauvres.

Ajoutons que le microbe du typhus exanthématique est découvert. C'est du moins ce que M. Dujardin-Beaumetz a annoncé à l'Académie. Il a présenté, en effet, au nom de MM. les docteurs Dubief et Bruhl, une note sur un diplocoque, infiniment petit, de nature microbienne, dont ces praticiens ont constaté l'existence chez des sujets ayant succombé aux atteintes du typhus exanthématique. Leur travail repose sur 9 observations, dont 6 suivies d'autopsie. Dans tous les cas, ils ont aperçu dans le sang périphérique et dans la rate un microorganisme très ténu auquel ils proposent de donner le nom de *deplococcus exanthematicus*.

Les crachats des phtisiques. — M. le docteur Ducor a raconté à l'Académie l'observation suivante où il n'est pas difficile de recueillir un enseignement précieux.

Une famille composée de neuf membres vint habiter un logement occupé, *deux ans auparavant*, par deux tuberculeux. Tous paraissaient jouir d'une santé florissante. Peu de temps après leur entrée dans le nouvel appartement, trois d'entre eux présentèrent des signes certains de tuberculose. Ces personnes couchaient dans la chambre qui avait été celle des phtisiques.

Soupçonnant que cette tuberculose pouvait résulter de la présence des bacilles desséchés sur les papiers de l'appartement, M. Ducor fit examiner plusieurs fragments de ces tapisseries. Un examen approfondi des poussières du plafond et des murs permit de relever la trace manifeste de nombreux bacilles de Koch, ces infiniment petits qui sont, on le sait, les microbes spécifiques de la tuberculose.

Cette observation indique une virulence des expectorations desséchées beaucoup plus longue qu'on ne l'avait cru jusqu'ici; elle démontre également qu'il est absolument nécessaire de désinfecter rigoureusement les appartements dans lesquels ont vécu ou sont morts des tuberculeux.

Académie française.

L'Académie a fixé au 1^{er} juin la réception de M. Henri de Bornier, à qui doit répondre, par le discours d'usage, M. le comte d'Haussonville.

Deux nouvelles candidatures, celle de M. Emile Montégut et Henry Houssaye se sont produites pour les fauteuils de Taine et de John Lemoine.

Académie des Sciences morales et politiques

Adolphe Franck. — Un nouveau deuil vient de frapper l'Institut. M. Adolphe Franck est mort à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il était né à Liocourt, dans le département de la Meurthe, en 1809. Il fit de brillantes études à Nancy et à Toulouse, fut reçu le premier à l'agrégation de philosophie, à vingt-trois ans, en 1832, occupa d'abord diverses

chaires de province, puis vint à Paris, au lycée Charlemagne, huit ans après, en 1840 et fut chargé, cette même année, d'un cours complémentaire à la Sorbonne.

De 1843 à 1847, une maladie du larynx interrompit M. Franck dans son enseignement oral, mais non pas dans ses travaux; car c'est alors qu'il conçut le plan de ce *Dictionnaire des sciences philosophiques* qui demeure son principal ouvrage. En 1847, il reprit ses fonctions de professeur à la Sorbonne; mais, peu de temps après, il passait au Collège de France où il suppléa à Barthélemy Saint-Hilaire jusqu'en 1852.

Transféré dans une chaire nouvelle, celle du droit de la nature et des gens, il y donna la mesure des qualités qui l'avaient déjà distingué ailleurs. Cette chaire nouvelle, il l'occupa durant plus de trente années, sans que la fatigue se fit jamais sentir, aussi jeune, aussi vaillant, aussi enthousiaste qu'au premier jour. A la vérité, il y professa beaucoup plus une philosophie naturelle qu'une science juridique, beaucoup plus le droit de la nature que le droit des gens.

Même en philosophie, d'autres eurent une doctrine plus personnelle, des idées plus originales; il était, et il s'en vantait, de l'école cousinienne, spiritualiste par-dessus tout. Nul ne mit plus d'ardeur au service du bien, nul plus que lui ne crut en la justice, nul ne se confia plus que lui dans la liberté. Récemment encore, à plus de quatre-vingts ans il retrouvait, pour parler de certains systèmes contemporains, toute la verdeur, toute la vigueur, toute la fougue d'autrefois. Il s'était mis à la tête d'une « Ligue contre l'Athéisme », et il entendait affirmer jusqu'à son dernier souffle son zèle pour l'idéal.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Actualités. — La Serbie. — Tout le monde sait que le petit pays de Serbie est situé au sud-est de l'Europe, enclavé entre la Hongrie, au nord; la Roumanie et la Bulgarie, à l'est; la Turquie, au sud, et la Bosnie, à l'ouest. Nos lecteurs nous sauront gré de leur donner quelques détails sur la situation actuelle de ce petit royaume dans lequel viennent de se passer de si graves événements. Grâce au traité de Berlin de 1878, la Serbie a été quelque peu arrondie et occupe actuellement une superficie de 49,000 kilomètres carrés. La population était, en 1891, de 2,162,000 habitants.

Le sol, sur beaucoup de points, très fertile, recèle, en outre, des richesses minérales considérables, qui restent pour la plupart inexploitées, à cause du manque des voies de communication. La flore est également assez riche et variée, mais c'est le règne animal qui est surtout prodigieusement développé. L'état de la civilisation du pays est assez avancé. Le royaume possède une constitution à l'européenne; l'instruction obligatoire, l'immovibilité des juges, etc. La Serbie a adopté, il y a quelques années, le système métrique français; l'unité monétaire est le *dinar* (franc). Le budget comporte, en recettes et en dépenses, environ 120 millions de francs; la dette publique est de 329 millions. — Sur le pied de paix, l'armée compte 18,000 hommes, plus environ 80,000 de la réserve de la première catégorie. La réserve de la seconde catégorie (territoriale) compte environ 55,000 hommes. — La constitution votée par la grande assemblée nationale le 2 janvier 1889 et confirmée par le roi le 3 janvier, institue huit ministres responsables devant la nation.

Alexandre 1^{er}, proclamé roi de Serbie le 6 mars 1889, est né le 14 août 1876. Une régence fut instituée qui devait gouverner le pays jusqu'à la majorité du souverain. On sait la suite. Saisissant le prétexte d'un désaccord survenu entre les ministres et une fraction importante des représentants du peuple, le jeune roi se déclara majeur, et assumant la direction des affaires du pays.

Les cyclones. — Plusieurs cyclones d'une violence extrême viennent de causer des désastres sur divers points du globe. Madagascar, la Nouvelle-Calédonie et, en dernier lieu, Zante ont été cruellement éprouvés par suite des effets de ce terrible phénomène météorologique. Zante, la dernière atteinte, est une des plus méridionales des îles Ioniennes. Les secousses volcaniques y sont, en quelque sorte, à l'état permanent. Le dernier et l'un des plus forts tremblements de terre date de 1876, où la moitié de l'île fut bouleversée. La catastrophe du 16 avril dernier, survenant après celle du 29 janvier de cette année, a causé la mort d'un grand nombre de personnes et laissé de nombreuses familles sans abri. — Ajoutons que l'île de Zante, explorée actuellement par un voyageur allemand, M. Philippson, a une superficie d'environ 700 kilomètres carrés (36 kilomètres de longueur sur 18 de largeur) et possède une population totale de 46,000 habitants, dont 16,000 environ pour la ville principale de l'île (Zante). L'industrie principale des habitants est la récolte de fruits, notamment des raisins et des figues, très recherchés dans toute la Grèce.

Retours d'explorateurs. — M. J. de Brettes, Français établi en Colombie, vient de rentrer en France après avoir accompli une double mission dans la province de Magdalena (Colombie) et dans la péninsule de Goajira.

Notre jeune compatriote était chargé d'un côté, par le gouvernement de Magdalena d'explorer les territoires encore inconnus du nord de cette province : le ministère du commerce de France avait confié, d'autre côté, à M. de Brettes, une mission commerciale dans la Colombie et dans le Venezuela. M. de Brettes a parcouru pendant cette exploration, tant à pied qu'à cheval, 2,420 kilomètres et rapporte des documents nouveaux et intéressants sur la géographie et l'avenir commercial de ces contrées. M. de Brettes repart dans quelques jours pour se mettre à la tête d'une nouvelle mission géographique, qui vient de lui être confiée par le gouvernement colombien, dans ces mêmes parages.

M. Fernand Foureau, déjà connu pour ses intéressantes et fructueuses explorations dans le Sahara algérien, et notamment pour son heureux voyage au Tademayt, vient d'accomplir une nouvelle mission dans l'Erg central et oriental (Sahara). M. Foureau rapporte en France les restes de trois missionnaires tués en 1881 par les Touaregs Senoussi, MM. Richard, Poplard et Morat. Les corps de ces malheureuses victimes du fanatisme musulman ont été trouvés à 15 kilomètres au nord-ouest de Rhadamès.

Un autre voyageur saharien, M. Gaston Méry, vient de terminer heureusement une mission importante dans le sud-algérien, où il s'est avancé jusqu'à 250 kilomètres au sud-est de Timassinin, dans la direction de Rhat. Il a réussi à gagner l'amitié française plusieurs chefs touaregs dont le pays n'a été foulé par aucun Européen depuis la malheureuse mission Flatters, massacrée, comme on sait, dans ces mêmes régions, en 1881. M. Méry est rentré en France le 13 avril dernier.

Voyageurs français en Afrique. — On a reçu, d'autre part, de très bonnes nouvelles des explorateurs français qui sillonnent en ce moment le continent africain. M. Maistre, parti, comme on sait, pour continuer les missions confiées au regretté Crampel et à M. Dybowski, a réussi à refaire en sens inverse le voyage accompli précédemment par M. Mizon, du Congo au boucle du Niger, par l'Oubanghi, le Baghirmi et l'Adamaoua. Ce dernier se dirigeait de nouveau vers le sud, avec l'intention d'atteindre le Congo. Dans le haut Oubanghi, M. Liotard, agent du Congo français, doit se concerter avec la mission du duc d'Uzès, pour gagner à l'influence française les pays de Mbomou et de Mbili. Le lieutenant Brault, ancien compagnon de voyage du capitaine Binger, est arrivé en bonne santé à Betté, sur la rivière Comoé, et s'est mis en relation avec les principaux chefs de

cette contrée. Le voyage de M. L. Dècle, qui explore en ce moment la côte orientale de l'Afrique, sera certainement un des plus fructueux voyages accomplis dans cette partie de l'Afrique. Enfin, MM. Ménard et Manet viennent d'arriver à Grand Bassam et se disposent à pénétrer sous peu dans l'intérieur.

Chicago. — Nous avons annoncé dernièrement que la caravelle *Santa Maria*, que les Espagnols avaient fait construire pour rappeler celle sur laquelle Colomb fit son premier voyage de découverte, était envoyée en Amérique pour figurer à l'exposition universelle de cette année à Chicago. Par esprit d'émulation(?), les Portugais viennent de construire un navire, le *S. Gabriel*, qui doit représenter le bâtiment sur lequel Vasco de Gama fit, en 1497, la découverte de la route des Indes orientales. D'après l'avis de marins compétents, cette reproduction serait loin d'être parfaite.

A propos de la caravelle *Santa Maria*, le capitaine chargé de conduire ce navire historique vers le Nouveau-Monde, exprima dernièrement cette opinion, qu'il se garderait bien d'entreprendre un nouveau voyage dans des conditions si déplorables. Malgré le bon vent dont les voyageurs jouissaient durant la traversée, la caravelle ne faisait que 25 milles par jour environ. Les épreuves par lesquelles les officiers et les matelots eurent à passer durant ce voyage à travers l'Atlantique furent si terribles qu'ils se demandèrent souvent s'il n'eût pas été préférable de revenir à Huelva. Cette opinion des marins espagnols ne peut d'ailleurs que rehausser encore le mérite du grand navigateur qui fut mis aux fers après un exploit semblable!

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

UN NOUVEAU MODE DE PRODUCTION DE L'ÉLECTRICITÉ. — On annonce qu'Edison vient de prendre un brevet pour un nouveau mode de génération de l'électricité dont le principe serait le suivant :

Les électrodes sont placées dans un récipient dans lequel un ventilateur maintient un vide assez parfait pour que les gaz engendrés deviennent de bons conducteurs de l'électricité. Ce récipient est soumis à l'action de la chaleur de façon à favoriser les réactions chimiques et à augmenter la conductibilité des gaz. Les électrodes sont entourées d'un composé chimique sec de composition secrète qui, dans les conditions de chaleur et de raréfaction de l'air réalisées, attaque l'électrode positive et est lui-même décomposé. Ces réactions donnent lieu à la production de nombreux courants électriques continus que l'on recueille. L'électrode positive peut être formée d'un métal ou d'un métalloïde quelconque, ou de charbon, le composé sec qui l'entoure étant un oxyde, un chlorure ou tout autre sel d'un élément attaquant l'électrode dans les conditions réalisées, tandis que l'électrode négative peut être formée d'un élément conducteur non attaqué par le composé actif employé. Il paraît qu'Edison emploie de préférence le charbon comme électrode positive et utilise le récipient même, établi en fer comme électrode négative, le composé sec étant un oxyde métallique.

ESCALIER AUTOMOBILE. — Nous avons décrit les trois escaliers circulaires mobiles construits à l'Exposition de Chicago. Un escalier de construction analogue, fonctionne à New-York à la gare de Cortland street. A proprement parler c'est un plan incliné destiné à remplacer avantageusement les escaliers dans des gares qui sont, à certaines heures assaillies par une foule pressée.

Imaginez un plan incliné allant du sol à la grande salle d'attente de la gare Saint-Lazare et se déplaçant mécaniquement d'un mouvement continu, de telle sorte qu'il suffit de mettre le pied sur l'extrémité de ce plan en contact avec

le sol pour être, quelques instants après et sans avoir bougé, déposé, par cet ascenseur incliné, dans la salle d'attente. C'est le principe de l'appareil réalisé à New-York. Cette sorte d'ascenseur incliné a une longueur de 13 mètres. Il relie deux étages dont la différence de niveau est de 6 mètres. Le moteur est électrique. La vitesse est de 21 mètres par minute c'est-à-dire insuffisante pour créer une transaction brusque même pour les personnes âgées qui mettent le pied sur le terrain mobile. Au bas de sa course, l'ascenseur est relié au sol par une banquette fixe sous laquelle il se dissimule sans qu'aucun interstice soit laissé où le pied pourrait s'engager. L'ascenseur vous cueille pour ainsi dire, vous transporte et vous dépose au point terminus sans que vous vous en soyez aperçu. Cet appareil d'une sécurité aussi absolue que celui d'un ascenseur vertical rendra de grands services dans les gares où le mouvement de voyageurs est considérable et nous espérons le voir bientôt fonctionner à Paris, à la gare Saint-Lazare surtout où il sera des plus utiles.

COULEURS LUMINEUSES. — M. Jacksh (de Triesch) publie les intéressants renseignements qui voici sur les couleurs lumineuses :

Il existe actuellement quatre combinaisons sulfurées qui, exposées pendant quelque temps à la lumière du jour, deviennent phosphorescentes. Ce sont les sulfures de calcium, de strontium, de baryum et de zinc. Ce dernier composé n'est lumineux que si on le prépare par distillation dans un espace sans air; préparé à la façon habituelle — par précipitation de sels de zinc solubles par des combinaisons sulfurées — il ne montre aucune trace de phosphorescence. Le sulfure de baryum donne une lueur jaune orangé, mais quelques minutes seulement après l'exposition à la lumière; aussi est-il tout aussi peu utilisable pratiquement que le sulfure de strontium et le sulfure de zinc, qui émettent une lumière verdâtre disparaissant au bout de deux heures. Pour les usages pratiques, le sulfure de calcium que l'on trouve dans le commerce a donc seul de la valeur. A l'état pur, il ne donne qu'une lueur jaunâtre; mais traité d'une façon convenable à la chaleur rouge et additionné d'une petite quantité d'un sel de bismuth, il se transforme en un corps donnant une lueur violette qui conserve sa propriété lumineuse durant près de quarante heures après une exposition à la lumière de quelques secondes seulement.

Pour reporter cette combinaison sur le papier, on opère de la façon suivante : On dissout, dans 2 litres d'eau chaude, 500 grammes de gélatine blanche pure, on ajoute 1 kilog. 5 de la combinaison et 50 grammes de glycérine. Le liquide doit être maintenu chaud pendant son application, et il faut avoir soin de bien agiter le mélange. Deux couches suffisent. Si la couleur lumineuse doit être employée à l'air libre, on remplace 1 partie de cette couleur par 1 partie 1/2 de laque, et, dès que l'enduit est sec, on le recouvre encore d'une couche de laque.

LES CERCUEILS DE L'ÉCOLE DE DROIT. — Les fouilles nécessitées par les travaux d'agrandissement de l'École de Droit de Paris ont amené la découverte de tombeaux en pierre, de l'époque mérovingienne, qui étaient vraisemblablement déposés dans une chapelle de l'ex-église de Saint-Étienne-des-Grès qui s'élevait sur cet emplacement.

Quatre de ces tombeaux sont en pierre; ils étaient couchés horizontalement à côté les uns des autres; ils ont été ouverts en présence de M. Vacquer, sous-conservateur des collections archéologiques de la ville de Paris; mais leur contenu était peu intéressant : des ornements et quelques objets sans valeur. Non loin de ces cercueils on en a découvert une quarantaine d'autres, en plâtre et sans intérêt.

FROMAGE DE HARICOTS — J'ai fait connaître, il y a quelques mois, la recette du fromage de pommes de terre fabriqué par les paysans de la Thuringe et de la Saxe. On peut ainsi obtenir du fromage de haricot; mais la graine employée n'est pas celle du vulgaire « Soissons » : le haricot utilisé pour la fabrication de ce fromage spécial est la

soya, cultivée au Japon, en Chine, dans l'Inde, en Cochinchine, au Tonkin et qu'on s'efforce d'acclimater en Europe. Voici la recette du fromage confectionné avec le haricot soya, et qui porte le nom de *to-fu* : on commence par faire ramollir les graines de ce haricot dans de l'eau, puis on les broie dans un mortier, de manière à en faire une pâte laiteuse; cette pâte, comprimée dans un linge, donne deux parties : l'une qui reste dans le linge et qui sert à la nourriture des bestiaux; l'autre, qui traverse et qui est riche en matière grasse émulsionnée et en matières albuminoïdes; ce liquide est porté sur le feu; on facilite la coagulation en y ajoutant de l'eau mère qui s'écoule des tas de sel marin; le caillé se sépare et donne le fromage; il se mange soit cru, soit cuit avec du poisson, soit, plus souvent, pilé. En hiver, on le fait sécher; il se conserve dans cet état très longtemps.

Le fromage de soya est, en Chine, un élément important. Les Chinois, à l'exception des Tartares, ne consomment pas de lait; la soya leur en tient lieu. Sa graine est comme du lait solide; aucune légumineuse ne contient, en effet, une aussi grande quantité de légumine, substance analogue chimiquement à la caséine. Il suffit d'arroser la graine de la soya, de l'étendre d'eau et de passer le liquide au tamis pour obtenir un produit ayant les qualités du lait et utilisable comme cet aliment.

Ajoutons que la soya ne sert pas uniquement à fabriquer le « to-fu »; elle est employée aux usages comestibles les plus divers : transformée par la cuisson dans l'eau en une bouillie qu'on mêle avec du riz décortiqué, elle devient le « miso » qui constitue l'unique et régulier déjeuner de la plupart des Japonais; mêlée avec de l'orge et soumise à la fermentation, puis portée sous la presse, elle donne un liquide sirupeux, le « shoyu » qui est la base de toutes les sauces dont les Japonais assaisonnent les mets.

VERRE IMPERMÉABLE A LA CHALEUR. — D'après *Dinglers polytechnisches Journal* on peut obtenir un verre qui ne laisse passer que dix pour cent des rayons de chaleur qui le frappent en le composant de la manière suivante : 70 parties de sable, 25 de kaolin, 3/4 de soude. Ce verre peut rendre de très grands services aussi bien dans les usines qu'aux personnes obligées de travailler près d'un bec de gaz.

PROBLÈME.

On a payé 54 francs un certain nombre d'hectolitres de coke. Si l'on avait payé chaque hectolitre 0 fr. 15 de moins, on aurait eu un hectolitre et demi de plus pour cette même somme de 54 francs. Quel est le prix de l'hectolitre de coke?

Solution du dernier problème

Les deux pièces seront de même qualité quand la proportion des vins de l'un et de l'autre prix sera le même dans les deux pièces. Désignons par x la quantité de vin tirée dans chaque pièce.

Dans le premier tonneau, il y aura x litres du deuxième et $125 - x$ du premier.

Dans le deuxième tonneau, il y aura $215 - x$ du second et x du premier et l'on devra avoir la proportion.

$$\frac{x}{125 - x} = \frac{215 - x}{x} \text{ C'est l'Équation à résoudre.}$$

Le calcul est très simple si l'on fait la somme des fractions terme à terme; il vient, dans ce cas,

$$\frac{x}{125 - x} + \frac{215 - x}{x} = \frac{215}{x} + \frac{43}{25}$$

d'où l'on tire $x = 79 + \frac{3}{68}$ ou 79.04. (Réponse)

Ont résolu le problème : MM. Michaëlis, à Merseburg, Besnard, à Chalon-sur-Saône; Duveau, à Rouen; Danse, à Toul; Barbedette, à Beni-Hassein; Pernot, à Paris; de Chalendar, à Lyon.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 18.
Administrateur délégué et GÉANT : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences

La sécheresse impitoyable dont nous avons souffert au cours de ces dernières semaines avait mis en mouvement, comme il fallait s'y attendre, un grand nombre de physiiciens amateurs et d'inventeurs qui avaient pris l'Académie des sciences pour confidente. Tous ou presque tous conseillaient de déterminer la pluie récalcitrante au moyen d'explosions d'artillerie ou de dynamite, capables de produire artificiellement les phénomènes atmosphériques dont nous étions privés.

C'est la question de la « pluie artificielle ». Or, comme on en reparle périodiquement, M. Joseph Bertrand a saisi l'occasion de faire remarquer que cette idée n'est rien moins qu'une idée neuve. En effet, Plutarque rapporte quelque part que, du temps des Cimbres, plusieurs peuplades tentaient déjà d'agiter l'air par des moyens à dispositif assez compliqué pour déterminer la production d'orages et amener la pluie. Les fameuses expériences tentées en Amérique et qui ont fait tant de bruit dans le monde ces derniers temps — sans amener la pluie, du reste — ne sont donc qu'une réédition d'un moyen imaginé aux premiers âges de la civilisation. Il n'y a donc rien de nouveau sous le soleil... ou contre le soleil.

L'alimentation du bétail. — La communication d'un travail de M. A.-Ch. Girard, lu par M. Dehérain, emprunte aussi une partie de son intérêt aux conditions climatiques de l'année présente. Il s'agit de l'emploi qu'on pourrait faire des feuilles d'arbres dans l'alimentation du bétail. A la suite de nombreuses analyses où il passe en revue les différentes essences comestibles, l'auteur arrive à cette conclusion que les feuilles constituent un fourrage qui, à l'état de foin ou à l'état frais, ne le cède en rien aux meilleurs produits des prairies naturelles et artificielles. Ces conclusions, tirées de l'étude chimique, sont confirmées par des expériences de digestibilité sur le bétail.

Combien de terres ingrates et de climats brûlants trouvaient dans l'exploitation de l'arbre fourrageur une source de prospérité ! M. A.-Ch. Girard montre les services que, sans porter préjudice à la production du bois, l'emploi des feuillages peut rendre à l'exploitation rurale par l'apport presque gratuit de principes alimentaires et de principes fertilisants.

Cette note, résumant un long mémoire paru dans les *Annales agronomiques*, mérite, dit M. Dehérain, de fixer l'attention des agriculteurs. « Dans une année, dit l'auteur, où la rareté et la cherté des fourrages vont jeter une grande perturbation dans l'exploitation agricole, nous ne saurions trop conseiller d'avoir recours aux feuillages des arbres. Le produit de ces sortes de prairies « en l'air » pourra affranchir l'agriculture de la triste nécessité de vendre à vil prix son bétail, source de fumier et source de profits.

Les succès de M. Brown-Séguard. — Il ne suffit pas à M. Brown-Séguard de se porter comme un charme, et de démontrer, par son exemple personnel, l'efficacité de sa méthode. Par des statistiques assez fréquentes, il renseigne l'Académie sur « l'état de la question ». L'autre jour, il a fait l'exposé des principaux résultats obtenus par lui et par plus de douze cents médecins auxquels il a fourni du liquide organique dans un but d'expérimentation. Suivant M. Brown-Séguard, ces résultats ont dépassé de beaucoup toutes ses espérances. Ils ont été satisfaisants, non seulement dans le traitement des affections où les cliniciens ont déjà reconnu l'efficacité de l'injection du suc organique, mais encore dans nombre de maladies pour le traitement desquelles on était loin de soupçonner l'action efficace de la « brown-séguardine ».

M. Brown-Séguard estime que le suc organique ne guérit, dans l'acception rigoureuse du terme, aucune maladie, mais l'injection de cette substance exerce une influence incontestable et incontestée sur le système nerveux central. Sa puissance modificatrice de la nutrition des tissus et du système nerveux est indéniable.

Dans 342 cas avérés d'ataxie locomotrice on a constaté 314 fois la guérison ou tout au moins une amélioration très notable. L'action n'est pas moins efficace dans le cancer. Cent trois malades atteints de cette affection ont été soumis au traitement; tous présentèrent une amélioration qui se manifesta par la disparition de la coloration jaune paille, caractéristique des cancéreux, la suppression des hémorragies et l'abolition de la douleur.

« Toutes ces observations ont été contrôlées, dit M. Brown-Séguard, par les cliniciens les plus connus; aussi importe-t-il plus que jamais, en présence de ces résultats, de poursuivre des recherches dans cette voie. »

L'art de toujours gagner. — M. Joseph Bertrand, secrétaire perpétuel, a annoncé à l'Académie l'envoi d'une note de M. Akim-Kovaly, membre de l'Académie des sciences de Budapest. Ce travail est relatif à une théorie explicative de la succession des séries au jeu de la roulette que ce mathématicien prétend avoir découvert. Toutefois, dans sa note, M. Akim-Kovaly n'exposait pas sa méthode. Aussi l'Académie a-t-elle décidé que, dès qu'elle sera saisie de ce travail complet, elle le soumettra à l'examen de quatre membres choisis dans la section de mathématiques.

M. Bertrand a dit que, jusqu'à preuve du contraire, il se refuse à croire à l'existence d'une loi des séries de la roulette. A son avis, lorsque l'expérience paraît donner raison à la théorie, il n'y a qu'une conclusion à tirer : elle est nette et vigoureuse : « La roulette est mal construite. »

Académie de Médecine

Un os de chien sur un cerveau humain. — Une très intéressante opération a valu à M. le docteur Ricard, agrégé à la Faculté de médecine de Paris, un rapport élogieux de M. Polaillon. Il s'agissait d'une femme de 45 ans atteinte d'une tumeur maligne de l'os frontal droit. Il fallait enlever la tumeur et l'os sur lequel elle était implantée. Mais le cerveau se trouvait ainsi mis à nu, sans soutien, exposé à faire hernie au dehors et sans défense contre les violences extérieures. M. Ricard eut l'idée de substituer à l'os malade qu'il avait enlevé un os vivant pris sur un chien et qui, transporté avec toutes les précautions antiseptiques sur le trou osseux, fut exactement modelé et taillé sur les bords de l'orifice. La soudure osseuse fut parfaite et le cerveau de l'opérée fut ainsi protégé et garanti définitivement.

Cette transplantation totale d'un os vivant n'avait jamais été tentée ou, pour mieux dire, elle n'avait jamais réussi, et il était de règle en chirurgie de dire que les os transplantés devaient fatalement mourir et s'éliminer. L'observation de M. Ricard prouve que c'est là une opinion devenue erronée grâce aux perfectionnements de la chirurgie moderne et à l'antisepsie.

Pourquoi les hirondelles sont en retard. — M. le docteur Pigeon, de Nevers, dans une lettre adressée à l'Académie, essaie d'expliquer pourquoi les hirondelles, dont le retour n'a pas encore été constaté partout, sont cette année en retard.

L'explication, selon lui, serait des plus simples. L'aliment des hirondelles, les moucheron, manquent dans notre milieu atmosphérique, et cela par la raison qu'il y a cette année pénurie d'ozone, gaz qui est l'agent sous l'influence duquel se produit l'éclosion de ces moucheron. Le docteur Pigeon ajoute que, d'après la médecine physiologique, cette pénurie d'ozone atmosphérique a aussi pour effet de déprimer notre vitalité et nous prédispose ainsi aux maladies.

Charles de Villiers. — L'Académie de médecine a perdu un de ses membres les plus distingués dans la personne du docteur Charles de Villiers, qui faisait partie, depuis 1862, de la seconde section d'accouchement. Médecin en 1838, M. de Villiers — qui comptait à présent quatre-vingts ans bien sonnés — avait rempli pendant plusieurs années les fonctions de chef de la clinique obstétricale de Paul Dubois. Il était rapporteur de la section d'hygiène de l'enfance depuis la création de la commission, en 1870. Presque tous ses travaux, qui sont très importants et fort connus, sont relatifs à des questions spéciales d'obstétrique.

Un cas curieux de contagion. — M. Bucquoy a exposé à l'Académie un fait relatif à la contagiosité du typhus exanthématique dont il a été témoin et qui constitue en lui-même une importante contribution à l'étude de cette affection. Le savant clinicien rapporte qu'alors qu'il était élève à l'Ecole de médecine d'Amiens, une épidémie de typhus exanthématique éclata dans cette ville dans les conditions suivantes :

Un accusé, enfermé dans la prison de la ville, fut amené un jour chez le juge d'instruction pour y être interrogé. L'interrogatoire dura environ une heure et eut lieu en présence de quatorze à quinze personnes, c'est-à-dire des juges, des greffiers, des gardiens de prison, des gendarmes, etc.

L'instruction terminée, le prisonnier fut réintégré dans sa cellule. Quelques jours s'étaient à peine écoulés que l'établissement pénitentiaire était envahi par une épidémie grave de typhus exanthématique. Or, c'est là le point véritablement intéressant de cette observation, la population d'Amiens resta à l'abri de l'épidémie, sauf les quatorze ou quinze personnes qui avaient été en contact avec le prisonnier dans le cabinet du juge d'instruction. Toutes furent atteintes, si gravement même, que sept ou huit gendarmes, juges, gardiens de prison ou avocats en moururent.

En ville, au contraire, l'état sanitaire ne cessa pas un moment d'être excellent.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Le trésor des Athéniens. — M. Wallon, secrétaire perpétuel, a eu la joie d'annoncer à ses confrères une bonne nouvelle qui réjouira tous les fervents de l'érudition et de l'épigraphie. Elle était contenue dans une lettre du Ministère de l'Instruction publique, ainsi conçue :

« Monsieur le secrétaire perpétuel,

« Je m'empresse de vous communiquer, en vous priant d'en donner connaissance à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le télégramme suivant que m'adresse de Delphes M. Homolle, directeur de l'école française d'Athènes :

« Découvertes Delphes trésor des Athéniens avec décoration sculpturale; plus de cent inscriptions. Prière informer l'Académie.

« Recevez, etc. »

M. Wallon s'est fait l'interprète de l'Académie auprès de M. Homolle, en lui adressant un télégramme de félicitations. Nous aurons sans doute, avant peu, des renseignements détaillés sur cette intéressante et importante découverte.

Académie des Beaux-Arts

Election. — Il n'a pas fallu moins de six tours de scrutin pour donner un successeur au peintre Cabat. La section de peinture avait classé les candidats dans cet ordre : MM. Benjamin Constant, Aimé Morot, Roybet, Joseph Blanc, de Curzon. C'est finalement M. Benjamin Constant qui a été élu par 19 voix. Au scrutin décisif, M. Aimé Morot gardait 7 voix, et M. Roybet, 7 également.

Académie française.

Nous nous occupons spécialement dans une autre partie du *Magasin Pittoresque* de la réception de M. Henri de Bornier, qui a eu lieu le 25 mai.

L'Académie a désigné M. Jules Claretie pour recevoir M. Th. reau-Dangin, récemment élu. En attendant, elle va procéder, dans les premiers jours du mois de juin, à l'élection de nouveaux membres.

La Compagnie a reçu communication d'un testament aux termes duquel M. Bedros Aggemolu lègue à l'Académie française 100.000 francs, dont les arrérages seront affectés à récompenser les bonnes actions.

L'Académie ayant à statuer sur le concours de poésie, dont le sujet était : *L'Afrique ouverte*, décide qu'il n'y a pas lieu de décerner un prix, cette année, sur cette fondation.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

La Bulgarie. — Voici, d'après une conférence faite récemment, en français, à la Société italienne de géographie, l'état de cet intéressant petit pays, dont l'avenir s'annoncerait comme l'un des plus brillants des États secondaires de l'Europe.

D'après les calculs de l'honorable conférencier, le professeur A. Strausz, de Budapest, la superficie de la Bulgarie est actuellement de 9.927.600 hectares, dont 2.170.000 en terres arables, 1.332.000 en prairies, 5.526.859 en pâturages et 45.312 en jardins. Le nombre de ses habitants est de 3.151.000. Les produits agricoles évalués pour l'année 1891 représentent une valeur de 9.038 francs par kilomètre carré et 339 francs par habitant. Les animaux domestiques sont dans la proportion de onze têtes par habitant.

Au point de vue agricole, la Bulgarie occupe le second rang dans les productions générales des céréales et le premier rang dans les productions du froment; sa récolte annuelle de froment correspond, en effet, à 467 litres par tête d'habitant, tandis que cette production n'est que de 297 litres par tête d'habitant en France, 250 dans les États-Unis de l'Amérique, 231 en Roumanie, 181 en Espagne, 146 en Italie, 138 dans la Hongrie, 117 en Belgique, 110 en Serbie et 83 en Russie.

Le bétail est également très nombreux dans ce pays, puisqu'on en compte 2,911 têtes par 1,000 habitants; la Serbie, le pays le plus riche en bétail possède 2,916 têtes par 1,000 habitants; dans les autres pays d'Europe la proportion est bien moindre : Danemark, 1,617 par 1,000 habitants; Roumanie, 1,425; France, 1,092; Angleterre, 1,142; Grèce, 1,932; Italie, 511.

Le commerce extérieur de la Bulgarie se développe d'une manière très satisfaisante. En 1891, le mouvement commercial a atteint le chiffre de 152 millions de francs, dont 81 millions pour l'importation et 71 millions pour l'exportation.

L'état moral de ce petit pays n'est pas moins satisfaisant. L'instruction y est obligatoire; en 1879, on comptait à peine 48 000 enfants fréquentant les écoles; en 1888, ce nombre s'est élevé à 172,000. On a fondé en plus, dernièrement, un certain nombre d'écoles d'agriculture et professionnelles.

En Chine. — Le Hoang-ko vient de briser de nouveau ses digues, notamment près de Tchi-toung, causant aux régions environnantes de graves désastres. Une autre calamité vient de s'abattre sur certaines provinces de cet immense empire par suite de l'envahissement des sauterelles (*houang-lao-yeh* ou *Messieurs les jaunes*), qui se multiplient à l'infini, malgré les efforts qu'on tente pour leur destruction. Des détachements entiers de troupes ont été expédiés dans les provinces contaminées pour combattre le fléau. Les insectes recueillis sont ficelés dans des sacs et jetés dans le Yang-tzé-Kiang. Mais, soit incurie, soit malveillance, la plupart des sacs sont retrouvés, très souvent, sur les bords du fleuve ou dans l'intérieur des champs.

La crainte de la Russie est, pour la Chine, le commencement de la construction des voies ferrées. Envisageant, avec une certaine appréhension, la marche en avant des Russes dans l'Asie centrale, le gouvernement chinois finit par céder aux sollicitations des ingénieurs anglais; il s'est décidé à prolonger la ligne existante de Tien-Tsin à Tong-Kou (environ 40 kilomètres), jusqu'aux frontières mandchoues, sur un parcours de 160 kilomètres. Il est à prévoir que d'autres lignes seront prochainement créées sur divers points de ce vaste pays qui mettront ainsi l'empire du Milieu en rapport avec les chemins de fer construits ou projetés par les Russes dans leurs possessions central-asiatiques.

L'Amérique. — Un savant, M. S. Ruge, a calculé combien avait coûté la découverte de l'Amérique. Les dépenses du voyage de Christophe Colomb se sont montées à 1.400.000 maravédís (1), soit environ 40.000 francs, qui furent avancés par la reine Isabelle, plus l'affrètement des caravelles qui avait été imposé, comme amende, à la ville de Palao. Même en tenant compte de la valeur de l'argent à cette époque, cette somme est relativement très faible. Ajoutons que le traitement annuel de l'amiral était de 1.500 francs; les trois capitaines recevaient chacun 950 francs; les pilotes, 600 à 700 francs, et les matelots, chacun 1 ducat par mois.

Les côtes de l'Amérique du Nord. — Le Bureau hydrographique américain vient de publier les résultats du relèvement des côtes des États-Unis, opérés dans ces dernières années. Le développement des rivages de la grande république américaine atteint le chiffre formidable de 146.456 kilomètres (la longueur à vol d'oiseau est de 16.737 kilomètres). Ce chiffre se répartit comme suit : pour l'Atlantique, 58,728 (en ligne droite, 3,218); pour le golfe du Mexique, 30,731 (en ligne droite, 2,896); sur le Pacifique, 14,320 (en ligne droite, 2,900); Alaska (évaluation approximative), 42,477.

Au Canada. — Le gouvernement canadien vient de décider la formation d'une expédition sous les ordres de M. J. B. Tyrrell, du *Geological Survey* du Canada, pour explorer la région déserte au nord du lac Athabasca, région qui n'a été visitée par aucun savant depuis 1772.

Régions polaires. — Nous avons annoncé, l'année dernière, le départ pour les régions arctiques de quatre navires anglais en vue de pêcher la baleine et de faire des observations scientifiques dans l'Océan glacial du sud. Ces navires sont en route pour l'Europe et doivent rentrer prochainement à Dundee, leur port d'attache. La tentative n'a toutefois donné aucun résultat appréciable. L'expédition ne put s'avancer au delà du 67° degré de latitude sud. Elle a pu capturer un grand nombre de phoques (16,000 environ), mais ne rencontra aucune trace du cétacé tant recherché.

Les résultats scientifiques n'ont pas répondu, non plus à l'attente des organisateurs; d'énormes glaçons barièrent la route aux navires et les géologues et botanistes, embarqués avec les pêcheurs, ne purent se livrer aux expériences projetées par suite du froid intense et des mauvaises conditions hygiéniques.

Par contre, le Pôle nord sera prochainement abordé (?) par plusieurs voyageurs dont deux, le lieutenant américain Peary et le docteur suédois Nansen, ont déjà fait leurs preuves sur le Groenland.

Un nouveau projet d'exploration polaire est préparé en ce moment par M. F. G. Jackson qui préconise l'établissement de divers dépôts de provision à des distances de 160 kilomètres, à partir du 80° parallèle et dont le point de départ sera la terre François-Joseph.

(1) Le maravédís valait environ 3 centimes de notre monnaie.

Navigation et naufrages. — Des calculs récents établissent une moyenne de 2,172 désastres maritimes par an. Environ 12,000 personnes périssent annuellement en mer. A en croire le général Dumont, du Service de l'Inspection de la navigation des États-Unis, les navires à voiles transportent un plus grand nombre de voyageurs et subissent moins de désastres que les navires à vapeur!

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

FEU D'ARTIFICE ÉLECTRIQUE. — Le clou de l'exposition de Chicago doit être un feu d'artifice, mais pas un de ces feux d'artifice qui produisent du bruit, de la fumée, dont la poudre est la base indispensable. Point de cette pyrotechnie classique à peine bonne pour l'Europe! A Chicago, c'est un feu d'artifice électrique qui sera tiré sans cesse, si on veut, et qui s'éteindra instantanément si on le désire. Et, constatation curieuse à enregistrer, c'est à un Français que revient l'honneur d'avoir inventé le clou de l'exposition américaine.

En 1888, en effet, M. Champion, électricien au Conservatoire des Arts-et-Métiers, conçut la première idée des feux d'artifice électriques. Après deux années de travail, il fit accepter sa combinaison au directeur d'un théâtre de Paris qui accepta avec empressement l'idée de cette pyrotechnie sans feu, sans fumée, sans odeur. Mais les appareils nécessaires à la production de ce feu d'artifice étaient à peine installés que, pendant la nuit, le feu prenait au théâtre, et l'incendie dévorait des appareils qui devaient précisément donner l'illusion des fusées sans jamais pouvoir provoquer d'incendies. M. Champion, navré de cet échec, s'embarqua pour l'Amérique et offrit son invention à la direction de l'exposition de Chicago qui l'accepta.

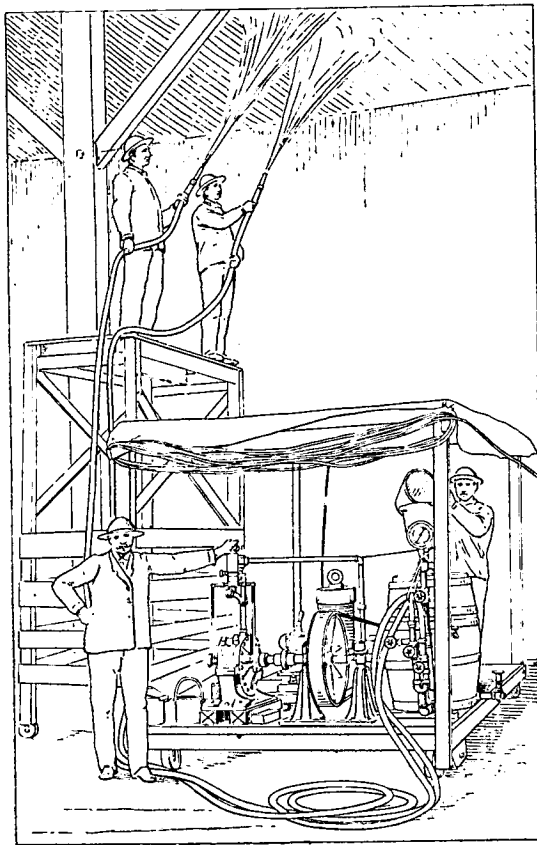
La production des effets pyrotechniques par l'électricité s'obtient au moyen de groupes de lampes à incandescence, entremêlées d'étincelles voltaïques. Les lampes sont diversement colorées et animées de mouvements curvilignes les plus variés. Un mécanisme d'ensemble règle les combinaisons de mouvement, d'allumage, d'extinction, de coloration. Tous les effets obtenus par les feux à la poudre peuvent être réalisés, avec cette supériorité qu'on peut, à tous moments, sans autre dépense que celle résultant de la production de l'électricité, reproduire les mêmes illuminations : il suffit de jouer — comme sur un piano — sur un clavier où aboutissent les fils électriques. Au besoin, pour satisfaire les amateurs de détonation, on peut, pendant que le feu d'artifice électrique répand ses merveilleuses illuminations, faire éclater — électriquement toujours — des ballons en caoutchouc remplis d'un mélange d'air et de gaz d'éclairage.

A l'exposition de Chicago, la pièce principale du feu d'artifice électrique représente la *Ville de Chicago* assise au pied de la statue de la *Liberté éclairant le monde*, recevant, entourée des 44 états de l'Union, toutes les puissances de l'univers. Cette pièce, qui aura un développement de 60 mètres sur 40, nécessitera 70,000 lampes électriques. Chaque personnage de ce tableau électrique a 3 mètres de hauteur, et la statue de la Liberté mesure 10 mètres. La coloration des diverses parties de ce tableau variera constamment.

En dehors de cette pièce principale, on a installé douze grandes pièces représentant des jets d'eau, des soleils, etc. Le bouquet final nécessitera 110,000 lampes de toutes les intensités. Au total, le projet comporte l'installation de 180,000 lampes à incandescence et de 300 lampes à arcs. Le feu d'artifice électrique durera une heure. L'électricité nécessaire sera produite à la fois par des accumulateurs et des dynamos.

PEINTURE ET TAPISSERIE MÉCANIQUES. — Les Américains emploient, pour peindre les murs, une pompe rotatoire qui économise à peu près la moitié du temps employé par un ouvrier qui se sert du pinceau. La pompe aspire l'air et de la peinture toute préparée. Le mélange sort avec une

grande vitesse, par un petit orifice d'un centimètre de diamètre, en une pluie fine qui se fixe sur la surface à peindre. C'est par ce procédé, dû à un inventeur belge, M. Baudsept, qu'a été peint, à l'exposition de Chicago, le bâtiment consacré à l'agriculture.



Machine à peindre employée à l'Exposition de Chicago.

Les Américains collent également, par un procédé mécanique, le papier de tenture. La machine est approchée du mur; on introduit à l'intérieur un rouleau de papier; la machine s'en empare, ouvre le rouleau, le développe, y dépose une couche de colle et applique ce papier régulièrement contre la muraille en sorte que le collage s'effectue de lui-même.

PNEUMATIQUE INCROYABLE. — L'usage des vélocipèdes, des bicyclettes surtout, se vulgarise avec une rapidité étonnante : le nombre des « machines » en usage croît dans des proportions colossales. On estime à 300,000 le nombre des possesseurs de « machines » en France, et, à Paris seulement, on a vendu, en 1892, plus de 60,000 bicyclettes. Ce succès est assurément dû, pour une bonne part, à l'emploi des « pneumatiques » qui diminuent énormément les secousses et les trépidations souvent pénibles. Le « pneumatique » est, on le sait, un tube en caoutchouc toilé assez analogue à un tuyau d'arrosage, dans lequel on comprime de l'air au moyen d'une pompe, de telle sorte que la machine roule en réalité, non plus sur le sol, mais sur un matelas d'air. Mais ces sortes de caoutchoucs présentent un inconvénient grave : que le pneumatique rencontre un clou, un morceau de verre, une pierre pointue, il y a perforation et dégonflement. Un nouveau problème s'est donc posé : réaliser des chambres à air incroyables. Entre autres systèmes nous signalerons celui proposé par M. le docteur Loisel.

Dans son pneumo-statique, M. Loisel compose la paroi de la chambre à air de deux enveloppes séparées, très élastiques et très souples, entre lesquelles il introduit un liquide visqueux. Si un clou, par exemple, perce l'enveloppe, la déchirure glisse sur le liquide, le trou s'emboutit

et, quand on enlève le clou, les piqûres ne sont plus en face l'une de l'autre et la paroi intérieure vient se coller contre l'enveloppe extérieure, automatiquement. Les deux parois caoutchoutées se rapprochent, se collent, surtout si on fait effectuer à la roue quelques tours.

L'HOMME-VAPEUR. — Un Canadien, M. le professeur Moore, s'est amusé à construire un homme automate qui marche par la vapeur et qui serait capable, attelé à une voiture, de la remorquer à une vitesse de 8 kilomètres à l'heure. C'est, croyons-nous, le premier exemple d'un bipède fonctionnant sous l'action de la vapeur. L'homme-vapeur est tout bardé de fer et revêtu d'une armure qui, depuis des siècles, ne figure plus que dans les musées ou les collections. Le torse du personnage renferme la chaudière chauffée à la gazoline et qui présente une grande surface de chauffe; le moteur est placé sous la chaudière, dans le bassin de l'automate; il est de petite dimension, mais il peut pourtant faire plus de 3,000 tours par minute, et sa puissance dépasse un demi-cheval vapeur. Les gaz brûlés dans le foyer s'échappent par la partie supérieure du casque et la fumée fait un véritable panache; une partie de la fumée s'échappe également par un tube en forme de cigare placé dans la bouche de l'homme-vapeur; le niveau d'eau est placé derrière le cou. Une combinaison de leviers donne à chaque jambe l'ensemble des mouvements caractéristiques de la marche. On se trouve, en définitive, en présence d'un locomoteur d'apparence humaine et qui marche au lieu de rouler.

Le modèle actuellement construit mesure 1 m 80 de hauteur, c'est-à-dire la taille d'un homme — vivant — assez grand; sa vitesse normale est de 5 à 8 kilomètres par heure; et deux collègues vivants de l'homme-vapeur ne parviennent pas, paraît-il, à s'opposer à sa marche. L'inventeur construit actuellement un homme-vapeur de proportions beaucoup plus grandes, qu'il destine à traîner dans les rues un orchestre monté dans une voiture, à l'aide de liaisons élastiques telles que le corps repose toujours sur le sol, exactement comme celui d'un homme qui tirerait réellement la voiture.

PROBLÈME

En plaçant des pièces de 5 centimes et de 2 centimes en ligne droite et en contact, on peut obtenir la longueur du mètre de plusieurs façons. Trouver ce nombre de manières et dire le nombre de pièces de chaque sorte qu'il faut employer dans chacun des cas. (Le diamètre de la pièce de 5 centimes est de 25 millimètres et celui de la pièce de 2 centimes, 20 millimètres.)

Solution du dernier problème

Désignons par x le nombre d'hectolitres de coke et par y le prix de l'hectolitre,

$$\text{on a } \begin{cases} xy = 54 & (1) \\ (x + 1,5)(y - 0,15) = 54 & (2) \end{cases}$$

En simplifiant la 2^e équation, on trouve :

$$1,5y - 0,15x = 0,225$$

$$\text{ou } 10y - x = 1,5$$

$$\text{ou enfin } x = 10y - 1,5$$

Si dans l'équation (1) on remplace x par sa valeur, on a :

$$(10y - 1,5)y = 54$$

$$\text{ou } 10y^2 - 1,5y - 54 = 0$$

$$y = \frac{1,5 \pm \sqrt{2,25 + 2160}}{20}$$

La racine positive seule convient évidemment.

En effectuant, on trouve $y = 2,4$.

Le prix de l'hectolitre est donc 2 fr. 40 et le nombre d'hectolitres = $54 : 2,4 = 22$ hectolitres, 5.

Ont résolu le problème : P. Besnard, à Chalon-sur-Saône; R. Danse, à Toul; X. B. T., à Paris; A. de Chalendar, à Lyon; Pernst, à Paris; J. B. J., à Ville d'Avray; Barbedette, à Béni Hassein; Michaëlis, à Merseburg; Duveau, à Rouen.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Gregoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences

La sophistication du beurre. — La science, qui a pros- crit le beurre vrai, le beurre naturel, des tables modestes, peut nous donner, du moins, le remède à côté du mal. Car si elle fournit aux falsificateurs les moyens de sophistication, elle peut donner également au consommateur les moyens de reconnaître la sophistication. Dans une des dernières séances de l'Académie des sciences, M. Schutzenberger a annoncé que M. Brullé propose un nouveau procédé pour déterminer la pureté des beurres et rechercher s'ils sont ou non mélangés avec de la margarine animale et dans quelle proportion approximative le mélange a été effectué. Ce procédé très simple et très rapide est fondé sur le durcissement plus ou moins grand que prend le beurre chauffé avec de l'acide azotique, suivant qu'il est mélangé ou non.

Il n'est pas besoin d'une installation compliquée dans un laboratoire, ni d'une expérience lente et minutieuse pour éprouver ainsi la qualité de ce que l'on consomme.

La disette des fourrages. — Bien des succédanés ont été proposés — en ces derniers temps surtout — pour suppléer à la disette des fourrages : emploi des feuilles d'arbre, des feuilles de vigne, des ramilles ayant subi un traitement spécial de trituration et de fermentation, des petites branches, etc., etc.

M. Duchartre expose à l'Académie, au nom de M. Doumet-Adamson, un moyen tout aussi pratique. M. Doumet-Adamson recommande la culture d'une plante fourragère qui pousse rapidement en sol sec et donne un rendement considérable. Suivant lui, cette plante, le *polygonum sac- chalcia*, peut fournir, en quelques mois, par mètre carré, de 20 à 40 kilos de substance assimilable pour les bestiaux.

Le prurit. — Le professeur Bouchard a communiqué un travail de M. Leloir, professeur à la Faculté de Lille, sur le traitement de certains prurits ou démangeaisons insupportables que ressentent quelquefois les malades. Suivant M. Leloir, ces démangeaisons sont radicalement guéries sous l'action de l'effluve électrique.

L'azote et les légumineuses. — D'expériences faites par M. Gain en son laboratoire de biologie végétale à Fontainebleau, il résulte que l'humidité du sol favorise considérablement le développement de ces nodosités à bactéries qui se produisent sur les légumineuses. La conséquence de ce fait est importante pour l'agriculture, car ces expériences mettent en évidence le grand inconvénient des années sèches, des contrées à sol sec et fournissent un nouvel argument en faveur de l'irrigation.

Photographie. — M. Lippmann analyse, au nom de MM. Lumière de Lyon, une note sur l'emploi des sels de cobalt en photographie. L'oxalate de cobalt peut remplacer le chlorure d'argent dans la production du positif sur papier. Son emploi donne plus rapidement des épreuves d'une netteté parfaite; la manipulation, le lavage et le virage sont simplifiés.

Académie de Médecine

La greffe osseuse. — Nous avons eu l'occasion de citer quelques exemples de greffe osseuse, qui sont vraiment de surprenantes opérations chirurgicales, tant pour l'audace de la conception que pour l'habileté de la mise en œuvre. M. Mossé a entretenu l'Académie de cette intéressante question au sujet d'une greffe de rondelle d'os. Le morceau avait été pris sur un chat, immédiatement après sa mort et fixé sur le crâne préparé d'un lapin. Le lapin a été sacrifié quatre ans après l'opération, et on a pu constater alors que la greffe osseuse était résistante et vivante. De l'ensemble de ses recherches et observations, M. Mossé conclut aux règles suivantes :

1° La greffe hétéroplastique réussit surtout lorsque la rondelle transplantée est prise d'un animal inférieur à un animal supérieur (condition favorable pour la chirurgie humaine) ;

2° Le transplant doit être pris dans une espèce voisine ; toutefois, la greffe a plusieurs fois bien réussi avec des transplants empruntés à une espèce assez éloignée ;

3° L'animal qui fournit le transplant doit être jeune. Il peut y avoir avantage à choisir un transplant contenant encore son point d'ossification.

Il ressort, en résumé, de tout cela, qu'on est en droit d'espérer que la greffe hétéroplastique pourra être utilisée, dans la chirurgie humaine, toutes les fois qu'il y aura intérêt à reconstituer la consistance osseuse de la boîte crânienne.

Élection. — L'Académie a procédé à l'élection d'un membre dans la section de thérapeutique en remplacement de M. Desnos, décédé. La commission compétente avait dressé la liste suivante :

En 1^{re} ligne, M. Debove, professeur à la Faculté de médecine de Paris ; en 2^e ligne, M. Hallopeau, agrégé, médecin à l'hôpital Saint-Louis ; en 3^e ligne, M. Laveran, médecin principal des armées, professeur au Val-de-Grâce ; en 4^e ligne, M. R. Blanchard, professeur agrégé à Paris ; en 5^e ligne *ex æquo*, M. Ferrand, médecin des hôpitaux, et Huchard, médecin de l'hôpital Bichat.

Au premier tour, M. Debove a été nommé sur 67 votants, par 56 voix, contre 5 accordées à M. Hallopeau, 3 à M. Laveran, 1 à M. Ferrand, 1 à M. Huchard et 1 bulletin blanc.

Docteur en 1873, agrégé en 1878, et professeur de pathologie interne à la Faculté de médecine de Paris en 1891, M. Debove est l'auteur bien connu dans le monde scientifique des savants travaux relatifs, la plupart, aux maladies d'estomac et aux affections nerveuses.

Académie des Beaux-Arts

Concours. — L'Académie des beaux-arts a accordé le prix Chartier (musique de chambre) à M. Gabriel Fauré, le savant et délicat compositeur. Elle a examiné les cantates présentées pour le prix de Rome et choisi la cantate *Antigone* dont l'auteur est M. Beimer.

Académie française.

Élection. — Le fauteuil de John Lemoine, que l'Académie avait laissé vacant, après une première tentative d'élection, entre MM. Brunetière, Henry Fouquier et Zola, est désormais acquis à M. Ferdinand Brunetière qui a été élu par 22 voix contre 4 à M. Zola. M. Fouquier s'était désisté. M. Brunetière, maître de conférences à l'École normale supérieure, est bien connu par ses cours à la Sorbonne et surtout par ses articles de critique littéraire à la *Revue des Deux-Mondes*, réunis en volumes qui font autorité.

Prix Gobert. — Le grand prix Gobert destiné aux ouvrages historiques est ainsi réparti :

Premier prix. — M. Albert Vandal : « Napoléon et Alexandre ».

Second prix. — M. Marion : « Machault d'Arnouville et le contrôleur des finances de 1749 à 1754 ».

Académie des Sciences morales et politiques

Guizot d'après M. Bardoux. — M. Bardoux a communiqué à la Compagnie plusieurs passages de son ouvrage sur M. Guizot destiné à la collection des grands écrivains de la France. L'auteur, après avoir défini les principes de l'art oratoire dont se sont inspirés les orateurs de la Restauration, Benjamin Constant, Royer-Collard, de Serre, etc., fait remarquer que Guizot procède surtout de ce dernier. Il dit qu'une seule condition indispensable a manqué à la politique de cet homme d'état : celle d'élargir, dans un sens libéral, la base sur laquelle son système reposait.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Un poème d'Abélard. — M. Hauréau a fait une communication sur le poème adressé par Abélard à son fils Astralabe. On ne connaissait, jusqu'à ce jour, que des textes incomplets de ce poème moral. Le plus considérable n'avait que 461 vers. M. Hauréau en a rencontré un qui n'en a pas moins de 1,040, et qui va dissiper tous les doutes qu'on avait élevés sur la vérité de l'attribution.

Abélard reproduit, en effet, très fermement, en des vers jusqu'à présent inédits, plusieurs des opinions qui l'ont fait condamner à l'instigation de saint Bernard et parle de Héroïse dont il cite une des lettres, il traduit même en vers un des passages de cette lettre.

M. Hauréau annonce qu'il se propose de donner une édition complète de ce poème intéressant.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Les Vipères de France, morsures, traitement, par M. KAUFMANN, 1 vol. Asselin et Houzeau, libraires-éditeurs.

L'histoire des serpents venimeux, de leur venin, et des accidents qu'ils occasionnent par leurs morsures, s'est enrichie, dans ces derniers temps, de travaux nombreux et importants. Mais la plupart des documents sont éparés dans des publications périodiques.

M. Kaufmann a eu l'idée de réunir les principaux matériaux et d'en faire un ensemble méthodique et condensé.

Dans ce petit livre, on traite des vipères qui habitent la France, de leurs mœurs, de leur venin, des accidents consécutifs aux morsures et des moyens à employer pour arriver à la destruction des dangereux reptiles.

Une table bibliographique, mentionnant la plupart des ouvrages et des travaux parus sur les serpents et leur venin, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours, sera tout particulièrement utile à ceux qui poursuivent de nouvelles recherches sur cet intéressant sujet.

Une belle planche, dessinée d'après nature par M. Nicolet, dont l'habileté est bien connue, permet à tout lecteur de saisir facilement les caractères distinctifs de nos vipères indigènes.

Les habitants de la campagne, les chasseurs, etc., trouveront dans ce livre les notions qui leur sont indispensables pour se mettre à l'abri des morsures venimeuses ou pour combattre efficacement les accidents que celles-ci produisent chez l'homme et les animaux.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Le Tonkin. — M. E. Schnéegaus, membre de la Chambre de commerce de Haiphong, vient de présenter à cette Chambre un rapport sur les *conditions de l'émigration au Tonkin*. Voici un résumé succinct de cet intéressant document.

Le rapporteur commence par déclarer que le moment ne semble pas être venu pour chercher à attirer un mouvement d'émigration sérieux vers ce pays. Le Tonkin n'étant encore qu'à l'état de formation, les diverses industries qui s'y créent, et elles sont déjà nombreuses, attirent avec elles leur personnel spécial. Les manœuvres, les ouvriers, les artisans qui forment ordinairement l'élément le plus considérable de l'émigration, existent déjà dans le pays : ce sont les indigènes. Le Tonkin, en effet, se distingue des autres colonies en ceci qu'il compte une population d'environ douze millions d'habitants, tous bons travailleurs et doués de cet esprit d'imitation qu'on retrouve chez beaucoup de peuples de l'Extrême-Orient, qui s'assimilent facilement la tâche de l'Européen, qu'ils exécutent parfois mieux que ce dernier, sur lequel ils possèdent déjà l'avantage de l'acclimatement. La main-d'œuvre européenne proprement dite est donc inutile. En revanche on aurait besoin, dans la colonie naissante, d'ouvriers et artisans habiles, aptes à dresser le journalier indigène, et, au besoin, à surveiller un chantier. Le rapporteur demande qu'on accorde la préfé-

rence, pour ces postes, aux jeunes gens libérables qui ont fait partie du corps d'occupation. « Cet élément, jeune, discipliné, habitué au climat et aux mœurs des indigènes », réunit toutes les conditions voulues pour réussir. Le rapport propose en conséquence de s'enquérir du désir des rapatriables et faire dresser une liste où figureraient tous ceux qui préféreraient rester dans le pays, en mettant en regard de leur nom, leur profession ou métier. La Chambre de commerce s'engage à prêter son concours pour faire circuler la liste dans les maisons de commerce et d'industrie. Ce mode de recrutement aurait déjà donné, en d'autres circonstances, d'excellents résultats.

Enfin, le rapport signale à l'Administration supérieure le danger pour la colonisation européenne provenant de la facilité qu'on accorde aux Chinois, qui s'infiltrent partout et prennent la place que l'élément français devrait être seul appelé à remplir, après les sacrifices énormes faits par notre pays pour la conquête du Tonkin.

Les Allemands en Afrique. — En terre d'Afrique, comme dans les autres pays non civilisés, tous les blancs sont solidaires. Les efforts tentés par les diverses puissances européennes pour conquérir et civiliser les habitants noirs du grand continent, les rendent en quelque sorte responsables des excès commis par les indigènes sur les explorateurs, lorsque ces excès sont provoqués par la brutalité des conquérants. Aussi, ne saurait-on trop s'élever contre les procédés de colonisation employés par diverses nations européennes et qui tendent à faire exécuter tout nom de blanc sur ces vastes territoires.

Sous prétexte de châtier le chef d'une tribu voisine du Damaraland (Afrique sud-ouest), une troupe allemande forte de 200 hommes, commandés par le lieutenant Von François, fit récemment un massacre général de femmes et de vieillards, au nombre d'une centaine environ, sans toutefois attendre ni les hommes valides de la tribu, ni leur chef, qui ont eu le temps de prendre la fuite. Les atrocités commises durant ce massacre, où une population entière fut traitreusement surprise pendant la nuit par des mitrailleuses européennes, dépasseraient en horreur tout ce que l'imagination peut concevoir.

Des rapports authentiques publiés par les journaux d'outre-Manche représentent des enfants indigènes tués sur les seins de leurs mères, des vieillards à genoux, passés par les armes, des groupes de femmes venant implorer miséricorde, mitraillés par des canons à courte portée, alors qu'il eût suffi d'imposer une rançon quelconque ou amener un certain nombre d'habitants en captivité pour obtenir toute satisfaction pour les outrages imaginaires. Car ces rapports, d'une authenticité et bonne foi absolues établissent en même temps, que ces outrages n'existaient nullement, que le chef de la malheureuse tribu ainsi décimée n'avait pas fait le moindre acte de rébellion et que les atrocités commises n'avaient pour unique motif que le caprice du chef de la colonie allemande, Von François. — Peut-on réellement en vouloir aux indigènes de ces pays lorsqu'ils exercent des représailles sur des blancs isolés qui tombent entre leurs mains ?

Les lacs Suisses. — On vient de publier les résultats partiels des sondages opérés récemment dans un grand nombre de lacs alpestres. Ces résultats ont été bien supérieurs à ceux auxquels on s'attendait habituellement et les profondeurs signalées surpassent sensiblement celles admises jusqu'à présent par tous les savants. Voici quelques chiffres qui intéresseront ceux de nos lecteurs qui choisiront la Suisse comme lieu de séjour pour les vacances prochaines :

	superficie	prof. maxim.
Lac de Genève	577,84 kil. car.	310 mètres.
» Constance	539,14 »	255 »
» Neuchâtel	239,62 »	153 »
» Majeur	214,27 »	365 »
» des 4 Cantons	113,37 »	214 »

Quelques autres lacs, d'une superficie moindre, possèdent néanmoins des profondeurs considérables :

	superficie	prof. maxim.
Lac de Lugano	50,46 kil. car.	288 mètres.
» Brienz	29,95 »	261 »
» Thounne	47,92 »	217 »
» Zug	38,48 »	198 »
» Zurich	87,78 »	143 »

Enfin d'autres petits lacs, de moins d'un kilomètre de superficie, atteignent parfois jusqu'à 80 mètres de profondeur.

La Terre de Feu, que les lecteurs connaissent déjà par la description si pittoresque qu'en a donné M. Willems (voir n° de janvier et février 1892), serait sur le point de devenir une seconde Californie. A en croire les marins qui reviennent du détroit de Magellan, diverses îles, notamment les îles de Lenox et de Navarina contiendraient d'énormes quantités de poudre d'or, que des navigateurs s'empressent de cueillir au passage. Des groupes de chercheurs, de deux à trois cents individus, presque tous italiens, envahissent la région, à la recherche du précieux métal. Il convient d'ajouter que l'abordage de ces îlots est des plus difficiles et les canots qui transportent les chercheurs courent les plus grands risques d'être engloutis par les vagues ou brisés contre les rochers. — Il n'y a pas de roses sans épines !

Hawaï. — Les événements récents qui viennent de se produire aux Hawaï (intervention des Américains) attirent encore l'attention sur ces îles, dont les habitants, malgré leur conversion au christianisme, ont conservé une foule de coutumes barbares et notamment l'usage de sacrifices à une déesse de feu, *Pélé*, sacrifices qui s'opèrent près d'un lac de laves connu sous le nom de Haleinaumau, et qui appartient au cratère Kilanea. M. Marcus, chef d'une mission allemande qui est allé, l'année dernière, observer les mouvements seismiques dans ces parages, a eu l'heureuse fortune d'assister à ces sacrifices. La description que le savant allemand donne de ce lac est très enthousiaste. Les laves sont souvent soulevées, mugissent, forment tantôt des tourterelles, tantôt paraissent s'engloutir dans les profondeurs de la terre ; les couleurs sont vives et variées et bien faites pour exciter l'imagination. Les indigènes, qui étaient venus d'une vingtaine de lieues à la ronde, jetaient dans le cratère des baies et des poules vivantes destinées à la déesse. Des chants monotones accompagnaient ces dévotions. — La sorcellerie est encore en grand honneur parmi ces populations. Auriez-vous le désir de vous débarrasser d'un ennemi ? Confiez à un sorcier une partie quelconque du corps de votre adversaire (un cheveu, un bout d'ongle). Muni de ce talisman, le sorcier s'attache aux pas de la victime qui succombe réellement, dans la plupart des cas, de simple frayeur, bien entendu, ayant la conviction qu'une personne ainsi ensorcelée est infailliblement vouée à la mort.

Les phoques. — Nous avons signalé dans notre dernier numéro l'énorme cargaison de phoques recueillie par les navires de Dundee dans la mer glaciale du sud. La mer Caspienne, de son côté, a fourni, en 1892, 142,019 de ces amphibies, du poids total de près de 2,400,000 kilogrammes. Astrakan prépare annuellement près de 1,800,000 kilogrammes d'huile de phoque et environ 142,000 peaux.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

PONT DE BERCY. — La C^{ie} des chemins de fer de P-L-M. vient de faire exécuter entre Paris et Conflans une série de travaux de première importance dont la dépense totale s'élève à la somme de 16 à 20 millions de francs environ.

Actuellement les trains de voyageurs partant de Paris circulent sur une seule paire de voies principales jusqu'à Conflans ; au delà, les voies sont doublées jusqu'à Ville-neuve-St-Georges où elles se séparent pour donner naissance : la première paire à la ligne de Bourgogne, la seconde paire à la ligne du Bourbonnais.

La section dangereuse, celle où la Compagnie, malgré sa vigilance, a toujours à redouter quelque accident, se trouve sur la double voie unique entre Paris et Conflans. En effet les trains de voyageurs arrivant à Paris ou inversement circulent au milieu des gares de marchandises de Bercy, Nicolai, la Rapée, Conflans, séparant ainsi dans ces gares les départs des arrivées et rendant presque impossible les relations entre les deux côtés de la ligne.



LE NOUVEAU PONT DE BERCY.

La Compagnie a supprimé cet état d'inquiétude perpétuel en sacrifiant une somme importante pour construire une seconde paire de voies affectée uniquement aux voyageurs et qui contournera les gares de marchandises désignées ci-dessus. Quant aux voies actuelles elles seront affectées désormais à la circulation des marchandises seulement.

Les deux voies nouvelles partant de Paris traversent la rue de Rambouillet en obliquant sur la gauche et en laissant ainsi à droite les voies actuelles. Elles franchissent le bout levard de Bercy sur un tablier métallique biais entre culées de 66 mètres de portée, traversent ensuite la rue Proudhon sur un tablier métallique de 23 mètres, s'infléchissent à droite pour éviter la gare de Nicolai et s'écartent l'une de l'autre à Bercy-Ceinture pour laisser la place d'un trottoir à voyageurs. Le mur d'enceinte est franchi en tunnel d'un arc de cercle de 32 mètres et le fossé des fortifications sur un pont métallique à 5 travées de 36 mètres de longueur. Enfin au pont de Conflans les voies se raccordent aux voies actuelles dont l'origine se trouve en ce point-là.

Le pont du boulevard de Bercy que l'on peut citer comme un modèle de perfection, est supporté de chaque côté de la chaussée et indépendamment des culées, par une rangée de colonnes de 4 mètres 30 de hauteur placées dans l'alignement des arbres du boulevard. Il a 30 mètres d'ouverture droite entre culées et 66 mètres 65 d'ouverture biaise sous un angle de 26°. L'entrecolonnement est de 16 mètres et la longueur totale des poutres de 73 mètres.

Afin d'empêcher les extrémités du tablier de se relever au passage des trains on les a chargées de contrepoids. Ces contrepoids sont de 5,000 kilogrammes pour chaque extrémité des poutres de rive et de 10,000 kilogrammes pour chaque extrémité de la poutre centrale. Enfin, chaque appareil de roulement est formé de rouleaux en fonte de 12 centimètres de diamètre intercalés entre deux semelles de même métal.

Dans son genre ce pont est un des plus beaux spécimens qui existent et sa décoration aussi bien que sa coloration, (bleu ciel et bronze), lui donnent une élégance que les autres ne possèdent point.

La construction de cette ligne supprime d'un seul coup tous les accidents qui pouvaient provenir de l'état actuel des choses.

A. SAUVERT.

LA PLUIE SUCRÉE. — La légende de la pluie sucrée est morte. C'est M. Mascart, le savant directeur du bureau central météorologique, qui lui a porté le dernier coup.

Comme on lui demandait :

— Avez-vous entendu parler de la pluie sucrée, ce singulier phénomène qu'on observe dans tout le nord de la France ?

— Certainement, a-t-il répondu ; mais laissez-moi vous dire, tout d'abord, qu'il ne s'agit pas d'une pluie, comme vous le dites : ce qu'on a constaté, c'est qu'à la suite de récents orages les gouttes d'eau qui restaient sur les feuilles contiennent une matière gommeuse de saveur douce. Mais ce caractère n'existait que pour l'eau retenue sur les feuilles de certains arbres, comme le peuplier, l'érable, etc.

L'explication de ce fait est bien simple. Il existe un animalcule, infiniment petit, qui naît et vit sur les feuilles de ces arbres. Ce petit être renferme une matière sucrée assez abondante et analogue à la sécrétion du puceron. La période exceptionnelle de chaleurs et de sécheresse que nous traversons a singulièrement favorisé le développement de ces parasites microscopiques qui pullulent en ce moment.

Qu'un orage survienne : l'eau qui tombe sur l'arbre dissout ces milliers de petits êtres et se charge de sucre et si, par hasard, un gourmet vient à passer qui s'amuse à déguster les feuilles, la légende de la pluie sucrée est établie.

LE « RECORD » DU BLOC DE CHARBON. — L'exposition de Chicago va recevoir le plus gros bloc de charbon qu'on ait encore extrait. Il y a quelques jours, une compagnie minière de la Virginie occidentale expédiait, à Chicago, un bloc de charbon de 7 tonnes qu'elle croyait le plus énorme qui soit jamais sorti d'une mine. Cette compagnie peut faire revenir à la Virginie le bloc qu'elle avait expédié, car les propriétaires de charbonnages de Abram, près de Wigan, viennent d'embarquer à Liverpool, à destination de Chicago, un bloc de charbon qui pèse 12 tonnes. L'extraction de ce monolithe a exigé 9 mois de travail, et l'opération a coûté 25,000 francs, soit 2,000 francs la tonne. Voilà du charbon un peu cher !

LE PLUS PUISSANT MICROSCOPE. — C'est également à l'Exposition de Chicago que figurera le plus puissant microscope qui ait encore été construit. Le grossissement obtenu est, en effet, de 11.000 et peut être porté par l'emploi d'une lampe électrique à 16.000. Pour éviter la dilatation et l'échauffement que produiraient la lampe électrique, un mécanisme permet de faire échapper, de temps à autre, une petite quantité d'acide carbonique qui baigne les lentilles et leur monture, et les maintient à une température normale.

L'ÉCLAIRAGE DE LA FAÇADE DE L'« OLYMPIA ». — On connaît l'*Olympia*, ce nouveau café-concert ouvert sur le boulevard des Capucines sur l'emplacement jadis occupé par les *Montagnes russes*. C'est surtout l'éclairage de la façade de cet établissement qui en constitue l'originalité. Cette façade est rectangulaire : sur les côtés de ce rectangle sont disposés 35 globes éclairés électriquement qui apparaissent successivement et à intervalles très rapprochés, rouges, verts ou blancs. La disposition qui permet cette succession de couleurs, due à M. Varlet, ingénieur, est la suivante :

Les 35 demi-globes, en verre opale, renferment chacun 3 lampes à incandescence de couleur différente : blanc, rouge et bleu ; trois circuits différents alimentent une lampe dans chaque globe. Un commutateur à trois directions, actionné par un mouvement d'horlogerie met chaque circuit en charge alternativement. Le commutateur se compose de trois plaques en charbon sur lesquelles viennent se rabattre trois contacts également en charbon. Ces contacts sont fixés à l'extrémité de trois cannes reliées à 120° sur un axe mis en mouvement par le moteur.

On conçoit dès lors le mécanisme : chaque fois que cet axe fait une rotation de 120°, c'est-à-dire d'un tiers de circonférence, un des contacts se rabat sur une plaque du commutateur et la lampe correspondante, rouge par exemple, s'allume ; quand le moteur a effectué une nouvelle rotation de 120°, c'est le contact suivant qui se rabat sur une

autre plaque du commutateur, la lampe rouge s'éteint et la lampe bleue s'allume, etc.

PHOTOGRAPHIE SUR LE MARBRE. — M. Villon indique le procédé suivant pour imprimer une photographie sur le marbre : on applique sur une plaque de marbre non poli, la solution suivante :

Benzine.	500 grammes
Essence de thérébenthine. .	500 —
Asphalte	50 —
Cire pure.	5 —

Quand la couche déposée est sèche, on expose sous un négatif au soleil pendant vingt minutes. On développe avec l'essence de thérébenthine ou la benzine, et on lave à grande eau. On couvre ensuite les parties du marbre qui doivent rester blanches avec une solution alcoolique de gomme laque et on immerge dans une teinture soluble dans l'eau ; enfin, après un temps suffisant pour que la matière colorante ait pénétré dans les pores du marbre, on polit la pierre.

PROBLÈME

Une femme de campagne porte des melons au marché. En chemin, elle rencontre trois de ses clients habituels. Au premier elle vend la moitié de ses melons plus la moitié d'un melon, au deuxième la moitié des melons qui lui restent plus la moitié d'un melon, au troisième la moitié des melons qui lui restent plus la moitié d'un melon et arrive au marché avec trente-six melons. Combien avait-elle de melons ?

Solution du dernier problème

Désignons par x le nombre des pièces de 5 centimes et par y le nombre des pièces de 2 centimes, nous aurons

$$25x + 20y = 1000 \text{ ou } 5x + 4y = 200$$

Cette équation unique doit être satisfaite par des valeurs entières et positives de x et de y .

$$\text{On a } y = \frac{200}{4} - \frac{5x}{4} = 50 - x - \frac{x}{4}; \text{ il faut donc que } \frac{x}{4}$$

soit un nombre entier.

$$\text{Soit } \frac{x}{4} = z \text{ ou } x = 4z, \text{ l'équation devient } y = 50 - 5z.$$

Pour que x et y soient positifs, il faut :

$$z > 0 \text{ et } 50 - 5z > 0 \text{ c'est-à-dire } z < 10.$$

Ainsi, z devant être plus grand que zéro et plus petit que 10, ne peut prendre que les valeurs entières 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.

Si $z =$	1	2	3	4	5	6	7	8	9
$x =$	4	8	12	16	20	24	28	32	36
$y =$	45	40	35	30	25	20	15	10	5

On peut obtenir la longueur du mètre de neuf manières différentes, en employant à la fois des pièces de 5 centimes et de 2 centimes.

1°	4	pièces de 5 centimes et	45	de 2 centimes.
2°	8	—	40	—
3°	12	—	35	—

Etc., etc.

ONT RÉSOLU LE PROBLÈME : Barbedette, à Djidjelli. — Danse, à Toul. — X. B. T., à Paris. — Alphonse de Chalendar, à Lyon. — Besnard, à Chalon-sur-Saône. — Guion, à Guelma. — Duquesne, à Gand. — Saint-Marcel de Conti. — Borel, à Bernay. — Dunan, à Rouen. — Loupiac, à Chartres.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé Grégoire, 16.
Administrateur délégué et Gérant : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie de Médecine

La coqueluche. — La loi de novembre 1892 sur l'exercice de la médecine a ordonné que la liste des maladies épidémiques entraînant la déclaration obligatoire, serait dressée par arrêté du ministre de l'Intérieur, après avis de l'Académie de médecine et du comité d'hygiène. Sur un rapport de M. le professeur Proust, le comité d'hygiène a décidé de joindre la coqueluche aux maladies désignées déjà. Voilà la coqueluche dénoncée à l'attention particulière de tous les médecins de France à titre de maladie épidémique ! Le ministre de l'Intérieur a prévenu l'Académie de médecine et a demandé son avis.

Un prix de 50,000 francs. — Les couronnes académiques d'un tel poids ne sont pas très abondantes. Aussi convient-il de signaler à tous les savants français que l'institution Smithsonian de Washington (États-Unis), met au concours un prix de 50,000 francs, sur le sujet suivant : « Étude de l'air atmosphérique dans ses rapports avec la santé de l'homme. » C'est un beau sujet à traiter... et un bon prix à gagner !

Les injections hypodermiques. — M. Brown-Séquard a mis à la mode les injections hypodermiques. Les effets que ce savant dit avoir obtenus ont-ils pour cause efficiente la nature même de la liqueur injectée ? En un mot, les injections produisent-elles des résultats à cause de la composition spéciale de la « brown-séquardine », ou de la substance médullaire, ou du sang d'animaux, etc... ? M. le docteur Chéron, médecin à Saint-Lazare, a étudié cette question ; et il croit pouvoir répondre, après expérience, que toutes les injections hypodermiques produisent les mêmes effets quelle que soit la nature du liquide injecté, à condition — bien entendu — que ce liquide ne soit pas toxique. Il n'y a que l'intensité des effets qui diffère suivant le liquide employé ; mais ce sont toujours les mêmes effets : accélération de la circulation générale, régularisation des circulations locales et de la température, accroissement de la puissance musculaire, suractivité des échanges nutritifs, relèvement de l'appétit, etc. M. Chéron estime que, ceci étant donné, au lieu de chercher des liquides compliqués ou bizarres, le mieux est d'injecter un sérum artificiel, facile à fabriquer et toujours semblable. La formule à laquelle il s'est arrêté est celle-ci : chlorure de sodium, deux parties ; phosphate de soude, quatre ; sulfate de soude, huit ; acide phénique neigeux, une ; eau distillée, cent.

Un remède de bonne femme. — On a envoyé à l'Académie de médecine un certain nombre d'échantillons d'insectes employés en Arménie pour le traitement de la rage. M. Joannès Chatin a été chargé de faire un rapport sur ces insectes. Il a établi que l'usage de ces animaux comme antirabiques, est loin d'être nouveau. Plusieurs espèces, particulièrement les cantharides et les méloës, jouissent à cet égard d'une faveur qui était encore presque générale dans toute l'Europe au dix-huitième siècle ; ce mode de traitement devint même officiel en Prusse, sous Frédéric le Grand, sans que l'authenticité des cures qu'on lui attribuait ait jamais été établie.

Ce sont des coléoptères assez voisins des cantharidiens, des « mylabres », qui se trouvent actuellement préconisés en Arménie contre l'hydrophobie. M. J. Chatin en a fait une étude complète qui lui a permis de les déterminer exactement au point de vue zoologique et de montrer quel danger présente l'usage interne de ces insectes : inefficaces contre la rage, ils renferment plus de cantharidine que la cantharide elle-même !

Loin de guérir de la rage, il semble donc que ce remède soit plus propre à la donner !

Élections. — L'Académie a élu membre titulaire dans la section de thérapeutique, M. Hallopeau, médecin des hôpitaux, par 54 voix contre 5 à M. Laveran, professeur au Val-de-Grâce. Né à Paris en 1842, M. le docteur Hallopeau est médecin des hôpitaux depuis 1877, agrégé de la Faculté de médecine de Paris depuis 1878, et chef d'un service hospitalier depuis 1884 à l'hôpital Saint-Louis. Il est l'auteur de nombre de travaux spéciaux sur la dermatologie et d'un Traité de pathologie générale devenu classique.

Dans la section de pathologie médicale, en remplacement de M. Ball, c'est M. Straus qui a été élu par 54 voix contre 3 à M. Fernet. Ancien interne des hôpitaux de Strasbourg en 1877, M. Straus fut nommé chef de clinique de la Faculté de médecine de Paris en 1873, médecin des hôpitaux en 1876, agrégé de la Faculté en 1878, et enfin professeur de pathologie comparée et expérimentale à la Faculté de médecine de Paris en 1892.

Il est l'auteur bien connu de savants et importants travaux sur la microbiologie, qui lui ont valu une juste réputation dans le monde scientifique tout entier.

Académie des Sciences

Une chenille carnivore. — M. Edmond Perrier, professeur au Muséum, expose que M. Rouzaud, maître de conférences à la Faculté des sciences de Montpellier, a étudié les mœurs et les métamorphoses d'un remarquable papillon dont la chenille vit sur l'olivier. Ce lépidoptère a été décrit sommairement, il y a soixante ans, par Rambur, sous le nom d'*Erastria scicula*.

Contrairement à ses pareilles, la chenille de l'*Erastria scicula* ne mange pas les feuilles de l'arbre sur lequel elle vit ; elle dépouille, au contraire, de ses parasites ; elle n'est pas herbivore, mais carnivore, et se nourrit des cochenilles qui abondent sur l'olivier et qui amènent souvent même la mort de cet arbre.

Outre cette particularité, cette singulière bestiole en présente d'autres d'un grand intérêt : à l'état adulte, elle est colorée de façon à simuler exactement un excrément de moineau ; toute jeune chenille, elle se dissimule sous la carapace des cochenilles qu'elle dévore ; plus âgée, elle file autour de cette carapace un anneau de soie et agrandit ainsi sa demeure de manière qu'elle soit toujours à sa taille. Ajoutons encore qu'elle dissimule cette addition sous des débris de cochenille et sous les spores du *Fumago*, champignon parasite de l'olivier.

Champignon contre ver. — A propos de champignon, il a été question à l'Académie des sciences d'un de ces « parasites » qui peut devenir utile et rendre de grands services contre une maladie de la vigne.

Tous les viticulteurs savent que la larve de la *cochylis ambiguella*, insecte vulgairement désigné par les vigneron sous le nom de « ver du raisin » (1) est, après le phylloxera, un des parasites les plus redoutables de la vigne. Les dégâts qu'il occasionne sont parfois très considérables dans les vignobles du Beaujolais, de la Bourgogne, de la Gironde et, en général, de tous les climats frais.

MM. Camille Sauvageau, maître de conférences de botanique à la Faculté des sciences de Lyon, et Perrand, professeur à la station viticole de Villefranche, ont eu l'idée de s'adresser, pour lutter contre le cochylis, à un champignon qui est le parasite de cet insecte. On sait que, dans le même ordre d'idées, on a fait récemment des expériences pour détruire le ver blanc ou larve du hanneton, autre redoutable ennemi de l'agriculture, à l'aide d'un champignon, le *botrytis tenella*. Les résultats ont été satisfaisants, en dépit des migrations du ver blanc qui circule dans le sol sur une assez grande profondeur.

La lutte contre la « cochylis » doit, si on en croit MM. Sauvageau et Perrand, être plus sûre encore, puisque le papillon de cet insecte ne vole que sur un espace peu étendu.

Or, en mars dernier, ces botanistes ont trouvé sous l'é-

(1) Voir année 1889, pages 307 et 308.

corce des ceps, un assez grand nombre de chrysalides de « cochylys » bourrées à l'intérieur et recouvertes à l'extérieur de filaments blancs sporifères appartenant à un champignon, l'*Isaria farinosa*; des filaments semblables rampaient au voisinage sur la surface interne de l'écorce.

Cette constatation leur a donné l'idée d'expérimenter les cultures pures de ce champignon, qui croît sur différents milieux avec une très grande facilité; des grappes de raisin habitées par des larves de cochylys ont été transportées dans leur laboratoire, puis saupoudrées avec des germes de l'*Isaria farinosa*. Les résultats ont été concluants. Au bout de quelques jours, toutes les larves étaient momifiées et habitées par le champignon. Le même procédé essayé dans le vignoble a donné une mortalité de 50 0/0; dans ces dernières expériences, les germes étaient simplement délayés dans de l'eau et les expérimentateurs se contentaient d'asperger les grappes avec ce liquide.

Le traitement par l'*Isaria farinosa* recommandé par MM. Sauvageau et Perrand semble pratique. En effet, le champignon dont il s'agit est très répandu dans la nature: il suffirait donc d'exagérer ses conditions naturelles d'existence. Lorsqu'en septembre, les chenilles se retirent sous les écorces des ceps et dans les fissures des échelas pour y passer l'hiver à l'état de chrysalides, elles rencontreront le champignon et s'infecteront d'elles-mêmes. L'aspersion des souches deviendrait ainsi un traitement préventif et curatif à la fois.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

L'enlèvement de Proserpine. — On sait que plusieurs des plus gracieuses légendes de la mythologie grecque, doivent leur origine aux peuples orientaux et spécialement aux Phéniciens qui les avaient empruntées eux-mêmes à la mythologie des Assyriens et des Babyloniens. L'histoire de l'enlèvement de Proserpine par Pluton avait été cependant considérée jusqu'ici, soit comme un produit purement hellénique, soit comme une transformation grecque du mythe égyptien d'Isis et d'Osiris.

Or, M. Halévy, professeur à l'École des hautes études, signale l'existence de ce mythe sur une tablette cunéiforme babylonienne du quinzième siècle avant notre ère, qui a été découverte à El Amarna, la capitale du roi égyptien Aménophis IV. La partie conservée du texte donne le dénouement du drame. Le Pluton babylonien, Nergal, désire épouser Eris-Kigal « Désir d'Hadès, » fille d'Anau (Jupiter); celle-ci refuse.

Le projet de l'amener par ruse au palais de Nergal échoue et, pour la punir de sa rébellion, l'ordre est donné à Namtar, une sorte d'Hermès conducteur des âmes, de l'y transporter de force. Le palais est confié à la garde d'ennemis incorruptibles. Devant les menaces de la mort, la déesse consent à être l'épouse d'Hadès et profite de l'attendrissement de son époux pour lui demander la partie égale d'autorité dans le gouvernement du monde souterrain. « Je veux partager, dit-elle, la puissance dont tu disposes; tu seras le seigneur, je serai la dame. » Le texte poursuit: « Nergal entendit cela et, au lieu de se fâcher, il l'embrassa et lui sécha les larmes. » Tout ce que tu désireras « depuis ce moment, je te l'accorderai. »

Ce texte, dit M. Halévy, de six cents ans plus ancien que les écrits homériques et hésiodiques, fut lu et étudié à la cour d'Égypte du quinzième siècle avant Jésus-Christ; il provient probablement de Syrie. Les points les plus importants qui résultent de ce texte précieux, ce sont l'existence du mythe de Proserpine chez les Babyloniens et l'égalité de l'homme et de la femme dans la conception sémitique primitive.

Le prix biennal. — Le prix biennal, qui est d'une valeur de 20,000 fr., doit être, aux termes du règlement, « attribué tour à tour par une des sections de l'Institut, à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays, qui se sera produite pendant les dix dernières an-

nées dans l'ordre spécial des travaux que représente chacune des cinq Académies de l'Institut de France. » Cette désignation doit être sanctionnée par la majorité des suffrages des cinq sections réunies.

C'était à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de désigner le lauréat, cette année. Deux noms étaient proposés: celui de M. James Darmesteter, professeur au Collège de France, et celui de M. de Sarzec, consul de France à Bagdad, correspondant de l'Académie. Il n'a pas fallu moins de dix tours de scrutin, répartis entre deux séances, pour arriver à un résultat. Finalement, M. Darmesteter l'a emporté par 23 voix contre 17 à M. de Sarzec, et 4 bulletins blancs.

M. James Darmesteter s'est acquis une grande notoriété par ses travaux sur les langues iraniennes et sur les doctrines religieuses et philosophiques des Parses. Citons, entre autres, *Haurvatât et Imeretât*, la *Légende d'Alexandre chez les Parses*, les *Chants afghans*, etc.; il a recueilli les éléments de ce dernier ouvrage dans un voyage en Orient qu'il a accompli il y a quelques années. Son œuvre maîtresse, à laquelle est décernée cette année le prix biennal, est la traduction de l'*Avesta*, qui forme 3 volumes grand in-4° dans la collection des *Annales du Musée Guimet*.

Académie des Beaux-Arts

Le prix de Rome, pour la composition musicale, a été décerné à M. Bloch, élève de MM. Guiraud et Massenet. Le prix ayant été réservé l'année dernière, l'Académie a attribué un 2^e grand prix à M. Busser, élève de M. Guiraud.

Académie française.

L'Académie française (après un suprême tournoi où M. le duc d'Aumale a vaillamment défendu la tradition et l'usage contre les innovations proposées par M. Gréard) a ratifié les simplifications orthographiques dont nous avons parlé plusieurs fois.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Un peu de statistique

La nourriture. — Il est généralement admis de mesurer le degré de culture d'un peuple d'après l'étendue de ses besoins. Il a été constaté, en outre, que les peuples les plus avancés se nourrissent d'habitude, mieux que les nations de culture moindre. Un savant jurisconsulte, M. Maress, vient de faire des calculs très curieux relativement à la quantité de nourriture employée par les diverses nations civilisées de l'Europe et de l'Amérique.

M. Maress constate d'abord que la quantité normale de nourriture absorbée annuellement par un individu, est de 260 kilogrammes dont un cinquième environ en substances animales; c'est la quantité employée en Europe par les Français et les Anglais. Chaque citoyen danois consomme environ 500 kilogrammes de denrées diverses par an. Les plus gros mangeurs sont cependant les Yankees, dont l'estomac digère environ 800 kilos de nourriture par an. Le Danois mange donc le double du Français; l'Américain, le triple. La proportion est loin d'être égale pour les autres nations européennes. La Belgique consomme environ 280 kilos par an et par habitant; l'Allemagne se contente de 225 kilogr., l'Italie de 224. La Russie ne consomme que 192 kilogr. de denrées par habitant et par an. La consommation de la viande de boucherie est aussi inégalement répartie entre les diverses nations; les plus gros carnivores sont encore les Américains: près de 62 kilogr. par an; viennent ensuite le Danemark, 56 kilogr., l'Angleterre, 48 kilogr., la France, 34 kilos, la Belgique, 29 kilogr., l'Allemagne, 28 kilogr., la Suisse et l'Autriche, 27 kilogr., la Russie 22 kilogr. Le lait qu'on consomme dans le reste de l'Europe à la proportion d'environ 205 litres par habitant, est débité en Russie à raison de 91 litres seulement par tête d'habitant.

L'Instruction. — Après la nourriture matérielle, la nourriture intellectuelle. Sur 10,000 habitants, on compte : en Finlande, 1,730 enfants ou adultes fréquentant les écoles ; en Suède, 1,608 ; en Suisse, 1,605 ; en Allemagne, 1,495 ; en France, 1,447 ; en Angleterre, 1,418 ; en Autriche, 1,293 ; en Russie, 237 seulement.

On remarquera ce phénomène curieux que la Finlande, province russe, se trouve à la tête des nations civilisées au point de vue de l'instruction publique, alors que sa dominatrice, la Russie proprement dite, accuse le chiffre le plus faible parmi les écoliers d'Europe. Cette infériorité des Russes se manifeste non seulement en face des Finlandais, peuple européen, ayant son histoire, ses légendes, ses poésies, mais aussi en présence de nationalités d'origine asiatique, qui peuplent diverses parties de l'empire, comme dans le gouvernement de Samnra, où le douzième seulement des familles russes chrétiennes, envoient leurs enfants à l'école tandis que la proportion est presque inverse chez les Tatars et Bachkirs.

Il convient toutefois d'ajouter que, malgré son évidente infériorité vis-à-vis des autres peuples européens, la Russie a fait des progrès considérables sous le rapport de l'instruction publique depuis l'institution des *zemstva* (assemblées départementales), qui multiplient les écoles et encouragent, par tous les moyens, les lectures publiques, sorte d'écoles populaires pour les adultes. Grâce à l'action bienfaisante de ces assemblées, le nombre des élèves est monté à 25 pour mille, alors qu'il n'était, il y a trente ans, que de 1 pour mille. Actuellement, la Russie compte 39,000 écoles avec environ 2,000,000 d'élèves.

Les trains les plus rapides courent en ce moment entre New-York et Chicago. En prenant le train à la station de la 42^e avenue, à 3 heures de l'après-midi, les habiles Yankees arrivent à 10 heures du matin à la *Foire du monde*. La distance entre New-York et Chicago est d'environ 1,400 kilomètres. La vitesse du train, y compris les arrêts est donc de 80 kilomètres à l'heure. Cette vitesse est d'ailleurs la plus faible ; certains parcours sont traversés à raison de 100 kilomètres à l'heure !

On n'en dira pas autant du chemin de fer établi récemment **entre Jaffa et Jérusalem**. L'établissement de cette voie ferrée qui devait produire une révolution civilisatrice dans les mornes solitudes de l'Orient, n'a rapporté, jusqu'à présent, que des déboires et de la ruine pour ses actionnaires. Les accidents sont si nombreux que la Compagnie est obligée de suspendre fréquemment le trafic pendant plusieurs jours.

Les employés indigènes du chemin de fer considèrent le train comme un jouet rapporté d'Europe en Palestine pour leur amusement. Le transport des marchandises se fait d'une manière si déplorable que la plupart des négociants recommandent à leurs agents de faire transporter les marchandises à dos de chameau, et de ne jamais se servir de la voie ferrée. — Que le progrès est donc lent à s'implanter.

La marine Anglaise. — A propos du récent désastre du cuirassé *Victoria*, un journal anglais vient de publier la liste des bâtiments cuirassés anglais échoués depuis une trentaine d'années avec le nombre des victimes. Douze de ces naufrages ont coûté la vie à près de deux mille deux cents marins. En voici la nomenclature : 1863, *Orpheus*, échoué près d'Auckland, 190 morts ; 1864, *Racehorse*, englouti près de Che-fou, 94 morts ; *Bombay*, dans la Plata, 91 morts ; 1870, *Slaney*, près Paracel, 40 morts ; *Captain*, près Finistère, 470 morts ; 1870, *Eurydice*, près de l'île de Wight, 318 morts ; 1880, *Atlante*, dans l'Atlantique, 280 morts ; 1884, *Wasp*, à l'île Tory, 52 morts ; 1887, autre *Wasp*, mer de Chine, 73 morts ; 1889, *Lilly*, au Labrador, 7 morts ; 1890, *Serpent*, côte d'Espagne, 173 morts ; enfin *Victoria*, golfe de Syrie, environ 400 victimes.

Les Anglais dans l'Océanie. — On annonce la prise de possession par les Anglais des îles Ellice ou Founafouti, situées au sud de l'archipel Gilbert, dans le Grand

Océan. C'est un groupe de neuf îlots, dont le plus grand, Ellice, a une population de huit cents individus. Les habitants de ces îlots, convertis au christianisme par les missionnaires anglais, sont, paraît-il, très doux, et ne connaissent même pas l'usage des armes. Les principaux articles d'exportation consistent en noix de coco et en copra. Les transactions se font au moyen des feuilles de tabac que les naturels reçoivent comme monnaies d'échange.

Trinidad. — A en croire M. H. Eggers, qui vient de parcourir cette île en qualité de géologue, Trinidad doit être considérée comme faisant partie du continent sud-américain. Orographiquement, Tobago serait le prolongement des monts caribéens du Venezuela. Cette région serait en outre éminemment colonisable par des européens ; à l'encontre des autres îles des Indes occidentales, on n'y constate aucunes secousses séismiques, les cyclones qui dévastent si fréquemment les îles environnantes n'ont jamais pris sur cette grande île.

La faune de Tobago aurait aussi beaucoup d'analogie avec celle de l'Amérique méridionale, dont l'île a dû être détachée à une époque relativement peu ancienne.

La Corée. — Le révérend L. O. Werner vient de publier le récit d'un voyage qu'il a fait vers la fin de l'année dernière dans l'intérieur de la Corée. Parti de Hang-Kang, village situé sur le Han, à huit kilomètres environ au S.-E. de Séoul, le missionnaire anglais remonta la rivière à une très grande distance et fut étonné de rencontrer partout une population extrêmement dense, laborieuse et animée de bons sentiments envers les étrangers. Entre Ma-Chai et la ville de Tanyany, sur un parcours de cent soixante-dix kilomètres environ, le missionnaire ne compta pas moins de cent trente-neuf villes, villages et hameaux, dont le nombre de maisons varie, de trois ou quatre, à trois mille sept cents (comme Nye-Ju, dans la province de Kyeng-Keni-To). La population s'occupe principalement d'agriculture. En quelques endroits on fabrique aussi des poteries. Le commerce de bois est partout très étendu. M. Werner est d'avis que le bassin du Han est appelé à un grand avenir industriel et commercial.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

LES VAPEURS LUMINEUSES. — Un intéressant essai, mais trop timide, puisqu'il a passé inaperçu du public, a été fait, à l'occasion de la **Fête Nationale**, d'une nouvelle attraction : les vapeurs lumineuses. Le principe est sensiblement le même que celui des fontaines lumineuses, où l'eau serait remplacée par la vapeur d'eau ; les teintes lumineuses les plus variées qui colorent les gerbes de vapeur, sont obtenues par une lampe électrique et des miroirs colorés. Il suffit de placer sur une terrasse élevée ou sur le terre-plein d'un pont, une chaudière ; la vapeur qu'elle produit sort en superbes panaches que des feux électriques illuminent, et que des miroirs aux verres multicolores, font apparaître sous les teintes les plus changeantes. Le spectacle obtenu rappelle à la fois les fontaines lumineuses dont l'emploi s'est si complètement généralisé depuis l'exposition de 1889, et les feux d'artifice pyrotechniques.

Le fonctionnement de l'appareil installé le 13 juillet sur le pont d'Arcole est simple, et nous allons le décrire brièvement, car il suffira d'augmenter le nombre et la puissance des sources de vapeur pour réaliser, dans les fêtes, une attraction originale et vraiment puissante. La vapeur était produite par des locomobiles : sous une pression de 12 atmosphères, on obtient des gerbes qui s'élèvent de 5 à 6 mètres de hauteur ; en groupant les tuyaux de sortie, on réalise des bouquets multicolores. C'est au-dessus de l'orifice de ces tuyaux, et cachée aux yeux du public, que se trouve la chambre de manœuvre, où sont agencés des

miroirs diversement colorés, glissant dans des châssis à rainure qu'on peut substituer les uns aux autres, sous lesquels on place une lampe électrique dont l'intensité est accrue considérablement par un réflecteur en entonnoir. Il suffit de livrer passage à la vapeur, d'actionner la lampe, et de manœuvrer les miroirs pour produire le phénomène.

LE CUIR TRANSPARENT. — Rien n'est plus aisé, paraît-il, que de se chauffer de souliers transparent. Le cuir transparent s'obtient avec une simplicité telle que chacun pourra appliquer le procédé que voici :

Quand l'épilage des peaux est terminé, il suffit de frotter les peaux fortement tendues sur un cadre avec le mélange suivant :

Glycérine à 26°.....	1.000 parties.
Acide salicylique.....	2 —
Acide picrique.....	2 —
Acide borique.....	25 —

Avant que les peaux soient absolument sèches, on les dispose dans une chambre, à l'abri des rayons du soleil, et on les imbibe d'une solution de chrome ou de bichromate de potasse. Quand les peaux sont bien sèches, on applique à leur surface une solution alcoolique de plaque d'écaïlle et on obtient ainsi un aspect transparent.

Ce cuir est d'une souplesse extrême. On en fait usage pour les articles de toilette ; mais rien n'empêche de l'utiliser pour la chaussure ; et, peut-être, avec des bas de fantaisie, des souliers en cuir transparent ne seraient-ils pas sans agrément ? Cette chaussure aurait, du moins, l'avantage de l'originalité.

AVERTISSEUR DES VARIATIONS DE TEMPÉRATURE. — Un constructeur, M. Tavernier, a imaginé un petit appareil ingénieux, qui signale par une sonnerie, l'échauffement qui se produit dans une chambre ou dans un objet sur lequel il est placé. L'appareil se compose essentiellement d'une petite ampoule métallique à demi pleine d'éther, hermétiquement fermée dont le couvercle est plissé. Vient-il à se produire une élévation de température, l'éther se dilate, déplisse légèrement le couvercle qui vient alors se mettre en contact avec une borne et ferme un circuit électrique ; le courant est lancé dans une sonnerie qui avertit les intéressés.

Cet appareil peut trouver, en médecine, une utilisation commode. Il y a parfois intérêt à constater le moment où la température d'un malade dépasse un degré déterminé afin de pouvoir intervenir aussitôt. Dans ce cas, il suffira d'appliquer sur le malade tout comme sur une pièce de machine le petit appareil. Une fois réglé et bien fixé dans l'aisselle du patient, la température arrive-t-elle au point critique, la sonnerie avertit le garde qui peut accourir aussitôt. Mais il y a mieux, d'après la *Médecine moderne*, car l'inventeur rêverait une série de malades, tous munis de leur avertisseur et tous réunis par un réseau de fils compliqués à un tableau indicateur placé dans la salle de garde des internes et qui leur *sonnerait* l'alarme dès qu'un des malades dépasserait la température permise.

L'ÉMAILLE DU FER. — M. Bertrand vient d'imaginer un procédé nouveau d'émaillage du fer qui empêche l'écaillage et l'oxydation. Ce procédé repose sur une action chimique intéressante : lorsque, sur le fer ou la fonte, on dépose une mince pellicule adhérente d'un autre métal et qu'on expose ensuite l'objet de fer ou de fonte à une température de 1000° dans un courant d'oxygène, ce gaz traverse la pellicule et oxyde le fer, il se produit alors de l'oxyde de fer magnétique. La pellicule métallique préalablement déposée s'oxyde également, et les oxydes obtenus se volatilisent ou s'incorporent à l'oxyde ferrique suivant la nature du métal qui constitue la pellicule.

En pratique, M. Bertrand recouvre le fer d'une couche de bronze ; le dépôt effectué (électriquement ou dans des bains au trempé), la pièce est enfournée dans un four à

flamme ordinaire. L'oxyde magnétique se forme et au bout d'une demi-heure, constitue une couche épaisse d'un ou deux dixièmes de millimètres.

La pièce, recouverte d'oxyde magnétique, est trempée ensuite dans une bouillie de borosilicate de plomb colorée par des oxydes métalliques, puis enfournée. L'émail se vitrifie, et on peut ensuite, en passant à froid, sur la précédente, une couche d'émail coloré, obtenir toutes les colorations voulues et réaliser les motifs de décoration les plus variés.

VASES EN PAPIER DURCI. — Les *Annales des mines* donnent la recette suivante pour obtenir des vases en papier durci :

On prend une pâte à papier composée de 85 parties de pâte de bois et 15 parties de chiffons et on lui donne la forme désirée par les procédés employés dans la fabrication de la pâte à porcelaine. On fait sécher à l'air libre, puis à l'étuve, et on introduit l'objet dans un vase chaud où on maintient le vide pendant quatre heures au moins. Alors on laisse pénétrer dans le vase un mélange de 100 parties d'essence de pétrole, 25 de colophane, 36 d'huile de lin, 2,5 de paraffine. On chauffe à 75°. Ce mélange pénètre intérieurement en un quart d'heure, tous les pores de la pâte de papier. Les objets sont retirés du mélange où ils plongeaient, égouttés et placés dans une chambre où on élève la température à 100° pour chasser toute l'essence de pétrole qui a servi de véhicule aux autres produits. Quand ils sont bien secs, ils passent dans une étuve chauffée à 75° et dans laquelle on les soumet à l'action d'un courant d'air électrisé qui oxyde les matières grasses dont les pores sont remplis. On termine la fabrication en plongeant les objets pendant une heure dans un nouveau bain composé de 100 parties d'huile de lin, 5 d'huile de ricin, et 15 de colophane, et on les sèche de nouveau dans l'air ozoné.

PROBLÈME

Avec une balance faussée, dont le grand bras surpasse le petit de $\frac{1}{100}$ de la longueur du petit, un marchand a pesé 100 kilog., moitié dans un plateau et moitié dans l'autre. A-t-il perdu ou gagné ?

Solution du dernier problème

Soit x le nombre cherché.

La première fois, il a été vendu $\frac{x}{2} + \frac{1}{2}$, et il est resté $\frac{x}{2} - \frac{1}{2}$.

La deuxième fois, il a été vendu $\frac{x}{4} - \frac{1}{4} + \frac{1}{2}$ ou $\frac{x}{4} + \frac{1}{4}$ et il restait $\frac{x}{2} - \frac{1}{2} - \frac{x}{4} - \frac{1}{4}$ ou $\frac{x}{4} - \frac{3}{4}$.

La troisième fois, on a vendu $\frac{x}{8} - \frac{3}{8} + \frac{1}{2}$ ou $\frac{x}{8} + \frac{1}{8}$ et il est resté $\frac{x}{4} - \frac{3}{4} - \frac{x}{8} - \frac{1}{8}$ ou $\frac{x}{8} - \frac{7}{8}$. Mais après cette troisième vente, il n'y avait plus que 36 melons.

Donc :

$$\begin{aligned}\frac{x}{8} - \frac{7}{8} &= 36. \\ x - 7 &= 288. \\ x &= 295.\end{aligned}$$

Rép. : 295 melons.

Ont résolu le problème : Nestor Baillet, à Embourg. — Besnard, à Chalon-sur-Saône. — Barbedette, à Djidjelli. — Rodolpho Vieira de Castro. — Bernardo Moreira de Sá, à Bruxelles. — L. Thorel, à Passy. — Duveau, à Rouen. — Besnard à Neauphle. — Loupiac, à Chartres. — Un abonné de 1852.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences

La catastrophe de Saint-Gervais qui fit tant de désastres, le 12 juillet 1852, se renouvellera-t-elle ? C'est la question qu'examine, dans une lettre à l'Académie, M. Delebecque, ingénieur des Ponts et Chaussées de l'arrondissement de Thonon, qui est allé visiter les lieux de la catastrophe. Il paraît qu'aucun barrage ne s'est formé, depuis ces treize mois, et que les eaux s'écoulent naturellement.

« Il est à craindre cependant, écrit M. Delebecque, que les neiges venant à se tasser de nouveau, il se forme, dans un avenir prochain, un nouveau barrage qui permettrait à la masse d'eau de se reformer en lac sous-glacier et constituerait ainsi une menace terrible pour la vallée de Montjoie. »

M. Delebecque conclut nettement que tout danger n'est pas conjuré ; il est absolument nécessaire, selon lui, de surveiller le glacier du Goûter avec le plus grand soin et d'avertir les habitants de la vallée de la probabilité du danger qui les menace.

La photographie des mouvements donne à M. Marey le sujet de communications périodiques toujours intéressantes. Il s'agit de la décomposition des mouvements chez les animaux. Les photographies que M. Marey a fait passer, cette fois, sous les yeux de l'Académie représentaient la progression d'animaux tels que les lézards, les serpents, les anguilles, etc... Il en résulte que l'anguille, comme le serpent, n'avance guère sur une surface polie. Elle se démène, fait des efforts, de grandes ondulations, mais avance peu. Il faut que le sol présente quelques aspérités pour qu'une progression réelle ait lieu. Alors, les ondulations ont moins d'amplitude, et, en même temps, plus d'effet.

Académie de Médecine

La lecture enseignée par l'écriture, c'est, pour M. le docteur Javal, un principe fondamental, tout aussi nécessaire que celui-ci : « L'écriture droite, le cahier droit et le corps droit. » Partant de cette idée que la lecture et l'écriture sont comme deux aspects sous lesquels les mots se présentent à nous, il les enseigne simultanément, ce qui n'est pas bien nouveau ; mais ce qui l'est davantage, quoique François de Neufchâteau l'eût déjà recommandé en l'an VIII, c'est qu'il débute par l'écriture.

Quant à la position du corps et du cahier, l'hygiène est catégorique à cet égard. L'expérience démontre qu'un enfant ne se tient jamais droit quand on lui enseigne une écriture penchée, d'où des déformations de la taille et de l'épaule, et que, s'il se couche sur son cahier et s'en rapproche trop, comme cela arrive fréquemment, il court risque de devenir myope.

Pour commencer, le docteur Javal recommande l'écriture au tableau noir, à la craie, et naturellement en caractères assez gros pour ne pas fatiguer les yeux. Ensuite, si l'on veut arriver à l'écriture penchée à cause de sa plus grande rapidité, il conseille d'incliner le cahier à gauche et de faire le mouvement du poignet nécessaire pour pouvoir exercer une égale pression sur les deux becs de la plume, sans remuer le corps ni l'épaule. Cette simple modification dans la position du cahier transforme immédiatement l'écriture droite en écriture penchée, sans faire perdre la bonne habitude contractée auparavant pour la tenue du corps.

Le lait stérilisé peut rendre à l'hygiène infantile des services inouïs. Il suffit de s'en rapporter aux résultats que M. le professeur Budin a obtenus dans son service hospitalier de la Charité, par l'emploi pour les nourrissons du lait stérilisé à 100 degrés au bain-marie.

Le savant accoucheur a montré à l'Académie toute une série de graphiques dressés par lui et M. Chavane, qui per-

mettent de juger d'un coup d'œil l'augmentation du poids chez l'enfant élevé avec le lait stérilisé. Ces courbes se rapprochent beaucoup de celles obtenues à la suite de l'allaitement par le sein. Sans doute, ce dernier allaitement est préférable, mais il existe malheureusement trop de circonstances où il devient impossible surtout dans les villes.

M. Budin recommande de donner le lait stérilisé pur sans l'étendre d'eau ; cinq à six cents grammes au début et sept cents grammes plus tard constituent une ration suffisante. Des quantités plus fortes surchargent l'estomac de l'enfant et amènent très souvent des accidents. M. Budin émet le vœu qu'il soit créé des consultations urbaines, où les enfants pourront être amenés chaque semaine, régulièrement pesés et où les mères, si elles sont nécessiteuses, recevront un appareil à stérilisation et même du lait stérilisé. Ce sera un moyen certain d'enrayer la mortalité des nouveau-nés.

L'Académie de médecine a vivement applaudi la communication de M. Budin qu'on ne saurait trop signaler à l'attention de tous les médecins, de tous les philanthropes, et de toutes les mères.

Le chloroforme a produit des accidents assez fréquents qui lui ont donné mauvaise réputation auprès de beaucoup de savants. Il est, par exemple, peu employé, sinon pros crit, par l'École de Lyon. Au début de la chloroformisation il est arrivé que l'action mécanique des nerfs de la région naso-laryngienne a déterminé l'arrêt du cœur. Or, M. Laborde affirme que ce genre d'accident ne se produit jamais lorsqu'on a soin de pincer le nez du patient et quand, de cette façon, on empêche le chloroforme d'agir sur les nerfs nasaux. Jamais, dit-il, quand le chloroforme est inhalé exclusivement par la voie buccale on n'observe d'accidents.

C'est là une opinion que M. Alphonse Guérin soutient depuis longtemps. Il est heureux de constater aujourd'hui que ces faits cliniques ont obtenu la consécration expérimentale du laboratoire.

L'eau claire et pure nous est promise par M. Constantin Paul qui présente à l'examen de ses collègues un appareil permettant d'avoir promptement de l'eau claire pure, dépourvue de microbes, c'est-à-dire, en un mot, de l'eau potable.

C'est sur l'action connue depuis longtemps et déjà étudiée à la tribune de l'Académie par M. le professeur Babès, de Bucarest, de l'alun sur les matières en suspension dans l'eau, que cet appareil est fondé. Les expériences poursuivies dans le laboratoire par M. Constantin Paul auraient donné des résultats satisfaisants.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Le port des anneaux dans l'antiquité et au moyen âge. — M. Maximin Deloche a commencé la lecture d'un mémoire sur le port des anneaux dans l'antiquité romaine et durant le moyen âge. Le savant archéologue a exposé en commençant la législation et les usages en vigueur à diverses époques de l'antiquité romaine.

L'anneau de fer fut réservé d'abord à ceux qui s'étaient signalés à la guerre par une action d'éclat ou bien à ceux qui avaient rendu à l'État un service important ; plus tard, il devint le privilège des patriciens, des chevaliers et des magistrats.

Quand, dans la suite, l'usage des bagues se fut généralisé, le métal employé servit de signe distinctif à chaque catégorie de citoyens ; la naissance détermina la nature des métaux. Les métaux les plus précieux étaient réservés aux *ingenui* : les sénateurs et les chevaliers eurent seuls le droit d'avoir des anneaux d'or ; la plèbe avait des anneaux de fer.

Les affranchis émirent bientôt la prétention de porter de l'or. Une constitution de l'empereur Justinien leur conféra ce droit. Cet état de choses dura tout le temps de la domination romaine.

La portière dans l'antiquité. — L'histoire ne dit pas si les portiers, nous disons aujourd'hui « les concierges » se distinguaient de tout temps par les qualités et par les défauts surtout que nous leur connaissons aujourd'hui; elle est, si l'on en croit M. Clermont-Ganneau, plus explicite en ce qui touche les portières. Ce savant rappelle qu'un auteur du septième siècle, appelé Barbarus, nous a donné sur la Passion du Christ des détails curieux, entre autres le nom de la portière qui, par son indiscrete question, provoqua le reniement de saint Pierre. Elle s'appelait *Ballia*, paraît-il, nom qui signifie *celle qui demande!*

M. Clermont-Ganneau montre que ce mot a une étymologie grecque (*Baiaia*), et que ce mot est l'exacte transcription d'un mot syriaque qui signifie également « celle qui demande. » Il ressort de cela que la portière de l'antiquité était tout au moins indiscrete, si elle n'était pas quémanteuse.

M. Clermont-Ganneau mentionne plusieurs autres détails du récit de la *Passion* par Barbarus, dont plusieurs s'écartent quelque peu des récits canoniques.

Académie française.

L'orthographe a beaucoup occupé l'Académie française en ces derniers temps. Les projets de réforme de M. Gréard, dont nous avons eu l'occasion de parler, n'ont pas été tous ratifiés. Et les simplifications adoptées l'ont été à une majorité infime, sur dix académiciens présents. C'est vraiment peu pour bouleverser l'orthographe des mots, et par conséquent la langue. D'ailleurs, il n'est encore question que de changements *facultatifs*. M. Gréard est un esprit trop prudent, trop pondéré et trop avisé pour avoir voulu violenter l'usage et les préférences du public.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Notre monde. — Des calculs faits par le docteur A. Offel, il résulte qu'il existe encore sur la surface de la terre 1,700,000 milles carrés non habités, ou sans maîtres. 5,000,000 de milles carrés ne possèdent pas de gouvernement établi (heureux pays!) et 4,500,000 de milles de terrains sont occupés par des États constitués. Ces derniers sont au nombre de 75, dont 18 occupent les 87 centièmes de toute la superficie des pays dits civilisés.

Un projet de nouvelle voie ferrée est en ce moment à l'étude afin de relier Saint-Petersbourg à Kiev, en passant par Vitebsk, Smolensk et quelques autres localités importantes de la Russie centrale, dépourvues de voies de communication rapide. En outre de ses avantages stratégiques, la nouvelle voie aura pour conséquence d'abréger la route de la capitale de l'empire à Kiev d'environ 500 kilomètres et desservira plusieurs villes du centre, que par mesure de prudence extrême, l'empereur Nicolas avait laissées en dehors de la voie. On sait comment fut construite la ligne de chemin de fer Saint-Petersbourg-Moscou. Peu confiant dans la probité de ses ingénieurs, l'empereur Nicolas fixa lui-même l'itinéraire de la nouvelle voie, en traçant avec une règle une ligne droite entre les deux capitales de l'empire et ordonna aux ingénieurs de ne point s'en écarter. La voie ferrée traverse ainsi des espaces immenses dépourvus d'aucune culture et les quelques bourgades qui se trouvent à proximité de la ligne ont dû y être rattachées par des routes nouvelles très coûteuses et peu productives.

Les îles Salomon que les Anglais viennent d'annexer à leur domaine colonial, forment un important archipel dans le Pacifique ouest, et s'étendent, en deux chaînes parallèles, sur un parcours d'environ 600 milles marins. Les principales îles sont, dans le groupe nord-est: Bougainville, Choiseul, Isabelle, Malayta; dans le groupe sud-ouest: Villa Lavella, Kulambangra, Nouvelle Georgie, Guadalcanar, San Cristoval. La superficie totale des îles et îlots

qui composent cet archipel est d'environ 15,000 milles carrés. Toutes ces îles sont d'origine volcanique et couvertes de hauteurs qui se perdent souvent, en pente douce, jusqu'à une certaine distance dans la mer.

Le sol est fertile. La population, d'origine malaise évaluée à environ 167,000 individus, est considérée comme le peuple le plus arriéré de l'Océanie. Ils ne portent aucun vêtement, sont cannibales et professent une sorte de fétichisme basé sur le culte des ancêtres. Ils sont en outre divisés en un grand nombre de petites tribus constamment en guerre les unes avec les autres.

Les îles Salomon furent découvertes en 1567, par Mendana, voyageur espagnol; mais ce sont surtout les navigateurs français (Carteret, Bougainville, Surville) qui en donnèrent une description assez détaillée et précise (1787-1790).

Une nouvelle république. — Rock Town, à l'extrémité nord de Libéria (république nègre de l'Afrique occidentale), est depuis quelque temps en conflit avec cette dernière qui veut lui imposer ses lois. Plusieurs escarmouches ont déjà eu lieu entre les deux petits pays. Le dernier combat qui aurait duré de dix heures du matin à six heures du soir paraît avoir été décisif. Les Libériens ont perdu trente hommes (sur quatre cents combattants), malgré (à moins que ce ne soit à cause) qu'ils fussent commandés par le général anglais Sherman. Aussi, les habitants de Rock Town vont-ils s'ériger en république indépendante, et l'Afrique comptera un État de plus!

Troglodytes africains. — Les récents voyages des Belges au Congo ont fait découvrir une population intéressante, les Balamotos qui habitent des grottes dans les montagnes qui se trouvent entre les rivières Loufita et Louapala.

Les tribus environnantes avec lesquelles ils vivent d'ailleurs en bonne intelligence, avaient essayé paraît-il, de s'emparer d'eux, sans y réussir. — Les Balamotos ne s'occupent que de chasse et de pêche et échangent leurs produits avec leurs voisins pour du sorgho, maïs, etc.

Très sauvages, ils ne se plaisent que dans un isolement absolu, n'admettent jamais un étranger chez eux et savent résister à toute attaque, grâce à leur habileté à tirer de l'arc.

Les peuples de l'Afrique ne sont pas tous nécessairement sauvages; témoins les Kondehs qui occupent la région située entre les monts Livingstone, au nord, et le lac de même nom, au sud (Afrique orientale). Un savant anthropologiste, M. Mereusky, qui vient de les visiter, représente cette population comme l'une des plus douces du globe. Très affables vis-à-vis des étrangers, les Kondehs pratiquent à un haut degré l'amour du prochain; la vie de famille y est très développée, aussi il n'est pas rare de voir un Kondeh se suicider par suite d'un chagrin domestique (perte d'une épouse, d'un enfant, etc.).

Leur manière de se suicider est, d'ailleurs, assez originale; les Kondehs fatigués de la vie, guettent l'approche d'un crocodile pour se jeter à l'eau et être dévorés par le monstre.

Les prisonniers qu'ils font en temps de guerre sont habituellement bien traités; les femmes et les enfants ne sont jamais gardés en captivité. Le sexe faible jouit d'ailleurs, chez les Kondehs d'une estime toute particulière et les offenses envers une femme sont plus sévèrement punies que celles commises contre les hommes.

NÉCROLOGIE

Le capitaine Brosselard-Faidherbe vient de mourir à Coutances. Cet officier distingué avait pris une part prépondérante à l'expédition dirigée par le colonel Flatters dans le Sud-Algérien. Il y a deux ans il partit pour explorer les régions de la vallée de la Mellacorée. Nous avons reproduit le récit de cette belle exploration (1) qu'il ne put

(1) Voir année 1891, pages 273, 291 et 322.

pousser aussi avant qu'il en avait formé le projet par suite de la résistance que lui opposèrent les bandes de Sofas de Bilati. Le capitaine Brosselard-Faidherbe était le gendre du général Faidherbe. La France perd en lui un de ses meilleurs enfants.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

LA CONSERVATION DES ŒUFS. — De très nombreux procédés — dont quelques-uns donnent des résultats fort satisfaisants, — ont été indiqués pour conserver les œufs. Mais presque tous ces procédés consistent dans le revêtement de l'œuf d'une couche de quelque substance appropriée qui s'oppose à l'accès de l'air. Celui dont M. Stroschein vient d'avoir l'idée, repose sur un principe tout différent. On sait que l'œuf contient, à l'intérieur de la coquille, une petite cavité pleine d'air. M. Stroschein fait pénétrer dans cette chambre à air une dissolution d'eau salée qui chasse l'air, empêche l'oxydation de l'albumine du blanc d'œuf et conserve à l'œuf sa fraîcheur.

L'injection de la solution conservatrice s'opère au moyen d'une petite seringue à pointe très effilée. Le petit trou par lequel la pointe de la seringue a pénétré est bouché ensuite par une goutte de cire ou de paraffine ou de mastic.

Si on en croit M. Stroschein, les œufs ainsi injectés restent frais pendant une année et ne contractent aucun goût désagréable.

VANILLE ARTIFICIELLE. — Les chimistes savent obtenir l'alcaloïde qui donne à la vanille son parfum; mais la fabrication de cette vanille artificielle est trop onéreuse encore pour qu'on renonce de sitôt à l'utilisation des gousses naturelles; voici pourtant qu'on signale le moyen d'extraire la « vanilline » de la sève du bouleau. On arrache la couche de bois d'un de ces arbres poussée dans l'année; on la coupe en petits morceaux et on en extrait la sève à l'aide d'une puissante presse hydraulique. La liqueur obtenue est bouillie afin de retirer l'albumine, puis traitée par un mélange de bichromate de potasse et d'acide sulfurique. Au bout de trois heures d'ébullition on laisse déposer, et on recueille de la vanilline artificielle qui ne le cède, paraît-il en rien à la vanille jusqu'ici utilisée.

NOUVELLE LOCOMOTIVE ÉLECTRIQUE. — Partout les ingénieurs s'attaquent au problème de la locomotion électrique. Les lecteurs du *Magasin Pittoresque* savent comment est réalisée la traction électrique des tramways. Ils ont été mis également au courant des tentatives faites pour obtenir des locomotives électriques capables de remorquer des trains de voyageurs. Les journaux techniques américains, contiennent la description d'une locomotive électrique qui figure à Chicago et qui pourrait circuler sur les voies ferrées ordinaires à la vitesse moyenne de quarante-huit kilomètres à l'heure.

Cette machine est montée sur quatre roues de 1^m,117 de diamètre. Le mouvement est donné à chaque essieu, indépendamment, par un moteur qui lui est propre. Ces moteurs électriques sont portés par des ressorts en spirale qui s'appuient sur les côtés du châssis. La cabine du mécanicien est installée non plus à l'arrière de la machine comme dans les locomotives, mais dans la partie médiane de la locomotive. Le courant nécessaire à la mise en marche des dynamos réceptrices sera, suivant les cas, emprunté soit à un fil aérien en communication avec l'usine productrice du courant, soit à un troisième rail placé au milieu de la voie.

PHOTOGRAPHIE DES OSCILLATIONS DES PROJECTILES. — M. Neesen, de Berlin, est parvenu à enregistrer photographiquement les oscillations des projectiles. Il se sert à cet effet de projectiles creux, à l'intérieur desquels il place une plaque sensible éclairée par une petite ouverture. Durant le mouvement du projectile, le rayon lumineux

trace sur la plaque, par suite de la rotation, des courbes dont on peut déduire les éléments nécessaires pour calculer les oscillations de l'axe et de la pointe du projectile. Les résultats obtenus sont des plus curieux.

PLANTES CARNIVORES. — M. Webster a étudié les plantes insectivores de la Floride du Sud, sur lesquelles il donne les plus intéressants détails.

La plante insectivore à l'étude de laquelle il s'est surtout intéressé est la *drosera capillaris*, plante formée de 10 à 25 feuilles de couleur rougeâtre et semi-transparentes, formant une touffe d'une dizaine de centimètres à peine de diamètre, du centre de laquelle émerge, en avril et mai, une tige de 15 à 25 centimètres de haut, au sommet de laquelle viennent des fleurs d'un rose clair. La surface supérieure des feuilles est couverte de filaments rougeâtres, longs de moins de 1 millimètre au centre de la feuille, mais dont la longueur augmente graduellement jusqu'à atteindre 4 ou 5 millimètres sur le bord de la feuille. On compte plus de 200 de ces filaments sur chaque feuille. Chacun d'eux porte à son extrémité une glande qui sécrète une goutte d'une substance parfaitement transparente, assez semblable, au soleil, à une goutte de rosée. Dès que des petits insectes viennent se poser sur la plante, ils sont retenus par cette sécrétion, et aussitôt les bords de la feuille se relèvent lentement et ramènent l'insecte au centre en l'enveloppant complètement. En même temps, la sécrétion augmente considérablement, et l'insecte noyé dans cette liqueur finit par être assimilé complètement par la plante. Après absorption complète, la feuille se rouvre, prête à saisir une nouvelle victime, tandis que le squelette de la précédente reste au centre comme témoignage du travail accompli. La plante, qui n'a que de très petites racines, peut être facilement transportée dans des caisses. Son action insectivore est très lente; M. Webster a constaté que, pour des petites mouches, il fallait quarante-huit heures pour que la feuille fût complètement refermée sur sa proie et que près de deux semaines s'écoulaient avant que la feuille se rouvrit.

Nombre d'autres plantes étudiées par M. Webster ne sont pas moins carnivores. Il a pu constater les mêmes appétits chez la *drosera brevifolia*, la *drosera longifolia*, la *dionaea muscipula*, la *sarracenia variolaris*, la *bejaria racemosa*, etc. Ce dernier est un arbrisseau de 60 centimètres à 1^m,50 de haut, portant de grandes fleurs blanches sur la tige, desquelles se produit une sécrétion qui retient les insectes.

D'autre part, M. Tischutin a étudié la digestion des plantes carnivores. Les conclusions auxquelles ses études l'ont conduit sont les suivantes :

- 1° La désintégration des composés albuminoïdes constituant la majeure partie des tissus animaux par les sécrétions des plantes carnivores, est due au développement de micro-organismes, principalement de bactéries;
- 2° Des micro-organismes doués du pouvoir de dissoudre les composés albuminoïdes végètent toujours dans la sécrétion des plantes carnivores complètement développées;
- 3° La désintégration de l'albumine ne commence pas au moment de la sécrétion du fluide, mais seulement après que les micro-organismes se sont développés en nombre suffisant dans la sécrétion;
- 4° Les micro-organismes trouvés sur les feuilles des plantes carnivores viennent principalement de l'air, mais peuvent provenir d'autres sources;
- 5° Le nom des plantes « carnivores » doit être pris dans ce sens, que ces plantes n'assimilent que les produits mis en liberté par les organismes inférieurs;
- 6° Le rôle de la plante même se borne à la fourniture d'un milieu dans lequel certains micro-organismes peuvent vivre et se développer.

Il résulte des conclusions de M. Tischutin que c'est moins la plante elle-même qui est carnivore qu'une série de micro-organismes qui vivent dans les sécrétions de ces plantes et permettent l'assimilation des composés albuminoïdes.

CAOUTCHOUC ARTIFICIEL. — Continuons l'énumération des produits artificiels : on annonce qu'une usine fonctionne avec succès dans la Georgie, où on transforme en caoutchouc l'huile de cotonnier. Le procédé aurait été découvert accidentellement par un artiste qui, voulant faire du vernis à tableaux avec l'huile du cotonnier, obtint un produit tout à fait semblable au caoutchouc. Des échantillons furent soumis à des connaisseurs qui crurent avoir sous les yeux du caoutchouc véritable et ne voulurent pas admettre que le produit était obtenu artificiellement. Un grand négociant en caoutchouc de Boston, reconnaissant la valeur de cette découverte, s'associa avec l'inventeur et fonda avec lui une usine à Savannah. Pour obtenir un beau caoutchouc artificiel, que l'on ne saurait distinguer du caoutchouc du Brésil ou de la Guyane, il faut, paraît-il, mêler à l'huile de cotonnier 15 pour 100 de caoutchouc naturel.

D'autre part, M. Tilden a fait une constatation qui peut donner lieu à une application industrielle, en démontrant que l'huile de térébenthine contient de l'isoprène, un des produits de la distillation du caoutchouc, qui, traité par des acides puissants, se convertit en une masse solide élastique. M. Tilden a même vu se produire cette formation dans une bouteille d'isoprène de ses collections. Comme le caoutchouc naturel, ce caoutchouc artificiel paraît formé de deux éléments d'inégale solubilité dans la benzine et le sulfure de carbone, et la solution laisse à l'évaporation un résidu semblable au para naturel. Il s'allie avec le soufre dans les mêmes conditions que le caoutchouc naturel, en donnant une masse élastique.

LA DÉSINFECTION PAR L'AMMONIAQUE. — Il résulte des expériences que vient de faire M. Rigler, que les vapeurs d'ammoniaque constituent un désinfectant des plus puissants. Il a exposé des cultures de bacille du choléra, de bacille typhoïde, de bacille diphtérique et de bacille charbonneux dans une chambre remplie de vapeurs ammoniacales : or, les bacilles du choléra sont tués après deux heures d'exposition ; le même temps suffit pour détruire les bacilles typhoïdes ; trois heures sont nécessaires pour les bacilles du charbon et quatre heures pour les bacilles diphtériques.

IRISATION SUR CUIVRE ET SUR NICKEL. — Rien n'est plus aisé que d'obtenir des irisations d'un fort bel effet sur des objets en cuivre ou en nickel : il suffit de les plonger pendant quelques moments dans un bain bouillant renfermant pour un litre d'eau, 60 grammes d'hyposulfite de soude et 20 grammes d'acétate de plomb.

BRIQUETTES DE PÉTROLE. — Nous avons déjà fait connaître un moyen proposé pour solidifier le pétrole et l'utiliser en briquettes de maniement commode ; en voici un, imaginé tout récemment : on chauffe 600 parties de pétrole avec 300 de soude fondue et dissoute ; 10 de chlorure de calcium en solution concentrée et 90 de résine. Ce mélange se solidifie assez rapidement et se moule aisément. C'est l'usage qui décidera de la valeur de ce procédé, car il importe de savoir si ces manipulations ne modifient pas trop sensiblement la température de volatilisation de l'huile minérale et n'élève pas trop le prix de ce produit.

DÉCORATION GALVANOPLASTIQUE DE LA PORCELAINE. — *Électrical Review* indique une méthode permettant d'obtenir des dépôts métalliques sur des objets en porcelaine.

La surface des objets est d'abord couverte d'une pâte formée de la manière suivante :

Azotate d'argent. . . .	120 parties en poids.
— de mercure. . . .	20 —
Bromure de sodium. . .	30 —
Oxyde de bismuth. . . .	10 —

Les objets ainsi enduits sont ensuite soumis à la cuisson dans des fours à poteries, puis on les place dans un bain électrolytique où la surface préparée ne tarde pas à se couvrir d'une couche métallique fortement adhérente très décorative et qui donne plus de résistance à la porcelaine.

DÉCORATION DES OBJETS EN MÉTAL. — Voici, dans le même ordre d'idées un procédé qui permet de décorer les objets métalliques.

L'objet à décorer est d'abord enduit de bitume, et le dessin qu'on veut reproduire sur le métal est reporté de la manière ordinaire sur l'enduit de bitume qui est ensuite développé à la térébenthine. La pièce est alors plongée dans un bain de morsure composé de 2 parties d'acide nitrique, 1 d'acide sulfurique concentré et 3 d'eau claire. Une fois gravée, elle est retirée du bain, soigneusement lavée à l'eau pour faire disparaître toute trace d'acide, et rapidement séchée dans un endroit chaud, puis placée dans un bain galvanoplastique ainsi formé :

Crème de tartre.	24 parties.
Carbonate de cuivre	2 —
Eau	48 —

Le bain pour d'autres métaux que le cuivre est obtenu en remplaçant le carbonate précédent par un sel ou métal, du chlorure d'or ou d'argent, par exemple, ou bien des solutions galvanoplastiques ordinaires.

PROBLÈME

Deux paysans portent des cailles au marché, 140 à eux deux, et ils en retirent le même prix. « Si j'avais eu tes cailles, disait l'un, en les vendant au prix auquel j'ai vendu les miennes, j'en aurais retiré 30 shellings. » — « Et moi, répondait l'autre, si j'avais vendu les tiennes au prix auquel j'ai vendu les miennes, j'en aurais retiré 53 shellings, 4 pence. »

Combien chacun avait-il de cailles ?

Solution du dernier problème

En désignant par l , la longueur du petit bras, la longueur du grand est représentée par $l + \frac{l}{100} = l \left(1 + \frac{1}{100} \right)$

$$= \frac{101l}{100}.$$

1° Si, dans une première pesée, le marchand met un poids de 1 kilogramme dans le plateau du petit bras, en appelant x le poids de la marchandise qui sera dans le plateau du grand bras, on doit avoir : $1^k \times l = x^k \times \frac{101l}{100}$

d'où $x = \frac{100}{101}$ kilogr. Ainsi, pour chaque kilogramme pesé de cette façon, le marchand donne $\frac{1}{101}$ de kilogramme en moins.

2° Le poids de 1 kilogramme étant dans le plateau du grand bras, si y est le poids de la marchandise, on aura $1^k \times \frac{101l}{100} = l \times y$ kilogr., d'où $y = \frac{101}{100}$ kilogramme. Le marchand donne cette fois $\frac{1}{100}$ de kilogramme en trop.

Pour 1 kilogramme pesé dans chaque plateau, le marchand a donné $\frac{1}{100} - \frac{1}{101} = \frac{1}{10100}$ de kilogramme en trop ; Pour 50 kilogrammes, la perte que fait le marchand est $\frac{50^k}{10100} = \frac{1^k}{202}$ ou 1000 gr. : 202 = 4 gr. 95.

Réponse : Le marchand a perdu 4 gr. 95 de marchandise.

Ont résolu le problème : M^{lle} Good à La Rochelle. — P. Besnard à Chalon. — X. B. T. à Paris. — Loupiac à Chartres. — Duveau à Rouen. — Le baron à Enghien.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences

La guerre au phylloxera. — M. de Mély communique les résultats du traitement des vignes phylloxérées par des mottes de tourbe imprégnées d'huile de schiste. Il annonce à l'Académie que l'efficacité de cet insecticide a été officiellement constatée. A la suite de la visite de son champ d'expériences par les inspecteurs généraux du ministère et de la compagnie de Lyon, M. de Mély a préparé de nouveaux essais pour connaître la force de résistance de la vigne aux émanations des huiles de schiste. Il a traité des séries de ceps avec des doses variant de 22 grammes à 200 grammes d'huile lampante pure. Il présente à l'Académie des sarments qui ont poussé sur des ceps ainsi traités, et apporte même un fragment de tourbe traversé de part en part par une racine, ce qui prouve la complète innocuité du traitement sur la végétation. Il a étudié les vignes de Champagne dont le traitement pouvait présenter certaines difficultés.

Le poids des radicelles des plus beaux plants champenois ne s'élève pas, en effet, à plus de 12 grammes, tandis que le poids normal moyen des radicelles d'une vigne du centre de la France est de 47 grammes environ. Néanmoins, les effets du traitement à haute dose qui vient d'être essayé peuvent donner à espérer que le remède ne sera pas moins applicable en Champagne qu'en Bourgogne. D'ailleurs, des essais scientifiquement conduits sont aujourd'hui entrepris aux environs d'Épernay. On en connaîtra les résultats l'année prochaine.

Académie de Médecine

La physiologie de l'écriture. — M. Javal dépose sur le bureau un petit mémoire dont il est l'auteur et qu'il intitule *Essai sur la physiologie de l'écriture*.

L'auteur donne à son travail les conclusions suivantes :

Il reste acquis :

Que l'écriture très rapide des adultes doit être penchée, le papier étant incliné ;

Que l'écriture des enfants doit être droite, le cahier étant tenu droit ;

Que l'adoption de l'écriture droite pour le premier enseignement n'apporte aucun obstacle à l'emploi ultérieur de l'écriture penchée.

Statistique. — M. Blache lit un rapport ayant pour titre « De la protection des enfants du premier âge dans le département de la Seine en 1891, et quelques notes au sujet du fonctionnement des crèches en 1892. » Ce travail fait ressortir les chiffres suivants : sur 4,850 nourrissons protégés en 1891, 3,424 étaient ou ont été vaccinés, c'est une augmentation de 117 vaccinations sur l'année précédente. Sur les 352 décès survenus il y a eu 69 méningites, 72 affections des voies respiratoires, 159 maladies de l'appareil digestif, 24 cas d'épidémie, 28 autres maladies.

C'est l'été et pendant les deux premiers mois de la vie que la proportion des décès a été la plus élevée. En ce qui concerne les 73 crèches existant à Paris au 31 décembre 1891, M. Blache signale le chiffre de 452,880 jours de présence atteint pendant l'année 1892.

Académie des sciences morales et politiques.

Histoire. — M. Perrens donne lecture d'une relation historique intitulée *Une évasion à Constantinople*. Il s'agit dans ce travail, rédigé d'après un document inédit de la bibliothèque de l'Institut, du dur traitement subi, en 1617, par le baron de Sancy, ambassadeur de France, à la suite de l'évasion de prisonniers chrétiens enfermés au château des Sept-Tours. L'organisateur de cette évasion était le secré-

taire de l'ambassade française. Il s'appelait Nicolas Martin. Dans la crainte que la Porte ne lui fit un mauvais parti, il eut soin de prendre la fuite après avoir mené à bien son entreprise. De sorte que l'ambassadeur resta seul livré à la mauvaise humeur du sultan. C'est dans ces circonstances que le baron de Sancy fut condamné par le cadî à recevoir des coups de bâton sur la plante des pieds.

Le gouvernement de Louis XIII, qui n'avait pas encore la vigueur que lui imprima Richelieu, ne se montra pas trop sévère et rappela son ambassadeur, que du reste personne ne plaignit, en raison de la réputation de vénalité qui lui était propre. Sancy rentra dans les ordres, qu'il avait quitté à la mort de son frère aîné. Il s'attacha à la politique de Richelieu et devint évêque de Saint-Malo ; homme instruit, intelligent, avisé, Sancy ne paraît pas avoir encouru le mépris de ses contemporains pour sa cupidité effrénée. Il l'eût encouru au dix-neuvième siècle, dit M. Perrens en terminant, tant il est vrai que plus nous pénétrons dans les profondeurs ou dans les infiniments petits de l'histoire, plus nous reconnaissons que le « bon vieux temps » ne mérite guère, par comparaison avec les temps nouveaux, d'être proposé à notre admiration.

Législation. — M. Picot commence la lecture d'un mémoire de M. Boissonade intitulé : *Les anciennes coutumes du Japon et le nouveau Code civil, à l'occasion d'une double publication de M. John-Henry Wigmore*. Comme le Code civil et le Code pénal, dont M. Boissonade a eu l'initiative au Japon, n'ont pu encore être mis en vigueur des critiques se sont élevées à l'étranger sur ses projets de réformes. M. Boissonade s'attache à démontrer, dans son mémoire, qu'il n'y a nullement incompatibilité entre les anciens usages du Japon et la civilisation occidentale, et que l'ajournement dont le Code civil et le Code pénal y ont été l'objet ne compromet nullement l'avenir.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Histoire. — M. Deloche termine la lecture de son mémoire sur le port des anneaux dans l'antiquité romaine et les premiers siècles du moyen-âge. Il recherche les règles observées à cet égard par les dignitaires de l'Église et par les femmes. Dès les premiers temps de l'Église chrétienne, l'évêque reçut au moment de sa consécration un anneau d'or qui faisait partie des insignes de l'épiscopat. Par exception, des abbés de grands monastères reçurent aussi la concession de l'anneau.

Les filles suivirent la condition légale ou usuelle de leurs pères, et les femmes mariées celle de leurs époux. Elles n'eurent à observer une règle absolue que pour l'anneau nuptial, qui était en argent, et encore cette règle souffrait des exceptions, car dans les monuments de l'époque gallo-franque on trouve beaucoup de bagues nuptiales en or.

Dans l'antiquité romaine, il n'y avait pas de règle pour la main et le doigt devant porter l'anneau. Cependant lorsque la bague fut devenue un objet de grand luxe, on la porta au 4^e doigt de la main gauche pour éviter les chocs, qui auraient été plus fréquents à la main droite. Sous le bas-empire, les anneaux se portaient comme on le jugeait convenable, à l'exception toutefois de l'anneau épiscopal, qui se mettait au quatrième doigt de la main droite, et de l'anneau nuptial qui se mettait au quatrième doigt de la main gauche.

La culture de l'olivier dans le centre de la Tunisie. — M. Maximin Deloche donne communication à l'Académie des grandes lignes d'un rapport adressé à M. Rouvier, résident général de France à Tunis, par M. Paul Bourde, directeur des contrôles civils et de l'agriculture de la Régence, sur les cultures fruitières, et en particulier sur la culture de l'olivier dans le centre de la Tunisie.

Ce travail, dit M. Deloche, dû à la plume d'un administrateur, qui est aussi un écrivain distingué connu de tous, bien qu'en apparence purement agricole, contient une

étude du plus haut intérêt pour l'archéologie et pour l'histoire.

Le centre de la Tunisie présente un problème qui avait en vain exercé jusqu'ici la sagacité des savants.

Si de Kairouan on se dirige soit vers Tébessa, soit vers Gafsa, soit vers Gabès, soit vers Sfax, le sol des plaines qu'on traverse est partout le même. C'est un sable rougeâtre, sec, d'apparence stérile, et sur lequel ne pousse, par touffes clairsemées, qu'une végétation rare et chétive. On est là au cœur de l'ancienne Byzacène, province qui a eu jadis une grande réputation de fertilité.

Avant que la conquête arabe eut déboisé et dépeuplé toute cette région, les voyageurs, au dire des historiens arabes, pouvaient aller de Tébessa à Gafsa toujours à l'ombre des forêts et des jardins.

Au milieu de ces solitudes se dressent aujourd'hui les ruines de villes de l'importance desquelles on peut se rendre compte avec assez d'exactitude par leurs monuments encore en partie debout et par leur assiette encore visible : Thyndrus, dont l'amphithéâtre, le cirque et le grand temple étaient colossaux, a dû avoir plus de 100,000 habitants; Sufetula a dû en avoir 20 à 25,000; Cillium, 12 à 15,000, et Phelepte, la plus grande ville de l'intérieur de la Tunisie ancienne après Thyndrus, 50 à 60,000. Outre ces grands centres, de gros bourgs comptaient eux-mêmes plusieurs milliers d'habitants. Entre ces villes et ces bourgs, un grand nombre de villages et de fermes isolées, dont on rencontre les restes à chaque pas pour ainsi dire, couvraient la campagne.

Comment un pays aujourd'hui aussi aride a-t-il pu nourrir autrefois une population aussi dense? Quelles sont les causes qui en ont fait une solitude?

Trompés par la réputation que les anciens ont faite à la Tunisie comme productrice de céréales, et ne retrouvant pas les conditions agricoles nécessaires à cette culture, les savants qui ont exploré cette région ont cru que le climat et le sol en avaient été profondément modifiés depuis l'antiquité. M. Bourde démontre qu'il n'en est rien. Le secret de l'ancienne prospérité du centre de la Tunisie tient tout entier dans ce point, que les Romains y avaient introduit les seules cultures auxquelles il soit propre, à savoir les cultures fruitières. Les Arabes nomades, en l'envahissant, ont détruit ces cultures, et il est redevenu désert. Les preuves tirées de l'observation des lieux et des historiens, surtout des historiens arabes que M. Bourde a accumulées, ne laissent aucun doute à cet égard.

Ces constatations sont extrêmement encourageantes pour l'avenir du centre de la Tunisie. Ce que la colonisation romaine avait fait, rien n'empêche, en effet, la colonisation française de le refaire. La reconstitution de la forêt d'arbres fruitiers qui a couvert le centre de la Tunisie pendant les dix premiers siècles de notre ère est déjà recommencée. Le gouvernement tunisien, qui possède de vastes territoires dans la région, les met à la disposition des planteurs à raison de 10 francs l'hectare.

Les indigènes de Sfax en ont déjà planté 54,000 hectares environ. Les colons français s'y mettent à leur tour. Ils ont depuis dix-huit mois, entrepris la plantation de 25,000 hectares. L'olivier ne commençant à rapporter que vers dix ans et n'entrant en plein rapport qu'à vingt, c'est un placement à très long terme; mais l'exemple des Sfaxiens est d'accord avec les enseignements de l'archéologie pour montrer qu'aujourd'hui comme dans l'antiquité l'agriculture africaine n'offre point de rendement plus sûr et plus rémunérateur.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Nos voyageurs. — La Société de Géographie a reçu de bonnes nouvelles de divers voyageurs français qui parcourent en ce moment différentes contrées du globe. M. E. de Poncins, alpiniste distingué qui avait déjà fait l'ascen-

sion de différents sommets élevés des Alpes (Mont-Blanc, Mont-Rose), s'est donné pour tâche d'explorer les montagnes du Pamir (Asie centrale). Notre compatriote se loue particulièrement de l'accueil qu'il a trouvé auprès des autorisés russes qui font tout leur possible pour lui faciliter sa tâche. Malgré l'élévation considérable des montagnes qu'il eût à franchir (un col dans le bassin du Sassik est à une altitude de 5,750 mètres), le voyageur constate que sa santé n'en a pas souffert et qu'il n'éprouva presque jamais ce mal de montagnes auquel il était fréquemment sujet lors de ses ascensions dans les Alpes.

— M. Ch. Alluaud, chargé d'une mission aux îles de l'Océan indien, paraît enchanté de son séjour à Diégo-Suarez où il espère faire une ample récolte d'objets d'histoire naturelle. La région serait admirable à tous les points de vue: forêts merveilleuses, ravins, torrents, et le climat pareil à celui de la France; rarement au-dessus de 25° durant le jour et de 14 ou 15° pendant la nuit.

— Enfin, M. L. Dècle, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler dans ces *Chroniques*, rend compte de son séjour au bord du lac Nyassa, véritable lac de tempêtes, car le moindre vent y soulève des vagues énormes. Le voyageur se propose de se diriger vers le Victoria Nyanza et essayer de gagner Zanzibar en traversant l'Ouganda.

Arbres géants. — On vient de découvrir à Cape Otway Range (Australie), un *Eucalyptus Regnans* de 415 pieds (141 mètres) de hauteur. On signale d'autre part, l'existence de deux autres arbres géants près de Healsville (Gippsland, Victoria) qui mesurent l'un 142^m,8, l'autre 160 mètres environ. Le spécimen le plus élevé connu jusqu'à présent est un arbre à gomme, près des sources du Yarra-Yarra (Australie); il mesurait 500 pieds, soit 170 mètres environ. Un arbre plus extraordinaire encore a été observé dans les environs de Hobart (Tasmanie). Sa hauteur était de 102 mètres environ. Dans le tronc vide, quatorze hommes à cheval pouvaient trouver un abri. En 1854, le gouverneur de la colonie, Sir Wm. Denison organisa un banquet de 78 (soixante-dix-huit) couverts dans ce salon d'un nouveau genre. — Il est à remarquer que tous les arbres à gomme se développent de très bonne heure et ne vivent généralement que peu d'années, principalement dans les régions océaniques.

Le choléra et le pèlerinage de la Mecque.

— Chaque année, l'Europe paie un tribut plus ou moins fort à la terrible épidémie cholérique qui, en ce moment même fait des ravages considérables sur divers points de notre continent, notamment, en Russie et en Autriche. Divers esprits soucieux de la santé publique n'hésitent pas à désigner comme la source principale du mal terrible le pèlerinage annuel que les fidèles musulmans accomplissent à la Mecque, et durant lequel, malgré les restrictions imposées par les autorités des diverses puissances européennes, les germes de la maladie ont un champ éminemment propice pour se développer et se propager ensuite tant sur le continent européen que sur l'ancien continent. Les sources des maladies sont multiples. La plaine de Muna ou Menâa, près de Mecque, où s'accomplit l'abattage des animaux, est, d'après le récit de divers voyageurs européens, un lieu pestilentiel dont il est impossible à un Européen de se faire une idée même approximative. Les cadavres des pèlerins morts durant le voyage (et il a été établi que près d'un tiers des fidèles ne reviennent jamais du grand pèlerinage) sont ou bien abandonnés sur les routes ou bien simplement enveloppés dans des draps et portés ainsi jusqu'à la ville sainte où ils arrivent naturellement dans un état de complète décomposition. Quant aux soins de propreté pris par les pèlerins mêmes, il suffit de s'en rendre compte en considérant que presque tous gardent sur eux leurs chemises durant toute la durée du voyage, soit environ huit mois, afin d'en distribuer les loques, en guise de talismans, aux parents et amis, lors de leur retour.

Comme remède à cet état des choses, les écrivains-explorateurs réclament l'envoi à la Mecque d'une commission de médecins européens chargés d'organiser des abattoirs spéciaux pour les sacrifices, et de prendre telles mesures pour l'assainissement de la région qu'ils jugeront convenables. La commission devra être escortée par un fort contingent de soldats turcs chargés de veiller sur sa sécurité.

Un tremblement de terre assez violent a été observé le 17 août dernier, à 4 heures 43 du soir, à Odessa. Les secousses durèrent pendant plusieurs secondes et furent accompagnées de terribles grondements souterrains. La population, peu habituée à ce genre d'exercice de la nature, fut quelque peu effrayée; mais les dégâts ont été relativement faibles et il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

Vlande et beurre. — Non contente d'inonder les marchés d'Europe avec ses moutons et ses viandes conservées, l'Australie essaie actuellement d'écouler, sur notre continent, un autre produit, le beurre, dont la qualité, paraît-il, égale au moins celle du beurre suisse ou hollandais. Deux vapeurs ont apporté, au commencement de cette année, dans le port de Londres, 18.423 tonneaux de cette denrée, du poids total de près de 500.000 kilos. Les prix sont sensiblement les mêmes que ceux de Suisse, — 250 à 260 francs les 100 kilos.

Les vagues de la mer. — Un savant hydrographe, le Dr G. Schott, a fait, dans le courant de l'année dernière, diverses observations très curieuses sur la marche des vagues. Voici quelques-uns des résultats de ces observations.

Par vent modéré, la durée de la vague était de 4,8 secondes; sa longueur était de 35 mètres, sa vitesse, 7,5^m par seconde, soit 27 kilomètres à l'heure. Par vent violent, la durée était de 9 secondes, sa longueur, de 120 à 130 mètres; sa vitesse, 14 à 15 mètres par seconde.

Durant la tempête, les vagues se maintiennent quelquefois 15 secondes; leur longueur est de 350 mètres et la vitesse atteint parfois 24 mètres par seconde, soit 86 kilomètres à l'heure, allure d'un train rapide. La hauteur des vagues, par forte brise, était d'environ 5 mètres; durant une tempête, 15 mètres.

Le sort d'Emin pacha, le célèbre aventurier africain, ancien gouverneur du Soudan équatorial, reste toujours aussi énigmatique. Enregistrons toutefois (en attendant un démenti) la dernière version accréditée d'après laquelle le malheureux pacha fidèle (1) aurait été décapité brusquement par un nommé Seïd ben Abed, chef de Rouanda (Afrique centrale), qui lui reprocha d'avoir fait jadis périr son frère, dans le Soudan. Toute l'escorte d'Emin, composée d'une trentaine de Nubiens aurait également été massacrée et servi de repas aux affreux cannibales africains.

L'Afrique économique. — *Chemins de fer.* — L'Afrique possède actuellement 10,260 kilomètres de voies ferrées, ainsi répartis: Nord de l'Afrique (Algérie, Tunisie, Égypte), 5,000 kilomètres environ; sud de l'Afrique (colonie du Cap), 4,050; Sénégal, Angola, îles de l'Afrique (Réunion, Maurice), république d'Orange, colonies Allemandes de l'Est africain, possessions anglaises de l'Afrique occidentale, ensemble 1,210 kilomètres. Ajoutons que les deux continents d'Europe et d'Amérique (notamment les États-Unis), sont sillonnés chacun (chiffres de 1891) par environ 230,000 kilomètres de rails.

Le golfe de Bénin tend à se développer au point de vue commercial. Le mouvement des quatre premiers mois de 1893 accuse: pour Porto-Novo, exportation 1,072,600 francs, importations, 1,267,000 francs. — Kotonou,

Emin, signifie fidèle en arabe.

exportation, 3,296,000, francs, importation, 255,330 francs; — Wydah, exportation, 211,600, francs, importation, 434,486 francs; — Grand-Popo, importation, 270,000, francs, exportation, 508,000 francs. Un quart du mouvement total du trafic se fait avec la France.

Encore le « Victoria ». — Nous avons indiqué dans notre *Chronique* du mois d'août dernier le nombre de navires cuirassés de la marine anglaise périés en mer durant les trente dernières années. Voici à titre de curiosité, une remarque, malheureusement bien confirmée, faite par un fataliste hindou au sujet des navires anglais portant des noms des membres de la famille royale. Depuis le commencement du siècle, douze navires avec une moyenne de 400 hommes d'équipages, soit en tout, près de cinq mille individus ont trouvé la mort sur des navires qui portaient des noms augustes, parmi lesquels on compte cinq « Victoria », deux « George » (grand père de la reine), un « Albert (mari de la reine), une « Alice » (la « Princesse Alice » a été engloutie dans la Tamise en 1879 avec plus de 500 enfants à bord), une « Adélaïde », une « Charlotte » et un « Prince de Galles ».

Conclusion: ne baptisez pas vos navires avec des noms d'une famille régnante, spécialement de la famille royale d'Angleterre.

P. L.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

LA PHOTOGRAPHIE DES COULEURS. — Les lecteurs du *Magasin Pittoresque* ont été tenus au courant des progrès successivement apportés à la belle découverte de M. Lippmann pour la reproduction photographique des couleurs. La durée de pose qui, au début n'était pas moindre de dix minutes, est aujourd'hui abaissée à deux minutes; et comme on est parvenu à obtenir un orthochromatisme complet, toutes les teintes, le blanc compris, sont reproduites d'une façon parfaite. Voici quel est le procédé opératoire actuellement recommandé pour obtenir une photographie en couleur.

On prépare d'abord les trois solutions suivantes:

1 ^o Eau distillée.....	400 grammes
Gélatine.....	20 —
2 ^o Eau distillée.....	25 —
Bromure de potassium.	2 gr. 3
3 ^o Eau distillée.....	25 grammes.
Azotate d'argent.....	3 —

La première solution est partagée en deux et on mêle une des deux moitiés à la solution 2 et la seconde moitié à la solution 3. Puis on verse la solution 3 ainsi additionnée dans la solution 2 également additionnée et on ajoute un sensibilisateur coloré, de la cyanine par exemple. L'émulsion obtenue est filtrée et étendue sur la plaque de façon que la couche déposée soit très mince. Pendant ces opérations la gélatine doit être maintenue à une température voisine de 40°.

Dès que la couche est bien prise, on immerge quelques instants les plaques dans l'alcool; puis on les lave rapidement à l'eau courante. Après dessiccation, les plaques sont plongées pendant deux minutes dans le bain suivant, qui augmente la sensibilité mais exige que les plaques soient employées dans les deux jours:

Eau.....	200 grammes.
Azotate d'argent.....	1 —
Acide acétique.....	1 —

Puis la plaque est séchée.

La chambre photographique dont on doit se servir est une chambre ordinaire, mais il faut utiliser des objectifs fonctionnant à grande ouverture, les plaques étant relativement peu sensibles.

Le châssis qui reçoit la plaque doit être constitué de façon à contenir la couche de mercure, essentielle, comme on sait, car c'est grâce à cette couche mercurielle que se produisent dans la couche sensible les interférences qui donnent lieu à la reproduction des couleurs. Voici le dispositif recommandé par M. Lumière : Le châssis est constitué par un cadre en bois présentant à sa partie inférieure une feuillure garnie d'un caoutchouc à section rectangulaire contre laquelle on peut appliquer la plaque sensible. La planchette postérieure de ce châssis porte sur ses bords une autre garniture de caoutchouc faisant joint. Le tout est maintenu contre le cadre du châssis par un ressort. Cette sorte de cuvette verticale dont la plaque forme une paroi communique par sa partie inférieure avec une poire en caoutchouc remplie de mercure. On applique contre la feuillure la plaque sensible, dont la couche impressionnable est tournée vers l'extérieur contre le mercure et on remplit le châssis de mercure en pressant sur la poire. Puis on expose la plaque pendant un temps variant de 2 à 15 minutes.

Le développement se fait à l'acide pyrogallique. Les formules qui donnent les meilleurs résultats sont les suivantes :

- 1° Eau, 100 grammes.
Acide pyrogallique. 1 gramme.
- 2° Eau, 400 grammes.
Bromure de potassium, 10 grammes.
- 3° Ammoniaque caustique D = 0,96 à 18°.

Pour développer on prend 10 grammes de la solution ; 15 de la 2^e et 5 de la 3^e, qu'on mêle dans 70 grammes d'eau.

Après développement, la plaque est lavée, fixée par une immersion de 15 secondes dans une solution de cyanure de potassium à 5 0/0, lavée à grande eau et séchée. C'est alors que les couleurs apparaissent.

Rappelons que l'on peut multiplier les épreuves en se servant comme cliché de la première photographie, mais on ne sait encore obtenir les épreuves sur papier.

L'OBSERVATOIRE DU MONT-BLANC. — L'observatoire dont nous avons déjà parlé (1) à nos lecteurs est aujourd'hui installé au sommet du géant des Alpes. Le gros œuvre est terminé. Et ce succès auquel tout le monde ne croyait pas est dû à la persévérance énergique de M. Janssen, au moins autant qu'à l'entrain de courageux travailleurs dont plusieurs sont restés pendant vingt jours sur la cime du Mont-Blanc. Nous aurons l'occasion de venir plus longuement sur ce travail vraiment colossal. Nous nous contenterons aujourd'hui de signaler les services rendus par les treuils spéciaux adoptés pour les travaux sur la neige et qui ont été d'un grand secours pour l'ascension proprement dite : « C'était, écrit M. Janssen, chose extraordinaire de voir les matériaux de construction mis en mouvement par ces engins, graver les pentes glacées de la cime, chantier d'un genre nouveau que la science seule pouvait vouloir et réaliser. »

L'observatoire se dresse aujourd'hui à la cime du Mont-Blanc, dominant la chaîne des Alpes ; et on espère pouvoir, dès cet automne, l'utiliser pour certaines observations météorologiques ou astronomiques.

STATISTIQUE VÉLOCIPÉDIQUE. — Les progrès de la vélocipédie et surtout du bicyclettisme sont vraiment prodigieux. Aussi est-il curieux de signaler la marche suivie par les prises en France de brevets et de certificats d'addition, relativement aux vélocipèdes. En 1866, 6 brevets ont été pris ; en 1867, 8 ; en 1868, 67 ; en 1869, 198 ; en 1870, 53 ; en 1871, 18. De 1872 à 1886, le nombre des brevets reste à peu près stationnaire variant de 4 à 20. Mais à partir de cette date, on assiste à une progression inouïe : en 1886, le nombre des brevets s'élève à 36 ; en 1887, à 50 ; en 1890, à 97 ; en 1891, à 301 ; en 1892, à 398, plus d'un par jour. Quant aux certificats d'addition, leur nombre, de 2 en 1887, s'élève à 12 en 1890, puis à 49 en 1891 et enfin à 79 en 1892.

Voici d'autre part un tableau que nous empruntons à la

(1) Voir page 283, année 1892.

Revue des Sports qui indique les plus grandes vitesses obtenues à l'heure — les records de l'heure, comme on dit aujourd'hui — par les divers moyens de transport. On y voit que la bicyclette est en bonne place. A départ lancé, le record du kilomètre est de 1 minute 12 secondes $\frac{3}{4}$, ce qui représente près de 56 kilomètres à l'heure si cette vitesse pouvait être soutenue. Ce tableau a été dressé avec les chiffres recueillis à la fin de l'année dernière ; aujourd'hui les vitesses indiquées ont été sensiblement dépassées, le niveau des records s'étant élevé encore.

Temps au kilomètre.	Vitesse à l'heure.	Mode de locomotion.	Pays détenteur.
m. s.	kil. m.		
0 31	115,850	Train	Angleterre.
0 43 $\frac{3}{5}$	82,750	Traineau à glace à voiles.	États-Unis.
0 59 $\frac{1}{3}$	60,630	Cheval de course (galop).	—
1 8 $\frac{1}{3}$	52,660	Torpilleur (avec courant).	Angleterre.
1 12 $\frac{3}{4}$	49,575	Bicyclette (départ lancé).	États-Unis.
1 17 $\frac{2}{5}$	46,720	Trotteur	—
1 13 $\frac{1}{2}$	46,370	Torpilleur (eau calme).	Angleterre.
1 17 $\frac{3}{4}$	46,365	Bicyclette (départ arrêté).	États-Unis.
1 19	45,615	Triplette-bicyclette . . .	—
1 22 $\frac{1}{3}$	43,745	Yacht	—
1 22 $\frac{1}{3}$	43,730	Patin à glace (avec vent).	—
1 24	42,935	Tand m-bicyclette . . .	—
1 27	41,375	Transatlantique	—
1 28 $\frac{4}{5}$	40,515	Bicycle	—
1 32 $\frac{1}{4}$	39,040	Tricycle	France.
1 34 $\frac{1}{2}$	35,265	Tandem-tricycle	Angleterre.
1 38 $\frac{1}{5}$	36,430	Patin à glace	Norvège.
1 45 $\frac{1}{4}$	33,990	Patin à roulettes	Angleterre.
2 37 $\frac{4}{5}$	22,920	Coureur à pied	—
3 31 $\frac{1}{3}$	17,035	Rameur	Canada.
3 32 $\frac{1}{4}$	16,925	Coureur sur neige	—
4 10 $\frac{1}{2}$	15,175	Marcheur	Angleterre.
5 4 $\frac{1}{2}$	10,460	Marcheur sur neige . . .	Canada.
5 53 $\frac{3}{5}$	10,180	Pagayeur	États-Unis.
17 33 $\frac{3}{5}$	3,810	Nageur	Angleterre.

PROBLÈME

On considère un cercle de centre O et de diamètre AB = 2R. Sur AO et sur OB comme diamètres, on trace deux circonférences dont les centres sont C et D ; puis, dans les deux espaces compris entre les circonférences, on inscrit deux nouvelles circonférences tangentes aux trois premières : soient E et F leurs centres. Evaluer l'aire du quadrilatère CDEF.

Solution du dernier problème

Soit x le nombre des caillles de l'un, le nombre des caillles de l'autre est $140 - x$.

$$\text{Le 1^{er} vend chacune de ses caillles } \frac{30^{\text{sh}}}{140 - x}$$

$$\text{Le 2^e vend chaque caille } \frac{53^{\text{sh}} 4^{\text{d}}}{x} = \frac{53^{\text{sh}} \frac{1}{3}}{x} = \frac{160}{3x}$$

Et puisque tous les deux ont retiré le même prix de vente, nous aurons l'équation du problème en écrivant :

$$\frac{30x}{140 - x} = \frac{160(140 - x)}{3x}$$

Chassons les dénominateurs :

$$90x^2 = 160(140 - x)^2$$

Divisons les deux membres de l'équation par 10, puis extrayons la racine carrée de ces 2 membres ; nous obtenons ainsi :

$$3x = 4(140 - x) \\ \text{d'où } x = 80$$

Le 1^{er} avait 80 caillles, et le 2^e $140 - 80 = 60$ caillles.

Ont résolu le problème : Barbedette, à Béni-Hassén. — X. B. T., à Paris. — Gabriel d'Estrez, à Paris. — Alphonse de Chalendard, à Lyon. — Loupiac, à Chartres. — Duvcau, à Rouen. — Baron de Malleville à Eughien. — Papa, à Clamart.

SCIENCES, LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS

Académie des Sciences

Géographie. — Parmi les communications qui ont été faites au cours des dernières séances de l'Académie des sciences, il en est une qui n'est pas sans un véritable intérêt géographique : elle est relative à la situation exacte de Tananarive, la lointaine capitale de Madagascar. En effet, tous les levés et itinéraires que nous possédons sur cette île immense sont établis d'après la situation de Tananarive. Il importait par conséquent de la déterminer d'une façon définitive. C'est au Père Colin, fondateur et directeur de l'observatoire de cette ville, que revient l'honneur d'avoir obtenu, enfin, grâce aux excellents instruments qu'il possède, des résultats qu'on peut considérer comme rigoureusement scientifiques. Tananarive, ou, plus exactement, la cathédrale française de Tananarive se trouve par 18°, 55', 00" de latitude sud et par 45°, 10', 15" de longitude est. M. Grandidier qui a donné ces chiffres à l'Académie des sciences a fait l'éloge du Père Colin qui, seul au milieu des Malgaches à demi-sauvages, a dû diriger l'édification de l'observatoire de Tananarive, installer et régler les instruments, faire les observations astronomiques, météorologiques et magnétiques, et qui, enfin, a publié, depuis trois ans, dans de volumineux annuaires, les résultats de ses recherches scientifiques.

Le Naissin des huîtres. — On pensait jusqu'à présent qu'il était impossible d'obtenir du naissin dans des viviers, c'est-à-dire de faire se reproduire les huîtres par des moyens artificiels. Les expériences effectuées à Roscoff montrent que cette idée ne reposait sur aucun fondement. On vient, en effet, de constater au laboratoire de Roscoff que les huîtres se reproduisent parfaitement dans les viviers, mais qu'elles ne se reproduisent qu'au cours de leur quatrième année. Nous saurons donc désormais que les producteurs de naissin en vivier, qui avaient fait jusqu'à présent d'inutiles essais, ne doivent pas se décourager, mais au contraire prendre patience et persévérer. En somme, l'heureux résultat des expériences de Roscoff constitue un progrès dont les amateurs d'huîtres — et ils sont nombreux ! — se réjouiront certainement.

Un serpent d'eau à Genève. — Il ne s'agit point du fameux serpent d'eau qui a fait la joie et la terreur de notre enfance. Mais il s'agit d'un phénomène assez curieux qu'on a constaté à Genève, dans le lac du Rhône, au-dessus du barrage qui coupe le fleuve d'une rive à l'autre. On sait que la ville de Genève, d'accord avec la France et avec l'état Suisse de Vaud, a fait d'énormes travaux pour régulariser le niveau de son lac et pour utiliser la force motrice du Rhône.

Le barrage dont nous parlons est établi un peu en aval de l'île J.-J. Rousseau, au moment où le Rhône sort du lac. L'eau du fleuve, arrêtée à la hauteur du barrage dans un remous, ou plutôt une sorte de mouvement giratoire, donne l'illusion d'un immense serpent à ondulations variées.

Ce phénomène est d'ailleurs fort capricieux. M. Faye qui en a entretenu l'Académie des sciences assure qu'on l'observe quelquefois pendant quelques jours consécutifs, puis qu'il disparaît durant de longs mois. M. Colladon, le célèbre savant genevois, pensait qu'il était dû à une trombe ascendante. M. Faye, au contraire, croit qu'il est le résultat de deux girations descendantes qui se produisent aux deux extrémités du barrage, et qui sont indépendantes l'une de l'autre. Ainsi s'expliquerait l'intermittence du phénomène.

Champignons parasites et champignons saprophytes. — Les champignons parasites sont ceux qui se développent

sur les substances vivantes et les champignons saprophytes sont ceux qui se nourrissent de substances mortes. Voici une double définition qu'il convient de retenir. Quant à savoir comment ces végétaux arrivent à rendre assimilables et à utiliser les substances qui entrent dans la composition des milieux sur lesquels ils vivent, c'est là une question fort importante à résoudre, mais si technique qu'elle ne saurait intéresser que les savants.

C'est à propos des champignons parasites qu'un naturaliste bien connu, M. Bourquelot, professeur agrégé à l'École de pharmacie, a constaté que tous ces champignons parasites produisent un *ferment soluble* analogue à l'émulsine, c'est-à-dire possédant la propriété de dédoubler divers glucosides (amygdaline, salicine, conférine, phlorizine). Ce ferment peut être obtenu à la manière ordinaire par précipitation à l'aide de l'alcool du suc du champignon exprimé. Or, les saules, dont le tronc est si fréquemment envahi par les polypores, renferment de la salicine. Il en est de même des peupliers, sur les troncs desquels se développe un champignon comestible bien connu dans certaines localités du Midi sous le nom de *piboulade* (*Pholiota egerita*). Les pommiers, souvent attaqués par un polypore, contiennent de la phlorizine. Les pins produisent de la conférine. Il est donc permis de supposer que, grâce à ce ferment qu'ils sécrètent, tous les champignons parasites peuvent utiliser ces glucosides qui, sous son influence, donnent, entre autres produits, du glucose, sucre directement assimilable.

Un autre savant, M. Prunet, a attiré l'attention sur un fait qui intéresse les viticulteurs. Beaucoup de ces derniers en effet, ont l'habitude, dit-il avant de planter les pieds des vignes américaines greffées, de les disposer en cave, à l'abri de la lumière, à moitié enterrés dans du sable humide. Cette pratique, assure-t-il, est détestable. Les plants des vignes sont envahis là par un parasite, le *dermatophora glaucomerata*, qui dépose son mycelium sur les racines des cep. Une fois les vignes plantées, le parasite se développe, au grand préjudice du cep. Il est prudent, dit encore M. Prunet, de conserver les plants dans du sable humide, mais en plein air et en plein soleil.

Académie de Médecine

Le Dr Le Fort. — L'Académie de médecine a perdu son vice-président, l'éminent chirurgien M. Le Fort. M. Le Fort était né à Lille en 1832. En 1859, il prit part à la guerre d'Italie en qualité de sous-aide major. Reçu docteur l'année suivante, il visita successivement tous les pays de l'Europe afin d'y étudier les questions relatives à l'hygiène hospitalière. Le mémoire qu'il écrivit à son retour et où il montrait l'infériorité de nos hôpitaux eut un retentissement énorme et nous détermina puissamment à entrer dans la voie des réformes. Le professeur Léon Lefort était l'un de nos premiers chirurgiens.

Ses collègues et ses élèves garderont de lui le souvenir le plus ému et le plus reconnaissant.

Un traitement de la phtisie. — Tous les traitements indiqués jusqu'à présent pour combattre la terrible maladie ne sont pas restés absolument vains. Partout, la lutte est engagée avec ardeur contre le fléau, et souvent les résultats ont été, sinon complètement, du moins partiellement bons. Il convient donc d'enregistrer les conclusions de M. Hérard, au sujet de l'application d'une méthode de traitement de la phtisie par l'air ozonisé (1) au moyen de l'électricité.

(1) L'air ozonisé de M. Hérard, combat efficacement l'anémie.

Il agit favorablement dans la tuberculose pulmonaire en modifiant l'état général du malade, plus lentement l'état local. La guérison n'est obtenue qu'après un traitement prolongé.

Quoi qu'il en soit, cette médication doit être encouragée, car elle constitue une ressource thérapeutique précieuse surtout pour les malades, et ce sont les plus nombreux, auxquels conviendrait la cure d'air et qui ne peuvent avoir recours à ce mode efficace de traitement.

Les maladies épidémiques. — Depuis quelques années nos médecins mènent une campagne très vive pour obtenir que, par voie législative, toutes les maladies d'un caractère épidémique nettement déterminé, soient immédiatement et *obligatoirement* déclarées à l'autorité locale compétente, afin de faciliter les mesures prophylactiques que préconise la science moderne. L'Académie de médecine a consacré une de ses récentes séances à établir la liste des maladies pour lesquelles elle juge que la déclaration doit être rendue obligatoire. Dans la discussion, le regretté professeur Le Fort, dont nous annonçons la mort, avait pris, précisément, une part très importante. Voici la liste adoptée par la savante compagnie :

« Choléra et affections cholériformes, fièvre jaune, peste, variole et varioloïde, scarlatine, suette miliaire, diphtérie, croup et angine couenneuse, fièvre typhoïde, typhus, dysenterie, infection puerpérale, ophtalmie des nouveau-nés. »

Cette liste sera transmise au ministère de l'intérieur, juge en dernier ressort, pour accepter dans son ensemble ou restreindre la nomenclature sanctionnée par le vote consultatif de l'Académie.

Académie française.

Élection du bureau : L'Académie française a procédé au renouvellement de son bureau pour le dernier trimestre de l'année 1893. M. le duc de Broglie a été élu directeur et M. Victor Cherbuliez, chancelier. Dans une autre séance elle a décidé que le discours sur les prix de vertu sera prononcé cette année par M. François Coppée. M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel, lira, comme de coutume, son rapport sur le concours littéraire et proclamera les prix décernés par la compagnie. La séance publique annuelle où seront prononcés ces deux discours aura lieu le 16 novembre.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Art religieux. — Notre éminent collaborateur, M. Müntz, a fait, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, une intéressante communication sur les archives du Vatican qui renferment de nombreux documents sur une série de monuments français construits au quatorzième siècle.

L'action des papes d'Avignon ne s'est pas bornée, suivant M. Müntz, au comtat Venaissin; elle s'est étendue à tout le Midi. C'est ainsi qu'Urbain V a élevé, reconstruit ou embelli, non seulement les édifices qui perpétuent son nom à Montpellier, mais aussi l'abbaye Saint-Victor à Marseille, la cathédrale de Mende, ainsi que les églises de Bédouès et de Grisac, dans la Lozère.

M. Müntz communique des détails nouveaux sur ces édifices. Il montre que les architectes et les sculpteurs employés par Urbain V furent exclusivement Français. Les orfèvres, au contraire, et parmi eux Marco di Lando, l'auteur du célèbre chef de Saint-Victor, autrefois conservé à Marseille, étaient presque tous Italiens. Il résulte, en outre, des documents découverts par M. Müntz que la cour pontificale faisait d'ordinaire élaborer à Avignon même les plans des édifices dont elle se proposait d'enrichir d'autres cités, et qu'elle imprimait ainsi une grande unité de goût à toutes les œuvres d'art nées sous ses auspices.

Académie des sciences morales et politiques.

M. Antoine d'Abbadie, membre et ancien président de l'Académie et M^{me} d'Abbadie, ont offert à l'Académie des sciences morales et politiques, à titre de donation entre vifs :

1° Leur domaine d'Abbadia (Basses-Pyrénées), dont le revenu annuel est de 20,000 fr.; 2° cent actions de la Banque de France, représentant un capital de 400,000 francs.

Les donateurs offrent, dès à présent, la nue-propriété de ces biens à l'Académie, se réservant l'usufruit jusqu'à leur mort.

D'après les clauses et charges de ces legs, l'Académie pourra instituer sur les domaines d'Abbadia telles recher-

ches, tels laboratoires qu'il lui plaira, à la condition qu'il n'y soit jamais fait de vivisection.

L'Académie devra établir à Abbadia un observatoire où sera dressé le catalogue de 500,000 étoiles; et cette œuvre devra être achevée en 1950. Cette gigantesque entreprise sera confiée à des religieux.



REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

La défense nationale dans le Nord, de 1792 à 1802, par MM. PAUL FOUCART et JULES FINOT. — 2 volumes.

On connaît les sentiments patriotiques qui animèrent les vaillantes populations des départements du Nord de la France pendant la Révolution. L'histoire est remplie de leurs actes d'héroïsme. Malheureusement, les travaux faits jusqu'ici pour en donner un tableau détaillé étaient insuffisants. Aussi, le département du Nord comprenant l'intérêt qu'a le pays entier à connaître tout ce qui a été tenté et accompli pour sa défense a-t-il voulu que le récit complet en fût fait. Il a chargé MM. Paul Foucart, avocat distingué de Valenciennes et Jules Finot, architecte du département du Nord, de réunir les documents révolutionnaires et militaires les plus intéressants, existant dans les divers dépôts du Nord. De ce travail sont sortis deux magnifiques volumes que vient d'éditer M. Lefebvre-Ducrocq à Lille. Ils comprennent, avec des récits pittoresques et vivants, une série de documents qui éclairent l'histoire révolutionnaire et militaire du département du Nord dans l'héroïque période qui s'étend de 1792 à 1802. C'est un véritable monument élevé à la mémoire des braves gens et des vaillants soldats qui combattirent à Lille, à Tourcoing, à Valenciennes, à Hondschoote, à Wattignies, etc.

Le Conseil général du Nord a voté pour la publication de ce très intéressant ouvrage une somme de 6,500 francs. Les deux volumes sont illustrés de quelques gravures dont les originaux ont été retrouvés dans les archives.



CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Au Siam. — Le traité signé le 1^{er} octobre dernier par le gouvernement siamois et le plénipotentiaire français, M. Le Myre de Vilers, donne entière satisfaction aux légitimes demandes de la France. Notre pays acquiert, dans le bassin du Mékong, une situation prépondérante, et il ne tient qu'à nos commerçants et industriels d'en tirer tous les avantages économiques que présente un pays neuf, habité par une population dense, laborieuse, susceptible de s'assimiler la civilisation européenne et dont les besoins s'accroîtront au fur et à mesure que s'élargira le cercle de leurs relations avec les représentants de la race blanche.

En vertu de ce traité, le Siam renonce à toute prétention sur l'ensemble des territoires de la rive gauche du Mékong et sur les îles du fleuve. Le gouvernement siamois s'interdit également d'y entretenir ou de faire circuler des embarcations armées, et ne pourra en outre construire aucun poste fortifié dans les provinces de Battambang et de Sien Réap, ainsi que dans un rayon de 25 kilomètres sur la rive droite du grand fleuve. Les sujets ou ressortissants français pourront circuler librement et commercer dans ces mêmes régions. Le gouvernement français aura, d'ailleurs, la faculté d'installer des consulats dans les localités qu'il jugera convenables. — Une convention complémentaire stipule que les postes des Siamois existants actuellement dans certains rayons, devront être éloignés et les troupes françaises occuperont Chantaboun jusqu'à l'exécution des stipulations consignées dans ce traité.

L'unification de l'heure rêvée par les météorologistes et savants, depuis quelques années déjà, tend à se

généraliser. A partir d'aujourd'hui, 1^{er} novembre 1893, le temps moyen de l'Europe sera substitué, dans tout le royaume d'Italie, à l'heure de Rome. Le Danemark l'adoptera le 1^{er} janvier prochain.

Le temps moyen de l'Europe (heure de Greenwich) est en vigueur en Angleterre, en Suède, en Norvège et en Belgique, depuis longtemps déjà. En France, l'heure officielle pour tout le territoire est l'heure de Paris. L'heure locale n'est donc plus en usage, actuellement, qu'en Autriche, en Espagne et en Portugal. Il est à prévoir que d'ici peu, une heure moyenne sera également adoptée dans ces derniers pays.

Fraternité humaine. — Les Chinois désireux de quitter l'empire du Milieu, mais auxquels la plupart des pays du monde restent obstinément fermés, s'ingénient à trouver des expédients pour s'introduire dans des contrées nouvelles. Des milliers de célestes se font embaucher comme matelots ou ouvriers à bord des navires, spécialement sur des bateaux à destination des ports australiens. Aussitôt que l'un de ces navires aborde à un port, les pseudo-matelots s'empressent de quitter l'embarcation et se sauvent dans l'intérieur des terres. Aussi, les gouverneurs des diverses colonies australiennes, mus, probablement, par une profonde philanthropie, viennent-ils de se concerter et prendre des mesures énergiques contre cette « plaie » (*nuisance*)! — Pauvres Célestes!

Les animaux féroces dans l'Inde. — Nous avons signalé à plusieurs reprises déjà, les ravages occasionnés par les animaux féroces dans la grande colonie anglaise. Voici quelques données relatives aux provinces centrales de l'Inde, pour l'année 1892 : tigres abattus, 274 ; panthères, 442 ; ours, 131 ; loups, 85. — Dans le courant des quatre dernières années, le système des primes a valu la destruction de plus de 1,000 tigres, 2,000 panthères, 500 ours et 300 loups (quelle ménagerie)! Durant cette même année 1892, 317 personnes furent tuées par les animaux féroces ; 999 périrent à la suite de morsures des serpents. Innombrables sont les animaux domestiques tombés victimes ou dévorés par les terribles carnassiers.

Profondeurs de l'Océan. — La corvette anglaise « Egeria » vient d'effectuer quelques sondages sur différents points du Pacifique. Les deux plus grandes profondeurs atteintes se trouvent dans le voisinage des îles des Amis (20° lat. S., 175° long. O.) : 6,958 et 7,177 mètres. Ces chiffres ne sont dépassés que par une seule des grandes profondeurs connues jusqu'à présent, au nord de la côte du Japon, 7,314 mètres. Au voisinage de Porto-Rico, les sondages ont également accusé une profondeur de plus de 7,000 mètres. Le thermomètre est descendu, dans ces régions, à près de — 3°.

En Afrique. — *La civilisation.* — Deux vapeurs anglais viennent d'être transportés du Zambèze au lac Nyassa. Le transport ne s'est pas accompli sans de grosses difficultés, le Chiré, rivière qui relie le grand lac au lac, n'étant pas navigable aux navires de grandes dimensions. Le premier de ces vapeurs, le *Dover*, mesure 18 mètres de longueur ; sa plus grande largeur est 5 mètres. Sa machine a une force de 60 chevaux, et son déplacement est de 20 tonnes. Divers autres navires vont, paraît-il être transportés prochainement sur le grand lac intérieur de l'Afrique.

— *Le socialisme.* — Le continent noir est à peine abordé par les puissances européennes et déjà plusieurs projets se font jour pour la mise en pratique des théories du socialisme moderne. L'un des projets qui paraissent le plus de consistance est formé par le Dr Herzka qui se propose de fonder une colonie libre dans l'Afrique centrale anglaise, sur les versants du mont Kenia. La colonie nouvelle portera

le nom de *New Ethiopia* et recevra des colons de tous les pays, sans distinction de race ou de culte. Chacun des colons recevra, lors de son arrivée, une certaine étendue de terrain à cultiver.

Une banque d'État sera en outre installée non point pour prêts d'argent (le vil métal sera complètement banni de la Nouvelle Éthiopie), mais pour emmagasiner et délivrer aux émigrants, au fur et à mesure de leurs besoins, tous les objets nécessaires à leur installation et à l'entretien (vêtements, outils, etc.). Les paiements se feront en nature. Aucun échange ne devant avoir lieu entre les particuliers, la monnaie fiduciaire n'aura pas de raison d'exister dans la nouvelle colonie. Les promoteurs de ce projet se proposent aussi d'interdire tout commerce ou entreprise individuelle ; tous les colons devront être intéressés dans chacune des entreprises commerciales ou industrielles... Souhaitons que *New Ethiopia* ne tourne pas seulement à une nouvelle utopie.

— *L'Esclavage.* — A en croire le P. Ohrwalder qui revient du Soudan égyptien, le commerce des esclaves serait en ce moment des plus actifs dans cette sauvage contrée de l'Afrique. Le centre principal du trafic d'esclaves est transporté à Omdurman, ville située en face de Khartoum. Les noirs y sont amenés par milliers. Plusieurs centaines de femmes et d'enfants sont exposés, les jours de marché, à l'inspection des acheteurs. Ces derniers viennent principalement du Durfour, du Kordofan et du Maroc. Les esclaves sont habituellement originaires d'Abyssinie, du Dinka et des régions de l'Équateur. L'action des missionnaires européens dans ces régions est nulle. Par contre, les marchands savent inspirer aux captifs une crainte terrible de tous les hommes de race blanche qu'on leur représente naturellement comme d'affreux anthropophages, avides de s'emparer des nègrillons, afin de les exterminer. On rapporte, d'autre part, que des groupes de nègres affranchis par des croiseurs européens, se sont révoltés à bord de ces navires, reprochant à leurs libérateurs de les avoir retirés des mains de leurs maîtres, sans leur fournir les moyens de vivre à leur aise. Ces circonstances réunies rendent la chasse aux négriers des plus difficiles et il est à prévoir que beaucoup de régions de l'Afrique échapperont, pendant longtemps encore, à l'ardeur philanthropique qui anima les premiers pionniers du mouvement antiesclavagiste.

P. L.

DÉCOUVERTES ET INVENTIONS NOUVELLES

LE SOLEIL GUÉRISSEUR. — Le soleil n'est pas seulement excellent pour établir et fortifier les malades anémiques ou les convalescents affaiblis. Voici, s'il faut en croire un médecin américain, que rien ne vaut, pour obtenir la cautérisation de certaines plaies, les rayons solaires concentrés au moyen d'une lentille bi-convexe. M. O. Thayer, de San Francisco aurait ainsi cautérisé rapidement de petites tumeurs, telles que des verrues, des taches pigmentaires, etc., et guéri certaines affections parasitaires de la peau. D'après ce médecin, les rayons solaires présenteraient sur les autres caustiques les avantages suivants : leurs effets stimulants, irritants, caustiques et destructifs peuvent être rigoureusement localisés et dosés, la douleur qu'ils provoquent disparaît presque aussitôt qu'on cesse la cautérisation ; enfin, grâce à leur action chimique, ils stimulent d'une façon toute spéciale la vitalité des tissus, fait qui se manifeste par la transformation rapide, sous leur influence, des ulcérations malignes en plaies qui se recouvrent de bourgeons charnus de bonne nature et se cicatrisent rapidement.

Un ophtalmologiste italien, M. A. Sciascia, vante également les bons effets de la photothérapie solaire, qui lui au-

rait donné d'excellents résultats dans le traitement de l'ophthalmie granuleuse.

PAVAGE MÉTALLIQUE. — Le Conseil municipal de Paris vient d'autoriser l'essai d'un pavage métallique, le long des rails des tramways où les pavés, bois ou pierre, s'usent très rapidement.

M. Perrody, de Lyon, propose d'établir de chaque côté du rail une ligne de pavés en fonte destinés à empêcher la formation des ornières. Les pavés qui coûtent deux francs pièce sont formés de parallélépipèdes en fonte de 0^m,250 de longueur sur 0^m,175 de largeur et 0,150 de hauteur, présentant sur les deux faces supérieure et inférieure des cannelures demi-cylindriques de 0^m,006 de profondeur, espacées de 0^m,04 environ et croisées. Les arêtes sont abattues en chanfrein sur une hauteur de 0^m,015. L'intérieur est évidé dans le sens de la largeur suivant deux cylindres circulaires de 0^m,09 environ, et dans le sens de la longueur suivant un cylindre à peu près elliptique, que l'on remplit de béton de ciment.

Les pavés peuvent donc être retournés bout pour bout après usure d'une face. Ils sont d'ailleurs posés alternativement en long et en travers pour éviter que l'ornière soit simplement reculée.

Les essais auront lieu sur deux points où la circulation est particulièrement active: boulevard Sébastopol, entre les rues de Rivoli et Aubry-le-Boucher, et rue Saint-Antoine, en face de l'église protestante. Les sections d'essais ont chacune 30 mètres de longueur.

L'inventeur compte sur la durée presque indéfinie de ce pavage; et il affirme que le quadrillage et le biseautage donneront une prise excellente aux pieds des chevaux.

PAPIER IMPÉNÉTRABLE A L'ENCRE. — Un inventeur vient de se voir refuser, en Allemagne, l'autorisation de prendre un brevet pour un papier qui serait préparé de façon que toute inscription à l'encre puisse être effacée par simple frottement d'une éponge mouillée. Ce papier est formé par les éléments ordinaires; mais on a soin de l'immerger pendant 6 à 45 secondes suivant l'épaisseur, dans une solution d'acide sulfurique à 20° dans 10 ou 15 % d'eau. Le papier est ensuite passé entre deux rouleaux de verre et traverse successivement des bains d'eau et d'une solution ammoniacale; après un nouveau lavage, il est finalement comprimé entre des rouleaux et séché par passage sur des rouleaux métalliques chauffés.

Si la demande de brevet a été repoussée c'est pour cette raison que le papier ainsi obtenu ne se distingue pas du papier ordinaire et que des usages malhonnêtes en pourraient être faits facilement.

BRIQUES EN VERRE SOUFFLÉ. — M. Falconnier, architecte à Nyon, vient de créer un nouveau produit pour le bâtiment: la brique en verre remplie d'air qui n'est autre chose qu'une bouteille, soufflée comme les bouteilles ordinaires, mais à laquelle on donne toutes les formes voulues de façon à pouvoir les assembler.

La grande difficulté qu'a dû vaincre l'inventeur des briques de verre soufflé est de les faire tenir les unes contre les autres, de trouver une matière, qui coulée dans la rainure que ces briques portent sur leur pourtour, doit en se solidifiant les sceller solidement. M. Falconnier a d'abord essayé d'employer le plâtre de Paris; mais cette matière est perméable à l'eau et ne peut par conséquent être utilisée lorsqu'il s'agit de construire des toitures. Il croit avoir trouvé un produit dont l'usage donnera des résultats satisfaisants en ayant recours à une matière bitumeuse, à base d'asphalte.

LA BALISTITE. — C'est le nom donné à un explosif de fabrication récente, employée en Italie, qui est un composé de nitro-cellulose et de nitro-glycérine, c'est-à-dire de deux corps qui sont peu stables et constituent des explosifs dangereux, peu maniables. La balistite est au contraire très

stable, ne détonne ni sous le choc, ni sous le frottement. Jusqu'à présent, la balistite n'a été utilisée, en Italie, que dans les cartouches de guerre modèle 1890 et dans les charges des canons de campagne, de montagne à tir rapide. Nos voisins espèrent que cet explosif pourra être employé pour toutes les armes portatives et toutes les bouches à feu se chargeant par la culasse. Pour charger avec la balistite les cartouches de guerre modèle 1890, cet explosif est réduit en grains de 750 à 850 au gramme; pour les cartouches à blanc, en copeaux très fins. La balistite employée dans les bouches à feu est désignée sous le nom de « filite », en raison de sa forme, qui est celle de fils à section carrée, dont la longueur correspond à celle de la gargousse ou de la cartouche; leur épaisseur est de 1 millimètre pour les canons de campagne, de 9 centimètres et de 7 centimètres, ainsi que pour le canon à tir rapide de 42 millimètres; elle est de 0^m,5 pour le canon de montagne de 7 centimètres.

La balistite est emballée dans des sacs en toile contenant chacun 15 kilogrammes de cette poudre; chaque sac est introduit dans un coffret en fer blanc muni d'un couvercle, qu'on enveloppe ensuite de papier d'emballage et qu'on ficelle.

PROBLÈME

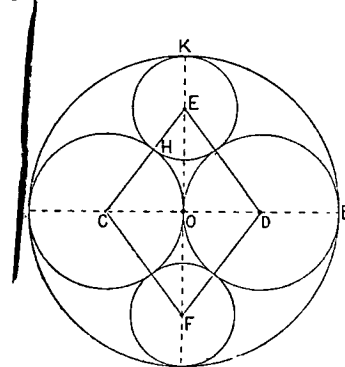
Un négociant a emprunté une certaine somme pour mettre dans son commerce. Au commencement de chaque année, il a payé 1,000 francs pour les intérêts, et, à la fin de la même année, le reste s'est trouvé doublé. Sachant qu'à la fin de la troisième année, le premier capital était triplé, on demande quelle était la somme empruntée.

Solution du dernier problème

L'aire cherchée équivaut au double de l'aire du triangle CDE, c'est-à-dire à CD, OE. Or CD=R et il faut calculer OE.

Le triangle COE rectangle en O, donne: $\overline{CO}^2 + \overline{OE}^2 = \overline{CE}^2$ (1).

Mais $CE = \frac{R}{2} + EH = \frac{R}{2} + OK - OE = \frac{3R}{2} - OE$. La relation (1) devient $\frac{R^2}{4} + OE^2 = \left(\frac{3R}{2} - OE\right)^2$ et, en simplifiant $OE = \frac{2}{3} R$. Donc, la surface cherchée vaut $\frac{2}{3} R^2$.



Ont résolu le problème: Duveau, à Rouen. — X. B. T., à Paris. — Lo piac, à Chartres. — Micaëlis, à Merseburg. — A. S., à Lun ville. — Ribouleau, à Vouvant. — De Pietri, à Sartène. — G. Abriel à Cernay.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Grégoire, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT: E. BEST.

LIVRES D'ÉTRENNES

Les Parures primitives, avec une introduction sur les temps préhistoriques, par P. COCHERIS. — Un vol. gr. in-8 colombier, illustré de 200 gravures, par SEL-LIER : Broché 12 fr.; relié 15 francs.

Les Parures primitives, avec une introduction sur les temps préhistoriques, par P. COCHERIS, sont l'histoire des essais multiples que l'homme a tentés pour parer son propre corps, dans sa recherche de l'agréable et du superflu, une des marques de son essence supérieure. Bijoux préhistoriques, tatouages, peintures corporelles, déformations et mutilations, rôle des écorces d'arbres, des feuillages et des fruits dans le costume et la parure, peaux de bêtes employées comme vêtements, tels sont les sujets que l'auteur a traités d'après des observations personnelles sur les différents peuples qu'il a visités dans ses voyages. Le livre est plein d'anecdotes et de faits curieux, écrit avec verve, et les nombreuses illustrations dues au crayon de P. SEL-LIER, ajoutent au texte le charme de leur gracieuse fantaisie.

En Bouteille, à travers l'Atlantique de Key-West (Floride) au Cap Nord (Norvège) par le Gulf-Stream, par Ernest d'HERVILLY. — Un vol. in-4 écu, illustré de 45 gravures d'après OUDARD et SÉGUIN. Broché, 4 fr. 50; relié, 5 fr. 60.

Un humoriste très aimé du jeune public, ERNEST d'HERVILLY, maintes fois lauréat de l'Académie française, a écrit pour les enfants un nouveau livre des plus amusants. *En Bouteille! à travers l'Atlantique de Key-West (Floride) au Cap Nord (Norvège), par le Gulf-Stream* est le voyage singulier de trois jeunes hommes, condensés, rapetissés par un nouveau procédé américain et enfermés dans un appareil de forme bizarre, merveilleusement agencé en vue de leur bien-être. Dans cette sorte de flotteur ou bouteille, ils sont entraînés par le célèbre courant dont ils suivent les méandres, et les pays qu'ils traversent, les animaux qu'ils rencontrent, les aventures dont ils sont les héros servent de thème aimable à des leçons d'un saisissant intérêt. L'illustration, des plus spirituelles, est due au crayon de F. OUDARD et SÉGUIN.

Les Aventures d'un ourson russe, par SLIVITZKI. Ouvrage traduit du russe par L. GOLSCHMANN et E. JAUBERT. Un vol. in-8 Jésus, illustré de 33 gravures d'après les dessins de LIÉGER. Broché, 4 fr.; relié, 5 fr. 75.

Les Aventures d'un ourson russe, par SLIVITZKI, est l'histoire d'un ourson appelé Michouk. Dans une langue empreinte de la naïveté slave à laquelle MM. Golschmann et Jaubert ont conservé toute sa saveur, l'auteur fait tout d'abord une description pleine de poésie et de charme de la vie du jeune ourson dans la forêt, dès le premier jour de sa vie. Les mœurs des ours sont étudiées en détail, dans cette peinture des habitudes de la famille de Michouk. L'ourson tombe ensuite entre les mains d'un officier, chez lequel il passe quelques années; il est la cause de nombreux événements comiques, racontés avec bonne humeur et talent. A la fin, il retourne dans la forêt, et le livre finit par le tableau de sa mort. Les dessins de M. LIÉGER donnent une idée parfaite des milieux qui les ont inspirés.

Les Aventures du Baron de Münchhausen, traduites de l'allemand par Th. GAUTIER, fils. — Un vol. grand in-4, illustré de 135 gravures sur bois par Gustave DORÉ. Broché, 6 fr.; relié 8 fr. 50.

Nous devons signaler également une nouvelle édition des *Aventures du Baron de Münchhausen*, illustrées par GUSTAVE DORÉ. Dans aucun de ses ouvrages la verve fantaisiste de l'inimitable illustrateur, ne s'est davantage donnée carrière: et en feuilletant ce beau et grand volume, il n'est de lecteur, si sévère qu'il soit, qui puisse s'empêcher de rire en présence des manifestations de ce crayon si français: c'est assez dire l'effet qu'il produit sur les enfants.

La Science amusante, par TOM TIT. — Chaque volume se vend séparément: Broché, 3 fr.; relié, 4 fr.; tranches dorées, 4 fr. 50.

Le 3^{me} volume des *Expériences de Science Amusante*, par TOM TIT, vient de paraître. Ce livre est, comme les deux précédents, le recueil des articles publiés chaque semaine sous ce titre, dans le journal l'Illustration, et nous enseigne à exécuter les principales expériences de la physique à l'aide d'objets usuels.

Pour amuser les Petits ou les jouets qu'on peut faire soi-même. — Un album oblong de 50 pages, avec plus de 200 sujets d'après nature, texte et dessins en couleurs, par TOM TIT. Prix cartonné avec couverture en couleurs, 3 fr. 50.

Voici un petit ouvrage destiné à rendre les enfants ingénieux et adroits; TOM TIT leur enseigne à transformer en jouets les objets les plus simples: vieux bouchons, bouts d'allumettes, cartes de visite, marrons d'Inde, coquilles de noix, etc., et cela à l'aide d'un outillage dont le crayon et le porte-plume, le couteau, les ciseaux et le pot de colle, font à peu près tous les frais.

LES JOUETS NOUVEAUX

Voici venir le Jour de l'An, la joie des enfants, la tranquillité (?) des parents. Dans le dessein d'être agréables à nos jeunes lecteurs, nous nous sommes livrés, auprès des principaux manufacturiers, à une enquête d'où il ressort que la moisson des nouveautés sera, cette année encore, assez maigre. Elle nous réserve cependant quelques numéros intéressants ou amusants. Occupons-nous, tout d'abord, des poupées: honneur aux dames! La palme revient au BÉBÉ-PHONOGRAPHE (phonographe breveté). Ce personnage mesure soixante-huit centimètres de hauteur; il peut prononcer de 35 à 40 mots, rire et chanter, avec la faculté d'interrompre à volonté sa conversation, ce qui permet d'engager avec lui un véritable petit dialogue. Le mécanisme, logé dans la poitrine et actionné par une clef émergeant du dos, consiste en une pointe mobile qui s'appuie sur un rouleau doué d'un double mouvement de rotation et de translation, et sur lequel sont enregistrées les paroles que le bébé devra répéter. La pointe suit les sinuosités du rouleau et, par ses abaissements ou relèvements successifs, produit des vibrations que vient amplifier un tambour répercuteur. Ce jouet, que nous venons de décrire sommairement, a le mérite de réaliser le rêve de toute fillette: causer avec sa poupée, et même lui retirer la parole, grâce à la tige mobile qu'il suffit de pousser pour arrêter le mouvement du cylindre, quand elle est trop bavarde. Et maintenant que vous connaissez le mécanisme de votre poupée, vous n'aurez plus, Mesdemoiselles, la peine de la casser pour savoir ce qu'il y a dedans.

Les jouets russes tiennent, naturellement, une assez large place dans notre nomenclature.

LE TRAÎNEAU RUSSE, décoré aux armes impériales, est conduit par un joli bambin tout de vert habillé, chaussé

des bottes traditionnelles et portant la culotte marron. Avec son bonnet de fourrure et ses parements d'astrakan, ce jouet en miniature a un aspect fort séduisant. Armé d'un fouet, il est garanti du froid par une couverture de peluche blanche garnie de satin.

LES MARINS RUSSES, de toutes dimensions, sont fort nombreux. Disposés sur des navires où flottent les couleurs franco-russes, ils seront l'honneur des bassins et pourront, d'ailleurs, s'adapter à tous les bateaux mécaniques dont se compose la flotte enfantine. La marine russe est donc fortement mise à contribution ; mais les circonstances qui ont amené ses représentants au milieu de nous, inspireront peut-être à quelque artiste l'idée d'un jouet original, dont le modèle, soigneusement caché, fera son apparition au dernier moment.

Ces hardis navigateurs ne sauraient nous faire oublier les BATAILLONS SIAMOIS, formés de soldats articulés qui se prêtent aux multiples formations de combat imposées par la tactique moderne.

LE TIR HYGIÉNIQUE, à sonneries, avec adaptation pour tir à la carabine Flobert et autres, comprend un pied, une tige-lyre et une cible-bascule. — La balle ayant été lancée avec adresse, la cible bascule et décrit une ou plusieurs révolutions, suivant l'impulsion donnée. A chaque tour elle attaque le ressort du timbre, ce qui détermine une sonnerie. Autant de sonneries, autant de points à marquer.

LE CHASSEPOT-EURÉKA, dont le principe est déjà connu, a subi une légère transformation, en ce sens qu'on a modifié l'aménagement de l'arme, dont on a fait un chassepot. Les flèches pneumatiques servant de projectiles sont maintenant assujetties à une ceinture en cuir qui est passée autour de la taille. On introduit la flèche dans le canon du fusil, et l'on mouille la rondelle de caoutchouc fixée à l'extrémité supérieure de cette flèche. Après avoir décrit sa trajectoire, la flèche reste attachée au carton-cible, à la vitre ou au plafond qu'on a visé. Pour la décoller, il suffit de presser le caoutchouc.

LE TIVOLI DES ACROBATES se compose de deux planchettes, l'une verticale, l'autre horizontale, se coupant à angle droit et se repliant dans un carton. Sur la planchette verticale sont disposés, au-dessus les uns des autres, fixés par un pivot, des clowns à contre-poids que fait basculer une bille posée dans le petit godet présenté par chacun d'eux ; la bille roule alors sur la planchette horizontale, laquelle est percée de creux diversement rangés et numérotés. Le plus fort total obtenu par l'ensemble des billes qui se sont arrêtées dans ces creux, assure la victoire au joueur, qui est muni de jetons destinés à marquer les parties gagnées.

LE CHEVAL-JUPON est divisé en deux parties ; la partie supérieure est cartonnée, et la partie inférieure est dissimulée par un jupon. Le harnachement est fourni par un collier à sonnettes, par un double pompon pour la tête du cheval, et par les accessoires. Le cavalier, dit cavalier-buffalo, occupe le centre de l'animal ; son armement se compose d'un tromblon.

LE POLICHINELLE ÉLECTRIQUE, dont le principe a déjà reçu plusieurs applications similaires, peut être rangé parmi les jouets scientifiques, bien que son fonctionnement soit des plus simples. Les éléments indispensables de sa composition comprennent une feuille d'expériences, format papier à lettres, et des figurines découpées dans du liège. On fait chauffer assez fortement la feuille d'expériences, soit sur un feu de cheminée, soit sur le marbre d'un poêle ou la cheminée d'une lampe quelconque ; cela s'effectue en quelques secondes. Poser ensuite la feuille chaude sur un

tapis en drap, un papier-buvard ou une toile cirée ; passer vivement, et en appuyant la main sur ladite feuille, que l'on retire aussitôt ; présenter enfin cette feuille au-dessus des figurines : ces dernières sont immédiatement attirées, se lèvent, et, dans cette position verticale, on leur imprime aisément un mouvement de rotation sur elles-mêmes. Il est essentiel d'avoir les mains bien sèches. Ce jouet peut servir à la démonstration des effets produits par l'électricité.

Un des jouets que l'on trouvera vraisemblablement dans les baraques du Jour de l'An, est le TOUR DU MONDE EN 30 MINUTES. Sur le rideau d'un petit théâtre-diorama en carton, de dix-sept centimètres de largeur sur dix-huit centimètres de hauteur, défilent successivement les trente-deux vues empruntées aux scènes du *Tour du monde en 80 jours*, de Jules Verne, et imprimées sur trois mètres de papier de Chine. Ce diorama est mis en mouvement par un caoutchouc sans fin, passant sur trois poulies à gorges, et entraînant, dans son mouvement de rotation, deux cylindres garnis de papier enroulé reproduisant les vues.

A citer, pour mémoire, au nombre des bibelots, un minuscule LANCE-POUDRE DE RIZ et LANCE-PARFUM. Un petit bonhomme, à tête en carton et corps en caoutchouc, envoie de la poudre de riz par un cigare maintenu entre ses lèvres, et projette un parfum à l'aide d'un tube en verre fixé dans l'estomac. On appuie sur une première boule en caoutchouc lui servant de siège, lorsqu'on désire se parfumer, et l'on presse le haut du corps pour obtenir de la poudre de riz. Quand on veut l'alimenter à nouveau, on le comprime fortement, après l'avoir placé au-dessus d'une boîte contenant la poudre ou d'un flacon renfermant le parfum choisi, et, de lui-même, l'ingénieux distributeur se remplit en aspirant poudre et parfum.

Dans le même ordre, nous rangerons le MOULIN MÉCANIQUE, qui se remonte et imite le bruit d'un véritable moulin ; les jolis chats automatiques, dont l'un, le CHAT-BOTTIER, confectionne une botte, sur la semelle de laquelle il frappe en cadence, tandis qu'un autre, le CHAT-BLANCHISSEUR, munit un battoir au-dessus d'un baquet ; le CHAT-CHIFFONNIER, le CHAT-PLUMEUR DE POULES, etc., tous ces menus jouets — autant de merveilles — qui sont lancés annuellement par l'industrie, justifient bien l'antique réputation de la fabrication française. Jouets et bonbons vont se disputer la faveur de nos enfants ; puissent les premiers durer plus que les seconds !

VICTORIEN MAUDRY.

LES STATUES ET MONUMENTS DE L'ANNÉE

Les statues et monuments inaugurés au cours de cette année ont été si nombreux, qu'il nous a été encore impossible de les suivre et de leur accorder, dans le journal, la place que mériteraient la plupart d'entre eux ; force nous est donc de nous borner à les mentionner dans une rapide revue.

L'ère des inaugurations a été ouverte le 22 janvier, par l'érection, au bois du Chêne, près Dijon, d'un monument élevé à la mémoire du général Bosak Hanke, tué le 21 janvier 1871 au combat de Dijon. La neige abondante qui recouvrait la campagne et au sein de laquelle on dut creuser une tranchée pour le passage du cortège, donnait à cette cérémonie patriotique un caractère particulièrement imposant. Dans le courant du même mois, l'administration de la guerre avait fait élever dans le fort de Bellegarde, sur la frontière espagnole, un monument en granit à la mémoire du général Dugommier, qui, étant commandant en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales, en 1793 et 1794, chassa

les Espagnols du Roussillon et périt à la bataille des lignes de Figueras, le 17 novembre 1794.

Le 11 février, on inaugurait à Vietri, en présence de tous les officiers et des députations des différents corps de la garnison, un monument élevé à la mémoire du vice-résident Rougery, assassiné à Cho-bo (Tonkin), en 1891, par la bande du chef pirate Doc-Ngu. Un mois plus tard, le 23 mars, les fidèles se pressaient autour du monument du cardinal de Bonnechose, dans la cathédrale de Rouen. Ce monument, tout en marbre blanc, avait été composé par Chapu ; il figura au Salon de 1891. Le cardinal, représenté priant et la tête tournée vers l'autel, est agenouillé sur un vaste coussin, les mains jointes et allongées, le buste tourné de trois quarts, et la tête se présentant presque de face. Il est enveloppé, par-dessus un rochet de dentelle, des larges plis de la cappa magna. A ses genoux et près de lui sont placés son chapeau et une crosse à crochets en bronze doré.

Mai nous conduit à Orléans, ou plutôt à Saint-Jean-de-la-Ruelle, où fut inauguré, le 28, par les soins du Souvenir français, un monument élevé à Louis Rossat, le petit chasseur alsacien mort le 11 octobre 1870, en combattant pour sa patrie. Mais l'été s'avance, donnant un nouvel essor aux inaugurations, qui vont bientôt se succéder, comme les beaux jours, presque sans interruption. Théophraste Renaudot, le père du journalisme, ouvre la marche, le 4 juin. Les traits du célèbre gazetier, doublé d'un philanthrope éclairé, ont été heureusement reproduits par l'habile sculpteur Boucher. La statue en bronze du fondateur de la *Gazette de France*, s'élève au milieu de la rue de Lutèce et fait face au Palais de Justice. Renaudot, dont l'image se dresse sur un piédestal de pierre dure, est représenté assis, une plume à la main, prêt à consigner les événements. Le coq éployé qui décore un des côtés du piédestal rappelle l'enseigne du « Grand-Coq », rue de la Calandre, où étaient établis les bureaux d'adresses de la *Gazette* et des consultations charitables pour les pauvres malades. (Voir *Magasin Pittoresque*, années 1842, 1857, 1870 et 1892).

La statue de François Arago, si longtemps négligée, a été enfin inaugurée le 11 juin. L'an dernier, nous avons consacré, à cette même place, une notice à l'illustre astronome ; il n'y a donc pas lieu d'y revenir. Quittons Paris pour Dôle, où, le 18 juin, M. Develle, ministre des affaires étrangères, donna la consécration officielle au monument de Jules Grévy (œuvre du sculpteur Falguière), qui s'élève sur la plus belle place de la ville. On sait que, dans sa composition, l'artiste s'est inspiré du souvenir de la distribution des drapeaux à l'armée française, en juillet 80, solennité à laquelle présida M. Jules Grévy. Trois jours avant cette cérémonie, avait eu lieu, à Nancy, l'inauguration du monument d'un personnage qui a fait la joie de tous ceux qui ont eu entre les mains son ouvrage moins classique par les *Animaux peints par eux-mêmes* et les charmants dessins dont il illustra les fables de La Fontaine : nous voulons parler de Grandville. Le buste de l'artiste est dû au ciseau du sculpteur Bussièrre ; il est placé sur un fût en grès rose des Vosges, auquel est adossée une statue de la Caricature. La fin du mois est très chargée. C'est d'abord le buste du peintre Ribot, inauguré à Breteuil-sur-Iton le 25 juin, puis, le lendemain, la statue équestre du général Lariboisière, à Fougère ; cette dernière a pour auteur le statuaire Georges Récipon. Viennent ensuite, le même jour, c'est-à-dire le 29, la statue du R. P. d'Alzon, fondateur du collège de l'Assomption, à Nîmes (Falguière), et le monument élevé par les anciens élèves de Fustel de Coulanges à l'historien auquel on doit la *Cité antique* et les *Institutions de l'ancienne France*. Le buste est la reproduction en bronze du marbre que M. Pierre Ogé a exécuté pour l'Institut ; la stèle est de M. Mayeux, architecte de l'École normale.

En juillet, même abondance. La série débute par le monu-

ment que la commune de Châtillon éleva, avec l'aide du ministère de l'intérieur, sur la sépulture des soldats tombés pendant la guerre (2 juillet). Le 8, M. Terrier, ministre du commerce, se faisait représenter à Tarare, à l'inauguration de la statue de Simonet, l'inventeur des métiers à mousseline. L'œuvre est signée d'un artiste lyonnais, M. Bailly. Le 13, c'est le tour de Claude Chappe, l'inventeur du télégraphe aérien, auquel nous avons consacré un article (voir page 241). Le 14, on découvrait, à Nantes, la statue du docteur Guépin, exécutée par Le Bourg. Le 16, nouveau monument commémoratif à Hallencourt (Somme), élevé par souscription aux enfants du canton morts sur les champs de bataille de 1870-71. C'est encore le souvenir de cette malheureuse campagne qui nous conduit, le 21, à Saint-Loup-sur-Semouse, près de Luxeuil, sur le monument de Gaston Marquiset, ancien député de la Haute-Saône, qui fut officier d'ordonnance du colonel Bourras, le vaillant chef du corps franc des Vosges. Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, ferme la marche le 30 juillet, à Mézières. Sa statue, œuvre du sculpteur ardennais Croisy, clôt dignement la liste de ces braves qui se sont illustrés aux différentes époques de notre histoire, et dont la valeur, plus sûrement que le bronze, consacre l'immortalité.

Le mois d'août appartient à Jeanne d'Arc, dont la statue équestre, après un assez long séjour aux Champs-Élysées, devant le Palais de l'Industrie, défila triomphalement, mais non sans peine, jusqu'à Chinon, où, le 13, eurent lieu de grandes fêtes en l'honneur de la bonne Lorraine. Le talent de Jules Roulleau s'est affirmé dans cette œuvre, qui nous montre l'héroïne armée de pied en cap, debout sur ses éperons, et fonçant sur l'ennemi en une impétueuse et irrésistible attaque. Le même jour, la petite ville manufacturière de Senones, ancienne capitale de la principauté de Salm-Salm, célébrait le centenaire de sa réunion à la France, par l'érection d'un monument commémoratif, œuvre de l'artiste vosgien Descelles. Le bas-relief, en bronze, représente le coq gaulois, fièrement campé sur ses ergots, une patte sur la sphère terrestre, à l'endroit où est gravée la configuration de la France. Au-dessous, cette légende : « Malgré une cruelle blessure, je chante encore ». Le 13 août également, on inaugurait le buste de Daviel, à l'Hôtel-Dieu de Marseille, où le célèbre oculiste passa une partie de sa brillante carrière. Le 18 nous ramène à Jeanne d'Arc, à laquelle on élève une nouvelle statue sur le monument de Batilly, érigé en souvenir des soldats tombés en 1870. Il se produit du reste, dans toute la France, un véritable mouvement populaire en faveur de la Pucelle ; nous rappellerons, à ce propos, la reproduction d'une statue de Jeanne destinée à la cathédrale de Reims, que le *Magasin Pittoresque* a donnée cette année (page 153).

Un monument aux docteurs-philanthropes Perrochaud et Cazin, sculpté par M^{me} Cazin et inauguré à Berck-sur-Mer, le 23 août, et une statue du joyeux conteur Arnand Silvestre, par Desca, à Argeliès-de-Bigorre, complètent la série pour ce mois, qui ne le cède en rien aux précédents. Mais que dire de septembre, qui compte quatre inaugurations pour une seule journée ? Le 10, en effet, pendant qu'à Dunkerque on glorifiait le centenaire de la levée du siège soutenu par la ville contre l'armée du duc d'York, événement qui donna lieu à de grandes fêtes et à l'inauguration d'une statue de la Victoire (sculpteur Édouard Lormier), à Montbard (Côte-d'Or), on élevait un monument au général Junot, duc d'Abrantès. Deux autres inaugurations, moins importantes, eurent lieu également ce jour-là.

A cette fièvre succède une période de calme qui se termine par l'inauguration, le 24 septembre, des monuments du peintre Bretegnier, au cimetière d'Héricourt (sculpteur Bloch), et du peintre Chaplin, aux Andelys. Ce dernier, signé Lerou, se compose du buste du peintre, placé sur un piédestal de pierre. Sur le monument figurent une palme et une palette

en bronze. Le 30, à la gare des voyageurs de Nîmes, on inaugurerait le buste de M. Paulin Talabot, créateur et ancien directeur général des chemins de fer P.-L.-M. Érigé sous l'un des arceaux extérieurs de la gare, ce buste a été sculpté par M. Noblemaire, successeur de M. Talabot.

Le mois d'octobre débute par une double inauguration : celle du monument élevé dans le cimetière de Montbéliard aux 109 soldats tués en 1870 sous les murs de la ville (on remarquera combien ces touchantes et patriotiques solennités se répètent depuis quelque temps), et celle de la statue de Duhamel du Monceau, le précurseur des Saussure, des Boussingault et des Chevreul, auquel Pithiviers vient de rendre un tardif hommage. Le sculpteur Blanchard en est l'auteur. Le 8, à Étoile (Drôme), inauguration du monument commémoratif de la Fédération provinciale de 1789. Ce monument se compose d'une colonne rostrale, d'un piédestal et d'un chapiteau ionique surmonté d'une étoile, le tout en calcaire dur bleuté de Chomérac, d'une hauteur de 9 mètres 50. Sur une des faces on lit : *Vivre libre ou mourir!* avec les serments des villes fédérées. A la base du monument se trouve le buste en bronze de la République. Le 23, inauguration du monument en bronze élevé à Anatole de la Forge, au Père-La Chaise. Le sculpteur Barrias a pris pour sujet l'épisode de Saint-Quentin. Anatole de la Forge est représenté nu-tête, revêtu de l'uniforme français. Son dolman, orné de la croix de la Légion d'honneur, est ouvert et flotte au vent; une ceinture tricolore entoure ses flancs. D'une main, il tient élevée son épée et appelle aux armes les citoyens de Saint-Quentin, de l'autre, il indique l'ennemi. L'œuvre a une très grande allure. Le 29, à Lunéville, dans la cour du château, inauguration de la statue équestre du général Lasalle, le héros des guerres de l'Empire; celle-ci est du statuaire Henri Cordier. Le même jour, à Lyon, place Raspail, statue d'Édouard Thiers, ancien capitaine du génie, qui fut, avec le colonel Denfert, l'âme de la défense de Belfort.

Les 2, 5 et 12 novembre, nouveaux monuments du Souvenir français, élevés, l'un à Dijon, sur le polygone militaire, qui renfermera le tombeau du maréchal Vaillant, l'autre à Grenoble, le troisième à Issy-les-Moulineaux (sculpture Drouard), et destinés à perpétuer le souvenir des combattants morts pendant la dernière guerre. Le 3 novembre, inauguration, à Paris, dans le jardin de l'Infante (Louvre), d'une statue au peintre et dessinateur militaire Raffet (sculpteur Frémiet), dont le buste, en marbre blanc, se dresse sur un élégant fût de colonne. A gauche, supporté par une base carrée, un beau trophée militaire : un drapeau de l'Épopée, le coq gaulois et l'aigle impériale, à côté d'une cuirasse trouée, d'un clairon, d'une branche de laurier et de l'album où est gravée la silhouette d'un vieux grognard, principal personnage du monument. A droite, surgit l'énergique tambour qui bat la charge, comme dans l'estampe du *Réveil*.

Rappelons, pour mémoire, le monument de Feyen-Perin, reproduit dans le journal (page 32), et dont l'inauguration remonte au 13 novembre 1892, et celui qu'on a élevé récemment, à Molokaï, dans les îles Sandwich, à la mémoire du P. Damien, cet héroïque missionnaire qui mourut de la lèpre contractée en soignant les indigènes. Le 5 novembre, a eu lieu l'inauguration du monument érigé à Wattignies, près de Maubeuge, à l'occasion du centenaire de la glorieuse bataille du 17 octobre 1793. Ce monument, du sculpteur Léon Fagel, se compose d'un bas-relief représentant les trois héros du jour : Carnot, Jourdan et Duquesnoy, se donnant l'étreinte fraternelle sous les plis du drapeau. Le groupe se détache vigoureusement sur une pyramide tronquée, au sommet de laquelle se dresse l'admirable figure d'un soldat du régiment de Sambre-et-Meuse qui vient de monter à l'assaut, et crie : « Vive la Nation ! », en brandissant son fusil d'une main, son chapeau de l'autre. Sur la seconde façade du monument, l'ar-

tiste a posé la statue de l'héroïque petit tambour Sthrau. Le 11 novembre, enfin, à Valmy, près d'Oran, inauguration du monument commémoratif du traité passé le 13 juin 1835 entre le général Trézel et les chefs des tribus des Douairs et des Smelas.

Au total, de 45 à 50 statues et monuments pour 1893. Voilà une année bien remplie.

VICTOR MAHUT.

Solution du dernier problème

Soit x la somme empruntée.

Au commencement de la 1^{re} année, ce négociant a payé 1000 fr. pour les intérêts et il lui reste $x - 1000$.

A la fin de l'année, ce reste, se trouvant doublé, devient $2x - 2000$.

Au commencement de la 2^{me} année, après le paiement des 1000 fr. d'intérêt, il reste au négociant $2x - 3000$, et, à la fin de la même année, cette somme ayant doublé, est devenue $4x - 6000$.

Au commencement de la 3^{me} année, le négociant paie encore 1000 fr. d'intérêt, il lui reste $4x - 7000$, et à la fin de cette 3^{me} année, il a une somme double, c'est-à-dire $8x - 14000$.

Mais alors le capital primitif se trouve triplé, on peut donc écrire

$$8x - 14000 = 3x.$$

$$\text{d'où } x = 2800 \text{ fr.}$$

Ont résolu le problème : — Duveau à Rouen. — X. B. T. à Paris. — Loupiac à Chartres. — Eurêka à Nîmes. — Van Ortroy à Gand.

A NOS LECTEURS. — Afin qu'il n'y ait pas d'interruption d'une année à l'autre dans les données et les solutions de nos problèmes, nous nous bornons aujourd'hui à publier la solution du dernier problème proposé dans notre numéro du 1^{er} novembre.

ERRATA

Page 20, colonne 1, ligne 7, au lieu de : du vent et de la mer désertée, lire : de la mer déferlée.

Page 22, colonne 1, ligne 32, au lieu de : l'orvet *Unguis fragilis*, lire : *Anguis fragilis*.

Page 103, colonne 2, Superstitions médico-religieuses, ligne 3 : les cannes à sucre verdissant, lire : verdissent.

Page 198, colonne 1, ligne 1 : dits palmiers de Chine (*chamærops excelso*), lire : *excelsa*.

Page 322, colonne 1, ligne 19, au lieu de : Priscu les Sophiste, lire : Priscus le Sophiste.

Page 356, colonne 2, ligne 12, au lieu de : purement seleurique, lire : purement tellurique.

Paris. — Typographie du MAGASIN PITTORESQUE, rue de l'Abbé-Gérard, 15.
Administrateur délégué et GÉRANT : E. BEST.